ASSEMBLÉE NATIONALE

TABLE NOMINATIVE

(J à Z)

établie par le Service des Archives de l'Assemblée nationale

Du 2 avril 1993 au 23 décembre 1993

10e législature

Seconde session ordinaire de 1992-1993	Du 2 avril au 1er juillet 1993.
Deuxième session extraordinaire de 1992-1993 .	Du 1er juillet au 13 juillet 1993.
Troisième session extraordinaire de 1992-1993 ..	Du 28 septembre au 1er octobre 1993.
Première session ordinaire de 1993-1994	Du 2 octobre au 20 décembre 1993.
Première session extraordinaire de 1993-1994 ...	Du 21 décembre au 23 décembre 1993.
Congrès du Parlement	Du 19 juillet 1993.
Congrès du Parlement	Du 19 novembre 1993.

J

JACOB (Yvon)

Député d'Ille-et-Vilaine

(2e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'initiative et à l'entreprise individuelle (n° 852) [21 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Commerce extérieur : concurrence « sauvage » entre les « trois pôles de puissance » (p. 565).

Communautés européennes :

– clauses de sauvegarde (p. 565) ;

– système monétaire européen (S.M.E.) (p. 566).

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 566).

Politique économique : récession française et européenne (p. 565).

JACQUAINT (Muguette)

Député de la Seine-Saint-Denis

(3e circonscription)

Communiste

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil d'administration du centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**indemnisation des victimes d'accidents thérapeutiques (n° 164)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à l'**adoption de mesures urgentes en matière de santé et de protection sociale (n° 247)** [1er juin 1993].

Proposition de loi tendant à **abroger les articles du code civil relatifs au délai de viduité (n° 299)** [8 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Augmentation de la C.S.G. : montant ; assiette ; revenus financiers : taux favorable [12 mai 1993] (p. 385).

– Politique de l'emploi : politique de l'emploi : durée du travail : réduction : conséquences sur les salaires [3 novembre 1993] (p. 5292).

orales sans débat :

– n° 41, posée le 4 mai 1993 : **santé publique (accidents thérapeutiques – indemnisation)** (p. 287). Appelée le 6 mai 1993 : préjudice considérable ; système d'assistance et de réparation : mise en place ; professions médicales : protection (p. 324, 325).

– n° 78, posée le 25 mai 1993 : **enfants (politique de l'enfance – travail des enfants, interdiction)** (p. 663). Appelée le 27 mai 1993 : directive communautaire : amendement français ; délocalisations des productions (p. 742, 743).

– n° 174, posée le 6 octobre 1993 : **sauvegarde de l'emploi dans les filiales d'Usinor-Sacilor** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : sidérurgie : Usinor-Sacilor : emploi : activité : restructuration en cours (p. 4000 à 4002).

– n° 232, posée le 6 décembre 1993 : **situation de l'emploi dans l'usine Montbard Inox** ; suppléée par : *Colliard (Daniel)* (p. 7360, 7361).

INTERVENTIONS

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– lutte contre le SIDA [25 mai 1993] :

Principaux thèmes développés :

Défense : essais nucléaires : moratoire (p. 617).

Enseignement : établissements scolaires : prévention du sida (p. 617).

Hôpitaux : humanisation, maintien à domicile et appartements thérapeutiques (p. 617).

Lois de finances : dépenses : recherche (p. 617).

Lois de finances rectificatives : annulations de crédits (p. 617).

SIDA :

– lutte contre (p. 617) ;

– pays pauvres : aide humanitaire (p. 617) ;

– prévention : plan triennal (p. 617).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin que le groupe communiste puisse étudier les modifications apportées au projet de loi de finances rectificative et les dispositions relatives à l'emprunt annoncé par le Premier ministre (p. 658)

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *son* amendement n° 47 (dispose que la créance est annulée de plein droit si le redevable n'a pas engagé la négociation de la réduction de la durée du travail dans la perspective des trente-cinq heures hebdomadaires) (p. 780) : rejeté (p. 782).

Emploi (p. 780, 781).

– *soutient* l'amendement n° 49 de Mme Janine Jambu (dispose qu'aucune créance n'est attribuée aux entreprises procédant à des délocalisations) (p. 786) : rejeté au scrutin public (p. 787).

Communautés européennes (p. 786).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 50 de M. Louis Pierna (dispose que les remboursements du fonds de compensation de la T.V.A. interviennent dans le délai d'un mois et supprime diverses dispositions relatives aux provisions que peuvent constituer des sociétés) : rejeté (p. 790) ;

– *soutient* l'amendement n° 51 de M. André Gérin (rend éligibles les dépenses de fonctionnement des collectivités locales au fonds de compensation de la T.V.A. et supprime diverses dispositions fiscales) : rejeté (p. 791).

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 58 (exonère de la T.V.A. les produits sanguins et leurs dérivés et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : rejeté (p. 824).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 65 soutenu par M. Paul Mercieca (prévoit la revalorisation du barème de l'I.S.F. de sorte que le produit de l'impôt soit égal aux dépenses engagées l'année précédente au titre du R.M.I.) (p. 831) : rejeté (p. 832).

Article 7 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *son* sous-amendement n° 225 (réduit la majoration des crédits à 5 milliards de francs) à l'amendement n° 208 du Gouvernement (majore de 10 milliards de francs les crédits du budget des charges communes pour financer les mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi) (p. 861) : rejeté (p. 862).

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *son* amendement n° 81 soutenu par M. Louis Pierna (institue une taxe au taux de 14,5 p. 100 sur les revenus provenant des valeurs mobilières et sur ceux procurés par les biens immobiliers à l'exception de locaux loués dans certaines conditions) (p. 899) : rejeté (p. 900).

– Projet de loi relatif à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1993] :

Armes conventionnelles (p. 1098).

Désarmement (p. 1098).

Justice : contrôle judiciaire en cas d'inspection (p. 1098).

Traités et conventions : traité du 19 novembre 1990 sur les forces conventionnelles en Europe (p. 1098).

Discussion des articles [3 juin 1993] :

Vote pour du groupe communiste (p. 1098).

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale n° 139 concernant la prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérogènes, adoptée à Genève le 24 juin 1974 (n° 152).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Centre international de la recherche sur le cancer (p. 1092).

Institut national de recherche sur la sécurité (p. 1092).

– Projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Délinquance et criminalité : Neuilly-sur-Seine : prise d'otages de l'école Commandant-Charcot (p. 1431).

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir : définition (p. 1431).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 1431).

Pupilles de la Nation :

– office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : prise en charge des pupilles majeurs (p. 1432) ;

– qualité (p. 1431).

Vote pour du groupe communiste : (p. 1432).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 5 *(droit de communication) :*

– *soutient* l'amendement n° 61 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque de France établit la balance des paiements, élabore les statistiques monétaires, participe à l'établissement des comptes nationaux et favorise la diffusion de l'information monétaire et financière) : rejeté (p. 1458).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 62 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque de France peut entreprendre toutes les activités utiles au bon fonctionnement du système monétaire et au maintien de la qualité de la monnaie) : rejeté (p. 1458).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 139 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que les membres du conseil de la politique monétaire sont désignés à la proportionnelle des groupes représentés au Parlement) (p. 1476) : rejeté (p. 1477) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 65 rectifié de M. Louis Pierna (élargit le critère de compétence et d'expérience professionnelle dans le domaine économique et monétaire au domaine social et à la représentativité des salariés et des usagers du système bancaire) à l'amendement n° 25 de la commission (complète le critère de compétence dans le domaine économique et monétaire par l'exigence d'expérience professionnelle pour la composition de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) : rejeté (p. 1483).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 140 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que le Premier ministre ou à défaut le ministre de l'économie et des finances participe sous peine de nullité aux délibérations du conseil de la politique monétaire) : rejeté (p. 1486).

Article 13 *(le gouverneur et les sous-gouverneurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 67 de M. Louis Pierna (dispose qu'un des deux sous-gouverneurs est issu du personnel de la Banque) (p. 1497) : rejeté (p. 1498).

Après l'article 13 :

– *soutient* l'amendement n° 138 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (dispose qu'un vote intervient chaque année au Parlement sur l'action menée par le conseil de la politique monétaire et qu'en cas de désapprobation le conseil est dissous) (p. 1503) : rejeté (p. 1504).

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *soutient* l'amendement n° 69 de M. Louis Pierna (supprime le mot « seuls » au début de l'article dans le but d'ôter tout caractère limitatif à l'énumération des titulaires de comptes) (p. 1508) : adopté au scrutin public (p. 1509).

Article 18 *(émission des billets) :*

– *soutient* l'amendement n° 72 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque est seule habilitée à émettre les pièces reçues comme monnaie légale) : rejeté (p. 1512).

Article 21 *(présidence du comité de la réglementation bancaire) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 48 de la commission et 76 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1514).

Article 25 *(secrétariat général de la commission bancaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 79 de M. Louis Pierna (dispose que le secrétaire général de la commission bancaire est choisi parmi la hiérarchie de la Banque de France) : rejeté (p. 1516).

Article 26 *(rôle du secrétariat général et concours apporté par la Banque de France) :*

– *soutient* l'amendement n° 80 de M. Louis Pierna (supprime la faculté accordée à la commission bancaire de faire appel à toute personne étrangère au personnel de la Banque pour la réalisation des contrôles qu'elle doit effectuer) (p. 1516) : rejeté (p. 1517).

– Projet de loi portant transposition de la directive du conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Communautés européennes :

- A.T.R. : accès des tiers aux réseaux : perspectives (p. 1540) ;
- droits exclusifs : abolition (p. 1540) ;
- marché de l'énergie : directives européennes (p. 1540) ;
- Parlement européen : rapport de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie : « rapport Desoma » (p. 1540) ;
- « unbundling » : séparation comptable des fonctions de production, de transport et de distribution d'énergie : perspectives (p. 1540).

Electricité et gaz : monopole et droit communautaire (p. 1540).

Politique énergétique : indépendance nationale (p. 1540).

Projet de loi : portée et limites (p. 1540).

Secret statistique, secret des affaires (p. 1541).

Explications de vote :

Abstention du groupe communiste (p. 1541).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1667).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1668).

France :

- crise économique et sociale, chômage : généralités et action du Gouvernement (p. 1667) ;
- terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1666).

Immigration :

- généralités, historique et statistiques (p. 1666) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1667, 1668) ;
- « immigration zéro » (p. 1667) ;
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise : (p. 1666 à 1668).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité (p. 1668).

Industrie : délocalisations dans des pays en développement (p. 1667).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : gage à la droite « sécuritaire » (p. 1667).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1666 à 1668).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *favorable* à l'amendement n° 116 de M. Laurent Cathala (supprime la disposition qui précise que les prestations familiales ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des ressources de la personne demandant le regroupement familial) (p. 1789).

Article 22 *(art. 31, 31* bis *, 31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *défavorable* (p. 1806) ;

Droit d'asile : refus : voies de recours (O.F.P.R.A. et commission des recours des réfugiés) (p. 1806).

Rappel au règlement : rappelle que la discussion en séance est faite pour que les parlementaires obtiennent des informations et amendent le texte et n'apprécie pas que le Ministre d'Etat, Ministre de l'intérieur, ait traité certains députés d'« ahuris » (p. 1810).

Rappel au règlement : réaffirme que le rôle du législateur est d'interroger les ministres et que les députés communistes peuvent demander des informations au ministre d'Etat sans pour autant avoir à être traités d'« ahuris » (p. 1811).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1 et 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *défavorable* (p. 1822) ;

Communes : mairies : compétences en matière de mariages (p. 1822).

Article 32 *(art. L. 115-6 et L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1 et L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de la commission (dispose que la vérification de la régularité de la situation de l'étranger sur le territoire par la sécurité sociale est également obligatoire lors de la déclaration nominative effectuée par l'employeur après une embauche) (p. 1849) ;

– *favorable* aux amendements identiques n°s 73 de M. Claude Malhuret et 123 de M. Jean Glavany (suppriment les dispositions qui réservent le bénéfice des prestations sociales aux ayants droit étrangers en situation régulière sur le territoire français) (p. 1852).

Avant l'article 36 :

– *défavorable* à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (dispose que, lors de l'inscription d'une personne étrangère sur la liste des demandeurs d'emplois, les agents de l'A.N.P.E. vérifient la validité des titres de séjour et de travail de ce demandeur ; précise les conditions de consultation des fichiers contenant ces informations) (p. 1857).

Après l'article 41 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 84 de M. Charles de Courson (incrimine les occupations irrégulières de locaux vacants – « squats » ; les punit de 3 mois à un an d'emprisonnement et de 25 000 à 100 000 francs d'amende) (p. 1862).

Explications de vote :

Assemblée nationale : débat : qualité (p. 1865).

France : tradition républicaine de l'accueil et préservation de l'identité et des valeurs nationales : interrogations des Français (p. 1865).

Immigration :
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1865) ;
- projet de loi : logique d'exclusion et « gage » à l'extrême droite (p. 1865).

Travail : travail clandestin : lutte contre (p. 1865).

Vote contre du groupe communiste (p. 1865).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Enseignement :
- échec scolaire (p. 1915) ;
- formation qualifiante (p. 1914) ;
- service public : moyens (p. 1914, 1915).

Entreprises : formation professionnelle : rôle (p. 1916, 1917).

Finances publiques : dépenses militaires (p. 1915).

Formation professionnelle : A.F.P.A. (p. 1916).

Formation professionnelle : apprentissage :
- rôle (p. 1915, 1916, 1917) ;
- système allemand (p. 1917).

Jeunes : taux de chômage (p. 1915).

Lois :
- projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1914) ;
- proposition de loi n° 311 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (p. 1916).

Secteur public : privatisations (p. 1914).

Travail : salariés : cadres : chômage (p. 1915).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 2 soutenu par M. Maxime Gremetz (soumet tout licenciement économique à l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; impose à l'employeur, en cas d'avis défavorable, de négocier avec les organisations syndicales représentatives ; interdit de prononcer le licenciement avant l'épuisement des voies de recours ; accorde au salarié qui a été licencié pour motif économique depuis moins d'un an une priorité d'embauche dans son ancienne entreprise) (p. 1945) : rejeté au scrutin public (p. 1946) ;

– *son* amendement n° 3 (impose à l'employeur de verser à l'U.N.E.D.I.C., pour chaque licenciement, un montant égal à trois mois de salaire) : rejeté (p. 1946) ;

– *son* amendement n° 4 soutenu par Mme Janine Jambu (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise ou des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives sur les exonérations sociales et fiscales dont bénéficie l'entreprise) (p. 1946) ; rejeté au scrutin public (p. 1947) ;

– *son* amendement n° 5 soutenu par Mme Janine Jambu (prévoit la suspension des exonérations, subventions ou aides dont bénéficie une entreprise dans les cas où leurs conditions d'attribution ne sont plus remplies) : rejeté au scrutin public (p. 1947) ;

– *son* amendement n° 7 soutenu par M. Maxime Gremetz (impose aux banques et établissements de crédit de constituer des réserves auprès de la Banque de France et d'acquitter un prélèvement exceptionnel de 2 p. 1 000 du montant moyen en 1992 des comptes ordinaires créditeurs et des comptes sur livret comptabilisés par leurs sièges et agences) : rejeté (p. 1948) ;

– *son* amendement n° 8 rectifié (prévoit un relèvement du S.M.I.C., des bas et moyens salaires et du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 1948) : rejeté (p. 1949) ;

– *son* amendement n° 9 (prévoit de fixer la durée légale hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans diminution de rémunération avant le 1er janvier 1994 pour les salariés effectuant des travaux pénibles et les femmes ayant un ou des enfants à charge et dans le délai de trois ans pour les autres salariés) : rejeté (p. 1949) ;

– *son* amendement n° 10 soutenu par Mme Janine Jambu (interdit le travail de nuit des femmes) (p. 1949) : rejeté au scrutin public (p. 1950) ;

– *son* amendement n° 11 (interdit d'occuper plus de cinq jours par semaine un même salarié) : rejeté au scrutin public (p. 1951) ;

– *son* amendement n° 12 (prévoit que le repos hebdomadaire, obligatoirement de deux jours, doit comprendre le dimanche) : rejeté au scrutin public (p. 1951).

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : art. L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *son* amendement n° 14 (de suppression) (p. 1954) : rejeté au scrutin public (p. 1955).

Article 2 *(application de l'allégement des cotisations d'allocations familiales aux rémunérations des salariés visés à l'article 1144 du code rural : art. 1062-1 nouveau du code rural) :*

– *son* amendement n° 16 (de suppression) : rejeté (p. 1958).

Article 3 *(date d'entrée en vigueur du dispositif d'allégement) :*

– *son* amendement n° 17 (de suppression) (p. 1958) : rejeté (p. 1959).

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 18 soutenu par M. Maxime Gremetz (transforme tout emploi au titre d'un contrat emploi-solidarité en emploi à durée indéterminée soit immédiatement soit après une période de formation du salarié) : rejeté au scrutin public (p. 1959) ;

– *son* amendement n° 19 (impose aux conventions collectives de prévoir que, dans un délai de trois ans, 10 p. 100 du temps de travail sera consacré à la formation) : rejeté (p. 1959) ;

– *son* amendement n° 34 (fixe le salaire minimum de l'apprenti à la moitié de la rémunération conventionnelle de la catégorie correspondant au diplôme préparé sans que ce minimum puisse être inférieur à la moitié du S.M.I.C.) : rejeté (p. 1960) ;

– *son* amendement n° 36 (supprime l'imputation des dépenses exposées par les entreprises pour la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur le montant de la taxe d'apprentissage ou de la participation au développement de la formation professionnelle continue) (p. 1960) : rejeté (p. 1961) ;

– *soutient* l'amendement n° 52 de M. Maxime Gremetz (crée, dans chaque région, un centre régional pour les formations initiales dont les ressources proviennent de la taxe d'apprentissage ; crée un centre national pour les formations initiales qui assure la péréquation des ressources de la taxe d'apprentissage ; supprime les exonérations de taxe d'apprentissage et gage la mesure par une augmentation de l'impôt sur les bénéfices mis en distribution) (p. 1960) : rejeté (p. 1962) ;

– *son* amendement n° 21 rectifié soutenu par M. Maxime Gremetz (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,80 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 pour les entreprises de plus de dix salariés pour leurs salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C.) (p. 1963) : rejeté (p. 1965).

Article 4 *(élargissement du crédit d'impôt formation pour les dépenses d'apprentissage : art. 244* quater *C du code général des impôts) :*

– *son* amendement n° 20 (de suppression) : rejeté (p. 1965) ;

– *son* amendement n° 38 (soumet l'application de l'article à la condition que l'entreprise s'engage à conclure avec l'apprenti diplômé un contrat de travail à durée indéterminée) : rejeté (p. 1967).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 22 (porte à 1,7 p. 100 au 1er janvier 1994 et à 2 p. 100 au 1er janvier 1995 le pourcentage minimal de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) : rejeté (p. 1972) ;

– *son* amendement n° 23 (porte à 10 p. 100 le montant de la contribution des employeurs au financement des congés de formation des personnes qui ont été titulaires de contrats à durée déterminée) : rejeté (p. 1972).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Entreprises : coûts salariaux (p. 3242, 3243).

Politique économique et sociale (p. 3243).

Travail : représentants du personnel (p. 3243).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 1962 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « accueillent tous les enfants sans discrimination d'origine, d'opinions ou de croyances ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise les collectivités locales à accorder aux établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, une aide aux investissements qui ne peut dépasser, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nom des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public) (p. 2535) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 1964 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de nouvelles classes de l'enseignement privé tant que l'effectif moyen de ces classes est inférieur à celui des classes correspondantes des établissements publics dans le département) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2537).

Article 3 *(convention entre la collectivité territoriale et l'établissement d'enseignement privé) :*

– *ses observations* (p. 2541).

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 2546) ;

– *soutient* l'amendement n° 1903 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2549) : adopté au scrutin public (p. 2553).

Enseignement :

– élèves : inégalités (p. 2546) ;

– privatisation (p. 2549).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression (p. 2557).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Rappel au règlement : regrette que le ministre n'ait pas répondu aux questions relatives aux missions de la Banque de France et demande une suspension de séance pour que son groupe revoie le contenu de sa question préalable et de sa motion de renvoi en commission (p. 2683).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Bocquet (Alain)* (p. 2714).

Principaux thèmes développés :

Banques et établissements financiers : rôle (p. 2714).

Communautés européennes : Maastricht (p. 2714).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– affaires européennes [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur :

– accord germano-américain sur les télécommunications (p. 2701) ;

– G.A.T.T. : négociations (p. 2701).

Communautés européennes :

– finalité (p. 2700) ;

– préférence communautaire : réaffirmation (p. 2701).

Marchés publics : ouverture à la concurrence (p. 2701).

– Projet de loi reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal (n° 396).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [5 juillet 1993] :

Avant l'article unique :

– *soutient* l'amendement n° 1 de M. André Gérin (abroge le livre Ier du nouveau code pénal) : retiré (p. 2927) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 de M. André Gérin (abroge le livre II du nouveau code pénal) : retiré (p. 2927) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 de M. André Gérin (abroge le livre III du nouveau code pénal) : retiré (p. 2927) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de M. André Gérin (abroge le livre IV du nouveau code pénal) : retiré (p. 2927).

Article unique *(entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de M. André Gérin (supprime du code pénal la référence à la légitime défense des biens) : retiré (p. 2928) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de M. André Gérin (dispose qu'est également considérée comme auteur d'une infraction la personne qui, chargée de faire respecter des prescriptions légales, laisse violer ces prescriptions par une personne placée sous son autorité) : retiré (p. 2929).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Femmes : retraites : carrières courtes, majorations et validations pour enfants (p. 3028, 3029).

Logement et habitat : H.L.M. (p. 3029).

Retraites : généralités :

– Livre blanc sur les retraites (p. 3028) ;

– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3028).

Discussion des articles :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

– *défavorable* (p. 3066).

Article L. 135-3 du code de la sécurité sociale (recettes et équilibre financier du fonds) :

– *soutient* l'amendement n° 2 de Mme Janine Jambu (supprime la C.S.G. et les contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement dans les recettes du fonds) (p. 3072) : rejeté au scrutin public (p. 3073).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 6 de Mme Janine Jambu (assujettit tous les revenus financiers provenant de titres émis en France à une contribution sociale de 14,5 p. 100) : rejeté (p. 3076) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de Mme Janine Jambu (assujettit les revenus des biens immobiliers autres que ceux utilisés pour l'usage personnel du propriétaire et de sa famille directe « à une contribution sociale de 14,5 p. 100 ») : rejeté (p. 3086).

Article 2 *(entrée en vigueur) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3087).

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3088).

Article 4 *(modalités de revalorisation des pensions de retraite) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3094).

Article 6 *(codification des dispositions législatives relatives à la contribution sociale généralisée) :*

– *soutient* l'amendement n° 18 de Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3103).

Article 7 *(conséquences de la codification prévue à l'article 6) :*

– *soutient* l'amendement n° 19 de Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3103).

Article 8 *(conséquences de la création du fonds sur le financement des régimes sociaux régis par le code de la sécurité sociale) :*

– *soutient* l'amendement n° 20 de Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3105).

Article 9 *(conséquence de la création du fonds sur le financement et le service de l'allocation spéciale et de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité) :*

– *soutient* l'amendement n° 21 de Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3106).

– Projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Pologne d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, un acte final, quinze déclarations communes, un accord sous forme d'échange de lettres relatif à certains arrangements dans le secteur des porcs et de la volaille, un échange de lettres concernant l'article 67, deux déclarations de la Communauté européenne et deux déclarations de la Pologne), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 408) et projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Hongrie, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 409).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique du projet de loi n° 408 et du projet de loi n° 409 [9 juillet 1993] :

Agriculture : marchés agricoles européens : déséquilibre (p. 3224).

Commerce extérieur : libre-échange entre la Communauté européenne et la Pologne et la Hongrie : organisation : progressivité (p. 3225).

Communautés européennes :

– marché unique et délocalisations (p. 3225) ;
– traité de Maastricht : bilan (p. 3224) ;
– traité de Maastricht : critères de convergence (p. 3225).

Droits de l'homme et libertés publiques : respect dans les nouvelles démocraties de l'Europe centrale et de l'Est (p. 3225).

Fonds monétaire international (F.M.I.) : décisions : opportunité (p. 3224, 3225).

Hongrie : situation politique et économique (p. 3225).

Pologne : situation politique et économique (p. 3224).

– Proposition de loi fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services privés de radiodiffusion sonore (n° 395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juillet 1993] :

Audiovisuel : radios locales privées et associatives (p. 3236).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 3236).

Culture : cinéma (p. 3236).

Justice : conseil d'Etat : arrêt du 14 mai 1993 : conséquences (p. 3236).

Propriété littéraire et artistique : protection (p. 3236).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 et 29 septembre 1993] :

Son intervention (p. 3363) et *son interruption* (p. 3451).

Principaux thèmes développés :

Entreprises :

– charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3363) ;
– charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3363, 3364, 3451) ;
– coûts salariaux : niveau et structure (p. 3363, 3364) ;
– « délocalisations » (p. 3364).

Impôts et taxes :

– impôt sur les sociétés : taux : diminution (p. 3364) ;
– T.V.A. : suppression du décalage d'un mois (p. 3364).

Politique économique (p. 3364).

Rappel au règlement : regrette les conditions difficiles dans lesquelles se déroule l'examen du projet de loi [29 septembre 1993] (p. 3459).

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 151 soutenu par M. René Carpentier (prévoit l'ouverture de discussions communautaires afin de fixer des quotas d'importation et prendre des mesures fiscales et douanières pour lutter contre les distorsions de concurrence ; dispose que les « entreprises qui procèdent à des délocalisations ne doivent pas recevoir d'aides européennes ») : rejeté (p. 3460) ;

– *son* amendement n° 152 (prévoit que la France engage des négociations avec les pays membres de l'O.N.U. afin de transformer les négociations du G.A.T.T. en négociations pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international) (p. 3460) : rejeté (p. 3461) ;

– *son* amendement n° 153 (suspend, à titre conservatoire, les « opérations de délocalisation d'une entreprise de France dans un autre pays ») : rejeté (p. 3461) ;

– *son* amendement n° 154 soutenu par M. Daniel Colliard (soumet tout projet de délocalisation à l'accord du comité de groupe, du comité d'entreprise ou des délégués du personnel et à l'agrément des ministres de l'économie et des finances et de l'industrie) (p. 3461) : rejeté (p. 3462) ;

– *son* amendement n° 155 soutenu par M. René Carpentier (autorise la France à prendre, en cas de carence communautaire, des mesures de sauvegarde contre l'importation de produits à bas prix en raison du « différentiel social ») : rejeté (p. 3462) ;

– *son* amendement n° 156 (dispose que le Gouvernement français défend les intérêts fondamentaux du pays en matière de politique industrielle éventuellement par l'utilisation « de son droit de veto » ou l'adoption de mesures de sauvegarde) (p. 3462) : rejeté (p. 3463) ;

– *son* amendement n° 157 soutenu par M. Daniel Colliard (dispose que le droit du travail est garanti à chacun ; précise son contenu ; interdit toute sanction pour l'usage des droits qu'il reconnaît) (p. 3463) : rejeté (p. 3464) ;

– *son* amendement n° 158 soutenu par M. Rémy Auchedé (dispose que le contrat de travail à durée indéterminée est de droit commun) : rejeté (p. 3464) ;

– *son* amendement n° 159 soutenu par M. Daniel Colliard (fixe les conditions de forme et les conditions de représentativité des signataires d'une convention ou d'un accord collectif de travail) (p. 3464) : rejeté (p. 3465) ;

– *son* amendement n° 160 soutenu par M. René Carpentier (prévoit que le S.M.I.C. est identique pour toutes les catégories de salariés et fixe son régime) : rejeté (p. 3465) ;

– *son* amendement n° 161 (garantit l'exercice « sans restriction » du droit de grève) (p. 3465) : rejeté (p. 3466) ;

– *son* amendement n° 162 soutenu par M. René Carpentier (dispose que « toute clause conventionnelle instituant un préavis ou une quelconque restriction au libre usage du droit de grève est réputée non écrite ») : rejeté (p. 3466) ;

– *son* amendement n° 163 (prévoit que l'occcupation de locaux et la mise en place de piquets de grève ne constituent pas en elles-mêmes des causes d'illégalité de la grève) : rejeté (p. 3466) ;

– *son* amendement n° 164 soutenu par M. Rémy Auchedé (interdit toute recherche de la responsabilité des syndicats pour faits relatifs à l'exercice du droit de grève ou du droit syndical) (p. 3466) : rejeté (p. 3467) ;

– *son* amendement n° 165 (dispose que « tout litige relatif à l'exercice du droit de grève est de la compétence des conseils de prud'hommes ») : rejeté (p. 3467) ;

– *son* amendement n° 166 (abroge l'article 414 du code pénal ; amnistie toutes les condamnations prononcées sur son fondement et prévoit que cette amnistie ouvre droit à réintégration) : rejeté (p. 3467) ;

– *son* amendement n° 167 (prévoit la nullité de tout licenciement ou sanction d'un salarié consécutifs à l'exercice d'un droit ou d'une liberté garantis par la Constitution) : rejeté (p. 3467) ;

– *son* amendement n° 168 soutenu par M. Daniel Colliard (dispose que « tout licenciement dépourvu de motif réel et sérieux est nul ») (p. 3467) : rejeté (p. 3468) ;

– *son* amendement n° 169 (dispose que toute fermeture temporaire, partielle ou totale d'une entreprise par l'employeur comme moyen de pression ou sanction et toute privation arbitraire de travail est interdite) : rejeté (p. 3468) ;

– *son* amendement n° 170 soutenu par M. René Carpentier (soumet tout licenciement économique à l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; impose à l'employeur, en cas d'avis défavorable, de négocier avec les organisations syndicales représentatives ; interdit de prononcer le licenciement avant l'épuisement des voies de recours ; accorde au salarié qui a été licencié pour motif économique depuis moins d'un an une priorité d'embauche dans son ancienne entreprise) (p. 3468) : rejeté (p. 3469) ;

– *son* amendement n° 171 (interdit les « milices patronales » et l'utilisation du personnel de gardiennage dans un conflit collectif du travail ; interdit les fichiers sur les activités, opinions politiques ou syndicales et sur la vie privée des salariés) : rejeté au scrutin public (p. 3469) ;

– *son* amendement n° 407 (prévoit de fixer la durée légale hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans diminution de rémunération avant le 1er janvier 1994 pour les salariés effectuant des travaux pénibles et les femmes ayant un ou des enfants à charge et dans le délai de trois ans pour les autres salariés) : rejeté (p. 3469) ;

– *son* amendement n° 544 (impose à l'employeur d'informer les organisations syndicales représentatives et les délégués du personnel des remplacements provisoires de salariés absents pour maladie ou accident ; prévoit d'informer par écrit les remplaçants du caractère provisoire de leur embauche ; prévoit une priorité d'embauche pour le salarié remplaçant ; reconnaît à ce dernier les mêmes avantages et garanties qu'aux autres salariés) (p. 3469) : rejeté (p. 3470) ;

– *son* amendement n° 545 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit un droit à réintégration du salarié après un arrêt de travail prolongé pour maladie ou accident ; prévoit une adaptation de l'emploi du salarié ainsi réintégré avec maintien de sa rémunération antérieure) : rejeté (p. 3470).

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *défavorable* (p. 3476) ;

Entreprises :

– charges sociales : allégements (p. 3476) ;
– coûts salariaux : niveau (p. 3476) ;
– salaires (p. 3476).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3476).

Rappel au règlement : souhaite que la séance soit suspendue pendant les réunions des commissions et que le rythme d'examen du projet de loi exclue toute précipitation (p. 3490).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 178 (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives sur le « montant de l'exonération de cotisations sociales accordée à l'entreprise » ainsi que sur « l'usage qui en est fait par l'employeur » ; autorise la suspension de l'exonération si elle n'est pas « utilisée pour la création d'emplois stables ou pour l'investissement productif ») : rejeté (p. 3492) ;

– *son* amendement n° 174 (soumet les revenus des biens immobiliers autres que ceux utilisés pour l'usage personnel du propriétaire et de sa famille directe à une contribution sociale de 15,8 p. 100) (p. 3492) : rejeté (p. 3493) ;

– *son* amendement n° 175 soutenu par M. René Carpentier (dispose que la cotisation patronale d'assurance vieillesse « est relevée et élargie à l'ensemble de la valeur ajoutée et modulée selon la politique de l'emploi suivie par l'entreprise ») : rejeté (p. 3493) ;

– *son* amendement n° 176 (assujettit les revenus financiers provenant des titres émis en France à une contribution de 15,8 p. 100) : rejeté (p. 3493) ;

– *son* amendement n° 177 (prévoit que le financement de la sécurité sociale est assuré par les cotisations des salariés, la contribution des entreprises, des contributions spécifiques assises sur les revenus financiers et immobiliers, les bénéfices des compagnies d'assurance et des banques) (p. 3493) : rejeté (p. 3494) ;

– *son* amendement n° 546 soutenu par M. René Carpentier (autorise le juge à ordonner toute mesure d'instruction en vue de se prononcer sur la réalité de l'inaptitude qui a motivé le licenciement d'un salarié) : rejeté (p. 3494) ;

– *son* amendement n° 547 (prévoit la réintégration ou l'indemnisation du salarié licencié sans motif au cours de la période de suspension du contrat de travail consécutive à un accident du travail) (p. 3494) : rejeté (p. 3495) ;

– *son* amendement n° 548 soutenu M. René Carpentier (ajoute l'emploi des travailleurs handicapés à l'objet de la négociation annuelle obligatoire dans l'entreprise) : rejeté (p. 3495) ;

– *son* amendement n° 183 (prévoit un relèvement du S.M.I.C., des bas et moyens salaires et du taux de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 3495) ;

– *son* amendement n° 184 (fixe le montant du S.M.I.C. à 7 500 francs mensuels à compter du 1er juin 1993 ; dispose que « son montant sera régulièrement révisé en fonction de l'évolution des prix ») (p. 3495) : rejeté (p. 3496) ;

– *son* amendement n° 550 (limite aux seuls emplois pour lesquels l'intégralité des aptitudes physiques et mentales est exigée ceux dont les salariés qui les occupent ne sont pas décomptés dans l'effectif retenu pour déterminer l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) : rejeté (p. 3496) ;

– *son* amendement n° 553 soutenu par M. René Carpentier (interdit l'habilitation des organismes de formation professionnelle qui ne peuvent accueillir des handicapés) : rejeté (p. 3496) ;

– *son* amendement n° 179 (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés ; prévoit le remboursement de 6 p. 100 du montant dû à ce titre à la double condition d'une absence de licenciements économiques dans l'année et d'un montant minimum d'investissements réalisés en France) : rejeté (p. 3497) ;

– *son* amendement n° 180 soutenu par M. René Carpentier (institue « un impôt sur l'achat des sociétés étrangères par des sociétés françaises au taux de 10 p. 100 ») (p. 3497) : rejeté (p. 3498) ;

– *son* amendement n° 181 (crée un livret d'épargne populaire automobile dont l'exonération fiscale est gagée par une augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3498) : rejeté (p. 3499).

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *son* amendement n° 185 (de suppression) : rejeté (p. 3501) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 39 de la commission et 122 de la commission de la production (précisent que le rapport évaluera les effets sur l'emploi d'une suppression des contributions qui pèsent sur les entreprises) (p. 3502) ;

– *son* amendement n° 186 soutenu par M. René Carpentier (exclut la participation des employeurs à l'effort de construction des contributions dont les effets d'une suppression ou d'une modification d'assiette font l'objet du rapport) : rejeté (p. 3504) ;

– *son* amendement n° 187 (exclut le versement destiné au financement des transports collectifs du champ du rapport) (p. 3504) : rejeté (p. 3505) ;

– *son* amendement n° 188 soutenu par M. René Carpentier (exclut la taxe d'apprentissage du champ du rapport) (p. 3505) : rejeté (p. 3506) ;

– *son* amendement n° 189 (exclut la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue du champ du rapport) : rejeté (p. 3506) ;

– *ses observations* sur son amendement n° 190 soutenu par M. René Carpentier (exclut la taxe professionnelle du champ du rapport) (p. 3507) : rejeté (p. 3508) ;

– *favorable* à l'amendement n° 338 de M. Michel Berson (exclut la taxe professionnelle du champ du rapport) (p. 3507).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *son* amendement n° 191 (de suppression) : rejeté (p. 3510) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de la commission (accorde le bénéfice de l'exonération en cas de reprise d'entreprise existante employant au moins un salarié si cette reprise évite la cessation de l'activité et la disparition des emplois ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3510) ;

– *son* amendement n° 192 soutenu par M. René Carpentier (supprime l'extension de l'exonération au cas de l'embauche par un contrat à durée déterminée) : rejeté (p. 3511) ;

– *son* amendement n° 193 corrigé (de conséquence) : rejeté (p. 3512) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Charles Gheerbrant (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou d'un troisième salarié aux entreprises situées dans les départements dont le taux de chômage est supérieur d'au moins 10 p. 100 à la moyenne nationale ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques prévue à l'article L. 245-7 du code de la sécurité sociale) (p. 3514).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *défavorable* (p. 3524) ;

Administration : simplifications administratives (p. 3525).

Emploi : emplois de proximité et de service :

– aides ménagères : statut (p. 3524) ;

– collectivités locales : rôle (p. 3524) ;

– développement (p. 3524) ;

– « ticket-service » : création et expérimentation (p. 3524, 3525).

Travail : travail clandestin (p. 3525).

– *son* amendement n° 195 (de suppression) (p. 3527) : rejeté (p. 3528) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 343 de M. Michel Berson, précédemment réservé (retient l'appellation de « chèque-service ») (p. 3532) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 957 du Gouvernement (étend le champ d'application du dispositif de « ticket-service » aux « résidences » des particuliers) (p. 3533) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (étend le champ d'application du dispositif aux associations à but non lucratif) (p. 3538) ;

– *son* amendement n° 196 (supprime le paragraphe III de l'article prévoyant une étude sur les actions susceptibles de favoriser le développement de l'emploi dans les services marchands) : adopté (p. 3542).

Article 6 *(extension et relèvement de la provision d'impôt pour création d'entreprise au titre de l'essaimage) :*

– *son* amendement n° 197 soutenu par M. Ernest Moutoussamy (de suppression) : rejeté (p. 3557) ;

– *son* amendement n° 198 corrigé soutenu par M. Ernest Moutoussamy (supprime le paragraphe A de l'article qui étend le champ d'application de la provision d'impôt) : rejeté (p. 3557).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *son* amendement n° 199 soutenu par Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3558) : rejeté (p. 3559) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1011 du Gouvernement (permet l'adhésion à un groupement d'employeurs des entreprises qui comptent entre deux cents et trois cents salariés) (p. 3560).

Avant l'article 9 :

– *son* amendement n° 200 (dispose que « toute discrimination à l'encontre des femmes en matière d'embauche, de salaire, de promotion et de formation continue est interdite ») : rejeté (p. 3561) ;

– *son* amendement n° 201 soutenu par Mme Janine Jambu (impose à toute embauche d'un jeune de 16 à 25 ans de prendre la forme d'un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage ; prévoit une priorité d'embauche dans l'entreprise à l'issue d'une période d'apprentissage ; impose la conclusion d'un contrat à durée indéterminée en cas d'embauche à l'issue d'une période d'apprentissage) (p. 3561) : rejeté (p. 3562) ;

– *son* amendement n° 202 soutenu par M. François Asensi (prévoit la réintégration dans son ancienne entreprise, dans le même emploi ou un emploi équivalent, du salarié ayant achevé sa période de service national) : rejeté (p. 3562) ;

– *soutient* l'amendement n° 411 corrigé de Mme Janine Jambu (dispose que tout travail effectué entre 22 heures et 5 heures est considéré comme travail de nuit et donne droit à des compensations) (p. 3563) : rejeté (p. 3564) ;

– *son* amendement n° 412 corrigé soutenu par Mme Janine Jambu (prévoit que le repos des femmes assujetties au travail de nuit doit avoir une durée de 15 heures consécutives au minimum) : rejeté (p. 3564) ;

– *son* amendement n° 414 corrigé (interdit le travail de nuit des femmes enceintes) : rejeté (p. 3564) ;

– *soutient* l'amendement n° 417 corrigé de M. Maxime Gremetz (prévoit que le refus d'une salariée d'effectuer un travail de nuit ne peut constituer une faute ou un motif de licenciement) : rejeté (p. 3565) ;

– *son* amendement n° 418 corrigé soutenu par Mme Janine Jambu (prévoit qu'une convention ou un accord collectif étendu peut déroger seulement dans un sens plus favorable aux salariés aux dispositions relatives à l'aménagement et à la répartition des horaires de travail) : rejeté (p. 3565) ;

– *soutient* l'amendement n° 421 corrigé de Mme Janine Jambu (permet à l'inspecteur du travail de saisir en référé le président du tribunal de grande instance pour ordonner les mesures en vue de prévenir ou faire cesser, dans les établissements de commerce, les manquements aux règles relatives au repos hebdomadaire) : rejeté (p. 3566) ;

– *son* amendement n° 422 corrigé (permet au juge d'ordonner la fermeture temporaire des établissements de commetce en cas de condamnation pour infraction aux règles relatives au repos hebdmadaire) : rejeté (p. 3566).

Article 10 *(institution du stage d'insertion et de formation à l'emploi) :*

– *son* amendement n° 204 soutenu par M. François Asensi (de suppression) : rejeté (p. 3567) ;

– *son* amendement n° 205 soutenu par M. François Asensi (supprime le paragraphe I de l'article qui dénomme « stages d'accès à l'entreprise » les stages d'adaptation à l'emploi lorsqu'ils s'adressent à des demandeurs d'emploi) : rejeté (p. 3567) ;

– *son* amendement n° 206 soutenu par M. François Asensi (supprime le paragraphe II de l'article qui institue les stages d'insertion et de formation à l'emploi – S.I.F.E.) : rejeté (p. 3567).

Article 11 *(modification du régime des contrats de retour à l'emploi – C.R.E.) :*

– *son* amendement n° 207 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 3568) : rejeté (p. 3569) ;

– *son* amendement n° 208 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime le paragraphe II de l'article qui porte à vingt-quatre mois la durée maximum des C.R.E. à durée déterminée) : rejeté (p. 3569) ;

– *son* amendement n° 209 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime le paragraphe III de l'article qui augmente les durées d'exonération de cotisations sociales pour les C.R.E.) (p. 3569) : rejeté (p. 3570).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *son* amendement n° 210 soutenu par Mme Janine Jambu (supprime le paragraphe I de l'article qui définit les catégories de bénéficiaires des contrats emploi-solidarité ; supprime les contrats locaux d'orientation ; rédactionnel pour le surplus) : rejeté (p. 3573).

Article 13 *(incitation au développement des « emplois consolidés ») :*

– *son* amendement n° 211 soutenu par Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3580) ;

– *son* amendement n° 212 soutenu par Mme Janine Jambu (supprime le paragraphe I de l'article qui subordonne le troisième renouvellement d'un C.E.S. à l'impossibilité de conclure un contrat « emploi consolidé ») : rejeté (p. 3580) ;

– *son* amendement n° 213 soutenu par Mme Janine Jambu (supprime le paragraphe II de l'article qui étend le champ des exonérations prévues en faveur des « emplois consolidés » et prévoit une possibilité de prise en charge par l'Etat des frais de formation professionnelle pour les titulaires de ces emplois) : rejeté (p. 3581) ;

– *son* amendement n° 955 soutenu par Mme Janine Jambu (supprime le paragraphe III de l'article qui prévoit que les bénéficiaires d'un contrat « emploi consolidé » ne sont pas pris en compte pour calculer l'effectif du personnel retenu pour l'application des dispositions se référant à une condition d'effectif minimum, sauf en matière de tarification d'accidents du travail) : rejeté (p. 3581).

Article 15 *(institution d'une aide de l'Etat en vue de soutenir les actions conduites par les collectivités locales en matière d'insertion professionnelle des jeunes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 487 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3589).

Après l'article 15 :

– *défavorable* à l'amendement n° 15 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (dispense l'employeur de verser la « contribution Delalande » en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail et en cas de refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) (p. 3590) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1015 de M. Jean-Pierre Delalande (dispense du même versement en cas de démission trouvant son origine dans le départ en retraite du conjoint) à l'amendement n° 15 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (p. 3590) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1016 de M. Jean-Pierre Delalande (supprime l'exonération dans le cas du refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) à l'amendement n° 15 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (p. 3590).

Avant l'article 16 :

– *son* amendement n° 214 (prévoit l'avis préalable du comité d'entreprise, ou à défaut des délégués du personnel, sur les décisions relatives à l'emploi, à l'investissement, à la recherche, à la production et aux conditions de la production) (p. 3592) : rejeté (p. 3593) ;

– *son* amendement n° 215 soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (organise une procédure de proposition des salariés dans les domaines relatifs à l'emploi, l'investissement, la recherche, la production et les conditions de la production) : rejeté (p. 3593) ;

– *son* amendement n° 216 (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise et des organisations syndicales représentatives sur le montant des exonérations sociales et fiscales accordées à l'entreprise et sur « l'usage qui en est fait par l'employeur ») : rejeté (p. 3593) ;

– *son* amendement n° 217 soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (prévoit l'information du comité d'entreprise et des organisations syndicales représentatives sur les retards de versement des cotisations sociales par l'employeur ; prévoit qu'un représentant du comité d'entreprise « assiste aux négociations relatives aux modalités de règlement de la dette susceptibles d'intervenir entre l'employeur et la caisse ») (p. 3593) : rejeté (p. 3594) ;

– *son* amendement n° 218 (prévoit la suspension des aides accordées à une entreprise qui ne sont pas utilisées « pour la création d'emplois stables, pour l'investissement productif ou, plus généralement, pour l'usage ayant justifié leur attribution ») : rejeté (p. 3594) ;

– *son* amendement n° 219 (prévoit une négociation entre l'employeur, le comité d'entreprise et l'organisme qui attribue une aide à la restructuration ou l'introduction de nouvelles technologies) (p. 3594) : rejeté (p. 3595) ;

– *son* amendement n° 220 (fixe la composition des conseils d'administration des entreprises publiques) : rejeté (p. 3595) ;

– *son* amendement n° 221 soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (limite l'obligation de discrétion des membres des conseils d'administration des entreprises publiques « aux questions ayant trait aux procédés de fabrication et si trois cinquièmes des membres du conseil en décident ainsi ») : rejeté (p. 3595) ;

– *son* amendement n° 222 (prévoit qu'en cas d'échec de négociations salariales ou professionnelles dans une entreprise publique, « la décision relève de la compétence du conseil d'administration ») : rejeté (p. 3595) ;

– *son* amendement n° 223 (prévoit que les décisions en matière d'emploi, d'investissement, de recherche, de production sont de la compétence du conseil d'administration des entreprises publiques ; prévoit l'avis conforme des salariés en cas de partage des voix au sein du conseil d'administration si un cinquième des membres le demande) (p. 3595) : rejeté (p. 3596) ;

– *son* amendement n° 224 (prévoit l'information du comité d'entreprise, ou à défaut des délégués du personnel, sur les candidatures à un emploi et les embauches, prévoit la saisine du juge en cas de pratique discriminatoire à l'embauche) : rejeté (p. 3596) ;

– *son* amendement n° 225 (inclut tous les salariés de l'entreprise, quel que soit leur statut, pour déterminer l'effectif retenu pour la mise en place des institutions représentatives du personnel) : rejeté (p. 3596) ;

– *son* amendement n° 226 (dispose que « le droit d'expression des salariés sur les conditions de travail et de production s'exerce, sur le lieu et pendant le temps de travail, en dehors de toute intervention, sous une forme directe ou indirecte, de l'employeur ») : rejeté (p. 3596) ;

– *son* amendement n° 227 soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (prévoit la « pleine et entière liberté de gestion » de ses fonds par le comité d'entreprise) (p. 3596) : rejeté (p. 3597) ;

– *son* amendement n° 228 (dispose que « le comité d'entreprise bénéficie d'une présomption de bon usage des moyens matériels ainsi que des locaux mis à sa disposition » et qu'il « peut inviter toute personne de son choix extérieure à l'entreprise dans ses locaux auxquels l'employeur doit garantir l'accès ») : rejeté (p. 3597) ;

– *son* amendement n° 229 soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (limite l'obligation de discrétion des membres du comité d'entreprise aux procédés de fabrication si « le comité en décide ainsi par un vote à la majorité des présents ») : rejeté (p. 3597) ;

– *son* amendement n° 232 soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (dispose que « toute constitution d'une section syndicale d'entreprise emporte la possibilité de désigner un délégué syndical investi de la protection légale contre le licenciement ») : rejeté (p. 3597).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *défavorable* (p. 3601) ;

– *son* amendement n° 233 soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (de suppression) (p. 3609) : rejeté au scrutin public (p. 3611) ;

– *son* amendement n° 234 (supprime le paragraphe I de l'article qui met les dispositions relatives au renouvellement du mandat des délégués du personnel en cohérence avec l'article 17 du projet de loi qui allonge la durée de ce mandat) : rejeté (p. 3611) ;

– *favorable* à l'amendement n° 490 de M. Michel Berson (fixe au début du dernier mandat de délégué du personnel le point de départ de la période de référence retenue pour apprécier la condition d'effectifs pour la mise en place des délégués du personnel) (p. 3612) ;

– *son* amendement n° 235 (supprime le paragraphe II de l'article qui module, en fonction de la taille de l'entreprise, le nombre maximum d'heures de délégation dont bénéficient mensuellement les délégués du personnel) (p. 3612) : rejeté au scrutin public (p. 3614).

Article 17 *(allongement de la durée du mandat des délégués du personnel) :*

– *son* amendement n° 236 soutenu par M. Michel Grandpierre (de suppression) : rejeté (p. 3614).

Article 18 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 237 (de suppression) : rejeté (p. 3614) ;

– *son* amendement n° 238 (supprime le paragraphe I de l'article qui harmonise l'obligation d'informer le personnel de l'élection des délégués du personnel avec l'article 17 du projet qui allonge la durée de leur mandat) : rejeté (p. 3615) ;

– *son* amendement n° 239 (supprime le paragraphe II de l'article qui harmonise les dispositions relatives aux pouvoirs de l'inspecteur du travail en cas de carence du chef d'entreprise à mettre en place les délégués du personnel avec l'article 17 du projet qui allonge la durée de leur mandat) : rejeté (p. 3615).

Article 19 *(élection simultanée des délégués du personnel et du comité d'entreprise : art. L. 423-19 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 240 soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3615).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* (p. 3616) ;

– *son* amendement n° 241 (de suppression) (p. 3616) : rejeté au scrutin public (p. 3617) ;

– *son* amendement n° 242 (supprime l'alinéa 2 de l'article) : rejeté (p. 3617) ;

– *favorable* à l'amendement n° 497 de M. Michel Berson (supprime le plafonnement à 20 heures par mois du temps de délégation pour l'exercice des attributions dévolues aux délégués du personnel et au comité d'entreprise) (p. 3621).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* (p. 3622) ;

– *son* amendement n° 243 soutenu par M. Paul Mercieca (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3624) ;

– *son* amendement n° 555 corrigé soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (inclut dans le rapport unique l'information sur les actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés) : adopté (p. 3627).

Article 22 *(réunions du comité d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 245 soutenu par M. Michel Grandpierre (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3628).

Avant l'article 24 :

– *son* amendement n° 246 soutenu par M. Michel Grandpierre (prévoit que le travail à temps partiel résulte du libre choix du salarié ; garantit au salarié à temps partiel le droit de retrouver un emploi à temps complet) : rejeté (p. 3647) ;

– *son* amendement n° 253 soutenu par M. Michel Grandpierre (prévoit que le refus par le salarié d'une modification substantielle de son contrat de travail n'est pas constitutif d'une démission et ne motive pas un licenciement) : rejeté (p. 3648).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *son* amendement n° 257 (de suppression) (p. 3657) : rejeté (p. 3658) ;

– *son* amendement n° 258 soutenu par M. Michel Grandpierre (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit d'organiser une négociation collective liant la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année et la réduction de la durée du travail) : rejeté (p. 3658) ;

– *son* amendement n° 261 soutenu par M. Michel Grandpierre (supprime le paragraphe II de l'article qui prévoit la possibilité de contreparties en termes d'« emploi » aux décisions d'annualisation de la durée du travail) : rejeté (p. 3665) ;

– *son* amendement n° 262 soutenu par M. Michel Grandpierre (supprime le paragraphe III de l'article qui étend aux salariés agricoles et assimilés le champ d'application de l'article) : rejeté (p. 3666).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *son* amendement n° 263 (de suppression) : rejeté (p. 3695) ;

– *son* amendement n° 264 soutenu par M. Ernest Moutoussamy (supprime le paragraphe I de l'article qui aménage le régime du « repos compensateur de remplacement ») (p. 3695) : rejeté (p. 3696) ;

– *son* amendement n° 265 soutenu par M. Maxime Gremetz (supprime le paragraphe II de l'article qui étend le champ d'application de ce dernier aux salariés agricoles) : rejeté (p. 3697).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 268 soutenu par M. Paul Mercieca (de suppression) (p. 3701) : rejeté (p. 3702) ;

– *son* amendement n° 269 soutenu par M. Maxime Gremetz (supprime le paragraphe II de l'article qui modifie le contenu et les conditions d'exécution du contrat de travail à temps partiel compte tenu de l'institution du travail à temps partiel annualisé) (p. 3702) : rejeté (p. 3703) ;

– *son* amendement n° 270 corrigé soutenu par M. Jean-Claude Lefort (supprime la possibilité d'adapter par convention ou accord collectif étendu le délai minimum pour prévenir le salarié des périodes travaillées au cours de l'année et de la répartition des heures de travail au cours de ces périodes) : rejeté (p. 3703) ;

– *son* amendement n° 271 soutenu par M. Maxime Gremetz (supprime le *d* du paragraphe II qui prévoit, en cas de travail à temps partiel annualisé, un plafonnement des heures complémentaires et supplémentaires) : rejeté (p. 3705) ;

– *son* amendement n° 272 soutenu par M. Paul Mercieca (supprime le paragraphe VI de l'article qui élargit le champ d'application de l'abattement de cotisations sociales pour le travail à temps partiel) : rejeté (p. 3706) ;

– *son* amendement n° 273 soutenu par M. Paul Mercieca (supprime le 1° du paragraphe VI qui fait bénéficier de l'abattement de cotisations sociales les transformations d'emploi à plein temps en emploi à temps partiel pour éviter les licenciements collectifs pour motif économique) : rejeté (p. 3706) ;

– *son* amendement n° 274 soutenu par M. Maxime Gremetz (supprime le 2° du paragraphe VI qui modifie la durée hebdomadaire du travail prévue au contrat de travail à temps partiel ouvrant droit à l'abattement de cotisations sociales) (p. 3706) : rejeté (p. 3707) ;

– *son* amendement n° 275 (supprime le 3° du paragraphe VI qui fait bénéficier le travail à temps partiel annualisé de l'abattement de cotisations sociales) : rejeté (p. 3707).

Après l'article 28 :

– *son* amendement n° 559 soutenu par M. Ernest Moutoussamy (dispose que l'incorporation au service national actif, le rappel au service national, l'exécution de périodes militaires obligatoires ou au titre de la préparation militaire ou de la formation des réservistes ne constituent pas une rupture du contrat de travail ; prévoit la conclusion d'un contrat à durée déterminée en cas de remplacement du salarié en cause) : rejeté (p. 3709) ;

– *son* amendement n° 560 (prévoit la notification à l'employeur des obligations militaires du salarié) : rejeté (p. 3710) ;

– *son* amendement n° 561 (prévoit la réintégration dans leur entreprise des salariés devenus inaptes au service national) : rejeté (p. 3710) ;

– *son* amendement n° 562 (prévoit que la réintégration du salarié devenu inapte au service national constitue un motif de rupture du contrat à durée déterminée de son remplaçant) : rejeté (p. 3710) ;

– *son* amendement n° 563 prévoit l'indemnisation du salarié licencié en raison de la réintégration d'un salarié inapte au service national) : rejeté (p. 3710) ;

– *son* amendement n° 564 (prévoit que le refus de reprendre son emploi de la part du salarié dégagé de ses obligations militaires justifie la rupture de son contrat de travail) : rejeté (p. 3710) ;

– *son* amendement n° 565 (prévoit l'indemnisation du non-respect des règles relatives à la protection du salarié soumis à des obligations militaires) : rejeté (p. 3710) ;

– *son* amendement n° 566 (prévoit la nullité des stipulations contraires aux règles protégeant le salarié soumis à des obligations militaires) (p. 3710) : rejeté (p. 3711).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 276 (de suppression) (p. 3714) : rejeté (p. 3715) ;

– *son* amendement n° 277 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (supprime le paragraphe I de l'article qui permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des commerces dans les communes touristiques ou thermales et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle) : rejeté (p. 3715) ;

– *son* amendement n° 278 soutenu par M. Maxime Gremetz (supprime le paragraphe II de l'article relatif à la procédure d'introduction du travail en continu pour raisons économiques) : rejeté (p. 3721).

Article 30 *(indemnisation du temps réduit de longue durée) :*

– *son* amendement n° 280 soutenu par M. Maxime Gremetz (de suppression) : rejeté (p. 3729).

Avant l'article 31 :

– *son* amendement n° 715 (impose aux conventions collectives de prévoir que dans un délai de trois ans 10 p. 100 du temps de travail sera consacré à la formation) : rejeté (p. 3730).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *défavorable* (p. 3731) ;

Formation professionnelle : apprentissage : développement (p. 3731, 3732).

Lois :

– loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre Ier du livre Ier du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 3732) ;

– loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (p. 3732) ;

– projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3732).

– *son* amendement n° 281 (de suppression) (p. 3735) : rejeté (p. 3737) ;

– *son* amendement n° 282 (supprime le deuxième alinéa *b* – de coordination – du paragraphe A de l'article) (p. 3737) : rejeté (p. 3738) ;

– *son* amendement n° 283 soutenu par M. Maxime Gremetz (supprime le paragraphe B de l'article qui prévoit : 1° la compétence immédiate de la région pour organiser des actions prioritaires de formation professionnelle destinées aux jeunes de moins de vingt-six ans ; 2° cette même compétence pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de vingt-six ans à l'issue d'une période de cinq ans ; 3° au terme de la même période les pouvoirs de la région en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) : rejeté (p. 3738) ;

– *son* amendement n° 284 (supprime la compétence reconnue à la région, à l'issue d'une période de cinq ans, pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de vingt-six ans et pour l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) : rejeté (p. 3739).

Article 33 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 285 (de suppression) (p. 3751, 3752) : rejeté (p. 3752).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 286 (de suppression) (p. 3755) : rejeté (p. 3756) ;

– *son* amendement n° 287 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes est subordonné à l'accord du préfet de région et des autorités académiques) : rejeté (p. 3768) ;

– *son* amendement n° 288 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit l'approbation par le conseil régional des conventions annuelles d'application du plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : rejeté (p. 3768).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 289 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 3773) : rejeté (p. 3774) ;

– *son* amendement n° 466 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime la définition des filières de formation qui assurent la mission de formation professionnelle avant la sortie du sytème éducatif) : rejeté (p. 3776) ;

– *son* amendement n° 290 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime la référence aux formations spécifiques inscrites dans les plans régionaux de formation dans la définition des filières de formation professionnelle avant la sortie du système éducatif) (p. 3776) : rejeté (p. 3777).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *son* amendement n° 291 soutenu par M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 3778) : rejeté (p. 3779).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *son* amendement n° 292 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) : rejeté (p. 3780) ;

– *son* amendement n° 293 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime l'obligation d'informer les élèves sur les dispositifs de formation en alternance et l'apprentissage) : rejeté (p. 3780).

– *son* amendement n° 295 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime le paragraphe II de l'article qui abroge l'article 3 de la loi d'orientation sur l'enseignement technologique du 16 juillet 1971 relatif à la documentation sur les voies d'enseignement et les professions) (p. 3782) : rejeté (p. 3783).

Avant l'article 38 :

– *son* amendement n° 298 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (définit l'apprentissage comme une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle complète sanctionnée par un diplôme technologique de niveau V ou V *bis* ayant valeur nationale et délivré par l'éducation nationale) (p. 3784) : rejeté (p. 3785) ;

– *son* amendement n° 296 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité d'obtenir par l'apprentissage des titres homologués de l'enseignement technologique) : rejeté (p. 3785) ;

– *son* amendement n° 297 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité d'adapter la durée du contrat d'apprentissage en fonction du niveau initial de compétence de l'apprenti) (p. 3785) : rejeté (p. 3786) ;

– *son* amendement n° 299 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (définit la mission des centres de formation d'apprentis et prévoit que le temps passé par l'apprenti au centre de formation représente au minimum 50 p. 100 du temps consacré à l'ensemble des activités exercées au titre du contrat d'apprentissage) : rejeté (p. 3786).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *son* amendement n° 300 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 3787) : rejeté (p. 3788).

Après l'article 38 :

– *son* amendement n° 304 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit que la durée du contrat d'apprentissage est toujours égale à celle du cyle de formation qui fait l'objet du contrat) (p. 3789) : rejeté (p. 3790) ;

– *son* amendement n° 567 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit la suspension du contrat d'apprentissage si l'apprenti est appelé au service national et la « poursuite du contrat d'apprentissage » si le maître d'apprentissage est appelé au service national) : rejeté (p. 3790) ;

– *son* amendement n° 301 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité pour une entreprise habilitée d'assurer en son sein une partie des formations technologiques et pratiques normalement dispensées par le centre de formation d'apprentis) : rejeté (p. 3790) ;

– *son* amendement n° 302 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité pour un centre de formation d'apprentis de conclure une convention avec un établissement habilité à délivrer un titre d'ingénieur diplômé en vue de faire assurer par cet établissement tout ou partie des enseignements normalement dispensés par le centre de formation d'apprentis) : rejeté (p. 3791) ;

– *son* amendement n° 428 soutenu par M. Patrick Braouezec (prévoit que le conseil de perfectionnement des centres de formation d'apprentis comprend des représentants des organisations syndicales représentatives des entreprises et des apprentis) (p. 3791) : rejeté (p. 3792) ;

– *son* amendement n° 303 soutenu par M. Patrick Braouezec (prévoit que la durée minimum de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis est égale à 500 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat d'apprentissage) : rejeté (p. 3792).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 305 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) (p. 3799) : rejeté (p. 3800) ;

– *soutient* l'amendement n° 433 corrigé de M. Maxime Gremetz (remplace le régime de déclaration d'engagement d'apprentis par un régime d'agrément préalable de l'entreprise) : rejeté (p. 3800) ;

– *soutient* l'amendement n° 440 de M. Maxime Gremetz (prévoit l'agrément des maîtres d'apprentissage après avis du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) : rejeté (p. 3800) ;

– *son* amendement n° 434 soutenu par M. Louis Pierna (fixe la composition du dossier de demande d'agrément d'une entreprise) (p. 3800) : rejeté (p. 3801) ;

– *soutient* l'amendement n° 437 de Mme Janine Jambu (prévoit que les représentants du personnel ou l'inspecteur du travail peuvent demander au préfet de s'opposer à l'engagement d'apprentis dans une entreprise) : rejeté (p. 3802) ;

– *soutient* l'amendement n° 436 de Mme Janine Jambu (prévoit que, en cas d'opposition du préfet à l'engagement d'apprentis par une entreprise, cette dernière rembourse toutes les exonérations et déductions de charges liées aux contrats d'apprentissage conclus dans les trois années précédentes) : rejeté (p. 3802) ;

– *son* amendement n° 439 soutenu par M. Louis Pierna (rédactionnel) : rejeté (p. 3802).

Rappel au règlement : regrette le rejet sans explications suffisantes des amendements de son groupe garantissant les droits des apprentis et demande une suspension de séance pour étudier les amendements déposés après l'article 39 (p. 3803).

Après l'article 39 :

– *soutient* l'amendement n° 447 de M. Maxime Gremetz (supprime les dérogations à l'interdiction d'employer des apprentis à un travail effectif qui excède huit heures par jour ou la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 3803) : rejeté (p. 3804) ;

– *soutient* l'amendement n° 449 de M. Maxime Gremetz (crée un conseil des délégués des apprentis dans chaque centre de formation d'apprentis) : rejeté (p. 3804) ;

– *soutient* l'amendement n° 442 de M. Maxime Gremetz (prévoit de définir la progression annuelle des travaux effectués par l'apprenti en accord avec les délégués syndicaux des entreprises inscrivant des apprentis dans le centre de formation) : rejeté (p. 3804) ;

– *soutient* l'amendement n° 443 de M. Maxime Gremetz (prévoit d'associer les représentants des enseignants du centre de formation, les délégués syndicaux, les délégués du personnel, les délégués des apprentis et un représentant du comité d'entreprise aux activités visant à coordonner la formation dispensée par le centre et celle reçue en entreprise) (p. 3804) : rejeté (p. 3805) ;

– *soutient* l'amendement n° 441 de M. Maxime Gremetz (fixe le salaire minimum de l'apprenti à la moitié de la rémunération conventionnelle de la catégorie correspondant au diplôme préparé sans que ce minimum puisse être inférieur à la moitié du S.M.I.C. et augmente le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3805) : rejeté (p. 3806) ;

– *son* amendement n° 451 (supprime l'exonération de charges sociales, fiscales ou parafiscales dont bénéficie la part du salaire versé aux apprentis admise en exonération de la taxe d'apprentissage) (p. 3806) : rejeté (p. 3807) ;

– *son* amendement n° 450 (supprime l'imputation des dépenses exposées par les entreprises pour la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur le montant de la taxe d'apprentissage ou de la participation au développement de la formation professionnelle continue) : rejeté (p. 3807) ;

– *son* amendement n° 452 (supprime l'exonération de cotisations sociales au titre des salaires versés aux apprentis dans les petites entreprises) : rejeté (p. 3807) ;

– *son* amendement n° 453 corrigé (prévoit que le comité d'entreprise ou d'établissement, ou, à défaut, les délégués du personnel, sont obligatoirement consultés sur le nombre et les perspectives d'emploi des apprentis dans l'entreprise) (p. 3807) : rejeté (p. 3808).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *défavorable* (p. 3811) ;

– *son* amendement n° 306 (de suppression) (p. 3811) : rejeté (p. 3812) ;

– *soutient* l'amendement n° 455 de Mme Janine Jambu (supprime le paragraphe I de l'article qui supprime les contrats d'adaptation et d'orientation, à compter du 1er juillet 1994) (p. 3812) : rejeté (p. 3813) ;

– *favorable* à l'amendement n° 533 de M. Michel Berson (fixe à 15 p. 100 de la durée du contrat d'insertion la durée minimum du temps de formation) (p. 3816) ;

– *soutient* l'amendement n° 457 de Mme Janine Jambu (prévoit que le contrat d'insertion est obligatoirement accompagné d'un temps de formation au moins égal à la moitié de la durée totale du contrat) : rejeté (p. 3815) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1024 du Gouvernement (étend le bénéfice du contrat d'insertion aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ; prévoit que l'obligation de formation peut, dans ce cas, consister en la réalisation d'un « projet professionnel ») (p. 3819).

– *son* amendement n° 458 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que le taux de la rémunération des bénéficiaires d'un contrat d'insertion varie en fonction de leur âge) : rejeté (p. 3823) ;

– *son* amendement n° 460 (supprime l'imputation des avantages en nature sur la rémunération du bénéficiaire d'un contrat d'insertion) : rejeté (p. 3823) ;

– *son* amendement n° 459 (prévoit que le contrat d'insertion peut être rompu avant l'échéance à l'initiative du salarié lorsque la rupture a pour objet de permettre de suivre une formation qualifiante) (p. 3823) : rejeté (p. 3824) ;

– *son* amendement n° 307 (supprime l'exonération de cotisations sociales pour embauche d'un jeune par contrat d'insertion) : rejeté (p. 3824).

Article 41 *(négociations sur le recours aux contrats d'insertion en alternance) :*

– *son* amendement n° 308 (de suppression) (p. 3833) : rejeté (p. 3834) ;

– *son* amendement n° 461 (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit une négociation annuelle entre les partenaires sociaux liés par une convention de branche ou, à défaut, un accord professionnel sur les modalités de recours aux contrats d'insertion en alternance et aux contrats d'apprentissage) : rejeté (p. 3834) ;

– *son* amendement n° 462 soutenu par M. Louis Pierna (exclut du champ de la négociation annuelle les possibilités de recourir à des salariés sur le point de cesser leur activité pour exercer le tutorat) : rejeté (p. 3834) ;

– *son* amendement n° 463 (supprime le paragraphe II de l'article qui prévoit que les partenaires sociaux négocieront une extension du recours aux contrats d'insertion en alternance au profit des demandeurs d'emploi) : rejeté (p. 3834).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *défavorable* (p. 3836) ;

Après l'article 42 :

– *son* amendement n° 578 soutenu par M. Louis Pierna (dispose que « la France prendra toutes dispositions nécessaires afin que dans les conventions européennes et internationales le travail des enfants de moins de seize ans soit interdit ») (p. 3840) : rejeté (p. 3841).

Article 43 *(congé d'enseignement et de recherche) :*

– *son* amendement n° 309 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) : rejeté (p. 3842) ;

– *son* amendement n° 579 (supprime le A de l'article qui ramène de deux ans à un an la durée d'ancienneté dans l'entreprise pour ouvrir droit au congé d'enseignement et étend son champ d'application aux enseignements dispensés quel que soit l'organisme de formation public ou privé) : rejeté (p. 3842) ;

– *son* amendement n° 580 (fixe à deux ans la durée d'ancienneté dans l'entreprise pour ouvrir droit au congé d'enseignement) (p. 3842) : rejeté (p. 3843) ;

– *son* amendement n° 581 (limite le champ d'application du congé d'enseignement aux enseignements dispensés dans un établissement public ou privé sous contrat, ou au titre d'un stage agréé ou conventionné par l'Etat ou les régions) : rejeté (p. 3843) ;

– *son* amendement n° 582 (supprime le B de l'article qui, dans les établissements de 200 salariés et plus, porte à 2 p. 100 de l'ensemble des salariés le nombre de ces derniers simultanément absents pour congé d'enseignement permettant de refuser un tel congé) : rejeté (p. 3843) ;

– *son* amendement n° 583 (supprime le deuxième alinéa du C de l'article qui, dans les établissements de moins de 200 salariés, porte à 2 p. 100 des heures de travail le nombre de ces dernières utilisées pour congé d'enseignement permettant de refuser un tel congé) : rejeté (p. 3843) ;

– *son* amendement n° 584 soutenu par M. Louis Pierna (supprime les quatre derniers alinéas du C de l'article qui renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions d'application de l'article L. 931-28 du code du travail sur le congé d'enseignement) : rejeté (p. 3843) ;

– *son* amendement n° 585 soutenu par M. Louis Pierna (supprime la possibilité de dispositions conventionnelles plus favorables propres au seul personnel d'encadrement) : rejeté (p. 3843) ;

– *son* amendement n° 586 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit qu'un accord conventionnel peut permettre la prise en charge au titre de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue de tout ou partie de la rémunération et des cotisations sociales dues pour les salariés en congé de recherche) (p. 3843) : rejeté (p. 3844).

Article 44 *(interdiction des transferts volontaires entre organismes de mutualisation agréés) :*

– *défavorable* (p. 3845).

– *son* amendement n° 587 (affecte au fonds régional de l'apprentissage et de la formation les montants perçus au titre de la participation de l'entreprise au financement de la formation professionnelle continue) (p. 3845) : rejeté (p. 3846) ;

Après l'article 44 :

– *son* amendement n° 711 soutenu par M. Rémy Auchedé (porte à 1,7 p. 100 au 1er janvier 1994 et à 2 p. 100 au 1er janvier 1995 le pourcentage minimum de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) : rejeté (p. 3847) ;

– *son* amendement n° 714 soutenu par M. Louis Pierna (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,8 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, pour les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. dans les entreprises de plus de dix salariés) : rejeté (p. 3847).

Article 45 *(crédit d'impôt formation) :*

– *son* amendement n° 310 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) : rejeté (p. 3848) ;

– *son* amendement n° 588 soutenu par M. Rémy Auchedé (supprime le crédit d'impôt pour dépenses de formation et d'apprentissage) : rejeté (p. 3848).

Après l'article 45 :

– *son* amendement n° 713 soutenu par M. Louis Pierna (soumet le bénéfice du crédit d'impôt pour apprentissage à la condition que l'entreprise s'engage à conclure avec l'apprenti un contrat de travail à durée indéterminée) : rejeté (p. 3850).

Article 46 *(garantie de la qualité de la formation professionnelle continue) :*

– *son* amendement n° 710 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) : rejeté (p. 3852).

Article 48 *(contrôle de l'emploi des fonds et des financements de la formation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 708 (supprime le dernier alinéa du paragraphe II de l'article qui étend le contrôle de l'Etat à toute activité de l'organisme de formation lorsque des manquements ont été mis en évidence) : rejeté (p. 3856) ;

– *son* amendement nos 709 (de coordination) : devenu sans objet (p. 3856).

Avant l'article 49 :

– *son* amendement n° 568 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit que les usagers des organismes paritaires qui exercent une mission de service public peuvent être accompagnés d'une personne de leur choix afin de faciliter leurs démarches auprès de ces organismes) (p. 3857) : rejeté (p. 3858).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *son* amendement n° 312 (dispose que les conventions qui fixent les conditions de prise en charge de missions déléguées par l'A.N.P.E. ne peuvent avoir pour conséquence d'introduire une tutelle sur les collectivités locales concernées) : devenu sans objet (p. 3862) ;

– *son* amendement n° 313 (précise que « s'accompagne d'un transfert de ressources » le transfert à la région des compétences exercées par l'Etat à l'égard du réseau d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi des jeunes qui a fait l'objet d'un conventionnement pendant la période transitoire de cinq ans à compter de la promulgation de la loi) : devenu sans objet (p. 3862).

Après l'article 49 :

– *son* amendement n° 321 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit une réunion des commissions départementales sur l'emploi et la formation) : rejeté (p. 3863).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 314 soutenu par M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 3869) : rejeté (p. 3870) ;

– *son* amendement n° 315 soutenu par M. Patrick Braouezec (prévoit de consulter les comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi sur les contrats de progrès quinquennaux conclus entre l'Etat, l'A.N.P.E. et l'A.F.P.A.) : rejeté (p. 3870) ;

– *son* amendement n° 316 corrigé (prévoit la renégociation des contrats de progrès entre l'Etat, l'A.N.P.E. ou l'A.F.P.A. pour lesquels un comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi a donné un avis défavorable) (p. 3870) : rejeté (p. 3871) ;

– *son* sous-amendement n° 712 soutenu par M. Rémy Auchedé (exclut le contrôle des demandeurs d'emplois du champ de conventions départementales conclues entre les services déconcentrés de l'Etat, de l'A.N.P.E et les ASSEDIC compétentes afin de coordonner les actions de placement, d'indemnisation et de contrôle des demandeurs d'emplois) à l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (prévoit la signature de ces conventions et crée un conseil d'orientation et de surveillance des initiatives locales de concertation et de coordination) : rejeté (p. 3871) ;

– *son* amendement n° 317 (prévoit que les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi se réunissent au moins deux fois par an) : rejeté (p. 3871) ;

– *son* amendement n° 318 (prévoit que le président du conseil général préside le comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi) : rejeté (p. 3871) ;

– *son* amendement n° 319 (prévoit de consulter les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi sur « les projets de programme de la formation professionnelle ») : rejeté (p. 3872) ;

– *son* amendement n° 320 soutenu par M. Jacques Brunhes (supprime le paragraphe II de l'article qui supprime les commissions départementales de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage) : rejeté (p. 3872).

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 322 soutenu par M. Jacques Brunhes (prévoit l'établissement d'une nouvelle nomenclature des classifications salariales) : rejeté (p. 3882) ;

– *son* amendement n° 323 soutenu par M. Jacques Brunhes (prévoit l'organisation d'un débat annuel sur les statistiques d'infractions au code du travail, d'autorisations de licenciements économiques et de licenciements de représentants du personnel) : rejeté (p. 3882).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 172 soutenu par M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 3883) : rejeté (p. 3884) ;

– *son* amendement n° 173 soutenu par M. Rémy Auchedé (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit l'allégement progressif des cotisations d'allocations familiales) : rejeté (p. 3888).

Explications de vote [5 octobre 1993] :

Emploi : chômage : évolution : aggravation (p. 3918).

Entreprises :

– charges sociales : allègements : contreparties (p. 3918) ;
– coûts salariaux (p. 3918) ;
– licenciements (p. 3917, 3918) ;
– organisation du travail (p. 3919).

Formation professionnelle :

– décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3919) ;
– formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3918).

Politique de l'emploi (p. 3918).

Politique économique (p. 3918).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3919).

Vote contre du groupe communiste (p. 3919).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1993] :

Chômage : indemnisation : Fonds national de l'emploi (F.N.E.) : aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 6080).

Emploi : chômage : situation : évolution : aggravation (p. 6080).

Entreprises :

– charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 6080) ;
– licenciements (p. 6080) ;
– P.M.E.-P.M.I. (p. 6081) ;
– représentants du personnel : négociation annuelle et simplifications (p. 6073).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle : contrat d'insertion professionnelle : création (p. 6080).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : portée (p. 6080, 6081).

Politique économique (p. 6081).

Politique générale (p. 6080, 6081).

S.M.I.C. (p. 6080).

Travail : temps de travail :

– durée : réduction : expérimentation : dispositif (p. 6080) ;
– durée : réduction : trente-deux heures (p. 6080, 6081).

Vote contre du groupe communiste (p. 6081).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 3 *(relèvement de la limite de versement des dons aux organismes sans but lucratif qui fournissent des repas à des personnes en difficulté ou qui contribuent à favoriser leur logement) :*

– *son* amendement n° 308 (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux donc reçus par les associations d'intérêt général mentionnées au 2 de l'article 200 du code général des impôts) : rejeté (p. 4258).

Article 5 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

– *soutient* l'amendement n° 58 de M. Jean Tardito (propose un nouveau barème déclenchant la taxation à partir de 4 300 000 francs et comportant une tranche taxée à 2 p. 100) (p. 4263) : rejeté (p. 4264).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 150 soutenu par M. Louis Pierna (supprime le crédit d'impôt-apprentissage) : rejeté (p. 4376).

Deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 octobre 1993] :

Industrie : Roussel-Uclaf : activités agrovétérinaires : maintien : site de Romainville (p. 4841).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :

– centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5137) ;
– exclusion sociale (p. 5139) ;
– revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution et montant (p. 5137).

Communes : Le Kremlin-Bicêtre : hôpital (p. 5135).

Démographie : natalité (p. 5138).

Départements : Seine-Saint-Denis : « hôtel social 93 » (p. 5137).

Enseignement : médecine scolaire (p. 5138, 5139).

Famille :

– allocations familiales : budgétisation (p. 5138) ;
– prestations familiales (p. 5138).

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5138) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 5138).

Hôpitaux et cliniques :
- excédents de lits (p. 5138) ;
- forfait hospitalier (p. 5138) ;
- hôpitaux généraux : fermetures (p. 5138).

Impôts et taxes :
- impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.) (p. 5137) ;
- revenus financiers : taxation (p. 5139).

Ministère des affaires sociales et de la santé : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5137, 5138).

Parlement : information : nomenclature budgétaire (p. 5137).

Recherche : Institut Pasteur (p. 5138).

Santé publique :
- alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie (p. 5138) ;
- médecine du travail (p. 5138, 5139) ;
- sida : lutte contre (p. 5138) ;
- toxicomanie : lutte contre (p. 5138) ;
- tuberculose (p. 5139).

Secteur public : E.D.F. : « compteurs clé » (p. 5137, 5138).

Questions :

Femmes : contraceptifs : remboursement (p. 5159).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement maternel et primaire : école maternelle (p. 5397).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Risques professionnels : accidents du travail (p. 5547).

– Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 13 de M. Maxime Gremetz (fixe les droits du salarié d'une entreprise d'intérim victime d'un accident du travail et les obligations de cette entreprise à son égard) : rejeté (p. 6481) ;

– *soutient* l'amendement n° 12 de M. Maxime Gremetz (ramène à huit heures la durée quotidienne légale du travail) (p. 6482) : rejeté (p. 6483).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 1 de M. Maxime Gremetz (abroge la loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail) (p. 6483) : rejeté (p. 6484).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

– *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 6534) : rejetée (p. 6538).

Principaux thèmes développés :

Emploi : chômage et exclusion (p. 6534, 6535, 6537).

Hôpitaux et cliniques
- lits : reconversion (p. 6534, 6535) ;
- politique hospitalière (p. 6535, 6537, 6538) ;
- réseaux de soins : création (p. 6537).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 6536).

Médicaments : Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 6535, 6536).

Pharmacie :
- pharmacie hospitalière (p. 6536) ;
- pharmaciens (p. 6536).

Politique générale (p. 6537).

Professions médicales : médecine du travail et médecine scolaire (p. 6537).

Secteur public : privatisations : Rhône-Poulenc (p. 6535).

Sécurité sociale :
- assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6536) ;
- politique générale : évolution (p. 6535 à 6537).

SIDA : lutte contre : dépistage (p. 6534).

Système pénitentiaire : détenus : protection sociale (p. 6537).

Transfusion sanguine : organisation (p. 6536).

Tuberculose : lutte contre (p. 6534, 6537).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *ses observations* (p. 6573) ;
Tuberculose.

– *son* amendement n° 72 (taxe les « bénéfices réalisés dans l'industrie pharmaceutique » à due concurrence du taux nécessaire à compenser les dépenses de vaccination antituberculeuse des services de vaccination) : rejeté (p. 6575) ;

– *son* amendement n° 145 (supprime le paragraphe V de l'article qui impose aux personnes atteintes d'une tuberculose évolutive de se soumettre au dépistage du virus de l'immunodéficience) (p. 6576) : adopté (p. 6577).

Article 2 *(prise en charge sanitaire des détenus par le service public hospitalier : art. L. 711-3 du code de la santé publique) :*

– *ses observations* (p. 6580).

Article 5 *bis* nouveau *(personnels de santé exerçant en milieu pénitentiaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles intervient le reclassement professionnel des personnels infirmiers des établissements pénitentiaires) (p. 6584).

Article 6 *bis* nouveau *(proposition systématique du dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience dans les établissements pénitentiaires) :*

– *son* amendement n° 225 (de suppression) : adopté (p. 6591)

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

– *ses observations* (p. 6592).

Article L. 551-7 du code de la santé publique (accès à la profession de visiteur médical) :

– *son* amendement n° 147 (précise que l'obligation faite aux employeurs des visiteurs médicaux de veiller à l'actualisation de leurs connaissances est remplie au titre de la formation continue) : rejeté (p. 6595) ;

– *son* amendement n° 146 corrigé (rédactionnel) : rejeté (p. 6595).

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *défavorable* (p. 6600) ;

– *son* amendement n° 73 (de suppression) (p. 6600) : rejeté (p. 6601).

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* (p. 6621) ;

– *son* amendement n° 74 (de suppression) (p. 6621) : adoptés (p. 6622).

Après l'article 19 :

– *reprend* l'amendement n° 268 de M. Yves Van Haecke (prévoit que la carte et le schéma d'organisation sanitaire tiennent compte des données géographiques et économiques) : rejeté (p. 6623).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *son* amendement n° 75 (de suppression) : rejeté (p. 6675).

Application de l'article 54, alinéa 3, du Règlement :

– *ses* explications de vote sur l'article 20 : défavorable (p. 6628).

Article 21 *(expérimentations) :*

– *son* amendement n° 76 (de suppression) : rejeté (p. 6629).

Article 21 *bis* nouveau *(regroupements : art. L. 712-11 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 77 (de suppression) : rejeté (p. 6631).

Article 23 *(fonction publique hospitalière) :*

– *son* amendement n° 78 : non soutenu (p. 6636).

Article 25 *(pharmacies à usage intérieur des syndicats interhospitaliers : art. L. 595-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 79 (de suppression) (p. 6637) : rejeté (p. 6638).

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *ses observations* sur l'amendement n° 20 du Gouvernement (institue l'Etablissement français des greffes, établissement public national chargé de tenir la liste nationale des patients en attente de greffe et d'attribuer des greffons à ces derniers) (p. 6640).

Article 30 *(institution d'un complément d'allocation aux adultes handicapés au profit des handicapés disposant d'un logement indépendant) :*

– *ses observations* (p. 6644) ;

Handicapés : complément forfaitaire pour l'autonomie.

Article 32 *(prorogation du mandat des membres des conseils d'administration des organismes de sécurité sociale) :*

– *défavorable* (p. 6646).

Après l'article 33 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 23 rectifié du Gouvernement (étend l'assiette de la cotisation d'assurance personnelle aux revenus perçus à l'étranger, ou provenant de l'étranger, ou versés par une organisation internationale) (p. 6647).

Article 34 *(validation de dispositions relatives au régime local d'assurance maladie) :*

– *son* amendement n° 81 (donne un caractère obligatoire à la cotisation au régime local d'assurance maladie) (p. 6649) : rejeté (p. 6650) ;

– *son* amendement n° 82 (donne un caractère obligatoire à la cotisation des salariés agricoles au régime local d'assurance maladie) : rejeté (p. 6650).

Article 37 *(modalités de fixation de la contribution patronale au régime de retraite des marins) :*

– *son* amendement n° 84 (de suppression) : rejeté (p. 6657).

Article 38 nouveau *(unification du taux de remises de gestion accordées aux mutuelles étudiantes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 260 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 6657).

Après l'article 38 nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) (p. 6661) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 32 deuxième rectification du Gouvernement (prévoit qu'à compter du 1er juillet 1994, l'assiette des cotisations sociales des artistes auteurs dont les revenus ne sont pas assimilés fiscalement à des traitements et salaires est constituée du montant des revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 20 p. 100 ; fixe le régime applicable à l'organisme unique de gestion du régime des artistes auteurs qui est institué à compter du 1er janvier 1995) (p. 6681).

Explications de vote (p. 6686) :

Hôpitaux et cliniques :

– lits : reconversion ;

– politique hospitalière.

Médicaments : politique du médicament.

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise.

SIDA : lutte contre :

– débat parlementaire ;

– dépistage.

Vote contre du groupe communiste.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1993] :

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 7855).

Hôpitaux et cliniques : politique hospitalière (p. 7855).

Politique générale (p. 7856).

Sécurité sociale :

– assurance maladie : dispense d'avance des frais (p. 7855) ;

– politique générale : évolution (p. 7855, 7856).

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 6 *ter* nouveau *(proposition systématique de dépistage du SIDA) :*

– *défavorable* (p. 7863).

Article 20 *bis* A nouveau *(incitation à la coopération interhospitalière) :*

– *défavorable* (p. 7881).

Article 22 *ter* nouveau *(élaboration de la carte sanitaire : art. L. 712-5 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) (p. 7881).

Article 30 *bis* nouveau *(modification des règles d'attribution de l'allocation compensatrice pour tierce personne) :*

– *défavorable* (p. 7883).

Après l'article 30 *bis* nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Jean-Yves Chamard (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles le service de l'allocation compensatrice est interrompu si son bénéficiaire ne reçoit pas l'aide effective d'une tierce personne) (p. 7884) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit la récupération sur succession du montant de l'allocation compensatrice d'une personne qui n'en bénéficiait pas avant son soixante-dixième anniversaire) (p. 7884) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jean-Yves Chamard (subordonne l'attribution de l'allocation compensatrice à une personne qui n'en bénéficiait pas avant son soixante-dixième anniversaire à la condition qu'elle recoure aux services d'une tierce personne rémunérée) (p. 7884).

Article 31 bis *(limitation de la dispense d'avance de frais pour les dépenses de biologie médicale) :*

– *défavorable* (p. 7885).

Article 38 bis nouveau *(extension aux « régimes spécifiques » des exonérations de cotisations d'allocations familiales) :*

– *défavorable* (p. 7887).

Article 44 *(suppression du monopole de la caisse mutualiste de garantie) :*

– *ses observations* (p. 7895).

Vote des groupes :

Vote contre du groupe communiste (p. 7902).

– Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Fonction publique :

– généralités et égalité d'accès (p. 7453, 7454) ;

– principes directeurs : neutralité, impartialité et obligation de réserve : renforcement (p. 7453).

Hauts fonctionnaires : statut et fonctions : dégradation et effort de revalorisation (p. 7454).

Tour extérieur :

– réforme proposée : objectifs, portée et limitation aux corps de contrôle et d'inspection (p. 7453, 7454) ;

– règles actuelles et politisation des nominations (p. 7453).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 7950).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 et 21 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (propose que les indices représentant les critères sociaux d'attribution de la dotation de solidarité urbaine entrent pour au moins 60 p. 100 dans le calcul de l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune) (p. 7985) : rejeté (p. 7986) ;

– *son* amendement n° 2 corrigé soutenu par M. Michel Grandpierre (propose de déplafonner l'effort fiscal pris en compte dans l'indice synthétique pour les communes à faible potentiel fiscal) : rejeté (p. 7986).

Après l'article 32 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 58 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet chaque année au Parlement un rapport sur l'utilisation des aides accordées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement privés) (p. 8001) ;

Enseignement privé : réforme de la loi Falloux : accroissement des charges locales et de l'inégalité d'accès à l'enseignement.

Explications de vote [21 décembre 1993] :

Collectivités locales : accroissement des charges et réduction des dotations de l'Etat : « asphyxie » financière (p. 8013).

Dotation globale de fonctionnement : montant en 1994 et indexation (p. 8013).

Politique économique et sociale : généralités (p. 8014).

Projet de loi : ambition et moyens : insuffisance (p. 8013).

– Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Vote contre du groupe communiste (p. 8126).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Vote contre du groupe communiste (p. 8127).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Vote contre du groupe communiste (p. 8135).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Vote contre du groupe communiste (p. 8138).

JACQUAT (Denis)

Député de la Moselle

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre titulaire du Comité national des retraités et des personnes âgées [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales : personnes âgées) [8 juin 1993].

Rapporteur du projet de loi quinquennale n° 505 relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [14 septembre 1993].

Membre de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instituer une déduction fiscale au profit des contribuables ayant à charge un ou plusieurs enfants atteints d'adrénoleucodystrophie (n° 142)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **conférer la qualité de ressortissant de l'Office national des anciens combattants aux orphelins de guerre et pupilles de la nation majeurs (n° 203)** [18 mai 1993].

Proposition de loi tendant à l'**abrogation de l'article 5 de la loi n° 91-1406 du 31 décembre 1991** relatif au **régime d'assurance maladie des départements d'Alsace et de Moselle (n° 204)** [18 mai 1993].

Proposition de loi tendant à la **reconnaissance d'un droit à réparation au profit des victimes de guerre bénéficiant du titre de personne transférée en pays ennemi (n° 242)** [1er juin 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre la réinsertion professionnelle dans la vie civile des militaires admis d'office ou sur leur demande à la position statutaire de retraite avant l'âge fixé par la loi pour bénéficier de la pension de vieillesse du régime général de la sécurité sociale (n° 507)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi visant à **améliorer les droits des cotisants lors des contrôles effectués par les unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (n° 533)** [16 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi quinquennale (n° 505) relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 547)** [23 septembre 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome V : **Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales : personnes âgées (n° 581)** [7 octobre 1993].

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'**emploi dans les régions frontalières** au regard de la construction européenne **(n° 607)** [19 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi quinquennale (n° 505) relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 708)** [15 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une réduction fiscale au profit des contribuables mettant à la disposition d'une association un local de leur habitation principale (n° 799)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Contrats emploi-solidarité** : financement ; collectif budgétaire : perspectives [5 mai 1993] (p. 295).

INTERVENTIONS

Communication du Gouvernement :

– **lutte contre le sida** [25 mai 1993] :

Principaux thèmes développés :

Hôpitaux : humanisation, maintien à domicile et appartements thérapeutiques (p. 616).

Recherche médicale (p. 616).

SIDA :

– dépistage (p. 616) ;
– transfusés : fonds d'indemnisation (p. 616).

– **Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).**

Première lecture :

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 41 soutenu par M. Francisque Perrut (exclut de l'application des règles de cumul avec les allocations de chômage les pensions militaires de retraite servies avant l'âge auquel l'allocataire peut bénéficier d'une pension de vieillesse au taux plein : interdit d'assimiler à des avantages de vieillesse les pensions et rentes d'invalidité concédées en application du code des pensions civiles et militaires de retraite avant l'âge requis pour bénéficier de la pension de vieillesse du régime général au taux plein) : rejeté (p. 1971).

– **Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 et 7 juillet 1993] :

Son interruption (p. 2970) et *ses explications de vote* sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2983).

Son intervention (p. 2990) et *ses explications de vote* sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3040).

Principaux thèmes développés :

Action sociale et solidarité nationale : action sociale (p. 2983).

Anciens combattants : anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée et validation de périodes (p. 2992).

Assemblée nationale :

– exceptions d'irrecevabilité (p. 2983) ;
– présidence (p. 2970).

Femmes : veuves : allocation veuvage et pensions de réversion (p. 2983, 2992).

Handicapés : retraite anticipée (p. 2992).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2991).

Personnes âgées : dépendance (p. 2983, 2992).

Régime général : financement : avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 2991).

Retraites : généralités :

– fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 2991) ;
– livre blanc sur les retraites (p. 2991) ;
– revalorisation des pensions (p. 2991, 2992) ;
– systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 2991).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : Alsace-Moselle : régime local (p. 2992).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

– *ses* observations (p. 3067, 3068).

Explications de vote :

Anciens combattants : anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 3110).

Handicapés : retraite anticipée (p. 3110).

Personnes âgées : dépendance : dépôt d'un projet de loi (p. 3110).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 3110).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Rapporteur de la commission des affaires culturelles.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : guichet unique (p. 3314).

Assemblée nationale : commissions : travaux et propositions (p. 3315).

Chômage : indemnisation :
- Fonds national de l'emploi (F.N.E.) : aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 3314) ;
- U.N.E.D.I.C. : ressources et dépenses (p. 3312).

Commerce extérieur : négociations commerciales internationales (p. 3315, 3316).

Communautés européennes : Europe sociale (p. 3312).

Emploi : chômage :
- cadres (p. 3315) ;
- contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 3314) ;
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3313, 3315) ;
- évolution : aggravation (p. 3313) ;
- exclusion et assistanat (p. 3313) ;
- développement (p. 3316) ;
- « ticket-service » : création (p. 3313, 3315).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3313, 3315) ;
- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3313) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3312) ;
- créations d'entreprises : chômeurs (p. 3313) ;
- « délocalisations » (p. 3316) ;
- licenciements (p. 3315) ;
- représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3314) ;
- représentants du personnel : négociation annuelle (p. 3313) ;
- travail à temps partiel : incitations (p. 3314, 3315).

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3314) ;
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3314) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3316).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage (p. 3314).

Jeunes : contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3314).

Lois :
- loi n° 93-859 du 22 juin 1993 portant loi de finances rectificative pour 1993 (p. 3312) ;
- loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 3312).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 :
- concertation (p. 3313) ;
- évaluation : rapport au Parlement (p. 3313).

Politique de l'emploi (p. 3315).

Politique économique (p. 3313).

Politique générale (p. 3312).

Régions :
- bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3314) ;
- compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3314).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3312, 3313).

Travail : négociation collective (p. 3314, 3315).

Travail : temps de travail :
- durée et organisation (p. 3314) ;
- repos hebdomadaire et dominical (p. 3314).

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 151 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'ouverture de discussions communautaires afin de fixer des quotas d'importation et prendre des mesures fiscales et douanières pour lutter contre les distorsions de concurrence ; dispose que les « entreprises qui procèdent à des délocalisations ne doivent pas recevoir d'aides européennes ») (p. 3460) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 152 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la France engage des négociations avec les pays membres de l'O.N.U. afin de transformer les négociations du G.A.T.T. en négociations pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international) (p. 3461) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 153 de Mme Muguette Jacquaint (suspend, à titre conservatoire, les « opérations de délocalisation d'une entreprise de France dans un autre pays ») (p. 3461) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 154 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout projet de délocalisation à l'accord du comité de groupe, du comité d'entreprise ou des délégués du personnel et à l'agrément des ministres de l'économie et des finances et de l'industrie) (p. 3462) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 155 de Mme Muguette Jacquaint soutenu par M. René Carpentier (autorise la France à prendre, en cas de carence communautaire, des mesures de sauvegarde contre l'importation de produits à bas prix en raison du « différentiel social ») (p. 3462) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 156 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le Gouvernement français défend les intérêts fondamentaux du pays en matière de politique industrielle éventuellement par l'utilisation « de son droit de veto » ou l'adoption de mesures de sauvegarde) (p. 3463) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 157 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le droit du travail est garanti à chacun ; précise son contenu ; interdit toute sanction pour l'usage des droits qu'il reconnaît) (p. 3464) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 158 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le contrat de travail à durée indéterminée est de droit commun) (p. 3464) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 159 de Mme Muguette Jacquaint (fixe les conditions de forme et les conditions de représentativité des signataires d'une convention ou d'un accord collectif de travail) (p. 3465) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 160 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le S.M.I.C. est identique pour toutes les catégories de salariés et fixe son régime) (p. 3465) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 161 de Mme Muguette Jacquaint (garantit l'exercice « sans restriction » du droit de grève) (p. 3466) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 163 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que l'occcupation de locaux et la mise en place de piquets de grève ne constituent pas en elles-mêmes des causes d'illégalité de la grève) (p. 3466) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de Mme Muguette Jacquaint (interdit toute recherche de la responsabilité des syndicats pour faits relatifs à l'exercice du droit de grève ou du droit syndical) (p. 3466) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 165 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « tout litige relatif à l'exercice du droit de grève est de la compétence des conseils de prud'hommes ») (p. 3467) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 168 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « tout licenciement dépourvu de motif réel et sérieux est nul ») (p. 3467) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que toute fermeture temporaire, partielle ou totale d'une entreprise par l'employeur comme moyen de pression ou sanction et toute privation arbitraire de travail sont interdites) (p. 3468) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 170 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout licenciement économique à l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; impose à l'employeur, en cas d'avis défavorable, de négocier avec les organisations syndicales représentatives ; interdit de prononcer le licenciement avant l'épuisement des voies de recours ; accorde au salarié qui a été licencié pour motif économique depuis moins d'un an une priorité d'embauche dans son ancienne entreprise) (p. 3468) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 171 de Mme Muguette Jacquaint (interdit les « milices patronales » et l'utilisation du personnel de gardiennage dans un conflit collectif du travail ; interdit les fichiers sur les activités, opinions politiques ou syndicales et sur la vie privée des salariés) (p. 3469) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 407 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit de fixer la durée légale hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans diminution de rémunération avant le 1er janvier 1994 pour les salariés effectuant des travaux pénibles et les femmes ayant un ou des enfants à charge et dans le délai de trois ans pour les autres salariés) (p. 3469) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 544 de Mme Muguette Jacquaint (impose à l'employeur d'informer les organisations syndicales représentatives et les délégués du personnel des remplacements provisoires de salariés absents pour maladie ou accident ; prévoit d'informer par écrit les remplaçants du caractère provisoire de leur embauche ; prévoit une priorité d'embauche pour le salarié remplaçant ; reconnaît à ce dernier les mêmes avantages et garanties qu'aux autres salariés) (p. 3470) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 545 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit un droit à réintégration du salarié après un arrêt de travail prolongé pour maladie ou accident ; prévoit une adaptation de l'emploi du salarié ainsi réintégré avec maintien de sa rémunération antérieure) (p. 3470) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 776 de M. Michel Berson (prévoit la réalisation d'une étude sur les créations d'emplois qui résulteront de l'application des dispositions de la loi pendant cinq ans et prévoit la communication des résultats de cette étude avant la fin de la discussion du projet de loi) (p. 3470) ; rectifié (date de dépôt fixée au 20 octobre 1993) (p. 3472) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 777 de Mme Martine David (prévoit la suspension des aides de l'Etat aux entreprises qui n'ont pas réalisé d'actions de prévention ou de formation au bénéfice des salariés que leur emploi expose plus que d'autres aux conséquences de l'évolution économique ou technologique ; prévoit cette suspension lorsque l'aide n'a pas permis de maintenir ou de créer des emplois) (p. 3473) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 645 de M. Michel Berson (punit d'une amende de 1 000 francs à 15 000 francs l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné « de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié ») (p. 3474) ;

– *favorable* à l'amendement n° 682 de M. Jean-Pierre Delalande (intitule le chapitre Ier « mesures d'aide à la création et au maintien de l'emploi ») (p. 3474).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 329 de M. Michel Berson (prévoir le dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur la compensation des exonérations de cotisations d'allocations familiales) (p. 3492) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 178 de Mme Muguette Jacquaint (prévoir l'information annuelle du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives sur le « montant de l'exonération de cotisations sociales accordée à l'entreprise » ainsi que sur « l'usage qui en est fait par l'employeur » ; autorise la suspension de l'exonération si elle n'est pas « utilisée pour la création d'emplois stables ou pour l'investissement productif ») (p. 3492) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 174 de Mme Muguette Jacquaint (soumet les revenus des biens immobiliers autres que ceux utilisés pour l'usage personnel du propriétaire et de sa famille directe à une contribution sociale de 15,8 p. 100) (p. 3493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 175 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que la cotisation patronale d'assurance vieillesse « est relevée et élargie à l'ensemble de la valeur ajoutée et modulée selon la politique de l'emploi suivie par l'entreprise ») (p. 3493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 176 de Mme Muguette Jacquaint (assujettit les revenus financiers provenant des titres émis en France à une contribution de 15,8 p. 100) (p. 3493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 177 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le financement de la sécurité sociale est assuré par les cotisations des salariés, la contribution des entreprises, des contributions spécifiques assises sur les revenus financiers et immobiliers, les bénéfices des compagnies d'assurances et des banques) (p. 3494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 546 de Mme Muguette Jacquaint (autorise le juge à ordonner toute mesure d'instruction en vue de se prononcer sur la réalité de l'inaptitude qui a motivé le licenciement d'un salarié) (p. 3494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 547 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la réintégration ou l'indemnisation du salarié licencié sans motif au cours de la période de suspension du contrat de travail consécutive à un accident du travail) (p. 3494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 548 de Mme Muguette Jacquaint (ajoute l'emploi des travailleurs handicapés à l'objet de la négociation annuelle obligatoire dans l'entreprise) (p. 3495) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 183 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit un relèvement du S.M.I.C., des bas et moyens salaires et du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3495) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 184 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le montant du S.M.I.C. à 7 500 francs mensuels à compter du 1er juin 1993 ; dispose que « son montant sera régulièrement révisé en fonction de l'évolution des prix ») (p. 3496) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 550 de Mme Muguette Jacquaint (limite aux seuls emplois pour lesquels l'intégralité des aptitudes physiques et mentales est exigée ceux dont les salariés qui les occupent ne sont pas décomptés dans l'effectif retenu pour déterminer l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) (p. 3496) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 553 de Mme Muguette Jacquaint (interdit l'habilitation des organismes de formation professionnelle qui ne peuvent accueillir des handicapés) (p. 3496) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 331 de M. Michel Berson (fixe à 0,7 p. 100 le taux de la taxe d'apprentissage pour les salaires qui ouvrent droit à l'exonération de cotisation d'allocations familiales) (p. 3497) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 179 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés ; prévoit le remboursement de 6 p. 100 du montant dû à ce titre à la double condition d'une absence de licenciements économiques dans l'année et d'un montant minimal d'investissements réalisés en France) (p. 3497) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 180 de Mme Muguette Jacquaint (institue « un impôt sur l'achat des sociétés étrangères par des sociétés françaises au taux de 10 p. 100 ») (p. 3498) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 181 de Mme Muguette Jacquaint (crée un livret d'épargne populaire automobile dont l'exonération fiscale est gagée par une augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3498, 3499).

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 185 de Mme Muguette Jacquaint et 352 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3501) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 333 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt d'un rapport sur la réforme de la taxe professionnelle) (p. 3502) ;

– *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (inclut les cotisations d'allocations familiales parmi les contributions dont les effets d'une suppression ou d'une modification d'assiette font l'objet du rapport) : rejeté (p. 3503) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 186 et 334 (excluent la participation des employeurs à l'effort de construction des contributions dont les effets d'une suppression ou d'une modification d'assiette font l'objet du rapport) (p. 3504) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 187, 335 et 731 (excluent le versement destiné au financement des transports collectifs du champ du rapport) (p. 3505) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 188 de Mme Muguette Jacquaint et 336 de M. Michel Berson (excluent la taxe d'apprentissage du champ du rapport) (p. 3505) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 189 de Mme Muguette Jacquaint et 337 de M. Michel Berson (excluent la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue du champ du rapport) (p. 3506) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 190 de Mme Muguette Jacquaint et 338 de M. Michel Berson (excluent la taxe professionnelle du champ du rapport) (p. 3507).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 191 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3510) ;

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (accorde le bénéfice de l'exonération en cas de reprise d'entreprise existante employant au moins un salarié si cette reprise évite la cessation de l'activité et la disparition des emplois ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3510) : adopté après rectification (suppression du gage) (p. 3511) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 192 de Mme Muguette Jacquaint et 339 de M. Michel Berson (suppriment l'extension de l'exonération au cas de l'embauche par un contrat à durée déterminée) (p. 3511) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 193 corrigé de Mme Muguette Jacquaint et 340 de M. Michel Berson (de conséquence) (p. 3512) ;

– *favorable* aux amendements identiques n°s 1 du Gouvernement et 341 de M. Michel Berson (fixent à dix-huit mois la durée d'exonération pour l'embauche d'un premier salarié pour une durée déterminée, par cohérence avec l'article L. 122-1-2 du code du travail) (p. 3512) ;

– *favorable* à l'amendement n° 956 du Gouvernement (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou troisième salarié aux entreprises des zones rurales des départements d'outre-mer et des grands ensembles et quartiers d'habitat dégradés définis en application de l'article 26 de la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991) (p. 3513) ;

– *soutient* l'amendement n° 799 de M. Jean-Paul Virapoullé (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou d'un troisième salarié aux entreprises situées dans les zones rurales des départements d'outre-mer ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle aux droits sur les tabacs) (p. 3513) : rejeté (p. 3515) ;

– *son* sous-amendement n° 537 (de coordination) à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (précise que le premier salarié en contrat d'insertion professionnelle n'est pas pris en compte pour déterminer l'effectif du personnel ouvrant droit à l'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) : adopté (p. 3515) ;

– *favorable* à l'amendement n° 123 de la commission de la production (prévoit que le rapport sur les effets pour l'emploi des exonérations de cotisations pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié évaluera leur effet sur la concurrence) (p. 3516) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 342 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur le coût des exonérations de cotisations pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié et sur la compensation versée à ce titre par l'Etat aux organismes d'assurance sociale) (p. 3517) ;

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 195 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3528) ;

– *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (supprime la référence au caractère expérimental du « ticket-service ») (p. 3528) : réservé (p. 3529) : adopté (p. 3532) ;

– *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (rend applicable le dispositif de « ticket-service » sur l'ensemble du territoire ; crée un comité du suivi de sa mise en œuvre) (p. 3529) ; rectifié (renvoie à un décret la fixation des conditions d'application progessive du dispositif de « ticket-service » ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3530) : adopté (p. 3531).

– *favorable* à l'amendement n° 343 de M. Michel Berson, précédemment réservé (retient l'appellation de « chèque-service ») (p. 3532) ;

– *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (supprime la limitation du dispositif de « ticket-service » à des emplois au domicile des particuliers) : retiré (p. 3533) ;

– *favorable* à l'amendement n° 957 du Gouvernement (étend le champ d'application du dispositif de « ticket-service » aux « résidences » des particuliers) (p. 3533) ;

– *favorable* à l'amendement n° 484 de M. Michel Berson, précédemment réservé (étend le champ d'application du dispositif aux associations intermédiaires) (p. 3534, 3536).

Observations sur le rappel au règlement de : *Pandraud (Robert) :* estime indispensable d'obtenir des précisions qui ne peuvent être apportées que par le Gouvernement (p. 3535).

– *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (étend le champ d'application du dispositif aux associations à but non lucratif) : retiré (p. 3537) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 705 de Mme Nicole Catala, précédemment réservé (autorise les chômeurs bénéficiaires de l'aide à la création d'entreprise à utiliser le « ticket-service » pendant les six premiers mois d'activité) (p. 3539) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 344 de M. Michel Berson, précédemment réservé (précise que la convention nationale des employés de maison s'applique aux emplois de service) (p. 3540) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 840 de M. Hervé Mariton, précédemment réservé (dispose que le « ticket-service » peut être utilisé pour la rémunération d'une personne au plus qui consacre tout ou partie de son temps de travail à une activité relevant de la profession de son employeur et pour le compte de celui-ci) (p. 3540) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 rectifié du Gouvernement, précédemment réservé (prévoit l'existence de plusieurs réseaux de distribution du « ticket-service » ; substitue la notion de « valeur forfaitaire » à celle de rémunération forfaitaire ; supprime la référence à un nombre maximal de tickets) (p. 3541) ;

– *favorable* à l'amendement n° 124 de la commission de la production, précédemment réservé (prévoit l'existence de plusieurs réseaux de distribution du « ticket-service ») (p. 3541) ;

– *favorable* à l'amendement n° 958 du Gouvernement (de coordination) (p. 3542) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 485 de M. Michel Berson (prévoit qu'une convention collective ou un accord national organise les garanties des salariés qui occupent des emplois de service) (p. 3542) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 127 de la commission de la production et 196 de Mme Muguette Jacquaint (suppriment le paragraphe III de l'article prévoyant une étude sur les actions susceptibles de favoriser le développement de l'emploi dans les services marchands) (p. 3542).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *favorable* à l'amendement n° 31 de M. Michel Hannoun (ramène à trois mois le délai d'inscription comme demandeur d'emploi à partir duquel le bénéfice de l'aide à la création d'entreprise peut être accordé) (p. 3544) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 616 de M. Michel Hannoun (prévoit le remboursement de l'aide accordée si aucune création d'emploi n'intervient dans l'année de son attribution) (p. 3544) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 843 corrigé de M. François Loos (prévoit de consulter la chambre de commerce et d'industrie sur l'attribution de l'aide à la création d'une entreprise inscrite au registre du commerce) (p. 3545) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 842 de M. François Loos (précise les motifs justifiant un refus d'attribution de l'aide) (p. 3545) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 845 de M. Gérard Voisin (précise que l'administration vérifie la réalité et la consistance du projet pour lequel l'aide est demandée) (p. 3545) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 760 de M. Georges Chavanes, 866 de M. Patrice Martin-Lalande et 909 de M. Henri de Richemont (précisent que l'administration vérifie, au vu d'un dossier économique, la réalité, la consistance et la viabilité du projet pour lequel l'aide est demandée) (p. 3545) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 761 de M. Georges Chavanes (prévoit la participation éventuelle de l'Etat au financement d'actions d'accompagnement du bénéficiaire de l'aide) (p. 3546) ;

– *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (inclut la formation à la gestion parmi les actions en faveur des chômeurs créateurs d'entreprises au financement desquelles l'Etat peut participer) (p. 3546) : adopté (p. 3547) ;

– *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (prévoit le remboursement de tout ou partie de l'aide par les bénéficiaires qui se réinscrivent comme demandeurs d'emploi moins d'un an après son attribution) : rejeté (p. 3547) ;

– *favorable* à l'amendement n° 128 de la commission de la production (prévoit le dépôt d'un rapport sur les effets sur l'emploi de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises) (p. 3548).

Après l'article 5 :

– *favorable* à l'amendement n° 818 de M. Louis de Broissia (institue une procédure suspensive des « délocalisations » d'entreprises à l'initiative des représentants du personnel) (p. 3549).

Article 6 *(extension et relèvement de la provision d'impôt pour création d'entreprise au titre de l'essaimage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 197 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3557) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 198 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe A de l'article qui étend le champ d'application de la provision d'impôt) (p. 3557).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 664 de M. Charles de Courson (prévoit un abattement sur le montant des avantages de vieillesse en cas de cumul avec un revenu d'activité) (p. 3558).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 199 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3559) ;

– *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (permet l'adhésion des entreprises de plus de 200 salariés à un groupement d'employeurs et l'adhésion d'une même entreprise à plusieurs groupements d'employeurs) : retiré (p. 3560) ;

– *favorable* à l'amendement n° 978 du Gouvernement (permet l'adhésion d'une même entreprise à deux groupements) (p. 3560) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1011 du Gouvernement (permet l'adhésion à un groupement d'employeurs des entreprises qui comptent entre 200 et 300 salariés) (p. 3560) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 486 corrigé de M. Michel Berson (impose d'informer les institutions représentatives du personnel de l'entreprise de son adhésion à un groupement d'employeurs) (p. 3560).

Avant l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 200 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « toute discrimination à l'encontre des femmes en matière d'embauche, de salaire, de promotion et de formation continue est interdite ») (p. 3561) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 201 de Mme Muguette Jacquaint (impose à toute embauche d'un jeune de seize à vingt-cinq ans de prendre la forme d'un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage ; prévoit une priorité d'embauche dans l'entreprise à l'issue d'une période d'apprentissage ; impose la conclusion d'un contrat à durée indéterminée en cas d'embauche à l'issue d'une période d'apprentissage) (p. 3562) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 202 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la réintégration dans son ancienne entreprise, dans le même emploi ou un emploi équivalent, du salarié ayant achevé sa période de service national) (p. 3562) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 408 corrigé de Mme Janine Jambu (interdit d'occuper plus de cinq jours par semaine un même salarié) (p. 3562) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 409 corrigé de M. Maxime Gremetz (prévoit que le repos hebdomadaire, obligatoirement de deux jours, doit comprendre le dimanche) (p. 3563) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 410 corrigé de M. Maxime Gremetz (interdit le travail de nuit des femmes) (p. 3563) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 411 corrigé de Mme Janine Jambu (dispose que tout travail effectué entre 22 heures et 5 heures est considéré comme travail de nuit et donne droit à des compensations) (p. 3563) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 412 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le repos des femmes assujetties au travail de nuit doit avoir une durée de quinze heures consécutives au minimum) (p. 3564) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 413 corrigé de M. Maxime Gremetz (fixe le régime applicable au travail de nuit des femmes) (p. 3564) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 414 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (interdit le travail de nuit des femmes enceintes) (p. 3564) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 415 corrigé de M. Maxime Gremetz (impose à l'employeur de proposer une nouvelle affectation à la salariée dans l'impossibilité d'exercer une activité de nuit) (p. 3564) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 416 corrigé de Mme Janine Jambu (dispose que l'employeur ne peut imposer à une salariée un travail de nuit hormis dans les services de santé) (p. 3565) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 418 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit qu'une convention ou un accord collectif étendu peut déroger seulement dans un sens plus favorable aux salariés aux dispositions relatives à l'aménagement et à la répartition des horaires de travail) (p. 3565) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 419 corrigé de M. Maxime Gremetz (dispose qu'« une convention ou un accord collectif étendu ne peut être conclu que s'il est plus favorable aux salariés que les dispositions en vigueur ») (p. 3565) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 420 corrigé de Mme Janine Jambu (abroge l'article L. 221-19 du code du travail relatif aux dérogations à la fermeture dominicale des commerces de détail) (p. 3565) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 421 corrigé de Mme Janine Jambu (permet à l'inspecteur du travail de saisir en référé le président du tribunal de grande instance pour ordonner les mesures en vue de prévenir ou faire cesser, dans les établissements de commerce, les manquements aux règles relatives au repos hebdomadaire) (p. 3566) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 422 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (permet au juge d'ordonner la fermeture temporaire des établissements de commerce en cas de condamnation pour infraction aux règles relatives au repos hebdmadaire) (p. 3566).

Article 10 *(institution du stage d'insertion et de formation à l'emploi) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 204 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3567) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 205 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui dénomme « stages d'accès à l'entreprise » les stages d'adaptation à l'emploi lorsqu'ils s'adressent à des demandeurs d'emploi) (p. 3567) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 206 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui institue les stages d'insertion et de formation à l'emploi – S.I.F.E.) (p. 3567).

Article 11 *(modification du régime des contrats de retour à l'emploi – C.R.E.) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 207 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3568) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 208 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui porte à vingt-quatre mois la durée maximale des contrats de retour à l'emploi à durée déterminée) (p. 3569) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 209 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui augmente les durées d'exonération de cotisations sociales pour les C.R.E.) (p. 3570).

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 346 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les C.R.E.) (p. 3571) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 347 de M. Michel Berson (prévoit la consultation du comité d'entreprise sur les conditions de formation des bénéficiaires des C.R.E.) (p. 3572).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 210 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui définit les catégories de bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. –; supprime les contrats locaux d'orientation ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3573) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 570 de M. Ernest Moutoussamy (réserve les C.E.S. aux jeunes chômeurs de moins de vingt-six ans dans les départements d'outre-mer) (p. 3573) ;

– *favorable* aux amendements identiques n°s 59 de la commission et 349 de M. Michel Berson (prévoient qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'accueil, de suivi et de formation des bénéficiaires d'un C.E.S.) (p. 3573) : adoptés (p. 3574) ;

– *soutient* l'amendement n° 57 de la commission, précédemment réservé (prévoit que les jeunes connaissant des difficultés particulières d'insertion bénéficient des C.E.S.) (p. 3574) : adopté après modifications (p. 3576) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1013 du Gouvernement, précédemment réservé (précise qu'il s'agit de jeunes de dix-huit à vingt-six ans) à l'amendement n° 57 de la commission (p. 3576) ;

– *soutient* l'amendement n° 60 de la commission, précédemment réservé (autorise, dans des conditions fixées par décret, le cumul d'un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel ou une formation professionnelle rémunérée) (p. 3576) : rejeté (p. 3579) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1014 de M. Michel Berson (supprime la possibilité d'un cumul avec une activité professionnelle à temps partiel) à l'amendement n° 60 de la commission (p. 3578).

Après l'article 12 :

– *défavorable* à l'amendement n° 352 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les C.E.S) (p. 3579).

Article 13 *(incitation au développement des « emplois consolidés ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 211 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3580) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 212 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui subordonne le troisième renouvellement d'un C.E.S. à l'impossibilité de conclure un contrat « emploi consolidé ») (p. 3580) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 213 de Mme Muguette Jacquaint et 354 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe II de l'article qui étend le champ des exonérations prévues en faveur des « emplois consolidés » et prévoit une possibilité de prise en charge par l'Etat des frais de formation professionnelle pour les titulaires de ces emplois) (p. 3581) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 353 de M. Michel Berson (supprime l'extension du champ des exonérations prévues en faveur des « emplois consolidés ») (p. 3581) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 955 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui prévoit que les bénéficiaires d'un contrat « emploi consolidé » ne sont pas pris en compte pour calculer l'effectif du personnel retenu pour l'application des dispositions se référant à une condition d'effectif minimal, sauf en matière de tarification d'accidents du travail) (p. 3581) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 355 de M. Michel Berson (prévoit la prise en compte des bénéficiaires d'un « emploi consolidé » pour déterminer l'effectif minimal des salariés pour l'application des dispositions relatives aux institutions représentatives du personnel) (p. 3582).

Article 14 *(mise en place d'un dispositif d'accompagnement social en faveur des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion ; art. L. 322-4-17 nouveau du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (permet aux entreprises de s'acquitter de leur obligation d'employer des personnes handicapées en finançant les organismes qui ont conclu une convention de parrainage avec l'Etat pour des actions spécifiquement destinées aux handicapés) (p. 3585) : rejeté (p. 3586).

Article 15 *(institution d'une aide de l'Etat en vue de soutenir les actions conduites par les collectivités locales en matière d'insertion professionnelle des jeunes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 487 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3588).

Après l'article 15 :

– *favorable* au sous-amendement n° 1015 de M. Jean-Pierre Delalande (dispense du même versement en cas de démission trouvant son origine dans le départ en retraite du conjoint) à l'amendement n° 15 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (dispense l'employeur de verser la « contribution Delalande » en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail et en cas de refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) (p. 3590) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1016 de M. Jean-Pierre Delalande (supprime l'exonération dans le cas du refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) à l'amendement n° 15 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (p. 3590) ;

– *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (dispense l'employeur de verser la « contribution Delalande » en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail et en cas de refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) (p. 3589) : devenu sans objet (p. 3590) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 356 de M. Michel Berson (prévoit la suspension ou le remboursement de l'aide versée par l'Etat à une entreprise qui ne permet pas « de maintenir les emplois, de créer des emplois nouveaux, de développer l'investissement productif ») (p. 3591).

Avant l'article 16 :

– *défavorable* à l'amendement n° 214 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'avis préalable du comité d'entreprise, ou à défaut des délégués du personnel, sur les décisions relatives à l'emploi, à l'investissement, à la recherche, à la production et aux conditions de la production) (p. 3592) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 215 de Mme Muguette Jacquaint (organise une procédure de proposition des salariés dans les domaines relatifs à l'emploi, l'investissement, la recherche, la production et les conditions de la production) (p. 3593) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 216 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise et des organisations syndicales représentatives sur le montant des exonérations sociales et fiscales accordées à l'entreprise et sur « l'usage qui en est fait par l'employeur ») (p. 3593) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 217 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information du comité d'entreprise et des organisations syndicales représentatives sur les retards de versement des cotisations sociales par l'employeur ; prévoit qu'un représentant du comité d'entreprise « assiste aux négociations relatives aux modalités de règlement de la dette susceptibles d'intervenir entre l'employeur et la caisse ») (p. 3594) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 218 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la suspension des aides accordées à une entreprise qui ne sont pas utilisées « pour la création d'emplois stables, pour l'investissement productif ou, plus généralement, pour l'usage ayant justifié leur attribution ») (p. 3594) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 219 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit une négociation entre l'employeur, le comité d'entreprise et l'organisme qui attribue une aide à la restructuration ou l'introduction de nouvelles technologies) (p. 3595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 220 de Mme Muguette Jacquaint (fixe la composition des conseils d'administration des entreprises publiques) (p. 3595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 221 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'obligation de discrétion des membres des conseils d'administration des entreprises publiques « aux questions ayant trait aux procédés de fabrication et si trois cinquièmes des membres du conseil en décident ainsi ») (p. 3595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information du comité d'entreprise, ou à défaut des délégués du personnel, sur les candidatures à un emploi et les embauches, prévoit la saisine du juge en cas de pratique discriminatoire à l'embauche) (p. 3596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 225 de Mme Muguette Jacquaint (inclut tous les salariés de l'entreprise, quel que soit leur statut, pour déterminer l'effectif retenu pour la mise en place des institutions représentatives du personnel) (p. 3596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 226 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « le droit d'expression des salariés sur les conditions de travail et de production s'exerce, sur le lieu et pendant le temps de travail, en dehors de toute intervention, sous une forme directe ou indirecte, de l'employeur ») (p. 3596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 227 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la « pleine et entière liberté de gestion » de ses fonds par le comité d'entreprise) (p. 3596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 228 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « le comité d'entreprise bénéficie d'une présomption de bon usage des moyens matériels ainsi que des locaux mis à sa disposition » et qu'il « peut inviter toute personne de son choix extérieure à l'entreprise dans ses locaux auxquels l'employeur doit garantir l'accès ») (p. 3597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 229 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'obligation de discrétion des membres du comité d'entreprise aux procédés de fabrication si « le comité en décide ainsi par un vote à la majorité des présents ») (p. 3597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 232 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « toute constitution d'une section syndicale d'entreprise emporte la possibilité de désigner un délégué syndical investi de la protection légale contre le licenciement ») (p. 3597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 357 de M. Michel Berson (prévoit l'engagement d'une négociation entre partenaires sociaux sur l'organisation de la représentation des salariés des petites et moyennes entreprises) (p. 3598).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 233 de Mme Muguette Jacquaint et 358 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3609) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 234 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui met les dispositions relatives au renouvellement du mandat des délégués du personnel en cohérence avec l'article 17 du projet de loi qui allonge la durée de ce mandat) (p. 3611) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 490 de M. Michel Berson (fixe au début du dernier mandat de délégué du personnel le point de départ de la période de référence retenue pour apprécier la condition d'effectifs pour la mise en place des délégués du personnel) (p. 3612) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 235 de Mme Muguette Jacquaint et 489 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe II de l'article qui module, en fonction de la taille de l'entreprise, le nombre maximal d'heures de délégation dont bénéficient mensuellement les délégués du personnel) (p. 3613).

Article 17 *(allongement de la durée du mandat des délégués du personnel) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 236 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3614).

Article 18 *(coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 237 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3614).

Article 19 *(élection simultanée des délégués du personnel et du comité d'entreprise : art. L. 423-19 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 240 de Mme Muguette Jacquaint et 359 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3615).

Après l'article 19 :

– *favorable* à l'amendement n° 14 du Gouvernement (harmonise les durées de protection assurée aux délégués du personnel et aux membres du comité d'entreprise) (p. 3616).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 241 de Mme Muguette Jacquaint et 360 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3617) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 491 de M. Michel Berson (prévoit que la décision de mise en place de la « délégation unique » est prise conjointement par le chef d'entreprise, les délégués du personnel et les représentants du personnel au sein du comité d'entreprise) (p. 3617) ;

– *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (vise à constituer une délégation unique du personnel investie des fonctions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, outre celles des délégués du personnel et du comité d'entreprise) (p. 3618) : rejeté (p. 3619) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 492 de M. Michel Berson (impose au chef d'entreprise d'obtenir l'accord des délégués du personnel et, s'il existe, du comité d'entreprise sur la décision de constituer la « délégation unique ») (p. 3619) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 493 de M. Michel Berson (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la fixation du nombre de délégués du personnel membres de la « délégation unique ») (p. 3620) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 494 de M. Michel Berson (fixe le nombre de délégués du personnel membres de la « délégation unique ») (p. 3620) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 495 de M. Michel Berson (précise que les seuls représentants du personnel au comité d'entreprise membres de la « délégation unique » conservent l'ensemble de leurs attributions au titre du comité d'entreprise) (p. 3621) ;

– *favorable* à l'amendement n° 496 de M. Michel Berson (précise que les réunions respectives au titre de délégués du personnel et de comité d'entreprise se tiennent au moins une fois par mois sur convocation du chef d'entreprise) (p. 3621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 497 de M. Michel Berson (supprime le plafonnement à vingt heures par mois du temps de délégation pour l'exercice des attributions dévolues aux délégués du personnel et au comité d'entreprise) (p. 3621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 639 de M. Michel Berson (fixe à trente-cinq heures par mois la durée maximale du temps de délégation) (p. 3622) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 640 de M. Michel Berson (fixe à trente heures par mois la durée maximale du temps de délégation) (p. 3622).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 243 de Mme Muguette Jacquaint et 361 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3624) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 498 corrigé de M. Michel Berson (rédactionnel) (p. 3625) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 499 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique le bilan du travail à temps partiel réalisé dans l'entreprise) (p. 3625) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 500 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique l'information sur l'évolution de l'emploi, des qualifications dans l'entreprise et les actions en faveur des salariés âgés ou exposés particulièrement aux conséquences de l'évolution technologique) (p. 3626) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 501 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise) (p. 3626) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 502 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique l'information sur l'activité de l'entreprise et sa situation financière, l'évolution de la rémunération moyenne, les perspectives économiques, les modifications de l'équipement et des méthodes de production et d'exploitation) (p. 3626) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 503 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique l'information sur la situation de l'emploi, l'évolution des effectifs et la qualification des salariés) (p. 3626) ;

– *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (inclut dans le rapport unique les informations relatives au plan de formation dans l'entreprise) (p. 3626) : rejeté (p. 3627) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 504 de M. Michel Berson (dispose que les membres du comité d'entreprise reçoivent le rapport annuel quinze jours avant la réunion de consultation du comité d'entreprise) (p. 3627).

Article 22 *(réunions du comité d'entreprise) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 245 de Mme Muguette Jacquaint et 362 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3628) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 505 de M. Michel Berson (permet à la majorité des membres du comité d'entreprise de décider la réunion de ce dernier) (p. 3628).

Avant l'article 23 :

– *favorable* à l'amendement n° 102 de la commission des lois (retient la dénomination de « travail illégal » dans l'intitulé du chapitre) (p. 3629) ;

– *favorable* à l'amendement n° 103 de la commission des lois (prévoit une nouvelle rédaction des dispositions pénales du code du travail relatives au travail clandestin en cohérence avec le nouveau code pénal) (p. 3629) ;

– *favorable* à l'amendement n° 104 de la commission des lois (prévoit une nouvelle rédaction des dispositions pénales du code du travail relatives à l'emploi de main-d'œuvre étrangère en cohérence avec le nouveau code pénal) (p. 3630).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 105 de la commission des lois (de coordination) (p. 3631) ;

– *favorable* à l'amendement n° 106 de la commission des lois (de coordination) (p. 3631) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 739 corrigé de M. Patrick Braouezec (permet à l'inspecteur du travail d'exiger, « pour mener les enquêtes contre les discriminations de tous ordres », la production des mêmes documents qu'en cas de contrôle en matière de travail clandestin) (p. 3632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 131 de la commission de la production (supprime la possibilité pour l'inspecteur du travail d'exiger la production des documents commerciaux pour le contrôle de l'application des dispositions relatives au prêt de main-d'œuvre, aux cumuls d'emplois et au travail clandestin) (p. 3632) ;

– *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (exclut les contrats commerciaux de la liste des documents dont l'inspecteur du travail peut exiger la présentation) (p. 3632) : rejeté (p. 3633) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 363 de M. Michel Berson (supprime le paragraphe IV de l'article qui supprime le registre des travailleurs à domicile) (p. 3633) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 67 de la commission soutenu par M. Jean Ueberschlag, 599 de M. Jean Ueberschlag et 853 de M. Michel Jacquemin (précisent que le cocontractant établi à l'étranger applique dès le premier jour de son intervention sur le territoire français les dispositions sociales légales, réglementaires et conventionnelles régissant son activité) (p. 3634).

Après l'article 23 :

– *favorable* à l'amendement n° 24 rectifié du Gouvernement (dispose que les salariés détachés temporairement par une entreprise non établie en France pour y effectuer une prestation de service sont soumis aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles applicables aux salariés employés par les entreprises établies en France en matière de sécurité sociale, de rémunération, de durée du travail et de conditions de travail) (p. 3634) ;

– *favorable* à l'amendement n° 132 de la commission de la production (exclut l'embauche des travailleurs saisonniers du secteur agricole de l'obligation de déclaration préalable) (p. 3636).

Avant l'article 24 :

– *défavorable* à l'amendement n° 364 de M. Michel Berson (intitule le chapitre Ier : « incitation à la négociation de l'aménagement et de la réduction du temps de travail ») (p. 3647) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 246 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le travail à temps partiel résulte du libre choix du salarié ; garantit au salarié à temps partiel le droit de retrouver un emploi à temps complet) (p. 3647) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 253 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le refus par le salarié d'une modification substantielle de son contrat de travail n'est pas constitutif d'une démission et ne motive pas un licenciement) (p. 3648).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 257 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3657) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 258 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit d'organiser une négociation collective liant la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année et la réduction de la durée du travail) (p. 3658) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Michel Berson (prévoit que l'annualisation du temps de travail résultant d'une convention ou d'un accord de branche étendu doit être assortie d'une réduction du temps de travail) (p. 3658) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de la commission de la production (supprime la réduction collecrive de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'année) (p. 3659) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 134 de la commission de la production (prévoit que la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année a pour contrepartie soit une réduction collective de sa durée soit un renforcement de l'effort de formation) (p. 3661) ;

– *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (prévoit la possibilité pour l'employeur de consentir aux salariés qui ont des enfants à charge une répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année par un avenant à leur contrat de travail) (p. 3664) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 261 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui prévoit la possibilité de contreparties en termes d'« emploi » aux décisions d'annualisation de la durée du travail) (p. 3665) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 367 de M. Michel Berson (précise que la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année est assortie d'une réduction de la durée effective du temps de travail des salariés) (p. 3665) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 262 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui étend aux salariés agricoles et assimilés le champ d'application de l'article) (p. 3666).

Après l'article 24 :

– *défavorable* au sous-amendement n° 1018 de M. Laurent Fabius (précise que la majoration du taux d'abattement des charges sociales patronales de certaines entreprises qui emploient des salariés à temps partiel s'inscrit dans la perspective de la réduction de la durée hebdomadaire du travail pour chaque salarié à trente-deux heures sur quatre jours) à l'amendement n° 73 de la commission (majore le taux d'abattement des charges sociales patronales des entreprises dont le pourcentage de salariés à temps partiel dépasse un plafond fixé par décret et qui créent des emplois compensant, à hauteur d'un pourcentage fixé par décret, les conséquences induites par cette mesure ; gage cette mesure par une augmentation de la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3682).

Article 25 *(négociation sur le capital de temps de formation : art. L. 932-2 nouveau du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (vise à élargir les dispositions relatives au capital de temps de formation à toutes les actions de formation visées par le livre IX du code du travail) : rejeté (p. 3691) ;

– *favorable* à l'amendement n° 477 de M. Jean-Yves Chamard (précise le contenu des accords relatifs au capital de temps de formation) (p. 3692) ;

– *ses* sous-amendements n°s 717 et 718 (rédactionnels) à l'amendement n° 477 de M. Jean-Yves Chamard (p. 3691) : adoptés (p. 3692).

Article 26 *(rapport au Parlement) :*

– *favorable* à l'amendement n° 25 du Gouvernement (ramène à un an le délai de présentation du bilan des négociations relatives à l'organisation et à la réduction de la durée du travail et de celles relatives au capital de temps de formation) (p. 3693).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 263 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3695) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 264 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui aménage le régime du « repos compensateur de remplacement ») (p. 3696) ;

– *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (permet aux entreprises de remplacer des majorations de salaires pour heures supplémentaires par des repos compensateurs, en l'absence de convention ou d'accord collectif étendu, d'entreprise ou d'établissement, après consultation du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) (p. 3696) : adopté après modifications (p. 3697) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 265 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui étend le champ d'application de ce dernier aux salariés agricoles) (p. 3697) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 507 de M. Michel Berson (prévoit l'application du « repos compensateur de droit commun » pour le personnel d'encadrement) (p. 3698) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 508 de M. Michel Berson (prévoit que le décret qui fixe les conditions d'application du « repos compensateur de droit commun » dans les entreprises ne relevant pas d'un accord conclu dans ce domaine détermine des modalités particulières au personnel d'encadrement) (p. 3698) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 509 de M. Michel Berson (prévoit l'application du « repos compensateur de droit commun » pour le personnel d'encadrement dans l'agriculture) (p. 3698).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 268 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3701) ;

– *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (étend le bénéfice de l'exonération de charges sociales patronales sans obligation de remplacer le salarié à temps partiel au cas de la transformation en contrat à durée indéterminée à temps partiel d'un contrat à durée indéterminée à temps plein à l'occasion de la naissance d'un enfant ; gage la mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) : rejeté (p. 3702) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 368 de M. Michel Berson (supprime le paragraphe I de l'article qui élargit la définition du travail à temps partiel afin d'y inclure les modalités de durée du travail qui répondent actuellement à la définition du travail intermittent) (p. 3702) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 269 de Mme Muguette Jacquaint et 369 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe II de l'article qui modifie le contenu et les conditions d'exécution du contrat de travail à temps partiel compte tenu de l'institution du travail à temps partiel annualisé) (p. 3703) ;

– *soutient* l'amendement n° 77 rectifié de la commission (simplifie le contenu obligatoire du contrat de travail à temps partiel annualisé pour les salariés intermittents) : rejeté (p. 3703) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 270 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'adapter par convention ou accord collectif étendu le délai minimal pour prévenir le salatié des périodes travaillées au cours de l'année et de la répartition des heures de travail au cours de ces périodes) (p. 3703) ;

– *favorable* aux amendements identiques n°s 19 corrrigé de M. Jean-Yves Chamard et 861 de M. Jean-Pierre Delalande (précisent, dans le cas où la nature de l'activité ne permet pas de fixer dans l'année avec précision les périodes travaillées et la répartition des heures de travail au sein de ces périodes, que le délai d'information préalable du salarié est de sept jours, ce dernier pouvant refuser deux fois la période de travail ou la répartition des horaires proposées en cas de respect de la durée annuelle fixée au contrat, quatre fois en cas de dépassement de cette durée) (p. 3704) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 271 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le *d* du paragraphe II qui prévoit, en cas de travail à temps partiel annualisé, un plafonnement des heures complémentaires et supplémentaires) (p. 3705) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 370 de M. Michel Berson (supprime le paragraphe III de l'article qui abroge les dispositions relatives au travail intermittent) (p. 3705) ;

– *soutient* l'amendement n° 79 rectifié de la commission (étend le congé parental jusqu'au sixième anniversaire de l'enfant) : rejeté (p. 3705) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 272 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe VI de l'article qui élargit le champ d'application de l'abattement de cotisations sociales pour le travail à temps partiel) (p. 3706) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 273 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le 1° du paragraphe VI qui fait bénéficier de l'abattement de cotisations sociales les transformations d'emploi à plein temps en emploi à temps partiel pour éviter les licenciements collectifs pour motif économique) (p. 3706) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 274 de Mme Muguette Jacquaint et 510 de M. Michel Berson (suppriment le 2° du paragraphe VI qui modifie la durée hebdomadaire du travail prévue au contrat de travail à temps partiel ouvrant droit à l'abattement de cotisations sociales) (p. 3706) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 275 de Mme Muguette Jacquaint et 371 de M. Michel Berson (suppriment le 3° du paragraphe VI qui fait bénéficier le travail à temps partiel annualisé de l'abattement de cotisations sociales) (p. 3707).

Après l'article 28 :

– *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (prévoit que les emplois à temps incomplet dans la fonction publique d'Etat peuvent être occupés par des fonctionnaires titulaires) (p. 3707) : rejeté (p. 3708) ;

– *son* amendement n° 963 (autorise les recrutements d'agents titulaires à temps partiel dans la fonction publique territoriale) : retiré (p. 3708) ;

– *son* amendement n° 698 (autorise les recrutements d'agents titulaires à temps partiel dans la fonction publique hospitalière) : retiré (p. 3708) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 373 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des abattements de cotisations sociales applicables au travail à temps partiel) (p. 3709) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 559 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que l'incorporation au service national actif, le rappel au service national, l'exécution de périodes militaires obligatoires ou au titre de la préparation militaire ou de la formation des réservistes ne constituent pas une rupture du contrat de travail ; prévoit la conclusion d'un contrat à durée déterminée en cas de remplacement du salarié en cause) (p. 3709).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 276 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3714) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 277 de Mme Muguette Jacquaint et 511 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe I de l'article qui permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des commerces dans les communes touristiques ou thermales et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle) (p. 3715) ;

– *favorable* à l'amendement n° 148 deuxième correction de M. Michel Péricard (permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des établissements de vente au détail, sauf les grandes surfaces alimentaires, dans toutes les communes de la métropole et des D.O.M.-T.O.M.) (p. 3716) ;

– *reprend* l'amendement n° 817 de M. Jean-Jacques Weber (précise que les dispositions du droit local continuent de s'appliquer à l'Alsace-Moselle) : rejeté (p. 3718) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 278 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article relatif à la procédure d'introduction du travail en continu pour raisons économiques) (p. 3721) ;

– *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques selon des conditions fixées par décret en l'absence de convention ou d'accord collectif étendu) (p. 3721) : rejeté (p. 3722) ;

– *favorable* à l'amendement n° 468 du Gouvernement (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques soit par une convention ou un accord collectif étendu, soit par une convention ou un accord d'entreprise et, à défaut de convention ou d'accord d'entreprise, selon des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 3722) ;

– *son* sous-amendement n° 964 (précise les conditions d'introduction du travail en continu pour raisons économiques à défaut de convention ou d'accord collectif étendu) à l'amendement n° 468 du Gouvernement : devenu sans objet (p. 3722) ;

– *son* sous-amendement n° 1026 (précise les conditions d'introduction du travail en continu pour raisons économiques à défaut de convention ou d'accord collectif étendu) à l'amendement n° 21 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques soit par une convention ou un accord collectif étendu, soit par une convention ou un accord d'entreprise et, à défaut de convention ou d'accord d'entreprise, selon des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 3722) : adopté (p. 3723) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 375 de M. Michel Berson (supprime la possibilité de fixer par décret en Conseil d'Etat les conditions d'introduction du travail en continu pour raisons économiques dans l'agriculture) (p. 3723).

Article 30 *(indemnisation du temps réduit de longue durée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 280 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3729).

Après l'article 30 :

– *favorable* à l'amendement n° 469 du Gouvernement (précise que les décrets prévus à l'article L. 212-2 du code du travail et relatifs aux horaires de travail fixent également les périodes de repos et les conditions de recours aux astreintes) (p. 3730).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 281 de Mme Muguette Jacquaint et 512 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3736) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 282 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le deuxième alinéa *b* – de coordination – du paragraphe A de l'article) (p. 3738) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 283 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe B de l'article qui prévoit : 1° la compétence immédiate de la région pour organiser des actions prioritaires de formation professionnelle destinées aux jeunes de moins de vingt-six ans ; 2° cette même compétence pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de vingt-six ans à l'issue d'une période de cinq ans ; 3° au terme de la même période les pouvoirs de la région en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) (p. 3738) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 830 de M. Germain Gengenwin (étend la compétence de la région en ce qui concerne l'organisation d'actions de formation professionnelle continue destinées aux jeunes de moins de vingt-six ans, à des formations autres que destinées à l'acquisition d'une qualification) (p. 3738) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 284 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la compétence reconnue à la région, à l'issue d'une période de cinq ans, pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de vingt-six ans et pour l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) (p. 3739) ;

– *favorable* à l'amendement n° 68 corrigé de Mme Nicole Catala (substitue au transfert de l'Etat aux régions, à l'issue d'une période de cinq ans, de compétences en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes, la possibilité pour l'Etat de conclure immédiatement des conventions avec les régions en vue de concourir au financement des actions en ce domaine) (p. 3740) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 515 de M. Michel Berson (dispose que, « en matière d'accompagnement social des jeunes, les attributions des missions locales et des permanences d'accueil, d'insertion et d'orientation restent sous la responsabilité de l'Etat ») (p. 3742) ;

– *favorable* à l'amendement n° 752 de M. Jean Royer (prévoit l'engagement d'actions conjointes à caractère expérimental entre l'Etat et les collectivités territoriales) (p. 3743).

Après l'article 31 :

– *défavorable* à l'amendement n° 753 de M. Jean Royer (prévoit d'affecter des crédits d'indemnisation du chômage à l'aide aux entreprises qui embauchent des chômeurs) (p. 3745).

Article 32 *(transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 376 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3749) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (de coordination) (p. 3749).

Article 33 *(coordination) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 70 de Mme Nicole Catala, 285 de Mme Muguette Jacquaint et 377 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3752) ;

– *favorable* aux amendements n°s 6 et 7 du Gouvernement (organisent les conditions du transfert de compétences aux régions pendant la période transitoire) (p. 3753).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 286 de Mme Muguette Jacquaint et 378 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3754) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 108 corrigé de la commission des lois (rédactionnel) (p. 3756) ;

– *favorable* à l'amendement n° 109 de la commission des lois (rédactionnel) (p. 3757) ;

– *soutient* l'amendement n° 84 de la commission (rédactionnel) (p. 3762) : adopté (p. 3763) ;

– *favorable* à l'amendement n° 110 de la commission des lois (rédactionnel) (p. 3763) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 522 de M. Michel Berson (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes « définit un plan d'action pour la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation » et « prévoit les échanges d'information, entre les professionnels éducatifs et les usagers ») (p. 3764) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1027 du Gouvernement (supprime la mention des échanges d'information entre les professionnels éducatifs et les usagers) à l'amendement n° 522 de M. Michel Berson (p. 3764) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 919 de M. Marc-Philippe Daubresse (inclut les contrats d'adaptation dans le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) (p. 3764) ;

– *soutient* l'amendement n° 85 de la commission (dispose que le plan régional est élaboré en concertation avec l'Etat, les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, les chambres consulaires, au niveau régional, et soumis pour avis au conseil économique et social régional) (p. 3764) : devenu sans objet (p. 3767) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 400 de M. Claude Goasguen (prévoit la consultation du conseil académique de l'éducation nationale) à l'amendement n° 85 de la commission (p. 3765) ;

– *son* amendement n° 1031 (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3765) : adopté (p. 3767) ;

– *favorable* à l'amendement n° 112 de la commission des lois (prévoit que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes vaut schéma prévisionnel d'apprentissage) (p. 3768) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 287 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes est subordonné à l'accord du préfet de région et des autorités académiques) (p. 3768).

Après l'article 34 :

– *favorable* à l'amendement n° 113 de la commission des lois (crée un comité national d'évaluation des politiques régionales d'apprentissage et de formation professionnelle continue) (p. 3769).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 289 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3773) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 525 de M. Michel Berson (supprime la définition des filières de formation qui assurent la mission de formation professionnelle avant la sortie du système éducatif) (p. 3775) ;

– *soutient* l'amendement n° 86 de la commission (précise que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées) (p. 3775) : rejeté (p. 3776) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 466 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la définition des filières de formation qui assurent la mission de formation professionnelle avant la sortie du sytème éducatif) (p. 3776) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 290 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la référence aux formations spécifiques inscrites dans les plans régionaux de formation dans la définition des filières de formation professionnelle avant la sortie du système éducatif) (p. 3776) ;

– *favorable* à l'amendement n° 481 du Gouvernement (précise que les formations au titre de la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif sont mises en place en concertation avec les entreprises et les professions) (p. 3777) ;

– *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (précise que ces mêmes formations sont mises en place en concertation avec les branches professionnelles) : devenu sans objet (p. 3777).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 291 de Mme Muguette Jacquaint et 526 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3779) ;

– *favorable* à l'amendement n° 704 de Mme Nicole Catala (impose l'ouverture de classes préparatoires à l'apprentissage) (p. 3779) ;

– *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (précise que les classes préparatoires à l'apprentissage sont ouvertes « en priorité » dans les centres de formation d'apprentis et « éventuellement » dans les établissements d'enseignement) : rejeté (p. 3779) ;

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 292 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3780) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 293 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'obligation d'informer les élèves sur les dispositifs de formation en alternance et l'apprentissage) (p. 3780) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 295 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui abroge l'article 3 de la loi d'orientation sur l'enseignement technologique du 16 juillet 1971 relatif à la documentation sur les voies d'enseignement et les professions) (p. 3783).

Après l'article 37 :

– *défavorable* à l'amendement n° 700 de Mme Nicole Catala (modifie la composition des conseils d'administration des lycées professionnels) (p. 3783).

Avant l'article 38 :

– *défavorable* à l'amendement n° 298 de Mme Muguette Jacquaint (définit l'apprentissage comme une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle complète sanctionnée par un diplôme technologique de niveau V ou V *bis* ayant valeur nationale et délivré par l'éducation nationale) (p. 3785) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 296 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'obtenir par l'apprentissage des titres homologués de l'enseignement technologique) (p. 3785) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 297 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'adapter la durée du contrat d'apprentissage en fonction du niveau initial de compétence de l'apprenti) (p. 3786) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 299 de Mme Muguette Jacquaint (définit la mission des centres de formation d'apprentis et prévoit que le temps passé par l'apprenti au centre de formation représente au minimum 50 p. 100 du temps consacré à l'ensemble des activités exercées au titre du contrat d'apprentissage) (p. 3786).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 300 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3788) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 138 rectifié de la commission de la production (prévoit la possibilité de créer, par convention entre la région et des organisations professionnelles ou interprofessionnelles représentatives, « un organisme de droit privé assimilable à un centre de formation d'apprentis ») (p. 3788) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1028 du Gouvernement (prévoit que les enseignements dispensés aux apprentis peuvent l'être dans des établissements de formation et de recherche relevant du ministre chargé de la jeunesse et des sports) (p. 3788) ;

– *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (subordonne la création de sections d'apprentissage au sein des établissements d'enseignement à leur inscription dans le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : rejeté (p. 3789) ;

– *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (prévoit la possibilité d'ouvrir des classes d'enseignement technologique dans tous les établissements de formation conventionnés par la région) : rejeté (p. 3789) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1029 du Gouvernement (prévoit que le diplôme d'ingénieur peut être préparé par l'apprentissage dans les établissements de formation et de recherche relevant du ministère de la jeunesse et des sports) (p. 3789).

Après l'article 38 :

– *défavorable* à l'amendement n° 304 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la durée du contrat d'apprentissage est toujours égale à celle du cyle de formation qui fait l'objet du contrat) (p. 3790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 567 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la suspension du contrat d'apprentissage si l'apprenti est appelé au service national et la « poursuite du contrat d'apprentissage » si le maître d'apprentissage est appelé au service national) (p. 3790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 301 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité pour une entreprise habilitée d'assurer en son sein une partie des formations technologiques et pratiques normalement dispensées par le centre de formation d'apprentis) (p. 3790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 302 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité pour un centre de formation d'apprentis de conclure une convention avec un établissement habilité à délivrer un titre d'ingénieur diplômé en vue de faire assurer par cet établissement tout ou partie des enseignements normalement dispensés par le centre de formation d'apprentis) (p. 3791) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 428 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le conseil de perfectionnement des centres de formation d'apprentis comprend des représentants des organisations syndicales représentatives des entreprises et des apprentis) (p. 3792) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 303 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la durée minimale de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis est égale à 500 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat d'apprentissage) (p. 3792) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 429 de Mme Janine Jambu (supprime l'obligation de tenir compte des orientations prévues par les conventions ou les accords de branches pour fixer la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis) (p. 3792) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 431 de M. Maxime Gremetz (impose de mentionner dans le contrat d'apprentissage l'interdiction du travail le dimanche et du travail de nuit) (p. 3793) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 432 de M. Maxime Gremetz (rédactionnel) (p. 3793).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 305 de Mme Muguette Jacquaint et 528 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3799) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 433 corrigé de M. Maxime Gremetz (remplace le régime de déclaration d'engagement d'apprentis par un régime d'agrément préalable de l'entreprise) (p. 3800) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 440 de M. Maxime Gremetz (prévoit l'agrément des maîtres d'apprentissage après avis du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) (p. 3800) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 434 de Mme Muguette Jacquaint (fixe la composition du dossier de demande d'agrément d'une entreprise) (p. 3801) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 435 de Mme Janine Jambu (prévoit que l'engagement de l'entreprise à prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage devient caduc si l'entreprise n'a pas conclu de contrat d'apprentissage dans les trois ans de son engagement ou si ses activités ont changé de nature ; prévoit que l'engagement est valable pour une durée de cinq ans renouvelable) (p. 3801) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 701 corrigé de Mme Nicole Catala (précise que l'engagement de l'entreprise à prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage devient caduc si elle n'a pas conclu un nouveau contrat d'apprentissage dans les cinq années qui suivent cet engagement) (p. 3802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 437 de Mme Janine Jambu (prévoit que les représentants du personnel ou l'inspecteur du travail peuvent demander au préfet de s'opposer à l'engagement d'apprentis dans une entreprise) (p. 3802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 436 de Mme Janine Jambu (prévoit que, en cas d'opposition du préfet à l'engagement d'apprentis par une entreprise, cette dernière rembourse toutes les exonérations et déductions de charges liées aux contrats d'apprentissage conclus dans les trois années précédentes) (p. 3802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 439 de Mme Muguette Jacquaint (rédactionnel) (p. 3802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 438 de Mme Janine Jambu (prévoit que la décision définitive du préfet sur la possibilité pour l'entreprise de continuer à engager des apprentis « doit intervenir dans un délai de un mois ») (p. 3803).

Après l'article 39 :

– *défavorable* à l'amendement n° 447 de M. Maxime Gremetz (supprime les dérogations à l'interdiction d'employer des apprentis à un travail effectif qui excède huit heures par jour ou la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 3804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 448 de M. Maxime Gremetz (interdit le travail le dimanche et le travail de nuit des apprentis) (p. 3804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 449 de M. Maxime Gremetz (crée un conseil des délégués des apprentis dans chaque centre de formation d'apprentis) (p. 3804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 442 de M. Maxime Gremetz (prévoit de définir la progression annuelle des travaux effectués par l'apprenti en accord avec les délégués syndicaux des entreprises inscrivant des apprentis dans le centre de formation) (p. 3804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 443 de M. Maxime Gremetz (prévoit d'associer les représentants des enseignants du centre de formation, les délégués syndicaux, les délégués du personnel, les délégués des apprentis et un représentant du comité d'entreprise aux activités visant à coordonner la formation dispensée par le centre et celle reçue en entreprise) (p. 3805) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 444 de M. Maxime Gremetz (définit la mission du maître d'apprentissage et prévoit son agrément préalable après avis du comité d'entreprise) (p. 3805) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 441 de M. Maxime Gremetz (fixe le salaire minimum de l'apprenti à la moitié de la rémunération conventionnelle de la catégorie correspondant au diplôme préparé sans que ce minimum puisse être inférieur à la moitié du S.M.I.C. et augmente le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 445 de M. Maxime Gremetz (prévoit la prise en compte des apprentis pour le calcul de l'effectif du personnel de l'entreprise) (p. 3806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 446 de M. Maxime Gremetz (prévoit que la signature du contrat d'apprentissage par les deux parties contractantes « est un préalable au démarrage de l'apprentissage ») (p. 3806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 451 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'exonération de charges sociales, fiscale ou parafiscale dont bénéficie la part du salaire versé aux apprentis admise en exonération de la taxe d'apprentissage) (p. 3806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 450 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'imputation des dépenses exposées par les entreprises pour la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur le montant de la taxe d'apprentissage ou de la participation au développement de la formation professionnelle continue) (p. 3807) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 452 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'exonération de cotisations sociales au titre des salaires versés aux apprentis dans les petites entreprises) (p. 3807) ;

– *favorable* à l'amendement n° 833 de M. Germain Gengenwin (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat spécifique adapte et fixe la date d'entrée en vigueur de toute disposition relative à l'apprentissage dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) (p. 3807) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 453 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le comité d'entreprise ou d'établissement, ou, à défaut, les délégués du personnel, sont obligatoirement consultés sur le nombre et les perspectives d'emploi des apprentis dans l'entreprise) (p. 3808) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 379 de M. Michel Berson (impose de consulter le comité d'entreprise sur l'utilisation des aides forfaitaires versées par l'Etat pour favoriser la conclusion de contrats d'apprentissage) (p. 3808) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 454 de Mme Janine Jambu (supprime l'exonération de cotisations sociales pour l'embauche d'un jeune par un contrat de qualification) (p. 3809).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 306 de Mme Muguette Jacquaint et 529 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3811) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 455 de Mme Janine Jambu et 530 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe I de l'article qui supprime les contrats d'adaptation et d'orientation, à compter du 1er juillet 1994) (p. 3813) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 736 de M. Marc-Philippe Daubresse (supprime l'abrogation du contrat d'adaptation) (p. 3813) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 456 de Mme Janine Jambu (fixe à six mois non renouvelables la durée du contrat d'insertion) (p. 3814) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 531 de M. Michel Berson (prévoit que la durée du contrat d'insertion est comprise entre trois mois et six mois) (p. 3814) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 457 de Mme Janine Jambu (prévoit que le contrat d'insertion est obligatoirement accompagné d'un temps de formation au moins égal à la moitié de la durée totale du contrat) (p. 3815) ;

– *favorable* aux amendements identiques n°s 92 de la commission et 532 de M. Michel Berson (imposent au contrat d'insertion de prévoir un temps de formation au moins égal à 10 p. 100 de sa durée) (p. 3815) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 533 de M. Michel Berson (fixe à 15 p. 100 de la durée du contrat d'insertion la durée minimale du temps de formation) (p. 3816) ;

– *défavorable* aux amendement n° 1024 du Gouvernement (étend le bénéfice du contrat d'insertion aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ; prévoit que l'obligation de formation peut, dans ce cas, consister en la réalisation d'un « projet professionnel ») (p. 3817) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 737 de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit que le taux de la rémunération des bénéficiaires d'un contrat d'insertion varie en fonction de leur âge) (p. 3823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 458 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le taux de la rémunération des bénéficiaires d'un contrat d'insertion varie en fonction de leur âge) (p. 3823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 460 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'imputation des avantages en nature sur la rémunération du bénéficiaire d'un contrat d'insertion) (p. 3823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 459 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le contrat d'insertion peut être rompu avant l'échéance à l'initiative du salarié lorsque la rupture a pour objet de permettre de suivre une formation qualifiante) (p. 3823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 307 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'exonération de cotisations sociales pour embauche d'un jeune par un contrat d'insertion) (p. 3824) ;

– *favorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit d'imputer les dépenses de formation en faveur des bénéficiaires des contrats d'insertion professionnelle sur la participation des employeurs à la formation professionnelle au titre des formations en alternance) (p. 3824) ;

– *son* sous-amendement n° 538 (rédactionnel) à l'amendement n° 9 du Gouvernement (p. 3824) : adopté (p. 3825).

Son intervention : demande la mise aux voix de l'amendement n° 95 corrigé de la commission après l'article 41, malgré l'adoption de l'amendement n° 1024 du Gouvernement à l'article 40 (p. 3825).

Après l'article 40 :

– *défavorable* à l'amendement n° 382 de M. Michel Berson (scinde le versement de l'aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation et d'orientation conclus entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994 en deux échéances, la première lors de la conclusion du contrat qui y ouvre droit, le solde lors de l'embauche définitive ou de la signature d'un contrat de formation qualifiante) (p. 3832) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 381 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport au Parlement sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour l'embauche d'un jeune par contrat de qualification ou d'insertion) (p. 3833).

Article 41 *(négociations sur le recours aux contrats d'insertion en alternance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 308 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3833) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 461 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit une négociation annuelle entre les partenaires sociaux liés par une convention de branche ou, à défaut, un accord professionnel sur les modalités de recours aux contrats d'insertion en alternance et aux contrats d'apprentissage) (p. 3834) ;

– *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (donne un caractère au moins triennal à la négociation sur les modalités de recours aux contrats d'insertion en alternance et aux contrats d'apprentissage) : rejeté (p. 3834) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 462 de Mme Muguette Jacquaint (exclut du champ de la négociation annuelle les possibilités de recourir à des salariés sur le point de cesser leur activité pour exercer le tutorat) (p. 3834) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 463 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui prévoit que les partenaires sociaux négocieront une extension du recours aux contrats d'insertion en alternance au profit des demandeurs d'emploi) (p. 3834) ;

– *favorable* à l'amendement n° 11 rectifié du Gouvernement (précise que la négociation précitée interviendra au niveau national et interprofessionnel et que l'extension négociée visera les demandeurs d'emploi âgés de vingt-six ans et plus) (p. 3835).

Après l'article 41 :

– *soutient* l'amendement n° 95 corrigé de la commission (crée un « contrat de perfectionnement des cadres » qui prévoit une période de formation professionnelle au bénéfice des diplômés de l'enseignement supérieur ou des grandes écoles âgés de moins de vingt-six ans) (p. 3835) : rejeté (p. 3836).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 465 de M. Maxime Gremetz (de suppression) (p. 3837).

Après l'article 42 :

– *soutient* l'amendement n° 96 de la commission (prévoit de sanctionner la formation du maître d'apprentissage par un diplôme à compter du 1er janvier 1998) (p. 3839) : adopté (p. 3840) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 535 de M. Michel Berson (prévoit l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle nationale entre partenaires sociaux sur les différentes mesures de formation sous contrat de travail en faveur des jeunes) (p. 3840) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 578 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « la France prendra toutes dispositions nécessaires afin que dans les conventions européennes et internationales le travail des enfants de moins de seize ans soit interdit ») (p. 3841).

Article 43 *(congé d'enseignement et de recherche) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 309 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3842) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 579 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le A de l'article qui ramène de deux ans à un an la durée d'ancienneté dans l'entreprise pour ouvrir droit au congé d'enseignement et étend son champ d'application aux enseignements dispensés quel que soit l'organisme de formation public ou privé) (p. 3842) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 580 de Mme Muguette Jacquaint (fixe à deux ans la durée d'ancienneté dans l'entreprise pour ouvrir droit au congé d'enseignement) (p. 3842) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 581 de Mme Muguette Jacquaint (limite le champ d'application du congé d'enseignement aux enseignements dispensés dans un établissement public ou privé sous contrat, ou au titre d'un stage agréé ou conventionné par l'Etat ou les régions) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 582 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le B de l'article qui, dans les établissements de 200 salariés et plus, porte à 2 p. 100 de l'ensemble des salariés le nombre de ces derniers simultanément absents pour congé d'enseignement permettant de refuser un tel congé) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 583 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le deuxième alinéa du C de l'article qui, dans les établissements de moins de 200 salariés, porte à 2 p. 100 des heures de travail le nombre de ces dernières utilisées pour congé d'enseignement permettant de refuser un tel congé) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 584 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les quatre derniers alinéas du C de l'article qui renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions d'application de l'article L. 931-28 du code du travail sur le congé d'enseignement) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 585 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité de dispositions conventionnelles plus favorables propres au seul personnel d'encadrement) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 586 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit qu'un accord conventionnel peut permettre la prise en charge au titre de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue de tout ou partie de la rémunération et des cotisations sociales dues pour les salariés en congé de recherche) (p. 3843).

Après l'article 43 :

– *défavorable* à l'amendement n° 802 du Gouvernement (précise les modalités de recouvrement de la contribution des exploitants agricoles au financement de la formation professionnelle continue des non-salariés) (p. 3844).

Article 44 *(interdiction des transferts volontaires entre organismes de mutualisation agréés) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 587 de Mme Muguette Jacquaint (affecte au fonds régional de l'apprentissage et de la formation les montants perçus au titre de la participation de l'entreprise au financement de la formation professionnelle continue) (p. 3845) ;

– *favorable* à l'amendement n° 26 corrigé du Gouvernement (prévoit la désignation d'un commissaire du Gouvernement auprès du compte unique qui reçoit la trésorerie des organismes collecteurs des fonds de la formation professionnelle) (p. 3846).

Après l'article 44 :

– *défavorable* à l'amendement n° 714 de Mme Muguette Jacquaint (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,8 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, pour les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. dans les entreprises de plus de dix salariés) (p. 3847).

Article 45 *(crédit d'impôt formation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 310 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3848) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 588 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le crédit d'impôt pour dépenses de formation et d'apprentissage) (p. 3848) ;

– *soutient* l'amendement n° 98 de la commission (étend le champ d'application du crédit d'impôt formation « aux entreprises dont le bénéfice industriel et commercial est déterminé selon le régime du forfait » ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3848) : rejeté (p. 3849) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 383 de M. Jean Glavany (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3849).

Après l'article 45 :

– *défavorable* à l'amendement n° 713 de Mme Muguette Jacquaint (soumet le bénéfice du crédit d'impôt pour apprentissage à la condition que l'entreprise s'engage à conclure avec l'apprenti un contrat de travail à durée indéterminée) (p. 3850) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 384 de M. Michel Berson (impose d'informer le comité d'entreprise du montant des dépenses de formation professionnelle et d'apprentissage, du montant du crédit d'impôt au titre de ces dépenses, des aides forfaitaires de l'Etat et des actions et moyens supplémentaires rendus possibles par ces aides) (p. 3851) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 385 de M. Michel Berson (précise le contenu des contrats d'objectifs signés entre les préfets et les organisations patronales en matière d'apprentissage et d'enseignement professionnel ou technologique) (p. 3851).

Article 46 *(garantie de la qualité de la formation professionnelle continue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 710 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3852).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 472 de M. Pierre Bédier (prévoit que les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et les chambres d'agriculture peuvent être autorisées à collecter les contributions des employeurs à la formation professionnelle ; prévoit qu'elles peuvent percevoir auprès des entreprises les fonds destinés à des actions de formation professionnelle en application de conventions de formation) (p. 3854).

Article 48 *(contrôle de l'emploi des fonds et des financements de la formation professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 707 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui abroge le régime de sanction administrative en cas de manquements par un organisme de formation professionnelle à ses obligations) (p. 3856).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 12 du Gouvernement (précise les signataires et le contenu des conventions de coopération ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3861).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 314 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3869) ;

– *favorable* à l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (prévoit la signature de conventions départementales entre les services déconcentrés de l'Etat, de l'A.N.P.E et les A.S.S.E.D.I.C. compétentes afin de coordonner les actions de placement, d'indemnisation et de contrôle des demandeurs d'emploi ; crée un conseil d'orientation et de surveillance des initiatives locales de concertation et de coordination) (p. 3871).

Après l'article 50 :

– *soutient* l'amendement n° 99 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport au Parlement sur la coordination ou la fusion des instances nationales et régionales de l'A.N.P.E. et de l'U.N.E.D.I.C.) (p. 3872) : adopté (p. 3874) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1036 du Gouvernement (supprime la référence à une fusion de l'A.N.P.E. et de l'U.N.E.D.I.C.) à l'amendement n° 99 de la commission (p. 3873).

– *son* amendement n° 740 (prévoit le dépôt d'un rapport au Parlement sur les « actions susceptibles de favoriser le maintien et le développement de l'emploi dans les zones rurales, notamment grâce au télétravail et au travail à temps partagé ») : retiré (p. 3874).

Article 51 *(évaluation de la loi quinquennale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 139 de la commission de la production (fixe au 31 décembre 1995 la date avant laquelle doit être déposé le rapport d'évaluation) (p. 3878) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1037 de M. Laurent Fabius (prévoit une évaluation « des effets sur l'emploi des diverses mesures de la présente loi ») à l'amendement n° 140 de la commission de la production (prévoit que le rapport « étudiera la possibilité, dans certaines zones particulièrement touchées par le chômage, de conclure des conventions d'expérimentation destinées à favoriser le développement local et l'emploi par de nouvelles mesures ») (p. 3880).

Article 52 *(application de la loi quinquennale aux départements d'outre-mer) :*

– *soutient* l'amendement n° 101 de la commission (précise que la loi d'adapration s'appliquera à Mayotte) (p. 3881) : adopté (p. 3882).

Après l'article 52 :

– *défavorable* à l'amendement n° 322 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'établissement d'une nouvelle nomenclature des classifications salariales) (p. 3882).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 172 de Mme Muguette Jacquaint et 324 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3884) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit l'allégement progressif des cotisations d'allocations familiales) (p. 3888) ;

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (retient un plafond unique de rémunération qui ouvre droit à une exonération totale de cotisations d'allocations familiales ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3888) : rejeté (p. 3889) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 637 de M. Michel Berson (subordonne le bénéfice de l'exonération de cotisations d'allocations familiales à des obligations en matière de maintien et de développement des emplois « qui portent notamment sur le temps de formation, la réduction du temps de travail pour les salariés concernés ») (p. 3890) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 325 de M. Michel Berson (prévoit que le rapport sur les effets de l'exonération de cotisations d'allocations familiales analysera les contreparties de cette exonération pour les salariés, « notamment la réduction du temps de travail, le temps de formation et l'incidence de ces exonérations en termes de création d'emplois ») (p. 3890) ;

– *soutient* les amendements identiques n°s 38 de la commission et 121 de la commission de la production (prévoient que le rapport précité indiquera les conditions et les effets attendus de l'extension de ces exonérations à l'ensemble des gains et rémunérations) : rejetés (p. 3890) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 326 de M. Michel Berson (prévoit que ce même rapport « portera également sur le développement des actions sociales financées par les caisses d'allocations familiales à compter du 1er juillet 1993 ») (p. 3890) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 327 de M. Michel Berson (impose à la négociation annuelle d'entreprise de porter sur les contreparties, en matière de formation ou de réduction du temps de travail, à l'exonération de cotisations d'allocations familiales) (p. 3890) ;

– *favorable* à l'amendement n° 613 de M. Michel Hannoun (dispose que « l'acceptation par un chômeur d'un emploi pour une rémunération inférieure au montant des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage ouvre droit au versement d'une indemnité compensatrice d'un montant égal à la différence entre l'allocation unique dégressive et le salaire pour une durée fixée par décret » ; renvoie la fixation des conditions d'application de l'article à une convention ou un accord collectif étendu) (p. 3891) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 774 de Mme Marie-Thérèse Boisseau (supprime l'allocation parentale d'éducation à compter du 1er janvier 1994) (p. 3893) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1035 du Gouvernement (prévoit le dépôt d'un rapport sur les modalités de financement d'une filière de formation en alternance) (p. 3893) (p. 3894) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1039 de M. Charles Millon (substitue au dépôt d'un rapport l'obligation de faire « connaître au Parlement, avant le 31 mars 1994, les dispositions relatives au financement » de cette filière) (p. 3894).

Seconde délibération [3 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de précision) : adopté (p. 3895).

Article 23 bis *(statut des salariés d'une entreprise étrangère détachés en France) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (insère le dispositif de l'article dans le code du travail) : adopté (p. 3895).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3896) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 3896) : adopté (p. 3897).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3897).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (supprime la référence à la possibilité pour l'Etat et les collectivités territoriales d'engager des actions conjointes à caractère expérimental) : adopté (p. 3898).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3899).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9-1 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (pévoit que le contrat d'insertion peut comprendre un temps de formation au moins égal à 15 p. 100 de la durée totale du contrat) (p. 3899).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (prévoit que les organismes collecteurs à compétence interrégionale peuvent être agréés) (p. 3900).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1993] :

Administration :
- Centre d'études des revenus et des coûts (C.E.R.C.) et Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (p. 6074) ;
- service public de l'emploi : conseil d'orientation et de surveillance : création (p. 6074) ;
- service public de l'emploi : réforme : mise à l'étude (p. 6075).

Assemblée nationale : présidence : président de l'Assemblée nationale (p. 6073).

Emploi : chômage :
- commission Mattéoli (p. 6072) ;
- contrats de qualification : marins (p. 6075).

Emploi : emplois de proximité et de service :
- « chèque service » : associations intermédiaires (p. 6074) ;
- « chèque service » : création (p. 6074).

Emploi : secteur tertiaire : créations d'emplois (p. 6073).

Enseignement :
- enseignement à distance (p. 6074) ;
- enseignement technique et professionnel : professeurs associés (p. 6075) ;
- formation qualifiante (p. 6074).

Entreprises :
- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 6074) ;
- « contribution Delalande » : exonérations (p. 6074) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 6073) ;
- créations d'entreprises : aides (p. 6073) ;
- licenciements (p. 6075) ;
- organisation du travail : personnels d'encadrement (p. 6073) ;
- rôle (p. 6075).

Etrangers : travailleurs étrangers : prestations de service (p. 6074).

Formation professionnelle :
- apprentissage : maîtres d'apprentissage : diplôme (p. 6074) ;
- comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi (p. 6074) ;
- évaluation et contrôles (p. 6074) ;
- financement : organismes collecteurs : agrément (p. 6074) ;
- zones rurales (p. 6074).

Français de l'étranger (p. 6073).

Jeunes :
- chômage et intégration professionnelle : contrat d'insertion professionnelle : création (p. 6075) ;
- insertion professionnelle : « fonds partenarial » (p. 6073).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 6073).

Politique de l'emploi (p. 6073).

Politique économique (p. 6073).

Retraites : cumuls emploi-retraite (p. 6073).

Sénat : texte adopté (p. 6073).

Travail : contrats de travail : modifications : procédure (p. 6073).

Travail : temps de travail :
- agriculture : contrôle (p. 6074) ;
- durée : réduction : expérimentation : dispositif (p. 6074) ;
- durée : réduction : trente-deux heures (p. 6073) ;
- organisation (p. 6075) ;
- repos quotidien, hebdomadaire et dominical (p. 6073) ;
- salariés agricoles (p. 6073) ;
- salariés chargés de famille (p. 6074) ;
- travail de nuit : ouvriers boulangers (p. 6073).

– ***Rappel au règlement :*** observe que des demandes de suspension de séance moins nombreuses et une plus grande concision des interventions sur les articles du projet de loi quinquennale pourraient dispenser l'Assemblée de siéger le dimanche 3 octobre [1er octobre 1993] (p. 3608).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et Ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les personnes âgées [29 octobre 1993] :

Epargne : épargne-retraite (p. 5131).

Femmes : veuves : pensions de réversion (p. 5131).

Personnes âgées :
- dépendance (p. 5131) ;
- dépendance : « allocation dépendance » : création (p. 5131).

Président de la République : intervention télévisée du 25 octobre 1993 (p. 5122, 5123).

Retraites : généralités :
- fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 5130) ;
- livre blanc sur les retraites (p. 5130, 5131) ;

– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 5130) ;
– retraites par capitalisation (p. 5131) ;
– revalorisation des pensions (p. 5130) ;
– systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 5130).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 6538) et *son intervention* (p. 6557).

Principaux thèmes développés :

Sécurité sociale : assurance maladie
– Alsace-Moselle : régime local (p. 6557, 6558) ;
– dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6535, 6536).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 12 *(dispositions transitoires)* (p. 6603) :

– *son* amendement n° 229 rectifié (reporte au 31 décembre 1996 le terme du délai dans lequel les médicaments homéopathiques mis sur le marché avant la promulgation de la loi doivent faire l'objet d'une demande d'enregistrement ou d'autorisation (p. 6603) : adopté (p. 6604).

Article 25 *(pharmacies à usage intérieur des syndicats interhospitaliers : art. L. 595-1 du code de la santé publique) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 79 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6638).

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 182 de M. Georges Colombier (supprime la fixation par la convention nationale entre les caisses d'assurance maladie et les infirmiers de conditions en matière d'expérience professionnelle en milieu hospitalier, de sanctions pour faits liés à l'exercice professionnel et de suivi d'actions de formation) : retiré (p. 6641).

Article 34 *(validation de dispositions relatives au régime local d'assurance maladie) :*

– *ses observations* (p. 6648).

Après l'article 38 nouveau :

– *soutient* le sous-amendement n° 222 de M. Philippe Vasseur (porte à 3,5 p. 100 le taux du plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmaciens d'officine) (p. 6683) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (porte à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes-répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie ; reconduit pour une durée d'un an le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmacies d'officine et sanctionne pénalement le non-respect de ce plafonnement) : rejeté (p. 6684).

JACQUEMIN (Michel)

Député du Doubs

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Enseignement supérieur et recherche : Enseignement supérieur) [29 avril 1993].

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 18 : Enseignement supérieur et recherche : Enseignement supérieur **(n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Air France : transports aériens : Air France : équilibre financier : plan de redressement : personnel : situation : grève [27 octobre 1993] (p. 4986).

orales sans débat :

– n° 46, posée le 4 mai 1993 : **textile et habillement (emploi et activité – concurrence étangère)** (p. 288). Appelée le 6 mai 1993 : concurrence des pays à bas salaire ; importations frauduleuses ; Communauté européenne : clauses de sauvegarde et clauses antidumping : perspectives (p. 333, 334).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 985, 986).

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 986).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 986).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) :
– droits d'inscription (p. 2250) ;
– ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2250, 2251).

Fonctionnaires et agents publics : statut : universitaires (p. 2251).

Lois : loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi Savary) (p. 2250).

Universités :
– autonomie (p. 2250) ;
– liens avec les entreprises (p. 2250) ;
– universités nouvelles : expérience (p. 2250).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er, 2, 3 octobre 1993] :

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 853 (précise que le cocontractant établi à l'étranger applique dès le premier jour de son intervention sur le territoire français les dispositions sociales légales, réglementaires et conventionnelles régissant son activité) : non soutenu (p. 3633).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *son* amendements n° 974 : non soutenu (p. 3788).

Article 44 *(interdiction des transferts volontaires entre organismes de mutualisation agréés) :*

– *son* amendement n° 985 : non soutenu (p. 3845).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 997 : non soutenu (p. 3854).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :.

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *son* amendement n° 3 soutenu par M. Jean-Louis Beaumont (porte le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,30 à 2,32 p. 100 afin d'abonder les ressources du fonds forestier national) (p. 4350) : retiré (p. 4352).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Bois et forêts : Fonds forestier national : ressources (p. 4710).

Recherche : amélioration génétique (p. 4713).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Collectivités locales : investissements routiers : financement : fonds d'intervention exceptionnel pour les projets d'équipement : création : perspectives (p. 5313, 5314).

Communes : Besançon (p. 5313).

Régions : Franche-Comté (p. 5313, 5314).

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'enseignement supérieur [15 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :

- allocation de logement social : réforme (p. 5790) ;
- crédits, plan social, bourses, logement (p. 5790) ;
- prêts bancaires spécifiques (p. 5790).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat, inégalités régionales (p. 5790).

Cycles universitaires :

- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (p. 5790) ;
- premier cycle (p. 5789) ;
- second et troisième cycles (p. 5789).

Enseignants :

- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : moyens (p. 5791) ;
- recrutement et revalorisation (p. 5790).

Enseignement privé : subventions (p. 5791).

Etudiants : effectifs : évolution (p. 5789).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5789).

Plan : XIe Plan : contrats de plan (p. 5790).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) (p. 5791).

Recherche : crédits (p. 5791).

Universités :

- bibliothèques : moyens (p. 5790, 5791) ;
- gestion : autonomie (p. 5789) ;
- gestion : modes de gestion : rénovation (p. 5789) ;
- plan Université 2000 (p. 5790) ;
- politique universitaire (p. 5789).

Ville : politique de la ville (p. 5790).

Vote des crédits :

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission des finances (réduit les crédits de 40 millions de francs afin d'obtenir une augmentation des subventions aux établissements d'enseignement supérieur privés) (p. 5827) : retiré (p. 5828).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 458 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que les résidences universitaires sont également prises en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : retiré (p. 6966) ;

– *son* amendement n° 459 soutenu par M. Adrien Zeller (dispose que les logements occupés par des étudiants bénéficiant de l'allocation logement à caractère social sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : retiré (p. 6966).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Avant l'article 7 :

– *son* amendement n° 40 (supprime l'impôt de bourse pour les non-résidents) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 7768).

JALTON (Frédéric)

Député de la Guadeloupe

(1re circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Lutte contre la drogue en Guadeloupe : lutte et prévention ; brigade antidrogue : création : perspectives [28 avril 1993] (p. 207).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes :
- Marie-Galante (p. 190) ;
- Pointe-à-Pitre (p. 190).

Crise économique : conséquences (p. 190).

D.O.M.-T.O.M.
- Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer : moyens (p. 190) ;
- défiscalisation : construction de logements (p. 190) ;
- Guadeloupe (p. 190) ;
- logement social : financement : application du régime de métropole (p. 190) ;
- originaires résidant en métropole (p. 190).

Logement et habitat : logement social : offre et définition (p. 190).

Politique de la ville : objectifs (p. 190).

Transports : transports en commun : désenclavement (p. 190).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : Guadeloupe (p. 3412).

Emploi : chômage :
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3412) ;
- évolution : aggravation (p. 3412) ;
- exclusion et assistanat (p. 3412).

Emploi : emplois de proximité et de service : développement (p. 3413).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3412) ;
- représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3413).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3412, 3413).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4610).

Délinquance et criminalité : insécurité dans les D.O.M.-T.O.M. : lutte contre (p. 4611).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) : généralités, crise économique et sociale (p. 4610, 4611).

Drogue : lutte contre (p. 4611).

Emploi et formation professionnelle :
- Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4611) ;
- chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4611).

Guadeloupe (p. 4610, 4611).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4610).

Politique économique et sociale : développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4610).

Tourisme (p. 4611).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4611).

Questions :

Aménagement du territoire : rôle des collectivités locales (p. 4623).

Guadeloupe : implantation d'un commissariat aux Abymes et lutte contre l'insécurité (p. 4623).

JAMBU (Janine)

Député des Hauts-de-Seine

(11e circonscription)

Communiste

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Secrétaire de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 10 septembre 1993] (p. 12687).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Proposition de loi relative à **l'interdiction du travail de nuit pour les femmes (n° 165)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **mettre en place des dispositions urgentes pour le logement social (n° 244)** [1er juin 1993].

Proposition de résolution tendant à **créer une commission d'enquête sur la politique des prix pratiquée par les entreprises pharmaceutiques (n° 281)** [2 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Délocalisations : conséquences sociales ; emploi et activité en Ile-de-France [5 mai 1993] (p. 292, 293).

– Trafic de drogue : Lille et Bagneux : incidents et exaspération de la population ; drogue : lutte et prévention ; nouvelle loi [26 mai 1993] (p. 673, 674).

– Revendications étudiantes : étudiants : revendications : enseignement supérieur : crédits budgétaires ; allocation de logement à caractère social : conditions d'attribution [10 novembre 1993] (p. 5737, 5738).

orales sans débat :

– **n° 94,** posée le 1er juin 1993 : **matériels électriques et électroniques (Thomson – emploi et activité)** (p. 1003). Appelée le 3 juin 1993 : compétition mondiale ; Groupe Thomson : restructurations ; plans sociaux (p. 1059, 1060).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *son* amendement n° 49 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose qu'aucune créance n'est attribuée aux entreprises procédant à des délocalisations) (p. 786) : rejeté au scrutin public (p. 787).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 75 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (fait varier la participation des employeurs à l'effort de construction en instituant des taux régionaux compris entre 0,45 et 0,95 p. 100 de la masse salariale selon le pourcentage de demandeurs de logement dans chaque région) (p. 873) : rejeté (p. 874).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– départements et territoires d'outre-mer [8 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture : crise agricole : banane, canne à sucre (p. 1152).

Communautés européennes : directives européennes : défense des intérêts de l'outre-mer (p. 1152).

D.O.M.-T.O.M. :

– institutions : modèle métropolitain : inadaptation (p. 1152) ;

– situation économique et sociale (p. 1152).

Emploi : politique de l'emploi et de lutte contre le chômage (p. 1152).

Ordre public : contrôles d'identité : « délit de faciès » (p. 1152).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 4 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise ou des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives sur les exonérations sociales et fiscales dont bénéficie l'entreprise) (p. 1946) ; rejeté au scrutin public (p. 1947) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la suspension des exonérations, subventions ou aides dont bénéficie une entreprise dans les cas où leurs conditions d'attribution ne sont plus remplies) : rejeté au scrutin public (p. 1947) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 de Mme Muguette Jacquaint (interdit le travail de nuit des femmes) (p. 1949) : rejeté au scrutin public (p. 1950).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Communautés européennes : traité de Maastricht : logique de rentabilité économique et financière (p. 2009).

Communes : repères de l'identité française et pôles de démocratie (p. 2009).

Conseils municipaux : rôle (p. 2009).

Coopération intercommunale : bilan (p. 2009).

Explications de vote :

Abstention du groupe communiste (p. 2009, 2014).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Principaux thèmes avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Affaires étrangères : O.N.U. : Déclaration universelle des droits de l'homme (p. 2240).

Constitution : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (p. 2240).

Diplômes : caractère national (p. 2242).

Enseignement :

– enjeux (p. 2241) ;

– service public (p. 2240).

Fonctionnaires et agents publics : statut : universitaires (p. 2242).

Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (p. 2242).

Lois de finances rectificatives : crédits : annulations (p. 2242).

Lois :

– loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi Savary) (p. 2241) ;

– loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (p. 2241).

Recherche :

– Muséum d'histoire naturelle (p. 2241) ;

– priorités (p. 2242).

Universités :

– conseils et président d'université (p. 2241, 2242) ;

– dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat (p. 2241) ;

– liens avec les entreprises (p. 2242).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *son* amendement n° 1 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) (p. 2309) : rejeté au scrutin public (p. 2310).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *son* amendement n° 2 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 2362) : rejeté au scrutin public (p. 2363).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

– *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2977) : rejetée (p. 2983).

Principaux thèmes développés :

Assurance maladie maternité (p. 2981, 2982).

Constitution : préambule de 1946 (p. 2977, 2982).

Emploi : chômage (p. 2980, 2981).

Enseignement : médecine scolaire (p. 2977).

Entreprises : charges sociales : exonérations (p. 2980, 2981).

Famille :
- allocations familiales : fiscalisation (p. 2980) ;
- politique familiale (p. 2978, 2982).

Finances publiques : crédits budgétaires : affaires sociales (p. 2977).

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 2979) ;
- allocation compensatrice (p. 2979).

Impôts et taxes :
- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2980, 2982) ;
- revenus des capitaux : taxation (p. 2982).

Lois :
- ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale (p. 2977) ;
- ordonnance n° 82-270 du 26 mars 1982 relative à l'abaissement de l'âge de la retraite des assurés du régime général et du régime des assurances sociales agricoles (p. 2979).

Régime général : financement :
- avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 2980) ;
- contributions budgétaires de l'Etat et cotisations patronales : retards de versement (p. 2982) ;
- cotisations patronales : assiette et montant (p. 2982).

Retraites : généralités :
- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 2979) ;
- livre blanc sur les retraites (p. 2980) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 2979, 2982) ;
- prestations non contributives : validation de périodes et validation de la durée du service national (p. 2980) ;
- régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 2981) ;
- régimes par répartition (p. 2978, 2979) ;
- revalorisation des pensions (p. 2979, 2980, 2982).

Risques professionnels : accidents du travail et maladies professionnelles (p. 2978).

Santé publique : maladies : cancer et tuberculose (p. 2977).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

– *son* amendement n° 1 soutenu par M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 3068) : rejeté au scrutin public (p. 3070).

Article L. 135-3 du code de la sécurité sociale (recettes et équilibre financier du fonds) :

– *son* amendement n° 2 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime la C.S.G. et les contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement dans les recettes du fonds) (p. 3072) : rejeté au scrutin public (p. 3073) ;

– *son* amendement n° 3 soutenu par M. Rémy Auchedé (supprime les droits de consommation sur les boissons alcoolisées dans les recettes du fonds) : rejeté (p. 3073).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 5 soutenu par M. Rémy Auchedé (prévoit que le financement de la sécurité sociale est assuré par les cotisations des salariés, la contribution des entreprises, des contributions spécifiques assises sur les revenus financiers et immobiliers, les bénéfices des compagnies d'assurances et des banques) (p. 3075) : rejeté au scrutin public (p. 3076) ;

– *son* amendement n° 6 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (assujettit tous les revenus financiers provenant de titres émis en France à une contribution sociale de 14,5 p. 100) : rejeté (p. 3076) ;

– *son* amendement n° 7 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (assujettit les revenus des biens immobiliers autres que ceux utilisés pour l'usage personnel du propriétaire et de sa famille directe « à une contribution sociale de 14,5 p. 100 ») : rejeté (p. 3086) ;

– *son* amendement n° 8 soutenu par M. Rémy Auchedé (dispose que la cotisation patronale d'assurance vieillesse « est relevée et élargie à l'ensemble de la valeur ajoutée et modulée selon la politique de l'emploi suivie par l'entreprise ») : rejeté (p. 3086).

Article 2 *(entrée en vigueur) :*

– *son* amendement n° 9 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3087).

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*

– *son* amendement n° 10 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3088) ;

– *son* amendement n° 11 soutenu par M. Rémy Auchedé (exclut les pensionnés du régime local d'Alsace-Lorraine du champ d'application des nouvelles règles de revalorisation) (p. 3092) : rejeté (p. 3093).

Article 4 *(modalités de revalorisation des pensions de retraite) :*

– *son* amendement n° 12 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3094) ;

– *son* amendement n° 14 (exclut les pensionnés du régime local d'Alsace-Lorraine du champ d'application des nouvelles règles de revalorisation) : rejeté (p. 3097).

Article 5 *(durée d'application, modalités de l'ajustement éventuel prévu en 1996 et validation de la revalorisation de 1993) :*

– *son* amendement n° 15 soutenu par M. Rémy Auchedé (de suppression) : rejeté (p. 3097).

Article 5 bis nouveau *(dissociation de la durée d'assurance ouvrant droit au taux plein et de la durée d'assurance retenue pour le calcul de la pension) :*

– *son* amendement n° 48 soutenu par M. Maxime Gremetz (de suppression) (p. 3098) : rejeté au scrutin public (p. 3100).

Article 6 *(codification des dispositions législatives relatives à la contribution sociale généralisée) :*

– *son* amendement n° 18 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3103).

Article 7 *(conséquences de la codification prévue à l'article 6) :*

– *son* amendement n° 19 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3103).

Article 8 *(conséquences de la création du fonds sur le financement des régimes sociaux régis par le code de la sécurité sociale) :*

– *son* amendement n° 20 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3105).

Article 9 *(conséquence de la création du fonds sur le financement et le service de l'allocation spéciale et de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité) :*

– *son* amendement n° 21 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3106).

Article 10 *(conséquences de la création du fonds sur le financement du budget annexe des prestations agricoles) :*

– *son* amendement n° 22 (de suppression) : rejeté (p. 3106).

Article 11 *(coordination terminologique) :*

– *son* amendement n° 23 (de suppression) : rejeté (p. 3107).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Caisses de sécurité sociale : gestion financière séparée (p. 3250).

Impôts et taxes :

– contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3250) ;

– revenus des capitaux : taxation (p. 3250).

Politique économique et sociale (p. 3250).

Régime général : financement : contributions budgétaires de l'Etat et cotisations patronales : retards de versement (p. 3250).

Retraites : généralités :

– fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources : (p. 3250) ;

– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3250) ;

– revalorisation des pensions (p. 3250).

Vote contre du groupe communiste (p. 3250).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2, 3 octobre 1993] :

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 199 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3558) : rejeté (p. 3559).

Avant l'article 9 :

– *soutient* l'amendement n° 201 de Mme Muguette Jacquaint (impose à toute embauche d'un jeune de seize à vingt-cinq ans de prendre la forme d'un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage ; prévoit une priorité d'embauche dans l'entreprise à l'issue d'une période d'apprentissage ; impose la conclusion d'un contrat à durée indéterminée en cas d'embauche à l'issue d'une période d'apprentissage) (p. 3561) : rejeté (p. 3562) ;

– *son* amendement n° 408 corrigé (interdit d'occuper plus de cinq jours par semaine un même salarié) : rejeté (p. 3562) ;

– *son* amendement n° 411 corrigé soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que tout travail effectué entre 22 heures et 5 heures est considéré comme travail de nuit et donne droit à des compensations) (p. 3563) : rejeté (p. 3564) ;

– *soutient* l'amendement n° 412 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le repos des femmes assujetties au travail de nuit doit avoir une durée de quinze heures consécutives au minimum) : rejeté (p. 3564) ;

– *soutient* l'amendement n° 415 corrigé de M. Maxime Gremetz (impose à l'employeur de proposer une nouvelle affectation à la salariée dans l'impossibilité d'exercer une activité de nuit) : rejeté (p. 3564) ;

– *son* amendement n° 416 corrigé soutenu par M. François Asensi (dispose que l'employeur ne peut imposer à une salariée un travail de nuit hormis dans les services de santé) (p. 3564) : rejeté (p. 3565) ;

– *soutient* l'amendement n° 418 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit qu'une convention ou un accord collectif étendu peut déroger seulement dans un sens plus favorable aux salariés aux dispositions relatives à l'aménagement et à la répartition des horaires de travail) : rejeté (p. 3565) ;

– *son* amendement n° 420 corrigé (abroge l'article L. 221-19 du code du travail relatif aux dérogations à la fermeture dominicale des commerces de détail) : rejeté (p. 3565) ;

– *son* amendement n° 421 corrigé soutenu par Mme Muguette Jacquaint (permet à l'inspecteur du travail de saisir en référé le président du tribunal de grande instance pour ordonner les mesures en vue de prévenir ou faire cesser, dans les établissements de commerce, les manquements aux règles relatives au repos hebdomadaire) : rejeté (p. 3566).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *soutient* l'amendement n° 210 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui définit les catégories de bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – ; supprime les contrats locaux d'orientation ; rédactionnel pour le surplus) : rejeté (p. 3573).

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de la commission, précédemment réservé (autorise, dans des conditions fixées par décret, le cumul d'un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel ou une formation professionnelle rémunérée) (p. 3578).

Article 13 *(incitation au développement des « emplois consolidés ») :*

– *soutient* l'amendement n° 211 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3580) ;

– *soutient* l'amendement n° 212 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui subordonne le troisième renouvellement d'un C.E.S. à l'impossibilité de conclure un contrat « emploi consolidé ») : rejeté (p. 3580) ;

– *soutient* l'amendement n° 213 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui étend le champ des exonérations prévues en faveur des « emplois consolidés » et prévoit une possibilité de prise en charge par l'Etat des frais de formation professionnelle pour les titulaires de ces emplois) : rejeté (p. 3581) ;

– *soutient* l'amendement n° 955 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui prévoit que les bénéficiaires d'un contrat « emploi consolidé » ne sont pas pris en compte pour calculer l'effectif du personnel retenu pour l'application des dispositions se référant à une condition d'effectif minimal, sauf en matière de tarification d'accidents du travail) : rejeté (p. 3581).

Avant l'article 27 :

– *son* amendement n° 426 soutenu par M. Paul Mercieca (prévoit une modification du contrat de travail lorsque l'horaire moyen de travail effectif d'un salarié a dépassé, pendant douze semaines consécutives, l'horaire prévu dans le contrat) : rejeté (p. 3693).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *son* amendement n° 294 corrigé (supprime la mention d'une information particulière sur l'apprentissage et la détermination des personnes chargées de l'information sur les dispositifs de formation en alternance) : devenu sans objet (p. 3782).

Après l'article 38 :

– *son* amendement n° 429 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime l'obligation de tenir compte des orientations prévues par les conventions ou les accords de branches pour fixer la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis) : rejeté (p. 3792).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 435 soutenu par M. Ernest Moutoussamy (prévoit que l'engagement de l'entreprise à prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage devient caduc si l'entreprise n'a pas conclu de contrat d'apprentissage dans les trois ans de son engagement ou si ses activités ont changé de nature ; prévoit que l'engagement est valable pour une durée de cinq ans renouvelable) : rejeté (p. 3801) ;

– *son* amendement n° 437 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les représentants du personnel ou l'inspecteur du travail peuvent demander au préfet de s'opposer à l'engagement d'apprentis dans une entreprise) : rejeté (p. 3802) ;

– *son* amendement n° 436 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que, en cas d'opposition du préfet à l'engagement d'apprentis par une entreprise, cette dernière rembourse toutes les exonérations et déductions de charges liées aux contrats d'apprentissage conclus dans les trois années précédentes) : rejeté (p. 3802) ;

– *son* amendement n° 438 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que la décision définitive du préfet sur la possibilité pour l'entreprise de continuer à engager des apprentis « doit intervenir dans un délai de un mois ») (p. 3802) : rejeté (p. 3803).

Après l'article 39 :

– *son* amendement n° 454 soutenu par M. Louis Pierna (supprime l'exonération de cotisations sociales pour l'embauche d'un jeune par un contrat de qualification) : rejeté (p. 3809).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 455 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui supprime les contrats d'adaptation et d'orientation, à compter du 1er juillet 1994) (p. 3812) : rejeté (p. 3813) ;

– *son* amendement n° 456 soutenu par M. Louis Pierna (fixe à six mois non renouvelables la durée du contrat d'insertion) : rejeté (p. 3814).

– *son* amendement n° 457 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le contrat d'insertion est obligatoirement accompagné d'un temps de formation au moins égal à la moitié de la durée totale du contrat) : rejeté (p. 3815).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon sur l'importation de voitures japonaises (p. 4034).

Commerce extérieur :
- organisation mondiale du commerce : instauration : nécessité (p. 4034, 4035) ;
- partisans du libre-échange et partisans du protectionnisme (p. 4034, 4035) ;
- préaccord de Blair House (p. 4034).

Communautés européennes :
- commissaires : mandat et éthique (p. 4034) ;
- Commission : rôle et encadrement (p. 4034) ;
- traité de Maastricht (p. 4034) ;

Constitution : article 88-4 : mise en œuvre et coopération des deux Assemblées (p. 4033).

Etats-Unis : domination économique (p. 4033).

France : place économique dans le monde (p. 4034).

Industrie : délocalisations internationales (p. 4034).

Parlement : parlement national : contrôle de l'action européenne du Gouvernement : perspectives (p. 4035).

Travail : coût du travail et dumping social (p. 4033, 4035).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Energie : E.D.F.-G.D.F. : statut, missions (p. 4842).

Logement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aides :
- aide personnalisée au logement (A.P.L.) (p. 5609) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5608) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5608) ;
- 1 p. 100 logement (p. 5609).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise ; relance : perspectives (p. 5608).

Communes : maires : pouvoirs lors de l'attribution des logements sociaux (p. 5609).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5608).

Logement privé : loyers : évolution, impayés, sécurité juridique des bailleurs et règlement des difficultés des locataires (p. 5608, 5609).

Logement social :
- généralités (p. 5609) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; acquisition par les locataires (p. 5609) ;
- logement des plus démunis ; « sans domicile fixe » (p. 5608, 5609) ;
- loyers (p. 5609).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5608).

Organismes et structures :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5608) ;
- Fonds de solidarité logement (F.S.L.) (p. 5609).

Rappel au règlement : insiste sur le respect par le Gouvernement de l'ordre du jour prioritaire et souhaite savoir si le Gouvernement organisera à la fin de l'examen de la loi de finances la discussion de l'article 63 rattaché au budget du logement et relatif à l'allocation de logement à caractère social pour les étudiants (p. 5635).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6181, 6182).

Communautés européennes : Union économique et monétaire : objectif de convergence économique : conséquences pour les petites et moyennes entreprises (p. 6181, 6182).

Difficultés des entreprises :
- généralités et statistiques (p. 6181, 6182) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6182).

Entreprises :
- endettement (p. 6181) ;
- P.M.E.-P.M.I. : difficultés actuelles : politique industrielle et financière spécifique (p. 6181, 6182) ;
- situation économique et financière : détérioration, poids de la crise (p. 6181, 6182).

Politique économique et sociale : généralités : choix de la spéculation et des marchés financiers au détriment de l'emploi et des entreprises (p. 6181, 6182).

Redressement et liquidation judiciaires : créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6182).

JANQUIN (Serge)

Député du Pas-de-Calais

(10e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du conseil supérieur de la coopération [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Logement des personnes démunies** : logement des personnes démunies ou sans domicile fixe : centres d'hébergement et de réadaptation sociale : financement ; fonctionnement [20 octobre 1993] (p. 4569, 4570).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : guichet unique (p. 3368).

Conseil économique et social : avis sur l'avant-projet de loi (p. 3368).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3367, 3368).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Collectivités locales : association aux actions de coopération (p. 4732).

Commerce extérieur : termes de l'échange des matières premières et des produits tropicaux (p. 4731).

Coopération financière :

- conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales : présentation de plans d'ajustements structurels (p. 4731) ;
- Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4731) ;
- organisation administrative : complexité ; restructurations : perspectives (p. 4730) ;
- zone franc (p. 4731).

D.O.M.-T.O.M. : crédits des T.O.M. : comptabilisation sous la rubrique « action extérieure de la France » (p. 4731).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4732).

Français : langue : sommet de l'île Maurice (p. 4732).

France : finances publiques : rigueur (p. 4730).

Lois : proposition de loi du groupe socialiste sur l'aide au tiers-monde (p. 4731, 4732).

Ministère de la coopération :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4730) ;
- « grand ministère » : création : perspectives (p. 4730).

Organisations internationales :

- Fonds monétaire international (F.M.I.) (p. 4731) ;
- Forum international des solidarités Nord-Sud : présidence de Mme Michaux-Chevry (p. 4731) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : recommandations (p. 4731).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : crédits affectés : évolution : (p. 4729) (p. 4731).

Vote des crédits (p. 4743) :

Après l'article 57 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de la commission (annexe au projet de budget de la coopération un tableau décomposant par ministère l'aide publique au développement) (p. 4745).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 52 *(réforme des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés) :*

– *défavorable* (p. 6026, 6027) ;

SIDA : malades (p. 6027).

– *son* amendement n° 233 (de suppression) (p. 6029) ; vote réservé (p. 6033) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6045) ;

SIDA : malades (p. 6031).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle (n° 551).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 novembre 1993] :

Entreprises : effectifs : gestion (p. 6125).

Formation en alternance (p. 6126).

Formation professionnelle :

- associations de formation (A.S.F.O.) (p. 6126) ;
- évaluation et contrôle (p. 6126) ;
- financement (p. 6126) ;
- nécessité et rôle (p. 6125, 6126) ;
- secteur : importance économique (p. 6126).

Impôts et taxes : taxe d'apprentissage (p. 6126).

Jeunes : insertion professionnelle (p. 6126).

Lois : loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente (p. 6125).

Vote pour du groupe socialiste (p. 6126).

JEAN-BAPTISTE (Henry)

Député de Mayotte

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Coopération) [6 mai 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VI : **Coopération (n° 582)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 31 :

– *son* amendement n° 103 (dispose que la nationalité française des personnes nées à Mayotte et majeures au 1er janvier 1994 est tenue pour établie lorsque ces personnes ont joui de façon constante de la possession d'état de Français) (p. 493) : adopté (p. 494).

– Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– départements et territoires d'outre-mer [8 juin 1993].

Principaux thèmes développés :

D.O.M.-T.O.M. :

– institutions : stabilité : nécessité et limites (p. 1155) ;
– Mayotte (p. 1154, 1155) ;
– Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 1154) ;
– situation économique et sociale (p. 1154, 1155).

Emploi : politique de l'emploi et de lutte contre le chômage (p. 1154, 1155).

Vie publique : corruption : rejet (p. 1154).

Rappel au règlement : demande aux députés socialistes de laisser le débat sur l'outre-mer français se dérouler dans la sérénité (p. 1147).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1694).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1694).

D.O.M.-T.O.M. :

– immigration : problèmes spécifiques et mesures particulières (p. 1693, 1694) ;
– Mayotte : application du projet de loi (p. 1694).

Immigration :

– flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1694) ;
– intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1694).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :

– effort budgétaire global (p. 4612) ;
– objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4611) ;
– statuts et institutions : modernisation et réformes (p. 4612).

Impôts et taxes : défiscalisation des investissements (p. 4612).

Impôts locaux : réforme d'adaptation aux D.O.M. et aux T.O.M. (p. 4612).

Mayotte (p. 4611, 4612).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. :

– budgets précédents : exécution et gestion des crédits de paiement (p. 4611) ;
– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4611).

Politique économique et sociale :

– contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4612) ;
– développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4611) ;
– Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 4611).

Coopération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères [22 octobre 1993] :

Afrique :

– continent en crise (p. 4725) ;
– coopération régionale (p. 4726) ;
– démographie (p. 4726) ;
– endettement : dette : annulation, perspectives (p. 4725).

Collectivités locales : association aux actions de coopération (p. 4726).

Commerce extérieur : termes de l'échange des matières premières et des produits tropicaux (p. 4726).

Coopération financière :

– aide à l'investissement ou au fonctionnement (p. 4725) ;
– aide multilatérale : fonds exceptionnel d'aide à l'Afrique : création : perspectives (p. 4726) ;
– conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales : présentation de plans d'ajustements structurels (p. 4725) ;
– Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4725) ;
– organisation administrative : complexité ; restructurations : perspectives (p. 4726).

D.O.M.-T.O.M. : rôle des D.O.M.-T.O.M. en matière de coopération (p. 4726).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4725).

France : finances publiques : rigueur (p. 4726).

Ministère de la coopération : « grand ministère » : création : perspectives (p. 4726).

Organisations internationales :

– Banque mondiale (p. 4725) ;
– Fonds monétaire international (F.M.I.) (p. 4725).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : crédits affectés : évolution (p. 4726).

Questions :

Océan Indien : Comores : aide française : opportunité (p. 4740).

Vote des crédits (p. 4743) :

Après l'article 57 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de la commission (annexe au projet de budget de la coopération un tableau décomposant par ministère l'aide publique au développement) (p. 4745).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Mayotte : règlement territorial d'aide sociale (p. 5182).

JEFFRAY (Gérard)

Député de la Seine-et-Marne

(8e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de la commission nationale consultative des gens du voyage [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux **cabinets de conseil en ressources humaines (n° 628)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **inscrire la procédure d'appels à témoins dans le code de procédure pénale** et à **punir tout appel qui n'émanerait pas de l'autorité judiciaire (n° 801)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Villes nouvelles :** villes nouvelles : politique et réglementation : endettement ; aménagement du territoire : prochain débat : document préparatoire de la D.A.T.A.R. [1er décembre 1993] (p. 6775, 6776).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 404 de M. Francisque Perrut (étend le champ d'application du dispositif aux associations) (p. 3538) ;

– *son* amendement n° 751 rectifié précédemment réservé (prévoit de faire obligatoirement figurer certaines mentions sur le « ticket-service » ; précise que le nombre maximal de « tickets-service » pouvant être acquis par un particulier « devra représenter soit 400 heures, soit 600 heures de travail par an ») : retiré (p. 3541).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *ses observations* (p. 4422) ;

Villes : villes nouvelles (p. 4422).

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de la commission (module la réduction de la compensation en fonction de l'accroissement du produit de la taxe professionnelle lorsque celui-ci augmente de plus de 30 p. 100 et ne l'applique pas au fonds départemental) (p. 4427).

Villes : villes nouvelles (p. 4427).

Deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : gens du voyage (p. 5171).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 43 *(sécurité sociale des artistes auteurs) :*

– *son* amendement n° 32 soutenu par M. Yves Verwaerde (prévoit que l'assiette des cotisations sociales des artistes auteurs dont les revenus ne sont pas assimilés fiscalement à des traitements et salaires est constituée au choix du redevable soit du montant des revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 15 p. 100, soit des recettes perçues au cours de l'année civile après un abattement forfaitaire représentatif des frais professionnels) : rejeté (p. 7894).

– Projet de loi relatif à la réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 (n° 841).

Premiere lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Communes : Saint-Denis (p. 7915).

Manifestations sportives : coupe du monde de football de 1998 (p. 7915).

Urbanisme : schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France : dérogation (p. 7916).

Villes nouvelles : Melun-Sénart : compensation (p. 7915).

JEGOU (Jean-Jacques)

Député du Val-de-Marne

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle) [29 avril 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'Imprimerie nationale (n° 644) [9 novembre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **favoriser l'exercice du droit de vote par les retraités (n° 88)** [20 avril 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 37 : **Travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle (n° 580)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 644), adopté par le Sénat, relatif à **l'Imprimerie nationale (n° 710)** [16 novembre 1993].

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 145 du Règlement, **sur l'organisation du libre-échange (n° 774)** [30 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier l'article L. 18 du code des pensions civiles et militaires de retraite relatif aux bonifications pour enfants (n° 901)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Contingent français en Bosnie : Bosnie-Herzégovine : FORPRONU : contingent français : renforcement ; protection des soldats [23 juin 1993] (p. 2096, 2097).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Aménagement du territoire : schéma directeur de l'Ile-de-France (p. 196).

Communes : Le Plessis-Trévise (p. 197).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière : réforme (p. 197).

Logement et habitat :
- accession sociale à la propriété (p. 196) ;
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 196, 197) ;
- logement social : offre et définition (p. 196) ;
- participation financière des employeurs (p. 196) ;
- politique du logement : contenu et réforme (p. 196, 197).

Lois :
- loi n° 91-429 du 13 mai 1991 instituant une dotation de solidarité urbaine et un fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et modifiant le code des communes (p. 196) ;
- loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville (p. 196).

Lois de finances : dépenses publiques : éducation, justice, logement : augmentation (p. 196).

Politique de la ville : urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 196).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 8 et état C *(dépenses en capital des services civils – ouvertures) :*

– *son* amendement n° 108 soutenu par M. Yves Fréville (réduit de 1 milliard de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'équipement) : retiré (p. 865).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993] :

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 339 : non soutenu (p. 4274).

Après l'article 8 :

– *ses* amendements n°s 343 et 344 (portent de 10 p. 100 à respectivement 15 et 12 p. 100 le taux de l'abattement forfaitaire sur les revenus fonciers) (p. 4300) : retirés (p. 4301) ;

– *son* amendement n° 342 (taxe au taux de 33,33 p. 100 les bénéfices non distribués des entreprises individuelles) : retiré (p. 4301) ;

– *son* amendement n° 341 (aligne les modalités de calcul des plus-values sur fonds de commerce sur le régime des plus-values immobilières) (p. 4302) : retiré (p. 4303) ;

Entreprises : transmission (p. 4303).

– *son* amendement n° 345 (supprime la distinction entre les intérêts d'emprunt et les autres charges pour l'imputation des déficits fonciers) (p. 4303) : retiré (p. 4304).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 124 de M. Germain Gengenwin (de suppression) (p. 4417) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 321 de M. Charles de Courson (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant la réduction de la compensation en fonction de la base de taxe professionnelle par habitant rapportée à la base moyenne nationale par habitant et ne l'applique pas aux collectivités dont la base est inférieure à 60 p. 100 de cette dernière) (p. 4424) : vote réservé (p. 4425) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Politique industrielle : P.M.E.-P.M.I. : soutiens à l'exportation : modalités (p. 4841, 4850).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour la formation professionnelle [6 novembre 1993] :

Assemblée nationale : commission d'enquête : formation professionnelle (p. 5519).

Communautés européennes : Fonds social européen (p. 5518).

Emploi : chômage : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 5518, 5519).

Enseignement secondaire : collèges : illettrisme (p. 5519).

Formation professionnelle : apprentissage : crédits et développement (p. 5518).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- congé individuel de formation (p. 5518) ;
- crédit formation individualisé (p. 5518) ;
- crédits (p. 5518) ;
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 5518, 5519) ;
- évaluation et contrôle (p. 5520) ;
- financement : réforme (p. 5519) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 5520) ;
- services de contrôle : effectifs et moyens (p. 5520).

Jeunes :
- « carrefours jeunes » et préparation active à la qualification et à l'emploi (programme PAQUE) (p. 5518) ;
- stages de formation : crédits (p. 5518).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5518, 5519).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : régulation budgétaire (p. 5518).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 5519, 5520).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

– *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 350 millions de francs afin d'abonder les crédits de fonctionnement et d'investissement de l'A.F.P.A.) (p. 5557) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 170 millions de francs afin d'abonder les crédits de fonctionnement des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation – P.A.I.O.) (p. 5558) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 240 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à la réalisation du programme national de formation professionnelle, à la politique contractuelle de gestion prévisionnelle des emplois et à la formation professionnelle des détenus, des handicapés et des illettrés) (p. 5558) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 350 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à l'organisation de stages au bénéfice des cadres demandeurs d'emplois) (p. 5559) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 500 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés au reclassement professionnel des travailleurs handicapés) (p. 5559) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 140 millions de francs afin de souligner le caractère contestable de la méthode d'établissement de l'annexe générale – « jaune » – sur la formation professionnelle) (p. 5559).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 46 *(réduction du taux de prélèvement libératoire sur les produits bancaires) :*

– *son* amendement n° 201 (étend le bénéfice du prélèvement libératoire au taux de 15 p. 100 aux fonds déposés pendant au moins cinq ans sur les comptes courants d'associés) (p. 5935) : retiré (p. 5937) ;

Entreprises : P.M.E. (p. 5936).

Article 47 *(extension de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières) :*

– *soutient* l'amendement n° 202 de M. Gérard Trémège (étend le dispositif de l'article aux comptes courants d'associés) (p. 5940) : retiré (p. 5941).

– Projet de loi relatif à l'Imprimerie nationale (n° 644).

Rapporteur de la commission des finances.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1993] :

Communautés européennes (p. 6107, 6108).

Imprimerie nationale :

- adaptation entreprise depuis 1986 (p. 6107) ;
- capital : personnes détentrices (p. 6108) ;
- compétitivité (p. 6107, 6109) ;
- historique (p. 6107) ;
- missions de souveraineté (p. 6108) ;
- patrimoine (p. 6109) ;
- personnels : statut et maintien des avantages acquis (p. 6108) ;
- statut (p. 6107 à 6109).

Postes et télécommunications : relations commerciales avec l'Imprimerie nationale (p. 6108, 6109).

Discussion des articles [19 novembre 1993] :

Article 1er *(transfert des droits, biens et obligations de l'Imprimerie nationale à une société nationale) :*

– *ses observations* (p. 6118) ;

Rectification d'ordre rédactionnel (p. 6118).

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 6117) ;

Capital de l'Imprimerie nationale : détention à 100 p. 100 par l'Etat (p. 6117).

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Louis Mexandeau (transforme l'Imprimerie nationale en établissement public à caractère industriel et commercial) (p. 6117) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Louis Mexandeau (dispose que l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6117, 6118) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Georges Hage (dispose que l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6117, 6118) ;

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (dispose que – directement ou indirectement – l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6117) : adopté (p. 6118).

Article 2 *(maintien des missions de souveraineté) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Louis Mexandeau (accorde à l'Imprimerie nationale le monopole de réalisation des documents administratifs d'Etat) (p. 6119) ;

Communautés européennes (p. 6119).

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Georges Hage (accorde à l'Imprimerie nationale le monopole de réalisation de tout document officiel relatif à la loi de finances) (p. 6119) ;

Communautés européennes (p. 6119).

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Georges Hage (dispose que l'Imprimerie nationale a pour vocation de répondre aux besoins d'impression de l'Etat et des collectivités territoriales (p. 6119).

Article 3 *(dispositions relatives aux fonctionnaires techniques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Louis Mexandeau (prévoit le placement des fonctionnaires techniques dans un cadre d'extinction) (p. 6120) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Georges Hage (supprime l'intéressement et la participation des fonctionnaires techniques aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat) (p. 6120, 6121).

Article 4 *(dispositions relatives aux ouvriers de l'Etat) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 6 de M. Louis Mexandeau et 16 de M. Georges Hage (suppriment la possibilité offerte aux ouvriers de l'Etat de demander à conclure un contrat de travail avec l'Imprimerie nationale) (p. 6122) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Louis Mexandeau (permet aux ouvriers de l'Etat de revenir pendant un an sur la conclusion d'un contrat de travail avec l'Imprimerie nationale) (p. 6122) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Louis Mexandeau (précise que les droits syndicaux des ouvriers de l'Etat sont préservés dans leur totalité) (p. 6122).

JOLY (Antoine)

Député de la Sarthe

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Hôpitaux de proximité** : carte sanitaire : hôpitaux de proximité : services d'urgence ; rapport Steg [27 octobre 1993] (p. 4991, 4992).

orales sans débat :

- **n° 189**, posée le 22 novembre 1993 : **contribution sociale généralisée** : augmentation ; application (p. 6243, 6244) ; non appelée.

JOSSELIN (Charles)

Député des Côtes-d'Armor

(2e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Vice-président de cette délégation [*J.O.* du 21 avril 1993] (p. 6472).

Rapporteur d'information sur les projets communautaires concernant la sécurité maritime [5 mai 1993].

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Enseignement supérieur et recherche : recherche) [12 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de décision du Conseil relative aux réseaux télématiques entre administrations pour les statistiques des échanges de biens entre Etats membres - COMEDI - (Commerce Electronic Data Interchange) (E-73) [15 juin 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Rapporteur du projet de règlement communautaire concernant les consortiums maritimes [21 décembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 19 : **Enseignement supérieur et recherche : recherche (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Chômage** : chômage : politique de l'emploi : chômeurs de longue durée ; jeunes [1er décembre 1993] (p. 6785, 6786).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Communautés européennes :
- Convention de Schengen : mise en application (p. 538) ;
- déficit démocratique (p. 539) ;
- élargissement (p. 539) ;
- Europe sociale (p. 538) ;
- libre circulation des personnes (p. 538) ;
- Parlement européen : mode d'élection : réforme (p. 539).

Défense : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 539).

Entreprises : groupes multinationaux : délocalisations (p. 539).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 537).

Ex-Yougoslavie : médiation européenne (p. 539).

- **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Banque de France :
- missions autres que la politique monétaire (p. 1210, 1211) ;
- personnels (p. 1210, 1211).

Banques centrales étrangères (p. 1210).

Communautés européennes : monnaie unique (p. 1209).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1210).

Conseil général (p. 1210, 1211).

Constitution :
- article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1209) ;
- article 55 (traités internationaux) (p. 1209).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1210, 1211).

Maastricht (p. 1209).

Parlement : Assemblée nationale : vérification du quorum et obstruction (p. 1211).

Partis et mouvements politiques : majorité : désaccords (p. 1210).

Politique économique :
- franc et politique de change (p. 1209) ;
- pouvoir d'achat (p. 1209, 1210) ;
- taux d'intérêt (p. 1209, 1210).

Projet de loi :
- contradictions (p. 1210) ;
- opportunité (p. 1209).

- **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 287).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Immigration : généralités, historique et statistiques (p. 1679).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : discours sur l'immigration (p. 1679).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : gage à la droite « sécuritaire » (p. 1679).

Recherche : chercheurs étrangers : visa scientifique (p. 1680).

- **Communication hebdomadaire du Gouvernement :**
  - **évolution du G.A.T.T.** [22 juin 1993] (p. 2019) :

Principaux thèmes développés :

Commerce international :
- concurrence : obstacles non tarifaires : restriction à l'accès aux marchés, contrefaçons (p. 2023) ;

– échanges internationaux, croissance économique et développement de l'emploi : interdépendance ou indépendance (p. 2023) ;
– « sommet » de Copenhague (p. 2023).

Communautés européennes : politique commerciale internationale :
– cohésion européenne : restauration : nécessité (p. 2023) ;
– concurrence déloyale : moyens de rétorsion (p. 2023) ;
– préférence communautaire (p. 2023) ;
– relations avec les Etats-Unis (p. 2023).

G.A.T.T. :
– historique et perspectives d'extension : « Uruguay Round » (p. 2023) ;
– négociations agricoles et négociations globales (p. 2023) ;
– réforme : nécessité (p. 2023) ;
– volet agricole : accords de Blair House (p. 2023).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Commerce extérieur :
– organisation mondiale du commerce : instauration : nécessité (p. 4043) ;
– partisans du libre-échange et partisans du protectionnisme (p. 4044).

Communautés européennes :
– Commission : effectifs des services techniques : renforcement (p. 4044) ;
– Commission : rôle et encadrement (p. 4041, 4044) ;
– Cour de justice des Communautés européennes : arrêts (p. 4043) ;
– élargissement aux pays de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) : perspectives et conséquences (p. 4044) ;
– instruments de défense commerciale : différents moyens de riposte, procédures d'instruction et de décision : réforme, perspectives (p. 4042) ;
– préférence communautaire : devenir (p. 4042) ;
– Union européenne (p. 4044) ;
– zone commerciale « ouverte » (p. 4041).

Constitution : article 88-4 : mise en œuvre et coopération des deux Assemblées (p. 4043).

Coopération et développement :
– pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) : reversement à leur profit des droits prélevés par la Communauté en application des mesures de rétorsion : perspectives (p. 4044) ;
– pays d'Europe centrale et de l'Est, pays du Maghreb : reversement à leur profit des droits prélevés par la Communauté en application des mesures de rétorsion : perspectives (p. 4044).

Etats-Unis : « Section 301 » de la loi sur le commerce et « Buy American Act » relatif aux marchés publics (p. 4042).

Industrie : délocalisations internationales (p. 4044).

Japon : politique de dumping commercial (p. 4044).

Parlement : assiduité lors des débats importants (p. 4041).

Travail :
– chômage : aggravation (p. 4042) ;
– coût du travail et dumping social (p. 4043).

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– transport aérien [26 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Air France :
– dirigeants et Gouvernement : rôle respectif (p. 4893) ;
– mission de service public, statut et perspectives de privatisation (p. 4892, 4893) ;
– personnel : effectifs (p. 4893) ;
– plan de redressement : contenu et appréciation (p. 4893).

Air France - Air Inter :
– dirigeants : choix (p. 4893) ;
– situation commerciale et financière (p. 4892).

Commerce extérieur : déréglementation internationale, « ouverture » du ciel européen et concurrence loyale (p. 4892).

Transports aériens : crise mondiale et réponses gouvernementales (p. 4892).

Travail :
– « combativité » des salariés : renouveau (p. 4892) ;
– conflit d'octobre 1993 : déroulement et causes (p. 4892).

– réunion extraordinaire du Conseil européen du 29 octobre 1993 [2 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :
– politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) : Moyen-Orient, Afrique du Sud, Europe centrale et orientale (p. 5220) ;
– ex-Yougoslavie : aide humanitaire (p. 5220).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 5221).

Etrangers : immigration, droit d'asile (p. 5220).

Institutions communautaires : présidence : alternance : calendrier et opportunité (p. 5220).

Politique économique et sociale européenne :
– Europe sociale (p. 5221) ;
– grand emprunt : perspectives (p. 5220).

Système monétaire européen :
– crise et calendrier de réalisation de l'Union monétaire (p. 5220) ;
– Institut monétaire européen : siège : Francfort (p. 5220).

Union européenne :
– désaffection et identité (p. 5220) ;
– traité de Maastricht : entrée en vigueur : célébration et manifestations (p. 5220).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture : dépenses (p. 4225).

Communautés européennes : élargissement (p. 4225).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4224, 4225).

Coopération et développement (p. 4225).

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 4224).

Dépenses autres qu'agricoles ou relevant des fonds structurels et programmes d'initiative communautaire (p. 4225).

Fonds structurels :
- dépenses (p. 4225) ;
- éligibilité (p. 4224).

Lois : proposition de loi organique « Alphandéry – Le Garrec » (p. 4224).

Parlement : contrôle (p. 4224).

Parlement européen (p. 4224).

Deuxième partie :

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour la recherche [15 novembre 1993] :

Collectivités locales : régions : dépenses de recherche (p. 5795).

Communautés européennes : dépenses de recherche et programme Eurêka (p. 5795).

Recherche :
- assises nationales : préparation et suites (p. 5795) ;
- chercheurs : démographie, mobilité, recrutement et revalorisation (p. 5793, 5794) ;
- crédits (p. 5793) ;
- entreprises : innovation et recherche-développement (p. 5795) ;
- fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 5794) ;
- ingénieurs, techniciens et administratifs (I.T.A.) (p. 5793, 5795).

Recherche : établissements publics à caractère scientifique et technologique (E.P.S.T.) :
- Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) (p. 5793) ;
- Centre national du machinisme agricole du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF) (p. 5793) ;
- Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) (p. 5793) ;
- Institut national de recherche agronomique (I.N.R.A.) (p. 5793) ;
- Institut national de recherche en informatique et en automatique (I.N.R.I.A.) (p. 5793) ;
- Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) (p. 5793) ;
- Institut national d'études démographiques (I.N.E.D.) (p. 5793).

Recherche : établissements publics industriels et commerciaux (E.P.I.C.) : dotations (p. 5794).

Recherche médicale :
- Agence nationale de recherche sur le SIDA (A.N.R.S.) (p. 5794) ;
- génétique : génome humain et groupement de recherche et d'études sur le génome (G.R.E.G.) (p. 5794) ;
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (I.N.S.E.R.M.) (p. 5793) ;
- moyens : évolution et coordination (p. 5794).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7623) : rejetée (p. 7626).

Principaux thèmes développés :

Banque de France : statut, conseil de la politique monétaire et missions (p. 7623, 7624).

Communautés européennes :
- système monétaire européen (p. 7624) ;
- Union économique et monétaire (p. 7624).

Constitution : Conseil constitutionnel : décision du 3 août 1993 sur la loi modifiant le statut de la Banque de France (p. 7623).

Marchés financiers (p. 7624).

Politique économique :
- idéologie libérale (p. 7623) ;
- politique de l'offre ou de la demande (p. 7624) ;
- politique monétaire : rôle (p. 7624) ;
- taux d'intérêt (p. 7624).

JOXE (Pierre)

Premier président de la Cour des comptes

– Dépose le rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1993 [30 juin 1993] (p. 2816).

JULIA (Didier)

Député de la Seine-et-Marne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **introduire la notion d'« empêchement » du Président de la République en droit français (n° 213)** [19 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Biocarburants : carburants d'origine agricole : développement et réglementation ; fiscalité [5 mai 1993] (p. 301, 302).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Aménagement du territoire :
- équilibre Ile-de-France - province (p. 229) ;
- schémas d'aménagement : généralisation (p. 230).

Communes :
- Achères (p. 229) ;
- Charenton-le-Pont (p. 229) ;
- Claye (p. 229) ;
- Souillis (p. 229) ;
- Villepatisis (p. 229).

Logement et habitat : logement social : offre et définition (p. 229).

Transports : grands équipements : nuisances (p. 229).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 987).

Régions : Ile-de-France (p. 986, 987).

Transports : transports routiers : routes (p. 987).

Zones rurales : population (p. 987).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Sa question préalable (p. 2035) : rejetée (p. 2039).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motions de procédure : question préalable : opportunité (p. 2035).

Egalité : principe constitutionnel (p. 2035, 2037).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2035).

Partis et mouvements politiques :
- majorité : mission, mandat donné par les électeurs (p. 2037, 2038) ;
- parti socialiste : échec électoral : sanction des « affaires » (p. 2036, 2037).

Président de la République :
- généralités (p. 2037, 2038) ;
- Général de Gaulle : hommage (p. 2037) ;
- irresponsabilité pénale (art. 68 de la Constitution) : suppression et création d'une procédure d'« empêchement » (p. 2035 à 2038) ;
- pouvoir présidentiel : « dérive monarchique » : danger (p. 2037) ;
- responsabilité pénale : pays étrangers : exemples de mise en cause (p. 2036).

Projet de loi constitutionnelle :
- nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2035) ;
- origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Bérégovoy (p. 2037).

Révision de la Constitution : difficulté, gravité et solennité : refus d'insérer des dispositions d'ordre législatif (p. 2035).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Article 9 *(art. 68 de la Constitution : Haute Cour de justice) :*

– *son* amendement n° 1 (dispose que le Président de la République peut être destitué de ses fonctions à la suite d'un jugement par la Haute Cour de justice pour trahison, corruption ou tout autre crime ou délit) : non soutenu (p. 2133).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 127 : non soutenu (p. 4374).

Deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Communes : Fontainebleau : Ecole des mines : crédits d'achèvement (p. 4848).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 52 :

– *ses* amendements nos 98 et 97 : non soutenus (p. 6034).

– *son* amendement n° 94 : non soutenu (p. 6037).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Assurances : vol de véhicules : indemnisation de tous les passagers : « loi Badinter » (p. 8144).

JUPPE (Alain)

Député de Paris

(18e circonscription)

R.P.R.

puis ministre des affaires étrangères

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre des affaires étrangères. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Projet de loi autorisant l'**approbation d'amendements à la convention du 2 février 1971** relative aux **zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux, adoptés par la conférence extraordinaire réunie à Regina, Canada le 28 mai 1987 (n° 121)** [28 avril 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de son Altesse sérénissime le Prince de Monaco (n° 122)** [28 avril 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Mongolie,** relative à l'**entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile (n° 123)** [28 avril 1993].

Déclaration du Gouvernement sur l'**Europe (n° 205)** [18 mai 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'un protocole additionnel à la convention** relative à la **protection du Rhin contre la pollution par les chlorures,** signée à Bonn le 3 décembre 1976 (ensemble quatre annexes) **(n° 212)** [19 mai 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification d'un accord européen établissant une association** entre les **Communautés européennes et leurs Etats membres**, d'une part, et de la **République de Pologne** d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, un acte final, quinze déclarations communes, un accord sous forme d'échange de lettres relatif à certains arrangements dans le secteur des porcs et de la volaille, un échange de lettres concernant l'article 67, deux déclarations de la Communauté européenne et deux déclarations de la Pologne), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 **(n° 408)** [30 juin 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification d'un accord européen établissant une association** entre les **Communautés européennes et leurs Etats membres**, d'une part, et la

République de Hongrie, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 **(n° 409)** [30 juin 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Inde** en vue d'**éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** (ensemble un protocole) **(n° 500)** [5 août 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985** entre les Gouvernements des Etats de l'union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 **(n° 501)** [5 août 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985** entre les Gouvernements des Etats de l'union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 **(n° 502)** [5 août 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam** en vue d'**éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** (ensemble un protocole) **(n° 503)** [5 août 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention d'entraide judiciaire en matière pénale** entre le Gouvernement de la **République française et le Gouvernement de l'Australie (n° 553)** [6 octobre 1993].

Projet de loi autorisant la ratification de la convention portant **loi uniforme sur la forme d'un testament international** (ensemble une annexe) faite à Washington le 26 octobre 1973 **(n° 598)** [13 octobre 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un fonds européen d'investissement (n° 658)** [27 octobre 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Bahrein en vue d'éviter les doubles impositions (n° 681)** [3 novembre 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord** sous forme d'échange de lettres **entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar portant interprétation de la convention fiscale du 4 décembre 1990 en vue d'éviter les doubles impositions (n° 882)** [3 novembre 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **amendement de la convention établissant l'organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques « EUMETSAT » (n° 684)** [3 novembre 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la décision 93/81/Euratom, C.E.C.A., C.E.E. modifiant l'acte portant élection des représentants du Parlement européen au suffrage universel direct** annexé à la décision76/787/C.E.C.A., C.E.E., Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 **(n° 758)** [24 novembre 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur la création et les modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 770)** [30 novembre 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques adoptée le 9 mai 1992 et signée par la France le 13 juin 1992 (n° 850)** [15 décembre 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la Roumanie, d'autre part (n° 915)** [22 décembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Zeller (Adrien) :*** **Bosnie-Herzégovine :** plan Vance-Owen : adhésion de la France ; embargo : renforcement ; phase militaire aérienne : perspectives [21 avril 1993] (p. 106, 107).

– ***Sarre (Georges) :*** **lieux de mémoire en Allemagne :** camps de concentration de Buchenwald et de Sachsenhausen : préservation [21 avril 1993] (p. 114, 115).

– ***David (Martine) :*** **Arménie :** génocide de 1915 ; blocus instauré par l'Azerbaïdjan ; Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : rôle [28 avril 1993] (p. 207, 208).

– ***Lellouche (Pierre) :*** **ex-Yougoslavie :** plan Vance-Owen ; Macédoine : zone à risques ; blocus : contrôle international : nécessité ; zones de sécurité : concrétisation [12 mai 1993] (p. 377).

– ***Dray (Julien) :*** **déclaration de Washington sur l'ex-Yougoslavie :** déclaration de Washington sur les territoires de l'ex-Yougoslavie ; zones de sécurité : création ; tribunal international pour crimes de guerre : instauration [26 mai 1993] (p. 671, 672).

– ***Bireau (Jean-Claude) :*** **programme d'action signé à Washington sur l'ex-Yougoslavie :** déclaration de Washington ; sanctions : maintien ; zones de sécurité avec respect du cessez-le-feu [26 mai 1993] (p. 676).

– ***Lenoir (Jean-Claude) :*** **accord sur les oléagineux :** oléagineux : accord : conditions d'application ; négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; corn gluten feed ; répartition des surfaces pour les oléagineux : références nationales 1989-1991 [9 juin 1993] (p. 1225, 1226).

– ***Fabius (Laurent) :*** **négociations du G.A.T.T. :** oléagineux : accord ; Etats-Unis : rétorsions unilatérales ; Europe : contre-mesures : perspectives ; dumping des pays en voie de développement [16 juin 1993] (p. 1657, 1658).

– ***Carpentier (René) :*** **négociations du G.A.T.T. :** négociations du G.A.T.T. ; France : refus du volet agricole [16 juin 1993] (p. 1664).

– ***Landrain (Edouard) :*** **consulat d'Agadir :** fermeture : annonce ; contraintes budgétaires ; présence consulaire : maintien [23 juin 1993] (p. 2095).

– ***Hannoun (Michel) :*** **Bosnie-Herzégovine :** sommet de Copenhague ; zones de sécurité : mise en place ; sanctions : renforcement [23 juin 1993] (p. 2098, 2099).

– ***Ehrmann (Charles) :*** **relations franco-allemandes :** importance ; divergences d'intérêt : prise en compte et dialogue [30 juin 1993] (p. 2809, 2810).

– ***André (René) :*** **événements de Russie :** Russie : événements d'octobre 1993 : aides de la France [6 octobre 1993] (p. 3932).

– ***Malvy (Martin)* : Négociations du G.A.T.T.** : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : volet agricole [6 octobre 1993] (p. 3936, 3937).

– ***Le Vern (Alain)* : G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. : attitude de la France ; organisation d'un débat au Parlement [13 octobre 1993] (p. 4129).

– ***Dassault (Olivier)* : G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; exception culturelle ; construction aéronautique [13 octobre 1993] (p. 4135).

– ***Bignon (Jérôme)* : G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. : mission d'une délégation parlementaire ; position de la France [20 octobre 1993] (p. 4565).

– ***Darsières (Camille)* : situation en Haïti** : situation en Haïti : blocus : opérations de l'O.N.U. : attitude de la France [20 octobre 1993] (p. 4570).

– ***Pailié (Dominique)* : situation au Liban** : situation au Liban : légitimité du Gouvernement : attitude de la France ; situation du général Aoun [20 octobre 1993] (p. 4571).

– ***Le Déaut (Jean-Yves)* : Français de l'étranger** : Algérie : ressortissants français : rapatriement ; indemnisation [27 octobre 1993] (p. 4996, 4997).

– ***Murat (Bernard)* : intégrisme islamique** : intégristes musulmans : activités sur le territoire français ; construction de mosquées : Brive ; Algérie : otages français [27 octobre 1993] (p. 4990).

– ***Paecht (Arthur)* : relations entre la France et l'Algérie** : Algérie : ressortissants français : sécurité ; mesures gouvernementales à l'égard des islamistes résidant en France [27 octobre 1993] (p. 4985, 4986).

– ***Destot (Michel)* : relance européenne** : politique économique et sociale : relance de la croissance : emploi : projet d'un emprunt européen : sommet exceptionnel de Bruxelles d'octobre 1993 [3 novembre 1993] (p. 5289, 5290).

– ***Hunault (Michel)* : négociations sur le commerce international** : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : attitude de l'Union européenne [10 novembre 1993] (p. 5738, 5739).

– ***Marsaud (Alain)* : Français retenu en Arabie saoudite** : Arabie saoudite : cadre français retenu à la suite d'un litige commercial ; incidences sur l'entreprise Maville à Limoges [10 novembre 1993] (p. 5741).

– ***Accoyer (Bernard)* : situation au Burundi** : Burundi : droits de l'homme : violation ; réfugiés ; aide de la France [10 novembre 1993] (p. 5741, 5742).

– ***Quilès (Paul)* : relations avec l'Algérie** : Algérie : aide de la France ; sécurité des ressortissants français [10 novembre 1993] (p. 5744).

– ***Fabius (Laurent)* : G.A.T.T.** : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : consultation du Parlement [24 novembre 1993] (p. 6281).

– ***Bocquet (Alain)* : G.A.T.T. et droit de veto** : négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; exception culturelle ; aéronautique ; audiovisuel ; textile ; services ; droit de veto ; accord de Blair House [8 décembre 1993] (p. 7298, 7299).

– ***Suguenot (Alain)* : volet agricole du G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. : volet agricole : importations : produits de substitution aux céréales ; jachères ; compensations intra-communautaires ; clause de paix ; accord de Blair House [8 décembre 1993] (p. 7301, 7302).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Affaires étrangères :
- contexte géopolitique : évolution (p. 528) ;
- Union de l'Europe occidentale : rôle (p. 529).

Agriculture : priorité française (p. 529).

Banques et établissements financiers : Banque de France : statut d'autonomie (p. 531)

Commerce extérieur :
- concurrence « sauvage » entre les « trois pôles de puissance » (p. 528, 529) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 529, 530).

Communautés européennes :
- déficit démocratique (p. 531) ;
- élargissement (p. 531) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 530).

Coopération et développement : aide de l'Europe communautaire aux pays en voie de développement (p. 528).

Défense : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 531).

Elections et référendums : Danemark : second référendum de ratification du traité de Maastricht (p. 530).

Etats-Unis : législation fédérale : section 301 du « Trade Act » (p. 530).

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 531).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 531).

Politique économique : récession française et européenne (p. 531) ;

Russie : évolution démocratique et aide de l'Europe (p. 531).

Ex-Yougoslavie :
- médiation européenne (p. 528) ;
- sanctions : renforcement (p. 529) ;
- « zones de sécurité » (p. 529).

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– **affaires européennes** [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. : négociations (p. 2695, 2696, 2697) ;.
- pratiques unilatérales : interdiction : perspectives (p. 2695, 2697, 2701) ;
- « préaccord » de Blair House : refus de la France (p. 2695, 2702).

Communautés européennes :
- Commission : adoption de mesures de défense commerciale : perspectives (p. 2696, 2701) ;
- Conseil européen exceptionnel : réunion à l'automne : perspectives et ordre du jour (p. 2695) ;
- divergences entre les Douze (p. 2701) ;
- élargissement (p. 2697) ;
- Institut monétaire européen : siège (p. 2695) ;
- institutions communautaires : évolution (p. 2697) ;
- « sommet » de Copenhague (p. 2696, 2697, 2701) ;
- traité de Maastricht : Allemagne : recours devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 2695) ;
- traité de Maastricht : Danemark : second référendum de ratification (p. 2695) ;
- traité de Maastricht : Grande-Bretagne : ratification : processus en cours (p. 2695).

Défense :
- conférence sur la stabilité en Europe (p. 2696) ;
- politique extérieure et de sécurité commune (P.E.S.C.) : mise en œuvre (p. 2696).

Emploi : « réflexions » du président de la commission (p. 2695).

Europe : pays d'Europe centrale et orientale (P.E.C.O.) : aide et association à la Communauté européenne (p. 2696, 2701).

Marchés publics : ouverture à la concurrence (p. 2702).

Travail : « couverture sociale » : maintien (p. 2702).

Ex-Yougoslavie :
- contingent français : renforcement (p. 2696, 2701) ;
- médiation européenne (p. 2696) ;
- « zones de sécurité » : concrétisation (p. 2696, 2701).

– situation en Somalie [12 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture : semences et outils : distribution aux Somaliens (p. 4057).

Commerce et artisanat : activités commerciales en Somalie : renouveau (p. 4057).

Coopération et développement : Somalie : situation et aide humanitaire (p. 4057, 4059, 4063).

Cultures étrangères : société somalienne : division en « clans-familles » (p. 4057).

Droits de l'homme et libertés publiques : droit d'ingérence humanitaire : concept ; opportunité (p. 4063).

Enseignement : écoles somaliennes : réouverture (p. 4057).

Etat : reconstruction de l'Etat somalien : perspectives (p. 4058, 4059).

Etats-Unis :
- politique étrangère : déclarations du Président Clinton (p. 4058) ;
- troupes américaines en Somalie : contrôle par les responsables politiques internationaux (p. 4063).

Force multinationale :
- contingent français au Cambodge (p. 4059, 4063) ;
- contingent français en Bosnie et en Croatie (p. 4059, 4063) ;
- contingent français en Somalie : zone de responsabilité, désarmement des factions, retrait du contingent : perspectives et calendrier (p. 4058, 4059, 4062, 4063) ;
- interventions ONUSOM I, ONUSOM II, UNITAF ; objectifs, commandement américain (p. 4057, 4058, 4062, 4063).

Organisations internationales :
- Banque mondiale : rôle (p. 4057) ;
- O.N.U. : opérations de maintien de la paix : opportunité et définition des objectifs (p. 4063) ;
- O.N.U. : résolution 865 du 22 septembre 1993 (p. 4058, 4063).

Organisations non gouvernementales : rôle (p. 4059).

Politique étrangère : pays voisins de la Somalie : perspectives d'intermédiation (p. 4058).

Santé publique : situation en Somalie : réhabilitation des dispensaires et campagnes de vaccinations (p. 4057).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Affaires étrangères :
- coopération franco-allemande (p. 5058) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) ; conférence sur la stabilité (1994) (p. 5057, 5058).

Audiovisuel : « exception culturelle » (p. 5056).

Citoyenneté européenne (p. 5057).

Commerce extérieur :
- Communauté européenne : espace économique « ouvert » (p. 5056) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round, préaccord de Blair House, date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 5055, 5056) ;
- G.A.T.T. : transformation : organisation mondiale du commerce (p. 5056) ;
- instruments de défense commerciale de la Communauté : instauration et mise en œuvre (p. 5056).

Communauté européenne : élargissement : perspectives (p. 5058).

Coopération et développement : Moyen-Orient : « territoires occupés » et aide communautaire (p. 5057).

Europe : Europe centrale et de l'Est : relations avec la Communauté européenne (p. 5058).

Institutions communautaires :
- conseil des « affaires générales » du 8 novembre 1993 (p. 5056) ;
- Conseil européen exceptionnel du 29 octobre 1993 (p. 5055 à 5058) ;
- démocratisation ; rôle des parlements nationaux (p. 5058) ;
- Parlement européen : élections de 1994 : augmentation du nombre de sièges et assouplissement des conditions d'éligibilité : transposition en droit français : perspectives (p. 5058).

Politique agricole commune (P.A.C.) (p. 5056).

Politique économique et sociale : politiques économiques des membres de la Communauté : convergence : nécessité (p. 5057).

Système monétaire européen : crise et calendrier d'union monétaire (p. 5057).

Union européenne : accords de Schengen : droit d'asile, coopération intergouvernementale et renforcement des contrôles aux frontières (p. 5057).

Ex-Yougoslavie : guerre civile, rôle de la Communauté européenne (p. 5057).

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Afrique :
- dette, misère, marginalisation (p. 5101) ;
- pays de la zone franc : aide française : conditions : accords d'ajustement structurels avec le F.M.I. (p. 5101).

Algérie :
- diplomates français pris en otage (p. 5098, 5101) ;
- événements politiques et crise économique (p. 5101) ;
- Office universitaire et culturel pour l'Algérie ; crédits à long et moyen terme (p. 5098, 5101).

Amérique latine (dont Argentine et Mexique) : présence française (p. 5101).

Audiovisuel : chaînes francophones : TV5, Canal France International, R.F.I. (p. 5104).

Burundi (p. 5099).

Cambodge : reconstruction : participation française (p. 5101).

Chine :
- essais nucléaires (p. 5099) ;
- place économique dans le monde et dialogue franco-chinois (p. 5101).

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 5099) ;
- termes de l'échange des matières premières (p. 5101).

Communautés européennes :
- construction européenne (p. 5098) ;
- partenariat franco-allemand (p. 5097) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 5100, 5101).

Contexte géopolitique : instabilité ; « nouvel ordre mondial » (p. 5098).

Défense :
- essais nucléaires français : suspension ; traité d'interdiction des essais nucléaires : perspectives (p. 5099) ;
- instrument militaire et politique étrangère : cadre d'action : U.E.O., Communauté européenne, O.T.A.N., corps franco-allemand, C.S.C.E., O.N.U. (p. 5100).

Enseignement :
- Agence pour l'enseignement français à l'étranger (p. 5103, 5104) ;
- bourses scolaires (p. 5104) ;
- établissements scolaires (p. 5103).

Europe : sécurité et stabilité : pacte : perspectives (p. 5100).

Europe centrale et de l'Est :
- association à la Communauté européenne (p. 5100) ;
- ex-U.R.S.S. (p. 5098) ;
- ex-Yougoslavie (p. 5098, 5100).

Français de l'étranger : aides et protection du ministère (p. 5104).

Français : langue :
- Délégation générale de la langue française : rattachement au ministère de la culture : opportunité ; crédits (p. 5101) ;
- Haut Conseil de la francophonie : crédits (p. 5102) ;
- sommet de l'île Maurice (p. 5102).

France :
- place dans le monde (p. 5099) ;
- politique étrangère : orientations générales (p. 5098 à 5100).

Lois de finances : finances publiques : maîtrise des dépenses (p. 5098, 5102).

Maghreb : association à la Communauté européenne (p. 5101).

Ministère des affaires étrangères :
- carte diplomatique ; schéma pluriannuel d'adaptation des réseaux ; rapport de M. Cuvillier (p. 5102, 5105) ;
- comité interministériel de l'action extérieure (p. 5105) ;
- communication entre le ministère et son administration : amélioration : nécessité (p. 5106) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5102) ;
- informatique : schéma directeur : mise en place (p. 5102, 5103) ;
- investissements immobiliers (p. 5103) ;
- mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) (p. 5104) ;
- personnel : effectifs, rémunération, statut, formation (p. 5102, 5103) ;
- structures : réforme : rapports de M. Picq et de M. Levitte (p. 5104 à 5106).

Moyen-Orient : processus de paix entre Israël et ses voisins (p. 5101).

Organisation des Nations Unies (O.N.U.) :
- Conseil de sécurité : rôle ; réforme : participation de l'Allemagne (p. 5099, 5100) ;
- interventions : multiplication, coût et contrôle politique (p. 5099, 5100, 5104) ;
- opérations de diplomatie préventive (p. 5100) ;
- programme des Nations Unies pour le développement (P.N.U.D.) : participation française (p. 5105) ;
- proposition française : création d'un contingent de forces « facilement mobilisables » (p. 5100).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) :
- commandement intégré (p. 5100) ;
- finalité, rénovation (p. 5100).

Somalie : opération « rendre l'espoir » (p. 5099).

Réponses aux questions :

Amérique latine : Argentine, Brésil, Chili, Mexique (M. Claude-Gérard Marcus) (p. 5108).

Arménie (M. Claude-Gérard Marcus) (p. 5108).

Coopération et développement : organisations non gouvernementales (O.N.G.) : soutien français (M. Claude Malhuret) (p. 5111).

Europe : relations entre la Grèce et la Turquie (M. Pierre Lequiller) (p. 5115).

Français : langue : action culturelle : moyens (M. Jacques Boyon) (p. 5109).

Géorgie (M. Claude-Gérard Marcus) (p. 5108).

Haïti (M. Claude Malhuret) (p. 5111).

Irak : respect des résolutions du Conseil de sécurité (M. Daniel Garrigue) (p. 5117).

Ministère des affaires étrangères :
- fonctionnaires de catégorie A et B : recrutement (M. Jean-Bernard Raymond) (p. 5107) ;
- fonds d'urgence humanitaire : crédits (M. Claude Malhuret) (p. 5111) ;
- relations entre l'Etat et les organismes humanitaires : rapport de M. Rufin (M. Claude Malhuret) (p. 5111) ;
- représentation extérieure de la France : restructuration (M. Richard Cazenave) (p. 5113).

Moyen-Orient : processus de paix : association de la France : perspectives (M. Daniel Garrigue) (p. 5113, 5114).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) :
- commandement intégré (M. Georges Mesmin) (p. 5112) ;
- pays baltes : sécurité, adhésion à l'O.T.A.N. : perspectives (M. Gabriel Kaspereit) (p. 5117) ;
- pays de l'Europe centrale et de l'Est : adhésion : perspectives (M. Georges Mesmin) (p. 5112).

Ex-Yougoslavie :
- aide humanitaire : acheminement (M. Dominique Paillé) (p. 5109, 5110) ; (M. Pierre Lequiller) (p. 5115) ;
- conflit : extension (M. Pierre Lequiller) (p. 5115).

JUVENTIN (Jean)

Député de la Polynésie française

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 27 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer (F.I.D.E.S.-T.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

K

KASPEREIT (Gabriel)

Député de Paris

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Lituanie (n° 151) [6 mai 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 151), autorisant la **ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération** entre la **République française** et la **République de Lituanie (n° 215)** [19 mai 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Lituanie (n° 151).

Rapporteur de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Coopération culturelle, scientifique et technique (p. 1082).

Coopération économique :

- Communautés européennes (p. 1082) ;
- France : absence d'intervention de la Coface (p. 1082) ;
- France : aide au passage à l'économie de marché (p. 1083).

Coopération politique (p. 1083).

Histoire de la Lituanie ; hommage au président Landsbergis (p. 1081, 1082).

Politique étrangère : relations régionales : Pologne, Russie, Scandinavie (p. 1082).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : pays baltes : sécurité, adhésion à l'O.T.A.N. : perspectives (p. 5116).

– Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 685).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 13 *(obligations d'apport à la marque – modification de l'article 535 du code général des impôts) :*

– *son* amendement n° 59 : non soutenu (p. 7526).

Article 18 *(régime d'importation des ouvrages en métaux précieux – modification de l'article 548 du code général des impôts) :*

– *son* amendement n° 60 : non soutenu (p. 7529).

KERGUERIS (Aimé)

Député du Morbihan

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) ((Agriculture et pêche : pêche) [12 mai 1993].

Membre de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome III : **Agriculture et pêche : pêche (n° 585)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production (pêche) [21 octobre 1993] :

Commerce extérieur : importations extracommunautaires : réglementation (p. 4640).

Commercialisation : produits de la mer : mise en valeur (p. 4640).

Communautés européennes : politique commune de la pêche : fonds structurels pour la pêche : instrument financier d'orientation pour la pêche (I.F.O.P.) (p. 4639).

Loi de finances rectificative : moyens financiers pour la pêche (p. 4639).

Ministère de l'agriculture et de la pêche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4639, 4640).

Ordre public : manifestations de pêcheurs (p. 4639).

Pêche :

- cotisations sociales (p. 4639) ;
- crise et remèdes (p. 4639) ;
- flotte : modernisation (p. 4639, 4640) ;
- Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche : F.I.O.M. : moyens (p. 4639, 4640).

Recherche : recherche au service de la pêche (p. 4639).

Questions :

Elevage : crise et remèdes (p. 4699).

Régions : Bretagne (p. 4699).

KERT (Christian)

Député des Bouches-du-Rhône

(11e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur d'information sur la protection communautaire des droits d'auteur [11 mai 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **reboisement des espaces boisés détruits par l'incendie ou par l'intensité anormale d'un agent naturel et à la compensation par l'Etat des pertes de recettes qui résultent pour les communes de cette destruction (n° 243)** [1er juin 1993].

Proposition de loi tendant à abroger l'article 34 de la loi n° 91-1406 du 31 décembre 1991 relatif aux **assurances sociales agricoles (n° 747)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Mines de Provence : houillères du Centre et du Midi : siège : maintien ; mines de Gardanne : exploitation : terme ; fonds de reconversion [9 juin 1993] (p. 1227, 1228).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Après l'article 32 *ter* :

– *son* amendement n° 81 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (limite l'application de l'article 9-1 du code civil qui sanctionne les atteintes à la présomption d'innocence par la presse aux personnes présentées comme coupables alors qu'elles sont placées en garde à vue, mises en examen ou citées à comparaître) (p. 2911) : adopté (p. 2913).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *ses* amendements n°s 146 et 990 : non soutenus (p. 3854).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Communication. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : secteur public : ressources :
- publicité et parrainage (p. 5766) ;
- redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5765) ;

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 5767).

Presse, édition, imprimerie : presse écrite :
- plan d'urgence (p. 5767) ;
- T.V.A. : taux zéro (p. 5767).

Publicité : marché publicitaire : crise (p. 5767).

Radiodiffusion :
- Radio-France : radios locales (p. 5766) ;
- Radio France Internationale (p. 5766).

Télévision :
- Arte : diffusion hertzienne et programmes (p. 5766) ;
- chaîne éducative : création (p. 5766) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, missions et programmes (p. 5766, 5767) ;
- réalisateurs : statut (p. 5767) ;
- réception par satellite, télévision interactive et compression numérique : conséquences (p. 5767) ;
- réseaux câblés (p. 5766) ;
- service public : spécificités et rapport Campet (p. 5766, 5767).

Questions :

Audiovisuel : secteur public : redevance et ressources publicitaires (p. 5780).

Radiodiffusion : R.F.O. (p. 5779).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Repatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Affaires étrangères : Algérie et Tunisie : entretien des sépultures françaises (p. 5852).

Rapatriés :
- histoire et hommage à la mémoire : mémorial de la France d'outre-mer (Marseille) (p. 5852) ;
- indemnisation (p. 5852) ;
- rapatriés réinstallés : endettement (p. 5852).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7066).

Radiodiffusion : services de radiodiffusion : catégories (p. 7065).

Télévision :
- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7065) ;
- Canal Plus (p. 7065) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7065) ;
- programmes (p. 7065).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7097).

Avant l'article 4 :

– *son* sous-amendement n° 78 soutenu par M. Louis de Broissia (dispense les services de radiodiffusion qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale de demander une autorisation distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximale de trois heures quotidiennes) à l'amendement n° 15 de la commission (dispense les services de télévision qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale « en clair » de demander une autorisation d'usage des fréquences distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximale de trois heures quotidiennes) (p. 7120) : retiré (p. 7121) ;

– *son* sous-amendement n° 79 soutenu par M. Louis de Broissia (interdit la diffusion de messages publicitaires à l'occasion des décrochages locaux) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 7120) : adopté (p. 7121).

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 97 rectifié : non soutenu (p. 7133).

KIFFER (Jean)

Député de la Moselle

(8e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **permettre l'accès à l'apprentissage à partir de l'âge de 14 ans (n° 516)** [16 septembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 127**, posée le 15 juin 1993 : **sidérurgie (emploi et activité – Lorraine)** (p. 1646, 1647). Appelée le 17 juin 1993 : Europe de l'Est et Russie : importations sauvages ; Etats-Unis : mesures restrictives unilatérales ; politique européenne pour la sidérurgie : nécessité ; mine de Moyeuvre : fermeture : conséquences sociales (p. 1736, 1737, 1738).

KLIFA (Joseph)

Député du Haut-Rhin

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, en remplacement de M. Charles Baur [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6561).

Cesse d'être représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 28 avril 1993] (p. 6740).

Rapporteur d'information sur le transport aérien [19 octobre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier les articles L. 126 et L. 193 du code électoral en ce qui concerne le **nombre des suffrages nécessaires au premier tour (n° 818)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à modifier l'article 363 du code civil en ce qui concerne le **nom patronymique des enfants adoptés (n° 819)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Coupures de courant** : E.D.F. et G.D.F. : coupures de courant : limitation ; personnes en difficulté [1er décembre 1993] (p. 6777, 6778).

INTERVENTIONS

– **Proposition de résolution sur les projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunications (n° 320) :**

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P.) (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européen sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunications (n° E-81).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : rôle des télécommunications (p. 7838).

Assemblée nationale : article 88-4 : mise en œuvre (p. 7838).

Communautés européennes :

- accès des tiers au réseau ou « open network provision » (O.N.P.) : projet de directive (p. 7838)
- Conseil des ministres des télécommunications du 7 décembre 1993 : résolution concernant le service universel (p. 7838) ;
- politique industrielle : perspectives (p. 7839).

Télécommunications :

- Livre vert de janvier 1995 (p. 7838) ;
- missions de service public (p. 7839) ;
- tarifs (p. 7838).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *son* amendement n° 1 (défend les intérêts européens face au marché nord-américain) : adopté après modifications (p. 7841) ;

– *son* amendement n° 2 (intègre dans la résolution la sauvegarde du statut des personnels de France-Télécom) : rectifié (précise que le Gouvernement veille à cette sauvegarde) : adopté (p. 7842) ;

– *son* amendement n° 3 (exige que le coût des contraintes tarifaires liées aux objectifs nationaux d'aménagement du territoire soit équitablement réparti entre tous les opérateurs de la téléphonie vocale autorisés) : adopté (p. 7842) ;

– *son* amendement n° 4 (souhaite que le régulateur communautaire se préoccupe aussi de la stratégie industrielle de la Communauté) (p. 7842) : adopté (p. 7843).

KUCHEIDA (Jean-Pierre)

Député du Pas-de-Calais

(12e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Services du Premier ministre : services généraux, Conseil économique et social, Plan et Journaux officiels : Plan) [12 mai 1993].

Membre du comité de gestion du Fonds de soutien aux hydrocarbures [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XVI : **Services du Premier ministre : services généraux, Conseil économique et social, Plan et Journaux officiels : Plan (n° 585)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Diminution des crédits du Girzom** : groupement interministériel de restructuration des zones minières : financement : réduction [12 mai 1993] (p. 379).

– **Finances des collectivités locales** : finances locales : perspectives ; D.G.F. ; dotation de l'aménagement [13 octobre 1993] (p. 4130, 4131).

– **Avenir des bassins miniers** : charbon : houillères du Centre-midi et houillères de Lorraine : Charbonnages de France : restructuration ; Finorpa ; Sofirem ; Girzom [24 novembre 1993] (p. 6282, 6283).

orales sans débat :

– **n° 236**, posée le 6 décembre 1993 : **remise en état des sites des houillères du nord** ; suppléé par : *Bartolone (Claude)* (p. 7360, 7361).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993]) :

Agriculture : crise agricole (p. 1043).

Collectivités locales : ressources fiscales (p. 1043).

Départements : Pas-de-Calais (p. 1043).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 1043).

Zones minières : crise et reconversion (p. 1043).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Aides et primes :
- aide à l'investissement industriel en zone rurale (A.I.I.Z.R.) dite « P.A.T. petits projets » (p. 4763) ;
- prêts bonifiés : plafond : doublement ; prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) : procédure d'attribution (p. 4763).

Aménagement du territoire :
- crédits : montant : évolution, répartition (p. 4763) ;
- loi d'orientation : projet et préparation au niveau régional (p. 4764).

Collectivités locales : rôle et ressources : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), fiscalité (p. 4764).

Ministère : restructuration : « grand ministère » : perspectives (p. 4763, 4764).

Organismes et structures :
- Fonds d'aide à la délocalisation des activités (F.A.D.) (p. 4763) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 4764) ;
- Fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne (F.I.A.M.) (p. 4763) ;
- Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (F.R.I.L.E.) (p. 4763) ;
- Groupe interministériel pour la restructuration des zones minières (G.I.R.Z.O.M.) (p. 4764).

Régions : Ile-de-France (p. 4764).

Services publics : maintien en milieu rural (p. 4763).

Zones de montagne (p. 4763).

Zones minières (p. 4764).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : régions minières (p. 4833).

Mines et carrières : bassins houillers du Dauphiné, de Carmaux et de Gardanne : calendrier de fermeture et aides à la reconversion (p. 4833).

Régions : Nord - Pas-de-Calais : reconversion industrielle : aide publique (p. 4833).

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : campagne double (p. 4874).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production pour le Plan [16 novembre 1993] :

Aménagement du territoire :
- débat national et moyens : perspectives (p. 5836) ;
- région d'Ile-de-France (p. 5836).

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 5836).

Plan :
- Commissariat général du Plan : crédits (p. 5835, 5836) ;
- planification nationale : devenir (p. 5835, 5836) ;
- secrétariat d'Etat à la planification : suppression (p. 5835).

Transports : transports urbains en province : financement (p. 5836).

– **Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).**

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6425).

Charbon (p. 6426).

Electricité : Electricité de France : statut juridique (p. 6425).

Gaz : gaz de grisou (p. 6426).

Politique énergétique : généralités et contexte international (p. 6426).

Secteur public : service public et nationalisations de 1946 (p. 6425).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : communes minières : spécificités et nécessaire solidarité financière (p. 6892).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

– dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6892) ;

– projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6891).

Finances locales : concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6892).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6892).

L

LABARRERE (André)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(3e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Axe européen Bordeaux-Toulouse-Pau-Saragosse :** tunnel du Somport : nouvelle étude d'impact ; liaison Bordeaux-Toulouse-Pau-Saragosse [21 avril 1993] (p. 115).

orales sans débat :

– **n° 66,** posée le 11 mai 1993 : **enseignement technique et professionnel (lycée Saint-Cricq – effectifs de personnel – enseignants – enseignements artistiques – Pau)** (p. 366). Appelée le 13 mai 1993 : enseignement des arts plastiques : suppression du poste (p. 437, 438).

INTERVENTIONS

– **Rappel au règlement :** regrette comme M. Martin Malvy qu'un débat sur les problèmes scolaires n'ait pas été inscrit à l'ordre du jour de la session extraordinaire de janvier 1994 mais souhaite cependant que M. François Bayrou reste ministre de l'éducation nationale [18 janvier 1994] (p. 220).

LABAUNE (Patrick)

Député de la Drôme

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant du conseil de surveillance de la caisse française de développement [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

LAFFINEUR (Marc)

Député du Maine-et-Loire

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la Convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signées à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'Accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 502) [14 octobre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 502) autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la Convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985** entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** signées à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'Accord signé à Paris le 27 novembre 1990 **(n° 750)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Délocalisations :** rééquilibrage au profit de la province ; équilibre financier des services publics [21 avril 1993] (p. 107, 108).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Mariage et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : répression (p. 409).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conception de la nation (p. 409) ;
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 409) ;
- acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 409) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 410) ;
- mineurs de moins de seize ans : demande de nationalité française par les parents (art. 52 et 54 du code) : suppression (p. 409).

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 567).

Elections et référendums : Danemark : second référendum de ratification du Traité de Maastricht (p. 566).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 567).

Ex-Yougoslavie : médiation européenne (p. 567).

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Aménagement du territoire : politique globale ; loi d'orientation (p. 946, 948) ;

Collectivités locales :
- coopération intercommunale : intercommunalité (p. 947, 948) ;
- ressources fiscales (p. 948).
- ressources fiscales : taxe professionnelle : péréquation (p. 948).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 946).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 946).

Emploi en milieu rural :
- chômage (p. 947) ;
- rôle des nouvelles technologies de communication (p. 947).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 946).

Logement et habitat (p. 947).

Transports : transports ferroviaires (p. 947).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 502).

Rapporteur pour l'adhésion de l'Espagne.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Accord de Schengen (p. 6155, 6156) :
- contenu et conditions d'entrée en vigueur ;
- date d'entrée en vigueur ;
- Espagne : adhésion : conditions et opportunité.

Délinquance et criminalité : terrorisme basque (p. 6156).

Drogue : trafic de stupéfiants : lutte contre (p. 6155, 6156).

Etrangers (p. 6155, 6156) :
- contrôles aux frontières extérieures ;
- demandes d'asile, droit d'asile ;
- immigration clandestine : contrôle ;
- visas.

Informatique : système d'information Schengen (S.I.S.) (p. 6155, 6156).

Justice : entraide judiciaire : extraditions (p. 6156).

Police : droit d'interpellation : droit de poursuite : entraide policière (p. 6156).

LAFLEUR (Jacques)

Député de la Nouvelle-Calédonie et dépendances

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire du comité directeur du Fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer (F.I.D.E.S.-T.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 12 juillet 1993] (p. 10271).

LAGUILHON (Pierre)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(2e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François Bayrou, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Crise de la production porcine : élevage : porcs : soutien du marché ; cotisations sociales : prise en charge ; contrats à l'exportation : reconduction [3 novembre 1993] (p. 5296, 5297).

orales sans débat :

- n° 112, posée le 8 juin 1993 : **transports aériens (liaison Pau-Paris - retards - conséquences)** (p. 1197). Appelée le 10 juin 1993 : liaison aérienne : horaires (p. 1322, 1323).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

- Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6208).

Difficultés des entreprises :
- loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6207) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6207).

Difficultés des entreprises : prévention :
- intérêt et nécessité (p. 6207) ;
- règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6207).

Redressement et liquidation judiciaires :

– « bordereaux Dailly » : traitement dans le cadre des faillites (p. 6208) ;

– créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6208) ;

– créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6208) ;

– créanciers : participation à la procédure : désignation de contrôleurs (p. 6207, 6208).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *son* amendement n° 78 (dispose que le président du tribunal autorise le conciliateur à obtenir communication de tous les renseignements économiques et financiers relatifs à l'entreprise qui pourraient lui être utiles) (p. 6228) : rejeté (p. 6229).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 80 (dispose que lorsqu'une procédure collective déjà ouverte est étendue à une ou plusieurs autres personnes, la date de cessation de paiement ne peut être antérieure de plus de dix-huit mois au jugement d'ouverture de la procédure pour cette ou ces personnes) : adopté (p. 6251).

Article 20 *(art. 46 de la loi du 25 janvier 1985 : mission du représentant des créanciers) :*

– *son* amendement n° 81 (rappelle que le représentant des créanciers ne peut exercer une action en dommages et intérêts contre un tiers que si celui-ci a causé un préjudice à tous les créanciers) : retiré (p. 6295).

Article 24 *(art. 55 de la loi du 25 janvier 1985 : sort des cautions) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le jugement d'ouverture du redressement judiciaire suspend la mise en jeu des cautions personnelles jusqu'au jugement de redressement ou de liquidation) (p. 6302).

Article 38 *(art. 107 de la loi du 25 janvier 1985 : nullités d'actes de la période suspecte) :*

– *son* amendement n° 79 (de suppression) : rejeté (p. 6310).

Redressement et liquidation judiciaire : « bordereaux Dailly » : traitement dans les dépôts de bilan (p. 6309, 6310).

LALANNE (Henri)

Député des Landes

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Dépénalisation des drogues douces** : conséquences [22 décembre 1993] (p. 8099, 8100).

LAMANT (Jean-Claude)

Député de l'Aisne

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Restructuration des armées** : plan Armées 2000 ; département de l'Aisne : réduction du nombre de régiments [2 juin 1993] (p. 1011).

– **Verrerie de Saint-Gobain** : verrerie de Saint-Gobain : transfert à Chantereine [3 novembre 1993] (p. 5297).

LAMASSOURE (Alain)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(5e circonscription)

U.D.F.

puis ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Déclaration du Gouvernement sur l'**Europe (n° 205)** [18 mai 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985** entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 **(n° 501)** [5 août 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985** entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la **supression graduelle des contrôles aux frontières communes** signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 **(n° 502)** [5 août 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Malhuret (Claude) :* situation en Bosnie** : aide humanitaire : acheminement ; embargo : renforcement [14 avril 1993] (p. 77, 78).

- ***Borloo (Jean-Louis) :* aides communautaires à la région du Hainaut** : zone en grande difficulté ; Hainaut belge, Hainaut français : aides : disparité [14 avril 1993] (p. 82, 83).

- ***Brunhes (Jacques) :* importations de voitures japonaises** : automobiles : importations en provenance du Japon ; accord d'autolimitation : renégociation [21 avril 1993] (p. 114).

- ***Quillet (Pierre) :* primes agricoles** : versement ; délais ; modification des règles communautaires [26 mai 1993] (p. 678).

- ***Bataille (Christian) :* accord sur les oléagineux** : accord sur les oléagineux : ratification par la France ; négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; information au Parlement [9 juin 1993] (p. 1231).

- ***Pierna (Louis) :* délocalisations** : Caisse des dépôts et consignations : constitution de son réseau informatique en Inde ; conventions internationales du travail : respect : demande de la France dans le cadre des négociations du G.A.T.T. [16 juin 1993] (p. 1664, 1665).

- ***Périssol (Pierre-André) :* délocalisations** : règlement des différends commerciaux : élément de l'accord du G.A.T.T. ; Communauté européenne : procédures antidumping [23 juin 1993] (p. 2099, 2100).

- ***Rosselot (Jean) :* biens intermédiaires de la métallurgie** : entreprises : concurence étrangère ; aides publiques française et communautaire [23 juin 1993] (p. 2101).

- ***Blessy (Gilbert) :* relance de l'économie et de l'emploi** : négociations du G.A.T.T. ; durée du travail ; contrôle des fonds publics ; baisse des taux d'intérêt au niveau communautaire ; Communauté européenne : contribution financière [23 juin 1993] (p. 2103, 2104).

- ***Mariton (Hervé) :* institutions européennes** : institutions communautaires : fonctionnement ; réforme [27 octobre 1993] (p. 4986, 4987).

- ***Boisseau (Marie-Thérèse) :* siège du Parlement européen** : Parlement européen : implantation à Strasbourg ; construction d'un hémicycle ; TGV Est [3 novembre 1993] (p. 5301, 5302).

orales sans débat de :

- ***Martin-Lalande (Patrice)* (n° 56) : politiques communautaires (automobiles et cycles – Ford-Volkswagen – aides – implantation au Portugal – conséquences)** : entreprises communautaires : concurrence : respect ; fonds structurels communautaires : opportunité des aides accordées ; compensation pour la France : perspectives [13 mai 1993] (p. 441, 442, 443).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 et 19 mai 1993] :

Affaires étrangères : Conférence internationale pour la stabilité en Europe : proposition française (p. 602).

Agriculture : priorité française (p. 601, 606).

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon : renégociation (p. 535, 605).

Commerce extérieur :
- concurrence « sauvage » entre les « trois pôles de puissance » (p. 535) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 601, 602, 605).

Communautés européennes :
- budget communautaire (p. 534) ;
- clauses de sauvegarde (p. 532, 604, 606) ;
- commerce intracommunautaire et préférence communautaire (p. 532, 603, 605) ;
- Conseil européen : pouvoirs et contrôle (p. 606) ;
- Convention de Schengen : mise en application (p. 533) ;
- déficit démocratique (p. 535) ;
- droit communautaire : respect par les Etats-membres (p. 533) ;
- droit communautaire : transposition en droit interne (p. 532, 608) ;
- élargissement (p. 605) ;
- Europe sociale (p. 602) ;
- finalité (p. 603, 608) ;
- Fonds structurels : carte des zones aidées : réexamen (p. 534, 605) ;
- libre circulation des personnes (p. 532) ;
- Parlement européen : mode d'élection : réforme (p. 537, 606) ;
- Parlement européen : pouvoirs (p. 606) ;
- Parlement européen : siège (p. 607) ;
- politique agricole commune (p. 603, 605) ;
- subsidiarité : application du principe (p. 536) ;
- système monétaire européen (p. 533, 606) ;
- Union économique : économies européennes : interdépendance croissante (p. 534).

Défense : politique étrangère et de sécurité commune (p. 602, 607).

D.O.M.-T.O.M. : protection (p. 535).

Elections et référendums : Danemark : second référendum de ratification du Traité de Maastricht (p. 601).

Energie : centrales nucléaires d'Europe centrale et de Russie : vétusté (p. 602, 603).

Entreprises : groupes multinationaux : délocalisations (p. 602).

Etats-Unis : législation fédérale : section 301 du « trade act » (p. 535).

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 602, 607).

Handicapés (p. 536).

Mer et littoral : Ports maritimes (p. 605).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 536, 604, 608).

Politique économique :
- récession française et européenne (p. 532) ;
- taux d'intérêt français : évolution (p. 533).

Recherche (p. 606).

Secteur public : mise en cause (p. 604).

Ex-Yougoslavie : médiation européenne (p. 601).

- **Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71), et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la**

Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71), proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E 71) et proposition de résolution n° 265 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

Aménagement du territoire :

- politiques européenne, nationale et régionale : compatibilité, contradictions, interférences (p. 2280) ;
- zones sensibles, industrielles et rurales (p. 2280).

Assemblée nationale :

- commission des finances et commission de la production et des échanges (p. 2280) ;
- délégation de l'Assemblée nationale pour les communautés européennes (p. 2280).

Communautés européennes :

- délocalisations intracommunautaires : construction automobile : Portugal (p. 2280) ;
- délocalisations intracommunautaires : Hainaut belge et zones françaises limitrophes (p. 2280) ;
- fonds structurels : aides : critères d'attribution (p. 2280, 2281) ;
- fonds structurels : budget global et part de la France (p. 2279) ;
- principes de partenariat, de subsidiarité et d'additionnalité (p. 2280, 2281).

Constitution : article 88-4 : première application en séance publique et perspectives (p. 2279).

D.O.M.-T.O.M. : départements d'outre-mer : accès aux aides européennes (p. 2280).

Emploi : aides européennes : rôle (p. 2280).

Régions :

- Champagne-Ardennes (p. 2280) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 2280) ;
- Picardie (p. 2280).

Discussion de l'article unique :

– *favorable à* l'amendement n° 2 de M. Philippe Auberger (précise que la détermination des zones de territoire national pour lesquelles un soutien est demandé ne doit pas reposer sur les seules limites administratives, départementales ou régionales) ;

– *favorable à* l'amendement n° 11 rectifié de M. Yves Van Haecke (précise que la mise en œuvre du nouvel objectif 4 de la réforme visant « l'adaptation des travailleurs aux mutations industrielles » doit pouvoir bénéficier à l'ensemble du territoire national et fait référence à l'application par le Fonds social européen du principe de subsidiarité) (p. 2282) ;

– *favorable à* l'amendement n° 9 de M. Yves Van Haecke (souligne le risque de concurrence excessive provoqué par l'abus d'aides à l'investissement productif qui peut entraîner des délocalisations d'entreprises) (p. 2282) ;

– *favorable à* l'amendement n° 3 de M. Philippe Auberger (demande que soient transmises à l'Assemblée nationale diverses précisions concernant les moyens alloués au titre des objectifs 2, 3, 4 et 5b et ce, dès leur présentation par la commission) (p. 2283) ;

– *favorable à* l'amendement n° 4 de M. Philippe Auberger (souligne la nécessité de renforcer les contrôles des politiques structurelles) (p. 2283) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 5 de M. Philippe Auberger (invite le Gouvernement à présenter à l'Assemblée nationale un bilan des actions conduites en France depuis 1989 avec le financement des fonds structurels européens) (p. 2283) ;

– *favorable à* l'amendement n° 6 de M. Philippe Auberger (prévoit le dépôt à l'Assemblée nationale avant le 30 septembre 1993 d'un rapport gouvernemental sur les cas de fraudes et irrégularités constatées depuis 1989 dans l'utilisation des fonds structurels ainsi que les suites qui leur ont été données par la commission et les Etats-membres) (p. 2284).

– Proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (n° E-48) (n° 117) et **proposition de résolution relative à la proposition modifiée de directive** du **Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) (n° 264).**

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Données à caractère personnel :

- libre circulation entre pays membres de la C.E.E. : protections et garanties juridiques : encadrement et harmonisation (p. 2290) ;
- niveau de protection : loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » et projet de directive E-48 : comparaison (p. 2290) ;
- proposition de résolution : objectifs et contenu (p. 2290).

Discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Article unique *(proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Maurice Ligot (ajoute un quatrième considérant qui souligne la nécessité d'instaurer un niveau de protection et de contrainte juridique équivalent au sein de la Communauté afin de prévenir tout risque de délocalisation) (p. 2291) ;

– *favorable* à l'amendement n° 2 de M. Maurice Ligot (dispose que la directive doit également maintenir le niveau de protection prévu en droit français en matière de publicité des traitements exonérés de notification à l'autorité de contrôle) : rectifié oralement (p. 2291) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Maurice Ligot (dispose que la directive doit prévoir un régime obligatoire d'autorisation préalable pour le traitement des données sensibles) (p. 2292).

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à la conciliation et à l'arbitrage au sein de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (n° 393).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [9 juillet 1993] :

Affaires étrangères : Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Cour internationale de justice de La Haye : compétences (p. 3220).

Communautés européennes : Cour de justice des Communautés européennes : compétences (p. 3220).

Europe :
- Conférence d'Helsinki de 1975 (p. 3220) ;
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : groupe de travail pour le règlement pacifique des conflits et proposition franco-allemande (p. 3220) ;
- contenu du concept « Europe » (p. 3220) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : intérêt et limites (p. 3220) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : ratification par la France (p. 3221) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : origines, création, composition, rôle et siège (p. 3220, 3221) ;
- Cour européenne des droits de l'homme : compétences (p. 3220) ;
- Europe centrale et de l'Est : différends : recrudescence (p. 3220).

– Projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Pologne d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, un acte final, quinze déclarations communes, un accord sous forme d'échange de lettres relatif à certains arrangements dans le secteur des porcs et de la volaille, un échange de lettres concernant l'article 67, deux déclarations de la Communauté européenne et deux déclarations de la Pologne), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 408) et projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Hongrie, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 409).

Première lecture

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique du projet de loi n° 408 et du projet de loi n° 409 [9 juillet 1993] :

Affaires étrangères :
- Hongrie : attitude face à la crise yougoslave (p. 3228) ;
- Pologne : présence dans l'ex-Yougoslavie dans le cadre de la Forpronu : (p. 3227) ;
- relations franco-hongroises (p. 3228) ;
- relations franco-polonaises (p. 3227).

Commerce extérieur :
- échanges entre pays de l'Europe centrale et orientale (p. 3227, 3228) ;
- libre-échange entre la Communauté européenne et la Pologne et la Hongrie : organisation : progressivité (p. 3226, 3227) ;
- taux de couverture des échanges entre la France et les pays d'Europe centrale et orientale : évolution (p. 3227, 3228).

Communautés européennes :
- adhésion de la Pologne et de la Hongrie (p. 3227) ;
- aide à l'Europe centrale et orientale ; programme PHARE : rôle (p. 3227) ;
- institutions communes avec les pays associés (p. 3227) ;
- traité de Maastricht : critères de convergence (p. 3229).

Europe :
- groupe de Visegrad (p. 3227) ;
- stabilité : conférence et pacte (p. 3229).

Hongrie : situation politique et économique (p. 3228).

Parlement : Parlement français : examen des accords « mixtes » conclus par la Communauté européenne (p. 3226).

Pologne : situation politique et économique (p. 3227).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon sur l'importation de voitures japonaises (p. 4048).

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round : date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 4051) ;
- G.A.T.T. : négociations monétaires (p. 4050) ;
- organisation mondiale du commerce : instauration : nécessité (p. 4046, 4050) ;
- pré-accord de Blair House (p. 4047, 4050, 4051).

Communautés européennes :
- axe franco-allemand (p. 4051) ;
- Commission : effectifs des services techniques : renforcement (p. 4046, 4047) ;
- Commission : rôle et encadrement (p. 4046, 4047, 4051) ;
- Conseil des « affaires générales » du 4 octobre 1993 (p. 4046) ;
- droit commercial européen : plaintes des Etats-membres : recevabilité immédiate (p. 4046) ;
- instruments de défense commerciale : différents moyens de riposte, procédures d'instruction et de décision : réforme (p. 4046 à 4048) ;
- mémorandum français (p. 4050) ;
- préférence communautaire (p. 4046) ;
- subsidiarité : mise en œuvre du principe par les Etats-membres (p. 4047) ;
- zone commerciale « ouverte » (p. 4047).

Constitution : article 88-4 : mise en œuvre et coopération des deux Assemblées (p. 4046).

Coopération et développement :
- nouveaux pays industriels d'Asie (N.P.I.) (p. 4049, 4050) ;
- pays bénéficiaires du système des préférences généralisées : liste : mise à jour (p. 4050).

Environnement : respect (p. 4050).

Etats-Unis :
- politique commerciale : traité ALENA avec le Canada et le Mexique (p. 4049) ;
- politique économique et sociale (p. 4049) ;
- sanctions unilatérales : suppression pour l'acier européen (p. 4048) ;
- « Section 301 » de la loi sur le commerce et « buy american act » relatif aux marchés publics (p. 4048).

France :
- balance commerciale (p. 4049) ;
- compétitivité industrielle (p. 4049) ;
- place économique dans le monde (p. 4047, 4049).

Industrie :
- aluminium russe : limitation des importations (p. 4048) ;
- bois et papier : concurrence des pays scandinaves (p. 4048) ;
- téléviseurs : importations en provenance de l'Autriche : taxation (p. 4048).

Parlement :
- assiduité lors des débats importants (p. 4046) ;
- Commission de la production de l'Assemblée nationale : approbation du rapport de la délégation (p. 4046) ;
- Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes : conclusions du 15 juin 1993 (p. 4046) ;
- représentation nationale : consensus sur la politique commerciale (p. 4050).

Travail :
- chômage (p. 4049) ;
- coût du travail et dumping social (p. 4050).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes :
- accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5011) ;
- accords de Schengen : fichiers européens « SIS » et « EURODAC » : mise en place et contenu (p. 5011, 5012) ;
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5013).

Drogue : trafic : conséquence de l'accord de Schengen (p. 5011).

Droit d'asile :
- coopération européenne et internationale (p. 5010) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5010).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5012, 5013).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5013).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture :
- dépenses (p. 4229, 4230, 4232) ;
- politique agricole commune (p. 4231).

Aménagement du territoire (p. 4230, 4231).

Assemblée nationale : commission des finances : adoption d'un amendement réduisant le montant de la contribution française au budget des Communautés européennes (p. 4232).

Constitution : article 88-4 (p. 4230, 4232).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4229).

Coopération et développement (p. 4230, 4231).

Dépenses autres qu'agricoles ou relevant des fonds structurels et programmes d'initiative communautaire (p. 4229, 4230).

Europe de l'Est (p. 4230, 4231).

Fonds structurels :
- dépenses (p. 4229) ;
- éligibilité (p. 4229, 4232).

Fraude (p. 4230 à 4232).

G.A.T.T. (P. 4232).

Parlement : contrôle (p. 4230).

Système monétaire européen : conséquences des réajustements de parités (p. 4230).

Deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Budget communautaire :
- actions structurelles : programmes d'initiatives communautaires, fonds structurels et fonds de cohésion : rôle et contrôle (p. 5065, 6066) ;
- fraudes (p. 5064, 5065) ;
- projet pour 1994 : montant, évolution, répartition (p. 5066, 5067).

Communauté européenne : élargissement : perspectives (p. 5067).

Constitution : article 88-4 : mise en œuvre (p. 5067).

Coopération et développement :
- accords de Lomé et accords avec les pays méditerranéens (p. 5066) ;
- pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) : aide communautaire (p. 5066).

Droit communautaire :
- respect par les Etats-membres (p. 5065) ;
- transposition en droit interne (p. 5064).

Europe ; Europe centrale et de l'Est : relations avec la Communauté européenne (p. 5066, 5067).

Institutions communautaires :
- comité des régions (p. 5067) ;
- Conseil et Commission : compétences respectives et réforme (p. 5066, 5067) ;
- démocratisation ; rôle des parlements nationaux (p. 5067) ;
- médiateur (p. 5067) ;
- Parlement européen : élections de 1994 : augmentation du nombre de sièges et assouplissement des conditions d'éligibilité : transposition en droit français (p. 5067) ;
- Parlement européen : pouvoir de « codécision » (p. 5066) ;
- Parlement européen : siège (Bruxelles – Strasbourg) (p. 5066).

Politique agricole commune (P.A.C.) (p. 5065).

Politique économique et sociale : (p. 5067) ;
- projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (p. 5067).

Recherche : programmes-cadres (p. 5066).

Régions : aides communautaires : importance (p. 5065, 5066).

Système monétaire européen : crise et calendrier d'union monétaire (p. 5065).

Union européenne :
- accords de Schengen : droit d'asile, coopération intergouvernementale et renforcement des contrôles aux frontières (p. 5065) ;
- marché intérieur : réalisation (p. 5064) ;
- subsidiarité : principe : mise en œuvre (p. 5067).

Réponses aux questions :

Budget communautaire :
- contribution française : montant et évolution (M. François Guillaume) (p. 5073) ;

– dépenses agricoles : « switch over » : coût (M. François Guillaume) (p. 5073) ;
– fonds structurels : zones éligibles et crédits : coordination avec la politique nationale d'aménagement du territoire (M. Maurice Ligot) (p. 5071).

Citoyenneté européenne (M. Pierre Garmendia) (p. 5068).

Commerce extérieur :
– G.A.T.T. : transformation : organisation mondiale du commerce (M. Frédéric de Saint-Sernin) (p. 5074) ;
– instruments de défense commerciale de la Communauté : instauration et mise en œuvre (M. Frédéric de Saint-Sernin) (p. 5074).

Coopération et développement : Moyen-Orient : processus de paix et aide communautaire (M. Pierre Garmendia) (p. 5068).

Douanes : commissaires en douane : devenir (M. Alain Poyart) (p. 5070).

Environnement : directives européennes : coût et opportunité (M. Denis Merville) (p. 5070).

Institutions communautaires :
– comité des régions (M. Pierre Garmendia) (p. 5068) ;
– déficit démocratique (MM. Yves Van Haecke, Patrick Hoguet) (p. 5069, 5072) ;
– élargissement de la Communauté et réformes institutionnelles : Conseil, Commission et Parlement européen : compétences respectives ((MM. Yves Van Haecke, Patrick Hoguet) (p. 5069, 5072) ;
– Parlement européen : siège : coût des travaux (Bruxelles – Strasbourg) (M. François Guillaume) (p. 5073).

Politique économique et sociale :
– délocalisations internationales (M. Dominique Paillé) (p. 5072) ;
– initiative européenne de croissance (M. Dominique Paillé) (p. 5072).

Affaires étrangères. – *Réponses aux questions* [28 octobre 1993] :

Communautés européennes : Parlement européen : siège (Strasbourg-Bruxelles) (M. Marc Reymann) (p. 5116).

Europe : Europe centrale et de l'Est : aide et association à la Communauté européenne : perspectives (M. Richard Cazenave) (p. 5114, 5115).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur l'Espace économique européen et du protocole portant adaptation dudit accord (n° 653) et projet de loi portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'Espace économique européen (n° 654).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) : droit communautaire européen : prise en compte dans les législations nationales (p. 6150).

Commerce extérieur (p. 6150, 6151) :
– agriculture, bois, pêche, vins et alcools ;
– Communauté européenne et A.E.L.E. : échanges commerciaux : évolution ;
– France et A.E.L.E. : échanges commerciaux : perspectives.

Communautés européennes (p. 6150, 6151) :
– élargissement : perspectives ;
– Fonds de cohésion : financement ;
– relations avec Chypre, Israël, Malte, le Maroc, la Russie, la Tunisie, la Turquie.

Espace économique européen (p. 6150, 6151) :
– Suisse : référendum du 6 décembre 1992 : adhésion : rejet ;
– Traité de Porto.

Europe centrale et de l'Est : relations avec la Communauté européenne et l'Espace économique européen (p. 6151).

Lois : projet de loi n° 654 portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'accord sur l'Espace économique européen (p. 6152).

– Projet de loi portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'accord sur l'Espace économique européen (n° 654).

Première lecture :

Avant la discussion des articles (Voir *Traités et conventions* **24**).

Discussion des articles [22 novembre 1993] :

Article 1er *(extension aux Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen de dispositions applicables aux Etats-membres des Communautés européennes).*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (complète la liste des dispositions visées à cet article par la mention du 4° de l'article L 322-2-2 du code des communes relatif aux conditions d'accès à la profession des dirigeants d'une entreprise de pompes funèbres), (p. 6153).

Après l'article 11 :

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (remplace dans toute disposition législative l'expression « Communauté économique européenne » par celle de« Communauté européenne ») (p. 6154).

Titre :

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) (p. 6155).

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 501) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 502).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Accord de Schengen (p. 6157, 6158) :
– contenu et conditions d'entrée en vigueur ;
– date d'entrée en vigueur ;
– Espagne : adhésion ;
– Portugal : adhésion ;
– villes de Ceuta et Melilla : statut.

Communautés européennes (p. 6157) :
– acte unique de 1986 : objectifs ;
– citoyenneté européenne.

Espace économique européen : France : ratification : calendrier (p. 6158).

Etrangers (p. 6157, 6158) :
– contrôles aux frontières extérieures ;
– immigration clandestine contrôle.

Informatique : système d'information Schengen (S.I.S.) (p. 6158).

Justice (p. 6158) : entraide judiciaire : extraditions.

Police : droit d'interpellation : droit de poursuite : entraide policière (p. 6158).

– Observations sur le rappel au règlement de : *Myard (Jacques) : confirme que cet accord a recueilli le consentement formel du Gouvernement allemand [22 novembre 1993] (p. 6160).*

– Proposition de résolution sur la proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (n° E-143) (n° 773).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1993] :

Assemblée nationale : ordre du jour : modification et date tardive du débat (p. 7030, 7031).

Communautés européennes : citoyenneté européenne (p. 7030).

Proposition de résolution : contenu et « réserves » sur les dispositions de la directive (p. 7031, 7032).

Ressortissants communautaires résidant dans un Etat-membre dont ils n'ont pas la nationalité :

- élections européennes : droit de vote et d'éligibilité : portée et conséquences de la proposition de directive n° E-143 ; électeurs potentiellement concernés (p. 7030) ;
- élections municipales : droit de vote et d'éligibilité : mise en place (p. 7032) ;
- inéligibilités et incapacités électorales : règles applicables et vérifications (p. 7031) ;
- inscription dans une commune française au titre d'une résidence secondaire : risques de double vote : dérogation prévue par le traité (p. 7031, 7032) ;
- inscription en France : liberté de choix (p. 7031).

– Proposition de résolution sur les projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunications (n° 320) :

- proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P) (n° E-31) ;
- communication au Conseil et au Parlement européen sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunications (n° E-81).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : rôle des télécommunications (p. 7836).

Assemblée nationale : article 88-4 : mise en œuvre (p. 7835).

Communautés européennes :

- accès des tiers au réseau ou : projet de directive (p. 7836) ;
- Conseil des ministres des télécommunications du 10 mai 1993 et memorandum français (p. 7836) ;
- réserve d'examen parlementaire : invocation par la France lors des Conseils (p. 7835) ;
- zone commerciale ouverte et préférence communautaire (p. 7836).

Télécommunications :

- missions de service public (p. 7835, 7836) ;
- tarifs (p. 7836).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Joseph Klifa (défend les intérêts européens face au marché nord-américain) (p. 7841) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de M. Joseph Klifa (intègre dans la résolution la sauvegarde du statut des personnels de France Télécom) : rectifié (précise que le Gouvernement veille à cette sauvegarde) (p. 7842) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 de M. Joseph Klifa (exige que le coût des contraintes tarifaires liées aux objectifs nationaux d'aménagement du territoire soit équitablement réparti entre tous les opérateurs de la téléphonie vocale autorisés) (p. 7842) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Joseph Klifa (souhaite que le régulateur communautaire se préoccupe aussi de la stratégie industrielle de la Communauté) (p. 7842).

– Proposition de résolution sur les propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (n° E 64, 66, 82, 88, 117 et 128) (n° 705).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Affaires étrangères :

- « doctrine » française relative au continent européen (p. 7825) ;
- Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord et Union de l'Europe occidentale : adhésion des pays de l'Europe centrale et de l'Est : perspectives (p. 7826) ;
- politique étrangère et de sécurité commune ; pacte de stabilité (p. 7826).

Assemblée nationale : suivi des actes communautaires : application de l'article 88-4 de la Constitution (p. 7824).

Commerce extérieur :

- échanges commerciaux entre la Communauté européenne et l'Europe centrale et de l'Est : évolution et solde (p. 7826) ;
- prix minimum (p. 7826).

Communautés européennes :

- institutions : réforme (p. 7825, 7826) ;
- instruments de défense commerciale : renforcement et mise en œuvre (p. 7824) ;
- programmes P.H.A.R.E. : crédits et orientation (p. 7826).

Droits de l'homme et libertés publiques : respect par les nouvelles « démocraties » (p. 7825).

Europe centrale et de l'Est :

- coopération régionale ; Organisation de la coopération de l'Europe centrale et orientale : création (p. 7826) ;
- élections législatives : déroulement et résultats (p. 7825) ;
- entreprises : fonds propres : apports de capitaux communautaires : perspectives (p. 7826) ;
- Hongrie : hommage de la France à M. Antall Jozsef, Premier ministre décédé (p. 7824) ;
- intégration à l'Espace économique européen (p. 7826) ;
- intégration à l'Union européenne (p. 7825, 7826) ;
- libération de l'ex-empire soviétique ; droit à la sécurité (p. 7825) ;
- transition vers l'économie de marché : difficultés et tensions sociales (p. 7825).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié de M. Jean de Lipkowski (supprime la référence à l'accord intérimaire pour le commerce et aux mesures d'accompagnement entre la Communauté européenne et la C.E.C.A., d'une part, et la Bulgarie, d'autre part) (p. 7830).

LAMONTAGNE (Raymond)

Député du Val-d'Oise

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Logement) [29 avril 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances,de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 33 : **Logement (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Schéma directeur de la région Ile-de-France : jugement défavorable du Conseil régional et des conseils généraux ; Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : délibération courant mai [28 avril 1993] (p. 211).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes : Sarcelles (p. 230).

Emploi : jeunes (p. 231).

Finances locales : concours financiers de l'Etat (p. 231).

Logement et habitat : logement social : attribution : compétences et conditions (p. 231).

Police : effectifs et redéploiements (p. 231).

Politique de la ville :
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 231) ;
- moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 231).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Nationalité :
- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 398) ;
- acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 397, 398) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 397) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 397) ;
- Commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 397) ;
- proposition de loi n° 364 adoptée au Sénat le 20 juin 1990 : origine, contenu et amendement par la commission des lois de l'Assemblée nationale et le Gouvernement (p. 397).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Acquis sociaux (p. 3416).

Emploi : emplois de proximité et de service :
- développement (p. 3416) ;
- « ticket service » : création (p. 3416).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3416) ;
- travail à temps partiel : incitations (p. 3416).

Formation professionnelle : apprentissage : développement (p. 3416).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3415).

Travail : négociation collective (p. 3416).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Logement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [8 novembre 1993] :

Aides :
- aide personnalisée au logement (A.P.L.) (p. 5601) ;
- allocation de logement sociale (A.L.S.) : étudiants : article 63 du projet de loi de finances (p. 5601) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5599 à 5601) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5599, 5600).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise ; relance : perspectives (p. 5599, 5600).

Communes : maires : pouvoirs lors de l'attribution des logements sociaux (p. 5600).

D.O.M.-T.O.M. : aide au logement, chômage, revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5601).

Habitat insalubre : résorption : crédits (p. 5600, 5601).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5600, 5601).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5600).

Logement social (p. 5600).

Loi de finances rectificative : juin 1993 : crédits pour le logement (p. 5599).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5599 à 5601).

Organismes et structures :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5599 à 5601) ;
- Fonds de garantie d'accession sociale (F.G.A.S.) (p. 5600).

Ville : politique de la ville ; politique foncière (p. 5600, 5601).

Vote des crédits [16 novembre 1993] :

Etat C, titre VI :

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Charles Revet (réduit les crédits de 4,5 milliards de francs dans le but de remplacer les prêts locatifs aidés (P.L.A.) par une diminution à due concurrence du taux de T.V.A. pour les constructions concernées) (p. 5636) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Jacques Guyard (réduit les crédits de 100 millions de francs pour inciter le Gouvernement à maintenir une ligne budgétaire « qualités de services ») (p. 5636).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances [18 novembre 1993] :

Assemblée nationale : modifications apportées au projet de loi (p. 6066).

Collectivités locales (p. 6066).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 6066).

Epargne : fiscalité (p. 6066).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6066) ;
- dépenses : maîtrise (p. 6066) ;
- dépenses prioritaires (p. 6066) ;
- prélèvements obligatoires (p. 6066).

Impôt sur le revenu (p. 6066).

Prévisions et projections économiques (p. 6066).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6066).

LANDRAIN (Edouard)

Député de la Loire-Atlantique

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre suppléant du comité de l'éthique du loto sportif [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Michel Voisin tendant à la création d'une commission d'enquête sur les problèmes et le financement du sport professionnel français (n° 406) [7 octobre 1993].

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instituer une garantie de paiement au profit du locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 195)** [18 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 406), de M. Michel Voisin tendant à la création d'une **commission d'enquête sur les problèmes et le financement du sport professionnel français (n° 660)** [28 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Consulat d'Agadir** : fermeture : annonce ; contraintes budgétaires [23 juin 1993] (p. 2095).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 6 :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission de la production (institue une taxe de un centime par cigarette) (p. 842) : retiré (p. 843).

Sports et Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 842, 843).

- Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Postes et télécommunications : téléphone, télécommunications : tarification : durée ou distance (p. 991).

Transports :
- transports ferroviaires (p. 991).
- transports routiers : routes (p. 991).
- transports aériens (p. 992).

Urbanisme : villes petites et moyennes : mise en valeur (p. 991).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

- Implantation d'un grand stade à Saint-Denis [19 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Communes :
- Nantes (p. 4499) ;
- Paris (p. 4499).

Compétitions sportives :
- coupe du monde de football 1998 (p. 4499) ;
- jeux Olympiques d'Albertville (p. 4499) ;
- jeux Olympiques de Sydney (p. 4499).

Grand stade :
- coûts et financement (p. 4499) ;
- site de Saint-Denis : avantages et inconvénients (p. 4499).

Lois de finances :
- comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (p. 4499) ;
- crédits budgétaires : jeunesse et sports : stades (p. 4499).

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 2 rectifié soutenu par M. Xavier Dugoin (institue une taxe additionnelle au taux de 1,8 p. 100 sur le prix de vente des paquets de cigarettes afin d'améliorer le financement du sport) (p. 4385) : rejeté (p. 4387).

Deuxième partie :

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Associations :
- emploi associatif : exonérations fiscales et sociales (p. 5454, 5555) ;
- Fondation du bénévolat : création (p. 5455).

Collectivités locales : compétences et dépenses sportives (p. 5455).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale :
- Fonds national pour le développement de la vie associative (F.N.D.V.A.) (p. 5454, 5456) ;
- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5455).

Culture : culture et sports (p. 5454).

Enfants : sports et rythmes scolaires (p. 5454).

Impôts et taxes :
- droits de consommation sur les tabacs (p. 5455, 5456) ;
- prélèvements sur le loto, le P.M.U. et les loteries (p. 5455) ;
- taxe sur les salaires : associations (p. 5455).

Jeunes :
- centres de vacances et de loisirs (p. 5454) ;
- conventions locales d'animation et plans locaux d'animation sportive (p. 5454, 5455) ;
- information jeunesse (p. 5454) ;
- insertion sociale (p. 5455).

Lois : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (loi Evin) : réforme (p. 5455).

Ministère de la jeunesse et des sports : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5454, 5455).

Sports :
- associations et fédérations sportives : mission de service public : reconnaissance (p. 5456) ;
- emploi sportif : formation et contrats d'apprentissage (p. 5455) ;
- équipements sportifs en milieu rural (p. 5454) ;
- fédérations sportives : cadres techniques : maintien des emplois (p. 5455) ;
- football : coupe du monde de 1998 : financement (p. 5455) ;
- politique sportive : bilan, carences et renouveau (p. 5456).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Arts : Académie de France à Rome (p. 5661).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Code pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 5581).

Délinquance et criminalité :
- manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5581) ;
- peines de substitution et remises de peine : intérêt (p. 5581).

Sport : vocation et déviations (p. 5581).

Stades : sécurité :
- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 5581) ;
- politique globale de prévention : rôle des clubs et du mouvement sportif : réflexion d'ensemble (p. 5581).

Discussion des articles :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

Article 42-4 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'accéder à une enceinte sportive en état d'ivresse) :

– *favorable* à l'amendement n° 26 corrigé de M. Georges Hage (restreint le champ d'application de l'article aux seules enceintes sportives homologuées) (p. 5584).

Article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 (répression de la provocation à la haine ou à la violence) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 5 de la commission (punit de 100 000 F d'amende et d'un an de prison l'introduction, le port ou l'exhibition dans une enceinte sportive, lors d'une manifestation sportive, d'insignes, signes ou symboles faisant référence ou rappelant une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5588).

Après l'article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 :

– *favorable* à l'amendement n° 31 de M. Guy Drut (réglemente les retransmissions simultanées de manifestations sportives par murs d'images, écrans géants et autres systèmes de diffusion ; punit d'une amende de 100 000 F le non-respect des dispositions prévues par cette réglementation) (p. 5589).

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-10 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction de pénétrer sur l'aire de compétition) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de Mme Véronique Neiertz (limite l'incrimination aux personnes qui, en pénétrant sur le terrain, ont tout à la fois troublé le déroulement de la manifestation et porté atteinte à la sécurité des personnes ou des biens) (p. 5591).

Sports : arts martiaux : utilisation violente (p. 5591).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [24 novembre 1993] :

Manifestations sportives : retransmission simultanée sur écrans géants : interdiction (p. 6291).

Ministère de la jeunesse et des sports : budget et politique (p. 6292).

Stades : sécurité :
- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 6291) ;
- peines de substitution (p. 6291) ;
- port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale (p. 6291).

LANG (Jack)

Député du Loir-et-Cher

(1re circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Démission d'office en conséquence de la décision n° 93-1328 du Conseil constitutionnel le déclarant inéligible pendant un an à compter du 28 mars 1993 [*J.O.* du 10 décembre 1993] (p. 17210).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 28 octobre 1993] (p. 14951).

LANG (Pierre)

Député de la Moselle

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **faire garantir par l'Etat le maintien des prestations servies par le régime spécial de sécurité sociale minière (n° 183)** [11 mai 1993].

Proposition de résolution tendant à la **constitution d'une commission d'enquête sur la stratégie industrielle en matière d'exploitation charbonnière et plus particulièrement sur les perspectives du bassin houiller lorrain (n° 325)** [9 juin 1993].

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'**emploi dans les régions frontalières** au regard de la construction européenne **(n° 607)** [19 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Houillères de Lorraine** : charbon : houillères de Lorraine : suppressions d'emplois ; départs volontaires [24 novembre 1993] (p. 6284, 6285).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : régions minières (p. 4846).

Mines et carrières : bassin houiller de Lorraine : aides à la production et à la reconversion (p. 4846).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Déchets : décharges : sites pollués orphelins : cas de Saint-Avold et de Forbach : recyclage des papiers usagés (p. 4926).

LANGENIEUX-VILLARD (Philippe)

Député de l'Isère

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires sociales, santé et ville : action sociale : Personnes handicapées) [8 juin 1993].

DEPOTS

Proposition de loi visant à **réduire la redevance de télévision** en cas de mauvaise réception des chaînes publiques **(n° 537)** [23 septembre 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome II : **Affaires sociales, santé et ville : action sociale : Personnes handicapées (n° 581)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi visant à **calculer *prorata temporis* le tarif de la vignette automobile par les véhicules acquis en cours d'année (n° 626)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi visant à favoriser l'embauche des sapeurs-pompiers volontaires et à indemniser les entreprises qui les emploient (n° 821) [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à modifier l'article 29 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973, dite « loi Royer » et de l'article 32 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993, dite « loi Sapin » et tendant à **modifier les règles relatives à l'installation des grandes surfaces commerciales (n° 893)** [21 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Agriculture : aides et prêts (p. 1030).

Aménagement rural : approche globale ville – campagne (p. 1029).

Collectivités locales :

- coopération intercommunale : intercommunalité (p. 1030) ;
- ressources fiscales (p. 1030).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 1030).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 1030).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les personnes handicapées [29 octobre 1993] :

Enseignement : enfants handicapés (p. 5133).

Handicapés :

- accessibilité (p. 5133) ;
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5132) ;
- allocation compensatrice (p. 5132) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 5132) ;
- commissions départementales d'éducation spécialisée (C.D.E.S.) (p. 5132) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) (p. 5132) ;
- insertion professionnelle : obligation d'emploi (p. 5133) ;
- taux d'incapacité : calcul : réforme (p. 5132).

Lois : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 5132, 5133).

Ministère des affaires sociales et de la santé : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5132).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 52 *(réforme des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés) :*

– *son* amendement n° 55 (p. 6029) ; vote réservé (p. 6033) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6045) ;

Allocation aux adultes handicapés : Cotorep (p. 6029, 6030) ;

Constitution : conformité (p. 6030) ;

SIDA (p. 6030).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Avant l'article 4 :

– *son* sous-amendement n° 109 (dispense les services de radiodiffusion qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale de demander une autorisation distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximum de trois heures quotidiennes) à l'amendement n° 15 de la commission (dispense les services de télévision qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale « en clair » de demander une autorisation d'usage des fréquences distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximum de trois heures quotidiennes) (p. 7120) : retiré (p. 7121).

Après l'article 5 :

– *son* sous-amendement n° 107 (prévoit que la diffusion audiovisuelle d'une œuvre cinématographique intervient en premier lieu au moyen des services pratiquant le paiement à la séance et sous forme de supports destinés à la vente ou à la location pour l'usage privé) à l'amendement n° 20 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des modalités successives de diffusion audiovisuelle d'une œuvre cinématographique avec diffusion prioritaire par les services pratiquant le paiement à la séance) (p. 7129) : adopté (p. 7130).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusées par les services de radiodiffusion sonore : art. 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7138).

LAPP (Harry)

Député du Bas-Rhin

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 99, posée le 1er juin 1993 : **aéroports (aéroport de Strasbourg – Entzheim – emploi et activité)** (p. 1004). Appelée le 3 juin 1993 : départ de l'armée de l'air : conséquences ; transferts à l'aviation civile : équipements techniques ; personnels ; Strasbourg : capitale européenne (p. 1070, 1071).

– n° 152, posée le 22 juin 1993 : **police (fonctionnement – effectifs de personnel – Strasbourg)** (p. 2068, 2069). Appelée le 24 juin 1993 : crimes et délits : augmentation ; effectifs de police : renforcement ; commissariats de quartiers (p. 2178, 2179).

– n° 240, posée le 6 décembre 1993 : **régime local d'assurance maladie d'Alsace et de Moselle** (p. 7288). Appelée le 9 décembre 1993 : assurance maladie maternité : régime local d'Alsace et de Moselle (p. 7366, 7367).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Administration : formalités : simplification (p. 5433).

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (p. 5433).

Impôts, taxes et charges sociales : impôts et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. : assiette : réforme (p. 5433).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Communes : Strasbourg (p. 5314).

Transports aériens : aéroport de Strasbourg-Entzheim : devenir (p. 5314).

Transports ferroviaires : T.G.V. Est : tracé et réalisations (p. 5314).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 50 :

– *son* amendement n° 255 (substitue les organes délibérants des groupements de communes aux conseils municipaux pour décider de l'exonération des entreprises de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) (p. 5996) : adopté (p. 5997).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 2 précédemment réservé *(règlement amiable) :*

– *son* amendement n° 162 : devenu sans objet (p. 6269) ;

– *son* amendement n° 165 (dispose que les créanciers qui poursuivent l'exécution de leurs obligations contractuelles après l'ouverture de la procédure de règlement amiable pourront obtenir le recouvrement de la créance correspondant à la période postérieure à cette ouverture) : rejeté (p. 6271) ;

– *soutient* l'amendement n° 184 de M. Germain Gengenwin (propose que l'ouverture d'un règlement amiable ainsi que l'homologation d'un accord amiable soit, pour les personnes de droit privé non immatriculées au registre du commerce ou au répertoire des métiers, inscrites sur un registre spécial du tribunal de grande instance) : rejeté (p. 6271).

Article 23 *(art. 53 de la loi du 25 janvier 1985 : inopposabilité de la forclusion) :*

– *son* amendement n° 170 (dispose que la forclusion n'est pas opposable aux créanciers qui n'ont pas été avisés personnellement, qu'ils bénéficient ou non de sûretés) : rejeté (p. 6300) ;

– *son* amendement n° 171 (précise que, pour les créanciers qui ne bénéficient pas de sûretés, l'absence d'avis personnel est une cause de relevé de forclusion) : rejeté (p. 6300).

LARRAT (Gérard)

Député de l'Aude

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **venir en aide aux agriculteurs endettés et surendettés (n° 424)** [6 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Négociation sur l'organisation commune du marché des vins :** vin et viticulture : organisation du marché européen : négociation O.C.M.-vins ; objectifs de production ; Languedoc-Roussillon [3 novembre 1993] (p. 5299).

orales sans débat :

– **n° 197**, posée le 22 novembre 1993 : **réseau d'assainissement de Palaja dans l'Aube** (p. 6245). Appelée le 25 novembre 1993 : pluies et inondations : réfection du réseau d'assainissement ; aides de l'Etat (p. 6389, 6390).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 14 *(relèvement du plafond de la réduction d'impôt pour grosses réparations) :*

– *son* amendement n° 149 (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations à la résidence secondaire) (p. 872) : retiré (p. 873).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 338 soutenu par M. Gérard Trémège (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations aux résidences secondaires situées dans des communes de moins de 2 000 habitants) : retiré (p. 4284).

Deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Formation professionnelle et promotion sociale : Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 5552).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Patrimoine : Carcassone (p. 5661).

– Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : « aménagement culturel » (p. 6503) ;

Culture : politique culturelle : métiers d'art (p. 6503).

Enseignement : classes du patrimoine (p. 6503).

Finances publiques : situation et priorités (p. 6503).

Fonctionnaires et agents publics :

– architectes des bâtiments de France (p. 6503) ;
– architectes en chef des monuments historiques (p. 6503) ;
– techniciens de la conservation des monuments (p. 6503).

Impôts et taxes : patrimoine historique :

– assiette : provisions pour dépenses (p. 6503) ;
– incitations fiscales (p. 6503).

Lois : codification : code du patrimoine (p. 6503).

Lois : projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental n° 657 :

– champ d'application (p. 6503) ;
– programmation budgétaire : engagement et actualisation annuels (p. 6503).

Lois de finances : crédits budgétaires : entretien du patrimoine : évolution (p. 6503).

Monuments historiques :

– Caisse nationale des monuments historiques et des sites (C.N.M.H.S.) (p. 6503) ;
– Carcassonne (p. 6503) ;
– commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (p. 6503).

Patrimoine industriel (p. 6503).

Patrimoine rural (p. 6503).

Plan : contrats de plan : protection du patrimoine (p. 6503).

Tourisme et loisirs : tourisme culturel (p. 6503).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6503).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : zones en difficulté et zones de montagne (p. 8068).

Commerce extérieur : balance des produits agricoles (p. 8068).

Commercialisation : appellations d'origine contrôlée et labels ; organismes certificateurs : agrément et moyens ; harmonisation avec les normes communautaires (p. 8068).

Communautés européennes : réglementation communautaire : appellations d'origine protégée, indications géographiques protégées, attestations de spécificité ; transposition dans la législation française (p. 8069).

Lois : loi « montagne » du 9 janvier 1985 (p. 8069).

Organismes et structures : Commission nationale des labels et de la certification de conformité, Institut national des appellations d'origine et commission mixte (p. 8069).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 32 :

– *son* amendement n° 33 rectifié (suspend les poursuites exercées contre les agriculteurs endettés) (p. 273) : rejeté (p. 274).

Après l'article 33 :

– *son* sous-amendement n° 77 (autorise sans restriction la publicité en faveur du vin) (p. 275) à l'amendement n° 20 de M. Daniel Garrigue (suspend l'application de certaines dispositions de la « loi Evin ») : devenu sans objet (p. 281).

LAUGA (Louis)

Député des Landes

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 1040).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 1039, 1040).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 1039).

LAZARO (Thierry)

Député du Nord

(6e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Réforme des collèges : collège unique ; réforme : consultation des personnes [22 décembre 1993] (p. 8091).

orales sans débat :

– n° 253, posée le 13 décembre 1993 : **production des endives** (p. 7611). Appelée le 16 décembre 1993 : fruits et légumes : endives : crise : causes et remèdes : dispositifs national et communautaire (p. 7718 à 7720).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Aide juridictionnelle : loi du 10 juillet 1991 : bilan de l'application (p. 4534).

Système pénitentiaire : administration pénitentiaire : gardiens ; effectifs, sécurité, conditions de travail (p. 4533).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Déchets : déchets : valorisation : papiers et cartons : crise (p. 4941).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Santé publique : maladie de Creutzfeld-Jacob : indemnisation (p. 5162).

Sécurité sociale : étudiants : mutuelles étudiantes (p. 5163).

LECCIA (Bernard)

Député des Bouches-du-Rhône

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Services du Premier ministre : rapatriés) [8 juin 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XV : **Services du Premier ministre : rapatriés (n° 581)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Avenir de l'entreprise Sud-Marine : construction navale : Sud-Marine : liquidation judiciaire ; commande de plates-formes offshore : Elf [22 décembre 1993] (p. 8092, 8093).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les rapatriés [16 novembre 1993] :

Administration : préfectures des départements : cellules d'accueil pour les Français musulmans rapatriés : création : perspectives (p. 5841).

Anciens combattants et victimes de guerre :

- guerre d'Algérie : mémorial pour les victimes civiles et militaires (Paris) (p. 5842) ;
- guerre de 1939-1945 : Libération : célébration du cinquantième anniversaire (p. 5842).

Rapatriés :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5841) ;
- débat au Parlement (p. 5841) ;
- Français musulmans rapatriés : groupe de travail (p. 5841) ;
- Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entreprises (création), logement (p. 5841) ;
- histoire et hommage à la mémoire ; mémorial de la France d'outre-mer (Marseille) (p. 5841, 5842) ;
- indemnisation (p. 5841) ;
- rapatriés réinstallés : endettement (p. 5841) ;
- retraites (p. 5841).

LE DEAUT (Jean-Yves)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(6 circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires étrangères : Immigration) [24 juin 1993].

Délégué de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques aux relations avec le réseau européen des offices parlementaires d'évaluation [*J.O.* du 14 octobre 1993] (p. 14367).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome III : **Affaires étrangères : immigration (n° 582)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **lutter contre certaines pratiques de bizutage portant atteinte à la dignité humaine (n° 677)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Sécurité des travailleurs intérimaires** : accident de l'usine de Forbach ; rayonnements ionisants ; installations dangereuses : réglementation ; travailleurs intérimaires : formation [21 avril 1993] (p. 115, 116).

– **Jachère industrielle** : oléagineux industriels ; négociations du G.A.T.T. ; diester : usine Sofiproteol : implantation en Lorraine [9 juin 1993] (p. 1232).

– **Français de l'étranger** : Algérie : ressortissants français : rapatriement ; indemnisation [27 octobre 1993] (p. 4996, 4997).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 mai 1993] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 360).

Principaux thèmes développés [11 et 12 mai 1993] :

Délinquance et criminalité : personnes condamnées pour infractions graves : non-accession à la nationalité française (p. 394).

Etrangers :

– conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 394) ;

– intégration : difficultés actuelles (p. 361, 394).

Français de l'étranger (p. 395).

France : Nation : brassage de différentes nationalités (p. 394).

Nationalité :

– acquisition : de plein droit (art. 84 du code), par déclaration de nationalité, par déclaration de réintégration (p. 395) ;

– acquisition : information dans les mairies (p. 394, 395) ;

– acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 360, 394) ;

– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 360, 395) ;

– code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 361, 394) ;

– commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 360, 394) ;

– *jus solis, jus sanguinis* : principes : application et combinaison (p. 394) ;

– naturalisation (p. 395) ;

– projet de loi « Chalandon » déposé en 1986 : avis du Conseil d'Etat (p. 394) ;

– proposition de loi n° 364 adoptée au Sénat le 20 juin 1990 : origine, contenu et amendement par la commission des lois de l'Assemblée nationale et le Gouvernement (p. 360, 395).

Discussion des articles [12 et 13 mai 1993] :

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. François d'Aubert (supprime la possibilité d'acquérir par mariage la nationalité française) (p. 421, 422) ;

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance (p. 421).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *défavorable* (p. 467).

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. François d'Aubert (supprime l'article 44 du code de la nationalité qui reconnaît la nationalité française aux majeurs de dix-huit ans nés en France de parents étrangers et ayant résidé sur le territoire français durant les cinq dernières années) (p. 470).

Article 14 *(art. 57-1 du code de la nationalité : suppression de l'opposition à l'acquisition de la nationalité française par les personnes jouissant de la possession d'état de Français) :*

– *son* amendement n° 104 (supprime la disposition du code de la nationalité qui précise que la possession d'état, pour ouvrir un droit à l'acquisition de la nationalité française par déclaration, doit être « constante » pendant la durée prévue de dix ans) (p. 479) : rejeté (p. 480).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 93 de M. Jean-Pierre Michel (précise que l'article 78 du code de la nationalité, qui prévoit les cas de résidence assimilables à une résidence en France, est applicable en matière de naturalisation) : rejeté (p. 481).

Article 16 *(art. 64 du code de la nationalité : dispense du stage conditionnant la demande de naturalisation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de la commission (supprime la dispense de stage prévue pour l'étranger parent d'au moins trois enfants mineurs) (p. 481).

Après l'article 18 :

– *soutient* l'amendement n° 94 de M. Jean-Pierre Michel (précise que, pour les cas de naturalisation définis par l'article 78 du code de la nationalité, le séjour mais aussi la résidence à l'étranger sont assimilés à la résidence en France) (p. 482) : retiré (p. 483).

Après l'article 20 :

– *son* amendement n° 157 (abroge l'article 95 du code de la nationalité relatif à la perte de la nationalité française par les Français de l'étranger) : rejeté (p. 486).

Article 29 *(art. 110 du code de la nationalité : motivation des décisions administratives de rejet) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. François d'Aubert (de suppression) (p. 491) ;

– *soutient* l'amendement n° 99 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que la décision de rejet doit être précédée d'un entretien personnalisé entre l'intéressé et une personne spécialement habilitée) : rejeté (p. 492).

Après l'article 33 :

– *son* amendement n° 159 (dispose que lorsqu'un Français né à l'étranger n'obtient pas du juge un certificat de nationalité dans les trois mois suivant sa requête, il peut se faire délivrer des documents provisoires par l'administration) (p. 494) : retiré (p. 495) ;

– *son* amendement n° 160 (dispose que les personnes domiciliées à la date de son indépendance dans une colonie ou un territoire d'outre-mer français et n'ayant pas réclamé, comme le prévoit l'article 57-1 du code de la nationalité, de certificat de leur nationalité française, peuvent acquérir celle-ci par déclaration) (p. 495) : rejeté (p. 496).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Cultes : Eglises : condamnation de la proposition de loi (p. 2202).

Etrangers :
- intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 2202) ;
- jeunes étrangers : proposition de loi : conséquences (p. 2203).

Nationalité :
- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 2202) ;
- acquisition de plein droit pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 2203) ;
- acquisition par mariage (p. 2203) ;
- *jus soli » :* remise en cause (p. 2203) ;
- proposition de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 2202, 2203) ;
- proposition de loi : nécessité et opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2203).

Partis et mouvements politiques : projets de loi relatifs aux contrôles d'identité, à la nationalité et à l'immigration : « gages » à l'extrême-droite (p. 2202).

Sénat : modifications apportées à la proposition de loi (p. 2202, 2203).

Discussion des articles [24 juin 1993] :

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *son* amendement n° 2 (abaisse à un an le temps de communauté de vie requis pour pouvoir demander, par déclaration, la nationalité française) (p. 2204) : rejeté (p. 2205).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *son* amendement n° 3 (de suppression) (p. 2205) : rejeté (p. 2206).

Après l'article 11 :

– *son amendement* n° 4 (dispose que les conditions et les modalités de l'information des personnes intéressées en matière de droit de la nationalité sont fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 2207) : rejeté (p. 2208).

Français de l'étranger (p. 2207).

Explications de vote :

Assemblée nationale : absence de débat sur la proposition de loi : refus d'une seconde navette (p. 2211).

Vote contre du groupe socialiste (p. 2211).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 et 25 juin 1993] :

– *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2215, 2225) ; rejetée au scrutin public (p. 2227).

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2239) et *son intervention* (p. 2252).

Principaux thèmes développés :

Constitution : principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : indépendance des professeurs d'université (p. 2221).

Diplômes : caractère national (p. 2215, 2218, 2220).

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2220, 2240).

Lois :
- loi n° 68-978 d'orientation de l'enseignement supérieur (loi Edgar Faure) (p. 2219) ;
- loi n° 80-564 du 21 juillet 1980 modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 (loi Sauvage) (p. 2219, 2220) ;
- loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi Savary) (p. 2215, 2216) ;
- loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (p. 2216) ;
- proposition de loi n° 311 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : concertation (p. 2216, 2217, 2240, 2253).

Régions :
- plan universités 2000 (p. 2220) ;
- rôle (p. 2221).

Unités de formation et de recherche (U.F.R). (p. 2216, 2252).

Universités :
- autonomie (p. 2215)
- conseils et président d'université (p. 2218, 2221, 2225, 2240, 2252) ;
- démographie universitaire : évolution et conséquences (p. 2215, 2221, 2240) ;
- dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat (p. 2215, 2216, 2219, 2221, 2240) ;
- dérogations statutaires : pouvoirs du ministre et évaluation (p. 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2221) ;
- échecs universitaires et formation (p. 2225) ;
- multidisciplinarité (p. 2219, 2226) ;
- régionalisation : risques (p. 2218, 2219) ;
- universités nouvelles : expérience (p. 2215, 2217, 2218, 2219, 2253).

Rappel au règlement : s'interroge sur l'examen par la commission des affaires culturelles des amendements à la proposition de loi (p. 2305).

Rappel au règlement : regrette la discussion des articles de la proposition de loi pendant que la commission des affaires culturelles est réunie pour examiner une autre proposition de loi) (p. 2305).

Rappel au règlement : regrette que la commission des affaires culturelles n'examine pas certains amendements et critique la date de la discussion des propositions de loi sur l'enseignement supérieur et l'enseignement privé (p. 2306).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : article 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* (p. 2307) ;

Rappel au règlement : regrette de n'avoir pas été autorisé à s'exprimer en faveur de l'amendement de suppression de l'article 1er.

– *son* amendement n° 19 soutenu par M. Julien Dray (impose de recueillir l'avis du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2310) : rejeté au scrutin public (p. 2311) ;

Son interruption (p. 2311).

Assemblée nationale : règlement : article 58 : application stricte.

– *son* amendement n° 20 (impose de recueillir l'avis du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2311) : rejeté au scrutin public (p. 2312) ;

– *son* amendement n° 21 (impose de recueillir l'avis des conseils économiques et sociaux régionaux sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2312) : rejeté au scrutin public (p. 2313) ;

– *son* amendement n° 22 soutenu par M. Julien Dray (impose de recueillir l'avis de la Conférence des présidents d'université sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2313) ; vote réservé jusqu'à la vérification du quorum (p. 2314) : rejeté au scrutin public (p. 2325) ;

– *son* amendement n° 31 rectifié soutenu par M. Julien Dray (impose de recueillir l'avis du Conseil économique, social et culturel de la région de la Corse sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2325) : rejeté au scrutin public (p. 2326) ;

– *ses* amendements nos 32 et 33 (imposent de recueillir l'avis respectivement du Conseil économique et social régional du pays de la Loire et du Conseil économique et social régional de la Lorraine sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2335, 2336) : rejetés (p. 2336) ;

– *son* amendement n° 23 soutenu par M. Jacques Guyard (impose de recueillir les avis de la Conférence des présidents d'université et du Conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2336) ; rejeté (p. 2337) ;

– *son* amendement n° 24 soutenu par M. Julien Dray (impose de recueillir les avis de la Conférence des présidents d'université et du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2337) : rejeté au scrutin public (p. 2337) ;

– *son* amendement n° 25 soutenu par M. Jacques Guyard (impose de recueillir les avis du Conseil économique et social et du conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2337) : rejeté au scrutin public (p. 2338) ;

– *son* amendement n° 26 (impose de recueillir les avis du Conseil économique et social et du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2338) : rejeté au scrutin public (p. 2338) ;

– *son* amendement n° 30 (impose de recueillir les avis du conseil économique et social régional et du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) : rejeté (p. 2339) ;

– *son* amendement n° 27 soutenu par M. Jacques Guyard (impose de recueillir les avis de la Conférence des présidents d'université, du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires et du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2339) : rejeté (p. 2340) ;

– *son* amendement n° 28 soutenu par M. Julien Dray (impose de recueillir les avis de la Conférence des présidents d'université, du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires et du conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) : rejeté (p. 2340) ;

– *son* amendement n° 29 soutenu par M. Jacques Guyard (impose de recueillir les avis du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires, du conseil économique et social régional et du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) : rejeté (p. 2341) ;

– *son* amendement n° 6 (permet aux décrets portant création d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de prévoir des « adaptations » des dispositions de la loi du 26 janvier 1984 pour une durée qui ne peut excéder trois ans) (p. 2341) : rejeté au scrutin public (p. 2342) ;

– *ses* amendements nos 7, 35, 37, 34 et 36 (fixent chacun une durée maximale d'application des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 autorisées par l'article) :

  – amendement n° 7 (durée de trois ans) soutenu par M. Jacques Guyard (p. 2342) : rejeté au scrutin public (p. 2343) ;

  – amendement n° 35 (durée de quatre ans) soutenu par M. Julien Dray : rejeté (p. 2343) ;

  – amendement n° 37 (durée de cinq ans) (p. 2343) : rejeté (p. 2344) ;

  – amendement n° 34 (durée de trois ans renouvelable une fois) soutenu par M. Julien Dray : rejeté au scrutin public (p. 2344) ;

  – amendement n° 36 (durée de quatre ans renouvelable pour deux années supplémentaires) soutenu par M. Jacques Guyard (p. 2344) : rejeté (p. 2345) ;

– *son* amendement n° 38 (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives aux conseils et au président d'université) (p. 2345) : rejeté au scrutin public (p. 2346) ;

– *son* amendement n° 47 soutenu par M. Jacques Guyard (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 qui déterminent les composantes de l'université) (p. 2346) : rejeté (p. 2347) ;

– *son* amendement n° 48 soutenu par M. Julien Dray (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la composition et aux compétences du conseil d'administration) (p. 2347) : rejeté au scrutin public (p. 2349) ;

– *son* amendement n° 39 (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à l'administration des instituts et écoles extérieurs aux universités) : rejeté (p. 2349) ;

– *son* amendement n° 40 soutenu par M. Jacques Guyard (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au conseil d'administration, au conseil scientifique et au conseil des études des instituts et écoles extérieurs aux universités) : rejeté (p. 2350) ;

– *son* amendement n° 41 soutenu par M. Julien Dray (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au directeur des instituts et écoles extérieurs aux universités) : rejeté au scrutin public (p. 2350) ;

– *son* amendement n° 42 (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à l'élection des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2350) : rejeté (p. 2351) ;

– *son* amendement n° 43 soutenu par M. Jacques Guyard (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la représentation des enseignants chercheurs, à la participation des étudiants étrangers et aux incompatibilités pour les élections aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) : rejeté (p. 2351) ;

– *son* amendement n° 44 soutenu par M. Julien Dray (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la qualité des personnalités extérieures membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2351) : rejeté au scrutin public (p. 2352) ;

– *son* amendement n° 45 (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2352) : rejeté au scrutin public (p. 2353) ;

– *son* amendement n° 46 soutenu par M. Jacques Guyard (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au régime budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2353) : rejeté (p. 2354) ;

Rappel au règlement : déplore l'impréparation de la discussion des propositions de loi examinées par l'Assemblée (p. 2354).

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 corrigé de M. Bruno Bourg-Broc (exclut toute possibilité de déroger à l'article 38-1 de la loi du 26 janvier 1984 qui prévoit l'inéligibilité aux conseils des établissements publics d'enseignement supérieur des personnes condamnées pour crime ou certains délits) (p. 2355) ;

– *son* amendement n° 50 soutenu par M. Julien Dray (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherche) (p. 2355) : rejeté (p. 2356) ;

– *son* amendement n° 8 soutenu par M. Jacques Guyard (supprime l'extension à tout établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherches) : rejeté (p. 2356) ;

– *ses* amendements n°s 9, 52, 55, 53, 51 (fixent chacun une durée maximale d'application des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherche) :

  – amendement n° 9 (durée de trois ans) (p. 2356) : retiré (p. 2357) ;

  – amendement n° 52 soutenu par M. Jacques Guyard (durée de quatre ans) : retiré (p. 2357) ;

  – amendement n° 55 (durée de cinq ans) : retiré (p. 2357) ;

  – amendement n° 53 (durée de quatre ans renouvelable pour deux années supplémentaires) : retiré (p. 2357) ;

  – amendement n° 51 (durée de trois ans renouvelable une fois) : retiré (p. 2357) ;

– *ses* amendements n°s 80, 81, 82 (précisent la nature des activités de recherche dont le développement peut être favorisé par l'expérimentation de formules nouvelles en dérogation aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984) : rejetés (p. 2358) ;

– *son* amendement n° 10 soutenu par M. Jacques Guyard (supprime la mention de la participation des personnels et des usagers parmi les objectifs des dérogations à la loi du 26 janvier 1984) : rejeté au scrutin public (p. 2358) ;

– *son* amendement n° 11 soutenu par M. Julien Dray (précise que la participation des personnels et des usagers doit être organisée « dans les différentes composantes de chaque établissement ») (p. 2358) : rejeté (p. 2359) ;

– *son* amendement n° 12 soutenu par M. Jacques Guyard (précise que la participation des personnels et des usagers intervient « avec voix délibérative ») : adopté au scrutin public (p. 2359) ;

– *son* amendement n° 54 (précise que la participation des personnels doit être assurée « dans une proportion comprise entre 15 et 20 p. 100 » et celle des usagers « entre 25 et 30 p. 100 ») : rejeté (p. 2359) ;

– *son* amendement n° 49 (soumet l'extension des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 à la condition que préalablement un rapport soit déposé qui évalue les expérimentations autorisées par la loi du 20 juillet 1992) : rejeté au scrutin public (p. 2360).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* (p. 2360) ;

– *son* amendement n° 14 soutenu par M. Jacques Guyard (prévoit que les conseils d'administration des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel demandent à bénéficier des dérogations en vue d'expérimenter des formules nouvelles par une décision prise à la majorité des deux tiers de leurs membres) : rejeté au scrutin public (p. 2363) ;

– *son* amendement n° 57 soutenu par M. Julien Dray (impose l'avis conforme du conseil scientifique des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel avant toute demande de dérogation aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles) : rejeté (p. 2363) ;

– *son* amendement n° 58 (impose de recueillir l'avis du conseil des études et de la vie universitaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel avant toute demande de dérogation aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles) : retiré (p. 2363) ;

– *son* amendement n° 13 (impose de recueillir l'avis des représentants du personnel et des étudiants avant toute demande de dérogation aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles) (p. 2363) : rejeté au scrutin public (p. 2364) ;

– *son* amendement n° 62 (interdit aux instituts ou écoles extérieurs, aux unités de formation et de recherche et aux départements et laboratoires d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) : rejeté (p. 2364) ;

– *son* amendement n° 60 soutenu par M. Jacques Guyard (interdit aux U.F.R. et aux départements laboratoires d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) : rejeté (p. 2364) ;

– *son* amendement n° 59 (interdit aux U.F.R. d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) (p. 2364) : rejeté (p. 2365) ;

– *son* amendement n° 61 soutenu par M. Julien Dray (interdit aux départements laboratoires d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) : rejeté (p. 2365) ;

– *ses* amendements nos 108 à 130 (prévoient que le bénéfice des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 peut être demandé afin de mieux intégrer dans l'université chaque filière successivement visée) :
  – amendements nos 109, 113, 115, 116, 119, 122, 125, 127 (écologie, mathématiques des algorythmes, pharmacie homéopathique, faibles radioactivités, endocrinologie, embryologie, biotechnologies, informatique) (p. 2365 à 2371) : rejetés (p. 2366 à 2371) ;
  – amendements nos 108, 111, 112, 114, 118, 120, 124, 128, 130 (œnologie, parapsychologie, médecines dites douces, droit européen et communautaire, matériaux nouveaux, physique nucléaire, histoire moderne et contemporaine, sociologie, recherche pétrolière) soutenus par M. Julien Dray (p. 2365 à 2368 et 2370 à 2372) : rejetés (p. 2365 à 2372) ;
  – amendements nos 110, 117, 121, 123, 126, 129 (droit de l'environnement, neurologie, biologie moléculaire, économétrie, immunologie, biophysique) soutenus par M. Jacques Guyard (p. 2366 à 2371) : rejetés (p. 2366 à 2372) ;
– *son* amendement n° 15 (prévoit que le conseil d'administration d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel approuve à la majorité des deux tiers de ses membres les propositions de modification de leurs statuts faites par ses différentes composantes) : rejeté (p. 2372) ;
– *son* amendement n° 63 soutenu par M. Jacques Guyard (prévoit le cas d'approbation expresse des statuts dérogatoires par le ministre) : rejeté (p. 2373) ;
– *son* amendement n° 65 (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Conférence des présidents d'université sur les dérogations statutaires ; prévoit le cas d'approbation expresse de ces dérogations par le ministre dans un délai de quatre mois) : rejeté (p. 2373) ;
– *son* amendement n° 67 soutenu par M. Jacques Guyard (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérogations statutaires ; prévoit le cas d'approbation expresse des statuts dérogatoires par le ministre) : rejeté (p. 2373) ;
– *son* amendement n° 66 soutenu par M. Julien Dray (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérogations statutaires ; prévoit le cas d'approbation explicite de ces dérogations dans le délai de quatre mois) : rejeté (p. 2374) ;
– *son* amendement n° 68 (supprime le régime d'approbation implicite des dérogations statutaires ; supprime l'énumération des motifs pour lesquels le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations) : rejeté (p. 2374).
– *son* amendement n° 72 soutenu par M. Jacques Guyard (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Conférence des présidents d'université sur les demandes de dérogations) : rejeté (p. 2374) ;
– *son* amendement n° 73 soutenu par M. Julien Dray (prévoit l'avis conforme du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les demandes de dérogations) (p. 2374) : rejeté (p. 2375) ;
– *son* amendement n° 71 soutenu par M. Jacques Guyard (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les demandes de dérogations) : rejeté (p. 2375) ;
– *son* amendement n° 16 (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Conférence des présidents d'université et le Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les demandes de dérogations) : rejeté (p. 2375) ;
– *son* amendement n° 64 soutenu par M. Julien Dray (prévoit que la décision implicite d'approbation des demandes de dérogations intervient dans un délai « au minimum de quatre mois et n'excédant pas la durée de l'exercice budgétaire en cours ») : rejeté (p. 2375) ;
– *son* amendement n° 17 (prévoit que la décision implicite d'approbation des demandes de dérogations intervient dans un délai de quatre mois) : devenu sans objet (p. 2375) ;
– *son* amendement n° 74 soutenu par M. Jacques Guyard (rédactionnel) (p. 2375) : retiré (p. 2376) ;
– *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (précise que le rejet des demandes de dérogations est décidé par arrêté, l'avis du ministre du budget étant requis pour les décisions relatives au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2376) ;
– *son* amendement n° 83 soutenu par M. Julien Dray (rédactionnel) (p. 2376) : rejeté (p. 2377) ;
– *son* amendement n° 69 soutenu par M. Julien Dray (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires aux principes généraux du droit et à celui du libre accès des bacheliers à l'université dans la filière de leur choix) : rejeté (p. 2377) ;
– *son* amendement n° 70 soutenu par M. Julien Dray (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires aux principes généraux du droit) : rejeté (p. 2377) ;
– *son* amendement n° 75 soutenu par M. Jacques Guyard (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires à la reconnaissance du baccalauréat comme diplôme donnant libre accès à l'université) : retiré (p. 2377).

Après l'article 2 :

– *ses* amendements nos 84 à 103 (excluent du champ d'application de la loi respectivement chaque région métropolitaine, sauf l'Ile-de-France, et chaque département d'outre-mer) : retirés (p. 2379) ;
– *son* amendement n° 104 soutenu par M. Julien Dray (exclut du champ d'application de la loi les U.F.R. de philosophie) : rejeté (p. 2375) ;
– *ses* amendements nos 105, 106 et 107 (excluent du champ d'application de la loi les U.F.R. respectivement de sciences humaines, de lettres et de langues) : retirés (p. 2379).
– *son* amendement n° 18 soutenu par M. Jacques Guyard (prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation après trois années d'application de la loi) : rectifié (rédactionnel) : adopté (p. 2380) ;

Explications de vote :

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2380).

Universités :
  – dérogations statutaires (p. 2381) ;
  – échecs universitaires et formation (p. 2380).

Vote contre du groupe socialiste (p. 2381).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– **affaires européennes** [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur :
  – accord germano-américain sur les télécommunications (p. 2699) ;
  – G.A.T.T. : négociations (p. 2699).

Communautés européennes :
  – divergences entre les Douze (p. 2699) ;
  – finalité (p. 2699) ;
  – « Sommet » de Copenhague (p. 2699).

Europe : pays d'Europe centrale et orientale (P.E.C.O.) : aide et association à la Communauté européenne (p. 2699).

Industrie : délocalisations internationales (p. 2699).

Travail : « couverture sociale » : maintien (p. 2699).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme : guichet unique (p. 3398).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 3398).

Conseil économique et social : avis sur l'avant-projet de loi (p. 3398).

Emploi : chômage :
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3398) ;
- évolution : aggravation (p. 3398).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3398) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3398) ;
- progrès technologiques : conséquences (p. 3398).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3398).

Politique économique (p. 3398).

Secteur public : entreprises publiques :
- politique de l'emploi : instructions du Gouvernement (p. 3398) ;
- R.A.T.P. (p. 3398) ;
- S.N.C.F. (p. 3398).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3398).

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *son* sous-amendement n° 1004 (définit le rôle des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ; prévoit la conclusion par ces missions de conventions de coopération avec l'Etat, la région, l'A.N.P.E. et des personnes publiques ou privées) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (précise les signataires et le contenu des conventions de coopération ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3859) : retiré (p. 3860).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 5031) : rejetée (p. 5042).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Algérie : intellectuels menacés : accueil en France (p. 5039).

Assemblée nationale :
- commission des lois : conditions de travail : absence d'auditions et précipitation (p. 5031, 5032, 5034, 5039) ;
- motion de renvoi en commission (p. 5034, 5036).

Communautés européennes :
- accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5035, 5036) ;
- accords de Schengen : fichiers européens « S.I.S. » et « Eurodac » : mise en place et contenu (p. 5035, 5036) ;
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5037, 5038) ;
- contrôles de personnes aux frontières extérieures de la Communauté (p. 5035) ;
- réfugié : statut européen (p. 5039).

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5035 à 5038).

Constitution : fondements et préambule de la Constitution de 1946 : remise en cause par le projet de loi constitutionnelle (p. 5040).

Coopération et développement : aide au développement démocratique du Sud et de l'Est (p. 5033, 5040).

Droit d'asile :
- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 5032) ;
- coopération européenne et internationale : nécessité et intérêt (p. 5033) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5032 à 5034, 5036, 5037) ;
- Office français de protection des réfugiés et des apatrides (O.F.P.R.A.) : compétences et moyens (p. 5032, 5033, 5038, 5039) ;
- procédure actuelle (p. 5033, 5034) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5034, 5035, 5039, 5040) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5037, 5038) ;
- remise en cause ou préservation (p. 5038).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5032, 5033, 5037 à 5039).

France :
- souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5037, 5038) ;
- « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 5034, 5040).

Gouvernement : gouvernements socialistes : bilan en matière d'immigration et d'asile (p. 5032, 5033).

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 5039) ;
- immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 5032) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 5036, 5039).

Politique générale : lois relatives aux contrôles d'identité, à la nationalité, à la maîtrise de l'immigration et projet de loi actuel : logique sécuritaire et d'exclusion : gages à l'extrême droite (p. 5034).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour l'immigration [28 octobre 1993] :

Afrique : dette, misère, marginalisation (p. 5095).

Allemagne : immigration : maîtrise : consensus (p. 5092).

Audiovisuel : exception culturelle (p. 5095).

Burundi (p. 5095).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 5095).

Communautés européennes :
- construction européenne (p. 5091) ;
- espace « Schengen » : visa unique, droit d'asile, lutte contre les stupéfiants, contrôles aux frontières (p. 5091) ;
- informatique : système d'information Schengen (S.I.S.) (p. 5091).

Coopération et développement : organisations non gouvernementales (O.N.G.) : rôle, crédits (p. 5096).

Drogue : lutte (p. 5091).

Etrangers :
- Algériens : accès en France : visa de moyen séjour (p. 5091) ;
- Conférence internationale de l'immigration (p. 5092) ;
- Convention de Dublin du 15 juin 1990 sur le droit d'asile : ratification par la France : perspectives (p. 5092) ;
- immigration : maîtrise : accords bilatéraux et coopération européenne : nécessité (p. 5090 à 5092) ;
- Office français pour les réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) : crédits (p. 5092).

France : politique étrangère : orientations générales (p. 5095).

Haïti (p. 5095).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5095) ;
- personnel : effectifs, rémunération, statut, formation (p. 5095, 5096).

Organisation des Nations unies (O.N.U.) : interventions : multiplication, coût et contrôle politique (p. 5096).

Somalie : opération « rendre l'espoir » (p. 5095).

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : allocation de logement social : réforme (p. 5805).

Collectivités locales : régions : dépenses de recherche (p. 5804).

Cycles universitaires :
- premier cycle (p. 5804) ;
- second et troisième cycles (p. 5804).

Etudiants : effectifs : évolution (p. 5804).

Impôts et taxes : crédit d'impôt recherche (p. 5805).

Politique générale (p. 5806).

Recherche :
- chercheurs : démographie, mobilité, recrutements et revalorisation (p. 5804, 5805) ;
- crédits (p. 5805) ;
- ingénieurs, techniciens et administratifs (I.T.A.) (p. 5805).

Recherche : établissements publics à caractère scientifique et technologique (E.P.S.T.) : Institut national de recherche agronomique (INRA) (p. 5805).

Universités : politique universitaire (p. 5804, 5805, 5806).

Questions :

Recherche : chercheurs : démographie et mobilité (p. 5816).

Rappel au règlement : regrette, lors des questions au Gouvernement, que le temps accordé à un groupe parlementaire soit diminué du temps de réponse du Premier ministre qui peut, lorsque les circonstances l'exigent, excéder deux minutes [8 décembre 1993] (p. 7309).

– Projet de loi pris en application de la convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international, faite à Washington, le 26 octobre 1973, et désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testaments internationaux (n° 599).

Première lecture :

Explications de vote [8 décembre 1993] :

Testaments : forme internationale : intérêt et personnes habilitées à instrumenter en la matière (p. 7312, 7313).

Vote pour du groupe socialiste (p. 7313).

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (n° 503).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Commerce extérieur : échanges commerciaux franco-vietnamiens ; investissements français au Viet-Nam (p. 7317).

Coopération et développement :
- coopération culturelle (p. 7317) ;
- coopération financière avec le Viet-Nam ; assistance internationale (p. 7317).

Droits de l'homme et libertés publiques : respect par le Viet-Nam ; convention d'entraide judiciaire (p. 7317).

LEFEBVRE (Pierre)

Député de la Sarthe

(4e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François Fillon, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

LEFORT (Jean-Claude)

Député du Val-de-Marne

(10e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur de la proposition modifiée de directive au Conseil relative à la protection des jeunes au travail (n° E-61) [5 mai 1993].

Membre de l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

Membre de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 28 octobre 1993] (p. 14951).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **améliorer les garanties légales de réembauche pour les jeunes gens obligés de quitter leur emploi pour accomplir leur service national (n° 173)** [11 mai 1993].

Proposition de résolution relative à la **proposition modifiée de directive du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) (n° 264)** [2 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **reconnaître le droit à l'accompagnement pour les usagers des organismes paritaires exerçant une mission sociale ou de service public (n° 293)** [8 juin 1993].

Proposition de résolution relative au **projet de budget général des Communautés européennes pour 1994** (n° E-124) **(n° 689)** [8 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à créer une commission **d'enquête sur les essais nucléaires à Mururoa et leurs répercussions sur les êtres humains et l'écosystème de l'atoll (n° 768)** [29 novembre 1993].

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Etrangers :
- immigration : statistiques et généralités (p. 393) ;
- intégration : difficultés actuelles (p. 391, 392).

France : Nation : brassage de différentes nationalités (p. 392, 393).

Nationalité :
- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 390, 391, 392) ;
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 391) ;
- code de la nationalité : réforme (p. 390, 393) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 391, 392, 393) ;
- droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 390) ;
- *jus solis, jus sanguinis :* principes : application et combinaison (p. 391) ;
- mineurs de moins de seize ans : demande de nationalité française par les parents (art. 52 et 54 du code) : suppression (p. 391).

Partis et mouvements politiques : réforme du code de la nationalité : « gage » à l'extrême droite (p. 390).

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 205).

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Communautés européennes :
- budget communautaire (p. 540) ;
- déficit démocratique (p. 540) ;
- Europe sociale (p. 540).

Drogue (p. 540).

Entreprises : groupes multinationaux : délocalisations (p. 540).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 540).

Secteur public : mise en cause (p. 541).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 6 et état A *(équilibre général) :*

– *ses observations* (p. 848, 849).

Défense : nucléaire : essais (p. 848, 849).

Article 8 et état C *(dépenses en capital des services civils – ouvertures) :*

– *son* amendement n° 72 soutenu par M. Louis Pierna (réduit de 100 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'industrie) (p. 865) : rejeté (p. 866).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 75 de Mme Janine Jambu (fait varier la participation des employeurs à l'effort de construction en instituant des taux régionaux compris entre 0,45 et 0,95 p. 100 de la masse salariale selon le pourcentage de demandeurs de logement dans chaque région) (p. 873) : rejeté (p. 874).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Collectivités locales : dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2461).

Constitution : article 2 (p. 2461).

Enseignement :
- élèves : inégalités (p. 2463, 2464) ;
- querelle scolaire (p. 2463).

Enseignement public : laïcité, missions et obligations de service public (p. 2463).

Lois :
- loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2461) ;
- loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2461, 2462) ;

Lois de finances : crédits budgétaires : éducation : *Lefort (Jean-Claude)* (p. 2463).

Protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2462).

Discussion des articles [26 juin 1993] :

Article 1er *(concours des collectivités territoriales à la liberté d'enseignement) :*

Rappel au règlement : demande que quatre amendements de suppression présentés par le groupe communiste figurent sur la feuille de séance (p. 2488).

– *soutient* l'amendement n° 1901 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2488) : rejeté (p. 2489).

Après l'article 1er :

Rappel au règlement : demande que tous les députés disposent du texte des amendements en discussion (p. 2492).

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *soutient* l'amendement n° 1902 de M. René Carpentier (de suppression) : vote réservé (p. 2493) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499) ;

– *soutient* les amendements nos 410 à 504 de M. René Carpentier (excluent respectivement chaque département de métropole du champ d'application de l'article) (p. 2495 à 2498) : vote réservé (p. 2499) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *soutient* l'amendement n° 270 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'adapter par convention ou accord collectif étendu le délai minimum pour prévenir le salarié des périodes travaillées au cours de l'année et de la répartition des heures de travail au cours de ces périodes) : rejeté (p. 3703) ;

– *soutient* l'amendement n° 275 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le 3° du paragraphe VI de l'article qui fait bénéficier le travail à temps partiel annualisé de l'abattement de cotisations sociales) : rejeté (p. 3707).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 277 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des commerces dans les communes touristiques ou thermales et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle) : rejeté (p. 3715).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Communautés européennes : construction européenne : conceptions (p. 4221, 4222).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4221).

Coopération et développement (p. 4222).

Emploi : politique (p. 4222).

Industrie (p. 4222).

Parlement : contrôle (p. 4221).

Deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Budget communautaire :

– contribution française : montant, évolution et répartition (p. 5059) ;

– fraudes (p. 5059).

Emploi : chômage (p. 5059).

Ministère : crédits (p. 5059).

Union européenne : conceptions et finalités (p. 5059).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Communes : Ivry-sur-Seine : ensemble H.L.M. : réhabilitation : aide de l'Etat (p. 5621, 5622).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Armements nucléaires stratégiques : essais nucléaires : renoncement (p. 5715).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– transport aérien [26 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Air France :

– mission de service public, statut et perspectives de privatisation (p. 4891, 4892) ;

– plan de redressement (p. 4891).

Air France - Air Inter : situation commerciale et financière (p. 4892).

Commerce extérieur : déréglementation internationale, « ouverture » du ciel européen et concurrence loyale (p. 4892).

Etat : apurement des dettes d'Air France (p. 4892).

Secteur public : création d'un fonds de conversion des dettes des entreprises publiques alimenté par des emprunts d'Etat (p. 4892).

Transports aériens : crise mondiale et réponses gouvernementales (p. 4892).

Travail :

– conflit d'octobre 1993 (p. 4891) ;

– dialogue social (p. 4891).

– Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Deuxième lecture :

Explications de vote [22 novembre 1993] :

Abstention du groupe communiste (p. 6143).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur l'Espace économique européen et du protocole portant adaptation dudit accord (n° 653) et projet de loi portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'Espace économique européen (n° 654).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Affaires étrangères : Helsinki : Acre final (p. 6147).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 6146).

Communautés européennes (p. 6145 à 6147) :

– budget communautaire : contribution française ;

– construction européenne : « cercles concentriques » ;

– construction européenne : logique ultra-libérale et libre-échangiste : dangers ;

– Europe sociale.

Douanes : missions : lutte contre la fraude communautaire (p. 6146).

Emploi : construction européenne et développement du chômage (p. 6145, 6146).

Espace économique européen (p. 6146, 6147) :

– contrôles aux frontières : suppression entre les Etats signataires : opportunité ;

– Traité de Porto.

Marchés publics : ouverture à la concurrence : dangers (p. 6146).

Politique économique et sociale (p. 6146, 6147) :

– délocalisations internationales ;

– industrie : aides de l'Etat ;

– marchés financiers : déréglementation : conséquences sur le système monétaire européen et l'investissement productif.

Secteur public : privatisations et déréglementation : dangers ; directive « accès des tiers au réseau » (A.T.R.) (p. 6146, 6147).

Vote contre du groupe communiste (p. 6147).

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 501) et projet de loi autorisant l'approbation de

l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré le République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 502).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Accord de Schengen : ratification par la France : Assemblée nationale : juin 1991 : vote contre du groupe communiste (p. 6159). Droits de l'homme et libertés publiques : recul (p. 6160).

Etrangers : demandes d'asile (p. 6160).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 787).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : distribution gratuite d'électricité aux plus démunis : perspectives (p. 6406).

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6404).

Communautés européennes :
- acte unique : articles 90-2 et 222 (p. 6406) ;
- accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6405) ;
- Conseil des ministres de l'énergie (p. 6404).

Electricité : Electricité de France : statut juridique (p. 6404).

Emploi (p. 6405, 6406).

Energie : spécificité (p. 6404).

Energie nucléaire :
- généralités, situation actuelle et perspectives (p. 6406) ;
- Siemens : rôle dans la construction des nouvelles centrales nucléaires (p. 6406).

Gaz : Gaz de France : statut juridique (p. 6404).

Parlement : débat sur la politique énergétique (p. 6406).

Politique énergétique :
- généralités et contexte international (p. 6405) ;
- indépendance énergétique (p. 6404).

Secteur public :
- électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6404) ;
- service public et nationalisations de 1946 (p. 6405, 6406).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Hôpitaux et cliniques :
- autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 6552) ;
- lits : reconversion (p. 6552) ;
- politique hospitalière (p. 6551, 6552).

Médicaments : politique du médicament (p. 6553).

Politique générale (p. 6552).

Professions médicales : convention médicale (p. 6552).

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6552, 6553).

SIDA : politique et rapport Montagnier (p. 6551).

– Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Bernard Tapie) (n° 605).

Avant le texte de la proposition de résolution [7 décembre 1993] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Soisson (Jean-Pierre)* (p. 7236).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission : opportunité : appréciation (p. 7236).

Commission *ad hoc* : mission, durée, travaux et conclusions (p. 7236).

Immunité parlementaire : levée :
- procédure : durée et date d'aboutissement (p. 7236) ;
- procédure applicable et critères de décision : caractère « sérieux, loyal et sincère » de la demande (p. 7236).

Immunité parlementaire : principe et signification (p. 7236).

LE FUR (Marc)

Député des Côtes-d'Armor

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Viande porcine : comité de gestion de la commission de Bruxelles : hausse du prix de restitution aux éleveurs [19 mai 1993] (p. 579).

orales sans débat :

– n° 143, posée le 22 juin 1993 : **voirie (R.N. 12 – aménagement – Côtes-d'Armor)** (p. 2067). Appelée le 24 juin 1993 : écoulement du trafic de transit ; mise aux normes autoroutières et construction d'échangeurs ; irrigation des territoires traversés ; Lamballe : desserte par deux ou trois échangeurs (p. 2186, 2187).

– n° 167, posée le 6 octobre 1993 : **récolte 1993 du maïs** (p. 3921). Appelée le 7 octobre 1993 : calamités agricoles : maïs : indemnisation : Bretagne (p. 4010, 4011).

– n° 192, posée le 22 novembre 1993 : **concours d'assistant de gestion à l'Agence nationale pour l'emploi** (p. 6244). Appelée le 25 novembre 1993 : handicapés : réinsertion ; accès aux concours organisés par l'A.N.P.E. (p. 6366, 6367).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1035).

Aménagement rural : planification (p. 1035).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 1036).

Emploi en milieu rural : rôle des nouvelles technologies de communication (p. 1035).

Energie : coût : rôle dans le développement rural (p. 1035).

Postes et télécommunications :

– téléphone, télécommunications : tarification : durée ou distance (p. 1035) ;

– télécommunications : service Alphapage : absence en zone rurale (p. 1035).

Régions : Bretagne (p. 1035).

Transports :

– transports ferroviaires (p. 1033) ;

– transports routiers : essence : prix (p. 1035) ;

– transports routiers : routes (p. 1033).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2442) et *son intervention* (p. 2468).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales :

– dépenses d'investissement : collèges et lycées publics (p. 2468) ;

– dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2442, 2468).

Constitution :

– article 72 (p. 2468) ;

– principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2468).

Contrats d'association (p. 2468).

Enseignement :

– élèves : inégalités (p. 2468) ;

– schémas prévisionnels de formation (p. 2468).

Lois :

– loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2442, 2468) ;

– loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (loi Rocard) (p. 2422, 2468).

Discussion des articles [26 juin 1993] :

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *soutient son* amendement n° 2 corrigé et l'amendement identique n° 126 de M. Claude Demassieux (rédactionnels) : vote réservé (p. 2494) ; adoptés : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499) ;

– *son* amendement n° 606 soutenu par M. Claude Demassieux (prévoit la participation de représentants des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'élaboration des schémas prévisionnels de formation) (p. 2494) : vote réservé (p. 2495) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29 et 30 septembre 1993] [3 octobre 1993] :

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *favorable* (p. 3479).

Entreprises : charges sociales : bas salaires : allégements (p. 3479).

Famille : politique familiale : salaire parental (p. 3479).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3479).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket service ») :*

– *son* amendement n° 591 (dispose que le décret d'application de l'article précisera la nature des emplois de service auprès de particuliers visés par le dispositif) : devenu sans objet (p. 3531) ;

– *son* amendement n° 592 (crée un comité de suivi de l'expérimentation) : devenu sans objet (p. 3531) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 484 de M. Michel Berson, précédemment réservé (étend le champ d'application du dispositif aux associations intermédiaires) (p. 3536).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *son* amendement n° 725 rectifié : non soutenu (p. 3559).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 726 : non soutenu (p. 3800).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture : porc et volaille (p. 4227, 4228).

G.A.T.T. (P. 4228).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : pensions de réversion (p. 4701).

Elevage : crise et remèdes (p. 4701).

Régions : Bretagne (p. 4701).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Agriculture : bâtiments d'élevage : mise aux normes (p. 4942).

Intérieur. – *Vote des crédits* [2 novembre 1993] :

Article 62 *(fixation pour 1994 des montants de la D.G.E. (dotation globale d'équipement), de la D.R.E.S. (dotation régionale d'équipement scolaire) et de la D.D.E.C. (dotation départementale d'équipement des collèges) :*

– *soutient* l'amendement n° 29 de M. Patrick Ollier (maintient pour 1994 l'indexation de la dotation globale d'équipement sur le taux de croissance de la formation brute de capital fixe des administrations publiques) (p. 5251) : retiré (p. 5252) ; repris par M. Bernard Derosier : rejeté (p. 5253).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement : vacances scolaires (p. 5399).

Enseignement privé : mission Vedel : suites (p. 5400).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 130 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes pour la construction ou l'aménagement de locaux destinés à être utilisés par des tiers) (p. 6022) ;

Logement et habitat : communes rurales (p. 6022).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Administration : formalités : simplifications (p. 5414).

Aménagement du territoire :

– Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 5413) ;

– zones rurales : opération « 1 000 villages de France » (p. 5413).

Entreprises commerciales et artisanales :

– concurrence : exacerbation ; distorsions (p. 5413, 5414) ;

– délais de paiement (p. 5414) ;

– groupements d'employeurs (p. 5413).

Grandes surfaces : implantations (p. 5413, 5414).

Organismes et structures : opérations de restructuration du commerce et de l'artisanat (O.R.A.C.) (p. 5413).

Politique économique et sociale : subventions et aides publiques aux P.M.E. : opportunité (p. 5414).

Travail : travail noir (p. 5413).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression (p. 5414).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 33 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'entretien et de valorisation du patrimoine historique) (p. 7013) : devenu sans objet (p. 7014) ;

– *son* amendement n° 420 : non soutenu (p. 7014).

Avant l'article 29 :

– *ses* amendements n°s 32 et 421 : non soutenus (p. 7015 à 7017).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Agriculture : élevage ovin (p. 8070).

Commercialisation :

– aviculture : « label avicole » : perspectives (p. 8070) ;

– labels : simplification (p. 8069) ;

– produits génériques (p. 8070) ;

– rapport de M. Alain Brune sur la certification des produits agroalimentaires (p. 8070).

Communautés européennes : réglementation communautaire : appellations d'origine protégée, indications géographiques protégées, attestations de spécificité ; transposition dans la législation française (p. 8069, 8070).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : regroupement et accès aux appellations d'origine protégée (p. 8070).

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 115-21 à L. 115-23-4 du code de la consommation : label et certification de conformité) :*

– *son* amendement n° 3 (prévoit que l'utilisation de la référence géographique soit subordonnée à l'obtention d'un label et que l'indication géographique reste une démarche volontaire de protection) : rejeté (p. 8076) ;

– *son* amendement n° 1 (permet aux labels agricoles de conserver la mention d'origine géographique, sans pour autant bénéficier d'une indication géographique de provenance) : rejeté (p. 8076) ;

– *son* amendement n° 7 (permet aux produits agricoles bénéficiant d'un label de continuer à porter une mention d'origine géographique sans bénéficier d'une indication géographique protégée pendant une période de quinze ans) ; rectifié (ramène la période à dix ans) (p. 8076) : rejeté (p. 8077).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 2 (précise que les dispositions de l'article 10-1 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence sont applicables aux labels agricoles) : retiré (p. 8077).

Article 5 *(appellations et indications d'origine protégées, attestations de spécificité) :*

– *son* amendement n° 8 (de suppression) : rejeté (p. 8079).

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (modifie les articles 33, 34 et 35 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) (p. 8081).

LEGRAS (Philippe)

Député de la Haute-Saône

(3e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier le Livre V du code de la construction et de l'habitation afin de prévoir des mesures concernant les bâtiments en ruine (n° 66)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **compléter les dispositions de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990** relative à la **limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques afin de permettre aux mandataires financiers des candidats à des élections dans les cantons ou les communes de moins de 9 000 habitants de recevoir des dons de personnes morales en vue du financement de leur campagne (n° 77)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **mieux préserver les droits du créancier chirographaire antérieurs au jugement d'ouverture, en cas de liquidation judiciaire (n° 83)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative à la **distillation, en franchise de droits, d'une partie de la production des récoltants producteurs de fruits (n° 440)** [6 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Politique de la famille** : projet de loi d'orientation : dépôt ; contraintes budgétaires : faiblesse de la marge de manœuvre [21 avril 1993] (p. 112).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 9 :

– *soutient* l'amendement n° 140 de M. André Fanton (institue un abattement de 5 p. 100 par année au-delà de la cinquième pour la taxation des plus-values réalisées lors de la cession d'une activité agricole, commerciale, artisanale ou libérale) : retiré (p. 4320).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *ses observations* (p. 4346) ;

Bois et forêts : fonds forestier national (p. 4346).

– *favorable* à l'amendement n° 3 de M. Michel Jacquemin (porte le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,30 à 2,32 p. 100 afin d'abonder les ressources du fonds forestier national) (p. 4350).

Après l'article 19 :

– *son* amendement n° 370 (supprime la taxe de 1,3 p. 100 perçue au profit du B.A.P.S.A. sur les produits des exploitations forestières au titre de la première transformation du bois) (p. 4404) : retiré (p. 4405) ;

Bois et forêts : « filière bois » (p. 4404, 4405).

– *son* amendement n° 369 (institue une réduction de 50 p. 100 du droit de consommation sur dix litres d'alcool pur pour les bouilleurs de cru non titulaires de l'allocation en franchise de dix litres d'alcool pur) (p. 4405) : rejeté (p. 4407).

Boissons et alcools : alcoolisme (p. 4405, 4406).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 159 de M. Pierre Gascher (de suppression) (p. 4417, 4418) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : éligibilité (p. 4418).

Communautés européennes : T.V.A. : prélèvement (p. 4417).

Logement social : financement par les collectivités locales (p. 4417 à 4419).

Deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Délinquance et criminalité : aide aux victimes : bilan (p. 4537).

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Bois et forêts : Fonds forestier national : ressources (p. 4675).

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :

– carte du combattant (p. 4878) ;

– retraite : allongements de la durée de cotisation et périodes de référence : non-application (p. 4878) ;

– retraite anticipée (p. 4878).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Industrie : propositions du groupe d'études parlementaire sur le meuble et l'ameublement (p. 5429).

Travail : commerce du meuble et de l'ameublement : travail dominical (p. 5430).

LELLOUCHE (Pierre)

Député du Val-d'Oise

(8e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur d'information sur la politique européenne de sécurité [11 mai 1993].

Membre de l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

Vice-président de cette assemblée [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **stationnement des gens du voyage (n° 517)** [16 septembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Ex-Yougoslavie** : plan Vance-Owen ; Macédoine : zone à risques ; blocus : contrôle international : zones de sécurité [12 mai 1993] (p. 377).

– **Asile politique en France** : droit d'asile et luttre contre le terrorisme ; Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) : commission de recours ; militants du Front islamique du salut [17 novembre 1993] (p. 5964, 5965).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Assemblée nationale :

– député en mission : nomination : sécurité dans les zones difficiles (p. 223) ;

– ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 222).

Banques et établissements financiers : Caisse des dépôts et consignations (C.D.C.) (p. 223).

Communautés européennes : convention de Schengen :
- Pays-Bas (p. 223) ;
- ratifications (p. 223).

Enseignement : éducation civique et républicaine (p. 223).

Etrangers :
- immigration (p. 223) ;
- regroupement familial (p. 223).

Logement et habitat : logement social : attribution : compétences et conditions (p. 223).

Police : effectifs et redéploiements (p. 223).

Politique de la ville :
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 223) ;
- intervenants : multiplicité et coordination (p. 223) ;
- objectifs (p. 223).

Urbanisme : code de l'urbanisme : révision (p. 223).

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Affaires étrangères : Conférence internationale pour la stabilité en Europe : proposition française (p. 594).

Défense : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 593).

Ex-Yougoslavie : médiation européenne (p. 593).

- Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » (p. 1678).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1679)

Démographie : France : natalité (p. 1679).

Droit d'asile : abus (p. 1678) ;

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1677, 1678).

Immigration :
- généralités, historique et statistiques (p. 1678) ;
- contingentement par quotas (p. 1679) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1678) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1678) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1677, 1679) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1677, 1678).

Regroupement familial (p. 1678).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1678).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Après l'article 28 :

- *ses* amendements n°s 79 et 80 : non soutenus (p. 1829).

Après l'article 41 :

- *ses* amendements n°s 81 et 82 : non soutenus (p. 1862).

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Ville. - *Questions* [5 novembre 1993] :

Etat : missions et moyens : réforme (p. 5497).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1993] :

Affaires étrangères :
- armes nucléaires : prolifération (p. 5693) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 5693).

Armée de terre :
- « disponibilité opérationnelle différenciée » (p. 5695) ;
- effectifs : déflation : pause (p. 5694) ;
- professionnalisation (p. 5694).

Armements classiques : avions mirage 2000 DA, 2000 D, F1CT, 2000/5 (p. 5695).

Armements nucléaires stratégiques :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5694) ;
- dissuasion nucléaire : doctrine (p. 5693, 5694) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5694).

Entraînement (p. 5694).

Espace :
- coopération internationale : perspectives (p. 5695) ;
- programmes « Syracuse », « Spot », « Hélios », « Osiris », « Zénon » (p. 5695).

Europe : défense européenne : perspectives (p. 5693).

Gendarmerie :
- crédits : montant, évolution (p. 5694) ;
- défense opérationnelle du territoire (D.O.T.) (p. 5695).

Industries d'armement : commandes publiques : réduction et étalement des programmes : coûts financier et technologique (p. 5694).

« Livre blanc » sur la défense (p. 5694).

Loi de programmation militaire (p. 5694).

Lois de finances : lois de finances et mesures de régulation budgétaire ultérieures : contrôle du Parlement : perspectives (p. 5694).

Ministère de la défense :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5694) ;
- opérations extérieures : financement (p. 5695).

Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : missions, zones de compétence (p. 5693).

LEMOINE (Jean-Claude)

Député de la Manche

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Déclarations de surface** : politique agricole commune (P.A.C.) : octroi des « primes à l'herbe » ; déclaration des agriculteurs : octroi de délais supplémentaires [21 avril 1993] (p. 108, 109).

orales sans débat :

– **n° 230**, posée le 6 décembre 1993 : **gestion des quotas de production laitière** (p. 7286). Appelée le 9 décembre 1993 : lait et produits laitiers : quotas de production ; références ; répartition ; Manche (p. 7371 à 7373).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Emploi : charges sociales à l'embauche d'un deuxième salarié agricole : exonération : perspectives (p. 4682).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

Elevage : quotas laitiers : propriété et gestion (p. 231, 232).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (p. 232).

Exploitations agricoles : successions et transmission (p. 231, 232).

LE NAY (Jacques)

Député du Morbihan

(6e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Finances des collectivités locales** : finances locales : éligibilité au fonds de compensation de la TVA des logements sociaux ; répartition de la D.G.F. ; dotation de compensation de la taxe professionnelle ; dotation spéciale pour le logement des instituteurs [13 octobre 1993] (p. 4123 à 4125).

– **Rejets de détonateurs sur le littoral** : pollution et nuisances : pesticides ; détonateurs ; lutte et prévention [22 décembre 1993] (p. 8100, 8101).

orales sans débat :

– **n° 249**, posée le 13 décembre 1993 : **création de l'université de Bretagne-Sud** (p. 7610). Appelée le 16 décembre 1993 : Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) du 3 octobre 1991 : université de Bretagne-Sud : création : perspectives (p. 7724).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Aménagement rural : planification (p. 948).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation (p. 948).

Régions : Bretagne (p. 948).

Transports : transports ferroviaires (p. 948).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : retraites : revalorisation (p. 4668).

Communautés européennes : restitutions sur les exportations de volailles : évolution (p. 4668).

Elevage : crise et remèdes (p. 4668).

Exploitants agricoles : revenus : diversification, pluriactivité, régime d'imposition (p. 4668).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Eau : qualité : amélioration : situation dans les Côtes-d'Armor (p. 4925).

Vote des crédits :

Après l'article 58 :

– *défavorable* à l'amendement n° 22 rectifié de M. Charles de Courson (précise les critères de répartition du produit de la redevance additionnelle à la redevance sur la chasse) (p. 4945).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1993] :

Emploi : chômage : évolution : aggravation (p. 5523).

Entreprises : coûts salariaux : niveau et structure (p. 5524).

Famille : salaire parental (p. 5524).

Formation professionnelle : apprentissage :
- crédits et développement (p. 5524) ;
- maîtres d'apprentissage (p. 5524).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 5524) ;
- nécessité et développement (p. 5524).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5524).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5524).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 5524).

Travail : temps de travail : durée : réduction et organisation (p. 5524).

Questions :

Environnement : zones rurales : mise en valeur du patrimoine naturel (p. 5543).

Economie, finances et budget : Taxes parafiscales. – *Vote des crédits* [16 novembre 1993] :

Article 40 et état E *(autorisation de perception des taxes parafiscales) :*

– *son* amendement n° 160 (supprime la taxe sur les entreprises horticoles affectée au comité national interprofessionnel de l'horticulture) (p. 5911) : retiré (p. 5912).

Agriculture : horticulture : T.V.A. et organisation de la profession (p. 5911, 5912).

LENOIR (Jean-Claude)

Député de l'Orne

(2e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977** relative à la **publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion (n° 59)** [20 avril 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Enseignement privé :** constructions scolaires : financement par les collectivités locales : projet de loi [21 avril 1993] (p. 116, 117).

– **Accord sur les oléagineux :** conditions d'application ; négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; « corn gluten feed » ; répartition des surfaces pour les oléagineux : références nationales 1989 – 1991 [9 juin 1993] (p. 1225, 1226).

– **Zone d'objectif 5 b :** Commission européenne : zones rurales : Orne : Mortagne-au-Perche : classement en zone d'objectif 5 b [3 novembre 1993] (p. 5293, 5294).

– **Dons de lait et quotas laitiers :** quotas de production : fixation ; dons de lait aux organisations caritatives : prise en compte [24 novembre 1993] (p. 6287).

orales sans débat :

– **n° 75,** posée le 25 mai 1993 : **transports ferroviaires (fonctionnement** (p. 663). Appelée le 27 mai 1993 : lignes classiques : dégradation du service public ; aménagement du territoire (p. 748, 749, 750).

– **n° 175,** posée le 6 octobre 1993 : **salaire parental** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : politique familiale : salaire parental : création ; projet de loi-cadre sur la famille en préparation (p. 3998 à 4000).

– **n° 204,** posée le 22 novembre 1993 : **budget des hôpitaux** (p. 6246). Appelée le 25 novembre 1993 : hôpitaux : financement (p. 6374, 6375).

– **n° 244,** posée le 6 décembre 1993 : **situation financière des petites et moyennes entreprises** (p. 7288, 7289). Appelée le 9 décembre 1993 : financement : fonds propres ; crédits bancaires (p. 7378 à 7380).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Vote par procuration :

– étudiants (p. 315) ;

– information du citoyen (p. 315) ;

– régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 315) ;

– retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 315).

Discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Article unique *(art. L. 71 du code électoral : droit de vote par procuration) :*

– *son* sous-amendement n° 6 corrigé (de forme) à l'amendement n° 2 de la commission (supprime, dans l'article L. 71-I du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tout électeur qui établit que des « obligations dûment constatées » l'empêchent d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ainsi qu'aux citoyens ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs vacances) : adopté (p. 316).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Aménagement rural : approche globale ville-campagne (p. 1044).

Collectivités locales :

– coopération intercommunale : intercommunalité (p. 1044).

– ressources fiscales (p. 1044).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 1044).

Régions : Ile-de-France (p. 1044).

Travail : pluriactivité (p. 1044).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Rénovation du lycée [15 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration : ministère de l'éducation nationale : crédits budgétaires (p. 1606).

Baccalauréat : réforme (p. 1606).

Collèges : réforme (p. 1606).

Enseignement supérieur :

– baccalauréats non scientifiques : accès aux études médicales et aux écoles commerciales (p. 1606) ;

– continuité enseignement secondaire-enseignement supérieur (p. 1605).

Lycées :

– programmes : séries générales : place des mathématiques et équivalence des séries (p. 1605) ;

– rentrées scolaires 1993 et 1994 (p. 1606).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 1012 (prévoit la possibilité d'adapter par le contrat de travail le délai minimum pour prévenir le salarié des périodes travaillées au cours de l'année et de la répartition des heures de travail au sein de ces périodes) (p. 3704) : devenu sans objet (p. 3705).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Orne (p. 5307).

Voirie :

– autoroute A 28 : section Le Mans-Alençon : construction (p. 5307) ;

– routes nationales 12 et 26 : aménagements (p. 5306).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– L'islam et le fondamentalisme en France [23 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Moyen-Orient et Afrique du Nord : montée de l'intégrisme et relations avec la France (p. 6195, 6196).

Enseignement : principe de laïcité : application et respect (p. 9196).

Islam : étrangers musulmans résidant en France : intégration : libre exercice de leur religion et respect des institutions nationales (p. 6196).

Ordre public : sympathisants de mouvements intégristes (comme le F.I.S.) ou du mouvement extrémiste kurde (P.K.K.) : arrestations et expulsions (p. 6195).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 318).

Première lecture :

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Article 6 *(art. 2-1 de la loi du 25 janvier 1985 : radiation d'office) :*

– *son* amendement n° 109 (dispose que la liquidation avec radiation immédiate emporte les mêmes effets juridiques qu'un jugement de clôture pour insuffisance d'actif) : rejeté (p. 6239).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *son* amendement n° 110 (abaisse à trois le nombre maximum de contrôleurs) (p. 6252) : rejeté (p. 6253).

Article 13 *(art. 27 de la loi du 25 janvier 1985 : inventaire des biens de l'entreprise) :*

– *ses* amendements nos 111 et 112 : devenus sans objet (p. 6256).

Article 16 *(art. 37 de la loi du 25 janvier 1985 : exécution des contrats en cours) :*

– *son* amendement n° 113 (porte à quatre mois la durée de la période d'observation) : rejeté (p. 6259).

Article 20 *(art. 46 de la loi du 25 janvier 1985 : mission du représentant des créanciers) :*

– *son* amendement n° 115 (précise que seul le représentant des créanciers a compétence pour agir au nom de ces derniers, sans préjudice de l'exercice de leurs droits par les contrôleurs désignés par le juge-commissaire) : rejeté (p. 6295).

Article 34 *(art. 89 de la loi du 25 janvier 1985 : obligations du cessionnaire) :*

– *son* amendement n° 116 (propose que la résolution du plan puisse être demandée par le représentant des créanciers) : adopté (p. 6306) ;

– *son* amendement n° 117 (dispose que le cessionnaire défaillant demeure débiteur de la totalité du prix de cession) : rejeté (p. 6306).

Article 38 *(art. 107 de la loi du 25 janvier 1985 : nullités d'actes de la période suspecte) :*

– *son* amendement n° 119 rectifié (dispose que sont également frappés de nullité les actes de nantissement visés par la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 et ayant pour but de faciliter le crédit aux entreprises pour régler des dettes antérieurement contractées) : rejeté (p. 6310).

Article 54 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 123 : non soutenu (p. 6320).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration (25 novembre 1993) (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6403).

Collectivités locales : compétences (p. 6403).

Communautés européennes :

– Accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité (p. 6402) ;

– politique énergétique (p. 6401).

Electricité : tarification, « péréquation » (p. 6402).

Energie nucléaire :

– situation actuelle (p. 6403, 6431) ;

– nucléaire civil et nucléaire militaire : imbrication (p. 6403).

Environnement :

– économies d'énergie (p. 6403) ;

– ordures ménagères : incinération (p. 6403) ;

– pollution atmosphérique : émissions gazeuses et taxe sur l'oxyde de carbone (p. 6402, 6403).

Parlement :

– groupe de travail sur les services publics (p. 6403) ;

– Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : travaux (p. 6403).

Politique énergétique : groupe de travail présidé par M. Mandil : rapport (p. 6402).

Secteur public :

– électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation (p. 6402) ;

– service public et nationalisations de 1946 (p. 6401).

LEONARD (Gérard)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, instituant une faculté de participation des salariés actionnaires au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés anonymes (n° 154) [19 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (intérieur et aménagement du territoire : sécurité : police) [10 juin 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome V : intérieur et aménagement du territoire : sécurité : police **(n° 584)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen : suppression des contrôles aux frontières (p. 1360).

Conseil constitutionnel : décisions des 19 et 20 janvier 1981 et du 26 août 1986 (p. 1359).

Constitution : projet de loi : anticonstitutionnalité (p. 1358).

Contrôles d'identité :

- généralités et historique (p. 1358) ;
- contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1360) ;
- contrôles de police judiciaire : rôle du procureur de la République (p. 1359) ;
- contrôles préventifs de police administrative : conditions légales (p. 1359) ;
- législation actuelle : loi n° 56-1004 du 3 septembre 1986 dite « loi Pasqua » : application (p. 1359).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1359).

Drogue (p. 1358).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1358, 1359).

Etrangers : immigration clandestine et travail clandestin : répression : projet de loi en préparation (p. 1358).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1359).

Police : missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1359, 1360).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1358, 1359, 1360).

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L.78.2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité)*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 14 de M. Jean-Pierre Michel et 18 de M. André Gérin (de suppression) (p. 1385, 1386) ;

Police : moyens d'action (p. 1385, 1386).

– *favorable* au sous-amendement oral de M. Jean-Pierre Michel (précise que les réquisitions doivent être écrites) à l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les contrôles d'identité menés par la police judiciaire dans un lieu et pour un temps déterminés sont faits sur « réquisitions » du procureur de la République) (p. 1387) ;

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de correction) (p. 1387) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (dispose que le fait que le contrôle d'identité révèle d'autres infractions que celles visées par le procureur n'est pas une cause de nullité des procédures incidentes) (p. 1388) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (dispose que l'identité d'une personne peut être contrôlée « en toutes circonstances ») (p. 1391).

Délinquance et criminalité : augmentation : statistiques (p. 1391).

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (supprime l'article 78-4 du code de procédure pénale qui prévoit que la rétention dans un local de police aux fins de vérification d'identité s'impute sur la durée d'une garde à vue éventuelle) (p. 1396).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Coopération et développement : aide au développement (p. 1676).

Droit d'asile : définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1675).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1674).

Immigration :

- généralités, historique et statistiques (p. 1674) ;
- étudiants étrangers (p. 1675) ;
- flux migratoires : maîtrise : coopération européenne et internationale, accords avec les pays d'immigration (p. 1675) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1674) ;
- « immigration zéro » (p. 1674) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1674) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1673, 1674) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1674, 1675).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : discours sur l'immigration (p. 1673 à 1675).

– ***son rappel au règlement :*** s'indigne que M. Charles Josselin ait accusé M. Willy Diméglio et lui-même de sectarisme et considère qu'il s'agit d'une attaque personnelle indigne de l'Assemblée nationale (p. 1683).

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1765).

Article 7 *(art. 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de plein droit de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui retire aux étudiants étrangers présents en France de façon régulière pendant dix ans l'attribution de plein droit d'une carte de résident) (p. 1773).

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Philippe de Villiers (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1776).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 5041).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission (p. 5041).

Droit d'asile :

- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5041) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique (p. 5041).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la police [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : délinquance urbaine et juvénile (p. 5196, 5197).

Drogue : trafic et toxicomanie (p. 5196).

Etrangers : immigration clandestine et personnes en situation irrégulière : contrôle et sanction (p. 5196).

Ordre public :

– contrôles d'identité : loi n° 93-992 du 10 août 1993 (p. 5196) ;

– sécurité publique : garantie et renforcement : priorité gouvernementale (p. 5195, 5196).

Police :

– auxiliaires de police et jeunes appelés (p. 5196) ;

– crédits : budgets précédents : régulation, annulations et impayés (p. 5196) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5196) ;

– départementalisation : réforme et restauration de la hiérarchie (p. 5197) ;

– effectifs : absence de créations de postes, répartition, utilisation (p. 5196) ;

– « îlotage » et police de proximité : renforcement de la présence policière dans les quartiers difficiles (p. 5196, 5197) ;

– informatique et transmissions (p. 5197) ;

– moyens de fonctionnement et équipement (p. 5197) ;

– primes et bonifications indiciaires : motivation des personnels et affectation dans les circonscriptions difficiles (p. 5197) ;

– traitements et statuts (p. 5197).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– L'islam et le fondamentalisme en France [23 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Enseignement : principe de laïcité : application et respect (p. 6196).

Islam :

– étrangers musulmans résidant en France : intégration : libre exercice de leur religion et respect des institutions nationales (p. 6196) ;

– intégrisme : menace pour la démocratie et les principes républicains : influence sur les jeunes en difficulté (p. 6196).

Ordre public : sympathisants de mouvements intégristes (comme le F.I.S.) ou du mouvement extrémiste kurde (P.K.K.) : arrestations et expulsions (p. 6196).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *son* amendement n° 476 : devenu sans objet (p. 6959).

LEONARD (Jean-Louis)

Député de la Charente-Maritime

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Pêche : politique et réglementation ; évolution de la ressource ; plan pêche au niveau communautaire : perspectives [30 juin 1993] (p. 2807).

– Programmes spatiaux : Ariane 5 ; Hermès ; Colombus ; Agence spatiale européenne ; accords de coopération américano-russe [1er décembre 1993] (p. 6780).

orales sans débat :

– n° 211, posée le 29 novembre : **financement des liaisons ferroviaires régionales** (p. 6734). Appelée le 2 décembre 1993 : train express régional (T.E.R.) : financement ; difficultés ; société G.E.C.-Alsthom : répercussions ; collectivités locales : rôle (p. 6861, 6862).

LEOTARD (François)

Député du Var

(5e circonscription)

U.D.F.

puis ministre d'Etat, ministre de la défense

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre d'Etat, ministre de la défense. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– *Marsaud (Alain) :* redéploiement des infrastructures militaires : plan Armées 2000 ; base aérienne de Limoges-Romanet ; loi de programmation militaire ; Livre blanc : publication par le Gouvernement dès fin 1993 [28 avril 1993] (p. 210).

– *Deniau (Jean-François) :* ancienne Yougoslavie : présence militaire française ; financement et commandement [28 avril 1993] (p. 214, 215).

– *Martin-Lalande (Patrice) :* regroupement dans le secteur de l'armement : G.I.A.T.-Industries : maintien dans le secteur public ; secteur des missiles ; accord Thomson-C.S.F. – Short Brothers [26 mai 1993] (p. 676, 677).

– *Lamant (Jean-Claude) :* restructuration des armées : plan Armées 2000 : mise en œuvre ; département de l'Aisne : réduction du nombre de régiments [2 juin 1993] (p. 1011).

– ***Favre (Pierre)* : situation de la Société nationale des poudres et explosifs** : industries d'armement : emploi et activité ; fonds de restructuration de la défense : crédits : doublement [2 juin 1993] (p. 1017).

– ***Colin (Daniel)* : restructuration dans le secteur de la défense** : départs et réduction ; programme « Formation et mobilité » : accompagnement social ; fonds de restructuration de la défense : crédits : doublement ; fonds européen (Ronver) [2 juin 1993] (p. 1018, 1019).

– ***Asphe (Jean-Claude)* : crédits de la gendarmerie** : zones rurales : sécurité ; budget d'investissement des armées : maintien [9 juin 1993] (p. 1236, 1237).

– ***Terdito (Jean)* : suspension des essais nucléaires** : expiration du moratoire en juillet 1993 ; conférence internationale visant à interdire les essais d'armes nucléaires : proposition française ; arme nucléaire française : modernisation [16 juin 1993] (p. 1665, 1666).

– ***Jegou (Jean-Jacques)* : contingent français en Bosnie** : Bosnie-Herzégovine : Forpronu : contingent français : renforcement ; protection des soldats [23 juin 1993] (p. 2096, 2097).

– ***Attilio (François d')* : société Eurocopter** : premier constructeur européen d'hélicoptères ; plan de charge : incertitudes ; emploi et activité [30 juin 1993] (p. 2800, 2801).

– ***Royal (Ségolène)* : rejets de déchets nucléaires en mer du Japon** : déchets radioactifs russes en mer du Japon : attitude de la France ; sécurité nucléaire : contrôle [20 octobre 1993] (p. 4570, 4571).

– ***Calvo (Jean-François)* : exportation d'avions-écoles** : construction aéronautique : entreprise Socata : emploi et activité ; avions d'entraînement militaire : commandes de l'Etat : concurrence étrangère [10 novembre 1993] (p. 5742).

orales sans débat de :

– ***Thomas-Richard (Franck) (n° 48)* : armement (G.I.A.T.-Industries – emploi et activité – Bourges)** : industries d'armement : avenir ; chars « 155 AUF 1 » : remise à niveau [6 mai 1993] (p. 323, 324).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [10 novembre 1993] :

Affaires étrangères :
- armes conventionnelles : prolifération (p. 5706) ;
- armes nucléaires : prolifération (p. 5706, 5708) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 5705, 5714).

Armée de terre :
- effectifs : déflation : pause (p. 5707, 5711) ;
- personnels militaires : rémunérations : revalorisation (p. 5711) ;
- professionnalisation (p. 5711).

Armements classiques :
- avions Mirage 2000 DA, 2000 D, F1CT, 2000/5 (p. 5710) ;
- avions Rafale Air et Rafale Marine (p. 5707, 5710) ;
- char Leclerc (p. 5707, 5711) ;
- équipements de vision nocturne : programmes « Viviane » et « Mira » (p. 5711) ;
- frégates : construction, modernisation (p. 5710) ;
- gilets pare-balles (p. 5711) ;
- hélicoptère Horizon (p. 5710) ;
- hélicoptères Tigre et NH 90 (p. 5707, 5710) ;
- porte-avions à propulsion nucléaire (p. 5707, 5709, 5710) ;
- programme antichars (p. 5711) ;
- véhicules blindés légers (p. 5711).

Armements nucléaires stratégiques :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5709) ;
- dissuasion nucléaire : doctrine (p. 5707, 5708) ;
- essais nucléaires : suspension (p. 5709) ;
- missiles balistiques M. 45 et M. 5 (p. 5709) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5709).

Armements nucléaires d'ultime avertissement : missile Hadès (p. 5708).

Collège interarmées (p. 5708).

Communauté des Etats indépendants (C.E.I.) : Républiques de l'ancienne Union soviétique : constitution de forces nationales indépendantes et multiplication des conflits (p. 5708).

Espace :
- coopération internationale : perspectives (p. 5707) ;
- programmes « Syracuse », « Spot », « Hélios », « Osiris », « Zénon » (p. 5709).

Etats-Unis : crédits militaires : évolution (p. 5706).

Europe : défense européenne (p. 5710 à 5712).

Finances publiques : maîtrise (p. 5706, 5707).

France :
- hommage de la nation aux militaires français (p. 5714) ;
- responsabilité vis-à-vis des D.O.M.-T.O.M. (p. 5707).

Gendarmerie :
- crédits : montant, évolution (p. 5713) ;
- défense opérationnelle du territoire (D.O.T.) (p. 5713) ;
- effectifs (p. 5712, 5713) ;
- missions ; conditions d'intervention de la gendarmerie (p. 5713).

Industries d'armement :
- commandes publiques : réduction et étalement des programmes : coûts financier et technologique (p. 5712) ;
- diversification (p. 5713) ;
- entreprises publiques : recapitalisation : rôle de l'Etat actionnaire (p. 5713) ;
- exportations (p. 5712, 5713) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : difficultés et restructurations (p. 5713).

« Livre blanc » sur la défense (p. 5705, 5706, 5712, 5714).

Loi de programmation militaire (p. 5710, 5714).

Marine : crédits : montant et évolution (p. 5710).

Ministère de la défense :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5707 à 5713) ;
- informatique : réseau Socrate (p. 5709) ;
- opérations extérieures : financement (p. 5708) ;
- personnels civils : déflation (p. 5707, 5711) ;
- renseignement : Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.) et Direction du renseignement militaire (D.R.M.) (p. 5709).

Organisation des Nations unies (O.N.U.) : rôle (p. 5706).

Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) :
- commandement intégré : réintégration de la France : perspectives (p. 5707) ;
- missions, zones de compétence (p. 5706).

Renseignement : programmes « Brevel » et « Sarigue » (p. 5710).

Réserves : rénovation (p. 5712).

Service national :
- appelés : encadrement (p. 5711) ;
- formes « civiles » : progression, diversification et statut (p. 5707, 5712).

Traités et conventions : accords S.T.A.R.T. 1 et 2 (p. 5708).

Réponses aux questions :

Armée de terre : professionnalisation, force d'action rapide (F.A.R.) (MM. Robert Poujade, André Berthol) (p. 5721, 5725).

Armements classiques :
- avions Rafale (M. Georges Mothron) (p. 5721, 5722) ;
- hélicoptères NH 90 : avenir du programme (M. Jean Roarta) (p. 5719) ;
- transport aérien militaire : avenir (M. Jean Diebold) (p. 5730).

Armements nucléaires stratégiques : essais nucléaires : renoncement : perspectives (M. Jean-Claude Lefort) (p. 5715).

Communauté des Etats indépendants (C.E.I.) : arsenaux nucléaires : démantèlement : perspectives et aides des puissances occidentales (M. Xavier Pintat) (p. 5720).

Départements : Haut-Rhin : présence militaire ; réserves : centre « mobilisateur » 104 : maintien du site (M. Gilbert Meyer) (p. 5716).

Entreprises : entreprises françaises de fournitures aux armées : préférence nationale : perspectives (M. Daniel Arata) (p. 5717, 5718).

Europe : Eurocorps : création et commandement (M. Antoine Carré) (p. 5729, 5730).

Finances locales : collectivités locales : construction de gendarmeries : dépenses inéligibles à la dotation globale d'équipement (D.G.E.) : département de l'Aisne (M. André Rossi) (p. 5727).

Gendarmerie :
- brigade de Villers-Bretonneux (M. Alain Gest) (p. 5729) ;
- missions et réorganisation des astreintes : difficultés de conciliation (M. Henri Cuq) (p. 5727).

Industries d'armement :
- Aérospatiale : site des Mureaux (M. Henri Cuq) (p. 5731) ;
- arsenaux : plans de charges ; direction des constructions navales (D.C.N.) et direction générale de l'armement (D.G.A.) : statut et effectifs (M. Michel Grandpierre) (p. 5715) ;
- arsenaux et chantiers navals civils : rôles respectifs : sites de Cherbourg et de Brest (MM. Etienne Garnier, Jean-Louis Goasduff) (p. 5722, 5726) ;
- commandes publiques : plan de charge (M. Franck Borotra) (p. 5732) ;
- entreprise Dassault : site d'Argenteuil (M. Georges Mothron) (p. 5721, 5722) ;
- Etat : soutien à l'exportation (M. Michel Godard) (p. 5722, 5723) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : site de Roanne (M. Yves Nicolin) (p. 5724) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : site de Saint-Etienne (MM. Jean-Pierre Philibert, Yves Nicolin) (p. 5718) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : site de Salbris (M. Patrice Martin-Lalande) (p. 5720) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : site de Tulle : opérations de reconversion : perspectives ; information et concertation locales : Institut universitaire de technologie (I.U.T.) : installation dans les locaux du G.I.A.T. (M. Raymond-Max Aubert) (p. 5731) ;
- rôle dans l'aménagement du territoire : Fonds pour la restructuration de la défense (F.R.E.D.) et sociétés de conversion (M. Daniel Garrigue) (p. 5717, 5718) ;
- sous-traitants : diversification : aide de l'Etat (M. Pierre Favre) (p. 5723, 5724).

Ministère de la défense : opérations extérieures : financement (M. André Berthol) (p. 5726).

Organisation des Nations unies (O.N.U.) : missions humanitaires : redéfinition et contrôle : exemple de la Somalie (M. Michel Voisin) (p. 5728).

Retraites militaires : militaires servant en Yougoslavie : bonifications (M. Michel Voisin) (p. 5724, 5725).

Service militaire :
- conscription : devenir, valorisation des tâches (M. André Berthol) (p. 5725) ;
- dispenses : assouplissement des conditions : perspectives (M. Bernard Schreiner) (p. 5716).

LEPELTIER (Serge)

Député du Cher

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire du conseil national des transports [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Redéploiement des industries françaises d'armement : emploi et activité ; exportations ; productions civiles ; loi d'orientation militaire [19 mai 1993] (p. 580, 581).

- Contrats de plan Etat-régions : contrats de plan Etat-régions : négociation ; répartition géographique des crédits ; Berry [13 octobre 1993] (p. 4135, 4136).

orales sans débat :

- n° 55, posée le 11 mai 1993 : **communes (coopération intercommunale - loi n° 92-125 du 6 février 1992 - application)** (p. 365). Appelée le 13 mai 1993 : communautés de communes ; schémas départementaux ; inquiétude des maires (p. 444, 445).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Impôt sur le revenu revenus fonciers (p. 723).

Logement et habitat (p. 723).

Plus-values : imposition (p. 723).

Discussion des articles [26 mai 1993] :

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

- *son* amendement n° 5 (dispose que l'acte peut être signé entre le 15 mai 1993 et le 1er juillet 1994) : non soutenu (p. 871).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *son* amendement n° 6 (supprime l'obligation de louer l'immeuble pendant six ans) : non soutenu (p. 877).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Avant l'article 3 :

– *son* amendement n° 155 corrigé (porte de 25 à 33 p. 100 le taux de la réduction d'impôt sur les intérêts des emprunts contractés entre le 1er octobre 1993 et le 31 décembre 1995 pour la construction ou l'acquisition de logements neufs) (p. 4250) : retiré (p. 4252) ;

– *son* amendement n° 156 corrigé (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations aux travaux courants) (p. 4250) : rejeté (p. 4252) ;

Travail :

– durée : réduction (p. 4252) ;

– travail clandestin (p. 4251, 4252).

– *son* amendement n° 157 (dispose que la réduction d'impôt pour grosses réparations s'impute dans sa totalité sur l'année de la réalisation des travaux) (p. 4250) : retiré (p. 4252).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 208 de M. Julien Dray (institue une réduction d'impôt au titre des dépenses engagées pour la transformation en logements des immeubles de bureaux inoccupés et crée une taxe sur ces immeubles à défaut de transformation) (p. 4271).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *favorable* à l'amendement n° 133 de M. Philippe Auberger (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions à la constitution ou à l'augmentation de capital des sociétés civiles de placement immobilier dites Méhaignerie) (p. 4276) ;

Epargne : investissement dans l'immobilier (p. 4277).

– *son* amendement n° 118 (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions de parts de sociétés civiles de placement immobilier dont l'immobilier d'habitation constitue plus de 75 p. 100 de l'actif) (p. 4275) : retiré (p. 4277) ;

– *soutient* l'amendement n° 115 de M. Pierre-André Périssol (étend le bénéfice de la mesure à l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'un logement individuel sous réserve du dépôt du permis de construire avant le 30 septembre 1994) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après modifications (p. 4277) ;

– *soutient* l'amendement n° 116 de M. Pierre-André Périssol (étend le bénéfice de la mesure au-delà du 30 septembre 1994 en cas de paiement fractionné des travaux) (p. 4277) : retiré (p. 4278).

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 158 (soumet les plus-values immobilières au taux d'imposition des plus-values mobilières) : retiré (p. 4281).

Deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports ferroviaires : liaison transversale Lyon–Nantes : maintien (en son nom personnel et au nom de M. Pierre-André Périssol) (p. 5333).

Voirie : autoroutes : financement ; péages : modulation et péage urbain (p. 5332).

Education nationale. – *Vote des crédits* [4 novembre 1993] :

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 17 soutenu par M. Bruno Bourg-Broc (exonère les établissements d'enseignement privés du versement pour dépassement du plafond légal de densité ; gage cette mesure, pour les communes et les départements, par une augmentation de leur attribution de dotation globale de fonctionnement ; gage cette dernière augmentation, pour l'Etat, par une majoration des droits de consommation sur le tabac) (p. 5407) : retiré (p. 5408).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides :

– prêts à l'accession sociale (P.A.S.) (p. 5629) ;

– prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5629).

Impôts et taxes : déficits fonciers : prise en compte des intérêts financiers : perspectives (p. 5631, 5632).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 18 (autorise les communes à prélever une taxe forfaitaire sur les logements non habités) (p. 6024) : rejeté (p. 6025) ;

Logement et habitat (p. 6024, 6025).

LE PENSEC (Louis)

Député du Finistère

(8e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **statut et à la promotion des langues régionales (n° 887)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Non-revalorisation des pensions et du S.M.I.C. : S.M.I.C. et retraites : montants ; déficit budgétaire : réduction [23 juin 1993] (p. 2104, 2105).

– Situation de la pêche maritime : emploi et activité ; pêche industrielle et artisanale : cotisations sociales ; Jégo-Quéré : situation ; Lorient ; armement Pescanova [1er décembre 1993] (p. 6786, 6787).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Pêche :

– cotisations sociales (p. 4674) ;

– flotte : restructuration (p. 4674).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Marine marchande :

– distorsions de concurrence : pavillons de complaisance et contrôle européen des navires en sous-normes ; pavillon des Terres australes et antarctiques françaises ou « Kerguelen » ; pavillon communautaire « Euros » (p. 5312) ;
– Etablissement national des invalides de la marine : ressources et allègement des charges sociales (p. 5312) :
– relations maritimes franco-africaines : sanctions européennes (p. 5312).

Vote des crédits :

Après l'article 60 :

– *favorable* à l'amendement n° 65 de M. Olivier Darrason (invite le Gouvernement à déposer avant le 1er juillet 1994 sur le bureau de chacune des deux assemblées un rapport concernant les mesures prises ou à prendre pour favoriser l'utilisation de la flotte de commerce sous pavillon français et l'emploi de marins français) (p. 5351).

– Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– Nouvelle-Calédonie : suivi des accords de Matignon [14 décembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Nouvelle-Calédonie :

– accords de Matignon : application : bilan et conclusions du cinquième comité du suivi (p. 7552) ;
– accords de Matignon : préparation par le gouvernement Rocard, inspiration et contenu : restauration du dialogue (p. 7552, 7553) ;
– développement économique : crise actuelle (crise du nickel notamment) et perspectives (p. 7552, 7553) ;
– droit coutumier : adaptation (p. 7552) ;
– immigration : accroissement des flux en provenance de Wallis (p. 7553) ;
– rééquilibrage des provinces (p. 7552) ;
– statut : aménagements et choix définitif en 1998 (p. 7553).

LEPERCQ (Arnaud)

Député de la Vienne

(3e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Agriculture et pêche : agriculture) [12 mai 1993].

Membre suppléant du comité consultatif du Fonds national des abattoirs [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **proclamer immédiatement élu le candidat aux élections législatives resté seul à l'issue du premier tour (n° 308)** [8 juin 1993].

Proposition de loi organique tendant à **interdire à quiconque a été élu, en même temps qu'un député, à l'effet de le remplacer, de faire acte de candidature contre lui lors de l'élection suivante (n° 377)** [23 juin 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome II : **Agriculture et pêche : agriculture (n° 585)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Industrie de la porcelaine : concurrence étrangère ; centre technique et d'essais : rôle ; budgétisation des allocations familiales [23 juin 1993] (p. 2100, 2101).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol (n° 92).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural : politique : lutte contre la désertification (p. 1422).

Elevage :

– élevage avicole : capacité ; marché ; taille des entreprises (p. 1422) ;
– élevage porcin : capacité ; marché ; protection (p. 1422).

Environnement (p. 1422).

Structures agricoles : taille des exploitations : caractère familial ou industriel (p. 1422).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1422).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production (agriculture) [21 octobre 1993] :

Agroalimentaire (p. 4636).

Aménagement du territoire :

– aménagement rural ; Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4636) ;
– zones de montagne ; Fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne (F.I.A.M.) (p. 4636).

B.A.P.S.A. :

– contribution sociale de solidarité des sociétés : versement au profit du B.A.P.S.A. ou des caisses de retraites des travailleurs non salariés non agricoles (p. 4636) ;
– cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4636) ;
– mutualité sociale agricole (p. 4637) ;
– pensions de réversion (p. 4636).

Bois et forêts : Fonds forestier national : ressources (p. 4636).

Commerce extérieur :

– G.A.T.T. : négociations agricoles, pré-accord de Blair House (p. 4635, 4637) ;
– importations extracommunautaires : réglementation (p. 4636).

Communautés européennes :

– politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4635) ;
– primes communautaires : règles d'attribution : assouplissement ; versement par les Etats membres (p. 4637) ;
– stabilité monétaire : nécessité (p. 4635).

Elevage :
- bâtiments d'élevage : mise aux normes (p. 4636) ;
- crise et remèdes ; prime à l'herbe (p. 4636, 4637, 4663).

Energie : biocarburants : développement (p. 4636).

Environnement : respect (p. 4636).

Exploitants agricoles :
- jeunes agriculteurs : aides et dotation d'installation (D.J.A.) (p. 4636) ;
- réinsertion professionnelle (p. 4637) ;
- revenu et charges (p. 4636).

Ministère de l'agriculture et de la pêche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4636).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides :
- opérations programmées d'amélioration de l'habitat (p. 5631) ;
- prêts locatifs aidés et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale ; prix de référence ; plafonds de ressources (p. 5632).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 5631).

LEQUILLER (Pierre)

Député des Yvelines

(4e circonscription)

U.D.F

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification du traité sur le régime « Ciel ouvert » (ensemble douze annexes), signé à Helsinki le 24 mars 1992 (n° 149) [6 mai 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 149), autorisant la **ratification du Traité sur le régime « Ciel ouvert »** (ensemble douze annexes), signé à Helsinki le 24 mars 1992 **(n° 217)** [19 mai 1993].

Proposition de loi relative à l'**aide des collectivités territoriales aux investissements des établissements d'enseignement privés sous contrat (n° 312)** [8 juin 1993].

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Article 11 *(art. 46 du code de la nationalité : autorités habilitées à recevoir et à enregistrer la manifestation de la volonté de devenir Français) :*

– *son* amendement n° 20 soutenu par M. Francis Delattre (dispose que la déclaration de volonté est recueillie par le juge d'instance et donne lieu à une prestation de serment) (p. 477) : rejeté au scrutin public (p. 478).

Après l'article 19 :

– *son* amendement n° 21 soutenu par M. Francis Delattre (dispose que toute acquisition de la nationalité française par naturalisation donne lieu au préalable à une prestation de serment devant le juge d'instance) : rejeté (p. 485).

– Projet de loi autorisant la ratification du traité sur le régime « Ciel ouvert » (ensemble douze annexes), signé à Helsinki le 24 mars 1992 (n° 149).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Coopération militaire :
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (p. 1087, 1088, 1089) ;
- Russie (p. 1088) ;
- U.E.O. (p. 1088).

Défense : survols d'observation : conditions d'organisation (p. 1088, 1089).

Désarmement : traité du 19 novembre 1990 sur les forces conventionnelles en Europe (p. 1088).

Etats-Unis (p. 1087).

Ex-U.R.S.S. (p. 1087, 1088).

Pacte de Varsovie : dissolution (p. 1087).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2436) et *son intervention* (p. 2459).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2460).

Conseil constitutionnel :
- décision n° 77-87 DC du 23 novembre 1977 (p. 2436) ;
- décision n° 84-184 DC du 29 décembre 1984 (p. 2436) ;
- décision n° 84-185 DC du 18 janvier 1985 (p. 2436).

Constitution :
- article 40 (p. 2436) ;
- article 72 (p. 2436).

Enseignement :
- élèves : inégalités (p. 2460) ;
- querelle scolaire (p. 2437, 2461) ;
- zones prioritaires (p. 2460).

Enseignement supérieur : plan Université 2000 (p. 2460).

Etablissements : obligations de service public (p. 2460).

Lois :
- loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial (loi Astier) (p. 2460) ;
- loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2436, 2460) ;
- loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (loi Rocard) (p. 2436, 2460).

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* au sous-amendement n° 3080 de M. Claude Bartolone (rédactionnel) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2598) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean Glavany (limite la perception de la taxe d'apprentissage par certains établissements privés ; crée des fonds régionaux de péréquation de cette taxe entre les établissements scolaires et un fonds national de péréquation de son produit entre les régions) (p. 2601).

Après l'article 3 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement secondaire sous contrat subventionnés aux mêmes règles d'affectation de la taxe d'apprentissage que les établissements d'enseignement publics) (p. 2603).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Avant l'article 3 :

– *son* amendement n° 350 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunt relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles) (p. 4249) : retiré (p. 4250).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 348 : non soutenu (p. 4273).

Deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Chine : place économique dans le monde et dialogue franco-chinois (p. 5096).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 5097).

Communautés européennes :
- Conseil et Commission : compétences respectives (p. 5097) ;
- construction européenne (p. 5097) ;
- partenariat franco-allemand (p. 5097) ;
- zone commerciale ouverte (p. 5097).

Contexte géopolitique : instabilité ; « nouvel ordre mondial » (p. 5096).

Défense : essais nucléaires français : suspension ; traité d'interdiction des essais nucléaires : perspectives (p. 5096).

Enseignement : établissements scolaires (p. 5096).

Etats-Unis : unique « superpuissance » (p. 5096).

Europe centrale et de l'Est :
- montée des nationalismes et des antagonismes ethniques et religieux (p. 5096) ;
- ex-U.R.S.S. (p. 5096).

Français de l'étranger : aides et protection du ministère (p. 5096).

Français : langue : alliances françaises (p. 5096).

France : place dans le monde (p. 5096).

Ministère des affaires étrangères :
- carte diplomatique ; schéma pluriannuel d'adaptation des réseaux ; rapport de M. Cuvillier (p. 5096) ;
- fonds d'urgence humanitaire : crédits (p. 5096) ;
- structures : réforme : rapports de M. Picq et de M. Levitte (p. 5097).

Organisation des Nations unies (O.N.U.) : interventions : multiplication, coût et contrôle politique (p. 5097).

Questions :

Europe : relations entre la Grèce et la Turquie (p. 5115).

Ex-Yougoslavie : conflit : extension (p. 5115).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement : langues étrangères (p. 5401).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Patrimoine :
- patrimoine privé : classement (p. 5664) ;
- Rosny-sur-Seine : château de Sully : protection du mobilier (p. 5664).

LEROY (Bernard)

Député de l'Eure

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Recherche et aménagement du territoire : délocalisations : organismes de recherche : I.N.R.A. ; C.N.R.S. ; I.N.S.E.R.M. ; pôles de compétence régionaux : développement [27 octobre 1993] (p. 4988).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Recherche (p. 721, 722).

Régions : recherche (p. 722).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Recherche : chercheurs : démographie et mobilité (p. 5821).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– conventions en matière de formation en alternance [30 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi : conventions de formation en alternance des jeunes : promotion, négociation et suivi (p. 6674).

Formation en alternance et préapprentissage (p. 6674).

Jeunes : chômage et insertion professionnelle (p. 6674).

Lois : projet de loi sur la filière de formation en alternance : préparation (p. 6674).

LESTAS (Roger)

Député de la Mayenne

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : espaces « ouverts » montagnards et agriculture de montagne (p. 4687).

Elevage : quotas laitiers (p. 4687).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : formation et aides financières, dotation aux jeunes agriculteurs (D.J.A.) (p. 4687).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Parcs naturels : parcs nationaux et régionaux : crédits et gestion (p. 4927).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. :

– cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 234) ;

– mutualité sociale agricole : restructuration ; délégués ; élection (p. 233).

Communautés européennes :directives communautaires instituant un agrément sanitaire et des contrôles vétérinaires : transposition en droit interne (p. 233).

Exploitants agricoles : prime de départ (p. 234).

Organismes et structures :

– Agence du médicament vétérinaire (p. 232) ;

– Centre national des études vétérinaires et alimentaires (p. 232).

Santé publique : médicaments vétérinaires : mise sur le marché : autorisation (p. 233).

Vétérinaires : animaux : protection ; commercialisation ; denrées d'origine animale : agrément et contrôle sanitaires (p. 233).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 6 *(art. 275-1 à 275-12 du code rural : régime des échanges) :*

– *son* sous-amendement n° 27 (oblige le ministre de l'agriculture à prendre les mesures préventives nécessaires lorsque l'importation des marchandises constitue un danger grave pour la santé humaine ou animale) à l'amendement 34 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 256) ;

– *son* amendement n° 28 (supprime l'agrément pour les établissements procédant à des échanges ou à des exportations) : retiré (p. 257).

Article 8 *(art. 337 du code rural : infractions et pénalités) :*

– *son amendement* n° 30 de (précise la nature des atteintes graves à la santé humaine ou animale) : adopté (p. 258).

Article 15 *(art. 468 et 469 du code des douanes : présentation en douane des produits soumis à certaines restrictions de circulation) :*

– *son* amendement n° 31 (fixe à quarante-huit heures le délai au-delà duquel le tribunal d'instance désigne une personne pour représenter le destinataire ou l'exportateur des marchandises contrôlées) : adopté (p. 260).

LESUEUR (André)

Député de la Martinique

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : crise (p. 4615).

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4615, 4616).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :

– généralités, crise économique et sociale (p. 4615) ;

– effort budgétaire global (p. 4616) ;

– Etat : rôle et place (p. 4615).

Emploi et formation professionnelle : chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4615).

Etrangers : immigration clandestine dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 4615).

Impôts et taxes : défiscalisation des investissements (p. 4615).

Martinique : situation générale (p. 4615).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4615, 4616).

Politique économique et sociale : contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4615).

Risques naturels : indemnisation (p. 4616).

LEVEAU (Edouard)

Député de la Seine-Maritime

(11e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Ports maritimes : modernisation : crédits (p. 5343, 5344).

Transports maritimes : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5344).

LE VERN (Alain)

Député de la Seine-Maritime

(12e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Résultats du dernier conseil européen de l'agriculture : P.A.C. ; G.A.T.T. ; conseil européen des 26 et 27 avril 1993 ; traitement égal entre tous les pays membres et mesures d'assouplissement de la P.A.C. [28 avril 1993] (p. 206).

– G.A.T.T. : négociations : attitude de la France ; organisation d'un débat au Parlement [13 octobre 1993] (p. 4129).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol (n° 92).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural : politique : lutte contre la désertification : nécessité (p. 1420, 1421).

Communautés européennes :

- ateliers hors sol : réglementation : nécessité (p. 1420, 1421) ;
- G.A.T.T. : accord sur les oléagineux : volet agricole : conséquences (p. 1420).

Elevage : élevage avicole : capacité ; marché ; taille des entreprises (p. 1420).

Environnement (p. 1420).

Emploi : implantation d'ateliers hors sol : conséquences (p. 1420).

Structures agricoles : taille des exploitations : caractère familial ou industriel (p. 1420).

Discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Vote pour du groupe socialiste (p. 1421).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les délocalisations d'activités économiques au plan international (n° 223).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1993] :

Commerce extérieur :

- activités économiques : délocalisations : évolution et développement (p. 1835) ;
- Europe de l'Est (p. 1835) ;
- G.A.T.T. (p. 1835) ;
- Maghreb (p. 1835) ;
- Pakistan (p. 1835) ;
- protectionnisme, libéralisme ou troisième voie (p. 1835) ;
- Taïwan (p. 1835).

Communautés européennes : protection communautaire contre les délocalisations : portée et limites (p. 1835).

Emploi : chômage : conséquence des délocalisations (p. 1835).

Entreprises : compétitivité : coûts de production : disparités (p. 1835).

Pays en voie de développement : systèmes économiques et sociaux (p. 1835).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1835).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– G.A.T.T. [5 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture française : devenir (p. 3913).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : pérennité (p. 3913).

G.A.T.T. :

- G.A.T.T. et politique agricole commune (P.A.C.) (p. 3912) ;
- négociations de l'Uruguay Round : position du Gouvernement français (p. 3912, 3913) ;
- pré-accord de Blair House (p. 3913).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Emploi : tourisme et créations d'emplois (p. 4475).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4475).

Organismes et structures : groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4475).

Tourisme :

- tourisme associatif : moyens (p. 4475) ;
- tourisme rural : rôle et moyens (p. 4475) ;
- tourisme social (p. 4475).

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural ; Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4651).

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4650) ;
- dépenses et recettes : montant et répartition (p. 4650) ;
- retraites agricoles : revalorisation (p. 4650).

Bois et forêts : Fonds forestier national : ressources (p. 4651).

Commercialisation : politique de qualité : appellations d'origine contrôlée, certifications et labels (p. 4651).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4650).

Elevage : crise et remèdes ; prime à l'herbe (p. 4651).

Energie : biocarburants : développement (p. 4651).

Enseignement agricole : rénovation et moyens (p. 4650).

Environnement : respect (p. 4651).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : aides et dotation d'installation (D.J.A.) (p. 4650).

Exploitations agricoles :
- compétitivité (p. 4651) ;
- gel des terres et jachère (p. 4651).

- Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 26 :

Article 1007 du code rural :

- *son* amendement n° 2 (autorise le dépôt de listes d'un ou deux candidats pour l'élection des délégués du deuxième collège) (p. 264) : rejeté (p. 265).

LEVOYER (Alain)

Député du Maine-et-Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Hervé de Charette, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Solidarité envers les artistes et les intellectuels de Sarajevo : Sarajevo : capitale culturelle ; intellectuels et artistes ; couloir de liberté [22 décembre 1993] (p. 8098).

LIGOT (Maurice)

Député du Maine-et-Loire

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Vice-président de cette délégation [*J.O.* du 21 avril 1993] (p. 6472).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (intérieur et aménagement du territoire : collectivités locales) [29 avril 1993].

Rapporteur pour avis, en application de l'article 151-1 du règlement, de la proposition de résolution de MM. Robert Pandraud et Pierre Mazeaud sur la protection des données à caractère personnel (n° 117) [5 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de décision du Conseil complétant le système de taxe sur la valeur ajoutée et modifiant la directive C.E.E. 77/388 (régime particulier applicable à l'or) (n° E-39) [5 mai 1993].

Rapporteur d'information sur la convergence des économies des Douze dans la perspective de l'Union économique et monétaire [5 mai 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 28 : **Intérieur et aménagement du territoire : collectivités locales** [7 octobre 1993].

Proposition de résolution sur le **programme d'action à moyen terme de lutte contre l'exclusion et de promotion de la solidarité : un nouveau programme de soutien et de stimulation de l'innovation 1994-1999 et le rapport sur la mise en œuvre du programme communautaire pour une intégration économique et sociale des groupes les moins favorisés** (1989-1994) (n° E-164) **(n° 916)** [22 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Industrie de l'habillement : concurrence étrangère ; contrefaçons ; négociations du G.A.T.T. ; préférence communautaire : application [19 mai 1993] (p. 574, 575).

INTERVENTIONS

- Proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (n° E-48) (n° 117) et **proposition de résolution relative à la proposition modifiée de directive du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (n° E-48) (n° 264).**

Rapporteur pour avis de la délégation pour les Communautés européennes.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Commission nationale de l'informatique et des libertés : pouvoirs de contrôle et conséquences de l'introduction de la directive n° E-48 en droit interne (p. 2287).

Communautés européennes :
- droit communautaire : domaines d'intervention : légitimité d'une directive relative aux libertés publiques (p. 2287) ;
- projet de directive n° E-48 : contenu, évolution et majorité requise pour son adoption (p. 2287).

Données à caractère personnel :
- fichiers : publicité (p. 2287) ;
- libre circulation entre pays membres de la C.E.E. : protections et garanties juridiques : encadrement et harmonisation (p. 2287) ;

– niveau de protection : loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » et projet de directive n° E-48 : comparaison (p. 2287) ;
– traitement : délocalisation vers des pays tiers : maîtrise (p. 2287).

Discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Article unique *(proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données) :*

– *son* amendement n° 1 (ajoute un quatrième considérant qui souligne la nécessité d'instaurer un niveau de protection et de contrainte juridique équivalent au sein de la Communauté afin de prévenir tout risque de délocalisation) : adopté (p. 2291) ;
– *son* amendement n° 2 (dispose que la directive doit également maintenir le niveau de protection prévu en droit français en matière de publicité des traitements exonérés de notification à l'autorité de contrôle) : rectifié oralement : adopté (p. 2291) ;
– *son* amendement n° 3 (dispose que la directive doit prévoir un régime obligatoire d'autorisation préalable pour le traitement des données sensibles) (p. 2291) : retiré (p. 2292).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er, 2 octobre 1993] :

Après l'article 22 :

– *son* amendement n° 741 : non soutenu (p. 3628).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *son* amendements n° 754 : non soutenu (p. 3697).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Budget communautaire : fonds structurels : zones éligibles et crédits : coordination avec la politique nationale d'aménagement du territoire (p. 5071).

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les collectivités locales [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales :
– budgets locaux : structure et évolution (p. 5189) ;
– concours financiers de l'Etat : montant, évolution, répartition (p. 5189, 5190) ;
– dotation globale d'équipement (D.G.E.) (p. 5190, 5191) ;
– dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : niveau, indexation et projet de loi modifiant les modalités de sa répartition (p. 5190, 5191) ;
– dotation régionale d'équipement scolaire et dotation départementale d'équipement des collèges (p. 5191) ;
– dotation spéciale « instituteurs » (p. 5190) ;
– élu local : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : statut, indemnité et dotation spécifique (p. 5191) ;
– fonds de compensation de la T.V.A. (p. 5190) ;
– transferts de compétences et compensation financière (dont dotation générale de décentralisation) (p. 5191).

Coopération intercommunale :
– mise en place et incitation : schémas départementaux, communautés de villes et communautés de communes (p. 5191) ;
– solidarité financière : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 5191).

Finances publiques : difficultés actuelles et rigueur budgétaire : conséquences pour les crédits de l'intérieur (p. 5189).

Impôts locaux :
– allègements : compensation par l'Etat (p. 5191) ;
– niveau actuel et risque d'accroissement (p. 5189) ;
– taxe professionnelle : compensation des allègements au profit des entreprises (p. 5190) ;
– taxe professionnelle : Fonds national de péréquation : dotation de l'Etat (p. 5191) ;
– transferts fiscaux (p. 5191).

Vote des crédits :

Article 62 *(fixation pour 1994 des montants de la D.G.E. (dotation globale d'équipement), de la D.R.E.S. (dotation régionale d'équipement scolaire) et de la D.D.E.C. (dotation départementale d'équipement des collèges) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Patrick Ollier (maintient pour 1994 l'indexation de la dotation globale d'équipement sur le taux de croissance de la formation brute de capital fixe des administrations publiques) (p. 5252) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Augustin Bonrepaux (maintient pour 1994 l'indexation de la dotation globale d'équipement sur le taux de croissance de la formation brute de capital fixe des administrations publiques) (p. 5252).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Organismes et structures : Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) : rôle (p. 5323).

Régions : Poitou-Charentes (p. 5322).

Voirie :
– autoroute A. 87 Angers – Cholet – La Roche-sur-Yon : tracé et réalisation (p. 5323) ;
– priorités nationales : route des Estuaires, route Centre-Europe-Atlantique, R.N. 88 : Lyon – Toulouse : aménagement (p. 5321, 5322).

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Chômage : U.N.E.D.I.C. (p. 5880).

Finances publiques :
– budget des charges communes : importance et réforme (p. 5879, 5880) ;
– déficit budgétaire (p. 5880) ;
– dépenses (p. 5880) ;
– dette publique (p. 5880) ;
– projet de loi quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (p. 5880).

Sécurité sociale : dette de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale : reprise par l'Etat (p. 5880).

LIMOUZY (Jacques)

Député du Tarn

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Rapporteur du projet de loi relatif aux contrôle d'identité (n° 211) [27 mai 1993].

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Président de cette commission [*J.O.* du 28 octobre 1993] (p. 14951).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 211) relatif aux **contrôles d'identité (n° 259)** [2 juin 1993].

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Article unique *(art. L. 71 du code électoral : droit de vote par procuration) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (supprime, dans l'article L. 71-I du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tout électeur qui établit que des « obligations dûment constatées » l'empêchent d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ainsi qu'aux citoyens ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs vacances) (p. 317).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

– *son intervention* sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1355).

– *son intervention* sur la motion de renvoi en commission de : *Bocquet (Alain)* (p. 1381).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :

- pouvoir législatif : « tutelle » du juge et des jurisprudences (p. 1355) ;
- règlement : motion de renvoi en commission : signification et détournement de procédure (p. 1383, 1384).

Communautés européennes :

- accords de Schengen : entrée en vigueur (p. 1355) ;
- accords de Schengen : suppression des contrôles aux frontières : conséquences (p. 1342, 1343).

Conseil constitutionnel : décisions des 19 et 20 janvier 1981 et du 26 août 1986 (p. 1342).

Constitution : projet de loi : anticonstitutionnalité (p. 1355).

Contrôles d'identité :

- généralités et historique (p. 1341) ;
- contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1343) ;
- contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du procureur de la République (p. 1342) ;
- contrôles préventifs de police administrative : conditions légales : assouplissement (p. 1343) ;
- législation actuelle : loi n° 86-1004 du 3 septembre 1986 dite « loi Pasqua » : application et limites (p. 1342) ;
- loi n° 81-82 du 2 février 1981 dite « loi Sécurité-liberté » : première législation d'ensemble pour les contrôles d'identité (p. 1341, 1342) ;
- projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1342, 1343, 1344).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1341, 1344).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1343, 1344, 1355).

Gouvernement : garde des sceaux : défense du projet de loi (p. 1355).

Etrangers :

- identité et régularité de la présence sur le territoire français : contrôle conjoint (p. 1342) ;
- immigration clandestine et travail clandestin : répression : projet de loi en préparation (p. 1344) ;
- projet de loi : caractère discriminatoire (p. 1344).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1342, 1355).

Papiers d'identité : contenu, raison d'être, obligation de possession et de port (p. 1341).

Police : missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1344).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1344).

Rappel au règlement : s'indigne des propos tenus par M. André Gérin à l'encontre de M. Ernest Chénière et demande que les nouveaux députés respectent les usages de l'Assemblée nationale (p. 1373).

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 14 de M. Jean-Pierre Michel et 18 de M. André Gérin (de suppression) (p. 1385) ;

Justice : Cour de cassation : jurisprudence en matière de contrôles d'identité (p. 1385).

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. André Gérin (supprime le deuxième alinéa de l'article qui crée une nouvelle modalité de contrôle d'identité par la police judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République) (p. 1386) ;

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les contrôles d'identité menés par la police judiciaire dans un lieu et pour un temps déterminés sont faits sur « réquisitions » du procureur de la République) : adopté après modifications (p. 1387) ;

– *défavorable* au sous-amendement oral de M. Jean-Pierre Michel (précise que les réquisitions doivent être écrites) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 1387) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Jean-Pierre Michel (précise les conditions dans lesquelles les contrôles d'identité sur réquisitions du procureur de la République peuvent être effectués) (p. 1387) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de correction) : adopté (p. 1387) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (dispose que le fait que le contrôle d'identité révèle d'autres infractions que celles visées par le procureur n'est pas une cause de nullité des procédures incidentes) : adopté (p. 1387, 1388) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. André Gérin (supprime le troisième alinéa de l'article qui assouplit les conditions des contrôles d'identité préventifs menés par la police administrative) (p. 1389) ;

Contrôles d'identité préventifs : arbitraire de la police (p. 1389).

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (dispose que l'identité d'une personne peut être contrôlée « en toutes circonstances ») (p. 1389, 1391) : retiré (p. 1391) ;

Délinquance et criminalité : augmentation : statistiques (p. 1391) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (dispose qu'un contrôle d'identité préventif a pour but de prévenir soit une atteinte à la sécurité des biens, soit une atteinte à la sécurité des personnes) (p. 1391, 1392) : adopté ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 21 de M. André Gérin et 26 de M. Jean-Pierre Michel (suppriment le dernier alinéa de l'article qui adapte les modalités de contrôle d'identité aux conséquences de l'accord de Schengen) (p. 1392) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (transpose dans un article additionnel le membre de phrase qui précise que les dispositions du dernier alinéa de l'article s'appliqueront à compter de l'entrée en vigueur de la convention de Schengen ; dispose que les contrôles seront possibles dans une bande frontière de vingt kilomètres, limite pouvant être portée à soixante kilomètres, en cas de nécessité, par arrêté ministériel) (p. 1393, 1394) : adopté après modifications (p. 1394) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 27 du Gouvernement (précise que les conditions d'élargissement de la bande frontière jusqu'à soixante kilomètres sont fixées par un décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 24 de la commission (p. 1394) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 28 du Gouvernement (limite à quarante kilomètres l'étendue maximale de la zone de contrôle) à l'amendement n° 24 de la commission (p. 1394) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (dispose que le fait que le contrôle d'identité révèle d'autres infractions que celles visées par le dernier alinéa de l'article n'est pas une cause de nullité des procédures incidentes) : adopté (p. 1394).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (intitule le chapitre III du titre II du livre 1er du code de procédure pénale « Des contrôles et vérifications d'identité ») : adopté (p. 1394) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (précise à cet endroit du texte que les dispositions du dernier alinéa de l'article 1er ne prendront effet que lors de l'entrée en vigueur de la convention de Schengen) : adopté (p. 1395) ;

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (supprime l'article 78-4 du code de procédure pénale qui prévoit que la rétention dans un local de police aux fins de vérification d'identité s'impute sur la durée d'une garde à vue éventuelle) (p. 1395, 1396) : retiré (p. 1396).

Titre : *projet de loi relatif aux contrôles d'identité.*

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise dans le titre que le projet est également relatif aux vérifications d'identité) : adopté (p. 1396).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Article unique *(report jusqu'au 31 décembre 1993 du délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Patrick Ollier (prévoit, avant le 31 décembre 1993, le dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur le bilan et les perspectives de la coopération intercommunale) (p. 2014).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Rappel au règlement : dénonce l'attitude de l'opposition et ses « rappels au règlement en forme de pantalonnades » (p. 2684).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) et projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion générale commune [24 novembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– compétences pour les magistrats du parquet : création (p. 6332) ;

– composition : magistrats et représentants de l'extérieur (p. 6333) ;

– membres magistrats : mode de désignation, place dans la hiérarchie judiciaire et mise en position de détachement (p. 6333).

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : esprit, contenu, conséquences (p. 6332).

Magistrats : place dans la société et dans l'Etat : légitimité, reconnaissance et indépendance (p. 6332, 6333).

Réforme : opportunité et renforcement de l'indépendance de la magistrature : appréciation (p. 6332, 6333).

– Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Bernard Tapie) (n° 605).

Avant le texte de la proposition de résolution [7 décembre 1993] :

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *M. Soisson (Jean-Pierre)* (p. 7233).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission : opportunité : appréciation (p. 7233).

Commission *ad hoc : mission, durée, travaux et conclusions (p. 7233, 7234).*

Immunité parlementaire : levée :

– procédure : durée et date d'aboutissement (p. 7233) ;

– procédure : souhait de réforme (p. 7234) ;

– procédure applicable et critères de décision : caractère « sérieux, loyal et sincère » de la demande (p. 7233).

LIPKOWSKI (Jean de)

Député de la Charente-Maritime

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Secrétaire de cette délégation [*J.O.* du 21 avril 1993] (p. 6472).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Rapporteur pour les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale et sur les propositions de décisions y afférentes (nos E-38, E-46, E-64 et E-66) [5 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) [2 juin 1993].

Membre de l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

Premier vice-président de cette assemblée [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

Rapporteur d'information sur la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion du Protocole additionnel à l'Accord intérimaire sur le commerce et les mesures d'accompagnement entre la C.E.E. et la C.E.C.A., d'une part, et certains pays tiers, d'autre part, et l'Accord européen entre les Communautés européennes et leurs Etats membres d'une part et ces pays tiers d'autre part (n° E-117) [2 novembre 1993].

Rapporteur d'information sur la proposition d'acte communautaire relative à l'application des Accords intérimaires avec la Bulgarie et la Roumanie (n° E-128) [10 novembre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur **la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale**, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) **(n° 348)** [15 juin 1993].

Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'**harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354)** [16 juin 1993].

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur **les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (n° 696)** [10 novembre 1993].

Proposition de résolution sur les **propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale** (nos E-64, 66, 82, 88, 117 et 128) **(n° 705)** [10 novembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 8**, posée le 21 avril 1993 : **enseignement maternel et primaire (fermeture de classes – Charente-Maritime)** (p. 125). Appelée le 23 avril 1993 : suppressions de classes et de services publics en zone rurale (p. 133, 134, 135).

– **n° 24**, posée le 27 avril 1993 : **agriculture (gel des terres – primes – revalorisation)** (p. 173). Appelée le 29 avril 1993 : jachères ; négociations du G.A.T.T. ; consolidation des dettes des agriculteurs ; retraites agricoles (p. 275, 276, 277).

– **n° 40**, posée le 4 mai 1993 : **travail (travail clandestin – contrôle – chômeurs et bénéficiaires du R.M.I.)** (p. 287). Appelée le 6 mai 1993 : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : rôle ; travail au noir : « fléau » économique ; services de contrôle départementaux ; emplois familiaux : encouragement (p. 334, 335).

– **n° 209**, posée le 29 novembre 1993 : **carte Vermeil** (p. 6734). Appelée le 2 décembre 1993 : transports ferroviaires : tarifs réduits : carte Vermeil : périodes de validité (p. 6856, 6857).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 205).**

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Commerce extérieur :

– concurrence « sauvage » entre les « trois pôles de puissance » (p. 595) ;
– G.A.T.T. : négociations (p. 596).

Communautés européennes :

– commerce intracommunautaire et préférence communautaire (p. 595) ;
– Conseil européen : pouvoirs et contrôle (p. 595) ;
– convergence économique : critères et respect (p. 595) ;
– élargissement (p. 595) ;
– Parlement européen : pouvoirs (p. 596) ;
– Sénat européen : création (p. 596) ;
– système monétaire européen (p. 595).

Etats-Unis : législation fédérale : section 301 du « trade act » (p. 595).

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 595).

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Agriculture : aides et prêts (p. 1033).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 1032, 1033).

Entreprises :

– petites et moyennes entreprises (p. 1032, 1033) ;
– grandes surfaces et petits commerces (p. 1032).

Zones sensibles (p. 1032, 1033).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– **affaires européennes** [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur :

– accord germano-américain sur les télécommunications (p. 2698) ;
– G.A.T.T. : négociations (p. 2698) ;
– pratiques unilatérales : interdiction (p. 2698).

Communautés européennes :

– Commission : adoption de mesures de défense commerciale (p. 2698) ;
– Commission : rôle (p. 2699) ;
– Convention de Schengen : mise en application : report (p. 2698) ;

– finalité (p. 2698, 2699) ;
– préférence communautaire : réaffirmation (p. 2698) ;
– « Sommet » de Copenhague (p. 2697).

Défense : Conférence sur la stabilité en Europe (p. 2697).

Ex-Yougoslavie : contingent français : renforcement (p. 2697).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Commerce extérieur :
– dumping monétaire (p. 4032) ;
– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round : date butoir du 15 décembre 1993 (p. 4032) ;
– G.A.T.T. : négociations monétaires : nécessité (p. 4033) ;
– organisation mondiale du commerce : nécessité (p. 4033) ;
– partisans du libre-échange et partisans du protectionnisme (p. 4031) ;
– pré-accord de Blair House (p. 4032).

Communautés européennes :
– Commission : effectifs des services techniques : renforcement (p. 4031) ;
– Conseil des « affaires générales » du 4 octobre 1993 (p. 4030) ;
– élargissement aux pays de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) : perspectives et conséquences (p. 4033) ;
– finalité (p. 4031, 4033) ;
– instruments de défense commerciale : différents moyens de riposte, procédures d'instruction et de décision : réforme (p. 4030) ;
– mémorandum français (p. 4030, 4031) ;
– préférence communautaire (p. 4031, 4032) ;
– quotas d'importation nationaux (p. 4030) ;
– Union monétaire (p. 4032) ;
– zone commerciale « ouverte » (p. 4031).

Environnement (p. 4032).

Etats-Unis :
– domination économique (p. 4033) ;
– « Section 301 » de la loi sur le commerce et « Buy American Act » relatif aux marchés publics (p. 4031).

France : place économique dans le monde (p. 4032).

Japon : politique de dumping commercial (p. 4031).

Travail : coût du travail et dumping social (p. 4032).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Aménagement du territoire (p. 4226, 4227).

Dépenses autres qu'agricoles ou relevant des fonds structurels et programmes d'initiative communautaire (p. 4226).

Fonds structurels :
– dépenses (p. 4226) ;
– éligibilité (p. 4226).

Régions : Poitou-Charentes (p. 4226).

Deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :
– centres d'hébergement et de réadaptation sociale (p. 5174) ;
– revenu minimum d'insertion (p. 5169).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Communes : Royan (p. 5331).

Départements : Charente-Maritime (p. 5331).

Transports aériens : Air Inter : liaison Paris – Saint-Agnant (p. 5331).

Voirie : autoroute Paris-Bordeaux : raccordement avec Royan (p. 5331).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : zones rurales : redynamisation : moyens (p. 5428).

Commerçants et artisans : jeunes entrepreneurs : dotation d'installation : création : perspectives (p. 5428).

Impôts, taxes et charges sociales : impôts et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. : assiette : réforme (p. 5429).

Communication. – *Vote des crédits* [15 novembre 1993] :

Article 44 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu des recettes publicitaires des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission des finances (diminue de 400 millions de francs la part du produit de la redevance perçue par la société européenne de programmes de télévision et augmente celles perçues par l'I.N.A. de 50 millions de francs, par France 2 de 100 millions de francs, par France 3 de 200 millions de francs et par Radio France de 50 millions de francs) (p. 5784).

– Proposition de résolution sur les propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (n° E-64, 66, 82, 88, 117 et 128) (n° 705).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Affaires étrangères :
– contexte géopolitique : instabilité (p. 7822, 7823) ;
– Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord et Union de l'Europe occidentale : adhésion des pays de l'Europe centrale et de l'Est : perspectives (p. 7822) ;
– politique étrangère et de sécurité commune ; pacte de stabilité (p. 7822).

Communautés européennes :
– finalité de la construction européenne (p. 7823) ;
– institutions : réforme (p. 7823) ;
– programmes P.H.A.R.E. : crédits et orientation (p. 7822).

Droits de l'homme et libertés publiques : respect par les nouvelles « démocraties » (p. 7821, 7822).

Europe centrale et de l'Est :
– association avec les Etats membres de la C.E.E. : accords « intérimaires » de libre échange : calendrier et secteurs concernés (p. 7821) ;
– coopération régionale ; Organisation de la coopération de l'Europe centrale et orientale : création (p. 7822) ;
– élections législatives : déroulement et résultats (p. 7821) ;

– entreprises : fonds propres : apports de capitaux communautaires : perspectives (p. 7822) ;
– intégration à l'Union européenne (p. 7822) ;
– libération de l'ex-empire soviétique ; droit à la sécurité (p. 7821, 7822) ;
– Roumanie : réforme agraire (p. 7821) ;
– transition vers l'économie de marché : difficultés et tensions sociales (p. 7821).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *son* amendement n° 1 rectifié (supprime la référence à l'accord intérimaire pour le commerce et aux mesures d'accompagnement entre la Communauté européenne et la C.E.C.A., d'une part, et la Bulgarie, d'autre part) (p. 7830) : adopté (p. 7831) ;
– *son* amendement n° 2 (demande au Gouvernement d'adopter les règlements de mise en œuvre des mesures de sauvegarde à la suite de l'adoption de l'accord intérimaire avec la Bulgarie) : retiré (p. 7831) ;
– *son* amendement n° 3 (demande au Gouvernement d'être plus vigilant dans le suivi des projets d'actes communautaires entrant dans le champ de l'article 88-4, afin de ne pas priver le Parlement de ses prérogatives) : retiré (p. 7831).

LONGUET (Gérard)

Député de la Meuse

(1re circonscription)

U.D.F.

puis ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Projet de loi portant **transposition de la directive du conseil n° 90/377/CEE du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35)** [15 avril 1993].

Projet de loi sur la **répression de la contrefaçon (n° 683)** [3 novembre 1993].

Projet de loi modifiant la loi n° 87-550 du 16 juillet 1987 modifiée relative aux **juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie (n° 703)** [10 novembre 1993].

Déclaration du Gouvernement sur l'**organisation électrique et gazière dans le contexte européen (n° 767)** [25 novembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Dassault (Olivier)* : mesures en faveur du commerce extérieur** : concurrence étrangère ; préférence communautaire ; accord C.E.E.-Japon sur l'automobile : renégociation [5 mai 1993] (p. 297, 298).

– ***Besson (Jean)* : délocalisation des emplois dans le textile** : concurrence étrangère ; salon « Rencontres et partenariat » ; délocalisations dans les pays à faible coût social [5 mai 1993] (p. 299).

– ***Julia (Didier)* : biocarburants** : développement et réglementation ; fiscalité [5 mai 1993] (p. 301, 302).

– ***Vernier (Jacques)* : difficultés de l'industrie textile** : concurrence étrangère et travail clandestin ; négociations du G.A.T.T. : clauses sur l'environnement, la protection des marques et les règles sociales [12 mai 1993] (p. 374, 375).

– ***Fuchs (Jean-Paul)* : industrie textile** : concurrence étrangère et dumping social ; délocalisations en Asie du Sud-Est : conséquences économiques et sociales ; accord multifibres et négociations du G.A.T.T. [12 mai 1993] (p. 381).

– ***Ligot (Maurice)* : industrie de l'habillement** : concurrence étrangère ; contrefaçons ; négociations du G.A.T.T. ; préférence communautaire : application [19 mai 1993] (p. 574, 575).

– ***Gest (Alain)* : bureaux de poste en milieu rural** : fonctionnement ; zones rurales : polyvalence : mise en œuvre [19 mai 1993] (p. 575, 576).

– ***Garrigue (Daniel)* : activité des industries françaises d'armement** : Société nationale des poudres et explosifs : emploi et activité ; plans de suppression d'emplois ; Bergerac – Sorgues – Pont-de-Buis [19 mai 1993] (p. 578, 579).

– ***Lepeltier (Serge)* : redéploiement des industries françaises d'armement** : emploi et activité ; exportations ; productions civiles ; loi d'orientation militaire [19 mai 1993] (p. 580, 581).

– ***Hermier (Guy)* : chantiers navals** : activités portuaires : déclin ; plan de relance pour les activités maritimes ; La Ciotat et Marseille : réparations navales [19 mai 1993] (p. 583, 584).

– ***Boyon (Jacques)* : industrie française du poids lourd** : emploi et activité ; accord Renault – Volvo ; Rhône-Alpes et Bourg-en-Bresse : sites de production essentiels [2 juin 1993] (p. 1012).

– ***Grosdidier (François)* : situation de la sidérurgie française** : contexte international et européen ; restructurations [2 juin 1993] (p. 1012, 1013).

– ***Mexandeau (Louis)* : fermetures dans la sidérurgie** : Société métallurgique de Normandie : cessation d'activité ; reconversion des personnels [2 juin 1993] (p. 1014, 1015, 1016).

– ***Saumade (Gérard)* : Cogema** : site de Lodève : emploi et activité ; réaménagement industriel [2 juin 1993] (p. 1019, 1020).

– ***Kert (Christian)* : mines de Provence** : houillères du Centre et du Midi : siège : maintien ; mines de Gardanne : exploitation : terme ; fonds de reconversion [9 juin 1993] (p. 1227, 1228).

– ***Gantier (Gilbert)* : situation de Bull** : déficit et endettement ; aides de l'Etat [9 juin 1993] (p. 1229).

– ***Decagny (Jean-Claude)* : bassin de la Sambre** : région en difficulté ; société Desvres – Jeumont-Industrie : emploi et activité ; grosse mécanique : repreneur étranger [30 juin 1993] (p. 2807, 2808).

– ***Dousset (Maurice)* : délocalisations** : délocalisations internationales : contrôle : perspectives ; dumping monétaire et social ; convergence économique au sein de la Communauté européenne ; Commission européenne : rôle régulateur : opportunité [30 juin 1993] (p. 2808, 2809).

- ***Rufenacht (Antoine)* : usine de G.E.C. Alsthom au Havre** : matériels électriques et électroniques : G.E.C. Alsthom : usine du Havre : fermeture [6 octobre 1993] (p. 3935, 3936).

- ***Couderc (Raymond)* : volet agricole du G.A.T.T.** : commerce extracommunautaire : négociations du G.A.T.T. : volet agricole [6 octobre 1993] (p. 3940, 3941).

- ***Lamant (Jean-Claude)* : verrerie de Saint-Gobain** : transfert à Chantereine [3 novembre 1993] (p. 5297).

- ***Beaumont (René)* : Compagnie nationale du Rhône** : énergie hydroélectrique : Compagnie nationale du Rhône : statut ; contentieux avec E.D.F. ; éventualité d'autres partenaires industriels : Péchiney ; voies navigables [10 novembre 1993] (p. 5745).

- ***Grandpierre (Michel)* : fusion Renault-Volvo** : Renault : projet de fusion avec Volvo : privatisation [17 novembre 1993] (p. 5959, 5960).

- ***Girard (Claude)* : industrie horlogère** : industrie horlogère : concurrence étrangère : importations d'Asie du Sud-Est ; politique communautaire [17 novembre 1993] (p. 5966, 5967).

- ***Grosdidier (François)* : sidérurgie** : restructuration européenne des productions d'acier ; loi quinquennale sur l'emploi de 1993 : application ; Lorraine [24 novembre 1993] (p. 6279).

- ***Floch (Jacques)* : E.D.F.-G.D.F.** : électricité et gaz : politique européenne : E.D.F. et G.D.F. : déréglementation ; inquiétudes des personnels [24 novembre 1993] (p. 6282).

- ***Kucheida (Jean-Pierre)* : avenir des bassins miniers** : charbon : houillères du Centre-Midi et houillères de Lorraine : Charbonnages de France : restructuration ; Finorpa ; Sofirem ; Girzom [24 novembre 1993] (p. 6282, 6283).

- ***Sarre (Georges)* : Bull** : informatique : Bull : emploi et activité ; endettement [24 novembre 1993] (p. 6283, 6284).

- ***Lang (Pierre)* : houillères de Lorraine** : suppressions d'emplois ; départs volontaires [24 novembre 1993] (p. 6284, 6285).

- ***Courson (Charles de)* : négociations du G.A.T.T.** : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : attitude de la France [1er décembre 1993] (p. 6777).

- ***Kilfa (Joseph)* : coupures de courant** : E.D.F. et G.D.F. : coupures de courant : limitation ; personnes en difficulté [1er décembre 1993] (p. 6777, 6778).

- ***Léonard (Jean-Louis)* : programmes spatiaux** : programmes spatiaux : Ariane 5 ; Hermès ; Colombus ; Agence spatiale européenne ; accords de coopération américano-russe [1er décembre 1993] (p. 6780).

- ***Guilhem (Evelyne)* : récupération de papier et de carton** : soutien du marché : ordonnance Töpfer [1er décembre 1993] (p. 6782, 6783).

- ***Brunhes (Jacques)* : situation de la société Chausson** : emploi et activité : redressement judiciaire ; plan social ; sites de Creil et de Gennevilliers ; Peugeot et Renault ; rôle [1er décembre 1993] (p. 6783, 6784).

- ***Rodet (Alain)* : difficultés de l'industrie textile** : textile et habillement : Vet' France : emploi et activité : redressement judiciaire : concurrence étrangère ; accord multifibres ; contrefaçons [1er décembre 1993] (p. 6786).

- ***Descamps (Jean-Jacques)* : rupture des négociations entre Renault et Volvo** : Renault : fusion avec Volvo : rupture ; privatisation ; coopération industrielle [8 décembre 1993] (p. 7305).

- ***Novelli (Hervé)* : politique d'emploi des groupes industriels étrangers en France** : entreprises étrangères : installations en France ; délocalisations : conséquences : emploi ; groupe Tambrands [8 décembre 1993] (p. 7307, 7308).

- ***Leccia (Bernard)* : avenir de l'entreprise Sud Marine** : liquidation judiciaire ; commande de plate-formes offshore : Elf [22 décembre 1993] (p. 8092, 8093).

- ***Hériaud (Pierre)* : pollution par les hydrocarbures aromatiques** : air : pollution : lutte et prévention ; essence sans plomb [22 décembre 1993] (p. 8098, 8099).

orales sans débat de :

- ***Mathot (Philippe) (n° 6)* : sidérurgie (emploi et activité – sous-traitance – Ardennes)** : baisse d'activité ; mutations technologiques ; stabilité monétaire européenne [16 avril 1993] (p. 100).

- ***Blondeau (Michel) (n° 137)* : entreprises (aides – subventions du F.R.I. – paiement – Indre)** : fonds de redéveloppement industriel : subventions : montant et calendrier de versement [17 juin 1993] (p. 1735, 1736).

- ***Kiffer (Jean) (n° 127)* : sidérurgie (emploi et activité – Lorraine)** : Europe de l'Est et Russie : importations sauvages ; Etats-Unis : mesures restrictives unilatérales ; politique européenne pour la sidérurgie : nécessité ; mine de Moyeuvre : fermeture : conséquences sociales [17 juin 1993] (p. 1736, 1737, 1738).

- ***Gaymard (Hervé) (n° 128)* : métaux (aluminium – Pechiney – emploi et activité)** : Europe de l'Est et pays de la C.E.I. : concurrence sauvage ; Communautés européennes : clauses antidumping : mise en œuvre ; coopération et développement pour la restauration des sites industriels et nucléaires en Russie [17 juin 1993] (p. 1739, 1740).

- ***Braouezec (Patrick) (n° 130)* : produits de luxe (Christofle – emploi et activité – Saint-Denis)** : délocalisation au Brésil ; consommation : baisse [17 juin 1993] (p. 1740, 1741).

- ***Abelin (Jean-Pierre) (n° 136)* : matériels de manutention et de travaux publics (Domine S.A. – emploi et activité – Nointré)** : relance du secteur des travaux publics [17 juin 1993] (p. 1741, 1742).

- ***Aurillac (Martine) (n° 125)* : impôts et taxes (politique fiscale – transformation de bureaux en logements)** : centres-villes : « désertification » ; offre locative privée de logements : augmentation : loi de finances rectificative pour 1993 : dépenses ouvrant droit à réduction d'impôt [17 juin 1993] (p. 1752, 1753).

- ***Hage (Georges) (n° 148)* : textile et habillement (emploi et activité – concurrence étrangère)** : accord multifibres : application : nécessité ; clauses antidumping : mise en œuvre au niveau communautaire ; propriété industrielle : protection ; travail clandestin et contrefaçons : lutte [24 juin 1993] (p. 2168, 2169, 2170).

- ***Idiart (Jean-Louis) (n° 157)* : politiques communautaires (électricité et gaz – accès des tiers aux réseaux – conséquences – monopole d'E.D.F. et de G.D.F.)** : projets de directives européennes : position du Gouvernement français [24 juin 1993] (p. 2171, 2172).

- ***Jacquaint (Muguette) (n° 174)* : sauvegarde de l'emploi dans les filiales d'Usinor-Sacilor** : activité : restructuration en cours [7 octobre 1993] (p. 4000 à 4002).

- ***Boulaud (Didier) (n° 180)***, suppléé par : *Derosier (Bernard)* : **aides au développement des véhicules électriques** : rôle de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ; cas de Nevers [7 octobre 1993] (p. 4002, 4003).

- ***Charles (Serge)* : protection et libéralisation des échanges** : commerce extracommunautaire : concurrence des pays tiers : textile et habillement : label européen ; négociations du G.A.T.T. [20 octobre 1993] (p. 4567, 4568).

- ***Zuccarelli (Emile)* : statut de France Télécom** : évolution ; conséquences ; personnel [20 octobre 1993] (p. 4575).

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant transposition de la directive du Conseil (C.E.E.) n° 90/377 du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Aménagement du territoire : politique de l'énergie (p. 1543).

Assemblée nationale : délégation pour les Communautés européennes : rapport (p. 1543).

Centrales nucléaires : parc (p. 1539, 1544).

Collectivités locales : régies et sociétés d'économie mixte : incidences du projet de loi (p. 1538).

Communautés européennes :

- A.T.R. : accès des tiers aux réseaux (p. 1538) ;
- marché de l'énergie : directives européennes (p. 1537, 1538, 1539, 1543, 1544) ;
- Parlement européen : rapport de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie : « rapport Desoma » (p. 1538, 1543) ;
- « Unbundling » : séparation comptable des fonctions de production, de transport et de distribution d'énergie (p. 1538, 1543).

Electricité et gaz : monopole et droit communautaire (p. 1538, 1543).

Environnement : politique de l'énergie : rôle (p. 1538, 1544).

Politique énergétique : débat national, débat parlementaire : nécessité (p. 1544).

Projet de loi : portée et limites (p. 1538, 1539, 1543).

Secret statistique, secret des affaires (p. 1539, 1544).

Discussion des articles :

Article 1er *(transmission d'informations statistiques à l'autorité administrative) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 1545) ;

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (exclut de l'obligation de transmission de données les seules centrales électriques publiques utilisant du gaz pour produire de l'électricité) (p. 1545) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (renvoie à un décret les modalités de transmission des données) (p. 1545).

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Michel Bouvard (prévoit la communication par E.D.F. à l'autorité administrative française des conditions de ses contrats à l'exportation) (p. 1545).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Electricité et gaz : monopole et droit communautaire (p. 3050).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– évolution du G.A.T.T. [22 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture :

- céréales (p. 2019) ;
- oléagineux (p. 2020) ;
- produits laitiers (p. 2020) ;
- viande (p. 2020).

Commerce international :

- accords bilatéraux ou multilatéraux (p. 2026) ;
- concurrence : obstacles non tarifaires : restriction à l'accès aux marchés, contrefaçons (p. 2019, 2020, 2021) ;
- échanges internationaux, croissance économique et développement de l'emploi : interdépendance ou indépendance (p. 2020, 2025) ;
- libéralisme ou protectionnisme (p. 2020) ;
- « sommet » de Copenhague (p. 2020) ;
- « sommet » de Tokyo : G 7 (p. 2021).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 2019, 2021).

Communautés européennes : politique commerciale internationale :

- cohésion européenne : restauration : nécessité (p. 2020, 2024, 2025) ;
- commission et conseil des ministres : pouvoirs respectifs de négociation (p. 2021) ;
- préférence communautaire (p. 2019, 2025) ;
- relations avec l'Asie (p. 2020, 2025) ;
- relations avec les Etats-Unis (p. 2019, 2020) ;
- relations avec l'Europe de l'Est (p. 2025).

Communautés européennes : traité de Maastricht (p. 2025).

Entreprises : charges sociales (p. 2026).

France :

- balance commerciale : structure (p. 2019, 2020) ;
- place économique dans le monde (p. 2020).

G.A.T.T. :

- historique et perspectives d'extension : Uruguay Round (p. 2019, 2020) ;
- négociations agricoles et négociations globales (p. 2020) ;
- réforme : nécessité (p. 2025, 2026) ;
- volet agricole : accords de Blair House (p. 2019, 2025).

Industrie :

- aéronautique (p. 2020) ;
- automobile (p. 2025) ;
- industries de luxe (p. 2020) ;
- sidérurgie (p. 2020, 2025) ;
- télécommunications (p. 2020) ;
- textile (p. 2025).

Parlement : rôle (p. 2026).

Propriété intellectuelle : respect au niveau international (p. 2020).

Services : assurances et produits financiers (p. 2020).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– G.A.T.T. [5 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Audiovisuel : « exception culturelle » (p. 3908, 3914).

Commerce international :

- « G. 7 » de Munich de juillet 1992 (p. 3914) ;
- « quadrilatérale » de Tokyo : juillet 1993 (Canada, Etats-Unis, Japon, Communauté européenne) (p. 3907) ;
- textile : accord multifibres (p. 3908).

Communautés européennes :

- Conseil des affaires générales du 4 octobre 1993 (p. 3908, 3914) ;
- Conseil « Jumbo » du 20 septembre 1993 (p. 3908, 3914) ;

– identité européenne (p. 3907) ;
– « mémorandum » français du mois de mai 1993 (p. 3907) ;
– politique agricole commune : pérennité (p. 3908, 3914) ;
– politique commerciale internationale : commission et conseil des ministres : pouvoirs respectifs de négociation (p. 3907, 3908, 3914) ;
– politique commerciale internationale : concurrence déloyale : mesures de sauvegarde (p. 3915) ;
– politique commerciale internationale : relations avec les Etats-Unis (p. 3907, 3914) ;
– préférence communautaire (p. 3908).

Etats-Unis : « section 301 » de la loi sur le commerce et pratiques unilatérales (p. 3907).

France : place économique dans le monde (p. 3907, 3908).

G.A.T.T. :
– G.A.T.T. et politique agricole commune (p. 3908, 3913, 3914) ;
– négociations de l'Uruguay Round : position du gouvernement français (p. 3907, 3909, 3914) ;
– organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 3907, 3908) ;
– pré-accord de Blair House (p. 3914).

Industrie (p. 3907, 3908, 3913).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Aménagement du territoire :
– rôle de l'industrie (P.M.I.) (p. 4826, 4828) ;
– rôle du téléphone et de la poste (p. 4826).

Automobiles et cycles : atouts et difficultés (p. 4820, 4822, 4824).

Bois et forêts : filière bois et industries papetières (p. 4824).

Commerce extérieur :
– accord de libre-échange Nord américain (A.L.E.N.A.) (p. 4824) ;
– balance commerciale française ; place économique de la France dans le monde (p. 4820, 4822) ;
– concurrence internationale (p. 4820, 4823) ;
– délocalisations internationales (p. 4820, 4825) ;
– distorsions de concurrence : dumping social, écologique et monétaire ; pratiques commerciales déloyales restrictives d'accès au marché (p. 4820, 4823, 4824) ;
– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; pré-accord de Blair House (p. 4822, 4823 à 4825) ;
– G.A.T.T. : réforme : organisation mondiale du commerce (p. 4823, 4824) ;
– libre-échange par « zones concentriques » et stratégies d'alliances régionales ou sectorielles (p. 4822, 4824, 4829) ;
– nouveaux pays industrialisés (N.P.I.) : traitement privilégié : suppression (p. 4823) ;
– services et organismes français de promotion : directions régionales du commerce extérieur en France (D.R.C.E.), postes d'expansion économique (P.E.E.), Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.), Comité français des manifestations économiques à l'étranger (C.F.M.E.) et Agence pour la coopération technique industrielle et économique (A.C.T.I.M.) (p. 4825, 4826).

Communautés européennes :
– Commission et Cour de justice : politique de concurrence : services publics : dérégulation (dont A.T.R. – accès des tiers au réseau) (p. 4826, 4828) ;
– défense commerciale et préférence communautaire (p. 4824, 4827).

Communes : Albi (p. 4825).

Départements :
– Côte-d'Or (p. 4825) ;
– Nord (p. 4826).

Emploi : emplois industriels : évolution (p. 4819).

Energie : énergie nucléaire et Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 4821).

Entreprises :
– marchés financiers : accès : taux d'intérêt (p. 4822, 4826) ;
– politique gouvernementale : objectifs (p. 4827) ;
– transmission : successions : simplification (p. 4826).

Espace : politique gouvernementale : objectifs (p. 4827).

Formation professionnelle : établissements : création : Ecole des mines (Nantes, Albi) ; Ecole nationale de la création industrielle (p. 4825).

Industrie :
– généralités : place dans l'économie française : atouts et difficultés (p. 4820, 4821, 4829) ;
– entreprises étrangères : implantation en France, « transplants » : opportunité (p. 4825) ;
– industrie aéronautique (p. 4824) ;
– informatique : Bull (p. 4821, 4822) ;
– sidérurgie (p. 4824) ;
– textile et habillement (p. 4827) ;
– textile et habillement : lutte contre la contrefaçon : projet de loi (p. 4827).

Mines et carrières :
– Charbonnages de France : subvention (p. 4826) ;
– mines : Lorraine ; secteur de la Mûre (Isère) : calendrier de fermeture et aides à la reconversion (p. 4826, 4827).

Ministère :
– Comité interministériel pour les restructurations industrielles (C.I.R.I.) : crédits : évolution (p. 4821) ;
– crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 4819) ;
– crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 4819) ;
– crédits des postes et télécommunications : montant, évolution, répartition (p. 4819) ;
– restructuration (p. 4819, 4820, 4825).

Moyens de paiement : parités monétaires (p. 4823).

Politique industrielle :
– Etat : rôle (p. 4819, 4821) ;
– Fonds d'aide à l'investissement des P.M.I. (p. 4822, 4826).

Postes et télécommunications :
– La Poste : aide à la presse (p. 4828) ;
– La Poste : taxe sur les salaires : assujettissement : opportunité (p. 4828) ;
– La Poste et France Télécom : statut ; missions ; situation financière (p. 4820, 4828) ;
– télécommunications : place dans l'économie française et perspectives (p. 4828) ;
– télécommunications : réseaux de base : dérégulation (p. 4826) ;
– téléphone : tarification (p. 4826).

Recherche industrielle et développement technologique (dont l'Agence nationale de valorisation de la recherche – A.N.V.A.R.) (p. 4826).

Régions : Lorraine (p. 4826).

Secteur public : domaine : privatisations (p. 4820, 4822).

Transports aériens : déréglementation internationale : opportunité et conséquences (p. 4828, 4829).

Travail :
- protection sociale (p. 4821, 4824) ;
- télé-travail (p. 4826).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire :
- dispositif communautaire (p. 4847) ;
- régions minières (MM. Jean-Pierre Kucheida, Michel Habig, Pierre Lang) (p. 4833, 4834, 4837, 4846) ;
- télé-travail : rôle (M. Patrice Martin-Lalande) (p. 4847, 4848).

Automobiles et cycles :
- accord C.E.E.-Japon sur les importations d'automobiles : renégociation ; cas des « transplants » (M. Ladislas Poniatowski) (p. 4849) ;
- Ford-Volkswagen : implantation au Portugal : aide communautaire : opportunité ; compensations pour Matra-Renault : perspectives (M. Patrice Martin-Lalande) (p. 4852).

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (M. Pierre Micaux) (p. 4840, 4841) ;
- industrie de la mégisserie : distorsions de concurrence : protection de l'environnement et de la santé publique : hygiène et sécurité des produits : mesures de sauvegarde nationales (M. Bernard Carayon) (p. 4839).

Communautés européennes :
- défense commerciale et préférence communautaire (p. 4837) ;
- lutte contre la contrefaçon : réglementation européenne (M. Ladislas Poniatowski) (p. 4845).

Communes :
- Fontainebleau : Ecole des mines : crédits d'achèvement (M. Didier Julia) (p. 4849) ;
- Vendeuvre-sur-Barse : implantation d'entreprises : aides nationale et communautaire (M. Pierre Micaux) (p. 4847).

Départements : Tarn : situation de l'industrie textile et de la mégisserie : aides publiques : perspectives (M. Bernard Carayon) (p. 4838).

D.O.M.-T.O.M. : Guadeloupe : industrie locale : aides de l'Etat (M. Ernest Moutoussamy) (p. 4836).

Energie :
- E.D.F.-G.D.F. : statut, missions (Mme Janine Jambu) (p. 4842) ;
- nucléaire : relance : perspectives (M. Philippe Mathot) (p. 4839).

Espace :
- coopération entre les domaines civil et militaire (Mme Louise Moreau) (p. 4850) ;
- coopération internationale (Mme Louise Moreau) (p. 4852).

Impôts et taxes : entreprises : report en arrière des déficits (« Carry Back ») : délai de récupération : réduction (M. Georges Mothron) (p. 4844).

Industrie :
- construction navale française : aide publique ; chantiers de La Ciotat et chantiers de l'Atlantique (M. Daniel Colliard) (p. 4835) ;
- Roussel-Uclaf : activités agrovétérinaires : maintien : site de Romainville (Mme Muguette Jacquaint) (p. 4842).

Industrie textile : protection des marques et lutte contre la contrefaçon (p. 4840).

Mines et carrières :
- bassin houiller de Lorraine : aides à la production et à la reconversion (M. Pierre Lang) (p. 4846) ;
- bassins houillers du Dauphiné, de Carmaux et de Gardanne : calendrier de fermeture et aides à la reconversion (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 4833, 4834) ;
- mines de potasse d'Alsace : exploitation : devenir, reconversion et réhabilitation des sites (M. Michel Habig) (p. 4837).

Parlement : propositions de lois organiques relatives à la commission supérieure du service public des postes et télécommunications (M. Jean Besson) (p. 4844).

Politique industrielle :
- définition et modalités ; exemples étrangers : Japon, Etats-Unis (M. Daniel Garrigue) (p. 4851) ;
- P.M.E.-P.M.I. : soutiens à l'exportation : modalités (M. Jean-Jacques Jegou) (p. 4841, 4850, 4851) ;
- télé-travail : aides à l'exportation de services (M. Patrice Martin-Lalande (p. 4847).

Postes et télécommunications :
- France Télécom : statut, missions, situation financière, ouverture du capital, personnel (MM. Jacques Guyard, Daniel Colliard) (p. 4834, 4835, 4837) ;
- La Poste : aide à la presse (M. Jean Besson) (p. 4844) ;
- La Poste : statut, missions, situation financière, contrat de plan, personnel (MM. Jacques Guyard, Daniel Colliard, Jean Besson) (p. 4834, 4837, 4843) ;
- services postaux en milieu rural : maintien (M. Michel Habig) (p. 4838) ;
- télécommunications : tarifs (M. Patrice Martin-Lalande) (p. 4848).

Régions : Nord - Pas-de-Calais : reconversion industrielle : aide publique (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 4833).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6431).

Charbon (p. 6396, 6428).

Collectivités locales : compétences (p. 6397, 6428).

Commerce extérieur : exportation d'électricité et de produits complémentaires (p. 6399, 6428, 6429).

Communautés européennes :
- Accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité (p. 6396, 6398, 6399, 6429) ;
- Conseil des ministres de l'énergie : 10 décembre 1993 (p. 6395, 6396, 6428, 6429, 6431, 6432) ;
- Cour de justice : saisine par la Commission (p. 6396, 6397) ;
- directive « Transit » : utilisation du réseau français (p. 6398, 6399) ;
- Parlement européen : commission de l'énergie : rôle (p. 6397) ;
- politique énergétique (p. 6396 à 6398).

Electricité :
- Compagnie nationale du Rhône : rapprochement avec le groupe Pechiney (p. 6427, 6429) ;
- Electricité de France : statut juridique (p. 6397, 6430) ;
- tarification, « péréquation » (p. 6397, 6398, 6428).

Energie : spécificité (p. 6396, 6397).

Energie nucléaire :
- généralités, situation actuelle et perspectives (p. 6398, 6399, 6427, 6429, 6431) ;

– Direction de la sûreté des installations nucléaires : restructuration (p. 6431) ;
– nucléaire civil et nucléaire militaire : imbrication (p. 6431) ;
– Siemens : rôle dans la construction des nouvelles centrales nucléaires (p. 6431) ;
– surgénérateur de Creys-Malville (p. 6428, 6430).

Environnement :
– déchets charbonniers : traitement (p. 6428) ;
– déchets nucléaires (p. 6428) ;
– paysages : respect : enfouissement des lignes électriques à haute tension (p. 6395, 6399, 6427, 6429) ;
– pollution atmosphérique : émissions gazeuses et taxe sur l'oxyde de carbone (p. 6430).

Europe centrale et de l'Est : parc nucléaire : modernisation (p. 6428).

Gaz :
– Elf : rôle (p. 6429) ;
– Gaz de France : statut juridique (p. 6397) ;
– périmètres d'approvisionnement (p. 6396, 6429).

Organismes et structures : Observatoire de l'énergie ; Commissariat au Plan, Agence internationale de l'énergie (p. 6395).

Parlement :
– débat sur la politique énergétique (p. 6395) ;
– office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : travaux (p. 6430).

Pétrole (p. 6395, 6396, 6431).

Politique énergétique :
– généralités et contexte international (p. 6395 à 6398, 6408, 6431, 6432) ;
– énergies renouvelables (p. 6395, 6429) ;
– groupe de travail présidé par M. Mandil : rapport (p. 6397).

Secteur public :
– électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6397 à 6399) ;
– service public et nationalisations de 1946 (p. 6397).

Transports : oléoducs (p. 6429).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Dray (Julien) :* souligne que les sénateurs comme les députés obtiendront du Gouvernement tous les éclaicissements sur la révision de la loi Falloux (p. 7562).

Ses observations sur le report du vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* après la demande de vérification du quorum présentée par son auteur (p. 7576).

Ses interventions (p. 7562, 7587).

Principaux thèmes développés :

Appellations d'origine (p. 7588).

Brevets d'invention (p. 7587).

Commerce et artisanat : commerce : distribution (p. 7588).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7563, 7587).

Communautés européennes : règlements communautaires : contrefaçon :
– règlement du Conseil du 1er décembre 1986 (p. 7563) ;
– proposition de règlement du Conseil du 13 juillet 1993 (p. 7563).

Contrefaçons : ampleur et conséquences économiques (p. 7562, 7564).

Douanes : services douaniers : effectifs et moyens (p. 7564, 7588).

Industrie : contrefaçons :
– aéronautique (p. 7563) ;
– textile et habillement (p. 7562, 7564, 7587).

Institut national de la propriété industrielle (I.N.P.I.) (p. 7587).

Modèles et dessins : dépôt simplifié (p. 7587).

Pharmacie : industrie pharmaceutique : contrefaçons (p. 7563).

Police :
– direction centrale de la police judiciaire : moyens (p. 7563) ;
– officiers de police judiciaire : compétences (p. 7563).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 janvier 1994] :

Contrefaçons : délits : définition et sanctions (p. 466).

Sénat : texte adopté (p. 465).

LOOS (François)

Député du Bas-Rhin

(8e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur d'information sur l'ouverture de la recherche [17 novembre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Denis Jacquat tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'emploi dans les régions frontalières au regard de la construction européenne (n° 607) [1er décembre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de loi visant à **permettre aux organismes ayant assuré la gestion des systèmes de retraite des élus locaux, avant la promulgation de la loi n° 92-108 du 3 février 1992, de poursuivre leur mission (n° 809)** [7 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 607) de M. Denis Jacquat tendant à la création d'une **commission d'enquête sur la situation de l'emploi dans les régions frontalières au regard de la construction européenne (n° 828)** [8 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Emploi des jeunes et régionalisation des services de l'emploi : projet de loi sur l'emploi et l'apprentissage ; plan régional de développement des formations pour les jeunes ; nouveau contrat de progrès avec l'A.F.P.A. et l'A.N.P.E. : déconcentration [16 juin 1993] (p. 1659, 1660).

orales sans débat :

– n° 18, posée le 21 avril 1993 : **apprentissage (développement – perspectives)** (p. 126) : entreprises : rôle dans la formation des jeunes ; soutien de l'Etat : perspective ; non appelée.

– **n° 218,** posée le 29 novembre 1993 : **travailleurs frontaliers alsaciens** (p. 6735). Appelée le 2 décembre 1993 : Français travaillant en Allemagne : C.S.G. ; invalidité ; réglementation (p. 6852).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 205).**

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Agriculture : priorité française (p. 590).

Aménagement du territoire (p. 590).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 590).

Communautés européennes :
- fonds structurels : carte des zones aidées : réexamen (p. 590) ;
- subsidiarité : application du principe (p. 590) ;
- système monétaire européen (S.M.E.) (p. 590).

Entreprises : groupes multinationaux : délocalisations (p. 590).

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Communautés européennes : croissance : initiative (p. 726).

Finances publiques (p. 725, 726).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 726).

Logement et habitat (p. 725).

Politique économique : environnement international (p. 725).

– **Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Entreprises :
- compétitivité : secteur concurrentiel (p. 1931) ;
- formation professionnelle : rôle (p. 1932) ;
- progrès technologique : conséquences (p. 1931).

Formation professionnelle : éducation nationale : rôle (p. 1931).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1931).

Politique économique : croissance (p. 1932).

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 843 corrigé soutenu par M. Daniel Picotin (prévoit de consulter la chambre de commerce et d'industrie sur l'attribution de l'aide à la création d'une entreprise inscrite au registre du commerce) (p. 3544) : rejeté (p. 3545) ;

– *son* amendement n° 842 soutenu par M. Daniel Picotin (précise les motifs justifiant un refus d'attribution de l'aide) : rejeté (p. 3545).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Recherche : chercheurs : démographie et mobilité (p. 5814).

– **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7073).

Système audiovisuel : organisation et évolution (p. 7072).

Télévision :
- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7072, 7073) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7072).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : article 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *son* amendement n° 23 (prévoit que les cahiers des charges des chaînes publiques fixent les modalités techniques de production et de diffusion « en qualité vidéo haute définition ») : rejeté (p. 7112).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : article 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *son* amendement n° 24 (réserve les ressources de publicité locale aux radios assurant des émissions d'intérêt local) (p. 7144) : retiré ; repris par M. Georges Hage : rejeté (p. 7145).

Après l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission (impose une normalisation des caractéristiques techniques des signaux numérisés) (p. 7147).

– **Proposition de loi autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 589).**

Première lecture :

Discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Article unique *(versement d'une prime de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales) :*

– *son* amendement n° 3 : devenu sans objet (p. 7811).

– **Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 50 nouveau *(pensions de retraite des élus locaux) :*

– *son* amendement n° 89 (rédactionnel) (p. 7900) : adopté (p. 7901) ;

– *son* amendement n° 90 (prévoit qu'un décret fixe avant le 1er juillet 1994 les conditions dans lesquelles le service des pensions concernées sera garanti) : rejeté (p. 7901).

LUX (Arsène)

Député de la Meuse

(2e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (intérieur et aménagement du territoire : aménagement du territoire) [12 mai 1993].

Cesse d'appartenir à la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17134).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17134).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XIV : **Intérieur et aménagement du territoire : aménagement du territoire (n° 585)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 965).

Aménagement rural : planification (p. 964).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 964).

Départements : Meuse : (p. 964).

Transports : transports ferroviaires (p. 964).

Zones sensibles (p. 965).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production [22 octobre 1993] :

Agriculture :
- exploitants agricoles : pluriactivité : sylviculture, tourisme vert (p. 4749) ;
- exploitants agricoles : revenu (p. 4749) ;
- exploitations agricoles : nombre : évolution (p. 4749) ;
- exploitations agricoles : transmission (p. 4749).

Aides et primes :
- aide à l'investissement industriel en zone rurale dite « P.A.T. petits projets » (p. 4749) ;
- dotation aux jeunes entrepreneurs (p. 4749) ;
- prêts bonifiés : plafond : doublement ; prime d'aménagement du territoire : procédure d'attribution (p. 4748, 4749).

Aménagement du territoire : crédits : montant : évolution, répartition (p. 4748).

Collectivités locales :
- intercommunalité (p. 4750) ;
- rôle et ressources : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), fiscalité (p. 4749, 4750).

Communautés européennes :
- aides communautaires : zones éligibles (p. 4749) ;
- politique agricole commune (p. 4749).

Démographie : déséquilibre régional (p. 4748).

Départements : Meuse (p. 4748).

Emploi :
- chômage : déséquilibre entre régions : aggravation (p. 4748) ;
- emplois de proximité (p. 4749) ;
- travail à domicile : télétravail (p. 4749).

Enseignement maternel et primaire : écoles à classe unique : maintien (p. 4749).

Entreprises : charges fiscales et sociales : allégement (p. 4750).

Environnement : dégradation (p. 4748).

Etat : rôle (p. 4749).

Logement et habitat :
- patrimoine rural : réhabilitation (p. 4749) ;
- zones rurales et zones urbaines en difficulté : aides au logement et à l'amélioration de l'habitat (p. 4749).

Ministère : restructuration : « grand ministère » (p. 4749).

Organismes et structures :
- Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (p. 4748, 4750) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (p. 4750) ;
- Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (p. 4748).

Régions : Ile-de-France (p. 4748).

Tourisme : tourisme rural (p. 4749).

Transports : S.N.C.F. : réseau secondaire (p. 4749).

Ville : villes moyennes et petites, périurbanisation (p. 4748, 4749).

Zones défavorisées, zones urbaines en difficulté, zones « sensibles » (p. 4748).

Zones rurales : déclin, revitalisation (p. 4748 à 4750)

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 13 *quater* nouveau *(créations par voie normale et par voie dérogatoire : art. L. 571 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 265 (impose au directeur régional des affaires sanitaires et sociales, au pharmacien inspecteur régional de la santé, au conseil régional de l'ordre des pharmaciens et aux syndicats professionnels de motiver l'avis qu'ils émettent sur la création ou le transfert d'officine selon la procédure dérogatoire) : adopté (p. 6606) ;

– *son* amendement n° 266 (impose de consulter les conseils municipaux et les associations représentatives des usagers sur la création ou le transfert d'officine selon la procédure dérogatoire) : rejeté (p. 6606) ;

– *son* amendement n° 267 (précise que les critères d'appréciation des autorisations dérogatoires comprennent les caractéristiques d'âge et de dépendance des populations concernées) : adopté (p. 6607).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 13 *quater* *(créations par voie normale et par voie dérogatoire : art. L. 571 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 83 (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise que les critères d'appréciation des autorisations dérogatoires comprennent les caractéristiques d'âge et de dépendance des populations concernées) (p. 7873) : rejeté (p. 7874).

Après l'article 37 :

– *son* amendement n° 84 : non soutenu (p. 7887).

M

MADALLE (Alain)

Député de l'Aude

(2e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **suspendre l'application de certaines dispositions de la loi du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (n° 635)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Campagne de distillation 1993** : organisation du marché ; distillation : campagne 1993-1994 ; prix de référence : fixation [19 mai 1993] (p. 577, 578).

orales sans débat :

– **n° 206**, posée le 29 novembre 1993 : **financement d'une gendarmerie dans l'Aude** (p. 6733). Appelée le 2 décembre 1993 : collectivités locales : construction de gendarmeries ; dépenses inéligibles au fonds de compensation de la T.V.A. ; département de l'Aude (p. 6866).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural ; fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4645).

B.A.P.S.A. : retraites agricoles : revalorisation (p. 4645).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations agricoles, préaccord de Blair House (p. 4646).

Communautés européennes :
- organisation commune des marchés (O.C.M.) : réforme (p. 4646) ;
- préférence communautaire (p. 4646) ;
- stabilité monétaire : nécessité (p. 4646).

Enseignement agricole : rénovation et moyens (p. 4645).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 4645) ;
- retraités : superficie cultivable : augmentation : perspectives (p. 4645).

Fruits et légumes (p. 4645).

Ministère de l'agriculture et de la pêche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4645).

Pêche : flotte : modernisation (p. 4645).

Risques naturels : Fonds national de garantie des calamités agricoles (p. 4645).

Viticulture :
- aide aux groupements de producteurs (p. 4646) ;
- vins : promotion : « loi Evin » : réforme : perspectives (p. 4646) ;
- vignoble : restructuration (p. 4646) ;
- vins de table : unicité du prix au niveau communautaire (p. 4646).

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Carte du combattant : attribution : volontaires de la Résistance (p. 4877).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5155).

Retraites : retraités : représentation et concertation (p. 5154).

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Associations : bénévolat (p. 5464).

– **Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :*

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *son* amendement n° 2, deuxième correction (permet aux communes ayant subi une annulation d'un P.O.S. avant l'entrée en vigueur de la présente loi de bénéficier des mêmes dispositions dès lors qu'une procédure d'appel ou de cassation aura été introduite dans les délais de recours) : retiré (p. 6744) ;

– *son* amendement n° 3 (limite les effets de l'annulation d'un plan d'occupation des sols à la période de la procédure où le vice est apparu) : retiré (p. 6744).

MADELIN (Alain)

Député d'Ille-et-Vilaine

(4e circonscription)

U.D.F.

puis ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Projet de loi modifiant la loi n° 87-550 du 16 juillet 1987 modifiée relative aux **juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie (n° 703)** [10 novembre 1993].

Projet de loi relatif à **l'initiative et à l'entreprise individuelle (n° 852)** [15 décembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Borotra (Franck) :* participation des entreprises à capitaux publics au plan national pour l'emploi** : plan national pour la relance de l'emploi ; entreprises du secteur public : participation : nécessité [21 avril 1993] (p. 109, 110).

– ***Falala (Jean) :* Mesures de relance** : tissu économique français : dévitalisation ; crédits pour les petites et moyennes entreprises ; faillites : réforme de la loi [21 avril 1993] (p. 111).

– ***Froment (Bernard de) :* normes européennes de sécurité** : normes européennes : respect par les firmes françaises ; entreprise Sauthon de Guéret ; concurrence étrangère déloyale [5 mai 1993] (p. 301).

– ***Gaymard (Hervé) :* impayés** : recouvrement des factures dues par les maîtres d'ouvrages publics et privés ; perspectives d'extension de la clause de réserve de propriété pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics [26 mai 1993] (p. 677).

– ***Royer (Jean) :* réforme de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat** : grande distribution : implantation et limitation ; loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 : réforme [9 juin 1993] (p. 1224, 1225).

– ***Faure (Jacques-Michel) :* banques et entreprises** : récession économique ; taux d'intérêt : baisse ; risques encourus par les banques : prise en charge partielle par l'Etat [9 juin 1993] (p. 1235, 1236).

– ***Martin (Philippe) :* implantation des grandes surfaces** : grande distribution : implantation : gel : perspectives [6 octobre 1993] (p. 3941, 3942).

– ***Poignant (Serge) :* télétravail** : travail à domicile : télétravail : développement ; obstacles juridiques ; statut du télétravailleur ; rapport Thierry Breton [13 octobre 1993] (p. 4133, 4134).

– ***Auclair (Jean) :* artisans, commerçants et grandes surfaces** : grande distribution : implantation : politique et réglementation ; extension d'une grande surface à Aubusson [3 novembre 1993] (p. 5297, 5298).

orales sans débat de :

– ***Cornu (Gérard) (n° 53) :* entreprises (fonctionnement – formalités administratives – simplification)** : petites et moyennes entreprises : formalités fiscales : simplification : perspectives [13 mai 1993] (p. 443, 444).

– ***Porcher (Marcel) (n° 129) :* commerce et artisanat (politique et réglementation – zone commerciale Paris-Nord II – Val-d'Oise)** : sécurité de la zone commerciale ; repos dominical : exceptions : aménagement [17 juin 1993] (p. 1732, 1733).

– ***Pascallon (Pierre) (n° 254) :* situation du commerce et de l'artisanat dans le massif du Sancy : stations de montagne** : manque d'enneigement : conséquences sur l'emploi, le commerce et l'artisanat ; aides : perspectives [16 décembre 1993] (p. 7722 à 7724).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Administration : formalités : simplifications (p. 5423, 5425).

Aménagement du territoire :
- Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 5428) ;
- zones rurales : opération « 1000 villages de France » (p. 5426, 5428).

Banques et établissements financiers :
- prêts bonifiés (p. 5427) ;
- Société française pour l'assurance du capital risque (S.O.F.A.R.I.S.) (p. 5424).

Collectivités locales :
- Comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises (C.O.D.E.F.I.) : moyens financiers (p. 5424) ;
- Comités régionaux de restructuration industrielle (C.O.R.R.I.) (p. 5424).

Commerce et artisanat : chambres de commerce et chambres de métiers (p. 5428).

Entreprises commerciales et artisanales :
- concurrence : exacerbation ; distorsions (p. 5424, 5425) ;
- défaillances d'entreprises : droit applicable et réforme législative (p. 5424) ;
- délais de paiement (p. 5424, 5425) ;
- entreprise individuelle : statut (p. 5424) ;
- transmission (p. 5425).

Epargne : épargne de proximité : mobilisation au profit des entrepreneurs individuels (p. 5425).

Formation professionnelle et promotion sociale : artisans et commerçants : formation initiale ; formation continue (p. 5427).

Grandes surfaces :
- implantations (p. 5426) ;
- urbanisme commercial : observatoires départementaux ; études d'impact (p. 5426).

Impôts, taxes et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. (p. 5424, 5428).

Ministère : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5427).

Organismes et structures :
- Comité interministériel de restructuration industrielle (p. 5424) ;
- Fonds d'aide à l'investissement des P.M.I. : conditions d'accès des jeunes entrepreneurs (p. 5427) ;
- Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (p. 5427, 5428) ;
- Opérations de restructuration du commerce et de l'artisanat (p. 5427).

Plan : contrats de plan (p. 5428).

Politique économique et sociale :
- crise économique : P.M.E.-P.M.I. : situation et perspectives (p. 5423) ;
- subventions et aides publiques aux P.M.E. : opportunité (p. 5425).

Recherche : situation des P.M.E.-P.M.I. (p. 5427).

Secteur public : maintien en milieu rural ; opérations « point-service » (p. 5426).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression (p. 5424, 5425).

Ville : politique de la ville (p. 5427).

Réponses aux questions :

Administration :
- formalités : simplification (MM. Harry Lapp, Pierre Favre, Jean-Jacques Descamps, Mme Marie-Thérèse Boisseau) (p. 5433, 5435, 5436, 5439) ;
- U.R.S.S.A.F. : impayés (M. Jean-Jacques Descamps) (p. 5436).

Aménagement du territoire : zones rurales : redynamisation : moyens (MM. Jean de Lipkowski, Alain Ferry, Jean-Jacques Descamps) (p. 5429, 5432).

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (M. Harry Lapp) (p. 5434).

Commerçants et artisans :
- entreprise individuelle : statut (M. Jean-Pierre Bastiani) (p. 5430, 5436) ;
- groupements d'employeurs (M. Pierre Favre) (p. 5435) ;
- jeunes entrepreneurs : dotation d'installation : création : perspectives (M. Jean de Lipkowski) (p. 5429, 5432).

Commerce et artisanat : chambres de commerce et chambres de métiers : ressources ; fonds de développement et de promotion : création : perspectives (M. Charles Gheerbrant) (p. 5438).

Commerce extérieur : concurrence déloyale ; mesures de défense commerciale (M. Philippe Mathot) (p. 5431).

Départements : Indre-et-Loire (p. 5430).

Entreprises commerciales et artisanales :
- concurrence : distorsions : projet de loi sur la concurrence (M. Jean-Pierre Cave) (p. 5432) ;
- défaillances d'entreprises : droit applicable et réforme législative (MM. Aloys Geoffroy, Yvon Bonnot, Mme Marie-Thérèse Boisseau) (p. 5437 à 5439) ;
- délais de paiement (M. Jean-Pierre Bastiani) (p. 5436) ;
- entreprises saisonnières : statut : perspectives (M. Jean-Jacques Descamps) (p. 5436) ;
- sous-traitance : cas de la S.N.C.F. (M. Philippe Mathot) (p. 5431).

Finances locales : réforme : opportunité (p. 5434).

Impôts, taxes et charges sociales :
- impôts et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. : assiette : réforme (MM. Jean de Lipkowski, Jean-Pierre Bastiani, Harry Lapp) (p. 5429, 5430, 5433) ;
- taxe professionnelle : réforme : perspectives et modalités (M. Yves Nicolin) (p. 5434).

Industrie : propositions du groupe d'études parlementaire sur le meuble et l'ameublement (M. Philippe Legras) (p. 5430).

Logement et habitat : mobilité des salariés : incitation : mesures fiscales : perspectives (M. Georges Mothron) (p. 5429).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (M. Charles Gheerbrant) (p. 5438, 5439).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (F.I.S.A.C.) : crédits (MM. Philippe Mathot, Charles Gheerbrant) (p. 5434, 5438).

Travail :
- commerce du meuble et de l'ameublement : travail dominical (M. Philippe Legras) (p. 5430) ;
- Télétravail (p. 5430).

Vote des crédits :

Article 57 *(actualisation du montant de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 26 de la commission (porte à 551 francs le montant maximal du droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5440, 5441) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 corrigé (étend aux actions de promotion les compétences du Fonds national de développement de l'artisanat et transfère aux chambres de métiers les trois quarts des ressources susceptibles de l'alimenter) (p. 5442) ;

– *favorable* à l'amendement n° 91 (étend aux actions de promotion les compétences du Fonds national de développement de l'artisanat) (p. 5542).

Après l'article 57 :

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Charles de Courson (permet aux chambres de commerce et d'industrie de fixer le montant de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle dans la limite d'un plafond de 2 p. 100) (p. 5443, 5444).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6178).

Difficultés des entreprises :
- généralités et statistiques (p. 6177, 6180) ;
- loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6177) ;
- proposition de loi : élaboration : travaux antérieurs, consultations et réflexion d'ensemble (p. 6177) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6177, 6180).

Difficultés des entreprises : prévention :
- procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6180) ;
- tribunaux de commerce et organismes consulaires : rôle conciliateur (p. 6180).

Entreprises :
- crédit interentreprises et délais de paiement : risques potentiels : encadrement (p. 6179) ;
- fonds propres : insuffisance et renforcement (p. 6179, 6180) ;
- P.M.E.-P.M.I. : difficultés actuelles : politique industrielle et financière spécifique (p. 6178) ;
- situation économique et financière : détérioration, poids de la crise (p. 6177).

Redressement et liquidation judiciaires :
- créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6178, 6179) ;
- créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6179) ;
- créances publiques (Trésor, U.R.S.S.A.F.) : maintien de la priorité ou limitation du privilège fiscal (p. 6179, 6180) ;
- dispositions légales : détournement, utilisation comme techniques de gestion : condamnation (p. 6178) ;
- liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6178) ;
- plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6178, 6179) ;
- procédures : allégement et simplification (p. 6178).

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 35 de la loi du 1er mars 1984 :

– *soutient* l'amendement n° 189 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal de commerce est compétent pour ouvrir le règlement amiable et désigner un conciliateur pour une période maximale de trois mois) (p. 6226) : adopté (p. 6227) ;

Règlement amiable : suspension des poursuites et caractère public (p. 6226, 6227).

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *défavorable* au sous-amendement n° 194 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le président du tribunal prononce d'office la suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le Président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) (p. 6230).

Après l'article 2 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de la commission des finances (porte à 100 000 francs le montant minimal du capital des sociétés à responsabilité limitée ; précise que les S.A.R.L. disposent d'un délai de trois années à compter de la promulgation de la loi pour appliquer cette disposition) (p. 6236) ;

Entreprises : fonds propres (p. 6236).

– *ses observations* sur l'amendement n° 30 de la commission des finances (dispose que, lors de leur création, le capital social des sociétés anonymes est entièrement libérable à concurrence de 250 000 francs ; précise que les sociétés existantes disposent d'un délai de trois ans à compter de la promulgation de la loi pour se mettre en conformité avec cette disposition) (p. 6236).

MALHURET (Claude)

Député de l'Allier

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664).

Membre de la commission nationale consultative des droits de l'homme [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation en Bosnie** : aide humanitaire : acheminement ; embargo : renforcement [14 avril 1993] (p. 77, 78).

orales sans débat :

– **n° 63,** posée le 11 mai 1993 : **santé publique (accès aux soins – admission dans les hôpitaux)** (p. 366). Appelée le 13 mai 1993 : aide médicale hospitalière : élargissement de la couverture assurance maladie (p. 439, 440).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Etrangers : conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 397).

Nationalité :

– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 396) ;
– commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 395, 396) ;
– droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 395) ;
– mineurs de moins de seize ans : demande de nationalité française par les parents (art. 52 et 54 du code) : suppression (p. 396) ;
– projet de loi « Chalandon » déposé en 1986 : avis du Conseil d'Etat (p. 395) ;
– proposition de loi n° 364 adoptée au Sénat le 20 juin 1990 : origine, contenu et amendement par la commission des lois de l'Assemblée nationale et le Gouvernement (p. 396, 397).

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Article 35 *(art. 23 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973 : attribution de la nationalité française aux enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 111 du Gouvernement (maintient le bénéfice de la nationalité française dès la naissance aux enfants nés en France de parents algériens eux-mêmes nés dans un département français d'Algérie avant l'indépendance lorsqu'ils justifient d'une résidence régulière en France depuis cinq ans) (p. 499) ;

Nationalité française : acquisition au titre du double droit du sol : fraudes (p. 499).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Délinquance et criminalité : interdictions de séjour sur le territoire français (p. 1682).

Droit d'asile :

– abus (p. 1682) ;
– définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1682) ;
– Office français de protection des réfugiés et des apatrides (O.F.P.R.A.) : compétences (p. 1682).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1681, 1682).

Immigration :

– flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1681) ;
– immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1681) ;
– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1682) ;
– projet de loi : associations, Eglises : opposition et manifestations (p. 1682) ;
– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1682).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : gage à la droite « sécuritaire » (p. 1631).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1682, 1683).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *son* amendement n° 67 (supprime la disposition qui précise que le regroupement familial doit être simultané pour l'ensemble de la famille) (p. 1791) : rejeté au scrutin public (p. 1792) ;

– *son* amendement n° 68 (supprime la disposition qui exclut les étudiants étrangers du bénéfice du regroupement familial) : retiré (p. 1792).

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

Article 31 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demande d'asile présentée à la frontière :*

– *favorable* à l'amendement n° 139 du Gouvernement (dispose que la décision de refus de la demande ne peut être prise qu'après audition du demandeur par un expert qualifié en matière d'asile, sauf pour les personnes réadmissibles dans un autre Etat de la C.E.E., en application des conventions de Schengen et de Dublin) (p. 1809) ;

Droit d'asile : O.F.P.R.A. : compétences et rôle protecteur (p. 1809).

– *son* amendement n° 69 (dispose que, lorsque le droit d'asile a été refusé alors que l'examen de la demande relève de la compétence de la France, le demandeur peut saisir l'O.F.P.R.A. d'une demande de reconnaissance de sa qualité de réfugié) : retiré (p. 1813).

Article 32 *(art. L. 115-6, L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1, L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *son* amendement n° 72 soutenu par M. Laurent Cathala (permet l'accès aux assurances sociales aux étrangers dont la situation sur le territoire est en cours d'examen ou en instance de régularisation) : retiré (p. 1848) ;

– *favorable* à l'amendement n° 156 de M. Pierre Mazeaud (permet l'accès aux assurances sociales aux étrangers en attente du renouvellement de leur titre de séjour) (p. 1848) ;

– *son* amendement n° 73 (supprime les dispositions qui réservent le bénéfice des prestations sociales aux ayants droit étrangers en situation régulière sur le territoire français) (p. 1849) : rejeté au scrutin public (p. 1854) ;

Sécurité sociale : assurés étrangers : ayants droit mineurs en situation irrégulière : bénéfice des prestations (p. 1850).

Article 34 *(art. 186 du code de la famille et de l'aide sociale : conditions d'attribution de l'aide sociale aux étrangers) :*

– *son* amendement n° 74 rectifié : devenu sans objet (p. 1855).

Article 38 *(art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 : compétences de l'O.F.P.R.A.) :*

– *ses* amendements n°s 76, 75 et 77 : devenus sans objet (p. 1859).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er et 2 octobre 1993] :

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *favorable* (p. 3649) ;

Affaires étrangères : Allemagne : modèle social (p. 3650).

Emploi : emplois de proximité et de service (p. 3650).

Entreprises :

– coûts salariaux (p. 3650) ;
– organisation du travail (p. 3649) ;
– progrès technologiques et productivité (p. 3650) ;
– représentant du personnel : simplification (p. 3650).

Formation professionnelle (p. 3650).

Politique économique (p. 3650).

Travail : temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3650, 3651).

– *son* amendement n° 854 (rédactionnel) (p. 3658) : retiré (p. 3660) ;

– *son* amendement n° 855 (prévoit que les négociations sur l'aménagement de l'organisation et de la durée du travail débuteront au plus tard six mois après la promulgation de la loi) (p. 3661) : rejeté (p. 3662) ;

– *son* amendement n° 856 corrigé (précise que la durée hebdomadaire de travail doit être inférieure à trente-neuf heures ou à la durée conventionnellement applicable dans la branche professionnelle pour permettre une répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année) : retiré (p. 3663) ;

– *soutient* l'amendement n° 675 de M. Gilles de Robien (précise les modalités de la réduction de la durée du travail dans les entreprises de plus de cinquante salariés) : rejeté (p. 3664) ;

– *soutient* l'amendement n° 670 de M. Gilles de Robien (prévoit le dépôt d'un rapport sur les conséquences économiques et sociales d'une « réduction substantielle de la durée annuelle du travail ») (p. 3664) : retiré (p. 3665).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 862 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend le champ d'application de la dérogation à tous les établissements de vente au détail situés dans les zones visées au paragraphe I) : rejeté (p. 3719).

Communication hebdomadaire du gouvernement :

– situation en Somalie [12 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Audiovisuel : « couverture » médiatique du débarquement et des événements en Somalie : opportunité, excès (p. 4062).

Coopération et développement : Somalie : situation et aide humanitaire (p. 4062).

Droits de l'homme et libertés publiques :

– droit d'ingérence humanitaire : concept ; opportunité (p. 4062) ;
– populations civiles : protection : application des conventions de Genève par l'O.N.U. (p. 4061, 4062).

Etat : reconstruction de l'Etat somalien : perspectives (p. 4062).

Etats-Unis :

– rapports de force avec l'O.N.U. (p. 4061) ;
– troupes américaines en Somalie : contrôle par les responsables politiques internationaux (p. 4061).

Force multinationale :

– contingent français en Somalie : zone de responsabilité, désarmement des factions, retrait du contingent : perspectives et calendrier (p. 4061, 4062) ;
– interventions ONUSOM I, ONUSOM II, UNITAF ; objectifs, commandement américain (p. 4061, 4062).

Organisations internationales : O.N.U. : opérations de maintien de la paix : opportunité et définition des objectifs (p. 4062).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Coopération et développement : organisations non gouvernementales (O.N.G.) : soutien français (p. 5110).

Haïti (p. 5111).

Ministère des affaires étrangères :

– fonds d'urgence humanitaire : crédits (p. 5110) ;
– relations entre l'Etat et les organismes humanitaires : rapport de M. Rufin (p. 5110, 5111).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

SIDA : lutte contre :

– débat parlementaire (p. 6561) ;

– dépistage (p. 6560, 6561).

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *ses observations* (p. 6574) ;

SIDA : dépistage obligatoire.

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Jean-Michel Ferrand (assouplit la « loi Evin » et codifie la publicité sur les alcools) (p. 275).

Rappel au règlement : oppose l'irrecevabilité des amendements n°s 50, 20, 41, 18 et 68 (application de l'article 98, alinéa 5, du règlement de l'Assemblée nationale) (p. 276).

MALVY (Martin)

Député du Lot

(2e circonscription)

Socialiste

Président du groupe socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste. Président de ce groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à l'instauration d'une **session parlementaire unique (n° 549)** [29 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **prendre en compte** la durée du **séjour en Afrique du Nord de 1952 à 1962 des anciens combattants pour une retraite anticipée (n° 570)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à permettre le départ à la **retraite anticipée pour les anciens combattants** en **Afrique du Nord** de 1952 à 1962, **demandeurs d'emploi en fin de droits, dès l'âge de cinquante-cinq ans (n° 571)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative à la **responsabilité médicale** et à l'**assistance aux victimes d'un accident thérapeutique (n° 572)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi sur les **ressources et l'emploi des handicapés (n° 573)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi sur la **coopération internationale et l'aide au développement** tendant à rendre plus efficiente la politique de coopération de la France et à élever le niveau qualitatif et quantitatif de la contribution française au développement **(n° 574)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à permettre l'**avancement** au grade supérieur à titre honoraire des **officiers, sous-officiers et officiers mariniers rayés des cadres pour invalidité imputable au service** en temps de guerre ou lors d'opérations de sécurité ou de maintien de l'ordre **(n° 575)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à créer un **établissement public financier** facilitant la **mise en valeur du patrimoine forestier** des collectivités locales et des établissements publics et concourant ainsi à la **promotion de la « filière bois »** en France **(n° 576)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à faciliter le **changement des limites des communes lors de l'aménagement de l'infrastructure** routière, ferroviaire ou fluviale **(n° 577)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à corriger les déséquilibres entre les régions au travers des **contrats de plan Etat-régions (n° 578)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'**incorporation des biocarburants dans les essences** vendues sur le territoire français **(n° 579)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à la création de **commissions départementales d'information et de surveillance des sites nucléaires civils (n° 586)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à accorder le bénéfice de la **campagne double aux fonctionnaires anciens combattants d'Afrique du Nord (n° 878)** [2 novembre 1993].

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête visant à déterminer les conditions d'élaboration du rapport Vedel sur les conditions de l'aide apportée en matière immobilière par les collectivités locales aux établissements d'enseignement privés sous contrat (n° 859)** [16 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Perspectives pour l'emploi : statistiques sur le chômage ; plan de relance de l'économie [19 mai 1993] (p. 584, 585).

– Négociations du G.A.T.T. : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : volet agricole [6 octobre 1993] (p. 3936, 3937).

– Volet agricole du G.A.T.T. : négociations du G.A.T.T. : volet agricole : importations ; produits de substitution ; accord de Blair House [8 décembre 1993] (p. 7296, 7297).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : regrette que la candidature de M. Roger-Gérard Schwartzenberg à un poste de vice-président de l'Assemblée n'ait pas été retenue ; signale que, pour la première fois sous la Ve République, le premier groupe d'opposition n'aura pas de vice-président et retire cette candidature [7 avril 1993] (p. 27).

– Déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre ; débat et vote sur cette déclaration (n° 7).

Principaux thèmes développés [8 avril 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : généralités et respect des acquis sociaux (p. 51, 52).

Agriculture : perspectives, politique agricole commune et négociations du G.A.T.T. (p. 50).

Aménagement du territoire : décentralisation et équilibre du territoire (p. 50).

Assemblée nationale :

– majorité : missions et charges : soutien au Gouvernement (p. 49) ;

– opposition : participation au débat (p. 49, 50).

Communauté européenne : construction européenne : France : rôle (p. 51).

Délinquance et criminalité : insécurité : réduction et prévention (p. 50).

Education : perspectives de réforme (p. 50).

Emploi : situation actuelle, priorité gouvernementale, loi quinquennale (p. 51).

Etrangers : immigration clandestine : répression (p. 50).

Europe : conceptions et définitions (p. 50).

Finances publiques :
- déficit budgétaire et dépenses publiques : maîtrise (p. 51) ;
- politique monétaire : franc fort et parité franc-mark (p. 51).

Gouvernement :
- composition, missions et programme de réforme (p. 51) ;
- gouvernements socialistes : bilan (p. 52)

Logement et habitat : aide à la construction et logement social (p. 50).

Politique économique et sociale : situation actuelle et perspectives d'action (p. 50).

Sécurité sociale : déficits et équilibre à long terme (p. 50).

Ville : crise des banlieues (p. 50).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 mai 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Michel (Jean-Pierre)* (p. 354) ; rejetée au scrutin public (p. 361).

Rappel au règlement : regrette qu'une réunion de commission ait eu lieu alors qu'elle était indiquée « annulée » au feuilleton [19 mai 1993] (p. 587).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 et 26 mai 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Bartolone (Claude)* (p. 645) ; rejetée au scrutin public (p. 650).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 727) ; retirée (p. 730).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– départements et territoires d'outre-mer [8 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : information par le Gouvernement : accord sur les oléagineux (p. 1151).

Rappel au règlement : s'élève contre l'accord sur les oléagineux, accuse le Gouvernement de volte-face, réclame la présence du Premier ministre afin qu'il précise devant l'Assemblée nationale la position française ; demande une suspension de séance [8 juin 1993] (p. 1140).

Rappel au règlement : demande qu'une délégation des groupes parlementaires de l'Assemblée soit reçue par le Premier ministre avant que ne soit signé l'accord sur les oléagineux ; réclame à cet effet une suspension de séance [8 juin 1993] (p. 1143).

Rappel au règlement : s'étonne que le gouvernement français refuse de débattre à l'Assemblée nationale de l'accord sur les oléagineux, alors que le gouvernement britannique s'est exprimé devant la Chambre des communes et a déclaré que cet accord supprimait un des obstacles clés pour conclure la négociation globale sur le G.A.T.T. [8 juin 1993] (p. 1149).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Emmanuelli (Henri)* (p. 1161) ; rejetée au scrutin public (p. 1179).

Sa demande de vérification du quorum (p. 1173).

Principaux thèmes développés :

Parlement : Assemblée nationale : vérification du quorum et obstruction (p. 1173, 1175).

Partis et mouvements politiques : majorité : désaccords (p. 1175).

Rappel au règlement : estime que le Gouvernement tente de dicter à l'Assemblée nationale la manière dont elle doit organiser ses débats et regrette que le Premier ministre n'ait pas pris l'engagement de s'expliquer sur l'accord intervenu à propos des oléagineux [8 juin 1993] (p. 1175).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Rodet (Alain)* (p. 3172) : rejetée au scrutin public (p. 3176).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Michel (Jean-Pierre)* (p. 1348) : rejetée au scrutin public (p. 1353).

Sa question préalable soutenue par : *Royal (Ségolène)* (p. 1353) : rejetée au scrutin public (p. 1358).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Glavany (Jean)* (p. 1622) : rejetée au scrutin public (p. 1630).

Commission mixte paritaire :

Avant le texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Dray (Julien)* (p. 3278) : rejetée au scrutin public (p. 3285).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Fabius (Laurent)* (p. 1901) ; rejetée (p. 1914).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Le Déaut (Jean-Yves)* (p. 2215) ; rejetée au scrutin public (p. 2227).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Dray (Julien)* (p. 2253) ; rejetée au scrutin public (p. 2260).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

Demande la vérification du quorum (p. 2314).

Rappel au règlement : proteste contre le retrait de l'ordre du jour de quatre propositions de loi relatives au financement des dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privé et leur remplacement par un nouveau texte en contradiction avec elles ; estime qu'il y a là une manipulation de la procédure parlementaire et un mépris des droits du Parlement et de l'opposition [25 juin 1993] (p. 2269).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Son exception d'irrecevabilité (p. 2428, 2437) : rejetée au scrutin public (p. 2438).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Mathus (Didier)* (p. 2474) : rejetée au scrutin public (p. 2486).

Demande de vérification du quorum et report du vote sur cette motion (p. 2481).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : travaux (p. 2428, 2429).

Collectivités locales : dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2431, 2432, 2438).

Conseil constitutionnel :
- décision n° 78-94 DC du 14 juin 1978 (p. 2429) ;
- décision n° 81-134 DC du 5 janvier 1982 (p. 2428) ;
- décision n° 91-292 DC du 23 mai 1991 (p. 2429).

Constitution : article 40 (p. 2428, 2429).

Contrats d'association (p. 2437).

Enseignement :
- querelle scolaire (p. 2433, 2438) ;
- rôle (p. 2432).

Enseignement public : laïcité, missions et obligations de service public (p. 2433).

Enseignement supérieur : plan Université 2000 (p. 2432).

Lois :
- loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2428, 2430) ;
- loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial (loi Astier) (p. 2431) ;
- loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2431) ;
- loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (loi Rocard) (p. 2434) ;
- proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 2429) ;
- proposition de loi n° 367 : amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2430).

Lois de finances : crédits budgétaires : éducation (p. 2431).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance pour examiner la décision du bureau de la commission des finances sur la recevabilité de la proposition de loi (p. 2420).

Rappel au règlement : demande que la commission des affaires culturelles se réunisse immédiatement pour examiner les amendements à la proposition de loi en application de l'article 91, alinéa 9, du règlement (p. 2445).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Sa demande de vérification du quorum sur le vote de l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2685).

Sa question préalable soutenue par : *Bonrepaux (Agustin)* (p. 2704) : rejetée au scrutin public (p. 2709).

Fait personnel : estime que Mme Nicole Catala n'a pas observé la neutralité de la présidence en faisant état de son arrivée tardive en séance (p. 2689).

Principaux thèmes développés :

Parlement (p. 2685, 2686).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 juin 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Migaud (Didier)* (p. 2773).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Idiart (Jean-Louis)* (p. 3191) : rejetée au scrutin public (p. 3194).

Rappel au règlement : rappelle que le Président, dans son allocution de fin de session, a réaffirmé le rôle et les droits du Parlement et constate que ces droits sont immédiatement bafoués par le Gouvernement, à travers l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution pour le texte relatif aux privatisations et l'absence du ministre compétent pour la discussion du texte sur la procédure pénale [1er juillet 1993] (p. 2828).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Michel (Jean-Pierre)* (p. 2841) ; rejetée au scrutin public (p. 2847).

– Motion de censure déposée par M. Martin Malvy et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le 1er juillet 1993.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [5 juillet 1993] :

Assemblée nationale : dépôt d'amendements : obstruction (p. 2930).

Constitution : article 49, alinéa 3 : motifs de son utilisation (p. 2929, 2930).

Elections et référendums : résultats des élections législatives de 1993 (p. 2930).

Enseignement privé (p. 2931).

Etrangers (p. 2931).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 2932).

Parlement (p. 2930, 2931).

Partis et mouvements politiques : majorité : expression et divisions (p. 2929, 2930).

Politique économique :
- généralités (p. 2931) ;
- gouvernement Bérégovoy : bilan (p. 2932) ;
- taux d'intérêt (p. 2932).

Politique générale : justice sociale (p. 2931).

Santé publique (p. 2931, 2932).

Secteur public :
- nationalisations : bilan (p. 2930) ;
- privatisations : dangers et exemples étrangers (p. 2930).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 et 7 juillet 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Bartolone (Claude)* (p. 2984) : rejetée au scrutin public (p. 2990).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *David (Martine)* (p. 3035) : rejetée au scrutin public (p. 3040).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 et 29 septembre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Fabius (Laurent)* (p. 3334) : rejetée au scrutin public (p. 3341).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Royal (Ségolène)* (p. 3439) ; rejetée au scrutin public (p. 3446).

Rappel au règlement : demande que le Gouvernement intervienne dans le conflit social d'Air France et qu'il informe la représentation nationale du contenu et du résultat de ses démarches [22 octobre 1993] (p. 4757).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12 et 13 octobre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Migaud (Didier)* (p. 4079) : rejetée au scrutin public (p. 4089).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 4180) : rejetée (p. 4184).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [16 décembre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 7738) : rejetée (p. 7742).

Sa question préalable soutenue par : *Migaud (Didier) :* rejetée (p. 7742).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Dray (Julien)* (p. 4968) : rejetée au scrutin public (p. 4980).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Le Déaut (Jean-Yves)* (p. 5031) : rejetée (p. 5042).

Explications de vote [2 novembre 1993] :

Constitution : révisions : multiplication (p. 5224).

Droit d'asile :

- demandes : risque d'explosion (p. 5225) ;
- projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité (p. 5224, 5225) ;
- régression, recul de l'Etat de droit et de la souveraineté : appréciation (p. 5225).

Vote contre du groupe socialiste (p. 5225).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Sarre (Georges)* (p. 6438) : rejetée (p. 6442).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Bartolone (Claude)* (p. 6538) : rejetée (p. 6543).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Guyard (Jacques) :* rejetée (p. 6702)

Sa question préalable soutenue par : *Royal (Ségolène) :* rejetée (p. 6715).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er et 2 décembre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Derosier (Bernard)* (p. 6831) : rejetée (p. 6834).

Sa question préalable soutenue par : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 6834) : rejetée (p. 6841).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 7952) : rejetée au scrutin public (p. 7958).

Sa question préalable soutenue par : *Dray (Julien)* (p. 7958) : rejetée (p. 7963).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Floch (Jacques)* (p. 7968) : rejetée au scrutin public (p. 7970).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Michel (Jean-Pierre)* : rejetée (p. 7483).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Mathus (Didier)* (p. 7043) : rejetée (p. 7047).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 7183) : rejetée (p. 7184).

– Proposition de loi tendant à l'insteuration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 décembre 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Dray (Julien)* (p. 7336) : rejetée (p. 7342).

Rappel au règlement : s'étonne de l'inscription à l'ordre du jour du Sénat de la proposition de loi relative à la réforme de la loi Falloux quelques jours à peine après la publication du rap-

port de la commission Vedel : demande que le Gouvernement vienne devant l'Assemblée nationale présenter les conclusions de ce rapport [14 décembre 1993] (p. 7549).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Bonrepeaux (Augustin)* (p. 7569) : rejetée au scrutin public (p. 7580).

Sa demande de vérification du quorum et report du vote (p. 7576).

Rappel au règlement : souligne que les conditions sans précédent dans lesquelles le Sénat reprend la discussion de la proposition de loi sur l'enseignement privé ne peuvent rester sans conséquence sur le déroulement des travaux de l'Assemblée (p. 7575).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Dray (Julien)* (p. 7588) : rejetée (p. 7591).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Rodet (Alain)* (p. 7621) : rejetée (p. 7623).

Sa question préalable soutenue par : *Josselin (Charles)* (p. 7623) : rejetée (p. 7626).

Rappel au règlement : regrette que le Gouvernement n'ait pas inscrit un débat sur les problèmes scolaires à l'ordre du jour de la session extraordinaire de janvier 1994 et demande un second additif à cet ordre du jour [18 janvier 1994] (p. 219 à 221).

MANCEL (Jean-François)

Député de l'Oise

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires étrangères : affaires étrangères) [29 avril 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

DEPOTS

Proposition de loi visant à **compléter l'article L. 71 du code électoral afin d'élargir le droit de vote par procuration des retraités (n° 42)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à supprimer l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relatif à la **répartition entre les communes des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes (n° 515)** [16 septembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 1 : **Affaires étrangères : affaires étrangères (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à la **création d'un salaire familial (n° 731)** [18 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à la **création d'un nouveau plan d'épargne entreprise (n° 823)** [7 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Abstentionnisme : lutte contre (p. 308).

Constitution : suffrage personnel et secret (p. 308).

Parlement : propositions de loi inscrites à l'ordre du jour : accroissement (p. 307).

Tourisme et loisirs :

- tourisme du troisième âge : développement (p. 308) ;
- vacances : étalement (p. 308).

Vote par procuration :

- régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 308) ;
- régime actuel : « congés de vacances » : interprétation restrictive (p. 307) ;
- retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 307, 308) :

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Banque de France :

- missions autres que la politique monétaire (p. 1183) ;
- personnels (p. 1183).

Chômage (p. 1183).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1182, 1183).

Conseil génétal (p. 1183).

Constitution : article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1181).

Maastricht (p. 1182).

Marchés financiers (p. 1181, 1182).

Politique économique :

- croissance-récession (p. 1180, 1181) ;
- franc et politique de change (p. 1180, 1181) ;
- inflation (p. 1180, 1181, 1183) ;
- politique monétaire (p. 1181) ;
- taux d'intérêt (p. 1182).

Rappel au règlement : constate que des députés socialistes présents lors de la demande de vérification du quorum ont quitté l'hémicycle [8 juin 1993] (p. 1190).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1269).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Alain Rodet (transfère après l'article 1er les dispositions de l'article 18 relatives à l'émission des billets) (p. 1281) ;

Banque de France : personnels (p. 1281).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 56 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1287) ;

Maastricht (p. 1287).

Article 4 *(fonctionnement des systèmes de paiement) :*

– *son* amendement n° 4 (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque de France veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement) : retiré (p. 1290).

Article 12 *(droit applicable au contentieux de la Banque de France) :*

– *son* amendement n° 6 (précise que les opérations que la banque peut continuer à effectuer en application de l'article sont régies par la législation civile et commerciale) : retiré (p. 1497).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *défavorable* aux amendements nos 68 de M. Louis Pierna et 95 de M. Aloyse Warhouver (proposent une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1506).

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *ses observations* (p. 1508).

Explications de vote :

Assemblée nationale : qualité du débat et amélioration du texte (p. 1521).

Banque de France : missions autres que la politique monétaire et personnels (p. 1521).

Marchés financiers (p. 1521).

Projet de loi : opportunité (p. 1521).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1521).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 104 de M. Louis Pierna et 200 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4410) ;

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : responsabilité dans l'augmentation des dépenses des collectivités locales (p. 4410).

Deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [28 octobre 1993] :

Enseignement :

– Agence pour l'enseignement français à l'étranger (p. 5080) ;
– bourses scolaires (p. 5080) ;
– établissements scolaires (p. 5080).

Français de l'étranger : aides et protection du ministère (p. 5080).

Français : langue :

– haut conseil de la francophonie : crédits (p. 5080) ;
– sommet de l'île Maurice (p. 5080).

Lois de finances : finances publiques : maîtrise des dépenses (p. 5079).

Ministère des affaires étrangères :

– carte diplomatique ; schéma pluriannuel d'adaptation des réseaux ; rapport de M. Cuvillier (p. 5079) ;
– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5079, 5080) ;
– informatique : schéma directeur : mise en place (p. 5079) ;
– investissements immobiliers (p. 5080) ;
– personnel : effectifs, rémunération, statut, formation (p. 5079) ;
– structures : réforme : rapports de M. Picq et de M. Levitte (p. 5081).

Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : interventions : multiplication, coût et contrôle politique (p. 5081).

MANDON (Daniel)

Député de la Loire

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Fermeture d'un centre de recherche sidérurgique : sidérurgie : Usinor-Sacilor : centre de recherche d'Unieux (Loire) : fermeture : conséquences [10 novembre 1993] (p. 5746).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Hôpitaux et cliniques :

– Firminy : centre hospitalier (p. 5181) ;
– hôpitaux publics : restructurations : incitations (p. 5178).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Loire (p. 5332).

Régions :

– Auvergne (p. 5315) ;
– Midi-Pyrénées (p. 5315).

Voirie :

– priorités nationales : route des Estuaires, route Centre-Europe-Atlantique, R.N. 88 : Lyon – Toulouse : aménagement (p. 5315) ;
– routes nationales 82, 86 et 88 : aménagements (p. 5332).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : petites villes et « bourgs centres » : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6893).

Coopération intercommunale :

- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6893) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6894).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6893) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6893) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6893) ;
- garantie de progression minimale : effets pervers et réforme : inclusion dans la dotation forfaitaire (p. 6893) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6893).

MARCELLIN (Raymond)

Député du Morbihan

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Justice) [29 avril 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **définir, délimiter et protéger le domaine public maritime naturel (n° 62)** [20 avril 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 32 : **Justice (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à la **création d'un commissariat général permanent à la modernisation administrative (n° 811)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à instituer le **scrutin uninominal à un tour pour l'élection des députés (n° 812)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à définir, délimiter et protéger le **domaine public maritime naturel (n° 813)** [7 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [19 octobre 1993] :

Aide juridique et judiciaire : dépense d'aide juridictionnelle : prévision pour 1994 (p. 4506).

Juridictions administratives : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement : créations de postes et modernisation (p. 4506).

Justice :

- « budget de transition » : programmation pluriannuelle (p. 4506) ;
- greffiers (p. 4505, 4506) ;
- justice de proximité et conciliation (p. 4505) ;
- moyens matériels et crédits de fonctionnement (p. 4505) ;
- moyens immobiliers : augmentation et consommation des crédits (p. 4506).

Magistrature :

- effectifs : créations de postes (p. 4505) ;
- fonction, statut et rémunérations : revalorisation (p. 4505).

Ministère de la justice :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4505) ;
- informatisation (p. 4506).

Système pénitentiaire :

- action sanitaire en milieu carcéral (p. 4506) ;
- administration pénitentiaire : agents : créations de postes, revalorisation du statut et taux d'encadrement (p. 4506) ;
- détenus : nombre et taux d'occupation des établissements (p. 4506) ;
- prisons : programme d'équipement des « treize mille places » (p. 4506) ;
- prisons : rénovation et entretien (p. 4506).

MARCHAIS (Georges)

Député du Val-de-Marne

(11e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **interdire le contrôle médical patronal (n° 279)** [8 juin 1993].

MARCHAND (Yves)

Député de l'Hérault

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 14604).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 14604).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Compétitivité de nos ports** : concurrence étrangère ; tarifs ; réforme portuaire [12 mai 1993] (p. 382, 383).

orales sans débat :

– **n° 45**, posée le 4 mai 1993 : **transports maritimes (ports – politique et réglementation)** (p. 288). Appelée le 6 mai 1993 : réforme portuaire : mise en œuvre ; politique foncière dans les ports : mise en place (p. 330, 331).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Nationalité :
- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 413, 414) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 414) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 413, 414).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Code de procédure pénale : réforme :
- généralités (p. 2855) ;
- proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2856).

Détention provisoire :
- décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2856, 2857) ;
- « référé-liberté » (p. 2856, 2857).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits de la défense (p. 2856).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2856).

Instruction : juge d'instruction : pouvoirs et responsabilité (p. 2856).

Justice : moyens et crédits : accroissement (p. 2855).

Police : moyens et crédits : accroissement (p. 2855).

Professions juridiques et judiciaires : avocats : déontologie (p. 2857).

Témoins (p. 2856).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Après l'article 32 ter :

– *son* amendement n° 108 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (modifie la composition des tribunaux maritimes commerciaux) : adopté (p. 2914).

– Proposition de loi fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services privés de radiodiffusion sonore (n° 395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juillet 1993] :

Artistes (p. 3235).

Culture :
- collectivités territoriales : compétences (p. 3235) ;
- décentralisation (p. 3235).

Justice : conseil d'Etat : arrêt du 14 mai 1993 : conséquences (p. 3235).

Lois :
- loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle (p. 3235) ;
- proposition de loi n° 395 : cessation d'application (p. 3235).

Propriété littéraire et artistique :
- protection (p. 3235) ;
- utilisation des phonogrammes : licence légale (p. 3235).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Après l'article 7 :

– *soutient* l'amendement n° 664 de M. Charles de Courson (prévoit un abattement sur le montant des avantages de vieillesse en cas de cumul avec un revenu d'activité) : rejeté (p. 3558).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et francophonie. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : « aménagement culturel » (p. 5649).

Collectivités locales :
- compétences et action culturelles (p. 5649) ;
- contrats de plan et conventions de développement (p. 5649).

Communes :
- Sète (p. 5649) ;
- Toulouse (p. 5649).

Culture : démocratisation et sensibilisation (p. 5648, 5649).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5649).

Ministère de la culture et de la francophonie :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5648) ;
- déconcentration (p. 5649).

Patrimoine : Fondation du patrimoine : création (p. 5649).

Politique culturelle : contenu, historique et priorités (p. 5648, 5649).

Questions :

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5665).

MARCUS (Claude-Gérard)

Député de Paris

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur d'information sur la coopération avec Madagascar [16 décembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des affaires étrangères sur la **mission effectuée en Argentine, au Chili et au Brésil** par une délégation de la commission **(n° 602)** [14 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Attentat dans le Xe arrondissement de Paris : terrorisme : lutte et prévention : extrémistes turcs ou kurdes : activité sur le territoire français ; attentat de la rue de Nancy à Paris : octobre 1993 [3 novembre 1993] (p. 5295).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Amérique latine : Argentine, Brésil, Chili, Mexique (p. 5107, 5108).

Arménie (p. 5108).

Géorgie (p. 5108).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur l'Espace économique européen et du protocole portant adaptation dudit accord (n° 653) et projet de loi portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'Espace économique européen (n° 654).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Communautés européennes : élargissement : perspectives (p. 6147).

Espace économique européen (p. 6147, 6148) :
- Autriche, Suède, Finlande, Norvège : adhésion : perspectives ;
- Islande et Liechtenstein : adhésion : perspectives ;
- traité de Porto : genèse, contenu, objectifs ;
- traité de Porto : ratification : opportunité.

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6148).

MARIANI (Thierry)

Député de Vaucluse

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7728).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » (p. 1688).

Communes : Valréas : population d'origine étrangère (p. 1687).

Immigration :
- généralités, historique et statistiques (p. 1687) ;
- « immigration zéro » (p. 1688) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1688) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1688).

Mariages et régimes matrimoniaux : polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1688).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : discours sur l'immigration (p. 1687).

Regroupement familial (p. 1687, 1688).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1688).

MARITON (Hervé)

Député de la Drôme

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du conseil d'administration de l'établissement public Autoroutes de France [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français (n° 191) [19 mai 1993].

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 191), modifiant le **régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français (n° 225)** [26 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Institutions européennes :** institutions communautaires : fonctionnement ; réforme : perspectives [27 octobre 1993] (p. 4986, 4987).

orales sans débat :

– **n° 217**, posée le 29 novembre 1993 : **retards dans la mobilisation des financements communautaires** (p. 6735). Appelée le 2 décembre 1993 : fonds structurels communautaires : versements : retards : réforme des procédures (p. 6865, 6866).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 998).

Agriculture :
- fiscalité et charges sociales des agriculteurs (p. 998).

Aménagement rural : approche globale ville – campagne (p. 999).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 998).

Collectivités locales : ressources fiscales (p. 998).

Zones sensibles (p. 998).

– **Projet de loi modifiant le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français (n° 191).**

Rapporteur de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la dicussion des articles [24 juin 1993] :

Collectivités locales : rapports financiers avec la S.N.C.F. (p. 2193, 2198).

Sénat : commission d'enquête sur la S.N.C.F. : rapport Haenel-Belot (p. 2193).

S.N.C.F. :
- déficit (p. 2194) ;
- gares : rôle dans la vie locale (p. 2194) ;
- structures administratives et aménagement du territoire (p. 2194, 2198) ;
- tarifs :
  - inégalités, opacité (p. 2193, 2194) ;
  - système informatique SOCRATE (p. 2193) ;
- tutelle de l'Etat : rapports avec la S.N.C.F. (p. 2193).

Taxes locales : surtaxes locales temporaires sur les titres de transport S.N.C.F. : régime en vigueur et modifications envisagées (p. 2193, 2194).

Discussion des articles [24 juin 1993] :

Article 1er *(conditions de perception des surtaxes locales temporaires) :*

– *son* amendement n° 1 (supprime la surtaxe dans le cas où le lieu d'émission est une gare située dans une commune de moins de 10 000 habitants non concernée par des travaux ainsi financés) (p. 2198) : retiré (p. 2199).

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3367).

Associations : charges sociales : exonérations (p. 3367).

Emploi :
- chômage : commission Mattéoli (p. 3367) ;
- emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3366).

Entreprises :
- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3367) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3367) ;
- organisation du travail (p. 3367).

Syndicats : rôle (p. 3367).

Travail : pluriactifs (p. 3367).

Travail : temps de travail :
- durée et organisation (p. 3367) ;
- repos hebdomadaire et dominical (p. 3367).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *son* amendement n° 840 précédemment réservé soutenu par M. Francisque Perrut (dispose que le « ticket-service » peut être utilisé pour la rémunération d'une personne au plus qui consacre tout ou partie de son temps de travail à une activité relevant de la profession de son employeur et pour le compte de celui-ci) : rejeté (p. 3540).

Article 26 *(rapport au Parlement) :*

– *son* amendement n° 858 : non soutenu (p. 3693).

Article 30 *(indemnisation du temps réduit de longue durée) :*

– *son* amendement n° 863 : non soutenu (p. 3730).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 4164).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4164) ;
- relations financières avec l'Etat : clarification (p. 4164).

Etat : missions (p. 4164).

Finances publiques : dépenses prioritaires (p. 4164).

Gouvernement : capacité à choisir une politique (p. 4163).

Impôts et taxes : taxe intérieure sur les produits pétroliers (p. 4166).

Impôt sur le revenu (p. 4163).

Deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Chasse et pêche : chasse aux appelants (p. 4927).

Eau :
- agences de l'eau (p. 4941) ;
- qualité : amélioration : situation dans les Côtes-d'Armor (p. 4941).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 219 (dispose que les communes sinistrées bénéficient des attributions du fonds de compensation de la T.V.A. dans le délai de six mois pour leurs investissements de remise en état d'équipements publics) (p. 6040) : rejeté (p. 6041).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire :
- petites villes et bourgs-centres : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6887) ;
- priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6887).

Coopération intercommunale :
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6887) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6887).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6887) ;
- historique : vocation, composition, critères de calcul et d'attribution : évolution (p. 6886) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6886) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6886).

Finances locales :
- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6886) ;
- concours financiers de l'Etat : réforme d'ensemble (p. 6887) ;
- transferts de charges et compensation financière : appréciation et adéquation (p. 6887).

Impôts locaux : réforme : réalisations des gouvernements précédents et propositions (p. 6887).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6887).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Avant l'article 42 :

– *son* amendement n° 39 : non soutenu (p. 7223).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

– *reprend* l'amendement n° 18 de M. Jean-Michel Ferrand (assouplit la « loi Evin » et codifie la publicité sur les alcools) (p. 275) : retiré (p. 279, 281).

MARLEIX (Alain)

Député du Cantal

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

Président de cette commission [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à créer une **allocation parentale de libre choix (n° 669)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 88**, posée le 1er juin 1993 : **élevage (aides – paiement – calendrier)** (p. 1002, 1003). Appelée le 3 juin 1993 : aides communautaires : versement : calendrier annuel (p. 1062, 1063).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Agriculture :
- aides et prêts (p. 968) ;
- crise agricole (p. 968) ;
- revenu agricole et endettement (p. 968, 969).

Agroalimentaire : politique de qualité : appellations d'origine contrôlée et labels (p. 969).

Aménagement rural : planification (p. 968).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 968, 969).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 968).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Communautés européennes : primes : versement par les Etats membres : calendrier français (en son nom personnel et au nom de M. Yves Coussain) (p. 4689).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : rôle pour la relance de l'activité économique ; fonds d'action conjoncturelle : perspectives (p. 5274).

Impôts et taxes : budget annexe de l'aviation civile : redevances de navigation aérienne et taxe de sécurité et de sûreté (p. 5276).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5274, 5276).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5275).

Régions :
- Auvergne (p. 5275) ;
- contrats de plan Etat-régions (p. 5275) ;
- Ile-de-France : transports en commun : participation de l'Etat : évolution ; contribution des usagers (p. 5275).

Transports aériens :
- Air France (p. 5275) ;
- Air France – Air Inter : relations : perspectives (p. 5275).

Transports ferroviaires :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5275) ;
- T.G.V. : lignes et financement (p. 5275).

Voirie :
- autoroutes (p. 5275) ;
- contournement d'agglomérations (p. 5275) ;
- priorités nationales : route des Estuaires, route Centre-Europe-Atlantique, RN 88 (p. 5275) ;
- routes nationales (p. 5275).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifient le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 119 : devenu sans objet (p. 6940).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *son* amendement n° 120 (maintient les dispositions du code des communes relatives aux concours particuliers) : devenu sans objet (p. 6947) ;

– *son* amendement n° 121 (maintient les dispositions du code des communes relatives à la dotation touristique) : devenu sans objet (p. 6947).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *ses* amendements n°s 122 corrigé et 123 : devenus sans objet (p. 6949, 6950) ;

– *son* amendement n° 116 (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité rurale ne peuvent être inférieurs à 680 millions de francs) : retiré (p. 6954).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *son* amendement n° 125 : devenu sans objet (p. 6959).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 117 (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) : non soutenu (p. 6978) ;

– *son* amendement n° 118 corrigé (p. 6982) : non soutenu (p. 6984) ;

– *son* amendement n° 126 (dispose que, lorsqu'une commune remplit les conditions requises pour bénéficier des deux fractions de la dotation de solidarité rurale, seule la plus élevée des deux lui est versée) (p. 6897) : non soutenu (p. 6988).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 129 (p. 7007) : non soutenu (p. 7008) ;

– *son* amendement n° 130 : non soutenu (p. 7010) ;

– *son* amendement n° 131 (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'organisation ou de maintien des services publics) : non soutenu (p. 7013) ;

– *ses* amendement n°s 132 (de conséquence) et 133 (supprime les dispositions relatives aux bourgs-centres et à la composition de la commission d'attribution de la dotation de développement rural) : non soutenus (p. 7014).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *son* amendement n° 134 (propose une nouvelle rédaction de l'article qui modifie le contenu du rapport présenté au Parlement dès le 1er avril 1995) : non soutenu (p. 7018).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 227) ;
- mutualité sociale agricole : restructuration ; délégués ; élection (p. 227).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations agricoles et accord de décembre 1993 (p. 227).

Communautés européennes :
- directives communautaires instituant un agrément sanitaire et des contrôles vétérinaires : transposition en droit interne (p. 227) ;
- politique agricole commune (p. 227).

Douanes : agents des douanes : contrôles sur les échanges intracommunautaires (p. 227).

Lois : loi d'orientation agricole : printemps 1994 (p. 227).

Organismes et structures : Agence du médicament vétérinaire (p. 226).

Vétérinaires : animaux : protection ; commercialisation ; denrées d'origine animale : agrément et contrôle sanitaires (p. 227).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *son* amendement n° 23 (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel des produits est destiné aux particuliers pour leur propre consommation) (p. 253) : retiré (p. 254).

Après l'article 26 :

Article 1007 du code rural :

– *son* amendement n° 24 rectifié (permet les candidatures d'une ou deux personnes pour les élections du deuxième collège) (p. 264) : adopté (p. 265).

MARSAUD (Alain)

Député de la Haute-Vienne

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 2 juillet 1993] (p. 9413).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Redéploiement des infrastructures militaires : plan Armées 2000 ; base aérienne de Limoges-Romanet ; loi de programmation militaire ; livre blanc : publication par le Gouvernement dès fin 1993 [28 avril 1993] (p. 210).

– Français retenu en Arabie Saoudite : Arabie Saoudite : cadre français retenu à la suite d'un litige commercial ; incidences sur l'entreprise Maville à Limoges [10 novembre 1993] (p. 5741).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

– *ses explications de vote* sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1357).

Principaux thèmes développés :

Contrôles d'identité :

– contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du procureur de la République (p. 1358).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1358).

Droits de l'homme et libertés publiques :

– liberté d'aller et de venir (p. 1357) ;
– projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1358).

Police : missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1357, 1358).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1357).

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. André Gérin (supprime le deuxième alinéa de l'article qui crée une nouvelle modalité de contrôle d'identité par la police judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République) (p. 1386) ;

Contrôles d'identité : renforcement : nécessité (p. 1386).

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (dispose que le fait que le contrôle d'identité révèle d'autres infractions que celles visées par le procureur n'est pas une cause de nullité des procédures incidentes) (p. 1388) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (dispose que l'identité d'une personne peut être contrôlée « en toutes circonstances ») (p. 1390) ;

Justice : Cour de cassation : jurisprudence en matière de contrôle d'identité (p. 1390).

Explications de vote :

Contrôles d'identité :

– contrôles de police judiciaire : intervention du procureur de la République (p. 1397) ;
– critères (p. 1397) ;
– historique (p. 1397) ;
– projet de loi : intérêt, nécessité et équilibre (p. 1397).

Droits de l'homme et libertés publiques :

– contrôles d'identité : garanties juridiques et judiciaires (p. 1397) ;
– projet de loi et libertés (p. 1397).

Police : contrôles d'identité et vigilance démocratique (p. 1397).

Sécurité des personnes et des biens : renforcement et moyens d'action (p. 1397).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1397).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

Administration : conséquences du projet de loi et création d'un service unifié de l'immigration (p. 1641).

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » : (p. 1643).

Attestations d'accueil et certificats d'hébergement : délivrance : règles (p. 1641).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1643).

Droit d'asile :

– abus (p. 1641) ;
– définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1642).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1640, 1643).

Immigration :

– généralités, historique et statistiques (p. 1640) ;
– droit de l'immigration : codification en un seul texte (p. 1641) ;
– droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédure (p. 1641, 1642) ;
– flux migratoires : maîtrise : coopération européenne et internationale, accords avec les pays d'immigration (p. 1642) ;
– flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1640) ;
– intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1640) ;
– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuel (p. 1640, 1641) ;
– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1641).

Mesures d'éloignement : dispositions communes : sanctions des manœuvres dilatoires, voies d'exécution, voies de recours (p. 1642).

Regroupement familial (p. 1642).

Rétention administrative : conditions et durée (décision du Conseil constitutionnel du 3 septembre 1986) (p. 1642).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1642).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1642).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1764).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *son* amendement n° 87 (dispose que, pour effectuer un contrôle de la régularité du séjour, les officiers de police judiciaire peuvent se fonder sur tout critère permettant de présumer la qualité d'étranger à l'exception de considérations de race) (p. 1767) : adopté après modifications au scrutin public (p. 1769).

Article 10 *(art. 18* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : suppression de la Commission départementale du séjour des étrangers) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (maintient la commission départementale du séjour des étrangers mais limite sa compétence à un rôle consultatif en matière de reconduite à la frontière) (p. 1779).

Article 22 *(art. 31, 31* bis *, 31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1807).

Article 25 *(art. 35* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : rétention administrative)* (p. 1816) :

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1817).

Article 27 *(art. 37 à 40 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : dispositions transitoires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (dispose que le Gouvernement dépose sur le bureau du Parlement un rapport sur sa politique d'immigration) (p. 1820) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 138 rectifié de M. Christian Vanneste (précise que le rapport porte sur la politique de maîtrise de l'immigration) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (p. 1820).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1, 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (dispose qu'un étranger en situation irrégulière sur le territoire français ne peut y contracter mariage) (p. 1826, 1828) : retiré (1828) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : convention européenne des droits de l'homme : respect par l'amendement (p. 1826).

– *son* amendement n° 132 (dispose que, en cas de doute sur la régularité de la présence sur le territoire français d'un étranger qui souhaite s'y marier, l'officier d'état civil avise le préfet ; précise que s'il constate une irrégularité le préfet saisit le procureur de la République qui seul peut autoriser le mariage) : retiré (p. 1828).

Article 30 *(art. 78-2 et 469-5 du code de procédure pénale – art. 132-70-1 du code pénal : rétention judiciaire) :*

– *son* amendement n° 56 rectifié (substitue à la rétention judiciaire un régime de contrôle judiciaire prononcé par le tribunal et assorti d'un assignation à résidence pour une durée de trois mois) (p. 1845) : retiré (p. 1846) ;

– *son* amendement n° 55 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 1846).

Article 32 *(art. L. 115-6, L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1, L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 72 de M. Claude Malhuret (permet l'accès aux assurances sociales aux étrangers dont la situation sur le territoire est en cours d'examen ou en instance de régularisation) (p. 1848).

Après l'article 34 :

– *soutient* l'amendement n° 52 de M. Henri Cuq (dispose que le Gouvernement déposera devant le Parlement, avant le 1er mars 1994, un rapport sur la prise en charge par les différentes autorités publiques de la dette contractée par les établissements de santé pour les soins donnés à des étrangers) : rejeté (p. 1856).

Avant l'article 36 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 44 rectifié de la commission (dispose que, lors de l'inscription d'une personne étrangère sur la liste des demandeurs d'emplois, les agents de l'A.N.P.E. vérifient la validité des titres de séjour et de travail de ce demandeur ; précise les conditions de consultation des fichiers contenant ces informations) (p. 1857) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 83 rectifié de M. Charles de Courson (précise que lorsque l'étranger fournit de faux documents, les agents de l'A.N.P.E. les retiennent et avertissent sans délai les autorités de police judiciaire compétentes) à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (p. 1857).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– situation en Somalie [12 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Audiovisuel : « couverture » médiatique du débarquement et des événements en Somalie : opportunité, excès (p. 4060, 4061).

Coopération et développement :
- riz français : acheminement et distribution en Somalie (p. 4060) ;
- Somalie : situation et aide humanitaire (p. 4061).

Cultures étrangères :
- société somalienne : division en « clans-familles » (p. 4060) ;
- société somalienne : méconnaissance par les puissances occidentales (p. 4061).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droit d'ingérence humanitaire : concept ; opportunité (p. 4061) ;
- populations civiles : protection : application des conventions de Genève par l'O.N.U. (p. 4061).

Etat : reconstruction de l'Etat somalien : perspectives (p. 4061).

Etats-Unis : politique étrangère : administration Bush : « nouvel ordre mondial » et déclenchement de l'opération militaire « rendre l'espoir » (p. 4060).

Force multinationale :
- contingent français en Somalie : zone de responsabilité, désarmement des factions, retrait du contingent : perspectives et calendrier (p. 4061) ;
- interventions ONUSOM I, ONUSOM II, UNITAF ; objectifs, commandement américain (p. 4061).

Organisations internationales :
- O.N.U. : résolution 794 du 3 décembre 1992 : lancement de l'opération « rendre l'espoir » (p. 4060) ;
- O.N.U. : résolution 837 du 7 juin 1993 (p. 4061).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993] :

Article 2 (suite) *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *son* amendement n° 4 rectifié (p. 4238) : non soutenu (p. 4239).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 5 : non soutenu (p. 4337).

Deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Avocats : centres régionaux de formation professionnelle (centre de Limoges) : perspectives (p. 4531).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions :

– Centre (p. 5324) ;

– Limousin (p. 5324).

Voirie : autoroute A 20 : section Vierzon-Brive-Montauban (p. 5324).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Commerce et artisanat : chambres de commerce : école supérieure de commerce de Limoges (p. 5825).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4966).

Principaux thèmes développés :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4966, 4967).

Droit d'asile :

– abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 4967) ;

– demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 4967) ;

– demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 4966) ;

– projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4967) ;

– remise en cause ou préservation (p. 4967).

Immigration : flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 4966).

Partis et mouvements politiques : partis socialiste et communiste : discours sur l'immigration et le droit d'asile (p. 4966).

Rappel au règlement : demande que les engagements pris à l'égard des anciens combattants d'Algérie trouvent leur traduction dans le projet de loi de finances pour 1995 [18 novembre 1993] (p. 6071).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : portée et conséquences (p. 6443).

Gouvernement : nouvelle majorité : mandat des électeurs et missions (p. 6443).

Immigration :

– droit de l'immigration : respect, application intégrale et lutte contre la fraude (p. 6443) ;

– flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 6443) ;

– projet de loi : contenu et nécessité : appréciation (p. 6443, 6444).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration (p. 6444).

Regroupement familial (p. 6443).

Rétention administrative : allongement, prolongation et garanties (p. 6444).

Rétention « judiciaire » en zone de transit : sanction de manœuvres dilatoires contre une mesure d'éloignement : encadrement et garanties (p. 6444).

Discussion des articles [25 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35* bis *de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : rétention administrative) :*

– *son* sous-amendement n° 31 (rédactionnel) à l'amendement n° 5 de la commission (propose que le juge de la rétention administrative puisse statuer sans avoir entendu le représentant de l'administration lorsque celui-ci, dûment convoqué, ne s'est pas présenté) (p. 6460) : adopté (p. 6461) ;

– *son* amendement n° 20 (rédactionnel) : adopté (p. 6461) ;

– *son* amendement n° 21 (propose que le délai supplémentaire de soixante-douze heures puisse également être utilisé pour mettre en œuvre la mesure d'éloignement) : retiré (p. 6461).

Article 3 *(art. 175-2 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 19 (rédactionnel) : adopté (p. 6462).

Article 4 *(art. 469-5 nouveau du code de procédure pénale et 132-70-1 nouveau du nouveau code pénal : rétention judiciaire) :*

– *son* amendement n° 23 rectifié (rédactionnel) : retiré (p. 6465) ;

– *son* amendement n° 24 (de coordination) : adopté (p. 6465) ;

– *son* amendement n° 32 (dispose que le placement du prévenu en rétention judiciaire est seulement une possibilité pour la juridiction qui prononce l'ajournement du prononcé de la peine) : retiré (p. 6465) ;

– *son* amendement n° 33 (rédactionnel) : adopté (p. 6465) ;

– *son* amendement n° 25 (de coordination) : adopté (p. 6466).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7392, 7393).

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7393) ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7392, 7393) ;

– criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7392, 7393) ;

– peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7392).

Magistrature : juge d'application des peines : fonctions et pouvoirs (p. 7393).

Projet de loi :

– objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7392, 7393) ;

– « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7393).

Vie, médecine et biologie : perversions sexuelles : recherches psychiatriques et cliniques : bilan et encouragement (p. 7393).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission (dispose que la commission de magistrats est automatiquement saisie des avis du collège d'experts psychiatriques) (p. 7409).

Article 8 bis nouveau *(art. 718 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (propose que l'ensemble des condamnés pour un délit ou un crime sexuel exécutent leur peine dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté) (p. 7411).

Après l'article 6 bis :

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition du collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) (p. 7412).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 12 rectifié (institue, pour chaque cour d'appel, une chambre de l'application des peines, compétente en matière criminelle et composée de trois conseillers) : adopté (p. 7416) ;

Magistrature :

– effectifs (p. 7417) ;

– juge d'application des peines : fonctions et insuffisances (p. 7416).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 13 (dispose que l'interrogatoire d'un accusé par le président de la cour d'assises a lieu en présence de l'avocat ; précise que le procès ne peut s'ouvrir moins de quinze jours après cet interrogatoire ; prévoit enfin que l'avocat choisi par l'accusé ou désigné d'office par le président de la cour d'assises lors de l'interrogatoire précité est obligatoirement présent à l'audience) (p. 7427) : rejeté (p. 7430) ;

– *son* amendement n° 14 rectifié (étend les compétences de la juridiction spécialisée en matière de terrorisme, rattachée au tribunal de grande instance de Paris) : adopté (p. 7430).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 7 bis supprimé par le Sénat *(art. 709-2 nouveau du code de procédure pénale : chambre de l'application des peines) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose qu'un collège de trois magistrats de la cour d'appel exerce les compétences dévolues au juge d'application des peines pour les peines d'origine criminelle ; précise le ressort de ce collège et les possibilités d'appel de ses décisions) (p. 8037) : rectifié ; adopté après modifications (p. 8040) ;

– *son* sous-amendement n° 15 (dispose qu'il s'agit d'une chambre de l'application des peines composée de trois conseillers de la cour d'appel ; supprime la possibilité de faire appel) à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (p. 8037) : rejeté (p. 8040) ;

Magistrature : juge d'application des peines : compétences et insertion dans une instance collégiale (p. 8038).

Article 8 bis supprimé par le Sénat *(infractions terroristes) :*

– *son* amendement n° 13 (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 8042).

MARSAUDON (Jean)

Député de l'Essonne

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la **suppression du caractère anonyme de la présentation des dossiers individuels à la commission statuant sur l'attribution du revenu minimum d'insertion (n° 738)** [18 novembre 1993].

MARTIN (Christian)

Député du Maine-et-Loire

(3e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Edmond Alphandéry, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 685).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 1er *(champ d'application de la législation sur les ouvrages en métaux précieux – modification de l'article 521 du code général des impôts) :*

– *favorable* (p. 7515) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (supprime la distinction entre les ouvrages d'or ou contenant de l'or et introduit la notion d'ouvrages en alliage d'or) (p. 7515).

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 67 du Gouvernement (dispose que seuls les ouvrages en alliage d'or dont le titre est supérieur ou égal à 18 carats peuvent bénéficier de l'appellation « or ») (p. 7517).

MARTIN (Philippe)

Député de la Marne

(6e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Annulation de son élection [*J.O.* du 7 octobre 1993].

Réélu le 14 décembre 1993 [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17380).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17380).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17524).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 4 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 17 décembre 1993] (p. 17647).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **indemnisation des catastrophes naturelles :** département de la Marne : dégâts importants dus aux orages ; indemnisation ; délais [26 mai 1993] (p. 674).

– **implantation des grandes surfaces :** grande distribution : implantation : gel : perspectives [6 octobre 1993] (p. 3941, 3942).

orales sans débat :

– **n° 160,** posée le 22 juin 1993 : **propriété intellectuelle (politique et réglementation – appellation : Champagne – utilisation pour désigner un parfum)** (p. 2070). Appelée le 24 juin 1993 : appellations d'origine : respect ; droits antérieurs : respect ; protection internationale des appellations d'origine : enjeu des négociations du G.A.T.T. (p. 2188, 2189).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 234, 235).

Publicité : « loi Evin » n° 91-32 du 10 janvier 1991 limitant la publicité sur les vins et alcools : aménagements (p. 234).

Vin et viticulture : crise (p. 234).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

– *son* sous-amendement n° 84 (réglemente la publicité sur les alcools lors des manifestations sportives) à l'amendement n° 18 de M. Jean-Michel Ferrand (assouplit la « loi Evin » et codifie la publicité sur les alcools (p. 278) : devenu sans objet (p. 281) ;

– *son* sous-amendement n° 83 (propose un programme de formation à destination de la jeunesse intégré au cycle des études de la sixième à la troisième) à l'amendement n° 18 de M. Jean-Michel Ferrand (p. 276) : devenu sans objet (p. 281).

MARTIN-LALANDE (Patrice)

Député du Loir-et-Cher

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Regroupement dans le secteur de l'armement :** G.I.A.T.-Industries : maintien dans le secteur public ; secteur des missiles ; accord Thomson-C.S.F. – Short Brothers [26 mai 1993] (p. 676, 677).

orales sans débat :

– **n° 12,** posée le 21 avril 1993 : **voirie (A 85 – Tours-Vierzon – construction)** (p. 126). Appelée le 23 avril 1993 : liaison autoroutière : retard (p. 137, 138).

– **n° 56,** posée le 11 mai 1993 : **politiques communautaires (automobiles et cycles – Ford-Volkswagen – aides – implantation au Portugal – conséquences)** (p. 365). Appelée le 13 mai 1993 : entreprises communautaires : concurrence : respect ; fonds structurels communautaires : opportunité des aides accordées ; compensation pour la France : perspectives (p. 441, 442, 443).

– **n° 161,** posée le 6 octobre 1993 : **crise dans l'industrie de l'armement français** (p. 3920). Appelée le 7 octobre 1993 : armement : emploi et activité : commandes de l'Etat ; plans sociaux des entreprises du secteur de l'armement (p. 4006, 4007).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3445).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commissions : travaux et propositions (p. 3445).

Emploi : chômage : contrats emploi – solidarité (C.E.S.) (p. 3445).

Lois : loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 3445).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2, 3 octobre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *son* amendement n° 875 corrigé (prévoit une actualisation, compte tenu de l'évolution du contexte économique, des zones éligibles aux programmes d'aménagement concerté des territoires ruraux des contrats de plan dans lesquelles est accordé le bénéfice de l'exonération pour embauche d'un deuxième ou troisième salarié) : adopté (p. 3513).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 866 (précise que l'administration vérifie, au vu d'un dossier économique, la réalité, la consistance et la viabilité du projet pour lequel l'aide est demandée) : retiré (p. 3546).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 818 de M. Louis de Broissia (institue une procédure suspensive des « délocalisations » d'entreprises à l'initiative des représentants du personnel) (p. 3548) : retiré (p. 3549).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 970 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (précise que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées quel que soit le niveau d'enseignement général de son bénéficiaire) (p. 3775) : rejeté (p. 3776).

Article 45 *(crédit d'impôt formation) :*

– *son* amendement n° 987 (étend le champ d'application du crédit d'impôt formation « aux entreprises dont le bénéfice industriel et commercial est déterminé selon le régime du forfait » ; gage cette mesure par une augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 3848) : retiré (p. 3849).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : télétravail : rôle (p. 4847).

Automobiles et cycles : Ford-Volkswagen : implantation au Portugal : aide communautaire : opportunité ; compensations pour Matra-Renault : perspectives (p. 4852).

Politique industrielle : télétravail : aides à l'exportation de services (p. 4847).

Postes et télécommunications : télécommunications : tarifs (p. 4847).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Centre (p. 5342).

Voirie : autoroute A 85 Vierzon–Tours (p. 5342, 5343).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Patrimoine :

– Centre de la Renaissance : création (p. 5663) ;
– château de Chambord : spectacle son et lumière (p. 5663).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : site de Salbris (p. 5720).

MARTINEZ (Henriette)

Député des Hautes-Alpes

(1re circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 995).

Enseignement : établissements scolaires : rôle dans la politique d'aménagement du territoire (p. 994, 995).

Zones sensibles (p. 995).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : espaces « ouverts » montagnards et agriculture de montagne (p. 4681).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Hautes-Alpes (p. 5336, 5337).

Voirie : autoroute A 51 Grenoble–Sisteron via Gap : tracé (p. 5336, 5337).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5398).

MASDEU-ARUS (Jacques)

Député des Yvelines

(12e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du haut conseil du secteur public [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **prévenir les fraudes au mariage (n° 132)** [4 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Aides aux emplois créés par les collectivités locales : contrats emploi-solidarité : collectivités territoriales : charges : exonération : emplois nouveaux : « RMIstes » ; « contrats verts » : mise en place ; télévision : chaîne de la formation et de l'emploi : préparation [1er décembre 1993] (p. 6779, 6780).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration : services publics : implantation (p. 225).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 224).

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation (p. 225).

Communes : Poissy (p. 224).

Enseignement : chefs d'établissement et enseignants : affectations (p. 225).

Logement et habitat :
- charge foncière : enchérissement, maîtrise et droit de préemption (p. 225) ;
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 225) ;
- logement social : réhabilitation et restructuration (p. 224, 225).

Police : îlotage et police de proximité (p. 225).

Politique de la ville :
- associations et bénévoles : rôle (p. 225) ;
- équipements et services culturels et de loisirs (p. 225).

Professions sociales : animateurs et éducateurs (p. 225).

Transports : voirie : modernisation (p. 225).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les délocalisations d'activités économiques au plan international (n° 223).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1993] :

Commerce extérieur : activités économiques : délocalisations : évolution et développement (p. 1837).

Emploi : chômage : conséquence des délocalisations (p. 1837).

Entreprises :
- compétitivité : coûts de production : disparités (p. 1837) ;
- Hoover : transfert d'une usine en Ecosse (p. 1837).

Parlement : Sénat : rapport de M. Arthuis (p. 1837).

Pays en voie de développement : systèmes économiques et sociaux (p. 1837).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1837).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *ses observations* (p. 3711) ;

– *soutient* l'amendement n° 148 deuxième correction de M. Michel Péricard (permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des établissements de vente au détail, sauf les grandes surfaces alimentaires, dans toutes les communes de la métropole et des D.O.M.-T.O.M.) (p. 3715, 3716) : retiré (p. 3716) ;

– *son* amendement n° 593 (substitue la notion de « zones d'affluence exceptionnelle » à celle de « zones touristiques d'affluence exceptionnelle ») : retiré (p. 3717) ;

– *soutient* l'amendement n° 944 de M. Christian Dupuy (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle permanente ») : adopté (p. 3717) ;

– *soutient* l'amendement n° 604 de M. Charles Cova (étend le champ d'application de la dérogation aux « communes situées à moins de 40 kilomètres d'une agglomération de plus d'un million d'habitants ») (p. 3717) : rejeté (p. 3718).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *son* amendement n° 113 soutenu par M. Gilbert Gantier (ramène le relèvement de la taxe intérieure sur le gas-oil au taux prévisionnel de la hausse des prix) : retiré (p. 4353).

Deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales : investissement local : financement par l'emprunt : disparition des taux bonifiés et renégociation (p. 5234, 5235).

MASSE (Marius)

Député des Bouches-du-Rhône

(8e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

MASSON (Jean-Louis)

Député de la Moselle

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre de la commission consultative pour la production de carburants de substitution [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur la défense de la langue française (n° 34)** [14 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **autoriser les collectivités locales à subordonner leurs prestations complémentaires d'aide sociale à des critères de nationalité, de résidence ou de ressources (n° 104)** [27 avril 1993].

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur le bilan de la nationalisation d'Usinor-Sacilor et sur les perspectives d'évolution de la sidérurgie française (n° 124)** [28 avril 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 124) tendant à la **création d'une commission d'enquête sur le bilan de la nationalisation d'Usinor-Sacilor et sur les perspectives d'évolution de la sidérurgie française (n° 382)** [24 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **établir une égalité véritable entre le père et la mère dans l'exercice de l'autorité parentale, la transmission du nom patronymique aux enfants et dans l'attribution de la garde des enfants aux parents divorcés (n° 441)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi visant à **reporter les élections municipales de mars à septembre 1995** et à **faire coïncider la date des élections cantonales et européennes en 1994 (n° 516)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à abroger les dispositions afférentes aux **certificats de réintégration dans la nationalité française** pour les personnes nées en **Alsace-Lorraine** avant 1918 et pour leurs descendants **(n° 540)** [23 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à assouplir les **seuils sociaux et fiscaux** liés aux **effectifs des entreprises (n° 541)** [23 septembre 1993].

Proposition de loi visant à **soutenir le petit commerce de centre ville et en zone rurale (n° 807)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à **instaurer un rattrapage et une indexation des allocations familiales, à supprimer les discriminations fiscales pénalisant les couples mariés et à instaurer un salaire maternel ou parental pour l'éducation des enfants (n° 896)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Usage de la langue française :** U.N.E.S.C.O. : colloque de génétique moléculaire ; anglais : langue unique ; projet de loi sur la promotion de la langue française [19 mai 1993] (p. 582, 583).

– **Transports routiers et ferroviaires :** transports routiers et ferroviaires : sécurité routière : poids lourds ; accident de l'autoroute A 10 de novembre 1993 ; transport ferroviaire : développement [17 novembre 1993] (p. 5966).

orales sans débat :

– **n° 1,** posée le 14 avril 1993 : **aménagement du territoire (politique et réglementation – Est de la France)** (p. 90). Appelée le 29 avril 1993 : Ecole nationale d'administration : délocalisation à Strasbourg ; T.G.V.-Est : création de la ligne jusqu'à Strasbourg : perspectives (p. 262, 263).

– **n° 2,** posée le 14 avril 1993 : **élections et référendums (vote par procuration – retraités)** (p. 90) : personnes âgées : droit de vote par correspondance : perspectives ; non appelée.

– **n° 50,** posée le 11 mai 1993 : **lois (application – loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 – conséquences)** (p. 364). Appelée le 27 mai 1993 : financement des partis politiques : loi du 29 janvier 1993 ; implantations commerciales nouvelles ; protection des commerces en centre ville et en milieu rural (p. 753, 754, 755).

– **n° 186,** posée le 22 novembre 1993 : **tracé du T.G.V.-Est** (p. 6243). Appelée le 25 novembre 1993 : transports ferroviaires : T.G.V.-Est : tracé ; construction ; Moselle (p. 6377, 6378, 6389).

– **n° 225,** posée le 6 décembre 1993 : **modification du code électoral** (p. 7285). Appelée le 9 décembre 1993 : élections municipales : date des prochaines élections ; vote des ressortissants de l'Union européenne ; élections régionales : mode de scrutin (p. 7368 à 7370).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 38 :

– *son* sous-amendement n° 79 soutenu par M. Eric Raoult (supprime la condition de résidence habituelle sur le territoire français) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (dispose que, lorsque un Français possède simultanément une autre nationalité et réside habituellement sur le territoire français, il doit accomplir son service national en France) : rejeté (p. 502) ;

– *son* sous-amendement n° 80 soutenu par M. Eric Raoult (prévoit une information annuelle du Parlement par le gouvernement sur le service national des doubles-nationaux) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission : rejeté (p. 502) ;

– *son* amendement n° 78 (dispose que, sous réserve des conventions internationales, lorsqu'un Français possède simultanément une autre nationalité et réside habituellement sur le territoire français, il doit accomplir son service national en France) : non soutenu (p. 502).

Après l'article 36 (suite) :

– *son* amendement n° 81 (dispose que les personnes nées en Alsace-Lorraine entre 1871 et 1918 sont réputées être nées en France ; abroge les dispositions découlant du traité de Versailles et exigeant de leur part des certificats de réintégration) : non soutenu (p. 506).

– **Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).**

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Après l'article 13 *quater* :

– *ses* amendements n°s 4, 2 et 3 : non soutenus (p. 6607).

– **Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).**

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *son* amendement n° 59 (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel de la production est cédé directement aux consommateurs) (p. 251) : non soutenu.

MATHOT (Philippe)

Député des Ardennes

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification de l'Acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un fonds européen d'investissement (n° 658) [18 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi visant à **supprimer le caractère obligatoire de la participation à la formation professionnelle continue pour les travailleurs indépendants, les membres des professions libérales et les professions non salariées n'employant aucun salarié (n° 249)** [1er juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 658) autorisant la **ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque euro-**

péenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un fonds européen d'investissement (n° 789) [2 décembre 1993].

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête** visant à déterminer les causes du caractère répétitif des **inondations et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier (n° 925).**

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 6,** posée le 14 avril 1993 : **sidérurgie (emploi et activité – sous-traitance – Ardennes)** (p. 91). Appelée le 16 avril 1993 : baisse d'activité ; mutations technologiques ; stabilité monétaire européenne : nécessité (p. 96, 97 et p. 100).

– **n° 260,** posée le 13 décembre 1993 : **projets de la S.N.C.F. dans les Ardennes** (p. 7612). Appelée le 16 décembre 1993 : transports ferroviaires : ateliers et lignes : perspectives ; Ardennes (p. 7725 à 7727).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er, 2, 3 octobre 1993] :

Après l'article 23 :

– *son* amendement n° 727 (supprime l'obligation de déclaration préalable à l'embauche d'un salarié) : retiré (p. 3635) ;

– *son* amendement n° 729 (aggrave la sanction pénale du travail clandestin) : retiré (p. 3636) ;

– *son* amendement n° 730 (aggrave la sanction pénale de la violation de l'interdiction d'exercer une activité professionnelle pour travail clandestin) : retiré (p. 3636) ;

– *son* amendement n° 728 (supprime l'obligation de produire immédiatement à toute réquisition des agents mentionnés à l'article L. 314-12 du code du travail un double du document remis au salarié lors de son embauche) : retiré (p. 3636).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *son* amendement n° 805 (fixe un délai maximal de début et de fin des négociations sur l'aménagement de l'organisation et de la durée du travail) (p. 3661) : retiré (p. 3662).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1031 de M. Denis Jacquat (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3767) ;

– *son* amendement n° 775 (prévoit que les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et les chambres d'agriculture, au niveau régional, élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés) : devenu sans objet (p. 3767).

Après l'article 48 :

– *son* amendement n° 806 : non soutenu (p. 3857).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Energie : nucléaire : relance : perspectives (p. 4839).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Commerce extérieur : concurrence déloyale ; mesures de défense commerciale (p. 5431).

Départements : Ardennes (p. 5431).

Entreprises commerciales et artisanales : sous-traitance : cas de la S.N.C.F. (p. 5431).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (F.I.S.A.C.) : crédits (p. 5434).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un fonds européen d'investissement (n° 658).

Rapporteur de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Communautés européennes :

– Commission : initiative de la proposition de révision des statuts de la banque (p. 7318) ;

– initiative européenne de croissance : grands travaux d'infrastructure et garantie du fonds (p. 7319).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : fonds propres : financement : garantie du fonds ; prises de participations (p. 7318, 7319).

Fonds européen d'investissement : capital, statuts, interventions, immunité des membres et du personnel (p. 7318, 7319).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [27 janvier 1994] :

Vétérinaires : commercialisation des produits de l'élevage : établissements : agrément sanitaire (p. 448).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 448).

Exploitants agricoles : adaptations et devenir (p. 448).

MATHUS (Didier)

Député de la Saône-et-Loire

(4e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 79,** posée le 25 mai 1993 : **charbon (houillères du Centre-Midi – unité d'exploitation du bassin de Blanzy – emploi et activité)** (p. 663). Appelée le 25 mai 1993 : reconversion des hommes : concertation avec les élus locaux et les représentants du personnel (p. 757, 758).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Commerce extérieur : concurrence « sauvage » entre les « trois pôles de puissance » (p. 554).

Communautés européennes : Europe sociale (p. 553).

Entreprises : groupes multinationaux : délocalisations (p. 553, 554).

- **Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 2474) : rejetée au scrutin public (p. 2486).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : travaux (p. 2474, 2475).

Audiovisuel : télévisions privées : T.F 1 (p. 2480).

Enseignants : création de postes et prise en charge par l'Etat (p. 2479).

Enseignement :
- querelle scolaire (p. 2478, 2479, 2480) ;
- rôle (p. 2476, 2477, 2478) ;
- schémas prévisionnels de formation (p. 2479).

Enseignement public : rôle, historique, situation et moyens (p. 2476, 2477, 2478, 2479).

Lois :
- loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2476, 2477) ;
- loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2478) ;
- proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 2475) ;
- proposition de loi n° 367 : amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2474, 2475).

Politique générale (p. 2480).

Protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2475).

Discussion des articles [26 et 27 juin 1993] :

Article 1er *(concours des collectivités territoriales à la liberté d'enseignement) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de M. Jean Glavany (précise que les collectivités territoriales, dans le domaine de leurs compétences respectives, apportent leur concours aux établissements d'enseignement privés dans les conditions prévues par la loi) : rejeté au scrutin public (p. 2490).

Rappel au règlement : condamne l'attitude du Gouvernement et demande une suspension de séance (p. 2492).

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *défavorable* (p. 2492) ;

– *soutient* l'amendement n° 50 de M. Jean Glavany (vise à mettre fin aux avantages consentis à certains établissements privés techniques ou agricoles bénéficiant de fonds publics supérieurs à ce qui est dépensé pour les établissements publics ; interdit d'imputer les aides à l'investissement des établissements secondaires privés sur la D.R.E.S. – dotation régionale d'équipement scolaire – ou la D.D.E.C. – dotation départementale d'équipement des collèges) : vote réservé (p. 2494) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* le sous-amendement n° 1948 de M. Jean Glavany (supprime la libre fixation par les collectivités locales, dans les limites de l'aide apportée aux établissements publics, des modalités de leur intervention en faveur des établissements d'enseignement privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise les collectivités locales à accorder aux établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, une aide aux investissements qui ne peut dépasser, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nom des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public) : vote réservé (p. 2501) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* les sous-amendements nos 1907 et 1911 de M. Jean Glavany (fixent le plafond de l'aide accordée par les collectivités locales respectivement à 3 p. 100 et 15 p. 100 du montant des investissements réalisés pour l'enseignement public) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2503 et 2505) : votes réservés (p. 2503 et 2506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* les sous-amendements nos 1927, 1931 et 1935 de M. Jean Glavany (étendent aux communes respectivement de moins de 200 000, 40 000 et 15 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2507 à 2509) ; votes réservés (p. 2507 à 2510) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539).

Rappel au règlement : déplore siéger un dimanche où les écoles publiques organisent leur fête annuelle (p. 2528).

– *soutient* le sous-amendement n° 1955 de M. Jean Glavany (interdit aux établissements d'enseignement privés de recevoir des subventions publiques pendant leurs cinq premières années d'activité) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2531) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1952 de M. Jean Glavany (dispose que l'aide aux établissements privés ne peut « aboutir à une augmentation de la pression fiscale dans la collectivité territoriale concernée ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2532) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1964 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de nouvelles classes de l'enseignement privé tant que l'effectif moyen de ces classes est inférieur à celui des classes correspondantes des établissements publics dans le département) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2537) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1967 de M. Jean Glavany (prévoit la signature d'une convention précisant l'affectation de l'aide à l'investissement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2538) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1954 de M. Jean Glavany (étend le champ d'application de l'autorisation aux établissements techniques et agricoles privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2538) : vote réservé (p. 2539) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de M. Jean Glavany (dispose que les aides de toute nature apportées par les collectivités publiques à des établissements d'enseignement privés ne peuvent excéder le montant des dépenses correspondantes effectuées pour les établissement d'enseignement public) (p. 2500) : devenu sans objet (p. 2540).

Article 3 *(convention entre la collectivité territoriale et l'établissement d'enseignement privé) :*

– *ses observations* (p. 2541).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *défavorable* (p. 2554).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 127 de M. Jean Glavany (impose le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par les établissements privés subventionnés gérés par une association liée à la secte La Fraternité blanche universelle) (p. 2575) ;

– *soutient* l'amendement n° 283 de M. Jean Glavany (impose le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public aux établissements d'enseignement subventionnés de la secte de l'Eglise de scientologie) : vote réservé (p. 2581) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 158, 159, 161 et 162 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect de la liberté de conscience des élèves par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2584, 2585) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 168 à 182, 184 et 185 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect de la liberté de conscience des élèves par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2585 à 2587) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 186 à 193 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement la reconnaissance par ses établissements d'enseignement subventionnés du droit des enseignants au respect de leur vie privée) : votes réservés (p. 2587, 2588) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 198 à 207 et 210 à 215 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte successivement visée la reconnaissance par ses établissements d'enseignement subventionnés du droit des enseignants au respect de leur vie privée) : votes réservés (p. 2588, 2589) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 216 à 221, 223, 235, 242, 243 et 245 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte successivement visée la participation de ses établissements d'enseignement subventionnés à toute campagne développant des actions de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles) : votes réservés (p. 2589, 2590, 2591, 2592) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *son* sous-amendement n° 3074 (dispose que les parents d'élèves élus dans les conseils des établissements secondaires sous contrat doivent obligatoirement donner leur avis sur les projets de subventions publiques) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) (p. 2595) : vote réservé (p. 2596) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 66 de M. Jean Glavany (dispose que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat) (p. 2605) : vote réservé (p. 2606) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 72 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés subventionnés aux obligations de formation des enseignants qui incombent au service public de l'éducation) (p. 2608) : vote réservé (p. 2609) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 82 de M. Jean Glavany (impose aux établissements privés du premier degré sous contrat de présenter une demande écrite et motivée pour obtenir les avantages accordés à l'enseignement public) : vote réservé (p. 2612) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 95 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la dotation d'emplois affectée pour l'enseignement aux établissements privés sous contrat est déterminée chaque année par la loi de finances, par référence aux effectifs des élèves accueillis, par degré et cycle d'enseignement et par type de formation, dans les établissements d'enseignement publics, compte tenu des contraintes spécifiques des établissements d'enseignement publics liées aux conditions démographiques, sociales, linguistiques ou climatiques) : vote réservé (p. 2620) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 100 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions lorsque l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des établissements publics d'enseignement du département pour des classes ou divisions correspondantes) (p. 2622) : vote réservé (p. 2623) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Rappel au règlement : condamne l'appréciation portée par le rapporteur sur l'attitude des députés de l'opposition et demande une suspension de séance (p. 2627).

– *soutient* l'amendement n° 110 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à diminuer les subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) : vote réservé (p. 2631) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 120 de M. Jean Glavany (dispose que tout parent qui souhaite inscrire un élève dans un établissement d'enseignement privé sous contrat reçoit le projet éducatif dudit établissement) (p. 2634) : vote réservé (p. 2635) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Explications de vote :

Enseignement : querelle scolaire (p. 2638).

Enseignement public : désectorisation (p. 2639).

Etablissements : obligations de service public (p. 2638).

Vote contre du groupe socialiste (p. 2639).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Emploi : chômage : évolution : aggravation (p. 3403).

Entreprises :
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3403) ;
- licenciements économiques : entreprises subventionnées : contrôle administratif (p. 3403).

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3403, 3404) ;
- formation en alternance et préapprentissage (p. 3403).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3403).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : reconnaissance de l'état de guerre en Algérie (p. 4881).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5387).

Enseignants : second degré : accès à la hors classe (p. 5396).

Communication. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : politique audiovisuelle (p. 5763, 5765).

Audiovisuel : secteur public : ressources :
- publicité et parrainage (p. 5764) ;
- redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5764).

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) : ressources et missions (p. 5764).

Lois : projet de loi n° 700 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (p. 5764).

Presse, édition, imprimerie : presse écrite :
- aides : évolution et adaptation (p. 5764) ;
- « Dernières nouvelles d'Alsace » (p. 5764) ;
- plan d'urgence (p. 5763) ;
- T.V.A. : taux zéro (p. 5764).

Publicité : marché publicitaire : crise (p. 5764).

Télévision :
- Arte : diffusion hertzienne et programmes (p. 5764, 5765) ;
- Canal Plus (p. 5765) ;
- chaîne éducative : création (p. 5764) ;
- fonds de soutien à la production (p. 5764) ;
- service public : spécificités et rapport Campet (p. 5764) ;
- T.F. 1 (p. 5765).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7043) : rejetée (p. 7047).

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : « exception culturelle » (p. 7045).

Conseil constitutionnel :
- décision n° 86-210 DC du 29 juillet 1986 (p. 7045) ;
- décision n° 86-217 DC du 18 septembre 1986 (p. 7045).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7044).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7044 à 7046).

Lois : loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (loi Léotard) (p. 7045, 7046).

Politique audiovisuelle (p. 7043, 7044, 7046).

Publicité : marché publicitaire (p. 7046).

Radiodiffusion :
- radios locales privées (p. 7046) ;
- réseaux radiophoniques (p. 7046).

Secteur public : rapport Campet (p. 7043).

Télévision :
- Canal Plus (p. 7045) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7044) ;
- M6 (p. 7045) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7045) ;
- T.F. 1 (p. 7043 à 7046).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7095) ;

– *son* amendement n° 34 (précise que les émissions de la chaîne favorisent l'accès à l'emploi) : adopté (p. 7101) ;

– *son* amendement n° 35 (interdit la participation de personnes privées dans le capital de la chaîne) (p. 7103) : rejeté (p. 7105) ;

– *son* amendement n° 36 (impose la présence d'un représentant des enseignants dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7106) : rejeté (p. 7107) ;

– *son* amendement n° 37 (impose la présence d'un représentant des associations de parents d'élèves dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7106) : rejeté (p. 7107) ;

– *son* amendement n° 38 (impose la présence d'un représentant de l'Académie française dans le conseil d'administration de la chaîne) : retiré (p. 7106) ;

– *son* amendement n° 39 (impose la présence d'un représentant des associations de téléspectateurs dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7106) : rejeté (p. 7107) ;

– *son* amendement n° 44 corrigé (autorise les établissements d'enseignement à enregistrer les émissions de la chaîne pour les rediffuser, dans leur enceinte, à des fins pédagogiques) (p. 7107) : adopté après rectification (rédactionnelle) (p. 7108) ;

– *son* amendement n° 40 (interdit le parrainage et la publicité dans les ressources de la chaîne) : rejeté (p. 7108) ;

– *son* amendement n° 41 (rédactionnel) : retiré (p. 7113) ;

– *son* amendement n° 42 (soumet la chaîne aux obligations du dépôt légal) : rejeté (p. 7113) ;

– *son* amendement n° 43 (de précision) : devenu sans objet (p. 7113).

Article 2 *(extension du pouvoir de sanction du Conseil supérieur de l'audiovisuel aux sociétés nationales de programme et à la chaîne du savoir : art. 48-1 à 48-10 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

Article 48-1 de la loi du 30 septembre 1986 :

– *son* amendement n° 45 (permet à certaines associations de téléspectateurs de demander au C.S.A. de mettre les sociétés nationales de programme en demeure de respecter leurs obligations) (p. 7117) : rejeté (p. 7118).

Avant l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (dispense les services de télévision qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale « en clair » de demander une autorisation d'usage des fréquences distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximale de trois heures quotidiennes) (p. 7120) ;

– *défavorable* aux sous-amendements n°s 109 de M. Philippe Langenieux-Villard, 85 de M. Louis de Broissia et 78 de M. Christian Kert (étendent cette dispense aux services de radiodiffusion) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 7120).

Article 4 *(présomption de renouvellement des autorisations des services de communication audiovisuelle : art. 28-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* (p. 7126) ;

– *son* amendement n° 46 (de suppression) (p. 7127) : rejeté (p. 7128).

Après l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Laurent Dominati (supprime la référence aux heures de grande écoute ou d'écoute significative dans la définition des quotas de diffusion) (p. 7132).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusée par les services de radiodiffusion sonore : art. 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7136).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 82 (impose aux services de radiodiffusion de programmer des œuvres musicales et des chansons pour 40 p. 100 au moins créées ou interprétées par des auteurs, compositeurs et artistes français ou francophones) : retiré (p. 7139) ;

– *son* amendement n° 47 (permet à certaines associations de téléspectateurs de demander au C.S.A. de mettre les titulaires d'une autorisation d'exploiter un service de communication audiovisuelle en demeure de respecter leurs obligations) : rejeté (p. 7140).

Article 8 *(possibilité de mise en location-gérance d'entreprises de communication audiovisuelle : art. 42-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *son* amendement n° 48 (de suppression) : rejeté (p. 7141).

Article 9 *(relèvement du plafond de détention du capital des chaînes de télévision diffusant par voie hertzienne terrestre : art. 39 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* (p. 7141) ;

– *son* amendement n° 49 (de suppression) (p. 7142) : rejeté (p. 7143).

– *son* amendement n° 50 (fixe à 33 p. 100 le plafond de détention du capital) : rejeté (p. 7143) ;

– *son* amendement n° 51 (rend la détention de 49 p. 100 du capital ou des droits de vote d'une chaîne de télévision diffusée par voie hertzienne terrestre incompatible avec toute participation dans le capital d'une autre chaîne de même nature) : retiré (p. 7143) ;

– *son* amendement n° 52 (supprime le paragraphe II de l'article qui prévoit que la société franchissant le seuil d'acquisition du tiers du capital ou des droits de vote ne doit déposer un projet d'offre publique d'achat – O.P.A. – qu'à hauteur de la seule quotité de capital ou de droits lui permettant d'atteindre le plafond de 49 p. 100) : retiré (p. 7143).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses* amendements n°s 54 à 61 soutenus par M. Claude Bartolone (fixent respectivement à 35, 40, 50, 60, 70, 80, 90 et 100 millions d'habitants le plafond de population totale des zones desservies par les réseaux radiophoniques à la disposition d'une même personne) (p. 7143) : rejetés (p. 7144) ;

– *son* amendement n° 53 soutenu par M. Claude Bartolone (réserve les ressources de publicité locale aux radios assurant des émissions d'intérêt local) (p. 7145) : rejeté (p. 7146).

Après l'article 10 :

– *son* amendement n° 62 soutenu par M. Claude Bartolone (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les magazines d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) : rejeté (p. 7149) ;

– *son* amendement n° 63 soutenu par M. Claude Bartolone (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les journaux et flashes d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) : rejeté (p. 7149) ;

– *son* amendement n° 64 soutenu par M. Claude Bartolone (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les autres émissions du programme » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) : rejeté (p. 7149) ;

– *son* amendement n° 65 soutenu par M. Claude Bartolone (impose au C.S.A. d'enjoindre au président d'un organisme du secteur public de l'audiovisuel de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser tout manquement grave aux dispositions d'un cahier des charges ou aux décrets en Conseil d'Etat pris pour l'application de l'article 27 de la loi du 30 septembre 1986) (p. 7148) : rejeté (p. 7149).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [23 décembre 1993] :

Arts et spectacles : chanson française (p. 8135).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 8135).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 8135).

Politique audiovisuelle (p. 8135).

Politique générale (p. 8135).

Radiodiffusion : réseaux radiophoniques (p. 8135).

Télévision : T.F. 1 (p. 8135).

Vote contre du groupe socialiste (p. 8135).

Rappel au règlement : demande que l'Assemblée nationale puisse entendre le ministre de l'éducation nationale [14 décembre 1993] (p. 7580).

MATTEI (Jean-François)

Député des Bouches-du-Rhône

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission de génie génétique [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

Membre du comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires sociales, santé et ville : santé) [8 juin 1993].

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre délégué à la santé [*J.O.* du 15 juin 1993] (p. 8509).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VI : **Affaires sociales, santé et ville : santé (n° 581)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 154, posée le 22 juin 1993 : **sports (politique du sport – centre de Marseille-Saint-Giniez – fermeture – conséquences)** (p. 2069). Appelée le 24 juin 1993 : centres permanents d'entraînement et de formation (C.P.E.F.) : non remise en cause ; équipes nationales sportives : regroupement à terme (p. 2182, 2183).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration : ministère des affaires sociales : rattachement des délégations pour la ville (p. 185).

Santé publique :
- cadre de vie (p. 186) ;
- médecine de l'environnement (p. 186) ;
- projets d'urbanisme et d'aménagement : expertise médicale (p. 186).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la santé [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : exclusion sociale : conséquences sanitaires (p. 5127).

Famille : allocations familiales : budgétisation (p. 5127).

Hôpitaux et cliniques : carte hospitalière et planification hospitalière (p. 5127).

Ministère des affaires sociales et de la santé : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5126).

Parlement : information et débat sur les comptes sociaux (p. 5126, 5127).

Professions médicales : chirurgiens-dentistes (p. 5127).

Professions paramédicales : infirmiers et kinésithérapeutes (p. 5127).

Santé publique :
- Agence française du médicament (p. 5127) ;
- Agence française du sang (p. 5127) ;
- alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie (p. 5127) ;
- Institut national de la transplantation : création (p. 5127) ;
- prévention et veille sanitaire (p. 5127) ;
- réseau national et observatoires régionaux de santé (p. 5127) ;
- SIDA : lutte contre (p. 5127) ;
- toxicomanie : lutte contre (p. 5127).

Sécurité sociale :
- assurance maladie : dépenses : maîtrise négociée et médicalisée, nomenclature des actes (p. 5127) ;
- organisation administrative et financière : séparation des branches (p. 5127).

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : crédits, plan social, bourses, logement (p. 5799).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat, inégalités régionales (p. 5800).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (p. 5800) ;
- premier cycle (p. 5800).

Enseignement privé : subventions (p. 5800).

Etudiants :
- effectifs : évolution (p. 5799) ;
- orientation (p. 5799, 5800).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5799).

Recherche :
- assises nationales : préparation et suites (p. 5800) ;
- chercheurs : démographie, mobilité, recrutement et revalorisation (p. 5800, 5801) ;
- crédits (p. 5800) ;
- évaluation (p. 5801) ;
- ingénieurs, techniciens et administratifs (I.T.A.) (p. 5801) ;
- recherche fondamentale (p. 5801).

Recherche : établissements publics industriels et commerciaux (E.P.I.C.) :
- Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 5801) ;
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5801).

Recherche médicale :
- Comité consultatif national d'éthique (p. 5801) ;
- génétique : génome humain et groupement de recherche et d'études sur le génome (G.R.E.G.) (p. 5800) ;
- informatique médicale (p. 5801) ;
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (I.N.S.E.R.M.) (p. 5801).

Universités :
- bibliothèques : moyens (p. 5799) ;
- plan Université 2000 (p. 5799) ;
- politique universitaire (p. 5800).

Explications de vote [16 novembre 1993] :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5867).

Recherche :
- assises nationales : préparation (p. 5867) ;
- politique de la recherche (p. 5867).

Universités :
- plan Université 2000 (p. 5867) ;
- politique universitaire (p. 5867).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 5868).

- Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-7 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 230 (punit d'une amende de 360 francs à 15 000 francs et, en cas de récidive, d'une amende de 1 800 francs à 16 000 francs et d'un emprisonnement de six jours à trois mois ou de l'une de ces deux peines seulement toute infraction aux règles d'homologation des produits et appareils utilisés en médecine humaine dont l'emploi est susceptible de présenter des dangers) : devenu sans objet (p. 6612).

MAYOUD (Alain)

Député du Rhône

(8e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Décédé le 23 mai 1993 [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7738).

Son éloge funèbre est prononcé le 15 juin 1993 (p. 1559 et 1600).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

MAZEAUD (Pierre)

Député de la Haute-Savoie

(5e circonscription)

R.P.R.

Vice-président de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Cesse d'être vice-président de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16) [15 avril 1993].

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Raymond Marcellin tendant à définir, délimiter et protéger le domaine public maritime naturel (n° 62) [6 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271) [17 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Président de cette commission [*J.O.* du 10 décembre 1993] (p. 17214).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle portant **révision de l'article 55 de la Constitution** et tendant à **limiter la primauté des traités internationaux sur les lois (n° 4)** [7 avril 1993].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **interdire toute modification d'un mode de scrutin à moins d'un an de la date d'une élection générale (n° 5)** [7 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **organiser les conditions permettant le regroupement familial en France (n° 37)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **créer une dotation complémentaire d'intégration (n° 38)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative à la **dépose par aéronef de passagers à des fins de loisirs aux sommets et aux cols de haute montagne (n° 39)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **réformer le code de la nationalité (n° 40)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **assurer la protection des conditions de vie et de travail des magistrats (n° 46)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **organiser la publicité des avis donnés par le Conseil d'Etat sur les projets de loi (n° 47)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **prendre en compte pour l'octroi d'une retraite anticipée aux anciens combattants la durée du séjour effectué au titre du service militaire en Afrique du Nord, entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962, à permettre leur départ à la retraite dès cinquante-cinq ans s'ils sont demandeurs d'emploi, en fin de droits ou pensionnés à taux égal ou supérieur à 60 p. 100, et à accorder le bénéfice de la campagne double à ceux d'entre eux qui sont fonctionnaires ou assimilés (n° 48)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **aggraver les peines applicables en matière d'entrée ou de séjour irréguliers des étrangers en France (n° 49)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée par la loi n° 90-34 du 10 janvier 1990** relative aux **conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France et à créer un office central pour la répression de l'immigration clandestine (n° 50)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à la **renégociation des prêts consentis aux communes touristiques de moyenne montagne (n° 57)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **suspendre l'application de la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant révision du code de procédure pénale (n° 60)** [20 avril 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes** relative à la **protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (n° E-48) (n° 117)** [27 avril 1993].

Rapport déposé au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat (n° 16), tendant à **réformer le droit de la nationalité (n° 125)** [29 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **compléter le titre XIV de la Constitution afin d'instituer un contrôle de constitutionnalité des actes communautaires (n° 194)** [18 mai 1993].

Proposition de résolution tendant à **créer une commission d'enquête sur l'ensemble des conséquences de l'évolution des structures, du périmètre et des conditions du financement du secteur public de 1988 à 1993 (n° 346)** [15 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi (n° 271) allongeant le **délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 355)** [17 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 357), tendant à **réformer le droit de la nationalité (n° 361)** [22 juin 1993].

Proposition de loi relative au sort des **contrefaçons d'œuvres artistiques saisies** et déposées au greffe des scellés **(n° 546)** [23 septembre 1993].

Proposition de loi supprimant l'approbation par décret des élections aux académies (n° 746) [18 novembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 90**, posée le 1er juin 1993 : **métaux (Pechiney – usine du Giffre – emploi et activité)** (p. 1003). Appelée le 3 juin 1993 : importations des pays de l'Est ; fermeture de l'usine du Giffre : plan social ; coût pour la collectivité nationale (p. 1068, 1069, 1070).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Constitution : suffrage personnel et secret (p. 315).

Parlement : propositions de loi inscrites à l'ordre du jour : accroissement (p. 305).

Vote par procuration : conditions : encadrement : décret en Conseil d'Etat (p. 315).

Discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Article unique *(art. L. 71 du code électoral : droit de vote par procuration) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (supprime, dans l'article L. 71-I du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tout électeur qui établit que des « obligations dûment constatées » l'empêchent d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ainsi qu'aux citoyens ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs vacances) (p. 317) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 6 corrigé de M. Jean-Claude Lenoir (de forme) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 316) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 4 de M. Dominique Busseau (rédactionnel) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 316).

– **Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11, 12 mai 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen : conséquences sur le droit de la nationalité (p. 347).

Conseil constitutionnel : directives européennes : contrôle de constitutionnalité (p. 348).

Etrangers :

– conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 345, 348) ;
– intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 347) ;
– population étrangère en France : origine extra-européenne : développement (p. 347).

Nationalité :

– généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 345, 346, 351) ;
– acquisition : de plein droit (art. 84 du code), par déclaration de nationalité, par déclaration de réintégration (p. 347) ;

– acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 347, 349, 350) ;
– acquisition d'origine : double droit du sol : parents nés dans une ancienne colonie ou territoire d'outre-mer : suppression (p. 347) ;
– acquisition d'origine : filiation et double droit du sol (art. 17 et 23 du code) (p. 346, 347) ;
– acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 347, 350) ;
– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 345, 351) ;
– code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 348, 349, 350, 351) ;
– code de la nationalité : réinsertion dans le code civil (p. 350, 351) ;
– commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 346, 348) ;
– droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 346, 348) ;
– *jus solis, jus sanguinis* : principes : application et combinaison (p. 346) ;
– mineurs de moins de seize ans : demande de nationalité française par les parents (art. 52 et 54 du code) : suppression (p. 350, 396) ;
– naturalisation (p. 347) ;
– proposition de loi n° 364 adoptée au Sénat le 20 juin 1990 : origine, contenu et amendement par la commission des lois de l'Assemblée nationale et le Gouvernement (p. 348, 349, 351).

Ordre public : manifestations contre la proposition de loi (p. 348, 349).

Service national : doubles-nationaux (p. 350).

Discussion des articles [12, 13 mai 1993] :

Article 1er *(art. 5 du code la nationalité : dispense d'autorisation pour les mineurs de plus de seize ans et représentation des mineurs de moins de seize ans pour l'acquisition, la perte ou la réintégration dans la nationalité française) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. François d'Aubert (de suppression) (p. 417) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que le détenteur de l'autorité parentale peut demander, par déclaration, la nationalité française pour le compte d'un mineur de seize ans lorsque celui-ci réside en France depuis cinq ans au moins au moment de la déclaration) (p. 417, 418) ;

Nationalité : commission Marceau Long : respect des conclusions (p. 418).

Après l'article 1er :

– *soutient* les amendements nos 22 et 23 de la commission (de précision) : adoptés (p. 418).

Article 2 *(art. 19 du code de la nationalité : allongement du délai pendant lequel l'enfant né à l'étranger d'un parent français a la faculté de répudier la qualité de Français) :*

– *soutient* l'amendement n° 24 corrigé de la commission (de précision) : adopté (p. 419).

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 150 de la commission (soumet la transmission de la nationalité française par filiation aux personnes appartenant à la deuxième génération née à l'étranger à une manifestation de volonté exprimée par l'intéressé entre seize et vingt et un ans) : adopté (p. 419).

Article 3 *(art. 24 du code de la nationalité : allongement du délai pendant lequel l'enfant né en France d'un parent lui-même né en France a la faculté de répudier la qualité de Français) :*

– *soutient* les amendements nos 25 corrigé et 26 corrigé de la commission (de précision) : adoptés (p. 419).

Article 4 *(art. 30 du code de la nationalité : modalités d'exercice de la faculté de répudier la nationalité française ; renonciation à l'exercice de cette faculté) :*

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de clarification) : adopté (p. 420).

Article 6 *(art. 33 du code de la nationalité : exception à la règle du double droit du sol pour les enfants d'agents diplomatiques ou consulaires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. François d'Aubert (retire aux enfants de diplomates étrangers nés en France la possibilité d'acquérir la nationalité française par une manifestation individuelle de volonté) (p. 420).

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. François d'Aubert (supprime la possibilité d'acquérir par mariage la nationalité française) (p. 421) ;
– *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (précise que l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger ne peut se faire que si, durant le délai de vie maritale préalable à la déclaration, le conjoint français n'a pas choisi une autre nationalité) : retiré (p. 462) ;
– *soutient* l'amendement n° 30 rectifié de la commission (propose de supprimer le délai de vie maritale préalable en cas de naissance, avant ou après le mariage, d'un enfant reconnu par les deux parents) (p. 462) : adopté (p. 463) ;
– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (supprime l'obligation de déposer l'acte de mariage auprès de l'autorité judiciaire ou consulaire préalablement à la déclaration) : adopté (p. 463).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Francis Delattre (dispose que l'étranger ou l'apatride qui souhaite se marier avec une personne de nationalité française doit être en situation régulière en regard des conditions légales d'entrée et de séjour sur le territoire français) (p. 463) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Francis Delattre (autorise l'officier d'état civil à retarder de quinze jours maximum la célébration d'un mariage entre une personne française et une personne étrangère lorsqu'il existe un doute sérieux quant à la sincérité de leur engagement) (p. 464).

Article 8 *(art. 39 du code de la nationalité : opposition à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. François d'Aubert (de conséquence) (p. 465) ;
– *soutient* l'amendement n° 151 de la commission (dispose que seul le Gouvernement peut s'opposer, par décret en Conseil d'Etat, à l'acquisition de la nationalité française à la suite d'un mariage ; précise les conditions dans lesquelles ce refus peut s'exercer) (p. 465) : adopté (p. 466).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. François d'Aubert (supprime l'article 44 du code de la nationalité qui reconnaît la nationalité française aux majeurs de dix-huit ans nés en France de parents étrangers et ayant résidé sur le territoire français durant les cinq dernières années) (p. 468, 469) ;
– *soutient* l'amendement n° 152 de la commission (précise qu'entre seize et vingt et un ans les personnes concernées par l'article peuvent, non pas « se prévaloir de la qualité de Français », mais « acquérir la nationalité française ») (p. 470) : adopté (p. 471) ;

– *soutient* les amendements n°s 32 et 33 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 471) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que l'autorité communale informe les jeunes concernés par l'article de leurs droits en matière d'acquisition de la nationalité française) (p. 472) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 105 du Gouvernement (précise qu'un décret en Conseil d'Etat organise l'information des jeunes concernés par l'article en matière de droit de la nationalité) (p. 472).

Après l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Michel (accorde aux personnes ayant omis d'accomplir les formalités requises pour acquérir la nationalité française la possibilité de s'en prévaloir malgré tout si elles remplissent les conditions prévues à l'article 44 du code de la nationalité) (p. 473).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) (p. 473) : adopté (p. 474) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Jean-Pierre Michel (précise que seules les condamnations non effacées par la réhabilitation prévue pour les mineurs condamnés constituent un empêchement à l'acquisition de la nationalité française par déclaration) (p. 474) ;

Droit pénal : nouveau code pénal : date d'entrée en vigueur (p. 474).

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean-Pierre Michel (porte à un an d'emprisonnement ferme le minimum de peine fixé pour retirer au jeune condamné le droit d'acquérir la nationalité française par déclaration) (p. 474) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean-Pierre Michel (supprime de la liste des infractions pénales retenues pour retirer le droit d'acquérir la nationalité française par déclaration les coups mortels, l'homicide volontaire et l'assassinat) (p. 475) ;

– *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (dispose que constitue également un empêchement à l'acquisition de la nationalité française par déclaration toute condamnation à une peine d'au moins six mois fermes pour toute atteinte à la personne d'un mineur) : adopté après modifications (p. 475) ;

– *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 475) ;

– *son* amendement n° 37 (harmonise les dispositions de l'article relatives aux condamnations des mineurs avec le nouveau code pénal) (p. 475) : adopté (p. 476).

Article 11 *(art. 46 du code de la nationalité : autorités habilitées à recevoir et à enregistrer la manifestation de la volonté de devenir Français) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Pierre Lequiller (dispose que la déclaration de volonté est recueillie par le juge d'instance et donne lieu à une prestation de serment) (p. 477) ;

– *soutient* l'amendement n° 153 de la commission (de précision) (p. 477) : adopté (p. 478).

Article 12 *(art. 47 du code de la nationalité : démarches valant manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française) :*

– *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 479).

Après l'article 13 :

– *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (de coordination) : adopté (p. 479).

Article 14 *(art. 57-1 du code de la nationalité : suppression de l'opposition à l'acquisition de la nationalité française par les personnes jouissant de la possession d'état de Français) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la disposition du code de la nationalité qui précise que la possession d'état, pour ouvrir un droit à l'acquisition de la nationalité française par déclaration, doit être « constante » pendant la durée prévue de dix ans) (p. 479).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 156 de M. Jean-Pierre Michel (propose que les étrangers et apatrides résidant régulièrement en France depuis sept ans au moins puissent acquérir la nationalité française par déclaration) (p. 480) ;

– *soutient* l'amendement n° 154 de la commission (dispose que les Français par fillation appartenant à la deuxième génération née à l'étranger peuvent acquérir la nationalité française par déclaration ; précise les conditions d'application de cette disposition) (p. 480) : adopté après modifications (p. 481) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 155 de M. Jacques Boyon (étend le dispositif de l'amendement aux conjoints survivants d'anciens combattants des armées françaises ou alliées) à l'amendement n° 154 de la commission (p. 481) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Jean-Pierre Michel (précise que l'article 78 du code de la nationalité, qui prévoit les cas de résidence assimilables à une résidence en France, est applicable en matière de naturalisation) (p. 481).

Article 15 *(art. 62 du code de la nationalité : condition de stage en France de cinq années avant le dépôt d'une demande de naturalisation) :*

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (de coordination) : adopté (p. 481).

Article 16 *(art. 64 du code de la nationalité : dispense du stage conditionnant la demande de naturalisation) :*

– *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (dispose que sont également dispensés du stage le conjoint et l'enfant majeur d'une personne qui acquiert ou a acquis la nationalité française) : adopté (p. 481) ;

– *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (supprime la dispense de stage prévue pour l'étranger parent d'au moins trois enfants mineurs) (p. 481) : adopté (p. 482).

Article 18 *(art. 66 du code de la nationalité : condition d'âge pour être naturalisé) :*

– *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (de rectification) : adopté (p. 482).

Après l'article 18 :

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Jean-Pierre Michel (précise que, pour les cas de naturalisation définis par l'article 78 du code de la nationalité, le séjour mais aussi la résidence à l'étranger sont assimilés à la résidence en France) (p. 483).

Article 19 *(art. 79 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par déclaration de nationalité ou par décision de l'autorité publique ou à la réintégration dans cette nationalité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. François d'Aubert (dispose que nul ne peut acquérir la nationalité française ou être réintégré dans celle-ci s'il a été condamné à une peine de prison ferme) (p. 483) ;

– *son* amendement n° 163 (de cohérence) (p. 483) : adopté (p. 484) ;

– *défavorable* (à titre personnel) à l'amendement n° 106 du Gouvernement (dispose que les personnes en séjour irrégulier sur le territoire français ne peuvent acquérir la nationalité française) (p. 484) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (harmonise les dispositions de l'article avec le nouveau code pénal) : adopté (p. 484).

Article 20 *(art. 84 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur dont l'un des parents acquiert cette nationalité) :*

– *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (dispose que, pour acquérir de plein droit la nationalité française, l'enfant mineur dont l'un des parents acquiert cette nationalité doit voir son nom mentionné dans le décret de naturalisation ou la déclaration de nationalité) : adopté (p. 485) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. François d'Aubert (dispose que pour l'enfant mineur, l'acquisition de la nationalité française ne se fait pas de plein droit) (p. 485) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Jean-Pierre Michel (étend le dispositif de l'article aux enfants de parents divorcés lorsque le parent qui acquiert la nationalité française dispose d'un droit de visite et d'hébergement) (p. 485).

Après l'article 20 :

– *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (dispose que l'enfant né à l'étranger et devenu français durant sa minorité du fait de l'acquisition de la nationalité française par l'un de ses parents peut, entre dix-sept ans et demi et dix-neuf ans, répudier, par déclaration, cette nationalité) : adopté (p. 486) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Jean-Yves Le Déaut (abroge l'article 95 du code de la nationalité relatif à la perte de la nationalité française par les Français de l'étranger) (p. 486).

Article 21 *(art. 97-4 du code de la nationalité : réintégration dans la nationalité française par déclaration) :*

– *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 486).

Article 22 *(art. 97-6 du code de la nationalité : effet collectif de la réintégration) :*

– *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 486).

Après l'article 22 :

– *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (harmonise les dispositions de l'article 98 du code de la nationalité avec le nouveau code pénal) (p. 486) : adopté (p. 487).

Article 23 *(art. 101 du code de la nationalité : réception des déclarations de nationalité) :*

– *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (précise que les modalités de réception des déclarations de nationalité sont fixées par un décret en Conseil d'Etat) : adopté (p. 487) ;

– *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (supprime la disposition qui prévoit la délivrance d'un récépissé provisoire) : adopté (p. 487).

Article 24 *(art. 104 du code de la nationalité : enregistrement des déclarations de nationalité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 107 du Gouvernement (dispose que l'enregistrement des déclarations de nationalité demeure de la compétence du ministère chargé des naturalisations) (p. 488, 489) ;

Justice : moyens : insuffisance (p. 488).

Nationalité : acquisition : judiciarisation (p. 488).

Après l'article 24 :

– *soutient* l'amendement n° 140 de la commission (dispose que la liste et le ressort des tribunaux d'instance compétents pour la réception et l'enregistrement des déclarations de nationalité sont fixés par décret) : adopté (p. 489).

Article 25 *(art. 105 du code de la nationalité : refus d'enregistrement des déclarations de nationalité) :*

– *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (dispose que le recours contre un refus d'enregistrement peut être exercé, dès l'âge de seize ans, par le mineur) : adopté (p. 490) ;

– *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (porte à six mois le délai dans lequel doit intervenir le refus d'enregistrer une manifestation de volonté) : adopté (p. 490).

Article 26 *(art. 106 du code de la nationalité : oppositions à l'acquisition de la nationalité) :*

– *soutient* l'amendement n° 141 de la commission (de suppression) : adopté (p. 490).

Article 27 *(art. 107 du code de la nationalité : acceptation implicite de la déclaration et recours contre une déclaration enregistrée) :*

– *soutient* l'amendement n° 142 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise que la cessation de la communauté de vie entre les époux dans les douze mois qui suivent l'enregistrement de la déclaration de nationalité constitue une présomption de fraude sur cette déclaration) (p. 490) : adopté (p. 491).

Article 28 *(art. 108 du code de la nationalité : effets de la déclaration) :*

– *soutient* l'amendement n° 143 de la commission (de coordination) : adopté (p. 491).

Article 29 *(art. 110 du code de la nationalité : motivation des décisions administratives de rejet) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. François d'Aubert (de suppression) (p. 491) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 108 du Gouvernement (maintient l'obligation de motiver les décisions d'irrecevabilité et dispose que les décisions de rejet « mentionnent les considérations d'opportunité » qui les fondent) (p. 492) ;

– *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (de coordination) : adopté (p. 492) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que la décision de rejet doit être précédée d'un entretien personnalisé entre l'intéressé et une personne spécialement habilitée) (p. 492).

Article 30 *(art. 113 du code de la nationalité : sanction pénale du délit d'entremise) :*

– *soutient* l'amendement n° 55 rectifié de la commission (de suppression) : adopté (p. 493).

Article 31 *(art. 114 du code de la nationalité : sanctions civiles et administratives de l'entremise) :*

– *soutient* l'amendement n° 56 rectifié de la commission (de suppression) : adopté (p. 493).

Après l'article 31 :

– *soutient* l'amendement n° 144 de la commission (dispose que la liste et le ressort des tribunaux de grande instance compétents en matière de contentieux de la nationalité sont fixés par décret) : adopté (p. 493) ;

– *favorable* à l'amendement n° 103 de M. Henry Jean-Baptiste (dispose que la nationalité française des personnes nées à Mayotte et majeures au 1er janvier 1994 est tenue pour établie lorsque ces personnes ont joui de façon constante de la possession d'état de Français) (p. 493) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 164 de M. Léon Bertrand (étend à la Guyane le dispositif de l'amendement) à l'amendement n° 103 de M. Henry Jean-Baptiste (p. 493).

Article 32 *(art. 144 du code de la nationalité : déclaration expresse de nationalité française pour les Français de l'étranger) :*

– *soutient* l'amendement n° 57 rectifié de la commission (de suppression) : adopté (p. 494).

Article 33 *(art. 145 du code de la nationalité : états des services militaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 145 de la commission (de suppression) : adopté (p. 494).

Après l'article 33 :

– *soutient* l'amendement n° 146 de la commission (dispose que la liste et le ressort des tribunaux d'instance compétents pour délivrer les certificats de nationalité sont fixés par décret) : adopté (p. 494) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 159 de M. Jean-Yves Le Déaut (dispose que lorsqu'un Français né à l'étranger n'obtient pas du juge un certificat de nationalité dans les trois mois suivant sa requête, il peut se faire délivrer des documents provisoires par l'administration) (p. 495) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 160 de M. Jean-Yves Le Déaut (dispose que les personnes domiciliées à la date de son indépendance dans une colonie ou un territoire d'outre-mer français et n'ayant pas réclamé, comme le prévoit l'article 57-1 du code de la nationalité, de certificat de leur nationalité française peuvent acquérir celle-ci par déclaration) (p. 495, 496).

Après l'article 34 :

– *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (désigne les autorités judiciaires compétentes dans les territoires d'outre-mer pour recevoir les déclarations de nationalité) : adopté (p. 496) ;

– *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (désigne les autorités judiciaires compétentes dans les territoires d'outre-mer pour délivrer un certificat de nationalité française) : adopté (p. 496) ;

– *soutient* l'amendement n° 147 de la commission (précise que la règle de l'assimilation de résidence prévue par l'article 78 du code de la nationalité n'est applicable qu'à l'acquisition de la nationalité française et à la réintégration dans cette nationalité) : adopté (p. 496).

Article 35 *(art. 23 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973 : attribution de la nationalité française aux enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance) :*

– *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (dispose que les enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance bénéficient de la nationalité française dès leur naissance lorsque celle-ci est antérieure au 1er janvier 1994) (p. 496) : adopté au scrutin public (p. 497) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 111 du Gouvernement (maintient le bénéfice de la nationalité française dès la naissance aux enfants nés en France de parents algériens eux-mêmes nés dans un département français d'Algérie avant l'indépendance lorsqu'ils justifient d'une résidence régulière en France depuis cinq ans) (p. 498, 499) ;

Nationalité française : acquisition au titre du double droit du sol : fraudes (p. 498).

– *soutient* l'amendement n° 148 de la commission (rétablit le bénéfice du double droit du sol pour Mayotte et Wallis et Futuna) : adopté (p. 500).

Après l'article 35 :

– *soutient* l'amendement n° 149 de la commission (prévoit un dispositif transitoire pour faciliter la transmission de la nationalité par filiation aux mineurs de seize ans nés à l'étranger de parents français) : adopté (p. 500).

Article 36 *(art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : attribution de la carte de résident) :*

– *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (rédactionnel) (p. 500) : adopté (p. 501).

Article 37 *(art. 16 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : carte de résident renouvelable de plein droit) :*

– *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 501).

Article 38 *(abrogations) :*

– *soutient* les amendements n° 63 rectifié et 64 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 501) ;

– *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (de rectification) : adopté (p. 501) ;

– *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (de coordination) (p. 501) : adopté (p. 502) ;

– *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (de coordination) : adopté (p. 502).

Après l'article 38 :

– *soutient* l'amendement n° 68 rectifié de la commission (dispose que lorsque un Français possède simultanément une autre nationalité et réside habituellement sur le territoire français, il doit accomplir son service national en France) (p. 502) : adopté (p. 503) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 79 de M. Jean-Louis Masson (supprime la condition de résidence habituelle sur le territoire français) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (p. 502) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 80 de M. Jean-Louis Masson (prévoit une information annuelle du Parlement par le Gouvernement sur le service national des doubles-nationaux) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (p. 502) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 109 de M. Charles de Courson (dispose que seront dénoncées les conventions internationales prévoyant la possibilité pour les Français doubles-nationaux d'effectuer leur service militaire dans un autre pays que la France) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (p. 502) ;

– *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (de coordination) : adopté (p. 503) ;

– *soutient* l'amendement n° 74 rectifié de la commission (insère dans le livre Ier du code civil un titre 1er *bis* qui reprend les dispositions du code de la nationalité modifiées par la présente proposition de loi) (p. 503) : adopté (p. 505).

Avant l'article 1er *(suite)* :

– *soutient* l'amendement n° 75 précédemment réservé de la commission (de conséquence) : adopté (p. 505).

Après l'article 38 *(suite)* :

– *soutient* l'amendement n° 70 corrigé de la commission (de conséquence) : adopté (p. 505) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Jean-Pierre Michel (prévoit que les personnes âgées de dix-huit ans et plus qui acquièrent la nationalité française ainsi que les Français qui atteignent leur dix-huitième année sont reçus par le maire de leur commune pour une cérémonie d'accueil) (p. 506).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Assemblée nationale : deuxième lecture : adoption de la proposition de loi sans modification (p. 2199, 2200).

Nationalité :

– acquisition de plein droit pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 2199) ;

– commission Marceau Long : travaux et propositions : respect (p. 2199) ;

– *jus soli :* remise en cause (p. 2199).

Sénat : modifications apportées à la proposition de loi (p. 2199).

Discussion des articles [24 juin 1993] :

Article 2 bis *(art. 20 du code de la nationalité : manifestation de la volonté de se faire reconnaître la nationalité française par l'enfant né à l'étranger d'un seul parent français lui-même né à l'étranger) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Yves Le Déaut (abaisse à un an le temps de communauté de vie requis pour pouvoir demander, par déclaration, la nationalité française) (p. 2205).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Yves Le Déaut (de suppression) (p. 2206).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Christian Estrosi (exclut du bénéfice de la nationalité française les étrangers qui emploient des travailleurs clandestins) (p. 2207).

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean-Yves Le Déaut (dispose que les conditions et les modalités de l'information des personnes intéressées en matière de droit de la nationalité sont fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 2207, 2208).

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Elections et référendums : Danemark : second référendum de ratification du traité de Maastricht (p. 599).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 599, 600).

Rappel au règlement : demande qu'une séance supplémentaire soit consacrée au débat sur le développement rural [27 mai 1993] (p. 782).

Rappel au règlement : accuse le groupe socialiste d'obstruction [8 juin 1993] (p. 1145).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Ses interruptions sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Chevènement (Jean-Pierre)* (p. 1116, 1117, 1118, 1120).

Son explication de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Bocquet (Alain)* (p. 1242).

Principaux thèmes développés :

Constitution :

– article 16 (pouvoirs de crise du Président de la République) (p. 1120) ;

– article 55 (traités internationaux) (p. 1116).

Maastricht (p. 1116, 1117).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1246. 1247, 1251) ;

Constitution :

– article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1246, 1247) ;

– article 34 (domaine de la loi) (p. 1251) ;

– article 55 (traités) (p. 1247).

Rappel au règlement : s'étonne que le Gouvernement puisse être qualifié de « personne » dans l'article 1er et demande au ministre ce qu'il faut entendre par les termes « toute autre personne » [9 juin 1993] (p. 1254).

Rappel au règlement : demande que l'hémicycle soit équipé d'un système de climatisation [9 juin 1993] (p. 1255).

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article et assigne le plein emploi comme objectif à la Banque de France) (p. 1255) ;

Constitution : article 34 : domaine de la loi (p. 1255).

– *favorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1266) : retiré, le reprend (p. 1268) : rejeté au scrutin public (p. 1271) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission (fait référence à la stabilité générale des prix) (p. 1270) ;

Maastricht : référence au traité (p. 1271).

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des traités) (p. 1275) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 9 de la commission, 52 de M. Louis Pierna et 120 de M. Alain Rodet (suppriment le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1277, 1278).

Rappel au règlement : indique que l'Assemblée doit se prononcer par un seul vote sur des amendements identiques [9 juin 1993] (p. 1278).

– *son* amendement n° 162 (rédactionnel) : adopté (p. 1280).

Article 2 *(mise en œuvre de la politique de change) :*

– *ses observations* (p. 1282, 1283) ;

Maastricht : union économique et monétaire : monnaie unique (p. 1282).

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) (p. 1284).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 56 de M. Louis Pierna soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 1286, 1288) ;

Maastricht (p. 1286, 1288)

Article 5 *(droit de communication) :*

– *soutient* l'amendement n° 143 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information, à celle des pouvoirs publics et au suivi de la conjoncture économique, gère dans ce but plusieurs grands fichiers de renseignements et peut assurer la gestion de services collectifs) (p. 1456) ; retiré ; repris par M. Louis Pierna (p. 1457) : rejeté (p. 1458) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Alain Rodet (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics) (p. 1457, 1458) ;

Constitution : article 34 : domaine de la loi (p. 1457).

Parlement : contrôle (p. 1457).

Article 8 *(statut de la Banque de France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Gilbert Gantier (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque de France est une institution financière indépendante dont les actions sont en totalité détenues par l'Etat) (p. 1459).

Article 7 *(compétences du conseil de la politique monétaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (dispose que le conseil de la politique monétaire est responsable de la définition et du bon accomplissement des missions fondamentales de la Banque de France mentionnées au chapitre Ier sous réserve des dispositions de l'article 2 relatives à la politique de change) (p. 1460, 1461) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 18 de la commission (limite l'intervention du comité de la réglementation bancaire à la seule définition du cadre comptable des réserves obligatoires) (p. 1463) ;

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : rejet de la formule « dans le cadre » (p. 1463).

– *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Charles de Courson (précise que les délégations temporaires de pouvoir consenties au gouverneur par le conseil de la politique monétaire sont limitées dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 1464) ;

– *son* amendement n° 100 (supprime le dernier alinéa de l'article relatif au rapport présenté au Président de la République pour en transférer les dispositions dans une section créée au chapitre II du titre Ier) adopté (p. 1465).

Rappel au règlement : demande que l'attention du président de l'Assemblée nationale soit appelée sur les conditions de travail des parlementaires et sur la multiplication des séances de nuit [11 juin 1993] (p. 1465).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 101 (propose une nouvelle rédaction de l'article ayant pour objet de conférer la nomination d'un membre du conseil de la politique monétaire à chacun des présidents des assemblées parlementaires, les quatre autres étant nommés par décret en Conseil des ministres à partir d'une liste établie conjointement par le vice-président du Conseil d'Etat, le premier président du Conseil économique et social et les premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes) (p. 1473) ; rejeté (p. 1474) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Louis Pierna (précise que les membres du conseil de la politique monétaire sont de nationalité française) (p. 1475) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (supprime dans le premier alinéa la référence aux compétences dans le domaine économique et monétaire afin de la transférer au troisième alinéa) (p. 1475) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 139 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que les membres du conseil de la politique monétaire sont désignés à la proportionnelle des groupes représentés au Parlement) (p. 1476) ;

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire doit comprendre un nombre de noms double – et non pas triple – de celui des membres à désigner) (p. 1477) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 114 de M. Gilbert Gantier et 147 de M. Yves Fréville (suppriment l'élaboration conjointe par les autorités concernées de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1479) ;

Justice : hautes juridictions : désignation de personnalités pour siéger dans différentes instances (p. 1479).

– *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est établie par les présidents des deux Assemblées et le président du Conseil économique et social) (p. 1480, 1481) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 90 de M. Philippe Auberger (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est établie par les présidents des deux Assemblées, le président du Conseil économique et social et le vice-président du Conseil d'Etat) (p. 1480, 1481) ;

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : vice-président : non-participation aux formations de jugement sur certains contentieux (p. 1481).

– *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Alain Rodet (fixe une limite d'âge à soixante-cinq ans pour l'exercice des fonctions de membre du conseil de la politique monétaire) (p. 1483).

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 102 soutenu par Mme Nicole Catala (dispose que le gouverneur de la banque adresse au moins une fois par an un rapport au Président de la République, qu'il le présente au Parlement, que le rapport peut donner lieu à débat et que le gouverneur peut demander à être entendu par les commissions des finances du Parlement et est tenu de se rendre à leurs convocations) (p. 1500) : adopté après modifications (p. 1503).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

– *son intervention* sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1351).

Principaux thèmes développés :

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1351).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

– *son intervention* sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1626).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : règlement : exception d'irrecevabilité : signification (p. 1626).

Droit d'asile : décision du Conseil constitutionnel du 25 janvier 1992 : demande manifestement infondée (p. 1627).

Immigration : projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1626, 1627).

Rétention administrative : conditions et durée (décision du Conseil constitutionnel du 3 septembre 1986) (p. 1627).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1627).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 1er *(art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : exécution d'office de la décision du refus d'entrée) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 57 de M. Serge Poignant (dispose que, lors de leur entrée en France, les enseignants ou chercheurs invités par l'Etat, par une université ou par un établissement public de recherche pour une durée déterminée sont dispensés de produire les documents relatifs à leur séjour, à ses conditions, ainsi qu'à leurs moyens d'existence et de rapatriement) (p. 1763).

Après l'article 2 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1764, 1765) ;

– *son* sous-amendement n° 141 (supprime la possibilité donnée au maire de vérifier que l'étranger a bien quitté le logement où il était hébergé) à l'amendement n° 93 rectifié de la commission : adopté (p. 1765).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (supprime la disposition qui autorise la vérification de la régularité d'un séjour sur le territoire français en dehors de tout contrôle d'identité) (p. 1766, 1767) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (dispose que, pour effectuer un contrôle de la régularité du séjour, les officiers de police judiciaire peuvent se fonder sur tout critère permettant de présumer la qualité d'étranger à l'exception de considérations de race) (p. 1768) ;

– *son* sous-amendement n° 142 (substitue les mots « appartenance raciale » aux mots « considération de races ») à l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud : adopté (p. 1768).

Article 6 *(art. 12* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de la carte de séjour temporaire à l'étranger mineur) :*

Rappel au règlement : précise qu'il a souhaité voter pour l'adoption de l'amendement n° 87, alors que l'analyse du scrutin public le fait apparaître comme non votant (p. 1770).

Article 7 *(art. 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de plein droit de la carte de résident) :*

– *favorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui retire aux étudiants étrangers présents en France de façon régulière pendant dix ans l'attribution de plein droit d'une carte de résident) (p. 1772).

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Philippe de Villiers (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1775, 1776).

Article 11 *(art. 21* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : interdiction du territoire français en cas d'infraction à certaines dispositions de l'ordonnance de 1945) :*

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 144 du Gouvernement (dispose que seul le mineur de dix-huit ans condamné dispose d'une protection absolue contre l'interdiction du territoire) à l'amendement n° 8 de la commission (définit, en tenant compte de la rédaction du nouveau code pénal, les cas dans lesquels le tribunal ne peut prononcer une interdiction du territoire que par une décision spécialement motivée ; maintient la protection absolue contre l'interdiction du territoire français des personnes condamnées soit mineures de dix-huit ans, soit résidant habituellement en France depuis au moins l'âge de dix ans ou résidant régulièrement en France depuis plus de quinze ans) (p. 1780).

Article 17 *(art. 27* bis *et 27* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : pays d'éloignement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (dispose que le recours contentieux contre la décision fixant le pays de renvoi est suspensif d'exécution) (p. 1785).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *favorable* à l'amendement n° 116 de M. Laurent Cathala (supprime la disposition qui précise que les prestations familiales ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des ressources de la personne demandant le regroupement familial) (p. 1788, 1789).

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

Article 31 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demande d'asile présentée à la frontière :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 139 du Gouvernement (dispose que la décision de refus de la demande ne peut être prise qu'après audition du demandeur par un expert qualifié en matière d'asile, sauf pour les personnes réadmissibles dans un autre Etat de la C.E.E., en application des conventions de Schengen et de Dublin) (p. 1809, 1810) ;

Droit d'asile : O.F.P.R.A. : compétences et rôle protecteur (p. 1809).

– *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Christian Vanneste (dispose qu'il suffit que la présence d'un étranger constitue une menace pour l'ordre public pour que le droit d'asile lui soit refusé) (p. 1812) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. Christian Vanneste (dispose que le droit d'asile est refusé lorsque la demande repose sur une fraude, qu'elle soit délibérée ou non) (p. 1812, 1813).

Article 32 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : droit au maintien sur le territoire du demandeur d'asile :*

– *favorable* à l'amendement n° 99 de la commission (permet à l'ensemble des demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée de rester en France pour saisir la Commission des recours) (p. 1814).

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un Etat membre de la C.E.E.) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Christian Estrosi (porte à dix ans maximum la durée de l'interdiction du territoire que le juge peut prononcer à l'encontre d'un étranger ayant pénétré à nouveau, irrégulièrement, sur le territoire national après une décision lui refusant l'admission en France) (p. 1816).

Ses observations sur le rappel au règlement de : *Dray (Julien) :* déclare qu'il demandera une deuxième délibération de l'article 23 (p. 1815).

Article 27 *(art. 37 à 40 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : dispositions transitoires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (dispose que le Gouvernement dépose sur le bureau du Parlement un rapport sur sa politique d'immigration) (p. 1821) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 138 rectifié de M. Christian Vanneste (précise que le rapport porte sur la politique de maîtrise de l'immigration) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (p. 1820).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1, 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Christian Estrosi (dispose que tout mariage polygamique contracté sous l'empire d'une loi étrangère est nul et de nul effet en droit français ; précise que ces dispositions sont d'ordre public) (p. 1823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que le mariage ne peut être célébré tant que le procureur n'a pas fait connaître sa décision) (p. 1824) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (dispose qu'un étranger en situation irrégulière sur le territoire français ne peut y contracter mariage) (p. 1826, 1827) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : convention européenne des droits de l'homme : respect par l'amendement (p. 1826, 1827).

– *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Alain Marsaud (dispose que, en cas de doute sur la régularité de la présence sur le territoire français d'un étranger qui souhaite s'y marier, l'officier d'état civil avise le préfet ; précise que s'il constate une irrégularité le préfet saisit le procureur de la République qui seul peut autoriser le mariage) (p. 1828).

Après l'article 28 :

– *favorable* à l'amendement n° 64 du Gouvernement (dispose que l'étranger séjournant irrégulièrement sur le territoire français ne peut acquérir la nationalité française) (p. 1829).

Article 32 *(art. L. 115-6, L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1, L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 72 de M. Claude Malhuret (permet l'accès aux assurances sociales aux étrangers dont la situation sur le territoire est en cours d'examen ou en instance de régularisation) (p. 1848) ;

– *son* amendement n° 156 (permet l'accès aux assurances sociales aux étrangers en attente du renouvellement de leur titre de séjour) (p. 1848) : adopté (p. 1849).

Ses observations sur le rappel au règlement de : *Cathala (Laurent) :* précise que la commission des affaires culturelles n'a pas demandé à être saisie pour avis et signale que M. Dray, commissaire aux lois, n'a pas assisté aux réunions de la commission sur le projet (p. 1851).

Après l'article 34 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de M. Henri Cuq (dispose que le Gouvernement déposera devant le Parlement, avant le 1er mars 1994, un rapport sur la prise en charge par les différentes autorités publiques de la dette contractée par les établissements de santé pour les soins donnés à des étrangers) (p. 1856).

Avant l'article 36 :

– *défavorable* à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (dispose que, lors de l'inscription d'une personne étrangère sur la liste des demandeurs d'emplois, les agents de l'A.N.P.E. vérifient la validité des titres de séjour et de travail de ce demandeur ; précise les conditions de consultation des fichiers contenant ces informations) (p. 1857).

Après l'article 41 :

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de la commission (créé un corps d'officiers de l'immigration seul habilité à délivrer les visas dans les consulats visés par un décret conjoint du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'intérieur) (p. 1860).

Seconde délibération [18 juin 1993] :

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un Etat membre de la C.E.E.) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit la durée maximale de trois ans prévue pour l'interdiction du territoire prononcée à l'encontre de l'étranger qui se serait soustrait à une mesure d'éloignement ou bien aurait pénétré à nouveau, sans autorisation, sur le territoire français) (p. 1863) : adopté (p. 1864).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Proposition de loi : opportunité (p. 2007).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Julia (Didier)* (p. 2038).

Son interruption (p. 2058).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motions de procédure : question préalable : opportunité (p. 2038).

Conseil constitutionnel : fonctionnement : propositions de réforme (p. 2058, 2059).

Président de la République : irresponsabilité pénale (art. 68 de la Constitution) : suppression et création d'une procédure d'« empêchement » (p. 2038).

Révision de la Constitution : difficulté, gravité et solennité : refus d'insérer des dispositions d'ordre législatif (p. 2038).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Germain Gengenwin (précise, à l'article 2 de la Constitution, que « la République protège les langues régionales ») (p. 2107, 2108) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 67 de M. Jacques Brunhes (précise, à l'article 55 de la Constitution, qu'une loi postérieure à un traité ou à un accord international est réputée lui être conforme) (p. 2110).

Article 7 *(art. 64 de la Constitution : jugements rendus au nom du peuple français – Le Président de la République garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2115).

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui met en place une double formation au sein du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2119, 2120) ;

Magistrature : unité et soumission hiérarchique du parquet au garde des sceaux (p. 2120).

– *son* amendement n° 66 (interdit aux magistrats se présentant à l'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature de se réclamer d'une appartenance politique ou syndicale) : retiré (p. 2122).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-2 de la Constitution :

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; précise qu'elle est composée, en outre, de quatorze juges, dont douze parlementaires et deux magistrats du siège de la Cour de cassation désignés par celle-ci) (p. 2137, 2138) ;

Cour de justice de la République : juges : récusation (p. 2138).

– *ses observations* sur l'amendement n° 36 du Gouvernement (précise que la Cour de justice de la République est composée de quinze juges, dont douze parlementaires et trois magistrats du siège de la Cour de cassation choisis par celle-ci) (p. 2137, 2139) ;

– *favorable* à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (dispose que la Cour de justice de la République ne peut être saisie que par le ministère public à la suite d'une plainte ou au cours d'une procédure lorsqu'il apparaît qu'un membre du Gouvernement est susceptible d'être poursuivi pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de ses fonctions) (p. 2142, 2144 à 2146) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 79 de M. Jean-Jacques Hyest (précise que le ministère public est tenu de transmettre immédiatement la plainte ou la procédure en cause à la Cour de justice de la République) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (p. 2144, 2145) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 37 du Gouvernement (dispose que toute personne qui se prétend lésée par un crime ou un délit commis par un membre du Gouvernement dans l'exercice de ses fonctions porte plainte auprès d'une commission des requêtes qui, soit classe la procédure, soit la transmet au procureur général près la Cour de cassation aux fins de saisine de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République) (p. 2142) ;

Cour de justice de la République : saisines : tri : rôle du procureur de la République et de la commission des requêtes (p. 2142, 2144, 2145, 2146).

Haute Cour de justice : impossiblité de fonctionnement (p. 2142).

Projet de loi constitutionnelle : aboutissement : nécessité (p. 2144).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Cour de justice de la République : jugement : possibilité de cassation et pourvoi en révision (p. 3054, 3055).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : accord sur un texte identique : concessions réciproques (p. 3054).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Jacques Floch (supprime le double collège du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 3059, 3060).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *favorable* au sous-amendement n° 25 de la commission (supprime la référence à la commission d'instruction) à l'amendement n° 23 du Gouvernement (supprime la saisine parlementaire de la Cour de justice de la République ; dispose que les plaintes sont déposées auprès d'une commission des requêtes qui, soit ordonne leur classement, soit les transmet au procureur général près la Cour de cassation aux fins de saisine de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République) (p. 3062, 3063) ;

Constitution : refus d'y insérer des dispositions relevant de la loi organique (p. 3062).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 juin 1993] :

Son interruption sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2775).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des finances : examen des amendements, auditions et rapport (p. 2775).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2845).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : question préalable : opportunité (p. 2845, 2846).

Code de procédure pénale : réforme :

– loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2845) ;

– proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2845).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (supprime la disposition qui précise que l'avocat ne peut être appelé qu'après vingt heures de garde à vue) (p. 2869, 2870).

Garde à vue : présence de l'avocat et bon déroulement de l'enquête (p. 2869, 2870).

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 46 de M. Jean-Pierre Michel et 102 de M. Rémy Auchedé (suppriment la disposition qui autorise l'officier de police judiciaire à refuser, lorsque les nécessités de l'enquête l'exigent, l'entrevue avec l'avocat) (p. 2883).

Après l'article 32 ter :

– *soutient* l'amendement n° 1 de M. Michel Péricard (limite l'application de l'article 9-1 du code civil qui sanctionne les atteintes à la présomption d'innocence par la presse aux personnes présentées comme coupables alors qu'elles sont placées en garde à vue, mises en examen ou citées à comparaître (p. 2912) : adopté (p. 2913) ;

Présomption d'innocence et liberté de la presse : conjugaison (p. 2912).

Rappel au règlement : proteste contre les conditions de travail de l'Assemblée nationale et constate que les députés, sollicités en même temps par plusieurs réunions, sont peu présents en séance publique [1er juillet 1993] (p. 2881).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 juillet 1993] :

Article 32 *undecies* supprimé par le Sénat *(atteinte à la présomption d'innocence) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3267) : adopté après modifications (p. 3269) ;

Liberté de la presse et présomption d'innocence : équilibre (p. 3268).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 17 *(compétences de la commission d'instruction) :*

– *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (supprime la possibilité pour la commission d'instruction de commettre un de ses membres afin de prescrire tous les actes d'instruction nécessaires sur le territoire de la République) (p. 3962).

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 24 de M. André Fanton (dispose que les arrêts rendus par la Cour de justice de la République ne sont susceptibles que de pourvoi en révision) (p. 3976, 3977) ;

Conseil constitutionnel : sanction éventuelle du projet de loi organique et jurisprudence (p. 3977).

Cour de justice de la République :

– pourvoi en cassation : maintien ou suppression (p. 3976, 3977) ;

– légitimité et intérêt (p. 3976).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du gouvernement : soumission au droit commun ou procédure pénale spécifique (p. 3976).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).

Rappel au règlement : souhaite que les propositions de résolutions sur les propositions d'actes communautaires soient examinées en séance publique le mardi après-midi [8 octobre 1993] (p. 4037).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 161 soutenu par M. André Fanton (institue un droit de timbre de 150 F par requête enregistrée auprès des juridictions administratives et en exonère les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide juridictionelle) (p. 4388) : adopté (p. 4389).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Ses interventions sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4968) et sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 4978).

Son intervention au cours de la discussion générale (p. 4998).

Son interruption (p. 5012).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : exception d'irrecevabilité : justification et opportunité : (p. 4968).

Communautés européennes :
- accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5000, 5012) ;
- accords de Schengen : fichiers européens « SIS » et « EURODAC » : mise en place et contenu (p. 5012) ;
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 4999, 5000).

Conseil constitutionnel :
- contrôle et jurisprudence : extension : critiques (p. 4998, 5001) ;
- décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 5000) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4998, 4999).

Constitution :
- fondements et préambule de la Constitution de 1946 : remise en cause par le projet de loi constitutionnelle (p. 4999) ;
- révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 4999).

Droit d'asile :
- demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 5000) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4998 à 5000) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 4999, 5001) ;
- remise en cause ou préservation (p. 4998, 5001).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5001).

France :
- souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 4999, 5001) ;
- « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 4978).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité et moyens (p. 4998).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Assemblée nationale : « inflation législative » : responsabilité du Gouvernement (p. 5576).

Code pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 5575, 5576).

Discussion des articles :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

Article 42-4 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'accéder à une enceinte sportive en état d'ivresse) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 26 corrigé de M. Georges Hage (restreint le champ d'application de l'article aux seules enceintes sportives homologuées) (p. 5584).

Article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 (répression de la provocation à la haine ou à la violence) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 de Mme Véronique Neiertz (applique les peines prévues par l'article aux personnes qui, dans une enceinte sportive, tentent d'introduire, détiennent ou exhibent, seules ou en groupe, des insignes, signes ou symboles faisant référence ou rappelant une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5587).

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-10 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction de pénétrer sur l'aire de compétition) :

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Georges Sarre (dispose que l'autorité administrative peut interdire l'accès à une manifestation sportive à toute personne dont les agissements, les attitudes et les comportements représentent une menace pour l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens) (p. 5591).

Rappel au règlement : s'insurge contre la création par un député d'un intergroupe européen qui aurait pour objet d'empiéter sur les compétences de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [18 novembre 1993] (p. 6065).

Rappel au règlement : rappelle les dispositions de l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel et précise les obligations qui incombent aux membres de ce Conseil, notamment en matière d'impartialité et de réserve [23 novembre 1993] (p. 6198).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 8 *(art. 16 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : équivalences de diplômes pour l'accès à l'Ecole nationale de la magistrature) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 rectifié de la commission (de précision) (p. 6337).

Article 11 *(art. 27-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : transmission au Conseil supérieur de la magistrature des observations relatives à un projet de nomination) :*

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (réorganise la procédure des nominations aux fonctions du premier et du second grades en précisant notamment que seuls sont publiés les noms des candidats susceptibles d'être retenus) (p. 6338) : adopté (p. 6340) ;

Magistrature : nominations : « transparence » (p. 6340).

Après l'article 13 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 9 de la commission (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6344).

Article 23 *(coordination avec la suppression de la Commission de discipline du parquet) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Michel (propose que le magistrat concerné par une procédure disciplinaire puisse présenter de nouvelles observations lorsque le garde des sceaux demande à la formation compétente du Conseil supérieur de la magistrature de statuer une seconde fois sur une sanction plus grave que celle proposée) (p. 6345).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 4 bis *(art. 9-3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : arbitrage) :*

– *son* amendement n° 4 soutenu par M. Xavier de Roux (de suppression) : adopté (p. 8024).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 318).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Ses interventions (p. 6187, 6204).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : organisation des travaux et dépôts d'amendements durant la discussion générale (p. 6187, 6204, 6205).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que tout chef d'entreprise peut être convoqué par le président du tribunal de commerce dès lors qu'au vu de faits, actes ou documents publiés au registre du commerce, existent des difficultés de nature à compromettre l'exploitation de son entreprise ; précise que le chef d'entreprise, éventuellement assisté par le groupe de prévention agréé auquel il a adhéré, envisage avec le président du tribunal les mesures propres à rétablir la situation) (p. 6222) ;

Tribunal de commerce : président : pouvoirs conférés par l'amendement (p. 6222).

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

– *ses observations* (p. 6225) ;

Assemblée nationale : conditions de travail : dépôt d'amendements par le Gouvernement au cours de la discussion (p. 6225) ;

Difficultés des entreprises : prévention : règlement amiable : procédure proposée par la commission des lois : caractère public et suspension des poursuites (p. 6225).

Article 35 de la loi du 1er mars 1984 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 189 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal de commerce est compétent pour ouvrir le règlement amiable et désigner un conciliateur pour une période maximale de trois mois) (p. 6226) : adopté (p. 6227) ;

Règlement amiable : suspension des poursuites et caractère public (p. 6227).

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *son* sous-amendement n° 194 (dispose que le président du tribunal prononce d'office la suspension des poursuites) (p. 6230) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) : vote réservé jusqu'après la discussion des articles additionnels après l'article 17 (p. 6232) : devenu sans objet (p. 6269) ;

Assemblée nationale : propositions de loi : difficultés de discussion et non-aboutissement (p. 6232).

Article 21 *(art. 50 de la loi du 25 janvier 1985 : déclaration des créances) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 132 du Gouvernement (de suppression) (p. 6297).

Article 34 *(art. 89 de la loi du 25 janvier 1985 : obligations du cessionnaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 103 de M. Jacques Barrot (dispose que le commissaire aux comptes fait rapport à diverses reprises au juge-commissaire de l'exécution des dispositions du plan de cession) (p. 6307).

– Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 7 *(statut des membres).*

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de M. Jacques Brunhes (dispose que les membres magistrats du Conseil supérieur de la magistrature sont de droit, à leur demande, soit mis en position de détachement, soit déchargés partiellement d'activité de service) (p. 6352).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Briane (Jean) :* rappelle la nécessité d'examiner la proposition de résolution relative à la proposition de directive communautaire sur le vote des citoyens de l'Union européenne aux élections européennes avant le Conseil des ministres de l'Union européenne du 6 décembre prochain (p. 6877).

Rapporteur suppléant.

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Ses interventions sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7957) et sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7963).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :

- exception d'irrecevabilité : rejet (p. 7957) ;
- modification du projet de loi en première lecture : « marge de manœuvre » (p. 7950) ;
- règlement : articles 91 et suivants : lien entre les interventions et l'ordre du jour (p. 7963).

Aménagement du territoire : « petites villes » centres : rôle, nécessaire soutien financier : éligibilité à la dotation de solidarité rurale et à la dotation de solidarité urbaine (p. 7951).

Coopération intercommunale : regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 7951).

Départements : solidarité financière entre départements : réforme et renforcement (p. 7951).

Dotation de développement rural : vocation, réforme proposée et part réservée aux groupements (p. 7951).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 7951) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 7950, 7951) ;
- dotation « ville-centre » et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 7950) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et équilibre : appréciation (p. 7950).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en deuxième lecture (p. 7951).

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* : précise que tous les amendements ont été examinés par la commission et sont simplement présentés par série sur la feuille de séance (p. 7972).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Augustin Bonrepaux (fixe le montant de la dotation globale de fonctionnement pour 1994 ; dispose qu'à compter de 1995, la dotation globale de fonctionnement évolue chaque année en fonction de la hausse annuelle de l'indice des prix hors tabac et d'une fraction du taux d'évolution du produit intérieur brut) (p. 7974) ;

Assemblée nationale : amendements du groupe socialiste : examen par la commission des lois et sort en séance publique (p. 7974).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 10 corrigé de M. Augustin Bonrepaux (dispose que la dotation forfaitaire des groupements de communes progresse chaque année de la totalité du taux d'évolution de l'ensemble des ressources destinées à la dotation globale de fonctionnement) (p. 7975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Augustin Bonrepaux (propose qu'en cas de fusion de communes auparavant membres d'un groupement à fiscalité propre, la dotation forfaitaire soit égale à la somme des dotations des anciennes communes membres et de la dotation globale de fonctionnement attribuée au groupement) (p. 7976).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8, 9 décembre 1993] :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7343, 7344, 7403, 7404).

Assemblée nationale : inflation législative (p. 7343, 7344).

Délinquance et criminalité :

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7343) ;

– criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7343, 7344).

Droit pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 7343, 7344).

Projet de loi :

– entrée en application en 2024 et principe de non rétroactivité de la loi pénale (p. 7344, 7403) ;

– objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7343, 7403) ;

– préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7342 à 7344, 7403) ;

– « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7343, 7404).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Après l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Julien Dray (institue un centre national d'observations chargé d'examiner la situation psychiatrique et psychologique des condamnés à des peines de trente ans et plus et de collaborer avec le juge d'application des peines) (p. 7410).

Article 6 bis nouveau *(art. 718 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *défavorable* au sous-amendement n° 46 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article seront mises en œuvre dans des conditions prévues par décret) ; rectifié (précise qu'il s'agit d'un décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 5 de la commission (propose que l'ensemble des condamnés pour un délit ou un crime sexuel exécutent leur peine dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté) (p. 7411).

Après l'article 7 :

– *favorable* à l'amendement n° 12 rectifié de M. Alain Marsaud (institue, pour chaque cour d'appel, une chambre de l'application des peines, compétente en matière criminelle et composée de trois conseillers) (p. 7416 à 7418) ;

Magistrature :

– effectifs (p. 7417) ;

– juge d'application des peines : fonctions et insuffisances (p. 7416, 7418).

Après l'article 8 :

– *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Marsaud (dispose que l'interrogatoire d'un accusé par le président de la cour d'assises a lieu en présence de l'avocat ; précise que le procès ne peut s'ouvrir moins de quinze jours après cet interrogatoire ; prévoit enfin que l'avocat choisi par l'accusé ou désigné d'office par le président de la cour d'assises lors de l'interrogatoire précité est obligatoirement présent à l'audience) (p. 7428 à 7430).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Application des peines : problèmes actuels, pouvoirs du juge d'application des peines et mise en place de la collégialité (p. 8034, 8035).

Assemblée nationale : « inflation législative » (p. 8034).

Délinquance et criminalité : crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » : justification (p. 8035).

Projet de loi :

– contenu, nécessité, efficacité : appréciation (p. 8035) ;

– préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 8035) ;

– « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 8035).

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 7 bis supprimé par le Sénat *(art. 709-2 nouveau du code de procédure pénale : chambre de l'application des peines) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose qu'un collège de trois magistrats de la cour d'appel exerce les compétences dévolues au juge d'application des peines pour les peines d'origine criminelle ; précise le ressort de ce collège et les possibilités d'appel de ses décisions) (p. 8039) ;

Magistrature : juge d'application des peines : compétences et insertion dans une instance collégiale (p. 8039).

– Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1994] :

Article 1er *(tour extérieur dans les corps d'inspection et de contrôle) :*

Son intervention : constate que les amendements déposés durant la discussion générale n'ont pas pu être examinés par la commission et suggère au Gouvernement de leur opposer l'article 44-2 de la Constitution (p. 7458).

Article 2 *(nominations au tour extérieur dans les grands corps de l'Etat et les inspections générales interministérielles) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Charles de Courson (institue une commission de sélection pour les nominations au tour extérieur des maîtres des requêtes au Conseil d'Etat) (p. 7462).

Article 3 *(contrôle du passage des hauts fonctionnaires dans le secteur privé) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article, qui rend obligatoire la consultation d'une commission de déontologie à l'intérieur de chacune des trois fonctions publiques lorsqu'un fonctionnaire souhaite rejoindre le secteur privé ; précise que le passage au secteur privé est subordonné à l'avis conforme de la commission consultée) (p. 7467) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 29 du Gouvernement (supprime la nécessité d'un avis conforme de la commission consultée) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 7467).

Après l'article 3 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que les militaires qui ont notoirement et manifestement conclu des contrats d'armement avec des entreprises ne peuvent y prendre des intérêts ou y travailler pendant un délai de cinq ans) ; deuxième rectification (rédactionnelle) (p. 7468) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de Mme Véronique Neiertz (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement, le 2 avril 1996, un rapport sur l'application de la présente loi) (p. 7469).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 192 du code électoral : renouvellement triennal par moitié des conseils généraux) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (dispose que les conseils généraux sont renouvelés intégralement tous les six ans, pour la moitié d'entre eux en même temps que les conseils municipaux, et pour l'autre moitié en même temps que les conseils régionaux) (p. 7490, 7491) : rejeté (p. 7492) ;

Conseils généraux : renouvellement triennal par moitié : conséquences néfastes sur l'exécutif départemental et caractère antidémocratique : (p. 7490, 7491).

Après l'article 1er :

– défavorable à l'amendement n° 3 de la commission (porte de 10 à 12,5 p. 100 du nombre des électeurs inscrits le nombre de suffrages qu'un candidat doit recueillir au premier tour des élections cantonales pour pouvoir se maintenir au second tour) (p. 7494).

Elections cantonales et élections législatives : taux de participation : différences (p. 7494).

Observations sur le rappel au règlement de : *Biessy (Gilbert)* [14 décembre 1993] (p. 7569).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7574).

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 7591).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :

– motion de renvoi en commission (p. 7591) ;

– question préalable (p. 7574).

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Article 4 *(répression de la contrefaçon en matière de droits d'auteur et de droits voisins) :*

– *soutient* le sous-amendement n° 70 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles le demandeur d'une mesure de retenue douanière assortit sa demande de justifications de son droit) à l'amendement n° 47 du Gouvernement (prévoit que les conditions dans lesquelles est apportée cette justification sont fixées « par voie réglementaire ») : adopté (p. 7596).

Après l'article 16 :

– *défavorable* au sous-amendement n° 76 corrigé du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (prévoit que la décision de détruire les contrefaçons d'œuvres d'art ou de les déposer dans les musées nationaux est prise après avis du ministre de la culture) (p. 7607).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du Conseil de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 7683, 7684) ;

Assemblée nationale : commission des finances : adoption d'un amendement soumettant le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire à un vote du Parlement (p. 7683, 7684) ;

– *son* amendement n° 11 rectifié (supprime l'incompatibilité de tout mandat électif avec les fonctions de membre du Conseil de la politique monétaire et la limite aux postes de président de conseil régional ou de conseil général et au mandat de maire d'une commune de plus de 10 000 habitants) (p. 7688) : rejeté (p. 7690) ;

Conseil constitutionnel : membres : incompatibilités (p. 7688 à 7690) ;

– *reprend* l'amendement n° 35 de M. Jean-Pierre Chevènement (dispose que le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire avant le 1er janvier 1997 et prévoit, qu'avant cette date, l'éventualité de la poursuite de la mise en œuvre de cette union et du passage de la France à sa troisième phase est soumise à un vote du Parlement français) : rejeté (p. 7697) ;

Affaires étrangères : Allemagne : décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 7690) ;

Conseil constitutionnel (p. 7690) ;

Constitution : traités : articles 52, 53, 55 et 88-2 et sommet européen d'Edimbourg (p. 7690, 7691, 7694).

– Proposition de loi autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 589).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Article unique *(versement d'une prime de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 7806 à 7808) : rejeté (p. 7810).

Actionnaires : principe d'égalité : préservation (p. 7807).

Assemblée nationale :

– « inflation législative » (p. 7806) ;

– règlement : réforme (p. 7806).

Dividende majoré : contentieux : rôle des tribunaux et de la jurisprudence (p. 7807).

Proposition de loi : législation « ad hominem » : dénonciation (p. 7806, 7807).

– *favorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Jacques Hyest (propose une nouvelle rédaction de l'article qui limite les majorations de dividende à 10 p. 100 par action et, pour un même actionnaire, à un nombre de titres égal à 1 p. 100 du capital social ; supprime toute distinction entre personnes physiques et personnes morales) (p. 7810).

MEHAIGNERIE (Pierre)

Député d'Ille-et-Vilaine

(5e circonscription)

U.D.F.

puis ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Projet de loi relatif à la **conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120)** [28 avril 1993].

Projet de loi instituant la **société par actions simplifiée (n° 144)** [5 mai 1993].

Projet de loi relatif aux **contrôles d'identité (n° 211)** [19 mai 1993].

Projet de loi organique sur la **Cour de justice de la République (n° 504)** [10 septembre 1993].

Projet de loi pris en application de la convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international, faite à Washington le 26 octobre 1973, et **désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testaments internationaux (n° 599)** [13 octobre 1993].

Projet de loi constitutionnelle relatif aux **accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645)** [21 octobre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Bariani (Didier) :*** **mariages de complaisance** : lutte et prévention : réglementation ; immigration clandestine [28 avril 1993] (p. 214).

– ***Micaux (Pierre) :*** **prévention des incidents dans les prisons :** personnel : sécurité ; peloton spécial d'intervention de la gendarmerie : mise en place : perspectives ; établissements accueillant des condamnés à des peines de longue durée [19 mai 1993] (p. 576, 577).

– ***Dell'Agnola (Richard) :*** **transfèrement de détenus étrangers** : détenus étrangers : transfèrement dans le pays d'origine [27 octobre 1993] (p. 4993).

– ***Vanneste (Christian) :*** **délinquance urbaine** : lutte et prévention ; mineurs ; récidivistes ; quartiers difficiles ; drogue [27 octobre 1993] (p. 4990).

– ***Soisson (Jean-Pierre) :*** **peine de prison à vie** : peine de prison à vie effective : auteurs de meurtres ou de viols d'enfants [10 novembre 1993] (p. 5749, 5750).

– ***Asphe (Jean-Claude) :*** **justice et délinquance** : application des peines ; prévention de la récidive ; crimes sexuels ; banlieues : délinquance des jeunes [24 novembre 1993] (p. 6278, 6279).

– ***Ghysel (Michel) :*** **contrôles d'identité** : lutte et prévention : drogue ; contrôles d'identité ; procédure pénale ; instruction [22 décembre 1993] (p. 8089, 8090).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Délinquance et criminalité : sanctions (p. 243).

Drogue :

– trafic : répression (p. 243, 244) ;

– usage : extension et conséquences (p. 243).

Etat : missions : restauration (p. 243).

Jeunes : délinquance (p. 243).

Justice : juges de proximité (p. 243).

– **Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11, 12 mai 1993] :

Délinquance et criminalité : personnes condamnées pour infractions graves : non-accession à la nationalité française (p. 353).

Etrangers :

– immigration clandestine : lutte contre : projets de loi en préparation (p. 351, 354) ;

– intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 351).

Justice : moyens : adaptation à la réforme du droit de la nationalité (p. 354).

Mariage et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : répression (p. 353).

Nationalité :

– généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 352, 354, 415) ;

– acquisition : de plein droit (art. 84 du code), par déclaration de nationalité, par déclaration de réintégration (p. 352) ;

– acquisition : information dans les mairies (p. 415) ;

– acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 351, 352, 353, 354, 415) ;

– acquisition d'origine : double droit du sol : parents nés dans une ancienne colonie ou territoire d'outre-mer : suppression (p. 352, 400, 416) ;
– acquisition d'origine : filiation et double droit du sol (art. 17 et 23 du code) (p. 352) ;
– acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 353, 354) ;
– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 351, 353, 415) ;
– code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 351, 354, 415, 416) ;
– commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 352) ;
– droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 352) ;
– *jus solis, jus sanguinis :* principes : application et combinaison (p. 415, 416) ;
– mineurs de moins de seize ans : demande de nationalité française par les parents (art. 52 et 54 du code) : suppression (p. 415) ;
– naturalisation (p. 416) ;
– proposition de loi n° 364 adoptée au Sénat le 20 juin 1990 : origine, contenu et amendement par la commission des lois de l'Assemblée nationale et le Gouvernement (p. 351).

Discussion des articles [12 et 13 mai 1993] :

Article 1er *(art. 5 du code la nationalité : dispense d'autorisation pour les mineurs de plus de seize ans et représentation des mineurs de moins de seize ans pour l'acquisition, la perte ou la réintégration dans la nationalité française) :*

– *ses observations* (p. 416) ;

Nationalité : Alsaciens-Lorrains nés avant le 11 novembre 1918 : situation (p. 416) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. François d'Aubert (de suppression) (p. 417) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que le détenteur de l'autorité parentale peut demander, par déclaration, la nationalité française pour le compte d'un mineur de seize ans lorsque celui-ci réside en France depuis cinq ans au moins au moment de la déclaration) (p. 417).

Nationalité : commission Marceau Long : respect des conclusions (p. 417) ;

Après l'article 1er :

– *favorable* aux amendements nos 22 et 23 de la commission (de précision) (p. 418).

Article 2 *(art. 19 du code de la nationalité : allongement du délai pendant lequel l'enfant né à l'étranger d'un parent français a la faculté de répudier la qualité de Français) :*

– *favorable* à l'amendement 24 corrigé de la commission (de précision) (p. 419).

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement 150 de la commission (soumet la transmission de la nationalité française par filiation aux personnes appartenant à la deuxième génération née à l'étranger à une manifestation de volonté exprimée par l'intéressé entre seize et vingt et un ans) (p. 419).

Article 6 *(art. 33 du code de la nationalité : exception à la règle du double droit du sol pour les enfants d'agents diplomatiques ou consulaires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. François d'Aubert (retire aux enfants de diplomates étrangers nés en France la possibilité d'acquérir la nationalité française par une manifestation individuelle de volonté) (p. 420).

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. François d'Aubert (supprime la possibilité d'acquérir par mariage la nationalité française) (p. 421) ;

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance (p. 421) ;

– *favorable* à l'amendement 28 de la commission (porte à deux ans le temps de communauté de vie requis pour pouvoir demander, par déclaration, la nationalité française) (p. 422, 423) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de la commission (précise que l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger ne peut se faire que si, durant le délai de vie maritale préalable à la déclaration, le conjoint français n'a pas choisi une autre nationalité) (p. 462) ;

– *favorable* à l'amendement 30 rectifié de la commission (propose de supprimer le délai de vie maritale préalable en cas de naissance, avant ou après le mariage, d'un enfant reconnu par les deux parents) (p. 463) ;

– *favorable* à l'amendement 31 de la commission (supprime l'obligation de déposer l'acte de mariage auprès de l'autorité judiciaire ou consulaire préalablement à la déclaration) (p. 463).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Francis Delattre (dispose que l'étranger ou l'apatride qui souhaite se marier avec une personne de nationalité française doit être en situation régulière en regard des conditions légales d'entrée et de séjour sur le territoire français) (p. 463) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Francis Delattre (autorise l'officier d'état civil à retarder de quinze jours maximum la célébration d'un mariage entre une personne française et une personne étrangère lorsqu'il existe un doute sérieux quant à la sincérité de leur engagement) (p. 464).

Article 8 *(art. 39 du code de la nationalité : opposition à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. François d'Aubert (de conséquence) (p. 465).

– *favorable* à l'amendement 151 de la commission (dispose que seul le Gouvernement peut s'opposer, par décret en Conseil d'Etat, à l'acquisition de la nationalité française à la suite d'un mariage ; précise les conditions dans lesquelles ce refus peut s'exercer) (p. 465).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. François d'Aubert (supprime l'article 44 du code de la nationalité qui reconnaît la nationalité française aux majeurs de dix-huit ans nés en France de parents étrangers et ayant résidé sur le territoire français durant les cinq dernières années) (p. 469, 470) ;

– *favorable* à l'amendement 152 de la commission (précise qu'entre seize et vingt et un ans les personnes concernées par l'article peuvent, non pas « se prévaloir de la qualité de Français » mais « acquérir la nationalité française ») (p. 470) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 77 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que l'autorité communale informe les jeunes concernés par l'article de leurs droits en matière d'acquisition de la nationalité française) (p. 472) ;

– *soutient* l'amendement n° 105 du Gouvernement (précise qu'un décret en Conseil d'Etat organise l'information des jeunes concernés par l'article en matière de droit de la nationalité) (p. 471) : adopté (p. 472).

Après l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Michel (accorde aux personnes ayant omis d'accomplir les formalités requises pour acquérir la nationalité française la possibilité de s'en prévaloir malgré tout si elles remplissent les conditions prévues à l'article 44 du code de la nationalité) (p. 473).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 85 de M. Jean-Pierre Michel (précise que seules les condamnations non effacées par la réhabilitation prévue pour les mineurs condamnés constituent un empêchement à l'acquisition de la nationalité française par déclaration) (p. 474) ;

Droit pénal : nouveau code pénal : date d'entrée en vigueur (p. 474) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean-Pierre Michel (porte à un an d'emprisonnement ferme le minimum de peine fixé pour retirer au jeune condamné le droit d'acquérir la nationalité française par déclaration) (p. 474) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean-Pierre Michel (supprime de la liste des infractions pénales retenues pour retirer le droit d'acquérir la nationalité française par déclaration les coups mortels, l'homicide volontaire et l'assassinat) (p. 475) ;

– *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (dispose que constitue également un empêchement à l'acquisition de la nationalité française par déclaration toute condamnation à une peine d'au moins six mois fermes pour toute atteinte à la personne d'un mineur) : adopté après modifications (p. 475) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 110 rectifié de M. Jean-Jacques Hyest (précise la nature des atteintes à la personne d'un mineur) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 475) ;

– *favorable* à l'amendement n° 37 de M. Pierre Mazeaud (harmonise les dispositions de l'article relatives aux condamnations des mineurs avec le nouveau code pénal) (p. 476).

Article 11 *(art. 46 du code de la nationalité : autorités habilitées à recevoir et à enregistrer la manifestation de la volonté de devenir Français) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Pierre Lequiller (dispose que la déclaration de volonté est recueillie par le juge d'instance et donne lieu à une prestation de serment) (p. 477).

Article 14 *(art. 57-1 du code de la nationalité : suppression de l'opposition à l'acquisition de la nationalité française par les personnes jouissant de la possession d'état de Français) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la disposition du code de la nationalité qui précise que la possession d'état, pour ouvrir un droit à l'acquisition de la nationalité française par déclaration, doit être « constante » pendant la durée prévue de dix ans) (p. 480).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 156 de M. Jean-Pierre Michel (propose que les étrangers et apatrides résidant régulièrement en France depuis sept ans au moins puissent acquérir la nationalité française par déclaration) (p. 480) ;

– *favorable* à l'amendement 154 de la commission (dispose que les Français par filiation appartenant à la deuxième génération née à l'étranger peuvent acquérir la nationalité française par déclaration ; précise les conditions d'application de cette disposition) (p. 481) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 155 de M. Jacques Boyon (étend le dispositif de l'amendement aux conjoints survivants d'anciens combattants des armées françaises ou alliées) à l'amendement 154 de la commission (p. 481) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Jean-Pierre Michel (précise que l'article 78 du code de la nationalité, qui prévoit les cas de résidence assimilables à une résidence en France, est applicable en matière de naturalisation) (p. 481).

Article 16 *(art. 64 du code de la nationalité : dispense du stage conditionnant la demande de naturalisation) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 72 de la commission (supprime la dispense de stage prévue pour l'étranger parent d'au moins trois enfants mineurs) (p. 482).

Après l'article 18 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 94 de M. Jean-Pierre Michel (précise que, pour les cas de naturalisation définis par l'article 78 du code de la nationalité, le séjour mais aussi la résidence à l'étranger sont assimilés à la résidence en France) (p. 483).

Article 19 *(art. 79 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par déclaration de nationalité ou par décision de l'autorité publique ou à la réintégration dans cette nationalité) :*

– *soutient* l'amendement n° 106 du Gouvernement (dispose que les personnes en séjour irrégulier sur le territoire français ne peuvent acquérir la nationalité française) : retiré (p. 484).

Article 20 *(art. 84 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur dont l'un des parents acquiert cette nationalité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. François d'Aubert (dispose que pour l'enfant mineur, l'acquisition de la nationalité française ne se fait pas de plein droit) (p. 485) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Jean-Pierre Michel (étend le dispositif de l'article aux enfants de parents divorcés lorsque le parent qui acquiert la nationalité française dispose d'un droit de visite et d'hébergement) (p. 485).

Après l'article 20 :

– *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission (dispose que l'enfant né à l'étranger et devenu français durant sa minorité du fait de l'acquisition de la nationalité française par l'un de ses parents peut, entre dix-sept ans et demi et dix-neuf ans, répudier, par déclaration, cette nationalité) (p. 486).

Article 24 *(art. 104 du code de la nationalité : enregistrement des déclarations de nationalité) :*

– *soutient* l'amendement n° 107 du Gouvernement (dispose que l'enregistrement des déclarations de nationalité demeure de la compétence du ministère chargé des naturalisations) (p. 487, 488) : rejeté (p. 489) ;

Justice : moyens : insuffisance (p. 488).

Après l'article 24 :

– *favorable* à l'amendement 140 de la commission (dispose que la liste et le ressort des tribunaux d'instance compétents pour la réception et l'enregistrement des déclarations de nationalité sont fixés par décret) (p. 489).

Article 27 *(art. 107 du code de la nationalité : acceptation implicite de la déclaration et recours contre une déclaration enregistrée) :*

– *favorable* à l'amendement n° 142 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise que la cessation de la communauté de vie entre les époux dans les douze mois qui suivent l'enregistrement de la déclaration de nationalité constitue une présomption de fraude sur cette déclaration) (p. 491).

Article 29 *(art. 110 du code de la nationalité : motivation des décisions administratives de rejet) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. François d'Aubert (de suppression) (p. 491) ;

– *soutient* l'amendement n° 108 du Gouvernement (maintient l'obligation de motiver les décisions d'irrecevabilité et dispose que les décisions de rejet « mentionnent les considérations d'opportunité » qui les fondent) (p. 491) : rejeté (p. 492) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que la décision de rejet doit être précédée d'un entretien personnalisé entre l'intéressé et une personne spécialement habilitée) (p. 492).

Après l'article 31 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 103 de M. Henry Jean-Baptiste (dispose que la nationalité française des personnes nées à Mayotte et majeures au 1er janvier 1994 est tenue pour établie lorsque ces personnes ont joui de façon constante de la possession d'état de Français) (p. 494) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 164 de M. Léon Bertrand (étend à la Guyane le dispositif de l'amendement) à l'amendement n° 103 de M. Henry Jean-Baptiste (p. 494).

Après l'article 33 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 159 de M. Jean-Yves Le Déaut (dispose que lorsqu'un Français né à l'étranger n'obtient pas du juge un certificat de nationalité dans les trois mois suivant sa requête, il peut se faire délivrer des documents provisoires par l'administration) (p. 495).

Article 35 *(art. 23 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973 : attribution de la nationalité française aux enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance) :*

– *favorable* aux amendements identiques nos 60 de la commission et 136 de M. François d'Aubert (disposent que les enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance bénéficient de la nationalité française dès leur naissance lorsque celle-ci est antérieure au 1er janvier 1994) (p. 497) ;

– *soutient* l'amendement n° 111 du Gouvernement (maintient le bénéfice de la nationalité française dès la naissance aux enfants nés en France de parents algériens eux-mêmes nés dans un département français d'Algérie avant l'indépendance lorsqu'ils justifient d'une résidence régulière en France depuis cinq ans) (p. 497) : adopté au scrutin public (p. 500) ;

Nationalité française : acquisition au titre du double droit du sol : fraudes (p. 498, 500).

Après l'article 38 :

– *favorable* à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (dispose que lorsque un Français possède simultanément une autre nationalité et réside habituellement sur le territoire français, il doit accomplir son service national en France) (p. 502) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 79 de M. Jean-Louis Masson (supprime la condition de résidence habituelle sur le territoire français) à l'amendement 68 rectifié de la commission (p. 502) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 80 de M. Jean-Louis Masson (prévoit une information annuelle du Parlement par le gouvernement sur le service national des doubles-nationaux) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (p. 502) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 109 de M. Charles de Courson (dispose que seront dénoncées les conventions internationales prévoyant la possibilité pour les Français doubles-nationaux d'effectuer leur service militaire dans un autre pays que la France) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (p. 502) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 74 rectifié de la commission (insère dans le livre Ier du code civil un titre Ier *bis* qui reprend les dispositions du code de la nationalité modifiées par la présente proposition de loi) (p. 505).

Après l'article 38 *(suite)* :

– *ses observations* sur l'amendement n° 101 de M. Jean-Pierre Michel (prévoit que les personnes âgées de dix-huit ans et plus qui acquièrent la nationalité française ainsi que les Français qui atteignent leur dix-huitième année sont reçus par le maire de leur commune pour une cérémonie d'accueil) (p. 506).

Son intervention à l'issue du vote : exprime ses remerciements à l'Assemblée pour son travail et la qualité du débat (p. 508).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Assemblée nationale : deuxième lecture : adoption de la proposition de loi sans modification (p. 2200).

Cultes : Eglises : condamnation de la proposition de loi (p. 2204).

Etrangers : intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 2204).

Français de l'étranger (p. 2200).

Nationalité :

– acquisition de plein droit pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 2200, 2204) ;
– acquisition par mariage (p. 2200) ;
– *jus soli :* remise en cause (p. 2204) ;
– proposition de loi : entrée en vigueur (p. 2200) ;
– proposition de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 2200).

Sénat : modifications apportées à la proposition de loi (p. 2200).

Discussion des articles [24 juin 1993] :

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Yves Le Déaut (abaisse à un an le temps de communauté de vie requis pour pouvoir demander, par déclaration, la nationalité française) (p. 2205).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Yves Le Déaut (de suppression) (p. 2206).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Christian Estrosi (exclut du bénéfice de la nationalité française les étrangers qui emploient des travailleurs clandestins) (p. 2207).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Affaires étrangères : Etats-Unis : contrôles d'identité et répression de la délinquance (p. 1381).

Communautés européennes :

– accords de Schengen : entrée en vigueur (p. 1356) ;
– contrôles d'identité : pays membres : législations (p. 1346).

Conseil constitutionnel : décisions des 19 et 20 janvier 1981 et du 26 août 1986 (p. 1347).

Contrôles d'identité :

– généralités et historique (p. 1345, 1346) ;
– contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1347) ;
– contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du Procureur de la République (p. 1346, 1347, 1381) ;
– loi n° 81-82 du 2 février 1981 dite « loi Sécurité-liberté » : première législation d'ensemble pour les contrôles d'identité (p. 1346) ;
– projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1345, 1347, 1356).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1346).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- liberté d'aller et de venir (p. 1347) ;
- projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1346, 1347, 1356, 1387).

Gouvernement : garde des Sceaux : défense du projet de loi (p. 1356).

Etrangers : projet de loi : caractère discriminatoire (p. 1348, 1356, 1381).

Europe : Cour européenne des droits de l'homme : condamnation de la France : (p. 1381).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1346).

Papiers d'identité :
- caractère infalsifiable (p. 1381) ;
- contenu, raison d'être, obligation de possession et de port (p. 1381).

Police :
- contrôles d'identité : policier contrôleur : identification (p. 1381) ;
- missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1347, 1356, 1381).

Procédure pénale : garde à vue : durée : imputation de la durée de rétention aux fins de vérification d'identité (p. 1347).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1345, 1348, 1356, 1387).

SIDA : toxicomanes contaminés : prévention et contrôles d'identité : contradiction (p. 1381).

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 14 de M. Jean-Pierre Michel et 18 de M. André Gérin (p. 1385) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. André Gérin (supprime le deuxième alinéa de l'article qui crée une nouvelle modalité de contrôle d'identité par la police judiciaire, sous l'autorité du Procureur de la République) (p. 1386) ;

Contrôles d'identité : renforcement : nécessité (p. 1386).

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les contrôles d'identité menés par la police judiciaire dans un lieu et pour un temps déterminés sont faits sur « réquisitions » du Procureur de la République) (p. 1387) ;
- *favorable* au sous-amendement oral de M. Jean-Pierre Michel (précise que les réquisitions doivent être écrites) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 1387) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Jean-Pierre Michel (précise les conditions dans lesquelles les contrôles d'identité sur réquisitions du Procureur de la République peuvent être effectués) (p. 1387) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de correction) (p. 1387) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (dispose que le fait que le contrôle d'identité révèle d'autres infractions que celles visées par le Procureur n'est pas une cause de nullité des procédures incidentes) (p. 1388) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. André Gérin (supprime le 3e alinéa de l'article qui assouplit les conditions des contrôles d'identité préventifs menés par la police administrative) (p. 1389) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission (dispose que l'identité d'une personne peut être contrôlée « en toutes circonstances ») (p. 1389, 1390) ;

Justice : Cour de Cassation : jurisprudence en matière de contrôle d'identité (p. 1390) ;

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (dispose qu'un contrôle d'identité préventif a pour but de prévenir soit une atteinte à la sécurité des biens, soit une atteinte à la sécurité des personnes) (p. 1392) ;
- *défavorable* aux amendement identiques nos 21 de M. André Gérin et 26 de M. Jean-Pierre Michel (suppriment le dernier alinéa de l'article qui adapte les modalités de contrôle d'identité aux conséquences de l'accord de Schengen) (p. 1392) ;
- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (transpose dans un article additionnel le membre de phrase qui précise que les dispositions du dernier alinéa de l'article s'appliqueront à compter de l'entrée en vigueur de la convention de Schengen ; dispose que les contrôles seront possibles dans une bande frontière de vingt kilomètres, limite pouvant être portée à soixante kilomètres, en cas de nécessité, par arrêté ministériel) (p. 1393) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 27 du Gouvernement (précise que les conditions d'élargissement de la bande frontière jusqu'à soixante kilomètres sont fixées par un décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 24 de la commission (p. 1393) : adopté (p. 1394) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 28 du Gouvernement (limite à quarante kilomètres l'étendue maximale de la zone de contrôle) à l'amendement n° 24 de la commission (p. 1394) : adopté (p. 1394) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (dispose que le fait que le contrôle d'identité révèle d'autres infractions que celles visées par le dernier alinéa de l'article n'est pas une cause de nullité des procédures incidentes) (p. 1394).

Après l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (intitule le chapitre III du titre II du livre Ier du code de procédure pénale « Des contrôles et vérifications d'identité ») (p. 1394) ;
- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (précise à cet endroit du texte que les dispositions du dernier alinéa de l'article 1er ne prendront effet que lors de l'entrée en vigueur de la convention de Schengen (p. 1395) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (supprime l'article 78-4 du code de procédure pénale qui prévoit que la rétention dans un local de police aux fins de vérification d'identité s'impute sur la durée d'une garde à vue éventuelle) (p. 1395).

Titre : *projet de loi relatif aux contrôles d'identité :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (précise dans le titre que le projet est également relatif aux vérifications d'identité) (p. 1396).
- *son intervention* à l'issue des explications de vote :
  - Assemblée nationale : travaux en commission et en séance : qualité (p. 1398).

– Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Actionnaires minoritaires : droit commun : forte protection (p. 1409).

Droit des sociétés : rigidités et « déconcentration juridique » (p. 1408, 1409).

Sociétés anonymes : dispositions légales applicables aux S.A.S. (p. 1409).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :
- capital : montant et constitution : appel public à l'épargne interdit (p. 1409) ;
- capital social : protection (p. 1409) ;

– organisation et fonctionnement : libre fixation des règles (p. 1409) ;
– projet de loi : intérêt et opportunité (p. 1408, 1410) ;
– sociétés actionnaires : capital propre, pouvoirs et obligations (p. 1409).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(art. 262-1 à 262-19 de la loi du 24 juillet 1966 : régime de la société par actions simplifiée (S.A.S.) :*

Article 262-1 : constitution et caractéristiques de la S.A.S. :

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise que le capital minimal exigé des sociétés fondatrices doit être entièrement libéré et au moins égal au capital des sociétés faisant appel public à l'épargne, ou à la contre valeur en F français de ce montant) (p. 1413) ;
– *soutient* l'amendement n° 15 rectifié du Gouvernement (dispose que les établissements publics nationaux à caractère industriel et commercial et à comptabilité de droit privé peuvent également être actionnaires d'une S.A.S.) : retiré (p. 1413) ;
– *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (dispose que les établissements publics de l'Etat à caractère industriel et commercial et à comptabilité de droit privé peuvent également être actionnaires d'une S.A.S.) (p. 1413).

Article 262-2 : libération du capital :

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. André Gérin (dispose que le capital de la S.A.S. ne peut être inférieur à 1 500 000 francs) (p. 1414).

Article 262-4 : transformation d'une société en S.A.S. :

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de coordination) (p. 1414).

Article 262-5 : incidence d'une diminution du capital d'une société actionnaire :

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 1414).

Article 262-6 : organes de direction de la société :

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 1414) ;
– *soutient* le sous-amendement n° 19 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 6 de la commission : adopté (p. 1414).

Article 262-7 : représentation de la société à l'égard des tiers :

– *soutient* l'amendement n° 18 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 1414) ;
– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (dispose que les dirigeants de la S.A.S. autres que le Président sont également investis du pouvoir d'agir au nom de la société) (p. 1415).

Article 262-10 : décisions collectives des actionnaires :

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (renvoie aux statuts de la S.A.S. la détermination des décisions qui doivent être prises collectivement par les actionnaires) (p. 1415) ;
– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que les décisions relatives à l'amortissement du capital de la S.A.S. sont prises collectivement par les actionnaires) (p. 1415) ;
– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (substitue au processus de réunion en assemblée générale des actionnaires un mode de décision collective dont les conditions sont librement fixées par les statuts) (p. 1415).

Article 262-11 : convention entre la société et ses dirigeants :

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) (p. 1415).

Article 262-12 : convention entre la société et ses dirigeants :

– *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) (p. 1415).

Article 262-13 : emprunt des dirigeants auprès de la société :

– *ses observations* sur l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) (p. 1416).

Article 2 *(art. 356-1-3 de la loi du 24 juillet 1966 : création d'une nouvelle présomption d'action de concert) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) (p. 1416).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Parlement : commission mixte paritaire : accord : contenu (p. 8130).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :
– capital : montant et constitution (p. 8130) ;
– projet de loi : intérêt (p. 8130).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : travail sur le projet de loi constitutionnelle (p. 2031).

Conseil constitutionnel :
– contrôle de constitutionnalité : Etat de droit ou « gouvernement des juges » et abaissement du Parlement (p. 2064) ;
– exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi : suppression (p. 2064).

Conseil supérieur de la magistrature :
– compétences pour les magistrats du parquet : création (p. 2033, 2064) ;
– compétences pour les magistrats du siège : extension (p. 2033) ;
– composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2032, 2064) ;
– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 2032, 2033, 2064) ;
– garde des sceaux : vice-président (p. 2032, 2064) ;
– mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 2032, 2033) ;
– présidence : Président de la République : garant de l'indépendance de la magistrature (p. 2032).

Cour de justice de la République :
– composition et présidence (p. 2033, 2034, 2064) ;
– jugement : possibilité de cassation (p. 2034) ;
– objectifs et vocation (p. 2033) ;
– saisine : directe ou indirecte : création d'une commission des requêtes (p. 2034, 2064, 2065) ;
– saisine parlementaire : maintien ou suppression (p. 2035, 2065).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2032, 2033).

Haute Cour de justice :
– fonctionnement impossible : exemple de l'« affaire du sang contaminé » : nécessité d'une réforme (p. 2033, 2034) ;
– jugement du Président de la République pour haute trahison : maintien du dispositif (p. 2033).

Justice : crise et dysfonctionnements (p. 2032).

Magistrature : indépendance : garantie et accroissement (p. 2032, 2033).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2035).

Révision de la Constitution : difficulté, gravité et solennité : refus d'insérer des dispositions d'ordre législatif (p. 2064).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Germain Gengenwin (précise, à l'article 2 de la Constitution, que « la République protège les langues régionales ») (p. 2107, 2108) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Charles de Courson (supprime l'article 17 de la Constitution qui attribue un droit de grâce au Président de la République) (p. 2108) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Charles de Courson (précise, à l'article 40 de la Constitution, qu'en matière de charges publiques seuls sont irrecevables les amendements d'origine parlementaire qui aggravent ces charges) (p. 2109) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jacques Brunhes (précise, à l'article 55 de la Constitution, qu'une loi postérieure à un traité ou à un accord international est réputée lui être conforme) (p. 2110) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jacques Brunhes (intitule le titre VII de la Constitution « du contrôle de la constitutionnalité ») (p. 2111).

Article 1er supprimé par le Sénat *(art. 56 de la Constitution : suppression de la qualité de membre de droit et à vie du Conseil constitutionnel conférée aux anciens Présidents de la République) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jacques Brunhes (substitue, à l'article 56 de la Constitution, une commission constitutionnelle composée de parlementaires à l'actuel Conseil constitutionnel) (p. 2111) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jacques Floch (rétablit l'article 1er supprimé par le Sénat) (p. 2111).

Article 2 supprimé par le Sénat *(art. 57 de la Constitution : régime des incompatibilités des membres du Conseil constitutionnel) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jacques Brunhes (de conséquence) (p. 2112) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jacques Floch (rétablit l'article 2 supprimé par le Sénat) (p. 2112).

Article 6 *(intitulé du titre VIII de la Constitution) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 2114).

Article 7 *(art. 64 de la Constitution : jugements rendus au nom du peuple français – Le Président de la République garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2114, 2116).

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jacques Floch (rétablit le texte du projet de loi initial ; dispose que le garde des sceaux est vice-président de droit du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2117) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui met en place une double formation au sein du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2118 à 2121) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 rectifié de la commission (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature est composé de treize membres ; précise que huit de ces membres sont des magistrats de l'ordre judiciaire) (p. 2121) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 60 de Mme Nicole Catala (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature est composé de onze membres ; précise que cinq de ces membres sont des magistrats de l'ordre judiciaire, désignés dans des conditions fixées par la loi organique) (p. 2121) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Pierre Mazeaud (interdit aux magistrats se présentant à l'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature de se réclamer d'une appartenance politique ou syndicale) (p. 2122) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (précise que le Conseil supérieur de la magistrature est consulté sur les grâces) (p. 2124, 2125) ;

Conseil supérieur de la magistrature : fonctionnement : disponibilité de ses membres magistrats (p. 2124).

Article 9 *(art. 68 de la Constitution : Haute Cour de justice) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (prévoit qu'en cas de haute trahison les complices du Président de la République sont également jugés par la Haute Cour de justice) (p. 2134).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-1 de la Constitution :

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jacques Brunhes (dispose que les membres du Gouvernement sont jugés pour les crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions dans les conditions du droit commun) (p. 2135).

Article 68-2 de la Constitution :

– *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; précise qu'elle est composée, en outre, de quatorze juges, dont douze parlementaires et deux magistrats du siège de la Cour de cassation désignés par celle-ci) (p. 2137, 2138) ;

Cour de justice de la République : juges : récusation (p. 2138) ;

– *soutient* l'amendement n° 36 du Gouvernement (précise que la Cour de justice de la République est composée de quinze juges, dont douze parlementaires et trois magistrats du siège de la Cour de cassation choisis par celle-ci) (p. 2137) : devenu sans objet (p. 2139) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (dispose que la Cour de justice de la République ne peut être saisie que par le ministère public à la suite d'une plainte ou au cours d'une procédure, lorsqu'il apparaît qu'un membre du Gouvernement est susceptible d'être poursuivi pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de ses fonctions) (p. 2141, 2142, 2145) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 80 du gouvernement (précise que le procureur « transmet » la plainte ou la procédure à la Cour de justice de la République lorsque le membre du Gouvernement est « mis en cause » pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de ses fonctions) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (p. 2145, 2146) : rejeté (p. 2147) ;

– *soutient* l'amendement n° 37 du Gouvernement (dispose que toute personne qui se prétend lésée par un crime ou un délit commis par un membre du Gouvernement dans l'exercice de ses fonctions porte plainte auprès d'une Commission des requêtes qui, soit classe la procédure, soit la transmet au Procureur général près la Cour de cassation aux fins de saisine de la Commission d'instruction de la Cour de justice de la République) (p. 2141) : devenu sans objet (p. 2147) ;

Cour de justice de la République : saisines : tri : rôle du Procureur de la République et de la Commission des requêtes (p. 2141, 2145) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 19 de la commission et 64 de M. Jacques Floch (suppriment la double saisine parlementaire de la Cour de justice de la République) (p. 2147) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 20 de la commission (dispose que les arrêts rendus par la Cour de justice de la République ne sont susceptibles que d'un pourvoi en révision) (p. 2147) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 21 de la commission (renvoie à une loi organique la fixation des conditions de désignation des membres de la Cour de justice de la République, des règles de saisine et de fonctionnement ainsi que de la procédure applicable) (p. 2147).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Parlement : accord des deux assemblées sur un texte identique (p. 2150).

Projet de loi : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2150).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– composition : membres : mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 3053) ;

– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 3053).

Cour de justice de la République :

– jugement : possibilité de cassation et pourvoi en révision (p. 3054, 3055) ;

– saisine directe par le citoyen : commission des requêtes et procédure applicable (p. 3053, 3054).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 3053).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité, opportunité, justification : appréciation d'ensemble (p. 3053, 3054).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 3059) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jacques Floch (supprime le double collège du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 3059) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 24 de la commission (rédactionnel) (p. 3060) ;

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature donne un avis sur les sanctions « concernant » les magistrats du parquet, avant que celles-ci ne soient prononcées) (p. 3060) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 du Gouvernement (supprime la disposition qui précise que la formation compétente pour les magistrats du siège peut être consultée sur les grâces) : adopté (p. 3060).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Jacques Floch (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; modifie sa composition) (p. 3061) ;

– *soutient* l'amendement n° 23 du Gouvernement (supprime la saisine parlementaire de la Cour de justice de la République ; dispose que les plaintes sont déposées auprès d'une commission des requêtes qui, soit ordonne leur classement, soit les transmet au procureur général près la Cour de cassation aux fins de saisine de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République) (p. 3062) : adopté après modifications (p. 3063) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 25 de la commission (supprime la référence à la commission d'instruction) à l'amendement n° 23 du Gouvernement (p. 3062, 3063) ;

Constitution : refus d'y insérer des dispositions relevant de la loi organique (p. 3063).

Article 14 *(art. 93 de la Constitution : dispositions transitoires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 14 rectifié de la commission (supprime la disposition qui précise que les actes, formalités ou décisions intervenus avant l'entrée en vigueur de la loi dans le cadre de procédures devant la Haute Cour de justice demeurent valables) (p. 3064).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de Mme Nicole Catala (dispose que l'avocat appelé en garde à vue est désigné par le bâtonnier, qui organise à cet effet un tableau de permanence) (p. 2882) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (dispose que la personne gardée à vue peut également être informée de la nature de l'infraction recherchée par un agent de police judiciaire) (p. 2883) ;

– *favorable* à l'amendement n° 89 de Mme Nicole Catala (rédactionnel) (p. 2883) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 46 de M. Jean-Pierre Michel et 102 de M. Rémy Auchedé (suppriment la disposition qui autorise l'officier de police judiciaire à refuser, lorsque les nécessités de l'enquête l'exigent, l'entrevue avec l'avocat) (p. 2883) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 rectifié de la commission (dispose que l'entrevue avec l'avocat n'est possible qu'après trente-six heures de garde à vue lorsque l'enquête porte sur la participation à une association de malfaiteurs ou sur une infraction commise en bande organisée ; porte le délai à quarante-huit heures pour les gardes à vue soumises à des règles particulières de prolongation) (p. 2884) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 78 rectifié de M. Jean-Pierre Michel (supprime la référence à la participation à une association de malfaiteurs) à l'amendement n° 5 rectifié de la commission (p. 2884) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui autorise le bâtonnier ou les membres du Conseil de l'ordre des avocats à se rendre à tout moment sur les lieux d'une garde à vue pour en constater les conditions) (p. 2884).

Après l'article 3 :

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (supprime l'obligation de faire émarger par la personne gardée à vue les mentions portées sur le registre spécial des gardes à vue) (p. 2884).

Article 4 *(art. 77 et 154 du code de procédure pénale : garde à vue en enquête préliminaire et dans le cadre d'une commission rogatoire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 95 de la commission (de coordination) ;

– *favorable* à l'amendement n° 96 de la commission (précise que pour une garde à vue dans le cadre d'une commission rogatoire, le juge d'instruction exerce également les pouvoirs conférés au procureur par l'article 63-2 du code de procédure pénale, relatif à l'information de la famille) (p. 2885).

Article 5 *bis* nouveau *(art. 56-1 et 56-2 du code de procédure pénale : perquisitions) :*

– *favorable* à l'amendement n° 97 de la commission (de précision) (p. 2886) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Michel (précise que les perquisitions dans le cabinet d'un médecin, d'un notaire ou d'un huissier sont effectuées par un magistrat) (p. 2886) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 48 de M. Jean-Pierre Michel (supprime la disposition qui précise que les perquisitions effectuées dans les entreprises de presse sont effectuées, non pas par un magistrat, mais seulement en présence de celui-ci) (p. 2886).

Article 6 *(art. 80, 80-1, 80-2 et 80-3 du code de procédure pénale : mise en examen par le juge d'instruction) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2888) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Pierre Michel (précise les cas dans lesquels le réquisitoire peut être pris contre une personne dénommée ; dispose que, dans ces cas, la personne nommée est mise en examen devant le juge d'instruction et ne peut être entendue comme témoin) (p. 2888) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean-Pierre Michel (rétablit la procédure de la mise en examen prévue par la loi du 4 janvier 1993 ; précise que la notification de la mise en examen est dans tous les cas effectuée directement par le juge d'instruction) (p. 2889) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 37 de M. Emmanuel Aubert et 91 de Mme Nicole Catala (précisent que, pour justifier une mise en examen, les indices dont dispose le juge d'instruction doivent être « graves et concordants ») (p. 2889).

Après l'article 6 :

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (soumet les demandes d'examen médical ou psychologique, ou de toute autre mesure utile, à la procédure prévue pour les demandes de mise en liberté) (p. 2890).

Article 7 *(art. 86 du code de procédure pénale : ouverture d'une information sur plainte avec constitution de partie civile) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2890).

Article 10 *(art. 114 du code de procédure pénale : auditions et confrontations. Communication du dossier) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui abaisse à quatre jours ouvrables le délai de convocation des avocats par le juge d'instruction ; précise la procédure applicable lorsque la mise en examen a été faite par lettre recommandée) (p. 2892) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 79 de M. Jean-Pierre Michel (substitue les mots « pli recommandé » aux mots « lettre recommandée ») à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2892) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Michel (supprime la possibilité de refuser la mise à disposition de la procédure en raison des exigences de bon fonctionnement du cabinet du juge d'instruction) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2892).

Article 11 *(art. 116 du code de procédure pénale : première comparution. Premier interrogatoire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 82 de la commission (de coordination).

Article 8 précédemment réservé :

– *soutient* l'amendement n° 109 rectifié du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 2893).

Après l'article 11 :

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (abroge la disposition du code de procédure pénale qui oblige le juge d'instruction à faire droit dans les quinze jours à une demande de première comparution) (p. 2894).

Article 12 *(art. 152, 164 et 183 du code de procédure pénale : interrogatoires et confrontations dans le cadre des commissions rogatoires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) (p. 2894) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean-Pierre Michel (de précision) (p. 2894).

Article 13 *(art. 176, 177, 181 et 186-1 du code de procédure pénale : coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Pierre Michel (dispose qu'à la demande de la personne mise en examen ou du procureur de la République, le juge d'instruction clôt la procédure après un débat contradictoire entre le ministère public, les parties et leurs avocats) (p. 2895) ;

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (maintient l'obligation pour le président de la chambre d'accusation de motiver, d'une part la décision par laquelle il statue sur l'opportunité de saisir la formation collégiale des appels formés par les parties contre les ordonnances du juge d'instruction concernant les demandes d'actes, et d'autre part l'ordonnance de renvoi du dossier au juge d'instruction) (p. 2895).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Emmanuel Aubert (rétablit le texte de l'article 137-1 du code de procédure pénale qui dispose que la mise en détention provisoire est prescrite par le président du tribunal de grande instance ou un juge délégué) (p. 2897).

Article 14 *bis* nouveau *(art. 570 du code de procédure pénale : pourvois en cassation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) (p. 2898).

Article 15 *(art. 187-1 [nouveau] du code de procédure pénale : référé-liberté) :*

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (dispose que la demande en référé est présentée au président de la chambre d'accusation ; précise que celui-ci statue dans les trois jours au vu du dossier par une ordonnance non motivée et non susceptible de recours ; définit les motifs pour lesquels il peut être sursis au placement en détention provisoire) (p. 2900) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 98 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 2900) : adopté (p. 2901) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 99 du Gouvernement (précise qu'il est sursis à la mise en détention provisoire lorsque celle-ci est manifestement infondée au regard de l'article 144 du code de procédure pénale) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 2900) : adopté (p. 2901).

Avant l'article 18 :

– *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (maintient les nullités textuelles prévues en matière de perquisitions et de saisies, de vérifications d'identité et d'écoutes téléphoniques d'un cabinet d'avocat) (p. 2902).

Article 18 *(art. 171 et 172 du code de procédure pénale : nullités substantielles) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Michel (rétablit le principe des nullités textuelles automatiques et précise que les personnes mises en examen bénéficient obligatoirement de l'assistance d'un avocat au cours de l'instruction) (p. 2902) ;

– *favorable* à l'amendement n° 16 corrigé de la commission (supprime la disposition qui prévoit que les personnes mises en examen bénéficient obligatoirement de l'assistance d'un avocat pendant l'instruction) (p. 2903).

Après l'article 18 :

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (précise les conditions de dépôt et de recevabilité des requêtes en nullité) (p. 2903) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 111 du Gouvernement (dispose que le président de la chambre d'accusation peut déclarer irrecevables les requêtes non motivées) à l'amendement n° 17 de la commission : adopté (p. 2903).

Article 19 *(art. 174 du code de procédure pénale : portée de la décision de la chambre d'accusation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (aménage les conséquences du prononcé d'une annulation en matière de conservation des actes ou pièces annulés ; supprime la référence à la forfaiture, par référence au nouveau code pénal) (p. 2904).

Article 20 *(art. 175 du code de procédure pénale : règlement de l'information) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 19 de la commission (maintient la durée de vingt jours laissée aux parties pour soulever des nullités avant la clôture de l'instruction) (p. 2904) ;

– *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) (p. 2904) ;

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (supprime la disposition qui précise que les parties doivent être informées de leur droit à renoncer au délai de vingt jours) (p. 2904).

Article 21 *(art. 178 et 179 du code de procédure pénale : ordonnance de renvoi et pouvoirs de la chambre d'accusation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (de suppression) (p. 2905).

Article 22 *(art. 207 du code de procédure pénale : ordonnance de renvoi et pouvoirs de la chambre d'accusation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (de suppression) (p. 2905).

Après l'article 23 :

– *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (dispose que la Cour de cassation peut étendre les effets d'une annulation à toutes les parties à la procédure, lorsque l'intérêt de l'ordre public ou la bonne administration de la justice le commande) (p. 2905).

Article 25 *(art. 83 à 98, 100 et 101 de la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 : suppression de la procédure contradictoire à l'audience) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 2906).

Article 26 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2907) ;

– *favorable* à l'amendement n° 83 de la commission (dispose que l'avocat peut être choisi par le mineur en garde à vue ; précise que l'information des représentants légaux du mineur doit intervenir au plus tard vingt-quatre heures après le début de la garde à vue ; ramène ce délai à douze heures si la garde à vue ne peut être prolongée ; rédactionnel pour le surplus) (p. 2907).

Article 26 *bis* nouveau *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

– *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (de suppression) (p. 2908).

Article 28 *(art. 11 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : détention provisoire d'un mineur) :*

– *favorable* à l'amendement n° 84 de la commission (précise que le placement en détention provisoire des mineurs de plus de treize ans est fait soit par le juge d'instruction, soit par le juge des enfants) (p. 2908).

Article 32 *(art. 59, 78-3 et 100-7 du code de procédure pénale : nullités textuelles) :*

– *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (de suppression) (p. 2909).

Article 32 *bis* nouveau *(art. 83, 87, 148, 159 et 392-1 [nouveau] du code de procédure pénale : dispositions diverses) :*

– *favorable* à l'amendement n° 85 de la commission (précise que la partie civile peut interjeter appel de l'ordonnance du juge d'instruction qui déclare sa constitution irrecevable) (p. 2909) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Jean-Pierre Michel (rétablit les dispositions qui prévoient que la partie civile est informée et peut présenter ses observations lorsque une personne mise en examen demande sa mise en liberté provisoire) (p. 2909).

Après l'article 32 *ter* :

– *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (reprend à cet endroit du texte les dispositions de l'article 21 précédemment supprimé et relatif à l'ordonnance de renvoi) (p. 2910) ;

– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (transfère au président de la chambre d'accusation le pouvoir de suspendre le cours de l'information lorsqu'un appel est formé sur une ordonnance autre qu'une ordonnance de règlement ou bien lorsque la chambre d'accusation est saisie d'une requête en nullité) (p. 2910) ;

– *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission (précise que la chambre d'accusation dispose d'un délai général de deux mois pour statuer en toute matière, à l'exception de la détention provisoire, sur laquelle elle doit se prononcer en quinze jours) (p. 2910) ;

– *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission (précise les pouvoirs de la chambre d'accusation) (p. 2911) ;

– *favorable* à l'amendement n° 32 de la commission (reprend à cet endroit du texte les dispositions de l'article 14 *bis* précédemment supprimé, relatif au pourvoi en cassation ; précise la procédure suivie devant la chambre criminelle de la Cour de cassation) (p. 2911) ;

– *favorable* à l'amendement n° 33 de la commission (précise que le demandeur condamné pénalement dispose d'un délai d'un mois pour déposer son mémoire à l'appui de son pourvoi en cassation) (p. 2911) ;

– *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission (dispose que, sauf décision contraire de la Cour de cassation, la compétence de la chambre d'accusation de renvoi est limitée à la solution du contentieux qui a motivé sa saisine) (p. 2911) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 1 de M. Michel Péricard, 36 de M. Serge Didier et 81 de M. Christian Kert (limitent l'application de l'article 9-1 du code civil qui sanctionne les atteintes à la présomption d'innocence par la presse aux personnes présentées comme coupables alors qu'elles sont placées en garde à vue, mises en examen ou citées à comparaître) (p. 2913) ;

Présomption d'innocence et liberté de la presse : conjugaison (p. 2913) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean-Pierre Pont (dispose que la mention par la presse d'une condamnation prononcée à l'encontre d'un ministre, d'un élu ou d'un candidat à une fonction élective, que cette condamnation ait été ou non effacée par une amnistie, ne peut donner lieu à aucune action en justice) (p. 2913) ;

– *favorable* à l'amendement n° 108 de M. Yves Marchand (modifie la composition des tribunaux maritimes commerciaux) (p. 2914).

Article 33 *(application à Mayotte et dans les T.O.M.) :*

– *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (simplifie le titre de la proposition de loi) (p. 2914).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Assemblée nationale : travaux et débat : qualité (p. 2915).

Loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : contenu et modification (p. 2915).

Proposition de loi : contenu, nécessité : appréciation d'ensemble (p. 2915).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juillet 1993] :

Code de procédure pénale : réforme : proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 3263).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 3263).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3263).

Professions juridiques et judiciaires : avocats : intervention en garde à vue : indemnisation (p. 3263).

Sénat : modification du texte en deuxième lecture et accord avec l'Assemblée nationale (p. 3263).

Discussion des articles [13 juillet 1993] :

Article 32 *undecies* supprimé par le Sénat *(atteinte à la présomption d'innocence) :*

– *ses observations* sur les amendements n°s 1 de la commission et 2 de M. Michel Péricard (rétablissent le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3269) ;

Liberté de la presse et présomption d'innocence : équilibre (p. 3269) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 3 de M. Jean-Jacques Hyest (élargit le dispositif de l'amendement aux personnes faisant l'objet d'un réquisitoire du procureur de la République ou d'une plainte avec constitution de partie civile) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 3268).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1993] :

Constitution : principe d'égalité devant la loi pénale (p. 3947).

Cour de justice de la République :

– composition : membres parlementaires : nombre et mode de désignation (p. 3947) ;

– jugement : pourvoi en cassation (p. 3947) ;

– objectifs et vocation : (p. 3946).

Commission des requêtes : saisine directe par le citoyen, composition et attributions (p. 3946, 3947).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du gouvernement : soumission au droit commun ou régime pénal spécifique (p. 3946).

Justice : indépendance (p. 3946).

Projet de loi organique : loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : respect et complément (p. 3946).

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 1er *(constitution de la Cour de justice de la République) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les juges parlementaires de la Cour de justice de la République sont élus au scrutin majoritaire) (p. 3956).

Article 3 *(obligation de présence) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de forme) (p. 3957).

Après l'article 4 :

– *favorable* à l'amendement n° 3 rectifié de la commission (prévoit pour tout juge de la Cour de justice de la République la possibilité de se récuser) (p. 3957).

Article 5 *(suppléance des juges) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) (p. 3957).

Article 6 *(cessation des fonctions de juge parlementaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de forme) (p. 3958).

Article 9 *(personnel mis à la disposition de la Cour de justice de la République) :*

– *ses observations* (p. 3958) ;

Cour de justice de la République : siège (p. 3958).

Article 11 *(composition de la commission des requêtes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 3959) ;

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (porte de trois à cinq ans la durée du mandat des membres de la commission des requêtes) (p. 3959) ;

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (précise que les magistrats de la Cour de cassation sont élus membres de la commission des requêtes par les seuls magistrats du siège) (p. 3959).

Article 12 *(conditions de recevabilité des plaintes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que la plainte mettant en cause la responsabilité pénale d'un membre du gouvernement doit dans tous les cas être signée par le plaignant) (p. 3959) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (dispose que la constitution de partie civile est de droit devant la commission des requêtes, la commission d'instruction et la Cour de justice de la République) (p. 3960) ;

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (précise à cet endroit du texte que les constitutions de partie civile sont irrecevables devant la Cour de justice de la République ; précise que les actions en réparation de crimes ou délits poursuivis devant la Cour de justice de la République doivent être portées devant les juridictions de droit commun) (p. 3960) ;

Commission des requêtes : « filtrage » : critères (p. 3960).

Article 13 *(traitement des plaintes par la commission des requêtes) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (précise à cet endroit du texte que les actes de la commission des requêtes ne sont susceptibles d'aucun recours) (p. 3961).

Article 15 *(qualification des faits par la commission des requêtes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (indique qu'il s'agit de qualifier « pénalement » les faits) (p. 3961) ;

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de conséquence) (p. 3961).

Article 16 *(action d'office du procureur général près la Cour de cassation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (précise que lorsqu'il agit d'office, le procureur général près la Cour de cassation doit se conformer en tout point à l'avis de la commission des requêtes) (p. 3961).

Article 17 *(compétences de la commission d'instruction) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (supprime la possibilité pour la commission d'instruction de commettre un de ses membres afin de prescrire tous les actes d'instruction nécessaires sur le territoire de la République) (p. 3962, 3963) ;

– *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 3963).

Article 19 *(requalification des faits – faits nouveaux) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) (p. 3963).

Article 20 *(auditions, interrogatoires et confrontations des membres du Gouvernement) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 3963).

Article 22 *(clôture de l'information) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jacques Brunhes (dispose que le plaignant est également informé de la clôture de l'information) (p. 3964) ;

– *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (précise que le membre du gouvernement mis en examen dispose d'un délai de vingt jours à compter de la clôture de l'information pour présenter ses requêtes en nullité) (p. 3964) ;

Article 24 *(renvoi de l'affaire après cassation) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) (p. 3964).

Article 30 *(irrecevabilité des constitutions de partie civile) :*

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (de suppression) (p. 3965).

Article 31 *(supplément d'information) :*

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (de conséquence) (p. 3965).

Après l'article 31 :

– *défavorable* à l'amendement n° 23 corrigé de la commission (précise la procédure applicable lors des délibérations de la Cour de justice de la République) (p. 3969) ;

Cour de justice de la République : jugement : motivation (p. 3969).

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. André Fanton (dispose que les arrêts rendus par la Cour de justice de la République ne sont susceptibles que de pourvoi en révision) (p. 3975, 3976) ;

– pourvoi en cassation : maintien ou suppression (p. 3975, 3976).

– *soutient* l'amendement n° 31 du Gouvernement (dispose que la Cour de cassation doit statuer dans les trois mois qui suivent sa saisine) (p. 3977) : adopté (p. 3978).

Article 33 *(conséquences de la cassation) :*

– *ses observations* sur l'amendement oral de M. André Fanton (rédactionnel) (p. 3978).

Après l'article 34 :

– *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission (dispose que les parlementaires membres de la Haute Cour de justice sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés) (p. 3979).

Article 35 *(coordination) :*

– *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (de coordination) (p. 3979).

Après l'article 35 :

– *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (de forme) (p. 3979).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés* [19 octobre 1993] :

Ordre de la Libération : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4504).

Ordre national de la Légion d'honneur :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4503, 4504) ;

– maisons d'éducation (p. 4503, 4504) ;

– traitement des médaillés (p. 4503).

Vote des crédits :

Après l'article 54 :

– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (dispose que le Gouvernement adressera au Parlement un rapport analysant les conséquences du décret n° 91-396 du 24 avril 1991 qui réglemente les conditions d'attribution du traitement lié aux décorations de la Légion d'honneur et de la médaille militaire) (p. 4504).

Justice. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Constitution : création de la Cour de justice de la République et réforme du Conseil supérieur de la magistrature (p. 4523).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse : rôle, crédits et moyens (p. 4520 à 4522).

Juridictions administratives : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement : créations de postes et modernisation (p. 4521).

Justice :

– accroissement du contentieux, lenteurs et dysfonctionnements (p. 4521) ;

– « budget de transition » : programmation pluriannuelle (p. 4520) ;

– « crise » et généralités (p. 4519) ;

– greffiers (p. 4520) ;

– moyens matériels et crédits de fonctionnement (p. 4521) ;

– moyens immobiliers : augmentation et consommation des crédits (p. 4522) ;

– politique répressive : logique du « tout carcéral » (p. 4521) ;

– « priorité budgétaire » (p. 4519).

Lois : première session de 1993 : bilan juridique (p. 4523).

Magistrature :

– effectifs : créations de postes (p. 4520) ;

– fonction, statut et rémunérations : revalorisation (p. 4520) ;

– indépendance : renforcement (p. 4523).

Ministère de la justice :

– coopération européenne et internationale (p. 4523) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4520) ;

– informatisation (p. 4523) ;

– services judiciaires et juridictions : réorganisation et déconcentration : réflexion d'ensemble (p. 4523).

Système pénitentiaire :

– action sanitaire en milieu carcéral (p. 4521) ;

– administration pénitentiaire : agents : créations de postes, revalorisation du statut et taux d'encadrement (p. 4520, 4521) ;

– déconcentration budgétaire (p. 4523) ;

– détenus : nombre et taux d'occupation des établissements (p. 4521, 4522) ;

– prisons : rénovation et entretien (p. 4522).

Réponses aux questions :

Administration : obligation de réponse aux questions des administrés (M. Claude Goasguen) (p. 4525).

Aide juridictionnelle : loi du 10 juillet 1991 : bilan de l'application (M. Thierry Lazaro) (p. 4534).

Avocats : centres régionaux de formation professionnelle (centre de Limoges) : perspectives (M. Alain Marsaud) (p. 4531).

Consommation : litiges : résolution par la conciliation (M. Richard Dell'Agnola) (p. 4536).

Délinquance et criminalité :
- aide aux victimes : bilan (M. Philippe Legras) (p. 4537) ;
- délinquance économique et financière : juridictions et magistrats spécialisés (M. Claude Goasguen) (p. 4530) ;
- viols et assassinats d'enfant : projet de loi en préparation (p. 4524).

Jeunes :
- mineurs en danger : placement : compétences respectives du juge des enfants et du conseil général (M. Michel Mercier) (p. 4530, 4531) ;
- protection judiciaire de la jeunesse : effort budgétaire et action des départements : coordination (Mme Colette Codaccioni) (p. 4528).

Justice :
- accroissement du contentieux, encombrement et allongement des délais de jugement (M. Frantz Taittinger) (p. 4533, 4534) ;
- carte judiciaire : regroupement des juridictions et départementalisation : rapport Haenel-Arthuis (MM. Philippe Houillon, André Fanton, Mme Nicole Catala) (p. 4529, 4532) ;
- corps d'administrateurs intermédiaire entre les magistrats et les greffiers : création (M. Philippe Houillon) (p. 4529) ;
- justice de proximité, maisons de justice et médiation : développement : rapport Haenel-Arthuis (MM. Xavier de Roux, Claude Goasguen, Mme Nicole Catala) (p. 4524, 4525, 4533) ;
- médiation familiale (Mme Colette Codaccioni) (p. 4526, 4527) ;
- plan quinquennal : éléments et perspectives (M. Raoul Béteille) (p. 4535).

Ministère de la justice :
- informatisation (M. Raoul Béteille) (p. 4534, 4535) ;
- politique de communication et d'information (M. Richard Dell'Agnola) (p. 4536).

Système pénitentiaire :
- action sanitaire en milieu carcéral : traitement spécifique des psychopathes (M. Yves Van Haecke) (p. 4536, 4537) ;
- administration pénitentiaire : gardiens : effectifs, sécurité, conditions de travail (Mme Thérèse Aillaud, MM. Julien Dray, Thierry Lazaro) (p. 4526, 4528, 4529, 4533) ;
- centres de semi-liberté : centre de Corbeil (M. Julien Dray) (p. 4529) ;
- détenus condamnés à perpétuité : établissement pénitentiaire spécialisé (Mmes Yann Piat, Thérèse Aillaud) (p. 4524, 4526) ;
- patrimoine immobilier : insuffisance (M. Christian Cabal) (p. 4535).

Tribunal :
- tribunaux de Melun et de Montereau (M. Jean-Jacques Hyest) (p. 4529, 4530) ;
- tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe (M. Alain Poyard) (p. 4527).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Son intervention (p. 4958).

Ses interventions sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4966) et sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 4977).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes :
- accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 4961) ;
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 4958, 4959, 4961, 4978).

Conseil constitutionnel :
- décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 4959) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4958 à 4960).

Droit d'asile :
- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 4960) ;
- coopération européenne et internationale : nécessité et intérêt (p. 4961) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 4959, 4960, 4978) ;
- demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 4959, 4960) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4959, 4960, 4962) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 4960, 4961) ;
- remise en cause ou préservation (p. 4958, 4961, 4966).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 4961).

France :
- souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 4961) ;
- « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 4966).

Immigration : flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 4958).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 4959, 4960).

Discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Article unique *(addition d'un article 53-1 au titre VI de la Constitution, relatif à l'exercice du droit d'asile) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. André Fanton (supprime le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 53-1 de la Constitution qui traite de la réserve de souveraineté de la France en matière de droit d'asile) (p. 5044) ;

Droit d'asile : réserve de souveraineté (2e alinéa de l'article 53-1 de la Constitution) : nécessité : appréciation (p. 5044) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. André Fanton (propose une nouvelle rédaction du 2e alinéa de l'article 53-1 de la Constitution qui précise que les autorités de la République n'ont jamais l'obligation d'examiner des demandes d'asile relevant de la responsabilité d'un autre Etat, quelle que soit la situation du demandeur) (p. 5046) ;

Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 5046).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 novembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : qualité des travaux (p. 6328).

Conseil supérieur de la magistrature :
- compétences pour les magistrats du parquet : création (p. 6328) ;
- compétences pour les magistrats du siège : extension (p. 6328) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet : « double collège » (p. 6329) ;
- membres magistrats : mode de désignation, place dans la hiérarchie judiciaire et mise en position de détachement (p. 6328, 6329) ;
- secrétaire général administratif : désignation et rôle (p. 6329).

Justice : loi quinquennale : projet (p. 6329).

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : esprit, contenu, conséquences (p. 6328).

Magistrats :
- affectations et nominations : système actuel et procédure de « transparence » (p. 6329) ;
- auditeurs de justice : primo-affectation à un poste de juge d'instruction et recommandations du jury de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature (p. 6329) ;
- place dans la société et dans l'Etat : légitimité, reconnaissance et indépendance (p. 6329).

Réforme : opportunité et renforcement de l'indépendance de la magistrature : appréciation (p. 6329).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 3 *(art. 9-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : exercice d'une activité privée par un magistrat en disponibilité ou ayant définitivement cessé ses fonctions) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (ajoute les mandataires liquidateurs et les administrateurs sur la liste des fonctions qui ne peuvent être exercées pendant cinq ans) (p. 6335).

Après l'article 4 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les magistrats en exercice ne peuvent exercer la fonction d'arbitre) (p. 6336).

Article 5 *(art. 12-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : pièces relatives à la situation administrative des magistrats) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 6336).

Article 8 *(art. 16 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : équivalences de diplômes pour l'accès à l'Ecole nationale de la magistrature) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 rectifié de la commission (de précision) (p. 6337).

Article 9 *(art. 21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : recommandation sur la première affectation des auditeurs de justice) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 6337).

Article 10 *(art. 26 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : proposition de nomination des auditeurs de justice à leur premier poste) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les auditeurs de justice peuvent, par convention, se répartir les postes proposés à la sortie de l'Ecole nationale de la magistrature) (p. 6338).

Article 11 *(art. 27-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : transmission au Conseil supérieur de la magistrature des observations relatives à un projet de nomination) :*

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (réorganise la procédure des nominations aux fonctions du premier et du second grades en précisant notamment que seuls sont publiés les noms des candidats susceptibles d'être retenus) (p. 6339) ;

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (soumet à la procédure dite « de transparence » les nominations aux fonctions de conseiller référendaire à la Cour de cassation) (p. 6340).

Article 12 *(art. 28 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : décrets de nomination aux fonctions du premier et du second grades) :*

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) (p. 6340).

Après l'article 13 :

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant rang de vice-président peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6342, 6343) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant accompli cinq ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6342, 6343) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif soit au parquet, soit en fonctions devant une juridiction pénale, et étant proposés sur une liste d'aptitude peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6342, 6343) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6342 à 6344).

Article 16 supprimé par le Sénat *(art. 37-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : extension de la procédure de transparence aux premiers présidents de cour d'appel) :*

– *favorable* à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (étend la procédure dite « de transparence » aux nominations aux fonctions hors hiérarchie de magistrat du siège de la Cour de cassation, à l'exception de celles de premier président et de magistrat du parquet) (p. 6344).

Article 20 *(art. 56 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : audition du directeur des services judiciaires par le Conseil de discipline des magistrats) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) (p. 6345).

Article 23 *(coordination avec la suppression de la Commission de discipline du parquet) :*

– *favorable* à l'amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Michel (propose que le magistrat concerné par une procédure disciplinaire puisse présenter de nouvelles observations lorsque le garde des sceaux demande à la formation compétente du Conseil supérieur de la magistrature de statuer une seconde fois sur une sanction plus grave que celle proposée) (p. 6346) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Pierre Michel (précise que si, lors de sa deuxième délibération, cette formation émet un avis identique, le garde des sceaux ne peut prendre une sanction plus grave que celle qui lui avait été proposée) (p. 6346).

Article 24 bis nouveau *(art. 79 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : retrait de l'honoriat) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (précise les garanties applicables lors d'un retrait de l'honorariat) (p. 6346).

Article 27 *(entrée en vigueur) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de conséquence) : retiré (p. 6347) ;

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de coordination) (p. 6347) ;

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (précise que l'interdiction faite aux magistrats d'exercer certaines fonctions privées dans le ressort d'une juridiction où ils ont exercé leurs fonctions depuis moins de cinq ans ne s'applique pas aux magistrats qui se trouvent déjà dans cette situation) (p. 6347).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 4 bis *(art. 9-3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : arbitrage) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 8024).

Article 9 *(art. 21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : recommandations sur la première affectation des auditeurs de justice) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 8025).

Article 16 supprimé par le Sénat *(art. 31-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : extension de la procédure de transparence aux premiers présidents de cour d'appel) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8025).

Article 27 *(entrée en vigueur) :*

– *ses observations* sur l'amendement oral de M. André Fanton (reporte au 1er janvier 1996 la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 9) (p. 8026).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Magistrats : fonctions d'arbitrage : exercice par un magistrat en activité (p. 8127).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Bâtiments et travaux publics : marchés privés : garanties de paiement du prestataire de service : réserve de propriété (p. 6219).

Difficultés des entreprises :

– généralités et statistiques (p. 6173) ;
– droit comparé (p. 6173) ;
– loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6173, 6174, 6219) ;
– proposition de loi : élaboration : travaux antérieurs, consultations et réflexion d'ensemble (p. 6173) ;
– proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6173, 6174, 6176).

Difficultés des entreprises : prévention :

– procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6175) ;
– règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6175, 6176, 6219) ;
– tribunaux de commerce et organismes consulaires : rôle conciliateur (p. 6175).

Entreprises :

– fonds propres : insuffisance et renforcement (p. 6219) ;
– patrimoine réel : transparence (p. 6175).

Justice : tribunaux de commerce : renforcement des moyens, compétences, départementalisation (p. 6175, 6219).

Redressement et liquidation judiciaires :

– créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6173, 6176) ;
– créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6173, 6176) ;
– créances publiques (Trésor, U.R.S.S.A.F.) : maintien de la priorité ou limitation du privilège fiscal (p. 6176) ;
– créanciers : participation à la procédure : désignation de contrôleurs (p. 6174) ;
– dispositions légales : détournement, utilisation comme techniques de gestion : condamnation (p. 6174) ;
– liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6174) ;
– plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6174, 6176, 6178) ;
– procédures : allègement et simplification (p. 6174) ;
– salaires : assurance de garantie des créances des salariés (A.G.S.) : priorité absolue (p. 6219).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean-Jacques Hyest (dispose que les personnes morales de droit privé peuvent nommer un commissaire aux comptes dans les mêmes conditions que les sociétés de personnes ou les S.A.R.L.) (p. 6220) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 156 de M. Alfred Trassy-Paillogues (étend aux entreprises individuelles à caractère artisanal, industriel ou commercial et à toute personne morale de droit privé la possibilité d'adhérer à un groupement de prévention) (p. 6220) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Germain Gengenwin (étend aux entreprises individuelles à caractère artisanal, industriel ou commercial et à toute personne morale de droit privé la possibilité d'adhérer à un groupement de prévention) (p. 6220) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Alfred Trassy-Paillogues (autorise les centres de gestion agréés à être membres de groupements de prévention agréés) (p. 6221) ;

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que tout chef d'entreprise peut être convoqué par le président du tribunal de commerce dès lors qu'au vu de faits, actes ou documents publiés au registre du commerce, existent des difficultés de nature à compromettre l'exploitation de son entreprise ; précise que le chef d'entreprise, éventuellement assisté par le groupe de prévention agréé auquel il a adhéré, envisage avec le président du tribunal les mesures propres à rétablir la situation) (p. 6221) : adopté après modifications (p. 6222) ;

Tribunal de commerce : président : pouvoirs conférés par l'amendement (p. 6222) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 26 corrigé de la commission des finances (supprime la possibilité de convoquer le chef d'entreprise en se fondant sur un simple fait) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 6122) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 34 de la commission (dispose que le président du tribunal de commerce peut utiliser toute information, même non publiée au registre du commerce) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 6122) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 27 de la commission des finances (supprime la possibilité pour le chef d'entreprise de se faire assister par le groupement de prévention agréé) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 6122).

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

– *ses observations* (p. 6224, 6225) ;

Difficultés des entreprises : prévention : règlement amiable : procédure proposée par la commission des lois : caractère public et suspension des poursuites (p. 6224, 6225).

Article 35 de la loi du 1er mars 1984 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 53 de M. Serge Charles (étend la procédure de règlement amiable aux entreprises éprouvant des difficultés d'ordre juridique ou économique) (p. 6226) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission des finances (dispose que, afin d'apprécier la situation de l'entreprise, le président du tribunal de commerce peut également charger un expert en diagnostic d'entreprise de faire un rapport sur la situation économique ou financière de ladite entreprise) (p. 6226) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 153 de la commission (supprime la disposition qui précise qu'il s'agit d'un expert « en diagnostic d'entreprise ») à l'amendement n° 28 de la commission des finances (p. 6226) ;

– *soutient* l'amendement n° 189 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal de commerce est compétent pour ouvrir le règlement amiable et désigner un conciliateur pour une période maximale de trois mois) (p. 6226) : adopté (p. 6227) ;

Règlement amiable : suspension des poursuites et caractère public (p. 6226) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 191 de M. Alfred Trassy-Paillogues (porte à quatre mois la durée maximale prévue par l'amendement) à l'amendement n° 189 du Gouvernement (p. 6227) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Serge Charles (dispose que le conciliateur doit justifier auprès du président du tribunal d'une assurance professionnelle de responsabilité civile) (p. 6228) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 160 de M. Alfred Trassy-Paillogues (propose que l'entreprise remette au conciliateur un compte d'exploitation prévisionnel communicable aux créanciers qui le demandent) (p. 6228).

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Serge Charles (dispose que le conciliateur a pour but de permettre la conclusion d'un accord, non pas avec tous les créanciers, mais seulement avec les principaux d'entre eux) (p. 6228) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Pierre Laguilhon (dispose que le président du tribunal autorise le conciliateur à obtenir communication de tous les renseignements économiques et financiers relatifs à l'entreprise qui pourraient lui être utiles) (p. 6229) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Germain Gengenwin (dispose que le président du tribunal autorise le conciliateur à obtenir communication de tous les renseignements économiques et financiers relatifs à l'entreprise qui pourraient lui être utiles) (p. 6229) ;

– *soutient* l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) (p. 6229) : vote réservé jusqu'après la discussion des articles additionnels après l'article 17 (p. 6232) : adopté après modifications (p. 6269).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Alfred Trassy-Paillogues (dispose que toute personne qui participe ou a connaissance d'une procédure de prévention est tenue au secret professionnel à son sujet dans les conditions prévues par l'article 226-13 du code pénal) (p. 6233) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Yvon Bonnot (dispose qu'un entrepreneur en bâtiment peut demander au maître d'ouvrage une garantie sur le paiement des sommes dues par une caution personnelle et solidaire accordée par un établissement financier ; précise qu'à défaut de constitution de cette caution, l'entrepreneur demeure tenu à l'égard de l'entrepreneur mais ne peut invoquer le contrat à son encontre) (p. 6234, 6235) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 92 de M. Yvon Bonnot (dispose que l'entrepreneur demeure propriétaire de l'ouvrage qu'il a exécuté jusqu'à l'entier paiement de sa prestation) (p. 6235).

Article 5 *(art. 2 de la loi du 25 janvier 1985 : champ d'application) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 151 de M. Michel Meylan (étend la procédure de redressement et de liquidation judiciaires à toute personne, physique ou morale, exerçant une activité professionnelle indépendante) (p. 6238) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Serge Charles (dispose que le régime général du redressement judiciaire est applicable à toutes les entreprises de plus de neuf salariés) (p. 6238).

Article 6 *(art. 2-1 de la loi du 25 janvier 1985 : radiation d'office) :*

– *soutient* l'amendement n° 127 du Gouvernement (dispose que le Parquet est consulté avant la radiation de l'entreprise par le tribunal de commerce) : adopté (p. 6239) ;

– *favorable* à l'amendement n° 98 de M. Michel Destot (dispose que la radiation ne peut être prononcée qu'après l'audition du chef d'entreprise ou de son représentant) (p. 6239) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 109 de M. Jean-Claude Lenoir (dispose que la liquidation avec radiation immédiate emporte les mêmes effets juridiques qu'un jugement de clôture pour insuffisance d'actif) (p. 6239).

Après l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 49 rectifié de M. Pierre Hellier (propose une nouvelle définition de l'état de cessation de paiement qui rapporte le passif exigible à l'actif disponible et réalisable dans un délai de trente jours) (p. 6240) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Gérard Trémège (propose une nouvelle définition de l'état de cessation de paiement qui rapporte le passif exigible à l'actif disponible et réalisable) (p. 6240).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Gérard Trémège (porte à trente jours le délai légal de déclaration de cessation de paiement pour les débiteurs qui ont omis de bonne foi d'effectuer cette déclaration) (p. 6241).

Article 8 *(art. 8 de la loi du 25 janvier 1985 : durée de la période d'observation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Nicolas Forissier (dispose que la durée de la période d'observation ne peut excéder deux mois) (p. 6250) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission de la production (précise que la période d'observation ne peut être renouvelée lorsque la procédure de redressement est consécutive à l'échec d'un règlement amiable) (p. 6251) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission de la production (rédactionnel) (p. 6251).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 80 de M. Pierre Laguilhon (dispose que lorsqu'une procédure collective déjà ouverte est étendue à une ou plusieurs autres personnes, la date de cessation de paiement ne peut être antérieure de plus de dix-huit mois au jugement d'ouverture de la procédure pour cette ou ces personnes) (p. 6251) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (autorise les contrôleurs à demander directement au tribunal le remplacement des mandataires de justice) (p. 6251) : adopté après modifications (p. 6252) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6252) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 69 corrigé de M. Nicolas Forissier (supprime pour les contrôleurs la possibilité de demander le remplacement des mandataires) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6252).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 57 corrigé de M. Serge Charles, 70 de M. Nicolas Forissier et 110 de M. Jean-Claude Lenoir (abaissent à trois le nombre maximum de contrôleurs) (p. 6253) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que le contrôleur puisse se faire représenter par un avocat ou un préposé de l'entreprise créancière) (p. 6253) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Germain Gengenwin (prévoit que le contrôleur puisse se faire représenter par un auxiliaire de justice) (p. 6253) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Serge Charles (interdit aux contrôleurs de faire des offres pour le rachat de l'entreprise) (p. 6254).

Après l'article 10 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 99 de Mme Véronique Neiertz (précise le plafond applicable aux émoluments des administrateurs judiciaires ainsi que le mode de calcul de ces émoluments) (p. 6255).

Article 12 *(art. 25, 36 et 61 de la loi du 25 janvier 1985 : droits des contrôleurs) :*

– *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (autorise les contrôleurs à demander au tribunal d'ordonner la cessation de l'activité ou la liquidation judiciaire) (p. 6256).

Article 13 *(art. 27 de la loi du 25 janvier 1985 : inventaire des biens de l'entreprise) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Gérard Trémège (propose que l'inventaire soit systématique) (p. 6256) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Gérard Trémège (dispose que le bilan de dépôt est accompagné de l'attestation de mission comportant les nouvelles diligences des experts comptables) (p. 6256).

Article 16 *(art. 37 de la loi du 25 janvier 1985 : exécution des contrats en cours) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de la commission de la production (impose le paiement comptant des contrats en cours dont l'administrateur a exigé l'exécution, sauf acceptation d'un délai de paiement par le co-contractant) (p. 6257) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Serge Charles (dispose qu'en cas de résiliation de contrat postérieure au jugement d'ouverture, les indemnités de rupture ne constituent pas des créances prioritaires et font l'objet d'une déclaration au passif) (p. 6257) ;

– *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (dispose que lorsque l'administrateur décide la continuation de contrats, il doit s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour régler les co-contractants concernés) (p. 6258) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission de la production (précise que l'administrateur met fin à un contrat à exécution ou paiement échelonné dès lors qu'il ne dispose pas des fonds nécessaires pour s'acquitter des obligations du terme suivant) (p. 6258) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission de la production (prévoit la résiliation de plein droit du contrat en cours à défaut de paiement comptant et d'accord du co-contractant pour poursuivre les relations contractuelles) (p. 6258) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Nicolas Forissier (supprime la possibilité d'allonger d'un mois le délai octroyé à l'administrateur pour décider de la continuation des contrats en cours) (p. 6259) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean-Claude Lenoir (porte à quatre mois la durée de la période d'observation) (p. 6259) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Germain Gengenwin (dispose qu'en cas de bail ou de crédit-bail, le débiteur restitue les locaux dans le délai d'un mois à compter de la résiliation du contrat) (p. 6259) ;

– *favorable* à l'amendement n° 48 de la commission (autorise les clauses contractuelles exigeant un paiement comptant du co-contractant si celui-ci vient à faire l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire) (p. 6259).

Après l'article 16 :

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de Mme Véronique Neiertz (dispose que tout délégataire d'un administrateur judiciaire doit être agréé par le président du tribunal ou le juge-commissaire) (p. 6260) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 39 de la commission (autorise le bailleur, deux mois après le jugement d'ouverture, à introduire une action en résiliation judiciaire ou en résiliation de plein droit pour non-paiement des loyers afférents à une occupation postérieure au dit jugement) (p. 6260) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 128 du Gouvernement (supprime la possibilité de résiliation de plein droit) à l'amendement n° 39 de la commission : rectifié ; rejeté (p. 6260) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 129 du Gouvernement (porte à trois mois le délai pendant lequel le bailleur ne peut mener une action en résiliation) à l'amendement n° 39 de la commission : rejeté (p. 6260) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. François Rochebloine (supprime, en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, les sûretés et privilèges qui assortissent les créances du Trésor public et des organismes de sécurité sociale) (p. 6261).

Article 17 *(art. 40 de la loi du 25 janvier 1985 : ordre de paiement des créances) :*

– *soutient* l'amendement n° 130 du Gouvernement (fixe l'ordre de paiement des créances en distinguant les cas où un plan de redressement a été ouvert, ce qui donne priorité aux créanciers postérieurs au jugement d'ouverture, et les cas de liquidation, pour lesquels la priorité des créances assorties de sûretés est restaurée) (p. 6262) : adopté (p. 6263) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 181 de M. Serge Charles (définit l'ordre de paiement des créances en précisant le mode de traitement des créances salariales) (p. 6263) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Louis Guédon (définit l'ordre de paiement des créances en accordant, après les créances salariales, la priorité aux créances nées d'un contrat de sous-traitance) (p. 6263) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Charles de Courson (dispose qu'un créancier fournisseur peut demander au tribunal le paiement de sa créance juste après les créances salariales lorsque il démontre que le respect de l'ordre légal des paiements entraînera des conséquences graves pour la poursuite de son activité et le maintien des emplois dans son entreprise) (p. 6265).

Après l'article 17 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 179 de M. Gérard Trémège (supprime, en cas de règlement ou de liquidation judiciaires, les majorations, pénalités ou intérêts de retard dus par le redevable aux organismes de sécurité sociale) (p. 6266) ;

– *modifie* ce même amendement (lève le gage) (p. 6266) ;

– *favorable* à l'amendement n° 172 rectifié de M. Gérard Trémège (supprime, en cas de règlement ou de liquidation judiciaires, les majorations, pénalités ou intérêts de retard dus par le redevable au Trésor public) (p. 6266).

– *modifie* ce même amendement (lève le gage) (p. 6266).

Article 1er précédemment réservé *(information du président du tribunal par les créanciers publics) :*

– *soutient* l'amendement n° 125 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 6267).

Article 2 précédemment réservé *(règlement amiable) :*

– *soutient* l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que dans l'ordonnance de nomination du conciliateur, le président du tribunal peut prononcer la suspension provisoire des poursuites pour deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension) (p. 6268) : adopté après modifications (p. 6269) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 196 de M. Xavier de Roux (porte à trois mois la durée maximale de suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (p. 6269) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 193 de M. Alfred Trassy-Paillogues (supprime la publication de la décision du président du tribunal) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (p. 6269) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 93 corrigé de Mme Véronique Neiertz (supprime l'obligation de faire homologuer l'accord amiable par le président du tribunal) (p. 6269) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Alfred Trassy-Paillogues (limite à cinq ans la durée des accords amiables) (p. 6270) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. Alain Ferry (interdit toute publicité pour une procédure de dépôt de bilan ; précise l'amende applicable en cas de violation de cette interdiction) (p. 6271) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Harry Lapp (dispose que les créanciers qui poursuivent l'exécution de leurs obligations contractuelles après l'ouverture de la procédure de règlement amiable pourront obtenir le recouvrement de la créance correspondant à la période postérieure à cette ouverture) (p. 6271) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 184 de M. Germain Gengenwin (propose que l'ouverture d'un règlement amiable ainsi que l'homologation d'un accord amiable soit, pour les personnes de droit privé non-immatriculées au registre du commerce ou au répertoire des métiers, inscrites sur un registre spécial du tribunal de grande instance) (p. 6271).

Article 20 *(art. 46 de la loi du 25 janvier 1985 : mission du représentant des créanciers) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 115 de M. Jean-Claude Lenoir (précise que seul le représentant des créanciers a compétence pour agir au nom de ces derniers, sans préjudice de l'exercice de leurs droits par les contrôleurs désignés par le juge-commissaire) (p. 6295) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Pierre Laguilhon (rappelle que le représentant des créanciers ne peut exercer une action en dommages et intérêts contre un tiers que si celui-ci a causé un préjudice à tous les créanciers) (p. 6295).

Après l'article 20 :

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Christian Vanneste (dispose que le jugement de liquidation ne suspend pas les procédures de saisie immobilière en cours dès lors que la date de l'audience d'adjudication est fixée) (p. 6296) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Serge Charles (précise la nature des créances réputées antérieures au jugement d'ouverture) (p. 6296).

Article 21 *(art. 50 de la loi du 25 janvier 1985 : déclaration des créances) :*

– *soutient* l'amendement n° 132 du Gouvernement (de suppression) (p. 6296) : rejeté (p. 6297) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 du Gouvernement (dispose que la déclaration des créances peut être faite par le créancier ou par tout préposé ou mandataire de son choix) : retiré (p. 6297).

Après l'article 21 :

– *défavorable* à l'amendement n° 168 de M. Alfred Trassy-Paillogues (propose que les créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire puissent provisionner, au titre de créances douteuses, la totalité de leurs créances) (p. 6297, 6298) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Alfred Trassy-Paillogues (dispose que la T.V.A. acquittée à l'occasion d'une transaction dont le paiement est incertain peut être récupérée dès l'ouverture de la procédure de redressement) (p. 6298).

Article 22 *(art. 51 de la loi du 25 janvier 1985 : visa du commissaire aux comptes) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission de la production (supprime l'obligation faite aux commissaires aux comptes de viser les créances supérieures à 50 000 francs) (p. 6299) ;

– *soutient* l'amendement n° 133 du Gouvernement (supprime l'obligation faite aux commissaires aux comptes de viser les créances supérieures à 50 000 francs ; réserve au juge-commissaire la possibilité de demander le visa du commissaire aux comptes ou de l'expert comptable) : adopté (p. 6299).

Après l'article 22 :

– *défavorable* à l'amendement n° 174 rectifié de M. Christian Vanneste (supprime l'interdiction d'inscrire postérieurement au jugement d'ouverture du redressement judiciaire les actes et décisions judiciaires translatifs ou constitutifs de droits réels) (p. 6299).

Article 23 *(art. 53 de la loi du 25 janvier 1985 : inopposabilité de la forclusion) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Harry Lapp (dispose que la forclusion n'est pas opposable aux créanciers qui n'ont pas été avisés personnellement, qu'ils bénéficient ou non de sûretés) (p. 6300) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Gérard Trémège (dispose que la forclusion n'est pas opposable aux créanciers mentionnés par le débiteur dans la liste qu'il remet à leur représentant et qui n'ont pas été avisés personnellement) (p. 6300) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 171 de M. Harry Lapp (précise que, pour les créanciers qui ne bénéficient pas de sûretés, l'absence d'avis personnel est une cause de relevé de forclusion) (p. 6300) ;

– *soutient* l'amendement n° 134 du Gouvernement (précise les conditions d'appel de la décision de relevé de forclusion) (p. 6300) : adopté (p. 6301).

Article 24 *(art. 55 de la loi du 25 janvier 1985 : sort des cautions) :*

– *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le jugement d'ouverture du redressement judiciaire suspend la mise en jeu des cautions personnelles jusqu'au jugement de redressement ou de liquidation) (p. 6301, 6302).

Article 25 *(art. 65 de la loi du 25 janvier 1985 : durée du plan de redressement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Gérard Trémège (propose que la durée puisse être portée à quinze ans lorsque le plan prévoit le paiement intégral des créances) (p. 6303) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Gérard Trémège (organise la possibilité de réduire la durée du plan ou de modifier les conditions de paiement des créances en cas de retour de l'entreprise à meilleure fortune) (p. 6304).

Article 28 *(art. 75 de la loi du 25 janvier 1985 : intérêt des créances soumises au plan de redressement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Michel Inchauspé (dispose que les créances portent systématiquement intérêt à compter de la prise d'effet du plan de redressement) (p. 6304).

Article 30 *(art. 80 de la loi du 25 janvier 1985 : inexécution de ses engagements par le débiteur) :*

– *soutient* l'amendement n° 135 du Gouvernement (précise que la résolution du plan peut être prononcée dès lors que le débiteur n'exécute pas les engagements substantiels mis à sa charge par le plan, sur la demande d'un créancier ou d'un groupe de créanciers représentant au moins 15 p. 100 des créances ; dispose que l'issue de la résolution est soit la liquidation, soit la cession de l'entreprise) (p. 6304) : rejeté (p. 6305).

Après l'article 32 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 102 de M. Jacques Barrot (dispose que l'option d'achat prévue par les contrats de crédit-bail ne peut être levée qu'après le paiement intégral des loyers dus, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs à la cession ; prévoit une possibilité de paiement échelonné des arriérés) (p. 6305).

Article 34 *(art. 89 de la loi du 25 janvier 1985 : obligations du cessionnaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Gérard Trémège (dispose que le cessionnaire rend compte au juge-commissaire pendant les deux années qui suivent le plan de cession) (p. 6309) ;

– *favorable* à l'amendement n° 116 de M. Jean-Claude Lenoir (propose que la résolution du plan puisse être demandée par le représentant des créanciers) (p. 6306) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean-Claude Lenoir (dispose que le cessionnaire défaillant demeure débiteur de la totalité du prix de cession) (p. 6306).

Article 35 *(art. 89-1 de la loi du 25 janvier 1985 : aliénation d'éléments d'actif par le repreneur) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 118 de Mme Véronique Neiertz (propose une nouvelle rédaction de l'article qui autorise le tribunal à déclarer inaliénable tout ou partie des biens cédés) (p. 6308).

Article 36 *(art. 90-1 de la loi du 25 janvier 1985 : biens grevés de sûretés) :*

– *soutient* l'amendement n° 136 du Gouvernement (limite dans le temps la portée de l'article et donne au tribunal compétence pour fixer les délais pendant lesquels l'aliénation de biens grevés de sûretés est sanctionnée ; précise que ces délais ne peuvent être inférieurs à deux ans) : adopté (p. 6308).

Article 37 *(art. 100 de la loi du 25 janvier 1985 : vérification et admission des créances) :*

– *soutient* l'amendement n° 137 du Gouvernement (supprime la disposition qui prive le représentant des créanciers de rémunération pour les créances déclarées mais non portées sur la liste remise au tribunal) (p. 6308) : rejeté (p. 6309).

Article 38 *(art. 107 de la loi du 25 janvier 1985 : nullités d'actes de la période suspecte) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 79 de M. Pierre Laguilhon et 106 de M. Michel Inchauspé (de suppression) (p. 6309) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 119 rectifié de M. Jean-Claude Lenoir (dispose que sont également frappés de nullité les actes de nantissement visés par la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 et ayant pour but de faciliter le crédit aux entreprises pour régler des dettes antérieurement contractées) (p. 6310).

Article 39 *(art. 115 de la loi du 25 janvier 1985 : revendication des biens meubles) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Serge Charles (précise que les biens dont la propriété est litigieuse ou n'a pas été définitivement transférée doivent faire l'objet d'une revendication dans le délai fixé par l'article) (p. 6311) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (précise le délai applicable pour la revendication des biens faisant l'objet d'un contrat en cours au jour de l'ouverture de la procédure) : adopté (p. 6311).

Après l'article 39 :

– *soutient* l'amendement n° 138 du Gouvernement (précise que le propriétaire d'un bien dont le contrat a fait l'objet d'une publicité est dispensé de revendication) : adopté (p. 6311).

Article 40 *(art. 121 de la loi du 25 janvier 1985 : clause de réserve de propriété) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 175 de M. François Rochebloine (dispose que les marchandises dont le prix de vente n'a pas été totalement payé à la date du jugement d'ouverture et qui se retrouvent en nature peuvent toujours être revendiquées ; précise que pour les ventes de matériel ou d'outillage d'un montant élevé, la revendication est subordonnée à la publication de la vente antérieurement au jugement d'ouverture) (p. 6312) ;

– *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (précise que la clause de réserve de propriété peut figurer dans un document contractuel couvrant un ensemble d'opérations commerciales) (p. 6312) ;

– *soutient* l'amendement n° 139 du Gouvernement (précise que des marchandises ayant été incorporées peuvent malgré tout être revendiquées lorsque leur reprise peut s'effectuer sans dommage) : retiré (p. 6313).

Après l'article 40 :

– *soutient* l'amendement n° 140 du Gouvernement (dispose que, en l'absence de contestation, l'administrateur, le représentant des créanciers ou le liquidateur peut décider de la restitution d'un bien revendiqué ; précise que lorsque la restitution est décidée par le juge-commissaire, celui-ci statue en même temps sur le sort du contrat) : adopté (p. 6313).

Article 41 *(art. 122-1 de la loi du 25 janvier 1985 : contrat de bail ou de crédit-bail) :*

– *soutient* l'amendement n° 141 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 6314).

Article 43 *(art. 140 de la loi du 25 janvier 1985 : période d'observation de la procédure simplifiée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Nicolas Forissier (dispose que la période d'observation ne peut durer plus d'un mois) (p. 6314).

Article 50 *(art. 153-1 à 153-4 de la loi du 25 janvier 1985 : définitions communes applicables à la liquidation judiciaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 101 corrigé de Mme Véronique Neiertz (précise le plafond applicable aux émoluments des liquidateurs judiciaires ainsi que leur mode de calcul) (p. 6316).

Après l'article 50 :

– *soutient* l'amendement n° 10 du Gouvernement (étend les interdictions d'acquérir aux débiteurs et aux dirigeants de fait de l'entreprise ; précise que le juge-commissaire est compétent pour choisir l'offre la plus sérieuse en cas de cession d'unités de production) : adopté (p. 6316).

Après l'article 51 :

– *soutient* l'amendement n° 11 du Gouvernement (autorise le paiement, à titre provisionnel, d'une quote-part d'une créance définitivement admise ; précise que ce paiement doit être assorti d'une garantie bancaire par le bénéficiaire, à l'exception des créanciers publics) : adopté après modifications (p. 6317) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 45 de la commission (dispose que la garantie bancaire n'est pas systématiquement demandée) à l'amendement n° 11 du Gouvernement (p. 6317).

Article 52 *(art. 169 de la loi du 25 janvier 1985 : droit de poursuite individuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 142 du Gouvernement (autorise la reprise des poursuites contre le débiteur après clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs dans les cas où la créance résulte, soit d'une condamnation pénale pour des faits étrangers à l'activité professionnelle ou pour fraude fiscale, soit de droits attachés à la personne du créancier) : adopté après rectification (p. 6318).

Après l'article 52 :

– *favorable* à l'amendement n° 46 de la commission (autorise les créanciers à former tierce-opposition au jugement d'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation) : adopté (p. 6318) ;

– *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (dispose que seul le Procureur de la République peut interjeter appel et se pourvoir en cassation contre les jugements relatives aux recours formés contre les ordonnances du juge-commissaire statuant sur les cessions) : adopté (p. 6318) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 du Gouvernement (dispose que seul le Procureur de la République peut se pourvoir en cassation contre les arrêts rendus sur les jugements relatifs au plan de cession) : adopté après modifications (p. 6319) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 47 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 13 du Gouvernement (p. 6319).

Après l'article 53 :

– *soutient* l'amendement n° 143 du Gouvernement (punit de trois mois à cinq ans de prison et de 10 000 francs à 200 000 francs d'amende la tenue d'une comptabilité manifestement incomplète ou irrégulière au regard des dispositions légales) : adopté (p. 6319) ;

– *favorable* à l'amendement n° 124 de Mme Véronique Neiertz (punit des peines prévues par le deuxième alinéa de l'article 408 du code pénal tout contrôleur se portant acquéreur des biens du débiteur dans le cadre d'un plan de cession) (p. 6320) ;

– *soutient* l'amendement n° 144 du Gouvernement (punit des peines prévues par le deuxième alinéa de l'article 408 du code pénal tout contrôleur se portant acquéreur des biens du débiteur dans le cadre d'un plan de cession) : retiré (p. 6320).

Son intervention lors des explications de vote :

Assemblée nationale : élaboration du texte et travail en séance publique (p. 6322).

Difficultés des entreprises : proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6322).

Redressement judiciaire : créances : ordre de paiement et sûretés (p. 6322).

– Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [24 novembre 1993].

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 1er *(magistrats membres de la formation compétente à l'égard des magistrats du siège) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (propose une nouvelle composition de la formation compétente à l'égard des magistrats du siège) (p. 6347) : rejeté (p. 6348).

Article 2 *(magistrats membres de la formation compétente à l'égard des magistrats du parquet) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (propose une nouvelle composition de la formation compétente pour les magistrats du parquet) : rejeté (p. 6349).

Article 3 *(désignation des membres représentant les magistrats des cours et des tribunaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Pierre Michel (propose que les représentants des cours et des tribunaux soient élus au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne) (p. 6350).

Article 4 *(désignation des membres représentant les magistrats des cours et des tribunaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de Mme Nicole Catala (propose que les magistrats appelés à siéger au sein du Conseil supérieur de la magistrature soient désignés par tirage au sort parmi les magistrats élus par les cours et les tribunaux) (p. 6350).

Article 5 *(durée du mandat et incompatibilité) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (précise que l'état de membre du Conseil supérieur de la magistrature est incompatible avec l'exercice d'un mandat électif local) (p. 6351).

Article 7 *(statut des membres) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 5 rectifié de la commission (dispose que les membres magistrats ou fonctionnaires du Conseil supérieur de la magistrature sont systématiquement mis en position de détachement pour la durée de leur mandat) (p. 6352) ;

– *favorable* à l'amendement n° 14 de M. Jacques Brunhes (dispose que les membres magistrats du Conseil supérieur de la magistrature sont de droit, à leur demande, soit mis en position de détachement, soit déchargés partiellement d'activité de service) (p. 6351) : rectifié (vise tous les membres du Conseil supérieur) (p. 6352).

Article 10 *(secrétariat administratif)* (p. 6353) :

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui précise que le Conseil supérieur de la magistrature propose une liste de trois noms pour la désignation du secrétaire administratif) (p. 6353) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (précise que le secrétaire administratif ne peut exercer aucune autre fonction) (p. 6353) ;

– *favorable* à ce même amendement (p. 6354) ;

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (supprime la disposition qui précise que le secrétaire administratif peut être assisté d'un ou plusieurs adjoints) (p. 6354).

Article 11 *(budget) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (supprime une disposition de l'article de nature réglementaire) (p. 6354).

Article 14 *(nomination des magistrats du siège) :*

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (de coordination) (p. 6355).

Avant l'article 21 :

– *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) (p. 6355).

Article 22 *(abrogation et dispositions transitoires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 22 de Mme Nicole Catala (supprime les dispositions qui prévoient le régime transitoire applicable au Conseil supérieur de la magistrature) (p. 6356).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature : secrétaire général administratif : désignation et rôle (p. 8021, 8022).

Magistrats (p. 8022) :
- affectations et nominations : procédure de « transparence » ;
- auditeurs de justice : « primo-affectation » à un poste de juge d'instruction et recommandations du jury de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature.

Projets de loi organique : entrée en vigueur (p. 8022).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature : réforme : intérêt (p. 8125).

Magistrature : présidents de tribunaux de grande instance : nominations : non-application de la procédure de « transparence » (p. 8125).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 8125).

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 5 *(durée du mandat et incompatibilités) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les fonctions de membre du Conseil supérieur de la magistrature sont incompatibles avec tout mandat électif) (p. 8022) ;

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (précise que le Conseil supérieur de la magistrature constate d'office la démission de ceux de ses membres qui, dans un délai d'un mois, ne se sont pas démis de fonctions incompatibles avec leur nouvelle qualité) (p. 8023).

Article 10 *(secrétariat administratif) :*

– *favorable* aux amendements identiques n°s 3 de la commission et 5 de M. Jacques Floch (suppriment la disposition qui précise que le Conseil supérieur de la magistrature propose une liste de trois noms au Président de la République pour la désignation du secrétaire administratif) (p. 8023).

Article 14 *(nomination des magistrats du siège) :*

– *favorable* aux amendements identiques n°s 4 de la commission et 6 de M. Jacques Floch (rétablissent le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8023) (p. 8024).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8, 9 décembre 1993] :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7332, 7333, 7400).

Assemblée nationale : inflation législative (p. 7399).

Délinquance et criminalité :
- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7349, 7400) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7332, 7333, 7400) ;
- criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7332, 7333, 7400) ;
- infractions économiques et financières : juridictions spécialisées : compétences et procédure applicable (p. 7331, 7332) ;
- peines criminelles : hiérarchie : droit comparé : rapport au Parlement (p. 7400) ;
- peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7333, 7400).

Garde à vue :
- intervention de l'avocat : délai en cas d'infraction à la législation sur les stupéfiants ou de terrorisme (p. 7332) ;
- mineurs de treize ans (p. 7332).

Police : police judiciaire : dispositions du projet de loi : renforcement des effectifs (p. 7331) ;

Projet de loi :
- entrée en application en 2024 et principe de non rétroactivité de la loi pénale (p. 7399) ;
- objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7332, 7333, 7400) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7331, 7400) ;
- rapport au Parlement : efficacité des nouvelles dispositions après un an d'application (p. 7400) ;
- « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7332).

Système pénitentiaire :
- personnels : surveillance des condamnés à une peine perpétuelle : sécurité (p. 7401) ;
- soins psychiatriques en milieu carcéral : bilan et renforcement (p. 7333, 7399, 7401).

Vie, médecine et biologie : perversions sexuelles : recherches psychiatriques et cliniques : bilan et encouragement (p. 7333, 7399).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *ses observations* (p. 7406) ;

Peine perpétuelle et modification apportée par le Sénat en première lecture : « grâce judiciaire ».

Prévention : effort financier et médical.

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 21 de M. André Gérin et 26 de M. Julien Dray (de suppression) (p. 7407) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Roland Nungesser (dispose que la cour d'assises peut également prononcer la peine de mort, notamment lorsque l'accusé est un récidiviste) (p. 7407) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Christian Estrosi (supprime les dispositions relatives à la « grâce judiciaire ») (p. 7408) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 43 rectifié de M. Christian Estrosi (dispose que la commission de magistrats, au vu de l'avis du collège d'experts psychiatriques, peut seulement saisir la cour d'assises afin de déterminer s'il y a lieu de mettre fin à la peine perpétuelle) (p. 7408) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (dispose que la commission de magistrats est automatiquement saisie des avis du collège d'experts psychiatriques) (p. 7409) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 34 rectifié de M. Marcel Porcher (dispose que la libération conditionnelle peut être assortie de mesures de contrôle ou d'assistance à vie) (p. 7409).

Article 6 bis nouveau *(art. 718 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (propose que l'ensemble des condamnés pour un délit ou un crime sexuel exécutent leur peine dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté) (p. 7410) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 46 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article seront mises en œuvre dans des conditions prévues par décret) ; rectifié (précise qu'il s'agit d'un décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 7410) : adopté (p. 7411) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 27 de M. Julien Dray (de correction) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 7411).

Après l'article 6 *bis* :

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition du collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) (p. 7412) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les condamnés pour infraction d'origine sexuelle peuvent se voir appliquer un sursis avec mise à l'épreuve pour un délai supérieur au délai normal de trois ans) (p. 7412, 7413) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Julien Dray (dispose que le tribunal est tenu de prévoir une période de mise à l'épreuve lorsqu'il prononce une peine avec sursis en sanction d'une infraction d'origine sexuelle) (p. 7413).

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 37 rectifié de Mme Suzanne Sauvaigo (précise que parmi le collège d'experts, doivent figurer au moins un psychiatre et un endocrinologue) (p. 7414) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que le psychiatre qui a suivi le détenu depuis sa condamnation participe également à l'expertise psychiatrique) (p. 7414) ;

– *soutient* l'amendement n° 47 du Gouvernement (dispose que l'expertise psychiatrique par trois experts est réservée aux personnes condamnées pour le meurtre, le viol ou l'assassinat d'un mineur de quinze ans) : adopté (p. 7414) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (étend l'obligation d'expertise psychiatrique préalable à toute mesure d'aménagement de peine à toute personne condamnée pour une infraction à caractère sexuel) (p. 7415) ;

– *favorable au* sous-amendement n° 31 de M. Julien Dray (de correction) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 7415) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 35 deuxième rectification de M. Marcel Porcher (de coordination) (p. 7415) ;

– *favorable* à l'amendement n° 55 de la commission (ramène à vingt-quatre heures le délai dont dispose le procureur de la République pour interjeter appel de la décision du juge d'application des peines) (p. 7415) ;

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (dispose que l'exécution de la décision du juge d'application des peines est suspendue pendant le délai d'appel ou jusqu'à ce que la chambre d'accusation ait statué sur cet appel) (p. 7415).

Après l'article 7 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 12 rectifié de M. Alain Marsaud (institue, pour chaque cour d'appel, une chambre de l'application des peines, compétente en matière criminelle et composée de trois conseillers) (p. 7417, 7418) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Brard (propose que l'application des dispositions relatives à la peine incompressible applicable aux auteurs de crimes sexuels perpétrés sur des mineurs de quinze ans fassent tous les trois ans l'objet d'un rapport au Parlement) (p. 7418).

Article 1er A nouveau précédemment réservé *(art. 9-1 du code de procédure pénale : application de la procédure civile à l'instruction) :*

– *soutient* l'amendement n° 45 du Gouvernement (de suppression) ; adopté (p. 7424).

Article 1er B nouveau précédemment réservé *(art. 2-13 du code de procédure pénale et 14 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 : action civile des associations de défense des animaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 54 de la commission (de suppression) (p. 7425).

Article 3 précédemment réservé *(art. 18 du code de procédure pénale : extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Julien Dray (supprime la première partie de l'article qui étend les compétences des officiers de police judiciaire à l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique sises dans le ressort du tribunal de grande instance) (p. 7425) ;

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (dispose que les officiers de police judiciaire sont compétents dans les limites territoriales où ils exercent leurs fonctions habituelles ; supprime en conséquence les dispositions spécifiant les zones de compétence de la police urbaine) (p. 7426) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Julien Dray (supprime la deuxième partie de l'article qui étend à l'ensemble du territoire national, en cas d'urgence et sous le contrôle du parquet, la compétence des officiers de police judiciaire menant une enquête préliminaire) (p. 7426).

Article 4 précédemment réservé *(art. 18 du code de procédure pénale : extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de conséquence) (p. 7426).

Article 5 précédemment réservé *(art. 704 à 706-2 du code de procédure pénale : poursuite, instruction et jugement des infractions commises en matière économique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Julien Dray (supprime les dispositions qui précisent le mode de saisine des juridictions spécialisées dans la délinquance économique et financière) (p. 7427).

Après l'article 8 :

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Marsaud (dispose que l'interrogatoire d'un accusé par le président de la cour d'assises a lieu en présence de l'avocat ; précise que le procès ne peut s'ouvrir moins de quinze jours après cet interrogatoire ; prévoit enfin que l'avocat choisi par l'accusé ou désigné d'office par le président de la cour d'assises lors de l'interrogatoire précité est obligatoirement présent à l'audience) (p. 7428) ;

– *favorable* à l'amendement n° 14 rectifié de M. Alain Marsaud (étend les compétences de la juridiction spécialisée en matière de terrorisme, rattachée au tribunal de grande instance de Paris) (p. 7430) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 deuxième rectification de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que les correspondances et consultations adressées par un avocat à un client, même en dehors d'une procédure judiciaire ou administrative, sont couvertes par le secret professionnel) (p. 7431).

Article 9 *(art. 63-4, 375-2, 480-1, 546, 632 et 706-30 du code de procédure pénale : modifications du code de procédure pénale) :*

– *soutient* l'amendement n° 48 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 7431).

Article 11 *(art. L. 117 du code électoral : peine d'interdiction des droits civiques, civils et de famille) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (de simplification) (p. 7432).

Article 12 *(art. 269, 335-1, 336 et 370 de la loi n° 92-1336 du 16 décembre 1992 : modification de la loi dite « d'adaptation au nouveau code pénal ») :*

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (de précision) (p. 7432).

Après l'article 13 :

– *favorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que la loi française est applicable aux crimes et aux délits punis de dix ans d'emprisonnement et commis par un Français à l'étranger ; aggrave les peines prévues pour les atteintes sexuelles commises sans violence sur des mineurs de quinze ans ; précise que la prostitution du mineur est une circonstance aggravante pour ce type de délit ou de crime) (p. 7434) ;

« Tourisme sexuel » : prostitution enfantine en Asie du sud-est (p. 7434).

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Christine Boutin (rétablit la pénalisation de l'auto-avortement) (p. 7434, 7435).

Avant l'article 15 :

– *favorable* à l'amendement n° 56 de la commission (reprend à cet endroit du texte les dispositions préalablement supprimées relatives à l'action civile des associations de défense des animaux) (p. 7435) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Philippe Goujon précédemment réservé (permet aux associations de lutte contre l'insécurité dans les établissements d'enseignement régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans de se porter partie civile dans des affaires portant atteinte aux intérêts matériels ou moraux qu'elles défendent) (p. 7436) ;

– *soutient* l'amendement n° 49 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 7436).

Après l'article 15 :

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de la commission (dispose que les examens ou expertises psychiatriques d'une personne mise en examen et placée sous mandat de dépôt peuvent se dérouler en présence de l'avocat ; précise la procédure applicable) (p. 7437, 7438).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n° 22 de M. André Gérin et n° 33 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 7439) ;

– *soutient* l'amendement n° 50 du Gouvernement (dispose que la retenue de mineurs de treize ans ne peut excéder dix heures ; précise que cette retenue peut exceptionnellement être prolongée pour une même durée par une décision motivée du juge spécialisé chargé du contrôle de la garde à vue) (p. 7439) : adopté (p. 7440).

Après l'article 16 :

– *défavorable et ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Pierre Pasquini (dispose que le ministère public est tenu de citer, à sa propre requête, les témoins, au nombre maximum de cinq, dont l'accusé lui a demandé la citation dans les cinq jours précédant l'ouverture des débats) (p. 7440, 7441) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 58 de la commission (supprime la disposition du code de procédure pénale qui rend obligatoire la communication des adresses des jurés d'assises à quiconque en fait la demande) (p. 7441) ;

– *soutient* l'amendement n° 51 du Gouvernement (étend à la Polynésie française l'article 800 du code de procédure pénale relatif aux frais de justice criminelle, correctionnelle et de police) : adopté (p. 7441).

Avant l'article 17 :

– *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (insère à cet endroit du texte un titre VI intitulé « disposition finale ») (p. 7441).

Article 17 *(date d'entrée en vigueur de la loi) :*

– *soutient* l'amendement n° 64 du Gouvernement (précise que les dispositions relatives à la création des chambres d'application des peines n'entreront en vigueur qu'au 1er mars 1996) : adopté (p. 7441).

Titre :

– *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. Pierre Pasquini (propose que le texte s'intitule « projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale ») (p. 7742).

Son intervention à l'issue des explications de vote [9 décembre 1993] (p. 7443) :

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention ;

– crimes sexuels perpétrés sur des mineurs de quinze ans : peine perpétuelle : justification.

Projet de loi : intérêt, nécessité et équilibre.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Application des peines : problèmes actuels, pouvoirs du juge d'application des peines et mise en place de la collégialité (p. 8036).

Assemblée nationale :

– commission des lois : travaux sur le projet de loi (p. 8036) ;

– « inflation législative » (p. 8035).

Audiovisuel : diffusion de films ou d'émissions incitant à la violence et aux déviances sexuelles : encadrement (p. 8036).

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : importance de la récidive et de la prévention (p. 8035, 8036) ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 8035) ;

– criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 8036).

Projet de loi : contenu, nécessité, efficacité : appréciation (p. 8035, 8036).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en deuxième lecture (p. 8036).

Tourisme : « tourisme sexuel » : condamnation pénale (p. 8036).

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Après l'article 6 *bis* :

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Julien Dray (dispose que les condamnés pour infraction d'origine sexuelle peuvent se voir appliquer un sursis avec mise à l'épreuve pour un délai supérieur au délai normal de trois ans) (p. 8037) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition d'un collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) (p. 8037).

Article 7 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 709-2 nouveau du code de procédure pénale : chambre de l'application des peines) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose qu'un collège de trois magistrats de la cour d'appel exerce les compétences dévolues au juge d'application des peines pour les peines d'origine criminelle ; précise le ressort de ce collège et les possibilités d'appel de ses décisions) (p. 8038, 8040) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 15 de M. Alain Marsaud (dispose qu'il s'agit d'une chambre de l'application des peines composée de trois conseillers de la cour d'appel ; supprime la possibilité de faire appel) à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (p. 8038) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 14 de M. Marcel Porcher (propose que le collège soit composé de trois magistrats du tribunal de grande instance) à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (p. 8038).

Article 8 *bis* A nouveau *(art. 66-5 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : secret des correspondances des avocats) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 8041).

Article 8 *bis* supprimé par le Sénat *(infractions terroristes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Marsaud (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8042).

Article 13 *bis* supprimé par le Sénat *(tourisme sexuel) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8043) ;

– *favorable* à l'amendement n° 12 de M. Claude Goasguen (aggrave les peines prévues par le nouveau code pénal pour le délit de proxénétisme et dispose que ces peines sont applicables même lorsque l'infraction est commise à l'étranger) (p. 8043).

Article 15 A *bis* nouveau *(art. 9-1 du code de procédure pénale : principe du contradictoire en matière pénale) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) (p. 8043).

Article 15 B *(coordination) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (étend le principe de la consignation aux citations directes devant les tribunaux de police) (p. 8044).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 8044).

Article 18 *ter* supprimé par le Sénat *(art. 282 du code de procédure pénale : secret de l'adresse des jurés) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8045).

Article 17 *(date d'entrée en vigueur de la loi) :*

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de coordination) (p. 8046).

Titre :

– *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (propose que le texte s'intitule « projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale ») (p. 8046).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Application des peines (p. 8128).

Projet de loi : objectif : prévention de la récidive (p. 8128).

MELLICK (Jacques)

Député du Pas-de-Calais

(9e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 165).

Communes : Béthune (p. 165).

Plan : XIe Plan : contrats de ville (p. 166).

Politique de la ville :

– bilan et dispositif d'évaluation (p. 165, 166) ;
– crédits : montant et déconcentration (p. 165) ;
– objectifs (p. 165, 166) ;
– urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 165).

MERCIECA (Paul)

Député du Val-de-Marne

(9e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Claude Lefort tendant à créer une Commission d'enquête sur les essais nucléaires à Mururoa et leurs répercussions sur les êtres humains et l'écosystème de l'atoll (n° 768) [1er décembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi relative au **secret défense (n° 169)** [11 mai 1993].

Proposition de loi relative à la **modification de la loi du 27 juillet 1917 pour les orphelins de guerre et les pupilles de la Nation (n° 280)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **soumettre toutes interventions de l'armée française dans un pays étranger avec lequel la France a signé un accord de défense à l'approbation préalable du Parlement (n° 479)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi relative à l'**enseignement de la langue et de la culture arméniennes (n° 884)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Retraites :** durée de versement des cotisations ; âge de la retraite ; libération des emplois pour les chômeurs [12 mai 1993] (p. 386).

– **Ateliers ferroviaires de Vitry-sur-Seine** : transports ferroviaires : S.N.C.F. : emploi et activité : ateliers de Vitry-sur-Seine : transfert d'activité à Tours [3 novembre 1993] (p. 5291, 5292).

orales sans débat :

– **n° 14**, posée le 21 avril 1993 : **transports ferroviaires (ateliers – emploi et activité – Béziers – Vitry-sur-Seine)** (p. 126). Appelée le 23 avril 1993 : ateliers S.N.C.F. : devenir (p. 136, 137).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Première lecture :

Discussion des articles [12, 13 mai 1993] :

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *défavorable* (p. 420, 421).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *défavorable* (p. 473) ;

Délinquance et criminalité : personnes condamnées pour infractions diverses : non accession à la nationalité française : rupture de l'égalité (p. 473).

Article 35 *(art. 23 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973 : attribution de la nationalité française aux enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 60 de la commission et 136 de M. François d'Aubert (disposent que les enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance bénéficient de la nationalité française dès leur naissance si celle-ci est antérieure au 1er janvier 1994)) (p. 497).

Explications de vote :

Nationalité :

- acquisition par déclaration de volonté (p. 507) ;
- code de la nationalité : réforme : nécessité, opportunité, conséquence sur l'intégration (p. 506, 507) ;
- proposition de loi : logique d'exclusion (p. 507).

Vote contre du groupe communiste (p. 507).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Etrangers :

- flux migratoires : maîtrise : généralités et propositions (p. 2201) ;
- immigration clandestine : lutte contre (p. 2201) ;
- intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 2201) ;
- jeunes étrangers : proposition de loi : conséquences (p. 2201).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 2200) ;
- *jus soli* : remise en cause (p. 2201) ;
- proposition de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 2200, 2201).

Partis et mouvements politiques : projets de loi relatifs aux contrôles d'identité, à la nationalité et à l'immigration : « gages » à l'extrême-droite (p. 2200).

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 65 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la revalorisation du barème de l'I.S.F. de sorte que le produit de l'impôt soit égal aux dépenses engagées l'année précédente au titre du R.M.I.) (p. 831) : rejeté (p. 832).

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).**

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 1er *(art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : exécution d'office de la décision du refus d'entrée) :*

– *défavorable* (p. 1761).

Article 6 *(art. 12* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de la carte de séjour temporaire à l'étranger mineur) :*

– *défavorable* (p. 1769, 1770).

Article 7 *(art. 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de plein droit de la carte de résident) :*

– *défavorable* (p. 1771, 1772).

Article 12 *(art. 22 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière) :*

– *défavorable* (p. 1781).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *défavorable* (p. 1787).

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Affaires étrangères : Allemagne : domination (p. 3176).

Banque de France :

- missions autres que la politique monétaire (p. 3176) ;
- personnels (p. 3176).

Chômage (p. 3176).

Communautés européennes :

- Maastricht (p. 3176) ;
- système monétaire européen et monnaies européennes (p. 3176).

Marchés financiers (p. 3176).

Politique économique :

- franc (p. 3176) ;
- taux d'intérêt (p. 3176).

Politique générale : idéologie libérale (p. 3176).

Projet de loi : contradictions (p. 3176).

– **Projet de loi de privatisation (n° 345).**

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Banques et établissements financiers : Banque de France : réforme du statut (p. 3195).

Communautés européennes : Maastricht (p. 3195).

Constitution :

- article 3 : souveraineté nationale (p. 3195) ;
- article 49, alinéa 3 : engagement de la responsabilité du Gouvernement sur le vote d'un texte (p. 3195).

Défense : Aérospatiale, Thomson, S.N.E.C.M.A. (p. 3195)

Départements : Haute-Garonne (p. 3195).

Informatique : Bull (p. 3195).

Politique économique : économie mixte et conceptions du Général de Gaulle (p. 3195) ;

Secteur public :
- privatisations de 1986-1988 (p. 3195) ;
- rôle (p. 3196).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er et 2 octobre 1993] :

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* (p. 3622) ;

– *soutient* l'amendement n° 243 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3624).

Avant l'article 27 :

– *soutient* l'amendement n° 426 de Mme Janine Jambu (prévoit une modification du contrat de travail lorsque l'horaire moyen de travail effectif d'un salarié a dépassé, pendant douze semaines consécutives, l'horaire prévu dans le contrat) : rejeté (p. 3693).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *soutient* l'amendement n° 268 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3701) : rejeté (p. 3702) ;

– *soutient* l'amendement n° 272 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe VI de l'article qui élargit le champ d'application de l'abattement de cotisations sociales pour le travail à temps partiel) : rejeté (p. 3706) ;

– *soutient* l'amendement n° 273 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le 1° du paragraphe VI qui fait bénéficier de l'abattement de cotisations sociales les transformations d'emploi à plein temps en emploi à temps partiel pour éviter les licenciements collectifs pour motif économique) : rejeté (p. 3706).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *défavorable* (p. 3713) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21de M. Jean-Yves Chamard (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques soit par une convention ou un accord collectif étendu, soit par une convention ou un accord d'entreprise et, à défaut de convention ou d'accord d'entreprise selon des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 3722).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle : patriotes résistants à l'occupation (P.R.O.) (p. 4861).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- carte du combattant (p. 4861) ;
- retraite anticipée (p. 4861).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : budget des anciens combattants : rejet (p. 4860).

Mémoire et souvenir :
- mission du Cinquantenaire des débarquements et de la Libération (p. 4861) ;
- nécropoles nationales et militaires (p. 4861).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4860) ;
- rétablissement, effectifs et modernisation (p. 4861).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions et moyens, fonds sociaux (p. 4861).

Orphelins : infirmes : allocation spéciale (p. 4861).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 4861) ;
- rapport constant (p. 4861) ;
- régime des suffixes (p. 4861).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5166).

Famille : allocation de rentrée scolaire (p. 5158).

Logement et habitat : expulsions (p. 5166).

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1993] :

Affaires étrangères :
- armes nucléaires : prolifération (p. 5692) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 5692).

Armée de métier : perspectives (p. 5692).

Armée de terre :
- plan « Armées 2000 » (p. 5692) ;
- professionnalisation (p. 5692).

Armements nucléaires stratégiques : essais nucléaires : suspension (p. 5692).

Chine : essais nucléaires : reprise (p. 5693).

Europe :
- Agence européenne de l'armement (p. 5692, 5693) ;
- corps franco-allemand et Eurocorps (p. 5692).

Industries d'armement :
- diversification (p. 5692) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : difficultés et restructurations (p. 5693).

« Livre blanc » sur la défense (p. 5691).

Ministère de la défense : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5692).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : missions, zones de compétence (p. 5692).

Service national : conscription : devenir (p. 5692).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *ses observations* (p. 6573) ;

Tuberculose.

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– conventions en matière de formation en alternance [30 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Enseignement :
- enseignement professionnel (p. 6672) ;
- relations avec les entreprises (p. 6672).

Entreprises :
- charges fiscales et sociales : allégement (p. 6672) ;
- licenciements (p. 6672).

Formation en alternance et préapprentissage (p. 6672).

Jeunes : chômage et insertion professionnelle (p. 6672).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 6672).

S.M.I.C. (P. 6672).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance : pespectives et moyens (p. 6721).

D.O.M.-T.O.M. : Assemblées régionales : consultation lors des opérations d'aménagement en zone littorale ; schéma d'aménagement régional (p. 6722).

Droit de l'urbanisme : exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6721).

Environnement : constructions : respect des paysages (p. 6722).

Justice :
- contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6721) ;
- juridictions administratives : moyens : insuffisance (p. 6721).

Logement et habitat : constructions : régression ; logements sociaux : demande (p. 6721).

Lois :
- égalité devant la loi : principe : respect (p. 6721) ;
- loi anti-corruption dite « loi Sapin » n° 93-122 du 29 janvier 1993 : aménagements (p. 6721, 6722) ;
- loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985 et loi « littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 (p. 6721) ;
- loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagements (p. 6721, 6722).

Politique foncière : plans d'occupation des sols (p. 6722).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Associations : droit à l'information (p. 8109).

Bâtiment et travaux publics : relance (p. 8109).

Droit de l'urbanisme :
- code de l'urbanisme : réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 8109) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 8109) ;
- transactions non conformes : validation législative (p. 8109).

Environnement : respect (p. 8109).

Logement et habitat :
- H.L.M. : suppléments de loyer (p. 8109) ;
- logements sociaux : insuffisance du parc ; prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 8109).

Lois : loi anti-corruption, loi « littoral », loi « montagne », loi « paysages » : aménagements (p. 8109).

MERCIER (Michel)

Député du Rhône

(8e circonscription)

Non inscrit

puis U.D.F.

Devenu député le 24 mai 1993, en remplacement de M. Alain Mayoud, décédé le 23 mai 1993 [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7738).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7738).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 29 mai 1993] (p. 7948).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 30 mai 1993] (p. 7991).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 771) [8 décembre 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi adopté par le Sénat (n° 771), **rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 826)** [8 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Jeunes : mineurs en danger : placement : compétences respectives du juge des enfants et du conseil général (p. 4530).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) et projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion générale commune [24 novembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :
- composition : magistrats et représentants de l'extérieur (p. 6329) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet : « double collège » (p. 6330) ;
- membres magistrats : mode de désignation, place dans la hiérarchie judiciaire et mise en position de détachement (p. 6329, 6330) ;
- secrétaire général administratif : désignation et rôle (p. 6330).

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : esprit, contenu, conséquences (p. 6329).

Magistrats : place dans la société et dans l'Etat : légitimité, reconnaissance et indépendance (p. 6330).

Réforme : opportunité et renforcement de l'indépendance de la magistrature : appréciation (p. 6330).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er et 2 décembre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 6834).

Principaux thèmes développés :

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6834) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6834)

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Abstention (p. 7477).

Assemblée nationale : commission des lois : démission du rapporteur initialement désigné (p. 7477).

Conseils généraux :

- compétences et mission : renforcement (p. 7478) ;
- élections cantonales : mode de scrutin et conditions de maintien des candidats au deuxième tour (p. 7477, 7478) ;
- exécutifs : stabilité et responsabilité : renouvellement tous les six ans (p. 7478) ;
- loi du 11 décembre 1990 : renouvellement intégral tous les six ans (p. 7477) ;
- projet de loi : renouvellement triennal par moitié : rétablissement : intérêt, opportunité, conséquences (p. 7477, 7478) ;
- renouvellement intégral en deux séries : amendement de la commission des lois (p. 7478).

Elections locales : regroupement aux mêmes dates : intérêt et limite (p. 7478).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 192 du code électoral : renouvellement triennal par moitié des conseils généraux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 7490) ;
- *favorable* à l'amendement n° 12 de M. Bernard Derosier (supprime la disposition qui précise que les conseillers généraux sont « indéfiniment » rééligibles) (p. 7493).

Après l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Jean-Louis Bernard (propose que toute élection d'un conseiller général soit assortie de l'élection d'un suppléant) (p. 7493) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (porte de 10 à 12,5 p. 100 du nombre des électeurs inscrits le nombre de suffrages qu'un candidat doit recueillir au premier tour des élections cantonales pour pouvoir se maintenir au second tour) (p. 7494) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Francis Delattre (dispose que dans chaque département, et préalablement au renouvellement du conseil général, un aménagement territorial des cantons est réalisé afin que le rapport de population entre le canton le plus peuplé et le canton le moins peuplé ne soit pas supérieur à trois) (p. 7495).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Commission mixte paritaire [13 décembre 1993] :

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 7502).

MERLI (Pierre)

Député des Alpes-Maritimes

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur d'information sur la dissémination nucléaire [16 juin 1993].

MERVILLE (Denis)

Député de la Seine-Maritime

(6e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Environnement) [29 avril 1993].

Membre du comité de gestion du Fonds de soutien aux hydrocarbures [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 21 : **Environnement (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Dégâts causés par les orages : Seine-Maritime : inondations ; état de catastrophe naturelle : constatation ; indemnisations : délais [23 juin 1993] (p. 2101, 2102).

orales sans débat :

– n° 57, posée le 11 mai 1993 : **mer et littoral (estuaires – protection de l'environnement – Seine-Maritime)** (p. 365). Appelée le 13 mai 1993 : estuaire de la Seine : protection ; concertation ; schémas globaux d'aménagement : instauration (p. 448, 449).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 3 :

– *son* sous-amendement n° 191 corrigé (supprime la part de financement de l'exonération à la charge des départements et des régions à partir de 1994 et majore à due concurrence les droits sur le tabac) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (engage à partir de 1993 la suppression partielle de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux terres agricoles) : retiré (p. 824).

Article 8 et état C *(dépenses en capital des services civils – ouvertures) :*

– *son* amendement n° 35 (réduit de 17 millions de francs les crédits de paiement du ministère de l'environnement) : non soutenu (p. 864).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29 septembre 1993] ; [1er et 3 octobre 1993] :

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *ses observations* (p. 3478) ;

Administration : simplifications administratives (p. 3479).

Commerce extérieur : environnement économique mondial (p. 3478).

Communautés européennes : marché communautaire : organisation (p. 3478).

Départements : Seine-Maritime (p. 3478).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3478).

Entreprises :

– « délocalisations » (p. 3478) ;

– P.M.E.-P.M.I. (p. 3479).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : assiette : déduction des salaires versés (p. 3479).

Politique générale (p. 3478).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3478).

Article 10 *(institution du stage d'insertion et de formation à l'emploi) :*

– *son* amendement n° 594 : non soutenu (p. 3567).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 809 : non soutenu (p. 3621).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 595 : non soutenu (p. 3816).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 137 : non soutenu (p. 4372) ;

– *son* amendement n° 328 soutenu par M. Hervé Gaymard (étend la dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation ainsi que l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) : retiré (p. 4377).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *son* amendement n° 322 : non soutenu (p. 4423).

Deuxième partie :

Environnement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [26 octobre 1993] :

Chasse et pêche : chasseurs : association aux décisions (p. 4899).

Collectivités locales et Etat : compétences respectives : projet de loi (p. 4899).

Communautés européennes : normes et directives : respect (p. 4899).

Cours d'eau, étangs et lacs : fleuves et rivières : protection et restauration (p. 4898).

Emploi : politique de l'environnement et lutte contre le chômage (p. 4899).

Energie : énergies renouvelables : biocarburants, biocombustibles, énergie solaire (p. 4899).

Enseignement : progammes : intégration des problèmes de l'environnement (p. 4898).

Jeunes : opération « 1 000 défis pour ma planète » (p. 4898).

Loi de finances rectificative pour 1993 : volet consacré à l'environnement (p. 4899).

Lois : code de l'environnement : perspectives (p. 4899).

Ministère de l'environnement :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4897, 4899) ;

– directions régionales de l'environnement (D.I.R.E.N.) : effectifs et investissements immobiliers (p. 4898) ;

– historique et missions (p. 4899) ;

– services centraux : emménagement dans les nouveaux locaux du 20, avenue de Ségur (p. 4898).

Organismes et structures :

– Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4899) ;

– Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (p. 4898) ;

– Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.) : dotation et vocation (p. 4898).

Parcs naturels régionaux et réserves naturelles (p. 4898, 4899).

Recherche : recherche sur l'environnement : moyens (p. 4899).

Régions : contrats de plan (p. 4899).

Risques naturels : prévention et protection : plans d'exposition aux risques (P.E.R.) : cas des départements de l'Ardèche et du Vaucluse (p. 4899).

Service national : service national de l'environnement dès 1994 (p. 4898).

Sites : paysages : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (p. 4899).

Villes : écologie urbaine (p. 4899).

Vote des crédits :

Après l'article 56 :

– *défavorable* à l'amendement n° 22 rectifié de M. Charles de Courson (précise les critères de répartition du produit de la redevance additionnelle à la redevance sur la chasse) (p. 4944) ;

– *favorable* à l'amendement n° 34 de M. Adrien Zeller (propose que les équipements réalisés pour le compte du Conservatoire du littoral soient éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) (p. 4946).

Affaires européennes. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Environnement : directives européennes : coût et opportunité (p. 5069).

– Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Article 2 *(dispositions applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil : sections 1 et 2 du chapitre V du titre III du livre deuxième du code du travail) :*

Article L. 235-1 du code du travail (obligation de mise en œuvre des principes généraux de prévention par les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les coordonateurs) :

– *son* amendement n° 16 (p. 6486) : non soutenu (p. 6487) ;

– *son* amendement n° 17 : non soutenu (p. 6487).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 11 nouveau *(participations pouvant être exigées des constructeurs à l'occasion de certaines opérations d'urbanisme) :*

– *ses observations* (p. 6809, 6810) ;

Energie : lignes moyenne et basse tensions : enfouissement (p. 6809).

Après l'article 11 :

– *son amendement* n° 54 (encourage Electricité de France à enfouir les lignes basse et moyenne tensions et France Télécom à enfouir les lignes téléphoniques) (p. 6814) : retiré (p. 6815) ;

– *son amendement* n° 55 (renforce les droits des administrés lorsqu'un pylône est implanté en violation des règles d'urbanisme) : rejeté (p. 6815).

MESMIN (Georges)

Député de Paris

(14e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [*J.O.* débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 34, posée le 27 avril 1993 : **sports (installations sportives : football, grand stade, agrandissement du Parc des Princes)** (p. 175). Appelée le 29 avril 1993 : environnement citadin : respect (p. 263, 264).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Anciens combattants : anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée et validation de périodes (p. 3251).

Handicapés (p. 3251).

Personnes âgées : dépendance (p. 3251).

Retraites : généralités :

– prestations non contributives : validation de la durée du service national (p. 3251) ;

– régimes par capitalisation et par répartition (p. 3251).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 3251).

– Projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Pologne d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, un acte final, quinze déclarations communes, un accord sous forme d'échange de lettres relatif à certains arrangements dans le secteur des porcs et de la volaille, un échange de lettres concernant l'article 67, deux déclarations de la Communauté européenne et deux déclarations de la Pologne), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 408) et projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Hongrie, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 409).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique du projet de loi n° 408 et du projet de loi n° 409 [9 juillet 1993] :

Affaires étrangères : Europe centrale et orientale : ancrage à l'Ouest : (p. 3226).

Commerce extérieur :

– échanges entre pays de l'Europe centrale et orientale : réduction (p. 3225) ;

– libre-échange entre la Communauté européenne et la Pologne et la Hongrie : organisation : progressivité (p. 3225).

Communautés européennes :

– adhésion de la Pologne et de la Hongrie : perspectives (p. 3226) ;

– Commission : pouvoirs excessifs (p. 3226).

Défense : organisation paneuropéenne de défense : perspectives (p. 3226).

Europe :

– Europe baltique et danubienne : entité différente de l'Europe occidentale et de l'Europe russe (p. 3226) ;

– groupe de Visegrad (p. 3226).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Environnement : fonds régionaux pour l'emploi : création (p. 3245).

Lois : projet de loi quinquennale (p. 3245).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 3245).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine :

– généralités (p. 4168) ;

– impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.) (p. 4168).

Impôt sur le revenu (p. 4168, 4169).

Logement et habitat (p. 4169).

Plus-values : imposition (p. 4169).

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *son* amendement n° 303 : non soutenu (p. 4199).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 327 : non soutenu (p. 4272).

Deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) :

- commandement intégré (p. 5112) ;
- pays de l'Europe centrale et de l'Est : adhésion : perspectives (p. 5111).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides :

- prêts à l'accession sociale (P.A.S.) (p. 5629, 5630) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5630).

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 501) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 502).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Accord de Schengen (p. 6158, 6159) :

- contenu et conditions d'entrée en vigueur ;
- date d'entrée en vigueur ;
- Espagne : adhésion : conditions et opportunité ;
- Portugal : adhésion : conditions et opportunité.

Communautés européennes (p. 6158, 6159) :

- acte unique de 1986 : objectifs ;
- citoyenneté européenne.

Drogue : trafic de stupéfiants : lutte contre (p. 6159).

Etrangers (p. 6159) :

- contrôles aux frontières extérieures ;
- contrôles aux frontières nationales : accords de Schengen : clause de sauvegarde ;
- immigration clandestine : contrôle ;
- visas.

Europe : Europe centrale et de l'Est : frontières : multiplication (p. 6159).

Informatique : système d'information Schengen (S.I.S.) (p. 6159).

Justice : entraide judiciaire : extraditions (p. 6159).

Police (p. 6159) :

- droit d'interpellation : droit de poursuite : entraide policière ;
- police portugaise : renforcement (p. 6159).

MESTRE (Philippe)

Député de la Vendée

(2e circonscription)

U.D.F.

puis ministre des anciens combattants et victimes de guerre

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre des anciens combattants et victimes de guerre. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– *Durieux (Jean-Paul) :* fonds de solidarité pour les anciens combattants d'Afrique du Nord : chômeurs de longue durée ; fonds de solidarité : dotation pour l'année 1993 : annulation de crédits [9 juin 1993] (p. 1233).

– *Cabal (Christian) :* anciens combattants d'Afrique du Nord : revendications [6 octobre 1993] (p. 3932, 3933).

– *Meylan (Michel) :* anciens combattants d'Afrique du Nord : anciens combattants d'Afrique du Nord : revendications [6 octobre 1993] (p. 3938).

– *Soisson (Jean-Pierre) :* anciens combattants d'Afrique du Nord : anciens combattants d'Afrique du Nord : revendications [6 octobre 1993] (p. 3942, 3943).

orales sans débat de :

– *Gremetz (Maxime) (n° 3) :* anciens combattants et victimes de guerre (Afrique du Nord – revendications) : retraite anticipée : perspectives [16 avril 1993] (p. 97, 98).

– *Pailié (Dominique) (n° 64) :* retraites : généralités (âge de la retraite – anciens combattants d'Afrique du Nord – retraite à cinquante-cinq ans) : demandeurs d'emplois en fin de droits : retraite dès cinquante-cinq ans : perspectives ; allocation différentielle du fonds de solidarité dès cinquante-six ans [13 mai 1993] (p. 453, 454).

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Assemblée nationale :

- amendements : recevabilité financière (p. 1430) ;
- commissions des affaires culturelles : travaux (p. 1430).

Délinquance et criminalité :
- lutte contre (p. 1430) ;
- Neuilly-sur-Seine : prise d'otages de l'école Commandant-Charcot (p. 1430).

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir :
- définition (p. 1430, 1435) ;
- hommage (p. 1431).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 1430).

Pupilles de la nation :
- Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : rôle (p. 1431) ;
- Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : prise en charge des pupilles majeurs (p. 1435) ;
- qualité (p. 1430) ;
- régime juridique : évolution (p. 1430).

Sécurité civile : sapeurs-pompiers (p. 1435).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation aux enfants de certains agents de l'Etat tués dans des circonstances particulières lors de l'accomplissement de leur devoir) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (reconnaît la qualité de pupille de la nation aux enfants des personnes qui, sans être agents de l'Etat, sont décédées au cours ou à la suite de certaines missions auxquelles elles ont participé sous la responsabilité des agents de l'Etat visés au présent article) (p. 1435) : adopté (p. 1436) ;
- *favorable* à l'amendement 2 de la commission (rédactionnel) (p. 1436).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir : démineurs (p. 3126).

Pupilles de la nation : qualité (p. 3125, 3126).

Sénat : texte adopté (p. 3125).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle : patriotes résistants à l'occupation (P.R.O.) (p. 4869).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- carte du combattant (p. 4870) ;
- tetraite anticipée (p. 4870).

Déportation : évadés des trains de déportation (p. 4869).

Institution nationale des invalides (p. 4869).

Mémoire et souvenir :
- généralités et hommages (p. 4868, 4870) ;
- mission du Cinquantenaire des débarquements et de la Libération (p. 4870).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4868) ;
- rétablissement, effectifs et modernisation (p. 4869).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions et moyens, fonds sociaux (p. 4868, 4869).

Orphelins : infirmes : allocation spéciale (p. 4869).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 4869) ;
- pensions de réversion (p. 4869) ;
- régime des suffixes (p. 4869).

Réponses aux questions :

Alsace-Moselle : patriotes résistants à l'Occupation (P.R.O.) (M. Jean Seitlinger) (p. 4875).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- campagne double (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 4874) ;
- carte du combattant (Mme Martine David, MM. Charles Gheerbrant, Philippe Legras (p. 4874, 4876, 4879) ;
- fonds de solidarité (M. Didier Migaud) (p. 4873) ;
- reconnaissance de l'état de guerre en Algérie (M. Didier Mathus) (p. 4881) ;
- retraite : allongements de la durée de cotisation et périodes de référence : non-application (MM. Michel Meylan, Philippe Legras) (p. 4875, 4879) ;
- retraite anticipée (MM. Michel Hannoun, Jean-Paul Charié, Christian Cabal, Didier Migaud, Mme Françoise Hostalier, MM. Philippe Legras, Christian Estrosi, Francisque Perrut, François-Michel Gonnot, Jean Rosselot (p. 4871 à 4873, 4877, 4879, 4880, 4883).

Carte du combattant : attribution : volontaires de la Résistance (Alain Madalle) (p. 4877).

Mémoire et souvenir : délégation à la mémoire et à l'information historique (M. Pierre Garmendia) (p. 4882).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : « cristallisation » : ayants droit des pays devenus indépendants (M. Michel Hannoun) (p. 4882).

Service du travail obligatoire (S.T.O.) : réfractaires (M. Jean-Paul Charié) (p. 4878).

Vote des crédits :

- *soutient* l'amendement n° 59 du Gouvernement (majore de 200 000 francs les crédits de rémunérations pour tenir compte du remplacement des commissions départementales de soins gratuits par des commissions de soins gratuits ayant une compétence régionale) : vote réservé (p. 4884) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 novembre 1993] (p. 6051) ;
- *soutient* l'amendement n° 57 du Gouvernement (réduit d'un million de francs les crédits d'action sociale pour tenir compte de la suppression de l'obligation d'examen des dossiers en commission de réforme) : vote réservé (p. 4884) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 novembre 1993] (p. 6051).

Avant l'article 53 :

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de la commission des affaires culturelles (charge la commission tripartite donnant un avis sur la valeur du point de pension militaire d'invalidité de présenter, avant le 1er juillet 1994, des propositions de modifications des règles de calcul du rapport constant) (p. 4885).

MEXANDEAU (Louis)

Député du Calvados

(2e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Délocalisations** : mesures décidées par le précédent Gouvernement : mise en œuvre [21 avril 1993] (p. 116).

– **Fermetures dans la sidérurgie** : Société métallurgique de Normandie : cessation d'activité ; reconversion des personnels [2 juin 1993] (p. 1014, 1015, 1016).

orales sans débat :

– **n° 67**, posée le 11 mai 1993 : **sidérurgie (société métallurgique de Normandie – emploi et activité – Caen)** (p. 367). Appelée le 13 mai 1993 : filiale d'Usinor-Sacilor de Caen : fermeture ; Basse-Normandie : réindustrialisation : nécessité (p. 450, 451).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : s'inquiète du nombre des nominations et mutations à caractère politique, alors que le Premier ministre avait déclaré devant l'Assemblée nationale vouloir faire en sorte qu'il n'y en ait plus [7 juillet 1993] (p. 3050).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [3 octobre 1993] :

Après l'article 5 :

– *reprend* l'amendement n° 818 de M. Louis de Broissia (institue une procédure suspensive des « délocalisations » d'entreprises à l'initiative des représentants du personnel) (p. 3549) : mis aux voix à main levée, en application de l'article 12 de l'instruction générale du Bureau : rejeté (p. 3556).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

Rappel au règlement : dénonce le caractère improvisé des amendements du Gouvernement (p. 3825).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 19 octobre 1993] :

Avant l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 350 de M. Pierre Lequiller (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunt relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles) (p. 4249, 4250) ;

Assemblée nationale : députés : défense de certaines catégories sociales (p. 4249).

Seconde délibération :

Article 8 bis *(délai de reversement au Trésor des droits perçus par les huissiers de justice et majoration du droit fixe) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 4451) ;

Gouvernement : absence du ministre du budget (p. 4451).

Deuxième partie :

Fonction publique. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Son interruption (p. 4555).

Administration : délocalisations : principe et mise en œuvre (p. 4555).

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Son interruption (p. 5377).

Centre national d'enseignement à distance (C.N.E.D.) (p. 5377).

Enseignement supérieur et recherche. – *Vote des crédits* [15 novembre 1993] :

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission des finances (réduit les crédits de 40 millions de francs afin d'obtenir une augmentation des subventions aux établissements d'enseignement supérieur privés) (p. 5827).

– Projet de loi relatif à l'Imprimerie nationale (n° 644).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1993] :

Imprimerie nationale :

– capital : personnes détentrices (p. 6113) ;
– historique (p. 6113) ;
– missions de souveraineté (p. 6113) ;
– personnels : statut et maintien des avantages acquis (p. 6114) ;
– plan de charge : pérennité (p. 6113, 6114).

Politique économique : libéralisme (p. 6113).

Postes et télécommunications : relations commerciales avec l'Imprimerie nationale (p. 6114).

Secteur public : rôle (p. 6113).

Discussion des articles [19 novembre 1993] :

Article 1er *(transfert des droits, biens et obligations de l'Imprimerie nationale à une société nationale) :*

– *son* amendement n° 2 (transforme l'Imprimerie nationale en établissement public à caractère industriel et commercial) (p. 6117) : rejeté (p. 6118) ;

Gouvernement : Gouvernement précédent : projet de transformation de l'Imprimerie nationale en établissement à caractère industriel et commercial (p. 6117) ;

– *son* amendement n° 3 (dispose que l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6117) : retiré (p. 6118) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (dispose que – directement ou indirectement – l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6118).

Article 2 *(maintien des missions de souveraineté) :*

– *son* amendement n° 4 (accorde à l'Imprimerie nationale le monopole de réalisation des documents administratifs d'Etat) : rejeté (p. 6119).

Article 3 *(dispositions relatives aux fonctionnaires techniques) :*

– *son* amendement n° 5 (prévoit le placement des fonctionnaires techniques dans un cadre d'extinction) : retiré (p. 6120).

Article 4 *(dispositions relatives aux ouvriers de l'Etat) :*

– *son* amendement n° 6 (supprime la possibilité offerte aux ouvriers de l'Etat de demander à conclure un contrat de travail avec l'Imprimerie nationale) (p. 6121) : rejeté (p. 6122) ;

Personnels : statut : dualité (p. 6122) ;

– *son* amendement n° 8 (permet aux ouvriers de l'Etat de revenir pendant un an sur la conclusion d'un contrat de travail avec l'Imprimerie nationale) : rejeté (p. 6122) ;

– *son* amendement n° 9 (précise que les droits syndicaux des ouvriers de l'Etat sont préservés dans leur totalité) : rejeté (p. 6122).

Explications de vote :

Imprimerie nationale :

– capital : personnes détentrices (p. 6123) ;
– personnels : statut : dualité (p. 6123).

Politique économique : libéralisme (p. 6123).

Postes et télécommunications : changement de statut (p. 6123).

Secteur public : entreprises publiques : privatisation (p. 6123).

– Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Bernard Tapie) (n° 605).

Avant le texte de la proposition de résolution [7 décembre 1993] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de M. Jean-Pierre Soisson (p. 7235).

Principaux thèmes développés :

Immunité parlementaire : levée :

- nécessité judiciaire ou choix politique et médiatique (p. 7235) ;
- procédure : durée et date d'aboutissement (p. 7235, 7236).

Immunité parlementaire : principe et signification (p. 7235, 7236).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 12 A nouveau *(exclusion des auteurs et complices d'un vol de véhicule du bénéfice de l'indemnisation prévue pour les victimes d'accidents de la circulation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 41 du Gouvernement (de suppression) (p. 7777).

– Projet de loi modifiant le code des assurances (partie législative) en vue notamment de la transposition des directives n° 92-49 et 92-96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes (n° 590).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1993] :

Assurances :

- entreprises : renforcement des sanctions et création d'un privilège nouveau sur les immeubles (p. 7786) ;
- secteur : importance et dynamisme (p. 7786).

Communautés européennes :

- harmonisation législative et fiscale dans le secteur des assurances (p. 7786) ;
- marché unique de l'assurance et « agrément unique » (p. 7786).

Consommation : information et protection des souscripteurs de contrats d'assurance (p. 7786).

Parlement :

- rôle (p. 7786) ;
- Sénat : travaux (p. 7786).

Partis et mouvements politiques : groupe socialiste : amendements (p. 7786).

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 19 *(agrément des entreprises d'un Etat de l'Espace économique européen non communautaire et de la Suisse – agrément des entreprises hors de l'Espace économique européen et de la Suisse) :*

– *soutient* l'amendement n° 13 de M. Alain Rodet (rédactionnel) : adopté (p. 7792).

Article 24 *(transfert de portefeuilles par des entreprises cédantes soumises au contrôle des autorités françaises) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de M. Alain Rodet (dispose que le ministre de l'économie approuve le transfert de portefeuille s'il lui paraît conforme aux intérêts des créanciers et des assurés et non pas seulement s'il lui paraît ne pas porter préjudice à ces intérêts) (p. 7793) : rejeté (p. 7794).

Après l'article 24 :

– *soutient* l'amendement n° 9 deuxième rectification de M. Alain Rodet (dispose que la totalité – et non 85 p. 100 – des produits des actifs est affectée à la participation des assurés après le transfert d'un portefeuille de contrats d'assurance vie) : rejeté (p. 7794).

Article 34 *(droit du contrat – amélioration de l'information des preneurs d'assurance) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de M. Alain Rodet (précise que certaines mentions figurant sur la police d'assurance doivent être imprimées en caractères très apparents) (p. 7798) : retiré (p. 7799) ;

Consommation : contrats d'assurance : lisibilité et rédaction : contrôle du ministre de l'économie (p. 7799).

Abstention du groupe socialiste (p. 7801).

– Proposition de loi autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 589).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Actionnaires : protection et respect du principe d'égalité : conséquences de la proposition de loi (p. 7805).

Dividende majoré :

- plafonnement ;
- proposition de loi : contenu et opportunité : appréciation ;
- proposition de loi : rejet par la commission des lois.

MEYER (Gilbert)

Député du Haut-Rhin

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Services du Premier ministre : secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) [12 mai 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome III : **Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) (n° 583)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Conditions d'accès au logement : logement social : logements H.L.M. : plafond de ressources ; surloyer ; vente [22 décembre 1993] (p. 8090, 8091).

orales sans débat :

– **n° 164,** posée le 6 octobre 1993 : **aides fiscales aux entreprises en faveur de la protection de l'environnement** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : taxe professionnelle : exonération : investissements pour la protection de l'environnement (p. 4014, 4015).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 4170).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4170, 4171) ;
- investissements (p. 4170).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4170).

Finances publiques : généralités (p. 4170).

Deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Marchés publics : prestations de travaux commandées hors marché : plafond de 300 000 francs (p. 5227).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Alsace (p. 5308, 5309).

Transports : « plurimodalité » : priorité (p. 5308).

Transports ferroviaires :
- T.G.V.-Est : tracé et réalisations (p. 5308) ;
- T.G.V.-Rhin-Rhône : études et financement (p. 5308).

Voirie : route nationale 415 (p. 5308).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Départements : Haut-Rhin : présence militaire ; réserves : centre « mobilisateur » 104 : maintien du site (p. 5715, 5716).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour le Secrétariat général de la défense nationale [16 novembre 1993] :

Armes : exportation : contrôle : harmonisation à l'échelon international (p. 5838, 5839).

Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5838) ;
- effectifs : évolution (p. 5838) ;
- Institut des hautes études de la défense nationale (I.H.E.D.N.) (p. 5838) ;
- missions (p. 5838) ;
- programme pour 1994 (p. 5838) ;
- rapport annuel : communication au Parlement : perspectives (p. 5838).

– Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 685).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen : convention d'application (p. 7514).

Douanes : agents : pouvoirs (p. 7514).

Etrangers : immigration (p. 7514).

Impôts et taxes : droit spécifique : assiette et fait générateur (p. 7514).

Industrie : bijouterie-joaillerie : fabricants : obligations (p. 7514).

Poids et mesures : poinçon garantissant le titre des métaux précieux :
- historique (p. 7514) ;
- ouvrages provenant d'Etats membres de la Communauté européenne (p. 7514) ;
- ouvrages titrant 14 ou 9 carats (p. 7514) ;
- titres légaux : élargissement de la gamme (p. 7514).

MEYLAN (Michel)

Député de la Haute-Savoie

(3e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du conseil national de la montagne [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre titulaire de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **accorder aux anciens combattants d'Afrique du Nord dans des situations socialement difficiles le bénéfice de la retraite anticipée et aux anciens militaires d'Afrique du Nord le bénéfice de la campagne double (n° 36)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier le livre VII du code de la santé publique** et à **développer le climatisme médical et thérapeutique (n° 45)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **assujettir au taux réduit de T.V.A. des opérations de traitement des ordures ménagères effectuées dans le cadre de la gestion du service public local pour le compte des collectivités locales (n° 251)** [1er juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Anciens combattants d'Afrique du Nord :** anciens combattants d'Afrique du Nord : revendications [6 octobre 1993] (p. 3938).

orales sans débat :

– **n° 80**, posée le 25 mai 1993 : **aménagement du territoire (montagne – urbanisme – réglementation)** ; suppléé par : *Gantier (Gilbert)* (p. 663).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 159 (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les prestations liées au traitement des ordures ménagères) (p. 883) : retiré (p. 884).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Travail : pluriactivité (p. 989).

Urbanisme : réglementation : complexité : inconvénients (p. 989).

Zones de montagne (p. 988, 989).

Zones rurales : désertification (p. 989).

– Projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Délinquance et criminalité :
- lutte contre (p. 1434) ;
- Neuilly-sur-Seine : prise d'otages de l'école Commandant-Charcot (p. 1434).

Fonction publique territoriale (p. 1434).

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir :
- définition (p. 1434) ;
- hommage (p. 1434).

Gouvernement :
- déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 1434) ;
- ministère des anciens combattants (p. 1434).

Pupilles de la nation :
- qualité (p. 1434) ;
- régime juridique : évolution (p. 1434).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 1434).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 5 *bis* nouveau *(dissociation de la durée d'assurance ouvrant droit au taux plein et de la durée d'assurance retenue pour le calcul de la pension) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 48 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3099).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 286 : non soutenu (p. 4376).

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite : allongements de la durée de cotisation et périodes de référence : non-application (p. 4875).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Administration : préfectures des départements : cellules d'accueil pour les Français musulmans rapatriés : création : perspectives (p. 5844).

Anciens combattants et victimes de guerre : guerre d'Algérie : mémorial pour les victimes civiles et militaires (Paris) (p. 5844).

Rapatriés :
- débat au Parlement : perspectives (p. 5844) ;
- Français musulmans rapatriés : groupe de travail (p. 5844) ;
- Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entteprises (création), logement (p. 5844) ;
- histoire et hommage à la mémoire ; mémorial de la France d'outre-mer (Marseille) (p. 5843, 5844) ;
- indemnisation (p. 5844) ;
- retraites (p. 5844).

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Communautés européennes (p. 5890).

Taxes parafiscales : centres techniques industriels (p. 5890).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 49 :

– *soutient* l'amendement n° 235 de M. Gérard Voisin (assujettit à la T.V.A. les produits de la pêche fluviale) ; rectifié par le Gouvernement (application de la mesure aux produits de la pêche en eau douce et suppression du financement de l'amendement) (p. 5987) : adopté (p. 5988).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 318).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Article 5 *(art. 2 de la loi du 25 janvier 1985 : champ d'application) :*

– *son* amendement n° 151 soutenu par M. Jean-Pierre Philibert (étend la procédure de redressement et de liquidation judiciaires à toute personne, physique ou morale, exerçant une activité professionnelle indépendante) : rejeté (p. 6238).

MICAUX (Pierre)

Député de l'Aube

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Départements et territoires d'outre-mer) [12 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Charles de Courson tendant à proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol (n° 92) [18 mai 1993].

Membre du conseil supérieur de l'électricité et du gaz [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de loi (n° 92 rectifiée) tendant à **proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol (n° 224)** [26 mai 1993].

Proposition de loi sur les **retraites des exploitants agricoles (n° 257)** [1er juin 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome IV : **Départements et territoires d'outre-mer (n° 585)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à restreindre les possibilités de **cumul d'une pension de retraite et d'un revenu d'activité (n° 888)** [21 décembre 1993].

Proposition de loi relative au **stationnement des gens du voyage (n° 889)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Prévention des incidents dans les prisons** : personnel : sécurité ; peloton spécial d'intervention de la gendarmerie : mise en place : perspectives ; établissements accueillant des condamnés à des peines de longue durée [19 mai 1993] (p. 576, 577).

orales sans débat :

– **n° 97**, posée le 1er juin 1993 : **Bois et forêts (scieries – emploi et activité)** (p. 1004). Appelée le 3 juin 1993 : Concurrence des pays scandinaves ; taxe B.A.P.S.A. sur les produits forestiers : report du paiement ; Communauté européenne : clause de sauvegarde : mise en œuvre ; entreprises : aides de trésorerie (p. 1063, 1064).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol (n° 92).**

Rapporteur de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural : politique : lutte contre la désertification : nécessité (p. 1417).

Communautés européennes :
- Allemagne : entreprise Pohlmann : projet d'implantation d'un « super poulailler » en France (p. 1417) ;
- ateliers hors sol : réglementation : nécessité (p. 1417, 1418).

Départements : Marne (p. 1417).

Elevage :
- élevage avicole : capacité ; marché ; taille des entreprises (p. 1417) ;
- élevage porcin : capacité ; marché ; protection (p. 1417).

Environnement : respect (p. 1417).

Régions : Champagne-Ardenne (p. 1417).

Structures agricoles : taille des exploitations : caractère familial ou industriel (p. 1417).

Discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Article unique *(proroge jusqu'au 30 juin 1996 l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles établi par la loi n° 92-613 du 6 juillet 1992 pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol) :*

– *ses observations* (p. 1423) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Rémy Auchedé (supprime le caractère transitoire de cette disposition) (p. 1423) ;

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).**

Première lecture :

Discussion des articles [18 juin 1993] :

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1 et 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 65 : non soutenu (p. 1825).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges [20 octobre 1993] :

Agriculture :
- banane antillaise : production et exportation (p. 4585) ;
- filière « canne-sucre-rhum » (p. 4585).

Bâtiment et travaux publics : crise (p. 4585).

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges avec les D.O.M.-T.O.M. (p. 4586).

Communautés européennes :
- intégration économique des D.O.M.-T.O.M. et respect de leur spécificité (p. 4586) ;
- marché unique : préférence communautaire et protection des productions locales d'outre-mer (p. 4586).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4585, 4586) ;
- insertion et coopération régionale (p. 4586).

Politique économique et sociale : développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4585, 4586).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : problème de l'assistance (p. 4585).

Saint-Pierre-et-Miquelon : pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 4585).

Salaires : S.M.I.C. : rattrapage (p. 4585).

Tourisme (p. 4585).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 4840).

Communes : Vendeuvre-sur-Barse : implantation d'entreprises : aides nationale et communautaire (p. 4847).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Avant l'article 42 :

– *son* amendement n° 38 : non soutenu (p. 7223).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Après l'article 50 nouveau :

– *son* amendement n° 64 : non soutenu (p. 7902).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *son* amendement n° 66 (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel de la production est cédé directement aux consommateurs) (p. 251) : retiré (p. 253).

MICHAUX-CHEVRY (Lucette)

Député de la Guadeloupe

(4e circonscription)

R.P.R.

puis ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire et des droits de l'homme

Elue le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommée ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire et des droits de l'homme. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Moutoussamy (Ernest) :*** **Haïti** : attitude de la France ; protection des populations et garantie des droits de l'homme ; retour à la démocratie [2 juin 1993] (p. 1008, 1009).

– ***Couderc (Anne-Marie) :*** **Erythrée et Somalie** : opération : « rendre l'espoir » : bilan et perspectives [9 juin 1993] (p. 1234, 1235).

orales sans débat de :

– ***Griotteray (Alain) (n° 65) :*** **politique extérieure (Liban – dépouille mortelle de Michel Seurat – rapatriement)** : efforts de la diplomatie française : discrétion et dignité [13 mai 1993] (p. 438, 439).

– ***Hage (Georges) (n° 93) :*** **politique extérieure (Cuba – embargo imposé par les Etats-Unis)** : droits de l'homme ; équilibre humanitaire ; accords de coopération : maintien [3 juin 1993] (p. 1058, 1059).

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord en matière domaniale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Vanuatu (ensemble une annexe) (n° 145).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Coopération culturelle (p. 1094).

Coopération financière (p. 1094).

Français : langue (p. 1093, 1094).

Vanuatu : évolution des relations avec la France (p. 1093, 1094).

– Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Bulgarie (n° 147).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Communautés européennes : relations avec les pays de l'Est (p. 1086).

Coopération culturelle (p. 1086).

Coopération économique (p. 1086).

Coopération scientifique et technique : centrale nucléaire de Kozloduy : remise en état et sécurité (p. 1086).

Français : langue (p. 1086).

– Projet de loi autorisant la ratification du traité sur le régime « Ciel ouvert » (ensemble douze annexes), signé à Helsinki le 24 mars 1992 (n° 149).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Coopération militaire : U.E.O. (p. 1090).

Défense : survols d'observation : conditions d'organisation (p. 1090).

– Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Lituanie (n° 151).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Coopération culturelle, scientifique et technique (p. 1083).

Coopération économique :

– Communautés européennes (p. 1083) ;

– France : aide au passage à l'économie de marché (p. 1083).

Coopération politique (p. 1083).

Désarmement : référence à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (p. 1083).

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale n° 139 concernant la prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérogènes, adoptée à Genève le 24 juin 1974 (n° 152).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Centre international de la recherche sur le cancer (p. 1091).

Organisation internationale du travail (p. 1092).

Organisation mondiale de la santé (p. 1091).

Santé publique : surveillance médicale post professionnelle des salariés : financement (p. 1091).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Coopération et développement : organisations non gouvernementales (O.N.G.) : rôle, crédits (p. 5106).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- Agence humanitaire de la Communauté européenne (p. 5107) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : haut-commissaire aux droits de l'homme : création : proposition française (p. 5107).

Ministère des affaires étrangères : fonds d'urgence humanitaire : crédits (p. 5106).

Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Tribunal pénal international : création : perspectives (p. 5107).

Réponses aux questions :

Ministère des affaires étrangères : fonds d'urgence humanitaire : crédits (M. Michel Habig) (p. 5108).

MICHEL (Jean-Pierre)

Député de la Haute-Saône

(2e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cesse d'être membre de ce groupe [*J.O.* du 15 octobre 1993] (p. 14415).

S'apparente à ce groupe [*J.O.* du 15 octobre 1993] (p. 14415).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [*J.O.* débats du 28 avril 1993] (p. 217).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17524).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **interdire l'accès des stades à tout individu ou groupe ayant un comportement mettant en cause l'ordre public et pouvant aller jusqu'à se prévaloir d'idéologies racistes et xénophobes (n° 534)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à créer un **contrat d'union civile (n° 880)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Violence urbaine et politique de la ville : homicides et blessures commis par des policiers ; mesures concrètes pour les villes [14 avril 1993] (p. 74).

– Mutation de magistrats : magistrats : procureurs et procureurs généraux : mutations [17 novembre 1993] (p. 5961, 5962).

orales sans débat :

– n° 42, posée le 4 mai 1993 : **enseignement primaire et secondaire (Z.E.P. – fermeture de classes)** (p. 287). Appelée le 6 mai 1993 : encadrement des élèves en banlieue ; répartition nationale des moyens : rééquilibrage (p. 338, 339).

– n° 201, posée le 22 novembre 1993 : **remboursement des soins à domicile** (p. 6245). Appelée le 25 novembre 1993 : assurance maladie maternité : prestations : frais médicaux ; matériel médical utilisé pour les soins à domicile (p. 6375, 6376).

– n° 265, posée le 13 décembre 1993 : **tribunal de grande instance de Lure** (p. 7613). Appelée le 16 décembre 1993 : tribunal de grande instance de Lure : rénovation : perspectives (p. 7720, 7721).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Constitution :
- principe d'égalité (p. 309) ;
- suffrage personnel et secret (p. 309).

Tourisme et loisirs : tourisme du troisième âge : développement (p. 309).

Vote par procuration :
- régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 309) ;
- retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 309) ;
- retraités et inactifs en vacances : proposition de loi adoptée par le Sénat, propositions de loi de différents députés et synthèse de la commission des lois (p. 309).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 mai 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 354) ; rejetée au scrutin public (p. 361).

Principaux thèmes développés :

Etrangers :
- conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 357) ;
- immigration : statistiques et généralités (p. 354, 355) ;
- intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 355, 356) ;
- population étrangère en France : origine extra-européenne : développement (p. 356).

Nationalité :

– généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 355, 356) ;

– acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 355, 356, 357) ;

– acquisition d'origine : double droit du sol : parents nés dans une ancienne colonie ou territoire d'outre-mer : suppression (p. 356) ;

– acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 355) ;

– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 354, 355, 356, 358) ;

– commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 354) ;

– *jus solis, jus sanguinis :* principes : application et combinaison (p. 355) ;

– projet de loi « Chalandon » déposé en 1986 : avis du Conseil d'Etat (p. 354, 357) ;

– proposition de loi n° 364 adoptée au Sénat le 20 juin 1990 : origine, contenu et amendement par la commission des lois de l'Assemblée nationale et le Gouvernement (p. 355).

Ordre public : manifestations contre la proposition de loi (p. 354).

Partis et mouvements politiques : réforme du code de la nationalité : « gage » à l'extrême droite (p. 358).

Discussion des articles [12, 13 mai 1993] :

Article 1er *(art. 5 du code la nationalité : dispense d'autorisation pour les mineurs de plus de seize ans et représentation des mineurs de moins de seize ans pour l'acquisition, la perte ou la réintégration dans la nationalité française) :*

– *son* amendement n° 82 (dispose que le détenteur de l'autorité parentale peut demander, par déclaration, la nationalité française pour le compte d'un mineur de seize ans lorsque celui-ci réside en France depuis cinq ans au moins au moment de la déclaration) (p. 417) : rejeté au scrutin public (p. 418) ;

Nationalité : commission Marceau Long : respect des conclusions (p. 417).

Article 4 *(art. 30 du code de la nationalité : modalités d'exercice de la faculté de répudier la nationalité française ; renonciation à l'exercice de cette faculté) :*

– *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (de clarification) (p. 420).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *défavorable* (p. 466) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 152 de la commission (précise qu'entre seize et vingt et un ans les personnes concernées par l'article peuvent, non pas « se prévaloir de la qualité de Français » mais « acquérir la nationalité française ») (p. 470, 471).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 83 (accorde aux personnes ayant omis d'accomplir les formalités requises pour acquérir la nationalité française la possibilité de s'en prévaloir malgré tout si elles remplissent les conditions prévues à l'article 44 du code de la nationalité) (p. 472) : rejeté (p. 473) ;

– *son* amendement n° 84 (accorde aux personnes ayant omis d'accomplir les formalités requises pour acquérir la nationalité française la possibilité de s'en prévaloir malgré tout « dans un délai de trois ans » si elles remplissent les conditions prévues à l'article 44 du code de la nationalité) : rejeté (p. 473).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *son* amendement n° 85 (précise que seules les condamnations non effacées par la réhabilitation prévue pour les mineurs condamnés constituent un empêchement à l'acquisition de la nationalité française par déclaration) : rejeté (p. 474) ;

Droit pénal : nouveau code pénal : date d'entrée en vigueur (p. 474) ;

– *son* amendement n° 86 (porte à un an d'emprisonnement ferme le minimum de peine fixé pour retirer au jeune condamné le droit d'acquérir la nationalité française par déclaration) : rejeté (p. 474) ;

– *son* amendement n° 87 (supprime de la liste des infractions pénales retenues pour retirer le droit d'acquérir la nationalité française par déclaration les coups mortels, l'homicide volontaire et l'assassinat) (p. 474) : rejeté (p. 475).

Après l'article 10 :

– *son* amendement n° 88 : retiré (p. 476).

Article 11 *(art. 46 du code de la nationalité : autorités habilitées à recevoir et à enregistrer la manifestation de la volonté de devenir Français) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Pierre Lequiller (dispose que la déclaration de volonté est recueillie par le juge d'instance et donne lieu à une prestation de serment) (p. 477, 478) ;

– *ses* amendements nos 89, 90 et 91 : devenus sans objet (p. 478).

Après l'article 11 :

– *son* amendement n° 92 (dispose que les conditions de l'information des personnes intéressées en matière de droit de la nationalité sont fixées par décret en Conseil d'Etat) : retiré (p. 478).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 156 (propose que les étrangers et apatrides résidant régulièrement en France depuis sept ans au moins puissent acquérir la nationalité française par déclaration) : rejeté (p. 480) ;

– *son* amendement n° 93 soutenu par M. Jean-Yves Le Déaut (précise que l'article 78 du code de la nationalité, qui prévoit les cas de résidence assimilables à une résidence en France, est applicable en matière de naturalisation) : rejeté (p. 481).

Après l'article 18 :

– *son* amendement n° 94 soutenu par M. Jean-Yves Le Déaut (précise que, pour les cas de naturalisation définis par l'article 78 du code de la nationalité, le séjour mais aussi la résidence à l'étranger sont assimilés à la résidence en France) (p. 482) : retiré (p. 483).

Article 19 *(art. 79 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par déclaration de nationalité ou par décision de l'autorité publique ou à la réintégration dans cette nationalité) :*

– *ses* amendements nos 95 et 96 (de coordination) : retirés (p. 483).

Article 20 *(art. 84 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur dont l'un des parents acquiert cette nationalité) :*

– *son* amendement n° 97 (étend le dispositif de l'article aux enfants de parents divorcés lorsque le parent qui acquiert la nationalité française dispose d'un droit de visite et d'hébergement) : rejeté (p. 485).

Après l'article 24 :

– *défavorable* à l'amendement n° 140 de la commission (dispose que la liste et le ressort des tribunaux d'instance compétents pour la réception et l'enregistrement des déclarations de nationalité sont fixés par décret) (p. 489).

Article 25 *(art. 105 du code de la nationalité : refus d'enregistrement des déclarations de nationalité) :*

– *son* amendement n° 98 (dispose que le refus d'enregistrement est signalé personnellement au déclarant) : retiré (p. 490).

Article 29 *(art. 110 du code de la nationalité : motivation des décisions administratives de rejet) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 108 du Gouvernement (maintient l'obligation de motiver les décisions d'irrecevabilité et dispose que les décisions de rejet « mentionnent les considérations d'opportunité » qui les fondent) (p. 492) ;

– *son* amendement n° 99 (dispose que la décision de rejet doit être précédée d'un entretien personnalisé entre l'intéressé et une personne spécialement habilitée) : rejeté (p. 492).

Article 35 *(art. 23 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973 : attribution de la nationalité française aux enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 111 du Gouvernement (maintient le bénéfice de la nationalité française dès la naissance aux enfants nés en France de parents algériens eux-mêmes nés dans un département français d'Algérie avant l'indépendance lorsqu'ils justifient d'une résidence régulière en France depuis cinq ans) (p. 498, 499) ;

Nationalité française : acquisition au titre du double droit du sol : fraudes (p. 498, 499).

Article 36 *(art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : attribution de la carte de résident) :*

– *son* amendement n° 100 : devenu sans objet (p. 501).

Après l'article 38 *(suite)* :

– *son* amendement n° 101 (prévoit que les personnes âgées de dix-huit ans et plus qui acquièrent la nationalité française ainsi que les Français qui atteignent leur dix-huitième année sont reçus par le maire de leur commune pour une cérémonie d'accueil) (p. 505) : retiré (p. 506) ;

– *son* amendement n° 102 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 506).

Explications de vote :

Nationalité :

– acquisition par déclaration de volonté (p. 507) ;

– code de la nationalité : réforme : nécessité, opportunité, conséquence sur l'intégration (p. 507) ;

– commission Marceau Long : recommandations (p. 507).

Vote contre du groupe socialiste (p. 507).

Rappel au règlement : s'interroge sur l'organisation des débats et regrette que le calendrier parlementaire, pourtant peu rempli, oblige les députés de province à rester à Paris jusqu'au jeudi soir [12 mai 1993] (p. 423).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

– *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1348).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : accords de Schengen : entrée en vigueur (p. 1350).

Conseil constitutionnel : décisions des 19 et 20 janvier 1981 et du 26 août 1986 (p. 1349).

Constitution :

– principe d'indivisibilité de la République (p. 1350) ;

– projet de loi : anticonstitutionnalité (p. 1349, 1350, 1351).

Contrôles d'identité :

– contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1350, 1351) ;

– contrôles préventifs de police administrative : conditions légales : assouplissement(p. 1349, 1350) ;

– loi n° 81-82 du 2 février 1981 dite « loi Sécurité-liberté » : première législation d'ensemble pour les contrôles d'identité (p. 1349).

Droits de l'homme et libertés publiques :

– liberté d'aller et de venir (p. 1348) ;

– projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1348).

Gouvernement : garde des Sceaux : défense du projet de loi (p. 1348).

Etrangers : projet de loi : caractère discriminatoire (p. 1349).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1349).

Papiers d'identité : contenu, raison d'être, obligation de possession et de port (p. 1350).

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *son* amendement n° 14 (de suppression) : rejeté ;

Justice : Cour de cassation : jurisprudence en matière de contrôles d'identité (p. 1385) ;

– *son* sous-amendement oral (précise que les réquisitions doivent être écrites) à l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les contrôles d'identité menés par la police judiciaire dans un lieu et un temps déterminés sont faits sur « réquisitions » du procureur de la République) : adopté (p. 1387) ;

– *son* amendement n° 17 (précise les conditions dans lesquelles les contrôles d'identité sur réquisitions du procureur de la République peuvent être effectués) : rejeté (p. 1387) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (dispose que le fait que le contrôle d'identité révèle d'autres infractions que celles visées par le procureur n'est pas une cause de nullité des procédures incidentes) (p. 1388) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission (dispose que l'identité d'une personne peut être contrôlée « en toutes circonstances ») (p. 1390) ;

– *son* sous-amendement n° 26 (supprime la possibilité d'effectuer le contrôle « en toutes circonstances ») à l'amendement n° 4 de la commission : retiré (p. 1389) ;

– *son* amendement n° 15 (supprime la disposition qui précise que l'identité d'une personne peut être contrôlée à titre préventif « quel que soit son comportement ») : retiré (p. 1389) ;

Délinquance et criminalité : augmentation : statistiques (p. 1390) ;

Police : « procès d'intention » (p. 1390) ;

– *son* amendement n° 16 (supprime le dernier alinéa de l'article qui adapte les modalités de contrôle d'identité aux conséquences de l'accord de Schengen) : rejeté (p. 1392) ;

Communautés européennes : accords de Schengen : entrée en vigueur (p. 1392) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (transpose dans un article additionnel le membre de phrase qui précise que les dispositions du dernier alinéa de l'article s'appliqueront à compter de l'entrée en vigueur de la convention de Schengen ; dispose que les contrôles seront possibles dans une bande frontière de 20 kilomètres, limite pouvant être portée à 60 kilomètres, en cas de nécessité, par arrêté ministériel) (p. 1393, 1394) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 27 du Gouvernement (précise que les conditions d'élargissement de la bande frontière jusqu'à 60 kilomètres sont fixées par un décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 24 de la commission (p. 1393) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 28 du Gouvernement (limite à 40 kilomètres l'étendue maximale de la zone de contrôle) à l'amendement n° 24 de la commission (p. 1394).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (supprime l'article 78-4 du code de procédure pénale qui prévoit que la rétention dans un local de police aux fins de vérification d'identité s'impute sur la durée d'une garde à vue éventuelle) (p. 1396).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil constitutionnel :

– exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi : suppression (p. 2057, 2059) ;
– fonctionnement : propositions de réforme (p. 2058) ;
– historique (p. 2057).

Projet de loi constitutionnelle : origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Bérégovoy (p. 2056, 2057).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Conseil constitutionnel : exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi constitutionnelle : suppression (p. 3057).

Conseil supérieur de la magistrature : formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 3058).

Cour de justice de la République :

– jugement : possibilité de cassation et pourvoi en révision (p. 3058) ;
– présidence (p. 3058) ;
– saisine parlementaire : suppression (p. 3058).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : accord sur un texte identique : concessions réciproques (p. 3058).

Projet de loi constitutionnelle : origine : « commission Vedel » et projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy (p. 3057).

Sénat : rôle au sein des institutions (p. 3058).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *soutient* l'amendement n° 15 de M. Jacques Floch (supprime le double collège du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 3059) : rejeté (p. 3060) ;

– *soutient* l'amendement n° 16 de M. Jacques Floch (de conséquence) : devenu sans objet (p. 3060) ;

– *soutient* les amendements nos 17 et 18 de M. Jacques Floch (de conséquence) : devenus sans objet (p. 3060).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *soutient* l'amendement n° 19 de M. Jacques Floch (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; modifie sa composition) : rejeté (p. 3061) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 rectifié de M. Jacques Floch (dispose que les plaintes sont déposées auprès du procureur général près la Cour de cassation qui peut les transmettre avec ses réquisitions à une commission d'instruction) : retiré (p. 3062) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 de M. Jacques Floch (supprime la saisine parlementaire de la Cour de justice de la République) : satisfait (p. 3063).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2841) ; rejetée au scrutin public (p. 2847).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Code de procédure pénale : réforme :

– loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2841, 2842, 2845) ;
– proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2841, 2845) ;
– proposition de loi : recul de l'Etat de droit (p. 2841, 2842, 2844, 2845) ;
– tentatives antérieures (p. 2842).

Détention provisoire :

– décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2844, 2845) ;
– statistiques : conséquences de la réforme (p. 2844) ;
– usage abusif (p. 2844).

Garde à vue :

– conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2842, 2843) ;
– mineurs de treize ans (p. 2843).

Instruction :

– inculpation : rétablissement de fait (p. 2844) ;
– juge d'instruction : pouvoirs et responsabilité (p. 2843, 2844) ;
– nouvelle procédure : critiques et défense : allègement (p. 2843, 2844).

Justice : fonctionnement : conséquences de la réforme du code de procédure pénale (p. 2841, 2842).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 40 rectifié (dispose que les inspecteurs de police judiciaire possèdent la qualification d'officiers de police judiciaire dès leur titularisation) : rejeté (p. 2862) ;

– *son* amendement n° 41 rectifié (dispose qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les limites territoriales dans lesquelles peuvent agir les officiers de police judiciaire par référence aux ressorts judiciaires) (p. 2862) : rejeté (p. 2863) ;

– *son* amendement n° 42 rectifié (dispose que le procureur de la République territorialement compétent donne son avis sur les affectations de fonctionnaires à un emploi d'officier de police judiciaire) : rejeté (p. 2863).

Article 2 *(art. 63, 63-1, 63-2 et 63-3 du code de procédure pénale : modalités de la garde à vue) :*

– *défavorable* (p. 2864) ;

Avocat : présence dès le début de la garde à vue (p. 2864) ;

– *son* amendement n° 43 : devenu sans objet (p. 2865) ;

– *son* amendement n° 44 (dispose que la notification de ses droits à la personne gardée à vue doit être effectuée par un officier de police judiciaire) : rejeté (p. 2865).

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (supprime la disposition qui précise que l'avocat ne peut être appelé qu'après vingt heures de garde à vue) (p. 2868, 2869) ;

Garde à vue : présence de l'avocat et bon déroulement de l'enquête (p. 2869) ;

– *son* amendement n° 45 (dispose que la personne a le droit de s'entretenir avec un avocat dès le début de la garde à vue) (p. 2881) : retiré (p. 2882) ;

– *son* amendement n° 46 (supprime la disposition qui autorise l'officier de police judiciaire à refuser, lorsque les nécessités de l'enquête l'exigent, l'entrevue avec l'avocat) : rejeté (p. 2883) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 rectifié de la commission (dispose que l'entrevue avec l'avocat n'est possible qu'après trente-six heures de garde à vue lorsque l'enquête porte sur la participation à une association de malfaiteurs ou sur une infraction commise en bande organisée ; porte le délai à quarante-huit heures pour les gardes à vue soumises à des règles particulières de prolongation) (p. 2884) ;

– *son* sous-amendement n° 78 rectifié (supprime la référence à la participation à une association de malfaiteurs) à l'amendement n° 5 rectifié de la commission (p. 2883) : rejeté (p. 2884).

Article 5 *bis* nouveau *(art. 56-1 et 56-2 du code de procédure pénale : perquisitions) :*

– *son* amendement n° 47 (précise que les perquisitions dans le cabinet d'un médecin, d'un notaire ou d'un huissier sont effectuées par un magistrat) : adopté (p. 2886) ;

– *son* amendement n° 48 (supprime la disposition qui précise que les perquisitions effectuées dans les entreprises de presse sont effectuées, non pas par un magistrat, mais seulement en présence de celui-ci) : adopté (p. 2886).

Article 6 *(art. 80, 80-1, 80-2 et 80-3 du code de procédure pénale : mise en examen par le juge d'instruction) :*

– *son* amendement n° 49 (précise les cas dans lesquels le réquisitoire peut être pris contre une personne dénommée ; dispose que, dans ces cas, la personne nommée est mise en examen devant le juge d'instruction et ne peut être entendue comme témoin) : rejeté (p. 2888) ;

– *son* amendement n° 50 (rétablit la procédure de la mise en examen prévue par la loi du 4 janvier 1993 ; précise que la notification de la mise en examen est dans tous les cas effectuée directement par le juge d'instruction) (p. 2888) : rejeté (p. 2889) ;

– *son* amendement n° 51 (rétablit la procédure de mise en examen prévue par la loi du 4 janvier 1993 pour les cas d'instruction contre X) : retiré (p. 2890) ;

– *son* amendement n° 52 (de coordination) : retiré (p. 2890).

Article 7 *(art. 86 du code de procédure pénale : ouverture d'une information sur plainte avec constitution de partie civile) :*

– *son* amendement n° 53 (rétablit la procédure de mise en examen prévue par la loi du 4 janvier 1993 pour les cas de plainte avec constitution de partie civile) : retiré (p. 2891).

Article 9 *(art. 104 et 105 du code de procédure pénale : témoin assisté. Interdiction d'entendre comme témoin une personne à l'encontre de laquelle il existe des indices graves et concordants) :*

– *son* amendement n° 54 (précise qu'une personne nommément visée au réquisitoire du procureur mais entendue comme simple témoin par le juge d'instruction bénéficie des droits reconnus aux personnes mises en examen) : retiré (p. 2891).

Article 10 *(art. 114 du code de procédure pénale : auditions et confrontations. Communication du dossier) :*

– *son* sous-amendement n° 79 (substitue les mots « pli recommandé » aux mots « lettre recommandée ») à l'amendement n° 9 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui abaisse à quatre jours ouvrables le délai de convocation des avocats par le juge d'instruction ; précise la procédure applicable lorsque la mise en examen a été faite par lettre recommandée) (p. 2892) : rejeté (p. 2893) ;

– *son* sous-amendement n° 80 (supprime la possibilité de refuser la mise à disposition de la procédure en raison des exigences de bon fonctionnement du cabinet du juge d'instruction) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2892) : rejeté (p. 2893) ;

– *ses* amendements n°s 55 et 56 : devenus sans objet (p. 2893).

Article 12 *(art. 152, 164 et 183 du code de procédure pénale : interrogatoires et confrontations dans le cadre des commissions rogatoires) :*

– *ses* amendements n°s 57 et 58 (de coordination) : retirés (p. 2894) ;

– *son* amendement n° 59 (de précision) : rejeté (p. 2894).

Article 13 *(art. 176, 177, 181 et 186-1 du code de procédure pénale : coordination) :*

– *son* amendement n° 60 (dispose qu'à la demande de la personne mise en examen ou du procureur de la République, le juge d'instruction clôt la procédure après un débat contradictoire entre le ministère public, les parties et leurs avocats) : rejeté (p. 2895).

Article 14 *(art. 137 du code de procédure pénale : suppression de l'obligation de motivation de l'ordonnance refusant de placer une personne en détention provisoire) :*

– *ses observations* (p. 2896) ;

Détention provisoire : mise en détention : pouvoirs du juge d'instruction (p. 2896).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 61 (rétablit le texte de l'article 137-1 du code de procédure pénale qui dispose que la mise en détention provisoire est prescrite par le président du tribunal de grande instance ou un juge délégué ; donne compétence au juge d'instruction pour prolonger la détention dans les cas où aucun débat contradictoire n'est prévu) (p. 2896) : retiré (p. 2897).

Après l'article 14 *bis* :

– *son* amendement n° 75 (de coordination) : retiré (p. 2898).

Article 15 *(art. 187-1 [nouveau] du code de procédure pénale : référé-liberté) :*

– *défavorable* (p. 2898).

Article 17 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 68 (de coordination) (p. 2901) : retiré (p. 2902) ;

– *ses* amendements n°s 62 à 67 : retirés (p. 2902).

Article 18 *(art. 171 et 172 du code de procédure pénale : nullités substantielles) :*

– *son* amendement n° 69 (rétablit le principe des nullités textuelles automatiques et précise que les personnes mises en examen bénéficient obligatoirement de l'assistance d'un avocat au cours de l'instruction) : rejeté (p. 2902).

Article 21 *(art. 178 et 179 du code de procédure pénale : ordonnance de renvoi et pouvoirs de la chambre d'accusation) :*

– *son* amendement n° 70 : devenu sans objet (p. 2905).

Article 24 *(art. 802 du code de procédure pénale : existence d'une nullité uniquement en cas d'atteinte aux intérêts de la partie qu'elle concerne) :*

– *son* amendement n° 71 (de suppression) : retiré (p. 2905).

Article 25 *(art. 83 à 98, 100 et 101 de la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 : suppression de la procédure contradictoire à l'audience) :*

– *son* amendement n° 72 (de suppression) : rejeté (p. 2906).

Article 26 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de la commission (dispose que l'avocat peut être choisi par le mineur en garde à vue ; précise que l'information des représentants légaux du mineur doit intervenir au plus tard vingt-quatre heures après le début de la garde à vue ; ramène ce délai à douze heures si la garde à vue ne peut être prolongée ; rédactionnel pour le surplus) (p. 2907) ;

– *ses* amendements n°s 73 et 106 : devenus sans objet (p. 2908).

Article 32 *bis* nouveau *(art. 83, 87, 148, 159 et 392-1 [nouveau] du code de procédure pénale : dispositions diverses) :*

– *son* amendement n° 74 (rétablit les dispositions qui prévoient que la partie civile est informée et peut présenter ses observations lorsque une personne mise en examen demande sa mise en liberté provisoire) : rejeté (p. 2909).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juillet 1993] :

Code de procédure pénale : réforme :
- loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 3265) ;
- proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 3265) ;
- proposition de loi : recul de l'Etat de droit (p. 3265).

Délinquance et criminalité : mineurs : ordonnances de 1945 et de 1958 : réforme (p. 3265).

Détention provisoire :
- décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 3265, 3266) ;
- « référé-liberté » (p. 3265) ;
- usage abusif (p. 3265).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 3265).

Instruction : inculpation : rétablissement de fait (p. 3265).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3265).

Discussion des articles [13 juillet 1993] :

Article 32 *undecies* supprimé par le Sénat *(atteinte à la présomption d'innocence) :*

– *ses observations* sur les amendements n°s 1 de la commission et 2 de M. Michel Péricard (rétablissent le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3269) ;

Liberté de la presse et présomption d'innocence : équilibre (p. 3269) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 3 de M. Jean-Jacques Hyest (élargit le dispositif de l'amendement aux personnes faisant l'objet d'un réquisitoire du procureur de la République ou d'une plainte avec constitution de partie civile) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 3269).

– Projet de loi reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal (n° 396).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 juillet 1993] :

Code pénal : réforme :
- entrée en vigueur : report : justification technique (p. 2926) ;
- modification (p. 2926).

Justice : informatique judiciaire : nouveau code pénal : adaptation (p. 2926).

Magistrature : nouveau code pénal : formation et information (p. 2926).

Procédure pénale : réforme : conséquences sur l'organisation judiciaire (p. 2926).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Rappel au règlement : demande la suspension de la séance pendant les réunions des commissions, conformément à l'article 50 du règlement (p. 3490).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1993] :

Cour de justice de la République :
- composition : membres parlementaires : nombre et mode de désignation (p. 3953) ;
- jugement : pourvoi en cassation (p. 3953, 3954).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement :
- définition (p. 3954) ;
- soumission au droit commun ou régime pénal spécifique (p. 3953, 3954).

Projet de loi organique : loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : respect et complément (p. 3953).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Aide juridique et judiciaire : dépense d'aide juridictionnelle : prévision pour 1994 (p. 4514).

Avocats : intervention lors d'une garde à vue : indemnisation (p. 4514).

Délinquance et criminalité : délinquance urbaine : accroissement et prévention (p. 4514).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse : rôle, crédits et moyens (p. 4514).

Juridictions administratives : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement : créations de postes et modernisation (p. 4514).

Justice :
- accroissement du contentieux, lenteurs et dysfonctionnements (p. 4514) ;
- « budget de transition » : programmation pluriannuelle (p. 4513) ;
- greffiers (p. 4514) ;
- politique répressive : logique du « tout carcéral » (p. 4513, 4514) ;
- « priorité budgétaire » (p. 4513).

Magistrature : effectifs : créations de postes (p. 4514).

Ministère de la justice : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4513, 4514).

Système pénitentiaire : administration pénitentiaire : agents : créations de postes, revalorisation du statut et taux d'encadrement (p. 4513).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes :
- accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5017) ;
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5017, 5018) ;
- construction européenne : orientation (p. 5018).

Conseil constitutionnel : décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 5017).

Droit d'asile :
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5017, 5018) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5017) ;
- remise en cause ou préservation (p. 5018).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5018).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5018).

Immigration :
- immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 5017) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 5017).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 5017).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 novembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature : membres magistrats : mode de désignation, place dans la hiérarchie judiciaire et mise en position de détachement (p. 6333).

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : esprit, contenu, conséquences (p. 6333).

Magistrats : auditeurs de justice : primo-affectation à un poste de juge d'instruction et recommandations du jury de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature (p. 6333, 6334).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 22 soutenu par M. André Fanton (dispose que les magistrats en exercice ne peuvent exercer la fonction d'arbitre) : adopté (p. 6336).

Article 10 *(art. 26 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : proposition de nomination des auditeurs de justice à leur premier poste) :*

– *son* amendement n° 18 soutenu par M. Jacques Floch (dispose que les auditeurs de justice peuvent, par convention, se répartir les postes proposés à la sortie de l'Ecole nationale de la magistrature) : rejeté (p. 6338) ;

– *ses observations* sur ce même amendement (p. 6338).

Article 11 *(art. 27-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : transmission au Conseil supérieur de la magistrature des observations relatives à un projet de nomination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (réorganise la procédure des nominations aux fonctions du premier et du second grades en précisant notamment que seuls sont publiés les noms des candidats susceptibles d'être retenus) (p. 6339).

Magistrature : nominations : « transparence » (p. 6339).

Après l'article 13 :

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant rang de vice-président peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6341, 6343) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant accompli cinq ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6341, 6343) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif soit au parquet, soit en fonctions devant une juridiction pénale, et étant proposés sur une liste d'aptitude peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6341, 6343) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6344).

Article 23 *(coordination avec la suppression de la Commission de discipline du parquet) :*

– *son* amendement n° 19 (propose que le magistrat concerné par une procédure disciplinaire puisse présenter de nouvelles observations lorsque le garde des sceaux demande à la formation compétente du Conseil supérieur de la magistrature de statuer une seconde fois sur une sanction plus grave que celle proposée) : adopté (p. 6346) ;

– *son* amendement n° 20 (précise que si, lors de sa deuxième délibération, cette formation émet un avis identique, le garde des sceaux ne peut prendre une sanction plus grave que celle qui lui avait été proposée) : rejeté (p. 6346).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 4 bis *(art. 9-3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : arbitrage) :*

– *son* amendement n° 5 : devenu sans objet (p. 8024).

- Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [24 novembre 1993].

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 3 *(désignation des membres représentant les magistrats des cours et des tribunaux) :*

– *son* amendement n° 18 (dispose que les présidents de tribunal font partie du collège électoral pour la désignation des magistrats du siège) : retiré (p. 6349) ;

– *son* amendement n° 19 (dispose que les procureurs de la République font partie du collège électoral pour la désignation des magistrats du parquet) : retiré (p. 6349) ;

– *son* amendement n° 20 (propose que les représentants des cours et des tribunaux soient élus au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne) (p. 6349) : rejeté (p. 6350) ;

Article 4 *(désignation des membres représentant les magistrats des cours et des tribunaux) :*

– *son* amendement n° 21 (propose que les représentants des cours et des tribunaux soient élus au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne) : rejeté (p. 6350).

Article 5 *(durée du mandat et incompatibilité) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (précise que l'état de membre du Conseil supérieur de la magistrature est incompatible avec l'exercice d'un mandat électif local) (p. 6351).

Article 10 *(secrétariat administratif)* (p. 6353) :

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (précise que le secrétaire administratif ne peut exercer aucune autre fonction) (p. 6353, 6354).

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Son interruption (p. 6705).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7399).

Délinquance et criminalité :

- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7398, 7399) ;
- peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7399) ;
- victimes : familles : traitement et prise en considération (p. 7399).

Grâce présidentielle (p. 7398).

Projet de loi :

- associations ou syndicats : condamnation (p. 7399) ;
- entrée en application en 2024 et principe de non rétroactivité de la loi pénale (p. 7398, 7399) ;
- objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7398) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7399) ;
- « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7398, 7399).

Vie, médecine et biologie : perversions sexuelles : recherches psychiatriques et cliniques : bilan et encouragement (p. 7399).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *défavorable* (p. 7405) ;

Libertés conditionnelles : refus : pouvoirs du garde des sceaux.

Après l'article 6 *bis* :

– *son* amendement n° 28 soutenue par M. Julien Dray (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition du collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) (p. 7411) : rejeté (p. 7412) ;

– *son* amendement n° 29 soutenu par M. Jacques Floch (dispose que les condamnés pour infraction d'origine sexuelle peuvent se voir appliquer un sursis avec mise à l'épreuve pour un délai supérieur au délai normal de trois ans) (p. 7412) : rejeté (p. 7413).

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *son* amendement n° 32 (dispose que le psychiatre qui a suivi le détenu depuis sa condamnation participe également à l'expertise psychiatrique) : rejeté (p. 7414).

Article 3 précédemment réservé *(art. 18 du code de procédure pénale : extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 23 de M. Julien Dray (supprime la première partie de l'article qui étend les compétences des officiers de police judiciaire à l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique sises dans le ressort du tribunal de grande instance) : rejeté (p. 7425) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de M. Julien Dray (supprime la deuxième partie de l'article qui étend à l'ensemble du territoire national, en cas d'urgence et sous le contrôle du parquet, la compétence des officiers de police judiciaire menant une enquête préliminaire) : rejeté (p. 7426).

Article 5 précédemment réservé *(art. 704 à 706-2 du code de procédure pénale : poursuite, instruction et jugement des infractions commises en matière économique) :*

– *soutient* l'amendement n° 25 de M. Julien Dray (supprime les dispositions qui précisent le mode de saisine des juridictions spécialisées dans la délinquance économique et financière) : rejeté (p. 7427).

Avant l'article 15 :

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Philippe Goujon précédemment réservé (permet aux associations de lutte contre l'insécurité dans les établissements d'enseignement régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans de se porter partie civile dans des affaires portant atteinte aux intérêts matériels ou moraux qu'elles défendent) (p. 7436).

Après l'article 15 :

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de la commission (dispose que les examens ou expertises psychiatriques d'une personne mise en examen et placée sous mandat de dépôt peuvent se dérouler en présence de l'avocat ; précise la procédure applicable) (p. 7438).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *son amendement* n° 33 (de suppression) (p. 7438) : rejeté (p. 7439).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Après l'article 6 *bis* :

– *son* amendement n° 10 soutenu par Mme Véronique Neiertz (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition d'un collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) : rejeté (p. 8037).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *son* amendement n° 11 soutenu par M. Julien Dray (de suppression) (p. 8044) : rejeté (p. 8045).

– Proposition de loi modifiant les articles 17, 22 et 50 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques et les articles 12 et 18 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 709).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Lois : lois du 31 décembre 1990 relatives aux professions juridiques et judiciaires et aux sociétés d'exercice libéral : conditions d'application : révision d'ensemble (p. 7476).

Proposition de loi : contenu, intérêt, nécessité (p. 7476).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

– *soutient* la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7480) : rejetée (p. 7483).

Principaux thèmes développés :

Abstentions (p. 7480).

Aménagement du territoire : place du département (p. 7482).

Conseils généraux :

- compétences et missions : renforcement (p. 7481) ;
- élections cantonales : mode de scrutin et conditions de maintien des candidats au deuxième tour (p. 7482, 7483) ;
- exécutifs : stabilité et responsabilité : renouvellement tous les six ans (p. 7480, 7482) ;
- loi du 11 décembre 1990 : renouvellement intégral tous les six ans : motivations et conséquences (p. 7480 à 7483) ;
- projet de loi : allongement à sept ans du mandat des conseillers généraux élus en 1994 : justification et constitutionnalité (p. 7481) ;
- projet de loi : renouvellement triennal par moitié : rétablissement : intérêt, opportunité, conséquences (p. 7481 à 7483) ;
- renouvellement intégral en deux séries : amendement de la commission des lois (p. 7483).

Elections locales : regroupement aux mêmes dates : intérêt et limites (p. 7481).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 192 du code électoral : renouvellement triennal par moitié des conseils généraux) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de M. Bernard Derosier (supprime la disposition qui précise que les conseillers généraux sont « indéfiniment » rééligibles) (p. 7492) : rejeté (p. 7493).

Article 2 *(art. L. 210-2 du code électoral : date d'ouverture de la campagne électorale pour les élections cantonales) :*

– *son amendement* n° 13 (de suppression) : retiré (p. 7495).

Article 4 *(art. L. 220 du code électoral : convocation des collèges électoraux) :*

– *son amendement* n° 15 (de suppression) : retiré (p. 7496).

Article 5 *(art. L. 221 du code électoral : élections cantonales partielles) :*

– *son amendement* n° 16 (de suppression) : retiré (p. 7496).

Explications de vote :

Conseils généraux :

- élections cantonales : mode de scrutin : modification trois mois avant les élections (p. 7497) ;
- projet de loi : renouvellement triennal par moitié : rétablissement injustifié (p. 7497).

Parlement : « navette » : refus par le Gouvernement (p. 7497).

Vote des groupes :

Vote contre du groupe socialiste (p. 7497).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [13 décembre 1993] :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : conséquences et prise en compte par le projet de loi (p. 7499).

Droit d'asile : restriction et dispositions relevant de la loi organique (p. 7499).

Immigration : projet de loi : contenu, logique d'exclusion (p. 7499).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration (p. 7499).

Vote contre du groupe socialiste (p. 7499).

MIGAUD (Didier)

Député de l'Isère

(4e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Légion d'honneur – ordre de la Libération) [24 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [*J.O.* débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 41 : **Légion d'honneur – ordre de la Libération (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à créer une **agence pour le recensement et l'indemnisation des porteurs de titres russes (n° 886)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Négociations du G.A.T.T. et réforme de la P.A.C. : volet agricole ; volet industriel ; volet services [14 avril 1993] (p. 75, 76).

– Privatisation de la B.N.P. : Banque nationale de Paris : privatisation : évaluation du prix des titres [6 octobre 1993] (p. 3937).

– Privatisation de Rhône-Poulenc : chimie : Rhône-Poulenc : privatisation ; prix des actions ; vente aux particuliers ; investisseurs étrangers [17 novembre 1993] (p. 5960, 5961).

orales sans débat :

– n° 28, posée le 27 avril 1993 : **charbon (houillères du Dauphiné – emploi et activité)** (p. 174). Appelée le 29 avril 1993 : houillères du Dauphiné : fermeture progressive ; plan d'accompagnement social (p. 266, 267).

– n° 30, posée le 27 avril 1993 : **voirie (autoroutes : liaison Ambérieux-Grenoble-Sisteron, construction)** (p. 174). Appelée le 29 avril 1993 : axe Nord – Sud : réalisation ; concertation sur l'ensemble du projet (p. 273, 274).

– n° 222, posée le 29 novembre 1993 : **liaison autoroutière Ambérieu-Grenoble-Sisteron** : (p. 6735, 6736). Appelée le 2 décembre 1993 : autoroutes : liaison Ambérieu-Grenoble-Sisteron : construction (p. 6857 à 6859).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Entreprises : salaires : réduction : compensation par l'Etat (p. 695).

Finances publiques :
- dépenses : réductions (p. 694) ;
- « emprunt Balladur » (p. 694).

Impôts et taxes : justice fiscale (p. 695).

Partis et mouvements politiques : opposition : promesses électorales (p. 694).

Prévisions et projections économiques (p. 694).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 694, 695).

Sécurité sociale : retraites (p. 695).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *soutient* l'amendement n° 165 de M. Augustin Bonrepaux (applique l'article aux seules entreprises qui ne réduisent pas leurs effectifs) (p. 789) : rejeté (p. 790).

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *défavorable* (p. 805) ;

– *son* amendement n° 167 (de suppression) (p. 805) : rejeté au scrutin public (p. 806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Gilbert Gantier (plafonne le montant de l'impôt de bourse à 4 000 francs par opération) (p. 807).

Rappel au règlement : estime que l'article 3 avait été rejeté à mains levées (p. 807).

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 169 corrigé de M. Augustin Bonrepaux (majore les taux des trois dernières tranches du barème de l'I.S.F. et crée une tranche au taux de 2,1 p. 100) : rejeté (p. 832).

Rappel au règlement : invite le président de séance à mieux surveiller la partie gauche de l'hémicycle afin de pouvoir donner la parole à certains députés qui la réclament (p. 833).

Avant l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission de la production (institue une taxe de un centime par cigarette) (p. 843) ;

Sports et fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 843).

Article 6 et état A *(équilibre général) :*

– *défavorable* (p. 848) ;

Anciens combattants : Afrique du Nord (p. 848).

Enseignement (p. 848).

Finances publiques : dépenses : réductions (p. 848).

Seconde délibération des articles 3 et 6 et de l'état A :

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jacques Barrot (supprime le plafonnement à 4 000 francs par transaction du montant de l'impôt de bourse) (p. 858).

Impôts et taxes : impôt de bourse : suppression proposée par M. Christian Pierret (p. 859).

Article 7 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *ses observations* (p. 859, 860) ;

Anciens combattants : Afrique du Nord (p. 860).

Finances publiques : réductions de crédits (p. 859).

Article 17 *(incitation au transfert dans un plan d'épargne en actions des sommes placées dans certains O.P.C.V.M.) :*

– *son* amendement n° 174 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : rejeté (p. 886).

Article 20 *(barème de l'aide personnalisée au logement) :*

– *son* amendement n° 194 (de suppression) (p. 895) : rejeté (p. 896).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 980).

Travail : pluriactivité (p. 980).

Zones de montagne (p. 980).

Rappel au règlement : proteste contre le précédent rappel au règlement de M. Ollier, constate l'absence du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, rappelle que la séance de nuit n'était pas prévue à l'origine [1er juin 1993] (p. 995).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28, 29 et 30 juin 1993] :

Son interruption (p. 2666).

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2773).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
- commission des finances : examen des amendements, auditions et rapport (p. 2655, 2666, 2775 à 2777) ;
- commission des lois : avis (p. 2775) ;
- députés : MM. Philippe Vasseur et François d'Aubert : leurs inquiétudes sur la pénétration du capital étranger (p. 2783) ;
- députés : M. Dominique Baudis : Aérospatiale (p. 2775, 2781) ;

– députés : M. Jacques Chirac : Aérospatiale (p. 2782) ;
– président : déclarations sur la distinction à opérer entre la création de richesses et le profit, sur le chômage et sur le secteur public (p. 2795) ;
– président : votes : refus de participer (p. 2795).

Banques et établissements financiers (p. 2793, 2794).

Banques et établissements financiers : Banque de France : réforme du statut (p. 2793).

Banques et établissements financiers : privatisations :
– Caisse nationale du crédit agricole (p. 2785) ;
– Crédit local de France (p. 2788) ;
– Société française de participation industrielle (p. 2784).

Chômage (p. 2795).

Communautés européennes : industries de défense : coopérations (p. 2782, 2783).

Constitution : article 49, alinéa 3 : engagement de la responsabilité du Gouvernement sur le vote d'un texte (p. 2775 à 2777, 2789, 2796).

Cour des comptes : observations sur les privatisations (p. 2784, 2785).

Défense : industries : Aérospatiale, S.N.E.C.M.A., Thomson, S.N.P.E. et G.I.A.T.-Industries (p. 2780 à 2783).

Entreprises :
– charges sociales et fiscales (p. 2795) ;
– coopérations entre entreprises françaises (p. 2791) ;
– coopérations franco-étrangères (p. 2791) ;
– coûts salariaux (p. 2795) ;
– délocalisations (p. 2795).

Etat (p. 2783, 2791 à 2795).

Finances publiques :
– déficit budgétaire (p. 2788 à 2790) ;
– dette publique (p. 2788 à 2790).
– privatisations : produit : affectation (p. 2789).

Gouvernement : absence de réponse aux questions posées par les députés (p. 2774).

Impôts et taxes (p. 2789).

Industrie : Charbonnages de France (p. 2792).

Informatique : Bull (p. 2794).

Marchés financiers (p. 2787, 2788, 2791).

Parlement (p. 2779, 2796).

Politique économique :
– capitalisme (p. 2778, 2779) ;
– capitalisme populaire, intéressement, participation et petits porteurs (p. 2787) ;
– croissance-récession (p. 2789, 2790) ;
– société d'économie mixte (p. 2793).

Politique générale : justice sociale (p. 2789).

Premier ministre : déclaration sur la privatisation de l'Aérospatiale (p. 2782).

Projet de loi :
– action spécifique (p. 2791) ;
– actions : paiement échelonné (p. 2791) ;
– champ (p. 2780, 2781, 2791).

Retraites : fonds de contribution au régime général adossé à des entreprises publiques (p. 2780).

Secteur public :
– exemples étrangers : privatisations (p. 2784) ;
– Général de Gaulle : conception (p. 2793, 2795) ;
– nationalisations : bilan (p. 2777 à 2779, 2791, 2792, 2794) ;
– politique suivie depuis 1988 (p. 2786) ;
– privatisations de 1986-1988 : bilan (p. 2778 à 2780, 2784, 2785) ;
– privatisations de 1986-1988 et sociétés privatisables : dirigeants : nominations : (p. 2785 à 2787) ;
– privatisations de 1986-1988 : personnels : (p. 2787) ;
– rôle (p. 2793).

Sénat : dépôt du projet : (p. 2774).

Sociétés : filiales (p. 2785).

Tabacs : S.E.I.T.A. (p. 2783).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin que son groupe puisse examiner les amendements déposés (p. 2651).

Rappel au règlement : indique que la commission des finances n'a examiné que les amendements déposés par les députés de la majorité et demande qu'elle se réunisse à nouveau pour débattre de ceux émanant de l'opposition (p. 2653).

Rappel au règlement : demande si la commission des finances va se réunir à nouveau afin d'examiner la totalité des amendements (p. 2653).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin de permettre au président de la commission des finances de rejoindre l'hémicycle (p. 2654).

Rappel au règlement : demande à la présidence de donner son interprétation de l'article 88 du règlement relatif à l'examen des amendements par la commission saisie au fond (p. 2662).

Rappel au règlement : demande si la commission des finances se réunira à nouveau pour examiner l'ensemble des amendements et condamne le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution souhaité par le président de la commission (p. 2734).

Rappel au règlement : regrette que le ministre de l'économie ne s'exprime pas sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Alain Bocquet et demande une suspension de séance (p. 2759).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Etat : Trésor public : avances consenties par la Banque de France (p. 2710, 2714).

Communautés européennes : Maastricht (p. 2711).

Parlement (p. 2710).

Politique économique : libéralisme économique et monétarisme (p. 2711).

Projet de loi : inopportunité (p. 2709 à 2711).

Projet de loi relatif au statut de la Banque de France (p. 2709 à 2711).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 2709, 2710).

Observations sur le rappel au règlement de : *Auchedé (Rémy)* [1er juillet 1993] : constate la mauvaise organisation des travaux prévus pour la session extraordinaire, regrette l'absence du Garde des sceaux et renouvelle la condamnation de l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution sur le projet de loi de privatisation (p. 2831).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2990).

Assemblée nationale : questions préalables (p. 2990).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29 septembre 1993] :

Rappel au règlement : demande que soit publiée la liste des députés qui ont délégué leur vote (p. 3475).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12, 13 octobre 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 4079) : rejetée au scrutin public (p. 4089).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4087).

Entreprises :
- charges salariales, fiscales et financières (p. 4085) ;
- investissements et soutien à l'investissement (p. 4080).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4082 à 4085) ;
- dépenses (p. 4080, 4082 à 4084) ;
- dépenses d'investissement et budget des routes (p. 4087) ;
- dette publique (p. 4082, 4084, 4085) ;
- « emprunt Balladur » (p. 4083, 4084) ;
- loi de finances pour 1994 : sincérité ou « budget truqué » (p. 4081 à 4085, 4087) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4085 à 4087).

Gouvernement : engagements-bilan (p. 4079, 4080)

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4080, 4086).

Impôts locaux : augmentation (p. 4087).

Impôt sur le revenu (p. 4087)

Jeunesse et sports : réduction des crédits (p. 4081, 4087).

Logement et habitat (p. 4087).

Partis et mouvements politiques : majorité : divisions (p. 4080).

Politique économique :
- consommation (p. 4080, 4085, 4087) ;
- croissance-récession (p. 4080, 4081) ;
- environnement international (p. 4079, 4080) ;
- franc (p. 4080) ;
- pouvoir d'achat (p. 4080, 4081) ;
- taux d'intérêt (p. 4080).

Prévisions et projections économiques (p. 4080, 4081).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : produit : affectation (p. 4083, 4084).

Sécurité sociale :
- assurance maladie : maîtrise des dépenses de santé : professions médicales (p. 4085) ;
- déficit (p. 4085).

Rappel au règlement : demande que le débat soit interrompu en raison de l'heure tardive. [12 octobre 1993] (p. 4110).

Rappel au règlement : s'insurge contre l'irrecevabilité opposée à des amendements du groupe socialiste tendant à réformer la fiscalité locale [13 octobre 1993] (p. 4157).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15, 19 octobre 1993].

Rappel au règlement : condamne la décision du président de la commission des finances sur la recevabilité d'amendements et estime qu'il est porté atteinte au droit d'amendement [14 octobre 1993] (p. 4193).

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *ses observations* (p. 4196) ;

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 4196).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4196).

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 219 de M. Jean-Pierre Thomas et 315 de M. Gilbert Gantier (ramènent le taux marginal à 56 p. 100) (p. 4200) ;

– *son* amendement n° 359 rectifié (réintroduit un mécanisme de minorations s'appliquant au montant des cotisations d'impôt) (p. 4201) : rejeté (p. 4203) ;

Impôt sur le revenu : progressivité (p. 4202) ;

– *son* amendement n° 206 (revalorise le montant de la réduction d'impôt pour dépenses de scolarité) (p. 4208) : rejeté (p. 4209).

Article 5 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

– *son* amendement n° 207 (majore de 20 p. 100 les taux des tranches du barème) (p. 4263) : rejeté (p. 4264) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4263, 4264).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *soutient* l'amendement n° 211 de M. Jean-Pierre Balligand (exclut du bénéfice de la mesure les opérations ayant fait l'objet d'une promesse de vente signée avant le 1er octobre 1993) : rejeté (p. 4277) ;

– *son* amendement n° 212 (soumet le bénéfice de la mesure à un engagement de location pour une durée de six ans à des personnes de revenus modestes ou moyens et pour des loyers réglementés) : rejeté (p. 4278).

Article 8 *(déblocage des fonds de plans d'épargne populaire des titulaires non imposables et suppression de la prime d'épargne pour les nouveaux plans) :*

– suppléant M. Jean-Pierre Balligand : *défavorable* (p. 4292, 4293) ;

– *soutient* l'amendement n° 214 de M. Jean-Pierre Balligand (autorise le retrait de la moitié des fonds épargnés, intérêts et primes et maintient la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4293) : rejeté (p. 4294) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4294).

Politique économique : consommation (p. 4294).

– *soutient* l'amendement n° 215 de M. Jean-Pierre Balligand (précise que le déblocage des fonds n'entraînera l'application d'aucune pénalité) : retiré (p. 4294) ;

– *soutient* l'amendement n° 216 de M. Jean-Pierre Balligand (étend le bénéfice de la mesure aux plans ouverts entre le 25 août et le 22 septembre 1993) (p. 4294) : rejeté (p. 4295) ;

– *favorable* à l'amendement n° 213 rectifié de M. Jean-Pierre Balligand (maintient la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4296).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4296).

Politique économique : consommation (p. 4296).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur les amendements n°s 139 deuxième rectification de M. André Fanton et 146 deuxième rectification de M. Jean Tardito (appliquent le taux réduit de la T.V.A. à l'horticulture) (p. 4308) ;

Gouvernement précédent (p. 4308).

Après l'article 9 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (institue un abattement de 20 p. 100 sur la valeur vénale de certaines entreprises pour le calcul des droits de mutation en cas de transmission par décès) (p. 4334, 4335) ;

Entreprises : charges (p. 4334, 4335).

Familles : aides (p. 4334, 4335).

Article 10 *(pérennisation du prélèvement social de 1 p. 100 sur les revenus du patrimoine et les produits de placement) :*

– *ses observations* (p. 4343, 4344) ;

Sécurité sociale :

– assurance maladie : maîtrise des dépenses de santé (p. 4343) ;

– déficit (p. 4343) ;

– *son* amendement n° 365 (porte le prélèvement à 2 p. 100) (p. 4344) : rejeté (p. 4344).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *soutient* l'amendement n° 194 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 4347) : rejeté (p. 4348) ;

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 4347).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4347).

– *soutient* l'amendement n° 378 de M. Jean-Pierre Balligand (ramène le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,3 à 1,9 p. 100) (p. 4351, 4352) : rejeté (p. 4353) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4353).

Après l'article 15 :

– *favorable* aux amendements identiques n°s 38 de la commission et 2 rectifié de M. Edouard Landrain (instituent une taxe additionnelle au taux de 1,8 p. 100 sur le prix de vente des paquets de cigarettes afin d'améliorer le financement du sport) (p. 4386, 4387) ;

Sports : sports mécaniques (p. 4386).

Après l'article 16 :

– *favorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport analysant les effets sur l'emploi des dépenses fiscales en faveur du développement économique et du renforcement des fonds propres des entreprises) (p. 4391).

Article 17 *(dispositions relatives aux affectations) :*

– *ses observations* (p. 4394) ;

Bois et forêts : Fonds forestier national (p. 4394) ;

Sports : Fonds national pour le développement du sport (p. 4394).

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 196 rectifié (institue un prélèvement au taux de 4 p. 100 sur les sommes misées aux jeux exploités par la Française des jeux, à l'exception du loto sportif et majore le taux du prélèvement sur les sommes engagées au P.M.U.) (p. 4395) : retiré (p. 4397) ;

Jeux et paris : Française des jeux : taxation des différents jeux (p. 4397).

Sports : Fonds national pour le développement du sport : ressources : montant (p. 4396) ;

– *son* amendement n° 379 (majore les taux de la taxe affectée au Fonds forestier national) (p. 4397) : retiré (p. 4398).

Article 18 *(affectation au budget général des recettes de privatisation) :*

– *défavorable* (p. 4398, 4399) ;

Finances publiques : déficit et dette publique (p. 4398).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : bradage du patrimoine national et plus-value réalisée par la Financière et immobilière Marcel Dassault sur la B.N.P. (p. 4398, 4399).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *soutient* l'amendement n° 200 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4409) : rejeté (p. 4411) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4409) ;

– *ses observations* sur les amendements n°s 42 de la commission et 188 de M. Patrick Ollier (limitent la modification de l'indexation à la seule année 1994) (p. 4413).

Parlement : Assemblée nationale : primauté sur le Sénat (p. 4413).

Explications de vote :

Assemblée nationale : travaux (p. 4467).

Finances publiques :

– déficit (p. 4466) ;

– dépenses (p. 4466) ;

– projet de loi de finances : « budget truqué » (p. 4466).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4466, 4467).

Prévisions et projections économiques (p. 4466).

Vote contre du groupe socialiste (p. 4467).

Deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Montagne : stations de moyenne altitude : plan de soutien : reconduction et modalités (p. 4485).

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés.* Rapporteur spécial de la commission des finances [19 octobre 1993] :

Ordre de la Libération :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4502) ;

– missions (p. 4502).

Ordre national de la Légion d'honneur :

– anciens combattants : nominations : contingents (p. 4503) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4502) ;

– maisons d'éducation (p. 4502, 4503) ;

– missions (p. 4502) ;

– patrimoine classé au titre de monument historique : aides du ministère de la culture (p. 4502).

Vote des crédits :

Après l'article 54 :

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (dispose que le Gouvernement adressera au Parlement un rapport analysant les conséquences du décret n° 91-396 du 24 avril 1991 qui réglemente les conditions d'attribution du traitement lié aux décorations de la Légion d'honneur et de la médaille militaire) : adopté (p. 4504).

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Voir *Lois de finances* **3** – Première lecture, deuxième partie (agriculture) : *Glavany (Jean)* (p. 4680).

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :

– fonds de solidarité (p. 4872) ;

– retraite anticipée (p. 4873).

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) –

Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Son intervention : organisation du débat (p. 5889).

Questions :

Communautés européennes (p. 5891).

Comptes spéciaux du Trésor :

– Fonds forestier national (p. 5890, 5891) ;

– Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : ressources, dépenses et financement de la coupe du monde de football (p. 5891).

Vote des crédits :

Charges communes :

Etat B, titre IV :

– *soutient* l'amendement n° 237 de M. Michel Berson (réduit de 9 milliards de francs les crédits finançant les mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle) (p. 5892) : rejeté (p. 5893) ;

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 5892, 5893).

Formation professionnelle (p. 5892, 5893).

Sécurité sociale : allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 5892).

Après l'article 56 :

– *défavorable* à l'amendement n° 257 du Gouvernement (réduit le montant des aides accordées aux partis ou groupements politiques) (p. 5896, 5897).

Comptes spéciaux du Trésor :

Après l'article 35 :

– *son* amendement n° 221 (institue un prélèvement au taux de 4 p. 100 sur l'ensemble des sommes misées aux jeux exploités par la Française des jeux à l'exception du loto sportif) : retiré (p. 5899) ;

Sports : Fonds national pour le développement du sport (p. 5899).

– *son* amendement n° 222 corrigé (majore les taux de la taxe affectée au Fonds forestier national) : retiré (p. 5899).

Taxes parafiscales :

Article 40 et état E *(autorisation de perception des taxes parafiscales) :*

– *son* amendement n° 223 (supprime la taxe sur les entreprises horticoles affectée au comité national interprofessionnel de l'horticulture) (p. 5911) : retiré (p. 5912) ;

Agriculture : horticulture : T.V.A. et organisation de la profession (p. 5911, 5912).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 45 *(aménagement du seuil des cessions de parts ou d'actions d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux) :*

– *défavorable* (p. 5928, 5929) ;

Entreprises : financement (p. 5929).

Epargne :

– fiscalité (p. 5928, 5929) ;

– plans d'épargne populaire (p. 5929).

Plus-values : imposition (p. 5928, 5929).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 5929).

S.I.C.A.V. monétaires (p. 5928, 5929).

– *son* amendement n° 224 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (anticipe au 1er janvier 1994 l'abaissement à 50 000 francs du seuil d'imposition des cessions) (p. 5930) : rejeté (p. 5931).

Article 46 *(réduction du taux de prélèvement libératoire sur les produits bancaires) :*

– *son* amendement n° 225 (de suppression) (p. 5933) : rejeté (p. 5935) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 5933, 5935).

Article 47 *(extension de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières) :*

– *son* amendement n° 226 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 5937) : rejeté (p. 5938).

Après l'article 47 :

– *favorable* à l'amendement n° 236 de M. Jacques Barrot (élargit le conseil de direction du fonds de développement économique et social à un membre de chacune des assemblées parlementaires) (p. 5947, 5948) ; *le reprend :* rejeté (p. 5949) ;

Parlement : information et contrôle (p. 5947).

– *reprend* l'amendement n° 137 de la commission(étend le bénéfice du régime fiscal de la pluriactivité en agriculture aux exploitations dont le chiffre d'affaires total excède 2 000 000 de francs lorsque les activités accessoires n'excèdent pas 10 p. 100 du montant de ce dernier) : rejeté (p. 5971) ;

– *son* amendement n° 228 (ramène de soixante-quinze ans à soixante-cinq ans l'âge à partir duquel les anciens combattants bénéficient d'une demi-part supplémentaire) : rejeté (p. 5971) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 261 de M. Jean-Pierre Thomas (supprime le taux à 56,8 p. 100 du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 5973) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 139 de la commission (institue une réduction d'impôt au titre des intérêts des emprunts contractés pour le financement d'études supérieures) (p. 5974) ;

– *son* amendement n° 227 (exonère de la taxe sur les salaires les associations agréées pour l'aide à domicile) : rejeté (p. 5974).

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 229 (réduit de 3,4 p. 100 à 3 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts, applique le dégrèvement à partir de 1 000 francs de cotisation au lieu de 1 563 francs et majore à due concurrence le tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 6007) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 6007).

– *son* amendement n° 230 (supprime la taxe de 1,3 p. 100 perçue au profit du B.A.P.S.A. sur le produit des exploitations forestières et majore à due concurrence la cotisation de T.V.A. affectée au B.A.P.S.A. et prévue par l'article 1614 du code général des impôts) (p. 6013) : retiré (p. 6014) ;

– *son* amendement n° 231 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 20 p. 100 les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6018) : rejeté (p. 6019).

Explications de vote :

Anciens combattants (p. 6050).

Assemblée nationale : vote bloqué : article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6050).

Seconde délibération :

– *ses observations* sur les amendements nos 1 à 41 du Gouvernement (majorent les crédits, les autorisations de programme et les crédits de paiement) (p. 6051 à 6054) ; l'amendement n° 42 du Gouvernement (majore le déficit de 1 387 millions de francs) (p. 6054 à 6056) ; et l'amendement n° 43 du Gouvernement (supprime l'article 52 *bis* instituant la déductibilité des revenus fonciers pour les primes d'assurance loyer) (p. 6057) ;

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 6057)

Explications de vote [18 novembre 1993] :

Anciens combattants (p. 6067).

Assemblée nationale :

- modifications apportées au projet de loi (p. 6067) ;
- vote bloqué : article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6067).

Chômage (p. 6067).

Collectivités locales (p. 6067).

Emploi : politique et loi quinquennale (p. 6067).

Enseignement (p. 6067).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 6067).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 6067) ;
- dépenses : maîtrise (p. 6067) ;
- dette publique (p. 6067) ;
- prélèvements obligatoires (p. 6067).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 6067).

Impôt sur le revenu (p. 6067).

Partis et mouvements politiques : majorité (p. 6067).

Politique économique et sociale : inégalités (p. 6066, 6068).

Sport (p. 6067).

Vote contre du groupe socialiste (p. 6068).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [16 décembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin) :* rejetée (p. 7742).

Son intervention (p. 7743).

Principaux thèmes développés :

Anciens combattants (p. 7744).

Chômage (p. 7744).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 7744).

Enseignement : budget (p. 7745).

Enseignement privé :

- aides (p. 7744) ;
- loi Falloux : révision (p. 7745).

Finances publiques : généralités (p. 7743).

Gouvernement : absence de sincérité et « comportement de voyou » (p. 7743 à 7745).

Politique économique : politique de la demande : pouvoir d'achat et consommation (p. 7744).

Premier ministre : déclarations (p. 7743).

Sécurité sociale : déficit et « T.V.A. sociale » (p. 7745).

Sports : Fonds national pour le développement du sport et financement de la coupe du monde de football (p. 7744).

Rappel au règlement : souligne le caractère tardif de rappels au règlement de députés de la majorité qui ne peuvent exonérer de leur responsabilité ces derniers dans le vote d'un projet de loi de finances qui méconnaît les revendications des anciens combattants d'Algérie et demande l'ouverture d'un débat sur ces revendications [18 novembre 1993] (p. 6072).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6891).

Coopération intercommunale :

- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6891) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6891).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6891) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6891) ;
- montants et statistiques (p. 6891) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6890).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6891).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 241 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 18 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6904) : retiré (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 242 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 17 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6904) : retiré (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 243 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 16 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6904) : retiré (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 244 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 15 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *ses* amendements nos 288 à 305 soutenus par M. Bernard Derosier (accroissent, par voie de réduction d'impôt ou de plafonnement, les allègements de taxe d'habitation accordés aux contribuables peu ou pas imposables au titre de l'impôt sur le revenu) (p. 6922 à 6926) : rejetés (p. 6923 à 6926).

Article 5 *(produit de la taxe d'habitation pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) :*

– *son* amendement n° 251 : devenu sans objet (p. 6935).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *ses* amendements nos 261, 262, 265 et 269 : devenus sans objet (p. 6940) ;

– *son* amendement n° 270 soutenu par M. Bernard Derosier (dispose qu'en cas d'augmentation de la population communale la dotation forfaitaire se voit appliquer un taux d'augmentation égal au taux d'accroissement de la population) (p. 6942) : rejeté (p. 6943).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 272 corrigé soutenu par M. Bernard Derosier (de conséquence) : rejeté (p. 6949) ;

– *son* amendement n° 283 soutenu par M. Bernard Derosier (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 500 millions de francs) : rejeté (p. 6953).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *ses* amendements nos 311 et 319 : devenus sans objet (p. 6959).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 385 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour l'attribution de la première fraction de la dotation de solidarité rurale, la population des chefs-lieux d'arrondissement n'est prise en compte que dans la limite de 10 000 habitants) : devenu sans objet (p. 6975) ;

– *son* amendement n° 387 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 20 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) (p. 6975) : rejeté (p. 6976) ;

– *son* amendement n° 392 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,1 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6980) ;

– *son* amendement n° 393 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,2 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6980) ;

– *son* amendement n° 394 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6980) ;

– *son* amendement n° 395 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,4 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) : rejeté (p. 6981) ;

– *son* amendement n° 396 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,5 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *son* amendement n° 397 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,6 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *son* amendement n° 398 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,7 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *son* amendement n° 399 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,8 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *son* amendement n° 400 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,9 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *son* amendement n° 210 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6996) : rejeté (p. 6997).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *son* amendement n° 211 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : retiré (p. 6998) ;

– *son* amendement n° 349 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6998) : adopté (p. 7001).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 212 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7006) : rejeté (p. 7007) ;

– *son* amendement n° 361 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 2 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *son* amendement n° 365 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 6 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *son* amendement n° 369 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 10 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013).

Article 28 *(attribution exceptionnelle à certaines communes bénéficiaires de la dotation de développement rural en 1993) :*

– *son* amendement n° 213 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : retiré (p. 7015).

Article 29 *(art. L. 263-14 et L. 263-15 du code des communes : coordination) :*

– *son* amendement n° 214 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : retiré (p. 7017).

Article 30 *(art. 42 de la loi du 29 novembre 1985 : coordination) :*

– *son* amendement n° 215 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : retiré (p. 7017).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *son* amendement n° 216 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : retiré (p. 7018).

Article 32 *(conditions d'application de la loi) :*

– *son* amendement n° 217 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : retiré (p. 7019).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Chômage (p. 7176).

Coopération et développement : annulation de dettes : report (p. 7177).

Epargne : politique (p. 7178).

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : prise en charge (p. 7177).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 7176 à 7179) ;
– dépenses : maîtrise (p. 7177) ;
– dette publique (p. 7177 à 7179) ;
– « emprunt Balladur » (p. 7177, 7178) ;
– prélèvements obligatoires (p. 7176, 7177) ;
– projet de loi de finances rectificative : sincérité (p. 7176 à 7179) ;
– recettes (p. 7176).

Gouvernement : bilan (p. 7176).

Gouvernements précédents : héritage (p. 7178).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 7177).

Politique économique :

– crise économique : réalité et diagnostic (p. 7176, 7177) ;

– croissance-récession (p. 7176, 7177).

Premier ministre : déclarations (p. 7176).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7178).

Sécurité sociale : déficit (p. 7178).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression : prise en charge (p. 7178).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Article 39 *(conditions de remboursement de l'avoir fiscal en cas de démembrement de certains titres) :*

– *son* amendement n° 74 (applique l'article aux avoirs fiscaux se rattachant à l'ensemble des dividendes distribués en 1993 et non pas seulement à ceux perçus à partir du 24 novembre 1993) : rejeté (p. 7211).

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 64 (porte de 25 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt, bénéficiant aux contribuables mariés, au titre de l'hébergement d'un des conjoints en établissement de long séjour et relève de 13 000 francs à 26 000 francs le plafond des dépenses prises en compte) : retiré (p. 7214) ;

– *son* amendement n° 65 (porte de 150 000 francs à 300 000 francs la limite de chiffre d'affaires pour l'application de la décote en matière de T.V.A.) : rejeté (p. 7215) ;

– *son* amendement n° 66 (porte les limites de chiffres d'affaires pour l'application du régime du forfait de 150 000 francs à 300 000 francs en matière de bénéfices industriels et de 500 000 francs à 800 000 francs en matière de bénéfices commerciaux) (p. 7215) : rejeté (p. 7216) ;

– *son* amendement n° 55 (autorise les communes à porter à 25 p. 100 le taux de l'abattement facultatif à la base de la taxe d'habitation et finance cette mesure par la majoration du tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 7216) ;

– *ses* amendements n°s 50, 49, 48, 47, 46 et 45 (réduisent à respectivement 2,8 p. 100, 2,9 p. 100, 3 p. 100, 3,1 p. 100, 3,2 p. 100 et 3,3 p. 100 le taux du plafonnement de la taxe d'habitation en fonction du revenu et à respectivement 800 francs, 900 francs, 1 000 francs, 1 100 francs, 1 200 francs et 1 300 francs le montant de taxe au-delà duquel est opéré le dégrèvement de 50 p. 100 au titre de ce plafonnement pour les contribuables acquittant moins de 16 390 francs d'impôt sur le revenu, réduisent à respectivement 800 francs, 900 francs, 1 000 francs, 1 100 francs, 1 200 francs et 1 300 francs le montant de taxe au-delà duquel est opéré le dégrèvement total ou à 50 p. 100 selon que le contribuable est exonéré de l'impôt sur le revenu ou acquitte une cotisation inférieure à 1 694 francs et finance ces mesures par la majoration du tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7217) : rejetés (p. 7218).

Explications de vote :

Vote contre du groupe socialiste (p. 7226).

– Projet de loi relatif aux recours en matière de passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (n° 647).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Administration : préfet : rôle en matière de contrats des collectivités locales (p. 7544).

Communautés européennes : directive n° 92-13 du 25 février 1992 relative à la passation de marchés publics : transposition en droit interne (p. 7543).

Energie : électricité et gaz : mission de service public (p. 7544).

Justice : recours relatifs aux contrats de droit privé ou de droit public : juge compétent et procédure : astreinte et suspension-annulation (p. 7543, 7544).

Lois :

– loi n° 92-10 du 4 janvier 1992 relative aux recours en matière de passation de certains contrats et marchés de fournitures et de travaux (p. 7543) ;

– loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 relative aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (p. 7543) ;

– loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption (p. 7544).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 11 *(modification des règles de transfert du recouvrement des créances cédées à un fonds commun de créances) :*

– *soutient* l'amendement n° 16 de M. Alain Rodet (de suppression) (p. 7772) : rejeté (p. 7773) ;

– *soutient* l'amendement n° 17 de M. Alain Rodet (autorise le débiteur à s'opposer à la cession de la créance) : rejeté (p. 7773) ;

– *favorable* à l'amendement n° 45 du Gouvernement (dispose que la faculté de cession de la créance doit être prévue dans les contrats de prêts conclus à partir du 1er janvier 1995) (p. 7773) ;

– *soutient* l'amendement n° 18 de M. Alain Rodet (dispose qu'un nouveau contrat de prêt est rédigé à l'occasion de la cession de la créance et que le débiteur peut alors renégocier les conditions de son prêt) : rejeté (p. 7773) ;

– *soutient* l'amendement n° 19 de M. Alain Rodet (dispose que les contrats de prêts en cours pouvant faire l'objet d'une cession doivent comporter une clause mentionnant cette possibilité) : rejeté (p. 7773).

MIGNON (Jean-Claude)

Député de la Seine-et-Marne

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 18 juin 1993] (p. 8654).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention relative à la conciliation et à l'arbitrage au sein de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (n° 393) [1er juillet 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 393) autorisant la ratification de la convention relative à la **conciliation et à l'arbitrage au sein de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (n° 413)** [1er juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Activisme islamique en France : musulmans : libre exercice du culte ; mouvance du Front islamique du salut : activisme : ordre public : maintien [10 novembre 1993] (p. 5740, 5741).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 591)

Ex-Yougoslavie : médiation européenne (p. 591).

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à la conciliation et à l'arbitrage au sein de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (n° 393).

Rapporteur de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [9 juillet 1993] :

Affaires étrangères : Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Cour internationale de justice de La Haye : compétences (p. 3215).

Communautés européennes : Cour de justice des Communautés européennes : compétences (p. 3215).

Europe :

- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : groupe de travail pour le règlement pacifique des conflits et proposition franco-allemande (p. 3215) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : Etats signataires (p. 3216) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : intérêt et limites (p. 3216) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : ratification par la Croatie (p. 3215) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : ratification par la France (p. 3216) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : origines, création, composition, rôle et siège (p. 3215, 3216) ;
- Cour européenne des droits de l'homme : compétences (p. 3215) ;
- Europe centrale et de l'Est : différends : recrudescence (p. 3215).

Ex-Yougoslavie : guerre civile (p. 3216).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Communes : Melun-Sénart : devenir ; communauté de ville : perspectives (p. 4773).

MILLON (Charles)

Député de l'Ain

(3e circonscription)

U.D.F.

Président du groupe U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. Président de ce groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi visant à **élargir le droit de vote par procuration des retraités (n° 70)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **garantir l'indépendance de la Banque de France (n° 71)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative à la **décentralisation de l'enseignement supérieur public et à l'autonomie des universités (n° 72)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer la réserve de propriété au profit du vendeur (n° 73)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative à la **décentralisation de la formation professionnelle (n° 74)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **prendre en compte pour l'octroi d'une retraite anticipée la durée du séjour effectué au titre du service militaire en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 (n° 80)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **autoriser les collectivités locales à concourir aux dépenses d'investissement des établissements privés sous contrats (n° 81)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative à l'extension des pouvoirs de police du maire de Paris (n° 161) [11 mai 1993].

Proposition de loi portant **institution d'un plan régional de développement des formations (n° 388)** [24 juin 1993].

Proposition de loi tendant à la **création des agences régionales pour l'emploi (n° 674)** [2 novembre 1993].

Proposition de loi visant à **créer un plan d'épargne entreprise retraite (n° 741)** [18 novembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration de politique générale du Gouvernement (n° 7) présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre ; débat et vote sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [8 avril 1993] :

Affaires étrangères : conjoncture internationale : place et rôle de la France (p. 47).

Aménagement du territoire : décentralisation et équilibre du territoire (p. 49).

Assemblée nationale :

- majorité : missions et charges : soutien au Gouvernement (p. 49) ;
- président Philippe Séguin : hommage (p. 47).

Communauté européenne :

- construction européenne : France : rôle (p. 47, 48) ;
- Système monétaire européen (S.M.E.) (p. 48).

Délinquance et criminalité : insécurité : réduction et prévention (p. 48).

Education : perspectives de réforme (p. 48).

Emploi : situation actuelle, priorité gouvernementale, loi quinquennale (p. 48).

Etat « républicain » et « impartial » : raffermissement (p. 47, 49).

Etrangers : immigration : politique : conditions d'entrée et de séjour (p. 48).

Europe :
– conceptions et définitions (p. 49) ;
– Europe centrale et orientale : démocratisation et développement économique (p. 49).

Français, nationalité française : code de la nationalité (p. 48).

France : crise économique, sociale et morale : généralités (p. 47, 48, 49).

Gouvernement : composition, missions et programme de réforme (p. 47, 48, 49).

Justice : Haute Cour de justice (p. 48).

Magistrature : Conseil supérieur de la magistrature (p. 48).

Partis et mouvements politiques : gauche et parti socialiste : échec et effrondrement (p. 49).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 129 soutenu par M. Gilbert Gantier (institue les sociétés civiles de placement immobilier à but social dont les souscriptions au capital ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 20 p. 100 de leur montant dans la limite de 300 000 francs pour un célibataire et de 600 000 francs pour un couple) (p. 891) : retiré (p. 892).

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 134 soutenu par M. Gilbert Gantier (demande au Gouvernement de déposer au Parlement, avant la discussion du projet de loi de finances pour 1994, un rapport sur la simplification et l'atténuation de la progressivité de l'impôt sur le revenu) : retiré (p. 903).

– *son* amendement n° 136 soutenu par M. Gilbert Gantier (assied le crédit d'impôt apprentissage sur le volume des dépenses et non plus sur leur accroissement) (p. 904) : retiré (p. 905).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Rappel au règlement : condamne la demande de vérification du quorum formulée par le président du groupe socialiste et rappelle que l'ancienne majorité était favorable à la réforme du statut de la Banque de France lors de la campagne référendaire pour la ratification du traité de Maastricht [8 juin 1993] (p. 1173).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Son intervention (p. 3426) et *son interruption* (p. 3449).

Principaux thèmes développés :

Administration :
– service public de l'emploi : guichet unique (p. 3429) ;
– service public de l'emploi : réforme (p. 3429, 3430).

Aménagement du territoire (p. 3428).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 3427).

Commerce extérieur :
– exportations et protectionnisme (p. 3427) ;
– négociations commerciales internationales (p. 3428).

Emploi : chômage :
– évolution : aggravation (p. 3426) ;
– exclusion et assistanat (p. 3426, 3430).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3430).

Enseignement secondaire : lycées professionnels (p. 3429).

Entreprises :
– charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3428, 3449) ;
– charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3428) ;
– cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3428) ;
– coûts salariaux : niveau et structure (p. 3427) ;
– « délocalisations » (p. 3428) ;
– organisation du travail (p. 3427).

Formation professionnelle :
– apprentissage : développement (p. 3428, 3429) ;
– formation en alternance et préapprentissage (p. 3429).

Impôts et taxes : assiette : exonérations : bas salaires et dépenses de recherche (p. 3431).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3426).

Moyens de paiement : dévaluations (p. 3427).

Politique de l'emploi (p. 3426, 3427).

Politique économique (p. 3427).

Politique générale (p. 3427, 3428).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3428, 3429).

S.M.I.C. (p. 3428).

Travail :
– temps de travail : durée et organisation (p. 3430) ;
– travailleurs indépendants : statut (p. 3431).

Discussion des articles [29 septembre 1993] ; [3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 645 de M. Michel Berson (punit d'une amende de 1 000 francs à 15 000 francs l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné « de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié »)(p. 3474).

Après l'article 50 :

– *favorable* à l'amendement n° 99 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport au Parlement sur la coordination ou la fusion des instances nationales et régionales de l'A.N.P.E. et de l'U.N.E.D.I.C.) (p. 3873) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1036 du Gouvernement (supprime la référence à une fusion de l'A.N.P.E. et de l'U.N.E.D.I.C.) à l'amendement n° 99 de la commission (p. 3873).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 836 (ramène à 5 p. 100 en 1994 et à 4,5 p. 100 à compter du 1er janvier 1995 le taux des cotisations d'allocations familiales ; impose en contrepartie une augmentation des dépenses de formation professionnelle ou d'apprentissage des entreprises ou un versement au fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) (p. 3884, 3887) : retiré (p. 3888) ;

Affaires étrangères : Allemagne : système social (p. 3885).

Commerce extérieur : environnement économique mondial (p. 3885).

Entreprises :
– charges sociales : allégements : contreparties (p. 3885) ;
– charges sociales : bas salaires : allégements (p. 3885) ;
– concurrence (p. 3885) ;
– coûts salariaux : niveau et structure (p. 3884).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 3885, 3888).

– *défavorable* à l'amendement n° 613 de M. Michel Hannoun (dispose que « l'acceptation par un chômeur d'un emploi pour une rémunération inférieure au montant des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage ouvre droit au versement d'une indemnité compensatrice d'un montant égal à la différence entre l'allocation unique dégressive et le salaire pour une durée fixée par décret » ; renvoie la fixation des conditions d'application de l'article à une convention ou un accord collectif étendu) (p. 3892) ;

– *son* sous-amendement n° 1039 (substitue au dépôt d'un rapport l'obligation de faire « connaître au Parlement, avant le 31 mars 1994, les dispositions relatives au financement » d'une filière de formation en alternance) à l'amendement n° 1035 du Gouvernement (prévoit le dépôt d'un rapport sur les modalités de financement d'une telle filière) (p. 3893) : adopté (p. 3894).

Explications de vote [5 octobre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3917).

Entreprises : organisation du travail (p. 3917).

Formation professionnelle :

– décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3917) ;

– formation en alternance et préapprentissage (p. 3917).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 (p. 3917).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 3917).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Rappel au règlement : considère que les conditions dans lesquelles le Sénat modifie son ordre du jour ne doivent pas influencer le déroulement du débat en cours à l'Assemblée (p. 7575).

MIOSSEC (Charles)

Député du Finistère

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **compléter la loi n° 59-1157 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés afin de faire bénéficier les directeurs d'établissements d'enseignement privés des indemnités de direction et de décharges de service d'enseignement accordées aux instituteurs exerçant des fonctions de directeurs d'écoles publiques (n° 133)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **préciser les conditions de vente du logement principal d'un débiteur soumis aux dispositions de la loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989** relative à la **prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles (n° 141)** [4 mai 1993].

MOIRIN (Odile)

Député de l'Essonne

(6e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Recherche sur les maladies génétiques : génétique : développement : concertation entre les ministères concernés ; commercialisation : Téléthon ; Généthon [8 décembre 1993] (p. 7303).

MONTESQUIOU (Aymeri de)

Député du Gers

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur d'information sur les Républiques d'Asie centrale et les perspectives d'évolution dans le contexte régional [16 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Endettement et difficultés des agriculteurs : effondrement des prix agricoles ; désendettement : perspectives [14 avril 1993] (p. 80, 81).

orales sans débat :

– n° 198, posée le 22 novembre 1993 : **publication des décrets d'application de la loi Evin** (p. 6245). Appelée le 25 novembre 1993 : alcoolisme : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 : application (p. 6376, 6377).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 4 *(modification du tarif du droit de consommation sur les boissons alcooliques) :*

– *favorable* à l'amendement n° 44 corrigé de M. Pierre-Rémy Houssin (réduit l'augmentation prévue et majore les droits sur les vins et les produits intermédiaires) (p. 828).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1039).

Agriculture :
- crise agricole (p. 1039) ;
- fiscalité et charges sociales des agriculteurs (p. 1039) ;
- revenu agricole et endettement (p. 1039) ;
- transmission des exploitations (p. 1039).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 1039).

Départements : Gers (p. 1039).

Emploi en milieu rural :
- chômage (p. 1039) ;
- rôle des nouvelles technologies de communication (p. 1039).

Travail : pluriactivité (p. 1039).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– affaires européennes [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Banques et établissements financiers : taux d'intérêt allemands : évolution (p. 2700).

Commerce extérieur :
- accord germano-américain sur les télécommunications (p. 2700) ;
- pratiques unilatérales : interdiction : perspectives (p. 2700).

Communautés européennes :
- institutions communautaires : évolution (p. 2700) ;
- « sommet » de Copenhague (p. 2700).

Défense : Conférence sur la stabilité en Europe (p. 2700).

Industrie : productions industrielles européennes : évolution (p. 2700).

Irak : bombardements américains sur Bagdad (p. 2700).

Ex-Yougoslavie : contingent français : renforcement (p. 2700).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 247 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte de 100 000 à 200 000 francs le plafond des revenus non agricoles permettant l'imputation de déficits agricoles) (p. 4372) : retiré (p. 4373).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 4711).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4711).

Exploitants agricoles : endettement (p. 4710).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Commerce extérieur : concurrence déloyale (p. 8062).

Commercialisation : appellations d'origine contrôlée et labels ; organismes certificateurs : agrément et moyens ; harmonisation avec les normes communautaires (p. 8062).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 8062).

Départements : Gers (p. 8062).

MOREAU (Louise)

Député des Alpes-Maritimes

(8e circonscription)

U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) : Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur : commerce extérieur [6 mai 1993].

DÉPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **compléter l'article 47 de la Constitution** afin de **renforcer les liens entre le Parlement et la Cour des comptes (n° 6)** [7 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier la loi n° 67-483 du 22 juin 1967** relative à la **Cour des comptes** en vue de **préciser les liens entre le Parlement et la Cour des comptes (n° 51)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **assujettir au permis de construire les travaux de transformation d'un hôtel en résidence de tourisme (n° 425)** [6 juillet 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) :** tome VII : **industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur : commerce extérieur (n° 582)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 5 *(droit de communication) :*

– *son* amendement n° 115 (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information, à celle des pouvoirs publics et au suivi de la conjoncture économique et gère dans ce but plusieurs grands fichiers de renseignements) : non soutenu (p. 1456).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Baux commerciaux : communes touristiques : baux de courte durée : inconvénients (p. 4486).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour le commerce extérieur [25 et 26 octobre 1993] :

Commerce extérieur :
- balance commerciale française ; place économique de la France dans le monde (p. 4806, 4807) ;
- COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) : rôle et avenir (p. 4808) ;

– concurrence internationale : exacerbation (p. 4807) ;
– distorsions de concurrence : dumping social, écologique et monétaire ; pratiques commerciales déloyales restrictives d'accès au marché (p. 4807) ;
– exportations françaises : réorientation vers les pays à fort taux de croissance (p. 4806) ;
– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; préaccord de Blair House (p. 4806 à 4808) ;
– libre-échange ou protectionnisme (p. 4807) ;
– nouveaux pays industrialisés (N.P.I.) : traitement privilégié : suppression : perspectives (p. 4807) ;
– services et organismes français de promotion : directions régionales du commerce extérieur en France (D.R.C.E.), postes d'expansion économique (P.E.E.), Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.), Comité français des manifestations économiques à l'étranger (C.F.M.E.) et Agence pour la coopération technique industrielle et économique (A.C.T.I.M.) (p. 4808).

Communautés européennes : défense commerciale et préférence communautaire (p. 4807).

Industrie :
– généralités : place dans l'économie française : atouts et difficultés (p. 4807) ;
– compétitivité (p. 4806).

Moyens de paiement : parités monétaires (p. 4808).

Politique industrielle : fonds d'aide à l'investissement des P.M.I. (p. 4807).

Questions :

Espace :
– coopération entre les domaines civil et militaire (p. 4850) ;
– coopération internationale (p. 4852).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 8 :

– *son amendement* n° 51 (fait coïncider la validité de l'autorisation de la commission départementale d'urbanisme commercial avec la date d'achèvement de la Z.A.C.) : non soutenu (p. 6804) ;

– *son amendement* n° 52 (assujettit à l'obligation préalable du permis de construire les travaux exécutés sur des hôtels de tourisme afin de les transformer en résidence de tourisme) (p. 6804) : retiré (p. 6805).

MOREL (Albert)

Rapporteur du Conseil économique et social.

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : guichet unique (p. 3323).

Communautés européennes : fonds structurels (p. 3322).

Conseil économique et social :
– avis sur l'avant-projet de loi (p. 3321, 3322) ;
– rôle, composition et organisation (p. 3321).

Emploi :
– chômage : évolution : aggravation (p. 3322) ;
– emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3322).

Entreprises :
– charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3322) ;
– cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3322) ;
– créations d'entreprises : aides (p. 3322) ;
– organisation du travail (p. 3322).

Formation professionnelle :
– apprentissage : développement (p. 3323) ;
– décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3322) ;
– formation en alternance et préapprentissage (p. 3323).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 :
– D.O.M.-T.O.M. : adaptation (p. 3323) ;
– évaluation : rapport au Parlement (p. 3322).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3323).

Travail : négociation collective (p. 3321, 3322).

MORISSET (Jean-Marie)

Député des Deux-Sèvres

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 171, posée le 6 octobre 1993 : **situation des exploitations situées dans des communes non classées en zone agricole défavorisée** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : élevage : ovins : primes : conditions d'attribution : zones défavorisées (p. 4011, 4012).

MOTHRON (Georges)

Député du Val-d'Oise

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi visant à **renforcer les droits des candidats et de leurs délégués en matière de contrôle du déroulement des opérations de vote (n° 513)** [16 septembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 235).

Communes :

- Argenteuil (p. 234) ;
- Bezons (p. 234).

Logement et habitat : charge foncière : enchérissement, maîtrise et droit de préemption (p. 235).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Impôts et taxes : entreprises : report en arrière des déficits (« carry back ») : délai de récupération : réduction (p. 4844).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5180).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Logement et habitat : mobilité des salariés : incitation : mesures fiscales : perspectives (p. 5429).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Armements classiques : avions Rafale (p. 5721).

Industries d'armement : entreprise Dassault : site d'Argenteuil (p. 5721).

MOUTOUSSAMY (Ernest)

Député de la Guadeloupe

(2e circonscription)

Apparenté communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'apparente au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux **contrôles des citoyens français voyageant entre la métropole et les départements d'outre-mer (n° 179)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **lutter contre les drogues et la toxicomanie (n° 569)** [7 octobre 1993]

Proposition de loi tendant à assurer la **représentation des régions d'outre-mer au Parlement européen (n° 804)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Haïti : attitude de la France ; protection des populations et garantie des droits de l'homme ; retour à la démocratie [2 juin 1993] (p. 1008, 1009).

orales sans débat :

– n° 59, posée le 11 mai 1993 : **D.O.M. (Guadeloupe – tourisme et loisirs – emploi et activité)** (p. 365, 366). Appelée le 13 mai 1993 : développement économique ; transport aérien ; qualité de l'accueil (p. 436, 437).

– n° 246, posée le 13 décembre 1993 : **organisation territoriale de la Guadeloupe** (p. 7610). Appelée le 16 décembre 1993 : Guadeloupe : aménagement du territoire ; cadre institutionnel : régions « monodépartementales » : réforme : perspectives (p. 7710, 7711).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

D.O.M.-T.O.M. :

- Guadeloupe (p. 705) ;
- investissements : défiscalisation : lois Pons (p. 705) ;
- statut (p. 705).

Sécurité sociale : retraites (p. 705).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 952).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 952).

D.O.M.-T.O.M. :

- filières canne à sucre, banane, rhum (p. 952).
- Guadeloupe (p. 952).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Etrangers : flux migratoires : maîtrise : généralités et propositions (p. 2203).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation : (p. 2203, 2204) ;
- acquisition de plein droit pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 2203, 2204).
- proposition de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 2203, 2204).

Partis et mouvements politiques : projets de loi relatifs aux contrôles d'identité, à la nationalité et à l'immigration : « gages » à l'extrême-droite (p. 2203).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *ses observations* (p. 2554).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. :

- développement (p. 3406) ;
- Guadeloupe (p. 3405, 3406).

Emploi :
- chômage : évolution : aggravation (p. 3405) ;
- emplois de proximité et de service : développement (p. 3406).

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] ; [2, 3 octobre 1993] :

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *défavorable* (p. 3478) ;

D.O.M.-T.O.M. : action sociale : financement (p. 3478).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3478).

Article 6 *(extension et relèvement de la provision d'impôt pour création d'entreprise au titre de l'essaimage) :*

– *soutient* l'amendement n° 197 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3557) ;

– *soutient* l'amendement n° 198 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe A de l'article qui étend le champ d'application de la provision d'impôt) : rejeté (p. 3557).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *son* amendement n° 570 (réserve les C.E.S. aux jeunes chômeurs de moins de 26 ans dans les départements d'outre-mer) : rejeté (p. 3573).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *soutient* l'amendement n° 264 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui aménage le régime du « repos compensateur de remplacement ») (p. 3695) : rejeté (p. 3696).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *défavorable* (p. 3699).

Après l'article 28 :

– *soutient* l'amendement n° 559 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que l'incorporation au service national actif, le rappel au service national, l'exécution de périodes militaires obligatoires ou au titre de la préparation militaire ou de la formation des réservistes ne constituent pas une rupture du contrat de travail ; prévoit la conclusion d'un contrat à durée déterminée en cas de remplacement du salarié en cause) : rejeté (p. 3709).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *soutient* l'amendement n° 435 de Mme Janine Jambu (prévoit que l'engagement de l'entreprise à prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage devient caduc si l'entreprise n'a pas conclu de contrat d'apprentissage dans les trois ans de son engagement ou si ses activités ont changé de nature ; prévoit que l'engagement est valable pour une durée de cinq ans renouvelable) : rejeté (p. 3801).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *défavorable* (p. 3811).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *ses observations* (p. 3858).

Article 52 *(application de la loi quinquennale aux départements d'outre-mer) :*

– *ses observations* (p. 3881) ;

– *son* amendement n° 398 corrigé (précise que le projet de loi complémentaire visera les T.O.M. et sera présenté dans les six mois de la promulgation de la loi) (p. 3881) : rejeté (p. 3882) ;

– *son* sous-amendement n° 1038 (prévoit que la loi d'adaptation interviendra dans le délai maximal de six mois suivant la promulgation de la loi) à l'amendement n° 101 de la commission (précise que la loi d'adaptation s'appliquera à Mayotte) : retiré (p. 3882).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4605) ;
- effort budgétaire global (p. 4605) ;
- statuts et institutions : modernisation et réformes (p. 4605).

Emploi et formation professionnelle :
- chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4605) ;
- formation et insertion : nécessité et mécanismes (p. 4605).

Guadeloupe (p. 4605).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4604, 4605).

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : marchés du sucre et du rhum : avenir (p. 4672).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : Guadeloupe : industrie locale : aides de l'Etat (p. 4836).

MOYNE-BRESSAND (Alain)

Député de l'Isère

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur d'information sur le Corps européen [16 juin 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instaurer un système d'indemnisation des citoyens pour les troubles qu'ils subissent du fait de l'implantation d'un ouvrage public nouveau (n° 101)** [20 avril 1993].

Rapport d'information fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées en application de l'article 145 du règlement sur le **Corps européen (n° 845)** [15 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Surgénérateur de Creys-Malville et politique énergétique : enquête publique : prolongation ; vieillissement des centrales nucléaires ; débat national sur l'énergie en France [26 mai 1993] (p. 682, 683).

MULLER (Alfred)

Député du Bas-Rhin

(3e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Utilisation des forces de police** : délinquance et criminalité : lutte et prévention : plan de réforme de la police : plans départementaux de sécurité ; Strasbourg [3 novembre 1993] (p. 5292, 5293).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Citoyenneté européenne (p. 5060).

Emploi : chômage : aggravation (p. 5060).

Europe : crises (p. 5060).

Institutions communautaires :

– conseil européen exceptionnel du 29 octobre 1993 (p. 5060) ;
– Parlement européen : siège (Bruxelles - Strasbourg) (p. 5060).

Régions : Alsace : attachement à l'Europe (p. 5060).

Système monétaire européen : crise et calendrier d'union monétaire (p. 5060).

Union européenne :

– conceptions et finalités (p. 5060) ;
– traité de Maastricht : entrée en vigueur au 1er novembre 1993 (p. 5060).

MURAT (Bernard)

Député de la Corrèze

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant du conseil national des transports [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur les classes préparatoires à l'apprentissage (n° 713)** [16 novembre 1993].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **allonger la durée des deux sessions parlementaires ordinaires (n° 790)** [2 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à **réglementer l'usage des postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur des canaux banalisés (n° 891)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Intégrisme islamique** : intégristes musulmans : activités sur le territoire français ; construction de mosquées : Brive ; Algérie : otages français [27 octobre 1993] (p. 4990).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Délinquance et criminalité : peines prononcées à l'égard d'immigrés : pays d'exécution (p. 1696).

Immigration :

– droit de l'immigration : codification en un seul texte (p. 1695) ;
– intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1696) ;
– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1696) ;
– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1695).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité (p. 1695).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : discours sur l'immigration (p. 1695, 1696).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Administration : formalités : simplification (p. 3245).

Jeunes : premier emploi (p. 3245).

Lois : projet de loi quinquennale (p. 3245).

Politique économique et sociale (p. 3245).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2, 3 octobre 1993] :

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 685 (prévoit la possibilité de rémunérations inférieures au S.M.I.C. pendant la première année qui suit les recrutements, par contrats à durée indéterminée, des « personnes à la recherche d'un premier emploi ou d'un retour à l'emploi ») : non soutenu (p. 3582).

Après l'article 27 :

– *son* amendement n° 687 rectifié : non soutenu (p. 3698).

Après l'article 34 :

– *son* amendement n° 688 : non soutenu (p. 3769).

Après l'article 49 :

– *son* amendement n° 689 : non soutenu (p. 3863).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 690 : non soutenu (p. 3871).

Article 52 *(application de la loi quinquennale aux départements d'outre-mer) :*

– *son* amendement n° 691 : non soutenu (p. 3882).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 306 soutenu par M. Hervé Gaymard (institue une taxe au taux de 5 p. 100 sur les produits importés en provenance des pays à faible protection sociale) (p. 4392) : retiré ; repris par M. Jean-Pierre Brard : rejeté (p. 4393).

MUSELIER (Renaud)

Député des Bouches-du-Rhône

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Jeunesse et sports) [8 juin 1993].

Rapporteur d' une mission d'information sur la chanson d'expression française [17 novembre 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XIV : **Jeunesse et sports (n° 581)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Place de Marseille dans l'aménagement du territoire : insécurité ; taux de chômage ; investissements : stagnation ; « redynamisation » économique : perspectives [30 juin 1993] (p. 2805, 2806).

orales sans débat :

– n° 123, posée le 15 juin 1993 : **police (fonctionnement – effectifs de personnel – Marseille)** (p. 1646). Appelée le 17 juin 1993 : délinquance : progression ; police de proximité ; bureaux de police ; flux migratoires : maîtrise (p. 1730, 1731).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation (p. 191).

Communes : Marseille (p. 191).

Drogue :
- produits de substitution : mise à disposition (p. 191) ;
- usage : extension et conséquences (p. 191).

Finances locales : taxe professionnelle : inégalités et exonérations (p. 191).

Logement et habitat :
- accession sociale à la propriété (p. 191) ;
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 191) ;
- logement social : réhabilitation et restructuration (p. 191).

Politique de la ville :
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 191) ;
- équipements et services culturels et de loisirs (p. 191) ;
- objectifs (p. 191).

Transports :
- transports en commun : désenclavement (p. 191) ;
- voirie : modernisation (p. 191).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles [5 novembre 1993] :

Associations :
- bénévoles : hommage (p. 5451) ;
- clubs : petits clubs : soutien (p. 5452).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5451, 5452).

Enfants : sports et rythmes scolaires (p. 5452).

Impôts et taxes :
- droits de consommation sur les tabacs (p. 5452) ;
- prélèvements sur le loto, le P.M.U. et les loteries (p. 5452).

Jeunes : information jeunesse (p. 5452).

Lois : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (loi Evin) : réforme (p. 5452).

Ministère de la jeunesse et des sports : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5451).

Politique de la ville : sports : rôle (p. 5452).

Sports :
- emploi sportif (p. 5452) ;
- équipements sportifs en milieu rural (p. 5452) ;
- fédérations sportives : cadres techniques : maintien des emplois (p. 5452) ;
- fonds de compensation des recettes des sports mécaniques (« fonds-tabac ») (p. 5452) ;
- sports de haut niveau : soutien (p. 5452).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Hôpitaux et cliniques :
- autorisations tacites et retraits d'autorisations(p. 6560) ;
- fonds d'aide à la restructuration hospitalière (p. 6560) ;
- lits : reconversion (p. 6560) ;
- politique hospitalière (p. 6559, 6560).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 196 (de suppression) : adopté (p. 6622).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *son* amendement n° 197 (supprime la consultation du Conseil supérieur des hôpitaux sur le projet de décret fixant la période à ptendre en compte pour apprécier le niveau des activités de soins) : adopté (p. 6625).

Article 21 *(expérimentations) :*

– *son* amendement n° 199 (prévoit que le contrat conclu entre le représentant de l'Etat, les organisations d'assurance maladie et l'établissement d'installation d'un équipement lourd au titre du régime expérimental vaut autorisation d'installation) (p. 6629) : adopté (p. 6630) ;

– *son* amendement n° 200 (précise que les équipements autorisés au titre du régime expérimental ne sont pas pris en compte dans le calcul des indices de besoins applicables aux types d'équipements en cause) : retiré (p. 6630) ;

– *son* amendement n° 217 (permet de compenser la mise en service d'un équipement autorisé à titre expérimental par la suppression de toute prestation en nature d'assurance maladie) : adopté (p. 6630).

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 228 (autorise des expériences d'assouplissement des modalités de gestion comptable et financière des établissements de santé publics) (p. 6630) : retiré (p. 6631).

Article 21 *bis* nouveau *(regroupements : art. L. 712-11 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 201 (soumet un regroupement entre établissements de santé à la condition qu'aucune insuffisance de moyens n'en résulte dans les secteurs concernés au regard des indices de besoins fixés par la carte sanitaire) : adopté (p. 6631).

Article 37 *(modalités de fixation de la contribution patronale au régime de retraite des marins) :*

– *son* amendement n° 271 : non soutenu (p. 6657).

MYARD (Jacques)

Député des Yvelines

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur des propositions d'acte additionnel au protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le Conseil des gouverneurs de la B.E.I. à créer un Fonds européen d'investissement (F.E.I.) et de la décision du Conseil sur la participation de la Communauté au Fonds européen d'investissement (n° E-53) [5 mai 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Mongolie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (n° 148) [6 mai 1993].

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Mongolie, relative à l'entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile (n° 123) [6 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires étrangères : Affaires européennes) [6 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [3 juin 1993].

Rapporteur d'information sur l'espace aérien européen [12 juillet 1993].

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République portugaise à la Convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signées à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 501) [14 octobre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 123) autorisant l'**approbation de la convention** entre le **Gouvernement de la République française** et le **Gouvernement de la République de Mongolie,** relative à l'**entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile (n° 218)** [19 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 148), autorisant l'**approbation d'un accord** entre le **Gouvernement de la République française** et le **Gouvernement de la République populaire de Mongolie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (n° 219)** [19 mai 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome V : **Affaires étrangères : Affaires européennes (n° 582)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 501) autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985** entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française **relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 **(n° 749)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Application de la loi Evin :** loi n° 91-32 du 10 février 1991 : application stricte ; conséquences ; manifestations sportives : recettes publicitaires de substitution [19 mai 1993] (p. 581).

– **Convention de Schengen :** police de la circulation : convention de Schengen : application ; flux migratoires : contrôle ; trafic de drogue : lutte et prévention [22 décembre 1993] (p. 8091, 8092).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 234).

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 234).

Communes : Sartrouville (p. 234).

Départements : Yvelines (p. 234).

Etat : missions : restauration (p. 234).

Etrangers : immigration (p. 234).

Logement et habitat : logement social : attribution : compétences et conditions (p. 234).

Politique de la ville :
- associations et bénévoles : rôle (p. 234) ;
- crédits : montant et déconcentration (p. 234) ;
- intervenants : multiplicité et coordination (p. 234) ;
- moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 234).

Politique économique : conséquences (p. 234).

Presse, édition et imprimerie : journalistes (p. 234).

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 589).

Communautés européennes :
- finalité (p. 589) ;
- subsidiarité : application du principe (p. 589).

- Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » (p. 1612).

Communautés européennes :
- accords de Schengen : conséquence sur l'immigration (p. 1613) ;
- convention de Dublin : harmonisation du droit d'asile (p. 1613).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1612, 1613).

Immigration :
- généralités, historique et statistiques (p. 1612) ;
- flux migratoires : maîtrise : coopération européenne et internationale, accords avec les pays d'immigration (p. 1613) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1612, 1613) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1613).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1808).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1 et 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (dispose qu'un étranger en situation irrégulière sur le territoire français ne peut y contracter mariage) (p. 1827) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : Convention européenne des droits de l'homme : respect par l'amendement (p. 1827).

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères [28 octobre 1993] :

Affaires étrangères : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) ; conférence sur la stabilité (1994) (p. 5054).

Budget communautaire : contribution française : montant, évolution et répartition (p. 5053).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round, préaccord de Blair House, date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 5053).

Communauté européenne : élargissement : perspectives (p. 5054).

Europe :
- crises (p. 5053) ;
- Europe centrale et de l'Est : relations avec la Communauté européenne (p. 5053, 5054).

Institutions communautaires : Conseil et Commission : compétences respectives et réforme (p. 5053, 5054).

Ministère : crédits (p. 5053).

Politique économique et sociale : politiques économiques des membres de la Communauté : convergence : nécessité (p. 5053).

Système monétaire européen : crise et calendrier d'union monétaire (p. 5053).

Union européenne :
- conceptions et finalités (p. 5053, 5054) ;
- subsidiarité : principe : mise en œuvre (p. 5054) ;
- traité de Maastricht : entrée en vigueur au 1er novembre 1993 (p. 5054).

Ex-Yougoslavie : guerre civile, rôle de la Communauté européenne (p. 5053).

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 501) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 502).

Rapporteur de la commission des affaires étrangères pour l'adhésion du Portugal.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Accord de Schengen (p. 6156, 6157) :
- contenu et conditions d'entrée en vigueur ;
- date d'entrée en vigueur ;
- Portugal : adhésion : conditions et opportunité.

Etrangers (p. 6156, 6157) :
- contrôles aux frontières extérieures ;
- demandes d'asile ; droit d'asile ;
- immigration clandestine : contrôle ;
- visas.

Informatique : système d'information Schengen (S.I.S.) (p. 6157).

Justice (p. 6156, 6157) :
- entraide judiciaire : extraditions ;
- demandes d'extradition : droit d'extradition.

Police (p. 6156, 6157) :
- droit d'interpellation : droit de poursuite : entraide policière ;
- police portugaise : renforcement.

Rappel au règlement : appelle l'attention du Gouvernement sur la nature juridique de l'accord conclu entre le Gouvernement français et le Land de Bade-Wurtemberg concernant les relations de coopération entre les établissements portuaires de Strasbourg et de Kehl et aurait souhaité qu'une « note verbale » du Gouvernement fédéral allemand fût jointe au texte du projet de loi approuvant cet accord [22 novembre 1993] (p. 6160).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :*

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jacques Vernier (permet au préfet, dans un délai de deux mois à compter de l'annulation d'un P.O.S. et dans le cas où le P.O.S. antérieur est obsolète de revenir au règlement national d'urbanisme) ; rectifié (accorde ce droit au conseil municipal après délibération motivée) (p. 6743).

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme (limitation des possibilités de recours par voie d'exception pour vice de forme) :

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. René Carpentier (affirme le caractère automatique du sursis à exécution demandé au tribunal administratif) (p. 6752) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) (p. 6753).

Après l'article L. 600-4 du code de l'urbanisme :

– *son* amendement n° 40 (institue la possiblité du recours à l'expertise) (p. 6754) : rejeté (p. 6755) ;

– *son* amendement n° 41 (permet au juge administratif d'octroyer un délai supplémentaire pour compléter les documents d'urbanisme) : retiré (p. 6755).

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 45 (institue un droit de timbre de 300 francs pour toute requête présentée devant le tribunal administratif) (p. 6757) : retiré (p. 6758).

Article 4 *(décisions de préemption illégales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Gilles Carrez (autorise le préempté à disposer de son bien en cas d'annulation de la décision de préemption) (p. 6758).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *son* amendement n° 46 (de suppression partielle) : retiré (p. 6767).

Après l'article 11 :

– *son* amendement n° 80 (précise la loi d'orientation pour la ville n° 91-662 du 13 juillet 1991 en ce qui concerne la possibilité d'intégrer les logements réalisés grâce aux prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) dans le décompte des logements sociaux à réaliser) : non soutenu (p. 6812) ;

– *son* amendement n° 81 (octroie une bonification aux villes consacrant des logements aux populations rencontrant des difficultés particulières pour se loger) : non soutenu (p. 6812) ;

– *son* amendement n° 82 (précise la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991, en ce qui concerne la possibilité de prendre en compte les logements sociaux réalisés antérieurement à l'approbation d'un programme local de l'habitat, dans le décompte des logements sociaux à réaliser) : non soutenu (p. 6813).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un fonds européen d'investissement (n° 658).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Communautés européennes :
- Conseil européen d'Edimbourg du 10 décembre 1992 (p. 7321) ;
- initiative européenne de croissance : grands travaux d'infrastructure et garantie du fonds (p. 7321).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : fonds propres : financement : garantie du fonds ; prises de participations (p. 7321).

Fonds européen d'investissement :
- capital, statuts, interventions, immunité des membres et du personnel (p. 7321) ;
- signature le 25 mars 1993 : absence de cette date dans le titre de l'accord (p. 7322).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du Conseil de la politique monétaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Pierre Chevènement (dispose que le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire avant le 1er janvier 1997 et prévoit qu'avant cette date l'éventualité de la poursuite de la mise en œuvre de cette union et du passage de la France à sa troisième phase est soumise à un vote du Parlement français) (p. 7694, 7696).

Affaires étrangères : Allemagne : décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 7694, 7696) ;

Constitution : traités : articles 52, 53, 55 et 88-2 et sommet européen d'Edimbourg (p. 7694).

N

NEIERTZ (Véronique)

Député de la Seine-Saint-Denis

(9e circonscription)

Socialiste

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Cesse d'appartenir à la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Allocation logement pour les étudiants** : allocation de logement à caractère social : conditions d'attribution aux étudiants ; rentrée universitaire 1993-1994 [3 novembre 1993] (p. 5289).

orales sans débat :

– **n° 114**, posée le 8 juin 1993 : **avortements (centres d'I.V.G. – manifestations de commandos anti-I.V.G. – Paris)** (p. 1197). Appelée le 10 juin 1993 : établissements : protection ; médecins : statut (p. 1318, 1319).

– **n° 140**, posée le 15 juin 1993 : **voirie (A 86 – couverture – Seine-Saint-Denis)** (p. 1648). Appelée le 17 juin 1993 : environnement : protection ; bruit : réduction ; région d'Ile-de-France : participation financière (p. 1751, 1752).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Aménagement du territoire (p. 1187).

Banque de France :
- missions autres que la politique monétaire (p. 1186, 1187) ;
- personnels (p. 1187).

Consommation : ménages surendettés (p. 1187).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 136 soutenu par M. Alain Rodet (dispose que la Banque gère seule les fichiers des chèques irréguliers, des chèques sans provision ainsi que celui relatif aux incidents de remboursement des crédits accordés aux personnes physiques) (p. 1511) : rejeté (p. 1512) ;

– *son* amendement n° 135 soutenu par M. Alain Rodet (dispose que la prévention et le règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers font partie des missions de service public de la Banque) : rejeté (p. 1512).

– **Projet de loi portant transposition de la directive du conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Communautés européennes :
- droits exclusifs : abolition (p. 1543) ;
- marché de l'énergie : directives européennes (p. 1542, 1543).

Electricité et gaz : monopole et droit communautaire (p. 1542, 1543).

Projet de loi : portée et limites (p. 1542).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 1543).

– **Projet de loi relatif au code de la consommation (partie législative) (n° 233).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Clauses abusives : lutte contre (p. 1550).

Banques et établissements financiers :
- Banque de France : réforme : incidences sur ses missions (p. 1551) ;
- chèques : impayés (p. 1551).

Code de la consommation :
- droit de la consommation et autres droits : distinction (p. 1550) ;
- genèse (p. 1550) ;
- intérêt, limites et perspectives d'évolution : (p. 1550, 1551).

Communautés européennes : projets de directives et droit français (p. 1551).

Consommateurs :
- associations (p. 1550) ;
- crédit : surendettement des ménages (p. 1551).

Discussion des articles [14 juin 1993] :

Article 1er et code de la consommation annexé *(partie législative).*

Article L. 115-11 *(protection juridictionnelle des appellations d'origine : représentation du demandeur) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (remplace dans la rédaction de cet article le terme d'« avoué » par celui de « représentant » afin de tenir compte de la refonte du code de procédure civile supprimant la constitution d'avoué auprès du tribunal de grande instance, mais maintenant cette procédure devant la cour d'appel) (p. 1555) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 du Gouvernement (remplace, dans la rédaction de l'article, le terme d'« avoué » par celui de « conseil » afin de tenir compte de la refonte du code de procédure civile) (p. 1555).

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 rectifié de la commission (prévoit le dépôt sur le bureau des assemblées parlementaires d'un rapport du Gouvernement sur l'état des modifications intervenues dans le code de la consommation avec en annexe ledit code – parties législative et réglementaire – mis à jour) (p. 1593, 1594) ;

Parlement : rapports d'information (p. 1593, 1594).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 1551).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Ordre public : commune de Saint-Denis : grand stade : conséquences en matière de sécurité (p. 5229).

Police : « îlotage » et police de proximité : organisation et horaires (p. 5228).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Code pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 5577).

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5577).

Europe : Conseil de l'Europe : Convention du 19 août 1985 sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et législations spécifiques des pays membres (p. 5577).

France : société : aggravation de la violence : nécessité d'un débat national (p. 5577).

Stades : sécurité :

- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 5577) ;
- port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale : amendement de la commission des lois (p. 5578) ;
- projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5577).

Sénat : modifications apportées en première lecture au projet de loi (p. 5578).

Discussion des articles :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

Article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 (répression de la provocation à la haine ou à la violence) :

– *son* amendement n° 28 (applique les peines prévues par l'article aux personnes qui, dans une enceinte sportive, tentent d'introduire, détiennent ou exhibent, seules ou en groupe, des insignes, signes ou symboles faisant référence ou rappelant une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5586) : retiré (p. 5588).

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-10 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction de pénétrer sur l'aire de compétition) :

– *son* amendement n° 29 (limite l'incrimination aux personnes qui, en pénétrant sur le terrain, ont tout à la fois troublé le déroulement de la manifestation et porté atteinte à la sécurité des personnes ou des biens) (p. 5590) : rejeté (p. 5591).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6184).

Difficultés des entreprises :

- généralités et statistiques (p. 6184, 6185) ;
- droit comparé (p. 6184) ;
- loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6184) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6185).

Difficultés des entreprises : prévention : procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6185).

Redressement et liquidation judiciaires :

- administrateurs judiciaires et mandataires liquidateurs : profession : modernisation et encadrement (p. 6185) ;
- créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6184) ;
- créanciers : participation à la procédure : désignation de contrôleurs (p. 6185) ;
- dispositions légales : détournement, utilisation comme techniques de gestion : condamnation (p. 6184, 6185) ;
- liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6185) ;
- plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6185).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *favorable* au sous-amendement n° 194 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le président du tribunal prononce d'office la suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) (p. 6231).

Article 6 *(art. 2-1 de la loi du 25 janvier 1985 : radiation d'office) :*

– *soutient* l'amendement n° 98 de M. Michel Destot (dispose que la radiation ne peut être prononcée qu'après l'audition du chef d'entreprise ou de son représentant) : adopté après modifications (p. 6239).

Après l'article 10 :

– *son* amendement n° 99 (précise le plafond applicable aux émoluments des administrateurs judiciaires ainsi que le mode de calcul de ces émoluments) (p. 6254) : rejeté (p. 6255).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 100 (dispose que tout délégataire d'un administrateur judiciaire doit être agréé par le président du tribunal ou le juge-commissaire) (p. 6259) : rejeté (p. 6260).

Article 2 précédemment réservé *(règlement amiable) :*

– *son* amendement n° 93 corrigé (supprime l'obligation de faire homologuer l'accord amiable par le président du tribunal) (p. 6269) : rejeté (p. 6270).

Article 35 *(art. 89-1 de la loi du 25 janvier 1985 : aliénation d'éléments d'actif par le repreneur) :*

– *son* amendement n° 118 (propose une nouvelle rédaction de l'article qui autorise le tribunal à déclarer inaliénable tout ou partie des biens cédés) : adopté (p. 6308).

Article 50 *(art. 153-1 à 153-4 de la loi du 25 janvier 1985 : définitions communes applicables à la liquidation judiciaire) :*

– *son* amendement n° 101 corrigé (précise le plafond applicable aux émoluments des liquidateurs judiciaires ainsi que leur mode de calcul) (p. 6315) : rejeté (p. 6316).

Après l'article 53 :

– *son* amendement n° 124 (punit des peines prévues par le deuxième alinéa de l'article 408 du code pénal tout contrôleur se portant acquéreur des biens du débiteur dans le cadre d'un plan de cession) (p. 6319) : rejeté (p. 6320).

Explications de vote :

Difficultés des entreprises :

– prévention : règlement amiable (p. 6321) ;
– proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6321).

Redressement judiciaire :

– créances : ordre de paiement et sûretés (p. 6321) ;
– moralisation (p. 6321).

– Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Fonction publique militaire : départ vers des entreprises d'armement : spécificité et encadrement (p. 7452).

Hauts fonctionnaires : départ vers le secteur privé : encadrement et moralisation (p. 7452).

Tour extérieur :

– intérêt pour les grands corps (p. 7453) ;
– réforme proposée : objectifs, portée et limitation aux corps de contrôle et d'inspection (p. 7453) ;
– règles actuelles et politisation des nominations (p. 7452).

Discussion des articles [13 décembre 1994] :

Article 3 *(contrôle du passage des hauts fonctionnaires dans le secteur privé) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article, qui rend obligatoire la consultation d'une commission de déontologie à l'intérieur de chacune des trois fonctions publiques lorsqu'un fonctionnaire souhaite rejoindre le secteur privé ; précise que le passage au secteur privé est subordonné à l'avis conforme de la commission consultée) (p. 7467) ;

– *son* sous-amendement n° 5 rectifié (dispose que les fonctionnaires passés au secteur privé adressent tous les ans pendant cinq ans à la commission déontologique de leur fonction publique d'origine une déclaration sur l'honneur indiquant la nature de leur activité professionnelle) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 7466) : rejeté (p. 7468).

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 6 (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement, le 2 avril 1996, un rapport sur l'application de la présente loi) : rejeté (p. 7469).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Affaires étrangères : coopération internationale : lutte contre les contrefaçons (p. 7581).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7581).

Contrefaçons :

– ampleur et conséquences économiques (p. 7581) ;
– délit : définition et sanctions (p. 7581) ;
– sanctions : fermeture de l'établissement contrefacteur (p. 7581).

Douanes : retenues et infractions douanières (p. 7581).

Modèles et dessins : dépôt simplifié (p. 7581).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Application des peines : problèmes actuels, pouvoirs du juge d'application des peines et mise en place de la collégialité (p. 8034).

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : importance de la récidive et de la prévention (p. 8033) ;
– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » : justification (p. 8033) ;
– criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 8033, 8034).

Projet de loi :

– contenu, nécessité, efficacité : appréciation (p. 8033) ;
– entrée en application en 2024 (p. 8033) ;
– préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 8034) ;
– « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 8033, 8034).

Système pénitentiaire :

– sécurité : présence de condamnés psychopathes et de détenus à perpétuité (p. 8034) ;
– soins psychiatriques en milieu carcéral : bilan et renforcement (p. 8034).

Tourisme : « tourisme sexuel » : condamnation pénale (p. 8034).

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Après l'article 6 *bis* :

– *soutient* l'amendement n° 9 de M. Julien Dray (dispose que les condamnés pour infraction d'origine sexuelle peuvent se voir appliquer un sursis avec mise à l'épreuve pour un délai supérieur au délai normal de trois ans) (p. 8036) : rejeté (p. 8037) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition d'un collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) : rejeté (p. 8037).

Article 7 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 709-2 nouveau du code de procédure pénale : chambre de l'application des peines) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose qu'un collège de trois magistrats de la cour d'appel exerce les compétences dévolues au juge d'application des peines pour les peines d'origine criminelle ; précise le ressort de ce collège et les possibilités d'appel de ses décisions) (p. 8040).

Titre :

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (propose que le texte s'intitule « projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale ») (p. 8046).

NENOU-PWATAHO (Maurice)

Député de la Nouvelle-Calédonie et dépendances

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer (F.I.D.E.S.-T.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

NESME (Jean-Marc)

Député de la Saône-et-Loire

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire du conseil supérieur de l'aviation marchande [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre suppléant du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur d'information sur la compétitivité de l'industrie agroalimentaire française dans la Communauté [8 décembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **proposer des mesures pour faciliter la création d'emploi dans les petites entreprises (n° 254)** [1er juin 1993].

Proposition de loi visant à **assouplir les mesures de limitation du travail de nuit pour les jeunes âgés de moins de dix-huit ans sous contrat d'apprentissage dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (n° 255)** [1er juin 1993].

Proposition de loi visant à **assouplir la législation relative au périmètre de protection imposé pour les débits de boissons situés en milieu rural (n° 256)** [1er juin 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [21 octobre 1993] :

Agroalimentaire (p. 4648).

Aménagement du territoire : aménagement rural ; fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4648).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4647).

Commerce extérieur :

– G.A.T.T. : négociations agricoles, préaccord de Blair House (p. 4647) ;

– importations extracommunautaires : réglementation (p. 4648).

Commercialisation :

– délais de paiement imposés par les grandes surfaces : réduction (p. 4648) ;

– politique de qualité : appellations d'origine contrôlée, certifications et labels (p. 4648).

Communautés européennes :

– élargissement : conséquences pour l'agriculture (p. 4647) ;

– politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4647, 4648) ;

– stabilité monétaire : nécessité (p. 4647) ;

– subventions à l'exportation : réduction (p. 4647).

Environnement : respect (p. 4648).

Exploitants agricoles :

– endettement (p. 4648).

– revenu et charges (p. 4647).

Exploitations agricoles :

– compétitivité (p. 4647) ;

– gel des terres et jachère (p. 4647).

Impôts et taxes :

– fiscalité agricole : allègement : perspectives (p. 4648) ;

– taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) (p. 4647).

Lois : loi d'orientation agricole : perspectives (p. 4647).

Recherche : recherche au service de l'agriculture (p. 4648).

NICOLAS (Catherine)

Député de l'Eure

(2e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

NICOLIN (Yves)

Député de la Loire

(5e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire d'âge

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 401 soutenu par M. Hervé Novelli (porte à deux années, à compter de la création d'entreprise, la durée de maintien des droits à l'assurance chômage du bénéficiaire de l'aide qui se réinscrit comme demandeur d'emploi) (p. 3547) : rejeté (p. 3548).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993] :

Article 3 *(relèvement de la limite de versement des dons aux organismes sans but lucratif qui fournissent des repas à des personnes en difficulté ou qui contribuent à favoriser leur logement) :*

– *son* amendement n° 334 : non soutenu (p. 4256) ;

– *son* amendement n° 333 : non soutenu (p. 4257).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 336 : non soutenu (p. 4272).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *son* amendement n° 335 soutenu par M. Yves Verwaerde (de suppression) (p. 4418) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Impôts, taxes et charges sociales : taxe professionnelle : réforme : perspectives et modalités (p. 5434).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement :

– Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : site de Roanne (p. 5724) ;

– Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : site de Saint-Etienne (p. 5724).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Premiere lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 6 *quater* :

– *son* amendement n° 126 (introduit l'installation d'ascenseurs dans le champ de la loi n° 67-561 du 12 juillet 1967 relative à l'amélioration de l'habitat : retiré (p. 6801).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Jean-Jacques Hyest (permet aux entreprises du bâtiment de ne pas appliquer certaines dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 portant diverses dispositions relatives à certaines activités économiques et à certaines procédures publiques dans l'attente de directives communautaires) ;

Transports : transports scolaires (p. 6806).

– *son* amendement n° 57 (introduit un seuil minimal pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 93-122 portant diverses dispositions relatives à certaines activités économiques et à certaines procédures publiques des activités économiques) : retiré (p. 6806) ;

– *son* amendement n° 56 (de précision) : retiré (p. 6806).

NOIR (Michel)

Député du Rhône

(2e circonscription)

Non inscrit

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle modifiant les articles 28 et 43 de la Constitution et tendant à **modifier le calendrier parlementaire et le nombre des commissions permanentes (n° 587)** [7 octobre 1993].

Proposition de résolution tendant à **modifier l'article 36 du règlement de l'Assemblée nationale (n° 588)** [7 octobre 1993].

NOVELLI (Hervé)

Député de l'Indre-et-Loire

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre du haut conseil du secteur public [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Rapporteur pour avis du projet de loi quinquennale n° 505 relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [22 septembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Politique d'emploi des groupes industriels étrangers en France : entreprises étrangères : installations en France ; délocalisations : conséquences : emploi ; groupe Tambrands [8 décembre 1993] (p. 7307, 7308).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1024).

Agriculture :
– biocarburants (p. 1024).
– viticulture : conséquences de la loi Evin (p. 1024).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 1024).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 1024).

Zones rurales : désertification (p. 1024).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– évolution du G.A.T.T. [22 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce international : libéralisme ou protectionnisme (p. 2022).

Communautés européennes : politique commerciale internationale :
– cohésion européenne : restauration : nécessité (p. 2022) ;
– préférence communautaire (p. 2023).

Entreprises : charges sociales (p. 2022).

G.A.T.T. :
– historique et perspectives d'extension : « Uruguay Round » (p. 2022) ;
– réforme : nécessité (p. 2022).

Parlement : rôle (p. 2022).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Rapporteur pour avis de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Acquis sociaux (p. 3318).

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3317).

Assemblée nationale : commissions : travaux et propositions (p. 3318).

Commerce extérieur :
– environnement économique mondial : changements (p. 3317) ;
– négociations commerciales internationales (p. 3317).

Emploi :
– emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3318) ;
– emplois publics (p. 3318).

Entreprises :
– charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3317) ;
– charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3317) ;
– charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3318) ;
– cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3317) ;
– coûts salariaux : niveau et sttucture (p. 3317, 3418) ;
– créations d'entreprises : chômeurs (p. 3317) ;
– organisation du travail (p. 3317) ;
– P.M.E.-P.M.I. (p. 3318) ;
– représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3317, 3318) ;
– rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3318).

Formation professionnelle :
– apprentissage : développement (p. 3317) ;
– décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3317) ;
– organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3317).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3317).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3317).

Politique de l'emploi (p. 3317, 3318).

Politique économique (p. 3317).

Syndicats : organisations patronales et de salariés : représentativité (p. 3317).

Travail : temps de travail :
– durée et organisation (p. 3317, 3318) ;
– organisation : comité de suivi de l'expérimentation (p. 3318) ;
– repos hebdomadaire et dominical (p. 3317).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *soutient* les amendements identiques nos 39 de la commission et 122 de la commission de la production (précisent que le rapport évaluera les effets sur l'emploi d'une suppression des contributions qui pèsent sur les entreprises) (p. 3502) : adoptés (p. 3503).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *soutient* l'amendement n° 123 de la commission de la production (prévoit que le rapport sur les effets pour l'emploi des exonérations de cotisations pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié évaluera leur effet sur la concurrence) (p. 3516) : adopté (p. 3517).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 49 de la commission (supprime la référence au caractère expérimental du « ticket-service ») (p. 3528) ;

– *favorable* à l'amendement n° 52 de la commission (rend applicable le dispositif de « ticket-service » sur l'ensemble du territoire ; crée un comité du suivi de sa mise en œuvre) (p. 3529) ; rectifié (renvoie à un décret la fixation des conditions d'application progessive du dispositif de « ticket-service » ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3529) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (étend le champ d'application du dispositif aux associations à but non lucratif) (p. 3538) ;

– *soutient* l'amendement n° 124 de la commission de la production, précédemment réservé (prévoit l'existence de plusieurs réseaux de distribution du « ticket-service ») (p. 3540) : retiré (p. 3541) ;

– *son* amendement n° 540 précédemment réservé (de conséquence) : devenu sans objet (p. 3541) ;

– *soutient* l'amendement n° 127 de la commission de la production (supprime le paragraphe III de l'article prévoyant une étude sur les actions susceptibles de favoriser le développement de l'emploi dans les services marchands) : adopté (p. 3542).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *soutient* l'amendement n° 401 de M. Yves Nicolin (porte à deux années, à compter de la création d'entreprise, la durée de maintien des droits à l'assurance chômage du bénéficiaire de l'aide qui se réinscrit comme demandeur d'emploi) (p. 3547) : rejeté (p. 3548) ;

– *soutient* l'amendement n° 128 de la commission de la production (prévoit le dépôt d'un rapport sur les effets sur l'emploi de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises) : rejeté (p. 3548).

Article 6 *(extension et relèvement de la provision d'impôt pour création d'entreprise au titre de l'essaimage) :*

– *soutient* l'amendement n° 793 corrigé de M. Philippe Vasseur (étend le champ d'application de la provision d'impôt aux professions libérales) : rejeté (p. 3557).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 129 de la commission de la production (permet l'adhésion des entreprises de plus de 200 salariés à un groupement d'employeurs et l'adhésion d'une même entreprise à plusieurs groupements d'employeurs) : retiré (p. 3560).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 130 de la commission de la production (vise à constituer une délégation unique du personnel investie des fonctions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, outre celles des délégués du personnel et du comité d'entreprise) (p. 3618) : rejeté (p. 3619).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 131 de la commission de la production (supprime la possibilité pour l'inspecteur du travail d'exiger la production des documents commerciaux pour le contrôle de l'application des dispositions relatives au prêt de main d'œuvre, aux cumuls d'emplois et au travail clandestin) : vote réservé jusqu'à la discussion de l'amendement n° 107 (p. 3632) ; retiré (p. 3633).

Après l'article 23 :

– *soutient* l'amendement n° 132 de la commission de la production (exclut l'embauche des travailleurs saisonniers du secteur agricole de l'obligation de déclaration préalable) (p. 3635) : rejeté (p. 3636).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 133 de la commission de la production (supprime la réduction collective de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'année) (p. 3659) : rejeté (p. 3660) ;

– *soutient* l'amendement n° 134 de la commission de la production (prévoit que la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année a pour contrepartie soit une réduction collective de sa durée soit un renforcement de l'effort de formation) (p. 3660) : rejeté (p. 3661).

Article 28 *(rapport au Parlement) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 25 du Gouvernement (ramène à un an le délai de présentation du bilan des négociations relatives à l'organisation et à la réduction de la durée du travail et de celles relatives au capital de temps de formation) (p. 3693).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 135 de la commission de la production (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques selon des conditions fixées par décret en l'absence de convention ou d'accord collectif étendu) (p. 3721) : rejeté (p. 3722).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 752 de M. Jean Royer (prévoit l'engagement d'actions conjointes à caractère expérimental entre l'Etat et les collectivités territoriales) (p. 3744).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *soutient* l'amendement n° 136 de la commission de la production (dispose que le plan régional est élaboré en concertation avec l'Etat, les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés et les chambres consulaires, au niveau régional, et soumis pour avis au conseil économique et social régional) (p. 3764) : devenu sans objet (p. 3767) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 1031 de M. Denis Jacquat (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3767).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 137 de la commission de la production (précise que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées) (p. 3775) : rejeté (p. 3776) ;

– *soutient* l'amendement n° 142 de la commission de la production (précise que cette même formation est mise en place en concertation avec les branches professionnelles) : devenu sans objet (p. 3777).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *soutient* l'amendement n° 138 rectifié de la commission de la production (prévoit la possibilité de créer, par convention entre la région et des organisations professionnelles ou interprofessionnelles représentatives « un organisme de droit privé assimilable à un centre de formation d'apprentis ») : rejeté (p. 3788).

Article 51 *(évaluation de la loi quinquennale) :*

– *ses observations* (p. 3877) ;

– *soutient* l'amendement n° 139 de la commission de la production (fixe au 31 décembre 1995 la date avant laquelle doit être déposé le rapport d'évaluation) : adopté (p. 3878) ;

– *soutient* l'amendement n° 140 de la commission de la production (prévoit que le rapport « étudiera la possibilité, dans certaines zones particulièrement touchées par le chômage, de conclure des conventions d'expérimentation destinées à favoriser le développement local et l'emploi par de nouvelles mesures ») (p. 3879) : adopté (p. 3880) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1037 de M. Laurent Fabius (prévoit une évaluation « des effets sur l'emploi des diverses mesures de la présente loi ») à l'amendement n° 140 de la commission de la production (p. 3880) ;

– *soutient* les amendements identiques n°s 100 de la commission et 141 de la commission de la production (prévoient l'élaboration du rapport par une commission comprenant des parlementaires pour la moitié de ses membres) (p. 3880) : adoptés (p. 3881).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *soutient* l'amendement n° 120 (retient un plafond unique de rémunération qui ouvre droit à une exonération totale de cotisations d'allocations familiales ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3888) : rejeté (p. 3889).

NUNGESSER (Roland)

Député du Val-de-Marne

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'amendements à la convention du 2 février 1971 relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux, adoptés par la conférence extraordinaire réunie à Régina, Canada le 28 mai 1987 (n° 121) [6 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense) [6 mai 1993].

Rapporteur d'information sur les suites de la Conférence de Rio : environnement, développement et commerce international [8 juillet 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VIII : **Défense (n° 582)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **instaurer quatre cas d'exception à la loi du 9 octobre 1981 abolissant la peine de mort (n° 615)** [20 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Affaires étrangères : conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement : suites (p. 4939).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports fluviaux : liaisons Seine-Nord et Seine-Est (p. 5317).

Transports maritimes : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5317).

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères [9 novembre 1993] :

Affaires étrangères :

– armes nucléaires : prolifération (p. 5688) ;
– contexte géopolitique : évolution (p. 5688, 5689).

Armée de terre :

– effectifs : déflation : pause (p. 5689) ;
– force d'action rapide (F.A.R.) (p. 5689).

Communauté des Etats indépendants (C.E.I.) : Républiques de l'ancienne Union soviétique : constitution de forces nationales indépendantes et multiplication des conflits (p. 5688, 5689).

« Livre blanc » sur la défense (p. 5689).

Loi de programmation militaire (p. 5689).

Ministère de la défense :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5688) ;
– opérations extérieures : financement (p. 5689).

Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : rôle (p. 5689).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : missions, zones de compétence (p. 5689).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7396) ;
– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7395, 7396) ;
– peines criminelles : hiérarchie : droit comparé : rapport au Parlement (p. 7386) ;
– peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7395, 7368) ;
– peine perpétuelle et négation de toute possibilité de réinsertion : caractère inhumain, inconstitutionnel et contraire aux engagements internationaux de la France (p. 7396).

Projet de loi :

– objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7396) ;
– rapport au Parlement : efficacité des nouvelles dispositions après un an d'application (p. 7396).

Système pénitentiaire : personnels : surveillance des condamnés à une peine perpétuelle : sécurité (p. 7396).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *son amendement* n° 42 (dispose que la cour d'assises peut également prononcer la peine de mort, notamment lorsque l'accusé est un récidiviste) : retiré (p. 7407).

Code pénal : première année d'application : bilan et rapport (p. 7407).

O

OLLIER (Patrick)

Député des Hautes-Alpes

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [*J.O.* débats du 28 avril 1993] (p. 217).

Membre du Conseil national de la montagne [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662) [17 novembre 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Bernard Pons tendant à créer une commission d'enquête sur les causes des dysfonctionnements actuels du service public de transports ferroviaires, l'évolution de la S.N.C.F. et la compatibilité de ses projets d'évolution avec la politique d'aménagement du territoire ainsi que la redéfinition des missions de service public qui lui sont dévolues et les orientations de nature à les clarifier (n° 839) [15 décembre 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [15 décembre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

Président de cette commission [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence (n° 860), relatif à la **reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 864)** [17 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution **(n° 839)** de M. Bernard Pons tendant à la **création d'une commission d'enquête sur les causes des dysfonctionnements actuels du service public de transports ferroviaires, l'évolution de la S.N.C.F. et la compatibilité de ses projets d'évolution avec la politique d'aménagement du territoire ainsi que la redéfinition des missions de service public qui lui sont dévolues et les orientations de nature à les clarifier (n° 866)** [17 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la **reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 918)** [23 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Services publics en milieu rural :** zones rurales : désertification ; fermetures de classes et de services publics [21 avril 1993] (p. 110, 111).

orales sans débat :

– **n° 21,** posée le 27 avril 1993 : **tourisme et loisirs (stations de montagne : emploi et activité)** (p. 173). Appelée le 29 avril 1993 : crise des stations de moyenne altitude ; Plan montagne de 1990 (p. 274, 275).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Agriculture : priorité française (p. 557).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 557).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 556).

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Aménagement rural :
- « Bassins de vie » (p. 946).
- planification (p. 944, 945, 946).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 944, 945).

Collectivités locales :
- coopération intercommunale : intercommunalité (p. 945, 946).
- ressources fiscales (p. 946).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 945).

Travail : pluriactivité (p. 945).

Zones rurales : désertification (p. 943, 945).

Zones sensibles (p. 945).

Rappel au règlement : en réponse à une précédente remarque sur la faible présence des parlementaires de la majorité, constate l'absence de députés socialistes en séance [1er juin 1993] (p. 994).

Rappel au règlement : affirme que l'accord sur les oléagineux est justifié par des avantages obtenus par le Gouvernement ; accuse M. Jean-Pierre Soisson de donner à tort l'impression que la France a cédé [8 juin 1993] (p. 1142).

– **Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Aménagement du territoire : zones sensibles : accès à l'intercommunalité (p. (p. 2011).

Collectivités locales : ressources fiscales (p. 2010).

Conseils municipaux : rôle (p. 2010).

Coopération intercommunale :
- bilan (p. 2010) ;
- élus locaux : information (p. 2010) ;
- intérêt, nécessité (p. 2010) ;
- modalités (p. 2010, 2011) ;
- rapport du Gouvernement au Parlement : opportunité (p. 2011).

Planification : préparation du XIe Plan (p. 2010).

Discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Article unique *(report jusqu'au 31 décembre 1993 du délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

– *ses observations* (p. 2014) ;

Coopération intercommunale : rapport du Gouvernement au Parlement : opportunité ; date de dépôt (p. 2014) ;

– *son* amendement n° 1 (prévoit, avant le 31 décembre 1993, le dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur le bilan et les perspectives de la coopération intercommunale) : retiré (p. 2014) ;

– *ses observations* sur son amendement n° 1 (p. 2014).

Explications de vote :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 2010).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 182 soutenu par M. Hervé Gaymard (dispose que les dépenses afférentes aux véhicules à usage non exclusivement professionnel peuvent être déterminées par application du barème forfaitaire publié chaque année pour les salariés) : retiré (p. 4317).

Après l'article 11 :

– *son* amendement n° 183 soutenu par M. Yves Van Haecke (exonère de la taxe intérieure sur les produits pétroliers le gaz naturel utilisé pour le chauffage des serres abritant des productions végétales) : retiré (p. 4354).

Article 13 *(reconduction de la majoration pour frais d'assiette et de recouvrement des impôts directs locaux) :*

– *son* amendement n° 184 soutenu par M. Yves Van Haecke (de suppression) (p. 4357) : retiré (p. 4358).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 185 soutenu par M. Yves Van Haecke (institue la déductibilité de toutes les dépenses d'amélioration ou de reconstruction d'éléments ou de bâtiments destinés à l'exploitation agricole) : retiré (p. 4359) ;

– *son* amendement n° 186 soutenu par M. Yves Van Haecke (étend aux exploitants agricoles la réduction d'impôt accordée aux chefs d'entreprises individuelles relevant des bénéfices industriels et commerciaux au titre de leurs dépenses de formation professionnelle) : retiré (p. 4374) ;

– *son* amendement n° 187 corrigé soutenu par M. Yves Van Haecke (rend déductibles les frais occasionnés par un second remembrement) : retiré (p. 4382).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *son* amendement n° 188 soutenu par M. Yves Van Haecke (limite la modification de l'indexation à la seule année 1994) (p. 4413) : vote réservé (p. 4414) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 189 soutenu par M. Yves Van Haecke (de conséquence) (p. 4413, 4414) : vote réservé (p. 4416) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *son* amendement n° 190 soutenu par M. Yves Van Haecke (de suppression) (p. 4418) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Montagne : stations de moyenne altitude : plan de soutien : reconduction et modalités (p. 4484).

Régions : contrats Etat-régions (p. 4484).

Traités et conventions : convention alpine : mise en œuvre (p. 4485).

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : espaces « ouverts » montagnards et agriculture de montagne (p. 4715).

Exploitants agricoles : revenus : diversification, pluriactivité, régime d'imposition (p. 4716).

Rappel au règlement : estime inacceptable de profiter du conflit social d'Air France pour détourner l'Assemblée nationale de ses travaux consacrés aujourd'hui à l'aménagement du territoire [22 octobre 1993] (p. 4758).

Aménagement du territoire. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Aménagement du territoire :
- crédits : montant : évolution, répartition (p. 4762) ;
- loi d'orientation : projet et préparation au niveau régional (p. 4761) ;
- schéma directeur national (p. 4761).

Collectivités locales :
- intercommunalité (p. 4762) ;
- rôle et ressources : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), fiscalité (p. 4761).

Etat : rôle (p. 4761).

Ministère : restructuration : « grand ministère » : perspectives (p. 4762).

Organismes et structures :
- Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 4762) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 4762) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4762) ;
- Fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne (F.I.A.M.) : (p. 4762) ;
- Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (F.R.I.L.E) (p. 4762).

Paris (p. 4761).

Plan : XIe Plan et contrats de Plan (p. 4761).

Régions : Ile-de-France (p. 4761).

Zones défavorisées, zones urbaines en difficulté, zones « sensibles » (p. 4762).

Zones rurales : déclin, revitalisation (p. 4761, 4762).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Parcs naturels : parcs nationaux et régionaux : crédits et gestion (p. 4936).

Vote des crédits :

Après l'article 58 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 34 de M. Adrien Zeller (propose que les équipements réalisés pour le compte du Conservatoire du littoral soient éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) (p. 4946, 4947, 4948).

Intérieur. – *Vote des crédits* [2 novembre 1993] :

Article 62 *(fixation pour 1994 des montants de la D.G.E. [dotation globale d'équipement], de la D.R.E.S. [dotation régionale d'équipement scolaire] et de la D.D.E.C. [dotation départementale d'équipement des collèges]) :*

– *son* amendement n° 29 soutenu par M. Marc Le Fur (maintient pour 1994 l'indexation de la dotation globale d'équipement sur le taux de croissance de la formation brute de capital fixe des administrations publiques) (p. 5251) : retiré (p. 5252) ; repris par M. Bernard Derosier : rejeté (p. 5253).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Discussion des articles [8 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

Après l'article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 :

– *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Guy Drut (réglemente les retransmissions simultanées de manifestations sportives par murs d'images, écrans géants et autres systèmes de diffusion ; punit d'une amende de 100 000 francs le non-respect des dispositions prévues par cette réglementation) (p. 5589).

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-10 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction de pénétrer sur l'aire de compétition) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de Mme Véronique Neiertz (limite l'incrimination aux personnes qui, en pénétrant sur le terrain, ont tout à la fois troublé le déroulement de la manifestation et porté atteinte à la sécurité des personnes ou des biens) (p. 5590) ;

Sports : arts martiaux : utilisation violente (p. 5590, 5591).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Article L. 600-4 (nouveau) du code de l'urbanisme (motivation des décisions ordonnant un sursis à exécution) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) (p. 6753).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *ses observations* (p. 6792, 6793) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6794) ;

– *son* amendement n° 101 (remplace la notion de hameau par celle d'opération d'urbanisation et précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6794) ; rectifié (précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6795) : adopté (p. 6796).

Après l'article 11 :

– *son* amendement n° 153 (permet la restauration, la reconstruction et l'extension des châlets d'alpage destinés à une activité professionnelle et après avis de la commission départementale des sites) (p. 6811) ; rectifié (précise qu'il s'agit d'une activité professionnelle saisonnière) : adopté (p. 6812) ;

– *son* amendement n° 148 (permet la réhabilitation et l'extension des chalets d'alpage avec changement d'usage) : retiré (p. 6812) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Denis Merville (encourage Electricité de France à enfouir les lignes basse et moyenne tensions et France Télécom à enfouir les lignes téléphoniques) (p. 6815).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Rapporteur pour avis de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1993] :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6826).

Coopération intercommunale :

- groupements à fiscalité propre : attributions de D.G.F. : inflation actuelle (p. 6826) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6829).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6828, 6829).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6828) ;
- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6827, 6828, 6829) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6827, 6828) ;
- montants et statistiques (p. 6827) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6826) ;
- projet de loi : « rapport d'étape » en septembre 1995 (p. 6827) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6826).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6826, 6827).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 56 de la commission (prévoit l'identification des dotations aux communes touristiques au sein de la dotation forfaitaire ; rédactionnel pour le surplus) (p. 6938, 6939) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 37 de la commission des finances et 258 de M. Augustin Bonrepaux (précisent que les groupements bénéficiaires de la dotation supplémentaire aux communes et aux groupements touristiques continuent à la percevoir après l'instauration de la dotation forfaitaire) (p. 6941).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 453 de Mme Ségolène Royal (dispose que la proportion d'espaces verts protégés dans la commune est également un critère de répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6976, 6977) ;

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission de la production (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) : rejeté (p. 6978) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission de la production (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6983) : retiré (p. 6986) ;

– *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission des finances (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6985) ;

Dotation de solidarité rurale : potentiel fiscal superficiaire : prise en compte dans la répartition (p. 6984, 6985) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission de la production (dispose que, lorsqu'une commune remplit les conditions requises pour bénéficier des deux fractions de la dotation de solidarité rurale, seule la plus élevée des deux lui est versée) (p. 6897) : retiré (p. 6988).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *soutient* le sous-amendement n° 468 de M. Michel Inchauspé (porte le pourcentage à 30 p. 100) à l'amendement n° 83 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui dispose qu'en 1994, 25 p. 100 au plus de l'enveloppe supplémentaire affectée à la dotation globale de fonctionnement des départements sera destinée à la garantie minimale attribuée aux départements les plus défavorisés) : rejeté (p. 6997).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *soutient* le sous-amendement n° 469 corrigé de M. Michel Inchauspé (préciseque la dotation de fonctionnement minimale bénéficie d'au moins 75 p. 100 des sommes dégagées) à l' amendement n° 84 de la commission (dispose que les ressources dégagées sont affectées dans des proportions fixées par le comité des finances locales, à la dotation de péréquation et à la dotation de fonctionnement minimale) (p. 6998) : devenu sans objet (p. 7001) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de M. Michel Inchauspé (modifie les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7001) : rejeté (p. 7002).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 26 (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont majorés de 20 p. 100 lorsque plus de la moitié des communes des groupements du département sont classées en zone de montagne) (p. 7010) : retiré (p. 7011) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission de la production (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 30 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7011) : adopté (p. 7013) ;

Dotation de développement rural : réduction progressive de la part réservée aux communes par rapport à celle des groupements : amendement n° 31 de la commission de la production (p. 7012) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission de la production (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, en vue de réaliser des actions de maintien ou de création de services publics ou en faveur des espaces naturels) (p. 7013) : devenu sans objet (p. 7014) ;

– *soutient* l'amendement n° 29 de la commission de la production (de coordination) : devenu sans objet (p. 7014) ;

– *soutient* l'amendement n° 30 de la commission de la production (supprime les dispositions qui attribuent une part de la dotation de développement rural, sous certains critères, aux bourgs-centres ou à d'autres communes, au titre de dépenses de fonctionnement ou d'équipement) : adopté (p. 7015) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission de la production (dispose que la part de dotation de développement rural réservée aux communes est, à partir de 1995, diminuée de dix points chaque année) (p. 7012) : adopté après modifications (p. 7015) ;

– *son* sous-amendement n° 482 (précise que la diminution de dix points est seulement opérante en 1995 et prévoit que le rapport d'application de la présente loi étudiera les conséquences d'une disparition progressive de la dotation de développement rural attribuée aux communes) à l'amendement n° 31 de la commission de la production) : adopté (p. 7015).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de M. Michel Inchauspé (propose une nouvelle rédaction de l'article qui modifie le contenu du rapport présenté au Parlement dès le 1er avril 1995) (p. 7018) : adopté (p. 7019).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Rappel au règlement : s'étonne du nombre de voix réunies par le groupe socialiste lors du scrutin public sur la motion de renvoi en commission (p. 7971).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que 10 p. 100 de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale sont répartis en fonction de l'insuffisance du potentiel fiscal superficiaire de la commune) (p. 7988, 7989) ;

Aménagement du territoire : zones rurales et de montagne : soutien (p. 7988, 7989) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 16 de M. Augustin Bonrepaux (supprime la disposition qui limite à 10 p. 100 au maximum de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale la prise en compte du potentiel fiscal superficiaire) (p. 7989, 7990).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7991) ;

Départements : solidarité et crédits réservés à la dotation minimale.

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Yves Fréville (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) (p. 7995, 7996) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Augustin Bonrepaux (affecte la totalité des crédits de la dotation de développement rural aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7997, 7998) ;

Coopération intercommunale : soutien et encouragement (p. 7997, 7998) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que la part de la dotation de développement rural réservée aux communes est ramenée à 20 p. 100 des crédits en 1995 et à 10 p. 100 en 1996) (p. 7999, 8000).

Après l'article 32 :

Rappel au règlement : souligne que les interventions sur les amendements après l'article 32 sont totalement étrangères au sujet du débat et souhaite que la discussion reprenne son cours normal (p. 8001).

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent assurer l'éducation sexuelle de leurs élèves) (p. 8003).

Rappel au règlement : déplore la précipitation dans laquelle l'Assemblée doit examiner le projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires et le projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture [17 décembre 1993] (p. 7849).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les causes des dysfonctionnements actuels du service public de transports ferroviaires, l'évolution de la S.N.C.F. et la compatibilité de ses projets d'évolution avec la politique d'aménagement du territoire ainsi que la redéfinition des missions de service public qui lui sont dévolues et les orientations de nature à les clarifier (n° 839).

Rapporteur de la commission de la production.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 décembre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 7919, 7920).

Assemblée nationale : commission d'enquête sur la S.N.C.F. : recevabilité et opportunité (p. 7919).

S.N.C.F. :
- dessertes locales et réseau « classique » (p. 7920) ;
- effectifs : évolution (p. 7920) ;
- « image » de l'entreprise : dégradation (p. 7919) ;
- matériel roulant : vieillissement (p. 7920) ;
- missions et statut (p. 7919, 7920, 7923) ;
- personnel : revendications (p. 7920) ;
- pertes d'exploitation et endettement (p. 7920) ;
- réservations : système « Socrate » (p. 7919) ;
- tarification (p. 7920).

Discussion de l'article unique [20 décembre 1993] :

Article 1er *(création d'une commission d'enquête chargée d'analyser les causes des dysfonctionnements actuels des transports ferroviaires, d'étudier l'évolution de la S.N.C.F. et de proposer des orientations de nature à clarifier les missions de service public qui lui sont dévolues, notamment dans la perspective d'un aménagement équilibré du territoire) :*

– *son* amendement n° 1 (simplifie le titre de la proposition de résolution) : adopté (p. 7923).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Rapporteur de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Agriculture : avenir (p. 8060).

Aménagement du territoire : zones en difficulté et zones de montagne (p. 8060).

Commercialisation : appellations d'origine contrôlée et labels ; organismes certificateurs : agrément et moyens ; harmonisation avec les normes communautaires (p. 8060 à 8062).

Communautés européennes : réglementation communautaire : appellations d'origine protégée, indications géographiques protégées, attestations de spécificité ; transposition dans la législation française (p. 8060, 8061).

Infractions : fraudes : peines applicables : renforcement (p. 8061).

Lois : loi « montagne » du 9 janvier 1985 (p. 8061).

Organismes et structures :
- Commission nationale des labels et de la certification de conformité, Institut national des appellations d'origine et commission mixte (p. 8061) ;
- Conseil de la concurrence (p. 8062).

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 115-21 à L. 115-23-4 du code de la consommation : label et certification de conformité) :*

– *défavorable* aux amendements nos 3 de M. Marc Le Fur et 5 de M. Yves Rispat (prévoient que l'utilisation de la référence géographique soit subordonnée à l'obtention d'un label et que l'indication géographique reste une démarche volontaire de protection) (p. 8076) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Marc Le Fur (permet aux labels agricoles de conserver la mention d 'origine géographique, sans pour autant bénéficier d'une indication géographique de provenance) (p. 8076) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Marc Le Fur (permet aux produits agricoles bénéficiant d'un label de continuer de porter une mention d'origine géographique sans bénéficier d'une indication géographique protégée pendant une période de quinze ans) ; rectifié (ramène la période à dix ans) (p. 8076, 8077).

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur les amendements nos 2 de M. Marc Le Fur et 4 de M. Jean Charroppin (précisent que les dispositions de l'article 10-1 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence sont applicables aux labels agricoles) (p. 8077).

Article 5 *(appellations et indications d'origine protégées, attestations de spécificité) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (allège les modalités de contrôle pour les producteurs agricoles et les artisans qui commercialisent en petite quantité directement sur le marché local) ; rectifié (précise qu'il s'agit des propres productions des petits producteurs et artisans) : adopté (p. 8078) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Marc Le Fur (de suppression) (p. 8079) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 8079).

Après l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (modifie les articles 33, 34 et 35 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) (p. 8080) : adopté après modifications (p. 8083) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 11 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 8082).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Commission mixte paritaire : texte (p. 8141).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Rappel au règlement : regrette la décision du Gouvernement de retirer de l'ordre du jour le projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'agriculture alors même que la commission de la production a travaillé dans des conditions difficiles [22 décembre 1993] (p. 8102).

Rappel au règlement : souligne que la crise de l'enseignement remonte à plusieurs années, que le Gouvernement ne peut la résoudre en quelques mois et demande aux députés socialistes de ne pas perturber l'ordre du jour [18 janvier 1994] (p. 222).

P

PAECHT (Arthur)

Député du Var

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 avril 1993] (p. 6371).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 17 avril 1993] (p. 6371).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : Equipement) [29 avril 1993].

Membre de l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur la **politique militaire de la France et son financement (n° 415)** [2 juillet 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 39 : **Défense : Equipement (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Relations entre la France et l'Algérie** : Algérie : ressortissants français : sécurité ; mesures gouvernementales à l'égard des islamistes résidant en France [27 octobre 1993] (p. 4985, 4986).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'équipement et le fonctionnement [9 novembre 1993] :

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 5669).

Armée de métier : perspectives (p. 5673).

Armée de terre :

- effectifs : déflation : pause (p. 5672) ;
- personnels militaires : rémunérations : revalorisation (p. 5672) ;
- professionnalisation (p. 5672).

Armements classiques :

- avions Mirage 2000 DA, 2000 D, F1CT, 2000/5 (p. 5670) ;
- avions Rafale Air et Rafale Marine (p. 5670, 5671) ;
- char Leclerc (p. 5670, 5671) ;
- hélicoptères Tigre et NH 90 (p. 5671) ;
- porte-avions à propulsion nucléaire (p. 5670).

Armements nucléaires stratégiques :

- essais nucléaires : suspension (p. 5670) ;
- missiles balistiques M 45 et M 5 (p. 5670, 5671) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5671).

Entraînement (p. 5672).

Europe : Agence européenne de l'armement (p. 5671).

Industries d'armement :

- commandes publiques : grands programmes : financement par l'emprunt (p. 5671) ;
- coopération européenne : nécessité (p. 5671).

« Livre blanc » sur la défense (p. 5671, 5673).

Loi de programmation militaire (p. 5671, 5673).

Lois de finances : lois de finances et mesures de régulation budgétaire ultérieures : contrôle du Parlement : perspectives (p. 5670).

Ministère de la défense :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5670 à 5673) ;
- opérations extérieures : financement (p. 5673) ;
- personnels civils : déflation (p. 5672).

Service national :

- conscription : devenir (p. 5672, 5673) ;
- formes « civiles » : progression, diversification et statut (p. 5673).

Ex-Yougoslavie : guerre civile (p. 5669).

Vote des crédits :

Article 30 *(mesures nouvelles sur les dépenses en capital des services militaires) :*

– *ses observations* (p. 5733) ;

Programme NH 90 (p. 5733).

– **Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Défense :

- crédits militaires (p. 7265, 7266) ;
- opérations extérieures (p. 7266).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 7265) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7265, 7266) ;
- dette publique (p. 7265).

Politique générale : récapitulation des orientations à moyen terme définies dans différents domaines (p. 7266).

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).**

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 12 *(effets de la réquisition de services sur les contrats d'assurance) :*

– *son* amendement n° 39 (rétablit la rédaction initiale du projet en supprimant l'assimilation en matière d'assurances – introduite par le Sénat – du régime de réquisition de services à celui des transports maritimes) : adopté (p. 7778).

PAILLE (Dominique)

Député des Deux-Sèvres

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'Accord sur l'Espace économique européen (n° 654) [4 novembre 1993].

Rapporteur d'information sur les problèmes liés à l'élargissement de l'Union européenne [16 décembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur les projets de loi, adoptés par le Sénat :

1. (N° 653) autorisant l'approbation de l'**accord sur l'Espace économique européen** et du protocole portant adaptation dudit accord ;
2. (N° 654) portant modification de diverses dispositions pour la **mise en œuvre de l'accord sur l'Espace économique européen, (n° 746)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation au Liban :** situation au Liban : légitimité du Gouvernement : attitude de la France ; situation du général Aoun [20 octobre 1993] (p. 4571).

– **Sans-abri :** personnes sans domicile fixe : centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) : financement ; réhabilitation de logements privés ; P.L.A. : conditions d'attribution [24 novembre 1993] (p. 6284).

orales sans débat :

– **n° 64,** posée le 11 mai 1993 : **retraites : généralités (âge de la retraite – anciens combattants d'Afrique du Nord – retraite à cinquante-cinq ans)** (p. 366). Appelée le 13 mai 1993 : demandeurs d'emplois en fin de droits : retraite dès cinquante-cinq ans : perspectives ; allocation différentielle du fonds de solidarité dès cinquante-six ans (p. 453, 454).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Aménagement du territoire (p. 709).

Communautés européennes : commerce extérieur : protection (p. 708, 709).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 708).

Politique économique : généralités (p. 708).

Sécurité sociale : assurance-maladie (p. 708).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 87 (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 791) ; retiré puis repris par M. Jean-Pierre Brard (p. 792) : rejeté (p. 793) ;

– *son* amendement n° 88 (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes de moins de 3 000 habitants concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 791) ; retiré puis repris par M. Jean-Pierre Brard (p. 792) : rejeté (p. 793).

Zones rurales (p. 791).

Avant l'article 13 :

– *son* amendement n° 89 (supprime l'interdiction de la surperposition de fiscalité entre les groupements de communes traditionnels et ceux créés par la loi du 6 février 1992) : non soutenu (p. 867) ;

– *son* amendement n° 90 (supprime l'interdiction de la superposition de fiscalité entre les groupements de communes traditionnels et ceux créés par la loi du 6 février 1992 sauf pour les districts constitués à compter du 1er janvier 1993) (p. 867) : non soutenu (p. 868).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : art. L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *son* amendement n° 40 soutenu par M. Jean-Jacques Descamps (porte à 186,33 fois le S.M.I.C. majoré de 10 p. 100 ou 20 p. 100 les plafonds de rémunération ouvrant droit à l'exonération totale ou partielle de cotisation d'allocations familiales pour les cafés, hôtels et restaurants ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les tabacs) (p. 1956) : retiré (p. 1957).

– Projet de loi relatif à la partie législative du livre III (nouveau) du code rural (n° 389).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Agriculture :

– calamités (p. 3131) ;

– groupements agricoles d'exploitation en commun (G.A.E.C.) (p. 3131).

Explications de vote [8 juillet 1993] :

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 3131).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 280 soutenu par M. Yves Fréville (porte de 65 000 à 100 000 francs le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières) (p. 4315) : retiré (p. 4316) ;

– *son* amendement n° 283 : non soutenu (p. 4329).

Après l'article 19 :

– *son* amendement n° 154 : non soutenu (p. 4404).

Deuxième partie :

Affaires européennes. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Politique économique et sociale :

– délocalisations internationales (p. 5072) ;

– initiative européenne de croissance (p. 5072).

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Ex-Yougoslavie : aide humanitaire : acheminement (p. 5109).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 130 (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes pour la construction ou l'aménagement de locaux destinés à être utilisés par des tiers) (p. 6020) : retiré (p. 6023) ;

– *son* amendement n° 131 (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les cessions réalisées par les communes de moins de 3 000 habitants lorsqu'il s'agit de la mise à disposition de locaux d'habitation) : retiré (p. 6023).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur l'Espace économique européen et du protocole portant adaptation dudit accord (n° 653) et projet de loi portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'Espace économique européen (n° 654).

Rapporteur de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) : droit communautaire européen : prise en compte dans les législations nationales (p. 6143 à 6145).

Commerce extérieur : Communauté européenne et A.E.L.E. : échanges commerciaux : évolution (p. 6145).

Communautés européennes :

- construction européenne : « cercles concentriques » (p. 6145) ;
- élargissement : perspectives (p. 6143 à 6145) ;
- Fonds de cohésion : financement (p. 6145) ;
- Institutions : réforme : perspectives ; Conférence intergouvernementale sur les institutions : 1996 (p. 6144) ;
- relations avec Chypre, Israël, Malte, le Maroc, la Russie, la Tunisie, la Turquie (p. 6145).

Espace économique européen :

- Autriche, Suède, Finlande, Norvège : adhésion : perspectives (p. 6143, 6144) ;
- Islande et Liechtenstein : adhésion : perspectives (p. 6144) ;
- Suisse : référendum du 6 décembre 1992 : adhésion : rejet (p. 6143, 6144) ;
- traité de Porto : genèse, contenu, objectifs (p. 6143, 6144) ;
- traité de Porto : ratification : opportunité (p. 6143 à 6145).

Europe centrale et de l'Est : relations avec la Communauté européenne et l'Espace économique européen : perspectives (p. 6144, 6145).

Lois : projet de loi n° 654 portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'accord sur l'Espace économique européen (p. 6145).

– Projet de loi portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'accord sur l'Espace économique européen (n° 654).

Première lecture :

Discussion des articles [22 novembre 1993] :

Article 1er *(extension aux Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen de dispositions applicables aux Etats membres des Communautés européennes)* (p. 6152) :

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (complète la liste des dispositions visées à cet article par la mention du 4° de l'article L. 322-2-2 du code des communes relatif aux conditions d'accès à la profession des dirigeants d'une entreprise de pompes funèbres) : adopté (p. 6153).

Après l'article 11 :

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (remplace dans toute disposition législative l'expression « Communauté économique européenne » par celle de « Communauté européenne ») : adopté (p. 6154).

Titre :

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6155).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 855).

Première lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1993] :

Article 23 *(fonction publique hospitalière) :*

– *son* amendement n° 139 : non soutenu (p. 6637).

Article 38 nouveau :

– *son* sous-amendement n° 194 à l'amendement n° 27 du Gouvernement : non soutenu (p. 6658).

PANAFIEU (Françoise de)

Député de Paris

(17e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Culture et francophonie) [29 avril 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 12 : **Culture et francophonie (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Violence urbaine et politique de la ville : violences exercées par la police ; manifestations consécutives ; mesures à l'étude [14 avril 1993] (p. 70, 71).

orales sans débat :

– n° 163, posée le 6 octobre 1993 : **ouverture d'un lycée international à Paris** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : lycée international : création : Paris : lycée Honoré-de-Balzac : aménagement (p. 3993, 3994).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Collectivités locales :
- démocratie locale et participation des habitants (p. 228) ;
- partenariat avec l'Etat (p. 228).

Drogue :
- information et prévention (p. 228) ;
- usage : caractère illicite et dépénalisation (p. 228).

Entreprises : partenariat avec l'Etat (p. 228).

Logement et habitat : logement des sans-abris (p. 228, 229).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993].

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1188, 1189).

Constitution : article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1188).

Maastricht (p. 1188).

Parlement : contrôle et information (p. 1189).

Politique économique :
- franc et politique de change (p. 1188) ;
- inflation (p. 1188) ;
- taux d'intérêt (p. 1188, 1189).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 5 (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est élaborée par les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social et établit des critères d'activité professionnelle pour les membres du conseil) : non soutenu (p. 1476).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Explications de vote [18 juin 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : qualité des travaux et remerciements (p. 1865).

France : tradition républicaine de l'accueil et préservation de l'identité et des valeurs nationales : interrogations des Français (p. 1864).

Général de Gaulle : 18 juin : mémoire (p. 1864).

Immigration :
- droit de l'immigration : abus (p. 1865) ;
- immigration clandestine : lutte contre (p. 1865) ;
- intégration (p. 1864) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité et « courage » : appréciation globale (p. 1864, 1865).

Mariages, régimes matrimoniaux et polygamie (p. 1865).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1865).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Femmes : activité professionnelle (p. 5546).

Travail : temps de travail : « trente-deux heures » (p. 5546).

Culture et francophonie. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [8 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : « aménagement culturel » (p. 5642).

Bibliothèques : Grande Bibliothèque de France et Bibliothèque nationale de France (p. 5642).

Collectivités locales :
- compétences et action culturelles (p. 5642) ;
- contrats de plan et conventions de développement (p. 5642).

Culture : démocratisation et sensibilisation (p. 5642).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5642).

Finances publiques : situation (p. 5641).

Français : langue : francophonie (p. 5642).

Grands travaux : crédits (p. 5641, 5642).

Lois : projet de loi de programme n° 657 relatif au patrimoine monumental (p. 5642).

Ministère de la culture et de la francophonie :
- administration centrale : implantation (p. 5641) ;
- budget 1993 : régulation budgétaire (p. 5641) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5641) ;
- déconcentration (p. 5641).

Musique : Cité de la musique (p. 5641).

Opéra : Opéra Bastille (p. 5642).

Patrimoine : musées : acquisitions et commandes publiques (p. 5642).

Politique culturelle : contenu, historique et priorités (p. 5642).

Politique de la ville : culture : rôle (p. 5642).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Achèvement des travaux du Grand Louvre [16 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Lois de finances : crédits budgétaires : culture (p. 5864).

Musée du Louvre :
- budget de fonctionnement (p. 5864) ;
- extension (p. 5864) ;
- historique (p. 5864).

Palais du Louvre : aménagement : travaux : calendrier et réalisations (p. 5864).

Paris : maire (p. 5864).

– Proposition de résolution sur la proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (n° E-143) (n° 773).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1993] :

Communautés européennes : traité de Maastricht : article 8 B, paragraphe II : contenu et conséquences (p. 7029).

Proposition de résolution : contenu et « réserves » sur les dispositions de la directive (p. 7029).

Ressortissants communautaires résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité : élections municipales : droit de vote et d'éligibilité : mise en place (p. 7029).

PANDRAUD (Robert)

Député de la Seine-Saint-Denis

(8e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Président de cette délégation [*J.O.* du 21 avril 1993] (p. 6472).

Rapporteur de l'ensemble des propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale et au Sénat jusqu'au 30 avril (nos E-1 à E-72) [5 mai 1993].

Rapporteur d'information des propositions d'actes communautaires (nos E-92 à E-110) [12 octobre 1993].

Rapporteur d'information des propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 28 septembre au 15 octobre 1993 (nos E-111 à E-126) [3 novembre 1993].

Rapporteur d'information des propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 16 octobre au 19 novembre 1993 (nos E-127 à E-150) [24 novembre 1993].

Cesse d'appartenir à la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17134).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17134).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat (n° 841), relatif à la réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 [15 décembre 1993].

Rapporteur pour le « suivi » de la mise en œuvre des accords de Schengen, d'une part, et sur les conditions d'adaptation de l'administration française à la construction européenne, d'autre part [21 décembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **interdire toute modification d'un mode de scrutin à moins d'un an de la date d'une élection générale (n° 5)** [7 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **organiser les conditions permettant le regroupement familial en France (n° 37)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **créer une dotation complémentaire d'intégration (n° 38)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **organiser la publicité des avis donnés par le Conseil d'Etat sur les projets de loi (n° 47)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **suspendre l'application de la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant révision du code de procédure pénale (n° 60)** [20 avril 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes** relative à la **protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données** (n° E-48) **(n° 117)** [27 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **compléter le titre XIV de la Constitution afin d'instituer un contrôle de constitutionnalité des actes communautaires (n° 194)** [18 mai 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur l'**ensemble des propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale jusqu'au 30 avril 1993** (nos E-1 à E-72) **(n° 209)** [19 mai 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 11 juin au 12 juillet 1993** (nos E-82 à E-91) **(n° 468)** [13 juillet 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 13 juillet au 27 septembre 1993** (nos E-92 à E-110) **(n° 591)** [7 octobre 1993]

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **conditions de mise en œuvre de la convention d'application de l'Accord de Schengen** du 14 juin 1985 **(n° 600)** [14 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à préciser le **respect de la laïcité dans les établissements scolaires** et à modifier le deuxième alinéa de l'article 10 de la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation **(n° 636)** [20 octobre 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 28 septembre au 15 octobre 1993** (nos E-111 à E-126) **(n° 695)** [10 novembre 1993].

Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 804/68 portant **organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers** (n° E-119) **(n° 701)** [10 novembre 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition de directive du Conseil établissant les principes fondamentaux** régissant les **enquêtes sur les accidents et les incidents dans l'aviation civile** (n° E-126) **(n° 702)** [10 novembre 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition de directive du Conseil** relative au **financement des inspections et des contrôles vétérinaires des animaux vivants et de certains produits animaux** et modifiant la directive 91/496/C.E.E. (n° E-125) **(n° 712)** [16 novembre 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 16 octobre au 29 novembre 1993** (nos E-127 à E-154) **(n° 829)** [8 décembre 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **IXe Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires des parlements de la Communauté européenne**, tenue à Bruxelles les 22 et 23 novembre 1993 **(n° 830)** [8 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 841), relatif à la **réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 (n° 865)** [17 décembre 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 30 novembre au 20 décembre 1993** (nos E-155 à E-171) **(n° 903)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Sécurité à l'école** : établissements scolaires : lutte contre la violence ; respect de la discipline ; interdiction du port d'insignes religieux, raciaux ou politiques ; dossier d'inscription scolaire : contrôle de l'identité et du droit au séjour en France [3 novembre 1993] (p. 5294, 5295).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Agriculture : priorité française (p. 552).

Commerce extérieur : accord multifibres (p. 552).

Communautés européennes :

– commerce intracommunautaire et préférence communautaire (p. 552) ;
– déficit démocratique (p. 553) ;
– élargissement (p. 553).

Elections et référendums : Danemark : second référendum de ratification du Traité de Maastricht (p. 551).

Etats-Unis : législation fédérale : section 301 du « Trade Act » (p. 552).

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 553).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 551).

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Première lecture :

Discussion des articles [9 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1268).

– **Projet de loi portant transposition de la directive du Conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Aménagement du territoire : politique de l'énergie (p. 1541).

Assemblée nationale : délégation pour les Communautés européennes : rapport (p. 1541).

Communautés européennes :

– A.T.R. : accès des tiers aux réseaux : perspectives (p. 1541) ;
– marché de l'énergie : directives européennes (p. 1541) ;
– Parlement européen : rapport de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie : « rapport Desoma » (p. 1541).

Electricité et gaz : monopole et droit communautaire (p. 1541).

Politique énergétique :

– débat national, débat parlementaire : nécessité (p. 1541) ;
– indépendance nationale (p. 1541).

Projet de loi : portée et limites (p. 1541).

– **Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants** (n° E-71), **et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part** (n° E-71), **proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E 71) et proposition de résolution n° 285 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part** (n° E-71).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique : discussion générale commune des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

Assemblée nationale : délégation de l'Assemblée nationale pour les communautés européennes (p. 2273).

Communautés européennes :

– défense commerciale communautaire : rapport Lipkowski (Jean de) : suites (p. 2273) ;
– délocalisations intracommunautaires : construction automobile : Portugal (p. 2274) ;
– fonds structurels : budget global et part de la France (p. 2273, 2274) ;

Constitution : article 88-4 : première application en séance publique et perspectives (p. 2273).

Emploi : aides européennes : rôle (p. 2274).

– **Proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données** (n° E-48) **(n° 117)** et **proposition de résolution relative à la proposition modifiée de directive du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données** (n° E-48) **(n° 264).**

Discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Article unique *(proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de M. Maurice Ligot (dispose que la directive doit également maintenir le niveau de protection prévu en droit français en matière de publicité des traitements exonérés de notification à l'autorité de contrôle) (p. 2291).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de la commission (rend applicable le dispositif de « ticket-service » sur l'ensemble du territoire ; crée un comité du suivi de sa mise en œuvre) (p. 3529) ; rectifié (renvoie à un décret la fixation des conditions d'application progessive du dispositif de « ticket-service » ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3530).

Rappel au règlement : regrette les discussions d'un juridisme excessif, qui ne témoignent pas d'un travail législatif sérieux (p. 3535).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *ses observations* (p. 3714).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) **(n° 354).**

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Commerce extérieur :

- Europe centrale et de l'Est : commerce intra-régional : réduction (p. 4029) ;
- Europe centrale et de l'Est : établissement d'une zone de libre-échange (p. 4029) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round : date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 4029).

Communautés européennes :

- Commission : effectifs des services techniques : renforcement (p. 4029) ;
- Commission : rôle et encadrement (p. 4028) ;
- mémorandum français (p. 4029).

Constitution : article 88-4 : mise en œuvre et coopération des deux Assemblées (p. 4028).

Industrie : sidérurgie : concurrence sauvage de l'Europe de l'Est (p. 4029).

Parlement :

- Commission des finances de l'Assemblée nationale : mission d'information sur l'organisation du libre-échange (p. 4028) ;
- Commission de la production de l'Assemblée nationale : approbation du rapport de la délégation (p. 4028) ;
- délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes : conclusions du 15 juin 1993 (p. 4028) ;
- Sénat : résolution du 27 mai 1993 (p. 4028).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Son intervention (p. 4956).

Son interruption (p. 5011).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :

- Algérie : otages français : hommage (p. 4957) ;
- Etats démocratiques : ressortissants : refus systématique des demandes d'asile (p. 4958).

Communautés européennes : accords de Schengen : fichiers européens « S.I.S. » et « EURODAC » : mise en place et contenu (p. 4957, 5011).

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4957).

Droit d'asile :

- coopération européenne et internationale : nécessité et intérêt (p. 4957) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4957).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 4957).

Immigration : droit de l'immigration : instabilité et difficultés d'application : (p. 4957, 4958).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 4957).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 19 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture : dépenses (p. 4219).

Assemblée nationale : commission des finances : adoption d'un amendement réduisant le montant de la contribution française au budget des Communautés européennes (p. 4218, 4219).

Constitution : article 88-4 (p. 4218).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4219).

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 4219).

Fonds structurels : éligibilité (p. 4219).

Fraude (p. 4218, 4219).

Gouvernement : délai de transmission de l'avant-projet de budget pour 1994 (p. 4218).

Parlement : contrôle (p. 4218, 4219).

Rappel au règlement : estime que le système de vote personnel doit être revu [19 octobre 1993] (p. 4469).

Deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Institutions communautaires :

- conseil européen exceptionnel du 29 octobre 1993 (p. 5054) ;
- dépenses administratives : contrôle : nécessité (p. 5055) ;
- Parlement européen : élections de 1994 : augmentation du nombre de sièges et assouplissement des conditions d'éligibilité : transposition en droit français : perspectives (p. 5054, 5055).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– réunion extraordinaire du Conseil européen du 29 octobre 1993 [2 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :

– Allemagne : politique générale, économique et sociale (p. 5220) ;
– Grande-Bretagne : politique générale, économique et sociale (p. 5220) ;
– Grèce : Macédoine : revendications (p. 5219) ;
– ex-Yougoslavie : aide humanitaire (p. 5219).

Institutions communautaires :

– Comité des régions (p. 5220) ;
– Conseil européen exceptionnel du 29 octobre 1993 : genèse et objectifs (p. 5219) ;
– Conseil européen « ordinaire » de décembre 1993 (p. 5219) ;
– Parlement européen : élections de juin 1994 et projet de loi n° 945 relatif à l'élection des représentants au Parlement européen (p. 5220) ;
– présidence : alternance : calendrier et opportunité (p. 5219) ;
– « technocratie bruxelloise » (p. 5219).

Politique économique et sociale européenne : crise économique et sociale (p. 5220).

Système monétaire européen : crise et calendrier de réalisation de l'Union monétaire (p. 5219).

Union européenne :

– désaffection et identité (p. 5219) ;
– élargissement (p. 5219) ;
– réforme institutionnelle (p. 5219).

Rappel au règlement : s'insurge contre la création par un député d'un intergroupe européen qui aurait pour objet d'empiéter sur les compétences de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [18 novembre 1993] (p. 6065).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6412).

Communautés européennes :

– acte unique : articles 90-2 et 222 (p. 6410) ;
– accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6410, 6411) ;
– Cour de justice : saisine par la Commission (p. 6411) ;
– Parlement européen : commission de l'énergie : rôle (p. 6411) ;
– politique énergétique (p. 6411).

Electricité : Electricité de France : politique de diversification : opportunité (p. 6411).

Politique énergétique :

– généralités et contexte international (p. 6411) ;
– groupe de travail présidé par M. Mandil : rapport (p. 6408, 6411).

Secteur public :

– électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6411, 6412) ;
– service public et nationalisations de 1946 (p. 6411).

Rappel au règlement : regrette que la proposition de directive relative à l'exercice du droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes n'ait été que très tardivement transmise à l'Assemblée nationale, qui a dû en conséquence l'examiner de façon précipitée ; souligne que la modification, en pleine nuit, de l'ordre du jour de l'Assemblée en ce qui concerne l'examen de cette proposition de résolution n'est pas « sérieuse » [3 décembre 1993] (p. 7025).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

Rappel au règlement : demande le retrait d'une affiche apposée dans les tribunes du public (p. 7110).

Après l'article 7 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 87 du Gouvernement (impose aux services de radiodiffusion de programmer « une proportion substantielle, aux heures d'écoute significative, d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones, devant atteindre un minimum de 40 p. 100 de chansons d'expression française ») (p. 7140).

– Projet de loi relatif à la réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 (n° 841).

Rapporteur.

Premiere lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Communes :

– Dugny (p. 7910) ;
– Paris (p. 7910, 7911) ;
– Saint-Denis (p. 7909 à 7911).

Départements : Seine-Saint-Denis : équipements structurants : besoins du département ; emploi : chômage dans le département ; main-d'œuvre locale : utilisation (p. 7910).

Grand stade : société d'économie mixte : mise en place et rôle (p. 7910).

Ordre public : implantation d'une caserne de gendarmerie à Dugny (p. 7910).

Parlement : Sénat : amendement du texte (p. 7910).

Urbanisme :

– expropriation et relogement (p. 7910) ;
– schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (p. 7910) ;
– zone d'aménagement concerté : site de Cornillon-Nord (p. 7910) ;

Villes nouvelles : Melun-Sénart : compensation (p. 7910).

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Article 4 *(désignation d'un concédant unique pour la construction et l'exploitation du grand stade) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Patrick Braouezec (définit dans la loi le contenu des cahiers des charges des concessions de construction et d'exploitation du grand stade) (p. 7918).

PAPON (Monique)

Député de la Loire-Atlantique

(1re circonscription)

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Délinquance** : Nantes et autres grandes villes : zones criminogènes ; police : restructuration et renforcement [2 juin 1993] (p. 1016, 1017).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : prévention : opérations « prévention été » : regroupement des crédits budgétaires (p. 5230).

PASCALLON (Pierre)

Député du Puy-de-Dôme

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du haut conseil du secteur public [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer un salaire parental de libre choix (n° 528)** [16 septembre 1993].

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête sur la possibilité de libérer des emplois par interdiction des cumuls (n° 686)** [4 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à modifier la **fiscalité en matière de transmission des entreprises artisanales et P.M.E.-P.M.I. en vue de préserver l'emploi (n° 890)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Quotas laitiers en zones de montagne** : politique agricole commune : application des quotas de production ; question à l'ordre du jour du prochain Conseil de Luxembourg [14 avril 1993] (p. 72, 73).

orales sans débat :

– **n° 36**, posée le 4 mai 1993 : **aménagement du territoire – politique et réglementation – désenclavement – Auvergne** (p. 286, 287). Appelée le 6 mai 1993 : développement économique ; alternative au couloir rhodanien (p. 328, 329, 330).

– **n° 207**, posée le 29 novembre : **versement de l'allocation parentale d'éducation aux parents adoptifs** (p. 6733). Appelée le 2 décembre 1993 : prestations familiales : allocation parentale d'éducation : conditions d'attribution : parents adoptifs (p. 6853, 6854).

– **n° 254**, posée le 13 décembre 1993 : **situation du commerce et de l'artisanat dans le massif du Sancy** (p. 7611). Appelée le 16 décembre 1993 : stations de montagne : manque d'enneigement : conséquences sur l'emploi, le commerce et l'artisanat ; aides : perspectives (p. 7722 à 7724).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993].

Banques centrales étrangères (p. 1208).

Chômage (p. 1208).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1208).

Constitution : article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1208, 1209).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1208, 1209).

Politique économique :
- franc et politique de change (p. 1208) ;
- inflation (p. 1208) ;
- taux d'intérêt (p. 1208).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Chômage : indemnisation : Fonds national de l'emploi (F.N.E.) : aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 3415).

Entreprises :
- organisation du travail (p. 3415) ;
- P.M.E.-P.M.I. (p. 3415).

Impôts et taxes : taxe professionnelle : exonérations et réforme (p. 3415).

Retraites : fonctionnaires civils et militaires : cumuls emploi-retraite (p. 3415).

Travail : inspection du travail : rôle et pouvoirs (p. 3415).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Bâtiment et travaux publics (p. 4106).

Chômage (p. 4106).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4106).

Equipement et grands travaux (p. 4106).

Famille : salaire parental (p. 4106).

Finances publiques :
- dépenses d'investissement et budget des routes (p. 4106) ;
- fonds d'action conjoncturelle (p. 4106).

Impôt sur le revenu (p. 4106).

Politique économique : croissance-récession (p. 4106).

PASQUA (Charles)

Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire

NOMINATIONS

Est nommé ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Projet de loi relatif à la **maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267)** [2 juin 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Godfrain (Jacques) :*** **services publics en milieu rural** : services publics : maintien [14 avril 1993] (p. 70).

- ***Panafieu (Françoise de) :*** **violence urbaine et politique de la ville** : violences exercées par la police ; manifestations consécutives ; mesures à l'étude [14 avril 1993] (p. 70, 71).

- ***Charles (Serge) :*** **suite des événements de Tourcoing** : violences exercées par la police ; insécurité dans les villes et les quartiers ; fracture sociale [14 avril 1993] (p. 71).

- ***Dhinnin (Claude) :*** **drogue et ouverture des frontières** : convention de Schengen : conséquences ; région Nord - Pas-de-Calais : vulnérabilité [14 avril 1993] (p. 73).

- ***Rufenacht (Antoine) :*** **vote par procuration** : personnes en déplacement et retraités : vote : perspectives [14 avril 1993] (p. 73, 74).

- ***Pierre-Bloch (Jean-Pierre) :*** **violence urbaine** : violences exercées par la police ; pillages de magasins dans les 10e et 18e arrondissements de Paris [14 avril 1993] (p. 79).

- ***Falco (Hubert) :*** **lutte contre les incendies de forêt** : hélicoptères bombardiers d'eau ; région : Provence - Alpes - Côte d'Azur : engagement financier important [21 avril 1993] (p. 108).

- ***Balkany (Patrick) :*** **police municipale** : statut : projet de loi : dépôt [21 avril 1993] (p. 112, 113).

- ***Lamontagne (Raymond) :*** **schéma directeur de la région Ile-de-France** : jugement défavorable du conseil régional et des conseils généraux ; Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : délibération courant mai [28 avril 1993] (p. 211).

- ***Drut (Guy) :*** **stationnement des gens du voyage** : aires de stationnement ; maires : arrêtés d'interdiction en cas de stationnement irrégulier [28 avril 1993] (p. 211, 212).

- ***Baudis (Dominique) :*** **appelés dans la police** : affectation : ilôtage ; financement ; formation et encadrement [28 avril 1993] (p. 215).

- ***Estrosi (Christian) :*** **organisation de la sécurité civile** : risques civils ; risques majeurs ; incendies de forêt : lutte et prévention [5 mai 1993] (p. 298, 299).

- ***Roig (Marie-Josée) :*** **problèmes de sécurité à Avignon** : protection des biens et des personnes ; appelés : mise à disposition du ministre de l'intérieur [12 mai 1993] (p. 376).

- ***Hamel (Gérard) :*** **lutte contre la délinquance des mineurs** : mineurs : politique de prévention et d'éducation [12 mai 1993] (p. 376, 377).

- ***Teissier (Guy) :*** **petite délinquance** : zones criminogènes : drogue ; ilôtage : renforcement [19 mai 1993] (p. 574).

- ***Jambu (Janine) :*** **trafic de drogue** : Lille et Bagneux : incidents et exaspération de la population ; drogue : lutte et prévention ; nouvelle loi [26 mai 1993] (p. 673, 674).

- ***Martin (Philippe) :*** **indemnisation des catastrophes naturelles** : département de la Marne : dégâts importants dus aux orages ; indemnisation ; délais [26 mai 1993] (p. 674).

- ***Veyrinas (Françoise de) :*** **incidents de Lille** : Lille : incidents et exaspération de la population ; drogue : lutte et prévention : nouvelle loi [26 mai 1993] (p. 679, 680).

- ***Ghysel (Michel) :*** **lutte contre la toxicomanie** : département du Nord : lutte et prévention ; projet de loi lors de la session d'automne [2 juin 1993] (p. 1010).

- ***Bételle (Raoul) :*** **sanctions prises à l'encontre de fonctionnaires de police** : fonctionnaires : neutralité politique ; sanctions disciplinaires ; révocation de l'inspecteur Gaudino : annulation : perspectives [2 juin 1993] (p. 1011, 1012).

- ***Papon (Monique) :*** **délinquance** : Nantes et autres grandes villes : zones criminogènes ; police : restructuration et renforcement [2 juin 1993] (p. 1016, 1017).

- ***Abrioux (Jean-Claude) :*** **réorganisation de la police nationale** : inspecteurs de police : statut ; ministère de l'intérieur : crédits [9 juin 1993] (p. 1235, 1236).

- ***Fauchoit (Régis) :*** **situation du Dunkerquois** : région en difficulté ; port : activité ; construction navale et sidérurgie : crise ; commissaire à la reconversion dans le Hainaut : nomination [16 juin 1993] (p. 1662, 1663).

- ***Merville (Denis) :*** **dégâts causés par les orages** : Seine-Maritime : inondations ; état de catastrophe naturelle : constatation ; indemnisations : délais [23 juin 1993] (p. 2101, 2102).

- ***Carrez (Gilles) :*** **S.D.A.U. de la région Ile-de-France** : schéma directeur de la région Ile-de-France : révision : calendrier ; objectifs : réduction [30 juin 1993] (p. 2805).

- ***Museller (Renaud) :*** **place de Marseille dans l'aménagement du territoire** : insécurité ; taux de chômage ; investissements : stagnation ; « redynamisation » économique : perspectives [30 juin 1993] (p. 2805, 2806).

- ***Hermier (Guy) :*** **inondations dans le Sud-Est** : pluies et inondations : orages de septembre et octobre 1993 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : politique de prévention : Sud-Est [6 octobre 1993] (p. 3931).

- ***Bouvard (Michel) :*** **régions victimes des intempéries** : pluies et inondations : orages de septembre et octobre 1993 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : politique de prévention : Sud-Est [6 octobre 1993] (p. 3933, 3934).

- ***Rousset-Rouard (Yves) :*** **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** : pluies et inondations : orages de septembre et octobre 1993 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : Sud-Est [6 octobre 1993] (p. 3939).

- ***Estrosi (Christian) :*** **Alpes-Maritimes et aménagement du territoire** : aménagement du territoire : débat national : document introductif de la D.A.T.A.R. : situation des Alpes-Maritimes [20 octobre 1993] (p. 4568).

- ***Salles (Rudy) :*** **Alpes-Maritimes et aménagement du territoire** : aménagement du territoire : débat national : document introductif de la D.A.T.A.R. : situation des Alpes-Maritimes [20 octobre 1993] (p. 4573, 4574).

- ***Mignon (Jean-Claude)* : activisme islamique en France** : Musulmans : libre exercice du culte ; mouvance du Front islamique du salut : activisme : ordre public : maintien [10 novembre 1993] (p. 5740, 5741).

- ***Lellouche (Pierre)* : asile politique en France** : droit d'asile et luttre contre le terrorisme ; Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) : commission de recours ; militants du Front islamique du salut [17 novembre 1993] (p. 5964, 5965).

- ***Jeffray (Gérard)* : villes nouvelles** : villes nouvelles : politique et réglementation : endettement ; aménagement du territoire : prochain débat : document préparatoire de la D.A.T.A.R. [1er décembre 1993] (p. 6775, 6776).

- ***Baumet (Gilbert)* : aide sociale et solidarité nationale** : aide sociale et R.M.I. : départements méditerrannéens : progression des charges ; aménagement du territoire et solidarité nationale ; contrats de plan Etat-départements : volet social : perspectives [1er décembre 1993] (p. 6778, 6779).

- ***Myard (Jacques)* : convention de Schengen** : police de la circulation : convention de Schengen : application ; flux migratoires : contrôle ; trafic de drogue : lutte et prévention [22 décembre 1993] (p. 8091, 8092).

- ***Lalanne (Henri)* : dépénalisation des drogues douces** : drogue : dépénalisation : drogues douces : conséquences [22 décembre 1993] (p. 8099, 8100).

orales sans débat de :

- ***Museller (Renaud) (n° 123)* : police (fonctionnement – effectifs de personnel – Marseille)** : délinquance : progression ; police de proximité ; bureaux de police ; flux migratoires : maîtrise [17 juin 1993] (p. 1730, 1731).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration :
- ministère des affaires sociales : rattachement des délégations pour la ville (p. 241) ;
- préfets et sous-préfets chargés de la ville (p. 242).

Aménagement du territoire :
- équilibre Ile-de-France - Province (p. 241) ;
- projet de loi d'orientation : préparation (p. 241) ;
- schéma directeur de l'Ile-de-France (p. 241).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 241).

Collectivités locales : élus locaux : statut : amélioration (p. 242).

Délinquance et criminalité : insécurité (p. 242).

Départements : compétences (p. 242).

Etat : missions : restauration (p. 242).

Etrangers : immigration : maîtrise : projet de loi (p. 242).

Finances locales : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 242).

Fonction publique territoriale : statut (p. 242).

Plan : XIe Plan : contrats de ville (p. 242).

Police :
- contrôles d'identité : projet de loi : préparation (p. 242) ;
- effectifs et redéploiements (p. 243) ;
- îlotage et police de proximité (p. 243) ;
- police municipale (p. 242).

Politique de la ville : crédits : montant et déconcentration (p. 242).

- **Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Constitution :
- principe d'égalité (p. 306) ;
- suffrage personnel et secret (p. 306).

Tourisme et loisirs :
- tourisme du troisième âge : développement (p. 306) ;
- vacances : étalement (p. 306).

Vote par procuration :
- conditions : encadrement : décret en Conseil d'Etat (p. 307) ;
- régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 306, 307) ;
- régime actuel : « congés de vacances » : interprétation restrictive (p. 306) ;
- retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 306) ;
- retraités et inactifs en vacances : proposition de loi adoptée par le Sénat, propositions de loi de différents députés et synthèse de la commission des lois (p. 306, 307).

- **Associe** le Gouvernement à l'éloge funèbre d'**Alain Meyoud** [15 juin 1993] (p. 1600).

- **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 et 16 juin 1993] :

- *ses interventions* (p. 1613, 1705) ;
- *son intervention* sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1627).

Principaux thèmes développés :

Administration : conséquences du projet de loi et création d'un service unifié de l'immigration (p. 1706).

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » (p. 1708).

Aide au retour volontaire (p. 1706).

Assemblée nationale : commission des lois : examen du projet de loi et amendements adoptés (p. 1614, 1705).

Attestations d'accueil et certificats d'hébergement : délivrance : règles (p. 1707, 1708).

Communautés européennes :
- accords de Schengen : conséquence sur l'immigration (p. 1615) ;
- convention de Dublin : harmonisation du droit d'asile (p. 1615).

Communes : maire : officier de police et d'état civil : étendue de ses pouvoirs : lien avec le projet de loi (p. 1708).

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1613, 1617, 1705).

Coopération et développement :
- aide au développement : renforcement (p. 1617, 1618, 1707) ;
- pays du Maghreb (anciennes colonies) : partenariat et codéveloppement (p. 1707).

Délinquance et criminalité :
- interdictions de séjour sur le territoire français (p. 1617, 1707) ;
- peines prononcées à l'égard d'immigrés : pays d'exécution (p. 1708).

Démographie : France : natalité (p. 1707).

D.O.M.-T.O.M. : Mayotte : application du projet de loi (p. 1707,1708).

Droit d'asile :
- définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1614, 1615, 1708) ;
- Office français de protection des réfugiés et des apatrides (O.F.P.R.A.) : compétences (p. 1615, 1707).

Expulsions : critères juridiques, procédure d'exception, pays de renvoi et voies de recours (p. 1617).

France :
- crise économique et sociale, chômage : généralités et action du Gouvernement (p. 1628) ;
- terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1613, 1706, 1708).

Immigration :
- droit de l'immigration : codification en un seul texte (p. 1613, 1614, 1705) ;
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1616) ;
- flux migratoires : maîtrise : coopération européenne et internationale, accords avec les pays d'immigration (p. 1615, 1617, 1706, 1707) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1617, 1628, 1705) ;
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1628, 1706) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1707) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1613, 1614, 1617) ;
- projet de loi : application : vigilance démocratique (p. 1706, 1707) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1613, 1614, 1628, 1705) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1613, 1614, 1705).

Immigration clandestine :
- conséquences sur l'intégration (p. 1708) ;
- reconduites à la frontière (p. 1616) ;
- lutte contre : nécessité (p. 1614, 1628, 1705, 1707).

Mariages et régimes matrimoniaux :
- étrangers en situation irrégulière : mariage en France : interdiction (p. 1708) ;
- mariages de complaisance : lutte contre (p. 1616) ;
- polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1615).

Mesures d'éloignement : dispositions communes : sanctions des manœuvres dilatoires, voies d'exécution, voies de recours (p. 1616, 1708).

Ordre public : protection : refus d'un titre de séjour (p. 1617).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : discours sur l'immigration (p. 1628, 1705).

Recherche ; chercheurs étrangers : visa scientifique (p. 1707).

Regroupement familial (p. 1615, 1616, 1707).

Rétention administrative : conditions et durée (décision du Conseil constitutionnel du 3 septembre 1986) (p. 1616).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1614, 1616, 1706 à 1708).

Titres de séjour et de travail : attribution : règles (p. 1616).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1614, 1616, 1706).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 1er *(art. 5 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : exécution d'office de la décision de refus d'entrée) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 57 de M. Serge Poignant (dispose que, lors de leur entrée en France, les enseignants ou chercheurs invités par l'État, par une université ou par un établissement public de recherche pour une durée déterminée sont dispensés de produire les documents relatifs à leur séjour, à ses conditions, ainsi qu'à leurs moyens d'existence et de rapatriement) (p. 1763).

Après l'article 2 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1763, 1764, 1765) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 141 de M. Pierre Mazeaud (supprime la possibilité donnée au maire de vérifier que l'étranger a bien quitté le logement où il était hébergé) à l'amendement n° 93 rectifié de la commission (p. 1765).

Article 3 *(art. 6 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : effets de la délivrance d'un titre de séjour provisoire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (supprime le 3e alinéa de l'article qui précise qu'un débouté du droit d'asile doit, pour obtenir un titre de séjour, remplir les conditions de droit commun) (p. 1766).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (supprime la disposition qui autorise la vérification de la régularité d'un séjour sur le territoire français en dehors de tout contrôle d'identité) (p. 1766) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (dispose que pour effectuer un contrôle de la régularité du séjour, les officiers de police judiciaire peuvent se fonder sur tout critère permettant de présumer la qualité d'étranger à l'exception de considérations de race) (p. 1767, 1768) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 142 de M. Pierre Mazeaud (substitue les mots « appartenance raciale » aux mots « considération de races ») à l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (p. 1768) ;

– *défavorable* à l'amendement n° n° 105 de M. Jean Glavany (dispose que seuls les étrangers de plus de vingt et un ans peuvent faire l'objet des contrôles prévus par l'article) (p. 1769).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise que la carte de séjour temporaire peut être retirée à l'étranger dont la présence sur le territoire constitue une menace pour l'ordre public) (p. 1769).

Article 6 *(art. 12* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de la carte de séjour temporaire à l'étranger mineur) :*

– *favorable* aux amendements identiques nos 53 de M. Jean-Jacques Hyest et 107 de M. Jean Glavany (disposent que la carte de séjour est délivrée de plein droit aux étrangers ayant résidé de façon habituelle en France depuis au moins l'âge de dix ans) (p. 1771) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 143 du Gouvernement (abaisse à six ans l'âge retenu par l'amendement) à l'amendement n° 53 de M. Jean-Jacques Hyest (p. 1770) : adopté (p. 1771).

Article 8 *(art. 15* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : impossibilité de délivrer la carte de résident à l'étranger polygame et à son conjoint) :*

– *favorable* à l'amendement n° 95 de la commission (précise que la carte de résident ne peut être délivrée à un étranger vivant en état de polygamie sur le territoire français ni à ses conjoints) (p. 1773) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 133 de M. Christian Vanneste (dispose qu'une carte de résident délivrée à un étranger polygame est obligatoirement retirée) (p. 1774).

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Philippe de Villiers (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1776).

Article 10 *(art. 18* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : suppression de la Commission départementale du séjour des étrangers) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1779) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (maintient la Commission départementale du séjour des étrangers mais limite sa compétence à un rôle consultatif en matière de reconduite à la frontière) (p. 1779).

Après l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission (porte à 10 000 francs par passager l'amende infligée aux transporteurs routiers ayant introduit des clandestins sur le territoire français) (p. 1779).

Article 11 *(art. 21* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : interdiction du territoire français en cas d'infraction à certaines dispositions de l'ordonnance de 1945) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (définit, en tenant compte de la rédaction du nouveau code pénal, les cas dans lesquels le tribunal ne peut prononcer une interdiction du territoire que par une décision spécialement motivée ; maintient la protection absolue contre l'interdiction du territoire français des personnes condamnées soit mineures de dix-huit ans, soit résidant habituellement en France depuis au moins l'âge de dix ou résidant régulièrement en France depuis plus de quinze ans) (p. 1780) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 144 du Gouvernement (dispose que seul le mineur de dix-huit ans condamné dispose d'une protection absolue contre l'interdiction du territoire) à l'amendement n° 8 de la commission : adopté (p. 1780).

Article 12 *(art. 22 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui assortit de plein droit tout arrêté de reconduite à la frontière d'une interdiction de séjour d'un an) (p. 1781).

Article 13 *(art. 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : consultation de la commission d'expulsion sur l'abrogation d'un arrêté d'expulsion) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1781).

Article 15 *(art. 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : étrangers protégés de l'expulsion et de la reconduite à la frontière) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime la disposition qui retire toute protection contre les mesures d'éloignement à l'étranger arrivé en France avant l'âge de dix ans en dehors d'une procédure de regroupement familial) (p. 1782, 1783) ;

– *soutient* l'amendement n° 145 du Gouvernement (dispose que l'étranger arrivé en France avant l'âge de six ans ne peut faire l'objet d'une mesure d'éloignement) : adopté (p. 1783) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 97 de la commission (renvoie à un article distinct les dispositions relatives à l'application des articles du nouveau code pénal) (p. 1783) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (abaisse à deux ans le quantum pénal qui permet de prononcer un arrêté d'expulsion à l'encontre des personnes normalement protégées contre les mesures d'éloignement) (p. 1783).

Article 16 *(art. 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : expulsion en urgence absolue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1784).

Article 17 *(art. 27* bis *et 27* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : pays d'éloignement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (dispose que le recours contentieux contre la décision fixant le pays de renvoi est suspensif d'exécution) (p. 1785).

Article 19 *(art. 28* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : relèvement d'une interdiction du territoire et abrogation d'un arrêté d'expulsion ou de reconduite à la frontière) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (dispose que seules les demandes de relèvement d'une interdiction du territoire formulées par un étranger séjournant irrégulièrement en France se voient opposer un refus systématique) (p. 1786).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Laurent Cathala (maintient une durée d'un an pour le délai préalable de séjour régulier en France exigé de l'étranger souhaitant demander le regroupement familial) (p. 1788) ;

– *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (de précision) (p. 1788) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. Laurent Cathala (supprime la disposition qui précise que les prestations familiales ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des ressources de la personne demandant le regroupement familial) (p. 1788, 1790) ;

– *soutient* l'amendement n° 146 du Gouvernement (de précision) : devenu sans objet (p. 1790) ;

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (dispose que le regroupement familial peut également être refusé aux personnes atteintes d'une maladie ou d'une infirmité menaçant l'ordre public ou la sécurité publique) (p. 1790) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 67 de M. Claude Malhuret et 127 de M. Laurent Cathala (suppriment la disposition qui précise que le regroupement familial doit être simultané pour l'ensemble de la famille) (p. 1791).

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1807) ;

Droit d'asile : convention de Genève : respect (p. 1807)

Article 31 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demande d'asile présentée à la frontière :*

– *soutient* l'amendement n° 139 du Gouvernement (dispose que la décision de refus de la demande ne peut être prise qu'après audition du demandeur par un expert qualifié en matière d'asile, sauf pour les personnes réadmissibles dans un autre Etat de la C.E.E., en application des conventions de Schengen et de Dublin) (p. 1808, 1810) : adopté (p. 1811) ;

Droit d'asile : O.F.P.R.A. : compétences et rôle protecteur (p. 1810).

Ses observations sur le rappel au règlement de : *Jacquaint (Muguette) :* regrette que Mme Muguette Jacquaint se soit sentie agressée par ses propos et s'engage à lui fournir les précisions qu'elle demande (p. 1811).

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission (dispose que le fait pour un étranger de voyager avec des documents de voyage falsifiés ne constitue pas à lui seul un motif de refus du droit d'asile) (p. 1811) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. Christian Vanneste (dispose que le droit d'asile est refusé lorsque la demande repose sur une fraude, qu'elle soit délibérée ou non) (p. 1812).

Article 32 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : droit au maintien sur le territoire du demandeur d'asile :*

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de la commission (permet à l'ensemble des demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée de rester en France pour saisir la Commission des recours) (p. 1813, 1814).

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un Etat membre de la C.E.E.) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Christian Estrosi (porte à dix ans maximum la durée de l'interdiction du territoire que le juge peut prononcer à l'encontre d'un étranger ayant pénétré à nouveau, irrégulièrement, sur le territoire national après une décision lui refusant l'admission en France) (p. 1815, 1816).

Article 25 *(art. 35* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : rétention administrative) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission (de précision) (p. 1818).

Après l'article 25 :

– *soutient* l'amendement n° 63 du Gouvernement (oblige les entreprises de transport ferroviaire à réacheminer à leurs frais les étrangers qu'elles ont transportés et auxquels l'entrée en France a été refusée) : adopté (p. 1818).

Article 26 *(art. 36 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : régime de circulation des ressortissants étrangers résidant en France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 119 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1819).

Article 27 *(art. 37 à 40 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : dispositions transitoires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (dispose que le Gouvernement dépose sur le bureau du Parlement un rapport sur sa politique d'immigration) (p. 1819) ;

– ses observations sur le sous-amendement n° 138 rectifié de M. Christian Vanneste (précise que le rapport porte sur la politique de maîtrise de l'immigration) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (p. 1820) ;

– *favorable* à l'amendement n° 24 rectifié de la commission (rédactionnel) (p. 1821).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1, 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Christian Estrosi (dispose que tout mariage polygamique contracté sous l'empire d'une loi étrangère est nul et de nul effet en droit français ; précise que ces dispositions sont d'ordre public) (p. 1823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Jean Glavany (abaisse à dix jours le délai imparti au procureur de la République pour se prononcer sur la célébration d'un mariage que l'on soupçonne d'être de complaisance) (p. 1824) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que le mariage ne peut être célébré tant que le procureur n'a pas fait connaître sa décision) (p. 1824, 1825) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (dispose qu'un étranger en situation irrégulière sur le territoire français ne peut y contracter mariage) (p. 1827) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Alain Marsaud (dispose qu'en cas de doute sur la régularité de la présence sur le territoire français d'un étranger qui souhaite s'y marier, l'officier d'état civil avise le préfet ; précise que s'il constate une irrégularité le préfet saisit le procureur de la République qui seul peut autoriser le mariage) (p. 1828).

Après l'article 28 :

– *soutient* l'amendement n° 64 du Gouvernement (dispose que l'étranger séjournant irrégulièrement sur le territoire français ne peut acquérir la nationalité française) : adopté (p. 1829).

Article 29 *(art. 131-30 et 222-48 du code pénal : interdiction du territoire français dans les cas prévus par le code pénal) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de la commission (maintient la protection absolue contre l'interdiction du territoire français des personnes condamnées résidant habituellement en France depuis au moins l'âge de dix ans ou bien résidant régulièrement en France depuis quinze ans) (p. 1842) ;

– *soutient* l'amendement n° 147 du Gouvernement (dispose que l'interdiction du territoire français n'est pas applicable au condamné mineur de dix-huit ans) : adopté (p. 1843).

Article 30 *(art. 78-2 et 469-5 du code de procédure pénale – article 132-70-1 du code pénal : rétention judiciaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1845) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 corrigé de la commission (transfère les dispositions proposées par l'article dans l'ordonnance du 2 novembre 1945) : rectifié oralement (p. 1845) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 rectifié de M. Alain Marsaud (substitue à la rétention judiciaire un régime de contrôle judiciaire prononcé par le tribunal et assorti d'un assignation à résidence pour une durée de trois mois) (p. 1846).

Article 31 *(art. L. 630-1 du code de la santé publique : interdiction du territoire français en cas de trafic de stupéfiants) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 35 rectifié de la commission (maintient la protection absolue contre l'interdiction du territoire français des personnes condamnées soit mineures de dix-huit ans, soit résidant habituellement en France depuis au moins l'âge de dix ans ou bien résidant régulièrement en France depuis quinze ans) (p. 1847) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 148 du Gouvernement (maintient seulement la protection absolue du mineur de dix-huit ans) à l'amendement n° 35 rectifié de la commission : rectifié oralement : adopté (p. 1847).

Article 32 *(art. L. 115-6, L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1, L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Claude Malhuret (permet l'accès aux assurances sociales aux étrangers dont la situation sur le territoire est en cours d'examen ou en instance de régularisation) (p. 1848) ;

– *favorable* aux amendements n°s 36 et 37 de la commission (de précision) (p. 1849) ;

– *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (rédactionnel) (p. 1849) ;

– *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (dispose que la vérification de la régularité de la situation de l'étranger sur le territoire par la sécurité sociale est également obligatoire lors de la déclaration nominative effectuée par l'employeur après une embauche) (p. 1849) ;

– *soutient* le sous-amendementn° 151 du Gouvernement (précise que cette vérification est simplement une possibilité pour les organismes de sécurité sociale) à l'amendement n° 39 de la commission : adopté (p. 1849) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 73 de M. Claude Malhuret et 123 de M. Jean Glavany (suppriment les dispositions qui réservent le bénéfice des prestations sociales aux ayants droit étrangers en situation régulière sur le territoire français).(p. 1850).

Sécurité sociale : assurés étrangers : ayants droit mineurs en situation irrégulière : bénéfice des prestations (p. 1850).

Ses observations sur le rappel au règlement de : *Cathala (Laurent)* : accuse les députés socialistes de faire de l'obstruction (p. 1851).

– *favorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean Glavany (supprime les dispositions qui abrogent l'article L. 374-1 du code de la sécurité sociale, relatif à l'action récursoire de la sécurité sociale contre les employeurs de travailleurs clandestins) (p. 1854).

Article 34 *(art. 186 du code de la famille et de l'aide sociale : conditions d'attribution de l'aide sociale aux étrangers)* :

– *soutient* l'amendement n° 140 du Gouvernement (précise que l'aide hospitalière est due sans conditions de régularité de séjour et que l'aide médicale à domicile est dispensée sous la seule condition d'une résidence ininterrompue en France métropolitaine depuis au moins trois ans) : adopté (p. 1855) ;

– *soutient* l'amendement n° 155 du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 1855) ;

– *soutient* l'amendement n° 154 du Gouvernement (de coordination) : rectifié oralement (p. 1855) : adopté (p. 1856).

Après l'article 34 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de M. Henri Cuq (dispose que le Gouvernement déposera devant le Parlement, avant le 1er mars 1994, un rapport sur la prise en charge par les différentes autorités publiques de la dette contractée par les établissements de santé pour les soins donnés à des étrangers) (p. 1856).

Avant l'article 36 :

– *favorable* à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (dispose que lors de l'inscription d'une personne étrangère sur la liste des demandeurs d'emplois, les agents de l'A.N.P.E. vérifient la validité des titres de séjour et de travail de ce demandeur ; précise les conditions de consultation des fichiers contenant ces informations) (p. 1857) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 152 du Gouvernement (charge l'établissement public de l'A.N.P.E. de procéder à la vérification des titres de séjour et de travail) à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (p. 1857) : adopté (p. 1858) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 83 rectifié de M. Charles de Courson (précise que lorsque l'étranger fournit de faux documents, les agents de l'A.N.P.E. les retiennent et avertissent sans délai les autorités de police judiciaire compétentes) à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (p. 1857).

Article 36 *(art. L. 362-6 du code du travail : interdiction du territoire français en cas d'infractions relatives au travail clandestin)* :

– *favorable* à l'amendement n° 46 de la commission (de coordination avec l'harmonisation des différents régimes d'interdiction du territoire français) (p. 1858) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 149 du Gouvernement (de coordination) à l'amendement n° 46 de la commission : adopté (p. 1858).

Article 37 *(art. 8-1 de la loi du 27 juin 1973 : interdiction du territoire français en cas d'infractions à la législation relative à l'hébergement collectif)* :

– *favorable* à l'amendement n° 47 de la commission (de coordination avec l'harmonisation des différents régimes d'interdiction du territoire français) (p. 1859) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 150 du Gouvernement (de coordination) à l'amendement n° 47 de la commission : adopté (p. 1859).

Article 38 *(art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 : compétences de l'O.F.P.R.A.)* :

– *favorable* à l'amendement n° 48 de la commission (précise que l'O.F.P.R.A. n'est pas compétent pour connaître d'une demande d'asile présentée par une personne à qui, au même moment, est opposé un refus d'entrée sur le territoire français) (p. 1859).

Après l'article 41 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 49 de la commission (créé un corps d'officiers de l'immigration seul habilité à délivrer les visas dans les consulats visés par un décret conjoint du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'intérieur) (p. 1860) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean-Paul Virapoullé (rétablit dans la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association un titre organisant le statut et le régime d'autorisation des organisations étrangères) (p. 1861) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Charles de Courson (incrimine les occupations irrégulières de locaux vacants – « squats » ; les punit de trois mois à un an d'emprisonnement et de 25 000 à 100 000 francs d'amende) (p. 1862).

Seconde délibération [18 juin 1993] :

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit la durée maximale de trois ans prévue pour l'interdiction du territoire prononcée à l'encontre de l'étranger qui se serait soustrait à une mesure d'éloignement ou bien aurait pénétré à nouveau, sans autorisation, sur le territoire français) (p. 1863).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Assemblée nationale :

– commission des lois : qualité des travaux et remerciements (p. 1867) ;
– débat : qualité (p. 1867, 1868) ;
– opposition : tôle (p. 1867).

Général de Gaulle : 18 juin : mémoire (p. 1866).

Immigration :

– immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1867) ;
– projet de loi : nécessité, efficacité et « courage » : appréciation globale (p. 1867).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Affaires étrangères :

– agents diplomatiques et consulaires : pouvoirs de contrôle des actes d'état civil étrangers (p. 3275) ;
– pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » (p. 3276).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 3276, 3277).

Droit d'asile :

– demande d'asile à la frontière : maintien des textes en vigueur (p. 3276) ;
– statistiques (p. 3276).

Immigration :

– flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale (p. 3276) ;
– projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 3276) ;
– projet de loi : nécessité, opportunité et équilibre : appréciation d'ensemble (p. 3276).

Immigration clandestine : transporteurs ferroviaires : responsabilité et obligations (p. 3275).

Mariages et régimes matrimoniaux :

– mariages de complaisance (p. 3275) ;
– polygamie (p. 3275).

Mesures d'éloignement : dispositions communes et personnes protégées (p. 3275).

Ordre public : contrôles d'identité des étrangers : critères : « amendement Marsaud » (p. 3275).

Parlement : commission mixte paritaire : texte de l'accord (p. 3275, 3276).

Regroupement familial (p. 3275).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 3275, 3276)

Titres de séjour et de travail : attribution : règles (p. 3275).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5030, 5031).

Conseil constitutionnel :
- contrôle et jurisprudence : extension : critiques (p. 5029) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5029, 5030).

Droit d'asile :
- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 5030) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5031) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5030).

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 5030) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 5029).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité et moyens (p. 5029).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1993] :

Administration :
- déconcentration (p. 5210) ;
- préfectures : crédits de fonctionnement et d'équipement (p. 5208) ;
- préfectures : personnels : encadrement (p. 5209).

Collectivités locales et finances locales :
- concours financiers de l'Etat : montant, évolution, répartition (p. 5210) ;
- décentralisation : remise en cause (p. 5211) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : niveau, indexation et projet de loi modifiant les modalités de sa répartition (p. 5210) ;
- dotation régionale d'équipement scolaire et dotation départementale d'équipement des collèges (p. 5210) ;
- élu local : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : statut, indemnité et dotation spécifique (p. 5210) ;
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 5210).

Coopération intercommunale :
- groupements à fiscalité propre : problèmes spécifiques (p. 5210) ;
- mise en place et incitation : schémas départementaux, communautés de villes et communautés de communes (p. 5210).

Drogue : trafic et toxicomanie : lutte contre (p. 5208).

Etrangers : immigration clandestine et personnes en situation irrégulière : contrôle et sanction (p. 5208, 5210).

Finances publiques : difficultés actuelles et rigueur budgétaire : conséquences pour les crédits de l'intérieur (p. 5206).

Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire : vocation et budget global (p. 5207, 5210).

Ordre public : sécurité publique : garantie et renforcement : priorité gouvernementale (p. 5207, 5210).

Papiers d'identité : carte nationale d'identité infalsifiable (p. 5209).

Police :
- auxiliaires de police et jeunes appelés (p. 5208, 5211) ;
- commissariats : rénovation (p. 5208, 5212) ;
- Compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) (p. 5212) ;
- crédits : budgets précédents : régulation, annulations et impayés (p. 5207) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5208) ;
- départementalisation : réforme et restauration de la hiérarchie (p. 5211) ;
- effectifs : absence de créations de postes, répartition, utilisation (p. 5209, 5210) ;
- formation professionnelle (p. 5208) ;
- informatique et transmissions (p. 5208) ;
- logement des policiers (p. 5208) ;
- modernisation : plan triennal (p. 5207) ;
- moyens de fonctionnement et équipement (p. 5207, 5208) ;
- personnels administratifs (p. 5211) ;
- polices municipales : statut et compétences : rapport Balkany (p. 5207, 5212) ;
- primes et bonifications indiciaires : motivation des personnels et affectation dans les circonscriptions difficiles (p. 5208, 5209, 5211) ;
- service public de la sécurité intérieure : projet de loi (p. 5212) ;
- traitements et statuts (p. 5208, 5210).

Sécurité civile :
- canadairs (p. 5209, 5211) ;
- crédits : montants, évolution, répartition (p. 5209 à 5211) ;
- inondations en Corse et dans le Sud-Est : moyens d'action et hommage aux victimes (p. 5206, 5207, 5210) ;
- matériel aérien : achat et maintenance (p. 5209, 5211) ;
- sapeurs-pompiers volontaires (p. 5210, 5211) ;
- services départementaux d'incendie et de secours : participation de l'Etat (p. 5211).

Réponses aux questions :

Administration :
- préfecture : primes : extension aux personnels des services administratifs (M. Julien Dray) (p. 5228) ;
- sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe : maintien et rénovation (M. Alain Poyart) (p. 5244).

Aménagement du territoire :
- arrondissements : place dans l'aménagement du territoire et revalorisation du rôle du sous-préfet (M. Serge Roques) (p. 5243) ;
- rééquilibrage du territoire national et nouvelle répartition des ressources (M. Léonce Deprez) (p. 5246).

Collectivités locales et finances locales :
- conseils généraux : franchise postale : suppression (M. Jean-Jacques Weber) (p. 5250) ;
- dotation globale de fonctionnement : communes en forte expansion démographique (M. Serge Poignant) (p. 5226) ;
- dotation globale de fonctionnement : projet de réforme (M. Léonce Deprez) (p. 5232, 5246, 5247).

Délinquance et criminalité :
- circonscription d'Asnières et de Colombes : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (M. Frantz Taittinger) (p. 5233) ;
- communes de Mulhouse : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (M. Jean-Jacques Weber) (p. 5250) ;
- commune de Nice : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (M. Christian Estrosi) (p. 5227) ;
- commune des Mureaux : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (M. Henri Cuq) (p. 5245) ;
- commune du Perreux : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (M. Gilles Carrez) (p. 5234) ;
- délinquance économique et financière : lutte contre : formation adaptée des policiers (M. Guy Teissier) (p. 5243) ;
- département de la Seine-Saint-Denis : accroissement des violences urbaines et accroissement des moyens de police : secteurs de Clichy-Montfermeil et de Neuilly-sur-Marne (M. Eric Raoult) (p. 5226) ;
- département du Gard : accroissement de l'insécurité et de l'immigration clandestine : renforcement des moyens de police (M. Jean-Marie André) (p. 5231) ;
- prévention : opérations « prévention été » : regroupement des crédits budgétaires (Mme Monique Papon) (p. 5230).

Drogue :
- drogues douces : consommation : dépénalisation : débat (M. Raoul Béteille) (p. 5245, 5246) ;
- trafic de stupéfiants : blanchiment : lutte contre (M. Yves Bonnet) (p. 5248).

Impôts locaux : abaissement du plafond pour la taxe d'habitation et les taxes foncières et création d'un plancher pour la taxe professionnelle (M. Jean-Pierre Brard) (p. 5232).

Marchés publics : prestations de travaux commandées hors marché : plafond de 300 000 francs (M. Gilbert Meyer) (p. 5228).

Ordre public :
- commune de Saint-Denis : grand stade : conséquences en matière de sécurité (Mme Véronique Neiertz) (p. 5229) ;
- réunions politiques du Front national : incidents et violences (M. Aloyse Warhouver) (p. 5232).

Police :
- commissariats : accueil du public (M. Alain Danilet) (p. 5227) ;
- commune d'Epinay : policiers auxiliaires : maintien des effectifs (M. Raoul Béteille) (p. 5245) ;
- commune de Grigny : commissariat : construction (M. Julien Dray) (p. 5229) ;
- commune de Mantes-la-Jolie : commissariat : baisse des effectifs (M. Pierre Bédier) (p. 5245) ;
- commune de Saint-Chamond : commissariat : renforcement des effectifs (M. François Rochebloine) (p. 5230) ;
- écoles de police : jeunes gens reçus : délai d'admission (M. Jean-Jacques Weber) (p. 5250) ;
- effectifs : absence de créations de postes (M. Frantz Taittinger) (p. 5233) ;
- « îlotage » et police de proximité : organisation et horaires (Mme Véronique Neiertz) (p. 5229) ;
- motocyclistes : équipement (M. Alain Danilet) (p. 5227) ;
- personnels : motivation, revalorisation et meilleure utilisation (M. Charles Serge) (p. 5234) ;
- polices municipales : statut et compétences : rapport Balkany (M. Julien Dray) (p. 5229) ;
- région Ile-de-France : prime de « S.G.A.P. » (secrétariat général d'administration de la police) : extension (M. Julien Dray) (p. 5228) ;
- ville de Paris : XVIIIe et XIXe arrondissements : présence des C.R.S. sur la voie publique (M. Jean-Pierre Pierre-Bloch) (p. 5235).

Vote des crédits :

Article 62 *(fixation pour 1994 des montants de la D.G.E. [dotation globale d'équipement], de la D.R.E.S. [dotation régionale d'équipement scolaire] et de la D.D.E.C. [dotation départementale d'équipement des collèges]) :*
- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Patrick Ollier (maintient pour 1994 l'indexation de la dotation globale d'équipement sur le taux de croissance de la formation brute de capital fixe des administrations publiques) (p. 5252) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Augustin Bonrepaux (maintient pour 1994 l'indexation de la dotation globale d'équipement sur le taux de croissance de la formation brute de capital fixe des administrations publiques) (p. 5252).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

- L'islam et le fondamentalisme en France [23 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :
- Algérie : otages français et montée du Front islamique du salut (F.I.S.) (p. 6193) ;
- Moyen-Orient et Afrique du Nord : montée de l'intégrisme et relations avec la France (p. 6193, 9198) ;
- Turquie : Kurdes (p. 6198).

Enseignement : principe de laïcité : application et respect (p. 6194).

Islam :
- étrangers musulmans résidant en France : intégration : libre exercice de leur religion et respect des institutions nationales (p. 6194, 6197) ;
- intégrisme : menace pour la démocratie et les principes républicains : influence sur les jeunes en difficulté (p. 6193, 6194, 6197, 6198) ;
- religion musulmane en France : place dans la communauté française (p. 6193) ;
- religion musulmane en France : organisation représentative (p. 6198).

Ordre public : sympathisants de mouvements intégristes (comme le F.I.S.) ou du mouvement extrémiste kurde (P.K.K.) : arrestations et expulsions (p. 6193, 6198).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : travaux et amendements proposés (p. 6438).

Communautés européennes : droit d'asile : harmonisation des procédures communautaires (p. 6438).

Conseil constitutionnel :
- décision du 20 juillet 1993 sur la loi portant réforme du droit de la nationalité : portée, conséquences et prise en compte par le projet de loi (p. 6437) ;
- décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : portée et conséquences (p. 6436, 6437).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 6456).

Droit d'asile :
- accords de Schengen et article 53-1 nouveau de la Constitution : partage des compétences entre Etats européens (p. 6438) ;

– personnes menacées pour leur action en faveur de la liberté : 2e alinéa de l'article 53-1 nouveau de la Constitution : préservation de la souveraineté nationale et application concrète (p. 6438, 6455).

Immigration :
– droit de l'immigration : mise en œuvre : insuffisance des moyens de l'administration (p. 6455) ;
– droit de l'immigration : respect, application intégrale et lutte contre la fraude (p. 6437, 6455) ;
– immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 6456) ;
– intégration : nécessité, débat national et moyens (p. 6456) ;
– loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : inspiration, contenu et dispositions annulées (p. 6436) ;
– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 6456) ;
– projet de loi : caractère dangereux et logique d'exclusion (p. 6456) ;
– projet de loi : contenu et nécessité : appréciation (p. 6436, 6437).

Immigration clandestine :
– lutte contre : nécessité et moyens (p. 6455, 6456) ;
– travailleurs clandestins : sanction des employeurs (p. 6456).

Interdiction du territoire : lien avec une reconduite à la frontière : absence d'automaticité et prononcé par le préfet (p. 6437).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration (p. 6437, 6456).

Regroupement familial (p. 6455).

Rétention administrative : allongement, prolongation et garanties (p. 6436 à 6438, 6456).

Rétention « judiciaire » en zone de transit : sanction de manœuvres dilatoires contre une mesure d'éloignement : encadrement et garanties (p. 6437).

Discussion des articles [25 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière)* (p. 6457) :

– *défavorable* aux amendements nos 6 de M. André Gérin et 11 de M. Julien Dray (de suppression) (p. 6457) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Julien Dray (précise que la décision prononçant l'interdiction du territoire est « spécialement motivée ») (p. 6458) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Julien Dray (propose que l'étranger faisant l'objet d'un arrêté préfectoral d'interdiction du territoire puisse, dans les vingt-quatre heures suivant sa notification, en demander l'annulation au président du tribunal administratif) (p. 6458).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (dispose qu'en cas d'urgence absolue l'expulsion est prononcée sans que l'étranger concerné se voie notifier la procédure engagée à son encontre) (p. 6458) ;

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de coordination) (p. 6458) ;

– *favorable* à l'amendement n° 30 de M. Léon Bertrand (accorde aux préfets le pouvoir d'assigner à résidence les étrangers faisant l'objet d'une décision d'expulsion) (p. 6459) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (autorise les étrangers assignés à résidence sur le territoire français et faisant l'objet d'une interdiction du territoire à demander le relèvement de cette interdiction) (p. 6459) ;

– *soutient* l'amendement n° 26 du Gouvernement (précise que l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides n'est pas compétent pour examiner en appel les demandes d'asile dont l'examen relève d'un autre Etat, en application du nouvel article 53-1 de la Constitution) : adopté (p. 6459) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (étend les dispositions relatives à la réadmission d'un étranger dans un Etat membre de la C.E.E. aux étrangers entrés sur le territoire métropolitain sans se conformer aux règles de circulation dans l'espace européen prévues par la convention de Schengen) (p. 6460).

Article 2 *(art. 35* bis *de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : rétention administrative) :*

– *défavorable* aux amendements nos 7 de M. André Gérin et 14 de M. Julien Dray (de suppression) (p. 6460) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (propose que le juge de la rétention administrative puisse statuer sans avoir entendu le représentant de l'administration lorsque celui-ci, dûment convoqué, ne s'est pas présenté) (p. 6460) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 31 de M. Alain Marsaud (rédactionnel) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 6461) ;

– *favorable* à l'amendement n° 20 de M. Alain Marsaud (rédactionnel) (p. 6461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Julien Dray (supprime la disposition qui autorise la prolongation de la rétention administrative lorsque l'étranger n'est pas en mesure de produire ses documents de voyage) (p. 6461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Alain Marsaud (propose que le délai supplémentaire de soixante-douze heures puisse également être utilisé pour mettre en œuvre la mesure d'éloignement) (p. 6461).

Article 3 *(art. 175-2 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. André Gérin (de suppression) (p. 6462) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Julien Dray (supprime les dispositions de l'article qui précisent la procédure applicable lorsque l'officier d'état civil saisit le procureur de la République) (p. 6462) ;

– *favorable* à l'amendement n° 19 de M. Alain Marsaud (rédactionnel) (p. 6462).

Article 4 *(art. 469-5 nouveau du code de procédure pénale et 132-70-1 nouveau du nouveau code pénal : rétention judiciaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. André Gérin (de suppression) (p. 6464) (p. 6465) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Julien Dray (supprime les dispositions instituant l'ajournement de peine avec rétention judiciaire) (p. 6465) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Julien Dray (supprime les dispositions qui précisent le lieu de la rétention judiciaire et la nature des contrôles menés par le juge) (p. 6465) ;

– *favorable* à l'amendement n° 24 de M. Alain Marsaud (de coordination) (p. 6465) ;

– *favorable* à l'amendement n° 33 de M. Alain Marsaud (rédactionnel) (p. 6465) ;

– *favorable* à l'amendement n° 25 de M. Alain Marsaud (de coordination) (p. 6466).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 27 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 6466) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 du Gouvernement (précise que la commission de recours des réfugiés n'est pas compétente pour examiner en appel les demandes d'asile dont l'examen relève d'un autre Etat en application du nouvel article 53-1 de la Constitution) : adopté après modifications (p. 6466) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 34 de M. Jean-Pierre Philibert (rédactionnel) à l'amendement n° 28 du Gouvernement (p. 6466).

– Projet de loi rétablissent le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Abstentions (p. 7479).

Conseils généraux :

– compétences et mission : renforcement (p. 7480) ;

– exécutifs : stabilité et responsabilité : renouvellement tous les six ans (p. 7479, 7480) ;

– loi du 11 décembre 1990 : renouvellement intégral tous les six ans : motivations et conséquences (p. 7478 à 7480) ;

– projet de loi : allongement à sept ans du mandat des conseillers généraux élus en 1994 : justification et constitutionnalité (p. 7479) ;

– projet de loi : renouvellement triennal par moitié : rétablissement : intérêt, opportunité, conséquences (p. 7478 à 7480) ;

– renouvellement intégral en deux séries : amendement de la commission des lois (p. 7480).

Elections locales : regroupement aux mêmes dates : intérêt et limites (p. 7479, 7480).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 192 du code électoral : renouvellement triennal par moitié des conseils généraux) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 7490) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (dispose que les conseils généraux sont renouvelés intégralement tous les six ans, pour la moitié d'entre eux en même temps que les conseils municipaux, et pour l'autre moitié en même temps que les conseils régionaux) (p. 7492) ;

Conseils généraux : renouvellement triennal par moitié : conséquences néfastes sur l'exécutif départemental et caractère antidémocratique (p. 7492) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Bernard Derosier (supprime la disposition qui précise que les conseillers généraux sont « indéfiniment » rééligibles) (p. 7493).

PASQUINI (Pierre)

Député de la Haute-Corse

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Justice : Administration centrale et services judiciaires) [10 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre Mazeaud, tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) [25 novembre 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Godfrain, modifiant le nouveau code pénal et fixant à trente ans la durée de la période de sûreté applicable aux personnes condamnées pour des crimes particulièrement odieux (n° 69) [25 novembre 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753) [25 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **interdire les mises à mort d'animaux dans les chasses à courre (n° 106)** [27 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **aggraver les sanctions prévues par l'article 288 du code de procédure pénale, en cas d'absence des jurés à la cour d'assises (n° 107)** [27 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **assurer la continuité du service public pour la desserte aérienne et maritime de la Corse (n° 108)** [27 avril 1993].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VII : **Justice : Administration centrale et services judiciaires (n° 584)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à la création d'une **taxe sur l'achat de machines, d'ordinateurs ou de matériel informatique entraînant la suppression de postes de travail (n° 642)** [20 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur :

1° Le projet de loi adopté par le Sénat (n° 753), relatif au **nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale ;**

2° Les propositions de loi :

– (n° 41) de M. Pierre Mazeaud tendant à l'instauration d'une **peine inexorable pour les crimes odieux ;**

– (n° 69) de M. Jacques Godfrain modifiant le nouveau code pénal et **fixant à trente ans la durée de la période de sûreté applicable aux personnes condamnées pour des crimes particulièrement odieux (n° 786)** [2 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi adopté avec modifications par le Sénat (n° 870), relatif au **nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 875)** [20 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au **nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 911)** [22 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Contentieux du permis de construire : délais des jugements ; droit de recours [28 avril 1993] (p. 213, 214).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration centrale et les services judiciaires [19 octobre 1993] :

Délinquance et criminalité : viol et assassinats d'enfants : projet de loi en préparation (p. 4508).

Juridictions administratives : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement : créations de postes et modernisation (p. 4507).

Justice :
- accroissement du contentieux, lenteurs et dysfonctionnements (p. 4507, 4508) ;
- « budget de transition » : programmation pluriannuelle (p. 4507) ;
- « crise » et généralités (p. 4507) ;
- moyens matériels et crédits de fonctionnement (p. 4507) ;
- « priorité budgétaire » (p. 4507).

Magistrature :
- effectifs : créations de postes (p. 4507) ;
- fonction, statut et rémunérations : revalorisation (p. 4507) ;
- parquet : primo-affectation de jeunes magistrats (p. 4508).

Ministère de la justice : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4507).

Sécurité civile : Corse : incendies criminels : impuissance de la justice (p. 4508).

Système pénitentiaire : administration pénitentiaire : agents : créations de postes, revalorisation du statut et taux d'encadrement (p. 4507).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Après l'article 13 :

– *soutient* l'amendement n° 16 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant rang de vice-président peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6341, 6342) : retiré (p. 6343) ;

– *soutient* l'amendement n° 15 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant accompli cinq ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6341) : retiré (p. 6343) ;

– *soutient* l'amendement n° 17 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif soit au parquet, soit en fonctions devant une juridiction pénale, et étant proposés sur une liste d'aptitude peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6341) : retiré (p. 6343) ;

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6343).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8, 9 décembre 1993] :

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Soisson (Jean-Pierre)* (p. 7402).

Principaux thèmes développés :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7328 à 7330, 7402).

Audiovisuel : diffusion de films ou d'émissions incitant à la violence et aux déviances sexuelles : encadrement (p. 7331).

Délinquance et criminalité :
- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7330, 7402) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : exemples et statistiques (p. 7329) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7328, 7330) ;
- criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7330) ;
- peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7328).

Magistrature : juge d'application des peines : fonctions et pouvoirs (p. 7328, 7329, 7402).

Projet de loi :
- entrée en application en 2024 et principe de non-rétroactivité de la loi pénale (p. 7402) ;
- objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7330, 7331) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7327, 7328, 7331, 7402) ;
- « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7328, 7402).

Système pénitentiaire : personnels : surveillance des condamnés à une peine perpétuelle : sécurité (p. 7331).

Vie, médecine et biologie : perversions sexuelles : recherches psychiatriques et cliniques : bilan et encouragement (p. 7330, 7402).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *ses observations* (p. 7406) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 21 de M. André Gérin et 26 de M. Julien Dray (de suppression) (p. 7407) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Christian Estrosi (supprime les dispositions relatives à la « grâce judiciaire ») (p. 7407, 7408) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 43 rectifié de M. Christian Estrosi (dispose que la commission de magistrats, au vu de l'avis du collège d'experts psychiatriques, peut seulement saisir la cour d'assises afin de déterminer s'il y a lieu de mettre fin à la peine perpétuelle) (p. 7408) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (dispose que la commission de magistrats est automatiquement saisie des avis du collège d'experts psychiatriques) (p. 7408) : adopté (p. 7409) ;

– *favorable* à l'amendement n° 34 rectifié de M. Marcel Porcher (dispose que la libération conditionnelle peut être assortie de mesures de contrôle ou d'assistance à vie) (p. 7409).

Article 6 *bis* nouveau *(art. 718 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (propose que l'ensemble des condamnés pour un délit ou un crime sexuel exécutent leur peine dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté) : adopté après modifications (p. 7410).

Après l'article 6 *bis* :

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition du collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) (p. 7412) ;

– *favorable* à l'amendement n° 29 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les condamnés pour infraction d'origine sexuelle peuvent se voir appliquer un sursis avec mise à l'épreuve pour un délai supérieur au délai normal de trois ans) (p. 7412) ;

– *favorable* à l'amendement n° 30 de M. Julien Dray (dispose que le tribunal est tenu de prévoir une période de mise à l'épreuve lorsqu'il prononce une peine avec sursis en sanction d'une infraction d'origine sexuelle) (p. 7413).

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 37 rectifié de Mme Suzanne Sauvaigo (précise que parmi le collège d'experts, doivent figurer au moins un psychiatre et un endocrinologue) (p. 7414) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que le psychiatre qui a suivi le détenu depuis sa condamnation participe également à l'expertise psychiatrique) (p. 7414) ;

– *favorable* à l'amendement n° 47 du Gouvernement (dispose que l'expertise psychiatrique par trois experts est réservée aux personnes condamnées pour le meurtre, le viol ou l'assassinat d'un mineur de quinze ans) (p. 7414) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (étend l'obligation d'expertise psychiatrique préalable à toute mesure d'aménagement de peine à toute personne condamnée pour une infraction à caractère sexuel) : adopté après modifications (p. 7415) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 31 de M. Julien Dray (de correction) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 7415) ;

– *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (ramène à vingt-quatre heures le délai dont dispose le procureur de la République pour interjeter appel de la décision du juge d'application des peines) : adopté (p. 7415) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (dispose que l'exécution de la décision du juge d'application des peines est suspendue pendant le délai d'appel ou jusqu'à ce que la chambre d'accusation ait statué sur cet appel) : adopté (p. 7415).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 12 rectifié de M. Alain Marsaud (institue, pour chaque cour d'appel, une chambre de l'application des peines, compétente en matière criminelle et composée de trois conseillers) (p. 7416, 7418) ;

Magistrature :

– effectifs (p. 7416) ;

– juge d'application des peines : fonctions et insuffisances (p. 7416, 7418) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Brard (propose que l'application des dispositions relatives à la peine incompressible applicable aux auteurs de crimes sexuels perpétrés sur des mineurs de quinze ans fassent tous les trois ans l'objet d'un rapport au Parlement) (p. 7418).

Article 1er A nouveau précédemment réservé *(art. 9-1 du code de procédure pénale : application de la procédure civile à l'instruction) :*

– *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (de suppression) : retiré (p. 7424).

Article 1er B nouveau précédemment réservé *(art. 2-13 du code de procédure pénale et 14 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 : action civile des associations de défense des animaux) :*

– *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (de suppression) (p. 7424) : adopté (p. 7425).

Article 3 précédemment réservé *(art. 18 du code de procédure pénale : extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Julien Dray (supprime la première partie de l'article qui étend les compétences des officiers de police judiciaire à l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique sises dans le ressort du tribunal de grande instance) (p. 7425) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (dispose que les officiers de police judiciaire sont compétents dans les limites territoriales où ils exercent leurs fonctions habituelles ; supprime en conséquence les dispositions spécifiant les zones de compétence de la police urbaine) (p. 7425) : adopté (p. 7426) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Julien Dray (supprime la deuxième partie de l'article qui étend à l'ensemble du territoire national, en cas d'urgence et sous le contrôle du parquet, la compétence des officiers de police judiciaire menant une enquête préliminaire) (p. 7426).

Article 4 précédemment réservé *(art. 18 du code de procédure pénale : extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7426).

Article 5 précédemment réservé *(art. 704 à 706-2 du code de procédure pénale : poursuite, instruction et jugement des infractions commises en matière économique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Julien Dray (supprime les dispositions qui précisent le mode de saisine des juridictions spécialisées dans la délinquance économique et financière) p. 7427).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 13 de M. Alain Marsaud (dispose que l'interrogatoire d'un accusé par le président de la cour d'assises a lieu en présence de l'avocat ; précise que le procès ne peut s'ouvrir moins de quinze jours après cet interrogatoire ; prévoit enfin que l'avocat choisi par l'accusé ou désigné d'office par le président de la cour d'assises lors de l'interrogatoire précité est obligatoirement présent à l'audience) (p. 7428) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 rectifié de M. Alain Marsaud (étend les compétences de la juridiction spécialisée en matière de terrorisme, rattachée au tribunal de grande instance de Paris) (p. 7430) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 deuxième rectification de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que les correspondances et consultations adressées par un avocat à un client, même en dehors d'une procédure judiciaire ou administrative, sont couvertes par le secret professionnel) (p. 7430, 7431).

Article 9 *(art. 63-4, 375-2, 480-1, 546, 632 et 706-30 du code de procédure pénale : modifications du code de procédure pénale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 48 du Gouvernement (de coordination) (p. 7431).

Article 11 *(art. L. 117 du code électoral : peine d'interdiction des droits civiques, civils et de famille) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de simplification) : adopté (p. 7432).

Article 12 *(art. 269, 335-1, 336 et 370 de la loi n° 92-1336 du 16 décembre 1992 : modification de la loi dite « d'adaptation au nouveau code pénal ») :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de précision) : adopté (p. 7432).

Après l'article 13 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que la loi française est applicable aux crimes et aux délits punis de dix ans d'emprisonnement et commis par un Français à l'étranger ; aggrave les peines prévues pour les atteintes sexuelles commises sans violence sur des mineurs de quinze ans ; précise que la prostitution du mineur est une circonstance aggravante pour ce type de délit ou de crime) (p. 7434) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Christine Boutin (rétablit la pénalisation de l'auto-avortement) (p. 7434).

Avant l'article 15 :

– *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (reprend à cet endroit du texte les dispositions préalablement supprimées relatives à l'action civile des associations de défense des animaux) : adopté (p. 7435) ;

– *défavorable à* l'amendement n° 18 de M. Philippe Goujon précédemment réservé (permet aux associations de lutte contre l'insécurité dans les établissements d'enseignement régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans de se porter partie civile dans des affaires portant atteinte aux intérêts matériels ou moraux qu'elles défendent) (p. 7435, 7436) ;

– *favorable* à l'amendement 49 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 7436).

Après l'article 15 :

– *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (dispose que les examens ou expertises psychiatriques d'une personne mise en examen et placée sous mandat de dépôt peuvent se dérouler en présence de l'avocat ; précise la procédure applicable) (p. 7437) : retiré (p. 7438).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n° 22 de M. André Gérin et n° 33 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 7439) ;

– *favorable* à l'amendement 50 du Gouvernement (dispose que la retenue de mineurs de treize ans ne peut excéder dix heures ; précise que cette retenue peut exceptionnellement être prolongée pour une même durée par une décision motivée du juge spécialisé chargé du contrôle de la garde à vue) (p. 7439).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 15 (dispose que le ministère public est tenu de citer, à sa propre requête, les témoins, au nombre maximum de cinq, dont l'accusé lui a demandé la citation dans les cinq jours précédant l'ouverture des débats) (p. 7440) : adopté (p. 7441) ;

– *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (supprime la disposition du code de procédure pénale qui rend obligatoire la communication des adresses des jurés d'assises à quiconque en fait la demande) : adopté (p. 7441) ;

– *favorable* à l'amendement n° 51 du Gouvernement (étend à la Polynésie française l'article 800 du code de procédure pénale relatif aux frais de justice criminelle, correctionnelle et de police) (p. 7441).

Avant l'article 17 :

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (insère à cet endroit du texte un titre VI intitulé « disposition finale ») : adopté (p. 7441).

Article 17 *(date d'entrée en vigueur de la loi) :*

– *favorable* à l'amendement 64 du Gouvernement (précise que les dispositions relatives à la création des chambres d'application des peines n'entreront en vigueur qu'au 1er mars 1996) (p. 7441).

Titre :

– *son* amendement n° 63 (propose que le texte s'intitule « projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale » : adopté (p. 7442).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : travaux sur le projet de loi (p. 8031).

Audiovisuel : diffusion de films ou d'émissions incitant à la violence et aux déviances sexuelles : encadrement (p. 8035).

Projet de loi : contenu, nécessité, efficacité : appréciation (p. 8031).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en deuxième lecture (p. 8031).

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Après l'article 6 *bis* :

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Julien Dray (dispose que les condamnés pour infraction d'origine sexuelle peuvent se voir appliquer un sursis avec mise à l'épreuve pour un délai supérieur au délai normal de trois ans) (p. 8037) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition d'un collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) (p. 8037).

Article 7 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 709-2 nouveau du code de procédure pénale : chambre de l'application des peines) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose qu'un collège de trois magistrats de la cour d'appel exerce les compétences dévolues au juge d'application des peines pour les peines d'origine criminelle ; précise le ressort de ce collège et les possibilités d'appel de ses décisions) (p. 8037) : rectifié ; adopté après modifications (p. 8040) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 15 de M. Alain Marsaud (dispose qu'il s'agit d'une chambre de l'application des peines composée de trois conseillers de la cour d'appel ; supprime la possibilité de faire appel) à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (p. 8040) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 14 de M. Marcel Porcher (propose que le collège soit composé de trois magistrats du tribunal de grande instance) à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (p. 8040) ;

Magistrature : juge d'application des peines : compétences et insertion dans une instance collégiale (p. 8040).

Article 8 *bis* A nouveau *(art. 66-5 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : secret des correspondances des avocats) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 8041) : adopté (p. 8042).

Article 6 *bis* supprimé par le Sénat *(infractions terroristes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Marsaud (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8042).

Article 13 *bis* supprimé par le Sénat *(tourisme sexuel) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8042) : retiré (p. 8043) ;

– *favorable* à l'amendement n° 12 de M. Claude Goasguen (aggrave les peines prévues par le nouveau code pénal pour le délit de proxénétisme et dispose que ces peines sont applicables même lorsque l'infraction est commise à l'étranger) (p. 8043).

Article 15 A *bis* nouveau *(art. 9-1 du code de procédure pénale : principe du contradictoire en matière pénale) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8043).

Article 15 B *(coordination) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (étend le principe de la consignation aux citations directes devant les tribunaux de police) : adopté (p. 8044).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 8044).

Article 16 *ter* supprimé par le Sénat *(art. 282 du code de procédure pénale : secret de l'adresse des jurés) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8045).

Article 17 *(date d'entrée en vigueur de la loi) :*

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de coordination) (p. 8045) : adopté (p. 8046).

Titre :

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (propose que le texte s'intitule « projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale ») : adopté (p. 8046).

Commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Rapporteur suppléé par : *Hyest (Jean-Jacques)* (p. 8127).

PELCHAT (Michel)

Député de l'Essonne

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil d'administration de Radio France [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Secrétaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 14 octobre 1993] (p. 14367).

Rapporteur du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [17 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 700) modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la **liberté de communication (n° 779)** [1er décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la **liberté de communication (n° 906)** [22 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Presse écrite** : syndicat du Livre ; Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne : monopole : conséquences [5 mai 1993] (p. 296).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services privés de radiodiffusion sonore (n° 395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juillet 1993] :

Audiovisuel : radios locales privées et associatives (p. 3237).

Droits d'auteur : S.A.C.E.M. (p. 3236, 3237).

Lois :

– loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle (p. 3236) ;

– proposition de loi n° 395 : cessation d'application (p. 3237) ;

– validations législatives (p. 3237).

Discussion des articles [9 juillet 1993] :

Article 1er *(modalités de calcul de la rémunération due par les radios périphériques) :*

– *son* amendement n° 1 (confie à la commission paritaire prévue à l'article L. 214-4 du code de la propriété intellectuelle la fixation du barème et des modalités de versement de la rémunération due par les radios périphériques aux artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes à compter du 1er janvier 1988) : retiré (p. 3228).

Article 2 *(modalités de calcul de la rémunération due par les radios locales privées) :*

– *son* amendement n° 2 (confie à la commission paritaire prévue à l'article L. 214-4 du code de la propriété intellectuelle la fixation du barème et des modalités de versement de la rémunération due par les radios locales privées aux artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes à compter du 1er janvier 1988) : retiré (p. 3239).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 672 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle ») (p. 3718) : rejeté (p. 3719) ;

– *son* amendement n° 673 soutenu par M. Gilbert Gantier (prévoit que les communes touristiques visées à l'article s'entendent des stations classées au sens du code des communes) : rejeté (p. 3719) ;

– *son* amendement n° 674 soutenu par M. Gilbert Gantier (autorise le préfet à prendre l'initiative de la procédure visant à délimiter la zone dans laquelle s'appliquera la dérogation au régime général du repos hebdomadaire) (p. 3720) : rejeté (p. 3721) ;

– *son* amendement n° 671 : non soutenu (p. 3723).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) ; prix de référence ; plafonds de ressources (p. 5617, 5618).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; niveau de confort ; acquisition par les locataires (p. 5618).

Régions : Ile-de-France (p. 5618).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Recherche : Commissariat à l'énergie atomique (p. 5813).

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : secteur public : redevance et ressources publicitaires (p. 5773).

Vote des crédits :

Article 44 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu des recettes publicitaires des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission des finances (diminue de 400 millions de francs la part du produit de la redevance perçue par la société européenne de programmes de télévision et augmente celles perçues : par l'I.N.A. de 50 millions de francs, par France 2 de 100 millions de francs, par France 3 de 200 millions de francs et par Radio France de 50 millions de francs) (p. 5784).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Rapporteur de la commission des affaires culturelles.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Affaires étrangères : Canada : Québec (p. 7038).

Arts et spectacles : chanson française (p. 7037, 7038).

Conseil constitutionnel : décision n° 86-217 DC du 18 septembre 1986 (p. 7036).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7033 à 7036, 7038).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7034, 7036, 7037).

Politique audiovisuelle (p. 7033).

Radiodiffusion :

- Radio France outre-mer (R.F.O.) (p. 7035) ;
- radios locales privées (p. 7036) ;
- réseaux radiophoniques (p. 7034, 7036, 7038) ;
- services de radiodiffusion : catégories (p. 7036).

Redevance (p. 7035).

Secteur public :

- évolution, financement et spécificités (p. 7033) ;
- Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) (p. 7034) ;
- rapport Campet (p. 7034, 7035).

Système audiovisuel : organisation et évolution (p. 7033).

Télévision :

- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7037) ;
- Canal Plus (p. 7034, 7036, 7037) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7033 à 7035) ;
- France Télévision et présidence commune (p. 7035, 7036) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7036) ;
- T.F. 1 (p. 7036).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Georges Hage (modifie la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel) (p. 7090) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur les conséquences de la deuxième coupure publicitaire, de la présidence commune, de la réglementation sur la publicité des boissons faiblement alcoolisées, de la séparation entre la production et la diffusion, de l'institution des quotas, de la réglementation concernant la publicité et le parrainage et du régime du câble) (p. 7091) : adopté (p. 7093) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 75 de M. Laurent Dominati (exclut les conséquences de la deuxième coupure publicitaire du champ du rapport) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 7092) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Louis de Broissia (prévoit le dépôt d'un rapport du Gouvernement sur le marché publicitaire et sur le système audiovisuel) (p. 7093).

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7098) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Laurent Dominati (de suppression) (p. 7100) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (précise que les émissions de la chaîne favorisent l'accès à l'emploi) : adopté (p. 7101) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (précise que la chaîne programme ses émissions sur l'ensemble du territoire) : adopté (p. 7101) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Alain Griotteray (impose à la chaîne une obligation de défense de la langue française et de la francophonie) (p. 7102) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Alain Griotteray (supprime l'obligation d'une participation publique majoritaire dans le capital de la chaîne) (p. 7103) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Didier Mathus (interdit la participation de personnes privées dans le capital de la chaîne) (p. 7104) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Alain Griotteray (impose à la société nationale France 3 de participer au capital de la chaîne) (p. 7105) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Georges Hage (prévoit une approbation législative des statuts de la chaîne) (p. 7106) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Didier Mathus (impose la présence d'un représentant des enseignants dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7106) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Didier Mathus (impose la présence d'un représentant des associations de parents d'élèves dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7106) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Didier Mathus (impose la présence d'un représentant des associations de téléspectateurs dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7106) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Didier Mathus (interdit le parrainage et la publicité dans les ressources de la chaîne) (p. 7108) ;

– *son* amendement n° 105 (interdit d'affecter à la chaîne une part du produit de la redevance pour droits d'usage des appareils récepteurs de télévision) (p. 7108) : rejeté (p. 7110) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Laurent Dominati (supprime l'attribution prioritaire de fréquences hertziennes à la chaîne) (p. 7110) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Laurent Dominati (prévoit de diffuser les programmes de la chaîne et ceux d'Arte sur les seuls réseaux câblés dans le délai de deux ans à compter de la promulgation de la loi) (p. 7111) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (limite à cinq ans la durée d'attribution d'une fréquence hertzienne à la chaîne) (p. 7110) : rejeté (p. 7112) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. François Loos (prévoit que les cahiers des charges des chaînes publiques fixent les modalités techniques de production et de diffusion « en qualité vidéo haute définition ») (p. 7112) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Georges Hage (supprime le renvoi à un décret de la fixation des cahiers des charges des chaînes publiques de télévision) (p. 7113).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme ; supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par le conseil d'administration de cette société) (p. 7114) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme) (p. 7116).

Article 2 *(extension du pouvoir de sanction du Conseil supérieur de l'audiovisuel aux sociétés nationales de programme et à la chaîne du savoir : art. 48-1 à 48-10 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Didier Mathus (permet à certaines associations de téléspectateurs de demander au C.S.A. de mettre les sociétés nationales de programme en demeure de respecter leurs obligations) (p. 7118) ;

– *favorable* à l'amendement n° 83 de Mme Christine Boutin (permet aux associations familiales reconnues par l'Union nationale des associations familiales de demander au C.S.A. de mettre les sociétés nationales de programme en demeure de respecter leurs obligations) (p. 7118).

Article 48-2 de la loi du 30 septembre 1986 :

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (permet au C.S.A. de suspendre temporairement une partie du programme d'une société nationale de programme) : adopté (p. 7119).

Article 48-6 de la loi du 30 septembre 1986 :

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7119).

Avant l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (dispense les services de télévision qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale « en clair » de demander une autorisation d'usage des fréquences distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximum de trois heures quotidiennes) (p. 7120) : adopté après modifications (p. 7121) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 85 de M. Louis de Broissia (étend cette dispense aux services de radiodiffusion) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 7121).

Article 4 *(présomption de renouvellement des autorisations des services de communication audiovisuelle : art. 28-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Didier Mathus (de suppression) (p. 7127) ;

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (corrige une erreur matérielle) : adopté (p. 7128) ;

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (fixe à un an avant le terme de l'autorisation d'usage de fréquences par un service de radiodiffusion la date à laquelle le C.S.A. statue sur la possibilité de reconduire cette autorisation sans appel à candidatures) : adopté (p. 7128) ;

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7128) ;

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7128).

Article 6 *(autorisations temporaires d'exploitation d'un service de radiodiffusion sonore ou de télévision par voie hertzienne terrestre sans appel à candidatures : art. 26-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Michel Inchauspé (permet le renouvellement des autorisations temporaires et leur attribution à des émetteurs « de la Communauté européenne ») (p. 7131).

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 72 de M. Laurent Dominati (supprime la référence aux heures de grande écoute ou d'écoute significative dans la définition des quotas de diffusion) (p. 7131) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 73 de M. Laurent Dominati (de précision) (p. 7133).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusée par les services de radiodiffusion sonore : art. 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* à l'amendement n° 106 du Gouvernement (de suppression) (p. 7138).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 89 rectifié (impose aux services de radiodiffusion de programmer des chansons pour 40 p. 100 au moins d'expression française) (p. 7138) : retiré (p. 7139) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 111 de M. François d'Aubert (supprime la référence aux heures d'écoute significative dans la définition du quota de diffusion des chansons françaises) à l'amendement n° 87 du Gouvernement (impose aux services de radiodiffusion de programmer « une proportion substantielle, aux heures d'écoute significative, d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones, devant atteindre un minimum de 40 p. 100 de chansons d'expression française ») (p. 7139) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Didier Mathus (permet à certaines associations de téléspectateurs de demander au C.S.A. de mettre les titulaires d'une autorisation d'exploiter un service de communication audiovisuelle en demeure de respecter leurs obligations) (p. 7140).

Article 8 *(possibilité de mise en location-gérance d'entreprises de communication audiovisuelle : art. 42-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Didier Mathus (de suppression) (p. 7141).

Article 9 *(relèvement du plafond de détention du capital des chaînes de télévision diffusant par voie hertzienne terrestre : art. 39 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* aux amendements nos 31 de M. Georges Hage et 49 de M. Didier Mathus (de suppression) (p. 7142) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Didier Mathus (fixe à 33 p. 100 le plafond de détention du capital) (p. 7143).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* aux amendements n°s 54 à 61 de M. Didier Mathus (fixent respectivement à 35, 40, 50, 60, 70, 80, 90 et 100 millions d'habitants le plafond de population totale des zones desservies par les réseaux radiophoniques à la disposition d'une même personne) (p. 7144) ;

– *son* amendement n° 88 (porte ce même plafond à 150 millions d'habitants) (p. 7143) : adopté (p. 7144) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 24 de M. François Loos (réserve les ressources de publicité locale aux radios assurant des émissions d'intérêt local) (p. 7145).

Après l'article 10 :

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission soutenu par M. Michel Péricard (impose une normalisation des caractéristiques techniques des signaux numérisés) (p. 7147) ;

– *favorable* à l'amendement n° 62 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les magazines d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *son* sous-amendement oral (vise les temps d'intervention dans les « émissions d'information ») à l'amendement n° 62 de M. Didier Mathus (p. 7148) : rejeté (p. 7149) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les journaux et flashes d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 64 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les autres émissions du programme » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (prévoit que le C.S.A. remettra au Parlement, dans un délai de deux ans, un rapport sur l'usage des fréquences affectées à la radiodiffusion sonore par voie hertzienne) : adopté (p. 7149).

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Robert-André Vivien (supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par décret en conseil des ministres et peut être révoqué, sur proposition du C.S.A., pour manquement grave de la société en cause à ses obligations) (p. 7150).

Seconde délibération (p. 7155) :

Article 11 *(désignation du président du C.S.A.) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 7155).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Arts et spectacles : chanson française (p. 8131).

Parlement :

– commission mixte paritaire : accord (p. 8131, 8132) ;
– émissions télévisées sur les assemblées et retransmission des débats (p. 8131).

Télévision :

– chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 8131) ;
– chaînes locales et décrochages locaux (p. 8131).

PELISSARD (Jacques)

Député du Jura

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du conseil national des services publics départementaux et communaux [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports ferroviaires : T.G.V. Rhin-Rhône : études et financement (p. 5338).

PENNEC (Daniel)

Député des Côtes-d'Armor

(4e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Enseignement :

– élèves : inégalités (p. 2474).
– rôle (p. 2474).

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions lorsque l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des établissements publics d'enseignement du département pour des classes ou divisions correspondantes) (p. 2623).

PERBEN (Dominique)

Député de Saône-et-Loire

(5e circonscription)

R.P.R.

puis ministre des départements et territoires d'outre-mer

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre des départements et territoires d'outre-mer. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Projet de loi portant **extension aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte de l'article L. 71 du code électoral** tel qu'il résulte de l'article unique de la loi n° 93-894 du 6 juillet 1993 **(n° 771)** [30 novembre 1993].

Projet de loi définissant les orientations de l'**aide de l'Etat en faveur du développement économique, social et culturel du territoire de la Polynésie française (n° 853)** [15 décembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Jalton (Frédéric) :*** **lutte contre la drogue en Guadeloupe :** lutte et prévention ; brigade anti-drogue : création : perspectives [28 avril 1993] (p. 207).

– ***Debré (Jean-Louis) :*** **baisse des cours de la banane :** emploi et activité ; clauses de sauvegarde des accords de Lomé : mise en œuvre par Bruxelles : perspectives [28 avril 1993] (p. 213).

– ***Annette (Gilbert) :*** **créance de proratisation du R.M.I. dans les D.O.M. :** fonds destinés au revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : prélèvement d'une partie au profit du logement social ; versement par l'Etat de la créance de 1992 [12 mai 1993] (p. 380).

– ***Grignon (Gérard) :*** **situation de Saint-Pierre-et-Miquelon :** zones de pêche : négociations avec le Canada ; diversification économique [9 juin 1993] (p. 1228, 1229).

– ***Bertrand (Léon) :*** **hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni :** Guyane : hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni : fonctionnement ; concours de l'Etat [9 juin 1993] (p. 1236).

– ***Chammougon (Edouard) :*** **entreprises de la Guadeloupe :** Guadeloupe : petites et moyennes entreprises ; charges fiscales et sociales : retards de paiement ; contrats emploi-solidarité : prolongation [30 juin 1993] (p. 2803, 2804).

– ***Turinay (Anicet) :*** **aides aux constructions scolaires à la Martinique :** Martinique : enseignement : constructions scolaires : financement [6 octobre 1993] (p. 3935).

– ***Petit (Pierre) :*** **équipement météorologique de la Martinique :** Martinique : météorologie : radar : construction [10 novembre 1993] (p. 5739, 5740).

– ***Flosse (Gaston) :*** **présence française dans le Pacifique :** Asie-Pacifique : présence française : développement ; télécommunications [24 novembre 1993] (p. 6279, 6280).

– ***Turinay (Anicet) :*** **marché du rhum :** filière canne-sucre-rhum : D.O.M.-T.O.M. : Antilles ; Convention de Lomé : débouchés européens ; contingentement : révision [24 novembre 1993] (p. 6281).

orales sans débat de :

– ***Annette (Gilbert) (n° 29) :*** **D.O.M. (Réunion : police – commissariats – création – Saint-Denis) :** délinquance : progression ; commissariat de police : implantation [29 avril 1993] (p. 261, 262).

– ***Virapoullé (Jean-Paul) (n° 62) :*** **D.O.M. (prestations familiales – allocation de restauration scolaire – financement) :** prestation de cantine scolaire : montant ; différentiel d'allocations familiales avec la métropole [13 mai 1993] (p. 435, 436).

– ***Moutoussamy (Ernest) (n° 59) :*** **D.O.M. (Guadeloupe – tourisme et loisirs – emploi et activité) :** développement économique ; transport aérien ; qualité de l'accueil [13 mai 1993] (p. 436, 437).

– ***Bourg-Broc (Bruno) (n° 252) :*** **desserte aérienne de la terre Adélie :** Terres australes et antarctiques françaises : piste aérienne de terre Adélie : finition et mise en service [16 décembre 1993] (p. 7709, 7710).

– ***Moutoussamy (Ernest) (n° 246) :*** **organisation territoriale de la Guadeloupe :** Guadeloupe : aménagement du territoire ; cadre institutionnel : régions « monodépartementales » : réforme : perspectives [16 décembre 1993] (p. 7710, 7711).

INTERVENTIONS

Communication du Gouvernement :

– **départements et territoires d'outre-mer** [8 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture :

– crise agricole : banane, canne à sucre (p. 1147, 1150, 1155) ;
– riz, crevette, bois : concurrence des pays d'Amérique latine (p. 1155).

Communautés européennes : directives européennes : défense des intérêts de l'outre-mer (p. 1150, 1155).

D.O.M.-T.O.M. :

– Guadeloupe (p. 1146, 1147, 1150) ;
– Guyane (p. 1147, 1150, 1155, 1156) ;
– institutions : stabilité : nécessité et limites (p. 1150, 1155, 1156) ;
– Martinique (p. 1146, 1147, 1150) ;
– Mayotte (p. 1155, 1156) ;
– Nouvelle-Calédonie (p. 1150) ;
– règlement des dettes des régions (p. 1150) ;
– Réunion (p. 1146, 1147) ;
– Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 1150) ;
– situation économique et sociale (p. 1149, 1151, 1155, 1156).

Emploi : politique de l'emploi et de lutte contre le chômage (p. 1146, 1155, 1156).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 1147).

Mer et littoral : flotte française : importance liée aux activités des D.O.M.-T.O.M. (p. 1156).

Ordre public : respect de la loi (p. 1150, 1155, 1156).

Vie publique : corruption : rejet (p. 1155).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Agriculture :

– banane antillaise : production et exportation (p. 4591) ;
– filière « canne-sucre-rhum » (p. 4591) ;
– productions agricoles des D.O.M. : difficultés (p. 4591).

Aménagement du territoire : plans d'urbanisme et d'équipement, politique de la ville (p. 4590, 4591).

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4587, 4591, 4592, 4620 à 4623).

Communautés européennes :
- fonds structurels européens, dont Fonds européen de développement (F.E.D.) (p. 4591, 4620) ;
- intégration économique des D.O.M.-T.O.M. et respect de leur spécificité (p. 4618) ;
- Union européenne : conséquences pour l'outre-mer (p. 4618).

Délinquance et criminalité : insécurité dans les D.O.M.-T.O.M. : lutte contre (p. 4587, 4588, 4622).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4587, 4588, 4592, 4593, 4622) ;
- effort budgétaire global (p. 4592) ;
- Etat : rôle et place (p. 4587, 4588, 4621) ;
- Français d'outre-mer : accueil et insertion en métropole (p. 4620) ;
- insertion et coopération régionale (p. 4592) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4587, 4592, 4593, 4623) ;
- statuts et institutions : modernisation et réformes (p. 4621, 4622).

Drogue : lutte contre (p. 4588, 4622).

Emploi et formation professionnelle :
- Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4590, 4618, 4619) ;
- chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4587, 4589, 4622, 4623) ;
- formation et insertion : nécessité et mécanismes (p. 4589).

Enseignement :
- enseignements scolaire et universitaire : carences et besoins (p. 4619) ;
- système éducatif : adaptation aux besoins spécifiques de l'outre-mer (p. 4589).

Environnement (p. 4590).

Etrangers : immigration clandestine dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 4587, 4588, 4620).

Guyane :
- situation générale (p. 4589, 4591, 4620, 4622) ;
- centre de Kourou (p. 4622) ;
- mines d'or : exploitation (p. 4620, 4622).

Impôts et taxes : défiscalisation des investissements (p. 4588, 4621, 4622).

Impôts locaux : réforme d'adaptation aux D.O.M. et aux T.O.M. (p. 4592, 4620).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique : utilisation des crédits et perspectives à moyen terme (p. 4591, 4623) ;
- logement social (p. 4620, 4621).

Loi de finances : document annexé récapitulant l'effort de l'Etat en faveur des D.O.M. : disponibilité (p. 4592, 4620).

Mayotte (p. 4622).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. :
- budgets précédents : exécution et gestion des crédits de paiement (p. 4588, 4618, 4621) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4589).

Nouvelle-Calédonie (p. 4588, 4589, 4591).

Pêche (p. 4621).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4590, 4591, 4619, 4621, 4622) ;
- développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4587 à 4589, 4592) ;
- égalité sociale : garantie (p. 4592, 4619) ;
- Fonds d'investissement et de développement économique et social (F.I.D.E.S.) (p. 4589) ;
- Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 4589).

Polynésie française :
- situation générale (p. 4591) ;
- expérimentations nucléaires : arrêt (p. 4587).

Réunion (p. 4622).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : problème de l'assistance (p. 4589, 4621).

Risques naturels : indemnisation (p. 4587, 4623).

Saint-Pierre-et-Miquelon :
- situation générale (p. 4619) ;
- pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 4587, 4619).

Service national : régime adapté (p. 4620).

Tourisme (p. 4621).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4590, 4619, 4622).

Wallis et Futuna (p. 4623).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire : rôle des collectivités locales (M. Frédéric Jalton) (p. 4623, 4624).

D.O.M.-T.O.M. :
- débat national et réflexion à long terme : nécessité (M. Olivier Darrason) (p. 4625, 4626) ;
- Français d'outre-mer : accueil et insertion en métropole (p. 4626).

Guadeloupe : implantation d'un commissariat aux Abymes et lutte contre l'insécurité (M. Frédéric Jalton) (p. 4624).

Martinique : service public hospitalier (M. Camille Darsières) (p. 4624).

Nouvelle-Calédonie : application des accords Matignon et question des seuils électoraux (M. Dominique Bussereau) (p. 4625).

Revenu minimum d'insertion : créance de proratisation pour 1992 : distribution (M. Gilbert Annette) (p. 4624).

Observations sur le rappel au règlement de : *Malvy (Martin)* [14 décembre 1993] (p. 7550).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

- Nouvelle-Calédonie : suivi des accords de Matignon [14 décembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Nouvelle-Calédonie :
- accords de Matignon : application : bilan et conclusions du cinquième comité du suivi (p. 7550, 7551) ;
- accords de Matignon : préparation par le Gouvernement Rocard, inspiration et contenu : restauration du dialogue (p. 7550) ;
- développement culturel et social (p. 7551) ;
- développement économique : crise actuelle (crise du nickel notamment) et perspectives (p. 7551, 7554) ;
- droit coutumier : adaptation (p. 7554) ;
- finances locales : versement des dotations de l'Etat : retard (p. 7551, 7554) ;

– immigration : accroissement des flux en provenance de Wallis (p. 7554) ;
– rééquilibrage des provinces (p. 7550) ;
– statut : aménagements et choix définitif en 1998 (p. 7551, 7554).

PERETTI (Jean-Jacques de)

Député de la Dordogne

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Intérieur et aménagement du territoire : aménagement du territoire) [29 avril 1993].

Membre du comité consultatif pour la gestion du fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances,de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 30 : **Intérieur et aménagement du territoire : aménagement du territoire (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à créer une **procédure d'arbitrage en cas de désaccord entre départements au sujet de la conception ou de la réalisation d'un équipement interdépartemental (n° 663)** [2 novembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Agriculture : aides et prêts (p. 972).

Aménagement rural :
– approche globale ville-campagne (p. 971).
– « Bassins de vie » (p. 971).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 970, 972).

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 971, 972).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 972).

Départements : Dordogne (p. 971).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 971).

Zones rurales : désertification (p. 970).

Zones sensibles (p. 972).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 993 de M. Jean-Jacques de Peretti : non soutenu (p. 3854).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *ses* amendements nos 596 et 598 : non soutenus (p. 3872).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : retraites : revalorisation (p. 4701).

Aménagement du territoire. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [22 octobre 1993] :

Aides et primes :
– aide à l'investissement industriel en zone rurale (A.I.I.Z.R.) dite « P.A.T. petits projets » (p. 4747) ;
– prêts bonifiés : plafond : doublement ; prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) : procédure d'attribution (p. 4746, 4747).

Aménagement du territoire :
– crédits : montant : évolution, répartition (p. 4746) ;
– loi d'orientation : projet et préparation au niveau régional (p. 4747).

Départements : Dordogne (p. 4747).

Emploi : emploi : préservation : priorité (p. 4747).

Ministère : restructuration : « grand ministère » : perspectives (p. 4747).

Organismes et structures :
– Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 4746, 4747) ;
– Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 4746, 4747) ;
– Fonds d'aide à la délocalisation des activités (F.A.D.) (p. 4746) ;
– Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 4746) ;
– Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4746) ;
– Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (F.R.I.L.E) (p. 4747) ;

Plan : XIe Plan et contrats de plan (p. 4747).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *ses* amendements nos143 et 144 : devenus sans objet (p. 6940).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Laurent Dominati (prévoit de diffuser les programmes de la chaîne et ceux d'Arte sur les seuls réseaux câblés dans le délai de deux ans à compter de la promulgation de la loi) (p. 7112) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 9 de la commission (limite à cinq ans la durée d'attribution d'une fréquence hertzienne à la chaîne) (p. 7112).

Seconde délibération :

Explications de vote :

Politique audiovisuelle (p. 7157).

Télévision : chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7157).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 7157).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

Article L. 355-24 du code de la santé publique :

– *son* amendement n° 67 (autorise la publicité dans la presse écrite en faveur des seules cigarettes « légères ») (p. 281) : retiré (p. 283).

PERICARD (Michel)

Député des Yvelines

(6e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [12 mai 1993].

Membre du conseil d'administration de France 2 [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Président de cette commission [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Membre de de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Président de cette commission [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 207)** [19 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **compléter le code de l'expropriation afin de renforcer le dispositif de protection du patrimoine historique et artistique national (n° 423)** [6 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Négociations du G.A.T.T. concernant les biens culturels : cinéma et audiovisuel ; droits d'auteur ; protection communautaire : remise en cause par les Etats-Unis [28 avril 1993] (p. 212, 213).

– Publicité pendant les retransmissions sportives : chaînes publiques ; manifestations sportives ; retransmission des matchs de Roland-Garros ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : cahier des charges : respect [2 juin 1993] (p. 1009).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Chômage : U.N.E.D.I.C. (p. 637, 638).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 638).

Emploi : politique (p. 637, 638).

Entreprises : licenciements (p. 638).

Sécurité sociale :

– allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 638) ;

– assurance maladie (p. 638) ;

– retraites (p. 638).

– Projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Assemblée nationale :

– amendements : recevabilité financière (p. 1430) ;

– commissions des affaires culturelles : travaux (p. 1429).

Délinquance et criminalité : Neuilly-sur-Seine : prise d'otages de l'école Commandant-Charcot (p. 1429).

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir : définition (p. 1429, 1430).

Pupilles de la nation : régime juridique : évolution (p. 1429).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(extension du bénéfice de la qualité de pupille de la nation aux enfants de certains agents de l'Etat tués dans des circonstances particulières lors de l'accomplissement de leur devoir) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (reconnaît la qualité de pupille de la nation aux enfants des personnes qui, sans être agents de l'Etat, sont décédées au cours ou à la suite de certaines missions auxquelles elles ont participé sous la responsabilité des agents de l'Etat visés au présent article) (p. 1436).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Après l'article 32 ter :

– *son* amendement n° 1 soutenu par M. Pierre Mazeaud (limite l'application de l'article 9-1 du code civil qui sanctionne les atteintes à la présomption d'innocence par la presse aux personnes présentées comme coupables alors qu'elles sont placées en garde à vue, mises en examen ou citées à comparaître) (p. 2911) : adopté (p. 2913).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 juillet 1993] :

Article 32 *undecies* supprimé par le Sénat *(atteinte à la présomption d'innocence) :*

– *son* amendement n° 2 (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3267) : adopté après modifications (p. 3269).

Liberté de la presse et présomption d'innocence : équilibre (p. 3268).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 et 25 juin 1993] :

Son intervention sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2226).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : ordre du jour (p. 2226).

Lois : proposition de loi n° 311 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : concertation (p. 2226).

Observations sur le rappel au règlement de : *Le Déaut (Jean-Yves)* (p. 2306).

Assemblée nationale :

– commission des affaires culturelles : réunion (p. 2306) ;
– règlement : application de l'article 91, alinéa 9 (p. 2306).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 30 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis du conseil économique et social régional et du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2339) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 corrigé de M. Bruno Bourg-Broc (exclut toute possibilité de déroger à l'article 38-1 de la loi du 26 janvier 1984 qui prévoit l'inéligibilité aux conseils des établissements publics d'enseignement supérieur des personnes condamnées pour crime ou certains délits) : adopté (p. 2355).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Son intervention sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2434).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : travaux (p. 2434, 2435).

Lois :

– proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 2435) ;
– proposition de loi n° 367 : amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2435).

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *reprend* l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2558) ; adopté au scrutin public (p. 2559).

Après l'article 1er amendements précédemment réservés :

– *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. Jean Glavany (impose le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par les établissements privés subventionnés gérés par une association liée à la secte La Fraternité blanche universelle) (p. 2574).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 et 29 septembre 1993] :

Son intervention (p. 3323).

Ses interventions sur *l'exception d'irrecevabilité* soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 3339) ; sur la *question préalable* opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 3356) et sur la *motion de renvoi en commission* de : *Malvy (Martin)* (p. 3444).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3324).

Assemblée nationale :

– commissions : travaux et propositions (p. 3323, 3324, 3444) ;
– exceptions d'irrecevabilité (p. 3339) ;
– questions préalables (p. 3356).

Audiovisuel : chaîne éducative (p. 3324).

Banques et établissements financiers (p. 3324).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 3323).

Emploi : emplois de proximité et de service : développement (p. 3323).

Entreprises : rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3323).

Impôts et taxes : « T.V.A. sociale » (p. 3323).

Travail :

– télétravail (p. 3324) ;
– temps de travail : durée et organisation (p. 3323).

Avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Son intervention (p. 3459).

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 645 de M. Michel Berson (punit d'une amende de 1 000 francs à 15 000 francs l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné « de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié ») (p. 3474).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *son* amendement n° 479 (précise que les contrats à durée déterminée conclus pour une durée inférieure à 480 heures annuelles n'ouvrent pas droit à l'exonération) : retiré (p. 3512).

Article 14 *(mise en place d'un dispositif d'accompagnement social en faveur des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion ; art. L. 322-4-17 nouveau du code du travail) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 62 de la commission (permet aux entreprises de s'acquitter de leur obligation d'employer des personnes handicapées en finançant les organismes qui ont conclu une convention de parrainage avec l'Etat pour des actions spécifiquement destinées aux handicapés) (p. 3586).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 148 deuxième correction soutenu par M. Jacques Masdeu-Arus (permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des établissements de vente au détail, sauf les grandes surfaces alimentaires, dans toutes les communes de la métropole et des D.O.M.-T.O.M.) (p. 3715, 3716) : retiré (p. 3716).

Après l'article 50 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 633 de M. Jean-Yves Haby (prévoit le dépôt d'un rapport sur « les conditions de mise en place, au bénéfice des personnes sans emploi depuis plus de six mois, d'une organisation chargée de leur assurer des activités au service des collectivités ») (p. 3875).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 613 de M. Michel Hannoun (dispose que « l'acceptation par un chômeur d'un emploi pour une rémunération inférieure au montant des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage ouvre droit au versement d'une indemnité compensatrice d'un montant égal à la différence entre l'allocation unique dégressive et le salaire pour une durée fixée par décret » ; renvoie la fixation des conditions d'application de l'article à une convention ou un accord collectif étendu) (p. 3892).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1993] :

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 6076).

Constitution : préambule de 1946 (p. 6077).

Emploi : emplois de proximité et de service : « chèque-service » : création (p. 6077).

Entreprises :

– créations d'entreprises : chômeurs (p. 6076) ;
– P.M.E.-P.M.I. (p. 6076).

Etrangers : travailleurs étrangers : prestations de service (p. 6077).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 6076).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 6077).

Travail : négociation collective (p. 6076).

Travail : temps de travail :

– durée : réduction : expérimentation : dispositif (p. 6077) ;
– durée : réduction : trente-deux heures (p. 6076, 6077) ;
– repos quotidien, hebdomadaire et dominical (p. 6076).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6077).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Communication. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : secteur public : ressources : redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5761).

Lois : projet de loi n° 700 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (p. 5760, 5761).

Presse, édition, imprimerie : presse écrite :

– plan d'urgence (p. 5761) ;
– structures : réforme (p. 5761).

Télévision :

– Arte : diffusion hertzienne et programmes (p. 5761) ;
– France 3 : information régionale (p. 5761, 5762) ;
– réseaux câblés (p. 5761).

Vote des crédits :

Article 44 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu des recettes publicitaires des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission des finances (diminue de 400 millions de francs la part du produit de la redevance perçue par la société européenne de programmes de télévision et augmente celles perçues : par l'I.N.A. de 50 millions de francs, par France 2 de 100 millions de francs, par France 3 de 200 millions de francs et par Radio France de 50 millions de francs) (p. 5783, 5784).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *soutient* l'amendement n° 86 de la commission, (supprime le paragraphe V de l'article qui impose aux personnes atteintes d'une tuberculose évolutive de se soumettre au dépistage du virus de l'immunodéficience) (p. 6576) : adopté (p. 6577).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jean-Louis Beaumont (impose le dépistage de la contamination par le virus de l'immunodéficience « dans tous les cas où cette contamination peut avoir des conséquences pour d'autres personnes que celle qui est directement concernée ») (p. 6578).

Article 13 *bis* nouveau *(transferts d'officine : art. L. 570 du code de la santé publique) :*

– *favorable* à l'amendement n° 12 du Gouvernement (autorise les transferts d'officine par dérogations aux règles de population et de plafond des licences accordées) (p. 6605).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 6 ter nouveau *(proposition systématique de dépistage du SIDA) :*

– *défavorable* (p. 7864).

Article 30 *bis* nouveau *(modification des règles d'attribution de l'allocation compensatrice pour tierce personne) :*

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7883).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

Rapporteur suppléant de la commission des affaires culturelles.

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire :

Handicapés : allocation compensatrice (p. 7924).

Hôpitaux et cliniques :
- autorisation : refus tacite (p. 7924) ;
- hôpitaux publics : conseil d'administration : présidence (p. 7925).

Médicaments : Agence du médicament : recours hiérarchique (p. 7924).

SIDA : lutte contre :
- débat parlementaire (p. 7924) ;
- dépistage (p. 7924).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Ses interventions sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7047) et dans la discussion générale (p. 7049).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : Bureau : retransmission télévisée des débats (p. 7050).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7049).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7050).

Publicité :
- marché publicitaire (p. 7049, 7050).
- télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7049).

Radiodiffusion :
- Radio France outre-mer (R.F.O.) (p. 7050) ;
- réseaux radiophoniques (p. 7050).

Redevance (p. 7049).

Secteur public :
- évolution, financement et spécificités (p. 7049) ;
- rapport Campet (p. 7049).

Télévision :
- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7050) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7049) ;
- télévision à la séance *(pay per view)* (p. 7050).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7097) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Alain Griotteray (impose à la chaîne une obligation de défense de la langue française et de la francophonie) (p. 7103) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Alain Griotteray (impose à la société nationale France 3 de participer au capital de la chaîne) (p. 7106) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Georges Hage (prévoit une approbation législative des statuts de la chaîne) (p. 7106) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 rectifié de la commission (autorise les établissements d'enseignement à enregistrer les émissions de la chaîne pour les rediffuser, dans leur enceinte, à des fins pédagogiques) (p. 7107) : adopté après rectification (matérielle) (p. 7108).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (prévoit la possibilité pour chaque assemblée parlementaire de produire et faire diffuser, sous le contrôle de son bureau, un programme de présentation et de compte rendu de ses travaux) : adopté (p. 7113).

Après l'article 3 :

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (institue une présidence commune des sociétés nationales France 2, France 3 et Radio France outre-mer) (p. 7119) : rejeté (p. 7120).

Avant l'article 4 :

– *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (dispense les services de télévision qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale « en clair » de demander une autorisation d'usage des fréquences distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximum de trois heures quotidiennes) (p. 7121) ;

– *favorable* aux sous-amendements nos 79 de M. Christian Kert et 84 de M. Louis de Broissia (interdisent la diffusion de messages publicitaires à l'occasion des décrochages locaux) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 7121).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des modalités successives de diffusion audiovisuelle d'une œuvre cinématographique avec diffusion prioritaire par les services pratiquant le paiement à la séance) (p. 7129) : adopté après modifications (p. 7130) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 107 de M. Langenieux-Villard (prévoit que cette diffusion intervient en premier lieu au moyen des services pratiquant le paiement à la séance et sous forme de supports destinés à la vente ou à la location pour l'usage privé) à l'amendement n° 20 de la commission (p. 7129).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusée par les services de radiodiffusion sonore : art. 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7138).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Didier Mathus (réserve les ressources de publicité locale aux radios assurant des émissions d'intérêt local) (p. 7146).

Après l'article 10 :

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (impose une normalisation des caractéristiques techniques des signaux numérisés) (p. 7147) : adopté (p. 7148) ;

– *son* amendement n° 110 (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7150) : retiré et repris par M. François d'Aubert) (p. 7151) : rejeté (p. 7155) ;

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite (p. 7151).

PERISSOL (Pierre-André)

Député de l'Allier

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Délocalisations** : règlement des différends commerciaux : élément de l'accord du G.A.T.T. ; Communauté européenne : procédures anti-dumping : mise en place [23 juin 1993] (p. 2099, 2100).

orales sans débat :

– **n° 146**, posée le 22 juin 1993 : **logement : aides et prêts (P.A.H. et P.A.S. – conditions d'attribution – plafond de ressources)** (p. 2068). Appelée le 24 juin 1993 : politique globale d'accession à la propriété sociale ; prime à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) et prêt d'accession sociale (P.A.S.) : plafonds : relèvement : perspectives (p. 2164, 2165).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Impôt sur le revenu : revenus fonciers (p. 715).

Logement et habitat (p. 715, 716).

Logement et habitat : habitat rural (p. 715).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Logement et habitat (p. 4164, 4165).

Plus-values : imposition (p. 4165).

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 115 soutenu par M. Serge Lepeltier (étend le bénéfice de la mesure à l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'un logement individuel sous réserve du dépôt du permis de construire avant le 30 septembre 1994) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après modifications (p. 4277) ;

– *son* amendement n° 116 soutenu par M. Serge Lepeltier (étend le bénéfice de la mesure au-delà du 30 septembre 1994 en cas de paiement fractionné des travaux) (p. 4277) : retiré (p. 4278) ;

– *son* amendement n° 117 : retiré (p. 4278).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Communautés européennes : primes : versement par les Etats membres : calendrier français (p. 4676).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : formation et aides financières, dotation aux jeunes agriculteurs (D.J.A.) (p. 4675).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : primes à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) : augmentation et relèvement du plafond de ressources (p. 5628).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 6702).

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6715).

Principaux thèmes développés :

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance : pespectives et moyens (p. 6715, 6716).

Communes : maires : compétences (p. 6716).

Droit de l'urbanisme :

– code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6716) ;

– droit de propriété : droit fondamental (p. 6716, 6717) ;

– exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6716).

Entreprises : cessations d'activité : progression (p. 6716).

Environnement : constructions : respect des paysages (p. 6716).

Justice : contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6716).

Logement et habitat : constructions : régression ; logements sociaux : demande (p. 6715, 6716).

Lois :

– loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985 et loi « littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 (p. 6715) ;

– loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagements (p. 6715).

Politique foncière :

– permis de construire (p. 6716) ;

– plans d'occupation des sols (p. 6716).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme (limitation des possibilités de recours par voie d'exception pour vice de forme) :

– *son* sous-amendement n° 150 (supprime l'absence de consultation des communes ou des personnes publiques et organismes prévus par la loi du champ des cas ouvrant sans limitations de délai la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité) à l'amendement n° 85 de M. Emmanuel Aubert (maintient la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité pour vice de forme sans limitation de délai lorsque les consultations des personnes publiques prévues par la loi n'ont pas eu lieu, ou lorsqu'il n'y a pas eu mise à disposition du public des chémas directeurs ou en cas d'absence ou d'insuffisance manifeste du rapport de présentation ou des documents graphiques) : adopté (p. 6750) ;

– *son* sous-amendement n° 151 (rédactionnel) : adopté (p. 6750) ;

– *son* sous-amendement n° 152 (rédactionnel) : adopté (p. 6750).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *soutient* l'amendement n° 103 de M. Jacques Vernier (rédactionnel) : adopté (p. 6789).

Article 6 quater nouveau *(extension aux départements d'outre-mer des dispositions dérogatoires de la loi « littoral »)* :

– *soutient* l'amendement n° 83 de M. Anicet Turinay (précise que l'absence de réponse conjointe motivée des ministres dans le délai de trois mois vaut accord) : retiré (p. 6800).

Après l'article 11 nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 58 de M. Jean de Boishue (permet aux associations locales d'usagers d'être consultées pour l'élaboration des schémas directeurs et de secteur et des plans d'occupation des sols) ; rectifié (dispose qu'un décret précisera les conditions de consultation des associations d'usagers) : adopté (p. 6811) ;

– *soutient* l'amendement n° 59 de M. Jean de Boishue (de conséquence) : adopté (p. 6811) ;

– *soutient* l'amendement n° 127 de M. Etienne Pinte (propose que chaque syndicat d'agglomération nouvelle soit administré par un comité composé de membres élus en son sein par les conseils municipaux) : adopté (p. 6815) ;

– *soutient* l'amendement n° 128 de M. Etienne Pinte (délimite les compétences de la communauté ou du syndicat d'agglomération nouvelle) : retiré (p. 6816).

Explications de vote [1er décembre 1993] (p. 6817) :

Logement et habitat : constructions neuves (p. 6817).

Lois « littoral », « paysage », « montagne », « Sapin » : remise en cause ou aménagements (p. 6817.

Urbanisme : code : réforme : calendrier : (p. 6817).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6818).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Associations : droit à l'information (p. 8108, 8109).

Droit de l'urbanisme : exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 8108, 8109).

Environnement : respect (p. 8108, 8109).

Justice : contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 8109).

Ville : tissu urbain : aménagement « équilibré » (p. 8108, 8109).

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme)* :

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *son* amendement n° 5 (permet au conseil municipal ou à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale d'appliquer les règles générales de l'urbanisme prévues au code de l'urbanisme en cas d'annulation définitive d'un P.O.S. et si le précédent P.O.S. est lui-même devenu illégal) : adopté (p. 8114).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire)* :

– *ses observations* sur l'amendement n° 66 de M. Pierre Micaux (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel de la production est cédé directement aux particuliers) (p. 252, 253) ;

– *son* amendement n° 60 (exclut du champ d'appel du présent article les établissements dont l'essentiel des produits est destiné aux particuliers pour leur propre consommation) : retiré (p. 254).

PERRUT (Francisque)

Député du Rhône

(9e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle) [8 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **proposer des mesures pour faciliter la création d'emploi dans les petites entreprises (n° 254)** [1er juin 1993].

Proposition de loi visant à **assouplir les mesures de limitation du travail de nuit pour les jeunes âgés de moins de dix-huit ans sous contrat d'apprentissage dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (n° 255)** [1er juin 1993].

Proposition de loi visant à **assouplir la législation relative au périmètre de protection imposé pour les débits de boissons situés en milieu rural (n° 256)** [1er juin 1993].

Proposition de loi organique relative à la **représentation des retraités au Conseil économique et social (n° 272)** [4 juin 1993].

Proposition de loi relative à la **création d'un statut particulier de psychologue dans l'éducation nationale (n° 426)** [6 juillet 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XVI : **Travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle (n° 581)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi organique relative à la **représentation des professions libérales au Conseil économique et social (n° 596)** [13 octobre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 35**, posée le 27 avril 1993 : **politique sociale (quartiers défavorisés, délinquance des jeunes, lutte et prévention)** (p. 175). Appelée le 29 avril 1993 : initiatives locales : encouragement ; animateurs et éducateurs : création de postes (p. 271, 272, 273).

– **n° 243,** posée le 6 décembre 1993 : **associations et services de soutien à domicile auprès des personnes âgées** : soins et maintien à domicile : aides à domicile : associations : fonctionnement ; financement (p. 7288) ; non appelée.

INTERVENTIONS

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– **Rénovation du lycée** [15 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Apprentissage : formation en alternance (p. 1605).

Baccalauréat :
- baccalauréat professionnel : devenir (p. 1605) ;
- réforme : contenu et conséquences (p. 1605).

Lycées :
- classes de secondes : réforme (p. 1605) ;
- programmes : modules, options et spécialités (p. 1605) ;
- programmes : séries générales : place des mathématiques et équivalence des séries (p. 1605) ;
- programmes : séries technologiques : réforme (p. 1605).

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Communes : maire : officier de police et d'état civil : étendue de ses pouvoirs : lien avec le projet de loi (p. 1696, 1697).

Droit d'asile :
- abus (p. 1697) ;
- définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1697).

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1697) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1697) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1696) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1696).

Regroupement familial (p. 1696).

– **Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

– *ses explications de vote* sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1912) et *son intervention* (p. 1925).

Principaux thèmes développés :

Administration : formalités : simplification (p. 1926).

Assemblée nationale : questions préalables (p. 1912).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 1925) ;
- entreprise unipersonnelle (p. 1926).

Formation professionnelle : apprentissage : rôle (p. 1925).

Jeunes : contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation (p. 1925).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1927).

Politique économique : crise économique : ampleur et conséquences (p. 1925).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 1925).

Travail : seuils réglementaires : conséquences (p. 1926).

Travail : seuils réglementaires : conséquences (p. 1926).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 24 de M. Jean-Pierre Thomas (exonère de toute cotisation sociale patronale les salaires versés aux apprentis ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) : rejeté (p. 1970) ;

– *soutient* l'amendement n° 41 de M. Denis Jacquat (exclut de l'application des règles de cumul avec les allocations de chômage les pensions militaires de retraite servies avant l'âge auquel l'allocataire peut bénéficier d'une pension de vieillesse au taux plein ; interdit d'assimiler à des avantages de vieillesse les pensions et rentes d'invalidité concédées en application du code des pensions civiles et militaires de retraite avant l'âge requis pour bénéficier de la pension de vieillesse du régime général au taux plein) : rejeté (p. 1971).

Explications de vote :

Assemblée nationale : obstruction (p. 1980).

Chômage : lutte contre (p. 1980).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1980).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 1980).

– **Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Femmes : veuves : allocation veuvage et pensions de réversion (p. 3015).

Lois :
- ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale : séparation des branches (p. 3015) ;
- proposition de loi organique n° 272 relative à la représentation des retraités au Conseil économique et social (p. 3015).

Personnes âgées : dépendance (p. 3015).

Retraites : généralités :
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3014) ;
- régimes par répartition (p. 3014) ;
- revalorisation des pensions (p. 3015) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 3014).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 3015).

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 et 29 septembre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 3339) et *son intervention* (p. 3438).

Principaux thèmes développés :

Entreprises :
- P.M.E.-P.M.I. (p. 3438) ;
- rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3340) ;
- suppressions d'emplois (p. 3438).

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3438) ;
- formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3438) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3438).

Politique de l'emploi (p. 3339, 3340).

Politique économique (p. 3340).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2, 3 octobre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *soutient* l'amendement n° 869 corrigé de M. Gérard Voisin (prévoit la même actualisation compte tenu « du contexte économique ») : devenu sans objet (p. 3513).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *favorable* (p. 3524) ;

Administration : simplifications administratives (p. 3524).

Associations : créations d'emplois (p. 3524).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création et expérimentation (p. 3524).

– *ses observations* sur l'amendement n° 484 de M. Michel Berson, précédemment réservé (étend le champ d'application du dispositif aux associations intermédiaires) (p. 3534, 3536) ;

– *son* amendement n° 404 (étend le champ d'application du dispositif aux associations) : retiré (p. 3537) ;

– *soutient* l'amendement n° 840 de M. Hervé Mariton, précédemment réservé (dispose que le « ticket-service » peut être utilisé pour la rémunération d'une personne au plus qui consacre tout ou partie de son temps de travail à une activité relevant de la profession de son employeur et pour le compte de celui-ci) : rejeté (p. 3540).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *soutient* l'amendement n° 845 de M. Gérard Voisin (précise que l'administration vérifie la réalité et la consistance du projet pour lequel l'aide est demandée) : retiré (p. 3546).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 721 : non soutenu (p. 3719).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *son* amendement n° 405 : non soutenu (p. 3779).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 406 : non soutenu (p. 3853).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 4088).

Principaux thèmes développés :

Finances publiques : dette publique (p. 4088).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4088).

Première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Avant l'article 10 :

– *son* amendement n° 192 soutenu par M. Jean-Guy Branger (institue une taxe de 50 centimes sur les disques et cassettes dont le produit serait affecté à un fonds spécial de solidarité en faveur des handicapés) (p. 4341, 4342) : retiré (p. 4343).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : cotisation sociales : mode de calcul : réforme (p. 4678).

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4879).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la formation professionnelle [6 novembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : Agence nationale pour l'emploi : missions, moyens et effectifs (p. 5521).

Assemblée nationale : commission d'enquête : formation professionnelle (p. 5521).

Emploi : chômage : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 5522).

Enseignement : formation qualifiante (p. 5521, 5522).

Formation professionnelle : apprentissage : crédits et développement (p. 5522).

Formation professionnelle et promotion sociale :

– Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 5521) ;

– évaluation et contrôle (p. 5522) ;

– financement : réforme (p. 5520) ;

– nécessité et développement (p. 5520, 5521) ;

– organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 5520, 5521).

Jeunes :

– « carrefours jeunes » et préparation active à la qualification et à l'emploi (programme PAQUE) (p. 5521) ;

– chômage et exclusion (p. 5521) ;

– insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 5521, 5522).

Lois :

– loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente (p. 5520) ;

– loi de finances pour 1988 n° 87-1060 du 30 décembre 1987 : article 69 (p. 5520).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5520, 5521).

Politique économique et sociale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5522).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 5522).

Questions :

Entreprises : suppressions d'emplois : prévention (p. 5549) ;

Travail : temps de travail : hôtellerie et restauration : apprentis : dérogations (p. 5553).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 13 *bis* nouveau *(transferts d'officine : art. L. 570 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 138 : non soutenu (p. 6605).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 237).

Publicité : « loi Evin » n° 91-32 du 10 janvier 1991 limitant la publicité sur les vins et alcools : aménagements (p. 237).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 30 : *(art. 1143-6 et 1143-7 du code rural : sanction de la non-application de la législation sociale agricole) :*

– *défavorable* (p. 269).

PETIT (Pierre)

Député de la Martinique

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil d'administration de Radiotélévision France outre-mer [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **réaliser l'équité sociale entre les départements de la métropole et les départements d'outre-mer (n° 306)** [8 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Equipement météorologique de la Martinique** : Martinique : météorologie : radar : construction [10 novembre 1993] (p. 5739, 5740).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Administration :

– service public de l'emploi : guichet unique (p. 3405) ;
– service public de l'emploi : réforme (p. 3405).

D.O.M.-T.O.M. : Martinique (p. 3404).

Emploi : chômage :

– contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3405) ;
– entreprises d'insertion économique (p. 3405) ;
– évolution : aggravation (p. 3405).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3405).

Enseignement : orientation scolaire et professionnelle (p. 3405).

Entreprises :

– charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3405) ;
– représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3405).

Formation professionnelle :

– A.F.P.A. : réforme (p. 3405) ;
– décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3405) ;
– formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3405).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3405).

Discussion des articles [1er et 2 octobre 1993] :

Avant l'article 16 :

– *son* amendement n° 928 rectifié (supprime, pendant une durée de trois ans, l'obligation de désigner un délégué syndical dans les entreprises qui atteignent un effectif compris entre 51 et 56 salariés) (p. 3598) : retiré (p. 3599) ;

– *son* amendement n° 927 rectifié (supprime, pendant une période de trois ans, l'obligation d'élire des délégués du personnel dans les entreprises qui atteignent un effectif compris entre 11 et 14 salariés) (p. 3598) : retiré (p. 3599) ;

– *son* amendement n° 929 rectifié (supprime, pendant une durée de trois ans, l'obligation de constituer un comité d'entreprise dans les entreprises qui atteignent un effectif compris entre 51 et 56 salariés) : retiré (p. 3599).

Après l'article 34 :

– *son* amendement n° 927 : non soutenu (p. 3769).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :

– généralités, crise économique et sociale (p. 4594, 4595) ;
– objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4594).

Emploi et formation professionnelle : chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4594).

Martinique :

– situation générale (p. 4594, 4595) ;
– hôpitaux et corps médical : difficultés actuelles (p. 4594, 4595).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4594).

Politique économique et sociale :

– contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4595) ;
– développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4594).

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Radiodiffusion : R.F.O. (p. 5772).

PEYREFITTE (Alain)

Député de la Seine-et-Marne

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Délinquance et criminalité : insécurité (p. 226).

Etat : missions : restauration (p. 228).

Etrangers :
- aide au retour (p. 227) ;
- immigration (p. 226, 228) ;
- intégration et société pluriculturelle (p. 227) ;
- regroupement familial (p. 226, 227) ;
- ressortissants algériens (p. 227).

Logement et habitat : logement social : attribution : compétences et conditions (p. 228).

Lois :
- loi n° 80-9 du 10 janvier 1980 relative à la prévention de l'immigration clandestine et portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'Office national d'immigration (p. 227) ;
- loi n° 80-937 du 27 novembre 1980 autorisant l'approbation de l'échange de lettres franco-algérien relatif au retour en Algérie de travailleurs algériens et de leur famille (p. 227) ;
- loi n° 81-82 du 2 février 1981 renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes (p. 227) ;
- loi n° 86-1004 du 3 septembre 1986 relative aux contrôles et vérifications d'identité (p. 227) ;
- loi n° 86-1019 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre la criminalité et la délinquance (p. 227) ;
- loi n° 86-1021 du 9 septembre 1986 relative à l'application des peines (p. 227) ;
- loi n° 86-1025 du 9 septembre 1986 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (p. 227).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Afrique : dette, misère, marginalisation (p. 5093).

Chine : place économique dans le monde et dialogue franco-chinois (p. 5094).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 5094).

Communautés européennes :
- Conseil et Commission : compétences respectives (p. 5094) ;
- partenariat franco-allemand (p. 5094) ;
- zone commerciale ouverte (p. 5094).

Contexte géopolitique : instabilité ; « nouvel ordre mondial » (p. 5093).

Europe centrale et de l'Est :
- ex-U.R.S.S. (p. 5093) ;
- ex-Yougoslavie (p. 5094).

France : politique étrangère : orientations générales (p. 5094).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5093) ;
- personnel : effectifs, rémunération, statut, formation (p. 5093) ;
- structures : réforme : rapports de M. Picq et de M. Levitte (p. 5093).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) commandement intégré (p. 5094).

Somalie : opération « rendre l'espoir » (p. 5094).

PHILIBERT (Jean-Pierre)

Député de la Loire

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à la maîtrise effective des flux migratoires (n° 20) [15 avril 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Charles Millon tendant à instituer la réserve de propriété au profit du vendeur (n° 73) [6 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de MM. Pierre Mazeaud et Robert Pandraud tendant à organiser les conditions permettant le regroupement familial en France (n° 37) [3 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre Mazeaud tendant à aggraver les peines applicables en matière d'entrée ou de séjour irréguliers des étrangers en France (n° 49) [3 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre Mazeaud tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée par la loi n° 90-34 du 10 janvier 1990 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France et à créer un office central pour la répression de l'immigration clandestine (n° 50) [3 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson tendant à autoriser les collectivités locales à subordonner leurs prestations complémentaires d'aide sociale à des critères de nationalité, de résidence ou de ressources (n° 104) [3 juin 1993].

Raporteur de la proposition de loi de M. Jacques Masdeu-Arus tendant à prévenir les fraudes au mariage (n° 132) [3 juin 1993].

Rapporteur du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [3 juin 1993].

Cesse d'appartenir à la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8381).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Rapporteur du projet de loi organique, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [21 octobre 1993].

Rapporteur du projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645) [21 octobre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 18 novembre 1993] (p. 15926).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 10 décembre 1993] (p. 17214).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Rapport commun fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République **(n° 326)** [10 juin 1993] sur :

1° Le projet de loi n° 267 relatif à la **maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France ;**

2° Les propositions de loi :

– (n° 37) de MM. Pierre Mazeaud et Robert Pandraud tendant à **organiser les conditions permettant le regroupement familial en France ;**

– (n° 49) de M. Pierre Mazeaud tendant à **aggraver les peines applicables en matière d'entrée ou de séjour irréguliers des étrangers en France ;**

– (n° 50) de M. Pierre Mazeaud tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée par la loi n° 90-34 du 10 janvier 1990 relative aux **conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France et à créer un office central pour la répression de l'immigration clandestine ;**

– (n° 104) de M. Jean-Louis Masson tendant à **autoriser les collectivités locales à subordonner leurs prestations complémentaires d'aide sociale à des critères de nationalité, de résidence ou de ressources ;**

– (n° 132) de M. Jacques Masdeu-Arus tendant à prévenir les fraudes au mariage.

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la **maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 461)** [10 juillet 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi constitutionnelle **(n° 645)** relatif aux **accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 646)** [21 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 597), adopté par le Sénat, après déclaration d' urgence, portant **diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 693)** [10 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 832)** [9 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

Aide au retour volontaire (p. 1609).

Assemblée nationale : commission des lois : examen du projet de loi et amendements adoptés (p. 1611).

Commission départementale du séjour des étrangers : suppression (p. 1611).

Communautés européennes :

– accords de Schengen : conséquence sur l'immigration (p. 1609) ;

– convention de Dublin : harmonisation du droit d'asile (p. 1609).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1609).

Délinquance et criminalité : interdictions de séjour sur le territoire français (p. 1611, 1612).

D.O.M.-T.O.M. : immigration : problèmes spécifiques et mesures particulières : (p. 1610).

Droit d'asile :

– abus (p. 1610) ;

– définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1610) ;

– Office français de protection des réfugiés et des apatrides (O.F.P.R.A.) : compétences (p. 1609, 1610).

Expulsions : critères juridiques, procédure d'exception, pays de renvoi et voies de recours (p. 1610).

Immigration :

– droit de l'immigration : codification en un seul texte (p. 1609, 1610) ;

– droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1610) ;

– étudiants étrangers (p. 1610) ;

– flux migratoires : maîtrise : coopération européenne et internationale, accords avec les pays d'immigration (p. 1609) ;

– flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français : (p. 1608) ;

– immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1608) ;

– intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1608) ;

– ordonnance du 2 novembre 1945 : contenu et modification (p. 1608, 1609) ;

– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1608, 1609) ;

– projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1608) ;

– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1608, 1609).

Immigration clandestine :

– conséquences sur l'intégration (p. 1608) ;

– reconduites à la frontière (p. 1609).

Mariages et régimes matrimoniaux :

– étrangers en situation irrégulière : mariage en France : interdiction (p. 1611) ;

– mariages de complaisance : lutte contre (p. 1610) ;
– polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1611).

Mesures d'éloignement : dispositions communes : sanctions des manœuvres dilatoires, voies d'exécution, voies de recours (p. 1610, 1611).

Ordre public : contrôles d'identité : critère d'« apparence ethnique » : interdiction (p. 1611).

Regroupement familial (p. 1610).

Rétention administrative : conditions et durée (décision du Conseil constitutionnel du 3 septembre 1986) (p. 1610).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1611).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 1er *(art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : exécution d'office de la décision du refus d'entrée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1762) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Serge Poignant (dispose que, lors de leur entrée en France, les enseignants ou chercheurs invités par l'Etat, par une université ou par un établissement public de recherche pour une durée déterminée sont dispensés de produire les documents relatifs à leur séjour, à ses conditions, ainsi qu'à leurs moyens d'existence et de rapatriement) (p. 1762).

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1763) : adopté après modifications (p. 1765).

Article 3 *(art. 6 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : effets de la délivrance d'un titre de séjour provisoire) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime le 3e alinéa de l'article qui précise qu'un débouté du droit d'asile doit, pour obtenir un titre de séjour, remplir les conditions de droit commun) (p. 1765) : rejeté (p. 1766).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime la disposition qui autorise la vérification de la régularité d'un séjour sur le territoire français en dehors de tout contrôle d'identité) (p. 1766) : rejeté (p. 1767) ;
– *défavorable à titre personnel* à ce même amendement (p. 1766) ;
– *favorable* à l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (dispose que, pour effectuer un contrôle de la régularité du séjour, les officiers de police judiciaire peuvent se fonder sur tout critère permettant de présumer la qualité d'étranger à l'exception de considérations de race) (p. 1767) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Jean Glavany (dispose que seuls les étrangers de plus de vingt et un ans peuvent faire l'objet des contrôles prévus par l'article) (p. 1769).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise que la carte de séjour temporaire peut être retirée à l'étranger dont la présence sur le territoire constitue une menace pour l'ordre public) : rejeté (p. 1769).

Article 6 *(art. 12* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de la carte de séjour temporaire à l'étranger mineur) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1770) ;
– *défavorable* aux amendements identiques nos 53 de M. Jean-Jacques Hyest et 107 de M. Jean Glavany (disposent que la carte de séjour est délivrée de plein droit aux étrangers ayant résidé de façon habituelle en France depuis au moins l'âge de dix ans) (p. 1770).

Après l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la définition de la procédure spécifique d'admission sur le territoire applicable aux enseignants ou chercheurs étrangers invités à venir travailler en France) : retiré (p. 1771).

Article 7 *(art. 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de plein droit de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1772) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui retire aux étudiants étrangers présents en France de façon régulière pendant dix ans l'attribution de plein droit d'une carte de résident) (p. 1772, 1773).

Article 8 *(art. 15* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : impossibilité de délivrer la carte de résident à l'étranger polygame et à son conjoint) :*

– *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (précise que la carte de résident ne peut être délivrée à un étranger vivant en état de polygamie sur le territoire français ni à ses conjoints) (p. 1773) : adopté (p. 1774) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Christian Vanneste (dispose qu'une carte de résident délivrée à un étranger polygame est obligatoirement retirée) (p. 1774).

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Philippe de Villiers (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1775) ;
– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1777).

Article 10 *(art. 18* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : suppression de la Commission départementale du séjour des étrangers) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (maintient la commission départementale du séjour des étrangers mais limite sa compétence à un rôle consultatif en matière de reconduite à la frontière) (p. 1778) : adopté (p. 1779).

Après l'article 10 :

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (porte à 10 000 francs par passager l'amende infligée aux transporteurs routiers ayant introduit des clandestins sur le territoire français) : adopté (p. 1779).

Article 11 *(art. 21* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : interdiction du territoire français en cas d'infraction à certaines dispositions de l'ordonnance de 1945) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (définit, en tenant compte de la rédaction du nouveau code pénal, les cas dans lesquels le tribunal ne peut prononcer une interdiction du territoire que par une décision spécialement motivée ; maintient la protection absolue contre l'interdiction du territoire français des personnes condamnées soit mineures de dix-huit ans, soit résidant habituellement en France depuis au moins l'âge de dix ou résidant régulièrement en France depuis plus de quinze ans) (p. 1779) : adopté après modifications (p. 1780).

Article 12 *(art. 22 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui assortit de plein droit tout arrêté de reconduite à la frontière d'une interdiction de séjour d'un an) (p. 1781).

Article 13 *(art. 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : consultation de la commission d'expulsion sur l'abrogation d'un arrêté d'expulsion) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1781) ;

– *soutient* l'amendement n° 96 de la commission (rédactionnel) (p. 1781) : adopté (p. 1781).

Article 14 *(art. 24 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : consultation de la commission d'expulsion en préalable à un arrêté d'expulsion) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1782).

Article 15 *(art. 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : étrangers protégés de l'expulsion et de la reconduite à la frontière) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime la disposition qui retire toute protection contre les mesures d'éloignement à l'étranger arrivé en France avant l'âge de dix ans en dehors d'une procédure de regroupement familial) (p. 1782, 1783) ;

– *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (renvoie à un article distinct les dispositions relatives à l'application des articles du nouveau code pénal) : adopté (p. 1783) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (abaisse à deux ans le quantum pénal qui permet de prononcer un arrêté d'expulsion à l'encontre des personnes normalement protégées contre les mesures d'éloignement) : rejeté (p. 1783).

Article 16 *(art. 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : expulsion en urgence absolue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1784).

Article 17 *(art. 27* bis *et 27* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : pays d'éloignement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (dispose que le recours contentieux contre la décision fixant le pays de renvoi est suspensif d'exécution) (p. 1784).

Article 19 *(art. 28* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : relèvement d'une interdiction du territoire et abrogation d'un arrêté d'expulsion ou de reconduite à la frontière) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (dispose que seules les demandes de relèvement d'une interdiction du territoire formulées par un étranger séjournant irrégulièrement en France se voient opposer un refus systématique) (p. 1785) : rejeté (p. 1786).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Laurent Cathala (maintient une durée d'un an pour le délai préalable de séjour régulier en France exigé de l'étranger souhaitant demander le regroupement familial) (p. 1787, 1788) ;

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de précision) : adopté (p. 1788) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. Laurent Cathala (supprime la disposition qui précise que les prestations familiales ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des ressources de la personne demandant le regroupement familial) (p. 1788, 1789, 1790) ;

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de précision) : adopté (p. 1790) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (dispose que le regroupement familial peut également être refusé aux personnes atteintes d'une maladie ou d'un infirmité menaçant l'ordre public ou la sécurité publique) : adopté (p. 1790) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 67 de M. Claude Malhuret et 127 de M. Laurent Cathala (suppriment la disposition qui précise que le regroupement familial doit être simultané pour l'ensemble de la famille) (p. 1791) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1792) ;

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (dispose que l'avis du maire concerné par le regroupement familial doit être un avis motivé) : adopté (p. 1792) ;

– *favorable* à l'amendement n° 61 corrigé de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (dispose que lorsque l'occupant refuse de laisser les agents de l'O.M.I. vérifier les conditions de logement permettant le regroupement familial, celles-ci sont réputées non remplies) (p. 1793) ;

– *son* amendement n° 128 (dispose que lorsque l'occupant refuse de laisser les agents de l'O.M.I. vérifier les conditions de logement permettant le regroupement familial, la demande est suspendue jusqu'à ce que la vérification puisse s'effectuer) (p. 1792) : devenu sans objet (p. 1793).

Article 22 *(art. 31, 31* bis *, 31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1806, 1807).

Droit d'asile : O.F.P.R.A. : compétences (p. 1807).

Article 31 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : asile territorial :

– *soutient* l'amendement n° 16 rectifié de la commission (de précision) : adopté (p. 1808).

Article 31 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demande d'asile présentée à la frontière :*

– *favorable* à l'amendement n° 139 du Gouvernement (dispose que la décision de refus de la demande ne peut être prise qu'après audition du demandeur par un expert qualifié en matière d'asile, sauf pour les personnes réadmissibles dans un autre Etat de la C.E.E., en application des conventions de Schengen et de Dublin) (p. 1808) ;

Droit d'asile : O.F.P.R.A. : compétences et rôle protecteur (p. 1809).

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (dispose que le fait pour un étranger de voyager avec des documents de voyage falsifiés ne constitue pas à lui seul un motif de refus du droit d'asile) : rejeté (p. 1811) ;

– *ses réserves personnelles* sur ce même amendement (p. 1811) ;

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de correction) : adopté (p. 1812) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Christian Vanneste (dispose qu'il suffit que la présence d'un étranger constitue une menace pour l'ordre public pour que le droit d'asile lui soit refusé) (p. 1812) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. Christian Vanneste (dispose que le droit d'asile est refusé lorsque la demande repose sur une fraude, qu'elle soit délibérée ou non) (p. 1812) ;

– *soutient* l'amendement n° 98 de la commission (dispose que le droit d'asile est refusé lorsque la crainte de persécution invoquée par le demandeur est manifestement infondée) : adopté (p. 1813).

Article 31 ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demande d'asile présentée à l'intérieur du territoire :*

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de clarification) : adopté (p. 1813).

Article 32 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : droit au maintien sur le territoire du demandeur d'asile :*

– *soutient* l'amendement n° 99 de la commission (permet à l'ensemble des demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée de rester en France pour saisir la Commission des recours) (p. 1813) : rejeté (p. 1814).

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un Etat membre de la C.E.E.) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Christian Estrosi (porte à dix ans maximum la durée de l'interdiction du territoire que le juge peut prononcer à l'encontre d'un étranger ayant pénétré à nouveau, irrégulièrement, sur le territoire national après une décision lui refusant l'admission en France) (p. 1815).

Article 25 *(art. 35* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : rétention administrative)* (p. 1816) :

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1817) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) (p. 1817) : adopté (p. 1818) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de précision) : rejeté (p. 1818).

Après l'article 25 :

– *favorable* à l'amendement n° 63 du Gouvernement (oblige les entreprises de transport ferroviaire à réacheminer à leurs frais les étrangers qu'elles ont transportés et auxquels l'entrée en France a été refusée) (p. 1818) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (dispose que le maintien en zone d'attente d'un demandeur d'asile doit permettre de vérifier l'ensemble des causes autorisant un refus de sa demande et non pas seulement le bien-fondé de celle-ci) : adopté (p. 1818).

Article 26 *(art. 36 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : régime de circulation des ressortissants étrangers résidant en France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 119 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1819).

Article 27 *(art. 37 à 40 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : dispositions transitoires) :*

– *soutient* l'amendement n° 23 rectifié de la commission (dispose que le Gouvernement dépose sur le bureau du Parlement un rapport sur sa politique d'immigration) (p. 1819) : adopté après modifications (p. 1821) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 138 rectifié de M. Christian Vanneste (précise que le rapport porte sur la politique de maîtrise de l'immigration) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (p. 1820) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1821).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1, 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Christian Estrosi (dispose que tout mariage polygamique contracté sous l'empire d'une loi étrangère est nul et de nul effet en droit français ; précise que ces dispositions sont d'ordre public) (p. 1823) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (propose que le procureur de la République dispose d'un délai de 6 mois pour se prononcer sur la transcription de l'acte d'un mariage célébré à l'étranger ; précise que, passé ce délai, l'agent consulaire ou diplomatique transcrit l'acte) (p. 1823) : adopté (p. 1824) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Jean Glavany (abaisse à dix jours le délai imparti au procureur de la République pour se prononcer sur la célébration d'un mariage que l'on soupçonne d'être de complaisance) (p. 1824) ;

– *son* amendement n° 129 (précise que le mariage ne peut être célébré tant que le procureur n'a pas fait connaître sa décision) (p. 1824) : rejeté (p. 1825) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 corrigé de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (précise qu'en cas de silence du procureur le mariage doit être célébré s'il n'existe pas d'autres raisons de s'y opposer) (p. 1825) ;

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de précision) : adopté (p. 1825) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (dispose qu'un étranger en situation irrégulière sur le territoire français ne peut y contracter mariage) (p. 1826) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Alain Marsaud (dispose qu'en cas de doute sur la régularité de la présence sur le territoire français d'un étranger qui souhaite s'y marier l'officier d'état civil avise le préfet ; précise que s'il constate une irrégularité le préfet saisit le procureur de la République qui seul peut autoriser le mariage) (p. 1828).

Après l'article 28 :

– *favorable* à l'amendement n° 64 du Gouvernement (dispose que l'étranger séjournant irrégulièrement sur le territoire français ne peut acquérir la nationalité française) (p. 1829).

Article 29 *(art. 131-30 et 222-48 du code pénal : interdiction du territoire français dans les cas prévus par le code pénal) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui retire à certaines personnes limitativement énumérées la garantie d'une protection absolue contre l'interdiction du territoire) (p. 1842) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (maintient la protection absolue contre l'interdiction du territoire français des personnes condamnées résidant habituellement en France depuis au moins l'âge de dix ans ou bien résidant régulièrement en France depuis quinze ans) : rejeté (p. 1842) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 147 du Gouvernement (dispose que l'interdiction du territoire français n'est pas applicable au condamné mineur de dix-huit ans) (p. 1843) ;

– *soutient* les amendements n°s 29 et 30 de la commission (de coordination) : rectifiés oralement : adoptés (p. 1843).

Article 30 *(art. 78-2 et 469-5 du code de procédure pénale – art. 132-70-1 du code pénal : rétention judiciaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1845) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 corrigé de la commission (transfère les dispositions proposées par l'article dans l'ordonnance du 2 novembre 1945) : rectifié oralement : rejeté (p. 1845) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 56 rectifié de M. Alain Marsaud (substitue à la rétention judiciaire un régime de contrôle judiciaire prononcé par le tribunal et assorti d'un assignation à résidence pour une durée de trois mois) (p. 1846).

Avant l'article 31 :

– *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (de forme) : adopté (p. 1846).

Article 31 *(art. L. 630-1 du code de la santé publique : interdiction du territoire français en cas de trafic de stupéfiants) :*

– *soutient* l'amendement n° 35 rectifié de la commission (maintient la protection absolue contre l'interdiction du territoire français des personnes condamnées soit mineures de dix-huit ans, soit résidant habituellement en France depuis au moins l'âge de dix ans ou bien résidant régulièrement en France depuis quinze ans) (p. 1846) : adopté après modifications (p. 1847) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 148 du Gouvernement (maintient seulement la protection absolue du mineur de dix-huit ans) à l'amendement n° 35 rectifié de la commission (p. 1847).

Article 32 *(art. L. 115-6, L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1, L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Claude Malhuret (permet l'accès aux assurances sociales aux étrangers dont la situation sur le territoire est en cours d'examen ou en instance de régularisation) (p. 1848) ;

– *soutient* les amendements n°s 36 et 37 de la commission (de précision) : adoptés (p. 1849) ;

– *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1849) ;

– *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (dispose que la vérification de la régularité de la situation de l'étranger sur le territoire par la sécurité sociale est également obligatoire lors de la déclaration nominative effectuée par l'employeur après une embauche) : adopté après modifications (p. 1849) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 73 de M. Claude Malhuret et 123 de M. Jean Glavany (suppriment les dispositions qui réservent le bénéfice des prestations sociales aux ayants droit étrangers en situation régulière sur le territoire français) (p. 1850, 1852, 1853).

Assemblée nationale : députés socialistes : absence de la commission des lois et obstruction en séance publique (p. 1850, 1851).

Sécurité sociale : assurés étrangers : ayants droit mineurs en situation irrégulière : bénéfice des prestations (p. 1850, 1852, 1853).

Observations sur le rappel au règlement de : *Cathala (Laurent)* : signale l'absence des commissaires socialistes aux lois durant l'examen du projet (p. 1851) ;

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (précise que seuls les ayants droit majeurs en situation irrégulière sur le territoire français se voient refuser le bénéfice des prestations sociales) (p. 1853) : adopté (p. 1854) ;

– *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1854) ;

– *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1854) ;

– *favorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean Glavany (supprime les dispositions qui abrogent l'article L. 374-1 du code de la sécurité sociale, relatif à l'action récursoire de la sécurité sociale contre les employeurs de travailleurs clandestins) (p. 1854) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (de correction) : adopté (p. 1854).

Article 33 *(art. 1177 du code rural : action récursoire des caisses de mutualité sociale agricole) :*

– *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (de précision) (p. 1854) : adopté (p. 1855).

Article 34 *(art. 186 du code de la famille et de l'aide sociale : conditions d'attribution de l'aide sociale aux étrangers) :*

– *favorable* à l'amendement n° 140 du Gouvernement (précise que l'aide hospitalière est due sans conditions de régularité de séjour et que l'aide médicale à domicile est dispensée sous la seule condition d'une résidence ininterrompue en France métropolitaine depuis au moins trois ans) (p. 1855) ;

– *son* amendement n° 153 (de précision) : adopté (p. 1855) ;

– *favorable* à l'amendement n° 154 du Gouvernement (de coordination) (p. 1855).

Après l'article 34 :

– *favorable* à l'amendement n° 52 de M. Henri Cuq (dispose que le Gouvernement déposera devant le Parlement, avant le 1er mars 1994, un rapport sur la prise en charge par les différentes autorités publiques de la dette contractée par les établissements de santé pour les soins donnés à des étrangers) (p. 1856).

Avant l'article 36 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 44 rectifié de la commission (dispose que lors de l'inscription d'une personne étrangère sur la liste des demandeurs d'emplois, les agents de l'A.N.P.E. vérifient la validité des titres de séjour et de travail de ce demandeur ; précise les conditions de consultation des fichiers contenant ces informations) (p. 1857) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 152 du Gouvernement (charge l'établissement public de l'A.N.P.E. de procéder à la vérification des titres de séjour et de travail) à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (p. 1857) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 83 rectifié de M. Charles de Courson (précise que lorsque l'étranger fournit de faux documents, les agents de l'A.N.P.E. les retiennent et avertissent sans délai les autorités de police judiciaire compétentes) à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (p. 1857) ;

– *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1858).

Article 36 *(art. L. 362-6 du code du travail : interdiction du territoire français en cas d'infractions relatives au travail clandestin) :*

– *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (de coordination avec l'harmonisation des différents régimes d'interdiction du territoire français) : adopté après modifications : (p. 1858) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 149 du Gouvernement (de coordination) à l'amendement n° 46 de la commission (p. 1858).

Article 37 *(art. 8-1 de la loi du 27 juin 1973 : interdiction du territoire français en cas d'infractions à la législation relative à l'hébergement collectif) :*

– *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (de coordination avec l'harmonisation des différents régimes d'interdiction du territoire français) (p. 1858) : adopté après modifications : (p. 1859).

Article 38 *(art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 : compétences de l'O.F.P.R.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (précise que l'O.F.P.R.A. n'est pas compétent pour connaître d'une demande d'asile présentée par une personne à qui, au même moment, est opposé un refus d'entrée sur le territoire français) : adopté (p. 1859).

Article 39 *(art. 5 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 : compétences de la commission des recours) :*

– *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (de coordination) : devenu sans objet (p. 1860).

Après l'article 41 :

– *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (créé un corps d'officiers de l'immigration seul habilité à délivrer les visas dans les consulats visés par un décret conjoint du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'intérieur) : rejeté (p. 1860) ;

– *soutient* l'amendement n° 92 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1860) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean-Paul Virapoullé (rétablit dans la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association un titre organisant le statut et le régime d'autorisation des organisations étrangères) (p. 1861) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Charles de Courson (incrimine les occupations irrégulières de locaux vacants – « squats » ; les punit de trois mois à un an d'emprisonnement et de 25 000 à 100 000 francs d'amende) (p. 1862).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Assemblée nationale :

– commission des lois : qualité des travaux et remerciements (p. 1867) ;

– débat : qualité (p. 1867).

Immigration : projet de loi : nécessité, efficacité et « courage » : appréciation globale (p. 1867).

Observations sur le report du débat sur la maîtrise de l'immigration en raison de l'impossibilité pour le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, d'être présent à la séance du matin [18 juin 1993] (p. 1833).

Commission mixte paritaire :

Avant le texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 3285).

Principaux thèmes développés :

Droit d'asile : demande d'asile à la frontière : maintien des textes en vigueur (p. 3277).

Immigration : projet de loi : nécessité, opportunité et équilibre : appréciation d'ensemble (p. 3285).

Mariages et régimes matrimoniaux :
- mariages de complaisance (p. 3277) ;
- polygamie (p. 3277).

Mesures d'éloignement : dispositions communes et personnes protégées (p. 3277).

Ordre public : contrôles d'identité des étrangers : critères : « amendement Marsaud » (p. 3277).

Parlement : commission mixte paritaire : texte de l'accord (p. 3277).

Regroupement familial (p. 3277).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 3277).

Titres de séjour et de travail : attribution : règles (p. 3277).

Texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime les dispositions modifiant le droit applicable en matière de demandes d'asile présentées à la frontière) (p. 3296) ;

– *favorable* aux amendements n°s 2, 3, 4 et 5 du Gouvernement (de coordination) (p. 3297).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3410).

Affaires étrangères :
- Etats-Unis : situation sociale (p. 3409) ;
- Japon : situation sociale (p. 3409, 3410).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 3410).

Communautés européennes : taux de chômage (p. 3409).

Emploi : chômage :
- évolution : aggravation (p. 3409, 3410) ;
- exclusion et assistanat (p. 3410).

Entreprises : organisation du travail (p. 3409).

Formation professionnelle : apprentissage : développement (p. 3410).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3410).

Politique de l'emploi (p. 3409).

Politique économique (p. 3409).

Travail : contrats de travail : contrats à durée déterminée (p. 3410).

Discussion des articles [2, 3 octobre 1993] :

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 913 : non soutenu (p. 3703).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 887 : non soutenu (p. 3890).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *favorable* (p. 3972) ;

Cour de justice de la République :
- droits de la défense : respect (p. 3972) ;
- pourvoi en cassation : maintien ou suppression : amendement de M. André Fanton (p. 3972).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Son intervention (p. 4953).

Ses interventions sur *l'exception d'irrecevabilité* soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4966) et sur *la motion de renvoi en commission* de : *Malvy (Martin)* (p. 5040).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
- commission des lois : conditions de travail : absence d'auditions et précipitation (p. 5040) ;
- exception d'irrecevabilité : justification et opportunité (p. 4966).

Communautés européennes :
- accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 4955) ;
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 4953, 4954).

Conseil constitutionnel :
- décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 4954) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4953, 4954).

Droit d'asile :
- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 5040) ;
- coopération européenne et internationale : nécessité et intérêt (p. 4956) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 4955, 5040, 5041) ;
- demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 4955, 5041) ;
- Office français de protection des réfugiés et des apatrides (O.F.P.R.A.) : compétences et moyens : renforcement (p. 5041) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4953, 4954, 4956) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 4955, 4956).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 4955, 4956).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 4955, 4956, 5040).

Immigration : loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 4953).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 4956).

Président de la République : approbation du projet de loi constitutionnelle (p. 5040).

Discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Article unique *(addition d'un article 53-1 au titre VI de la Constitution, relatif à l'exercice du droit d'asile) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. André Fanton (supprime le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 53-1 de la Constitution qui traite de la réserve de souveraineté de la France en matière de droit d'asile) (p. 5044).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité (p. 5044).

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. André Fanton (propose une nouvelle rédaction du 2e alinéa de l'article 53-1 de la Constitution qui précise que les autorités de la République n'ont jamais l'obligation d'examiner des demandes d'asile relevant de la responsabilité d'un autre Etat, quelle que soit la situation du demandeur) (p. 4045) ;

Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 5045).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Déchets : déchets industriels « spéciaux » : traitement (p. 4934).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits (p. 4934).

Régions : Rhône-Alpes (p. 4934).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : site de Saint-Etienne (p. 5718).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Difficultés des entreprises :

– loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6211, 6212) ;

– proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6213).

Entreprises : crédit inter-entreprises et délais de paiement : risques potentiels : encadrement (p. 6211).

Redressement et liquidation judiciaires :

– créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6212) ;

– liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6212) ;

– plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6212) ;

– procédures : allègement et simplification (p. 6212).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que tout chef d'entreprise peut être convoqué par le président du tribunal de commerce dès lors qu'au vu de faits, actes ou documents publiés au registre du commerce existent des difficultés de nature à compromettre l'exploitation de son entreprise ; précise que le chef d'entreprise, éventuellement assisté par le groupe de prévention agréé auquel il a adhéré, envisage avec le président du tribunal les mesures propres à rétablir la situation) (p. 6221, 6222).

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 35 de la loi du 1er mars 1984 :

– *son* amendement n° 159 (dispose que le conciliateur doit justifier auprès du président du tribunal d'une assurance couvrant sa responsabilité civile) (p. 6227) : retiré (p. 6228).

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 194 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le président du tribunal prononce d'office la suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) (p. 6230).

Article 5 *(art. 2 de la loi du 25 janvier 1985 : champ d'application) :*

– *soutient* l'amendement n° 151 de M. Michel Meylan (étend la procédure de redressement et de liquidation judiciaires à toute personne, physique ou morale, exerçant une activité professionnelle indépendante) : rejeté (p. 6238).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *son* amendement n° 167 (prévoit que le contrôleur puisse se faire représenter par un avocat ou un préposé de l'entreprise créancière) (p. 6253) : adopté (p. 6254).

Après l'article 10 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 99 de Mme Véronique Neiertz (précise le plafond applicable aux émoluments des administrateurs judiciaires ainsi que le mode de calcul de ces émoluments) (p. 6255).

Article 17 *(art. 40 de la loi du 25 janvier 1985 : ordre de paiement des créances) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 148 de M. Charles de Courson (dispose qu'un créancier fournisseur peut demander au tribunal le paiement de sa créance juste après les créances salariales lorsque il démontre que le respect de l'ordre légal des paiements entraînera des conséquences graves pour la poursuite de son activité et le maintien des emplois dans son entreprise) (p. 6264).

Après l'article 21 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 168 de M. Alfred Trassy-Paillogues (propose que les créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire puissent provisionner, au titre de créances douteuses, la totalité de leurs créances) (p. 6298).

Article 24 *(art. 55 de la loi du 25 janvier 1985 : sort des cautions) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le jugement d'ouverture du redressement judiciaire suspend la mise en jeu des cautions personnelles jusqu'au jugement de redressement ou de liquidation) (p. 6302, 6303).

Article 38 *(art. 107 de la loi du 25 janvier 1985 : nullités d'actes de la période suspecte) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 79 de M. Pierre Laguilhon et 106 de M. Michel Inchauspé (p. 6309, 6310).

Article 40 *(art. 121 de la loi du 25 janvier 1985 : clause de réserve de propriété) :*

– *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (précise que la clause de réserve de propriété peut figurer dans un document contractuel couvrant un ensemble d'opérations commerciales) (p. 6312) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 139 du Gouvernement (précise que des marchandises ayant été incorporées peuvent malgré tout être revendiquées lorsque leur reprise peut s'effectuer sans dommage) (p. 6313).

Explications de vote :

Assemblée nationale : élaboration du texte et travail en séance publique (p. 6321, 6322).

Difficultés des entreprises :

– prévention : règlement amiable (p. 6322) ;

– proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6321, 6322).

Redressement judiciaire : créances : ordre de paiement et sûretés (p. 6322).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6322).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Sa présentation du rapport (p. 6435) ;

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6442).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des lois : travaux et amendements proposés (p. 6436).

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : portée et conséquences (p. 6435, 6442).

Droit d'asile :

– accords de Schengen et article 53-1 nouveau de la Constitution : partage des compétences entre Etats européens (p. 6436) ;

– personnes menacées pour leur action en faveur de la liberté : 2e alinéa de l'article 53-1 nouveau de la Constitution : préservation de la souveraineté nationale et application concrète (p. 6436).

Immigration :

– loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : inspiration, contenu et dispositions annulées (p. 6435) ;

– projet de loi : caractère dangereux et logique d'exclusion (p. 6442) ;

– projet de loi : contenu et nécessité : appréciation (p. 6435, 6442).

Interdiction du territoire : lien avec une reconduite à la frontière : absence d'automaticité et prononcé par le préfet (p. 6435).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration (p. 6435, 6436).

Rétention administrative : allongement, prolongation et garanties (p. 6435).

Rétention « judiciaire » en zone de transit : sanction de manœuvres dilatoires contre une mesure d'éloignement : encadrement et garanties (p. 6436).

Discussion des articles [25 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière)* (p. 6457) :

– *défavorable* aux amendements nos 6 de M. André Gérin et 11 de M. Julien Dray (de suppression) (p. 6457) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Julien Dray (dispose que l'interdiction du territoire est prononcée par le tribunal correctionnel) (p. 6457) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Julien Dray (précise que la décision prononçant l'interdiction du territoire est « spécialement motivée ») (p. 6458) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Julien Dray (propose que l'étranger faisant l'objet d'un arrêté préfectoral d'interdiction du territoire puisse, dans les vingt-quatre heures suivant sa notification, en demander l'annulation au président du tribunal administratif) (p. 6458).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (dispose qu'en cas d'urgence absolue l'expulsion est prononcée sans que l'étranger concerné se voie notifier la procédure engagée à son encontre) : adopté (p. 6458) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6458) ;

– *favorable* à l'amendement n° 30 de M. Léon Bertrand (accorde aux préfets le pouvoir d'assigner à résidence les étrangers faisant l'objet d'une décision d'expulsion) (p. 6459) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (autorise les étrangers assignés à résidence sur le territoire français et faisant l'objet d'une interdiction du territoire à demander le relèvement de cette interdiction) : adopté (p. 6459) ;

– *favorable* à l'amendement n° 26 du Gouvernement (précise que l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides n'est pas compétent pour examiner en appel les demandes d'asile dont l'examen relève d'un autre Etat, en application du nouvel article 53-1 de la Constitution) (p. 6459) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (étend les dispositions relatives à la réadmission d'un étranger dans un Etat membre de la C.E.E. aux étrangers entrés sur le territoire métropolitain sans se conformer aux règles de circulation dans l'espace européen prévues par la convention de Schengen) (p. 6459) : adopté (p. 6460).

Article 2 *(art. 35* bis *de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : rétention administrative) :*

– *défavorable* aux amendements nos 7 de M. André Gérin et 14 de M. Julien Dray (de suppression) (p. 6460) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (propose que le juge de la rétention administrative puisse statuer sans avoir entendu le représentant de l'administration lorsque celui-ci, dûment convoqué, ne s'est pas présenté) (p. 6460) : adopté après modifications (p. 6461) ;

– *favorable* à titre personnel au sous-amendement n° 31 de M. Alain Marsaud (rédactionnel) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 6460) ;

– *ses observations* au nom de la commission sur ce même amendement (p. 6460) ;

– *favorable* à titre personnel à l'amendement n° 20 de M. Alain Marsaud (rédactionnel) (p. 6461) ;

– *défavorable* au nom de la commission à ce même amendement (p. 6461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Julien Dray (supprime la disposition qui autorise la prolongation de la rétention administrative lorsque l'étranger n'est pas en mesure de produire ses documents de voyage) (p. 6461) ;

– *favorable* à l'amendement n° 21 de M. Alain Marsaud (propose que le délai supplémentaire de 72 heures puisse également être utilisé pour mettre en œuvre la mesure d'éloignement) (p. 6461).

Article 3 *(art. 175-2 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. André Gérin (de suppression) (p. 6462) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Julien Dray (supprime les dispositions de l'article qui précisent la procédure applicable lorsque l'officier d'état civil saisit le procureur de la République) (p. 6462) ;

– *favorable* à l'amendement n° 19 de M. Alain Marsaud (rédactionnel) (p. 6462).

Article 4 *(art. 469-5 nouveau du code de procédure pénale et 132-70-1 nouveau du nouveau code pénal : rétention judiciaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. André Gérin (de suppression) (p. 6465) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Julien Dray (supprime les dispositions instituant l'ajournement de peine avec rétention judiciaire) (p. 6465) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Julien Dray (supprime les dispositions qui précisent le lieu de la rétention judiciaire et la nature des contrôles menés par le juge) (p. 6465) ;

– *favorable* à l'amendement n° 24 de M. Alain Marsaud (de coordination) (p. 6465) ;

– *favorable* à l'amendement n° 33 de M. Alain Marsaud (rédactionnel) (p. 6465) ;

– *favorable* à l'amendement n° 25 de M. Alain Marsaud (de coordination) (p. 6466).

Après l'article 5 :

– *favorable* à l'amendement n° 27 du Gouvernement (de coordination) (p. 6466) ;

– *favorable* à l'amendement n° 28 du Gouvernement (précise que la commission de recours des réfugiés n'est pas compétente pour examiner en appel les demandes d'asile dont l'examen relève d'un autre Etat en application du nouvel article 53-1 de la Constitution) (p. 6466) ;

– *son* sous-amendement n° 34 (rédactionnel) à l'amendement n° 28 du Gouvernement : adopté (p. 6466).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [13 décembre 1993] :

Parlement :

– Assemblée nationale : modification du projet de loi en première lecture (p. 7498) ;

– commission mixte paritaire : accord : contenu (p. 7498).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Audiovisuel : diffusion de films ou d'émissions incitant à la violence et aux déviances sexuelles : encadrement (p. 7389).

Délinquance et criminalité : victimes : familles : traitement et prise en considération (p. 7389).

Tourisme : « tourisme sexuel » en Asie du Sud-Est et prostitution enfantine : dénonciation et condamnation pénale (p. 7389).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 19 deuxième rectification soutenu par M. Xavier de Roux (dispose que les correspondances et consultations adressées par un avocat à un client, même en dehors d'une procédure judiciaire ou administrative, sont couvertes par le secret professionnel) (p. 7430) : rejeté (p. 7431).

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 62 soutenu par M. Claude Goasguen (dispose que la loi française est applicable aux crimes et aux délits punis de dix ans d'emprisonnement et commis par un Français à l'étranger ; aggrave les peines prévues pour les atteintes sexuelles commises sans violence sur des mineurs de quinze ans ; précise que la prostitution du mineur est une circonstance aggravante pour ce type de délit ou de crime) (p. 7433) : adopté (p. 7434) ;

– *ses* amendements n°s 38 et 39 : non soutenus (p. 7434).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 8 *bis* A nouveau *(art. 66-5 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : secret des correspondances des avocats) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 8041).

– Proposition de loi modifiant les articles 17, 22 et 50 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques et les articles 12 et 18 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 709).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Avocats : sociétés d'exercice libéral : règles de constitution : assouplissement (p. 7476).

Lois : lois du 31 décembre 1990 relatives aux professions juridiques et judiciaires et aux sociétés d'exercice libéral : conditions d'application : révision d'ensemble (p. 7476).

Proposition de loi : contenu, intérêt, nécessité (p. 7476).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Abstentions (p. 7484).

Assemblée nationale : commission des lois : démission du rapporteur initialement désigné (p. 7483, 7484).

Conseils généraux :

– élections cantonales : mode de scrutin et conditions de maintien des candidats au deuxième tour (p. 7484) ;

– loi du 11 décembre 1990 : renouvellement intégral tous les six ans : motivations et conséquences (p. 7484) ;

– projet de loi : renouvellement triennal par moitié : rétablissement : intérêt, opportunité, conséquences (p. 7484) ;

– renouvellement intégral en deux séries : amendement de la commission des lois (p. 7484).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (porte de 10 à 12,5 p. 100 du nombre des électeurs inscrits le nombre de suffrages qu'un candidat doit recueillir au premier tour des élections cantonales pour pouvoir se maintenir au second tour) (p. 7494) : retiré (p. 7495).

Elections cantonales et élections législatives : taux de participation : différences (p. 7495).

– Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 685).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Assemblée nationale :

- commission des finances : amendements adoptés (p. 7512) ;
- commission des lois : saisine (p. 7512).

Communautés européennes : accords de Schengen : convention d'application (p. 7513).

Conseil constitutionnel (p. 7513).

Douanes : agents : pouvoirs (p. 7513).

Etrangers : immigration (p. 7513).

Europe : Cour européenne des droits de l'homme (p. 7513).

Industrie : bijouterie-joaillerie : fabricants : obligations (p. 7512).

Poids et mesures : poinçon garantissant le titre des métaux précieux :

- historique (p. 7512) ;
- ouvrages provenant d'Etats membres de la Communauté européenne (p. 7512) ;
- ouvrages relevant de la garantie d'Etat (p. 7512) ;
- ouvrages titrant 14 ou 9 carats (p. 7512) ;
- titres légaux : élargissement de la gamme (p. 7512).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Après l'article 14 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (prévoit que le Gouvernement déposera avant le 1er juillet 1994 un rapport sur les modalités d'assouplissement de l'obligation de tenue du livre de police prévu à l'article 537 du code général des impôts) (p. 7527).

PIAT (Yann)

Député du Var

(3e circonscription)

U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **rétablir la peine de mort dans trois cas déterminés (n° 814)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à compléter le code électoral en vue de la **prise en considération du vote blanc dans le calcul des suffrages exprimés (n° 815)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à rendre effective l'**obligation d'inscription sur les listes électorales (n° 818)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à **encourager la prévention des incendies en déduisant des impôts les frais relatifs au débroussaillement (n° 817)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à réglementer l'activité des **marchands de listes (n° 881)** [21 décembre 1993].

Proposition de loi relative aux **droits et obligations des parents d'enfants naturels (n° 882)** [21 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Système pénitentiaire : détenus condamnés à perpétuité : établissement pénitentiaire spécialisé (p. 4524).

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Horticulture : investissements : déductions fiscales : suppression du plafonnement : perspectives (p. 4677).

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (n° 503).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Commerce extérieur : blocus américain (p. 7316).

Coopération et développement :

- coopération financière avec le Viet-Nam ; assistance internationale (p. 7316) ;
- coopération juridique (p. 7316).

Droits de l'Homme et libertés publiques : respect par le Viet-Nam ; convention d'entraide judiciaire : perspectives (p. 7316).

Impôts et taxes : dividendes : retenue à la source : taux ; « clause de la nation la plus favorisée » (p. 7316).

Japon : aide et coopération avec le Viet-Nam (p. 7316).

Politique économique et sociale : développement économique vietnamien (p. 7317).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7394).

Délinquance et criminalité :

- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7394) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : exemples et statistiques (p. 7393, 7394) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7394) ;
- criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7394) ;
- peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p.7394).

Projet de loi : objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7394).

Système pénitentiaire : personnels : surveillance des condamnés à une peine perpétuelle (p. 7394).

PICOTIN (Daniel)

Député de la Gironde

(11e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du conseil national des services publics départementaux et communaux [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Chasse :** Aquitaine : chasse à la tourterelle ; protection des espèces [26 mai 1993] (p. 680, 681).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *soutient* l'amendement n° 843 corrigé de M. François Loos (prévoit de consulter la chambre de commerce et d'industrie sur l'attribution de l'aide à la création d'une entreprise inscrite au registre du commerce) (p. 3544) : rejeté (p. 3545) ;

– *soutient* l'amendement n° 842 de M. François Loos (précise les motifs justifiant un refus d'attribution de l'aide) : rejeté (p. 3545).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *favorable* (p. 3974) ;

Cour de justice de la République :

– droits de la défense : respect (p. 3974) ;

– pourvoi en cassation : maintien ou suppression : amendement de M. André Fanton (p. 3974).

PIERNA (Louis)

Député de la Seine-Saint-Denis

(4e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre titulaire du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).[*J.O.* du 21 décembre 1993].(p. 17823).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **lutte contre la spéculation foncière et immobilière (n° 167)** [11 mai 1993].

Proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 en vue de **démocratiser la préparation, la discussion et le contrôle de l'exécution des lois de finances et d'accroître les pouvoirs du Parlement (n° 263)** [2 juin 1993].

Proposition de loi constitutionnelle modifiant l'article 26 de la Constitution et tendant à **supprimer l'inviolabilité dont bénéficient les membres du Parlement (n° 324)** [9 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **garantir et à renforcer les droits des expropriés (n° 478)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi relative aux **mesures fiscales à prendre d'urgence au service de l'emploi et de la réduction des inégalités (n° 898)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Rémunérations des fonctionnaires :** revalorisation ; gel des salaires ; perspectives pour 1994 : négociations à l'automne [5 mai 1993] (p. 292).

– **Délocalisations :** Caisse des dépôts et consignations : constitution de son réseau informatique en Inde ; conventions internationales du travail : respect : demande de la France dans le cadre des négociations du G.A.T.T. [16 juin 1993] (p. 1664, 1665).

– **Politique agricole européenne et actions caritatives :** lait et produits laitiers : quotas de production : fixation ; dons de lait aux organisations humanitaires : prise en compte [1er décembre 1993] (p. 6784, 6785).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Banques et établissements financiers : investissements dans l'immobilier (p. 688).

Commerce extérieur (p. 687).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 686, 687).

Emploi : fonds publics : contrôle de leur utilisation (p. 687).

Entreprises : financement (p. 687, 688).

Epargne : livret A des caisses d'épargne (p. 688).

Impôts et taxes : justice fiscale (p. 687).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : I.S.F. (p. 688).

Logement et habitat (p. 688).

Marchés financiers (p. 687).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions en matière économique et fiscale (p. 687, 688).

Politique économique : pouvoir d'achat (p. 686, 687, 688).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 687).

Sécurité sociale : revenus financiers : cotisations (p. 688).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *ses observations* (p. 776) ;

Emploi (p. 776).

Finances publiques : déficit et dette (p. 776).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 50 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que les remboursements du fonds de compensation de la T.V.A. interviennent dans le délai d'un mois et supprime diverses dispositions relatives aux provisions que peuvent constituer des sociétés) : rejeté (p. 790).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 66 soutenu par M. Michel Grandpierre (majore de 10 p. 100 les cotisations d'impôt sur le revenu supérieures à 100 000 francs pour leur fraction excédant 50 000 francs) (p. 833) : rejeté (p. 834).

Article 5 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final) :*

– *son* amendement n° 67 soutenu par M. Daniel Colliard (de supression) : rejeté au scrutin public (p. 835).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 68 (assujettit à l'impôt sur le revenu les plus-values sur valeurs mobilières lorsque le montant des cessions excède 150 000 francs) : rejeté (p. 838).

Fonctionnaires et agents publics (p. 838).

Article 8 et état C *(dépenses en capital des services civils – ouvertures) :*

– *soutient* l'amendement n° 72 de M. Jean-Claude Lefort (réduit de 100 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'industrie) (p. 865) : rejeté (p. 866) ;

Entreprises : « délocalisations » (p. 865).

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *ses observations* (p. 869) ;

Logement (p. 869).

Après l'article 16 :

– *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (porte l'abattement sur les plus-values immobilières de 3,33 à 5 p. 100 par année de détention au-delà de la deuxième) (p. 882).

Article 17 *(incitation au transfert dans un plan d'épargne en actions des sommes placées dans certains O.P.C.V.M.) :*

– *ses observations* (p. 885) ;

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 885).

Industrie (p. 885).

Politique économique : libéralisme (p. 885).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 885).

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *défavorable* (p. 898) ;

Sécurité sociale : transferts de charges des entreprises sur les ménages (p. 898) ;

– *soutient* l'amendement n° 80 de M. Maxime Gremetz (de suppression) (p. 898) : rejeté au scrutin public (p. 899) ;

– *soutient* l'amendement n° 81 de Mme Muguette Jacquaint (institue une taxe au taux de 14,5 p. 100 sur les revenus provenant des valeurs mobilières et sur ceux procurés par les biens immobiliers à l'exception de locaux loués dans certaines conditions) (p. 899) : rejeté (p. 900).

Après l'article 21 :

– *défavorable* à l'amendement n° 200 rectifié de M. Jacques Barrot (demande au Gouvernement de faire figurer dans le projet de loi de finances pour 1994 un nouveau barème de l'impôt sur le revenu comportant au plus sept tranches et intégrant les minorations de cotisations en vigueur) (p. 904) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Charles Millon (demande au Gouvernement de déposer au Parlement, avant la discussion du projet de loi de finances pour 1994, un rapport sur la simplification et l'atténuation de la progressivité de l'impôt sur le revenu) (p. 904) ;

– *soutient* l'amendement n° 85 de M. René Carpentier (porte de 0,5 à 0,8 p. 100 la taxe d'apprentissage sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. dans les entreprises de plus de 10 salariés) : rejeté (p. 904) ;

– *soutient* l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Brard (institue un dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les propriétaires occupant des biens dont la valeur locative est inférieure au double de la moyenne nationale, acquittant moins de 15 944 francs d'impôt sur le revenu et dont la taxe foncière excède 3 p. 100 du revenu et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'I.S.F.) (p. 905) : rejeté (p. 906) ;

– *soutient* l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Brard (modifie le calcul du prélèvement au titre de la dotation de solidarité Ile-de-France en réduisant de trois fois à deux fois et demi le potentiel fiscal moyen pour l'application du taux de 10 p. 100 et exonère de tout prélèvement les communes dont le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population excède 11 p. 100) : rejeté (p. 907).

Explications de vote :

Chômage (p. 916).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 916)

Logement et barème de l'A.P.L. (p. 916).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (p. 916).

Politique économique :

– pouvoir d'achat (p. 916) ;

– récession (p. 916).

Vote contre du groupe communiste (p. 916).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 juin 1993] :

Banques et établissements financiers (p. 1439).

Chômage (p. 1439).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 1439).

D.O.M.-T.O.M. : octroi de mer : droit additionnel (p. 1440).

Entreprises :

– investissements (p. 1438) ;

– licenciements (p. 1438, 1439).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 1438) ;

– emprunt Balladur (p. 1439).

Impôts et taxes : impôt de bourse (p. 1439).

Industrie (p. 1438, 1439).

Marchés financiers (p. 1439).

Partis et mouvements politiques : parti communiste :

– propositions en matière économique et fiscale (p. 1440) ;

– soutien au précédent gouvernement (p. 1439).

Politique économique :

– croissance-récession (p. 1438, 1439) ;

– pouvoir d'achat (p. 1439).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 1439).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 1439).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 53 (propose une nouvelle rédaction de l'article et assigne le plein emploi comme objectif à la Banque de France) (p. 1255) : rejeté au scrutin public (p. 1256) ;

– *son* amendement n° 54 soutenu par M. Jean Tardito (propose une nouvelle rédaction de l'article et énumère les missions de la Banque de France) (p. 1255) : rejeté au scrutin public (p. 1257) ;

– *son* amendement n° 52 (supprime le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1276) : rejeté au scrutin public (p. 1280).

Article 2 *(mise en œuvre de la politique de change) :*

– *son* amendement n° 55 soutenu par M. Jean Tardito (précise que les intérêts produits par les réserves de change sont inscrits au compte de résultat de la Banque de France : rejeté (p. 1283).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *son* amendement n° 56 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 1285) : rejeté (p. 1288).

Article 4 *(fonctionnement des systèmes de paiement) :*

– *son* amendement n° 57 (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de comptes et précise que toute personne physique ou morale peut y détenir un compte) (p. 1291) : rejeté (p. 1292).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 58 soutenu par M. Jean Tardito (dispose que la Banque de France participe à la gestion de la dette publique en organisant les adjudications de valeurs du Trésor et en assurant la tenue des comptes courants de bons) : rejeté (p. 1292) ;

– *son* amendement n° 59 soutenu par M. Daniel Collard (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de fichiers et du secrétariat des commissions de surendettement) (p. 1292) : rejeté (p. 1294).

Article 5 *(droit de communication) :*

– *son* amendement n° 60 (propose une nouvelle rédaction de l'article reprenant ses dispositions et ajoute que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics) (p. 1454) : rejeté (p. 1455) ;

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1455) ;

– *reprend* l'amendement n° 143 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information, à celle des pouvoirs publics et au suivi de la conjoncture économique, gère dans ce but plusieurs grands fichiers de renseignements et peut assurer la gestion de services collectifs) (p. 1457) : rejeté (p. 1458) ;

– *son* amendement n° 61 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que la Banque de France établit la balance des paiements, élabore les statistiques monétaires, participe à l'établissement des comptes nationaux et favorise la diffusion de l'information monétaire et financière) : rejeté (p. 1458).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 62 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que la Banque de France peut entreprendre toutes les activités utiles au bon fonctionnement du système monétaire et au maintien de la qualité de la monnaie) : rejeté (p. 1258).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 64 (précise que les membres du conseil de la politique monétaire sont de nationalité française) : rejeté (p. 1475) ;

– *son* sous-amendement n° 65 rectifié soutenu par Mme Muguette Jacquaint (élargit le critère de compétence et d'expérience professionnelle dans le domaine économique et monétaire au domaine social et à la représentativité des salariés et des usagers du système bancaire) à l'amendement n° 25 de la commission (complète le critère de compétence dans le domaine économique et monétaire par l'exigence d'expérience professionnelle pour la composition de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) : rejeté (p. 1483).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 141 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que le Premier ministre ou à défaut le ministre de l'économie et des finances participe sous peine de nullité aux délibérations du conseil de la politique monétaire et leur confère un droit de veto sur l'ensemble des décisions pouvant être adoptées) (p. 1485) : rejeté (p. 1486).

Article 10 *(statut des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 66 (supprime le troisième alinéa de l'article relatif à l'interdiction d'activités professionnelles applicable aux membres du conseil de la politique monétaire) : rejeté (p. 1491).

Article 13 *(le gouverneur et les sous-gouverneurs) :*

– *son* amendement n° 67 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose qu'un des deux sous-gouverneurs est issu du personnel de la Banque) (p. 1497) : rejeté (p. 1498).

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 63 rectifié (dispose que le gouverneur de la Banque est entendu au moins deux fois par an par les commissions des finances du Parlement) : devenu sans objet (p. 1503).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 68 (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1504) : rejeté (p. 1506).

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *son* amendement n° 69 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime le mot « seuls » au début de l'article dans le but d'ôter tout caractère limitatif à l'énumération des titulaires de comptes) (p. 1508) : adopté au scrutin public (p. 1509) ;

– *son* amendement n° 70 (supprime dans le sixième alinéa la condition de détention d'un compte à la date de la publication de la loi) (p. 1509) : rejeté au scrutin public (p. 1510).

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 71 (précise les missions des succursales de la Banque, les conditions de leur création ou de leur fermeture et institue un conseil local de la monnaie et du crédit auprès de chaque succursale) (p. 1510) : rejeté au scrutin public (p. 1511).

Article 18 *(émission des billets) :*

– *son* amendement n° 72 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que la Banque est seule habilitée à émettre les pièces reçues comme monnaie légale) : rejeté (p. 1512) ;

– *son* amendement n° 74 (précise que la Banque veille à la bonne qualité de la circulation fiduciaire à travers toutes les caisses de l'ensemble de son réseau de succursales) (p. 1512) : rejeté (p. 1513) ;

– *son* amendement n° 73 (dispose que la Banque assure la fabrication des billets et des pièces dans ses centres industriels et qu'elle organise des circuits de mise en circulation, de collecte et d'entretien de la monnaie fiduciaire en coopération avec la profession bancaire, les entreprises de transport de fonds et les administrations concernées) : retiré (p. 1513).

Article 20 *(compétences du conseil national du crédit) :*

– *son* amendement n° 75 (de suppression) : rejeté (p. 1513).

Article 21 *(présidence du comité de la réglementation bancaire) :*

– *son* amendement n° 76 (de suppression) : rejeté (p. 1514).

Article 23 *(rôle du président du comité de la réglementation bancaire) :*

– *son* amendement n° 77 (de suppression) : rejeté (p. 1515).

Article 25 *(secrétariat général de la commission bancaire) :*

– *son* amendement n° 78 (de suppression) (p. 1515) : rejeté (p. 1516) ;

– *son* amendement n° 79 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que le secrétaire général de la commission bancaire est choisi parmi la hiérarchie de la Banque de France) : rejeté (p. 1516).

Article 26 *(rôle du secrétariat général et concours apporté par la Banque de France) :*

– *son* amendement n° 81 (de suppression) : rejeté (p. 1516) ;

– *son* amendement n° 80 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime la faculté accordée à la commission bancaire de faire appel à toute personne étrangère au personnel de la Banque pour la réalisation des contrôles qu'elle doit effectuer) (p. 1516) : rejeté (p. 1517).

Après l'article 29 :

– *son* amendement n° 82 rectifié (applique les peines prévues à l'article 373 du code pénal aux personnes chargées du recouvrement de créances qui communiquent le nom de débiteurs à la Banque de France ou à tout autre organisme) : rejeté (p. 1518).

Article 31 *(décret d'application) :*

– *son* amendement n° 83 (définit les ressources de la Banque et prévoit que le conseil général procède à leur affectation) : rejeté (p. 1519).

Article 32 *(disposition de coordination) :*

– *son* amendement n° 84 (de suppression) : devenu sans objet (p. 1519).

Explications de vote :

Affaires étrangères : Allemagne : domination (p. 1521).

Banques et établissements financiers (p. 1521).

Maastricht (p. 1521).

Politique économique :

– *inflation (p. 1521) ;*

– *taux d'intérêt (p. 1521).*

Vote contre du groupe communiste (p. 1521).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les délocalisations d'activités économiques au plan international (n° 223).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1993] :

Commerce extérieur :

– activités économiques : délocalisations : évolution et développement (p. 1836) ;
– Corée du Sud (p. 1836) ;
– Etats-Unis (p. 1836) ;
– Europe de l'Est (p. 1836) ;
– Ile Maurice (p. 1836) ;
– Inde (p. 1836) ;
– Indonésie (p. 1836) ;
– Japon (p. 1836) ;
– Maghreb (p. 1836) ;
– Philippines (p. 1836) ;
– protectionnisme, libéralisme ou troisième voie (p. 1836) ;
– Thaïlande (p. 1836).

Communautés européennes : protection communautaire contre les délocalisations : portée et limites (p. 1836).

Emploi : chômage : conséquence des délocalisations (p. 1835, 1836).

Entreprises :

– Adidas (p. 1836) ;
– compétitivité : coûts de production : disparités (p. 1836) ;
– Lacoste (p. 1836) ;
– Naf-Naf (p. 1836) ;
– Renault (p. 1836) ;
– Rhône-Poulenc (p. 1836) ;
– Rodier (p. 1836) ;
– Thomson ; condamnation par la cour d'appel de Lyon (p. 1836).

Parlement : Sénat : rapport de M. Arthuis (p. 1836).

Pays en voie de développement :

– coopération économique : modalités (p. 1836) ;
– systèmes économiques et sociaux (p. 1836).

Vote pour du groupe communiste (p. 1835).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Article 3 *(convention entre la collectivité territoriale et l'établissement d'enseignement privé) :*

– *ses observations* (p. 2543).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *soutient* l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2556) : retiré (p. 2558) ; repris par M. Michel Péricard (p. 2558) ; adopté au scrutin public (p. 2559).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Ses explications de vote sur *la question préalable* opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2708).

Ses explications de vote sur *la motion de renvoi en commission* de : *Bocquet (Alain)* (p. 2714).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne : domination (p. 2709).

Banque de France :

– missions (p. 2711) ;
– personnels (p. 2711).

Banques et établissements financiers : rôle (p. 2712).

Chômage (p. 2708).

Communautés européennes :
- construction européenne : conceptions (p. 2709) ;
- Maastricht (p. 2711).

Constitution : article 3 : souveraineté nationale (p. 2708).

Entreprises : délocalisations (p. 2708, 2709).

G.A.T.T. (p. 2709).

Marchés financiers (p. 2708).

Politique économique :
- généralités (p. 2708) ;
- taux d'intérêt (p. 2711, 2712).

– Projet de loi reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal (n° 396).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [5 juillet 1993] :

Article unique *(entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de M. André Gérin (limite le principe de la responsabilité pénale des personnes morales aux seules personnes morales à but lucratif) (p. 2927) : rejeté (p. 2928) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de M. André Gérin (abaisse à deux ans la durée de l'interdiction de chéquier) : retiré (p. 2928).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture [28 septembre 1993] :

Rappel au règlement : critique l'attitude française dans les négociations du G.A.T.T. (p. 3316).

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *soutient* l'amendement n° 305 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3799) : rejeté (p. 3800) ;

– *soutient* l'amendement n° 434 de Mme Muguette Jacquaint (fixe la composition du dossier de demande d'agrément d'une entreprise) (p. 3800) : rejeté (p. 3801) ;

– *soutient* l'amendement n° 439 de Mme Muguette Jacquaint (rédactionnel) : rejeté (p. 3802) ;

– *soutient* l'amendement n° 438 de Mme Janine Jambu (prévoit que la décision définitive du préfet sur la possibilité pour l'entreprise de continuer à engager des apprentis « doit intervenir dans un délai d'un mois ») (p. 3802) : rejeté (p. 3803).

Après l'article 39 :

– *soutient* l'amendement n° 448 de M. Maxime Gremetz (interdit le travail le dimanche et le travail de nuit des apprentis) : rejeté (p. 3804) ;

– *soutient* l'amendement n° 444 de M. Maxime Gremetz (définit la mission du maître d'apprentissage et prévoit son agrément préalable après avis du comité d'entreprise) : rejeté (p. 3805) ;

– *soutient* l'amendement n° 445 de M. Maxime Gremetz (prévoit la prise en compte des apprentis pour le calcul de l'effectif du personnel de l'entreprise) : rejeté (p. 3806) ;

– *soutient* l'amendement n° 454 de Mme Janine Jambu (supprime l'exonération de cotisations sociales pour l'embauche d'un jeune par un contrat de qualification) : rejeté (p. 3809).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 456 de Mme Janine Jambu (fixe à six mois non renouvelables la durée du contrat d'insertion) : rejeté (p. 3814) ;

– *soutient* l'amendement n° 458 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le taux de la rémunération des bénéficiaires d'un contrat d'insertion varie en fonction de leur âge) : rejeté (p. 3823).

Article 41 *(négociations sur le recours aux contrats d'insertion en alternance) :*

– *soutient* l'amendement n° 462 de Mme Muguette Jacquaint (exclut du champ de la négociation annuelle les possibilités de recourir à des salariés sur le point de cesser leur activité pour exercer le tutorat) : rejeté (p. 3834).

Après l'article 42 :

– *soutient* l'amendement n° 578 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « la France prendra toutes dispositions nécessaires afin que dans les conventions européennes et internationales le travail des enfants de moins de seize ans soit interdit ») (p. 3840) : rejeté (p. 3841).

Article 43 *(congé d'enseignement et de recherche) :*

– *défavorable* (p. 3841) ;

– *soutient* l'amendement n° 309 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3842) ;

– *soutient* l'amendement n° 584 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les quatre derniers alinéas du C de l'article qui renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions d'application de l'article L. 931-28 du code du travail sur le congé d'enseignement) : rejeté (p. 3843) ;

– *soutient* l'amendement n° 585 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité de dispositions conventionnelles plus favorables propres au seul personnel d'encadrement) : rejeté (p. 3843) ;

– *soutient* l'amendement n° 586 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit qu'un accord conventionnel peut permettre la prise en charge au titre de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue de tout ou partie de la rémunération et des cotisations sociales dues pour les salariés en congé de recherche) (p. 3843) : rejeté (p. 3844).

Après l'article 44 :

– *soutient* l'amendement n° 714 de Mme Muguette Jacquaint (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,8 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, pour les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. dans les entreprises de plus de dix salariés) : rejeté (p. 3847).

Article 45 *(crédit d'impôt formation) :*

– *soutient* l'amendement n° 310 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3848).

Après l'article 45 :

– *soutient* l'amendement n° 713 de Mme Muguette Jacquaint (soumet le bénéfice du crédit d'impôt pour apprentissage à la condition que l'entreprise s'engage à conclure avec l'apprenti un contrat de travail à durée indéterminée) : rejeté (p. 3850).

Article 46 *(garantie de la qualité de la formation professionnelle continue) :*

– *soutient* l'amendement n° 710 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3852).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4139) ;
- investissements (p. 4139) ;
- transferts de charges (p. 4139).

Communautés européennes :
- contribution budgétaire de la France (p. 4139) ;
- Maastricht et marché unique (p. 4137, 4139, 4140).

Emploi : fonds publics : contrôle de leur utilisation (p. 4140).

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4139, 4140).

Epargne : fiscalité et orientation (p. 4138).

Famille : allocation de rentrée scolaire (p. 4138).

Finances publiques :
- dépenses (p. 4138, 4140) ;
- dépenses d'investissement et budget des routes (p. 4138) ;
- dépenses induites par le ralentissement de l'économie (p. 4138, 4139) ;
- dette publique (p. 4139).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4138).

Impôts locaux : réforme (p. 4140).

Impôt sur le revenu (p. 4137, 4138).

Marchés financiers (p. 4139).

Partis et mouvements politiques :
- parti communiste : propositions en matière économique et fiscale (p. 4139, 4140) ;
- parti communiste : propositions pour les finances des collectivités locales (p. 4140).

Plus-values : imposition (p. 4138).

Politique économique :
- consommation (p. 4138) ;
- croissance-récession (p. 4138) ;
- franc (p. 4139, 4140) ;
- pouvoir d'achat (p. 4138) ;
- taux d'intérêt (p. 4140).

Prévisions et projections économiques (p. 4138).

Secteur public : entreprises publiques : emplois : suppressions (p. 4139).

Secteur public : rôle (p. 4140).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *son* amendement n° 46 (propose un nouveau barème exonérant les revenus inférieurs à 50 000 francs pour deux parts et comportant un taux marginal de 80 p. 100, accorde une demi-part supplémentaire aux ménages de salariés, institue une surtaxe sur les revenus financiers et fonciers et supprime l'avoir fiscal) (p. 4198) : rejeté (p. 4199).

Après l'article 24 :

– *son* amendement n° 149 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit qu'un rapport retraçant l'ensemble des dépenses effectuées en France au niveau des différents ministères par la Communauté européenne est annexé à la loi de finances) (p. 4237) : rejeté (p. 4238).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 366 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (permet aux victimes de catastrophes naturelles de bénéficier de la réduction d'impôt au titre des dépenses de grosses réparations afférentes à leur résidence principale quelle que soit sa date d'achèvement) (p. 4247) : retiré (p. 4248).

Avant l'article 3 :

– *son* amendement n° 50 (accorde une demi-part supplémentaire de quotient familial aux couples mariés dont l'un des membres se trouve dans un établissement de long séjour ou une section de cure médicale et crée une surtaxe au taux de 5 p. 100 sur les revenus mobiliers et immobiliers excédant 150 000 francs) (p. 4248) : rejeté (p. 4249).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 57 (assujettit les biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune lorsque leur valeur totale excède 6 000 000 de francs) : rejeté (p. 4262) ;

– *son* amendement n° 55 (assujettit les objets d'art et de collection à l'impôt de solidarité sur la fortune lorsqu'ils ont été créés depuis plus de quinze ans ou lorsque leur valeur globale excède 1 200 000 francs) : rejeté (p. 4262).

Après l'article 7 :

– *soutient* l'amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Brard (institue une taxation spécifique des plus-values sur valeurs mobilières, au taux de 16 p. 100 pour leur fraction comprise entre 8 000 et 300 000 francs et au taux de 25 p. 100 au-delà de 300 000 francs) (p. 4286) : rejeté (p. 4287).

Après l'article 8 :

– *soutient* l'amendement n° 76 de M. Jean Tardito (crée un livret d'épargne populaire automobile et finance l'amendement par le relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 4311) : rejeté (p. 4312).

Epargne : orientation (p. 4312).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 367 (exonère les chauffeurs de taxi salariés de la taxe intérieure sur les produits pétroliers à hauteur de 5 000 litres par an) (p. 4336) : retiré (p. 4337).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *son* amendement n° 64 (de suppression) (p. 4346) : rejeté (p. 4348).

Après l'article 14 :

– *favorable* à l'amendement n° 245 de M. Yves Van Haecke (institue la déductibilité, plafonnée à 5 000 francs, sur leurs revenus ultérieurs, des intérêts des emprunts contractés par les étudiants pour financer leurs études) (p. 4374) ;

– *soutient* l'amendement n° 150 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le crédit d'impôt-apprentissage) : rejeté (p. 4376) ;

– *son* amendement n° 70 (institue un prélèvement au taux de 1 p. 100 sur les produits distribués en 1992 par les S.I.C.A.V. et fonds communs de placement) : rejeté (p. 4379) ;

– *son* amendement n° 85 (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour celles qui n'ont pas procédé à des créations nettes d'emplois à durée déterminée ou n'ont pas effectué un montant minimum d'investissements par rapport à leur chiffre d'affaires) : rejeté (p. 4381) ;

– *son* amendement n° 145 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (institue un prélèvement au taux de 20 p. 100 sur le bénéfice réalisé par les entreprises d'hydrocarbures au titre de la vente des produits extraits de gisements exploités en France et réduit le taux de ce prélèvement en fonction des activités de recherche réalisées en France par ces entreprises ou de l'accroissement de la production de leurs gisements) : rejeté (p. 4382).

Après l'article 15 :

– *soutient* l'amendement n° 96 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe sur les salaires les organismes de tourisme social à but non lucratif et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 4387).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 87 (institue un impôt au taux de 10 p. 100 sur le rachat de sociétés étrangères par des sociétés françaises) : rejeté (p. 4391).

Article 18 *(affectation au budget général des recettes de privatisation) :*

– *son* amendement n° 103 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 4399) : rejeté (p. 4400).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *son* amendement n° 104 (de suppression) (p. 4409) : rejeté (p. 4411).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4409).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *son* amendement n° 106 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 4417) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 110 de M. Jean-Pierre Brard (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle en fonction du taux global de taxe professionnelle voté l'année précédente, le plafonne à 16 p. 100 et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) : vote réservé (p. 4423) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *soutient* l'amendement n° 376 de M. Jean-Pierre Brard (retient la progression en francs constants du produit des bases de la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4429) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 377 (plafonne le pourcentage de perte de recettes au double du pourcentage moyen national de réduction des concours de l'Etat et exclut les contribuables assujettis à la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu de l'ensemble des déductions prévues à l'article 2 du projet de loi) : vote réservé (p. 4429) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *soutient* l'amendement n° 112 de M. Jean-Pierre Brard (n'applique pas l'article aux communes satisfaisant à certains critères sociaux) : vote réservé (p. 4431) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Fonction publique. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Administration :

- délocalisations : principe et mise en œuvre (p. 4549, 4550) ;
- services publics : relations avec l'usager et égalité d'accès (p. 4549).

Aménagement du territoire : services publics en milieu rural : fermetures (p. 4549).

Fonctionnaires et agents publics :

- généralités et politique du Gouvernement Balladur (p. 4549) ;
- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4550) ;
- effectifs : redéploiement, gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4549) ;
- rémunérations et traitements : niveau, évolution, négociation actuelle (p. 4549) ;
- temps partiel (p. 4549).

Tourisme. – *Vote des crédits* [19 octobre 1993] :

– *son* amendement n° 37 soutenu par M. Jean Tardito (propose de réduire les crédits de « Maison de la France » de 32 millions de francs pour les affecter au tourisme social) (p. 4488) : rejeté (p. 4489).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignants : recrutements (p. 5397).

Vote des crédits :

– *soutient* l'amendement n° 84 de M. Jean-Claude Gayssot (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 2,3 milliards de francs afin d'obtenir la création d'emplois d'enseignants titulaires) (p. 5405) : rejeté (p. 5406).

Articles et amendements portent articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 71 soutenu par M. Jean Tardito (dispose que les remboursements du fonds de compensation de la T.V.A. interviennent dans le délai d'un mois après la réalisation de la dépense et supprime diverses mesures fiscales favorables aux entreprises ainsi que le prélèvement libératoire sur les produits de placement à revenu fixe) : rejeté (p. 6001) ;

– *son* amendement n° 76 soutenu par M. Jean Tardito (exonère de la taxe d'habitation les contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 6002) : rejeté (p. 6003) ;

– *son* amendement n° 78 soutenu par M. Jean Tardito (institue le dégrèvement de la partie de la taxe d'habitation excédant 2 p. 100 du revenu imposable pour les contribuables acquittant moins de 7 500 francs d'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 6004) ;

– *son* amendement n° 79 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (modifie le calcul du prélèvement au titre de la dotation de solidarité Ile-de-France en réduisant de trois fois à deux fois et demie le potentiel fiscal moyen pour l'application du taux de 10 p. 100 et exonère de tout prélèvement les communes dont le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population excède 11 p. 100) : rejeté (p. 6020) ;

– *son* amendement n° 80 soutenu par M. Jean Tardito (rend les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) : rejeté (p. 6040).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [16 décembre 1993] :

Chômage (p. 7745).

Collectivités locales :

- Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 7746) ;
- concours de l'Etat (p. 7746, 7747).

Contribution sociale généralisée (p. 7747).

Emploi : politique (p. 7745).

Enseignement : enseignement secondaire public : bâtiments scolaires : conditions de sécurité (p. 7747).

Enseignement privé : loi Falloux : révision (p. 7747).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 7745, 7747).

Epargne : fiscalité (p. 7746).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 7746) ;
- dette publique (p. 7746).

G.A.T.T. (p. 7746, 7747).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (p. 7746).

Impôts locaux : allègement financé par l'Etat (p. 7747).

Impôt sur le revenu (p. 7747).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions en matière de politique économique et de finances publiques (p. 7747).

Plus-values : imposition (p. 7746).

Politique économique :
- crise économique : résultat d'une politique (p. 7746) ;
- croissance-récession (p. 7745, 7746) ;
- politique de la demande : pouvoir d'achat et consommation (p. 7746, 7747).

Sécurité sociale : déficit et « T.V.A. sociale » (p. 7745).

Travail : coût (p. 7745).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Communautés européennes :
- Maastricht (p. 7263, 7264) ;
- système monétaire européen (p. 7264).

Défense : crédits militaires (p. 7265).

Emploi (p. 7263 à 7265).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 7263, 7264).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7263) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7264) ;
- dette publique (p. 7263, 7264) ;
- services votés : révision (p. 7264).

Impôts et taxes : revenus financiers (p. 7264).

Marchés financiers (p. 7263, 7264).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions en matière de finances publiques et de politique économique (p. 7265).

Politique économique :
- croissance-récession (p. 7264) ;
- franc (p. 7263, 7264).

Secteur public : rôle (p. 7265).

Discussion des articles [7 décembre 1993] :

Article 2 *(norme de progression des charges budgétaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Brard (assujettit les revenus financiers à l'impôt sur le revenu dans les mêmes conditions que ceux du travail et prévoit la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs) : rejeté (p. 7272).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 5 *(assouplissement des conditions dans lesquelles les sociétés peuvent émettre des emprunts obligataires) :*

– *soutient* l'amendement n° 23 de M. Jean Tardito (de suppression) : rejeté (p. 7767).

Article 8 *(pension des titres) :*

– *soutient* l'amendement n° 24 de M. Jean Tardito (supprime le paragraphe III de l'article assimilant la pension de titres à une opération bancaire) : retiré (p. 7771).

Article 10 *(sociétés anonymes de crédit immobilier : pouvoirs de contrôle de la chambre syndicale) :*

– *soutient* l'amendement n° 25 de M. Jean Tardito (de suppression) : rejeté (p. 7772).

Logement : logement social (p. 7772).

Article 11 *(modification des règles de transfert du recouvrement des créances cédées à un fonds commun de créances) :*

– *soutient* l'amendement n° 26 de M. Jean Tardito (dispose que les opérations de transfert de créances réalisées par la Caisse des dépôts font l'objet d'une annexe à son rapport annuel d'activité) : retiré (p. 7774).

Article 12 A nouveau *(exclusion des auteurs et complices d'un vol de véhicule du bénéfice de l'indemnisation prévue pour les victimes d'accidents de la circulation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 41 du Gouvernement (de suppression) (p. 7777).

PIERRE-BLOCH (Jean-Pierre)

Député de Paris

(19e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Démission d'office en conséquence de la décision n° 93-1321 du Conseil constitutionnel le déclarant inéligible pendant un an à compter du 28 mars 1993 [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur la naturalisation de M. Ibrahim Souss, délégué général de l'Organisation de libération de la Palestine à Paris (n° 185)** [12 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Violence urbaine : violences exercées par la police ; pillages de magasins dans les 10e et 18e arrondissements de Paris [14 avril 1993] (p. 79).

orales sans débat :

– n° 85, posée le 25 mai 1993 : **poste (bureau de poste du quartier de la Porte d'Aubervilliers – ouverture à plein temps – Paris)** (p. 664). Appelée le 27 mai 1993 : Renforcement des moyens en personnel (p. 751, 752).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Conseil constitutionnel : décisions des 19 et 20 janvier 1981 et du 26 août 1986 (p. 1363).

Contrôles d'identité :
- généralités et historique (p. 1363, 1364) ;
- contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1364) ;
- contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du procureur de la République (p. 1363) ;
- contrôles préventifs de police administrative : conditions légales : assouplissement (p. 1363, 1364) ;

– critères : caractère juridique ou subjectif (p. 1364) ;
– législation actuelle : loi n° 56-1004 du 3 septembre 1986 dite « loi Pasqua » : application et limites (p. 1363).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1363, 1364).

Drogue : lutte contre (p. 1363).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1364).

Etrangers : identité et régularité de la présence sur le territoire français : contrôle conjoint (p. 1364).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1364).

Police : missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1364).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1363).

Discussion des articles [10 juin 1993].

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. André Gérin (supprime le deuxième alinéa de l'article qui crée une nouvelle modalité de contrôle d'identité par la police judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République) (p. 1386) ;

Contrôles d'identité : renforcement : nécessité (p. 1386) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. André Gérin (supprime le 3e alinéa de l'article qui assouplit les conditions des contrôles d'identité préventifs menés par la police administrative) (p. 1389) ;

Contrôles d'identité préventifs : arbitraire de la police (p. 1389).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Droit d'asile : définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1698).

Immigration :
– droit de l'immigration : codification en un seul texte (p. 1698) ;
– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1698).

Immigration clandestine : conséquences sur l'intégration (p. 1698).

Discussion des articles [18 juin 1993] :

Après l'article 41 :

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Charles de Courson (incrimine les occupations irrégulières de locaux vacants – « squats » ; les punit de trois mois à un an d'emprisonnement et de 25 000 à 100 000 francs d'amende) (p. 1862).

Seconde délibération [18 juin 1993] :

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un état membre de la C.E.E.) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit la durée maximale de trois ans prévue pour l'interdiction du territoire prononcée à l'encontre de l'étranger qui se serait soustrait à une mesure d'éloignement ou bien aurait pénétré à nouveau, sans autorisation, sur le territoire français) (p. 1864).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [13 juillet 1993] :

Immigration : projet de loi : contenu, nécessité, opportunité : réponse à l'attente des Français (p. 3298, 3299).

Immigration clandestine (p. 3299).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Police : ville de Paris : XVIIIe et XIXe arrondissements : présence des C.R.S. sur la voie publique (p. 5235).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Politique de la ville : Paris (p. 5501).

– Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 novembre 1993] :

Droit des sociétés : rigidités et « déconcentration juridique » (p. 6136).

Sénat : modification du projet de loi en première lecture (p. 6136).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :
– capital : montant et constitution : appel public à l'épargne interdit (p. 6136) ;
– capital social : protection (p. 6136) ;
– organisation et fonctionnement : libre fixation des règles (p. 6136) ;
– projet de loi : intérêt et opportunité (p. 6136).

PIHOUEE (André-Maurice)

Député de la Réunion

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8087).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 187, posée le 22 novembre 1993 : **projet de télévision éducative à la Réunion** (p. 6243). Appelée le 25 novembre 1993 : La Réunion : télévision : chaîne éducative nationale : perspectives (p. 6390, 6391).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 52 *(application de la loi quinquennale aux départements d'outre-mer) :*

– *son* amendement n° 1008 : non soutenu (p. 3882).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Communautés européennes : Fonds structurels européens, dont Fonds européen de développement (F.E.D.) (p. 4617).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) : généralités, crise économique et sociale (p. 4617).

Emploi et formation professionnelle :

– Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4617) ;

– formation et insertion : nécessité et mécanismes (p. 4616, 4617).

Enseignement : système éducatif : adaptation aux besoins spécifiques de l'outre-mer (p. 4616).

Logement et habitat :

– ligne budgétaire unique : utilisation des crédits et perspectives à moyen terme (p. 4616) ;

– logement social (p. 4616).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4616).

Politique économique et sociale :

– contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4616, 4617) ;

– développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4616).

Réunion (p. 4616).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : La Réunion (p. 5620).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6899).

D.O.M.-T.O.M. : généralités et situation des budgets locaux (p. 6899).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

– dotation d'aménagement : quote-part destinée aux D.O.M.-T.O.M. (p. 6899) ;

– dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6899).

PINTAT (Xavier)

Député de la Gironde

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : Gironde : ouvrage de franchissement : perspectives (p. 4486).

Vacances scolaires : calendrier (p. 4487).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Communauté des Etats indépendants (C.E.I.) : arsenaux nucléaires : démantèlement : perspectives et aides des puissances occidentales (p. 5719).

PINTE (Etienne)

Député des Yvelines

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et de la République de Pologne d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, un acte final, quinze déclarations communes, un accord sous forme d'échange de lettres relatif à certains arrangements dans le secteur des porcs et de la volaille, un échange de lettres concernant l'article 67, deux déclarations de la Communauté européenne et deux déclarations de la Pologne), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 408) [1er juillet 1993].

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Hongrie, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 409) [1er juillet 1993].

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (n° 503) [14 octobre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **assurer la représentation des retraités au Conseil économique et social (n° 323)** [9 juin 1993].

Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 82-1061 du 17 décembre 1982 en vue d'**assurer la représentation des retraités dans les conseils d'administration des organismes de sécurité sociale (n° 341)** [15 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre aux établissements de statut privé d'enseignement technologique supérieur industriel ou commercial, à but non lucratif, de conclure des contrats avec l'Etat et de bénéficier d'une aide financière de celui-ci (n° 439)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi relative au **cumul des pensions militaires de retraite et des allocations-chômage (n° 445)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **créer un statut libéral de l'aide-soignant ou de l'aide-soignante (n° 514)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **compléter l'article 61 de la Constitution (n° 593)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative aux **conjoints divorcés de professionnels libéraux au regard de leur droits à la retraite (n° 617)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à réprimer la **fraude monétique (n° 618)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à compléter l'article L. 161-15 du code de la sécurité sociale relative à la **protection sociale des femmes veuves ou divorcées (n° 619)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi relative aux **conjoints divorcés de commerçants et d'artisans au regard de leur droits à la retraite (n° 620)** [20 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 503) autorisant l'**approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** (ensemble un protocole) **(n° 762)** [25 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Soins ambulatoires hospitaliers :** alternatives à l'hospitalisation : compétences : soins ambulatoires : interdictions ; préfets : recours ; perspectives [8 décembre 1993] (p. 7303, 7304).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Nationalité :

– acquisition : information dans les mairies (p. 412) ;
– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 411) ;
– code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 411) ;
– généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 411) ;
– *jus solis, jus sanguinis :* principes : application et combinaison (p. 411) ;
– naturalisation (p. 410).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 41 soutenu par Mme Elisabeth Hubert (prévoit qu'au regard de l'assujettissement à la C.S.G. la preuve de la non domiciliation fiscale en France peut être apportée par les intéressés eux-mêmes ou par l'entreprise qui les emploie) : retiré (p. 906).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2435) et *son intervention* (p. 2471).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales :

– dépenses d'investissement : collèges et lycées publics (p. 2472) ;
– dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2472).

Conseil constitutionnel :

– décision n° 77-87 DC du 23 novembre 1977 (p. 2435) ;
– décision n° 84-184 DC du 29 décembre 1984 (p. 2435, 2436).

Constitution :

– article 72 (p. 2436) ;
– préambule de 1946 (p. 2435) ;

Enseignants : création de postes et prise en charge par l'Etat (p. 2472).

Enseignement :

– querelle scolaire (p. 2471, 2472) ;
– schémas prévisionnels de formation (p. 2472).

Enseignement supérieur : plan Université 2000 (p. 2472).

Lois : loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2436, 2471).

Traités et conventions :

– Conseil de l'Europe : Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 et son protocole additionnel n° 1 du 20 mars 1952 (p. 2436) ;
– O.N.U. : UNESCO : Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement du 14 décembre 1960 (p. 2436).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Avant l'article 6 :

– *son* amendement n° 59 corrigé soutenu par Mme Christine Boutin (prévoit un dispositif de revalorisation des prestations familiales en fonction de l'évolution prévisionnelle des prix à la consommation et comprenant une régularisation en fonction de l'évolution des prix constatée) (p. 3102) : vote réservé (p. 3102) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3110).

– Projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Pologne d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, un acte final, quinze déclarations communes, un accord sous forme d'échange de lettres relatif à certains arrangements dans le secteur des porcs et de la volaille, un échange de lettres concernant l'article 67, deux déclarations de la Communauté européenne et deux déclarations de la Pologne), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 408) et projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Hongrie, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 (n° 409).

Rapporteur de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique du projet de loi n° 408 et du projet de loi n° 409 [9 juillet 1993] :

Affaires étrangères : accords européens d'association : Hongrie et Pologne : déception (p. 3223).

Commerce extérieur :

– échanges entre pays de l'Europe centrale et orientale : réduction (p. 3222) ;

– libre-échange entre la Communauté européenne et la Pologne et la Hongrie : organisation : progressivité (p. 3222) ;
– mesures anti-dumping ou de sauvegarde : mise en œuvre éventuelle : (p. 3223) ;
– taux de couverture des échanges entre la France et les pays d'Europe centrale et orientale : évolution (p. 3223).

Communautés européennes :
– adhésion de la Pologne et de la Hongrie : perspectives (p. 3223) ;
– aide à l'Europe centrale et orientale ; programme PHARE : rôle (p. 3224) ;
– fonds structurels : moyens : évolution (p. 3224) ;
– institutions communes avec les pays associés : création (p. 3223) ;
– sommet de Copenhague des 21 et 22 juin 1993 (p. 3222) ;
– traité de Maastricht : compatibilité avec les accords d'association (p. 3224).

Parlement :
– Assemblée nationale : projets de ratification d'accords avec la Hongrie et la Pologne : deux rapports écrits ; un rapport oral (p. 3221, 3222) ;
– Parlement français : examen des accords « mixtes » conclus par la Communauté européenne (p. 3221) ;
– Sénat français : discussion et adoption du projet de loi lors de la session d'automne (p. 3222).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Chômage : indemnisation : UNEDIC : ressources et dépenses (p. 3369, 3370).

Emploi :
– chômage : évolution : aggravation (p. 3368) ;
– emplois de proximité et de service : cotisations sociales : exonérations (p. 3369).

Entreprises :
– charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3368) ;
– charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3369) ;
– cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3368).

Impôts et taxes :
– contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3369) ;
– impôt sur le revenu : assiette : déduction des salaires versés (p. 3369) ;
– impôt sur le revenu : diminution (p. 3368).

Lois : loi n° 86-1320 du 30 décembre 1986 relative aux procédures de licenciement (p. 3368).

Professions paramédicales : aides-soignants (p. 3370).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3369).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Chômage (p. 4108, 4109).

Emploi :
– emplois familiaux et travaux liés à l'habitat : déductibilité du revenu imposable (p. 4109) ;
– loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4108, 4109).

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4108, 4109).

Impôt sur le revenu (p. 4109).

Politique économique : consommation (p. 4109).

Travail : partage (p. 4109).

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *ses observations* (p. 4197) ;

Emploi : emplois de proximité : déductibilité des salaires et des charges (p. 4197) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril ; la plafonne à 2 000 francs pour le tiers provisionnel et à 500 francs pour les mensualités) (p. 4207, 4208) ;

– *son* amendement n° 296 (supprime le plafond de 25 000 francs pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4238) : retiré (p. 4242) ;

Famille : allocation de rentrée scolaire : utilisation (p. 4238).

Sécurité sociale : allocations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 4241).

– *son* amendement n° 297 (porte de 25 000 à 35 000 francs le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) ; rectifié (plafond porté à 26 000 francs) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 4243) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (porte de 25 000 à 37 500 francs, pour les contribuables ayant trois ou quatre enfants à charge, et à 50 000 francs pour ceux en ayant plus de cinq, le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4241).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles :

[30 novembre 1993] :

Communes :
– Melun-Sénart (p. 6723) ;
– Saint-Quentin-en-Yvelines (p. 6723).

Droit de l'urbanisme : code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6723).

Ville : villes nouvelles (p. 6723).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 11 :

– *son* amendement n° 127 (propose que chaque syndicat d'agglomération nouvelle soit administré par un comité composé de membres élus en son sein par les conseils municipaux) : adopté (p. 6815) ;

– *son* amendement n° 128 (délimite les compétences de la communauté ou du syndicat d'agglomération nouvelle) : retiré (p. 6816) ;

– *son* amendement n° 129 (associe les communes aux décisions prises par les communautés ou les syndicats d'agglomération nouvelle) : retiré (p. 6816) ;

– *son* amendement n° 130 (interdit à la communauté ou au syndicat d'agglomération nouvelle de s'arroger de nouvelles compétences) : retiré (p. 6816) ;

– *son* amendement n° 131 (rend aux communes les compétences et responsabilités prévues par les lois de décentralisation) : retiré (p. 6816) ;

– *son* amendement n° 132 (réintroduit les communes dans le processus de concertation en matière foncière) : retiré (p. 6816) ;

– *son* amendement n° 133 (autorise les communes à déléguer leurs compétences liées à l'urbanisme, au logement et au développement économique à la communauté ou au syndicat d'agglomération nouvelle) : retiré (p. 6816).

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (n° 503).

Rapporteur de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Arts et spectacles : financement par les collectivités locales : imposition (p. 7313).

Commerce extérieur : échanges commerciaux franco-vietnamiens ; investissements français au Viet-Nam (p. 7313).

Coopération et développement :
- coopération financière avec le Viet-Nam ; assistance internationale (p. 7313) ;
- coopération interparlementaire (p. 7314).

Droits de l'homme et libertés publiques : respect par le Viet-Nam ; convention d'entraide judiciaire : perspectives (p. 7314).

Impôt sur le revenu (p. 7313).

Impôts et taxes :
- dividendes : retenue à la source : taux ; « clause de la nation la plus favorisée » (p. 7313) ;
- droits d'auteur : imposition : taux (p. 7313).

Japon : aide et coopération avec le Viet-Nam (p. 7313).

POIGNANT (Serge)

Député de la Loire-Atlantique

(10e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Enseignement supérieur et recherche : Enseignement supérieur) [8 juin 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XII : **Enseignement supérieur et recherche : Enseignement supérieur (n° 581)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Télétravail : travail à domicile : télétravail : développement ; obstacles juridiques ; statut du télétravailleur ; rapport Thierry Breton [13 octobre 1993] (p. 4133, 4134).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 1er *(art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : exécution d'office de la décision du refus d'entrée) :*

– *favorable* (p. 1761) ;

Etrangers : projet de loi : nécessité et opportunité (p. 1761).

Recherche : chercheurs étrangers (p. 1761, 1762) ;

– *son* amendement n° 57 (dispose que lors de leur entrée en France, les enseignants ou chercheurs invités par l'Etat, par une université ou par un établissement public de recherche pour une durée déterminée sont dispensés de produire les documents relatifs à leur séjour, à ses conditions, ainsi qu'à leurs moyens d'existence et de rapatriement) (p. 1762) : retiré (p. 1763).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Emploi : préretraites (p. 3030).

Régime général : financement : avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 3029, 3030).

Retraites : généralités :
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3030) ;
- régimes par répartition (p. 3029) ;
- revalorisation des pensions (p. 3030).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales : dotation globale de fonctionnement : communes en forte expansion démographique (p. 5225, 5226).

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement supérieur [15 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :
- allocation de logement social : réforme (p. 5792) ;
- crédits, plan social, bourses, logement (p. 5792) ;
- prêts bancaires spécifiques (p. 5792) ;
- restauration (p. 5792).

Enseignants : recrutement et revalorisation (p. 5791).

Enseignement privé : subventions (p. 5792).

Etudiants :
- effectifs : évolution (p. 5791) ;
- orientation (p. 5791, 5793).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5791, 5792).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) (p. 5791, 5792).

Recherche : crédits (p. 5792).

Universités :
- bibliothèques : moyens (p. 5792) ;
- plan Université 2000 (p. 5792).

Questions :

Recherche : chercheurs : démographie et mobilité (p. 5823).

PONIATOWSKI (Ladislas)

Député de l'Eure

(3e circonscription)

U.D.F.

Questeur de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Services du Premier ministre : Rapatriés) [12 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683) [9 novembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 36 : **Rapatriés (n° 580)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 135 (prévoit la déduction du revenu imposable des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile dans la limite de 30 000 francs) : retiré (p. 824) ;

– *son* amendement n° 137 soutenu par M. Gilbert Gantier (assujettit les opérations portant sur les publications de presse à un taux de T.V.A. de 0,5 p. 100) (p. 825) : retiré (p. 826) ;

– *son* amendement n° 138 soutenu par M. Gilbert Gantier (assujettit jusqu'au 31 décembre 1996 les opérations portant sur les publications de presse à un taux de T.V.A. de 0,5 p. 100) (p. 825) : retiré (p. 826).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 160 (exonère de plus-values la cession de parts de S.I.C.A.V. monétaires en cas de transfert du produit de la cession sur un plan ou un compte d'épargne logement) : retiré (p. 884).

– Projet de loi portant transposition de la directive du conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Aménagement du territoire : politique de l'énergie : rôle (p. 1540).

Centrales nucléaires : parc (p. 1540).

Communautés européennes :

– A.T.R. : accès des tiers aux réseaux : perspectives (p. 1539, 1540) ;

– droits exclusifs : abolition (p. 1539) ;

– marché de l'énergie : directives européennes (p. 1539, 1540) ;

– « unbundling » : séparation comptable des fonctions de production, de transport et de distribution d'énergie : perspectives (p. 1539).

Electricité et gaz : monopole et droit communautaire (p. 1539).

Environnement : politique de l'énergie : rôle (p. 1540).

Politique énergétique :

– débat national, débat parlementaire : nécessité (p. 1450) ;

– indépendance nationale (p. 1540).

Projet de loi : portée et limites (p. 1539).

– Projet de loi relatif au code de la consommation (partie législative) (n° 233).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Banques et établissements financiers :

– Banque de France : réforme : incidences sur ses missions (p. 1549) ;

– chèques : impayés (p. 1549).

Code de la consommation : intérêt, limites et perspectives d'évolution (p. 1549).

Communautés européennes :

– agence franco-allemande d'information et de conseil aux consommateurs (p. 1549) ;

– litiges transfrontaliers (p. 1549).

Consommateurs :

– associations (p. 1549) ;

– crédit : surendettement des ménages (p. 1549).

Lois : codification : principes et méthodes (p. 1549).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Avant l'article 3 :

– *son* amendement n° 368 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte de 25 000 à 60 000 francs le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) : retiré (p. 4248).

Après l'article 10 :

– *son* amendement n° 382 : non soutenu (p. 4344).

Deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon sur les importations d'automobiles : renégociation ; cas des « transplants » (p. 4849).

Communautés européennes : lutte contre la contrefaçon : réglementation européenne (p. 4845).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports : fraudes à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F. : remèdes (p. 5340).

Communication. – *Vote des crédits* [15 novembre 1993] :

Article 44 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu des recettes publicitaires des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) :*

– *son* amendement n° 159 soutenu par M. Jean-Marie André (diminue de 40 millions de francs la part du produit de la redevance perçue par la société européenne de programmes de télévision et augmente celles perçues : par l'I.N.A. de 4 millions de francs, par France 2 de 10 millions de francs, par France 3 de 20 millions de francs et par Radio France de 6 millions de francs) (p. 5782) : rejeté (p. 5785).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les rapatriés [16 novembre 1993] :

Rapatriés :

- aide au retour en métropole (p. 5840) ;
- collectivités locales : rôle ; exemples des régions de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (p. 5840) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5839) ;
- débat au Parlement : perspectives (p. 5840) ;
- Français musulmans rapatriés : groupe de travail (p. 5840) ;
- Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entreprises (création), logement (p. 5840) ;
- histoire et hommage à la mémoire ; mémorial de la France d'outre-mer (Marseille) (p. 5840) ;
- indemnisation (p. 5839, 5841) ;
- politique de la ville (p. 5840) ;
- rapatriés réinstallés : endettement (p. 5839) ;
- retraites (p. 5839, 5840).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 47 :

– *son* amendement n° 205 : non soutenu (p. 5974).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7075).

Lois : loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (loi Léotard) (p. 7074).

Radiodiffusion : Radio France (p. 7075).

Redevance (p. 7075).

Secteur public : rapport Campet (p. 7075).

Télévision :

- Canal Plus (p. 7075) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7074, 7075) ;
- cinquième réseau hertzien : programme temporaire : « forum pour l'emploi » (p. 7074) ;
- France 3 (p. 7075) ;
- programmes (p. 7075).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Après l'article 10 :

– *son* amendement n° 77 (p. 7150) : non soutenu (p. 7151).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Rapporteur pour avis de la commission des finances.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Affaires étrangères : coopération internationale : lutte contre les contrefaçons (p. 7558).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7588).

Communautés européennes : règlements communautaires : contrefaçon : proposition de règlement du Conseil du 13 juillet 1993 (p. 7559).

Contrefaçons : ampleur et conséquences économiques (p. 7558).

Douanes : retenues et infractions douanières (p. 7559).

Pharmacie : industrie pharmaceutique : contrefaçons (p. 7558).

Police : officiers de police judiciaire : compétences (p. 7559).

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de violation d'un droit voisin du droit d'auteur leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») : rejeté (p. 7592).

Article 4 *(répression de la contrefaçon en matière de droits d'auteur et de droits voisins) :*

Article L. 335-9 du code de la propriété intellectuelle (sanctions pénales en cas de récidive en matière de droits d'auteur et de droits voisins) :

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission des finances (double la peine si le délinquant est ou a été lié par contrat avec la partie lésée) (p. 7595) : adopté (p. 7596).

Article L. 335-10 du code de la propriété intellectuelle (retenue douanière de contrefaçons en matière de droits d'auteurs ou de droits voisins) :

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission des finances (supprime l'obligation faite au demandeur d'une mesure de retenue douanière d'assortir sa demande de justifications de son droit) (p. 7595) : rejeté (p. 7596) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission des finances (fixe à vingt-quatre heures le délai maximum dans lequel l'administration douanière informe de la retenue le procureur de la République, le demandeur, le déclarant ou le détenteur de la marchandise) : rejeté (p. 7596) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission des finances (prévoit que ce même délai court à compter de la date de notification de la retenue) (p. 7596) : devenu sans objet (p. 7597).

Article 5 *(saisie par les officiers de police judiciaire des contrefaçons de dessins et modèles : art. L. 521-3-1 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 29 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de contrefaçons de dessins et modèles leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») : rejeté (p. 7598).

Article 7 *(responsabilité pénale des personnes morales et retenue douanière de contrefaçons des dessins et modèles) :*

Article L. 521-6 du code de la propriété intellectuelle (sanctions en cas de récidive des infractions aux règles protégeant les dessins et modèles) :

– *soutient* l'amendement n° 30 de la commission des finances (étend le champ d'application de l'article aux délits commis par les sous-traitants) : adopté (p. 7600).

Article L. 521-7 du code de la propriété intellectuelle (retenue douanière de contrefaçons de dessins et modèles) :

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission des finances (prévoit que ce même délai court à compter de la date de notification de la retenue) : devenu sans objet (p. 7600).

Article 9 *(retenue douanière des contrefaçons de marques : art. L. 716-8 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 33 de la commission des finances (de précision) : adopté (p. 7601) ;

– *soutient* l'amendement n° 34 de la commission des finances (de coordination) : adopté (p. 7601) ;

– *soutient* l'amendement n° 35 de la commission des finances (prévoit que ce même délai court à compter de la date de notification de la retenue) : devenu sans objet (p. 7602).

Article 10 *(saisie par les officiers de police judiciaire des contrefaçons de marques enregistrées : art. L. 716-8-1 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 36 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de contrefaçons de marques enregistrées leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») : rejeté (p. 7602).

Article 11 *(aggravation des amendes frappant la contrefaçon de marques : art. L. 716-9 du code de le propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission des finances (de précision) : adopté (p. 7602).

Article 13 *(délits douaniers : art. 38, paragraphe 4, et 428 du code des douanes) :*

Article 38 du code des douanes (restrictions de circulation) :

– *soutient* l'amendement n° 38 de la commission des finances (de précision) (p. 7603) : adopté (p. 7604) ;

– *soutient* l'amendement n° 39 de la commission des finances (interdit l'importation de marchandises contrefaites quel que soit leur régime douanier) : adopté (p. 7604).

PONS (Bernard)

Député de Paris

(16e circonscription)

R.P.R.

Président du groupe R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République. Président de ce groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **étendre aux retraités la possibilité de voter par procuration lorsqu'ils sont absents de leur domicile pour cause de vacances (n° 43)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **compléter la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée, afin de permettre aux collectivités locales de participer aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés (n° 79)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **compléter l'article L. 52-1 du code électoral afin d'étendre au Gouvernement l'interdiction des campagnes de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité (n° 100)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier la loi du 5 juillet 1985** relative à **l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et à l'accélération des procédures d'indemnisation (n° 112)** [27 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **améliorer la protection du domicile (n° 135)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **favoriser l'installation de dispositif de fermeture organisant l'accès à des immeubles détenus en copropriété (n° 136)** [4 mai 1993].

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur les délocalisations d'activités économiques au plan international (n° 223)** [24 mai 1993].

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur les causes des dysfonctionnements actuels du service public de transports ferroviaires, l'évolution de la S.N.C.F. et la compatibilité de ses projets d'évolution avec la politique d'aménagement du territoire ainsi que la redéfinition des missions de service public qui lui sont dévolues et les orientations de nature à les clarifier (n° 839)** [9 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration de politique générale du Gouvernement (n° 7) présentée par M. Édouard Balladur, Premier ministre ; débat et vote sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [8 avril 1993] :

Assemblée nationale :

– majorité : missions et charges : soutien au Gouvernement (p. 46, 47) ;

– président Philippe Séguin : hommage (p. 45) ;

– vote de confiance : article 49-1 de la Constitution (p. 45, 46).

Délinquance et criminalité : insécurité : réduction et prévention (p. 47).

Emploi : situation actuelle, priorité gouvernementale, loi quinquennale (p. 46).

Etat « républicain » et « impartial » : raffermissement (p. 46).

Finances publiques : déficit budgétaire et dépenses publiques : maîtrise (p. 46).

France : crise économique, sociale et morale : généralités (p. 46).

Gouvernement : composition, missions et programme de réforme (p. 46).

Partis et mouvements politiques : gauche et parti socialiste : échec et effrondrement (p. 46).

Politique économique et sociale :

– situation actuelle et perspectives d'action (p. 46).

– programmation quinquennale (p. 46).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Communautés européennes : commerce extérieur : protection (p. 698, 699).

Finances publiques : généralités (p. 698).

G.A.T.T. (p. 699).

Politique économique : généralités (p. 698).

Communication du Gouvernement :

– départements et territoires d'outre-mer [8 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : information par le Gouvernement : accord sur les oléagineux (p. 1152).

PONT (Jean-Pierre)

Député du Pas-de-Calais

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à compléter la loi sur la **liberté de la presse en ce qui concerne les informations relatives à une condamnation pour crime ou délit (n° 471)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi visant à **établir ou à rétablir un lien entre les personnes privées d'emploi et le monde du travail (n° 900)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Port de Boulogne-sur-Mer** : ports de la Manche : Boulogne ; Calais ; Dunkerque ; Dieppe ; emploi et activité ; Fonds de développement du littoral : création ; perspectives [22 décembre 1993] (p. 8097, 8098).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter le conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).**

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Après l'article 32 ter :

– *son* amendement n° 107 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (dispose que la mention par la presse d'une condamnation prononcée à l'encontre d'un ministre, d'un élu ou d'un candidat à une fonction élective, que cette condamnation ait été ou non effacée par une amnistie, ne peut donner lieu à aucune action en justice) : rejeté (p. 2913).

PORCHER (Marcel)

Député du Val-d'Oise

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Nuisances de l'aéroport de Roissy** : aéroports : aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle : bruit : lutte et prévention [22 décembre 1993] (p. 8093).

orales sans débat :

– **n° 129**, posée le 15 juin 1993 : **commerce et artisanat (politique et réglementation – zone commerciale Paris-Nord II – Val-d'Oise)** (p. 1647). Appelée le 17 juin 1993 : sécurité de la zone commerciale ; repos dominical : exceptions : aménagement (p. 1732, 1733).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).**

Première lecture :

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-2 de la Constitution :

– *ses observations* sur l'amendement n° 18 rectifié de la commission (dispose que la Cour de justice de la République ne peut être saisie que par le ministère public à la suite d'une plainte ou au cours d'une procédure, lorsqu'il apparaît qu'un membre du Gouvernement est susceptible d'être poursuivi pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de ses fonctions) (p. 2144) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 79 de M. Jean-Jacques Hyest (précise que le ministère public est tenu de transmettre immédiatement la plainte ou la procédure en cause à la Cour de justice de la République) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (p. 2144) ;

Cour de justice de la République : saisines : tri : rôle du procureur de la République et de la Commission des requêtes (p. 2144).

– **Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter le conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : travaux et auditions sur la proposition de loi (p. 2849).

Code de procédure pénale : réforme :

– loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2849) ;

– proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2849, 2850).

Détention provisoire :

– décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2850) ;

– « référé-liberté » (p. 2850).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits de la défense (p. 2850).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2850, 2851).

Instruction : nouvelle procédure : critiques et défense : allégement (p. 2850).

Justice : fonctionnement : conséquences de la réforme du code de procédure pénale (p. 2850).

Ministère public (parquet) : instructions écrites du garde des sceaux : versement au dossier (p. 2850).

Procédure accusatoire et procédure inquisitoriale : distinction théorique et équilibre pratique (p. 2849, 2850).

Témoins (p. 2850).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (supprime la disposition qui précise que l'avocat ne peut être appelé qu'après vingt heures de garde à vue) (p. 2867, 2868) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de Mme Nicole Catala (dispose que l'avocat appelé en garde à vue est désigné par le bâtonnier, qui organise à cet effet un tableau de permanence) (p. 2882) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui autorise le bâtonnier ou les membres du Conseil de l'ordre des avocats à se rendre à tout moment sur les lieux d'une garde à vue pour en constater les conditions) (p. 2884).

Article 10 *(art. 114 du code de procédure pénale : auditions et confrontations. Communication du dossier) :*

– *défavorable* au sous-amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Michel (supprime la possibilité de refuser la mise à disposition de la procédure en raison des exigences de bon fonctionnement du cabinet du juge d'instruction) à l'amendement n° 9 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui abaisse à quatre jours ouvrables le délai de convocation des avocats par le juge d'instruction ; précise la procédure applicable lorsque la mise en examen a été faite par lettre recommandée) (p. 2893).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Emmanuel Aubert (rétablit le texte de l'article 137-1 du code de procédure pénale qui dispose que la mise en détention provisoire est prescrite par le président du tribunal de grande instance ou un juge délégué) (p. 2897).

Explications de vote :

Assemblée nationale : travaux et débat : qualité (p. 2915).

Proposition de loi : contenu, nécessité : appréciation d'ensemble (p. 2915).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 2915).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 662 : non soutenu (p. 3721).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 589 (précise que les chambres de métiers, de commerce et d'industrie et les chambres d'agriculture élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, le conseil économique et social régional étant associé à cette élaboration) (p. 3764) ; rectifié (prévoit d'associer le conseil académique de l'éducation nationale à l'élaboration du plan régional) (p. 3765) : retiré (p. 3766).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 16 :

– *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Pierre Mazeaud (institue un droit de timbre de 150 francs par requête enregistrée auprès des juridictions administratives et en exonère les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide juridictionnelle) (p. 4389).

Deuxième partie :

Justice. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Constitution : création de la Cour de justice de la République et réforme du Conseil supérieur de la magistrature (p. 4511).

Délinquance et criminalité : peines : application : lenteur (p. 4511).

Justice :

– accroissement du contentieux, lenteurs et dysfonctionnements (p. 4511) ;

– « crise » et généralités (p. 4511).

Magistrature :

– effectifs : créations de postes (p. 4511) ;

– fonction, statut et rémunérations : revalorisation (p. 4511) ;

– indépendance : renforcement (p. 4511).

Ministère de la justice : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4511, 4512).

Système pénitentiaire :

– action sanitaire en milieu carcéral (p. 4511) ;

– administration pénitentiaire : agents : créations de postes, revalorisation du statut et taux d'encadrement (p. 4511) ;

– prisons : rénovation et entretien (p. 4511).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8, 9 décembre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 7336).

Son intervention (p. 7385).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Soisson (Jean-Pierre)* (p. 7403).

Principaux thèmes développés :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7385, 7387, 7403).

Assemblée nationale : motions de procédure : rejet (p. 7336).

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7386) ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7386) ;

– criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7386, 7387) ;

– infractions économiques et financières : juridictions spécialisées : compétences et procédure applicable (p. 7385) ;

– peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7386, 7387).

Garde à vue :
- intervention de l'avocat : délai en cas d'infraction à la législation sur les stupéfiants ou de terrorisme (p. 7385) ;
- mineurs de treize ans (p. 7385).

Police : police judiciaire : dispositions du projet de loi : renforcement des effectifs (p. 7385).

Projet de loi :
- entrée en application en 2024 et principe de non rétroactivité de la loi pénale (p. 7403) ;
- objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7403) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7403).

Vie, médecine et biologie : perversions sexuelles : recherches psychiatriques et cliniques : bilan et encouragement (p. 7386, 7387).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 21 de M. André Gérin et 26 de M. Julien Dray (p. 7407) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (dispose que la commission de magistrats est automatiquement saisie des avis du collège d'experts psychiatriques) (p. 7409) ;
- *son* amendement n° 34 rectifié (dispose que la libération conditionnelle peut être assortie de mesures de contrôle ou d'assistance à vie) : adopté (p. 7409).

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

- *son* amendement n° 35 deuxième rectification (de coordonation) : retiré (p. 7415).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 17 (de coordination) (p. 7415) : retiré (p. 7416).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Marsaud (dispose que l'interrogatoire d'un accusé par le président de la cour d'assises a lieu en présence de l'avocat ; précise que le procès ne peut s'ouvrir moins de quinze jours après cet interrogatoire ; prévoit enfin que l'avocat choisi par l'accusé ou désigné d'office par le président de la cour d'assises lors de l'interrogatoire précité est obligatoirement présent à l'audience) (p. 7429, 7430).

Explications de vote [9 décembre 1993] (p. 7442).

Application des peines.

Projet de loi : intérêt, nécessité et équilibre.

Vote pour du groupe R.P.R.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Projet de loi :
- contenu, nécessité, efficacité : appréciation (p. 8034) ;
- entrée en application en 2024 (p. 8034).

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 7 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 709-2 nouveau du code de procédure pénale : chambre de l'application des peines) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose qu'un collège de trois magistrats de la cour d'appel exerce les compétences dévolues au juge d'application des peines pour les peines d'origine criminelle ; précise le ressort de ce collège et les possibilités d'appel de ses décisions) (p. 8038) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 15 de M. Alain Marsaud (dispose qu'il s'agit d'une chambre de l'application des peines composée de trois conseillers de la cour d'appel ; supprime la possibilité de faire appel) à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (p. 8038) ;
- *son* sous-amendement n° 14 (propose que le collège soit composé de trois magistrats du tribunal de grande instance) à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (p. 8037) : adopté (p. 8040) ;

Magistrature : juge d'application des peines : compétences et insertion dans une instance collégiale (p. 8038, 8039).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 8045).

Explications de vote :

Application des peines (p. 8046).

Projet de loi :
- entrée en application en 2024 et élaboration « précipitée » (p. 8046) ;
- intérêt, nécessité et limites (p. 8046).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 8046).

- Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Fonction publique militaire : départ vers des entreprises d'armement : spécificité et encadrement (p. 7455).

Hauts fonctionnaires (p. 7455) :
- départ vers le secteur privé : encadrement et moralisation ;
- départ vers le secteur privé : justification ;
- statut et fonctions : dégradation et effort de revalorisation.

Tour extérieur (p. 7454) :
- intérêt pour les grands corps ;
- réforme proposée : objectifs, portée et limitation aux corps de contrôle et d'inspection ;
- règles actuelles et politisation des nominations.

Discussion des articles [13 décembre 1994] :

Après l'article 2 :

- *défavorable* au sous-amendement n° 35 de M. Charles de Courson (dispose que l'avis de la commission sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) à l'amendement n° 18 du Gouvernement (organise le recrutement au tour extérieur des sous-préfets ; précise que ces nominations ne peuvent excéder le dixième des emplois budgétaires de sous-préfets et ne peuvent intervenir qu'à raison de deux tous les deux ans ; dispose que seul le sens de l'avis de la commission sur les nominations prononcées est publié) (p. 7465).

POUJADE (Robert)

Député de la Côte-d'Or

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : Gendarmerie) [12 mai 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **permettre la dation en paiement des droits de succession, des droits sur les mutations à titre gratuit entre vifs et du droit de partage par la remise de biens immobiliers susceptibles d'être annexés au domaine du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (n° 89)** [20 avril 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XI : **Défense : Gendarmerie (n° 583)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour la gendarmerie [9 novembre 1993] :

Gendarmerie :

- crédits : montant, évolution (p. 5687, 5688) ;
- défense opérationnelle du territoire (D.O.T.) (p. 5687) ;
- effectifs (p. 5687) ;
- informatisation et télécommunications (p. 5687) ;
- logements : rénovation (p. 5688) ;
- missions ; conditions d'intervention de la gendarmerie (p. 5687, 5688) ;
- retraités et veuves : revendications (p. 5688).

Questions [10 novembre 1993] :

Armée de terre : professionnalisation, force d'action rapide (F.A.R.) (p. 5720).

POULOU (Daniel)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(6e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de Mme Michèle Alliot-Marie, nommée membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

POYART (Alain)

Député du Nord

(24e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 165**, posée le 6 octobre 1993 : **mesures d'adaptation de la carte scolaire aux zones d'éducation prioritaires** (p. 3921). Appelée le 7 octobre 1993 : zones d'éducation prioritaires : périodicité ; concordance avec la révision de la carte scolaire ; commune d'Hautmont (p. 3995, 3996).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Tribunal : tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe (p. 4527).

Affaires européennes. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Douanes : commissaires en douane : devenir (p. 5070).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Administration : sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe : maintien et rénovation (p. 5243, 5244).

PREEL (Jean-Luc)

Député de la Vendée

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission des comptes de la sécurité sociale [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **faciliter la vente des biens immobiliers des personnes physiques mises en liquidation judiciaire (n° 160)** [11 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Prise en charge de la dépendance :** maintien à domicile : prise en charge : perspectives [5 mai 1993] (p. 295, 296).

– **Budget des hôpitaux :** budget hospitalier ; comptes de la sécurité sociale [17 novembre 1993] (p. 5957).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2989) et *son intervention* (p. 3010).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : incidents : fait personnel (p. 2989).

Conseil économique et social : représentation des retraités (p. 3015).

Emploi : préretraites (p. 3011, 3012).

Famille : politique familiale (p. 3011).

Femmes : veuves : allocation veuvage et pensions de réversion (p. 3011).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3010).

Lois : ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale : séparation des branches (p. 3011).

Personnes âgées : dépendance (p. 2989, 3011).

Régime général : financement : projections 1993-1994 (p. 3010).

Retraites : généralités :

- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3010) ;
- Livre blanc sur les retraites (p. 2989, 3011) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3011) ;
- prestations non contributives : validation de périodes et validation de la durée du service national (p. 3012) ;
- régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 3011) ;
- régimes par répartition (p. 3010) ;
- revalorisation des pensions (p. 2989, 3010, 3011) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 3010).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 3011).

Retraites complémentaires (p. 3011).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Hôpitaux et cliniques : budget global et taux directeurs : réforme (p. 5155).

Personnes âgées : dépendance (p. 5172).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Hôpitaux et cliniques :

- lits : reconversion (p. 6563) ;
- politique hospitalière (p. 6563) ;
- réseaux de soins : création (p. 6563).

Professions médicales : convention médicale (p. 6564).

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6564).

SIDA : lutte contre :

- débat parlementaire (p. 6563) ;
- dépistage (p. 6563).

Système pénitentiaire : détenus : soins médicaux (p. 6563).

Tuberculose : lutte contre (p. 6563).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *ses observations* (p. 6573).

SIDA : dépistage obligatoire.

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* (p. 6619).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 178 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que le niveau des activités de soins justifiant un retrait d'autorisation est « apprécié selon des critères identiques entre établissements publics et privés ») (p. 6624) : adopté (p. 6625) ;

– *soutient* l'amendement n° 115 de la commission (subordonne le retrait de l'autorisation à l'accord de l'Etat, des caisses de sécurité sociale et du conseil général sur la prise en charge des personnes relevant de l'aide sociale) (p. 6626) : adopté après rectification (subordonne le retrait à l'accord, s'il y a lieu, des services de l'Etat et du président du conseil général) (p. 6627).

Article 30 *(institution d'un complément d'allocation aux adultes handicapés au profit des handicapés disposant d'un logement indépendant) :*

– *ses observations* (p. 6643) ;

Femmes : pensions de réversion.

Handicapés :

- allocation aux adultes handicapés ;
- allocation compensatrice ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) ;
- complément forfaitaire pour l'autonomie ;
- insertion professionnelle ;
- maintien à domicile.

Personnes âgées : dépendance.

Après l'article 31 :

– *son* amendement n° 184 (limite la dispense d'avance des frais d'examens de laboratoires aux bénéficiaires d'une aide médicale gratuite ou d'une prise en charge totale) : devenu sans objet (p. 6646).

Article 35 *(validation de la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles pour 1989) :*

– *soutient* l'amendement n° 122 de la commission (de suppression) (p. 6652) : retiré (p. 6653).

Après l'article 38 nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 131 de la commission (permet aux mutuelles de se garantir auprès d'une fédération mutualiste) (p. 6681) : adopté (p. 6682) ;

– *soutient* l'amendement n° 132 de la commission (limite aux seules mutuelles non couvertes par un autre système de garantie l'obligation de se réassurer auprès de la caisse mutualiste de garantie prévue à l'article L. 311-6 du code de la mutualité) : adopté (p. 6682).

PRINGALLE (Claude)

Député du Nord

(18e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Hôpitaux et cliniques : Cambrai : centre hospitalier (p. 5168).

PRORIOL (Jean)

Député de la Haute-Loire

(2e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat) [29 avril 1993].

Rapporteur de la proposition de directive du Conseil instaurant une taxe sur les émissions de dioxyde de carbone et sur l'énergie (n° E-5) [5 mai 1993].

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre du conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur des propositions de directives communautaires concernant le marché intérieur de l'électricité et du gaz [15 juin 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **proposition de directive du Conseil instaurant une taxe sur les émissions de dioxyde de carbone et sur l'énergie (n° E-5) (n° 260)** [2 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 20 : **Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de résolution sur la proposition de directive du Conseil instaurant une **taxe sur les émissions de dioxyde de carbone et sur l'énergie (n° E-5) (n° 273)** [4 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Logement** : régression des mises en chantier ; accession à la propriété ; plan d'urgence pour le logement social [21 avril 1993] (p. 106).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Communautés européennes : commerce extérieur : protection (p. 722).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 722, 723).

G.A.T.T. (p. 722).

Logement et habitat (p. 722).

Sécurité sociale : déficit (p. 722).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 722).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 109 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs à l'acquisition et à la transformation d'un local auparavant utilisé à un usage autre que l'habitation) : retiré (p. 883).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993 - 3 octobre 1993] :

Article 10 *(institution du stage d'insertion et de formation à l'emploi) :*

– *son* amendement n° 811 : non soutenu (p. 3568).

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 813 : non soutenu (p. 3882).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Article 12 *(reconduction et aménagement du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

– *son* amendement n° 324 : non soutenu (p. 4354).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Elevage : crise et remèdes (p. 4703).

Régions : Auvergne (p. 4703).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire :

– Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 5409) ;

– zones rurales : opération « 1 000 villages de France » (p. 5409) ;
– zones sensibles : crédits : évolution (p. 5409).

Banques et établissements financiers :
– comptes pour le développement industriel (CODEVI) : conditions d'utilisation (p. 5410) ;
– Société française pour l'assurance du capital risque (SOFARIS) (p. 5410).

Collectivités locales : Comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) : moyens financiers (p. 5410).

Commerce et artisanat : chambres de commerce et chambres de métiers (p. 5410).

Emploi : P.M.E.-P.M.I. : rôle (p. 5410).

Entreprises commerciales et artisanales :
– concurrence : exacerbation ; distorsions (p. 5408) ;
– défaillances d'entreprises : droit applicable et réforme législative (p. 5408, 5410) ;
– entreprise individuelle : statut (p. 5410) ;
– gestion : modernisation (p. 5408, 5409) ;
– métiers d'art : crédits (p. 5409) ;
– transmission (p. 5410).

Formation professionnelle et promotion sociale :
– Centre de formation des assistants techniques du commerce (CEFAC) : crédits : évolution (p. 5409) ;
– artisans et commerçants : formation initiale ; formation continue (p. 5409, 5410).

Grandes surfaces :
– implantations (p. 5408) ;
– taxation : réforme (p. 5410).

Impôts, taxes et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. (p. 5410).

Ministère : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5408, 5409).

Organismes et structures :
– Fonds d'aide à l'investissement des P.M.I. : conditions d'accès des jeunes entrepreneurs (p. 5409) ;
– Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (FISAC) (p. 5409, 5410) ;
– Fonds national pour le développement et la promotion de l'artisanat : rôle et ressources (p. 5410).

Politique économique et sociale :
– crise économique : P.M.E.-P.M.I. : situation et perspectives (p. 5408, 5410) ;
– entreprises commerciales et artisanales : rôle dans l'économie (p. 5408).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression (p. 5410).

Vote des crédits :

Article 57 *(actualisation du montant de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (porte à 551 francs le montant maximum du droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5440) : adopté (p. 5441) ;
– *soutient* l'amendement n° 27 corrigé (étend aux actions de promotion les compétences du Fonds national de développement de l'artisanat et transfère aux chambres de métiers les trois quarts des ressources susceptibles de l'alimenter) (p. 5441) : retiré (p. 5443) ;
– *favorable* à l'amendement n° 91 (étend aux actions de promotion les compétences du Fonds national de développement de l'artisanat) (p. 5542, 5443).

Après l'article 57 :

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Charles de Courson (permet aux chambres de commerce et d'industrie de fixer le montant de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle dans la limite d'un plafond de 2 p. 100) (p. 5443).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 41 :

– *soutient* l'amendement n° 35 de M. Gérard Boche (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres, la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source) (p. 7218, 7219) : retiré (p. 7219).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Rappel au règlement : regrette au nom de l'U.D.F. que le projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'agriculture soit retiré de l'ordre du jour [22 décembre 1993] (p. 8103).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 228).

B.A.P.S.A. :
– cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 228, 229) ;
– mutualité sociale agricole : restructuration ; délégués ; élection (p. 228).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations agricoles et accord de décembre 1993 (p. 228).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 228).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (p. 228).

Exploitations agricoles : successions et transmission (p. 228).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 228).

Impôts locaux : impôt sur le foncier non bâti (p. 228).

Lois : loi d'orientation agricole : printemps 1994 (p. 228).

Organismes et structures : Agence du médicament vétérinaire (p. 228).

Vétérinaires : animaux : protection ; commercialisation ; denrées d'origine animale : agrément et contrôle sanitaires (p. 228).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 26 :

– *son* amendement n° 65 corrigé (permet les candidatures d'une ou deux personnes pour les élections du deuxième collège) (p. 264) : adopté (p. 265).

PUECH (Jean)

Ministre de l'agriculture et de la pêche

NOMINATIONS

Est nommé ministre de l'agriculture et de la pêche. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Déclaration du Gouvernement sur le **développement rural (n° 234)** [1er juin 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Ferrand (Jean-Michel) :*** **publicité pour les alcools :** loi Evin n° 91-32 du 10 janvier 1991 : application et conséquences [14 avril 1993] (p. 72).

– ***Pascallon (Pierre) :*** **quotas laitiers en zones de montagne :** politique agricole commune : application des quotas de production ; question à l'ordre du jour du prochain Conseil de Luxembourg [14 avril 1993] (p. 72, 73).

– ***Migaud (Didier) :*** **négociations du G.A.T.T. et réforme de la P.A.C. :** volet agricole ; volet industriel ; volet services [14 avril 1993] (p. 75, 76).

– ***Couanau (René) :*** **aides aux pêcheurs :** crise de la pêche ; prix minima ; préférence communautaire [14 avril 1993] (p. 78, 79).

– ***Montesquiou (Aymeri de) :*** **endettement et difficultés des agriculteurs :** effondrement des prix agricoles ; désendettement : perspectives [14 avril 1993] (p. 80, 81).

– ***Lemoine (Jean-Claude) :*** **déclarations de surface :** politique agricole commune (P.A.C.) : octroi des « primes à l'herbe » ; déclaration des agriculteurs : octroi de délais supplémentaires [21 avril 1993] (p. 108, 109).

– ***Le Vern (Alain) :*** **résultats du dernier conseil européen de l'agriculture :** P.A.C. ; G.A.T.T. ; conseil européen des 26 et 27 avril 1993 ; traitement égal entre tous les pays membres et mesures d'assouplissement de la P.A.C. [28 avril 1993] (p. 206).

– ***Desanlis (Jean) :*** **réforme de la P.A.C. :** gel des terres et indemnisation ; biocarburants : développement : perspectives [28 avril 1993] (p. 215, 216).

– ***Gonnot (François-Michel) :*** **carburants d'origine agricole :** réglementation et fiscalité [28 avril 1993] (p. 216).

– ***Garrigue (Daniel) :*** **retraités agricoles :** montant et revalorisation [5 mai 1993] (p. 298).

– ***Taubira-Delannon (Christiane) :*** **pêche en Guyane :** crevettes : emploi et activité ; concertation [5 mai 1993] (p. 302, 303).

– ***Vuillaume (Roland) :*** **situation de la filière bois :** concurrence étrangère des pays du Nord ; clause de sauvegarde : mise en œuvre par la Communauté européenne : perspectives [12 mai 1993] (p. 374).

– ***Madaile (Alain) :*** **campagne de distillation 1993 :** organisation du marché ; distillation : campagne 1993-1994 ; prix de référence : fixation [19 mai 1993] (p. 577, 578).

– ***Le Fur (Marc) :*** **viande porcine :** comité de gestion de la Commission de Bruxelles : hausse du prix de restitution aux éleveurs [19 mai 1993] (p. 579).

– ***Hunault (Michel) :*** **volet agricole du G.A.T.T. :** préaccord de Washington : rejet par la France ; préférence communautaire ; négociation globale [19 mai 1993] (p. 579, 580).

– ***Auclair (Jean) :*** **prime à l'herbe :** conditions d'attribution [19 mai 1993] (p. 581, 582).

– ***Bateux (Jean-Claude) :*** **projet d'accord sur les oléagineux :** accord de Blair House : volet oléagineux ; négociations du G.A.T.T. [2 juin 1993] (p. 1014).

– ***Guellec (Ambroise) :*** **situation de la pêche française :** concurrence étrangère ; prix minima : augmentation ; préférence communautaire : opportunité [2 juin 1993] (p. 1017, 1018).

– ***Soisson (Jean-Pierre) :*** **G.A.T.T. et politique agricole commune :** oléagineux : accord de Washington ; négociations du G.A.T.T. ; jachère : rotation : indemnisation [2 juin 1993] (p. 1020, 1021).

– ***Choliet (Paul) :*** **accord sur les oléagineux :** oléagineux : accord ; volet agricole du G.A.T.T. ; variétés hybrides : progression [9 juin 1993] (p. 1226, 1227).

– ***Tardito (Jean) :*** **accord sur les oléagineux :** oléagineux : accord ; négociations du G.A.T.T. ; politique agricole : marge de manœuvre [9 juin 1993] (p. 1229, 1230).

– ***Royal (Ségolène) :*** **accords agricoles et occupation de l'espace :** adhésion française à l'accord sur les oléagineux : conséquences pour les agriculteurs et pour l'environnement ; jachère : « dynamisation » [9 juin 1993] (p. 1231, 1232).

– ***Le Déaut (Jean-Yves) :*** **jachère industrielle :** oléagineux industriels ; négociations du G.A.T.T ; diester : usine Sofiproteol : implantation en Lorraine : perspectives [9 juin 1993] (p. 1232, 1233).

– ***Auberger (Philippe) :*** **négociations agricoles :** oléagineux : accord ; négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; jachère industrielle : progression [9 juin 1993] (p. 1233, 1234).

– ***Darsière (Camille) :*** **production bananière des Antilles :** banane : concurrence sauvage d'Amérique latine ; préférence communautaire : application ; organisation commune des marchés [16 juin 1993] (p. 1658, 1659).

– ***Ferry (Alain) :*** **filière bois :** industrie du bois : emploi et activité ; concurrence étrangère ; protection communautaire : perspective [16 juin 1993] (p. 1663, 1664).

– ***Aillaud (Thérèse) :*** **industrie papetière :** concurrence étrangère ; préférence communautaire : mise en œuvre : perspectives ; industrie du bois : secteur essentiel [23 juin 1993] (p. 2097).

– ***Vachet (Léon) :*** **fruits et légumes :** concurrence étrangère ; pommes et tomates ; préférence communautaire : prise en compte ; organisation commune des marchés : réexamen [23 juin 1993] (p. 2099).

– ***Duplict (Dominique) :*** **négociations européennes sur la pêche :** pêche maritime : protection de la ressource ; engins de pêche : réglementation [23 juin 1993] (p. 2106).

– ***Angot (André) :*** **quotas laitiers :** quotas de production alloués à la France : augmentation ; répartition au profit des jeunes agriculteurs : perspective ; gestion départementalisée des quotas laitiers : mise en place [30 juin 1993] (p. 2804).

– ***Trassy-Paillogues (Alfred) :*** **indemnisation des calamités agricoles :** calamités agricoles en Seine-Maritime ; fonds national d'indemnisation : ressources et critères d'intervention [30 juin 1993] (p. 2806).

– ***Léonard (Jean-Louis) :*** **pêche :** pêche maritime : politique et réglementation ; évolution de la ressource ; plan pêche au niveau communautaire : perspectives [30 juin 1993] (p. 2807).

– ***Baumet (Gilbert) :*** **organisation du marché viticole :** vin et viticulture : organisation du marché communautaire ; marché unique : conditions monétaires ; désendettement des agriculteurs [13 octobre 1993] (p. 4123).

– ***Aillaud (Thérèse) :*** **inondations en Camargue :** inondations : Camargue : orages de septembre et octobre 1993 ; reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : indemnisation ; ouvrages de protection : coût d'entretien : prise en charge [27 octobre 1993] (p. 4988, 4989).

– ***Lagulhon (Pierre) :*** **crise de la production porcine :** élevage : porcs : soutien du marché ; cotisations sociales : prise en charge ; contrats à l'exportation : reconduction [3 novembre 1993] (p. 5296, 5297).

– ***Larrat (Gérard) :*** **négociation sur l'organisation commune du marché des vins :** vin et viticulture : organisation du marché européen : négociation O.C.M.-vins ; objectifs de production ; Languedoc-Roussillon [3 novembre 1993] (p. 5299).

– ***Roux (Xavier de)*** **: cotisations sociales agricoles :** cotisations : assiette [10 novembre 1993] (p. 5746, 5747).

– ***Etienne (Jean-Claude)*** **: cotisations sociales agricoles :** cotisations : assiette : conséquences ; réforme [24 novembre 1993] (p. 6280, 6281).

– ***Lenoir (Jean-Claude)*** **: dons de lait et quotas laitiers :** lait et produits laitiers : quotas de production : fixation ; dons de lait aux organisations caritatives : prise en compte [24 novembre 1993] (p. 6287).

– ***Pierna (Louis)*** **: politique agricole européenne et actions caritatives :** lait et produits laitiers : quotas de production : fixation ; dons de lait aux organisations humanitaires : prise en compte [1er décembre 1993] (p. 6784, 6785).

– ***Le Pensec (Louis)*** **: situation de la pêche maritime :** pêche maritime : emploi et activité ; pêche industrielle et pêche artisanale : cotisations sociales ; Jégo-Quéré : situation et perspectives ; Lorient ; armement Pescanova [1er décembre 1993] (p. 6786, 6787).

– ***Malvy (Martin)*** **: volet agricole du G.A.T.T. :** négociations du G.A.T.T. : volet agricole : importations ; produits de substitution ; accord de Blair House [8 décembre 1993] (p. 7296, 7297).

– ***Ferrand (Jean-Michel)*** **: application de la loi Evin :** alcoolisme : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 dite « loi Evin » : application : conséquences pour les produits « appellations d'origine contrôlée » : concertation des partenaires intéressés [8 décembre 1993] (p. 7302).

– ***Guédon (Louis)*** **: pêches maritimes :** pêche maritime : charges sociales : réduction : navires dont la jauge est antérieure à 1988 et navires artisanaux de 12 mètres et plus ; commerce extra-communautaire : réglementation ; respect ; golfe de Gascogne [8 décembre 1993] (p. 7302, 7303).

orales sans débat de :

– ***Courson (Charles de) (n° 15)*** **: santé publique (alcoolisme – loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 – application – conséquences – vin) :** loi Evin n° 91-32 du 10 janvier 1991 : application ; publicité pour les alcools : limitation ; conséquences pour la viticulture [23 avril 1993] (p. 131, 132).

– ***Asphe (Jean-Claude) (n° 9)*** **: agriculture (gel des terres – conséquences – épandage des boues) :** entretien des jachères ; réglementation communautaire : interdiction de la repousse des céréales [23 avril 1993] (p. 132).

– ***Couderc (Raymond) (n° 19)*** **: politiques communautaires (vin et viticulture – distillation obligatoire – vins de pays) :** viticulture française : pénalisation par la réglementation européenne [23 avril 1993] (p. 132, 133).

– ***Abelin (Jean-Pierre) (n° 216)*** **: marché du champignon :** fruits et légumes : champignons : organisation de la production ; soutien du marché ; concurrence étrangère ; aide de la Communauté européenne ; Poitou-Charente [2 décembre 1993] (p. 6867 à 6869).

– ***Arata (Daniel) (n° 212)*** **: pensions de réversion dans le régime agricole :** retraités : pensions de réversion : cumul avec un avantage personnel de retraite [2 décembre 1993] (p. 6869, 6870).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 938).

Agriculture :
- aides et prêts (p. 1046, 1048).
- biocarburants (p. 1047).
- élevage (p. 936, 937).
- France rurale : image positive ou négative (p. 1045).
- jachère (p. 937).
- revenu agricole et endettement (p. 1047).

Agroalimentaire : politique de qualité : appellations d'origine contrôlée et labels (p. 1046).

Aménagement rural :
- approche globale ville-campagne (p. 1045, 1046).
- « Bassins de vie » (p. 939).
- planification (p. 936, 1045).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 936, 1045, 1049).

Bois et forêts (p. 937, 1047).

Collectivités locales :
- coopération intercommunale : intercommunalité (p. 935, 936, 1046).
- ressources fiscales (p. 936, 1048, 1049).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 936, 947).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 937).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p 936).

D.O.M.-T.O.M. :
- filières canne à sucre, banane, rhum (p. 1048).
- Guadeloupe (p. 1048).
- Guyane (p. 1048).

Emploi en milieu rural :
- chômage (p. 1047, 1048).
- rôle des nouvelles technologies de communication (p. 938).

Enseignement :
- établissements scolaires : rôle dans la politique d'aménagement du territoire (p. 1048).
- enseignement agricole (p. 1048, 1049).
- personnel enseignant (p. 938).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 938, 1048, 1049).

Logement et habitat (p. 938, 1048).

Postes et télécommunications : téléphone, télécommunications : tarification : durée ou distance (p. 1048).

Travail : pluriactivité (p. 937, 1047).

Zones de montagne (p. 936, 937,1046, 1047).

Zones rurales :
- animation sociale et culturelle (p. 938).
- population (p. 1048).

Zones sensibles (p. 936, 938, 1046, 1047).

– **Proposition de loi tendant à proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol (n° 92).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural : politique : lutte contre la désertification : nécessité (p. 1418).

Communautés européennes : ateliers hors sol : réglementation : nécessité (p. 1418, 1422).

Départements : Marne (p. 1422).

Elevage : élevage avicole : capacité ; marché ; taille des entreprises (p. 1418).

Structures agricoles : taille des exploitations : caractère familial ou industriel (p. 1418).

Discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Article unique *(proroge jusqu'au 30 juin 1996 l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles établi par la loi n° 92-613 du 6 juillet 1992 pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Rémy Auchedé (supprime le caractère transitoire de cette disposition) (p. 1423).

– Projet de loi relatif à la partie législative du livre III (nouveau) du code rural (n° 389).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Agriculture : exploitations agricoles : évolution et statut juridique (p. 3130).

Code rural : droit rural et autres droits (p. 3130).

Lois : codification : principes et méthodes (p. 3130).

– Projet de loi relatif à la partie législative du livre VIII (nouveau) du code rural (n° 390).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Lois :

– loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (p. 3153) ;
– loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (p. 3153).

Sénat : texte adopté (p. 3153).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [21 octobre 1993] :

Agroalimentaire (p. 4657, 4660, 4662, 4666).

Aménagement du territoire :

– aménagement rural ; Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4657, 4664, 4667) ;
– loi d'orientation : présentation au printemps 1994 (p. 4667) ;
– zones de montagne ; Fonds d'intervention pour l'auto-développement en montagne (F.I.A.M.) (p. 4663).

B.A.P.S.A. :

– contribution sociale de solidarité des sociétés : versement au profit du B.A.P.S.A. ou des caisses de retraites des travailleurs non salariés non agricoles (p. 4663) ;
– cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4663) ;
– dépenses et recettes : montant et répartition (p. 4663) ;
– retraites agricoles : revalorisation (p. 4666).

Bois et forêts :

– Fonds forestier national : ressources (p. 4662) ;
– industrie du sciage (p. 4661).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations agricoles, préaccord de Blair House (p. 4657 à 4661).

Commercialisation : politique de qualité : appellations d'origine contrôlée, certifications et labels (p. 4664).

Communautés européennes :

– organisation commune des marchés (O.C.M.) : réforme (p. 4659, 4662) ;
– politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4657, 4658) ;
– politique commune de la pêche : fonds structurels pour la pêche : instrument financier d'orientation pour la pêche (I.F.O.P.) (p. 4660) ;
– préférence communautaire (p. 4660) ;
– primes communautaires : règles d'attribution : assouplissement ; versement par les Etats membres (p. 4659, 4662) ;
– stabilité monétaire : nécessité (p. 4658).

Elevage :

– bâtiments d'élevage : mise aux normes (p. 4664) ;
– crise et remèdes ; prime à l'herbe (p. 4659, 4662, 4663) ;
– quotas laitiers (p. 4659).

Enseignement agricole : rénovation et moyens (p. 4665, 4667).

Environnement : respect (p. 4664).

Exploitants agricoles :

– endettement (p. 4663) ;
– jeunes agriculteurs : aides et dotation d'installation (D.J.A.) (p. 4662, 4665) ;
– prêts bonifiés (p. 4661).

Exploitations agricoles : gel des terres et jachère (p. 4658).

Fruits et légumes (p. 4662).

Impôts et taxes : taxe sur les produits forestiers : report (p. 4661).

Impôts locaux : impôt sur le foncier non bâti : réforme (p. 4661).

Loi de finances rectificative : moyens financiers pour l'agriculture (p. 4662).

Ministère de l'agriculture et de la pêche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4663, 4664).

Pêche :

– cotisations sociales (p. 4661) ;
– crise et remèdes (p. 4657, 4661, 4662) ;
– dette bonifiée : réaménagement (p. 4661) ;
– flotte : modernisation (p. 4661, 4665) ;
– Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche : (F.I.O.M.) : moyens (p. 4664) ;
– ports : modernisation (p. 4664) ;
– prix minima communautaires (p. 4660).

Recherche : recherche au service de l'agriculture (p. 4665 à 4667).

Risques naturels : Fonds national de garantie des calamités agricoles (p. 4662, 4663).

Viticulture :

– excédents communautaires (p. 4662) ;
– vignoble : restructuration (p. 4662).

Réponses aux questions :

Agroalimentaire :

– champignons : production et conditionnement, crise et remèdes (M. Jean Desanlis) (p. 4678) ;
– offices d'intervention agricole : crédits (M. Bernard Schreiner) (p. 4698).

Aménagement du territoire :

– aménagement rural : animation sociale et culturelle : crédits (M. François Guillaume) (p. 4698) ;
– espaces « ouverts » montagnards et agriculture de montagne (MM. Michel Habig, Jean Glavany, Mme Henriette Martinez, MM. Roger Lestas, Jean-Paul Fuchs, Patrick Ollier) (p. 4676, 4680, 4682, 4710, 4715).

B.A.P.S.A. :

– cotisation sociales : mode de calcul : réforme (MM. Charles de Courson, Jean-Marie André, Francisque Perrut, Jacques Boyon, Michel Vuibert, Claude Barate, Bernard Schreiner, Yves Deniaud) (p. 4671, 4678, 4685, 4686, 4688, 4700, 4712) ;

– femmes agricultrices : pré-retraite (Mme Marie-Thérèse Boisseau) (p. 4707) ;
– pensions de réversion (MM. Marc Le Fur, Daniel Garrigue) (p. 4701, 4715) ;
– recettes : participation de l'Etat : montant (MM. Michel Vuibert, Germain Gengenwin) (p. 4686, 4687) ;
– retraites : cumul emploi-retraite : perspectives (M. Henri de Richemont) (p. 4690).
– retraites : revalorisation (MM. Jacques Le Nay, François d'Harcourt, Jean-Pierre Defontaine, Jean-Marie André, Rémy Auchedé, Jean-Jacques de Peretti, Bernard Carayon, Georges Colombier) (p. 4668, 4669, 4674, 4679, 4701, 4712, 4714).

Bois et forêts :
– Fonds forestier national : ressources (MM. Philippe Legras, Roland Vuillaume, Yves Van Haecke, Michel Jacquemin) (p. 4675, 4690, 4708, 4711) ;
– importations sauvages et mesures de sauvegarde : perspectives (M. Roland Vuillaume) (p. 4690) ;
– boisement et reboisement : maîtrise : réglementation (M. Jean-Paul Fuchs) (p. 4710).

Céréales : blé dur : aide : perspectives (M. Maurice Dousset) (p. 4683).

Commerce extérieur :
– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (MM. François d'Harcourt, François Guillaume, Aymeri de Montesquiou) (p. 4690, 4697, 4711) ;
– importations extracommunautaires : limitation : perspectives (MM. François d'Harcourt, Georges Colombier) (p. 4695) ;
– organisation mondiale du commerce : mise en œuvre (p. 4669).

Communautés européennes :
– organisation commune des marchés (O.C.M.) et avenir de la viticulture méridionale (M. Marcel Roques) (p. 4703) ;
– politique agricole commune (P.A.C.) (MM. Michel Hunault, Jean-Pierre Bastiani, Aymeri de Montesquiou) (p. 4683, 4685, 4688) ;
– préférence communautaire : réaffirmation (MM. François d'Harcourt, Daniel Colliard, Jean-Marie André, Marcel Roques) (p. 4669, 4671) ;
– primes : versement par les Etats membres : calendrier français (MM. Pierre-André Périssol, Marleix Alain, Guy Drut) (p. 4676, 4689, 4704) ;
– restitutions sur les exportations de volailles : évolution (M. Jacques Le Nay) (p. 4669) ;
– stabilité monétaire : nécessité (p. 4689).

Départements :
– Cantal (M. Yves Coussain) (p. 4706) ;
– Pyrénées-Orientales (M. Claude Barate) (p. 4688).

D.O.M.-T.O.M. : marchés du sucre et du rhum : avenir (M. Ernest Moutoussamy) (p. 4672).

Eau : Fonds national des adductions d'eau : crédits : évolution (M. Bernard de Froment) (p. 4705).

Elevage :
– bâtiments d'élevage : mise aux normes (M. Michel Habig) (p. 4676) ;
– crise et remèdes (MM. Jacques Le Nay, Henri de Richemont, Loïc Bouvard, Marc Le Fur, Jean Proriol, Yves Coussain) (p. 4669, 4689, 4696, 4699, 4702, 4704, 4706) ;
– quotas laitiers (MM. René André, Jean Glavany, Charles Revet, Roger Lestas) (p. 4677, 4680, 4683, 4688).

Emploi : charges sociales à l'embauche d'un deuxième salarié agricole : exonération : perspectives (M. Jean-Claude Lemoine) (p. 4682).

Energie :
– Agence nationale pour les matières premières d'origine agricole : création : perspectives (M. Michel Habig) (p. 4681) ;
– biocarburants et diester (MM. Philippe Auberger, Didier Béguin) (p. 4685, 4700) ;

Enseignement agricole (M. Rémy Auchedé) (p. 4672).

Exploitants agricoles :
– endettement (MM. Daniel Soulage, Aymeri de Montesquiou) (p. 4684, 4710) ;
– jeunes agriculteurs : formation et aides financières, dotation aux jeunes agriculteurs (D.J.A.) (MM. Jean-Pierre Defontaine, Pierre-André Périssol, René André, Jacques Boyon, Roger Lestas, Jean-Pierre Abelin, Yves Deniaud) (p. 4673, 4675, 4681, 4685, 4688, 4707, 4708) ;
– revenus : diversification, pluriactivité, régime d'imposition (MM. Jacques Le Nay, Henri de Richemont, Patrick Ollier) (p. 4668, 4690, 4716).

Exploitations agricoles :
– entreprise agricole : statut (M. Yves Van Haecke) (p. 4709) ;
– gel des terres : compensations financières (p. 4685) ;
– successions et transmissions (MM. Bernard de Froment, Jean-Pierre Abelin, Marie-Thérèse Boisseau) (p. 4704, 4707).

Horticulture :
– bénéfice imposable : réforme : perspectives (M. Antoine Carré) (p. 4706) ;
– difficultés : causes (M. Jean Bégault) (p. 4671) ;
– investissements : déductions fiscales : suppression du plafonnement : perspectives (Mme Yann Piat) (p. 4677) ;
– taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) : relèvement : conséquences (MM. Jean Bégault, Antoine Carré, Claude Dhinnin) (p. 4670, 4677, 4706, 4712).

Impôts et taxes : taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) : niveau des remboursements forfaitaires (M. Jean-Pierre Bastiani) (p. 4688).

Impôts locaux : impôt sur le foncier non bâti : réforme (MM. Jean-Paul Emorine, Jean-Bernard Raimond) (p. 4699, 4713).

Pêche :
– commercialisation : aides (M. Dominique Dupilet) (p. 4679, 4680) ;
– cotisations sociales (MM. Daniel Colliard, François d'Harcourt, Louis Le Pensec, Germain Gengenwin) (p. 4673, 4683, 4702) ;
– crédits budgétaires ; moyens du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche (F.I.O.M.) (MM. Daniel Colliard, François d'Harcourt) (p. 4672, 4673) ;
– endettement (M. Daniel Colliard) (p. 4673) ;
– flotte : restructuration (M. Louis Le Pensec) (p. 4674) ;
– prix minima et quotas communautaires (MM. Daniel Colliard, Jean-Marie André) (p. 4672).

Recherche :
– amélioration génétique (M. Michel Jacquemin) (p. 4714) ;
– recherche publique : pôles de recherche ; rapport de M. Pierre Feillet (M. Jacques Boyon) (p. 4686).

Régions :
– Auvergne (M. Jean Proriol) (p. 4704) ;
– Bretagne (MM. Loïc Bouvard, Marc Le Fur) (p. 4696, 4699, 4702) ;
– contrats de plan et prime d'orientation agricole (P.O.A.) (M. Michel Habig) (p. 4676) ;
– Poitou-Charentes (M. Henri de Richemont) (p. 4689) ;
– Provence-Alpes-Côte d'Azur (M. Jean-Bernard Raimond) (p. 4713) ;
– Rhône-Alpes (M. Jacques Boyon) (p. 4686).

Risques naturels : Fonds de garantie des calamités agricoles : dotation (M. Daniel Soulage) (p. 4696).

Vin et viticulture :

- commercialisation : aide ; offices des vins (ONIVIN) : rôle (M. Jean-Bernard Raimond) (p. 4713) ;
- crise et restructuration (M. Marcel Roques) (p. 4703) ;
- vins d'appellation contrôlée et « loi Evin » (M. Alain Suguenot) (p. 4705).

Vote des crédits :

– *ses observations* sur l'amendement n° 39 rectifié de M. Philippe Vasseur (dissocie les crédits destinés à la formation professionnelle des adultes et à l'animation rurale des autres dotations sociales destinées au monde rural) (p. 4716) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Philippe Vasseur (supprime la taxe forestière destinée au B.A.P.S.A.) (p. 4717).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : zones en difficulté et zones de montagne (p. 8074).

Commercialisation :

- appellations d'origine contrôlée et labels ; organismes certificateurs : agrément et moyens ; harmonisation avec les normes communautaires (p. 8072, 8073) ;
- aviculture : « label avicole » : perspectives (p. 8072, 8073) ;
- labels : simplification (p. 8074) ;
- produits génériques (p. 8075).

Communautés européennes : réglementation communautaire : appellations d'origine protégée, indications géographiques protégées, attestations de spécificité ; transposition dans la législation française (p. 8073, 8074).

Départements : Gers (p. 8074).

Lois : loi « montagne » du 9 janvier 1985 (p. 8073).

Organismes et structures :

- *Codex alimentarius* : présence française : renforcement : perspectives (p. 8074) ;
- Commission nationale des labels et de la certification de conformité, Institut national des appellations d'origine et commission mixte (p. 8073, 8074).

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 115-21 à L. 115-23-4 du code de la consommation : label et certification de conformité) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 3 de M. Marc Le Fur et 5 de M. Yves Rispat (prévoient que l'utilisation de la référence géographique soit subordonnée à l'obtention d'un label et que l'indication géographique reste une démarche volontaire de protection) (p. 8076) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Marc Le Fur (permet aux labels agricoles de conserver la mention d 'origine géographique, sans pour autant bénéficier d'une indication géographique de provenance) (p. 8076) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Marc Le Fur (permet aux produits agricoles bénéficiant d'un label de continuer de porter une mention d'origine géographique sans bénéficier d'une indication géographique protégée pendant une période de quinze ans) (p. 8077).

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 2 de M. Marc Le Fur et 4 de M. Jean Charroppin (précisent que les dispositions de l'article 10-1 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence sont applicables aux labels agricoles) (p. 8077).

Article 5 *(appellations et indications d'origine protégées, attestations de spécificité) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (allège les modalités de contrôle pour les producteurs agricoles et les artisans qui commercialisent en petite quantité directement sur le marché local) ; rectifié (précise qu'il s'agit des propres productions des petits producteurs et artisans) (p. 8078) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Marc Le Fur (de suppression) (p. 8079) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 8079).

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (modifie les articles 33, 34 et 35 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) (p. 8081) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 11 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 10 de la commission : adopté (p. 8082).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Commission mixte paritaire : texte (p. 8141).

Economie agricole : perspectives de croissance (p. 8141).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 245, 246).

B.A.P.S.A. :

- cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 223, 224) ;
- mutualité sociale agricole : restructuration ; délégués ; élection (p. 223).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations agricoles et accord de décembre 1993 (p. 245, 246).

Communautés européennes :

- directives communautaires instituant un agrément sanitaire et des contrôles vétérinaires : transposition en droit interne (p. 222) ;
- politique agricole commune (p. 245, 246).

Douanes :

- agents des douanes : contrôles sur les échanges intracommunautaires (p. 223) ;
- contrebande : répression (p. 223).

Organismes et structures :

- Agence du médicament vétérinaire (p. 222) ;
- Centre national des études vétérinaires et alimentaires (p. 222).

Santé publique : médicaments vétérinaires : mise sur le marché : autorisation (p. 222, 223) ;

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 1er *(code de la santé publique : Agence du médicament vétérinaire)* (p. 246) :

Article L. 617-4 du code de la santé publique :

– *soutient* l'amendement n° 25 du Gouvernement (subordonne l'importation des médicaments vétérinaires à une autorisation de l'autorité administrative) : adopté (p. 247) ;

– *soutient* l'amendement n° 26 rectifié du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 247) ;

– *favorable* à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Thérèse Boisseau (précise la date à partir de laquelle les fonds seront versés au Centre national d'études vétérinaires et alimentaires pour être affectés à l'Agence du médicament vétérinaire) (p. 247) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de la commission (rédactionnel) (p. 247) ;

Article L. 617-14 du code de la santé publique :

– *soutient* l'amendement n° 6 du Gouvernement (affirme que seuls les ministres chargés de la santé, de l'agriculture et de la consommation peuvent diligenter les missions d'inspection demandées par le directeur général du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires) (p. 247) : adopté (p. 248) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 248).

Avant l'article 2 :

Articles 215-1 et 283-1 du code rural :

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. René Beaumont (habilite les vétérinaires sanitaires assermentés à constater les infractions aux dispositions des articles 214 à 252 du code rural relatifs à la lutte contre les maladies des animaux) (p. 249) ;

– *soutient* l'amendement n° 75 du Gouvernement (habilite les vétérinaires sanitaires qui se seront vus attribuer la qualification de vétérinaire officiel à constater les infractions aux dispositions du code rural relatives à la lutte contre les maladies des animaux) (p. 249) : devenu sans objet (p. 249).

Après l'article 2 :

Article 259 du code rural :

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (prend en compte les techniciens des services vétérinaires appelés à remplacer le corps des préposés sanitaires) (p. 250).

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Pierre Micaux (p. 252, 253) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 corrigé du Gouvernement (laisse latitude au préfet pour juger de l'opportunité d'une dispense d'agrément pour les établissements dont une partie limitée de la production n'est pas destinée directement aux consommateurs ou dont la production est destinée à des établissements de restauration) : adopté (p. 252).

Après l'article 4 :

Article 259 du code rural :

– *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. René Beaumont (rédactionnel) (p. 254).

Article 8 *(art. 275-1 à 275-12 du code rural : régime des échanges) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (dispose que dans certaines conditions particulières et pour être introduits sur le territoire national, les animaux et leurs produits doivent répondre aux conditions sanitaires fixées par le ministre chargé de l'agriculture) : adopté (p. 256) ;

– *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) (p. 256) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 27 de M. Roger Lestas (oblige le ministre de l'agriculture à prendre les mesures préventives nécessaires lorsque l'importation des marchandises constitue un danger grave pour la santé humaine ou animale) à l'amendement n° 34 de la commission (p. 256) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) (p. 256) ;

– *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (rédactionnel) (p. 256) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Roger Lestas (supprime l'agrément pour les établissements procédant à des échanges ou à des exportations) (p. 257) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. René Beaumont (précise que les contrôles frontaliers sont effectués par des fonctionnaires et agents contractuels) (p. 257).

Article 275-5 du code rural :

– *soutient* l'amendement n° 11 du Gouvernement (étend à tous les opérateurs les sanctions en cas de manquements graves) : adopté (p. 257).

Article 275-6 du code rural :

– *favorable* à l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) (p. 257).

Article 275-7 du code rural :

– *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 257) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (étend les sanctions prévues à l'article 275-9 du code rural au cas de non-respect des conditions ayant trait à la protection des animaux) (p. 257) ;

– *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (rédactionnel) (p. 258) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 du Gouvernement (contraint les véhicules qui ont transporté des animaux ou des denrées ne répondant pas aux conditions sanitaires à l'immobilisation et à la désinfection) : adopté (p. 258).

Article 8 *(art. 337 du code rural : infractions et pénalités) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 30 de M. Roger Lestas (précise la nature des atteintes graves à la santé humaine ou animale) (p. 258).

Article 10 *(art. 65 A* bis *du code des douanes : contrôle des produits bénéficiant d'aides du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) :*

– *soutient* l'amendement n° 14 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 259).

Article 15 *(art. 468 et 469 du code des douanes : présentation en douane des produits soumis à certaines restrictions de circulation) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 31 de M. Roger Lestas (fixe à quarante huit heures le délai au delà duquel le tribunal d'instance désigne une personne pour représenter le destinataire ou l'exportateur des marchandises contrôlées) (p. 260).

Article 18 *(modification de l'article 1002 du code rural : statut et rôle des caisses de mutualité sociale agricole) :*

– *soutient* l'amendement n° 74 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 261).

Article 19 *(art. 1002-1, 1002-2, 1002-3, 1002-4 du code rural : organisation des caisses de mutualité sociale agricole, fusion des trois caisses centrales)* (p. 261) :

– *favorable* à l'amendement n° 63 de la commission (fixe au 1er janvier 1994 la fusion des trois caisses : Caisse centrale d'allocations familiales, Caisse centrale de secours mutuels et Caisse nationale d'assurance vieillesse mutuelle) (p. 262).

Article 25 *(modification de l'article 1005 du code rural : réunion de circonscriptions électorales pour les élections des délégués communaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 43 rectifié de la commission (autorise le représentant de l'Etat dans le département à réunir deux ou plusieurs communes limitrophes pour former des circonscriptions électorales regroupant au moins cinquante électeurs et dix électeurs par collège tout en évitant qu'un regroupement du troisième collège n'entraîne automatiquement celui du premier collège) (p. 264).

Après l'article 26 :

Article 1007 du code rural :

– *ses observations* sur l'amendement n° 19 rectifié de M. Bernard Coulon (introduit le scrutin majoritaire à un tour et abaisse le nombre minimum de candidats pour l'élection des délégués du collège des salariés agricoles) (p. 265).

Article 29 bis nouveau *(modification de l'article 1003-12 du code rural : déduction des déficits de l'assiette des cotisations sociales agricoles) :*

– *soutient* l'amendement n° 87 du Gouvernement (modifie les modalités de calcul des cotisations pour les exploitants soumis au régime réel ou transitoire d'imposition et qui optent pour le calcul de leurs cotisations sur une base annuelle) : adopté (p. 266) ;

– *soutient* l'amendement n° 88 du Gouvernement (autorise, à titre exceptionnel, les exploitants à revoir le choix exercé en 1993 entre l'option annuelle et la moyenne triennale avec déduction des déficits) : rectifié (fixe la date de l'option au 31 mars 1994 (p. 266) : adopté (p. 268).

Article 30 *(art. 1143-6 et 1143-7 du code rural : sanction de la non-application de la législation sociale agricole) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de M. Alain Suguenot (de suppression) (p. 269, 270).

Après l'article 31 :

– *favorable* à l'amendement n° 17 corrigé de M. Olivier Darrason (rétablir le droit de pêche dans l'étang de Berre) (p. 272) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 71 du Gouvernement (instaure des relevés scientifiques pour vérifier les situations biologiques de l'étang de Berre) à l'amendement n° 17 corrigé de M. Olivier Darrason (p. 271) : adopté (p. 272) ;

– *soutient* l'amendement n° 72 du Gouvernement (supprime les dispositions de imitation de responsabilité civile qui relèvent d'une convention entre pêcheurs et industriels) à l'amendement n° 17 corrigé de M. Olivier Darrason (p. 271) : adopté (p. 272) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 73 du Gouvernement (supprime la procédure d'arbitrage qui est du domaine conventionnel) à l'amendement n° 17 corrigé de M. Olivier Darrason (p. 271) : adopté (p. 272).

Après l'article 32 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 33 rectifié de M. Gérard Larrat (suspend les poursuites exercées contre les agriculteurs endettés) (p. 273).

Après l'article 33 :

– *soutient* l'amendement n° 76 du Gouvernement (permet aux agents non titulaires de l'Etat en fonction dans un service déconcentré du ministère de l'agriculture et de la pêche de se voir reconnaître la qualité d'agent non titulaire de la collectivité qui les emploie) (p. 274) ; rectifié (fixe les dates relatives à la formulation de la demande et de son acceptation respectivement aux 1er janvier 1995 et 1er juillet 1996) : adopté (p. 275) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (assouplit la « loi Evin » limitant la publicité sur les alcools) (p. 278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Daniel Garrigue (suspend l'application de certaines dispositions de la « loi Evin ») (p. 278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. René Couveinhes (suspend l'application de certaines dispositions de la « loi Evin ») (p. 278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Jean-Michel Ferrand (assouplit la « loi Evin » et codifie la publicité sur les alcools) (p. 278, 281) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Daniel Garrigue (autorise la publicité en faveur des alcools tout en prévoyant l'exclusion de certaines zones et la limitation du montant des campagnes publicitaires) (p. 278).

Article L. 355-24 du code de la santé publique :

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Jacques de Peretti (autorise la publicité dans la presse écrite en faveur des seules cigarettes « légères ») (p. 282, 283).

Article 69 B du code général des impôts :

– *ses observations* sur l'amendement n° 64 de la commission (attribue la qualité d'exploitant soit au conjoint survivant soit à l'indivision successorale afin qu'il n'y ait pas cessation d'activité au plan fiscal) (p. 283).

Vote sur l'ensemble :

– *ses observations* (p. 283).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [27 janvier 1994] :

Vétérinaires :

– Agence nationale du médicament vétérinaire (p. 448) ;
– commercialisation des produits de l'élevage : établissements : agrément sanitaire (p. 448).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales (p. 448).

Chasse et pêche : étang de Berre : droit de pêche : rétablissement (p. 448).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 448).

Q

QUILES (Paul)

Député du Tarn

(1re circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Relations avec l'Algérie** : Algérie : aide de la France ; sécurité des ressortissants français [10 novembre 1993] (p. 5744).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Départements : Tarn (p. 967).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 967, 968).

Zones de montagne (p. 968).

Zones rurales : désertification (p. 967).

Zones sensibles (p. 967).

QUILLET (Pierre)

Député de la Seine-et-Marne

(6e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil supérieur de la mutualité [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Primes agricoles** : versement ; délais ; modification des règles communautaires : perspectives [26 mai 1993] (p. 678).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir : hommage (p. 1434).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 1434).

Pupilles de la nation :

– qualité (p. 1435) ;

– régime juridique : évolution (p. 1435).

Sécurité civile : sapeurs-pompiers (p. 1435).

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *favorable* (p. 3700).

R

RAIMOND (Jean-Bernard)

Député des Bouches-du-Rhône

(14e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur d'information sur l'élargissement de la Communauté [5 mai 1993].

Membre de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur d'information sur la politique d'intervention dans les conflits [16 décembre 1993].

DEPOTS

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur l'**état des négociations en vue de l'élargissement de la Communauté (n° 376)** [23 juin 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 205).

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Affaires étrangères :

- armes nucléaires : prolifération (p. 542) ;
- Conférence internationale pour la stabilité en Europe : proposition française (p. 542) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 541).

Agriculture : priorité française (p. 542).

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon : renégociation : perspectives (p. 543).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 542).

Communautés européennes :

- commerce intracommunautaire et préférence communautaire (p. 543) ;
- convention de Schengen : mise en application (p. 543) ;
- élargissement (p. 543) ;
- fonds structurels : carte des zones aidées : réexamen (p. 543) ;
- libre circulation des personnes (p. 543) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 542).

Elections et référendums : Danemark : second référendum de ratification du traité de Maastricht (p. 542).

Energie : centrales nucléaires d'Europe centrale et de Russie : vétusté (p. 542).

Etats-Unis : présence militaire en Europe : réduction progressive (p. 541).

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 543).

Russie : évolution démocratique et aide de l'Europe (p. 541).

Ex-Yougoslavie : médiation européenne (p. 542).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Impôts locaux : impôt sur le foncier non bâti : réforme (p. 4713).

Régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur (p. 4713).

Vin et viticulture : commercialisation : aide ; offices de vins (O.N.I.V.I.N.) : rôle : (p. 4713).

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Risques naturels : zones à risques : études prévisionnelles ; plans d'occupation des sols (P.O.S.) et plans d'exposition aux risques (p. 4778).

Voirie : axe autoroutier Sisteron – Gap – Grenoble et Salon-de-Provence – Arles (p. 4779).

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Ministère des affaires étrangères : fonctionnaires de catégories A et B : recrutement (p. 5107).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Rapatriés : Français musulmans rapatriés : logement (p. 5850).

RAOULT (Eric)

Député de la Seine-Saint-Denis

(12e circonscription)

R.P.R.

Vice-président de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Pierre Mazeaud [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (affaires sociales, santé et ville : ville) [29 avril 1993].

Membre du conseil supérieur de l'administration pénitentiaire [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer une agence pour le recensement et l'indemnisation des porteurs de titres russes (n° 387)** [24 juin 1993].

Proposition de loi visant à **réprimer le vol des stupéfiants à usage médical et les agressions contre les pharmacies d'officine (n° 630)** [20 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 6 : **affaires sociales, santé et ville : ville (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à préciser le **respect de la laïcité dans les établissements scolaires** et à modifier le deuxième alinéa de l'article 10 de la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation **(n° 636)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Situation de l'université : universités : plan social ; étudiants [17 novembre 1993] (p. 5963, 5964).

orales sans débat :

– n° 5, posée le 14 avril 1993 : **enseignement (fonctionnement – sécurité dans les établissements scolaires)** (p. 91). Appelée le 16 avril 1993 : violence dans les établissements scolaires de Seine-Saint-Denis (p. 98, 99, 100).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Répond au rappel au règlement de : *Bocquet (Alain)* [26 mai 1993] (p. 683).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Répond au rappel au règlement de : *Migaud (Didier)* [27 mai 1993] (p. 808).

Répond au rappel au règlement de : *Bocquet (Alain)* [27 mai 1993] (p. 822).

Répond au rappel au règlement de : *Migaud (Didier)* [27 mai 1993] (p. 833).

Répond au rappel au règlement de : *Bocquet (Alain)* [27 mai 1993] (p. 891).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture avant la discussion des articles [29 et 30 juin 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Migaud (Didier)* (p. 2734).

Répond au rappel au règlement de : *Migaud (Didier)* (p. 2759).

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 2761).

Demande à M. Didier Migaud de considérer que M. Jean Diebold a été **rappelé à l'ordre** (p. 2782).

Constate la clôture de la deuxième session extraordinaire pour 1992-1993 [13 juillet 1993] (p. 3303).

Répond aux rappels au règlement de : *Malvy (Martin), Brunhes (Jacques)* et *Ollier (Patrick)*, qu'ils se seraient mieux situés dans le cadre des questions d'actualité [22 octobre 1993] (p. 4757, 4758).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Répond au rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* [13 octobre 1993] (p. 4136).

Répond au rappel au règlement de : *Migaud (Didier)* [14 octobre 1993] (p. 4193).

Refuse de donner la parole à M. Augustin Bonrepaux pour un rappel au règlement [14 octobre 1993] (p. 4193).

Rappelle que les amendements ne peuvent être défendus que par un de leurs signataires ou un député qui s'y associe avant leur appel [15 octobre 1993] (p. 4321).

Deuxième partie :

Répond au rappel au règlement de : *Berson (Michel)* [6 novembre 1993] (p. 5513).

Répond aux rappels au règlement de : *Myard (Jacques), Gengenwin (Germain) :* rappelle que la conférence des présidents a décidé une procédure d'adoption simplifiée pour ce texte [22 novembre 1993] (p. 6161).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert) :* organisation de l'ordre du jour [3 décembre 1993] (p. 7025).

– Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Son intervention : suspend la séance jusqu'à l'arrivée du ministre (p. 6496).

En qualité de député :

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues et débat d'orientation sur cette déclaration par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 161).

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 162).

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation (p. 162).

Délinquance et criminalité : sanctions (p. 162).

Emploi :
- chômage : exclusion (p. 162) ;
- créations d'emplois : primes (p. 162) ;
- insertion économique et emplois d'utilité sociale (p. 162).

Entreprises : aides à l'installation : quartiers défavorisés (p. 162).

Etrangers : immigration (p. 162, 163).

Impôts et taxes : zones franches : création (p. 162).

Politique de la ville :
- associations et bénévoles : rôle (p. 163) ;
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 161) ;
- crédits : montant et déconcentration (p. 162) ;
- fonds d'intervention : création (p. 162) ;
- intervenants : multiplicité et coordination (p. 162) ;
- objectifs (p. 161, 162, 163).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 38 :

– *soutient* le sous-amendement n° 79 de M. Jean-Louis Masson (supprime la condition de résidence habituelle sur le territoire français) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (dispose que, lorsqu'un Français possède simultanément une autre nationalité et réside habituellement sur le territoire français, il doit accomplir son service national en France) : rejeté (p. 502) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 80 de M. Jean-Louis Masson (prévoit une information annuelle du Parlement par le Gouvernement sur le service national des doubles-nationaux) à l'amendement n° 68 rectifié la commission : rejeté (p. 502).

Explications de vote :

Assemblée nationale : travail en commission et débat : qualité (p. 506).

Nationalité : code de la nationalité : réforme : nécessité, opportunité, conséquence sur l'intégration (p. 506).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 506).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Immigration :

- droit de l'immigration : codification en un seul texte (p. 1704) ;
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1704) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1704) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1704) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1704) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1705).

Immigration clandestine :

- conséquences sur l'intégration (p. 1704) ;
- lutte contre : nécessité (p. 1704).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : discours sur l'immigration (p. 1704).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket service ») :*

– *soutient* l'amendement n° 705 de Mme Nicole Catala, précédemment réservé (autorise les chômeurs bénéficiaires de l'aide à la création d'entreprise à utiliser le « ticket service » pendant les six premiers mois d'activité) (p. 3539) : retiré (p. 3540).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Collectivités locales : élus : indemnités : impôt sur le revenu (p. 4171).

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 129 soutenu par M. André Fanton (étend le bénéfice de la mesure aux départements et territoires d'outre-mer) (p. 4278) : rejeté (p. 4279).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : plans d'urbanisme et d'équipement, politique de la ville (p. 4598).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) : Français d'outre-mer : accueil et insertion en métropole (p. 4598).

Emploi et formation professionnelle : Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4598).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : département de la Seine-Saint-Denis : accroissement des violences urbaines et accroissement des moyens de police : secteurs de Clichy-Montfermeil et de Neuilly-sur-Marne (p. 5226).

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Politique de la ville : sports : rôle (p. 5470).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [5 novembre 1993] :

Assemblée nationale :

- commissions : rapporteur spécial et rapporteurs pour avis sur le budget de la ville (p. 5481) ;
- débat d'orientation sur la ville et les banlieues des 27 et 28 avril 1993 (p. 5481, 5482).

Communes :

- Clichy (p. 5482) ;
- Montfermeil (p. 5482).

Délinquance et criminalité : prévention (p. 5481).

Emploi : créations d'emplois (p. 5482).

Enseignement : zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5481).

Etat : missions : restauration et réforme (p. 5482).

Logement et habitat :

- bâtiment, travaux publics (B.T.P.) (p. 5482) ;
- logements : dégradation et réhabilitation (p. 5482).

Politique de la ville :

- crédits (montant, évolution, répartition) et information du Parlement (p. 5481, 5482) ;
- définition et priorités (p. 5481, 5482) ;
- D.O.M.-T.O.M. (p. 5482) ;
- équipements et services publics (p. 5482) ;
- moyens et procédures : contrats de ville et contrats de sortie des conventions de développement social des quartiers (p. 5481, 5482) ;
- moyens et procédures : simplification (p. 5481) ;
- plan de relance (p. 5481, 5482).

Après l'article 59 :

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (prévoit que le rapport annexé au projet de loi de finances relatif au montant et à l'utilisation des crédits consacrés à la politique des villes et du développement social urbain indique les contrats de ville en vigueur, présente leur contenu et le financement assuré par l'Etat ; prévoit que les annexes explicatives accompagnant le projet de loi de finances comportent une action « ville » dans la présentation des mesures par action) (p. 5508, 5509) : adopté après rectification (supprime la présentation d'une action « ville » dans la nomenclature budgétaire) (p. 5509).

Enseignement supérieur et recherche. – *Explications de vote* [16 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : allocation de logement social : réforme (p. 5868).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5868).

Universités : politique universitaire (p. 5868).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 5868).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6442).

Principaux thèmes développés :

Immigration :

- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : inspiration, contenu et dispositions annulées (p. 6442) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 6442) ;
- projet de loi : contenu et nécessité : appréciation (p. 6442).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 407 soutenu par M. Christian Dupuy (propose que la part relative des ménages de plus de cinq personnes dans la population de la commune soit également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : retiré (p. 6967).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des finances : rejet de quatre articles du projet de loi (p. 7180).

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : prise en charge (p. 7180).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 7179, 7180) ;
- dépenses : annulations et crédits supplémentaires (p. 7180) ;
- « emprunt Balladur » (p. 7180) ;
- recettes (p. 7180).

Gouvernement : bilan (p. 7179, 7180).

Gouvernements précédents : héritage (p. 7179, 7180).

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 7180).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 7180).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7180).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression : prise en charge (p. 7180).

REITZER (Jean-Luc)

Député du Haut-Rhin

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **prendre en compte le temps du service national dans le calcul de la retraite (n° 199)** [18 mai 1993].

Proposition de loi visant à une **politique du logement plus solidaire entre les générations (n° 307)** [8 juin 1993].

Proposition de loi relative à la **distillation en franchise des droits d'une partie de la production des récoltants-producteurs d'eau de vie naturelle (n° 610)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à l'abrogation des articles 3 à 7 de la loi n° 91-722 du 7 août 1991 relative au **congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles** et au **contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 793)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **T.G.V. Est :** liaison Baudrecourt-Strasbourg ; réalisation : perspective [14 avril 1993] (p. 71, 72).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 4 *(modification du tarif du droit de consommation sur les boissons alcooliques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 44 corrigé de M. Pierre-Rémy Houssin (réduit l'augmentation prévue et majore les droits sur les vins et les produits intermédiaires) (p. 829).

Après l'article 20 :

– *son* amendement n° 91 rectifié (dispose que les frais de transport du domicile au lieu de travail sont pris en compte au titre des frais réels dans une zone de 60 kilomètres) : retiré (p. 897).

– Projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Délinquance et criminalité : Neuilly-sur-Seine : prise d'otages de l'école Commandant-Charcot (p. 1432).

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir :
- définition (p. 1432) ;
- hommage (p. 1433).

Pupilles de la nation : qualité (p. 1432).

Sécurité civile : sapeurs-pompiers (p. 1432).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1433).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir : démineurs (p. 3126).

Sénat : texte adopté (p. 3126).

Explications de vote :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 3126).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Lois : proposition de loi n° 199 tendant à prendre en compte le temps du service national dans le calcul de la retraite (p. 3019).

Retraites : généralités : prestations non contributives : validation de périodes et validation de la durée du service national (p. 3019, 3020).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Après l'article 5 *bis* :

– *son* amendement n° 56 (impose aux régimes complémentaires de retraite de prendre en compte la durée du service national pour la détermination des droits à pension) : adopté au scrutin public (p. 3101).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : équipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Alsace (p. 5338).

Transports ferroviaires :
- T.G.V. Est : tracé et réalisations (p. 5338) ;
- T.G.V. Rhin-Rhône : études et financement (p. 5338).

Voirie : routes nationales 4, 59 et 66 : aménagements (p. 5338).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Chômage : indemnisation : travailleurs frontaliers : Suisse (p. 5550).

REVET (Charles)

Député de la Seine-Maritime
(9e circonscription)
U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission consultative pour la production de carburants de substitution [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Développement des biocarburants : biocarburants : filière : perspectives [20 octobre 1993] (p. 4574, 4575).

orales sans débat :

– n° 82, posée le 25 mai 1993 : **secteur public (établissements publics : représentation des assemblées élues)** (p. 663). Appelée le 27 mai 1993 : élus désignés aux conseils d'administration d'organismes publics : limite d'âge : application (p. 752, 753).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 183 (prévoit la déduction du revenu imposable des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile) : retiré (p. 824).

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 189 soutenu par M. Gilbert Gantier (autorise les communes à exonérer les terres mises en jachère de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) : retiré (p. 906).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1026).

Aménagement rural : approche globale ville-campagne (p. 1026).

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 1026).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 1026).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 1026).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 1026).

Travail : pluriactivité (p. 1026).

Urbanisme : villes petites et moyennes : mise en valeur (p. 1026).

Zones rurales : désertification (p. 1026).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Affaires étrangères : négociations commerciales (p. 1938).

Chômage : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 1938).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 1939).

Enseignement : échec scolaire (p. 1938).

Entreprises :

– délocalisations (p. 1938) ;

– formation professionnelle : rôle (p. 1938).

Formation professionnelle : apprentissage : rôle (p. 1938).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1938).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de Mme Muguette Jacquaint (interdit d'occuper plus de cinq jours par semaine un même salarié) (p. 1951).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 50 (ramène à quatorze ans l'âge minimal d'entrée en apprentissage) (p. 1969) : retiré (p. 1970).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Article unique *(report jusqu'au 31 décembre 1993 du délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

– *ses observations* (p. 2011) ;

Coopération intercommunale :

– limites (p. 2011, 2012) ;

– modalités (p. 2011) ;

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] [2 octobre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *favorable* (p. 3509).

Après l'article 34 :

– *son* amendement n° 921 : non soutenu (p. 3769).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 et 15 octobre 1993] :

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 294 : retiré (p. 4285).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 349 soutenu par M. Gérard Trémège (exonère de la taxe intérieure sur les produits pétroliers les produits élaborés dans des unités de production de carburants de substitution) (p. 4377) : retiré (p. 4378).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Elevage : quotas laitiers (p. 4683).

Coopération. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Collectivités locales : association aux actions de coopération (p. 4741).

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Communes : intercommunalité (p. 4770).

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Associations : associations locales : aides (p. 5474).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 5506).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : location – accession à la propriété : relance : perspectives (p. 5617).

Départements : Seine-Maritime (p. 5617).

Vote des crédits [16 novembre 1993] :

Etat C, titre VI :

– *son* amendement n° 11 (réduit les crédits de 4,5 milliards de francs dans le but de remplacer les prêts locatifs aidés (P.L.A.) par une diminution à due concurrence du taux de T.V.A. pour les constructions concernées) (p. 5635) : retiré (p. 5636).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 8 *(art. 8 de la loi du 25 janvier 1985 : durée de la période d'observation) :*

– *soutient* l'amendement n° 68 de M. Nicolas Forissier (dispose que la durée de la période d'observation ne peut excéder deux mois) : retiré (p. 6250).

Après l'article 8 :

– *soutient* le sous-amendement n° 69 corrigé de M. Nicolas Forissier (supprime pour les contrôleurs la possibilité de demander le remplacement des mandataires) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (autorise les contrôleurs à demander directement au tribunal le remplacement des mandataires de justice) : devenu sans objet (p. 6252).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 70 de M. Nicolas Forissier (abaisse à trois le nombre maximal de contrôleurs) (p. 6252) : rejeté (p. 6253).

Article 16 *(art. 37 de la loi du 25 janvier 1985 : exécution des contrats en cours) :*

– *soutient* l'amendement n° 71 de M. Nicolas Forissier (supprime la possibilité d'allonger d'un mois le délai octroyé à l'administrateur pour décider de la continuation des contrats en cours) (p. 6258) : rejeté (p. 6259).

REYMANN (Marc)

Député du Bas-Rhin

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord en matière domaniale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Vanuatu (ensemble une annexe) (n° 145) [6 mai 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un Accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Land Bade-Wurtemberg concernant les relations de coopération entre les établissements portuaires de Strasbourg et de Kehl (n° 652) [18 novembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 145), autorisant **l'approbation d'un accord en matière domaniale** entre le **gouvernement de la République française** et le **gouvernement de la République de Vanuatu (ensemble une annexe) (n° 220)** [19 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 652), adopté par le Sénat, autorisant **l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg concernant les relations de coopération entre les établissements portuaires de Strasbourg et de Kehl (n° 748)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 60, posée le 11 mai 1993 : **santé publique (hépatite C – transfusés – indemnisation)** (p. 366). Appelée le 13 mai 1993 : loi d'indemnisation (p. 441).

– n° 150, posée le 22 juin 1993 : **T.V.A. (taux – gazole – flotte rhénane)** (p. 2068). Appelée le 24 juin 1993 : bateaux de commerce naviguant sur le Rhin : taxation du gazole ; T.V.A. : récupération et suppression du décalage d'un mois (p. 2175, 2176).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Communautés européennes :

- convention de Schengen : mise en application (p. 597) ;
- Europe sociale (p. 597) ;
- libre circulation des personnes (p. 597) ;
- Parlement européen : pouvoirs (p. 596) ;
- Parlement européen : siège (p. 596).

Etrangers : immigration : contrôle (p. 597).

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord en matière domaniale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Vanuatu (ensemble une annexe) (n° 145).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Accords en matière domaniale : 1981-1992 (p. 1093).

Coopération financière (p. 1093).

Français : langue (p. 1093).

Vanuatu : évolution des relations avec la France (p. 1093).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Air : pollution : Strasbourg : usines de pâte à papier et d'incinération des ordures ménagères (p. 4937).

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Communautés européennes : Parlement européen : siège (Strasbourg-Bruxelles) (p. 5116).

RICHARD (Georges)

Député du Lot-et-Garonne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 48 *(aménagement du régime fiscal des groupes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 141 de la commission (applique le dispositif de l'article aux opérations de fusion intervenues à compter du 22 septembre 1993) (p. 5977) ;

– *favorable* à l'amendement n° 143 de la commission (applique le dispositif de l'article aux opérations d'acquisition intervenues à compter du 22 septembre 1993) (p. 5977) ;

– *son* amendement n° 250 : devenu sans objet (p. 5981).

RICHEMONT (Henri de)

Député de la Charente

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Déductibilité des frais de déplacement : distance entre le lieu de travail et le domicile : frais déductibles ; déplacements supérieurs à trente kilomètres en zones rurales : déduction ; assouplissement de la règle [12 mai 1993] (p. 373, 374).

– Stockage des déchets nucléaires : stockage : laboratoires de recherches sur le stockage souterrain : implantation : Charroux ; Civray ; Confolens ; Champagne-Mouton [8 décembre 1993] (p. 7304).

orales sans débat :

– **n° 188**, posée le 22 novembre 1993 : **restructuration des centres hospitaliers de Ruffec et Confolens, en Charente** (p. 6243). Appelée le 25 novembre 1993 : carte sanitaire : hôpitaux de proximité : zones rurales : maintien : Charente (p. 6367 à 6369).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Aménagement rural : planification (p. 1042).

Zones rurales : tourisme (p. 1042).

– **Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).**

Première lecture :

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Michel Berson (punit d'une amende de 1 000 F à 15 000 F l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié) (p. 1951) : rejeté au scrutin public (p. 1952).

– **Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).**

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 18 *(art. 171 et 172 du code de procédure pénale : nullités substantielles) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Michel (rétablit le principe des nullités textuelles automatiques et précise que les personnes mises en examen bénéficient obligatoirement de l'assistance d'un avocat au cours de l'instruction) (p. 2902).

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [3 octobre 1993] :

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 909 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (précise que l'administration vérifie, au vu d'un dossier économique, la réalité, la consistance et la viabilité du projet pour lequel l'aide est demandée) : retiré (p. 3546).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *son* amendement n° 911 : non soutenu (p. 3559).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *son* amendement n° 1003 (prévoit que les organismes consulaires peuvent être parties aux conventions qui fixent les conditions dans lesquelles le réseau d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi des jeunes prend en charge des missions déléguées par l'A.N.P.E.) : devenu sans objet (p. 3862).

– **Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).**

Première lecture :

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *favorable* (p. 3974).

Cour de justice de la République : pourvoi en cassation : maintien ou suppression : amendement de M. André Fanton (p. 3974).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : retraites : cumul emploi-retraite (p. 4690).

Départements : Charente (p. 4689).

Elevage : crise et remèdes (p. 4689).

Exploitants agricoles : revenus : diversification, pluriactivité, régime d'imposition (p. 4690).

Régions : Poitou-Charentes (p. 4689).

– **Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).**

– **Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).**

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Christian Estrosi (supprime les dispositions relatives à la « grâce judiciaire ») (p. 7408).

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 37 rectifié de Mme Suzanne Sauvaigo (précise que, parmi le collège d'experts, doivent figurer au moins un psychiatre et un endocrinologue) : rejeté (p. 7414).

Après l'article 8 :

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Marsaud (dispose que l'interrogatoire d'un accusé par le président de la cour d'assises a lieu en présence de l'avocat ; précise que le procès ne peut s'ouvrir moins de quinze jours après cet interrogatoire ; prévoit enfin que l'avocat choisi par l'accusé ou désigné d'office par le président de la cour d'assises lors de l'interrogatoire précité est obligatoirement présent à l'audience) (p. 7428).

RIGAUD (Jean)

Député du Rhône

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur du projet de loi modifiant la loi n° 46-942 du 7 mai 1946 instituant l'ordre des géomètres experts (n° 379) [30 juin 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 379) **modifiant la loi n° 46-942 du 7 mai 1946 instituant l'ordre des géomètres experts (n° 716)** [17 novembre 1993].

RIGNAULT (Simone)

Député de la Nièvre

(3e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **prévoir des statuts particuliers pour les psychologues exerçant dans la fonction publique (n° 633)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Forêt du Morvan :** politique forestière : préservation de la diversité des forêts : rôle des parcs naturels régionaux : Morvan [27 octobre 1993] (p. 4991).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Régions : Bourgogne (p. 997, 998).

Zones rurales : animation sociale et culturelle (p. 997, 998).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Stations thermales : modernisation et rôle dans l'aménagement du territoire (p. 4485).

Transports : S.N.C.F. : petites lignes : maintien (p. 4485).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Elèves : enfants en difficulté et échecs scolaires (p. 5393).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Collectivités locales : interventions culturelles : financements croisés (p. 5659).

Patrimoine : archéologie : mont Beuvray (p. 5659).

RINALDI (Pierre)

Député des Alpes-de-Haute-Provence

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Démission d'office en conséquence de la décision n° 93-1316 du Conseil constitutionnel le déclarant inéligible pendant un an à compter du 28 mars 1993 [*J.O.* du 17 novembre 1993] (p. 15871).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Politique du thermalisme :** laboratoire national de la santé : suppression : conséquences ; thermalisme : développement et tarifs [9 juin 1993] (p. 1237).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Collectivités locales : ressources fiscales (p. 1025).

Départements : Alpes-de-Haute-Provence (p. 1025).

Transports : transports routiers : routes (p. 1025).

Zones sensibles (p. 1025, 1026).

RISPAT (Yves)

Député du Gers

(1re circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Budget annexe des prestations sociales agricoles) [29 avril 1993].

Membre titulaire du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 42 : **Budget annexe des prestations sociales agricoles (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **intégrer dans le fonds de solidarité vieillesse les majorations de pensions accordées en fonction du nombre d'enfants dans le régime de l'assurance vieillesse agricole (n° 810)** [7 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 4 *(modification du tarif du droit de consommation sur les boissons alcooliques) :*

– *défavorable* (p. 827).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances (B.A.P.S.A.) [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. :

– contribution sociale de solidarité des sociétés : versement au profit du B.A.P.S.A. ou des caisses de retraites des travailleurs non salariés non agricoles (p. 4642) ;

– cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4641, 4642) ;
– dépenses et recettes : montant et répartition (p. 4641, 4642) ;
– retraites agricoles : revalorisation (p. 4641, 4642).

Exploitants agricoles :
– endettement (p. 4641) ;
– revenu et charges (p. 4641).

Exploitations agricoles : gel des terres et jachère (p. 4641).

Impôts et taxes : taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) (p. 4642).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 115-21 à L. 115-23-4 du code de la consommation : label et certification de conformité) :*

– *son* amendement n° 5 (prévoit que l'utilisation de la référence géographique soit subordonnée à l'obtention d'un label et que l'indication géogtraphique reste une démarche volontaire de protection) : rejeté (p. 8076).

ROATTA (Jean)

Député des Bouches-du-Rhône

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier le code du service national en ce qui concerne les polyhandicapés (n° 673)** [2 novembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Armements classiques : hélicoptères NH 90 : avenir du programme (p. 5718, 5719).

ROBIEN (Gilles de)

Député de la Somme

(2e circonscription)

U.D.F.

Vice-président de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre du conseil national des assurances [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur le **partage du travail (n° 548)** [28 septembre 1993].

Proposition de loi relative à la **modernisation des collectivités territoriales (n° 542)** [23 septembre 1993].

Proposition de loi relative à l'indépendance du commissaire-enquêteur, à la simplification et à la transparence des procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique (n° 543) [23 septembre 1993].

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [19 octobre 1993] (p. 4469).

Répond au rappel au règlement de : *Garrigue (Daniel) :* rappelle la nécessité d'inscrire la proposition de résolution sur les modalités du vote des étrangers aux élections municipales à l'ordre du jour avant la réunion du Conseil des ministres de la Communauté du lundi 6 décembre [2 décembre 1993] (p. 6915).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin) :* considère que l'amendement n° 58 a été repoussé et refuse de procéder à un nouveau vote (p. 6945).

Répond au rappel au règlement de : *Derosier (Bernard) :* manifeste son intention de conduire la discussion à son terme (p. 6952).

Répond au rappel au règlement de : *Bouvard (Michel)* (p. 7006).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Après l'article 32 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 36 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent se conformer aux prescriptions de la carte scolaire) (p. 8010).

Assemblée nationale : règlement : article 54-6 : lien entre les interventions et le sujet des débats.

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* (p. 7110).

Répond au rappel au règlement de : *Broissia (Louis de)* [8 décembre 1993] (p. 7309).

Répond au rappel au règlement de : *Le Déaut (Jean-Yves)* [8 décembre 1993] (p. 7309).

– **Prononce** la clôture de la première session ordinaire de 1993-1994 [21 décembre 1993] (p 8004).

En qualité de député :

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Aménagement du territoire :
- délocalisations : administrations centrales et sièges sociaux (p. 156) ;
- équilibre Ile-de-France – Province (p. 156) ;
- schéma directeur de l'Ile-de-France (p. 156).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 155).

Collectivités locales : démocratie locale et participation des habitants (p. 157).

Communes :
- Neuilly (p. 156) ;
- Vaux-en-Velin (p. 156).

Famille :
- allocations familiales (p. 157) ;
- salaire maternel (p. 157).

Finances locales : taxe professionnelle : inégalités et exonérations (p. 156).

Finances publiques : emprunts : emprunt national pour la ville (p. 156).

Jeunes : opérations « prévention-été » et « école ouverte » (p. 157).

Justice : juges de proximité (p. 156).

Logement et habitat :
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 157) ;
- logement social : réhabilitation et restructuration (p. 156).

Police : police municipale (p. 156).

Politique de la ville :
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 155) ;
- loi de programmation : nécessité (p. 156) ;
- objectifs (p. 155, 157).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Etat (p. 725).

Finances publiques :
- dépenses (p. 724, 725) ;
- « emprunt Balladur » (p. 724).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 116 (porte de soixante-cinq à soixante-six ans la limite d'âge pour être inscrit sur la liste des personnes proposées aux fonctions de membre du conseil de la politique monétaire) : non soutenu (p. 1482).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [18 juin 1993] :

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 100 : non soutenu (p. 1771).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1 et 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 101 (supprime la disposition qui précise que, à défaut de décision du procureur dans les quinze jours qui suivent sa saisine, l'officier d'état civil doit célébrer le mariage) : non soutenu (p. 1824).

– *ses* amendements n°s 102 et 103 : non soutenus (p. 1825).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er octobre 1993] :

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *son* amendement n° 675 soutenu par M. Claude Malhuret (précise les modalités de la réduction de la durée du travail dans les entreprises de plus de cinquante salariés) : rejeté (p. 3664) ;

– *son* amendement n° 670 soutenu par M. Claude Malhuret (prévoit le dépôt d'un rapport sur les conséquences économiques et sociales d'une « réduction substantielle de la durée annuelle du travail ») (p. 3664) : retiré (p. 3665).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Assemblée nationale : débat d'orientation sur la ville et les banlieues des 27 et 28 avril 1993 (p. 5489, 5490).

Collectivités locales : dotations de l'Etat (p. 5489).

Délinquance et criminalité : opérations « prévention été » (p. 5489).

Entreprises : rôle (p. 5489).

Fonctionnaires et agents publics : affectations : bonifications indiciaires (p. 5490).

Justice : juges de proximité (p. 5490).

Logement et habitat :
- logement social : accession à la propriété (p. 5490) ;
- logements : dégradation et réhabilitation (p. 5489).

Politique de la ville :
- crédits (montant, évolution, répartition) et information du Parlement (p. 5489) ;
- définition et priorités (p. 5489, 5490) ;
- équipements et services publics (p. 5490) ;
- moyens et procédures : contrats de ville et contrats de sortie des conventions de développement social des quartiers (p. 5489) ;
- moyens et procédures : simplifications (p. 5489) ;
- plan de relance (p. 5489) ;
- quartiers en difficulté : commerces et entreprises (p. 5490).

ROCCA SERRA (Jean-Paul de)

Député de la Corse-du-Sud

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (départements et territoires d'outre-mer : départements d'outre-mer) [29 avril 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 13 : **départements et territoires d'outre-mer : départements d'outre-mer : (n° 580)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances (D.O.M.) [20 octobre 1993] :

Agriculture :
- banane antillaise : production et exportation (p. 4578) ;
- filière « canne-sucre-rhum » (p. 4578).

Aménagement du territoire : plans d'urbanisme et d'équipement, politique de la ville (p. 4579).

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4578 à 4580).

Communautés européennes : fonds structurels européens ; Fonds européen de développement (F.E.D.) (p. 4579).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4578) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4578).

Emploi et formation professionnelle :
- Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4579) ;
- chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4578) ;
- formation et insertion : nécessité et mécanismes (p. 4578).

Loi de finances : document annexé récapitulant l'effort de l'Etat en faveur des D.O.M. : disponibilité (p. 4578).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. :
- budgets précédents : exécution et gestion des crédits de paiement (p. 4579) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4579).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4579) ;
- développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4578) ;
- Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 4579).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : problème de l'assistance (p. 4578).

Saint-Pierre-et-Miquelon : pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 4578).

Tourisme (p. 4578).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4579).

ROCHEBLOINE (François)

Député de la Loire

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre suppléant de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer un minimum contributif pour les retraites agricoles (n° 383)** [24 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **accorder une retraite anticipée à taux plein à cinquante-cinq ans aux anciens combattants demandeurs d'emploi en fin de droits (n° 506)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **supprimer le privilège du Trésor et des organismes de sécurité sociale en cas de redressement judiciaire des entreprises (n° 522)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **interdire la publication dans la presse d'informations relatives à certains actes de violence (n° 535)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **exclure de l'effectif des salariés pris en compte pour l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés les salariés se consacrant à l'aide à domicile des personnes âgées ou handicapées (n° 664)** [2 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier la loi du 1er décembre 1988 instituant un revenu minimum d'insertion et à prévoir pour les commerçants malades une allocation de remplacement (n° 802)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à réglementer la **commercialisation, la possession et l'utilisation des postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur des canaux banalisés (n° 803)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à abroger l'article L. 18 du code de la route relatif à la **suspension du permis de conduire (n° 902)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– handicapés : établissements : centres d'aide par le travail ; maisons d'accueil spécialisées ; structures intermédiaires ; capacités d'accueil et financement [13 octobre 1993] (p. 4127, 4128).

orales sans débat :

– **n° 17**, posée le 21 avril 1993 : **politique extérieure (Arménie – Haut-Karabakh)** (p. 126). Appelée le 23 avril 1993 : Caucase : guerre civile (p. 138, 139, 140).

– **n° 153**, posée le 22 juin 1993 : **handicapés (C.A.T. et M.A.S. – capacités d'accueil)** (p. 2069). Appelée le 24 juin 1993 : établissements spécialisés : besoins en places supplémentaires ; plan pluriannuel : mise en place (p. 2172).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket service ») :*

– *favorable* (p. 3523).

Agriculture : travail saisonnier (p. 3523).

Emploi : emplois de proximité et de service :

– développement (p. 3523) ;

– « ticket service » : création et expérimentation (p. 3523).

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de la commission (rend applicable le dispositif de « ticket-service » sur l'ensemble du territoire ; crée un comité du suivi de sa mise en œuvre) (p. 3529) ; rectifié (renvoie à un décret la fixation des conditions d'application progessive du dispositif de ticket-service ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3530).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993] :

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 275 rectifié soutenu par M. Charles de Courson (institue une réduction d'impôt au taux de 50 p. 100 pour les versements effectués – dans la limite de 20 000 F – à des fonds communs de placement à vocation caritative) : rejeté (p. 4271).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 227 : non soutenu (p. 4376) ;

– *son* amendement n° 387 : non soutenu (p. 4377).

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle : patriotes résistants à l'occupation (P.R.O.) (p. 4865).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :

– campagne double (p. 4866) ;

– carte du combattant (p. 4866) ;

– fonds de solidarité (p. 4865) ;

– pathologie (p. 4866) ;

– retraite anticipée (p. 4865, 4866).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : budget des anciens combattants : rejet (p. 4864).

Carte du combattant : attribution : soldats de l'armée des Alpes (p. 4866).

Commission tripartite (p. 4865).

Déportation :

– camp japonais de Hoah Binh en Indochine (p. 4866) ;

– camps de Rawa Ruska, Graudenz, Tambow (p. 4866).

Handicapés : sourds de guerre (p. 4866).

Mémoire et souvenir :

– camp du Verner (p. 4865) ;

– centre européen de la déportation du Struthof (p. 4865).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre :

– crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4864) ;

– rétablissement, effectifs et modernisation (p. 4864).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions et moyens, fonds sociaux (p. 4864).

Orphelins : infirmes : allocation spéciale (p. 4865).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :

– « cristallisation » et plafonnement (p. 4865) ;

– rapport constant (p. 4865) ;

– régime des suffixes (p. 4864) ;

– retraite mutualiste (p. 4865).

Vote des crédits :

– *ses observations* sur l'amendement n° 59 du Gouvernement (majore de 200 000 F les crédits de rémunérations pour tenir compte du remplacement des commissions départementales de soins gratuits par des commissions de soins gratuits ayant une compétence régionale) (p. 4884).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Femmes :

– veuves : assurance veuvage (p. 5157) ;

– veuves : pensions de réversion (p. 5157).

Handicapés : adultes atteints de démence : « allocation dépendance » (p. 5165).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Police : commune de Saint-Chamond : commissariat : renforcement des effectifs (p. 5230).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 158 soutenu par M. Yves Fréville (institue le remboursement des exonérations de taxe professionnelle obtenues durant les cinq dernières années, au titre de la création d'entreprise ou de l'implantation dans des quartiers dégradés, pour les entreprises qui cessent volontairement leur activité) (p. 6008) : adopté après modifications (p. 6009).

Rappel au règlement : demande la création d'une commission dans laquelle les représentants du Gouvernement, du Parlement et des associations d'anciens combattants pourront étudier les moyens de satisfaire les revendications des anciens combattants d'Algéric [18 novembre 1993] (p. 6072).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Difficultés des entreprises : généralités et statistiques (p. 6206, 6207).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. : difficultés actuelles : politique industrielle et financière spécifique (p. 6206).

Redressement et liquidation judiciaires :

– créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6207, 6208) ;

– créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6207) ;
– créances publiques (Trésor, U.R.S.S.A.F.) : maintien de la priorité ou limitation du privilège fiscal (p. 6207) ;
– créanciers : participation à la procédure : désignation de contrôleurs (p. 6207) ;
– législation antérieure à 1967 : cas résiduels : règlement (p. 6207) ;
– plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6207).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 152 (supprime, en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, les sûretés et privilèges qui assortissent les créances du Trésor public et des organismes de sécurité sociale) (p. 6260) : retiré (p. 6261).

Article 40 *(art. 121 de la loi du 25 janvier 1985 : clause de réserve de propriété)* :

– *son* amendement n° 175 (dispose que les marchandises dont le prix de vente n'a pas été totalement payé à la date du jugement d'ouverture et qui se retrouvent en nature peuvent toujours être revendiquées ; précise que, pour les ventes de matériel ou d'outillage d'un montant élevé, la revendication est subordonnée à la publication de la vente antérieurement au jugement d'ouverture) : rectifié (suppression de la première partie de l'amendement) : adopté (p. 6312).

RODET (Alain)

Député de la Haute-Vienne

(4e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (affaires sociales, santé et ville : santé) [12 mai 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 5 : **affaires sociales, santé et ville : santé (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Difficultés de l'industrie textile** : Vet' France : emploi et activité : redressement judiciaire : concurrence étrangère ; accord multifibres ; contrefaçons [1er décembre 1993] (p. 6786).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Banque de France :
– missions autres que la politique monétaire (p. 1217) ;
– personnels (p. 1217).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1217, 1218).

Conseil général (p. 1217).

Constitution :
– article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1216) ;
– article 55 (traités internationaux) (p. 1216, 1217).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1217).

Politique économique :
– monétarisme (p. 1216, 1217) ;
– pouvoir d'achat (p. 1217) ;
– taux d'intérêt (p. 1217).

Projet de loi : opportunité (p. 1216).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire)* :

– *favorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1266) : retiré ; le reprend (p. 1268) ; rejeté au scrutin public (p. 1271) ;

– *son* amendement n° 118 (assigne à la Banque de France la mission de veiller sur le crédit et le bon fonctionnement du système bancaire) : rejeté (p. 1273) ;

– *son* amendement n° 119 (dispose que la Banque de France accomplit sa mission compte tenu – et non dans le cadre – de la politique économique générale du Gouvernement) : retiré (p. 1273) ;

– *son* amendement n° 120 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (supprime le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1276) : rejeté au scrutin public (p. 1280).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 121 (transfère après l'article 1er les dispositions de l'article 18, relatives à l'émission des billets) (p. 1280) : rejeté (p. 1282).

Article 5 *(droit de communication)* :

– *son* amendement n° 122 (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics) (p. 1456) : rejeté (p. 1458).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire)* :

– *son* amendement n° 127 (dispose que les membres du conseil de la politique monétaire sont nommés par le Président de la République, le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat et réduit la durée de leur mandat de neuf à six ans) : non soutenu (p. 1476) ;

– *son* amendement n° 125 (ramène de neuf à six ans la durée du mandat des membres du conseil de la politique monétaire) : non soutenu (p. 1476) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire doit comprendre un nombre de noms double – et non pas triple – de celui des membres à désigner) (p. 1477) ;

– *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est établie par les présidents des deux Assemblées et le président du Conseil économique et social) (p. 1481) ;

– *son* amendement n° 126 (fixe une limite d'âge à soixante-cinq ans pour l'exercice des fonctions de membre du conseil de la politique monétaire) (p. 1482) : rejeté (p. 1483)

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 65 rectifié de M. Louis Pierna (élargit le critère de compétence et d'expérience professionnelle dans le domaine économique et monétaire au domaine social et à la représentativité des salariés et des usagers du système bancaire) à l'amendement n° 25 de la commission (complète le critère de compétence dans le domaine économique et monétaire par l'exigence d'expérience professionnelle pour la composition de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1483).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 128 (supprime la mention « sans voix délibérative » pour la participation du ministre chargé de l'économie et des finances aux séances du conseil de la politique monétaire) (p. 1488) : rejeté (p. 1489).

Article 11 *(le conseil général : compétences, composition et délibération) :*

– *son* amendement n° 129 (porte de un à trois le nombre de représentants des salariés de la banque au conseil général) (p. 1494) : rejeté (p. 1495) ;

– *son* amendement n° 130 (supprime le droit de veto du censeur ou de son représentant sur les décisions du conseil général) (p. 1496) : rejeté (p. 1497).

Article 13 *(le gouverneur et les sous-gouverneurs) :*

– *son* amendement n° 132 (dispose qu'un des deux sous-gouverneurs est issu du personnel de la banque) (p. 1497) : rejeté (p. 1498) ;

– *son* amendement n° 131 (précise que le mandat du gouverneur et des sous-gouverneurs n'est pas renouvelable) (p. 1499) : devenu sans objet (p. 1500).

Après l'article 13 :

– *son* sous-amendement n° 123 rectifié (dispose que le rapport est également adressé au Parlement) (p. 1501) à l'amendement n° 43 de la commission (dispose que le gouverneur de la banque adresse un rapport annuel au Président de la République) : devenu sans objet (p. 1503) ;

– *son* amendement n° 124 rectifié : devenu sans objet (p. 1503).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 95 de M. Aloyse Warhouver (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1505) ;

– *son* amendement n° 133 (dispose que la banque « continue » et non pas « peut continuer » à exercer ses activités qui ne se rattachent pas directement à la définition et à la mise en œuvre de la politique monétaire) : devenu sans objet (p. 1507).

Article 16 *(établissement de la balance des paiements) :*

– *soutient* l'amendement n° 96 de M. Aloyse Warhouver (supprime la référence à l'article 15) : rejeté (p. 1508).

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *son* amendement n° 154 (supprime le mot « seuls » au début de l'article dans le but d'ôter tout caractère limitatif à l'énumération des titulaires de comptes) (p. 1508) : adopté au scrutin public (p. 1509) ;

– *son* amendement n° 134 corrigé (supprime dans le sixième alinéa la condition de détention d'un compte à la date de la publication de la loi) (p. 1509) : rejeté au scrutin public (p. 1510).

Après l'article 17 :

– *soutient* l'amendement n° 136 de Mme Véronique Neiertz (dispose que la banque gère seule les fichiers des chèques irréguliers, des chèques sans provision ainsi que celui relatif aux incidents de remboursement des crédits accordés aux personnes physiques) (p. 1511) : rejeté (p. 1512) ;

– *soutient* l'amendement n° 135 de Mme Véronique Neiertz (dispose que la prévention et le règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers font partie des missions de service public de la banque) : rejeté (p. 1512).

Article 20 *(compétences du conseil national du crédit) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 75 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1513).

Article 26 *(rôle du secrétariat général et concours apporté par la Banque de France) :*

– *son* amendement n° 137 (supprime la faculté accordée à la commission bancaire de faire appel à toute personne étrangère au personnel de la banque pour la réalisation des contrôles qu'elle doit effectuer) (p. 1516) : rejeté (p. 1517).

Explications de vote :

Banque de France : missions et personnels (p. 1522).

Maastricht (p. 1521).

Politique économique : monétarisme (p. 1522).

Vote contre du groupe socialiste (p. 1522).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 3172) : rejetée au scrutin public (p. 3176).

Principaux thèmes développés :

Banque de France :
- missions (p. 3174, 3175) ;
- personnels (p. 3174, 3175).

Banques centrales étrangères (p. 3174).

Communautés européennes :
- Maastricht (p. 3173) ;
- monnaie unique (p. 3173).

Conseil de la politique monétaire (p. 3175).

Conseil général (p. 3175).

Constitution :
- article 3 : souveraineté nationale (p. 3173) ;
- article 20 : rôle du Gouvernement (p. 3173) ;
- article 55 : traités (p. 3173).

Etat : démantèlement et autorités indépendantes (p. 3175).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 3174, 3175).

Marchés financiers (p. 3173, 3174).

Partis et mouvements politiques : majorité : divisions et proposition de loi émanant de l'U.D.F. pour la réforme du statut de la Banque de France (p. 3174).

Politique économique :
- bilan du précédent gouvernement (p. 3173, 3174) ;
- croissance-récession (p. 3173) ;
- franc (p. 3173, 3174) ;
- inflation (p. 3173) ;
- monétarisme (p. 3174) ;
- pouvoir d'achat (p. 3174) ;
- taux d'intérêt (p. 3174).

Politique générale : idéologie libérale (p. 3173).

Projet de loi :

– contradictions (p. 3174).

– opportunité (p. 3173).

Texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 du Gouvernement (dispose que la Banque de France peut continuer à exercer les activités qui ne se rattachent pas à ses missions fondamentales) (p. 3181) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispose que les prestations effectuées par la Banque de France doivent l'être à la demande ou avec l'accord de l'Etat) (p. 3182).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Commission mixte paritaire

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 juin 1993] :

Chômage (p. 1441).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 1440).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 1441) ;

– emprunt Balladur (p. 1441).

Impôts et taxes : impôt de bourse (p. 1441).

Impôt sur le revenu : revenus fonciers et réductions d'impôt afférentes à la résidence principale (p. 1441).

Politique économique :

– croissance, récession (p. 1440) ;

– pouvoir d'achat (p. 1440, 1441).

Politique générale : justice sociale (p. 1440, 1441).

Prévisions et projections économiques (p. 1440).

Sécurité sociale : allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 1441).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour la santé [29 octobre 1993] :

Hôpitaux et cliniques :

– budget global et taux directeur (p. 5125) ;

– programmes de médicalisation du système d'information (P.M.S.I.) : expérimentation et généralisation (p. 5126).

Ministère des affaires sociales et de la santé :

– crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5125) ;

– services déconcentrés : moyens, rôle et réforme (p. 5126).

Parlement : information et débat sur les comptes sociaux (p. 5125).

Professions médicales :

– convention médicale (p. 5126) ;

– démographie médicale (p. 5126).

Professions sanitaires et sociales : formation (p. 5125).

Recherche : Institut national de la santé et de la recherche médicale (I.N.S.E.R.M.) (p. 5125).

Santé publique :

– Agence française du sang (p. 5125) ;

– alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie (p. 5125) ;

– dépenses nationales de santé : évolution (p. 5124) ;

– prévention et veille sanitaire (p. 5125) ;

– réseau national et observatoires régionaux de santé (p. 5125) ;

– sida (p. 5125) ;

– toxicomanie : lutte contre (p. 5129).

Sécurité sociale :

– assurance maladie : dépenses : maîtrise négociée et médicalisée, nomenclature des actes (p. 5126) ;

– assurance maladie : financement (p. 5124, 5125).

Questions :

Santé publique : alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie (p. 5161).

Equipement, transports et tourisme : équipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions :

– Limousin (p. 5321) ;

– Midi-Pyrénées (p. 5321).

Voirie : route nationale 20 : reclassement en autoroute : perspectives (p. 5321).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7621) : rejetée (p. 7623).

Son intervention (p. 7628, 7630).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne et décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en date du 12 octobre 1993 (p. 7621, 7622).

Banque de France : statut, conseil de la politique monétaire et missions (p. 7621, 7622).

Banques et établissements financiers (p. 7630).

Chômage (p. 7629).

Communautés européennes :

– système monétaire européen (p. 7622) ;

– Union économique et monétaire (p. 7621, 7630).

Constitution : Conseil constitutionnel : décision du 3 août 1993 sur la loi modifiant le statut de la Banque de France (p. 7621, 7622).

Gouvernement : gouvernements précédents (p. 7629).

Marchés financiers (p. 7622, 7630).

Partis et mouvements politiques :

– majorité : dissensions internes sur le franc (p. 7622, 7629, 7630) ;

– R.P.R.-U.D.F. : vote du 25 novembre 1992 contre la confiance au Gouvernement sur les négociations du G.A.T.T. (p. 7630).

Politique économique :

– conjoncture : évolution favorable (p. 7629) ;

– franc et lien franc-mark (p. 7622) ;

– idéologie libérale (p. 7621) ;

– politique de l'offre ou de la demande (p. 7621) ;

– politique monétaire : rôle (p. 7622) ;

– taux d'intérêt (p. 7621).

Premier ministre :

– M. Edouard Balladur (p. 7629) ;

– Pierre Bérégovoy (p. 7628).

Sociétés : sociétés anonymes de crédit immobilier (p. 7630).

Discussion des articles [15 et 16 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 12 (fixe la date d'entrée en vigueur de l'article au 1er janvier 1997) (p. 7685) : rejeté (p. 7686) ;

– *son* amendement n° 13 (supprime l'objectif de stabilité des prix assigné à la politique monétaire) : rejeté (p. 7687) ;

– *son* amendement n° 14 (dispose que la Banque de France veille sur le crédit et le bon fonctionnement du système bancaire) (p. 7687) : rejeté (p. 7688) ;

– *son* amendement n° 15 (supprime le paragraphe II de l'article disposant que les membres du conseil de la politique monétaire ne peuvent solliciter ou recevoir d'instructions du Gouvernement ou de toute personne) : rejeté (p. 7688) ;

– *favorable* à l'amendement n° 11 rectifié de M. Pierre Mazeaud (supprime l'incompatibilité de tout mandat électif avec les fonctions de membre du conseil de la politique monétaire et la limite aux postes de président de conseil régional ou de conseil général et au mandat de maire d'une commune de plus de 10 000 habitants) (p. 7690).

Article 11 *(modification des règles de transfert du recouvrement des créances cédées à un fonds commun de créances) :*

– *son* amendement n° 16 soutenu par M. Didier Migaud (de suppression) (p. 7772) : rejeté (p. 7773) ;

– *son* amendement n° 17 soutenu par M. Didier Migaud (autorise le débiteur à s'opposer à la cession de la créance) : rejeté (p. 7773) ;

– *son* amendement n° 18 soutenu par M. Didier Migaud (dispose qu'un nouveau contrat de prêt est rédigé à l'occasion de la cession de la créance et que le débiteur peut alors renégocier les conditions de son prêt) : rejeté (p. 7773) ;

– *son* amendement n° 19 soutenu par M. Didier Migaud (dispose que les contrats de prêts en cours pouvant faire l'objet d'une cession doivent comporter une clause mentionnant cette possibilité) : rejeté (p. 7773).

– Projet de loi modifiant le code des assurances (partie législative) en vue notamment de la transposition des directives n° 92-49 et 92-96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes (n° 590).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 19 *(agrément des entreprises d'un Etat de l'Espace économique européen non communautaire et de la Suisse – agrément des entreprises hors de l'Espace économique européen et de la Suisse) :*

– *son* amendement n° 13 soutenu par M. Louis Mexandeau (dispose que le ministre de l'économie approuve le transfert de portefeuille s'il lui paraît conforme aux intérêts des créanciers et des assurés et non pas seulement s'il lui paraît ne pas porter préjudice à ces intérêts) (p. 7793) : rejeté (p. 7794).

Article 24 *(transfert de portefeuilles par des entreprises cédantes soumises au contrôle des autorités françaises) :*

– *son* amendement n° 10 soutenu par M. Louis Mexandeau (dispose que le ministre de l'économie approuve le transfert de portefeuille s'il lui paraît conforme aux intérêts des créanciers et des assurés et non pas seulement s'il lui paraît ne pas porter préjudice à ces intérêts) (p. 7793) ; rejeté (p. 7794).

Après l'article 24 :

– *son* amendement n° 9 deuxième rectification soutenu par M. Louis Mexandeau (dispose que la totalité – et non 85 p. 100 – des produits des actifs est affectée à la participation des assurés après le transfert d'un portefeuille de contrats d'assurance vie) : rejeté (p. 7794).

Article 34 *(droit du contrat – amélioration de l'information des preneurs d'assurance) :*

– *son* amendement n° 12 soutenu par M. Louis Mexandeau (précise que certaines mentions figurant sur la police d'assurance doivent être imprimées en caractères très apparents) (p. 7798) : retiré (p. 7799).

ROIG (Marie-Josée)

Député de Vaucluse

(1re circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Problèmes de sécurité à Avignon : protection des biens et des personnes ; appelés : mise à disposition du ministre de l'intérieur [12 mai 1993] (p. 376).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 et 3 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 923 (prévoit que les « compagnies consulaires » élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés) : devenu sans objet (p. 3767).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *ses* amendements nos 999 rectifié et 1000 : non soutenus (p. 3853).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Patrimoine : musées : musées de province : Avignon : musée Calvet (p. 5659).

ROMANI (Roger)

Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Sénat et chargé des rapatriés

NOMINATIONS

Est nommé ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Sénat et chargé des rapatriés. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– *Aillaud (Thérèse) : situation des harkis :* pensions de retraite et de réversion ; mesures d'indemnisation ; mesures d'accueil local [12 mai 1993] (p. 384, 385).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1993] :

Armes conventionnelles (p. 1096).

Constitution : article 34 de la Constitution : régime de la propriété (p. 1097).

Désarmement (p. 1096, 1097).

Domaine public et domaine privé : accès des inspecteurs aux propriétés privées (p. 1097).

Justice : contrôle judiciaire en cas d'inspection (p. 1097).

Police : désignation et rôle de l'officier de police judiciaire assistant à l'inspection (p. 1097).

Traités et conventions : traité du 19 novembre 1990 sur les forces conventionnelles en Europe (p. 1096, 1097).

Discussion des articles [3 juin 1993] :

Article 1er *(présentation du projet de loi) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 1099).

Article 2 *(procédure normale d'inspection) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (introduit, dans le cas d'une demande d'inspection portant sur un lieu privé, la notion de « délais compatibles avec ceux fixés à la section 8 du protocole sur l'inspection ») (p. 1100) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 9 du Gouvernement (rétablit la notion de lieu « dont l'accès ne dépend pas de l'Etat ») (p. 1099) à l'amendement n° 2 de la commission : adopté (p. 1100) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 10 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 1099) à l'amendement n° 2 de la commission : adopté (p. 1100) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 8 de M. Pierre Favre (prévoit que le responsable du lieu peut s'opposer à l'inspection) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 1100) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de cohérence) (p. 1101) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 11 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 3 de la commission : adopté (p. 1101) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de précision) (p. 1101).

Article 3 *(procédure exceptionnelle d'inspection) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 (prévoit que la visite d'inspection se déroule sous le contrôle du juge qui l'a autorisée, mais non sous son autorité) : adopté (p. 1101) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (prévoit la remise d'une copie du procès-verbal à la personne ayant qualité pour autoriser l'accès du lieu inspecté) (p. 1101) ;

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (précise la compétence du représentant de l'Etat et ses devoirs d'information) (p. 1102).

– Observations sur le report du débat sur la maîtrise de l'immigration en raison de l'impossibilité pour le Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, d'être présent à la séance du matin [18 juin 1993] (p. 1833).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Article 10 *(pérennisation du prélèvement social de 1 p. 100 sur les revenus du patrimoine et les produits de placement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Didier Migaud (porte le prélèvement à 2 p. 100) (p. 4344).

Après l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean Tardito (applique la T.V.A. au taux de 1 p. 100 sur les opérations concernant les journaux d'opinion et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) (p. 4345) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la T.V.A. les produits dérivés du sang et du plasma et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) (p. 4345).

Communautés européennes (p. 4345).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 64 de M. Louis Pierna et 194 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 4347) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4349).

– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (supprime le mécanisme d'indexation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 4349).

Après l'article 15 :

– *défavorable* à l'amendement n° 96 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe sur les salaires les organismes de tourisme social à but non lucratif et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 4387) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Jean-Pierre Brard (porte de six à neuf ans la durée de l'engagement de location des logements vacants depuis plus de deux ans pour le bénéfice de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties) (p. 4387, 4388) ;

Logement et habitat : logements vacants en Ile-de-France : nombre (p. 4388).

Après l'article 16 :

– *défavorable* à l'amendement n° 353 de M. Hervé Gaymard (aligne sur l'année civile la période de référence pour la perception de la taxe additionnelle au droit de bail) (p. 4388) ;

Impôts et taxes : système fiscal : simplification (p. 4388).

– *ses observations* sur l'amendement n° 161 de M. Pierre Mazeaud (institue un droit de timbre de 150 F par requête enregistrée auprès des juridictions administratives et en exonère les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide juridictionelle) (p. 4389) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport analysant les effets sur l'emploi des dépenses fiscales en faveur du développement économique et du renforcement des fonds propres des entreprises) (p. 4390, 4391).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Administration : préfectures des départements : cellules d'accueil pour les Français musulmans rapatriés : création : perspectives (p. 5849).

Anciens combattants et victimes de guerre : guerre d'Algérie : mémorial pour les victimes civiles et militaires (Paris) (p. 5850).

Rapatriés :
- collectivités locales : rôle ; exemples des régions de Provence - Alpes - Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (p. 5848) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5846 à 5848) ;
- débat au Parlement (p. 5848) ;
- Français musulmans rapatriés : groupe de travail (p. 5848) ;
- Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entreprises (création), logement (p. 5846, 5848, 5849) ;
- histoire et hommage à la mémoire ; mémorial de la France d'outre-mer (Marseille) (p. 5846 à 5850) ;
- indemnisation (p. 5847) ;
- politique de la ville (p. 5848) ;
- rapatriés réinstallés : endettement (p. 5847) ;
- retraites (p. 5847).

Réponses aux questions :

Affaires étrangères : Algérie et Tunisie : entretien des sépultures françaises (M. Christian Kert) (p. 5852, 5853).

Anciens combattants et victimes de guerre : guerre de 1939-1945 : Libération : célébration du cinquantième anniversaire (M. Robert Huguenard) (p. 5854).

Rapatriés :
- Français musulmans rapatriés : associations : subventions et aides à la formation des cadres (M. Guy Drut) (p. 5852) ;
- Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entreprises (création) (MM. Jean-Michel Couve, Daniel Garrigue) (p. 5851, 5854) ;
- Français musulmans rapatriés : insertion sociale : rôle des entreprises et collectivités locales (M. Jean-Michel Couve) (p. 5851) ;
- Français musulmans rapatriés : logement (MM. Jean-Bernard Raimond, Daniel Garrigue) (p. 5851, 5854) ;
- Français musulmans rapatriés : veuves : accès à la nationalité française et ressources (M. Eric Duboc) (p. 5853) ;
- histoire et hommage à la mémoire : mémorial de la France d'outre-mer (Marseille) (MM. Christian Kert, Robert Huguenard) (p. 5853, 5854) ;
- indemnisation (M. Christian Kert) (p. 5852) ;
- rapatriés réinstallés : endettement (MM. Christian Kert, Christian Estrosi) (p. 5853, 5855).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1993] :

Article 14 *(prorogation de la suspension des poursuites contre les rapatriés surendettés) :*
- *ses observations* (p. 7698).

ROQUES (Marcel)

Député de l'Hérault

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur d'information sur la réforme de l'organisation commune des marchés du vin [5 mai 1993].

Rapporteur d'information sur le transport aérien [19 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Communautés européennes :
- organisation commune des marchés (O.C.M.) et avenir de la viticulture méridionale (p. 4703) ;
- préférence communautaire : réaffirmation (p. 4703).

Vin et viticulture : crise et restructuration (p. 4703).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :
- *reprend* l'amendement 20, de M. Daniel Garrigue (suspend l'application de certaines dispositions de la « loi Evin ») (p. 275) : retiré (p. 279) (p. 281).

ROQUES (Serge)

Député de l'Aveyron

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Carte sanitaire : révision : perspectives ; régionalisation et concertation [26 mai 1993] (p. 681).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Hôpitaux et cliniques :
- carte sanitaire : scanographes (p. 5177) ;
- excédents de lits : reconversion (p. 5173).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : arrondissements : place dans l'aménagement du territoire et revalorisation du rôle du sous-préfet (p. 5242, 5243).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6542).

ROSSELOT (Jean)

Député du territoire de Belfort

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur du projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656) [4 novembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 656) **relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 766)** [25 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Biens intermédiaires de la métallurgie : entreprises : concurrence étrangère ; aides publiques française et communautaire [23 juin 1993] (p. 2101).

– G.E.C. Alsthom : emploi et activité : plan social ; commandes de la S.N.C.F. ; TGV [20 octobre 1993] (p. 4564, 4565).

orales sans débat :

– n° 87, posée le 1er juin 1993 : **patrimoine (politique du patrimoine – habitat rural – protection) ;** suppléé par : *Bourg-Broc (Bruno)* (p. 1002).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Enseignement : orientation scolaire et professionnelle (p. 3413).

Entreprises : licenciements (p. 3413).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3413).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 :

– concertation (p. 3413) ;

– évaluation : rapport au Parlement (p. 3413).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3413).

Secteur public : entreprises publiques : politique de l'emploi : instructions du Gouvernement (p. 3413).

Travail :

– temps de travail : durée et organisation (p. 3413) ;

– travailleurs frontaliers (p. 3413).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Collectivités locales :

– concours de l'Etat (p. 4165, 4166) ;

– coopération intercommunale (p. 4166).

Emploi : emplois familiaux et travaux liés à l'habitat : déductibilité du revenu imposable (p. 4165).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : fonds propres, financement, fiscalité et transmission (p. 4165).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4165).

Politique économique : croissance – récession (p. 4165).

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4883).

– Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Fonction publique : principes directeurs : neutralité, impartialité et obligation de réserve : renforcement (p. 7449).

Fonction publique militaire : départ vers des entreprises d'armement : spécificité et encadrement (p. 7450).

Hauts fonctionnaires (p. 7450) :

– départ vers le secteur privé : encadrement et moralisation ;

– statut et fonctions : dégradation et effort de revalorisation.

Tour extérieur :

– réforme proposée : objectifs, portée et limitation aux corps de contrôle et d'inspection (p. 7449, 7450) ;

– règles actuelles et politisation des nominations (p. 7449).

Discussion des articles [13 décembre 1994] :

Article 1er *(tour extérieur dans les corps d'inspection et de contrôle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 17 du Gouvernement (de cohérence) (p. 7458) :

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Charles de Courson (dispose que l'avis de la commission sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) (p. 7459) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 rectifié de M. Charles de Courson (dispose que toute modification des statuts particuliers relative au tour extérieur ne prend effet qu'à la troisième nomination au tour extérieur suivant sa publication et après un délai minimal d'un an) (p. 7459) ;

– *soutient* l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose que toute modification des statuts particuliers relative au tour extérieur ouvre un nouveau cycle de nominations pour lequel la première vacance est obligatoirement pourvue par voie interne) (p. 7459) : adopté (p. 7460).

Article 2 *(nominations au tour extérieur dans les grands corps de l'Etat et les inspections générales interministérielles) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Charles de Courson (élargit la portée de l'article aux corps d'inspecteurs des finances, d'inspecteurs de l'administration et d'inspecteurs de l'inspection générale des affaires sociales) (p. 7461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Charles de Courson (donne compétence au bureau du Conseil d'Etat et au bureau de la Cour des comptes, toutes chambres réunies pour se prononcer sur les nominations au tour extérieur dans leur corps respectif) (p. 7461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Charles de Courson (dispose que l'avis sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) (p. 7461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Charles de Courson (de conséquence) (p. 7462) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Charles de Courson (institue une commission de sélection pour les nominations au tour extérieur des maîtres des requêtes au Conseil d'Etat) (p. 7462).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 9 rectifié de M. Charles de Courson (organise le recrutement au tour extérieur des sous-préfets ; précise que ces nominations ne peuvent excéder le dixième des emplois budgétaires de sous-préfets et ne peuvent intervenir qu'à raison de une tous les ans ; dispose que l'avis de la commission compétente pour examiner ces nominations est intégralement publié) (p. 7463) ;

– *favorable* à l'amendement n° 18 du Gouvernement (organise le recrutement au tour extérieur des sous-préfets ; précise que ces nominations ne peuvent excéder le dixième des emplois budgétaires de sous-préfets et ne peuvent intervenir qu'à raison de deux tous les deux ans ; dispose que seul le sens de l'avis de la commission sur les nominations prononcées est publié) (p. 7463) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 5 de M. Charles de Courson (dispose que l'avis de la commission sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) à l'amendement n° 18 du Gouvernement (p. 7465).

Article 3 *(contrôle du passage des hauts fonctionnaires dans le secteur privé) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article, qui rend obligatoire la consultation d'une commission de déontologie à l'intérieur de chacune des trois fonctions publiques lorsqu'un fonctionnaire souhaite rejoindre le secteur privé ; précise que le passage au secteur privé est subordonné à l'avis conforme de la commission consultée) (p. 7466) : adopté (p. 7468) ;

– *défavorable* (à titre personnel) à ce même amendement (p. 7466) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 5 rectifié de Mme Véronique Neiertz (dispose que les fonctionnaires passés au secteur privé adressent tous les ans pendant cinq ans à la commission déontologique de leur fonction publique d'origine une déclaration sur l'honneur indiquant la nature de leur activité professionnelle) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 7467).

Après l'article 3 :

– *soutient* l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que les militaires qui ont notoirement et manifestement conclu des contrats d'armement avec des entreprises ne peuvent y prendre des intérêts ou y travailler pendant un délai de cinq ans) ; deuxième rectification (rédactionnelle) (p. 7468) : adopté (p. 7469) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de Mme Véronique Neiertz (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement, le 2 avril 1996, un rapport sur l'application de la présente loi) (p. 7469).

ROSSI (André)

Député de l'Aisne

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Services du Premier ministre : secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) [29 avril 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 35 : Services du Premier ministre : secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) (n° 580) [7 octobre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 61**, posée le 11 mai 1993 : **personnes âgées (maison de retraite du centre hospitalier de Château-Thierry – prix de journée)** (p. 366). Appelée le 13 mai 1993 : prix de journée ; avance de trésorerie consentie à l'établissement : perspectives (p. 440, 441).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : S.D.A.U. d'Ile-de-France : élaboration et entrée en vigueur (p. 5231).

Equipement, transports et tourisme : équipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Aisne (p. 5303).

Transports ferroviaires : T.G.V. Est : tracé et réalisations (p. 5303).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Finances locales : collectivités locales : construction de gendarmeries : dépenses inéligibles à la dotation globale d'équipement (D.G.E.) : département de l'Aisne (p. 5727).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour le Secrétariat général de la défense nationale [16 novembre 1993] :

Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5837) ;

– effectifs : évolution (p. 5837) ;

– missions (p. 5837) ;

– programme civil de défense (p. 5837, 5838).

ROSSI (José)

Député de la Corse-du-Sud

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Intérieur et aménagement du territoire : sécurité) [29 avril 1993].

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 juillet 1993] (p. 10759).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 29 : **intérieur et aménagement du territoire : sécurité (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative à **l'allocation compensatrice pour tierce personne (n° 897)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **G.A.T.T.** : négociations : attitude de la France ; exception culturelle ; volet agricole : accord de Blair House ; stabilité monétaire [13 octobre 1993] (p. 4125 à 4127).

orales sans débat :

– **n° 31**, posée le 27 avril 1993 : **éducation physique et sportive (enseignement supérieur – centre régional d'éducation physique et sportive de Montry – délocalisation)** (p. 174). Appelée le 29 avril 1993 : solidarité de l'Etat à l'égard de la Corse ; aménagement du territoire (p. 264).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Vote par procuration :

- conditions : encadrement : décret en Conseil d'Etat (p. 314, 315) ;
- électeur : commune d'inscription : critère fiscal ou critère de résidence principale (p. 315) ;
- régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 314, 315) ;
- retraités et inactifs en vacances : proposition de loi adoptée par le Sénat, propositions de loi de différents députés et synthèse de la commission des lois (p. 314).

Discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Article unique *(art. L. 71 du code électoral : droit de vote par procuration) :*

– *son* amendement n° 1 (supprime, dans l'article L. 71-I du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tous les électeurs qui ne peuvent être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin) : retiré (p. 316) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (supprime, dans l'article L. 71-I du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tout électeur qui établit que des « obligations dûment constatées » l'empêchent d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ainsi qu'aux citoyens ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs vacances) (p. 316, 317).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil constitutionnel :

- contrôle de constitutionnalité : Etat de droit ou « gouvernement des juges » et abaissement du Parlement (p. 2056) ;
- exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi : suppression (p. 2055, 2056) ;
- normes internationales et communautaires : contrôle de la conformité des lois (p. 2056).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2055).

Justice :

- crise et dysfonctionnements (p. 2055) ;
- moyens de fonctionnement : renforcement (p. 2055).

Magistrature : indépendance : garantie et accroissement (p. 2055).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2055).

Révision de la Constitution : réforme d'ensemble : adaptation de la loi fondamentale aux évolutions de la société : propositions (p. 2055, 2056).

– Motion de censure déposée par M. Martin Malvy et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le 1er juillet 1993.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [5 juillet 1993] :

Assemblée nationale : dépôt d'amendements : obstruction (p. 2946, 2947).

Chômage (p. 2948).

Délinquance et criminalité (p. 2948).

Elections et référendums : résultats des élections législatives de 1993 (p. 2948).

Etrangers (p. 2948).

Premier ministre (p. 2948).

Projet de loi de privatisation :

- action spécifique (p. 2948) ;
- investisseurs extra-européens : limitation (p. 2948) ;

Secteur public :

- entreprises : obstacles à leur développement (p. 2947) ;
- nationalisations : bilan (p. 2947) ;
- privatisations depuis 1988 (p. 2947, 2948).

Le groupe U.D.F. ne vote pas la censure (p. 2948).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 4979).

Son intervention au cours de la discussion générale (p. 5013).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5013, 5014).

Conseil constitutionnel :
- contrôle et jurisprudence : extension (p. 5014) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4980, 5013, 5014).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5013).

Droit d'asile :
- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 4979, 5014) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5014) ;
- demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 5014) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4979, 5013, 5014, 5015) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5014) ;
- remise en cause ou préservation (p. 5014).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5014).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du deuxième alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 4980, 5014).

Gouvernement : gouvernements socialistes : bilan en matière d'immigration et d'asile (p. 4979, 4980).

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 5013, 5015) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 5013).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 4979).

Partis et mouvements politiques : partis socialiste et communiste : discours sur l'immigration et le droit d'asile (p. 5015).

Président de la République : approbation du projet de loi constitutionnelle (p. 4979, 4980, 5015).

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour la sécurité [2 novembre 1993] :

Drogue : trafic et toxicomanie : lutte contre (p. 5194).

Finances publiques : difficultés actuelles et rigueur budgétaire : conséquences pour les crédits de l'intérieur (p. 5193).

Ordre public : sécurité publique : garantie et renforcement : priorité gouvernementale (p. 5193, 5194).

Police :
- auxiliaires de police et jeunes appelés (p. 5194) ;
- crédits : budgets précédents : régulation, annulations et impayés (p. 5194, 5195) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5194) ;
- départementalisation : réforme et restauration de la hiérarchie (p. 5194) ;
- effectifs : absence de créations de postes, répartition, utilisation (p. 5194) ;
- « îlotage » et police de proximité : renforcement de la présence policière dans les quartiers difficiles (p. 5194) ;
- informatique et transmissions (p. 5195) ;
- logement des policiers (p. 5195) ;
- modernisation : plan triennal (p. 5195) ;
- moyens de fonctionnement et équipement (p. 5194, 5195).

Sécurité civile :
- canadairs (p. 5195) ;
- crédits : montants, évolution, répartition (p. 5195) ;
- inondations en Corse et dans le Sud-Est : moyens d'action et hommage aux victimes (p. 5193) ;
- services départementaux d'incendie et de secours : participation de l'Etat (p. 5195).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

- l'islam et le fondamentalisme en France [23 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :
- Algérie : otages français et montée du Front islamique du salut (F.I.S.) (p. 6197) ;
- Moyen-Orient et Afrique du Nord : montée de l'intégrisme et relations avec la France (p. 6197).

Islam :
- étrangers musulmans résidant en France : intégration : libre exercice de leur religion et respect des institutions nationales (p. 6197) ;
- intégrisme : menace pour la démocratie et les principes républicains : influence sur les jeunes en difficulté (p. 6196, 6197) ;
- religion musulmane en France : place dans la communauté française (p. 6197) ;
- religion musulmane en France : organisation représentative (p. 6197).

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

- *son* amendement n° 93 : devenu sans objet (p. 6940).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

- *ses* amendements n° 94 (maintient les dispositions du code des communes relatives aux concours particuliers) et n° 95 (maintient les dispositions du code des communes relatives à la dotation touristique) : devenus sans objet (p. 6947).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

- *son* amendement n° 96 corrigé : devenu sans objet (p. 6949) ;
- *son* amendement n° 97 : devenu sans objet (p. 6951).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

- *ses* amendements n°s 99 et 98 : devenus sans objet (p. 6959).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

- *son* amendement n° 100 (dispose que, lorsqu'une commune remplit les conditions requises pour bénéficier des deux fractions de la dotation de solidarité rurale, seule la plus élevée des deux lui est versée) (p. 6897) : non soutenu (p. 6988).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

- *son* amendement n° 101 (dispose que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6998) : non soutenu (p. 6999) ;

– *son* amendement n° 102 (modifie les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7001) : non soutenu (p. 7001).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 103 (p. 7007) : non soutenu (p. 7008) ;

– *son* amendement n° 104 : non soutenu (p. 7010) ;

– *son* amendement n° 105 (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'organisation ou de maintien des services publics) : non soutenu (p. 7013) ;

– *ses* amendements n°s 106 (de conséquence) et 107 (supprime les dispositions relatives aux bourgs-centres et à la composition de la commission d'attribution de la dotation de développement rural) : non soutenus (p. 7014).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *son* amendement n° 108 (propose une nouvelle rédaction de l'article qui modifie le contenu du rapport présenté au Parlement dès le 1er avril 1995) : non soutenu (p. 7018).

ROSSINOT (André)

Député de Meurthe-et-Moselle

(1re circonscription)

U.D.F.

puis ministre de la fonction publique

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de la fonction publique. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Projet de loi relatif à certaines modalités de **nomination dans la fonction publique de l'Etat** et aux modalités d'accès de certains **fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656)** [27 octobre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Bonrepaux (Augustin) :*** **respect des accords salariaux concernant la fonction publique** : état des finances publiques ; efforts des fonctionnaires [28 avril 1993] (p. 206, 207).

– ***Pierna (Louis) :*** **rémunérations des fonctionnaires** : revalorisation ; gel des salaires ; perspectives pour 1994 : négociations à l'automne [5 mai 1993] (p. 292).

– ***Jambu (Janine) :*** **délocalisations** : conséquences sociales ; emploi et activité en Ile-de-France [5 mai 1993] (p. 292, 293).

– ***Balligand (Jean-Pierre) :*** **mesures concernant la fonction publique** : réduction des effectifs ; déconcentration [2 juin 1993] (p. 1013, 1014).

orales sans débat de :

– ***Hostalier (Françoise) (n° 257) :*** **retraites des personnels des hôpitaux psychiatriques** : loi n° 68-690 du 31 juillet 1968 : conséquences : personnels des hôpitaux psychiatriques ayant opté pour le statut de fonctionnaire de l'Etat : situation et perspectives de revalorisation [16 décembre 1993] (p. 7715, 7716).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration :
- déconcentration (p. 247) ;
- préfets et sous-préfets chargés de la ville (p. 247) ;
- services publics : implantation (p. 247, 248).

Collectivités locales :
- démocratie locale et participation des habitants (p. 247) ;
- partenariat avec l'Etat (p. 247).

Communes : Nancy (p. 248).

Départements : compétences (p. 247).

Fonctionnaires et agents publics :
- affectations (p. 248) ;
- conditions de travail : amélioration (p. 248) ;
- formation (p. 248).

Lois :
- loi n° 91-715 du 26 juillet 1991 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique : article 11 (p. 248) ;
- loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (p. 248).

Politique de la ville : intervenants : multiplicité et coordination (p. 247).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Fonction publique. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Administration :
- déconcentration et décentralisation (p. 4555, 4556) ;
- délocalisations : principe et mise en œuvre (p. 4555, 4556) ;
- modernisation (p. 4555, 4557) ;
- procédures administratives : allégement et simplification (p. 4555) ;
- services publics : relations avec l'usager et égalité d'accès (p. 4555).

Aménagement du territoire : services publics en milieu rural : fermetures (p. 4556).

Communautés européennes : droit et processus communautaires : connaissance par l'administration française (p. 4556).

Fonction publique territoriale : statuts, formation et passage dans la fonction publique de l'Etat (p. 4556).

Fonctionnaires et agents publics :
- généralités et politique du gouvernement Balladur (p. 4552, 4557) ;
- action sociale interministérielle (p. 4555, 4556) ;
- affectation dans des quartiers difficiles ou en zone rurale : incitation (p. 4556) ;
- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4553) ;

– effectifs : redéploiement, gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4553, 4554) ;
– fonction publique : politisation : remèdes (p. 4552) ;
– formation professionnelle (p. 4553, 4557) ;
– ministère de la fonction publique : coopération internationale (p. 4556) ;
– ministère de la fonction publique : crédits : montants, évolution, répartition (p. 4556, 4557) ;
– rémunérations et traitements : niveau, évolution, négociation actuelle (p. 4553, 4554) ;
– temps partiel (p. 4554).

Formation professionnelle : administration : accueil de jeunes en contrat d'apprentissage (p. 4555, 4556).

Hauts fonctionnaires :
– carrière et rémunération : revalorisation (rapport Prada) (p. 4553) ;
– départs vers le secteur privé : accroissement : encadrement (p. 4553) ;
– Ecole nationale d'administration (E.N.A.) : délocalisation à Strasbourg (p. 4553) ;
– « tour extérieur » : nominations : encadrement (p. 4552).

Retraites : fonctionnaires civils et militaires (p. 4554).

Réponses aux questions :

Administration :
– déconcentration : premier bilan (M. Raoul Béteille) (p. 4559) ;
– services publics : présence et maintien dans les quartiers en difficulté (MM. Raoul Béteille, Jean-Pierre Calvel) (p. 4559, 4560).

Fonctionnaires et agents publics : catégorie C : recrutement : niveau élevé des candidats (MM. André Fanton) (p. 4558).

Hauts fonctionnaires : départ vers le secteur privé : encadrement et déontologie (M. Jean-Jacques Hyest) (p. 4560).

Retraites : fonctions publiques territoriale et hospitalière : situation dans les D.O.M. (notamment à la Réunion) (M. André Thien Ah Koon) (p. 4557).

– Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Fonction publique : principes directeurs : neutralité, impartialité et obligation de réserve (p. 7450).

Hauts fonctionnaires :
– départ vers le secteur privé : encadrement et moralisation (p. 7451, 7452) ;
– statut et fonctions : dégradation et effort de revalorisation (p. 7458).

Tour extérieur :
– intérêt pour les grands corps (p. 7450, 7451) ;
– réforme proposée : objectifs, portée et limitation aux corps de contrôle et d'inspection (p. 7451) ;
– règles actuelles et politisation des nominations (p. 7450, 7451, 7458).

Discussion des articles [13 décembre 1994] :

Article 1er *(tour extérieur dans les corps d'inspection et de contrôle) :*

Son intervention : demande l'application de l'article 44-2 de la Constitution aux amendements nos 19 à 28, en conséquence non examinés (p. 7458).

– *soutient* l'amendement n° 17 du Gouvernement (de cohérence) (p. 7458) : adopté (p. 7459) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Charles de Courson (dispose que l'avis de la commission sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) (p. 7459) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 rectifié de M. Charles de Courson (dispose que toute modification des statuts particuliers relative au tour extérieur ne prend effet qu'à la troisième nomination au tour extérieur suivant sa publication et après un délai minimal d'un an) (p. 7460) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose que toute modification des statuts particuliers relative au tour extérieur ouvre un nouveau cycle de nominations pour lequel la première vacance est obligatoirement pourvue par voie interne) (p. 7460).

Article 2 *(nominations au tour extérieur dans les grands corps de l'Etat et les inspections générales interministérielles) :*

Son intervention : demande la réserve des votes sur les amendements à l'article 2 (p. 7460).

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Charles de Courson (élargit la portée de l'article aux corps d'inspecteurs des finances, d'inspecteurs de l'administration et d'inspecteurs de l'inspection générale des affaires sociales) (p. 7461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Charles de Courson (donne compétence au bureau du Conseil d'Etat et au bureau de la Cour des comptes, toutes chambres réunies pour se prononcer sur les nominations au tour extérieur dans leur corps respectif) (p. 7461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Charles de Courson (dispose que l'avis sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) (p. 7461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Charles de Courson (de conséquence) (p. 7462) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Charles de Courson (institue une commission de sélection pour les nominations au tour extérieur des maîtres des requêtes au Conseil d'Etat) (p. 7462).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7463).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 9 rectifié de M. Charles de Courson (organise le recrutement au tour extérieur des sous-préfets ; précise que ces nominations ne peuvent excéder le dixième des emplois budgétaires de sous-préfets et ne peuvent intervenir qu'à raison de une tous les ans ; dispose que l'avis de la commission compétente pour examiner ces nominations est intégralement publié) (p. 7464) ;

– *soutient* l'amendement n° 18 du Gouvernement (organise le recrutement au tour extérieur des sous-préfets ; précise que ces nominations ne peuvent excéder le dixième des emplois budgétaires de sous-préfets et ne peuvent intervenir qu'à raison de deux tous les deux ans ; dispose que seul le sens de l'avis de la commission sur les nominations prononcées est publié) (p. 7463) : adopté (p. 7465) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 35 de M. Charles de Courson (dispose que l'avis de la commission sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) à l'amendement n° 18 du Gouvernement (p. 7465).

Article 3 *(contrôle du passage des hauts fonctionnaires dans le secteur privé) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article, qui rend obligatoire la consultation d'une commission de déontologie à l'intérieur de chacune des trois fonctions publiques lorsqu'un fonctionnaire souhaite rejoindre le secteur privé ; précise que le passage au secteur privé est subordonné à l'avis conforme de la commission consultée) (p. 7466 à 7468) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 29 du Gouvernement (supprime la nécessité d'un avis conforme de la commission consultée) (p. 7466) à l'amendement n° 4 de la commission : rejeté (p. 7468) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 5 rectifié de Mme Véronique Neiertz (dispose que les fonctionnaires passés au secteur privé adressent tous les ans pendant cinq ans à la commission déontologique de leur fonction publique d'origine une déclaration sur l'honneur indiquant la nature de leur activité professionnelle) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 7467).

Après l'article 3 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que les militaires qui ont notoirement et manifestement conclu des contrats d'armement avec des entreprises ne peuvent y prendre des intérêts ou y travailler pendant un délai de cinq ans) ; deuxième rectification (rédactionnelle) (p. 7468) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de Mme Véronique Neiertz (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement, le 2 avril 1996, un rapport sur l'application de la présente loi) (p. 7469).

ROUSSEAU (Monique)

Député du Doubs

(3e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur d'information sur l'application de l'accord entre la Communauté européenne et le Japon sur les importations d'automobiles [5 mai 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur l'**application de l'arrangement entre la Communauté et le Japon sur les importations d'automobiles de ce pays (n° 451)** [6 juillet 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les nouveaux développements intervenus dans l'**application de l'arrangement entre la Communauté et le Japon sur les importations d'automobiles de ce pays (n° 608)** [19 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à compléter l'article 13 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée relative à la **répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat (n° 616)** [20 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Famille (p. 3009).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3009).

Lois : proposition de loi n° 1873 sur la dépendance (p. 3010).

Personnes âgées : dépendance (p. 3009, 3010).

Retraites : revalorisation des pensions (p. 3009).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er octobre 1993] :

Article 19 *(élection simultanée des délégués du personnel et du comité d'entreprise : art. L. 423-19 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 742 : non soutenu (p. 3615).

ROUSSEL (François)

Député de la Dordogne

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 11**, posée le 21 avril 1993 : **secteur public (entreprises nationales – implantation)** (p. 125). Appelée le 23 avril 1993 : concentration en région parisienne et aménagement du territoire (p. 142, 143).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : équipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Dordogne (p. 5344).

Voirie : autoroute A. 89 Bordeaux-Clermont-Ferrand : calendrier (p. 5344).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Après l'article 18 :

– *son* amendement n° 160 corrigé (précise que l'autorisation dérogatoire d'utiliser, lorsque la situation sanitaire l'exige, des médicaments vétérinaires n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché peut être suspendue ou retirée si les circonstances qui l'ont justifiée ont disparu ; prévoit que l'autorisation d'un médicament vétérinaire vaut autorisation de l'importer) (p. 6617) : adopté (p. 6618).

ROUSSET-ROUARD (Yves)

Député de Vaucluse

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention internationale n° 139 concernant la prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérogènes, adoptée à Genève le 24 juin 1974 (n° 152) [6 mai 1993].

Rapporteur d'information sur l'aide aux enfants abandonnés de Roumanie [14 octobre 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 152), autorisant la **ratification de la convention internationale n° 139** concernant la **prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérogènes,** adoptée à Genève le 24 juin 1974 **(n° 189)** [13 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier la loi du 10 janvier 1991** relative à la **lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (n° 200)** [18 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** : pluies et inondations : orages de septembre et octobre 1993 : Sud-Est [6 octobre 1993] (p. 3939).

orales sans débat :

– **n° 84,** posée le 25 mai 1993 : **agroalimentaire (cerises confites ou au sirop – concurrence étrangère)** (p. 664). Appelée le 27 mai 1993 : mauvaises récoltes ; concurrence étrangère ; amélioration de la qualité ; flux d'importation : contrôle communautaire : perspectives (p. 759, 760).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale n° 139 concernant la prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérogènes, adoptée à Genève le 24 juin 1974 (n° 152).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Organisation internationale du travail (p. 1091).

Santé publique : surveillance médicale postprofessionnelle des salariés : financement (p. 1091).

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Administration : conséquences du projet de loi et création d'un service unifié de l'immigration (p. 1699).

Département : Var : immigration clandestine (p. 1699).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1699).

Immigration :

- généralités, historique et statistiques (p. 1698, 1699) ;
- contingentement par quotas (p. 1699) ;
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1699) ;
- « immigration zéro » (p. 1699) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1699).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1699).

Visas touristiques : vecteurs d'immigration : renforcement des contrôles (p. 1699).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 332 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend la possibilité de financement par les S.O.F.I.C.A. aux œuvres destinées à une diffusion sur support optique) (p. 4375) : retiré (p. 4376).

Deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Parcs naturels : parcs nationaux et régionaux : crédits et gestion (p. 4939).

Sites : paysages : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (p. 4939).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales : transferts de charges et compensation financière : équipements et bâtiments scolaires (p. 5249).

– **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Collectivités locales : compétences (p. 7071).

Politique audiovisuelle (p. 7071, 7072).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7072).

Secteur public :

- évolution, financement et spécificités (p. 7071, 7072) ;
- Société française de production (S.F.P.) (p. 7071).

Télévision :

- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7072) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7071) ;
- programmes (p. 7072).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* (p. 7096).

– *ses observations* sur l'amendement n° 9 de la commission (limite à cinq ans la durée d'attribution d'une fréquence hertzienne à la chaîne) (p. 7111).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 71 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme) (p. 7116).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des modalités successives de diffusion audiovisuelle d'une œuvre cinématographique avec diffusion prioritaire par les services pratiquant le paiement à la séance) (p. 7130).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusées par les services de radiodiffusion sonore : art. 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7137).

Après l'article 10 :

– *son* amendement n° 33 (prévoit que la diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle peut faire l'objet d'au moins deux interruptions publicitaires) (p. 7150, 7151, 7154) : rejeté (p. 7155).

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite (p. 7154).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [23 décembre 1993] :

Politique audiovisuelle (p. 8135).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 8135).

ROUSSIN (Michel)

Député de Paris

(3e circonscription)

R.P.R.

puis ministre de la coopération

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de la coopération. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Afrique : endettement : dette : annulation, perspectives (p. 4735).

Coopération financière :

– aide à l'investissement ou au fonctionnement (p. 4736) ;

– aide française : montant, évolution, comparaison avec les autres pays (p. 4736) ;

– Caisse française de développement (p. 4736, 4737) ;

– conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales : présentation de plans d'ajustements structurels (p. 4735) ;

– dons (p. 4736) ;

– Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4736, 4737) ;

– zone franc (p. 4735).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4735, 4737).

Enseignement :

– bourses et stages (p. 4737) ;

– rôle des coopérants français (p. 4736).

Entreprises françaises : présence en Afrique (p. 4736).

Etrangers : immigration en France : maîtrise (p. 4737).

Formation professionnelle : cadres africains civils et militaires : formation par la France (p. 4736, 4737).

France : finances publiques : rigueur (p. 4737).

Ministère de la coopération : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4736).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : crédits affectés : évolution (p. 4737).

Pays hors champ : aide (p. 4736).

Réponses aux questions :

Afrique :

– endettement : dette : annulation ou rééchelonnement (Mme Martine Aurillac) (p. 4738) ;

– pays du champ : coopérants : répartition (M. Xavier Deniau) (p 4739) ;

– Tchad : coopération militaire (M. Henri Cuq) (p. 4742).

Collectivités locales : association aux actions de coopération (MM. Charles Revet, Robert Galley) (p. 4741, 4743).

Communautés européennes : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique : accords de Lomé IV (Mme Martine Aurillac) (p. 4738).

Coopération financière :

– conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales et présentation de plans d'ajustement structurels (Mme Martine Aurillac) (p. 4738) ;

– Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) : subventions : évolution (M. Robert Galley) (p. 4741, 4743).

D.O.M.-T.O.M. :

– Réunion : haut fonctionnaire chargé du suivi des relations avec les pays de l'océan Indien et de la francophonie : nomination : perspectives (M. André Thien Ah Koon) (p. 4741) ;

– rôle en matière de coopération : relations entre la Réunion et Madagascar (MM. Jean-Paul Virapoullé, André Thien Ah Koon) (p. 4740, 4741).

Elections et référendums : « appui logistique » de la France pour les opérations électorales (M. Guy Drut) (p. 4739).

Enseignement :

– enseignants français : répartition (M. Xavier Deniau) (p. 4742) ;

– présence française dans l'océan Indien (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 4740).

Français : langue : Agence pour l'enseignement français à l'étranger (A.E.F.E.) : dotation (M. Xavier Deniau) (p. 4739).

Océan Indien :

– Comores : aide française : opportunité (M. Jean-Baptiste Henry) (p. 4740) ;

– Commission de l'océan Indien (C.O.I.) : rôle (MM. Jean-Paul Virapoullé, André Thien Ah Koon) (p. 4740, 4741).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) et associations de volontaires (M. Robert Galley) (p. 4743).

Santé publique : SIDA : progression (M. Guy Drut) (p. 4737).

Vote des crédits (p. 4743) :

Etat B, titre IV :

– *ses observations* sur l'amendement n° 38 de M. Jean-Pierre Thomas (crée, au sein du titre IV, un chapitre spécifique pour l'aide alimentaire (p. 4744).

Après l'article 57 :

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de la commission (annexe au projet de budget de la coopération un tableau décomposant par ministère l'aide publique au développement) (p. 4745).

ROUSTAN (Max)

Député du Gard

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

ROUX (Jean-Marie)

Député de l'Ardèche

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier le code de l'urbanisme et à **inclure la nécessité de la lutte contre la désertification rurale dans les principes d'aménagement et de protection en zone montagne (n° 739)** [18 novembre 1993].

ROUX (Xavier de)

Député de la Charente-Maritime

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la recherche des personnes disparues (n° 24) [15 avril 1993].

Rapporteur du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [13 mai 1993].

Rapporteur pour avis sur le projet de loi, adopté par le Sénat, de privatisation (n° 345) [17 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 144) instituant la **société par actions simplifiée (n° 258)** [2 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, modifié par le Sénat, instituant la **société par actions simplifiée (n° 888)** [4 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la **société par actions simplifiée (n° 910)** [22 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Cotisations sociales agricoles :** assiette [10 novembre 1993] (p. 5746, 5747).

orales sans débat :

– **n° 117,** posée le 8 juin 1993 : **lait et produits laitiers (Onilait – pouvoir de fixer le montant d'une amende – principe de la légalité des délits et des peines)** (p. 1197). Appelée le 10 juin 1993 : sanctions : type ; droits de la défense : préservation (p. 1330, 1331).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 132 (soumet au régime général des plus-values privées la vente par un exploitant agricole cessant son activité de son stock de vin ou d'eau-de-vie) : non soutenu (p. 887).

– Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Droit des sociétés : rigidités et « déconcentration juridique » (p. 1407).

Marchés financiers : présomption d'action de concert : extension aux S.A.S. (p. 1408).

Sociétés anonymes : dispositions légales applicables aux S.A.S. (p. 1408).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :

– capital : montant et constitution : appel public à l'épargne interdit (p. 1407) ;
– capital social : protection (p. 1408) ;
– organisation et fonctionnement : libre fixation des règles (p. 1407, 1408) ;
– sociétés actionnaires : capital propre, pouvoirs et obligations (p. 1408).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(art. 262-1 à 262-19 de la loi du 24 juillet 1966 : régime de la société par actions simplifiée (S.A.S.) :*

Article 262-1 : constitution et caractéristiques de la S.A.S. :

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise que le capital minimal exigé des sociétés fondatrices doit être entièrement libéré et au moins égal au capital des sociétés faisant appel public à l'épargne, ou à la contre-valeur en francs français de ce montant) : adopté (p. 1413) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (dispose que les établissements publics de l'Etat à caractère industriel et commercial et à comptabilité de droit privé peuvent également être actionnaires d'une S.A.S.) : adopté (p. 1413).

Article 262-2 : libération du capital :

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. André Gérin (dispose que le capital de la S.A.S. ne peut être inférieur à 1 500 000 francs) (p. 1414).

Article 262-4 : transformation d'une société en S.A.S. :

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1414).

Article 262-5 : incidence d'une diminution du capital d'une société actionnaire :

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1414).

Article 262-6 : organes de direction de la société :

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 1414) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 19 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 1414).

Article 262-7 : représentation de la société à l'égard des tiers :

– *favorable* à l'amendement n° 18 du Gouvernement (de coordination) (p. 1414) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (dispose que les dirigeants de la S.A.S. autres que le président sont également investis du pouvoir d'agir au nom de la société) : adopté (p. 1415).

Article 262-10 : décisions collectives des actionnaires :

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (renvoie aux statuts de la S.A.S. la détermination des décisions qui doivent être prises collectivement par les actionnaires) : adopté (p. 1415) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (dispose que les décisions relatives à l'amortissement du capital de la S.A.S. sont prises collectivement par les actionnaires) : adopté (p. 1415) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (substitue au processus de réunion en assemblée générale des actionnaires un mode de décision collective dont les conditions sont librement fixées par les statuts) : adopté (p. 1415).

Article 262-11 : convention entre la société et ses dirigeants :

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1415).

Article 262-12 : convention entre la société et ses dirigeants :

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1415).

Article 262-13 : emprunt des dirigeants auprès de la société :

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) (p. 1415) : adopté (p. 1416).

Article 2 *(art. 356-1-3 de la loi du 24 juillet 1966 : création d'une nouvelle présomption d'action de concert) :*

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1416).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 novembre 1993] :

Marchés financiers : présomption d'action de concert : extension aux S.A.S. (p. 6134, 6135).

Sénat : modification du projet de loi en première lecture (p. 6134).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :

– capital : montant et constitution : appel public à l'épargne interdit (p. 6134) ;
– capital social : protection (p. 6134) ;
– organisation et fonctionnement : libre fixation des règles (p. 6134) ;
– projet de loi : intérêt et opportunité (p. 6134, 6135).

Discussion des articles [22 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 262-1 à 262-21 de la loi du 24 juillet 1966 : régime de la société par actions simplifiée) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne les règles relatives aux sociétés anonymes et applicables aux sociétés par actions simplifiées) : adopté (p. 6139) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne le montant minimal du capital de la société par actions simplifiée) : adopté (p. 6139) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime les dispositions relatives à la dissolution d'une société par actions simplifiée en cas de diminution du capital d'une de ses sociétés actionnaires) (p. 6139) : adopté (p. 6140) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne la représentation de la société par actions simplifiée à l'égard des tiers ; de précision pour le surplus) : rejeté (p. 6140) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne la responsabilité civile et pénale des dirigeants d'une société par actions simplifiée) (p. 6140) : adopté (p. 6141) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6141) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (supprime les dispositions qui précisent les conditions dans lesquelles les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société par actions simplifiée) : adopté (p. 6141) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (supprime les dispositions qui précisent les conditions de rachat des actions par la société par actions simplifiée) : adopté (p. 6141) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de simplification) : adopté (p. 6141) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de simplification) : adopté (p. 6141).

Article 1er bis nouveau *(art. 406 et 415 de la loi du 24 juillet 1966 : nomination du liquidateur et décisions des associés) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6141).

Article 2 *(art. 356-1-3 de la loi du 24 juillet 1966 : présomption d'action de concert) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) (p. 6141) : rejeté (p. 6142).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Parlement : commission mixte paritaire : accord : contenu *Roux (Xavier de)* (p. 8130).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :

– capital : montant et constitution (p. 8129) ;

– dirigeants : personne morale : responsabilité (p. 8129) ;

– liquidateur : conditions de nomination (p. 8129).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2061) ;

– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 2061).

Cour de justice de la République : saisine : directe ou indirecte : création d'une commission des requêtes (p. 2061, 2062).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2061, 2062).

Justice : institution judiciaire : place dans l'Etat et dans l'équilibre des pouvoirs (p. 2061).

Magistrature :

– indépendance : garantie et accroissement (p. 2061) ;

– parquet : subordination hiérarchique et instructions du garde des sceaux : légitimité (p. 2061).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1993] :

Conseil constitutionnel (p. 2663 à 2665).

Politique économique : société d'économie mixte (p. 2663).

Projet de loi :

– action spécifique (p. 2663) ;

– actions : paiement échelonné (p. 2663 à 2665).

– champ (p. 2663) ;

– commission de la privatisation (p. 2663, 2664).

Sociétés : filiales (p. 2664).

Rappel au règlement : estime que l'opposition veut fuir le débat et que ses amendements ne sont que « plaisanterie » (p. 2653).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Détention provisoire :

– décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2855) ;

– « référé-liberté » (p. 2855).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2855).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 803 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones présentant une attraction commerciale spécifique ») (p. 3718) : rejeté (p. 3719).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 17 *(compétences de la commission d'instruction) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (supprime la possibilité pour la commission d'instruction de commettre un de ses membres afin de prescrire tous les actes d'instruction nécessaires sur le territoire de la République) (p. 3962).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993] :

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 272 de M. Charles de Courson (de suppression) (p. 4232, 4233) ;

Parlement : contrôle (p. 4232, 4233).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 329 (soumet au régime général des plus-values privées la vente de stocks de vin ou d'eaux-de-vie par un exploitant agricole cessant son activité) : retiré (p. 4362) ;

– *son* amendement n° 372 soutenu par M. Jean-Pierre Thomas (autorise l'imputation des déficits provenant d'une exploitation d'aquaculture marine) : retiré (p. 4373) ;

– *ses* amendements nos 330 corrigé et 331 : retirés (p. 4376).

Deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Justice : justice de proximité, maisons de justice et médiation : développement : rapport Haenel-Arthuis (p. 4524).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Difficultés des entreprises :

– généralités et statistiques (p. 6186) ;

– loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6185, 6186).

Difficultés des entreprises : prévention :

– intérêt et nécessité (p. 6186) ;
– règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6186, 6187) ;
– tribunaux de commerce et organismes consulaires : rôle conciliateur (p. 6186).

Entreprises : fonds propres : insuffisance et renforcement (p. 6186).

Redressement et liquidation judiciaires : plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6186).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

– *favorable* (p. 6224) ;

Difficultés des entreprises : prévention :

– intérêt et nécessité (p. 6224) ;
– mandataire *ad hoc* (p. 6224) ;
– règlement amiable : procédure proposée par la commission des lois : caractère public et suspension des poursuites (p. 6224).

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *favorable* au sous-amendement n° 194 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le président du tribunal prononce d'office la suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois au maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) (p. 6231).

Après l'article 2 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Yvon Bonnot (dispose qu'un entrepreneur en bâtiment peut demander au maître d'ouvrage une garantie sur le paiement des sommes dues par une caution personnelle et solidaire accordée par un établissement financier ; précise que, à défaut de constitution de cette caution, l'entrepreneur demeure tenu à l'égard de l'entrepreneur mais ne peut invoquer le contrat à son encontre) (p. 6234).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *favorable* à l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que le contrôleur puisse se faire représenter par un avocat ou un préposé de l'entreprise créancière) (p. 6254).

Article 1er (précédemment réservé) *(information du président du tribunal par les créanciers publics) :*

– *favorable* à l'amendement n° 125 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 6267).

Article 2 (précédemment réservé) *(règlement amiable) :*

– *son* sous-amendement n° 196 (porte à trois mois la durée maximale de suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que, dans l'ordonnance de nomination du conciliateur, le président du tribunal peut prononcer la suspension provisoire des poursuites pour deux mois au maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension) : adopté (p. 6269) ;
– *ses observations* sur l'amendement n° 93 corrigé de Mme Véronique Neiertz (supprime l'obligation de faire homologuer l'accord amiable par le président du tribunal) (p. 6269, 6270).

Article 23 *(art. 53 de la loi du 25 janvier 1985 : inopposabilité de la forclusion) :*

– *favorable* à l'amendement n° 170 de M. Harry Lapp (dispose que la forclusion n'est pas opposable aux créanciers qui n'ont pas été avisés personnellement, qu'ils bénéficient ou non de sûretés) (p. 6300) ;
– *favorable* à l'amendement n° 86 de M. Gérard Trémège (dispose que la forclusion n'est pas opposable aux créanciers mentionnés par le débiteur dans la liste qu'il remet à leur représentant et qui n'ont pas été avisés personnellement) (p. 6300) ;
– *favorable* à l'amendement n° 171 de M. Harry Lapp (précise que, pour les créanciers qui ne bénéficient pas de sûretés, l'absence d'avis personnel est une cause de relevé de forclusion) (p. 6300).

Article 24 *(art. 55 de la loi du 25 janvier 1985 : sort des cautions) :*

– *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le jugement d'ouverture du redressement judiciaire suspend la mise en jeu des cautions personnelles jusqu'au jugement de redressement ou de liquidation) (p. 6302).

– Proposition de loi tendant à l'insteuration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7397).

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7397) ;
– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7397) ;
– infractions économiques et financières : juridictions spécialisées : compétences et procédure applicable (p. 7397) ;
– peine perpétuelle et négation de toute possibilité de réinsertion : caractère inhumain, inconstitutionnel et contraire aux engagements internationaux de la France (p. 7397).

Projet de loi :

– objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7396).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Après l'article 8 :

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Marsaud (dispose que l'interrogatoire d'un accusé par le président de la cour d'assises a lieu en présence de l'avocat ; précise que le procès ne peut s'ouvrir moins de quinze jours après cet interrogatoire ; prévoit enfin que l'avocat choisi par l'accusé ou désigné d'office par le président de la cour d'assises lors de l'interrogatoire précité est obligatoirement présent à l'audience) (p. 7429) ;
– *soutient* l'amendement n° 19 deuxième rectification de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que les correspondances et consultations adressées par un avocat à un client, même en dehors d'une procédure judiciaire ou administrative, sont couvertes par le secret professionnel) : rejeté (p. 7430).

– Proposition de loi autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 589).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Article unique *(versement d'une prime de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 7810).

Actionnaires : principe d'égalité : préservation (p. 7809).

Dividende majoré :

– interdiction ;

– utilité et nécessité d'un encadrement législatif.

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 4 bis *(art. 9-3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : arbitrage) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de M. Pierre Mazeaud (de suppression) : adopté (p. 8024).

ROYAL (Ségolène)

Député des Deux-Sèvres

(2e circonscription)

Socialiste

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, signée à Bonn le 3 décembre 1976 (ensemble quatre annexes) (n° 212) [27 mai 1993].

Rapporteur d'information sur les suites de la conférence de Rio : environnement, développement et commerce international [8 juillet 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 212) autorisant l'**approbation d'un protocole additionnel à la convention** relative à la **protection du Rhin contre la pollution par les chlorures**, signée à Bonn le 3 décembre 1976 (ensemble quatre annexes) **(n° 359)** [21 juin 1993].

Proposition de loi tendant à la **création d'une délégation parlementaire pour l'environnement (n° 638)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **lutter contre certaines pratiques de bizutage portant atteinte à la dignité humaine (n° 677)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Accords agricoles et occupation de l'espace : adhésion française à l'accord sur les oléagineux : conséquences pour les agriculteurs et pour l'environnement ; jachère : « dynamisation » [9 juin 1993] (p. 1231, 1232).

– Rejets de déchets nucléaires russes en mer du Japon : attitude de la France ; sécurité nucléaire : contrôle [20 octobre 1993] (p. 4570, 4571).

orales sans débat :

– n° 158, posée le 22 juin 1993 : **voirie (autoroute Nantes–Niort–Bordeaux – construction)** (p. 2069). Appelée le 24 juin 1993 : tracé d'origine : hostilité de la population ; nouveau tracé : étude en cours (p. 2183, 2184, 2185).

– n° 220, posée le 29 novembre 1993 : **fermeture d'une classe à l'école de Sauzé-Vaussais** (p. 6735). Appelée le 2 décembre 1993 : fermeture de classes : zones rurales ; Sauzé-Vaussais (p. 6870 à 6872).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

– *soutient* la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1353).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : accords de Schengen : entrée en vigueur (p. 1353).

Constitution : projet de loi : anticonstitutionnalité (p. 1353).

Contrôles d'identité :

– contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1354) ;

– contrôles préventifs de police administrative : conditions légales : assouplissement (p. 1354) ;

– critères : caractère juridique ou subjectif (p. 1354) ;

– législation actuelle : loi n° 56-1004 du 3 septembre 1986 dite « loi Pasqua » : application et limites (p. 1353) ;

– projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1354).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1354).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1355).

Gouvernement : garde des sceaux : défense du projet de loi (p. 1353).

Jeunes : contrôles d'identité (p. 1354).

Police :

– missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1354) ;

– police de proximité et îlotage (p. 1354).

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, signée à Bonn le 3 décembre 1976 (ensemble quatre annexes) (n° 212),

Rapporteur de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Affaires étrangères : Suisse (p. 2291).

Communautés européennes : relations avec les pays riverains du Rhin :

– Allemagne (p. 2299, 2300) ;

– Pays-Bas (p. 2299, 2300) ;

– Suisse (p. 2299).

Convention de Bonn et protocole additionnel : historique des négociations (p. 2299).

Cours d'eau, étangs et lacs : Rhin :

– protection contre la pollution (p. 2299, 2300) ;

– saumon et poissons migrateurs : frayères : réhabilitation (p. 2300).

Environnement :

– chlorures : stockage et élimination : modalités et financement (p. 2299, 2300) ;

– pollution du Rhin (p. 2299, 2300) ;
– risques technologiques : accidents industriels : prévention (p. 2300).

– Motion de censure déposée par M. Martin Malvy et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 1er juillet 1993.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [5 juillet 1993] :

Aménagement du territoire : services publics en milieu rural (p. 2945).

Assemblée nationale : dépôt d'amendements : obstruction (p. 2946).

Emploi : politique (p. 2945, 2946).

Environnement : grands travaux (p. 2946).

Justice (p. 2946).

Politique économique : gouvernement Bérégovoy : bilan (p. 2946).

Politique générale : projets idéologiques déposés par le Gouvernement (p. 2945).

Le groupe socialiste vote la censure (p. 2945).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3439) ; rejetée au scrutin public (p. 3446).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3440, 3443, 3444).

Chômage : indemnisation :
– dépenses : réorientation (p. 3440, 3441, 3443) ;
– UNEDIC : ressources et dépenses (p. 3440, 3443, 3444).

Commerce et artisanat : grandes surfaces et réseaux de distribution (p. 3442).

Emploi :
– chômage : évolution : aggravation (p. 3439) ;
– préretraites (p. 3443).

Emploi : emplois de proximité et de service :
– développement (p. 3441, 3442) ;
– « ticket-service » : création (p. 3441).

Entreprises :
– charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3440) ;
– coûts salariaux : niveau et structure (p. 3440, 3441, 3442) ;
– licenciements (p. 3440) ;
– représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3440) ;
– rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3439, 3440) ;
– travail à temps partiel : incitations (p. 3443).

Environnement :
– créations d'emplois (p. 3440, 3341) ;
– fiscalité : principe « pollueur-payeur » (p. 3441).

Famille :
– congé parental (p. 3443) ;
– salaire parental (p. 3443).

Formation professionnelle :
– apprentissage : développement (p. 3439, 3441) ;
– organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3442).

Impôts et taxes : entreprises : taxation des facteurs de production : réforme (p. 3442).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3440).

Politique de l'emploi (p. 3439, 3440, 3442).

Sécurité sociale :
– allocations familiales : budgétisation (p. 3439, 3442) ;
– cotisations sociales : assiette : réforme (p. 3442).

Travail :
– négociation collective (p. 3443) ;
– temps de travail : durée et organisation (p. 3439, 3440, 3442, 3443).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [1er et 3 octobre 1993] :

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*
– *défavorable* (p. 3500).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*
– *défavorable* (p. 3525).

Chômage : indemnisation : réorientation des dépenses (p. 3526).

Emploi : emplois de proximité et de service :
– développement (p. 3525, 3526) ;
– « ticket-service » : création et expérimentation (p. 3525, 3526).

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de la commission (rend applicable le dispositif de « ticket-service » sur l'ensemble du territoire ; crée un comité du suivi de sa mise en œuvre) (p. 3529) ; rectifié (renvoie à un décret la fixation des conditions d'application progessive du dispositif de « ticket-service » ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3531) ;

– *favorable* à l'amendement n° 484 de M. Michel Berson, précédemment réservé (étend le champ d'application du dispositif aux associations intermédiaires) (p. 3535) ;

– *reprend* l'amendement n° 404 de M. Francisque Perrut (étend le champ d'application du dispositif aux associations) (p. 3537) : rejeté au scrutin public (p. 3539) ;

– *reprend* l'amendement n° 50 de la commission (étend le champ d'application du dispositif aux associations à but non lucratif) (p. 3538) : rejeté au scrutin public (p. 3539).

Après l'article 11 :

– *favorable* à l'amendement n° 346 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les contrats de retour à l'emploi) (p. 3571).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*
– *défavorable* (p. 3603).

– *favorable* aux amendements nos 233 de Mme Muguette Jacquaint et 358 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3610) ;

Travail :
– rapport Coffineau : P.M.E.-P.M.I. : propositions (p. 3610) ;
– représentants du personnel : seuils d'application (p. 3610).

– *favorable* à l'amendement n° 490 de M. Michel Berson (fixe au début du dernier mandat de délégué du personnel le point de départ de la période de référence retenue pour apprécier la condition d'effectifs pour la mise en place des délégués du personnel) (p. 3612).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*
– *défavorable* (p. 3616).

– *favorable* aux amendements identiques n°s 241 de Mme Muguette Jacquaint et 360 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3617).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *défavorable* (p. 3656) ;

Chômage : indemnisation : réorientation des dépenses (p. 3655, 3656).

Entreprises : organisation du travail (p. 3656).

Travail : temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3655).

– *reprend* l'amendement n° 854 de M. Claude Malhuret (rédactionnel) : rejeté (p. 3660) ;

– *reprend* l'amendement n° 856 corrigé de M. Claude Malhuret (précise que la durée hebdomadaire de travail doit être inférieure à trente-neuf heures ou à la durée conventionnellement applicable dans la branche professionnelle pour permettre une répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année) (p. 3663) : rejeté (p. 3664).

Article 51 *(évaluation de la loi quinquennale) :*

– *ses observations* (p. 3877).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Entreprises :

– charges salariales, fiscales et financières (p. 4097) ;

– investissements et soutien à l'investissement (p. 4097, 4098).

Finances publiques : généralités (p. 4098).

Gouvernement : engagements – bilan (p. 4097, 4098).

Politique économique : généralités (p. 4098).

Sécurité sociale : assurance maladie : maîtrise des dépenses de santé : professions médicales (p. 4098).

Deuxième partie.

Environnement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Affaires étrangères : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro : suites (p. 4906).

Animaux : ours des Pyrénées (p. 4907).

Bruit : lutte contre (p. 4906).

Communautés européennes : normes et directives (p. 4907).

Déchets :

– déchets allemands (p. 4907) ;

– déchets nucléaires russes : déversement dans la mer du Japon (p. 4907) ;

– « points noirs », sites pollués orphelins (p. 4907) ;

– valorisation : papiers et emballages ; éco-emballage (p. 4907).

Energie : piles et pyralène : recyclage p. 4906).

Industrie : chimie : demande de moratoire sur la réglementation concernant l'environnement (p. 4907).

Lois : lois relatives à l'environnement : textes d'application : parution (p. 4906).

Ministère de l'environnement :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4906) ;

– services centraux : emménagement dans les nouveaux locaux du 20 avenue de Ségur (p. 4906).

Ministère des affaires étrangères :

– cellule environnement et mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale (M.I.C.E.C.O.) : suppression (p. 4906) ;

– direction des relations internationales : suppression (p. 4906).

Organismes et structures :

– Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4906) ;

– Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (p. 4907).

Service national : service national de l'environnement dès 1994 (p. 4907).

Sites : paysages : protection et restauration (p. 4907).

Villes : écologie urbaine (p. 4907).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Affaires étrangères : Algérie : intellectuels menacés : accueil en France (p. 5024, 5025).

Communautés européennes : accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5024).

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5024).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5024).

Droit d'asile :

– projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5024, 5025) ;

– projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5024).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du deuxième alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5024).

Immigration :

– immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 5023, 5024) ;

– loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 5024).

Politique générale : lois relatives aux contrôles d'identité, à la nationalité, à la maîtrise de l'immigration et projet de loi actuel : logique sécuritaire et d'exclusion : gages à l'extrême droite (p. 5024).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Soutient la question préalable opposée par M. Martin Malvy : rejetée (p. 6702).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Assemblée nationale : ministre de l'environnement : absence (p. 6703).

Communes : Fabrèges (p. 6706) ;

Droit de l'urbanisme :

– code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994(p. 6702) ;

– exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6706).

Environnement :

– constructions : respect des paysages (p. 6703 à 6711) ;

– déchets ménagers, industriels et nucléaires, piles usagées, pyralène (p. 6703, 6711) ;

– « écocitoyenneté » (p. 6706, 6707) ;

– ministère : crédits : montant et évolution (p. 6723).

Justice : contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6708).

Lois :

- loi de lutte contre le bruit n° 92-1444 du 31 décembre 1992 : décrets d'application (p. 6706) ;
- loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985 et loi « littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 (p. 6703, 6704, 6706, 6712) ;
- loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagements (p. 6702 à 6704, 6707 à 6713).

Politique foncière :

- permis de construire (p. 6713) ;
- plans d'occupation des sols (p. 6710, 6713).

Voirie : autoroute Nantes-Niort : tracé (p. 6712).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

- *son amendement* n° 142 (réaffirme la nécessité de la protection des paysages, de la montagne et du littoral) : rejeté (p. 6741) ;
- *son amendement* n° 143 (demande que le principe de précaution soit appliqué dans toutes les décisions publiques) : rejeté (p. 6741) ;
- *son amendement* n° 144 (dispose que nul intérêt privé ne peut se subsistituer à celui des générations futures) (p. 6741) : rejeté (p. 6742).

Après l'article 2 :

- *son amendement* n° 145 rectifié (réaffirme le rôle et les possibilités d'action des associations pour la défense du cadre de vie) (p. 6744) : rejeté (p. 6745).

Article 3 (dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :

- *défavorable* (p. 6746).

Associations : reconnaissance et rôle (p. 6746, 6747).

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) (p. 6752 à 6754) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Gilles Carrez (permet au juge administratif d'accueillir des conclusions reconventionnelles tendant à la condamnation du requérant pour citation abusive) (p. 6756, 6757).

Article 5 *(situation des opérations d'aménagement par rapport à certaines dispositions de la loi « Sapin »)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 89 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6761).

Après l'article 5 :

- *son amendement* n° 146 (engage le Gouvernement à publier les décrets d'application des lois « littoral », « montagne » et « paysage » dans un délai d'un an) : rejeté (p. 6761) ;
- *son amendement* n° 147 (engage le Gouvernement à publier les textes d'application de la loi de lutte contre le bruit dans un délai de six mois) (p. 6761) : rejeté (p. 6762).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat)* :

- *défavorable* : (p. 6763, 6764) ;
- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Jacques Guyard (de suppression partielle) : rejeté (p. 6765) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (engage le Gouvernement à publier les décrets d'application de la loi « paysage » dans un délai de six mois) (p. 6766) ;
- *reprend* l'amendement n° 139 de M. Christian Estrosi (soumet la délivrance du permis de construire dans les zones à risques à l'avis conforme du préfet) (p. 6766) : rejeté (p. 6767) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 26, deuxième correction de la commission (réintroduit un dispositif de validation des permis de construire délivrés avant la publication des décrets d'application de la loi « paysage ») (p. 6768) ;
- *reprend* l'amendement n° 118 de M. Léonce Deprez (permet à l'autorité compétente, en cas de rejet d'un permis de construire pour mauvaise insertion dans l'environnement, de contraindre les propriétaires des parcelles contiguës de s'entendre sur un projet commun et à défaut d'exproprier) : rejeté (p. 6769).

Rappel au règlement (p. 6789) : souhaite la participation du ministre de l'environnement pour la discussion des articles du projet de loi sur l'urbanisme et demande une suspension de séance.

- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Jacques Guyard (remet en vigueur les programmes de référence) : rejeté (p. 6790) ;
- *soutient* l'amendement n° 92 de M. Jacques Guyard (de suppression) : rejeté (p. 6790).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne)* :

- *défavorable* (p. 6791, 6792).
- *soutient* l'amendement n° 93 de M. Jacques Guyard (de suppression) : rejeté (p. 6794) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Patrick Ollier (remplace la notion de hameau par celle d'opération d'urbanisation et précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6794) ; rectifié (précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6795).

Article 6 *ter* nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer)* :

- *défavorable* (p. 6796) ;
- *soutient* l'amendement n° 94 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6797 à 6799) : rejeté (p. 6799).

Article 6 *quater* nouveau *(extension aux départements d'outre-mer des dispositions dérogatoires de la loi « littoral »)* :

- *défavorable* (p. 6799).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Jean-Jacques Hyest (permet aux entreprises du bâtiment de ne pas appliquer certaines dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 portant diverses dispositions relatives à certaines activités économiques et à certaines procédures publiques dans l'attente de directives communautaires) (p. 6805).

Explications de vote [1er décembre 1993] :

Emploi (p. 6817).

Environnement :

- déchets allemands : suppression du dispositif d'autorisation préalable : (p. 6817) ;
- « écocitoyenneté » (p. 6817).

Lois « littoral », « paysage », « montagne », « Sapin » : remise en cause ou aménagements (p. 6816, 6817).

Vote contre du groupe socialiste (p. 6817).

Rappel au règlement : regrette l'absence du ministre de l'environnement pour la discussion du projet de loi sur l'urbanisme et demande une suspension de séance [1er décembre 1993] (p. 6740).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes)* :

- *son* amendement n° 451 : devenu sans objet (p. 6959).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 452 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (propose que l'effort écologique, tel qu'il est défini par décret en Conseil d'Etat, soit un critère de répartition de la dotation de solidarité urbaine) : rejeté (p. 6962) ;

– *son* amendement n° 457 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (dispose que l'importance des espaces naturels protégés par rapport au territoire de la commune est également prise en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : rejeté (p. 6968) ;

– *son* amendement n° 453 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (dispose que la proportion d'espaces verts protégés dans la commune est également un critère de répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6976) : rejeté (p. 6977) ;

– *son* amendement n° 454 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6982) : rejeté (p. 6986).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 455 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (attribue également la dotation de développement rural aux communautés de communes et aux groupements à fiscalité propre exerçant une compétence en matière d'environnement) (p. 7008) : rejeté (p. 7009) ;

– *son* amendement n° 456 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que l'existence d'espaces protégés est également un critère d'évaluation pour l'attribution de la dotation de développement rural) : rejeté (p. 7014).

ROYER (Jean)

Député de l'Indre-et-Loire

(1re circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté. Président de ce groupe [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Economie : Services financiers, Imprimerie nationale, Monnaies et médailles) [29 avril 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 16 : **Economie : Services financiers, Imprimerie nationale, Monnaies et médailles (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Réforme de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat** : grande distribution : implantation et limitation ; loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 : réforme [9 juin 1993] (p. 1224, 1225).

– **Situation financière et fiscale des grandes villes** : aides de l'Etat ; D.G.F. ; fonds de compensation de la taxe professionnelle et de la T.V.A. : réforme ; commission Delafosse [8 décembre 1993] (p. 7299, 7300).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Chômage : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 1940).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 1940).

Communes : Tours (p. 1940).

Départements : Indre-et-Loire (p. 1940).

Entreprises : charges sociales : bas salaires : allégement (p. 1939).

Finances publiques : Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) (p. 1940).

Formation professionnelle : apprentissage :

– formateurs et maîtres (p. 1940) ;

– rôle (p. 1940).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 1940, 1941).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage : élargissement (p. 1940).

Jeunes : service civil (p. 1940).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1940).

Travail : salariés : cadres : chômage (p. 1940).

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Discussion des articles [29 septembre 1993] ; [2 octobre 1993] :

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *ses observations* (p. 3477) ;

Chômage : indemnisation : réorientation des dépenses (p. 3477).

Communes : Tours (p. 3477, 3478).

Emploi : chômage : cadres (p. 3477).

Impôts et taxes : impôt sur les sociétés et taxe professionnelle (p. 3477).

Jeunes : service civil (p. 3477).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *ses observations :*

Affaires étrangères :

– *Allemagne : formation professionnelle (p. 3735) ;*

– *Autriche : formation professionnelle (p. 3735) ;*

– *Grande-Bretagne : formation professionnelle (p. 3735).*

Enseignement : alternance sous statut scolaire (p. 3735).

Formation professionnelle : décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3735).

Régions :

– *Centre (p. 3735) ;*

– *compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3735).*

– *son* amendement n° 752 (prévoit l'engagement d'actions conjointes à caractère expérimental entre l'Etat et les collectivités territoriales) (p. 3743) : adopté après rectification (p. 3744).

Après l'article 31 :

– *son* amendement n° 753 (prévoit d'affecter des crédits d'indemnisation du chômage à l'aide aux entreprises qui embauchent des chômeurs) (p. 3744) : retiré (p. 3746).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 4150).

Collectivités locales :

– concours de l'Etat (p. 4150) ;
– coopération avec l'Etat (p. 4150, 4151) ;
– villes et grandes villes : rôle et difficultés particulières (p. 4149, 4150).

Deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1993] :

Communes : Tours : hôpital (p. 5135).

Hôpitaux et cliniques :

– budget global et taux directeur (p. 5135) ;
– carte hospitalière et planification hospitalière (p. 5135) ;
– centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) (p. 5135).

Logement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aides :

– aide à la personne, aide à la pierre (p. 5606) ;
– prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5604) ;
– prêts locatifs aidés et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (p. 5605, 5606) ;
– prêts pour les programmes sociaux de relogement (p. 5606).

Communes : Tours (p. 5605, 5606).

Epargne : livret A (p. 5605, 5606).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5605).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5606).

Logement privé : loyers : évolution, impayés, sécurité juridique des bailleurs et règlement des difficultés des locataires (p. 5605).

Logement social :

– généralités (p. 5605) ;
– habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; acquisition par les locataires (p. 5605, 5606).

Organismes et structures : Fonds national pour l'aménagement foncier et l'urbanisme (F.N.A.F.U.) : réactivation : perspectives (p. 5606).

Ville : politique de la ville ; politique foncière (p. 5605, 5606).

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les services financiers et pour les budgets annexes de l'Imprimerie nationale et des Monnaies et médailles [16 novembre 1993] :

Douanes (p. 5874).

Drogue (p. 5874).

Finances publiques : fonds de concours (p. 5874).

Imprimerie nationale : dépenses, recettes, productions, investissements (p. 5874).

Ministère de l'économie et des finances :

– direction générale des impôts (p. 5874) ;
– modernisation et réorganisation (p. 5873) ;
– personnels et politique sociale (p. 5873).

Monnaies et médailles : dépenses, recettes, productions, investissements (p. 5874).

Parlement : contrôle (p. 5874, 5875).

Services financiers : *vote des crédits :*

Après l'article 56 :

– *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (dispose qu'une annexe du projet de loi de finances donne une évaluation et la destination des crédits des fonds de concours rattachés aux services financiers) : retiré (p. 5898).

RUFENACHT (Antoine)

Député de la Seine-Maritime

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Vice-président, en remplacement de M. Etienne Garnier, de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 10 septembre 1993] (p. 12687).

Cesse d'être vice-président de cette commission [*J.O.* du 10 septembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Vote par procuration : personnes en déplacement et retraités : vote : perspectives [14 avril 1993] (p. 73, 74).

– Usine de G.E.C.-Alsthom au Havre : fermeture [6 octobre 1993] (p. 3935, 3936).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 114 (supprime l'assujettissement à l'impôt sur le revenu des plus-values réalisées moins d'un an après la levée de l'option sur les titres acquis dans le cadre des plans d'achat d'actions) (p. 903) : retiré (p. 904).

S

SAINT-ELLIER (Francis)

Député du Calvados

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Industrie, postes et télécommunications, commerce extérieur : commerce extérieur) [12 mai 1993].

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 25 juin 1993] (p. 9001).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XIII : **Industrie, postes et télécommunications, commerce extérieur : commerce extérieur (n° 585)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Sidérurgie dans la région de Caen** : entreprise de métallurgie : cessation d'activité ; reconversion des personnels ; Usinor-Sacilor : création d'emplois : perspectives [23 juin 1993] (p. 2096).

orales sans débat :

– **n° 115**, posée le 8 juin 1993 : **ministère de l'industrie, des postes et télécommunications** : (p. 1197). Appelée le 10 juin 1993 : service d'études, de stratégie et de statistiques industrielles : délocalisation : perspectives ; Caen constructions nouvelles : nécessité ; crédits budgétaires : rythme (p. 1335, 1336).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production pour le commerce extérieur [25 et 26 octobre 1993] :

Automobiles et cycles : atouts et difficultés (p. 4809).

Commerce extérieur :

- balance commerciale française ; place économique de la France dans le monde (p. 4808, 4809) ;
- Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur : rôle et avenir (p. 4810) ;
- commerce mondial : évolution (p. 4808) ;
- concurrence internationale : exacerbation (p. 4808) ;
- délocalisations internationales (p. 4809) ;
- distorsions de concurrence : dumping social, écologique et monétaire ; pratiques commerciales déloyales restrictives d'accès au marché (p. 4808) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; préaccord de Blair House (p. 4808, 4809) ;
- services et organismes français de promotion : directions régionales du commerce extérieur en France, postes d'expansion économique, Centre français du commerce extérieur, Comité français des manifestations économiques à l'étranger et Agence pour la coopération technique industrielle et économique (p. 4810).

Formation professionnelle : spécialistes du commerce extérieur, programme européen CODEX : vocation (p. 4810).

Industrie :

- généralités : place dans l'économie française : atouts et difficultés (p. 4809) ;
- compétitivité (p. 4809).

Ministère : crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 4809).

Moyens de paiement : parités monétaires (p. 4809).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Recherche : recherche fondamentale : projets Soleil et U.T.C. : mise en œuvre (p. 5813).

Universités : rythmes universitaires (p. 5814).

SAINT-SERNIN (Frédéric de)

Député de la Dordogne

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre titulaire du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer un taux minimum des pensions de retraite servies aux agriculteurs affiliés au régime agricole (n° 384)** [24 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **rendre facultative la participation à la formation professionnelle continue pour les travailleurs indépendants, les membres des professions libérales et des professions non salariées, qui n'emploient aucun salarié (n° 442)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à créer une **allocation parentale de libre choix (n° 669)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Réforme de la politique agricole commune** : préférence communautaire et prix garantis : perspectives ; accord sur les oléagineux : négociations en cours [2 juin 1993] (p. 1009, 1010).

– **Retraités agricoles** : retraites : montant ; conjoints d'exploitants ; veuves [17 novembre 1993] (p. 5964).

orales sans débat :

– **n° 74,** posée le 25 mai 1993 : **mutualité sociale agricole (retraites – montant des pensions)** (p. 662). Appelée le 27 mai 1993 : retraités agricoles : pouvoir d'achat ; solidarité ; vitalité du monde rural (p. 741, 742).

– **n° 213,** posée le 29 novembre 1993 : **fermeture de classes dans les lycées professionnels de l'académie de Bordeaux** (p. 6734). Appelée le 2 décembre 1993 : fonctionnement : fermeture de classes ; Aquitaine (p. 6872).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 3434).

Emploi : emplois de proximité et de service :
- communes : aide de l'Etat (p. 3434) ;
- développement (p. 3434).

Famille : salaire parental (p. 3434).

Discussion des articles [2 et 3 octobre 1993] :

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 471 corrigé : non soutenu (p. 3703).

Après l'article 48 :

– *son* amendement n° 590 : non soutenu (p. 3857).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [21 octobre 1993] :

Agroalimentaire (p. 4652).

Aménagement du territoire : aménagement rural ; Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4652).

B.A.P.S.A. :
- dépenses et recettes : montant et répartition (p. 4652) ;
- pensions de réversion (p. 4652) ;
- retraites agricoles : revalorisation (p. 4652).

Bois et forêts : Fonds forestier national : ressources (p. 4652).

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. : négociations agricoles, préaccord de Blair House (p. 4651) ;
- importations extracommunautaires : réglementation (p. 4652).

Communautés européennes :
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4651) ;
- préférence communautaire (p. 4653).

Elevage :
- bâtiments d'élevage : mise aux normes (p. 4652) ;
- crise et remèdes ; prime à l'herbe (p. 4651, 4652) ;
- quotas laitiers (p. 4652).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 4652) ;
- jeunes agriculteurs : aides et dotation d'installation (D.J.A.) (p. 4652).

Impôts et taxes :
- fiscalité agricole : allégement : perspectives (p. 4652) ;
- taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) (p. 4652).

Impôts locaux : impôt sur le foncier non bâti : réforme (p. 4652).

Ministère de l'agriculture et de la pêche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4651).

Pêche :
- Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche : (F.I.O.M.) : moyens (p. 4652) ;
- ports : modernisation (p. 4652).

Affaires européennes. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. : transformation : organisation mondiale du commerce (p. 5074) ;
- instruments de défense commerciale de la Communauté : instauration et mise en œuvre (p. 5074).

SALLES (Rudy)

Député des Alpes-Maritimes

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Alpes-Maritimes et aménagement du territoire : document introductif de la D.A.T.A.R. : situation des Alpes-Maritimes [20 octobre 1993] (p. 4573, 4574).

orales sans débat :

– **n° 100,** posée le 1er juin 1993 : **police (fonctionnement – effectifs de personnel – Nice)** (p. 1004). Appelée le 3 juin 1993 : délinquance ; tourisme : protection (p. 1065, 1066).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 218).

Communes : Nice (p. 219).

Délinquance et criminalité : insécurité (p. 219).

Police :
- effectifs et redéploiements (p. 219) ;
- îlotage (p. 219) ;
- police municipale (p. 219).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Immigration :
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1700) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1700, 1701) ;

– projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1701) ;
– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1700, 1701).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité (p. 1700).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : grandes villes : accroissement de la délinquance : renforcement des effectifs de police et mise à disposition de C.R.S. (p. 5231).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Rhône-Alpes (p. (p. 5322).

Transports ferroviaires :
– S.N.C.F. : politique commerciale (p. 5322) ;
– T.G.V. : Marseille – Aix-en-Provence (p. 5322).

SANTINI (André)

Député des Hauts-de-Seine

(10e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur du projet de loi adopté par le Sénat portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [28 octobre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Proposition de loi organique tendant à **obliger les candidats aux élections législatives et sénatoriales à détenir un mandat local (n° 127)** [29 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **proposer des mesures pour relancer la construction et accroître l'offre de logement (n° 131)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre aux établissements publics de coopération intercommunale exerçant leur activité dans plusieurs départements de siéger dans la commission départementale de coopération intercommunale des départements où leur siège n'est pas établi (n° 137)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **exonérer de droits les mutations à titre gratuit au profit de handicapés incapables de travailler (n° 138)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **étendre la loi du 31 décembre 1970 réglementant les sociétés civiles de placement immobilier au placement forestier (n° 139)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **exclure les services publics de distribution d'eau destinée à la consommation humaine du champ d'application des taxes et redevances perçues au profit des Voies navigables de France (n° 140)** [4 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 606), portant **diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 765)** [25 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat (n° 904), portant **diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 905) [22 décembre 1993].**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 917) [23 décembre 1993].**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 164, 165).

Logement et habitat :
– accession sociale à la propriété (p. 164) ;
– logement des sans-abri (p. 164) ;
– logement social : attribution : compétences et conditions (p. 164) ;
– logement social : offre et définition (p. 163, 164) ;
– politique du logement : contenu et réforme (p. 163).

Lois : loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville (p. 164).

Politique de la ville :
– bilan et dispositif d'évaluation (p. 163, 164) ;
– objectifs (p. 163).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Vote des crédits* [3 novembre 1993] :

Après l'article 60 :

– *son* amendement n° 60 soutenu par M. Ambroise Guellec (remplace la taxe hydraulique finançant Voies navigables de France par une majoration de la taxe additionnelle à la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 5348) : rejeté (p. 5349).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Rapporteur de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance : pespectives et moyens (p. 6692, 6693).

Communes : maires : compétences (p. 6693).

D.O.M.-T.O.M. : Assemblées régionales : consultation lors des opérations d'aménagement en zone littorale ; schéma d'aménagement régional (p. 6694).

Droit de l'urbanisme :
- code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6693, 6694) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6690, 6696, 6702) ;
- participations d'urbanisme : régime juridique (p. 6694).

Entreprises : cessations d'activité : progression (p. 6692).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 6692, 6693).

Justice :
- auteurs des recours : information : organisation (p. 6694) ;
- contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6693) ;
- tribunaux administratifs : motivation des décisions ; sursis à exécution : juge unique (p. 6694).

Lois :
loi anticorruption dite loi « Sapin » n° 93-122 du 29 janvier 1993 : aménagements (p. 6694) ;
- loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985 et loi « littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 (p. 6694) ;
- loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagement (p. 6691).

Loi de finances rectificative : collectif budgétaire du printemps 1993 : crédits pour le logement (p. 6692).

Politique foncière :
- permis de construire (p. 6693, 6694) ;
- plans d'occupation des sols (p. 6694).

Discussion des articles [1er décembre 1993] ;

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 142 de Mme Ségolène Royal (réaffirme la nécessité de la protection des paysages, de la montagne et du littoral) (p. 6741) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 143 de Mme Ségolène Royal (demande que le principe de précaution soit appliqué dans toutes les décisions publiques) (p. 6741) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 144 de Mme Ségolène Royal (dispose que nul intérêt privé ne peut se substituer à celui des générations futures) (p. 6742).

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :*

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

- *soutient* les amendements identiques nos 12 de la commission et 60 rectifié de M. René Carpentier (réintègrent les schémas directeurs dans le dispositif prévoyant que la déclaration d'illégalité d'un P.O.S. a pour effet de remettre en vigueur le document en tenant lieu, immédiatement antérieur et rendu public) : adoptés (p. 6742) ;
- *soutient* les amendements identiques nos 13 de la commission et 100 de M. René Carpentier (de conséquence) : adoptés (p. 6742) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Gilles Carrez (rappelle qu'en cas d'annulation d'un P.O.S. le règlement national d'urbanisme s'applique) (p. 6743) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jacques Vernier (permet au préfet, dans un délai de deux mois à compter de l'annulation d'un P.O.S. et dans le cas où le P.O.S. antérieur est obsolète de revenir au règlement national d'urbanisme) (p. 6743) ; rectifié (accorde ce droit au conseil municipal après délibération motivée) (p. 6743, 6744).

Article 2 *(validation d'actes réglementaires et non réglementaires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 134 du Gouvernement (précise que les actes pris antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi, sur le fondement d'un P.O.S. immédiatement antérieur à un P.O.S. annulé ou déclaré illégal, ne sont pas illégaux) (p. 6744) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 145 rectifié de Mme Ségolène Royal (réaffirme le rôle et les possibilités d'action des associations pour la défense du cadre de vie) (p. 6745).

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme (limitation des possibilités de recours par voie d'exception pour vice de forme) :

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6747) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 rectifié de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6747) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. René Carpentier (ordonne la notification à son auteur de l'illégalité d'un schéma directeur, d'un P.O.S. ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu et oblige l'autorité compétente à élaborer sans délai un nouveau document) (p. 6748) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. René Carpentier (supprime la référence à l'illégalité pour vice de forme) (p. 6748) ;
- *favorable* à l'amendement n° 105 de M. Gilles Carrez (porte le délai de recours à l'exception d'illégalité fondée sur un vice de forme ou de procédure de quatre à six mois) (p. 6749) ;
- *favorable* à l'amendement n° 85 de M. Emmanuel Aubert (maintient la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité pour vice de forme sans limitation de délai lorsque les consultations des personnes publiques prévues par la loi n'ont pas eu lieu, ou lorsqu'il n'y a pas eu mise à disposition du public des schémas directeurs ou en cas d'absence ou d'insuffisance manifeste du rapport de présentation ou des documents graphiques) (p. 6750) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 150 de M. Pierre-André Périssol (supprime l'absence de consultation des communes ou des personnes publiques et organismes prévus par la loi du champ des cas ouvrant sans limitations de délai la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité) à l'amendement n° 85 de M. Emmanuel Aubert (p. 6750) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 151 de M. Pierre-André Périssol (rédactionnel) à l'amendement n° 85 de M. Emmanuel Aubert (p. 6750) ;
- *favorable au* sous-amendement n° 152 de M. Pierre-André Périssol (rédactionnel) à l'amendement n° 85 de M. Emmanuel Aubert (p. 6750).

Article L. 600-2 du code de l'urbanisme (sanction des refus abusifs de permis de construire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. René Carpentier (dispose que lorsqu'une autorisation d'occupation ou d'utilisation du sol a fait l'objet d'une annulation, toute nouvelle demande présentée par le même pétitionnaire pour le même terrain et dans un délai d'un an devra être instruite sur le fondement des dispositions en vigueur à la date du dépôt de la première demande) (p. 6751) ;
- *soutient* les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 106 de M. Gilles Carrez (suppriment la référence aux annulations pour détournement de forme) : adoptés (p. 6751) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6751).

Article L. 600-3 du code de l'urbanisme (obligation de notification des recours) :

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. René Carpentier (affirme le caractère automatique du sursis à exécution demandé au tribunal administratif) (p. 6751) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6752) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. René Carpentier (limite la notification du recours au bénéficiaire de l'autorisation d'occuper le sol) (p. 6752) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (étend l'obligation de notification des recours aux procédures d'appel et de cassation) : adopté (p. 6752).

Article L. 600-4 (nouveau) du code de l'urbanisme (motivation des décisions ordonnant un sursis à exécution) :

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) (p. 6754) : adopté (p. 6752).

Après l'article L. 600-4 du code de l'urbanisme :

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (permet au juge unique du tribunal administratif d'octroyer ou de refuser le sursis à exécution) : adopté (p. 6754) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Jacques Myard (institue la possiblité du recours à l'expertise) (p. 6754 6755) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Jacques Myard (permet au juge administratif d'octroyer un délai supplémentaire pour compléter les documents d'urbanisme) (p. 6755) ;

– *favorable* à l'amendement n° 107 de M. Gilles Carrez (autorise le juge administratif à condamner une partie à payer à l'autre partie une somme qu'il détermine au titre des frais exposés et non compris dans les dépens) (p. 6756) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Gilles Carrez (permet au juge administratif d'accueillir des conclusions reconventionnelles tendant à la condamnation du requérant pour citation abusive) (p. 6756).

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jacques Myard (institue un droit de timbre de 300 francs pour toute requête présentée devant le tribunal administratif) (p. 6757).

Article 4 *(décisions de préemption illégales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6758) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 109 de M. Gilles Carrez (autorise le préempté à disposer de son bien en cas d'annulation de la décision de préemption) (p. 6759) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Gilles Carrez (porte à deux ans à compter de la décision juridictionnelle le délai pendant lequel le titulaire du droit de préemption ne peut exercer à nouveau son droit) (p. 6759) ;

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (permet au propriétaire libre de vendre son bien et de fixer de nouvelles conditions) (p. 6759) : adopté (p. 6760).

Article 5 *(situation des opérations d'aménagement par rapport à certaines dispositions de la loi « Sapin ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6760) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6760).

Après l'article 5 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 146 de Mme Ségolène Royal (engage le Gouvernement à publier les décrets d'application des lois « littoral », « montagne » et « paysage » dans un délai d'un an) (p. 6761) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 147 de Mme Ségolène Royal (engage le Gouvernement à publier les textes d'application de la loi de lutte contre le bruit dans un délai de six mois) (p. 6761) (p. 6762).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6764) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. René Carpentier (de suppression partielle) (p. 6765) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Jacques Guyard (de suppression partielle) (p. 6765) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6766) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (engage le Gouvernement à publier les décrets d'application de la loi « paysage » dans un délai de six mois) : adopté (p. 6766) ;

– *favorable* à l'amendement n° 139 de M. Christian Estrosi (soumet la délivrance du permis de construire dans les zones à risques à l'avis conforme du préfet) (p. 6767) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jacques Myard (de suppression partielle) (p. 6767) ;

– *soutient* l'amendement n° 26, deuxième correction de la commission (réintroduit un dispositif de validation des permis de construire délivrés avant la publication des décrets d'application de la loi « paysage ») (p. 6767, 6768) : adopté (p. 6768) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 118 de M. Léonce Deprez (permet à l'autorité compétente, en cas de rejet d'un permis de construire pour mauvaise insertion dans l'environnement, de contraindre les propriétaires des parcelles contiguës de s'entendre sur un projet commun et à défaut d'exproprier) (p. 6768) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 103 de M. Jacques Vernier (rédactionnel) (p. 6789) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jacques Guyard (remet en vigueur les programmes de référence) (p. 6790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6790) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (supprime les programmes de référence dans les quartiers d'urbanisation récente ne faisant pas partie d'une Z.U.P. : adopté (p. 6790) ;

– *favorable* à l'amendement n° 149 de M. Jean-Jacques Hyest (reporte au 1er janvier 1995 le délai de mise en place de la taxe dite « participation à la diversité de l'habitat ») (p. 6790).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de suppression) (p. 6793) : rejeté (6794) ;

– *favorable* à l'amendement n° 101 de M. Patrick Ollier (remplace la notion de hameau par celle d'opération d'urbanisation et précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6794) ; rectifié (précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6796).

Article 6 *ter* nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6798) ;

– *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (encadre de façon stricte les installations de stations d'épuration d'eaux usées avec rejet en mer, non liées à une opération d'urbanisation nouvelle, par l'autorisation conjointe des ministres de l'urbanisme et de l'environnement) (p. 6799).

Article 6 *quater* nouveau *(extension aux départements d'outre-mer des dispositions dérogatoires de la loi « littoral ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Jacques Guyard (p. 6800) ;

– *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6800) ;

– *favorable* à l'amendement n° 138 du Gouvernement (permet aux ministres concernés de fonder leur accord sur des critères préalablement définis par le Conseil d'Etat) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Anicet Turinay (précise que l'absence de réponse conjointe motivée des ministres dans le délai de trois mois vaut accord) (p. 6800) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rend obligatoire la consultation de l'assemblée régionale avant l'autorisation ministérielle et incite les régions à élaborer les schémas régionaux d'aménagement) : adopté (p. 6801) ;

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6801).

Après l'article 6 *quater* :

– *soutient* l'amendement n° 126 de M. Yves Nicolin (introduit l'installation d'ascenseurs dans le champ de la loi n° 67-561 du 12 juillet 1967 relative à l'amélioration de l'habitat) : retiré (p. 6801).

Article 6 *quinquies* nouveau *(non-prorogation du délai de recours contentieux en cas de déféré préfectoral) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6802) ;

– *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (maintient les pouvoirs reconnus au préfet en matière de contrôle de légalité) : adopté (p. 6802).

Article 7 *(prorogation de la durée de validité de certains permis de construire) :*

– *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (étend la prorogation exceptionnelle d'un an de la validité des permis de construire aux arrêtés de lotir) : adopté (p. 6803) ;

– *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (étend la prorogation d'un an des permis de construire arrivant à échéance entre la date de publication de la présente loi et le 31 décembre 1994) : adopté (p. 6803) ;

– *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6803).

Article 8 *(différé du paiement de certaines contributions d'urbanisme) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6803) ;

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6804).

Après l'article 8 :

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de Mme Louise Moreau (assujettit à l'obligation préalable du permis de construire, les travaux exécutés sur des hôtels de tourisme afin de les transformer en résidence de tourisme) (p. 6804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Yves Nicolin (de précision) (p. 6806) ;

– *favorable* à l'amendement n° 125 de M. Jacques Boyon (soumet aux principes de publicité et met en concurrence les sociétés d'économie mixte exerçant l'activité de construction ou de réhabilitation de logements sociaux) (p. 6807) ;

– *favorable* à l'amendement n° 140 du Gouvernement (accorde la possibilité aux collectivités locales d'accorder des remises de majorations ou d'intérêts de retard des taxes d'urbanisme) (p. 6807).

Article 9 nouveau *(abrogation de l'article 51 de la loi « Sapin ») :*

– *défavorable* aux amendements n°s 77 de M. René Carpentier et 98 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6808) ;

– *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (permet de valider les ventes de terrains à construire et de droits à construire faites par les collectivités locales et intervenues entre la publication de la loi « Sapin » et la date d'entrée en vigueur de la présente loi) : adopté (p. 6808).

Article 10 nouveau *(publicité pour les lotissements) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6809) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6809).

Article 11 nouveau *(participations pouvant être exigées des constructeurs à l'occasion de certaines opérations d'urbanisme) :*

– *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (met à la charge des constructeurs la seule partie du coût de l'équipement public qui correspond à l'intérêt des usagers) (p. 6810) : adopté (p. 6810).

Après l'article 11 :

– *favorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean de Boishue (permet aux associations locales d'usagers d'être consultées pour l'élaboration des schémas directeurs et de secteur et des plans d'occupation des sols) ; rectifié (dispose qu'un décret précisera les conditions de consultation des associations d'usagers) (p. 6811) ;

– *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean de Boishue (de conséquence) ;

– *favorable* à l'amendement n° 153 de M. Patrick Ollier (permet la restauration, la reconstruction et l'extension des chalets d'alpage destinés à une activité professionnelle et après avis de la commission départementale des sites) ; rectifié (précise qu'il s'agit d'une activité professionnelle saisonnière) (p. 6812) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 rectifié de M. Henri-Jean Arnaud (permet les constructions à usage individuel dans les zones de montagne en voie de dépeuplement) (p. 6812) ;

– *favorable* à l'amendement n° 119 de M. René Beaumont (permet aux organismes H.L.M. de publier leurs barèmes de loyer et leurs délibérations dans le département du siège de l'organisme H.L.M. et dans le département où sont situés les logements) (p. 6813) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. René Beaumont (met en concordance les procédures de défrichement et les autorisations de Z.A.C.) (p. 6814) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Denis Merville (encourage Electricité de France à enfouir les lignes basse et moyenne tensions et France Télécom à enfouir les lignes téléphoniques) (p. 6814) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Denis Merville (renforce les droits des administrés lorsqu'un pylône est implanté en violation des règles d'urbanisme) : rejeté (p. 6815) ;

– *favorable* à l'amendement n° 127 de M. Etienne Pinte (propose que chaque syndicat d'agglomération nouvelle soit administré par un comité composé de membres élus en son sein par les conseils municipaux) (p. 6815).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Associations : droit à l'information (p. 8107).

Droit de l'urbanisme :

– code de l'urbanisme : réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 8108) ;

– exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 8107) ;

– participations d'urbanisme : régime juridique (p. 8107).

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :*

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *favorable* à l'amendement n° 5 de M. Pierre-André Périssol (permet au conseil municipal ou à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale d'appliquer les règles générales de l'urbanisme prévues au code de l'urbanisme en cas d'annulation définitive d'un P.O.S. et si le précédent P.O.S. est lui-même devenu illégal) (p. 8114).

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 8115).

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme :

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (permet le recours – sans limitation de délai – par voie d'exception pour vice de forme, en cas d'insuffisance manifeste du rapport de présentation ou des documents graphiques des schémas directeurs et des P.O.S.) : adopté (p. 8115) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 6 de M. Gilles Carrez (permet le recours – sans limitation de délai – par voie d'exception pour vice de forme, en cas d'absence du rapport de présentation ou des documents graphiques des schémas directeurs et des P.O.S.) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 8115).

Après l'article 8 *bis* :

– *favorable* à l'amendement n° 7 de M. Jean-Jacques Hyest (précise le dispositif de remise gracieuse des pénalités levées par les collectivités locales en matière de taxes d'urbanisme) (p. 8116).

Article 11 *(participations pouvant être exigées des constructeurs à l'occasion de certaines opérations d'urbanisme) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (limite les participations des constructeurs à la part de l'équipement proportionnel à l'intérêt des usagers) : adopté (p. 8116).

Article 12 *(consultation des associations pour l'élaboration des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (permet aux associations agréées de consulter sans frais de dossier les documents d'élaboration des schémas directeurs et des P.O.S.) : adopté (p. 8117).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Associations (p. 8138).

Politique foncière (p. 8138).

Explications de vote :

Syndicats d'agglomération : administrateurs actuels : terme du mandat (p. 8138).

SARKOZY (Nicolas)

Député des Hauts-de-Seine

(6e circonscription)

R.P.R.

puis ministre du budget, porte-parole du Gouvernement

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre du budget, porte-parole du Gouvernement. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [10 mai 1993].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1991 (n° 208)** [19 mai 1993].

Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407) [30 juin 1993].

Projet de loi de finances pour **1994 (n° 536)** [22 septembre 1993].

Projet de loi portant **aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux (n° 885)** [3 novembre 1993].

Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756) [24 novembre 1993].

Lettre rectificative au **projet de loi** (n° 685) portant **aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 757)** [24 novembre 1993].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1992 (n° 914)** [22 décembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Richemont (Henri de)* : déductibilité des frais de déplacement** : distance entre le lieu de travail et le domicile : frais déductibles ; déplacements supérieurs à 30 kilomètres en zones rurales : déduction : assouplissement de la règle [12 mai 1993] (p. 373, 374).

– ***Bartolone (Claude)* : contribution sociale généralisée** : déficit budgétaire et déficit des comptes sociaux ; C.S.G. : montant ; partie déductible [12 mai 1993] (p. 378, 379).

– ***Kucheida (Jean-Pierre)* : diminution des crédits du G.I.R.Z.O.M.** : groupement interministériel de restructuration des zones minières : financement : réduction [12 mai 1993] (p. 379).

– ***Brard (Jean-Pierre)* : plan de relance** : soutien accordé aux entreprises ; reconstitution de leur trésorerie [12 mai 1993] (p. 385, 386).

– ***Le Nay (Jacques)* : finances des collectivités locales** : finances locales : éligibilité au fonds de compensation de la T.V.A. des logements sociaux ; répartition de la D.G.F. ; dotation de compensation de la taxe professionnelle ; dotation spéciale pour le logement des instituteurs [13 octobre 1993] (p. 4123 à 4125).

– ***Geoffroy (Aloys)* : fiscalité locale** : assiette : évaluations cadastrales : révision [27 octobre 1993] (p. 4987, 4988).

– ***Glavany (Jean)* : contrats emploi-solidarité** : financement : nombre : projet de loi de finances pour 1994 [3 novembre 1993] (p. 5290, 5291).

– ***Foucher (Jean-Pierre)* : calcul de la C.S.G.** : augmentation : revenus financiers : date d'application et mode de calcul [10 novembre 1993] (p. 5747, 5748).

– ***Voisin (Gérard)* : modulation de l'impôt sur le revenu selon le lieu de résidence** : politique fiscale : réduction des taux ; aménagement du territoire [17 novembre 1993] (p. 5957, 5958).

– ***Ayrault (Jean-Marc)* : dotations aux collectivités locales** : réduction ; dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) ; fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (F.C.T.V.A.) ; dotation spéciale pour le logement des instituteurs ; dotation de compensation de la taxe professionnelle [17 novembre 1993] (p. 5962, 5963).

– ***Royer (Jean)* : situation financière et fiscale des grandes villes** : aides de l'Etat ; D.G.F. ; fonds de compensation de la taxe professionnelle et de la T.V.A. : réforme ; commission Delafosse [8 décembre 1993] (p. 7299, 7300).

orales sans débat de :

– ***Bégault (Jean) (n° 32)* : T.V.A. (taux – horticulture)** : soutien au secteur de l'horticulture ; taux moyen de T.V.A. au niveau communautaire [29 avril 1993] (p. 268, 269).

– ***Descamps (Jean-Jacques) (n° 33)* : T.V.A. (récupération – communes – travaux d'aménagement de locaux)** : communes rurales : aménagements immobiliers ; T.V.A. sur ces travaux : récupération : perspectives [29 avril 1993] (p. 270).

– ***Daniel (Christian) (n° 25)* : T.V.A. (récupération-délais)** : crédits de T.V.A. non imputables : remboursement par l'Etat : conditions [29 avril 1993] (p. 270, 271).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25, 26 et 27 mai 1993] :

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 727, 729).

Principaux thèmes développés :

Agriculture (p. 770).

Assemblée nationale : versement spontané de 2 milliards de francs au budget de l'Etat (p. 632).

Communautés européennes :
- commerce extérieur : protection (p. 767, 769) ;
- Commission (p. 768).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 633, 634, 729, 730, 764, 765, 768).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : déclaration de M. Laurent Fabius (p. 729, 765).

Culture : Très Grande Bibliothèque et Opéra-Bastille (p. 631).

Défense :
- crédits (p. 631, 764, 765) ;
- opérations extérieures (p. 764, 765).

D.O.M.-T.O.M. :
- crédits, gestion (p. 767, 768) ;
- Guyane (p. 767) ;
- investissements : défiscalisation : lois Pons (p. 768) ;
- Polynésie (p. 769).

Emploi : politique (p. 631, 632).

Entreprises :
- délocalisations (p. 771) ;
- financement (p. 765).

Environnement (p. 770).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 629, 767) ;
- dépenses (p. 629, 630, 631, 632, 766, 771) ;
- dépenses : réductions (p. 630, 631) ;
- « emprunt Balladur » (p. 631, 764, 771) ;
- politique suivie depuis 1989 (p. 629, 630) ;
- prélèvements obligatoires (p. 766).

Fonctionnaires et agents publics (p. 630, 631, 768, 771).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 632, 766, 771).

G.A.T.T. (p. 767).

Impôts et taxes : majoration des taxes sur les produits pétroliers et sur les alcools (p. 630, 769, 770).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 769).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : I.S.F. (p. 766).

Impôt sur le revenu :
- réforme (p. 634, 767, 768) ;
- revenus fonciers (p. 766, 770, 771).

Logement et habitat (p. 632, 765, 770, 771).

Politique économique :
- croissance-récession (p. 767) ;
- taux d'intérêt (p. 768).

Prévisions et projections économiques (p. 630).

Régions :
- contrats de plan Etat-régions (p. 632, 770) ;
- Lorraine (p. 770).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations (p. 631) ;
- privatisations (p. 631).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 632, 769) ;
- assurance maladie (p. 768, 769) ;
- déficit (p. 629, 632, 633).

T.V.A. :
- décalage d'un mois (p. 632, 765) ;
- horticulture (p. 770, 771).

Ville (p. 632, 767).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 195 de M. Germain Gengenwin (crée un groupement d'intérêt public chargé de la réalisation du livre foncier des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 772).

Créances et privilèges : livre foncier : généralisation (p. 773).

Taxe professionnelle : mode de calcul du plafonnement et institution d'un plancher (p. 773).

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *ses observations* (p. 777).

Entreprises : trésorerie (p. 777).

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) (p. 777) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jacques Barrot (fixe la déduction de référence à la moyenne mensuelle des déductions ayant pris naissance entre juillet 1992 et juin 1993) (p. 778) ;

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de précision) (p. 779) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Gilbert Gantier (dispose que la créance peut être cédée en garantie) (p. 779, 780) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que la créance est annulée de plein droit si le redevable n'a pas engagé la négociation de la réduction de la durée du travail dans la perspective des trente-cinq heures hebdomadaires) (p. 781) ;

Communautés européennes (p. 781).

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Patrick Braouezec (dispose que les créances seront remboursées si les redevables prennent l'engagement de négocier avec les syndicats pour que 10 p. 100 du temps de travail soient consacrés à la formation professionnelle) (p. 783) ;

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de précision) (p. 783) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que la créance est annulée si le redevable a procédé à des licenciements économiques en violation de la législation en vigueur) (p. 784) ;

– *favorable* à l'amendement n° 15 rectifié de la commission (fixe un rythme annuel minimum de remboursement à hauteur de 5 p. 100 du montant de la créance) (p. 784) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 221 du Gouvernement (précise qu'il s'agit de la créance constatée pour l'ensemble des redevables) à l'amendement n° 15 rectifié de la commission : adopté (p. 784) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Gilbert Gantier (précise que le montant de la déduction de référence est remboursé à l'assujetti en cas de cessation d'activité avant la naissance de la créance) (p. 785) ;

Gouvernement : engagement à reprendre dans la circulaire la précision contenue dans l'amendement (p. 785).

– *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (fixe à 4,5 p. 100 le taux d'intérêt de la créance) (p. 785) ;

Gouvernement : engagement à rémunérer correctement la créance, de fixer à 4,5 p. 100 le taux d'intérêt par le premier arrêté prévu mais de garder la possibilité d'ajuster la rémunération en fonction de l'évolution des taux d'intérêt (p. 785).

– *défavorable* aux amendements n°s 116 de M. Gilbert Gantier et 179 de M. Gérard Trémège (disposent que les intérêts perçus au titre de la créance ne sont pas pris en compte pour la détermination du résultat imposable) (p. 786) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 178 de M. Gérard Trémège (assujettit les intérêts perçus au titre de la créance au taux forfaitaire de taxation des plus-values mobilières) (p. 786) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de Mme Janine Jambu (dispose qu'aucune créance n'est attribuée aux entreprises procédant à des délocalisations) (p. 787) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 180 de M. Gérard Trémège (porte de 10 000 francs à 15 000 francs le plafond de remboursement immédiat des créances) (p. 787).

Gouvernement : engagement de rembourser les petites créances par anticipation (p. 787).

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (modifie le régime des sanctions et précise le régime des prescriptions) (p. 788) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (applique la prescription de droit commun – trois ans – pour la vérification de l'existence, du montant et des modalités de soustraction de la déduction de référence) (p. 788, 789) ;

– *soutient* l'amendement n° 219 du Gouvernement (ramène de dix à six ans le délai de prescription pour la vérification de l'existence, du montant et des modalités de soustraction de la déduction de référence) : adopté (p. 789) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Augustin Bonrepaux (applique l'article aux seules entreprises qui ne réduisent pas leurs effectifs) (p. 790).

Après l'article 1er :

Demande la réserve des amendements n°s 182, 142 corrigé, 139 corrigé, 184 corrigé, 19 et du sous-amendement n° 94 jusqu'avant l'article 6 (p. 772).

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Louis Pierna (dispose que les remboursements du fonds de compensation de la T.V.A. interviennent dans le délai d'un mois et supprime diverses dispositions relatives aux provisions que peuvent constituer des sociétés) (p. 790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. André Gérin (rend éligibles les dépenses de fonctionnement des collectivités locales au fonds de compensation de la T.V.A. et supprime diverses dispositions fiscales) (p. 791) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 792) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes de moins de 3 000 habitants concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 792) ;

Zones rurales (p. 792).

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 793) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Michel Grandpierre (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés et le réduit à 34 p. 100 pour les entreprises n'ayant pas procédé à des licenciements économiques et ayant investi en France à hauteur de 1 p. 100 de leur chiffre d'affaires) (p. 794).

Article 2 *(allégement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Augustin Bonrepaux (supprime le relèvement à 700 000 francs de la limite supérieure de la seconde tranche du barème) (p. 795) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean-Pierre Thomas (compense à 80 p. 100 la perte de recettes subie par les collectivités locales) (p. 796) ;

Collectivités locales :

– dotations de l'Etat (p. 796) ;

– transferts de charges (p. 796) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. André Fanton (institue un abattement de 5 p. 100 par année à partir de la cinquième année d'exploitation pour les plus-values réalisées lors de la cession d'une activité agricole, artisanale, commerciale ou libérale) (p. 797, 798).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Maxime Gremetz (institue une surtaxe de 5 p. 100 sur les revenus financiers ou immobiliers supérieurs à 150 000 francs) (p. 804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Pierre Brard (institue un fonds de transition en faveur des communes ayant perdu le bénéfice du fonds de solidarité Ile-de-France et en assure le financement par la réduction de l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de taxe professionnelle) (p. 805).

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 167 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 805, 806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Daniel Colliard (soumet les plus-values sur valeurs mobilières à une taxation progessive) (p. 806, 807) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 125 de M. Gilbert Gantier (plafonne le montant de l'impôt de bourse à 4 000 francs par opération) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 807) ;

Marchés financiers : place de Paris (p. 807).

Observations sur le rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 809).

Après l'article 3 :

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (engage à partir de 1993 la suppression partielle de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux terres agricoles) (p. 809) : adopté (p. 824) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 168 de M. Augustin Bonrepaux (limite la mesure prévue par l'amendement aux terres agricoles faisant partie d'une exploitation et dispose qu'elle doit bénéficier à l'exploitant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 811) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 10 de M. Yves Fréville (supprime la part de financement de l'exonération à la charge des départements pour 1994 et majore à due concurrence les droits sur le tabac et les alcools) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de Mme Muguette Jacquaint (exonère de la T.V.A. les produits sanguins et leurs dérivés et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 824) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Georges Hage (exonère de la T.V.A. les opérations portant sur les journaux d'opinion et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 825) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 137 de M. Ladislas Poniatowski (assujettit les opérations portant sur les publications de presse à un taux de T.V.A. de 0,5 p. 100) (p. 826) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 138 de M. Ladislas Poniatowski (assujettit jusqu'au 31 décembre 1996 les opérations portant sur les publications de presse à un taux de T.V.A. de 0,5 p. 100) (p. 826) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Guy Hermier (rétablit l'assujettisement des produits de l'horticulture au taux réduit de la T.V.A.) (p. 826, 827) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 826).

Gouvernement : M. Michel Charasse (p. 826, 827).

Article 4 *(modification du tarif du droit de consommation sur les boissons alcooliques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 44 corrigé de M. Pierre-Rémy Houssin (réduit l'augmentation prévue et majore les droits sur les vins et les produits intermédiaires) (p. 828, 829) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission (reporte à 1995 l'augmentation du droit de consommation sur les crèmes de cassis) (p. 829) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 829).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. André Gérin (institue une taxe de 1 p. 100 sur les opérations de change à moins de trois mois et impose aux non-résidents acquéreurs de francs pour un montant supérieur à une somme fixée par décret d'en déposer 5 p. 100 sur un compte bloqué) (p. 830) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Daniel Colliard (institue un prélèvement exceptionnel de 1 p. 100 sur les produits des S.I.C.A.V. et des F.C.P.) (p. 830) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jean-Pierre Brard (assujettit les biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 831) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la revalorisation du barème de l'I.S.F. de sorte que le produit de l'impôt soit égal aux dépenses engagées l'année précédente au titre du R.M.I.) (p. 832) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 corrigé de M. Augustin Bonrepaux (majore les taux des trois dernières tranches du barème de l'I.S.F. et crée une tranche au taux de 2,1 p. 100) (p. 832).

Article 5 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Augustin Bonrepaux (réduit la majoration des taxes prévue par l'article) (p. 835) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Gilbert Gantier (supprime la majoration de taxe prévue pour le fioul domestique) (p. 836) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 192 de M. Gilbert Gantier (ramène au minimum communautaire la taxe sur le gaz de pétrole liquéfié utilisé dans les chariots élévateurs et les moteurs fixes) (p. 836).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 205 corrigé du Gouvernement (autorise l'émission de « l'emprunt Balladur » et en définit les caractéristiques) (p. 836) : adopté (p. 837) ;

– *soutient* l'amendement n° 206 du Gouvernement (affecte le produit des privatisations au budget général à hauteur de 18 milliards de francs) (p. 837) : adopté (p. 838).

Secteur public : entreprises publiques : dotations en capital (p. 837).

Après l'article 1er amendements précédemment réservés :

– *soutient* l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1er décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 839 à 841) : adopté (p. 842).

Article 6 et état A *(équilibre général) :*

– *soutient* l'amendement n° 229 du Gouvernement (modifie les évaluations de recettes et de dépenses) (p. 850) : adopté (p. 852).

Seconde délibération des articles 3 et 6 et de l'état A :

Son intervention (p. 852).

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Jacques Barrot (supprime le plafonnement à 4 000 francs par transaction du montant de l'impôt de bourse) (p. 853).

Article 6 et état A *(équilibre général) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (de coordination) (p. 856) : adopté (p. 858).

Article 7 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *soutient* l'amendement n° 207 du Gouvernement (majore de 670 millions de francs les crédits du budget du ministère de l'agriculture et de la forêt) : adopté (p. 861) ;

– *soutient* l'amendement n° 208 du Gouvernement (majore de 10 milliards de francs les crédits du budget des charges communes pour financer les mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi) (p. 861) : adopté (p. 862) ;

– *soutient* l'amendement n° 226 du Gouvernement (majore de 300 millions de francs les crédits du budget des charges communes pour financer la mesure relative au plafonnement de la taxe professionnelle) : adopté (p. 862).

Article 8 et état C *(dépenses en capital des services civils – ouvertures) :*

– *soutient* l'amendement n° 212 du Gouvernement (majore de 1,9 milliard de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'équipement pour financer la relance des travaux publics) : adopté (p. 864) ;

– *soutient* l'amendement n° 209 du Gouvernement (majore de 30 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'agriculture pour financer les concours supplémentaires à la filière agro-alimentaire) : adopté (p. 864) ;

– *soutient* l'amendement n° 211 du Gouvernement (majore de 5,2 milliards de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du budget des charges communes pour financer la politique de la ville et la réalisation d'équipements administratifs) : adopté (p. 864) ;

Finances publiques : nomenclature budgétaire : charges communes (p. 864).

– *soutient* l'amendement n° 210 du Gouvernement (majore de 150 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère des D.O.M.-T.O.M. pour abonder des dotations consacrées à la Polynésie) (p. 864) : adopté (p. 865) ;

– *soutient* l'amendement n° 213 du Gouvernement (majore de 800 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'équipement pour accélérer la réalisation d'infrastructures de transports) : adopté (p. 865) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Jean-Jacques Jegou (réduit de 1 milliard de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'équipement) (p. 865) ;

Logement : P.A.P. (p. 865) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 171 de M. Augustin Bonrepaux (réduit de 150 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'intérieur) (p. 866) ;

Collectivités locales : communes de montagne en difficulté (p. 866).

Après l'article 9 :

– *soutient* l'amendement n° 214 du Gouvernement (majore de 8 milliards de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du compte d'affectation des produits de cessions de titres du secteur public) : adopté (p. 867).

Avant l'article 13 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 223 de M. Yves Fréville (maintient la fiscalité propre des groupements de communes traditionnels en cas d'instauration d'une taxe professionnelle d'agglomération) (p. 868).

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 172 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 870) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 164 de M. Alain Griotteray (repousse du 1er juillet 1994 au 1er juillet 1995 la date limite de déclaration d'achèvement des travaux) (p. 871) ;

– *favorable* à l'amendement n° 22 corrigé de la commission (repousse du 1er juillet au 31 décembre 1994 la date limite de déclaration d'achèvement des travaux) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 871) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 217 de la commission (dispose que l'acte peut être signé entre le 15 mai 1993 et le 31 décembre 1994) (p. 871) ;

– *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (dispose que l'acte peut être signé à compter du 1er juin 1993 et supprime le financement de l'amendement) à l'amendement n° 217 de la commission : adopté (p. 871) ;

– *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (subordonne l'exonération à la seule affectation à usage de résidence principale pendant cinq ans) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 872).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *soutient* l'amendement n° 230 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 876) ;

– *favorable* à l'amendement n° 156 de M. Gilbert Gantier (ramène de 90 à 75 p. 100 le pourcentage minimum de surface affectée à l'habitation permettant aux sociétés dont l'actif est constitué d'immeubles de bénéficier de la mesure prévue par l'article) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 877) ;

– *favorable* à l'amendement n° 154 de M. Gilbert Gantier (supprime l'obligation de louer l'immeuble pendant six ans en cas de décès, d'incapacité physique lourde ou de perte d'emploi) (p. 877) ;

– *soutient* l'amendement n° 224 du Gouvernement (ramène la durée minimale de location à trois ans et précise les modalités de reprise de l'avantage fiscal) : adopté (p. 878) ;

– *soutient* l'amendement n° 231 du Gouvernement (supprime l'obligation de location de l'immeuble en cas d'invalidité mentionnée dans la deuxième ou troisième des catégories de l'article L. 341-4 du code de la sécurité sociale, de licenciement ou de décès du contribuable ou de l'un des époux soumis à imposition commune) : adopté (p. 878).

Après l'article 15 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 46 de M. Jacques Barrot (ramène de neuf à six ans l'engagement de location et majore de 20 p. 100 les plafonds de loyers et de ressources des locataires pour les opérations relevant de la loi Malraux) ; le rectifie (suppression des dispositions relatives aux loyers et aux ressources des locataires et suppression du financement de l'amendement) (p. 879).

Article 16 *(relèvement de la déduction forfaitaire pour frais en matière de revenus fonciers) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 26 de la commission (porte la déduction forfaitaire à 12 p. 100 à compter de l'imposition des revenus de 1994) (p. 881).

Après l'article 16 :

– *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 882) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de la commission (majore les plafonds de prise en compte des intérêts pour la réduction d'impôt au titre de l'acquisition de la résidence principale) (p. 882) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Proriol (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs à l'acquisition et à la transformation d'un local auparavant utilisé à un usage autre que l'habitation) (p. 883) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Yves Fréville (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs à l'acquisition et à la transformation d'un local auparavant utilisé à un usage autre que l'habitation, situé dans une commune de moins de 5 000 habitants) (p. 883) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Michel Meylan (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les prestations liées au traitement des ordures ménagères) (p. 884).

Article 17 *(incitation au transfert dans un plan d'épargne en actions des sommes placées dans certains O.P.C.V.M.) :*

– *soutient* l'amendement n° 228 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article) ; rectifié par le Gouvernement (correction d'une erreur matérielle) : adopté (p. 886).

Après l'article 17 :

– *favorable* à l'amendement n° 204 deuxième rectification de M. Gaston Flosse (propose une nouvelle rédaction des articles 199 *undecies* et 238 *bis* HA du code général des impôts relatifs à la défiscalisation des investissements effectués dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 890, 891) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 222 de M. Christian Vanneste (applique le dispositif de l'amendement aux navires de plaisance de moins de 20 mètres) à l'amendement n° 204 deuxième rectification de M. Gaston Flosse (p. 891) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Charles Millon (institue les sociétés civiles de placement immobilier à but social dont les souscriptions au capital ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 20 p. 100 de leur montant dans la limite de 300 000 francs pour un célibataire et de 600 000 francs pour un couple) (p. 892) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (étend aux jeunes agriculteurs exploitants en société civile le bénéfice de l'article 1647.00 *bis* du code général des impôts relatif au degrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) : adopté (p. 892).

Avant l'article 18 :

– *soutient* l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (porte de 20 à 30 p. 100 le taux de la déduction pour investissement que les agriculteurs peuvent opérer sur leur bénéfice et en élève le plafond de 30 000 francs à 45 000 francs) : adopté (p. 893) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 106 de M. Philippe Auberger et 161 de M. René Beaumont (autorisent l'emploi de la déduction pour investissement des agriculteurs à l'achat de parts de sociétés coopératives agricoles) (p. 893).

Article 19 *(imposition selon la règle des intérêts courus des produits de placements à revenu fixe des entreprises) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 193 de M. Gilbert Gantier (reporte l'entrée en vigueur de l'article au 1er janvier 1994) (p. 894).

Après l'article 19 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 8 de M. Etienne Garnier (ramène des quatre cinquièmes aux deux tiers la garantie des bases de taxe professionnelle bénéficiant aux collectivités locales en cas de fusion ou d'opérations assimilées et supprime le calcul de cette garantie par catégories d'immobilisations) (p. 895).

Article 20 *(barème de l'aide personnalisée au logement) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 79 de M. Patrick Braouezec et 194 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 896).

Après l'article 20 :

– *défavorable* à l'amendement n° 91 rectifié de M. Jean-Luc Reitzer (dispose que les frais de transport du domicile au lieu de travail sont pris en compte au titre des frais réels dans une zone de 60 kilomètres) (p. 897) ;

Constitution : domaine réglementaire (p. 897).

Gouvernement : engagement à appliquer la circulaire du 21 février 1992 avec « discernement et indulgence » (p. 897).

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 80 de M. Maxime Gremetz et 175 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 899) ;

Constitution : constitutionnalité de la C.S.G. déductible (p. 899).

Partis et mouvements politiques : déclaration de M. Laurent Fabius sur la C.S.G. (p. 899) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 197 de M. Jacques Barrot (supprime la déductibilité partielle de la C.S.G. et élargit de 1,4 p. 100 les limites des tranches du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 901, 902) ;

Gouvernement : engagement de produire les éléments chiffrés d'une réforme de l'impôt sur le revenu lors de la préparation de la loi de finances pour 1994 (p. 902).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 901, 902) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 198 de M. Yves Fréville (supprime la déductibilité partielle de la C.S.G. et réduit de 0,9 p. 100 pour les revenus de 1993 puis de 0,5 p. 100 pour ceux de 1994 les taux des tranches du barème de l'impôt sur le revenu à l'exception des deux dernières) (p. 901, 902).

Après l'article 21 :

– *défavorable* à l'amendement n° 200 rectifié de M. Jacques Barrot (demande au Gouvernement de faire figurer dans le projet de loi de finances pour 1994 un nouveau barème de l'impôt sur le revenu comportant au plus sept tranches et intégrant les minorations de cotisations en vigueur) (p. 901, 902) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 114 de M. Antoine Rufenacht (supprime l'assujettissement à l'impôt sur le revenu des plus-values réalisées moins d'un an après la levée de l'option sur les titres acquis dans le cadre des plans d'achat d'actions) (p. 903, 904) ;

Gouvernement : engagement à examiner la question soulevée par l'amendement lors de la navette (p. 904) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 232 du Gouvernement (assujettit à l'impôt sur le revenu le rabais consenti sur le prix des actions) à l'amendement n° 114 de M. Antoine Rufenacht (p. 903) : devenu sans objet (p. 904) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 33 de la commission (porte de 15 000 francs à 20 000 francs par apprenti les dépenses prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt apprentissage et l'assied sur le volume des dépenses et non plus sur leur accroissement) (p. 905) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. Etienne Pinte (prévoit qu'au regard de l'assujettissement à la C.S.G. la preuve de la non-domiciliation fiscale en France peut être apportée par les intéressés eux-mêmes ou par l'entreprise qui les emploie) (p. 906) ;

Constitution : domaine réglementaire (p. 906).

Gouvernement : engagement à apporter une solution à la question soulevée par l'amendement (p. 906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Jean-Jacques Descamps soutenu par M. Gilbert Gantier (exonère de la C.S.G. les cotisations de sécurité sociale des travailleurs indépendants pour la fraction excédant celles des salariés) (p. 907) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 34 corrigé de la commission (autorise les agriculteurs à calculer leurs cotisations sociales sur la base du revenu de l'année en cours) (p. 907) ;

Gouvernement : engagement à poursuivre l'examen de la question soulevée par l'amendement (p. 907).

Demande de seconde délibération des articles 13 et 17 *bis* (p. 907, 908).

Seconde délibération des articles 13 et 17 bis *:*

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que la déclaration d'achèvement des travaux doit être déposée avant le 1er juillet 1994) (p. 908) : adopté (p. 909).

Article 17 bis *(défiscalisation des investissements effectués outre-mer) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article qui rétablit la loi Pons et en élargit le champ) (p. 913) : adopté (p. 915).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Assemblée nationale : députés, président de séance et personnel : remerciements (p. 917).

Partis et mouvements politiques : majorité : solidarité (p. 917).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [27 mai 1993] (p. 782).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 juin 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : investissements : défiscalisation (p. 1438).

Parlement : contrôle (p. 1438).

Politique économique : croissance, récession (p. 1441).

Politique générale : justice sociale (p. 1441).

Secteur public : entreprises publiques : dotations en capital (p. 1438).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 juin 1993] :

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime le financement de l'extension de l'imputation des déficits fonciers sur le revenu global à l'ensemble des locaux donnés en location) : adopté (p. 1454) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 1454).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12, 13 octobre 1993] :

Action sociale, solidarité nationale et revenu minimum d'insertion (p. 4073, 4176).

Agriculture (p. 4176, 4177).

Aménagement du territoire (p. 4172, 4174, 4177).

Assemblée nationale : commission des finances : travaux (p. 4171).

Chômage : U.N.E.D.I.C. (p. 4074).

Collectivités locales :

– concours de l'Etat (p. 4073, 4074, 4172, 4176 à 4178) ;
– élus : indemnités : impôt sur le revenu (p. 4178) ;
– relations financières avec l'Etat : clarification (p. 4174) ;
– villes et grandes villes : rôle et difficultés particulières (p. 4172).

Communautés européennes : contribution budgétaire de la France (p. 4073).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4075).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4074, 4174, 4177).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation logement (p. 4176).

Entreprises :
- charges salariales, fiscales et financières (p. 4173) ;
- défaillances (p. 4072, 4173) ;
- investissements et soutien à l'investissement (p. 4175) ;
- petites et moyennes entreprises : fonds propres, financement, fiscalité et transmission (p. 4076, 4178).

Equipement et grands travaux (p. 4073).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4074, 4174, 4175) ;
- dépenses (p. 4073) ;
- dépenses d'investissement et budget des routes (p. 4072, 4075, 4076, 4174, 4175) ;
- dépenses prioritaires (p. 4075, 4076) ;
- dépenses : services votés : révision (p. 4073, 4172, 4176) ;
- dette publique (p. 4073, 4074) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4174, 4175).

Fonctionnaires et agents publics (p. 4073).

Gouvernement : capacité à choisir une politique (p. 4172, 4174).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4072, 4074, 4175).

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine : impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.) (p. 4178).

Impôt sur le revenu (p. 4074, 4075, 4177, 4178).

Impôt sur le revenu :
- parlementaires et élus locaux (p. 4178) ;
- taux marginal (p. 4075).

Logement et habitat (p. 4072, 4075, 4176 à 4178).

Parlement (p. 4172).

Politique économique :
- consommation (p. 4173) ;
- croissance-récession (p. 4072) ;
- taux d'intérêt (p. 4074).

Politique générale : réforme (p. 4173, 4176).

Premier ministre :
- M. Pierre Mauroy (p. 4173) ;
- M. Michel Rocard (p. 4173, 4174).

Prévisions et projections économiques (p. 4072).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations (p. 4074) ;
- privatisations : produit : affectation (p. 4074, 4175, 4178).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 4075) ;
- déficit (p. 4174, 4175).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

- *ses observations* (p. 4197) ;

Emploi : emplois de proximité : déductibilité des salaires et des charges (p. 4197).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 4197) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Louis Pierna (propose un nouveau barème exonérant les revenus inférieurs à 50 000 francs pour deux parts et comportant un taux marginal de 80 p. 100, accorde une demi-part supplémentaire aux ménages de salariés, institue une surtaxe sur les revenus financiers et fonciers et supprime l'avoir fiscal) (p. 4199) ;

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 219 de M. Jean-Pierre Thomas et 315 de M. Gilbert Gantier (ramènent le taux marginal à 56 p. 100) (p. 4200, 4201) ;

Entreprises : entreprises individuelles (p. 4200).

Impôt sur le revenu : passage à cinq tranches et réforme (p. 4200, 4201) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 359 rectifié de M. Didier Migaud (réintroduit un mécanisme de minorations s'appliquant au montant des cotisations d'impôt) (p. 4202, 4203) ;

Impôt sur le revenu : familles (p. 4202, 4203) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Brard (supprime le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4204) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (majore le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4205) ;

Démographie : natalité (p. 4205) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 220 de M. Gérard Trémège (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril) (p. 4206) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril ; la plafonne à 2 000 francs pour le tiers provisionnel et à 500 francs pour les mensualités) (p. 4206, 4207) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4208).

- *soutient* le sous-amendementn° 385 du Gouvernement (remplace le taux de 10 p. 100 par celui de 6 p. 100 et double le montant des plafonds prévus par l'amendement) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 4206) : adopté (p. 4207) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 205 de M. Augustin Bonrepaux (permet le cumul des demi-parts supplémentaires attribuées lorsqu'un des conjoints est âgé de plus de 75 ans et titulaire de la carte du combattant et que l'autre est titulaire de la carte d'invalidité) (p. 4208) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Didier Migaux (revalorise le montant de la réduction d'impôt pour dépenses de scolarité) (p. 4209).

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture :
- dépenses (p. 4220, 4221) ;
- politique agricole commune (p. 4220).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4220, 4221).

Dépenses autres qu'agricoles ou relevant des fonds structurels et programmes d'initiative communautaire (p. 4221).

Fonds structurels : dépenses (p. 4220, 4221).

Fraude (p. 4220).

Gouvernement : refus d'un premier avant-projet de budget pour 1994 (p. 4220).

Institutions communautaires (p. 4221).

Parlement : contrôle (p. 4219).

Système monétaire européen : conséquences des réajustements de parités (p. 4220).

- *défavorable* à l'amendement n° 272 de M. Charles de Courson (de suppression) (p. 4232) ;

Conseil Constitutionnel (p. 4232).

Parlement : contrôle (p. 4232) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 153 corrigé de M. François d'Aubert (opère une réduction de 10 p. 100 sur le montant du prélèvement) (p. 4234, 4235) ;

Communautés européennes : recettes et dépenses : fraudes et gaspillages (p. 4234).

Après l'article 24 :

– *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Louis Pierna (prévoit qu'un rapport retraçant l'ensemble des dépenses effectuées en France au niveau des différents ministères par la Communauté européenne est annexé à la loi de finances) (p. 4238) ;

Article 2 *(suite)* *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 296 de M. Etienne Pinte (supprime le plafond de 25 000 francs pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4240 à 4242) ;

Emploi : emplois familiaux : bilan (p. 4241).

Famille :

– allocation de rentrée scolaire : utilisation (p. 4240, 4241) ;

– projet de loi (p. 4241).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 4240, 4241).

Sécurité sociale : allocations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 4240, 4242).

– *ses observations* sur l'amendement n° 380 de M. Jean de Gaulle (porte de 25 000 francs à 62 500 francs le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4240, 4242) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 297 de M. Etienne Pinte (porte de 25 000 à 35 000 francs le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) ; rectifié (plafond porté à 26 000 francs) (p. 4240, 4241) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (porte de 25 000 à 37 500 francs, pour les contribuables ayant trois ou quatre enfants à charge, et à 50 000 francs pour ceux en ayant plus de cinq, le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4241).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 138 de M. André Fanton (institue la déductibilité des frais de transport du domicile au lieu de travail) (p. 4244, 4245) ;

Gouvernement : engagement à donner des consignes d'indulgence à l'administration fiscale (p. 4245) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 9 de la commission (institue la déductibilité des frais de transport du domicile au lieu de travail dans la limite de 50 kilomètres et dispose qu'il est tenu compte des circonstances particulières liées à l'emploi lorsque la distance est supérieure) (p. 4245) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4246) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 384 de M. Adrien Zeller (réduit la limite à 40 kilomètres mais dispose que la déduction porte au moins sur les 40 premiers kilomètres lorsque la distance est supérieure) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 4245) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 260 de M. Charles de Courson (accorde trois parts de quotient familial aux couples mariés ayant eu un ou plusieurs enfants à charge) (p. 4246, 4247) ;

Impôt sur le revenu :

– mariage : pénalisation (p. 4246, 4247) ;

– réforme (p. 4247) ;

– *soutient* l'amendement n° 386 du Gouvernement (permet aux victimes de catastrophes naturelles de bénéficier de la réduction d'impôt au titre des dépenses de grosses réparations afférentes à leur résidence principale quelle que soit sa date d'achèvement) (p. 4248).

Avant l'article 3 :

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 340 de M. Gérard Trémège et 368 de M. Ladislas Poniatowski (portent de 25 000 à 60 000 francs le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4248) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Louis Pierna (accorde une demi-part supplémentaire de quotient familial aux couples mariés dont l'un des membres se trouve dans un établissement de long séjour ou une section de cure médicale et crée une surtaxe au taux de 5 p. 100 sur les revenus mobiliers et immobiliers excédant 150 000 francs) (p. 4248) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 350 de M. Pierre Lequiller (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunt relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles) (p. 4249, 4250) ;

Plus-values : imposition : S.I.C.A.V. monétaires cédées pour l'acquisition ou la location de longue durée de places de stationnement (p. 4249, 4250) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 155 corrigé de M. Serge Lepeltier (porte de 25 à 33 p. 100 le taux de la réduction d'impôt sur les intérêts des emprunts contractés entre le 1er octobre 1993 et le 31 décembre 1995 pour la construction ou l'acquisition de logements neufs) (p. 4251) ;

Logement et habitat (p. 4251) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 156 corrigé de M. Serge Lepeltier (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations aux travaux courants) (p. 4251) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Serge Lepeltier (dispose que la réduction d'impôt pour grosses réparations s'impute dans sa totalité sur l'année de la réalisation des travaux) (p. 4251).

Article 3 *(relèvement de la limite de versement des dons aux organismes sans but lucratif qui fournissent des repas à des personnes en difficulté ou qui contribuent à favoriser leur logement) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 252 de M. Germain Gengenwin (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux dons reçus par les associations agréées de bienfaisance mentionnées au 3 de l'article 200 du code général des impôts) (p. 4257) ;

Associations : harmonisation fiscale (p. 4257) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 308 de Mme Muguette Jacquaint (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux donc reçus par les associations d'intérêt général mentionnées au 2 de l'article 200 du code général des impôts) (p. 4258).

Après l'article 3 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 258 de M. Charles de Courson (institue un plafond unique pour la déductibilité des cotisations versées par les fonctionnaires et les agents publics aux régimes de retraite complémentaire) (p. 4259) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 300 de M. Michel Hannoun (autorise les entreprises à constituer des provisions destinées à la recherche sur le SIDA, la maladie d'Alzheimer et le cancer) (p. 4260) ;

Impôts et taxes : complexité (p. 4260).

Recherche : régime fiscal (p. 4260).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean Tardito (prévoit la revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune de manière que le produit de l'impôt soit égal aux dépenses engagées l'année précédente au titre du R.M.I.) (p. 4262) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Louis Pierna (assujettit les biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune lorsque leur valeur totale excède 6 000 000 de francs) (p. 4262) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Louis Pierna (assujettit les objets d'art et de collection à l'impôt de solidarité sur la fortune lorsqu'ils ont été créés depuis plus de quinze ans ou lorsque leur valeur globale excède 1 200 000 francs) (p. 4262).

Article 5 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean Tardito (propose un nouveau barème déclenchant la taxation à partir de 4 300 000 francs et comportant une tranche taxée à 2 p. 100) (p. 4264) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 207 de M. Didier Migaud (majore de 20 p. 100 les taux des tranches du barème) (p. 4264) ;

Gouvernements précédents : allégement de la fiscalité du capital (p. 4264) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Gilbert Gantier (réintroduit la revalorisation des tranches prévue pour 1993 mais rejetée à la suite d'un incident de séance) (p. 4264).

Après l'article 5 :

– *défavorable* aux amendements n°s 179 et 313 de M. Gilbert Gantier (instituent des abattements, respectivement de 900 000 et de 500 000 francs sur la résidence principale, majorés de 100 000 francs par personne à charge) (p. 4265) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 310 de M. Gilbert Gantier (exclut les plans d'épargne en actions de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4266) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 346 de M. Gérard Trémège (exclut les participations des salariés au capital de leur entreprise de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4266) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : réforme (p. 4266).

Plus-values : imposition : « stock options » (p. 4266) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (double les limites des tranches pour les contribuables mariés et finance cette mesure par la majoration des taux du barème) (p. 4267, 4268) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean Tardito (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport sur l'inclusion des œuvres d'art et de collection dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4269) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 208 de M. Julien Dray (institue une réduction d'impôt au titre des dépenses engagées pour la transformation en logements des immeubles de bureaux inoccupés et crée une taxe sur ces immeubles à défaut de transformation) (p. 4269 à 4271) ;

Enseignement supérieur : étudiants : logement (p. 4270) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 392 de M. Laurent Dominati (porte la réduction d'impôt de 25 à 50 p. 100) à l'amendement n° 208 de M. Julien Dray (p. 4279) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 275 rectifié de M. François Rochebloine (institue une réduction d'impôt au taux de 50 p. 100 pour les versements effectués – dans la limite de 20 000 francs – à des fonds communs de placement à vocation caritative) (p. 4271).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 210 de M. Jean-Pierre Balligand (limite le bénéfice de la mesure à l'acquisition ou à la construction d'immeubles affectés à l'habitation principale) (p. 4273) ;

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (étend le bénéfice de la mesure aux dépenses de gros travaux) (p. 4273) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4274) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 388 du Gouvernement (présise qu'il s'agit des travaux de reconstruction ou d'agrandissement) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 4273) : adopté (p. 4274) ;

Logement et habitat : travaux de grosses réparations, de restauration et de réhabilitation (p. 4274) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Philippe Auberger (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions à la constitution ou à l'augmentation de capital des sociétés civiles de placement immobilier dites Méhaignerie) (p. 4275, 4276) ;

Marchés financiers : privatisations (p. 4276) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 302 de M. Jean-Louis Beaumont (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions de parts des sociétés civiles de placement immobilier dites Méhaignerie) (p. 4275, 4276) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Serge Lepeltier (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions de parts de sociétés civiles de placement immobilier dont l'immobilier d'habitation constitue plus de 75 p. 100 de l'actif) (p. 4275, 4276) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Jean-Pierre Balligand (exclut du bénéfice de la mesure les opérations ayant fait l'objet d'une promesse de vente signée avant le 1er octobre 1993) (p. 4277) ;

– *favorable* à l'amendement n° 115 de M. Pierre-André Périssol (étend le bénéfice de la mesure à l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'un logement individuel sous réserve du dépôt du permis de construire avant le 30 septembre 1994) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4277) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 389 du Gouvernement (dispose que les fondations doivent être achevées au plus tard le 31 décembre 1994) à l'amendement n° 115 de M. Pierre-André Périssol : adopté (p. 4277) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 116 de M. Pierre-André Périssol (étend le bénéfice de la mesure au-delà du 30 septembre 1994 en cas de paiement fractionné des travaux) (p. 4278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Didier Migaud (soumet le bénéfice de la mesure à un engagement de location pour une durée de six ans à des personnes de revenus modestes ou moyens et pour des loyers réglementés) (p. 4278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Augustin Bonrepaux (réduit de moitié les plafonds des montants des cessions exonérées) (p. 4278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Eric Raoult (étend le bénéfice de la mesure aux départements et territoires d'outre-mer) (p. 4279).

Après l'article 6 :

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (exonère les plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux transférés sur des comptes individuels bloqués ou investis en augmentation de capital) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4281) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 158 de M. Serge Lepeltier (soumet les plus-values immobilières au taux d'imposition des plus-values mobilières) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4281) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (améliore le régime des réductions d'impôts afférentes aux emprunts contractés pour l'acquisition de la résidence principale) (p. 4282 à 4284) ;

Assemblée nationale : députés : M. Jean-Pierre Brard (p. 4284).

Banques et établissements financiers (p. 4282).

Impôts et taxes : mesures fiscales : bilan de leur efficacité (p. 4282, 4283).

Logement et habitat :

– accession à la propriété (p. 4283) ;

– aides (p. 4284).

– *défavorable* à l'amendement n° 338 de M. Gérard Larrat (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations aux résidences secondaires situées dans des communes de moins de 2 000 habitants) (p. 4284) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jean Tardito (institue la déductibilité des intérêts du livret A des caisses d'épargne du revenu imposable et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4285) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 347 de M. Jean-Pierre Thomas (exonère de droits de mutation les acquisitions et les donations de logements s'ils sont ensuite affectés pendant plus de cinq ans à la résidence principale) (p. 4286) ;

Collectivités locales : droits de mutation (p. 4286).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Brard (institue une taxation spécifique des plus-values sur valeurs mobilières, au taux de 16 p. 100 pour leur fraction comprise entre 8 000 et 300 000 francs et au taux de 25 p. 100 au-delà de 300 000 francs) (p. 4287).

Article 8 *(déblocage des fonds de plans d'épargne populaire des titulaires non imposables et suppression de la prime d'épargne pour les nouveaux plans) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 214 de M. Jean-Pierre Balligand (autorise le retrait de la moitié des fonds épargnés, intérêts et primes et maintient la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4294) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 215 de M. Jean-Pierre Balligand (précise que le déblocage des fonds n'entraînera l'application d'aucune pénalité) (p. 4294) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 216 de M. Jean-Pierre Balligand (étend le bénéfice de la mesure aux plans ouverts entre le 25 août et le 22 septembre 1993) (p. 4295) ;

– *défavorable* aux amendements n°s 15 de la commission et 213 rectifié de M. Jean-Pierre Balligand (maintiennent la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4296) ;

Famille : allocation de rentrée scolaire (p. 4296).

Politique économique : consommation (p. 4296).

Après l'article 8 :

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (exonère les banques et les compagnies d'assurance de l'imposition des plus-values immobilières dégagées à l'occasion de la réévaluation de leurs bilans sous condition de leur réinvestissement dans l'immobilier locatif) (p. 4299, 4300) ;

Impôts et taxes : complexité (p. 4299) ;

– *ses observations* sur les amendements n°s 343 et 344 de M. Jean-Jacques Jégou (portent de 10 p. 100 à respectivement 15 et 12 p. 100 le taux de l'abattement forfaitaire sur les revenus fonciers) (p. 4301) ;

Logement et habitat : fiscalité (p. 4301) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 342 de M. Jean-Jacques Jegou (taxe au taux de 33,33 p. 100 les bénéfices non distribués des entreprises individuelles) (p. 4301) ;

– *défavorable* aux amendements n°s 17 de la commission et 222 corrigé de M. Gérard Trémège (instituent – sous condition de leur réemploi – une exonération des plus-values réalisées par les petites et moyennes entreprises) (p. 4302) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 341 de M. Jean-Jacques Jegou (aligne les modalités de calcul des plus-values sur fonds de commerce sur le régime des plus-values immobilières) (p. 4303) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 345 de M. Jean-Jacques Jegou (supprime la distinction entre les intérêts d'emprunt et les autres charges pour l'imputation des déficits fonciers) (p. 4303, 4304) ;

Impôt sur le revenu : revenus fonciers : intérêts d'emprunt : montages permettant la déduction totale des charges et l'imputation des déficits sur le revenu global : initiative législative (p. 4304) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (porte de 453 000 à 550 000 francs le montant du bénéfice faisant l'objet de l'abattement de 20 p. 100 accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés et supprime tout plafond pour l'application de l'abattement de 10 p. 100) (p. 4304) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 19 de la commission et 221 de M. Jean-Pierre Thomas (instituent – à hauteur de 20 000 francs – la déductibilité du revenu imposable pour l'épargne investie en fonds propres des entreprises) (p. 4305) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 363 de Mme Elisabeth Hubert (multiplie par 10 les plafonds de la réduction d'impôt pour l'achat de parts de navires de charge ou de pêche neufs et en double le taux) (p. 4306) ;

– *défavorable* aux amendements n°s 139 deuxième rectification de M. André Fanton et 146 deuxième rectification de M. Jean Tardito (appliquent le taux réduit de la T.V.A. à l'horticulture) (p. 4307 à 4309) ;

Agriculture : horticulture (p. 4308, 4309).

Communautés européennes :

– Cour de justice (p. 4308) ;

– fraudes (p. 4309).

Gouvernement : direction générale des impôts : liste de produits de l'horticulture bénéficiant du taux réduit (p. 4309).

Gouvernement précédent (p. 4307) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Germain Gengenwin (ramène de 4,8 à 1 p. 100 le taux du droit applicable sur les cessions d'actions d'établissements de crédit mutualistes ou coopératifs) (p. 4310) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (dispose que les droits perçus au profit de l'administration par les huissiers de justice sont versés au Trésor dans les dix jours du mois suivant leur encaissement et porte de 50 à 70 francs le tarif mentionné à l'article 843 du code général des impôts) (p. 4311) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean Tardito (crée un livret d'épargne populaire automobile et finance l'amendement par le relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 4312).

Article 9 *(allégement des droits d'enregistrement dûs par les sociétés au titre de l'incorporation à leur capital de bénéfices, réserves ou provisions) :*

– *ses observations* (p. 4312, 4313) ;

Communautés européennes : directive sur le droit d'apport : défaut de transposition en droit interne : contentieux en cours avec l'administration fiscale (p. 4312) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 21 de la commission (applique la mesure aux actes signés à compter du 22 septembre 1993) (p. 4313) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 393 du Gouvernement (applique la mesure aux opérations réalisées à compter du 15 octobre 1993) à l'amendement n° 21 de la commission : adopté (p. 4313).

Après l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Gilbert Gantier (ajoute la référence de la moyenne annuelle des taux moyens pondérés publiés par la Banque de France pour le calcul de la déductibilité du bénéfice des intérêts servis aux comptes d'associés) (p. 4314) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de la commission (permet de déduire du résultat des entreprises individuelles ou des sociétés non cotées les droits de mutation à titre gratuit et les intérêts des emprunts contractés en vue du règlement de ces droits) (p. 4314, 4315) ;

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine : droits de succession : réforme (p. 4314) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 280 de M. Dominique Paillé (porte de 65 000 à 100 000 francs le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières) (p. 4315, 4316) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission (porte de 65 000 à 90 000 francs le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières) (p. 4315, 4316) ;

Automobile : difficultés (p. 4315, 4316) ;

– *soutient* l'amendement n° 397 du Gouvernement (porte de 65 000 à 75 000 francs le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières dont la première mise en circulation est intervenue à compter du 1er novembre 1993) : adopté (p. 4316) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 182 de M. Patrick Ollier (dispose que les dépenses afférentes aux véhicules à usage non exclusivement professionnel peuvent être déterminées par application du barème forfaitaire publié chaque année pour les salariés) (p. 4317) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (précise que les constructions mobiles de chantier sont éligibles à l'amortissement dégressif) (p. 4318) ;

Loi : rôle (p. 4318) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Brard (institue un amortissement sur douze mois pour les matériels de retraitement des déchets et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4318) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Brard (institue un amortissement exceptionnel sur douze mois pour les véhicules électriques acquis ou fabriqués entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1995 et relève à due concurrence le montant de la taxe sur les véhicules des sociétés) (p. 4319) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Gérard Trémège (calcule l'amortissement des biens corporels sur 110 p. 100 de leur valeur pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur aux plafonds mentionnés à l'article 302 *septies* A du code général des impôts) (p. 4319) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Germain Gengenwin (anticipe au 1er janvier 1994 l'alignement du taux du prélèvement libératoire applicable aux produits bancaires sur celui de droit commun) (p. 4320) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. André Fanton (institue un abattement de 5 p. 100 par année au-delà de la cinquième pour la taxation des plus-values réalisées lors de la cession d'une activité agricole, commerciale, artisanale ou libérale) (p. 4320) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 261 corrigé de M. Charles de Courson (supprime le régime particulier d'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de droits sociaux par les détenteurs de plus de 25 p. 100 du capital d'une société) (p. 4321) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 262 de M. Charles de Courson (permet aux associés détenant plus de 25 p. 100 du capital d'une société d'imputer les moins-values subies à l'occasion de cessions de droits sociaux sur des plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou durant les cinq années suivantes) (p. 4321) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (ramène le délai de restitution du crédit d'impôt-recherche de trois ans à un an) (p. 4321, 4322) ;

Recherche : crédit d'impôt : fraudes (p. 4322) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 175 de M. Gilbert Gantier (permet l'imputation du crédit d'impôt afférent aux dividendes perçus par les sociétés, excédant l'impôt dû ou ne pouvant être imputé en cas d'exercice déficitaire, sur l'impôt à acquitter au titre des exercices ultérieurs) (p. 4322) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 176 de M. Gilbert Gantier (prévoit l'imputation du crédit d'impôt afférent aux dividendes perçus par les sociétés, excédant l'impôt dû ou ne pouvant être imputé en cas d'exercice déficitaire, sur l'impôt à acquitter au titre des exercices des cinq années suivantes) (p. 4322) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de M. Gérard Trémège (porte le plafond du montant des comptes courants d'associés ouvrant droit à rémunération d'une fois et demie à trois fois celui du capital social) (p. 4323) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Gilbert Gantier (ramène de cinq à deux ans le délai de remboursement de la créance née de l'imputation en arrière du déficit) (p. 4324) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 225 de M. Gérard Trémège (exonère de l'imposition forfaitaire les sociétés en redressement judiciaire) (p. 4329) ;

Entreprises : redressement judiciaire : demande de modération ou de remise de l'imposition forfaitaire (p. 4329) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 226 de M. Gérard Trémège (exonère de l'imposition forfaitaire les sociétés en redressement judiciaire dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 de francs) (p. 4329) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Gilbert Gantier (impute les dépenses de mécénat sur le résultat et non sur le bénéfice imposable afin que les entreprises déficitaires aient avantage à consentir ces dons) (p. 4329) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 227 de M. Jean-Pierre Thomas (porte de 40 à 60 millions de francs le plafond des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt-recherche) (p. 4330) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 26 de la commission (permet aux entreprises ayant renoncé au dispositif du crédit d'impôt-recherche d'en bénéficier à nouveau) (p. 4330) ;

– *soutient* l'amendement n° 394 du Gouvernement (permet aux entreprises ayant renoncé au dispositif du crédit d'impôt-recherche d'en bénéficier à nouveau si elles ne l'ont pas utilisé depuis plus de cinq ans) : adopté (p. 4330) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 228 de M. Jean-Pierre Thomas (institue un crédit d'impôt pour investissement basé sur l'accroissement de ce type de dépenses réalisées par les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 4331) ;

Politique économique : libéralisme (p. 4331) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 337 de M. Valéry Giscard d'Estaing (institue un crédit d'impôt pour investissement dans le domaine immobilier basé sur l'accroissement de ce type de dépenses dans les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 4332) ;

Entreprises : investissements : aides fiscales : bilan (p. 4332).

Impôts et taxes : complexité (p. 4332) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (institue un abattement de 20 p. 100 sur la valeur vénale de certaines entreprises pour le calcul des droits de mutation en cas de transmission par décès) (p. 4333 à 4235) ;

Entreprises :

– charges (p. 4334, 4335) ;

– transmission (p. 4334).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4334).

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine : droits de succession : réforme (p. 4334) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de la commission (porte de 25 à 30 p. 100 et de 15 à 20 p. 100 les taux des réductions d'impôt sur les mutations à titre gratuit faisant l'objet d'une donation-partage) (p. 4336) ;

Entreprises : transmission (p. 4336) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 367 de M. Louis Pierna (exonère les chauffeurs de taxi salariés de la taxe intérieure sur les produits pétroliers à hauteur de 5 000 litres par an) (p. 4337) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 231 de M. Jean-Pierre Bastiani (institue une taxe de 15 p. 100 sur les bénéfices financiers réalisés par les entreprises de grande distribution sur les marchés financiers) (p. 4337) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 291 de M. Gérard Trémège (autorise, de manière fiscalement neutre, la réévaluation des actifs immobiliers des personnes physiques ou morales exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou libérale) (p. 4339) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 234 de M. Jean-Pierre Thomas (institue un plan d'épargne entreprise retraite) (p. 4340) ;

Entreprises : fonds propres (p. 4340).

Retraites (p. 4340).

Avant l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 192 de M. Francisque Perrut (institue une taxe de 50 centimes sur les disques et cassettes dont le produit serait affecté à un fonds spécial de solidarité en faveur des handicapés) (p. 4342, 4343) ;

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 4343).

Handicapés : politique du Gouvernement (p. 4342).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Michel Jacquemin (porte le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,30 à 2,32 p. 100 afin d'abonder les ressources du fonds forestier national) (p. 4351, 4352) ;

Bois et forêts : fonds forestier national : niveau et utilisation des ressources (p. 4352) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 378 de M. Jean-Pierre Balligand (ramène le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,3 à 1,9 p. 100) (p. 4351, 4352) ;

– *défavorable* aux amendements n°s 312 de M. Gilbert Gantier et 113 de M. Jacques Masdeu-Arus (ramènent le relèvement de la taxe intérieure sur le gas-oil au taux prévisionnel de la hausse des prix) (p. 4353).

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Patrick Ollier (exonère de la taxe intérieure sur les produits pétroliers le gaz naturel utilisé pour le chauffage des serres abritant des productions végétales) (p. 4354).

Article 12 *(reconduction et aménagement du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 172 de M. Gilbert Gantier (supprime le prélèvement au titre des produits extraits de gisements en mer) (p. 4355) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Gilbert Gantier (supprime le prélèvement au titre des produits extraits de gisements à faible production) (p. 4355).

Après l'article 12 :

– *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission (supprime les redevances sur les gisements d'hydrocarbures en mer) (p. 4356) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Jean Tardito (applique le taux réduit de la T.V.A. aux opérations portant sur le débroussaillement des forêts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4356).

Article 13 *(reconduction de la majoration pour frais d'assiette et de recouvrement des impôts directs locaux) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 31 de la commission, 184 de M. Patrick Ollier et 195 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4357, 4358).

Article 14 *(exonération de la taxe sur les objets d'art, de collection et d'antiquité pour les ventes aux services d'archives) :*

– *soutient* l'amendement n° 395 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 4358) ;

– *soutient* l'amendement n° 396 du Gouvernement (fixe l'application de la mesure au 15 octobre 1993) : adopté (p. 4358).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. Patrick Ollier (institue la déductibilité de toutes les dépenses d'amélioration ou de reconstruction d'éléments ou de bâtiments destinés à l'exploitation agricole) (p. 4359) ;

Agriculture (p. 4359) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 246 rectifié de M. Yves Van Haecke (autorise le propriétaire donnant en location son ancien domicile à déduire de son revenu imposable le loyer de son nouveau domicile si son changement de résidence a été rendu obligatoire pour des raisons professionnelles) (p. 4360, 4361) ;

Aménagement du territoire : personnels « délocalisés » (p. 4360).

Impôts et taxes : complexité (p. 4360, 4361).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 4361) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 33 de la commission (supprime l'assujettissement obligatoire au régime transitoire d'imposition pour les exploitants agricoles dont les recettes sont comprises entres 500 000 et 750 000 francs) (p. 4362) ;

– *soutient* l'amendement n° 398 du Gouvernement (supprime l'assujettissement obligatoire au régime transitoire d'imposition pour les exploitants agricoles devant être soumis pour la première fois à un régime réel d'imposition) : adopté (p. 4362) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 235 de M. Philippe Vasseur (dispose que le régime fiscal de la pluriactivité en agriculture s'applique lorsque les recettes tirées des activités accessoires n'excèdent pas 30 p. 100 du chiffre d'affaires agricole) (p. 4370) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 34 de la commission (étend le bénéfice du régime fiscal de la pluriactivité en agriculture aux exploitations individuelles assujetties au régime transitoire et aux sociétés agricoles relevant du forfait et porte de 200 000 à 300 000 francs la limite de chiffre d'affaires des activités non agricoles) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4370) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 402 du Gouvernement (supprime l'augmentation de la limite de chiffre d'affaires ; rédactionnel pour le surplus) à l'amendement n° 34 de la commission (p. 4369) : adopté (p. 4370) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 264 de M. Charles de Courson (porte de 200 000 à 400 000 francs la limite de chiffre d'affaires des activités non agricoles pour l'application du régime fiscal de la pluriactivité en agriculture) (p. 4370) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 236 de M. Philippe Vasseur (supprime la réduction des bases d'amortissement appliquée lorsque la déduction est utilisée à l'acquisition ou à la création d'immobilisations amortissables) (p. 4370) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 35 de la commission (étend le bénéfice de la déduction pour investissement aux acquisitions de titres de sociétés coopératives agricoles) (p. 4371) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de la commission (dispose que l'abattement de 50 p. 100 sur le bénéfice imposable des agriculteurs attributaires des prêts à moyen terme spéciaux ou de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs, s'applique à l'année d'octroi de ces prêts ou de cette dotation et aux quatre années suivantes) (p. 4371, 4372) ;

– *défavorable* aux amendements n°s 237 de M. Philippe Vasseur et 265 de M. Charles de Courson (disposent que la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs n'est pas comprise dans le bénéfice imposable) (p. 4372) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Gilbert Gantier (porte de 25 à 27 francs par repas le plafond de la participation patronale déductible pour la restauration des salariés) (p. 4372) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 37 de la commission (porte de 100 000 à 150 000 francs le plafond des revenus non agricoles permettant l'imputation de déficits agricoles) (p. 4373) ;

– *soutient* l'amendement n° 399 du Gouvernement (porte de 100 000 à 110 000 francs le plafond des revenus non agricoles permettant l'imputation de déficits agricoles) ; le rectifie (plafond porté à 115 000 francs) : adopté (p. 4373) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 245 de M. Yves Van Haecke (institue la déductibilité, plafonnée à 5 000 francs, sur leurs revenus ultérieurs, des intérêts des emprunts contractés par les étudiants pour financer leurs études) (p. 4374) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 186 de M. Patrick Ollier (étend aux exploitants agricoles la réduction d'impôt accordée aux chefs d'entreprises individuelles relevant des bénéfices industriels et commerciaux au titre de leurs dépenses de formation professionnelle) (p. 4374) ;

– *favorable* à l'amendement n° 405 de M. Gilbert Gantier (autorise les élus locaux à opter pour l'imposition de leurs indemnités de fonction à l'impôt sur le revenu suivant le régime des traitements et salaires) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4375) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 332 de M. Yves Rousset-Rouard (étend la possibilité de financement par les S.O.F.I.C.A. aux œuvres destinées à une diffusion sur support optique) (p. 4370) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 150 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le crédit d'impôt-apprentissage) (p. 4376) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 317 de M. Gilbert Gantier (aligne le régime des droits de mutation à titre onéreux applicable aux établissements hôteliers sur celui des immeubles destinés à l'habitation) (p. 4376) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 328 de M. Denis Merville (étend la dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation ainsi que l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) (p. 4377) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 349 de M. Charles Revet (exonère de la taxe intérieure sur les produits pétroliers les produits élaborés dans des unités de production de carburants de substitution) (p. 4377, 4378) ;

– *favorable* à l'amendement 289 de M. Gérard Trémège (exonère les plus-values réalisées à l'occasion de la cession de matériels agricoles par les entreprises de travaux agricoles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 de francs) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4378) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 401 du Gouvernement (subordonne l'exonération aux conditions mentionnées à l'article 151 *septies* du code général des impôts) à l'amendement 289 de M. Gérard Trémège : adopté (p. 4378) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Pierre Brard (institue une réduction de 5 000 francs sur le prix des véhicules électriques vendus aux particuliers ou aux collectivités locales) (p. 4379) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 263 de M. Charles de Courson (rétablit le régime fiscal du crédit-bail antérieur à 1990) (p. 4379) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Louis Pierna (institue un prélèvement au taux de 1 p. 100 sur les produits distribués en 1992 par les S.I.C.A.V. et fonds communs de placement) (p. 4379) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jean Tardito (institue une taxe au taux de 14,5 p. 100 sur l'ensemble des revenus financiers provenant de titres émis en France et sur les revenus fonciers et en exonère pendant cinq ans les plans d'épargne populaires en cours) (p. 4380) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean Tardito (institue une taxe au taux de 1 p. 100 sur les opérations de change à moins de trois mois et oblige les non-résidents à déposer sur un compte bloqué 5 p. 100 du montant de leurs acquisitions de francs si le montant de celles-ci est supérieur à un plafond fixé par décret) (p. 4380) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 50 p. 100 pendant deux années le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises bénéficiaires qui procèdent à des licenciements économiques ou sans cause réelle et sérieuse) (p. 4381) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Louis Pierna (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour celles qui n'ont pas procédé à des créations nettes d'emplois à durée déterminée ou n'ont pas effectué un montant minimum d'investissements par rapport à leur chiffre d'affaires) (p. 4381) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Louis Pierna (institue un prélèvement au taux de 20 p. 100 sur le bénéfice réalisé par les entreprises d'hydrocarbures au titre de la vente des produits extraits de gisements exploités en France et réduit le taux de ce prélèvement en fonction des activités de recherche réalisées en France par ces entreprises ou de l'accroissement de la production de leurs gisements) (p. 4382) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 187 corrigé de M. Patrick Ollier (rend déductibles les frais occasionnés par un second remembrement) (p. 4382).

Article 15 *(taxe sur les salaires payée par La Poste) :*

– *ses observations* (p. 4383 à 4385) ;

Secteur public : service public (p. 4384) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 358 de M. Emile Zuccarelli (de suppression) (p. 4385).

Après l'article 15 :

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 38 de la commission et 2 rectifié de M. Edouard Landrain (instituent une taxe additionnelle au taux de 1,8 p. 100 sur le prix de vente des paquets de cigarettes afin d'améliorer le financement du sport) (p. 4386) ;

Sports : fonds national pour le développement du sport : ressources : garantie de 850 millions (p. 4386).

Tabac : « guerre des prix » entre fabricants (p. 4386).

Après l'article 16 :

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Louis Pierna (institue un impôt au taux de 10 p. 100 sur le rachat de sociétés étrangères par des sociétés françaises) (p. 4391) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 198 de M. Augustin Bonrepaux (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée et en affecte le produit au budget général) (p. 4392) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 306 de M. Bernard Murat (institue une taxe au taux de 5 p. 100 sur les produits importés en provenance des pays à faible protection sociale) (p. 4392).

Avant l'article 17 :

– *défavorable* à l'amendement n° 307 de M. Charles de Courson (majore de 14 p. 100 et affecte au budget de l'Etat le produit des redevances d'exploitation acquittées par les installations nucléaires) (p. 4393, 4394).

Après l'article 17 :

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de la commission (étend la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures à l'ensemble des carburants destinés à l'usage automobile et en ramène le montant de 0,90 à 0,45 francs par hectolitre) (p. 4395) ;

Transports : transports routiers (p. 4395).

Observations sur le rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 4395).

– *défavorable* à l'amendement n° 196 rectifié de M. Didier Migaud (institue un prélèvement au taux de 4 p. 100 sur les sommes misées aux jeux exploités par la Française des jeux, à l'exception du loto sportif et majore le taux du prélèvement sur les sommes engagées au P.M.U.) (p. 4397) ;

– *ses observations* sur les amendements n°s 40 de la commission et 1 rectifié de M. Xavier Dugoin (soumettent les sommes misées aux jeux exploités par la Française des jeux à des prélèvements supplémentaires de sorte que le volume global du prélèvement représente 4 p. 100 des enjeux) (p. 4397) ;

Jeux et paris : Française des jeux : taxation des différents jeux (p. 4397).

Sports : fonds national pour le développement du sport :

– ressources : garantie (p. 4397) ;

– ressources : utilisation (p. 4397).

Article 18 *(affectation au budget général des recettes de privatisation) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 248 de M. Jacques Barrot (ramène le montant de l'affectation au budget général de 50 à 45 milliards de francs et compense la perte de recettes par la cession d'une partie des titres détenus par l'Etat dans l'U.A.P.) (p. 4402) ;

Finances publiques :

– dépenses d'investissement : budget des routes (p. 4402) ;

– fonds de développement économique et social (p. 4402).

Article 19 *(actualisation des taux de la taxe sur les huiles perçue au profit du B.A.P.S.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 403 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 4403).

Après l'article 19 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 41 de la commission (prend en compte les déficits pour la détermination de l'assiette des cotisations sociales des personnes non salariées des professions agricoles) (p. 4403, 4404) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 370 de M. Philippe Legras (supprime la taxe de 1,3 p. 100 perçue au profit du B.A.P.S.A. sur les produits des exploitations forestières au titre de la première transformation du bois) (p. 4404, 4405) ;

Agriculture : B.A.P.S.A. : financement (p. 4404, 4405).

Bois et forêts : « filière bois » (p. 4404, 4405).

Politique générale : solidarité (p. 4404, 4405) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 369 de M. Philippe Legras (institue une réduction de 50 p. 100 du droit de consommation sur dix litres d'alcool pur pour les bouilleurs de cru non titulaires de l'allocation en franchise de dix litres d'alcool pur) (p. 4407).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 104 de M. Louis Pierna et 200 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4409 à 4411) ;

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement : réforme (p. 4410, 4411) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 134 rectifié de M. Philippe Auberger (prévoit une régularisation de la dotation globale de fonctionnement pour 1994 si la hausse des prix constatée dépasse les prévisions et fixe les modalités d'évolution de la dotation pour les années ultérieures en se référant pour partie au taux d'évolution du produit intérieur brut en volume sous réserve que celui-ci soit positif) (p. 4412, 4413) ;

– *ses observations* sur les amendements n°s 42 de la commission et 188 de M. Patrick Ollier (limitent la modification de l'indexation à la seule année 1994) (p. 4413, 4414) ;

Partis et mouvements politiques : parti socialiste et précédent gouvernement : vote du budget (p. 4414).

Demande la réserve des votes sur les articles 20, 21, 22, 23, 25 et sur l'état A ainsi que sur les amendements qui s'y rapportent (p. 4414).

– *ses observations* sur l'amendement n° 373 de M. Yves Fréville (majore le taux d'indexation de la dotation globale de fonctionnement à partir de 1995 à concurrence des deux tiers du taux de croissance du produit intérieur brut en volume de l'année en cours et de la moyenne des taux des quatre années antérieures) (p. 4415) ;

– *ses observations* sur les amendements n°s 43 de la commission et 189 de M. Patrick Ollier (de conséquence) (p. 4416) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 240 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (dispose qu'à partir de 1995 la dotation globale de fonctionnement est indexée sur la somme du taux de prévision de hausse des prix à la consommation et de la moitié du dernier taux d'évolution du produit intérieur brut en volume si celui-ci est positif) (p. 4416).

Article 21 *(suppression de l'indexation de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 201 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4417).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 44 de la commission, 106 de M. Louis Pierna, 124 de M. Germain Gengenwin, 159 de M. Pierre Gascher, 190 de M. Patrick Ollier, 202 de M. Augustin Bonrepaux, 241 de M. Jean-Pierre Thomas et 335 de M. Yves Nicolin (de suppression) (p. 4418, 4419) ;

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : éligibilité (p. 4418).

Communautés européennes : T.V.A. : prélèvement (p. 4418).

Logement social : financement par les collectivités locales (p. 4419) ;

– *favorable* à l'amendement n° 242 de M. Jean-Pierre Thomas (reporte l'application de l'article au 1er janvier 1996) (p. 4418) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4419) ;

Villes : politique de la ville (p. 4420, 4421).

– *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean-Pierre Brard (n'applique pas l'article aux communes bénéficiant d'une des dotations de solidarité urbaine ou satisfaisant à certains critères sociaux) (p. 4421) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean-Pierre Brard (n'applique pas l'article aux communes satisfaisant à certains critères sociaux) (p. 4421).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4423) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Tardito (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle) (p. 4423) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Jean-Pierre Brard (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle en fonction du taux global de taxe professionnelle voté l'année précédente, le plafonne à 16 p. 100 et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) (p. 4423) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 270 de M. Charles de Courson (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant la réduction de la compensation en fonction du potentiel fiscal par habitant rapporté au potentiel fiscal moyen national par habitant et ne l'applique pas aux collectivités dont le potentiel est inférieur à 50 p. 100 de ce dernier) (p. 4425) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 321 de M. Charles de Courson (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant la réduction de la compensation en fonction de la base de taxe professionnelle par habitant rapportée à la base moyenne nationale par habitant et ne l'applique pas aux collectivités dont la base est inférieure à 60 p. 100 de cette dernière) (p. 4425) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 374 de M. Jean-Pierre Brard (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle des entreprises ayant acquitté l'année précédente un montant de taxe inférieur à 2 p. 100 de leur valeur ajoutée et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) (p. 4425) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 375 de M. Jean Tardito (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant l'abattement sur les bases de la taxe professionnelle en fonction des taux pratiqués, le plafonne à 12 p. 100, le supprime dans les communes où le taux cumulé est inférieur à 50 p. 100 du taux de leur strate démographique et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) (p. 4426) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 191 de M. Patrick Ollier (limite l'application de l'article à l'année 1994) (p. 4426) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 269 de M. Charles de Courson (n'applique pas la réduction de la compensation au fonds départemental de la taxe professionnelle) (p. 4426) ;

– *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission (module la réduction de la compensation en fonction de l'accroissement du produit de la taxe professionnelle lorsque celui-ci augmente de plus de 30 p. 100 et ne l'applique pas au fonds départemental) (p. 4427, 4428) ;

Communes : cas de celles n'ayant perçu aucune taxe professionnelle en 1987 (p. 4429) ;

Villes : villes nouvelles (p. 4427).

– *favorable* au sous-amendement n° 390 de M. Philippe Auberger (majore deux des trois taux de réduction de la compensation) à l'amendement n° 45 de la commission (p. 4427) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 391 de M. Philippe Auberger (applique une réduction lorsque le produit a augmenté de plus de 20 p. 100 et réduit le plafond de la tranche d'augmentation du produit faisant l'objet du plus faible taux de réduction) à l'amendement n° 45 de la commission (p. 4427) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 383 de M. Jacques Barrot (applique une réduction de la compensation égale à 30 p. 100 de l'augmentation des bases de la taxe professionnelle) (p. 4428) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 376 de M. Jean-Pierre Brard (retient la progression en francs constants du produit des bases de la taxe professionnelle) (p. 4429) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 377 de M. Louis Pierna (plafonne le pourcentage de perte de recettes au double du pourcentage moyen national de réduction des concours de l'Etat et exclut les contribuables assujettis à la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu de l'ensemble des déductions prévues à l'article 2 du projet de loi) (p. 4429) ;

– *favorable* à l'amendement n° 404 de M. Yves Fréville (plafonne le montant de la réduction à deux points de fiscalité) (p. 4427, 4430) ;

Villes : villes nouvelles (p. 4427) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 243 de M. Jean-Pierre Thomas (module la réduction de la compensation en fonction du potentiel fiscal rapporté au potentiel fiscal moyen des collectivités appartenant à la même strate démographique et ne l'applique pas à celles dont le potentiel est inférieur à 50 p. 100 de ce dernier) (p. 4430) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Jean-Pierre Brard (n'applique pas l'article aux communes bénéficiaires d'une des dotations de solidarité urbaine ou satisfaisant à certains critères sociaux) (p. 4431) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Jean-Pierre Brard (n'applique pas l'article aux communes satisfaisant à certains critères sociaux) (p. 4431).

Après l'article 23 :

– *soutient* l'amendement n° 406 du Gouvernement (limite à un milliard de francs le montant du dégrèvement de la taxe professionnelle accordé à un contribuable au titre du plafonnement par rapport à la valeur ajoutée) (p. 4431) : vote réservé (p. 4432) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4432).

Article 25 et état A *(équilibre général du budget)* :

– *soutient* l'amendement n° 407 du Gouvernement (majore et minore des évaluations de recettes et des prélèvements sur les recettes de l'Etat, et minore de 77 millions de francs le déficit) (p. 4444) : vote réservé : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4446).

Son intervention :

Assemblée nationale : travaux (p. 4446).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Demande de seconde délibération sur l'article 8 *bis* et sur l'article 25 et l'état A et ***demande de réserve des votes*** sur ces articles et les amendements qui s'y rapportent (p. 4447).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Chômage : U.N.E.D.I.C. (p. 5883).

Collectivités locales : bâtiments scolaires : rénovation : bonifications d'intérêt pour les départements (p. 5884).

Communautés européennes : marché unique (p. 5885, 5886).

Comptes spéciaux du Trésor :

– compte d'avances sur le montant des impositions locales (p. 5886) ;

– compte de soutien des industries du cinéma et de l'audiovisuel (p. 5887) ;

– Fonds forestier national (p. 5888) ;

– Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : ressources, dépenses et financement de la coupe du monde de football (p. 5887, 5888).

Coopération et développement (p. 5883, 5884).

Douanes (p. 5885).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 5883).

Entreprises : T.V.A. : décalage d'un mois : suppression (p. 5883).

Finances publiques :

– budget des charges communes : importance et réforme (p. 5882, 5887) ;

– déficit budgétaire (p. 5883) ;

– dépenses (p. 5887) ;

– dette publique (p. 5882, 5883) ;

– fonds de concours (p. 5885).

Impôts et taxes : remboursements et dégrèvements (p. 5882).

Imprimerie nationale :

– dépenses, recettes, productions, investissements (p. 5885) ;

– personnels (p. 5888) ;

– statut (p. 5886 à 5888).

Ministère de l'économie et des finances :
- direction générale des impôts (p. 5885) ;
- modernisation et réorganisation (p. 5884) ;
- personnels et politique sociale (p. 5884, 5885).

Monnaies et médailles :
- dépenses, recettes, productions, investissements (p. 5886, 5888) ;
- statut (p. 5888).

Parlement : contrôle (p. 5888).

Partis et mouvements politiques : financement public : réduction (p. 5884).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 5883).

Rentes viagères :
- anciens combattants : retraite mutualiste (p. 5884) ;
- compagnies d'assurance : réduction du remboursement au titre des majorations de rente viagère (p. 5884).

Retraites : Fonds de solidarité (F.N.S.) : transfert des dépenses au Fonds de solidarité vieillesse (p. 5882).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations en capital (p. 5886) ;
- privatisations (p. 5886) ;
- privatisations : affectation du produit (p. 5886).

Sécurité sociale : dette de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale : reprise par l'Etat (p. 5883).

Taxes parafiscales :
- généralités : régime, objet, création, suppression, renouvellement, produit (p. 5887) ;
- centres techniques industriels (p. 5887) ;
- utilité (p. 5887).

Réponses aux questions :

Communautés européennes (MM. Michel Meylan, Didier Migaud) (p. 5891).

Comptes spéciaux du Trésor :
- Fonds forestier national (MM. Daniel Garrigue, Didier Migaud) (p. 5890, 5891) ;
- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : ressources, dépenses et financement de la coupe du monde de football (M. Didier Migaud) (p. 5891).

Monnaies et médailles :
- effectifs, investissements et politique commerciale (M. Augustin Bonrepaux) (p. 5892) ;
- pièces de 20 francs et 100 francs (M. Augustin Bonrepaux) (p. 5892) ;
- statut (M. Augustin Bonrepaux) (p. 5892).

Taxes parafiscales : centres techniques industriels (M. Michel Meylan) (p. 5890).

Vote des crédits :

Charges communes :

Etat B, titre IV :

- *défavorable* à l'amendement n° 237 de M. Michel Berson (réduit de 9 milliards de francs les crédits finançant les mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle) (p. 5893) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 220 de M. Augustin Bonrepaux (réduit les crédits de 10 millions de francs) (p. 5894) ;

Collectivités locales : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 5894).

Après l'article 56 :

- *soutient* l'amendement n° 257 du Gouvernement (réduit le montant des aides accordées aux partis ou groupements politiques) (p. 5896) : adopté (p. 5897).

Etat B, titre III :

- *soutient* l'amendement n° 256 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 5897).

Services financiers :

Après l'article 56 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de la commission (dispose qu'une annexe du projet de loi de finances donne une évaluation et la destination des crédits des fonds de concours rattachés aux services financiers) (p. 5898).

Comptes spéciaux du Trésor :

Après l'article 35 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 221 de M. Didier Migaud (institue un prélèvement au taux de 4 p. 100 sur l'ensemble des sommes misées aux jeux exploités par la Française des jeux à l'exception du loto sportif) ;

Sports : Fonds national pour le développement du sport (p. 5899) ;

- *soutient* l'amendement n° 258 corrigé du Gouvernement (complète la définition des recettes du compte d'affectation des produits de cessions de titres du secteur public afin d'y rattacher le produit de la cession des titres d'Elf-Aquitaine détenus par l'E.R.A.P.) : adopté (p. 5899).

Taxes parafiscales :

Article 40 et état E *(autorisation de perception des taxes parafiscales) :*

- *ses observations* sur les amendements n°s 160 de M. Jacques Le Nay et 223 de M. Didier Migaud (suppriment la taxe sur les entreprises horticoles affectée au comité national interprofessionnel de l'horticulture) (p. 5912) ;

Agriculture : horticulture : T.V.A. et organisation de la profession (p. 5912).

Logement. – *Vote des crédits* [17 novembre 1993] :

Etat B, titre IV :

- *soutient* l'amendement n° 269 du Gouvernement (traduit le retrait de l'article 63 en majorant les crédits d'un milliard de francs) ; vote réservé (p. 6045) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6051) ;

Enseignement supérieur : étudiants : aides et avantages fiscaux : bilan (p. 6045).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 47 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 251 de M. Gilbert Gantier (porte de 10 à 11 p. 100 le taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) (p. 5969) ;

Impôt sur le revenu : revenus fonciers : déduction forfaitaire au taux de 12 p. 100 (p. 5969) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 262 de M. Adrien Zeller (institue un amortissement exceptionnel de 25 p. 100 la première année sur les constructions édifiées ou acquises par les entreprises pour les besoins de leur activité) (p. 5970) ;

Entreprises : investissements : effet des aides fiscales et de la demande (p. 5970).

Impôts et taxes : réforme : taux et exonérations (p. 5970) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 137 de la commission (étend le bénéfice du régime fiscal de la pluriactivité en agriculture aux exploitations dont le chiffre d'affaires total excède 2 000 000 de francs lorsque les activités accessoires n'excèdent pas 10 p. 100 du montant de ce dernier) (p. 5971) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 228 de M. Didier Migaud (ramène de soixante-quinze ans à soixante-cinq ans l'âge à partir duquel les anciens combattants bénéficient d'une demi-part supplémentaire) (p. 5971) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 138 corrigé de la commission (applique le mécanisme de la décote de l'impôt sur le revenu à chaque part de quotient familial) (p. 5972) ;

Impôt sur le revenu : réforme (p. 5972) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 261 de M. Jean-Pierre Thomas (supprime le taux à 56,8 p. 100 du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 5973) ;

Impôt sur le revenu : réforme (p. 5973) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 139 de la commission (institue une réduction d'impôt au titre des intérêts des emprunts contractés pour le financement d'études supérieures) (p. 5973, 5974) ;

Enseignement supérieur : étudiants : aides (p. 5973) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 227 de M. Didier Migaud (exonère de la taxe sur les salaires les associations agréées pour l'aide à domicile) (p. 5974) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 140 de la commission et 13 deuxième rectification de Mme Elisabeth Hubert (instituent une provision pour investissement en faveur des titulaires de bénéfices non commerciaux) (p. 5975) ;

Impôt sur le revenu : réforme, taux et exonérations (p. 5975).

Professions libérales : régime fiscal (p. 5975, 5976).

Article 48 *(aménagement du régime fiscal des groupes) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 141 de la commission (applique le dispositif de l'article aux opérations de fusion intervenues à compter du 22 septembre 1993) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 5977) ;

– *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (retient la date du 17 novembre 1993) à l'amendement n° 141 (p. 5977) : adopté (p. 5978) ;

– *favorable* à l'amendement n° 142 de la commission (de précision) (p. 5978) ;

– *favorable* à l'amendement n° 143 de la commission (applique le dispositif de l'article aux opérations d'acquisition intervenues à compter du 22 septembre 1993) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement (p. 5979) ;

– *favorable* à l'amendement n° 144 de la commission (substitue une présomption de détention à 95 p. 100 à la procédure de demande motivée de dérogation à la condition que les sociétés concernées indiquent à l'administration les modalités de l'opération et ses justifications juridiques, économiques ou sociales) (p. 5979) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Gilbert Gantier (supprime la procédure de demande motivée de dérogation par les sociétés concernées en cas de dépassement du seuil de détention de 95 p. 100) (p. 5979) ;

– *favorable* à l'amendement n° 145 de la commission (de précision) (p. 5979) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 260 de M. Gilbert Gantier (institue la déductibilité des déficits ou moins-values de la société mère des résultats ou plus-values des sociétés membres de l'ancien groupe en cas d'absorption de la société mère ou de détention de 95 p. 100 ou plus de son capital) (p. 5980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 239 de M. Gilbert Gantier (autorise la vérification par l'administration des seuls déficits ou moins-values nettes à long terme et non des résultats ou plus-values nettes à long terme qui concourent à la détermination d'un déficit d'ensemble ou à une moins-value d'ensemble) (p. 5981).

Après l'article 49 :

– *défavorable* à l'amendement n° 242 de M. Gilbert Gantier (ajoute la référence du taux annuel monétaire pour le calcul de la déductibilité du bénéfice des intérêts servis aux comptes d'associés) (p. 5982) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 146 de la commission (rétablit la déduction du résultat pour les intérêts afférents aux avances consenties par une société mère à ses filiales) (p. 5982) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Gilbert Gantier (institue un amortissement exceptionnel sur douze mois pour les aménagements supplémentaires réalisés dans les installations classées et destinés à la protection contre la foudre et à la prévention des risques sismiques) (p. 5983) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 147 de la commission (étend le champ d'application de la dispense d'agrément prévue à l'article 210 B du code général des impôts pour les apports partiels d'actifs) (p. 5983, 5984) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 148 de la commission (étend aux opérations de scission la dispense d'agrément prévue à l'article 210 B du code général des impôts pour les apports partiels d'actifs) (p. 5984) ;

Demande la réserve du vote sur l'amendement n° 149 (p. 5985) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 149 de la commission (institue une obligation d'incorporation progressive d'esters et d'alcool éthylique dans les carburants) (p. 5985 à 5987) ;

Agriculture : jachère industrielle (p. 5986).

Communautés européennes (p. 5986, 5987).

Politique économique : dirigisme (p. 5986, 5987) ;

– *favorable* à l'amendement n° 235 de M. Gérard Voisin (assujettit à la T.V.A. les produits de la pêche fluviale) ; le rectifie (application de la mesure aux produits de la pêche en eau douce et suppression du financement de l'amendement) (p. 5987, 5988) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 243 de M. Gilbert Gantier (rend la créance de T.V.A. cessible et négociable) (p. 5988) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Léonce Deprez (assujettit les prestations fournies par les centres équestres et les poneys-clubs au taux réduit de la T.V.A.) (p. 5988) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 241 de M. Gilbert Gantier (dispose que les aménagements supplémentaires réalisés dans les installations classées et destinés à la protection contre la foudre et à la prévention des risques sismiques ne sont pas pris en compte pour le calcul des impôts directs locaux) (p. 5989) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5990) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5991) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que toute société bénéficiaire qui procède à une fermeture d'établissement, sans l'accord du comité d'entreprise ou de la majorité des salariés de l'établissement, demeure assujettie pendant six ans à la taxe professionnelle afférente audit établissement, sauf reconstitution de ce dernier avec les mêmes emplois à moins de vingt kilomètres du site initial) (p. 5992).

Après l'article 50 :

– *favorable* à l'amendement n° 255 de M. Harry Lapp (substitue les organes délibérants des groupements de communes aux conseils municipaux pour décider de l'exonération des entreprises de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) (p. 5997) ;

– *soutient* l'amendement n° 264 du Gouvernement (autorise les régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion à affecter au rétablissement de leur équilibre budgétaire jusqu'à 50 p. 100 de la dotation régionale provenant de la taxe spéciale sur les carburants) ; le rectifie (décision d'affectation prise par le conseil régional) (p. 5997) : adopté (p. 5999) ;

D.O.M. : emprunts : taux d'intérêt (p. 5998) ;

– *soutient* l'amendement n° 265 du Gouvernement (institue, au profit des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, une taxe sur les transports publics au départ des régions d'outre-mer) (p. 5997, 5998) : adopté (p. 5999) ;

– *soutient* l'amendement n° 266 du Gouvernement (autorise les conseils régionaux à porter de 1 à 2,5 p. 100 le taux du droit additionnel à l'octroi de mer) (p. 5997, 5998) : adopté (p. 5999).

Article 51 *(conditions d'octroi de l'abattement spécial à la base en matière de taxe d'habitation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Augustin Bonrepaux (autorise les communes à majorer le taux des abattements à la base et augmente à due concurrence le tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6000) ;

– *favorable* à l'amendement n° 210 de M. Jean-Marie Schléret (autorise les conseils municipaux à ramener immédiatement ou progressivement au niveau maximum – et non plus sur cinq ans – les abattements sur les bases de la taxe d'habitation supérieurs à ce niveau) (p. 6000, 6001).

Après l'article 51 :

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Louis Pierna (dispose que les remboursements du fonds de compensation de la T.V.A. interviennent dans le délai d'un mois après la réalisation de la dépense et supprime diverses mesures fiscales favorables aux entreprises ainsi que le prélèvement libératoire sur les produits de placement à revenu fixe) (p. 6001) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 184 de M. Jean-Pierre Brard (institue le dégrèvement de la partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties excédant 3 p. 100 du revenu imposable des contribuables ayant acquitté moins de 16 390 francs d'impôt sur le revenu au titre de 1993, plafonne ce dégrèvement à 50 p. 100 du montant de l'imposition supérieure à 1 563 francs et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6002) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Louis Pierna (exonère de la taxe d'habitation les contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 6003) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 186 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (assujettit à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus d'une année à la date du 1er janvier dans les communes de plus de 3 500 habitants) (p. 6003) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Louis Pierna (institue le dégrèvement de la partie de la taxe d'habitation excédant 2 p. 100 du revenu imposable pour les contribuables acquittant moins de 7 500 francs d'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 6004) ;

Collectivités locales : impôts locaux : exonérations et dégrèvements compensés par l'Etat (p. 6004) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean-Pierre Brard (institue le dégrèvement de la partie de la taxe d'habitation excédant 2,5 p. 100 du revenu imposable pour les contribuables acquittant moins de 15 000 francs d'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 6004) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 187 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (relève le plafonnement du dégrèvement de la taxe d'habitation) (p. 6005) ;

Impôt sur le revenu : réforme : assiette et taux (p. 6005).

Impôt sur les sociétés : simplification (p. 6005) ;

– *défavorable* aux amendements nos 165, 166, 167 de M. Jean-Pierre Brard (réduisent de 3,4 p. 100 à respectivement 2,5 p. 100, 2,6 p. 100 et 2,8 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et suppriment l'avoir fiscal) (p. 6006, 6007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 229 de M. Didier Migaud (réduit de 3,4 p. 100 à 3 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts, applique le dégrèvement à partir de 1 000 francs de cotisation au lieu de 1 563 francs et majore à due concurrence le tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Jean-Pierre Brard (réduit de 3,4 p. 100 à 3,2 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) (p. 6008) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 158 de M. François Rochebloine (institue le remboursement des exonérations de taxe professionnelle obtenues durant les cinq dernières années, au titre de la création d'entreprise ou de l'implantation dans des quartiers dégradés, pour les entreprises qui cessent volontairement leur activité) (p. 6008) ;

– *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (limite la mesure aux seules entreprises nouvelles) à l'amendement n° 158 : adopté (p. 6008) ;

– *défavorable* aux amendements nos 14 de Mme Elisabeth Hubert et 150 de la commission (excluent les rémunérations des titulaires de contrats d'insertion ou de qualification des bases de la taxe professionnelle) (p. 6009 à 6011) ;

Collectivités locales : impôts locaux : exonérations et dégrèvements compensés par l'Etat (p. 6010, 6011).

Taxe professionnelle : assiette (p. 6010) ;

– *ses observations* sur les amendements nos 151 de la commission et 15 de Mme Elisabeth Hubert (exonèrent les établissements créés après le 30 juin de la taxe professionnelle due au titre de l'année suivante) (p. 6011, 6012) ;

Professions libérales et travailleurs indépendants (p. 6012) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Gérard Boche (exonère les établissements nouvellement créés de la taxe professionnelle due au titre de l'année suivante et prolonge d'une année l'exonération bénéficiant aux professionnels de la santé s'installant en milieu rural) (p. 6012, 6013) ;

Collectivités locales : impôts locaux : exonérations et dégrèvements compensés par l'Etat (p. 6012, 6013) ;

– *favorable* à l'amendement n° 33 de M. Adrien Zeller (autorise les communautés de villes et les communautés de communes à percevoir la taxe sur certaines fournitures d'électricité prévue à l'article 233.1 du code des communes) (p. 6013) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 230 de M. Didier Migaud (supprime la taxe de 1,3 p. 100 perçue au profit du B.A.P.S.A. sur le produit des exploitations forestières et majore à due concurrence la cotisation de T.V.A. affectée au B.A.P.S.A. et prévue par l'article 1614 du code général des impôts) (p. 6013, 6014) ;

Bois et forêts et Fonds forestier national (p. 6013) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 rectifié de M. Adrien Zeller (autorise les collectivités locales – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle de 5 p. 100 ou de 3 p. 100 selon qu'il est inférieur de plus d'un tiers ou de moins d'un tiers au taux national moyen) (p. 6015) ;

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 6015) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 152 rectifié de la commission (autorise les communes – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6015) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 267 de M. Jacques Barrot (plafonne la majoration à 4 p. 100 et la soumet à la double condition que le taux de la taxe professionnelle soit inférieur d'au moins un tiers au taux national moyen et que celui de la taxe d'habitation soit supérieur d'au moins un tiers à celui de la taxe professionnelle) à l'amendement n° 152 rectifié (p. 6015) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 5 corrigé de M. Pierre Albertini (autorise les communes et les départements à majorer de 5 p. 100 leur taux de taxe professionnelle même si le taux moyen pondéré des trois autres taxes est inférieur à celui des collectivités de même nature) (p. 6017) ;

– *favorable* à l'amendement n° 238 de M. Gilles Carrez (prévoit les modalités de réduction de l'écart des taux de taxe professionnelle entre un groupement de communes et une commune qui y adhère) (p. 6019, 6020) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Louis Pierna (modifie le calcul du prélèvement au titre de la dotation de solidarité Ile-de-France en réduisant de trois fois à deux fois et demie le potentiel fiscal moyen pour l'application du taux de 10 p. 100 et exonère de tout prélèvement les communes dont le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population excède 11 p. 100) (p. 6020) ;

Demande la réserve du vote sur l'amendement n° 130 (p. 6020).

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes pour la construction ou l'aménagement de locaux destinés à être utilisés par des tiers) (p. 6021, 6022) ;

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : conditions d'éligibilité (p. 6021, 6023).

Gouvernement : engagement à étudier avec bienveillance l'attribution au titre d'opérations déjà engagées (p. 6022) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 244 de M. Gilbert Gantier (réduit les taux plafonds du versement transport) (p. 6024) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Serge Lepeltier (autorise les communes à prélever une taxe forfaitaire sur les logements non habités) (p. 6025) ;

Impôts et taxes : créations (p. 6025).

Logement et habitat (p. 6025) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 19 de M. Léon Bertrand (rend publics les rapports annuels établis par les chambres régionales des comptes) (p. 6025).

Avant l'article 52 :

– *défavorable* à l'amendement n° 234 de M. Claude Gatignol (autorise les communes comptant un établissement exceptionnel à majorer – sous conditions – leur taux de taxe professionnelle) (p. 6026).

Article 52 *(réforme des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés) :*

– *ses observations* (p. 6027, 6028) ;

Allocation aux adultes handicapés : critères d'attribution : dérive (p. 6028).

Cour des comptes : rapport sur les politiques sociales en faveur des handicapés adultes (p. 6028).

Gouvernement : engagement à examiner les effets de la réforme (p. 6028).

Demande la réserve des votes sur l'article et sur les amendements qui s'y rattachent (p. 6026) :

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 153 de la commission, 55 de M. Philippe Langenieux-Villard, 20 de M. Jean-Pierre Delalande, 170 de M. Jean-Pierre Brard et 233 de M. Serge Janquin (de suppression) (p. 6031 à 6033) ;

Action sociale et solidarité nationale (p. 6032, 6033).

Allocation aux adultes handicapés : COTOREP (p. 6031).

Constitution : conformité (p. 6031).

Cour des comptes : rapport sur les politiques sociale en faveur des handicapés adultes (p. 6032, 6033).

Finances publiques :

– dépenses : réductions : difficulté (p. 6033) ;

– prélèvements obligatoires (p. 6033) ;

– recettes : majorations : difficulté (p. 6033).

Gouvernement : engagement à poursuivre la recherche d'une nouvelle rédaction et à examiner les effets de la réforme (p. 6032, 6033)

Parlement : rôle (p. 6031).

Après l'article 52 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 154 de la commission (institue la déductibilité des revenus fonciers pour les primes d'assurance loyer) (p. 6034) ;

Logement et habitat : revenus fonciers : déduction forfaitaire au taux de 12 p. 100 (p. 6034) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 219 de M. Hervé Mariton (dispose que les communes sinistrées bénéficient des attributions du fonds de compensation de la T.V.A. dans le délai de six mois pour leurs investissements de remise en état d'équipements publics) (p. 6041) ;

Catastrophes naturelles : effort budgétaire (p. 6041) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 199 corrigé de M. Charles de Courson (asseoit les cotisations sociales agricoles sur les revenus de l'année en cours) (p. 6042) ;

Agriculture : cotisations sociales : prise en compte des déficits (p. 6042) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 198 de M. Jean Ueberschlag (permet aux branches professionnelles ayant adopté des plans de développement de l'apprentissage, d'utiliser pour leur financement jusqu'à 50 p. 100 – et non plus 25 p. 100 – des fonds déposés par les entreprises au titre de la formation en alternance) (p. 6042) ; le rectifie (taux porté à 30 p. 100) (p. 6043) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Charles de Courson (dispose que l'annexe des voies et moyens du projet de loi de finances comprend une récapitulation des montants des fonds de concours dits « par assimilation » pour l'année précédente, l'année en cours et l'année à venir) (p. 6044) ;

Gouvernement : engagement : création d'une annexe retraçant la situation de l'ensemble des fonds de concours (p. 6044) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 249 de M. Jacques Barrot (dispose qu'un état des relations financières entre la France et les Communautés européennes est annexé au projet de loi de finances) (p. 6044) ;

Gouvernement : engagement à fournir les informations demandées dans le « jaune » relatif aux relations financières entre la France et la Communauté européenne (p. 6044).

Article 63 *(modalités de prise en compte des ressources pour le calcul des aides personnelles au logement) :*

– *ses observations* (p. 6045) ;

– *soutient* l'amendement n° 269 du Gouvernement (ttaduit le retrait de l'article 63 en majorant les crédits d'un milliard de francs) : vote réservé (p. 6045) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6051) ;

Enseignement supérieur : étudiants : aides et avantages fiscaux : bilan (p. 6045).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6045).

Son intervention après les explications de vote (p. 6051) :

Handicapés (p. 6051).

Demande de seconde délibération des articles 27 et état B, 28 et état C, 30, 35 et 52 *bis* de la deuxième partie du projet de loi de finances et, pour coordination, de l'article 25 et de l'état A de la première partie (p. 6045) ;

– *soutient* les amendements nos 1 à 41 du Gouvernement (majorent les crédits, les autorisations de programme et les crédits de paiement) (p. 6051 à 6054) ; l'amendement n° 42 du Gouvernement (majore le déficit de 1 387 millions de francs) (p. 6054 à 6056) ; et l'amendement n° 43 du Gouvernement (supprime l'article 52 *bis* instituant la déductibilité des revenus fonciers pour les primes d'assurance loyer) (p. 6054) : adoptés au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 novembre 1993] (p. 6071) ;

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 6057).

Son intervention après les explications de vote [18 novembre 1993] (p. 6069) :

Assemblée nationale : débat : qualité (p. 6069).

Chômage (p. 6070).

Collectivités locales (p. 6069).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation de logement social et aides (p. 6071).

Entreprises : financement : investissements et transmission (p. 6071).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6069, 6070) ;
- dépenses : maîtrise (p. 6069, 6070) ;
- prélèvements obligatoires (p. 6069).

Gouvernement : Gouvernements précédents : utilisation des articles 44, alinéa 3 et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6070).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (p. 6071).

Impôt sur le revenu (p. 6070, 6071).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions en matière de finances publiques (p. 6070).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [16 décembre 1993] :

Assemblée nationale :
- débat : qualité (p. 7748, 7749) ;
- interventions ne se rapportant pas au texte en discussion (p. 7740) ;
- procédure budgétaire : amélioration (p. 7749).

Boissons et alcools : bouilleurs de cru (p. 7748).

Enseignement privé : loi Falloux : révision (p. 7740).

Partis et mouvements politiques : majorité (p. 7748).

– Projet de loi relatif à l'Imprimerie nationale (n° 644).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1993] :

Communautés européennes (p. 6114, 6115).

Gouvernement : Gouvernements précédents : statut de l'Imprimerie nationale : projets de réforme (p. 6114, 6116).

Imprimerie nationale :
- adaptation entreprise depuis 1986 (p. 6116) ;
- capital : personnes détentrices (p. 6115, 6116) ;
- compétitivité (p. 6115) ;
- historique (p. 6114) ;
- missions de souveraineté (p. 6115) ;
- personnels : statut et maintien des avantages acquis (p. 6115, 6116) ;
- statut (p. 6114 à 6116).

Partis et mouvements politiques : opposition : politisation du débat (p. 6114).

Secteur public : modernisation (p. 6116).

Tabac : S.E.I.T.A. (p. 6115).

Discussion des articles [19 novembre 1993] :

Article 1er *(transfert des droits, biens et obligations de l'Imprimerie nationale à une société nationale) :*

– *ses observations* (p. 6118) ;

Rectification d'ordre rédactionnel (p. 6118) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 6117) ;

Capital de l'Imprimerie nationale : détention à 100 p. 100 par l'Etat (p. 6117) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Louis Mexandeau (transforme l'Imprimerie nationale en établissement public à caractère industriel et commercial) (p. 6117) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Louis Mexandeau (dispose que l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6118) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Georges Hage (dispose que l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6118) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (dispose que – directement ou indirectement – l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6118).

Article 2 *(maintien des missions de souveraineté) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Louis Mexandeau (accorde à l'Imprimerie nationale le monopole de réalisation des documents administratifs d'Etat) (p. 6119) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Georges Hage (accorde à l'Imprimerie nationale le monopole de réalisation de tout document officiel relatif à la loi de finances) (p. 6119) ;

Communautés européennes (p. 6119) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Georges Hage (dispose que l'Imprimerie nationale a pour vocation de répondre aux besoins d'impression de l'Etat et des collectivités territoriales) (p. 6120).

Article 3 *(dispositions relatives aux fonctionnaires techniques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Louis Mexandeau (prévoit le placement des fonctionnaires techniques dans un cadre d'extinction) (p. 6120) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Georges Hage (supprime l'intéressement et la participation des fonctionnaires techniques aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat) (p. 6121) ;

Constitution : constitutionnalité de l'application à des fonctionnaires de l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation (p. 6121).

Article 4 *(dispositions relatives aux ouvriers de l'Etat) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 6 de M. Louis Mexandeau et 16 de M. Georges Hage (suppriment la possibilité offerte aux ouvriers de l'Etat de demander à conclure un contrat de travail avec l'Imprimerie nationale) (p. 6122) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Louis Mexandeau (permet aux ouvriers de l'Etat de revenir pendant un an sur la conclusion d'un contrat de travail avec l'Imprimerie nationale) (p. 6122) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Louis Mexandeau (précise que les droits syndicaux des ouvriers de l'Etat sont préservés dans leur totalité) (p. 6122).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Chômage (p. 7182).

Communautés européennes : prélèvement à leur profit (p. 7168).

Défense : opérations extérieures (p. 7168).

Entreprises : charges : allégements (p. 7181, 7182).

Etat : compétitivité (p. 7181).

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : prise en charge (p. 7168, 7169, 7181).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7167, 7181, 7182) ;
- dépenses : annulations et crédits supplémentaires (p. 7168, 7169) ;
- dette publique (p. 7169) ;
- « emprunt Balladur » (p. 7168, 7169) ;
- prélèvements sur divers organismes (p. 7180, 7181) ;
- projet de loi de finances rectificative : sincérité (p. 7169, 7183) ;
- projet de loi quinquennale sur la maîtrise des finances publiques (p. 7169, 7180) ;
- recettes (p. 7168, 7183).

Gouvernements précédents : héritage (p. 7167, 7169, 7182, 7183).

Impôts locaux : taux de recouvrement : amélioration (p. 7168).

Politique économique :
- croissance-récession (p. 7181) ;
- économie administrée (p. 7182) ;
- franc (p. 7168) ;
- taux d'intérêt (p. 7169).

Politique générale : réforme (p. 7181).

Sécurité sociale : dette : reprise par l'Etat (p. 7169).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression : prise en charge (p. 7169).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Article 1er *(transposition en droit interne de la directive européenne portant simplifications en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *favorable* aux amendements nos 1 et 2 de la commission (rédactionnels) (p. 7185) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (applique au 1er janvier 1993 toutes les dispositions de l'article et non pas seulement celles relatives aux biens placés sous régime douanier suspensif) (p. 7185).

Article 3 *(modalités d'imposition des produits des titres comportant une prime de remboursement) :*

– *favorable* à l'amendement n° 75 de M. Philippe Auberger (de précision) (p. 7186).

Article 6 *(prélèvement exceptionnel sur l'excédent de la taxe dite « taxe sur les grandes surfaces » et élargissement du champ d'application du Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales – F.I.S.A.C.) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de précision) (p. 7187).

Article 19 *(exonération en matière de T.V.A. de certains travaux et expertises portant sur des biens meubles corporels et de certains transports nationaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de précision) (p. 7199).

Article 21 *(exonération de T.V.A. de certains psychothérapeutes non médecins) :*

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (maintient le bénéfice de l'exonération pour les praticiens titulaires de diplômes qui, lors de leur délivrance, donnaient accès à la fonction publique hospitalière) (p. 7199).

Article 24 *(adaptation des modalités de perception du droit spécifique sur les boissons non alcoolisées) :*

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de précision) (p. 7200).

Après l'article 29 :

– *soutient* l'amendement n° 80 du Gouvernement (réserve le bénéfice du régime fiscal des biocarburants aux produits obtenus sur jachère, à l'exception de la betterave jusqu'au 1er janvier 1995, l'accorde à l'incorporation d'ester dans le fioul domestique, plafonne l'avantage fiscal obtenu et prévoit la signature de conventions entre l'Etat et les producteurs pour le lancement de nouvelles unités de production) (p. 7201, 7202) : adopté après modifications (p. 7203) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 84 de M. Philippe Auberger (précise que le plafonnement de l'avantage fiscal intervient au 1er janvier 1994) à l'amendement n° 80 du Gouvernement (p. 7203).

Article 30 *(motivation des redressements en matière de droits d'enregistrement) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) (p. 7204).

– *favorable* à l'amendement n° 56 de M. Gilbert Gantier (applique les dispositions de l'article aux notifications de redressement et non aux redressements) (p. 7204).

Après l'article 31 :

– *soutient* l'amendement n° 81 du Gouvernement (proroge trois mesures d'exonération fiscale applicables à la Corse) : adopté (p. 7204).

Article 33 *(conséquences de l'exclusion de certains amortissements pour la détermination du résultat imposable) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Gilbert Gantier (dispose que ne sont pas considérés comme des revenus distribués les amortissements passés au titre de l'acquisition des biens somptuaires définis au 4 de l'article 39 du code général des impôts) (p. 7205).

Après l'article 33 :

– *défavorable* aux amendements identiques nos 9 de la commission et 28 de M. Gilbert Gantier (étendent aux sociétés de capital risque l'aide fiscale bénéficiant à l'épargne de proximité et la suppriment pour les « sociétés intermédiaires ») (p. 7206) ;

Entreprises : financement : capital risque : projet de loi (p. 7206).

Article 34 *(régime fiscal des plus-values de cession d'un fonds de commerce mis en location-gérance) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) (p. 7206) ;

– *favorable* à l'amendement n° 57 corrigé de M. Gilbert Gantier (maintient l'exonération pour les contribuables qui en remplissaient les conditions à la date de mise en location-gérance) (p. 7206) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7207).

Après l'article 34 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (assujettit à l'impôt sur les plus-values, au taux proportionnel de 16 p. 100, les cessions de titres rachetés par les entreprises de presse auprès d'actionnaires physiques détenant moins de 10 p. 100 de leur capital et cédant l'ensemble des parts qu'ils détiennent) (p. 7207) ;

Gouvernement : engagement à examiner les situations auxquelles l'amendement a pour objet d'apporter une solution (p. 7207) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. François Guillaume (exonère les plus-values de cessions de titres d'O.P.C.V.M. investis en titres de taux lorsqu'elles sont employées à l'acquisition de terres agricoles exploitées en direct) (p. 7208) ;

Agriculture : amendements du Gouvernement adoptés au cours de l'examen de la loi de finances par le Sénat (p. 7208).

Article 35 *(unification du régime fiscal des sociétés de personnes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) (p. 7209) ;

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (précise que l'article s'applique aux sociétés cessant totalement ou partiellement d'être soumises au régime fiscal des sociétés de personnes) (p. 7209) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7210) ;

– *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 7210) ;

– *favorable* à l'amendement n° 58 de M. Gilbert Gantier (autorise les sociétés de personnes issues de la transformation de sociétés de capitaux intervenue depuis plus de quinze ans à opter pour le régime des sociétés de capitaux) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7209).

Après l'article 36 :

– *soutient* l'amendement n° 82 du Gouvernement (ramène de vingt ans à dix ans la durée d'amortissement des œuvres originales d'artistes vivants acquises par les entreprises) : adopté (p. 7210).

Article 39 *(conditions de remboursement de l'avoir fiscal en cas de démembrement de certains titres) :*

– *ses observations* (p. 7211, 7212) ;

Affaires étrangères : conventions fiscales : avoir fiscal (p. 7211, 7212) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Didier Migaud (applique l'article aux avoirs fiscaux se rattachant à l'ensemble des dividendes distribués en 1993 et non pas seulement à ceux perçus à partir du 24 novembre 1993) (p. 7211).

Article 41 *(paiement par virement des impôts directs dus par les entreprises) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) (p. 7212) ;

– *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (de précision) (p. 7212) ;

– *favorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Pierre Thomas (prévoit que les dispositions de l'article entreront en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995 et au plus tard le 1er janvier 1996) (p. 7212, 7213).

Après l'article 41 :

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Gilbert Gantier (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunts relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles dans la limite de deux emplacements par foyer et avec un plafond d'emprunt de 200 000 francs par emplacement) (p. 7214) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Didier Migaud (porte de 25 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt, bénéficiant aux contribuables mariés, au titre de l'hébergement d'un des conjoints en établissement de long séjour et relève de 13 000 francs à 26 000 francs le plafond des dépenses prises en compte) (p. 7214) ;

Personnes âgées : dépendance : projet de loi (p. 7214) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Didier Migaud (porte de 150 000 francs à 300 000 francs la limite de chiffre d'affaires pour l'application de la décote en matière de T.V.A.) (p. 7215) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Didier Migaud (porte les limites de chiffres d'affaires pour l'application du régime du forfait de 150 000 francs à 300 000 francs en matière de bénéfices industriels et de 500 000 francs à 800 000 francs en matière de bénéfices commerciaux) (p. 7216) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Didier Migaud (autorise les communes à porter à 25 p. 100 le taux de l'abattement facultatif à la base de la taxe d'habitation et finance cette mesure par la majoration du tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7216) ;

– *défavorable* aux amendements nos 50, 49, 48, 47, 46 et 45 de M. Didier Migaud (réduisent à respectivement 2,8 p. 100, 2,9 p. 100, 3 p. 100, 3,1 p. 100, 3,2 p. 100 et 3,3 p. 100 le taux du plafonnement de la taxe d'habitation en fonction du revenu et à respectivement 800 francs, 900 francs, 1 000 francs, 1 100 francs, 1 200 francs et 1 300 francs le montant de taxe au-delà duquel est opéré le dégrèvement de 50 p. 100 au titre de ce plafonnement pour les contribuables acquittant moins de 16 390 francs d'impôt sur le revenu, réduisent à respectivement 800 francs, 900 francs, 1 000 francs, 1 100 francs, 1 200 francs et 1 300 francs le montant de taxe au-delà duquel est opéré le dégrèvement total ou à 50 p. 100 selon que le contribuable est exonéré de l'impôt sur le revenu ou acquitte une cotisation inférieure à 1 694 francs et finance ces mesures par la majoration du tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7218) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Gérard Boche (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres, la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source) (p. 7219) ;

Gouvernement : engagement à étudier la question soulevée par l'amendement (p. 7219) ;

– *défavorable* aux amendements nos 51, 52, 53 et 54 de M. Augustin Bonrepaux (instituent une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle égale à respectivement 2 p. 100, 1,5 p. 100, 1 p. 100 et 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 7221) ;

Entreprises : charges (p. 7221).

Impôts locaux : réforme (p. 7221) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 76 de M. Augustin Bonrepaux (maintient la péréquation de taxe professionnelle sans écrêtement des bases en cas de transformation d'un syndicat intercommunal en structure intercommunale dotée d'une fiscalité de zone) (p. 7222) ;

Gouvernement : engagement à étudier la question soulevée par l'amendement (p. 7222).

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Augustin Bonrepaux (majore de 5 p. 100 les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle prévue à l'article 1648 D du code général des impôts) (p. 7222).

Avant l'article 42 :

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. François Guillaume (soumet les taux de fermage des biens agricoles du domaine public appartenant aux collectivités publiques et mis en location à titre précaire au barème fixé par arrêté préfectoral) (p. 7223) ;

Gouvernement : engagement à étudier la question soulevée par l'amendement (p. 7223) ;

Après l'article 44 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 83 de M. André Berthol (exonère les stations de relevage des eaux, destinées à compenser les effets de l'activité minière sur le réseau hydrographique, des taxes et redevances perçues au profit de Voies navigables de France) (p. 7224, 7225) ;

Gouvernement : engagement à étudier la question soulevée par l'amendement (p. 7224, 7225) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (modifie le calcul de la taxe sur les titulaires d'ouvrages de prise d'eau, rejet d'eau ou autres ouvrages hydrauliques perçue au profit de Voies navigables de France) (p. 7225).

Texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

– *son intervention :*

Collectivités locales : Fonds de compensation de la T.V.A. : critères d'éligibilité (p. 7948).

Prévisions et projections économiques (p. 7948).

Explications de vote :

– *son intervention :*

Collectivités locales : Fonds de compensation de la T.V.A. : critères d'éligibilité (p. 7949).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Assemblée nationale :
- commission des finances : rôle (p. 7267) ;
- commission des finances : travaux (p. 7254) ;
- députés : faible présence pour l'examen du projet de loi (p. 7270).

Chômage : U.N.E.D.I.C. : déficit (p. 7254).

Collectivités locales :
- dépenses : maîtrise (p. 7255, 7270) ;
- relations financières avec l'Etat et baisse des dotations (p. 7270).

Communautés européennes : Maastricht (p. 7256).

Défense : crédits militaires (p. 7267, 7270).

Emploi (p. 7256).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 7268, 7269).

Etat : « Etat providence » et système de prélèvements et de redistribution (p. 7270).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7254 à 7256, 7270) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7256, 7268 à 7271) ;
- dépenses prioritaires (p. 7268, 7270) ;
- dette publique (p. 7254, 7255, 7269, 7270) ;
- prélèvements obligatoires (p. 7255, 7256, 7268, 7269) ;
- « régulation budgétaire » (p. 7268) ;
- services votés : révision (p. 7267 à 7269).

Gouvernement : « erreurs et échecs » (p. 7268, 7269).

Gouvernements précédents (p. 7256, 7269).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (p. 7268).

Logement et habitat (p. 7270).

Politique économique :
- croissance-récession (p. 7256) ;
- taux d'intérêt (p. 7254).

Politique générale : corporatismes (p. 7268).

Prévisions et projections économiques (p. 7255, 7256).

Retraites (p. 7255).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7256, 7269).

Sécurité sociale :
- déficit (p. 7254) ;
- santé : dépenses : maîtrise (p. 7255, 7270).

Discussion des articles [7 décembre 1993] :

Article 2 *(norme de progression des charges budgétaires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Brard (assujettit les revenus financiers à l'impôt sur le revenu dans les mêmes conditions que ceux du travail et prévoit la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs) (p. 7272) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Yves Fréville (n'applique pas la norme aux dépenses en capital) (p. 7273, 7274).

Article 3 *(rapport annexé au projet de loi de finances de l'année) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Thomas (dispose que le rapport comporte également une projection par titre des dépenses de l'Etat et une projection des prélèvements obligatoires) (p. 7275, 7276) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Thomas (dispose que le rapport comporte également une présentation des politiques budgétaires suivies par les Etats membres de l'Union européenne) (p. 7277).

Article 4 *(approbation du rapport sur les orientations budgétaires à moyen terme annexé au projet de loi) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement (modifie les projections budgétaires en fonction de la loi de finances pour 1994 et de la deuxième loi de finances rectificative pour 1993) (p. 7279) : adopté (p. 7280) ;

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7280).

– Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 885).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : saisine (p. 7509, 7510).

Communautés européennes :
- accords de Schengen : convention d'application (p. 7509, 7510) ;
- Commission : procédure précontentieuse engagée contre la France (p. 7510) ;
- marché unique (p. 7509).

Douanes : agents : pouvoirs (p. 7509 à 7511).

Etrangers : immigration (p. 7510, 7511).

Impôts et taxes : droit spécifique : assiette et fait générateur (p. 7510).

Industrie : bijouterie-joaillerie :
- fabricants : obligations (p. 7510) ;
- secteur : importance (p. 7510).

Poids et mesures : poinçon garantissant le titre des métaux précieux :
- ouvrages provenant d'Etats membres de la Communauté européenne (p. 7510) ;
- ouvrages relevant de la garantie d'Etat (p. 7510) ;
- ouvrages titrant 14 ou 9 carats (p. 7510) ;
- titres légaux : élargissement de la gamme (p. 7510).

Projet de loi : lettre rectificative relative au pouvoir de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (p. 7510).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 4 *(modalités de l'apposition des poinçons et effets juridiques de la garantie – modification de l'article 524 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 49 du Gouvernement (renvoie à l'article 535 du code général des impôts – article 13 du présent projet – la possibilité de déroger au monopole du service de la garantie pour l'insculpation du poinçon sur les ouvrages relevant de la garantie d'Etat) (p. 7517) : adopté (p. 7518) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (propose une nouvelle rédaction du paragraphe III et prévoit la responsabilité de fabricant lorsqu'il est autorisé à insculper le poinçon sur les ouvrages relevant de la garantie d'Etat) (p. 7518) ;

– *soutient* l'amendement n° 68 du Gouvernement (précise que le fabricant assume la responsabilité de la concordance entre le titre correspondant au poinçon et le titre réel de l'ouvrage lorsqu'il a lui-même procédé à l'insculpation du poinçon) (p. 7518) : adopté (p. 7519).

Article 5 *(ouvrages dispensés du poinçon de garantie – création d'un article 524* bis *du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (de correction d'une erreur matérielle) (p. 7519) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (reporte au 1er janvier 1998 la dispense du poinçon de garantie pour les ouvrages provenant d'Etats membres de la Communauté européenne) (p. 7519) ;

Communautés européennes : risque de poursuites contentieuses à l'encontre de la France (p. 7519) ;

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (dispose que les ouvrages provenant d'Etats membres de la Communauté européenne sont dispensés du poinçon de garantie lorsque le poinçon du fabricant a été déposé auprès de l'administration française et celui de titre reconnu par celle-ci) : adopté (p. 7520).

Article 6 *(droit spécifique – modification de l'article 527 du code général des impôts) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 13 de la commission (assoit le droit spécifique sur le poids de métal précieux contenu dans l'ouvrage et non sur le poids de ce dernier) (p. 7520) : rejeté (p. 7521) ;

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de correction d'une erreur matérielle) (p. 7521) ;

– *favorable* à l'amendement n° 48 de la commission (de coordination) (p. 7521).

Article 7 *(ouvrages déposés aux caisses de crédit municipal ou revendus – modification de l'article 528 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (de coordination) (p. 7521).

Article 8 *(modalités de l'essai des ouvrages par le service de la garantie – nouvelle rédaction de l'article 530 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 7521) ;

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de conséquence) (p. 7521).

Article 9 *(modalités de certification dans le cadre de la garantie publique – création des articles 530* bis *et 530* ter *du code général des impôts) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (étend à l'ensemble des ouvrages en métaux précieux la faculté donnée aux fabricants d'insculper eux-mêmes le poinçon de garantie prévue pour les alliages d'or titrant 9 ou 14 carats et prévoit, dans ce cas, qu'un contrôle du produit fini pourra se substituer à celui du mode de production) (p. 7522) ;

Communautés européennes : projet de directive visant à harmoniser les règles relatives aux métaux précieux (p. 7522, 7523).

Article 12 *(obligations déclaratives des fabricants – modification de l'article 533 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (rédactionnel) (p. 7524).

Article 13 *(obligations d'apport à la marque – modification de l'article 535 du code général des impôts) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article tenant compte de l'extension à l'ensemble des ouvrages en métaux précieux de la faculté donnée aux fabricants d'insculper eux-mêmes le poinçon de garantie prévue pour les alliages d'or titrant 9 ou 14 carats) (p. 7524) ;

– *soutient* l'amendement n° 50 du Gouvernement (dispose que les fabricants peuvent être dispensés de l'apport au service de la garantie des ouvrages devant bénéficier de la garantie d'Etat s'ils y sont habilités par une convention passée avec l'administration) (p. 7524) : adopté (p. 7526) ;

– *soutient* l'amendement n° 51 du Gouvernement (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les obligations imposées aux fabricants et les conditions de délivrance de l'habilitation dispensant de l'apport au service de la garantie) (p. 7525) : adopté (p. 7526) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Bernard de Froment (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les obligations imposées aux fabricants, les conditions dans lesquelles l'administration peut refuser de passer la convention qui accorde l'habilitation dispensant de l'apport au service de la garantie des ouvrages devant bénéficier de la garantie d'Etat ainsi que les conditions de délivrance et de retrait de cette habilitation) (p. 7525).

Article 14 *(obligation de tenir un livre de police – nouvelle rédaction de l'article 537 du code général des impôts) :*

– *soutient* les amendements nos 52 et 53 du Gouvernement (de précision) : adoptés (p. 7526).

Après l'article 14 :

– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (prévoit que le Gouvernement déposera avant le 1er juillet 1994 un rapport sur les modalités d'assouplissement de l'obligation de tenue du livre de police prévu à l'article 537 du code général des impôts) (p. 7527).

Article 16 *(régime d'exportation des ouvrages non revêtus des poinçons réglementaires – nouvelle rédaction de l'article 543 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (de précision) : adopté (p. 7527) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (rédactionnel) (p. 7527) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 55 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 27 de la commission (rédactionnel) (p. 7527) : adopté (p. 7528).

Article 17 *(régime d'exportation des ouvrages en métaux précieux – modification de l'article 545 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 47 de la commission (de coordination) (p. 7528) ;

– *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (de précision) (p. 7528).

Après l'article 17 :

– *soutient* l'amendement n° 54 du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 7528).

Article 18 *(régime d'importation des ouvrages en métaux précieux – modification de l'article 548 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission (précise que les ouvrages provenant d'Etats de la Communauté européenne sont dispensés du contrôle préalable à condition que le poinçon du fabricant ait été déclaré au service de la garantie et le poinçon de titre reconnu par ce service et non simplement déclaré à ce dernier) (p. 7529) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (réduit de 500 à 100 grammes le plafond de la franchise prévue à l'article 548 du code général des impôts pour l'importation d'ouvrages en métaux précieux par les voyageurs) (p. 7529).

Article 19 *(mise sur le marché des ouvrages importés en franchise de droits par les voyageurs – nouvelle rédaction de l'article 549 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 32 de la commission (de précision) (p. 7529).

Article 20 *(définition du vermeil – modification de l'article 551 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 33 de la commission (de coordination) (p. 7530).

Article 22 *(adaptation rédactionnelle de la législation) :*

– *favorable* aux amendements n°s 35, 36, 37, 38 et 39 de la commission (de coordination) (p. 7530, 7531).

Après l'article 23 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 40 de la commission (rédactionnel) (p. 7531) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 57 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 40 de la commission : adopté (p. 7531).

Article 25 *(tolérance de circulation pour les ouvrages aux titres supprimés par le projet de loi) :*

– *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (de coordination) (p. 7531).

Après l'article 25 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 42 de la commission (fixe au 3 novembre 1993 la date d'entrée en vigueur du Titre Ier de la loi relatif aux « ouvrages en alliage d'or, d'argent ou de platine ») (p. 7532).

Article 26 *(pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Bernard de Froment (fonde la retenue administrative provisoire effectuée par les agents des douanes sur l'article 19 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 après constatation par procès-verbal d'une infraction à cet article) (p. 7533) ;

– *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (précise que le motif de la retenue administrative provisoire réside dans le non-respect des obligations prévues à l'article 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 et non dans une infraction aux dispositions de cet article) : adopté (p. 7533) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. Bernard de Froment (de coordination) (p. 7533) ;

– *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission (dispose que les agents des douanes informent sans délai le procureur de la République des motifs et du lieu de la retenue administrative provisoire) (p. 7533) ;

– *favorable* à l'amendement n° 46 de la commission (dispose que la personne faisant l'objet de la retenue administrative provisoire est laissée libre à l'expiration du délai de trois heures si elle n'a pu être remise à l'officier de police judiciaire et si elle n'a pas commis d'infraction douanière) (p. 7534) ;

– *soutient* l'amendement n° 58 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 7534).

SARLOT (Joël)

Député de la Vendée

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

SARRE (Georges)

Député de Paris

(6e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cesse d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 15 octobre 1993] (p. 14415).

S'apparente à ce groupe [*J.O.* du 15 octobre 1993] (p. 14415)

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **interdire l'accès des stades à tout individu ou groupe ayant un comportement mettant en cause l'ordre public et pouvant aller jusqu'à se prévaloir d'idéologies racistes et xénophobes (n° 534)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à créer un **contrat d'union civile (n° 880)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Lieux de mémoire en Allemagne** : camps de concentration de Buchenwald et de Sachsenhausen : préservation [21 avril 1993] (p. 114, 115).

– **« Licenciements minute »** : loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 : application ; commission de l'emploi, du travail et de l'apprentissage : fonctionnement [26 mai 1993] (p. 672, 673).

– **Bull** : informatique : emploi et activité ; endettement [24 novembre 1993] (p. 6283, 6284).

orales sans débat :

– **n° 20,** posée le 21 avril 1993 : **procédure pénale (instruction de l'affaire Papon)** (p. 127). Appelée le 23 avril 1993 : magistrat de la cour d'appel de Bordeaux chargé de l'instruction ; lenteur de la procédure (p. 140, 141).

– **n° 68,** posée le 11 mai 1993 : **culture** (p. 367). Appelée le 13 mai 1993 : politique culturelle ; négociations du G.A.T.T. : exception culturelle pour le cinéma et l'audiovisuel ; identité culturelle : protection (p. 454, 455).

– **n° 95,** posée le 1er juin 1993 : **sports** (p. 1003). Appelée le 3 juin 1993 : Marseille : violences aux abords du stade-vélodrome ; sécurité durant les manifestations sportives (p. 1064, 1065).

– **n° 235,** posée le 6 décembre 1993 : **usage de la langue française par l'agence France-Presse** (p. 7287). Appelée le 9 décembre 1993 : défense et usage (p. 7380, 7381).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Etrangers :

– conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 398) ;

– intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 399).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 399) ;
- acquisition : information dans les mairies (p. 399) ;
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 398) ;
- acquisition d'origine : double droit du sol : parents nés dans une ancienne colonie ou territoire d'outre-mer : suppression (p. 398) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 398) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 398, 399) ;
- droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 399) ;
- proposition de loi n° 364 adoptée au Sénat le 20 juin 1990 : origine, contenu et amendement par la commission des lois de l'Assemblée nationale et le Gouvernement (p. 398).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Affaires étrangères : Etats-Unis : contrôles d'identité et répression de la délinquance (p. 1363).

Contrôles d'identité :

- contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du procureur de la République (p. 1362) ;
- contrôles préventifs de police administrative : conditions légales : assouplissement (p. 1362) ;
- critères : caractère juridique ou subjectif (p. 1361, 1362) ;
- projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1360, 1361).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1360, 1362).

Droits de l'homme et libertés publiques :

- liberté d'aller et de venir (p. 1362) ;
- projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1361, 1362, 1363).

Etrangers :

- immigration clandestine et travail clandestin : répression : projet de loi en préparation (p. 1362, 1363) ;
- projet de loi : caractère discriminatoire (p. 1361).

Europe : Cour européenne des droits de l'homme : condamnation de la France (p. 1362).

Jeunes : contrôles d'identité (p. 1361).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1360, 1361).

Police :

- police administrative et police judiciaire : confusion des compétences (p. 1362) ;
- police de proximité et îlotage (p. 1361) ;
- missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1360).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : « gages » à la droite « sécuritaire » (p. 1360).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1360, 1362).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Constitution : préambule de 1946 (p. 3008).

Femmes : veuves : allocation veuvage et pensions de réversion (p. 3008).

Personnes âgées : dépendance (p. 3008).

Retraites : généralités :

- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3007) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3008) ;
- prestations non contributives (p. 3007) ;
- régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 3007, 3008) ;
- régimes par répartition (p. 3007, 3008) ;
- revalorisation des pensions (p. 3008).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *défavorable* (p. 3712).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– situation en Somalie [12 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Audiovisuel : « couverture » médiatique du débarquement et des événements en Somalie (p. 4059).

Cultures étrangères : société somalienne : méconnaissance par les puissances occidentales (p. 4059).

Droits de l'homme et libertés publiques : droit d'ingérence humanitaire (p. 4059).

Etat : reconstruction de l'Etat somalien : perspectives (p. 4059, 4060).

Etats-Unis :

- négociation diplomatique : monopolisation (p. 4060) ;
- politique étrangère : administration Bush : « nouvel ordre mondial » et déclenchement de l'opération militaire « rendre l'espoir » (p. 4059).

Force multinationale :

- contingent français en Somalie : zone de responsabilité, désarmement des factions, retrait du contingent (p. 4059) ;
- interventions ONUSOM I, ONUSOM II, UNITAF ; objectifs, commandement américain (p. 4059).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 4153).

Collectivités locales :

- concours de l'Etat (p. 4152) ;
- investissements (p. 4152) ;
- Paris (p. 4152).

Finances publiques (p. 4152).

Impôts locaux : augmentation (p. 4152).

Politique économique : croissance-récession (p. 4153).

Deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Ile-de-France : Syndicat des transports parisiens (S.T.P.) : réforme ; R.A.T.P. : statut (p. 5321).

Transports fluviaux : Compagnie nationale du Rhône : rôle ; rapprochement avec Pechiney (p. 5320).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 848).

Première lecture :

Discussion des articles [8 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

– *ses observations* (p. 5584) ;

Sports : Parc des Princes : violences commises par des groupes se réclamant d'une idéologie extrémiste (p. 5584).

Article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 (répression de la provocation à la haine ou à la violence) :

– *son* amendement n° 32 : non soutenu (p. 5587).

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-10 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction de pénétrer sur l'aire de compétition) :

– *son* amendement n° 33 (dispose que l'autorité administrative peut interdire l'accès à une manifestation sportive à toute personne dont les agissements, les attitudes et les comportements représentent une menace pour l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens) : rejeté (p. 5591).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– achèvement des travaux du Grand Louvre [16 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Communes :
- Caen (p. 5865) ;
- Lyon (p. 5865) ;
- Puteaux-La Défense : Grande Arche (p. 5866).

Culture : politique culturelle : grands travaux (p. 5866).

Musée du Louvre : extension (p. 5865, 5866).

Musées :
- Amiens : musée de la culture ;
- Grenoble : musée d'art contemporain ;
- Lyon : musée Saint-Pierre ;
- Nice : musée Matisse (p. 5865).

Palais du Louvre : aménagement :
- coûts (p. 5866) ;
- travaux : calendrier et réalisations (p. 5866).

Paris : centre de conférences internationales (p. 5866).

Président de la République (p. 5865).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] **(n° 767).**

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Communautés européennes :
- Conseil des ministres de l'énergie (p. 6424) ;
- politique énergétique (p. 6424).

Electricité : Compagnie nationale du Rhône : rapprochement avec le groupe Pechiney (p. 6424).

Europe centrale et de l'Est : parc nucléaire : modernisation (p. 6424).

Secteur public :
- électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6424) ;
- service public et nationalisations de 1946 (p. 6424).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6438) : rejetée (p. 6442).

Principaux thèmes développés :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : portée et conséquences (p. 6440).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 6441).

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 6439, 6440) ;
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 6439, 6440) ;
- intégration : nécessité, débat national et moyens (p. 6441) ;
- politique française en matière d'immigration (p. 6439, 6440) ;
- projet de loi : caractère dangereux et logique d'exclusion (p. 6440, 6441) ;
- projet de loi : contenu et nécessité (p. 6439, 6441).

Immigration clandestine :
- lutte contre : nécessité et moyens (p. 6441) ;
- travailleurs clandestins : sanction des employeurs (p. 6441).

Interdiction du territoire : lien avec une reconduite à la frontière : absence d'automaticité et prononcé par le préfet (p. 6440).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : possibilité de surseoir à la célébration (p. 6440).

Politique générale : lois relatives à la nationalité, aux contrôles d'identité, à l'immigration et au droit d'asile : gage à la droite « sécuritaire » (p. 6438, 6439, 6441).

Rétention « judiciaire » en zone de transit : sanction de manœuvres dilatoires contre une mesure d'éloignement : encadrement et garanties (p. 6440).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6558, 6559).

SIDA : dépistage (p. 6559).

Tuberculose (p. 6559).

Discussion des articles [30 novembre 1993] :

Après l'article 38 nouveau :

– sous-amendements à l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) :

– *son* sous-amendement n° 211 (prévoit que le dossier de suivi médical est confié à un médecin généraliste ou spécialiste et que la tenue d'un tel dossier retire droit au dépassement d'honoraires prévu par la convention médicale) (p. 6663) : devenu sans objet (p. 6664) ;

– *son* sous-amendement n° 214 (autorise les médecins de dispensaire et les médecins hospitaliers à tenir un dossier de suivi médical) : rejeté (p. 6664) ;

– *son* sous-amendement n° 213 (dispose que « le dossier médical ne peut être détenu par le malade » et que « nulle copie ne peut lui en être donnée ») (p. 6664) : rejeté (p. 6665) ;

– *son* sous-amendement n° 212 (précise que « tout malade peut retirer la tenue de son dossier médical à un médecin pour le confier à un autre ») : rejeté (p. 6665) ;

– *son* sous-amendement n° 215 (dispose que le carnet de liaison est un « document d'identification administrative » qui ne peut contenir d'informations protégées par le secret médical) : rejeté (p. 6667) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 240 de M. Claude Bartolone (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la fixation des modalités d'application des articles relatifs au dossier de suivi médical et au carnet de liaison) : rejeté (p. 6677) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 241 de M. Claude Bartolone (de conséquence) : rejeté (p. 6677) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 243 de M. Claude Bartolone (supprime l'obligation faite à l'assuré social de produire une attestation par laquelle le médecin prescripteur certifie avoir eu connaissance de son carnet de liaison pour bénéficier des remboursements des organismes d'assurance maladie) : rejeté (p. 6677) ;

– *son* sous-amendement n° 216 (supprime la mise en œuvre progressive du dossier de suivi médical en fonction de catégories de patients et fixe au 31 décembre 1998 la date limite de cette généralisation) : rejeté (p. 6677).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 806).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Rappel au règlement : regrette l'absence du ministre de l'environnement pour la discussion du projet de loi sur l'urbanisme (p. 6695).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1993] :

Assemblée nationale : ministre de la ville : absence (p. 6719).

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance (p. 6717).

Communes :
- maires : compétences (p. 6717, 6719) ;
- Fabrèges (p. 6717) ;
- Paris (p. 6718) ;
- Toulon (p. 6717).

Droit de l'urbanisme :
- code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6717, 6719) ;
- déféré préfectoral (p. 6717) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6717, 6719).

Environnement : stations d'épuration en zones côtières (p. 6717).

Impôts et taxes : contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6717).

Justice : juridictions administratives : moyens (p. 6717).

Lois :
- égalité devant la loi : principe : respect (p. 6718) ;
- loi anticorruption dite loi « Sapin » n° 93-122 du 29 janvier 1993 : aménagements (p. 6718) ;
- loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985 et loi « littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 (p. 6717) ;
- loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagements (p. 6718).

Politique foncière :
- permis de construire (p. 6718) ;
- plans d'occupation des sols (p. 6717 à 6719).

Ville : loi d'orientation n° 91-662 du 13 juillet 1991 : report de certaines dispositions ; programmes de référence : remise en cause (p. 6718, 6719).

Zones d'aménagement concerté (p. 6718, 6719).

– Projet de loi relatif à la réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 (n° 841).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : comité interministériel d'aménagement du territoire (p. 7912).

Communes : Saint-Denis (p. 7912).

Etat : continuité : principe : respect (p. 7912).

Grand stade :
- construction, équipement et exploitation (p. 7912, 7913) ;
- société d'économie mixte : mise en place et rôle (p. 7913).

Politique sportive : stades parisiens (p. 7913).

Transports : transports en commun (p. 7912).

Urbanisme :
- « projet urbain » : définition et respect (p. 7912) ;
- schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France : dérogation (p. 7913).

Villes nouvelles : Melun-Sénart : compensation (p. 7912).

Voirie : accès routiers et autoroutiers (p. 7912).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les causes des dysfonctionnements actuels du service public de transports ferroviaires, l'évolution de la S.N.C.F. et la compatibilité de ses projets d'évolution avec la politique d'aménagement du territoire ainsi que la redéfinition des missions de service public qui lui sont dévolues et les orientations de nature à les clarifier (n° 839).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 décembre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 7920, 7921).

Assemblée nationale : commission d'enquête sur la S.N.C.F. : recevabilité et opportunité (p. 7921).

Intermodalité des différents modes de transport (p. 7921).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 7921).

S.N.C.F. :
- dessertes locales et réseau « classique » (p. 7920) ;
- effectifs : évolution (p. 7921) ;
- missions et statut (p. 7920, 7921) ;
- personnel : revendications (p. 7920) ;
- pertes d'exploitation et endettement (p. 7920) ;
- réservations : système « Socrate » (p. 7920).

Transports fluviaux (p. 7921).

Transports routiers : trafic « poids lourds » : législation sociale : non-respect (p. 7921).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 881).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *défavorable* (p. 251) ;

Commerce et artisanat (p. 251).

Communautés européennes : principe de subsidiarité : mise en œuvre (p. 251) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 66 de M. Pierre Micaux (p. 252).

SAUGEY (Bernard)

Député de l'Isère

(8e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 avril 1993] (p. 6371).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 17 avril 1993] (p. 6371).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664).

Membre du conseil d'administration de France 3 [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, en remplacement de M. Jean-Pierre Philibert [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8381).

Cesse d'appartenir à la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 juillet 1993] (p. 10759).

SAUMADE (Gérard)

Député de l'Hérault

(4e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 17 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme relatif à la **publicité en faveur des alcools (n° 434)** [6 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **COGEMA** : site de Lodève : emploi et activité ; réaménagement industriel [2 juin 1993] (p. 1019, 1020).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Conseils généraux : rôle (p. 2008).

Coopération intercommunale : intérêt, nécessité (p. 2008).

Départements : Hérault (p. 2008).

Proposition de loi : opportunité (p. 2008).

Discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Article unique *(report jusqu'au 31 décembre 1993 du délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

Coopération intercommunale : rapport du Gouvernement au Parlement : opportunité ; date de dépôt (p. 2014).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Bois et forêts : lutte contre les incendies de forêts : exemple du département de l'Hérault et rôle de l'Office national des forêts (p. 4902).

Collectivités locales et Etat : compétences respectives : projet de loi (p. 4902).

Cours d'eau, étangs et lacs : fleuves et rivières : protection et restauration (p. 4902).

Déchets : déchets ménagers : collecte et traitement : financement ; cas du département de l'Hérault (p. 4903).

Eau : lutte contre la pollution (p. 4902).

Impôts et taxes : fiscalité de l'environnement (p. 4903).

Lois : lois relatives à l'environnement : textes d'application : parution (p. 4903).

Mines et carrières : loi n° 93-3 du 4 janvier 1993 relative aux carrières : substitution au code minier : schéma départemental des carrières : décret : parution (p. 4903).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4901).

Organismes et structures : Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (p. 4901).

Recherche : recherche sur l'environnement : moyens (p. 4903).

Risques naturels : prévention et protection : plans d'exposition aux risques (P.E.R.) : cas des départements de l'Ardèche et du Vaucluse (p. 4902).

Service national : service national de l'environnement dès 1994 (p. 4902).

Urbanisme : plans d'occupation des sols : révision (p. 4902).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Communes : Montpellier (p. 5305).

Départements : Hérault (p. 5305).

Transports ferroviaires : T.G.V. Sud-Ouest : prolongement jusqu'en Espagne (p. 5305).

Transports maritimes : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5306).

Voirie :

– autoroute A 9 : doublement (p. 5305) ;

– autoroute A 75 : échangeurs dans le département de l'Hérault (p. 5305).

SAUVADET (François)

Député de la Côte-d'Or

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer un office parlementaire chargé de contrôler et d'évaluer l'application des lois (n° 369)** [22 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Charges des entreprises :** charges d'exploitation ; allocations familiales : budgétisation [26 mai 1993] (p. 680).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1034).

Agriculture : crise agricole (p. 1033).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 1034).

Collectivités locales :

– coopération intercommunale : intercommunalité (p. 1035) ;

– ressources fiscales (p. 1035).

Départements : Côte-d'Or : (p. 1034).

SAUVAIGO (Suzanne)

Député des Alpes-Maritimes

(6e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19) [15 avril 1993].

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Rapporteur de la proposition de loi visant à compléter l'article L. 71 du code électoral afin d'élargir le droit de vote par procuration des retraités (n° 42) [28 avril 1993].

Rapporteur de la proposition de loi tendant à étendre aux retraités la possibilité de voter par procuration lorsqu'ils sont absents de leur domicile pour cause de vacances (n° 43) [28 avril 1993].

Rapporteur de la proposition de loi visant à élargir le droit de vote par procuration des retraités (n° 70) [28 avril 1993].

Rapporteur de la proposition de loi tendant à favoriser l'exercice du droit de vote par les retraités (n° 88) [28 avril 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur la naturalisation de M. Ibrahim Souss, délégué général de l'Organisation de libération de la Palestine à Paris (n° 185) [3 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Alain Bocquet et plusieurs de ses collègues tendant à créer une commission d'enquête sur le trafic des stupéfiants en provenance des pays de la Communauté européenne (n° 153) [10 juin 1993].

Rapporteur du projet de loi portant extension aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte de l'article L. 71 du code électoral tel qu'il résulte de l'article unique de la loi n° 93-894 du 6 juillet 1993 (n° 771) [8 décembre 1993].

Juge suppléant de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [J.O.débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

DEPOTS

Rapport (n° 119) [28 avril 1993] fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi :

1° (n° 19) adoptée par le Sénat, tendant à **élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration ;**

2° (n° 42) visant à **compléter l'article L. 71 du code électoral afin d'élargir le droit de vote par procuration des retraités ;**

3° (n° 43) tendant à **étendre aux retraités la possibilité de voter par procuration lorsqu'ils sont absents de leur domicile pour cause de vacances ;**

4° (n° 70) visant à **élargir le droit de vote par procuration des retraités ;**

5° (n° 88) tendant à **favoriser l'exercice du droit de vote par les retraités.**

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution (n° 185) tendant à la **création d'une commission d'enquête sur la naturalisation de M. Ibrahim Souss, délégué général de l'Organisation de libération de la Palestine à Paris (n° 372)** [23 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution (n° 153) tendant à **créer une commission d'enquête sur le trafic des stupéfiants en provenance des pays de la Communauté européenne (n° 373)** [23 juin 1993].

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Constitution : suffrage personnel et secret (p. 305).

Fraude électorale : risque (p. 304).

Parlement : propositions de loi inscrites à l'ordre du jour : accroissement (p. 304).

Tourisme et loisirs : vacances : étalement (p. 304).

Vote par procuration :

- régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 305) ;
- régime actuel : « congés de vacances » : interprétation restrictive (p. 304, 305) ;
- retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 304, 305) ;
- retraités et inactifs en vacances : proposition de loi adoptée par le Sénat, propositions de loi de différents députés et synthèse de la commission des lois (p. 305).

Discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Article unique *(art. L. 71 du code électoral : droit de vote par procuration) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime, dans l'article L. 71-1 du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tout électeur qui établit que des « obligations dûment constatées » l'empêchent d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ainsi qu'aux citoyens ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs vacances) (p. 316) : adopté après modifications (p. 317).

Titre (« proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration ») :

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (intitule la proposition de loi : « proposition de loi modifiant l'article L. 71 du code électoral et relative au droit de vote par procuration ») : adopté (p. 318).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *son* amendement n° 13 (dispose que des contrôles d'identité peuvent également être menés dans une bande côtière d'un kilomètre) (p. 1393) : non soutenu (p. 1394) ;

– *son* amendement n° 22 (dispose que des contrôles d'identité peuvent également être menés dans une bande côtière d'un kilomètre) : non soutenu (p 1394).

Après l'article 1er :

– *son* sous-amendement n° 23 (de forme) à l'amendement n° 10 de la commission (précise à cet endroit du texte que les dispositions du dernier alinéa de l'article 1er ne prendront effet que lors de l'entrée en vigueur de la convention de Schengen) : non soutenu (p. 1395).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 16 soutenu par M. Pierre Pasquini (dispose que seuls les magistrats ayant rang de vice-président peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation d'un an renouvelable) (p. 6341) : retiré (p. 6343) ;

– *son* amendement n° 15 soutenu par M. Pierre Pasquini (dispose que seuls les magistrats ayant accompli cinq ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation d'un an renouvelable) (p. 6341) : retiré (p. 6343) ;

– *son* amendement n° 17 soutenu par M. Pierre Pasquini (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif soit au parquet, soit en fonctions devant une juridiction pénale, et étant proposés sur une liste d'aptitude peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation d'un an renouvelable) : retiré (p. 6343).

– Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 7 *(statut des membres) :*

– *son* amendement n° 12 (p. 6351) : non soutenu (p. 6352).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *son* amendement n° 36 : non soutenu (p. 7409).

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *son* amendement n° 37 rectifié (précise que, parmi le collège d'experts, doivent figurer au moins un psychiatre et un endocrinologue) : rejeté (p. 7414).

SCHLERET (Jean-Marie)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(1re circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. André Rossinot, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Francophonie au Liban : coopération [24 novembre 1993] (p. 6286, 6287).

orales sans débat :

– n° 119, posée le 8 juin 1993 : **enseignement secondaire (baccalauréat – réforme)** (p. 1198). Appelée le 10 juin 1993 : orientation des élèves ; formation des professeurs (p. 1316, 1317).

– n° 168, posée le 6 octobre 1993 : **situation des centres d'hébergement et de réadaptation sociale** (p. 3921). Appelée le 7 octobre 1993 : financement ; situation en Meurthe-et-Moselle (p. 3996, 3997).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5371).

Bourses et allocations d'études :
- bourses (p. 5371) ;
- fournitures scolaires (p. 5371).

Enseignants : formation continue et formation et innovation pédagogiques (p. 5370 à 5372).

Enseignement maternel et primaire : lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5372).

Enseignement secondaire :
- collèges : moyens et rénovation pédagogique (p. 5371) ;
- lycées : premières et terminales (p. 5371) ;
- orientation scolaire et professionnelle (p. 5371).

Enseignement technique et professionnel :
- formation en alternance et pré-apprentissage (p. 5371) ;
- lycées professionnels (p. 5371).

Etablissements scolaires :
- autonomie (p. 5370) ;
- bibliothèques (p. 5372) ;
- chefs d'établissements (p. 5370) ;
- rythmes scolaires : aménagement (p. 5370).

Handicapés : enfants : intégration scolaire (p. 5371).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5370).

Personnel non enseignant : documentalistes et conseillers d'orientation (p. 5370).

Politique de l'éducation : contenu et évolution (p. 5370, 5372).

Professions médicales et paramédicales : médecins et infirmières scolaires (p. 5371).

Service national : appelés : surveillance des lycées et collèges (p. 5370).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5371).

Questions :

Enseignement :
- langues étrangères (p. 5395) ;
- langues régionales (p. 5395).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Français : langue :
- O.N.U. : place de la langue française (p. 5660) ;
- projet de loi sur la langue française : préparation (p. 5660) ;
- sports : jeux olympiques : place de la langue française (p. 5660).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 51 *(conditions d'octroi de l'abattement spécial à la base en matière de taxe d'habitation) :*

– *son* amendement n° 210 (autorise les conseils municipaux à ramener immédiatement ou progressivement au niveau maximum – et non plus sur cinq ans – les abattements sur les bases de la taxe d'habitation supérieurs à ce niveau) (p. 6000) : adopté (p. 6001).

SCHREINER (Bernard)

Député du Bas-Rhin

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'insctit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre titulaire de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 13 juillet 1993] (p. 9919).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 13 juillet 1993] (p. 9919).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Agroalimentaire : offices d'intervention agricole : crédits (p. 4698).

B.A.P.S.A. : cotisation sociales : mode de calcul : réforme (p. 4700).

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle :
- « malgré nous » (p. 4863) ;
- patriotes résistants à l'annexion de fait (P.R.A.F.) (p. 4863) ;
- patriotes résistants à l'occupation (P.R.O.) (p. 4863).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- carte du combattant (p. 4862) ;
- fonds de solidarité (p. 4862) ;
- retraite anticipée (p. 4862).

Carte du combattant : attribution : volontaires de la Résistance (p. 4863).

Déportation : camps de Rawa Ruska, Graudenz, Tambow (p. 4863).

Mémoire et souvenir :
- généralités et hommages (p. 4862) ;
- nécropoles nationales et militaires (p. 4863).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4862) ;
- rétablissement, effectifs et modernisation (p. 4862).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions et moyens, fonds sociaux (p. 4862).

Orphelins : infirmes : allocation spéciale (p. 4862).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- rapport constant (p. 4862) ;
- régime des suffixes (p. 4862) ;
- retraite mutualiste (p. 4862).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Politique de la ville : Haguenau (p. 5496).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Service militaire : dispenses : assouplissement des conditions (p. 5716).

SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard)

Député du Val-de-Marne

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [*J.O.* débats du 28 avril 1993] (p. 217).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [*J.O.* débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Réforme des lycées** : commission d'évaluation : composition [14 avril 1993] (p. 76, 77).

– **Enseignement supérieur** : fonctionnement : moyens financiers : plan Université 2000 : réalisation ; orientation des étudiants [10 novembre 1993] (p. 5742, 5743).

INTERVENTIONS

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– **politique en matière de francophonie** [1er juin 1993].

Principaux thèmes développés :

Administration :

- ministère de la culture et de la francophonie (p. 961) ;
- ministère des affaires étrangères : direction des relations culturelles (p. 961).

Affaires étrangères :

- Algérie (p. 962) ;
- Europe centrale (p. 962).

Audiovisuel : télévision : programmes (p. 962).

Communautés européennes : pays membres : enseignement du français (p. 962).

Culture : Institut de France (p. 962).

Langue et culture anglo-américaines : hégémonie (p. 961).

Recherche : publications (p. 962).

SEGUIN (Philippe)

Député des Vosges

(1re circonscription)

R.P.R.

Président de l'Assemblée nationale

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est élu président de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Allocution en qualité de président de l'Assemblée nationale **(n° 2)** [2 avril 1993]

Allocution en qualité de président de l'Assemblée nationale **(n° 459)** [30 juin 1993].

Allocution en qualité de président de l'Assemblée nationale **(n° 873)** [20 décembre 1993].

INTERVENTIONS

En qualité de président :

– **Son allocution (n° 2)** [2 avril 1993].

Assemblée nationale :

- historique et missions actuelles (p. 6, 7) ;
- opposition : droits : garantie et respect (p. 6, 7) ;
- Président : son élection : remerciements (p. 6) ;
- travail et contrôle parlementaire : réforme (p. 7).

Communauté européenne : France : place (p. 8).

France : crise et avenir (p. 7, 8).

Gouvernement : prérogatives constitutionnelles : maîtrise (p. 7).

Présidents de la République : Georges Pompidou et Charles de Gaulle : hommage (p. 8).

Répond au rappel au règlement de : *Malvy (Martin)* : remercie le président du groupe socialiste de ne pas maintenir la candidature de M. Roger-Gérard Schwartzenberg à la vice-présidence [2 avril 1993] (p. 27).

Annonce la nouvelle procédure des questions au Gouvernement [14 avril 1993] (p. 69).

Remercie les députés et le Gouvernement pour leur respect scrupuleux de la nouvelle formule retenue pour les questions au Gouvernement [14 avril 1993] (p. 83).

Rappelle que le public admis dans les tribunes doit se tenir assis et demeurer silencieux [21 avril 1993] (p. 117).

Hommage à Pierre Bérégovoy, député de la Nièvre, décédé le 1er mai 1993 et observation d'une minute de silence [5 mai 1993] (p. 292).

Prononce l'éloge funèbre de **Pierre Bérégovoy** [18 mai 1993] (p. 525).

Hommage à Alain Mayoud, député du Rhône, décédé le 23 mai 1993 et observation d'une minute de silence [25 mai 1993] (p. 613).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– **lutte contre le SIDA** [25 mai 1993] :

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : communication hebdomadaire du Gouvernement : nouvelle procédure (p. 613).

– **Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires russes** [26 mai 1993] (p. 671).

– **Prononce** l'éloge funèbre d'**Alain Mayoud** [15 juin 1993] (p. 1599).

– **Insiste** pour que les ministres interrogés soient présents lors des questions orales sans débat [17 juin 1993] (p. 1755) ; s'interroge sur l'opportunité de notifier les questions orales sans débat une semaine à l'avance afin que les ministres organisent leur emploi du temps (p. 1755).

– **Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 juin 1993] :

Répond aux rappels au règlement de : *Le Déaut (Jean-Yves)* (p. 2305).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : réunion (p. 2305).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Le Déaut (Jean-Yves)* (p. 2310).

Assemblée nationale : règlement : article 100, alinéa 7 (p. 2310).

Son interruption (p. 2311) :

Assemblée nationale : règlement : article 58 : application stricte.

Fait droit à la demande de vérification du quorum de : *Malvy (Martin)* sur l'amendement n° 22 et prononce le report du vote (p. 2314).

Répond au rappel au règlement de : *Couanau (René) :* saisit le bureau de la commission des finances (p. 2355).

– **Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Sa communication : décision du bureau de la commission des finances sur la recevabilité financière de la proposition de loi et du rapport sur cette proposition (p. 2419).

Répond au rappel au règlement de : *Malvy (Martin) :* rappelle que la décision du bureau de la commission des finances sur la recevabilité financière de la proposition de loi s'impose à l'Assemblée qui ne peut en délibérer (p. 2420).

Répond au rappel au règlement de : *Glavany (Jean) :* rappelle que la décision du bureau de la commission des finances sur la recevabilité de la proposition de loi en discussion n'est pas susceptible d'appel (p. 2421).

Assemblée nationale : initiative parlementaire : recevabilité financière : principes et procédures (p. 2419, 2420, 2421).

Sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin) :* **fait droit à la demande de vérification du quorum** présentée par son auteur et **prononce** le report du vote (p. 2481).

Discussion des articles [26 et 27 juin 1993] :

Après l'article 1er :

Prononce la réserve de la discussion des amendements nos 1 et 6 (p. 2490).

Répond au rappel au règlement de : *Mathus (Didier)* : refuse d'accorder une nouvelle suspension de séance (p. 2492).

Répond au rappel au règlement de : *Lefort (Jean-Claude)* : rappelle que le défaut d'impression et de distribution d'un amendement ne peut faire obstacle à sa discussion (p. 2492).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *ses observations* (p. 2537) :

Assemblée nationale : rappels au règlement : article 58 : usage abusif.

Après l'article 5 :

– *ses observations* (p. 2623) :

Assemblée nationale : séance publique : computation des jours de séance.

Répond au rappel au règlement de : *Mathus (Didier)* : refuse d'accéder à la demande de suspension de séance qui ne vise qu'à retarder les débats et à la demande de parole pour un rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 2628).

Assemblée nationale :

– rappels au règlement : article 58 : refus (p. 2628) ;
– suspension de séance : pouvoir d'appréciation du président (p. 2628).

Répond au rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* et met aux voix sa demande de suspension de séance : rejet (p. 2629).

– *ses observations* sur l'amendement n° 115 de M. Jean Glavany (p. 2633) :

refuse d'accéder à la demande de suspension de séance de Drav (Julien) (p. 2633).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

Application de l'article 100, alinéa 3, du règlement : constate qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur les amendements nos 607 à 1990, 1969 à 3049, 3050 à 3068 auxquels le Gouvernement a opposé l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 2637).

Titre :

Rappelle la nouvelle rédaction proposée par la commission (p. 2640).

– **Son allocution (n° 459)** [30 juin 1993] :

Assemblée nationale :

– amendements : règles relatives au dépôt (p. 2812, 2813) ;
– bureau (p. 2814) ;
– conditions de travail (p. 2812) ;
– contrôle du Gouvernement : questions d'actualité, communication hebdomadaire du Gouvernement et questions orales sans débat (p. 2812) ;
– députés : présence dans la circonscription : devoir (p. 2812) ;
– élections de 1993 : résultats et conséquences sur le fonctionnement de l'Assemblée (p. 2811) ;
– opposition : droits (p. 2813) ;
– travaux : bilan (p. 2811).

Communautés européennes (p. 2814).

Constitution : nature parlementaire (p. 2811).

Parlement : rôle (p. 2811, 2812, 2813, 2814).

Politique générale : démocratie (p. 2813).

– **Donne** acte du dépôt du rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1993 [30 juin 1993] (p. 2816, 2817).

– **Projet de loi de privatisation (n° 345).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 juin 1993] :

Son intervention (p. 2819).

– **Prononce** la clôture de la seconde session ordinaire de 1992-1993 [1er juillet 1993] (p. 2827).

– **Déclare** ouverte la deuxième session extraordinaire de 1992-1993 [1er juillet 1993] (p. 2827).

Répond aux rappels au règlement de : *Malvy (Martin)* et *Auchedé (Rémy)*, sur l'organisation des travaux de l'Assemblée [1er juillet 1993] (p. 2828 et 2830).

– **Déclare** ouverte la troisième session extraordinaire de 1992-1993 [28 septembre 1993] (p. 3309).

– **Hommage à Gérard Castagnéra,** député de la Gironde, décédé le 2 septembre 1993 et observation d'une minute de silence [28 septembre 1993] (p. 3309).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 et 29 septembre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Pierna (Louis)* : lui retire la parole en application de l'article 58, alinéa premier du règlement (p. 3316).

Son intervention à l'occasion du vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 3341, 3347).

Assemblée nationale : vote personnel (p. 3341, 3347).

Répond au rappel au règlement de : *Delalande (Jean-Pierre)* : constate que la limitation à deux fois trois mois des sessions du Parlement est difficilement compatible avec une organisation rigoureuse des travaux de l'Assemblée (p. 3459).

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 776 de M. Michel Berson (prévoit la réalisation d'une étude sur les créations d'emplois qui résulteront de l'application des dispositions de la loi pendant cinq ans et prévoit la communication des résultats de cette étude avant la fin de la discussion du projet de loi) (p. 3470) ; rectifié (date de dépôt fixée au 20 octobre 1993) (p. 3471).

Répond aux rappels au règlement de : *Fèvre (Charles), Auchedé (Rémy), Migaud (Didier)*, sur l'organisation des scrutins (p. 3475).

Répond au rappel au règlement de : *Jacquaint (Muguette)* : rappelle que l'Assemblée peut tenir séance au cours de la matinée réservée aux travaux des commissions pendant les sessions extraordinaires (p. 3491).

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 190 de Mme Muguette Jacquaint et 338 de M. Michel Berson (excluent la taxe professionnelle du champ du rapport) (p. 3507).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* : lui donne acte de son observation et constate que le déséquilibre entre la durée de la discussion en commission et celle de la discussion en séance publique démontre un mauvais fonctionnement de l'Assemblée (p. 3535).

Après l'article 7 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 664 de M. Charles de Courson (prévoit un abattement sur le montant des avantages de vieillesse en cas de cumul avec un revenu d'activité) (p. 3558) ;

Assemblée nationale : amendements : discussion : présence indispensable de l'un des signataires (p. 3558).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 55 de la commission et 129 de la commission de la production (permettent l'adhésion des entreprises de plus de 200 salariés à un groupement d'employeurs et l'adhésion d'une même entreprise à plusieurs groupements d'employeurs) (p. 3560) ;

Assemblée nationale : commissions : rapporteurs : habilitation à retirer des amendements (p. 3560).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

Réserve du vote des amendements nos 619, 620, 621, 57 et du sous-amendement n° 1013 et de l'amendement n° 348 (p. 3573).

Après l'article 15 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (dispense l'employeur de verser la « contribution Delalande » en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail et en cas de refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) (p. 3590) ;

Assemblée nationale : commissions : amendements adoptés par la commission (p. 3590).

Avant l'article 16 :

Répond au rappel au règlement de : *Berson (Michel)* : observe que le Premier ministre s'est exprimé sur ce projet de loi devant l'Assemblée et qu'il revient donc au ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de s'exprimer au nom du Gouvernement (p. 3600).

Répond au rappel au règlement de : *Berson (Michel)* : prend acte du souhait du groupe socialiste d'entendre à nouveau le Premier ministre, mais rappelle son devoir de mettre l'Assemblée en situation de débattre du texte en toute liberté et refuse de suspendre la séance, l'objet de la demande n'étant pas, conformément au règlement, de réunir un groupe (p. 3601).

Refuse de suspendre la séance, après que M. Michel Berson eut réitéré sa demande (p. 3601).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *ses observations* (p. 3603, 3604) :

Assemblée nationale :

– incidents : courtoisie envers le président de séance ;

– règlement : respect des temps de parole ;

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 235 de Mme Muguette Jacquaint et 489 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe II de l'article qui module, en fonction de la taille de l'entreprise, le nombre maximum d'heures de délégation dont bénéficient mensuellement les délégués du personnel) (p. 3613) ;

Votes : scrutins publics répétés sur un même article : obstruction (p. 3613)

Article 19 *(élection simultanée des délégués du personnel et du comité d'entreprise : art. L. 423-19 nouveau du code du travail) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 240 de Mme Muguette Jacquaint et 359 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3615) ;

Assemblée nationale : règlement : articles 43 et 61 : vérification du quorum (p. 3615).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

Ses observations (p. 3702) :

Assemblée nationale : commissions : autorisation donnée au rapporteur de retirer des amendements.

Après l'article 31 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 753 de M. Jean Royer (prévoit d'affecter des crédits d'indemnisation du chômage à l'aide aux entreprises qui embauchent des chômeurs) (p. 3746).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 89 de la commission (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information des élèves est « confiée de façon prioritaire, aux chefs d'entreprise et formateurs » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781) ;

Assemblée nationale : règlement : réforme : travaux des commissions (p. 3781).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

Répond au rappel au règlement de : *Jacquaint (Muguette)* : suspend la séance (p. 3803).

Répond au rappel au règlement de : *Berson (Michel)* : lui donne acte de son rappel au règlement et observe qu'il n'a jamais porté d'appréciation sur une prétendue trop grande durée du débat sur le projet de loi quinquennale [1er octobre 1993] (p. 3608).

Répond au rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert) :* rappelle que la préoccupation qui a animé la conférence des présidents était de préserver le délai constitutionnel d'examen du projet de loi de finances [1er octobre 1993] (p. 3608).

– **Constate** la clôture de la troisième session extraordinaire de 1992-1993 [1er octobre 1993] (p. 3666).

– **Déclare** ouverte la première session ordinaire de 1993-1994 [2 octobre 1993] (p. 3679).

– **Sa communication** du commencement des retransmissions des débats sur le réseau Paris-TV câble en application de la décision du Bureau [2 octobre 1993] (p. 3690).

– **Prononce** l'éloge funèbre de **Jean Castagnéra** [5 octobre 1993] (p. 3905).

– **Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires irlandais** [6 octobre 1993] (p. 3930).

– **Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires roumains** [13 octobre 1993] (p. 4123)

– **Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires vietnamiens** [20 octobre 1993] (p. 3930).

– **Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires mexicains** [20 octobre 1993] (p. 3930).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Guyard (Jacques)* (p. 5806).

– **Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires bulgares** [17 novembre 1993] (p. 5954).

Répond aux rappels au règlement de : *Pandraud (Robert)* et *Mazeaud (Pierre)* [18 novembre 1993] (p. 6065).

– **Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).**

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

En application de l'article 54, alinéa 3, du règlement : autorise une explication de vote sur l'article 20 (p. 6628).

– **Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 605).**

Son intervention : précise le mode de déroulement de la séance et l'organisation des débats [7 décembre 1993] (p. 7229).

– **Hommage à la mémoire de M. Houphouët-Boigny** et observation d'une minute de silence [7 décembre 1993] (p. 7229).

– **Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).**

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1994] :

Article 1er *(tour extérieur dans les corps d'inspection et de contrôle) :*

Ses observations sur l'intervention de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 7458).

– **Déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et débat sur cette déclaration** [15 décembre 1993] **(n° 851).**

Son intervention (p. 7635, 7645).

Refuse les rappels au règlement lors de la déclaration de politique générale du Gouvernement [15 décembre 1993] (p. 7645).

Principaux thèmes développés :

Enseignement privé : proposition de loi de révision de la loi Falloux : ordre du jour du Sénat : opportunité (p. 7645).

– **Son allocution (n° 873).**

Principaux thèmes développés [20 décembre 1993] :

Assemblée nationale :

- activités internationales (réception du Roi d'Espagne) (p. 7943) ;
- amendements : règles relatives au dépôt (p. 7941) ;
- commissions : travaux, revalorisation (p. 7941, 7942) ;
- conditions de travail : modification (p. 7942) ;
- contrôle du Gouvernement : questions d'actualité, communication hebdomadaire du Gouvernement et questions orales sans débat : renforçement (p. 7941, 7942) ;
- « inflation législative » et adoption de dispositions à caractère règlementaire (p. 7940, 7941) ;
- publicité des travaux, ouverture des locaux au public, mise en valeur du patrimoine : modernisation (p. 7942) ;
- règlement : projet de réforme : objectifs et contenu (p. 7941 à 7943) ;
- scrutin public et vote personnel (p. 7942) ;
- session d'automne : bilan (p. 7940).

Communautés européennes : contrôle par le Parlement français : application de l'article 88-4 de la Constitution (p. 7942).

Constitution : nature et conception (p. 7941).

Gouvernement : attitude ouverte et coopérative (p. 7940).

Parlement : sessions : durée : allongement ou session unique (p. 7940).

SEITLINGER (Jean)

Député de la Moselle

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *son* amendement n° 117 (étend le droit de détenir un compte à toute personne dans les conditions fixées par le conseil général) (p. 1509) : non soutenu (p. 1510).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle : patriotes résistants à l'Occupation (P.R.O.) (p. 4875).

SERROU (Bernard)

Député de l'Hérault

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de loi organique relative à la **représentation des professions libérales au Conseil économique et social (n° 699)** [10 novembre 1993].

Proposition de loi visant à **fixer à dix mois la durée du service national actif des médecins, pharmaciens, vétérinaires, chirurgiens-dentistes et des jeunes gens servant en qualité de scientifique du contingent (n° 894)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Date d'application de l'augmentation de la C.S.G. aux retraités : retraites du mois de juin versées en juillet : taux applicable [30 juin 1993] (p. 2804, 2805).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Santé publique :

– centres anti-cancéreux (p. 5179) ;
– prévention : Comité français d'éducation pour la santé (p. 5180).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 96 rectifié : non soutenu (p. 6041).

SICRE (Henri)

Député des Pyrénées-Orientales

(4e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et francophonie. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aménagement du territoire :

– « aménagement culturel » (p. 5644) ;
– déséquilibre Paris-province (p. 5645).

Cinéma : cinéma français : situation et soutien (p. 5645).

Collectivités locales : contrats de plan et conventions de développement (p. 5645).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 5645).

Grands travaux : centre Georges Pompidou (p. 5645).

Ministère de la culture et de la francophonie :

– budget 1993 : régulation budgétaire (p. 5644) ;
– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5644, 5645) ;
– déconcentration (p. 5645).

Patrimoine : musées : acquisitions et commandes publiques (p. 5645).

Questions :

Patrimoine : musées : fonds régionaux d'acquisition des musées (F.R.A.M.) (p. 5657).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Rapatriés :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5843) ;
– Français musulmans rapatriés : groupe de travail (p. 5843) ;
– Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entreprises (création), logement (p. 5843) ;
– indemnisation (p. 5843) ;
– rapatriés réinstallés : endettement (p. 5843).

SOISSON (Jean-Pierre)

Député de l'Yonne

(1re circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– G.A.T.T. et politique agricole commune : oléagineux : accord de Washington ; négociations du G.A.T.T. ; jachère : rotation : indemnisation [2 juin 1993] (p. 1020, 1021).

– Anciens combattants d'Afrique du Nord : revendications [6 octobre 1993] (p. 3942, 3943).

– Peine de prison à vie : caractère effectif : auteurs de meurtres ou de viols d'enfants [10 novembre 1993] (p. 5749, 5750).

– Aide aux établissements d'enseignement privés : constructions scolaires : financement ; collectivités territoriales ; loi Falloux : réforme [22 décembre 1993] (p. 8101).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : s'élève contre l'accord sur les oléagineux ; rappelle que cet accord prévoit une limitation de la production et que le Gouvernement précédent, soutenu par l'actuelle majorité, y était opposé ; demande des explications [8 juin 1993] (p. 1141, 1142).

Observations sur le rappel au règlement de : *Ollier (Patrick) :* proteste contre sa mise en cause par M. Patrick Ollier [8 juin 1993] (p. 1143).

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– Evolution du G.A.T.T. [22 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture : oléagineux (p. 2021).

Communautés européennes : politique commerciale internationale :

- cohésion européenne : restauration : nécessité (p. 2021) ;
- relations avec les Etats-Unis (p. 2021).

G.A.T.T. :

- réforme : nécessité (p. 2021) ;
- volet agricole : accords de Blair House (p. 2021).

– affaires européennes [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur :

- G.A.T.T. : négociations (p. 2700) ;
- pratiques unilatérales : interdiction : perspectives (p. 2700) ;
- « préaccord » de Blair House : refus de la France (p. 2700).

Travail : « couverture sociale » : maintien (p. 2700).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *favorable* à l'amendement n° 15 de M. Jacques Floch (supprime le double collège du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 3059).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *favorable* à l'amendement n° 19 de M. Jacques Floch (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; modifie sa composition) (p. 3061).

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– G.A.T.T. [5 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture française : devenir (p. 3910).

Audiovisuel : « exception culturelle » : respect (p. 3910).

Communautés européennes : politique commerciale internationale : Commission et Conseil des ministres : pouvoirs respectifs de négociation (p. 3910).

G.A.T.T. :

- G.A.T.T. et politique agricole commune (P.A.C.) (p. 3910) ;
- négociations de l'Uruguay Round : date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 3910) ;
- organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 3910) ;
- préaccord de Blair House (p. 3910).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Explications de vote [5 octobre 1993] :

Assemblée nationale : débats : qualité (p. 3917, 3918).

Formation professionnelle : décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3918).

Politique de l'emploi (p. 3917).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3918).

Travail :

- négociation collective (p. 3918) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 3918).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1993] :

Lois : code du travail : complexité et révisions (p. 6082).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : portée (p. 6082).

Travail : négociation collective (p. 6081, 6082).

Travail : temps de travail : durée : réduction : trente-deux heures (p. 6081).

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– Implantation d'un grand stade à Saint-Denis [19 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Communes : Nantes (p. 4500).

Compétitions sportives :
- coupe du monde de football 1998 (p. 4500) ;
- jeux Olympiques d'Albertville (p. 4500).

Grand stade :
- coûts et financement (p. 4500) ;
- site de Melun-Sénart : avantages et inconvénients (p. 4499) ;
- site de Saint-Denis : avantages et inconvénients (p. 4500).

Lois de finances : comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4500).

- réunion extraordinaire du Conseil européen du 29 octobre 1993 [2 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :
- Allemagne : politique générale, économique et sociale (p. 5222) ;
- Grande-Bretagne : politique générale, économique et sociale (p. 5222).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : préaccord de Blair House et politique agricole commune (P.A.C.) (p. 5222).

Institutions communautaires :
- nouvelles institutions communautaires : sièges : décisions du conseil exceptionnel (p. 5222) ;
- Parlement européen : siège : Strasbourg (p. 5222).

Parlement français :
- Assemblée nationale : présence insuffisante des députés (p. 5222) ;
- session unique : perspectives (p. 5222).

Politique économique et sociale européenne : Europe sociale (p. 5222).

Système monétaire européen : Institut monétaire européen : siège : Francfort (p. 5222).

- achèvement des travaux du Grand Louvre [16 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : organisations internationales : Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) : siège (p. 5864).

Bibliothèques : Bibliothèque nationale de France (p. 5864).

Centre Georges-Pompidou (p. 5864).

Communes : Puteaux-La Défense : Grande Arche (p. 5864).

Constitution :
- « cohabitation » (p. 5864) ;
- révision : droit d'asile (p. 5864).

Musée du Louvre : historique (p. 5864).

Paris : centre de conférences internationales (p. 5864).

Président de la République (p. 5863, 5864).

- Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 605).

Avant le texte de la proposition de résolution [7 décembre 1993] :

Sa motion de renvoi en commission (p. 7231) : rejetée (p. 7236).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission : opportunité : appréciation (p. 7232, 7233).

Commission *ad hoc* : mission, durée, travaux et conclusions (p. 7231, 7232).

Immunité parlementaire : levée :
- nécessité judiciaire ou choix politique et médiatique (p. 7232) ;
- procédure : durée et date d'aboutissement (p. 7231, 7232) ;
- procédure : souhait de réforme (p. 7232).

- Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

- Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Sa motion de renvoi en commission (p. 7401, 7403) : rejetée (p. 7404).

Principaux thèmes développés :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7401, 7402, 7403).

Assemblée nationale : inflation législative (p. 7401).

Délinquance et criminalité :
- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7401) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7401, 7402) ;
- criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p.7401) ;
- peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7402).

Projet de loi :
- entrée en application en 2024 et principe de non rétroactivité de la loi pénale (p. 7401, 7402) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7401, 7402) ;
- « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7401).

- Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations et accord (p. 8071).

Communautés européennes : réglementation communautaire : appellations d'origine protégée, indications géographiques protégées, attestations de spécificité ; transposition dans la législation française (p. 8071).

Organismes et structures : Commission nationale des labels et de la certification de conformité, Institut national des appellations d'origine et commission mixte (p. 8072).

- Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 226).

Publicité : « loi Evin » n° 91-32 du 10 janvier 1991 limitant la publicité sur les vins et alcools : aménagements (p. 226).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 29 bis nouveau *(modification de l'article 1003-12 du code rural : déduction des déficits de l'assiette des cotisations sociales agricoles) :*

– *favorable* à l'amendement n° 87 du Gouvernement (modifie les modalités de calcul des cotisations pour les exploitants soumis au régime réel ou transitoire d'imposition et qui optent pour le calcul de leurs cotisations sur une base annuelle) (p. 267) ;

– *favorable* à l'amendement n° 88 du Gouvernement (autorise, à titre exceptionnel, les exploitants à revoir le choix exercé en 1993 entre l'option annuelle et la moyenne triennale avec déduction des déficits) : rectifié (fixe la date de l'option au 31 mars 1994) (p. 267).

Article 30 *(art. 1143-6 et 1143-7 du code rural : sanction de la non-application de la législation sociale agricole) :*

– *ses observations* (p. 269).

Après l'article 33 :

– *favorable* à l'amendement n° 76 du Gouvernement (permet aux agents non titulaires de l'Etat en fonction dans un service déconcentré du ministère de l'agriculture et de la pêche de se voir reconnaître la qualité d'agent non titulaire de la collectivité qui les emploie) (p. 274) ; rectifié (fixe les dates relatives à la formulation de la demande et de son acceptation respectivement aux 1er janvier 1995 et 1er juillet 1996) (p. 274) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 50 de la commission (assouplit la « loi Evin » limitant la publicité sur les alcools) (p. 278) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Daniel Garrigue (suspend l'application de certaines dispositions de la « loi Evin ») (p. 278) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. René Couveinhes (suspend l'application de certaines dispositions de la « loi Evin ») (p. 278) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 18 de M. Jean-Michel Ferrand (assouplit la « loi Evin » et codifie la publicité sur les alcools) (p. 278) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 68 de M. Daniel Garrigue (autorise la publicité en faveur des alcools tout en prévoyant l'exclusion de certaines zones et la limitation du montant des campagnes publicitaires) (p. 278).

SOULAGE (Daniel)

Député du Lot-et-Garonne

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Exploitants agricoles : endettement (p. 4684).

Risques naturels : Fonds de garantie des calamités agricoles : dotation (p. 4695).

SUGUENOT (Alain)

Député de la Côte-d'Or

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **suspendre l'application de certaines dispositions de la loi du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (n° 635)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Volet agricole du G.A.T.T. : négociations : importations : produits de substitution aux céréales ; jachères ; compensations intra-communautaires ; clause de paix ; accord de Blair House [8 décembre 1993] (p. 7301, 7302).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2, 3 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 924 (prévoit que les associations familiales participent à l'élaboration du plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : devenu sans objet (p. 3767).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *son* amendement n° 925 : non soutenu (p. 3839).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Vin et viticulture : vins d'appellation contrôlée et « loi Evin » (p. 4705).

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Logement et habitat : logement rural : encouragement (p. 4772).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Difficultés des entreprises :

– généralités et statistiques (p. 6199) ;

– loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6199) ;

– proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6200).

Difficultés des entreprises : prévention :

– intérêt et nécessité (p. 6199) ;

– mandataire *ad hoc* désigné par le président du tribunal de commerce (p. 6199) ;

– procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6199, 6200) ;

– règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6199, 6200).

Justice : tribunaux de commerce : renforcement des moyens, compétences, départementalisation (p. 6200).

Redressement et liquidation judiciaires :

– créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6200) ;

– créanciers : participation à la procédure : désignation de contrôleurs (p. 6199) ;

– procédures : allégement et simplification (p. 6200).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *favorable* au sous-amendement n° 194 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le président du tribunal prononce d'office la suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) (p. 6232).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 30 *(art. 1143-6 et 1143-7 du code rural : sanction de la non-application de la législation sociale agricole) :*

– *défavorable* (p. 268) ;

– *son* amendement n° 45 (de suppression) (p. 269) : adopté (p. 270).

T

TAITTINGER (Frantz)

Député des Hauts-de-Seine

(2e circonscription)

Non inscrit

puis apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 22 avril 1993] (p. 6510).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Justice : accroissement du contentieux, encombrement et allongement des délais de jugement (p. 4533).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : circonscription d'Asnières et de Colombes : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 5233).

Police : effectifs : absence de créations de postes (p. 5233).

Jeunesse et sports. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Associations : subventions : délais de versement, montant et contrôles (p. 5459).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5458).

Enfants : sports et rythmes scolaires (p. 5458).

Enseignement : baccalauréat : épreuves sportives (p. 5459).

Jeunes :
- conventions locales d'animation et plans locaux d'animation sportive (p. 5458) ;
- information jeunesse (p. 5458, 5459).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- administration centrale : implantation : coût (p. 5459) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5458) ;
- emplois : suppression (p. 5458) ;
- services déconcentrés (p. 5459).

Sports :
- emploi sportif : formation et contrats d'apprentissage (p. 5458) ;
- équipements sportifs de proximité (p. 5459) ;
- fédérations sportives : cadres techniques : maintien des emplois (p. 5458) ;
- jeux Olympiques d'hiver de 1992 : financement (p. 5458) ;
- sports de haut niveau : soutien (p. 5458).

Questions :

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5468, 5469).

TAPIE (Bernard)

Député des Bouches-du-Rhône

(10e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Demande de levée de son immunité parlementaire (n° 605) [15 octobre 1993].

Voir *pages préliminaires VII. – Commissions* ad hoc.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration : ministère des affaires sociales : rattachement des délégations pour la ville (p. 188).

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 188).

Drogue :
- produits de substitution : mise à disposition (p. 188) ;
- usage : caractère illicite et dépénalisation (p. 188) ;
- usage : extension et conséquences (p. 188).

Jeunes : activités ludiques (p. 189).

Politique de la ville :
- crédits : montant et déconcentration (p. 188) ;
- urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 188).

– Demande de levée de son immunité parlementaire (n° 605).

Avant le texte de la proposition de résolution [7 décembre 1993] :

Son intervention (p. 7237).

Principaux thèmes développés :

Députés : Bernard Tapie :
- « affaire Testut » : description et analyse (p. 7237 à 7240) ;
- poursuites judiciaires : objet et historique (p. 7237 à 7240).

Immunité parlementaire : levée :
- nécessité judiciaire ou choix politique et médiatique (p. 7239, 7240) ;
- précédents (p. 7237) ;
- procédure : durée et date d'aboutissement (p. 7238, 7239) ;
- procédure : souhait de réforme (p. 7239) ;
- procédure applicable et critères de décision : caractère « sérieux, loyal et sincère » de la demande (p. 7238, 7239).

Immunité parlementaire : principe et signification (p. 7239, 7240).

TARDITO (Jean)

Député des Bouches-du-Rhône

(9e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Taxes parafiscales) [29 avril 1993].

DEPOTS

Proposition de loi relative aux **droits des Français rapatriés d'origine nord-africaine et de leurs familles (n° 166)** [11 mai 1993].

Proposition de loi relative à l'**aménagement des navires pour renforcer la prévention en matière de pollution (n° 201)** [18 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **prendre des mesures fiscales en faveur de la prévention de la pauvreté (n° 298)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier les conditions d'attribution d'une majoration pour tierce personne aux grands invalides assurés sociaux (n° 477)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à la **constitution de dossiers auprès des agences de location et de vente de logements (n° 484)** [13 juillet 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 44 : **Taxes parafiscales (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Accord sur les oléagineux** : oléagineux : accord ; négociations du G.A.T.T. ; politique agricole : marge de manœuvre [9 juin 1993] (p. 1229, 1230).

– **Suspension des essais nucléaires** : expiration du moratoire en juillet 1993 ; conférence internationale visant à interdire les essais d'armes nucléaires : proposition française : perspectives ; arme nucléaire française : modernisation : nécessité [16 juin 1993] (p. 1665, 1666).

– **Sécurité routière** : sécurité routière : accidents : lutte et prévention : poids lourds : contrat de progrès ; accident de l'autoroute A 10 de novembre 1993 ; équilibre rail-route [17 novembre 1993] (p. 5959).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 156).**

Première lecture :

Discussion des articles [9 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 54 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article et énumère les missions de la Banque de France) (p. 1255) : rejeté au scrutin public (p. 1257) ;

Banque de France : « métiers » exercés (p. 1257).

Article 2 *(mise en œuvre de la politique de change) :*

– *soutient* l'amendement n° 55 de M. Louis Pierna (précise que les intérêts produits par les réserves de change sont inscrits au compte de résultat de la Banque de France : rejeté (p. 1283).

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 58 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque de France participe à la gestion de la dette publique en organisant les adjudications de valeurs du Trésor et en assurant la tenue des comptes courants de bons) : rejeté (p. 1292) ;

Marchés financiers : système S.A.T.U.R.N.E. (p. 1292).

– **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 208).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 juin 1993] :

Chômage (p. 2079).

Communautés européennes (p. 2079).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 2079).

Marchés financiers (p. 2079).

Politique économique : pouvoir d'achat (p. 2079).

Politique générale : justice sociale (p. 2079).

Prévisions et projections économiques (p. 2079).

T.V.A. (p. 2079).

– **Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).**

Première lecture :

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 72 de M. Germain Gengenwin (précise, à l'article 2 de la Constitution, que « la République protège les langues régionales ») (p. 2106) ; rectifié (substitue le verbe « reconnaît » au verbe « protège ») (p. 2108).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (précise, à l'article 66 de la Constitution, que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles) (p. 2133).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Chômage (p. 4101).

Collectivités locales :

- cohésion sociale : rôle (p. 4101) ;
- concours de l'Etat (p. 4101, 4102) ;
- investissements (p. 4102) ;
- ralentissement économique et modification des modes de vie : conséquences sur leurs dépenses et sur leurs ressources (p. 4101) ;
- situation financière (p. 4101).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4101)

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4101).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4101).

Impôts locaux : réforme (p. 4102).

Impôt sur le revenu (p. 4101).

Marchés financiers (p. 4102).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions pour les finances des collectivités locales (p. 4102).

Premier ministre : M. Edouard Balladur : engagement pris en 1987 sur le fonds de compensation de la T.V.A. (p. 4102).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15, 19 octobre 1993] :

Rappel au règlement : estime que les décisions du Président de la commission des finances sur la recevabilité des amendements ont pénalisé l'opposition par rapport à la majorité et dénonce l'atteinte portée à l'initiative parlementaire [14 octobre 1993] (p. 4191).

Article 1er *(autorisation de percevoir les impôts existants) :*

– *ses observations* (p. 4194).

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *soutient* l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Brard (supprime le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4203) : rejeté (p. 4204).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 54 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit la revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune de manière que le produit de l'impôt soit égal aux dépenses engagées l'année précédente au titre du R.M.I.) (p. 4261) : rejeté (p. 4262).

Article 5 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

– *son* amendement n° 58 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (propose un nouveau barème déclenchant la taxation à partir de 4 300 000 francs et comportant une tranche taxée à 2 p. 100) (p. 4263) : rejeté (p. 4264).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 56 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport sur l'inclusion des œuvres d'art et de collection dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4268) : rejeté (p. 4269).

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 71 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (institue la déductibilité des intérêts du livret A des caisses d'épargne du revenu imposable et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 4285) ;

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 146 deuxième rectification soutenu par M. Jean-Pierre Brard (applique le taux réduit de la T.V.A. à l'horticulture) (p. 4307 à 4309) : rejeté (p. 4310) ;

– *son* amendement n° 76 soutenu par M. Louis Pierna (crée un livret d'épargne populaire automobile et finance l'amendement par le relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 4311) : rejeté (p. 4312).

Après l'article 10 :

– *son* amendement n° 61 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (applique la T.V.A. au taux de 1 p. 100 sur les opérations concernant les journaux d'opinion et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) (p. 4344) : rejeté (p. 4345).

Après l'article 12 :

– *son* amendement n° 147 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (applique le taux réduit de la T.V.A. aux opérations portant sur le débroussaillement des forêts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 4356).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 88 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (institue une taxe au taux de 14,5 p. 100 sur l'ensemble des revenus financiers provenant de titres émis en France et sur les revenus fonciers et en exonère pendant cinq ans les plans d'épargne populaires en cours) : rejeté (p. 4380) ;

– *son* amendement n° 77 (institue une taxe au taux de 1 p. 100 sur les opérations de change à moins de trois mois et oblige les non résidents à déposer sur un compte bloqué 5 p. 100 du montant de leurs acquisitions de francs si le montant de celles-ci est supérieur à un plafond fixé par décret) : rejeté (p. 4380).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *son* amendement n° 109 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4423) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 375 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant l'abattement sur les bases de la taxe professionnelle en fonction des taux pratiqués, le plafonne à 12 p. 100, le supprime dans les communes où le taux cumulé est inférieur à 50 p. 100 du taux de leur strate démographique et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) (p. 4425) : vote réservé (p. 4426) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Explications de vote :

Communautés européennes (p. 4466).

Marchés financiers (p. 4466).

Politique économique et sociale : précarité et inégalités (p. 4466).

Prévisions et projections économiques (p. 4466).

Vote contre du groupe communiste (p. 4466).

Deuxième partie :

Tourisme. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Commerce extérieur : balance des échanges touristiques (p. 4477).

Organismes et structures : groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4477).

Politique économique et sociale : conjoncture et tourisme (p. 4477).

Tourisme : tourisme social (p. 4477, 4478).

Transports :

– sécurité routière (p. 4477) ;

– S.N.C.F. : tarifs (p. 4477).

Vote des crédits :

– *soutient* l'amendement n° 37 de M. Louis Pierna (propose de réduire les crédits de « Maison de la France » de 32 millions de francs pour les affecter au tourisme social) (p. 4488) : rejeté (p. 4489).

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération. – *Vote des crédits* [19 octobre 1993].

Après l'article 54 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (dispose que le Gouvernement adressera au Parlement un rapport analysant les conséquences du décret n° 91-396 du 24 avril 1991 qui réglemente les conditions d'attribution du traitement lié aux décorations de la Légion d'honneur et de la médaille militaire) (p. 4504).

Anciens combattants et victimes de guerre [26 octobre 1993] :

Vote des crédits :

– *ses observations* sur l'amendement n° 59 du Gouvernement (majore de 200 000 francs les crédits de rémunérations pour tenir compte du remplacement des commissions départementales de soins gratuits par des commissions de soins gratuits ayant une compétence régionale) (p. 4884).

Environnement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Energie :

– énergie nucléaire : généralités (p. 4905) ;
– énergie nucléaire : centrales d'Europe de l'Est (p. 4905).

Lois : lois relatives à l'environnement : textes d'application : parution (p. 4905).

Ministère de l'environnement :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4905) ;
– historique et missions (p. 4905) ;
– services centraux : emménagement dans les nouveaux locaux du 20 avenue de Ségur (p. 4905).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4905).

Vote des crédits :

Après l'article 58 :

– *reprend* l'amendement n° 34 de M. Adrien Zeller (propose que les équipements réalisés pour le compte du Conservatoire du littoral soient éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) : rejeté (p. 4948).

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les taxes parafiscales [16 novembre 1993] :

Communautés européennes :

– compétences (p. 5877) ;
– politique agricole commune : réforme (p. 5878).

Cour des comptes (p. 5877).

Formation professionnelle : taxes parafiscales (p. 5879).

Parlement : contrôle (p. 5876, 5877).

Taxes parafiscales :

– généralités : régime, objet, création, suppression, renouvellement, produit (p. 5876 à 5878) ;
– Association nationale pour le développement agricole (A.N.D.A.) (p. 5877, 5878) ;
– centres techniques industriels (p. 5879) ;
– taxe sur les huiles de base et recyclage des huiles usagées (p. 5877, 5878) ;
– taxe sur les spectacles (p. 5879) ;
– taxe versée par les entreprises ressortissant à l'Institut français du pétrole (p. 5879).

Taxes parafiscales : *vote des crédits :*

Article 40 et état E *(autorisation de perception des taxes parafiscales) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 160 de M. Jacques Le Nay et 223 de M. Didier Migaud (suppriment la taxe sur les entreprises horticoles affectée au comité national interprofessionnel de l'horticulture) (p. 5911) ;

Agriculture : horticulture : T.V.A. et organisation de la profession (p. 5911).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 45 *(aménagement du seuil des cessions de parts ou d'actions d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux) :*

– *défavorable* (p. 5929, 5930) ;

Epargne : fiscalité (p. 5929, 5930).

Plus-values : imposition (p. 5929, 5930).

S.I.C.A.V. monétaires (p. 5929, 5930).

Après l'article 49 :

– *soutient* l'amendement n° 164 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5990) : rejeté (p. 5991) ;

Collectivités locales : rôle social (p. 5991).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 5990).

Après l'article 51 :

– *soutient* l'amendement n° 71 de M. Louis Pierna (dispose que les remboursements du fonds de compensation de la T.V.A. interviennent dans le délai d'un mois après la réalisation de la dépense et supprime diverses mesures fiscales favorables aux entreprises ainsi que le prélèvement libératoire sur les produits de placement à revenu fixe) : rejeté (p. 6001) ;

– *soutient* l'amendement n° 76 de M. Louis Pierna (exonère de la taxe d'habitation les contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 6002) : rejeté (p. 6003) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 6002).

– *soutient* l'amendement n° 78 de M. Louis Pierna (institue le dégrèvement de la partie de la taxe d'habitation excédant 2 p. 100 du revenu imposable pour les contribuables acquittant moins de 7 500 francs d'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 6004) ;

– *soutient* l'amendement n° 187 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (relève le plafonnement du dégrèvement de la taxe d'habitation) : rejeté (p. 6004) ;

– *soutient* l'amendement n° 169 de M. Jean-Pierre Brard (réduit de 3,4 p. 100 à 3,2 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) : rejeté (p. 6008) ;

Parlement :

– Congrès : convocation (p. 6008) ;
– Gouvernement : considération à l'égard du Parlement (p. 6008) ;

– *soutient* l'amendement n° 189 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (actualise et prévoit la revalorisation annuelle des seuils d'assujettissement aux prélèvements sur les bases de la taxe d'habitation prévus par l'article 1641 du code général des impôts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 6018) ;

– *soutient* l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) : rejeté (p. 6019).

Article 52 *(réforme des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés) :*

– *soutient* l'amendement n° 170 de M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 6031) ; vote réservé (p. 6033) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6045) ;

SIDA : malades (p. 6031).

Après l'article 52 :

– *soutient* l'amendement n° 192 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour les taxes sur le chiffre d'affaires) : rejeté (p. 6039) ;

– *soutient* l'amendement n° 195 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (supprime le seuil de dix salariés pour l'assujettissement des entreprises à l'effort de construction) (p. 6039) : rejeté (p. 6040) ;

Bâtiment et travaux publics (p. 6040) ;

– *soutient* l'amendement n° 196 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (limite à six le nombre d'enfants pris en compte dans le barème de l'aide personnalisée au logement) : rejeté (p. 6040) ;

– *soutient* l'amendement n° 80 de M. Louis Pierna (rend les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) : rejeté (p. 6040).

Explications de vote :

Anciens combattants (p. 6050).

Assemblée nationale : vote bloqué : article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6050).

Seconde délibération :

Explications de vote [18 novembre 1993] :

Anciens combattants (p. 6068).

Assemblée nationale :

– modifications apportées au projet de loi (p. 6068) ;

– vote bloqué : article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6068).

Chômage (p. 6068).

Collectivités locales (p. 6068).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 6068).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme (limitation des possibilités de recours par voie d'exception pour vice de forme) :

– *soutient* l'amendement n° 62 de M. René Carpentier rectifié (de suppression) : rejeté (p. 6748) ;

– *soutient* l'amendement n° 63 de M. René Carpentier (ordonne la notification à son auteur de l'illégalité d'un schéma directeur, d'un P.O.S. ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu et oblige l'autorité compétente à élaborer sans délai un nouveau document) (p. 6747) : rejeté (p. 6748) ;

– *soutient* l'amendement n° 64 de M. René Carpentier (supprime la référence à l'illégalité pour vice de forme) : rejeté (p. 6748).

Article L. 600-2 du code de l'urbanisme (sanction des refus abusifs de permis de construire) :

– *soutient* l'amendement n° 65 de M. René Carpentier (dispose que, lorsqu'une autorisation d'occupation ou d'utilisation du sol a fait l'objet d'une annulation, toute nouvelle demande présentée par le même pétitionnaire pour le même terrain et dans un délai d'un an devra être instruite sur le fondement des dispositions en vigueur à la date du dépôt de la première demande) (p. 6750) : rejeté (p. 6751).

Article L. 600-3 du code de l'urbanisme (obligation de notification des recours) :

– *soutient* l'amendement n° 66 de M. René Carpentier (affirme le caractère automatique du sursis à exécution demandé au tribunal administratif) (p. 6751) : rejeté (p. 6752) ;

– *soutient* l'amendement n° 67 de M. René Carpentier (limite la notification du recours au bénéficiaire de l'autorisation d'occuper le sol) : rejeté (p. 6752).

Après l'article L. 600-4 du code de l'urbanisme :

– *ses observations* sur l'amendement n° 40 de M. Jacques Myard (institue la possiblité du recours à l'expertise) (p. 6754).

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jacques Myard (institue un droit de timbre de 300 francs pour toute requête présentée devant le tribunal administratif) (p. 6757).

Article 4 *(décisions de préemption illégales) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 109 de M. Gilles Carrez (autorise le préempté à disposer de son bien en cas d'annulation de la décision de préemption) (p. 6758) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission (permet au propriétaire libre de vendre son bien et de fixer de nouvelles conditions) (p. 6759) (p. 6760).

Article 5 *(situation des opérations d'aménagement par rapport à certaines dispositions de la loi « Sapin ») :*

– *soutient* l'amendement n° 68 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6760).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *soutient* l'amendement n° 69 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6764) : rejeté (p. 6765) ;

– *soutient* l'amendement n° 70 de M. René Carpentier (de suppression partielle) (p. 6765) : rejeté (p. 6766) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (engage le Gouvernement à publier les décrets d'application de la loi « paysage » dans un délai de six mois) (p. 6766) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 26, deuxième correction, de la commission (réintroduit un dispositif de validation des permis de construire délivrés avant la publication des décrets d'application de la loi « paysage ») (p. 6768).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *soutient* l'amendement n° 72 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6769) : rejeté (p. 6794) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Patrick Ollier (remplace la notion de hameau par celle d'opération d'urbanisation et précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6794) ; rectifié (précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6795).

Article 6 *ter* nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer) :*

– *soutient* l'amendement n° 73 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6797) : rejeté (p. 6799).

Article 6 *quater* nouveau *(extension aux départements d'outre-mer des dispositions dérogatoires de la loi « littoral ») :*

– *soutient* l'amendement n° 74 de M. René Carpentier (de suppression) : rejeté (p. 6800) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de la commission (rédactionnel) (p. 6800) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (rend obligatoire la consultation de l'assemblée régionale avant l'autorisation ministérielle et incite les régions à élaborer les schémas régionaux d'aménagement) (p. 6801).

Article 6 *quinquies* nouveau *(non-prorogation du délai de recours contentieux en cas de déféré préfectoral) :*

– *soutient* l'amendement n° 75 de M. René Carpentier (de suppression) : rejeté (p. 6802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de la commission (maintient les pouvoirs reconnus au préfet en matière de contrôle de légalité) (p. 6802).

Article 9 nouveau *(abrogation de l'article 51 de la loi « Sapin ») :*

– *soutient* l'amendement n° 77 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6807, 6808).

Article 10 nouveau *(publicité pour les lotissements) :*

– *soutient* l'amendement n° 78 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6808, 6809).

Après l'article 11 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 50 de M. Michel Bouvard (permet l'achèvement des constructions autorisées préalablement à l'entrée en vigueur de la loi « montagne » mais qui n'ont pu être achevées compte tenu des difficultés d'accès ou de circonstances climatiques défavorables) (p. 6812) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Denis Merville (renforce les droits des administrés lorsqu'un pylône est implanté en violation des règles d'urbanisme) (p. 6815).

Explications de vote [1er décembre 1993] (p. 6816) :

Lois « littoral », « paysage », « montagne », « Sapin » : remise en cause ou aménagements (p. 6816).

Vote contre du groupe communiste (p. 6815).

Epargne :
- fiscalité (p. 6068) ;
- livret A : taux d'intérêt abaissé à 3 p. 100 (p. 6068).

Finances publiques : dépenses : maîtrise (p. 6068).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 6068).

Impôt sur le revenu (p. 6068).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions en matière de finances publiques (p. 6068).

Politique économique : « ultralibéralisme » (p. 6068).

Prévisions et projections économiques (p. 6068).

Vote contre du groupe communiste (p. 6068).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6883).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6883, 6884).

Décentralisation : remise en cause (p. 6883).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux D.O.M.-T.O.M. (p. 6885) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6885) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6885) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6884) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6883).

Finances locales :
- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6883, 6884) ;
- concours financiers de l'Etat : réforme d'ensemble (p. 6884) ;
- difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6884) ;
- transferts de charges et compensation financière : appréciation et adéquation (p. 6884).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6883, 6885).

Impôts locaux : réforme : réalisations des gouvernements précédents et propositions (p. 6884).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6884).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 219 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le projet entrera en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995) (p. 6903).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 461 : devenu sans objet (p. 6940).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 66 de la commission et 377 de M. Bernard Derosier (disposent que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6965) ;

– *son* amendement n° 463 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (dispose que le revenu moyen par habitant de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6967) : devenu sans objet (p. 6968).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 66 soutenu par M. Georges Hage (prévoit que les produits contrefaits saisis qui « concernent des moyens vitaux d'existence » sont remis à des associations d'utilité publique en vue de leur redistribution : rejeté (p. 7599).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Principaux thèmes développés [15 décembre 1993] :

Affaires étrangères : Allemagne et décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en date du 12 octobre 1993 (p. 7627).

Banque de France : statut, conseil de la politique monétaire et missions (p. 7626, 7627).

Chômage (p. 7626).

Communautés européennes :
- Maastricht (p. 7626).
- système monétaire européen (p. 7626, 7627).

Constitution :
- Conseil constitutionnel : décision du 3 août 1993 sur la loi modifiant le statut de la Banque de France (p. 7626) ;
- souveraineté nationale : article 3 de la Constitution (p. 7626).

Impôt sur le revenu : revenus financiers (p. 7627).

Marchés financiers (p. 7626).

Politique économique :
- franc et lien franc-mark (p. 7626, 7627) ;
- franc : spéculation : taxation des mouvements de capitaux spéculatifs et institution de réserves obligatoires sur les crédits en francs accordés aux non-résidents (p. 7627).
- taux d'intérêt (p. 7627).

Discussion des articles [15 et 16 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 20 (de suppression) (p. 7684) : rejeté (p. 7685) ;

– *son* amendement n° 21 (supprime la définition de la politique monétaire par la Banque de France et dispose que cette politique a pour but la croissance et l'emploi) (p. 7686) : rejeté (p. 7687) ;

Marchés financiers (p. 7686).

Politiques économiques : inflation et pouvoir d'achat (p. 7686) ;

– *son* amendement n° 22 (dispose qu'il ne peut y avoir passage de la France à la troisième phase de l'Union économique et monétaire sans accord préalable du Parlement) (p. 7690) : rejeté (p. 7697) ;

Affaires étrangères : Allemagne : décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 7692).

Communautés européennes : Maastricht : exemptions accordées à la Grande-Bretagne et au Danemark (p. 7692).

Article 5 *(assouplissement des conditions dans lesquelles les sociétés peuvent émettre des emprunts obligataires) :*

– *son* amendement n° 23 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) : rejeté (p. 7767).

Article 8 *(pension des titres) :*

– *son* amendement n° 24 soutenu par M. Louis Pierna (supprime le paragraphe III de l'article assimilant la pension de titres à une opération bancaire) : retiré (p. 7771).

Article 10 *(sociétés anonymes de crédit immobilier : pouvoirs de contrôle de la chambre syndicale) :*

– *son* amendement n° 25 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) : rejeté (p. 7772).

Article 11 *(modification des règles de transfert du recouvrement des créances cédées à un fonds commun de créances) :*

– *son* amendement n° 26 soutenu par M. Louis Pierna (dispose que les opérations de transfert de créances réalisées par la Caisse des dépôts font l'objet d'une annexe à son rapport annuel d'activité) : retiré (p. 7774).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : surplus agricoles : distribution : perspectives (p. 8066).

Agriculture :

– avenir (p. 8064) ;

– fruits et légumes : consommation française : évolution (p. 8065) ;

– prix agricoles (p. 8065).

Aménagement du territoire : zones en difficulté et zones de montagne (p. 8064).

Commerce extérieur :

– G.A.T.T. : négociations et accord (p. 8065) ;

– importations de produits de substitution aux céréales et de matières grasses végétales : opportunité (p. 8065).

Commercialisation :

– appellations d'origine contrôlée et labels ; organismes certificateurs : agrément et moyens ; harmonisation avec les normes communautaires (p. 8064) ;

– entreprises multinationales : rôle (p. 8065).

Communautés européennes :

– préférence communautaire (p. 8065) ;

– réglementation communautaire : appellations d'origine protégée, indications géographiques protégées, attestations de spécificité ; transposition dans la législation française (p. 8064, 8065).

Environnement : respect (p. 8066).

TAUBIRA-DELANNON (Christiane)

Député de la Guyane

(1re circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires étrangères : Action humanitaire et droits de l'homme) [24 juin 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome II : **Affaires étrangères : Action humanitaire et droits de l'homme (n° 582)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Pêche en Guyane : crevettes : emploi et activité ; concertation [5 mai 1993] (p. 302, 303).

orales sans débat :

– n° 121, posée le 15 juin 1993 : **D.O.M. (Guyane : environnement – protection, conséquences – développement économique)** (p. 1645, 1646). Appelée le 17 juin 1993 : forêt tropicale primaire : protection ; comité de pilotage ; barrage de Petit-Saut : impact sur l'environnement ; ressources minières : respect du code minier (p. 1747, 1748, 1749).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

D.O.M.-T.O.M. :

– Guyane (p. 697, 698) ;

– investissements : défiscalisation : lois Pons (p. 697, 698).

Logement et habitat (p. 697).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– départements et territoires d'outre-mer [8 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture : riz, crevette, bois : concurrence des pays d'Amérique latine (p. 1154).

D.O.M.-T.O.M. :
- Guyane (p. 1153, 1154) ;
- image dans l'opinion publique : « clichés » à écarter (p. 1153, 1154) ;
- situation économique et sociale (p. 1153, 1154).

Mer et littoral : flotte française : importance liée aux activités des D.O.M.-T.O.M. (p. 1153).

Vie publique : corruption : rejet (p. 1153).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4613).

Délinquance et criminalité : insécurité dans les D.O.M.-T.O.M. : lutte contre (p. 4613).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) : généralités, crise économique et sociale (p. 4613, 4614).

Drogue : lutte contre (p. 4613).

Etrangers : immigration clandestine dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 4613).

Guyane :
- situation générale (p. 4613, 4614) ;
- mines d'or : exploitation (p. 4613).

Impôts et taxes : défiscalisation des investissements (p. 4613).

Politique économique et sociale : développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4613).

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : Guyane : centre spatial, sécurité routière (p. 4771, 4772).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : Guyane (p. 4923).

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour l'action humanitaire et les droits de l'homme [28 octobre 1993] :

Audiovisuel : médias et action humanitaire (p. 5087).

Contexte géopolitique : instabilité ; « nouvel ordre mondial » (p. 5087).

Coopération et développement : organisations non gouvernementales (O.N.G.) : rôle, crédits (p. 5086, 5087).

Droit international : évolution : rapport de M. Bettati (p. 5087).

Droits de l'homme et libertés publiques : développement, garantie des droits de l'homme (p. 5087).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5086).

TEISSIER (Guy)

Député des Bouches-du-Rhône

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur d'information sur la formation et le recrutement des cadres militaires d'active [16 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Petite délinquance : zones criminogènes : drogue ; îlotage : renforcement [19 mai 1993] (p. 574).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : délinquance économique et financière : lutte contre : formation adaptée des policiers (p. 5243).

TENAILLON (Paul-Louis)

Député des Yvelines

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire du comité des finances locales [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Intérieur et aménagement du territoire : Administration générale et collectivités locales [10 juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **faciliter la prise de certaines décisions importantes en assemblée générale des copropriétaires (n° 475)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 31 décembre 1913 sur les **monuments historiques et à renforcer la protection du patrimoine mobilier (n° 524)** [16 septembre 1993].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome I : **n° 584** [7 octobre 1993].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome IV : **intérieur et aménagement du territoire : Administration générale et collectivités locales n° 584** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Urbanisme : urbanisation : maîtrise : région d'Ile-de-France (p. 4933).

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration générale et collectivités locales [2 novembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : examen du budget de l'intérieur (p. 5192).

Collectivités locales et finances locales :
- budgets locaux : structure et évolution (p. 5193) ;
- concours financiers de l'Etat : montant, évolution, répartition (p. 51693) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : niveau, indexation et projet de loi modifiant les modalités de sa répartition (p. 5193) ;
- élu local : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : statut, indemnité et dotation spécifique (p. 5192, 5193) ;
- transferts de compétences et compensation financière (dont dotation générale de décentralisation) (p. 5193).

Coopération intercommunale :
- groupements à fiscalité propre : problèmes spécifiques (p. 5192) ;
- mise en place et incitation : schémas départementaux, communautés de villes et communautés de communes (p. 5192) ;
- solidarité financière : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 5193).

Finances publiques : difficultés actuelles et rigueur budgétaire : conséquences pour les crédits de l'intérieur (p. 5193).

Impôts locaux : niveau actuel et risque d'accroissement (p. 5193).

TERROT (Michel)

Député du Rhône

(12e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification de la Convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international (ensemble une annexe) faite à Washington le 26 octobre 1973 (n° 598) [4 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier l'article 24 de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 670)** [2 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des étrangères sur le projet de loi (n° 598) autorisant la **ratification de la convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international** (ensemble une annexe) faite à Washington le 26 octobre 1973 **(n° 760)** [25 novembre 1993].

THIEN AH KOON (André)

Député de la Réunion

(3e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 176,** posée le 6 octobre 1993 : **université de la Réunion** (p. 3922, 3923). Appelée le 7 octobre 1993 : la Réunion : enseignement supérieur : fonctionnement : effectifs de personnel ; étudiants : hébergement (p. 4012, 4013).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Agriculture : productions agricoles des D.O.M. : difficultés (p. 4608).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4608) ;
- insertion et coopération régionale (p. 4608) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4608).

Emploi et formation professionnelle :
- chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4608) ;
- formation et insertion : nécessité et mécanismes (p. 4608).

Enseignement : enseignements scolaire et universitaire : carences et besoins (p. 4608).

Politique économique et sociale : développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4608).

Réunion (p. 4608).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4608).

Fonction publique. – *Questions* [20 octobre 1993] :

Retraites : fonctions publiques territoriale et hospitalière : situation dans les D.O.M. (notamment à la Réunion) (p. 4557).

Coopération. – *Questions* [22 octobre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. :
- Réunion : haut fonctionnaire chargé du suivi des relations avec les pays de l'océan Indien et de la francophonie : nomination : perspectives (p. 4741) ;
- rôle en matière de coopération : relations entre la Réunion et Madagascar (p. 4741).

Océan Indien : commission de l'océan Indien (C.O.I.) : rôle (p. 4741).

THOMAS (Jean-Claude)

Député de la Marne

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

THOMAS (Jean-Pierre)

Député des Vosges

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (coopération) [29 avril 1993].

Membre du comité directeur du fonds d'aide et de coopération [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre suppléant du conseil de surveillance de la caisse française de développement [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre du Conseil supérieur de la coopération [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Rapporteur du projet de loi adopté par le Sénat, modifiant le code des assurances (partie législative), en vue notamment de la transposition des directives n° 92-49 et 92-96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes (n° 590) [9 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 538)** : annexe n° 11 : **coopération (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi visant à créer un **plan d'épargne entreprise retraite (n° 741)** [18 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi adopté par le Sénat (n° 590), **modifiant le code des assurances (partie législative), en vue notamment de la transposition des directives n° 92-49 et 92-96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes (n° 754)** [23 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Relations entre les banques et les entreprises** : emprunts : attitude des banques : crédit aux P.M.E. ; SOFARIS [10 novembre 1993] (p. 5747).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Entreprises : investissements (p. 716).

Finances publiques :

– généralités (p. 716) ;

– « emprunt Balladur » (p. 716).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 2 *(allégement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce) :*

– *son* amendement n° 124 (compense à 80 p. 100 la perte de recettes subie par les collectivités locales) (p. 795) : retiré (p. 796) ;

Collectivités locales : transferts de charges (p. 796).

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 148 (institue un abattement de 300 000 francs sur l'assiette des droits de mutation pour l'achat d'un logement neuf par des primo-accédants à la propriété) : retiré (p. 872).

Avant l'article 17 :

– *son* amendement n° 201 (institue un « plan d'épargne entreprise retraite ») (p. 884) : retiré (p. 885).

Article 17 *(incitation au transfert dans un plan d'épargne en actions des sommes placées dans certains O.P.C.V.M.) :*

– *son* amendement n° 127 (institue la déductibilité du revenu imposable dans la limite annuelle de 10 000 francs pour un célibataire et de 20 000 francs pour un couple du montant des achats nets d'actions sous condition de détention pendant une durée de deux ans) : retiré (p. 886).

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 131 (porte de 15 à 20 p. 100 le taux de la réduction d'impôt au titre de l'investissement locatif dans le secteur du logement intermédiaire) : retiré (p. 887).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de *Bocquet (Alain)* (p. 1243).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : monnaie unique (p. 1219).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1219).

Constitution : article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1219).

Maastricht (p. 1218, 1219).

Parlement : Assemblée nationale : commission des finances : travaux (p. 1243).

Politique économique : inflation (p. 1219).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 104 corrigé (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1266) : retiré ; repris par MM. Pierre Mazeaud et Alain Rodet (p. 1269) : rejeté au scrutin public (p. 1271).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 106 (propose une nouvelle rédaction de l'article portant à douze le nombre des membres du conseil de la politique monétaire, confère leur nomination au Président de la République, au président de l'Assemblée nationale et à celui du Sénat et dispose que le conseil de la politique monétaire – le conseil général pour les premières nominations – donne un avis public et motivé sur les personnes choisies pour faire partie du conseil de la politique monétaire) : non soutenu (p. 1474).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 107 corrigé (dispose que le Gouvernement ne peut être représenté aux séances du conseil de la politique monétaire que par le ministre chargé de l'économie et des finances) (p. 1486) : devenu sans objet (p. 1488).

Article 11 *(le conseil général : compétences, composition et délibération) :*

– *son* amendement n° 108 (confère au conseil général la fixation de la rémunération des membres du conseil de la politique monétaire, en détermine les modalités et la limite au double du traitement afférent à la deuxième catégorie des emplois de l'Etat classés hors échelle) (p. 1493) : retiré (p. 1494).

Article 13 *(le gouverneur et les sous-gouverneurs) :*

– *son* amendement n° 109 rectifié (porte de six à neuf ans la durée du mandat du gouverneur et des sous-gouverneurs et de soixante-cinq à soixante-huit ans l'âge limite pour l'exercice de ces fonctions, rend leur mandat non renouvelable et dispose qu'un des sous-gouverneurs doit être issu du personnel de la banque) (p. 1498) : retiré (p. 1499).

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 105 rectifié (dispose que le gouverneur de la banque adresse chaque année un rapport au Parlement et que les commissions des finances des deux Assemblées peuvent demander à entendre le gouverneur) (p. 1500) : non soutenu (p. 1501).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 24 soutenu par M. Francisque Perrut (exonère de toute cotisation sociale patronale les salaires versés aux apprentis ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) : rejeté (p. 1970).

– Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71), et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71), proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E 71) et proposition de résolution n° 265 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique : discussion générale commune des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

Aménagement du territoire : politiques européenne, nationale et régionale : compatibilité, contradictions, interférences (p. 2274, 2275).

Communautés européennes :

– fonds structurels : action : évaluation et contrôle (p. 2275) ;
– fonds structurels : aides : critères d'attribution (p. 2275) ;
– fonds structurels : budget global et part de la France (p. 2274) ;
– fonds structurels et politiques structurelles : historique (p. 2274) ;
– principes de partenariat, de subsidiarité et d'additionnalité (p. 2274, 2275) ;
– régions riches-régions pauvres : évolution (p. 2274).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 941 rectifié soutenu par M. Gilbert Gantier (prévoit une dérogation de plein droit au principe du repos dominical en faveur des commerces et dans les zones visées par le paragraphe I) (p. 3718) : rejeté (p. 3719) ;

– *son* amendement n° 937 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle ») : rejeté (p. 3719) ;

– *son* amendement n° 940 soutenu par M. Gilbert Gantier (prévoit que les communes touristiques visées à l'article s'entendent des stations classées au sens du code des communes) : rejeté (p. 3719) ;

– *son* amendement n° 938 (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle ») : devenu sans objet (p. 3720) ;

– *son* amendement n° 939 soutenu par M. Gilbert Gantier (prévoit une dérogation de plein droit au principe du repos dominical pour les « entreprises ou établissements de vente au détail, de location ou de prêt de biens culturels ») (p. 3723) : rejeté (p. 3724).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4149) ;
- élus : « lobby » (p. 4149) ;
- situation financière (p. 4149).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4148).

Entreprises :
- investissements et soutien à l'investissement (p. 4148, 4149) ;
- petites et moyennes entreprises : fonds propres, financement, fiscalité et transmission (p. 4148).

Etat : missions (p. 4147).

Famille : natalité (p. 4147).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4149) ;
- dépenses d'investissement et budget des routes (p. 4148) ;
- fonds d'action conjoncturelle (p. 4149).

Impôts locaux : réforme (p. 4149).

Impôt sur le revenu (p. 4147, 4148).

Parlement (p. 4147).

Politique économique :
- généralités (p. 4147) ;
- taux d'intérêt (p. 4148, 4149).

Recherche (p. 4149).

Retraites : fonds de pension (p. 4148).

Sécurité sociale : allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 4148).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15, 19 octobre 1993] :

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *son* amendement n° 219 (ramène le taux marginal à 56 p. 100) (p. 4199) : retiré (p. 4201) ;

Entreprises : entreprises individuelles (p. 4199, 4200).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *soutient* l'amendement n° 292 de M. Léonce Deprez (étend le bénéfice de la mesure aux acquisitions de parts sociales d'une entreprise) (p. 4274) : retiré (p. 4275).

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 347 (exonère de droits de mutation les acquisitions et les donations de logements s'ils sont ensuite affectés pendant plus de cinq ans à la résidence principale) (p. 4285) : retiré (p. 4286) ;

Logement et habitat : relance (p. 4285).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 221 (institue – à hauteur de 20 000 francs – la déductibilité du revenu imposable pour l'épargne investie en fonds propres des entreprises) (p. 4304) : retiré (p. 4305).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 227 (porte de 40 à 60 millions de francs le plafond des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt-recherche) (p. 4329) : retiré (p. 4330) ;

– *son* amendement n° 228 (institue un crédit d'impôt pour investissement basé sur l'accroissement de ce type de dépenses réalisées par les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 4331) : retiré (p. 4332) ;

Politique économique : crise : relance par l'investissement ou par la consommation (p. 4331, 4333).

– *soutient* l'amendement n° 337 de M. Valéry Giscard d'Estaing (institue un crédit d'impôt pour investissement dans le domaine immobilier basé sur l'accroissement de ce type de dépenses dans les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 4332) : retiré (p. 4333) ;

– *son* amendement n° 232 (institue une déduction du résultat égale à 30 p. 100 de la valeur des biens d'équipement amortissables neufs, acquis ou créés par les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales) : retiré (p. 4338) ;

– *son* amendement n° 233 (institue une déduction du résultat égale à 30 p. 100 de la valeur des biens d'équipement amortissables neufs, acquis ou créés par les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales dont les effectifs salariés employés à titre permanent ont augmenté de 15 p. 100 au cours de 1994) : retiré (p. 4338) ;

– *son* amendement n° 234 (institue un plan d'épargne entreprise retraite) (p. 4339) : retiré (p. 4341) ;

Entreprises : fonds propres (p. 4340).

Retraites (p. 4340, 4341).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 237 de M. Philippe Vasseur (dispose que la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs n'est pas comprise dans le bénéfice imposable) : retiré (p. 4372) ;

– *soutient* l'amendement n° 372 de M. Xavier de Roux (autorise l'imputation des déficits provenant d'une exploitation d'aquaculture marine) : retiré (p. 4373).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *son* amendement n° 240 corrigé (dispose qu'à partir de 1995 la dotation globale de fonctionnement est indexée sur la somme du taux de prévision de hausse des prix à la consommation et de la moitié du dernier taux d'évolution du produit intérieur brut en volume si celui-ci est positif) : vote réservé (p. 4416) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *son* amendement n° 241 (de suppression) (p. 4417) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 242 (reporte l'application de l'article au 1er janvier 1996) (p. 4419) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : vote réservé (p. 4421) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *son* amendement n° 243 (module la réduction de la compensation en fonction du potentiel fiscal rapporté au potentiel fiscal moyen des collectivités appartenant à la même strate démographique et ne l'applique pas à celles dont le potentiel est inférieur à 50 p. 100 de ce dernier) : vote réservé (p. 4430) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Explications de vote :

Assemblée nationale : travaux (p. 4467).

Entreprises : investissement : aide (p. 4467).

Gouvernement : objectifs et engagements (p. 4467).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 4467).

Deuxième partie :

Coopération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [22 octobre 1993] :

Affaires étrangères : Afrique du Sud (p. 4724).

Afrique : continent en crise (p. 4723).

Communautés européennes :
- Lomé III ; Lomé IV (p. 4724) ;
- Fonds européen de développement (p. 4724).

Coopération financière :
- aide française : montant, évolution, comparaison avec les autres pays (p. 4723, 4724) ;
- caisse française de développement (p. 4723, 4724) ;
- conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales : présentation de plans d'ajustements structurels (p. 4724) ;
- dons (p. 4724) ;
- Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4723, 4724) ;
- organisation administrative : complexité ; restructurations : perspectives (p. 4723) ;
- zone franc (p. 4724).

Coopération militaire : assistance technique militaire : montant et évolution (p. 4724).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4723).

France : finances publiques : rigueur (p. 4724).

Ministère de la coopération :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4724) ;
- « grand ministère » : création : perspectives (p. 4723).

Organisations internationales : Fonds monétaire international (F.M.I.) (p. 4724).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : crédits affectés : évolution (p. 4724).

Pays hors champ : aide (p. 4724).

Vote des crédits (p. 4743) :

Etat B, titre IV :

– *son* amendement n° 38 (crée, au sein du titre IV, un chapitre spécifique pour l'aide alimentaire) : retiré (p. 4744).

Après l'article 57 :

– *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (annexe au projet de budget de la coopération un tableau décomposant par ministère l'aide publique au développement) (p. 4744) : rejeté (p. 4745).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 45 *(aménagement du seuil des cessions de parts ou d'actions d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux) :*

– *son* amendement n° 200 (reporte du 1er janvier au 1er mars 1994 la date d'abaissement à 100 000 francs du seuil d'imposition des cessions) : retiré (p. 5930).

Article 47 *(extension de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières) :*

– *son* amendement n° 203 rectifié (majore de 25 p. 100 le montant de l'abattement sur les revenus des valeurs mobilières) : retiré (p. 5938).

Après l'article 47 :

– *son* amendement n° 261 (supprime le taux à 56,8 p. 100 du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 5972) : retiré (p. 5973) ;

Impôt sur le revenu : réforme (p. 5972, 5973) ;

– *son* amendement n° 213 deuxième correction : retiré (p. 5973).

Avant l'article 52 :

– *son* amendement n° 212 corrigé : non soutenu (p. 6026).

Seconde délibération :

Explications de vote [18 novembre 1993] :

Anciens combattants (p. 6069).

Collectivités locales (p. 6069).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation de logement social et aides (p. 6069).

Entreprises : financement : investissements et transmission (p. 6069).

Epargne : fiscalité (p. 6069).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 6068).

Impôt sur le revenu (p. 6068, 6069).

Retraites (p. 6069).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6069).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [16 décembre 1993] :

Agriculture (p. 7743).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 7743).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales (p. 7742, 7743) ;
- transmission (p. 7742).

Finances publiques : généralités (p. 7742).

Impôt sur le revenu (p. 7742).

Plus-values : imposition (p. 7742).

Politique économique : croissance – récession (p. 7742).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 17 :

– *ses* amendements nos 22 et 23 : non soutenus (p. 7198).

Après l'article 18 :

– *son* amendement n° 24 : non soutenu (p. 7199).

Article 41 *(paiement par virement des impôts directs dus par les entreprises) :*

– *ses* amendements nos 31 et 32 : non soutenus (p. 7212) ;

– *son* amendement n° 33 : non soutenu (p. 7213) ;

– *son* amendement n° 67 soutenu par M. Gilbert Gantier (prévoit que les dispositions de l'article entreront en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995 et au plus tard le 1er janvier 1996) : adopté (p. 7213).

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 37 : non soutenu (p. 7216).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1993] :

Article 3 *(rapport annexé au projet de loi de finances de l'année) :*

– *son* amendement n° 3 (dispose que le rapport comporte également une projection par titre des dépenses de l'Etat et une projection des prélèvements obligatoires) (p. 7275) ; retiré : repris par M. Augustin Bonrepaux : rejeté (p. 7276) ;

– *son* amendement n° 4 (dispose que le rapport comporte également une présentation des politiques budgétaires suivies par les Etats membres de l'Union européenne) (p. 7276) : retiré (p. 7277).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

Banque de France : statut, conseil de la politique monétaire et missions (p. 7631).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 7631).

Constitution : Conseil constitutionnel : décision du 3 août 1993 sur la loi modifiant le statut de la Banque de France (p. 7631).

Entreprises : financement et investissements (p. 7631).

Equipement et grands travaux (p. 7631).

Politique économique :

- politique monétaire : rôle (p. 7631) ;
- taux d'intérêt (p. 7631).

Régions : emprunts : avantages fiscaux pour les souscripteurs (p. 7632).

Retraites : fonds de pension (p. 7631).

Transports : T.G.V. Est (p. 7631, 7632).

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Après l'article 15 :

– *favorable* à l'amendement n° 44 du Gouvernement (autorise les régions à émettre, en vue du financement d'infrastructures, des emprunts assortis d'avantages en nature et dispose que ces derniers sont exonérés de l'impôt sur le revenu sous réserve que, sur la durée de vie de l'emprunt, ils n'excèdent pas 5 p. 100 du prix d'émission) ; rectifié par le rapporteur (insère un titre XI : « Emprunts régionaux ») (p. 7781).

– Projet de loi modifiant le code des assurances (partie législative) en vue notamment de la transposition des directives n°s 92-49 et 92-96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes (n° 590).

Rapporteur de la commission des finances.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1993] :

Assurances :

- entreprises : renforcement des sanctions et création d'un privilège nouveau sur les immeubles (p. 7783) ;
- secteur : importance et dynamisme (p. 7783).

Communautés européennes :

- directives : caractère de plus en plus contraignant (p. 7782) ;
- harmonisation législative et fiscale dans le secteur des assurances (p. 7783) ;
- marché unique de l'assurance et « agrément unique » (p. 7782, 7783).

Etat : pouvoirs à l'égard des entreprises d'assurance (p. 7783).

Europe : Espace économique européen et Suisse (p. 7782, 7783).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : arrêt Arizona Tobacco Products et Philip Morris France (p. 7783).

Parlement :

- rôle (p. 7782) ;
- Sénat : travaux (p. 7782).

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 3 *(reclassement de dispositions du livre III en fonction des nouveaux champs d'application définis par le projet de loi) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7788).

Article 4 *(coordination) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de correction d'une erreur matérielle) : adopté (p. 7788).

Article 6 *(renvoi de la définition des grands risques au livre Ier) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de précision) : adopté (p. 7788).

Article 7 *(coordination) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de précision) : adopté (p. 7789).

Article 19 *(agrément des entreprises d'un Etat de l'Espace économique européen non communautaire et de la Suisse – agrément des entreprises hors de l'Espace économique européen et de la Suisse) :*

– *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Rodet (rédactionnel) (p. 7792).

Article 22 *(contrôle de l'actionnariat) :*

– *son* amendement n° 15 (précise que le régime de déclaration ou d'autorisation préalables s'applique aux prises, extensions ou cessions de participation dans les holdings d'assurances ayant leur siège social en France) : adopté (p. 7792) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (précise que le dispositif d'information de la Commission des Communautés européennes par le ministre de l'économie en matière de prise de participation prévu par l'article L. 322-4 du code des assurances concerne les seules entreprises ayant leur siège social en France) (p. 7792) : adopté (p. 7793).

Article 24 *(transfert de portefeuilles par des entreprises cédantes soumises au contrôle des autorités françaises) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Alain Rodet (dispose que le ministre de l'économie approuve le transfert de portefeuille s'il lui paraît conforme aux intérêts des créanciers et des assurés et non pas seulement s'il lui paraît ne pas porter préjudice à ces intérêts) (p. 7794).

Après l'article 24 :

– *défavorable* à l'amendement n° 9 deuxième rectification de M. Alain Rodet (dispose que la totalité – et non 85 p. 100 – des produits des actifs est affectée à la participation des assurés après le transfert d'un portefeuille de contrats d'assurance vie) (p. 7794).

Article 32 *(libre établissement et libre prestation de services communautaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de précision) (p. 7797) : adopté (p. 7798).

Article 33 *(adaptations du code des assurances – mesures de coordination) :*

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7798).

Article 34 *(droit du contrat – amélioration de l'information des preneurs d'assurance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Alain Rodet (précise que certaines mentions figurant sur la police d'assurance doivent être imprimées en caractères très apparents) (p. 7799) ;

Consommation : contrats d'assurance : lisibilité et rédaction : contrôle du ministre de l'économie (p. 7799).

Constitution : domaine réglementaire (p. 7799) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (supprime le paragraphe IV *bis* de l'article introduit par le Sénat et ajoutant une nouvelle information du souscripteur sous forme de spécimen sur les valeurs de rachat des contrats d'assurance vie) : adopté (p. 7799).

Après l'article 42 :

– *son* amendement n° 14 (dispose que les commissaires contrôleurs des assurances sont mis à la disposition de la commission de contrôle des institutions de prévoyance pour le contrôle de ces dernières) : adopté (p. 7801).

THOMAS-RICHARD (Franck)

Député du Cher

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 48**, posée le 4 mai 1993 : **armement (G.I.A.T.-industries – emploi et activité – Bourges)** (p. 288). Appelée le 6 mai 1993 : industries d'armement : avenir ; chars « 155 AUF1 » : remise à niveau : perspectives (p. 323, 324).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2, 3 octobre 1993] :

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 556 : non soutenu (p. 3775).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *son* amendement n° 557 : non soutenu (p. 3789).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 716 : non soutenu (p. 3802).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *son* amendement n° 558 (prévoit que les organismes consulaires peuvent être parties aux conventions qui fixent les conditions dans lesquelles le réseau d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi des jeunes prend en charge des missions déléguées par l'A.N.P.E.) : devenu sans objet (p. 3862).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : exception culturelle (p. 5779).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7097).

TIBERI (Jean)

Député de Paris

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur de la proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268) [10 juin 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [21 octobre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 18 novembre 1993] (p. 15926).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi (n° 268) tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de **faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 375)** [23 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 464), tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de **faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 466)** [12 juillet 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi adopté par le Sénat (n° 648), après déclaration d'urgence, relatif à la **sécurité des manifestations sportives (n° 659)** [28 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 714)** [17 novembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes : Paris (p. 184, 185).

Délinquance et criminalité : insécurité (p. 185).

Drogue : usage : extension et conséquences (p. 185).

Jeunes : apprentissage et formation qualifiante (p. 185).

Logement et habitat :
- charge foncière : enchérissement, maîtrise et droit de préemption (p. 185) ;
- logement social : offre et définition (p. 185) ;
- logement social : réhabilitation et restructuration (p. 185).

Politique de la ville : bilan et dispositif d'évaluation (p. 184).

Régions : Ile-de-France (p. 185).

Santé publique : SIDA : lutte contre (p. 185).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter le conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : travaux et auditions sur la proposition de loi (p. 2832).

Audience de jugement : procédure contradictoire : suppression (p. 2833).

Code de procédure pénale : réforme :
- loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2831) ;
- proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2831, 2832, 2833).

Détention provisoire :
- décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2832, 2833) ;
- « référé-liberté » (p. 2832, 2833).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2832).

Instruction :
- juge d'instruction : pouvoirs et responsabilité (p. 2832) ;
- nouvelle procédure : critiques et défense : allégement (p. 2832).

Justice : fonctionnement : conséquences de la réforme du code de procédure pénale (p. 2832).

Nullités (p. 2833).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 2833).

« Privilèges de juridiction » : suppression (p. 2833).

Sénat : proposition de loi « Larché » : contenu et amendement (p. 2832).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 76 rectifié de M. Patrick Braouezec (autorise les associations de lutte contre la toxicomanie régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans à exercer les droits reconnus à la partie civile) (p. 2861) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 rectifié de M. Patrick Braouezec (autorise les collectivités locales à exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les affaires de drogue et de trafic de stupéfiants) (p. 2862) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 40 rectifié de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les inspecteurs de police judiciaire possèdent la qualification d'officiers de police judiciaire dès leur titularisation) (p. 2862) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 rectifié de M. Jean-Pierre Michel (dispose qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les limites territoriales dans lesquelles peuvent agir les officiers de police judiciaire par référence aux ressorts judiciaires) (p. 2863) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 42 rectifié de M. Jean-Pierre Michel (dispose que le procureur de la République territorialement compétent donne son avis sur les affectations de fonctionnaires à un emploi d'officier de police judiciaire) (p. 2863).

Article 2 *(art. 63, 63-1, 63-2 et 63-3 du code de procédure pénale : modalités de la garde à vue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2864) ;

– *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (précise que les simples témoins ne peuvent être gardés à vue que le temps nécessaire à leur déposition ; rédactionnel pour le surplus) : adopté (p. 2865) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que la notification de ses droits à la personne gardée à vue doit être effectuée par un officier de police judiciaire) (p. 2865) ;

– *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (rédactionnel) : rectifié (p. 2865) ; adopté (p. 2866).

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime la disposition qui précise que l'avocat ne peut être appelé qu'après vingt heures de garde à vue) (p. 2867) : rejeté au scrutin public (p. 2870) ;

– *défavorable à titre personnel* à ce même amendement (p. 2867) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de Mme Nicole Catala (dispose que l'avocat appelé en garde à vue est désigné par le bâtonnier, qui organise à cet effet un tableau de permanence) (p. 2882) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (dispose que la personne gardée à vue peut également être informée de la nature de l'infraction recherchée par un agent de police judiciaire) (p. 2882) : adopté (p. 2883) ;

– *favorable* à l'amendement n° 89 de Mme Nicole Catala (rédactionnel) (p. 2883) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 46 de M. Jean-Pierre Michel et 102 de M. Rémy Auchedé (suppriment la disposition qui autorise l'officier de police judiciaire à refuser, lorsque les nécessités de l'enquête l'exigent, l'entrevue avec l'avocat) (p. 2883) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 rectifié de la commission (dispose que l'entrevue avec l'avocat n'est possible qu'après trente-six heures de garde à vue lorsque l'enquête porte sur la participation à une association de malfaiteurs ou sur une infraction commise en bande organisée ; porte le délai à quarante-huit heures pour les gardes à vue soumises à des règles particulières de prolongation) (p. 2883) : adopté (p. 2884) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 78 rectifié de M. Jean-Pierre Michel (supprime la référence à la participation à une association de malfaiteurs) à l'amendement n° 5 rectifié de la commission (p. 2884) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui autorise le bâtonnier ou les membres du conseil de l'ordre des avocats à se rendre à tout moment sur les lieux d'une gatde à vue pour en constater les conditions) : adopté (p. 2884).

Après l'article 3 :

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (supprime l'obligation de faire émarger par la personne gardée à vue les mentions portées sur le registre spécial des gardes à vue) (p. 2884) : adopté (p. 2885).

Article 4 *(art. 77 et 154 du code de procédure pénale : garde à vue en enquête préliminaire et dans le cadre d'une commission rogatoire) :*

– *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2885) ;

– *soutient* l'amendement n° 96 de la commission (précise que, pour une garde à vue dans le cadre d'une commission rogatoire, le juge d'instruction exerce également les pouvoirs conférés au procureur par l'article 63-2 du code de procédure pénale, relatif à l'information de la famille) : adopté (p. 2885).

Article 5 *bis* nouveau *(art. 56-1 et 56-2 du code de procédure pénale : perquisitions) :*

– *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (de précision) : adopté (p. 2886) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Michel (précise que les perquisitions dans le cabinet d'un médecin, d'un notaire ou d'un huissier sont effectuées par un magistrat) (p. 2886) ;

– *favorable* à l'amendement n° 48 de M. Jean-Pierre Michel (supprime la disposition qui précise que les perquisitions effectuées dans les entreprises de presse sont effectuées, non pas par un magistrat, mais seulement en présence de celui-ci) (p. 2886).

Article 6 *(art. 80, 80-1, 80-2 et 80-3 du code de procédure pénale : mise en examen par le juge d'instruction) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2888) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Pierre Michel (précise les cas dans lesquels le réquisitoire peut être pris contre une personne dénommée ; dispose que, dans ces cas, la personne nommée est mise en examen devant le juge d'instruction et ne peut être entendue comme témoin) (p. 2888) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean-Pierre Michel (rétablit la procédure de la mise en examen prévue par la loi du 4 janvier 1993 ; précise que la notification de la mise en examen est dans tous les cas effectuée directement par le juge d'instruction) (p. 2889) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 37 de M. Emmanuel Aubert et 91 de Mme Nicole Catala (précisent que, pour justifier une mise en examen, les indices dont dispose le juge d'instruction doivent être « graves et concordants ») (p. 2889).

Après l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (soumet les demandes d'examen médical ou psychologique, ou de toute autre mesure utile, à la procédure prévue pour les demandes de mise en liberté) : adopté (p. 2890).

Article 7 *(art. 86 du code de procédure pénale : ouverture d'une information sur plainte avec constitution de partie civile) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2890).

Article 9 *(art. 104 et 105 du code de procédure pénale : témoin assisté. Interdiction d'entendre comme témoin une personne à l'encontre de laquelle il existe des indices graves et concordants) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Pierre Michel (précise qu'une personne nommément visée au réquisitoire du procureur mais entendue comme simple témoin par le juge d'instruction bénéficie des droits reconnus aux personnes mises en examen) (p. 2891).

Article 10 *(art. 114 du code de procédure pénale : auditions et confrontations. Communication du dossier) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui abaisse à quatre jours ouvrables le délai de convocation des avocats par le juge d'instruction ; précise la procédure applicable lorsque la mise en examen a été faite par lettre recommandée) (p. 2892) : adopté (p. 2893) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 79 de M. Jean-Pierre Michel (substitue les mots « pli recommandé » aux mots « lettre recommandée ») à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2892) ;

– *favorable au nom de la commission* au sous-amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Michel (supprime la possibilité de refuser la mise à disposition de la procédure en raison des exigences de bon fonctionnement du cabinet du juge d'instruction) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2892) ;

– *défavorable à titre personnel* à ce même sous-amendement (p. 2892).

Article 11 *(art. 116 du code de procédure pénale : première comparution. Premier interrogatoire) :*

– *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2893).

Article 8 précédemment réservé :

– *favorable* à l'amendement n° 109 rectifié du Gouvernement (de coordination) (p. 2893).

Après l'article 11 :

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (abroge la disposition du code de procédure pénale qui oblige le juge d'instruction à faire droit dans les quinze jours à une demande de première comparution) : adopté (p. 2894).

Article 12 *(art. 152, 164 et 183 du code de procédure pénale : interrogatoires et confrontations dans le cadre des commissions rogatoires) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2894) ;

– *défavorable* aux amendements n°s 57 et 58 de M. Jean-Pierre Michel (de coordination) (p. 2894) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean-Pierre Michel (de précision) (p. 2894).

Article 13 *(art. 176, 177, 181 et 186-1 du code de procédure pénale : coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que, à la demande de la personne mise en examen ou du procureur de la République, le juge d'instruction clôt la procédure après un débat contradictoire entre le ministère public, les parties et leurs avocats) (p. 2895) ;

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (maintient l'obligation pour le président de la chambre d'accusation de motiver, d'une part, la décision par laquelle il statue sur l'opportunité de saisir la formation collégiale des appels formés par les parties contre les ordonnances du juge d'instruction concernant les demandes d'actes et, d'autre part, l'ordonnance de renvoi du dossier au juge d'instruction) : adopté (p. 2895).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Emmanuel Aubert (rétablit le texte de l'article 137-1 du code de procédure pénale qui dispose que la mise en détention provisoire est prescrite par le président du tribunal de grande instance ou un juge délégué) (p. 2897).

Article 14 *bis* nouveau *(art. 570 du code de procédure pénale : pourvois en cassation) :*

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2898).

Article 15 *(art. 187-1 [nouveau] du code de procédure pénale : référé-liberté) :*

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (dispose que la demande en référé est présentée au président de la chambre d'accusation ; précise que celui-ci statue dans les trois jours au vu du dossier par une ordonnance non motivée et non susceptible de recours ; définit les motifs pour lesquels il peut être sursis au placement en détention provisoire) (p. 2899, 2900) : adopté après modifications (p. 2901) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 98 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 2901) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 99 du Gouvernement (précise qu'il est sursis à la mise en détention provisoire lorsque celle-ci est manifestement infondée au regard de l'article 144 du code de procédure pénale) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 2901).

Avant l'article 18 :

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (maintient les nullités textuelles prévues en matière de perquisitions et de saisies, de vérifications d'identité et d'écoutes téléphoniques d'un cabinet d'avocat) : adopté (p. 2902).

Article 18 *(art. 171 et 172 du code de procédure pénale : nullités substantielles) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Michel (rétablit le principe des nullités textuelles automatiques et précise que les personnes mises en examen bénéficient obligatoirement de l'assistance d'un avocat au cours de l'instruction) (p. 2902) ;

– *soutient* l'amendement n° 16 corrigé de la commission (supprime la disposition qui prévoit que les personnes mises en examen bénéficient obligatoirement de l'assistance d'un avocat pendant l'instruction) : adopté (p. 2903).

Après l'article 18 :

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (précise les conditions de dépôt et de recevabilité des requêtes en nullité) : adopté après modifications (p. 2903) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 111 du Gouvernement (dispose que le président de la chambre d'accusation peut déclarer irrecevables les requêtes non motivées) à l'amendement n° 17 de la commission (p. 2903).

Article 19 *(art. 174 du code de procédure pénale : portée de la décision de la chambre d'accusation) :*

– *soutient* l'amendement n° 18 rectifié de la commission (aménage les conséquences du prononcé d'une annulation en matière de conservation des actes ou pièces annulés ; supprime la référence à la forfaiture, par référence au nouveau code pénal) : adopté (p. 2904).

Article 20 *(art. 175 du code de procédure pénale : règlement de l'information) :*

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (maintient la durée de vingt jours laissée aux parties pour soulever des nullités avant la clôture de l'instruction) : adopté (p. 2904) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2904) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (supprime la disposition qui précise que les parties doivent être informées de leur droit à renoncer au délai de vingt jours) : adopté (p. 2904).

Article 21 *(art. 178 et 179 du code de procédure pénale : ordonnance de renvoi et pouvoirs de la chambre d'accusation) :*

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2905).

Article 22 *(art. 207 du code de procédure pénale : ordonnance de renvoi et pouvoirs de la chambre d'accusation) :*

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2905).

Après l'article 23 :

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (dispose que la Cour de cassation peut étendre les effets d'une annulation à toutes les parties à la procédure, lorsque l'intérêt de l'ordre public ou la bonne administration de la justice le commande) : adopté (p. 2905).

Article 25 *(art. 83 à 98, 100 et 101 de la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 : suppression de la procédure contradictoire à l'audience) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 2906).

Article 26 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2906) ;

– *soutient* l'amendement n° 83 de la commission (dispose que l'avocat peut être choisi par le mineur en garde à vue ; précise que l'information des représentants légaux du mineur doit intervenir au plus tard vingt-quatre heures après le début de la garde à vue ; ramène ce délai à douze heures si la garde à vue ne peut être prolongée ; rédactionnel pour le surplus) (p. 2907) : adopté (p. 2908).

Article 26 *bis* nouveau *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2908).

Article 28 *(art. 11 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : détention provisoire d'un mineur) :*

– *soutient* l'amendement n° 84 de la commission (précise que le placement en détention provisoire des mineurs de plus de treize ans est fait soit par le juge d'instruction, soit par le juge des enfants) : adopté (p. 2908).

Article 32 *(art. 59, 78-3 et 100-7 du code de procédure pénale : nullités textuelles) :*

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2909).

Article 32 *bis* nouveau *(art. 83, 87, 148, 159 et 392-1 [nouveau] du code de procédure pénale : dispositions diverses) :*

– *soutient* l'amendement n° 85 de la commission (précise que la partie civile peut interjeter appel de l'ordonnance du juge d'instruction qui déclare sa constitution irrecevable) : adopté (p. 2909) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Jean-Pierre Michel (rétablit les dispositions qui prévoient que la partie civile est informée et peut présenter ses observations lorsqu'une personne mise en examen demande sa mise en liberté provisoire) (p. 2909).

Après l'article 32 *ter* :

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (reprend à cet endroit du texte les dispositions de l'article 21 précédemment supprimé et relatif à l'ordonnance de renvoi) : adopté (p. 2910) ;

– *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (transfère au président de la chambre d'accusation le pouvoir de suspendre le cours de l'information lorsqu'un appel est formé sur une ordonnance autre qu'une ordonnance de règlement ou bien lorsque la chambre d'accusation est saisie d'une requête en nullité) : adopté (p. 2910) ;

– *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (précise que la chambre d'accusation dispose d'un délai général de deux mois pour statuer en toute matière, à l'exception de la détention provisoire, sur laquelle elle doit se prononcer en quinze jours) : adopté (p. 2910) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (précise les pouvoirs de la chambre d'accusation) : adopté (p. 2911) ;

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (reprend à cet endroit du texte les dispositions de l'article 14 *bis* précédemment supprimé, relatif au pourvoi en cassation ; précise la procédure suivie devant la chambre criminelle de la Cour de cassation) : adopté (p. 2911) ;

– *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (précise que le demandeur condamné pénalement dispose d'un délai d'un mois pour déposer son mémoire à l'appui de son pourvoi en cassation) : adopté (p. 2911) ;

– *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (dispose que, sauf décision contraire de la Cour de cassation, la compétence de la chambre d'accusation de renvoi est limitée à la solution du contentieux qui a motivé sa saisine) : adopté (p. 2911) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 1 de M. Michel Péricard, 36 de M. Serge Didier et 81 de M. Christian Kert (limitent l'application de l'article 9-1 du code civil qui sanctionne les atteintes à la présomption d'innocence par la presse aux personnes présentées comme coupables alors qu'elles sont placées en garde à vue, mises en examen ou citées à comparaître) (p. 2913) ;

Présomption d'innocence et liberté de la presse : conjugaison (p. 2913).

– *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean-Pierre Pont (dispose que la mention par la presse d'une condamnation prononcée à l'encontre d'un ministre, d'un élu ou d'un candidat à une fonction élective, que cette condamnation ait été ou non effacée par une amnistie, ne peut donner lieu à aucune action en justice) (p. 2913) ;

– *favorable* à l'amendement n° 108 de M. Yves Marchand (modifie la composition des tribunaux maritimes commerciaux) (p. 2914).

Titre *(proposition de loi adoptée par le Sénat, tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales) :*

– *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (simplifie le titre de la proposition de loi) : adopté (p. 2914).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juillet 1993] :

Code de procédure pénale : réforme : proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 3261, 3262).

Détention provisoire : « référé-liberté » (p. 3262).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 3262).

Instruction : dossier : communication aux avocats (p. 3262).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3262).

Professions juridiques et judiciaires : avocats : intervention en garde à vue : indemnisation (p. 3262).

Sénat : modification du texte en deuxième lecture et accord avec l'Assemblée nationale (p. 3261, 3262).

Discussion des articles [13 juillet 1993] :

Article 32 *undecies* supprimé par le Sénat *(atteinte à la présomption d'innocence) :*

– *favorable* au sous-amendement n° 3 de M. Jean-Jacques Hyest (élargit le dispositif de l'amendement aux personnes faisant l'objet d'un réquisitoire du procureur de la République ou d'une plainte avec constitution de partie civile) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 3268).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5571, 5572).

Europe : Conseil de l'Europe : convention du 19 août 1985 sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et législations spécifiques des pays membres (p. 5571).

Stades : sécurité :

– législation actuelle : insuffisance (p. 5571) ;

– nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 5571, 5572) ;

– peines complémentaires : interdiction d'accès aux stades et interdiction du territoire : portée dissuasive (p. 5572) ;

– port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale : amendement de la commission des lois (p. 5572) ;

– projet de loi : caractère préventif et répressif (p. 5572) ;

– projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5572).

Sénat : modifications apportées en première lecture au projet de loi (p. 5572).

Discussion des articles :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

Article 42-4 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'accéder à une enceinte sportive en état d'ivresse) :

– *défavorable* à l'amendement n° 26 corrigé de M. Georges Hage (restreint le champ d'application de l'article aux seules enceintes sportives homologuées) (p. 5584) ;

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (porte à 50 000 francs le montant maximum de l'amende encourue pour violation de l'interdiction d'accès à une enceinte sportive en état d'ivresse) : adopté (p. 5585) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (porte à 100 000 francs le montant maximum de l'amende encourue par une personne qui, ayant pénétré en état d'ivresse dans une enceinte sportive, s'y est rendue coupable de violence) : adopté (p. 5585).

Article 42-5 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'introduction de boissons alcoolisées lors d'une manifestation sportive) :

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission des affaires culturelles (incrimine également la tentative d'introduction de boissons alcoolisées par force ou par fraude) (p. 5585) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (porte à 50 000 francs le montant maximum de l'amende prévue par l'article) : adopté (p. 5585).

Article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 (répression de la provocation à la haine ou à la violence) :

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission des affaires culturelles (porte à 200 000 francs le montant maximum de l'amende prévue par l'article) (p. 5586) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de précision) : adopté (p. 5586) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission des affaires culturelles (applique les peines prévues par l'article aux personnes qui, munies d'insignes, signes ou symboles faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe, ont pénétré ou tenté de pénétrer par force ou par fraude dans une enceinte sportive pendant le déroulement d'une manifestation sportive) (p. 5587) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (punit de 100 000 francs d'amende et d'un an de prison l'introduction, le port ou l'exhibition dans une enceinte sportive, lors d'une manifestation sportive, d'insignes, signes ou symboles faisant référence ou rappelant une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5587) ; rectifié (vise également la tentative d'introduction) : adopté (p. 5588) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de Mme Véronique Neiertz (applique les peines prévues par l'article aux personnes qui, dans une enceinte sportive, tentent d'introduire, détiennent ou exhibent, seules ou en groupe, des insignes, signes ou symboles faisant référence ou rappelant une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5587).

Après l'article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 :

– *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Guy Drut (réglemente les retransmissions simultanées de manifestations sportives par murs d'images, écrans géants et autres systèmes de diffusion ; punit d'une amende de 100 000 francs le non-respect des dispositions prévues par cette réglementation) (p. 5588, 5589).

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-8 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'introduire des fusées, des artifices ou des armes dangereuses) :

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (précise que les armes mentionnées par l'article correspondent à la définition de l'arme donnée par l'article 132-75 du code pénal) : adopté (p. 5590) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (punit des peines prévues par l'article la tentative d'introduction de fusées, artifices ou armes, quelles que soient les conditions) : adopté (p. 5590).

Article 42-10 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction de pénétrer sur l'aire de compétition) :

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de Mme Véronique Neiertz (limite l'incrimination aux personnes qui, en pénétrant sur le terrain, ont tout à la fois troublé le déroulement de la manifestation et porté atteinte à la sécurité des personnes ou des biens) (p. 5590).

Article 42-11 de la loi du 16 juillet 1984 (peines complémentaires) :

– *soutient* l'amendement n° 38 rectifié de la commission (de coordination) : adopté (p. 5591) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de coordination) (p. 5591) : adopté (p. 5592) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (porte à 200 000 francs l'amende prévue en cas de non-respect de l'obligation de comparution ; de forme pour le surplus) : adopté (p. 5592) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Christian Estrosi (dispose que l'interdiction de pénétrer dans une enceinte sportive peut être levée par la juridiction qui l'a prononcée ; précise les conditions d'application de cette disposition) (p. 5592) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de précision) (p. 5592) : adopté (p. 5593).

Article 3 bis nouveau *(dispositions transitoires applicables dans l'attente de l'entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

– *soutient* les amendements n°s 11, 12, 13 rectifié et 14 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 5593) ;

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de précision) : adopté (p. 5593) ;

– *soutient* les amendements n°s 16 à 20 de la commission (de coordination) (p. 5593) : adoptés (p. 5594).

Article 4 *(substitution des références applicables à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de coordination) : adopté après correction (p. 5594).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [24 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 6290).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 6290).

Stades : sécurité :

– nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 6290) ;

– peines complémentaires : portée dissuasive (p. 6290) ;

– port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale (p. 6290) ;

– projet de loi : contenu, intérêt, nécessité (p. 6290).

Texte de la commission mixte paritaire [24 novembre 1993] :

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (de forme) (p. 6294).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Logement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5607).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise ; relance : perspectives (p. 5608).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5608).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5607).

Logement privé : parc locatif privé (p. 5607).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; acquisition par les locataires (p. 5607)

Loi de finances rectificative : juin 1993 : crédits pour le logement (p. 5607).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5607).

Régions : Ile-de-France (p. 5607).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7390) ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7389, 7390) ;

– criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7390) ;

– infractions économiques et financières : juridictions spécialisées : compétences et procédure applicable (p. 7391) ;

– peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7389).

Garde à vue :

– intervention de l'avocat : délai en cas d'infraction à la législation sur les stupéfiants ou de terrorisme (p. 7390) ;

– mineurs de treize ans (p. 7390).

Magistrature : juge d'application des peines : fonctions et pouvoirs (p. 7390).

Police : police judiciaire : dispositions du projet de loi : renforcement des effectifs (p. 7390).

Projet de loi : objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7390).

Système pénitentiaire : soins psychiatriques en milieu carcéral : bilan et renforcement (p. 7390).

TOUBON (Jacques)

Député de Paris

(10e circonscription)

R.P.R.

puis ministre de la culture et de la francophonie

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de la culture et de la francophonie. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la **protection juridique des programmes d'ordinateur** et modifiant le **code de la propriété intellectuelle (n° 226)** [26 mai 1993].

Projet de loi de programme relatif au **patrimoine monumental (n° 657)** [27 octobre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Péricard (Michel)* : négociations du G.A.T.T. concernant les biens culturels** : cinéma et audiovisuel ; droits d'auteur ; protection communautaire : remise en cause par les Etats-Unis [28 avril 1993] (p. 212, 213).

– ***Gantier (Gilbert)* : Bibliothèque de France** : construction ; programme et révision ; frais de fonctionnement : réduction : perspectives [5 mai 1993] (p. 296, 297).

– ***Masson (Jean-Louis)* : usage de la langue française** : U.N.E.S.C.O. : colloque de génétique moléculaire ; anglais : langue unique ; projet de loi sur la promotion de la langue française [19 mai 1993] (p. 582, 583).

– ***Braouezec (Patrick)* : volet culturel du G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. et audiovisuel ; droits d'auteur : exception générale [19 mai 1993] (p. 584).

– ***Schléret (Jean-Marie)* : francophonie au Liban** : Liban : francophonie ; coopération [24 novembre 1993] (p. 6286, 6287).

– ***Levoyer (Alain)* : solidarité envers les artistes et les intellectuels de Sarajevo** : Bosnie-Herzégovine : Sarajevo : capitale culturelle ; intellectuels et artistes ; couloir de liberté [22 décembre 1993] (p. 8098).

orales sans débat de :

– ***Trassy-Paillogues (Alfred) (n° 39)* : sécurité sociale (cotisations et C.S.G. – calcul – artistes auteurs)** : artistes : nouveau mode de calcul des cotisations sociales : pénalisation [6 mai 1993] (p. 331, 332).

– ***Dugoin (Xavier) (n° 44)* : politique extérieure (francophonie – deuxièmes jeux de la francophonie – organisation)** : Bouches-du-Rhône : site des jeux de juillet 1993 ; Essonne : choix de 1989 écarté par la suite [6 mai 1993] (p. 332, 333).

INTERVENTIONS

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– politique en matière de francophonie [1er juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration :
- emploi du français (p. 959) ;
- ministère de la culture et de la francophonie (p. 959, 960, 962) ;
- ministère des affaires étrangères : direction des relations culturelles (p. 963).

Affaires étrangères :
- Afrique (p. 959) ;
- Europe centrale (p. 959) ;
- Maghreb (p. 959) ;
- Viet-Nam (p. 959).

Communautés européennes : pays membres : enseignement du français (p. 959).

Enseignement :
- Agence de l'enseignement français à l'étranger (p. 962) ;
- établissements scolaires français à l'étranger (p. 962).

Francophonie :
- Agence de coopération culturelle et technique (p. 959) ;
- association des universités de langue française (p. 959) ;
- communauté francophone (p. 959) ;
- sommets des chefs d'Etat et de gouvernement (p. 959).

Langue et culture anglo-américaines : hégémonie (p. 962).

Lois : projets de loi : projet de loi sur la langue française : dépôt (p. 959).

Politique étrangère (p. 962).

Recherche : publications (p. 962, 963).

– Proposition de loi fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services privés de radiodiffusion sonore (n° 395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juillet 1993] :

Audiovisuel : radios locales privées et associatives (p. 3238).

Culture : décentralisation (p. 3237).

Justice : conseil d'Etat : arrêt du 14 mai 1993 : conséquences (p. 3234).

Lois :
- loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle (p. 3234, 3237) ;
- proposition de loi n° 395 : cessation d'application (p. 3234) ;
- proposition de loi n° 395 : constitutionnalité (p. 3237) ;
- validations législatives (p. 3234, 3238).

Propriété littéraire et artistique :
- protection (p. 3234) ;
- utilisation des phonogrammes : licence légale (p. 3234).

Discussion des articles [9 juillet 1993] :

Article 1er *(modalités de calcul de la rémunération due par les radios périphériques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Michel Pelchat (confie à la commission paritaire prévue à l'article L. 214-4 du code de la propriété intellectuelle la fixation du barème et des modalités de versement de la rémunération due par les radios périphériques aux artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes à compter du 1er janvier 1988) (p. 3228).

Article 2 *(modalités de calcul de la rémunération due par les radios locales privées) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Michel Pelchat (confie à la commission paritaire prévue à l'article L. 214-4 du code de la propriété intellectuelle la fixation du barème et des modalités de versement de la rémunération due par les radios locales privées aux artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes à compter du 1er janvier 1988) (p. 3239).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et francophonie. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Son interruption et son intervention (p. 5646, 5647, 5649 à 5656).

Aménagement du territoire :
- « aménagement culturel » (p. 5652) ;
- déséquilibre Paris-province (p. 5652).

Arts plastiques : soutien (p. 5652).

Audiovisuel :
- Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 5651) ;
- Société française de production (S.F.P.) : privatisation (p. 5646) ;
- télévisions : deuxième coupure publicitaire (p. 5647).

Bibliothèques : Grande Bibliothèque de France et Bibliothèque nationale de France (p. 5651, 5654).

Chômage : artistes-interprètes : indemnisation (p. 5651).

Cinéma :
- cinéma français : situation et soutien (p. 5651, 5652, 5654) ;
- palais de Tokyo (p. 5654).

Collectivités locales :
- compétences et action culturelles (p. 5653) ;
- contrats de plan et conventions de développement (p. 5654).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 5655).

Communes : Albi, Amiens, Angers, Arles, Bordeaux, Brouage, Carcassonne, Carnac, Chambéry, Eymoutiers, La Roche-sur-Yon, La Rochelle, Lille, Lyon, Montbéliard, Montpellier, Nancy, Poitiers, Provins, Rouen, Saint-Romain-en-Gal, Sète, Toulouse, Versailles (p. 5653).

Culture : démocratisation et sensibilisation (p. 5654).

Danse (p. 5654).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5654).

Finances publiques : situation (p. 5649, 5653).

Fonctionnaires et agents publics : nominations et promotions (p. 5652).

Français : langue :
- Délégation à la langue française (p. 5654) ;
- « expertise culturelle » (p. 5656) ;
- francophonie (p. 5655, 5656) ;
- francophonie : administration : rattachement au ministère de la culture (p. 5654) ;
- francophonie : sommet de l'île Maurice (p. 5655) ;
- livre français : exportations (p. 5652, 5656) ;
- multilinguisme (p. 5655, 5656) ;
- projet de loi sur la langue française : préparation (p. 5652, 5655) ;
- télévision : TV5 (p. 5655).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 5650).

Grands travaux :
- Centre Georges-Pompidou (p. 5651) ;
- crédits (p. 5650).

Livre :
- Centre national du livre (p. 5651) ;
- édition : reprographie (p. 5652) ;
- soutien (p. 5654).

Lois :
- loi n° 88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques (p. 5654) ;
- loi n° 92-651 du 13 juillet 1992 relative à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique : entrée en application et extension aux librairies (p. 5654) ;
- loi n° 93-924 du 20 juillet 1993 fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services de radiodiffusion sonore (p. 5651) ;
- projet de loi n° 226 portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (p. 5652) ;
- projet de loi de programme n° 657 relatif au patrimoine monumental (p. 5652, 5653).

Ministère de la culture et de la francophonie :
- agents : hommage (p. 5652) ;
- budget 1993 : régulation budgétaire (p. 5650) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5650, 5652) ;
- déconcentration (p. 5653, 5654) ;
- fonds d'innovation culturelle (F.I.C.) (p. 5656).

Musique : Cité de la musique (p. 5654, 5655).

Opéra : Opéra Bastille (p. 5651).

Patrimoine :
- Alésia (p. 5653) ;
- archéologie (p. 5653) ;
- Fondation du patrimoine : création (p. 5652) ;
- musées : Grand Louvre (p. 5654) ;
- musées : musée des Antiquités nationales (p. 5653) ;
- musées : musées de province (p. 5653) ;
- musées : projet de loi sur les musées : préparation (p. 5652) ;
- politique (p. 5653).

Politique culturelle :
- contenu, historique et priorités (p. 5650, 5652, 5656) ;
- évolution technologique : conséquences (p. 5652).

Spectacles : chanson : politique de la chanson française (p. 5651).

Théâtre :
- centres dramatiques nationaux : contrats triennaux : renouvellement (p. 5651, 5653) ;
- théâtres subventionnés : directeurs (p. 5651).

Réponses aux questions :

Arts : Académie de France à Rome (M. Edouard Landrain) (p. 5661).

Collectivités locales : interventions culturelles : financements croisés (Mme Simone Rignault) (p. 5659).

Enseignement : enseignements artistiques (M. Yves Marchand) (p. 5665).

Français : langue :
- francophonie : crédits budgétaires : information du Parlement (M. Xavier Deniau) (p. 5658) ;
- francophonie : sommet de l'île Maurice (Mme Martine Aurillac) (p. 5662, 5663) ;

– O.N.U. : place de la langue française (M. Jean-Marie Schléret) (p. 5660) ;
– sports : jeux Olympiques : place de la langue française (M. Jean-Marie Schléret) (p. 5661).

Patrimoine :
– archéologie : mont Beuvray (Mme Simone Rignault) (p. 5659) ;
– Carcassonne (M. Gérard Larrat) (p. 5661) ;
– centre de la Renaissance : création (M. Patrice Martin-Lalande) (p. 5664) ;
– château de Chambord : spectacle son et lumière (M. Patrice Martin-Lalande) (p. 5663, 5664) ;
– musées : fonds régionaux d'acquisition des musées (F.R.A.M.) (M. Henri Sicre) (p. 5658) ;
– musées : musées de province : Avignon : musée Calvet (Mme Marie-Josée Roig) (p. 5660) ;
– musées : projet de loi de programme : préparation (M. Bernard Derosier) (p. 5657) ;
– patrimoine privé : classement (M. Pierre Lequiller) (p. 5665) ;
– Rosny-sur-Seine : château de Sully : protection du mobilier (M. Pierre Lequiller) (p. 5664).

Propriété littéraire et artistique : droits d'auteur : reprographie (M. Christian Vanneste) (p. 5662).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– achèvement des travaux du Grand Louvre [16 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Centre Georges-Pompidou (p. 5863).

Communes :
– Caen (p. 5866) ;
– Dijon (p. 5866) ;
– Grenoble (p. 5866) ;
– Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil (p. 5866) ;
– Lille (p. 5866) ;
– Lyon (p. 5866) ;
– Nancy (p. 5866) ;
– Rouen (p. 5866) ;
– Saint-Léger-sous-Beuvray (mont Beuvray) (p. 5866) ;
– Toulouse (p. 5866).

Culture : politique culturelle :
– contenu et rôle (p. 5863) ;
– déséquilibre Paris-Province et « aménagement culturel du territoire » (p. 5866).

Lois de finances : crédits budgétaires : culture (p. 5866).

Musée d'Orsay (p. 5863).

Musée du Louvre
– administration : établissement public (p. 5863) ;
– budget de fonctionnement (p. 5866) ;
– extension (p. 5862, 5863) ;
– historique (p. 5862) ;
– prix d'entrée et journées gratuites d'inauguration (p. 5863, 5867).

Musées :
– aides et promotion (p. 5866) ;
– projet de loi : préparation (p. 5866).

Palais du Louvre : aménagement :
– coûts (p. 5866) ;
– travaux : calendrier et réalisations (p. 5862).

Paris : secteur du Carrousel : aménagement (p. 5862, 5863).

Président de la République (p. 5862).

Tuileries : jardin : rénovation (p. 5862).

– Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Administration : simplifications administratives (p. 6507).

Affaires étrangères : commission franco-italienne sur la valorisation du patrimoine historique et artistique : création (p. 6508).

Aménagement du territoire : « aménagement culturel » (p. 6499, 6508).

Archéologie (p. 6498, 6506).

Audiovisuel (p. 6507, 6508).

Centre national du patrimoine : création (p. 6508).

Conseil économique et social : avis (p. 6500).

Culture : politique culturelle :
– animation culturelle (p. 6500, 6507) ;
– déséquilibre Paris-province (p. 6499, 6506) ;
– métiers d'art (p. 6500, 6508) ;
– priorités et rôle (p. 6499).

Finances publiques : situation et priorités (p. 6498, 6499).

Fonctionnaires et agents publics :
– architectes des bâtiments de France (p. 6498) ;
– architectes en chef des monuments historiques (p. 6498) ;
– conservateurs du patrimoine (p. 6498) ;
– techniciens de la conservation des monuments (p. 6500).

Fondation du patrimoine : création (p. 6507).

Impôts et taxes : patrimoine historique : incitations fiscales (p. 6507).

Lois :
– loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques (p. 6498) ;
– loi de programme n° 88-12 du 5 janvier 1988 relative au patrimoine monumental (loi Léotard) : exécution (p. 6498, 6507, 6508).

Lois : projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental n° 657 :
– champ d'application (p. 6498, 6499, 6506) ;
– objectifs et portée (p. 6499, 6500) ;
– programmation budgétaire : engagement et actualisation annuels (p. 6498 à 6500).

Lois de finances : crédits budgétaires : entretien du patrimoine :
– effet de levier (p. 6498) ;
– engagement : déconcentration (p. 6498).

Monuments historiques :
– Beauvais : cathédrale (p. 6498) ;
– Carcassonne (p. 6507) ;
– entretien préventif (p. 6500) ;
– inventaire général (p. 6499) ;
– Paris : Grand-Palais, palais Garnier et Panthéon (p. 6498) ;
– restauration : maîtrise d'ouvrage et taux de subvention (p. 6498, 6500, 6507) ;
– Saint-Denis : basilique (p. 6507).

Patrimoine ethnologique (p. 6499).

Patrimoine industriel (p. 6507).

Patrimoine mobilier : protection (p. 6508).

Patrimoine rural (p. 6499).

Plan : contrats de plan : protection du patrimoine (p. 6498).

Tourisme et loisirs : tourisme culturel (p. 6500).

Zones de protection du patrimoine architectural et urbain (Z.P.P.A.U.) (p. 6498).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Article 1er *(objectifs de la loi de programme)* (p. 6508) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (de précision) (p. 6508, 6509) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (supprime le deuxième alinéa de l'article qui énumère les actions de conservation entrant dans le champ d'application de la loi) : adopté (p. 6509).

Après l'article 2 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (étend l'exonération des droits de mutation à titre gratuit des immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques aux parts de sociétés civiles dont l'actif immobilisé est constitué à plus de 90 p. 100 d'immeubles classés ou inscrits à cet inventaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 6510).

Article 3 *(rapport sur l'exécution de la loi de programmation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise le contenu du rapport annuel sur l'exécution de la loi) (p. 6510).

– Projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 226).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Commerce extérieur : négociations du G.A.T.T. : volet « propriété intellectuelle » : enjeux et conséquences économiques (p. 6513, 6516, 6517).

Communautés européennes : directive n° 91-250/C.E.E. relative à la protection juridique des programmes d'ordinateur : contenu, portée et conséquences pour le droit français (p. 6512, 6513).

Délinquance et criminalité : contrefaçon de logiciel : sanction (p. 6513).

Informatique : logiciels :

- auteur : droit moral (p. 6517) ;
- « décompilation » des programmes : autorisation (p. 6513) ;
- droit d'exploitation : nantissement (p. 6513) ;
- projet de loi : contenu, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6512, 6513) ;
- protection : application des règles relatives au droit d'auteur : intérêt et problèmes (p. 6512, 6513, 6516, 6517) ;
- protection : nécessité économique et industrielle *(G)* (p. 6512).

Propriété intellectuelle et droits d'auteurs : conception française : défense (p. 6513).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 112-2 du code de la propriété intellectuelle : définition du logiciel) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (supprime la disposition qui précise que les logiciels sont des œuvres littéraires ; dispose que le matériel de conception préparatoire est également protégé) (p. 6517).

Article 2 *(art. L. 113-9 du code de la propriété intellectuelle : dévolution des droits patrimoniaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise le contenu de celui-ci) (p. 6517).

Article 3 *(art. L. 121-7 du code de la propriété intellectuelle : droits moraux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise que la modification du logiciel ne peut être opérée que par le cessionnaire des droits ; rédactionnel pour le surplus) (p. 6518).

Article 4 *(art. L. 122-6 du code de la propriété intellectuelle : droits d'exploitation du logiciel) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de coordination) (p. 6518) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de précision) (p. 6518) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 6519) ;

– *favorable* à l'amendement n° 17 de M. Jérôme Bignon (adapte le contenu de l'article à l'accord de libre échange conclu entre les Etats européens membres de l'Espace économique européen) (p. 6519) ;

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (d'harmonisation) (p. 6519).

Article 5 *(art. L. 122-7 et L. 122-8 du code de la propriété intellectuelle : exceptions au droit d'exploitation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 corrigé de la commission (de forme) (p. 6520) ;

– *favorable* à l'amendement n° 10 corrigé de la commission (rédactionnel) (p. 6520) ;

– *favorable* à l'amendement n° 18 de M. Jérôme Bignon (de coordination) (p. 6520) ;

– *favorable* aux amendements nos 11 et 12 corrigés de la commission (de forme) (p. 6520) ;

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de coordination) (p. 6520).

Après l'article 5 :

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (précise que ce sont les droits portant sur un logiciel qui peuvent faire l'objet d'une cession et non le logiciel lui-même) (p. 6521)

Article 6 *(art. L. 132-34 du code de la propriété intellectuelle : contrat de nantissement du droit d'exploitation des logiciels) :*

– *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (supprime le délai fixé pour l'inscription du nantissement) (p. 6521).

Après l'article 8 :

– *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (renforce les moyens dont dispose le Centre national de la cinématographie pour lutter contre la contrefaçon des vidéogrammes) (p. 6521).

TRASSY-PAILLOGUES (Alfred)

Député de la Seine-Maritime

(10e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis des proposition de loi de M. Jérome Bignon relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et de M. Jacques Barrot visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316) [10 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à réglementer le **paiement en matière de marchés de travaux (n° 563)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi visant à modifier le **délai de préemption des licences de débits de boisson (n° 611)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Indemnisation des calamités agricoles :** calamités agricoles en Seine-Maritime ; Fonds national d'indemnisation : ressources et critères d'intervention [30 juin 1993] (p. 2806).

– **Allocation de rentrée scolaire :** allocation de rentrée scolaire : conditions d'attribution [13 octobre 1993] (p. 4133).

orales sans débat :

– **n° 39,** posée le 4 mai 1993 : **sécurité sociale (cotisations et C.S.G. – calcul – artistes auteurs)** (p. 287). Appelée le 6 mai 1993 : artistes : nouveau mode de calcul des cotisations sociales : pénalisation (p. 331, 332).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).**

– **Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).**

Rapporteur pour avis de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Difficultés des entreprises :
- généralités et statistiques (p. 6171) ;
- loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6172) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6171, 6172).

Difficultés des entreprises : prévention :
- intérêt et nécessité (p. 6172) ;
- règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6172).

Entreprises :
- concurrence : excès (p. 6172) ;
- endettement (p. 6171) ;
- fonds propres : insuffisance et renforcement (p. 6171) ;
- situation économique et financière : détérioration, poids de la crise (p. 6171, 6172).

Redressement et liquidation judiciaires :
- créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6172) ;
- créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6172) ;
- dispositions légales : détournement, utilisation comme techniques de gestion : condamnation (p. 6172) ;
- procédures : allègement et simplification (p. 6172).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 156 (étend aux entreprises individuelles à caractère artisanal, industriel ou commercial et à toute personne morale de droit privé la possibilité d'adhérer à un groupement de prévention) : rejeté (p. 6220) ;

– *son* amendement n° 157 (autorise les centres de gestion agréés à être membres de groupements de prévention agréés) (p. 6220) : rejeté (p. 6221).

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 35 de la loi du 1er mars 1984 :

– *son* sous-amendement n° 191 (porte à quatre mois la durée maximale prévue par l'amendement) à l'amendement n° 189 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal de commerce est compétent pour ouvrir le règlement amiable et désigner un conciliateur pour une période maximale de trois mois) (p. 6226) : rejeté (p. 6227) ;

– *son* amendement n° 158 : devenu sans objet (p. 6227) ;

– *son* amendement n° 160 (propose que l'entreprise remette au conciliateur un compte d'exploitation prévisionnel communicable aux créanciers qui le demandent) : rejeté (p. 6228).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 166 (dispose que toute personne qui participe ou a connaissance d'une procédure de prévention est tenue au secret professionnel à son sujet dans les conditions prévues par l'article 226-13 du code pénal) : rejeté (p. 6233).

Article 8 *(art. 8 de la loi du 25 janvier 1985 : durée de la période d'observation) :*

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission de la production (précise que la période d'observation ne peut être renouvelée lorsque la procédure de redressement est consécutive à l'échec d'un règlement amiable) (p. 6250) : retiré (p. 6251) ;

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission de la production (rédactionnel) : rejeté (p. 6251).

Article 16 *(art. 37 de la loi du 25 janvier 1985 : exécution des contrats en cours) :*

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission de la production (impose le paiement comptant des contrats en cours dont l'administrateur a exigé l'exécution, sauf acceptation d'un délai de paiement par le cocontractant) : retiré (p. 6257) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission de la production (précise que l'administrateur met fin à un contrat à exécution ou paiement échelonné dès lors qu'il ne dispose pas des fonds nécessaires pour s'acquitter des obligations du terme suivant) : rejeté (p. 6258) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission de la production (prévoit la résiliation de plein droit du contrat en cours à défaut de paiement comptant et d'accord du cocontractant pour poursuivre les relations contractuelles) : rejeté (p. 6258).

Article 1er précédemment réservé *(information du président du tribunal par les créanciers publics) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 125 du Gouvernement (de suppression) (p. 6267).

Article 2 précédemment réservé *(règlement amiable) :*

– *son* sous-amendement n° 192 à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que dans l'ordonnance de nomination du conciliateur, le président du tribunal peut prononcer la suspension provisoire des poursuites pour deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension) (p. 6268) : satisfait (p. 6269) ;

– *son* sous-amendement n° 193 (supprime la publication de la décision du président du tribunal) à l'amendement n° 190 du Gouvernement : rejeté (p. 6269) ;

– *son* amendement n° 161 : devenu sans objet (p. 6269) ;

– *son* amendement n° 163 (limite à cinq ans la durée des accords amiables) : retiré (p. 6270) ;

– *son* amendement n° 164 (propose que l'accord soit accompagné d'un compte d'exploitation prévisionnel pour toute la durée du plan et que l'entreprise remette à chaque trimestre au président du tribunal un compte d'exploitation certifié que celui-ci compare aux prévisions) : rejeté (p. 6270).

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 168 (propose que les créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire puissent provisionner, au titre de créances douteuses, la totalité de leurs créances) (p. 6297) : rejeté (p. 6298) ;

– *son* amendement n° 169 (dispose que la T.V.A. acquittée à l'occasion d'une transaction dont le paiement est incertain peut être récupérée dès l'ouverture de la procédure de redressement) : rejeté (p. 6298).

Article 22 *(art. 51 de la loi du 25 janvier 1985 : visa du commissaire aux comptes) :*

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission de la production (supprime l'obligation faite aux commissaires aux comptes de viser les créances supérieures à 50 000 francs) : retiré (p. 6299).

TREMEGE (Gérard)

Député des Hautes-Pyrénées

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (anciens combattants et victimes de guerre) [29 avril 1993].

Rapporteur pour avis des propositions de loi de M. Jérôme Bignon relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et de M. Jacques Barrot, visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316) [9 novembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 9 : **anciens combattants et victimes de guerre (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Revalorisation des retraites** : montant : indexation : mode de calcul : réforme ; système de protection sociale : évolution ; maîtrise des dépenses : nécessité [30 juin 1993] (p. 2810, 2811).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Banques et établissements financiers : sociétés de développement régional (p. 713).

Communautés européennes : commerce extérieur : protection (p. 712).

Epargne : orientation (p. 712).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 713).

Impôts et taxes : réforme fiscale (p. 713).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 713).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 712).

Sécurité sociale :

– allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 713) ;

– déficit (p. 712) ;

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 713).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *favorable* à l'amendement n° 117 de M. Gilbert Gantier (dispose que la créance peut être cédée en garantie) (p. 780) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que la créance est annulée si le redevable a procédé à des licenciements économiques en violation de la législation en vigueur) (p. 784) ;

– *son* amendement n° 179 (dispose que les intérêts perçus au titre de la créance ne sont pas pris en compte pour la détermination du résultat imposable) (p. 785) : retiré (p. 786) ;

– *son* amendement n° 178 (assujettit les intérêts perçus au titre de la créance au taux forfaitaire de taxation des plus-values mobilières) (p. 785) : retiré (p. 786).

– *son* amendement n° 180 (porte de 10 000 francs à 15 000 francs le plafond de remboursement immédiat des créances) : retiré (p. 787) ;

– *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (applique la prescription de droit commun – trois ans – pour la vérification de l'existence, du montant et des modalités de soustraction de la déduction de référence) (p. 788, 789).

– *ses observations* sur l'amendement n° 219 du Gouvernement (ramène de dix à six ans le délai de prescription pour la vérification de l'existence, du montant et des modalités de soustraction de la déduction de référence) (p. 789).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *favorable* à l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1er décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 840, 841) ;

– *son* amendement n° 182 (abroge l'article 27 de la loi de finances pour 1993 et en conséquence reprend pour référence la valeur ajoutée de l'année n-2) (p. 839) : retiré (p. 842) ;

– *son* amendement n° 184 corrigé (dispose que la référence de valeur ajoutée est celle de l'année n-1 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas 150 millions de francs si elles exercent leur activité principale dans l'industrie et 80 millions de francs pour les autres) (p. 839) : retiré (p. 842).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *son* amendement n° 186 (porte la période d'imputation de cinq à neuf ans) : retiré (p. 876) ;

– *son* amendement n° 187 (porte le plafond d'imputation annuelle à 60 000 francs) : retiré (p. 876).

Article 16 *(relèvement de la déduction forfaitaire pour frais en matière de revenus fonciers) :*

– *son* amendement n° 188 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte le relèvement de la déduction forfaitaire de 10 à 11 p. 100 et à 12 p. 100 à compter de l'imposition des revenus de 1994) (p. 880) : retiré (p. 881).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er et 3 octobre 1993] :

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *son* amendement n° 785 : non soutenu (p. 3611) ;

– *son* amendement n° 786 : non soutenu (p. 3612).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *son* amendement n° 820 : non soutenu (p. 3660) ;

– *son* amendement n° 828 : non soutenu (p. 3661) ;

– *son* amendement n° 821 : non soutenu (p. 3662) ;

– *son* amendement n° 822 : non soutenu (p. 3665) ;

– *ses* amendements nos 823 et 824 : non soutenus (p. 3666).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 788 deuxième rectification : non soutenu (p. 3853).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Affaires étrangères : Allemagne : réunification (p. 4166).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4167) ;
- investissements (p. 4167).

Communautés européennes : contribution budgétaire de la France (p. 4167).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4167).

Départements : Hautes-Pyrénées (p. 4167).

Entreprises :
- charges salariales, fiscales et financières (p. 4167) ;
- petites et moyennes entreprises : fonds propres, financement, fiscalité et transmission (p. 4167).

Equipement et grands travaux (p. 4167).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 4167).

Impôt sur le revenu (p. 4166, 4167).

Politique économique :
- crise économique : réalité et diagnostic (p. 4166) ;
- taux d'intérêt (p. 4166).

Prévisions et projections économiques (p. 4166).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : produit : affectation (p. 4166).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *son* amendement n° 220 (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril) (p. 4205) : retiré (p. 4208) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 385 du Gouvernement (remplace le taux de 10 p. 100 par celui de 6 p. 100 et double le montant des plafonds prévus par l'amendement) à l'amendement n° 7 de la commission (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril ; la plafonne à 2 000 francs pour le tiers provisionnel et à 500 francs pour les mensualités) (p. 4207).

Avant l'article 3 :

– *son* amendement n° 340 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte de 25 000 à 60 000 francs le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) : retiré (p. 4248).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 346 (exclut les participations des salariés au capital de leur entreprise de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) : retiré (p. 4266).

Après l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 338 de M. Gérard Larrat (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations aux résidences secondaires situées dans des communes de moins de 2 000 habitants) : retiré (p. 4284).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 222 corrigé et *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (instituent – sous condition de leur réemploi – une exonération des plus-values réalisées par les petites et moyennes entreprises) : rejetés (p. 4302).

Article 9 *(allégement des droits d'enregistrement dûs par les sociétés au titre de l'incorporation à leur capital de bénéfices, réserves ou provisions) :*

– *ses observations* (p. 4312) ;

Communautés européennes : directive sur le droit d'apport : défaut de transposition en droit interne : contentieux en cours avec l'administration fiscale (p. 4312).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 223 (calcule l'amortissement des biens corporels sur 110 p. 100 de leur valeur pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur aux plafonds mentionnés à l'article 302 *septies* A du code général des impôts) : retiré (p. 4319) ;

– *son* amendement n° 224 (porte le plafond du montant des comptes courants d'associés ouvrant droit à rémunération d'une fois et demie à trois fois celui du capital social) (p. 4322) : retiré (p. 4323) ;

– *son* amendement n° 225 (exonère de l'imposition forfaitaire les sociétés en redressement judiciaire) (p. 4328) : rejeté (p. 4329) ;

– *son* amendement n° 226 (exonère de l'imposition forfaitaire les sociétés en redressement judiciaire dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 de francs) : retiré (p. 4329) ;

– *son* amendement n° 230 (institue un abattement de 1 000 000 de francs pour le conjoint survivant et chacun des ascendants ou descendants sur la valeur des bien professionnels transmis à titre gratuit sous condition de détention pendant les cinq années ultérieures par leurs nouveaux propriétaires) (p. 4335) : retiré (p. 4336) ;

Entreprises : transmission (p. 4336) ;

– *son* amendement n° 229 (institue le report du paiement des droits de mutation à titre gratuit, dûs par le conjoint survivant, les ascendants ou descendants, sur des biens professionnels jusqu'à la cession de ceux-ci et supprime l'intérêt de retard si les biens transmis ont été détenus par leurs nouveaux propriétaires pendant les cinq années suivant la transmission) : retiré (p. 4336) ;

– *son* amendement n° 291 (autorise, de manière fiscalement neutre, la réévaluation des actifs immobiliers des personnes physiques ou morales exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou libérale) (p. 4338) : retiré (p. 4339).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 349 de M. Charles Revet (exonère de la taxe intérieure sur les produits pétroliers les produits élaborés dans des unités de production de carburants de substitution) (p. 4377) : retiré (p. 4378) ;

– *son* amendement n° 289 (exonère les plus-values réalisées à l'occasion de la cession de matériels agricoles par les entreprises de travaux agricoles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 de francs) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après modifications (p. 4378).

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle : patriotes résistants à l'occupation (P.R.O.) (p. 4858).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- carte du combattant (p. 4858) ;
- fonds de solidarité (p. 4858) ;
- retraite anticipée (p. 4857 à 4859).

Déportation : évadés des trains de déportation (p. 4858).

Mémoire et souvenir :
- généralités et hommages (p. 4857) ;
- mission du Cinquantenaire des débarquements et de la Libération (p. 4858) ;
- nécropoles nationales et militaires (p. 4858).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4857, 4858) ;
- rétablissement, effectifs et modernisation (p. 4858, 4859).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions et moyens, fonds sociaux (p. 4858).

Orphelins : infirmes : allocation spéciale (p. 4857).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 4858) ;
- rapport constant (p. 4857) ;
- régime des suffixes (p. 4857).

Vote des crédits :

– *favorable* à l'amendement n° 59 du Gouvernement (majore de 200 000 francs les crédits de rémunérations pour tenir compte du remplacement des commissions départementales de soins gratuits par des commissions de soins gratuits ayant une compétence régionale) (p. 4884).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 47 *(extension de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières) :*

– *son* amendement n° 202 soutenu par M. Jean-Jacques Jegou (étend le dispositif de l'article aux comptes courants d'associés) (p. 5940) : retiré (p. 5941).

Après l'article 51 :

– *défavorable* à l'amendement n° 31 rectifié de M. Adrien Zeller (autorise les collectivités locales – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle de 5 p. 100 ou de 3 p. 100 selon qu'il est inférieur de plus d'un tiers ou de moins d'un tiers au taux national moyen) (p. 6016) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 152 rectifié de la commission (autorise les communes – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6016).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Rapporteur pour avis de la commission des finances.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers :
- crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6168) ;
- partenariat banques-entreprises : nécessité et renforcement (p. 6171).

Difficultés des entreprises :
- généralités et statistiques (p. 6168) ;
- loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6169) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6171).

Difficultés des entreprises : prévention :
- intérêt et nécessité (p. 6169, 6171) ;
- procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6169, 6170) ;
- règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6169, 6170) ;
- tribunaux de commerce et organismes consulaires : rôle conciliateur (p. 6170).

Entreprises :
- fonds propres : insuffisance et renforcement (p. 6170) ;
- situation économique et financière : détérioration, poids de la crise (p. 6168).

Justice : tribunaux de commerce : renforcement des moyens, compétences, départementalisation (p. 6170).

Redressement et liquidation judiciaires :
- créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6169, 6170) ;
- créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6169, 6170) ;
- créances publiques (Trésor, U.R.S.S.A.F.) : maintien de la priorité ou limitation du privilège fiscal (p. 6168, 6170) ;
- dispositions légales : détournement, utilisation comme techniques de gestion : condamnation (p. 6169) ;
- liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6169).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *soutient* le sous-amendement n° 26 corrigé de la commission des finances (supprime la possibilité de convoquer le chef d'entreprise en se fondant sur un simple fait) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que tout chef d'entreprise peut être convoqué par le président du tribunal de commerce dès lors qu'au vu de faits, actes ou documents publiés au registre du commerce, existent des difficultés de nature à compromettre l'exploitation de son entreprise ; précise que le chef d'entreprise, éventuellement assisté par le groupe de prévention agréé auquel il a adhéré, envisage avec le président du tribunal les mesures propres à rétablir la situation) (p. 6221) : adopté (p. 6122) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 27 de la commission des finances (supprime la possibilité pour le chef d'entreprise de se faire assister par le groupement de prévention agréé) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 6221) : adopté (p. 6122).

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 35 de la loi du 1er mars 1984 :

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission des finances (dispose que, afin d'apprécier la situation de l'entreprise, le président du tribunal de commerce peut également charger un expert en diagnostic d'entreprise de faire un rapport sur la situation économique ou financière de ladite entreprise) : adopté après modifications (p. 6226) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 153 de la commission (supprime la disposition qui précise qu'il s'agit d'un expert « en diagnostic d'entreprise ») à l'amendement n° 28 de la commission des finances (p. 6226).

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission des finances (porte à 100 000 francs le montant minimal du capital des sociétés à responsabilité limitée ; précise que les S.A.R.L. disposent d'un délai de trois années à compter de la promulgation de la loi pour appliquer cette disposition) (p. 6235, 6236).

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 82 (propose une nouvelle définition de l'état de cessation de paiement qui rapporte le passif exigible à l'actif disponible et réalisable) : retiré (p. 6240).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 83 (porte à trente jours le délai légal de déclaration de cessation de paiement pour les débiteurs qui ont omis de bonne foi d'effectuer cette déclaration) (p. 6240) : retiré (p. 6241).

Article 13 *(art. 27 de la loi du 25 janvier 1985 : inventaire des biens de l'entreprise) :*

– *son* amendement n° 51 (propose que l'inventaire soit systématique) : adopté après rectification (p. 6256) ;

– *son* amendement n° 50 (dispose que le bilan de dépôt est accompagné de l'attestation de mission comportant les nouvelles diligences des experts comptables) : retiré (p. 6256).

Article 17 *(art. 40 de la loi du 25 janvier 1985 : ordre de paiement des créances) :*

– *son* amendement n° 84 : devenu sans objet (p. 6263) ;

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission des finances (limite l'exercice du privilège dont sont assorties les créances du Trésor public et des organismes de sécurité sociale aux seuls droits en principal, à l'exclusion des pénalités, majorations ou intérêts de retard) : retiré (p. 6265).

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 179 (supprime, en cas de règlement ou de liquidation judiciaires, les majorations, pénalités ou intérêts de retard dus par le redevable aux organismes de sécurité sociale) (p. 6265) ; modifié par le Gouvernement (levée du gage) : adopté (p. 6266) ;

– *son* amendement n° 172 rectifié (supprime, en cas de règlement ou de liquidation judiciaires, les majorations, pénalités ou intérêts de retard dus par le redevable au Trésor public) (p. 6265) ; modifié par le Gouvernement (levée du gage) : adopté (p. 6266) ;

– *son* amendement n° 85 (dispose qu'en cas de redressement ou de liquidation judiciaires, le privilège du Trésor public ne s'exerce que sur la moitié du principal des créances qu'il détient, à l'exception des créances résultant du recouvrement de la T.V.A.) : retiré (p. 6266).

Article 1er précédemment réservé *(information du président du tribunal par les créanciers publics) :*

– *favorable* à l'amendement n° 125 du Gouvernement (de suppression) (p. 6267).

Article 2 précédemment réservé *(règlement amiable) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 164 de M. Alfred Trassy-Paillogues (propose que l'accord soit accompagné d'un compte d'exploitation prévisionnel pour toute la durée du plan et que l'entreprise remette à chaque trimestre au président du tribunal un compte d'exploitation certifié que celui-ci compare aux prévisions) (p. 6270) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. Alain Ferry (interdit toute publicité pour une procédure de dépôt de bilan ; précise l'amende applicable en cas de violation de cette interdiction) (p. 6271).

Après l'article 21 :

– *favorable* à l'amendement n° 168 de M. Alfred Trassy-Paillogues (propose que les créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire puissent provisionner, au titre de créances douteuses, la totalité de leurs créances) (p. 6297, 6298).

Article 23 *(art. 53 de la loi du 25 janvier 1985 : inopposabilité de la forclusion) :*

– *son* amendement n° 86 (dispose que la forclusion n'est pas opposable aux créanciers mentionnés par le débiteur dans la liste qu'il remet à leur représentant et qui n'ont pas été avisés personnellement) : rejeté (p. 6300).

Article 25 *(art. 65 de la loi du 25 janvier 1985 : durée du plan de redressement) :*

– *son* amendement n° 87 (propose que la durée puisse être portée à quinze ans lorsque le plan prévoit le paiement intégral des créances) : rejeté (p. 6303) ;

– *son* amendement n° 88 (organise la possibilité de réduire la durée du plan ou de modifier les conditions de paiement des créances en cas de retour de l'entreprise à meilleure fortune) (p. 6303) : rejeté (p. 6304).

Article 34 *(art. 89 de la loi du 25 janvier 1985 : obligations du cessionnaire) :*

– *son* amendement n° 89 (dispose que le cessionnaire rend compte au juge-commissaire pendant les deux années qui suivent le plan de cession) : rejeté (p. 6309).

Article 35 *(art. 89-1 de la loi du 25 janvier 1985 : aliénation d'éléments d'actif par le repreneur) :*

– *son* amendement n° 90 : devenu sans objet (p. 6308).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Article 34 *(régime fiscal des plus-values de cession d'un fonds de commerce mis en location-gérance) :*

– *son* amendement n° 30 : devenu sans objet (p. 7207).

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 59 : non soutenu (p. 7213) ;

– *son* amendement n° 34 : non soutenu (p. 7214).

TRIGANO (André)

Député de l'Ariège

(2e circonscription)

U.D.F.

puis apparenté U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cesse d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Vacances scolaires : calendrier (p. 4487).

TRON (Georges)

Député de l'Essonne

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

Membre de la commission des affaires culturelles familiales et sociales [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

TURINAY (Anicet)

Député de la Martinique

(1re circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Aides aux constructions scolaires à la Martinique** : Martinique : enseignement : constructions scolaires : financement [6 octobre 1993] (p. 3935).

– **Marché du rhum** : filière canne-sucre-rhum : D.O.M.-T.O.M. : Antilles ; Convention de Lomé : débouchés européens ; contingentement : révision [24 novembre 1993] (p. 6281).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4617).

Communautés européennes : intégration économique des D.O.M.-T.O.M. et respect de leur spécificité (p. 4618).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :

– généralités, crise économique et sociale (p. 4618) ;

– objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4618).

Impôts et taxes : défiscalisation des investissements (p. 4618).

Impôts locaux : réforme d'adaptation aux D.O.M. et aux T.O.M. (p. 4617).

Martinique : situation générale (p. 4617, 4618).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4617).

Politique économique et sociale :

– contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4618) ;

– Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 4617).

Risques naturels : indemnisation (p. 4617).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 6 *quater* nouveau *(extension aux départements d'outre-mer des dispositions dérogatoires de la loi « littoral ») :*

– *son amendement* n° 83 (précise que l'absence de réponse conjointe motivée des ministres dans le délai de trois mois vaut accord) : retiré (p. 6800).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 12 soutenu par M. Jean-Paul Virapoullé (propose que la dotation forfaitaire versée aux communes d'outre-mer en 1994 soit égale à la somme des dotations que ces communes auraient perçues en 1993 si elles avaient, à cette date, bénéficié des mécanismes de calcul applicables en métropole) (p. 6945) : retiré (p. 6946).

Article 6 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 8 corrigé soutenu par M. Adrien Zeller (dispose que la quote-part destinée aux communes d'outre-mer est prélevée avant répartition de la dotation d'aménagement ; précise le mode d'évolution de cette quote-part) : retiré (p. 6950) ;

– *son* amendement n° 9 corrigé : devenu sans objet (p. 6951).

Après l'article 20 :

– *son* amendement n° 10 : non soutenu (p. 6994).

Article 24 *(art. 29 de la loi du 29 novembre 1985 : dotation globale de fonctionnement des T.O.M. et de la collectivité territoriale de Mayotte) :*

– *son* amendement n° 11 corrigé : non soutenu (p. 6995).

U

UEBERSCHLAG (Jean)

Député du Haut-Rhin

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Bernard Murat tendant à la création d'une commission d'enquête sur les classes préparatoires à l'apprentissage (n° 713) [1er décembre 1993].

Président de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 8 décembre 1993] (p. 17083).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 713) de M. Bernard Murat tendant à la création d'une **commission d'enquête sur les classes préparatoires à l'apprentissage (n° 827)** [8 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à **rendre obligatoires les déclarations de candidature aux élections municipales dans toutes les communes (n° 879)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Régime d'assurance maladie d'Alsace-Moselle : caisses : financement : Alsace-Lorraine [6 octobre 1993] (p. 3934, 3935).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 38 *(suite)* :

– *son* amendement n° 161 (dispose que les personnes nées en Alsace-Lorraine entre 1871 et 1918 sont réputées être nées en France ; abroge les dispositions découlant du traité de Versailles et exigeant de leur part des certificats de réintégration) : non soutenu (p. 506).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 1895) et *son intervention* (p. 1917).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi : mobilisation et réforme (p. 1919).

Assemblée nationale : exceptions d'irrecevabilité (p. 1895).

Chômage :
- situation : aggravation (p. 1917 à 1919) ;
- U.N.E.D.I.C. (p. 1917).

Enseignement : baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 1920).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 1918) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 1918, 1919) ;
- formation professionnelle : rôle (p. 1919, 1920).

Finances publiques :
- déficit (p. 1917) ;
- emprunt (p. 1918).

Formation professionnelle :
- décentralisation (p. 1920) ;
- formation en alternance (p. 1918).

Formation professionnelle : apprentissage :
- formateurs et maîtres (p. 1920) ;
- rôle (p. 1918, 1919, 1920) ;
- système allemand (p. 1918, 1919).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage : élargissement (p. 1919).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1918, 1919).

Politique économique : crise économique : ampleur et conséquences (p. 1918, 1919).

Régions : Alsace (p. 1918).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : budgétisation (p. 1918) ;
- comptes : déficit (p. 1917).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 1919).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : art. L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *son* amendement n° 48 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (étend le champ d'application de l'exonération aux salariés recrutés par contrat à durée déterminée et aux salariés des entreprises de travail temporaire ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) : adopté après rectification (supprime le gage) (p. 1957) ;

– *son* amendement n° 49 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 1957).

Article 4 *(élargissement du crédit d'impôt formation pour les dépenses d'apprentissage : art. 244* quater *C du code général des impôts) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean Glavany (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 1966).

Après l'article 4 :

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 58 de M. Michel Berson (scinde le versement de l'aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation conclus entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994) en deux échéances; la première lors de la conclusion du contrat qui y ouvre droit, le solde lors de l'embauche définitive ou de la signature d'un contrat de formation qualifiante) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (institue cette aide) (p. 1968).

Seconde délibération :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales – art. L. 241-6, L. 241-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (de cohérence) (p. 1979).

Explications de vote :

Assemblée nationale : obstruction (p. 1979).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1979).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1980).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Administration :
- service public de l'emploi : guichet unique (p. 3360) ;
- service public de l'emploi : réforme (p. 3360).

Emploi : chômage : évolution : aggravation (p. 3358).

Enseignement : orientation scolaire et professionnelle (p. 3359).

Entreprises :
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3358) ;
- organisation du travail (p. 3359) ;
- rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3358).

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3359) ;
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3359) ;
- formation en alternance et préapprentissage (p. 3359) ;
- formation professionnelle continue (p. 3359) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3359).

Jeunes :
- chômage et intégration professionnelle (p. 3359) ;
- jeunes diplômés : chômage (p. 3359).

Lois :
- loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre Ier du livre Ier du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 3360) ;
- projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3360).

Politique de l'emploi (p. 3358).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3359).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3359).

Discussion des articles [1er, 2, 3 octobre 1993] :

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *soutient* son amendement n° 599 et l'amendement identique n° 67 de la commission (précisent que le cocontractant établi à l'étranger applique dès le premier jour de son intervention sur le territoire français les dispositions sociales légales, réglementaires et conventionnelles régissant son activité) (p. 3633) : rejetés (p. 3634).

Article 25 *(négociation sur le capital de temps de formation : art. L. 932-2 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 656 (de précision) : adopté (p. 3692).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *son* amendement n° 657 (permet aux entreprises de remplacer des majorations de salaires pour heures supplémentaires par des repos compensateurs, en l'absence de convention ou d'accord collectif étendu, d'accord d'entreprise ou d'établissement, après consultation du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) (p. 3696) : rejeté (p. 3697).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 148 deuxième correction de M. Michel Péricard (permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des établissements de vente au détail, sauf les grandes surfaces alimentaires, dans toutes les communes de la métropole et des D.O.M.-T.O.M.) (p. 3716).

Après l'article 32 :

– *défavorable* à l'amendement n° 917 de M. René Couanau (prévoit le dépôt d'un rapport sur les conditions d'un transfert aux régions des compétences de l'Etat à l'égard de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes – A.F.P.A) (p. 3751).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *favorable* aux amendements identiques nos 86 de la commission, 137 de la commission de la production et soutient son amendement identique n° 600 (précisent que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées) (p. 3775) : rejetés (p. 3776) ;

– *son* amendement n° 601 (précise que ces mêmes formations sont mises en place en concertation avec les branches professionnelles) : retiré (p. 3777).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 602 de M. René Couanau (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information sur les dispositifs de formation en alternance et l'apprentissage est « confiée, de façon prioritaire, aux chefs d'entreprise et formateurs concernés par ces formations » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781).

Article 41 *(négociations sur le recours aux contrats d'insertion en alternance) :*

– *son* amendement n° 603 : non soutenu (p. 3834).

Article 44 *(interdiction des transferts volontaires entre organismes de mutualisation agréés) :*

– *son* amendement n° 658 (permet le transfert de fonds entre les organismes collecteurs lorsqu'ils sont affectés à la prise en charge de dépenses de fonctionnement des centres de formation d'apprentis conventionnés par l'Etat ou les régions selon des modalités arrêtées par un accord de branche) : retiré (p. 3846) ;

– *son* amendement n° 659 (permet d'affecter jusqu'à la moitié des fonds de l'alternance au financement des dépenses de fonctionnement des centres de formation d'apprentis conventionnés par l'Etat ou les régions) : retiré (p. 3846).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 660 : non soutenu (p. 3854).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 198 (permet aux branches professionnelles ayant adopté des plans de développement de l'apprentissage d'utiliser pour leur financement jusqu'à 50 p. 100 – et non plus 25 p. 100 – des fonds déposés par les entreprises au titre de la formation en alternance) (p. 6042) ; rectifié par le Gouvernement (taux porté à 30 p. 100) (p. 6043) : adopté (p. 6044) ;

Formation professionnelle : apprentissage (p. 6042, 6043).

– **Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).**

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *son* amendement n° 141 (étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 6601) : adopté (p. 6602) ;

– *ses* amendements n°s 142 et 143 (de conséquence) : adoptés (p. 6602) ;

Article 11 *(adaptation des dispositions de l'article 17 de la loi n° 92-1477 du 31 décembre 1992) :*

– *son* amendement n° 144 (de conséquence) : adopté (p. 6603).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 7871) : adopté (p. 7872) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 77 du Gouvernement (précise que les règles propres aux essais des médicaments homéopathiques administrés par voie injectable sous-cutanée qui font l'objet d'une autorisation prennent en compte la spécificité du médicament homéopathique et un usage généralement lié à la tradition) (p. 7872).

URBANIAK (Jean)

Député du Pas-de-Calais

(14e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Expulsions** : relogement des expulsés : réglementation ; fonds de solidarité pour le logement : rénovation [28 avril 1993] (p. 216, 217).

– **Enseignement de la lecture** : détection des handicaps ; amélioration de la maîtrise de la lecture et méthodes d'apprentissage [12 mai 1993] (p. 384).

– **Centres d'aide par le travail** : capacités d'accueil ; Nord – Pas-de-Calais : situation difficile [26 mai 1993] (p. 674, 675).

– **Industrie cinématographique et audiovisuelle** : commerce extracommunautaire : négociations du G.A.T.T. : exception culturelle ; audiovisuel ; cinéma [20 octobre 1993] (p. 4575, 4576).

– **Avenir de la transfusion sanguine** : transfusion sanguine : politique et réglementation ; Agence française du sang [10 novembre 1993] (p. 5749).

orales sans débat :

– **n° 122,** posée le 15 juin 1993 : **métaux (emploi et activité – concurrence étrangère)** (p. 1646). Appelée le 17 juin 1993 : métaux non ferreux : conjoncture défavorable ; dégradation des cours ; Communautés européennes : mesures de sauvegarde : perspectives (p. 1742, 1743, 1744).

– **n° 203,** posée le 22 novembre 1993 : **patrimoine immobilier des houillères du Nord - Pas-de-Calais** (p. 6246). Appelée le 25 novembre 1993 : logement et habitat : réhabilitation des cités minières : société SOGINORPA : gestion : Nord - Pas-de-Calais (p. 6384, 6385).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).**

Première lecture :

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 45 (dispense l'employeur d'un apprenti du paiement à ce titre de cotisations de sécurité sociale, assujettit l'apprenti au versement d'une cotisation forfaitaire ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) : non soutenu (p. 1957).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Enseignants : formation continue et formation et innovation pédagogiques (p. 5367, 5368).

Enseignement maternel et primaire : lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5367, 5368).

Enseignement secondaire : collèges : moyens et rénovation pédagogique (p. 5367, 5368).

Etablissements scolaires : chefs d'établissement (p. 5367).

Jeunes :

– formation : contenu et rôle (p. 5367) ;

– insertion professionnelle : difficultés (p. 5367).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5366).

Personnel non enseignant :

– maîtres d'internat et surveillants d'externat (p. 5368) ;

– psychologues et rééducateurs : effectifs et statut (p. 5367).

Politique de l'éducation : contenu et évolution (p. 5366 à 5368).

Service national : appelés : surveillance des lycées et collèges (p. 5368).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5367).

V

VACHET (Léon)

Député des Bouches-du-Rhône

(15e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Fruits et légumes** : concurrence étrangère ; pommes et tomates ; préférence communautaire : prise en compte ; organisation commune des marchés : réexamen [23 juin 1993] (p. 2099).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2, 3 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 920 (prévoit que les associations familiales participent à l'élaboration du plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : devenu sans objet (p. 3767).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *son* amendement n° 983 : non soutenu (p. 3789).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *son* amendement n° 983 : non soutenu (p. 3839).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 991 (permet l'agrément des organismes collecteurs à compétence plurirégionale) : retiré (p. 3854).

VALLEIX (Jean)

Député de la Gironde

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale sur l'activité de cette assemblée au cours de ses 38e et 39e sessions ordinaires (1992-1993) **(n° 837)** [9 décembre 1993].

Rapport d'information déposé au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa 44e session ordinaire (1992-1993) :

TOME I : 1re A 4e PARTIES (MAI 1992-AVRIL 1993)

TOME II : 5e A 7e PARTIES (MAI-OCTOBRE 1993)

(n° 838) [9 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Aéroport de Bordeaux-Mérignac** : extension ; financement ; contribution de l'Etat : perspectives [26 mai 1993] (p. 677, 678).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Communautés européennes : fonds structurels : éligibilité de la Bretagne et de l'Aquitaine (p. 4777).

Transports : T.G.V. : réseau : rééquilibrage (p. 4774, 4777).

Voirie :

– axe autoroutier Centre – Europe – Atlantique : réalisation : perspectives (p. 4773, 4777) ;

– voies navigables : liaison Rhin – Rhône (p. 4773).

VAN HAECKE (Yves)

Député de l'Yonne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur des propositions de règlement relatives aux fonds à finalité structurelle (n° E-71) [5 mai 1993].

Rapporteur d'information de la proposition de règlement relative aux fonds à finalité structurelle (n° E-71) [11 mai 1993].

Rapporteur pour avis de la proposition de résolution de M. Philippe Auberger relative aux fonds à finalité structurelle (n° 156) [11 mai 1993].

Membre du comité consultatif pour la gestion du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur de sa proposition de résolution relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71) (n° 222) [3 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71) (n° 265) [9 juin 1993].

Rapporteur des propositions de règlement (C.E.E.) du Conseil sur le Fonds européen de développement régional, sur le Fonds social européen, sur le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.), section orientation, et sur l'instrument financier d'orientation de la pêche (n^os E-77 et E-78) [15 juin 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la partie législative du livre III (nouveau) du code rural (n° 389) [30 juin 1993].

Rapporteur d'information sur le livre vert, présenté par la Commission des Communautés, concernant la réparation des dommages causés à l'environnement [12 juillet 1993].

Rapporteur d'information sur les mesures d'application de l'accord conclu avec les Etats-Unis en ce qui concerne les cultures communautaires d'oléagineux [12 octobre 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71) (n° 221)** [19 mai 1993].

Proposition de résolution relative à la **proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71) (n° 222)** [24 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur les propositions de résolution (n°s 222 et 265) de MM. Yves Van Haecke et Alain Bocquet relatives à la **proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71) (n° 321)** [9 juin 1993].

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la réforme du Fonds social européen, prévue par les propositions de règlements communautaires :

– concernant les **missions des fonds à finalité structurelle et la coordination entre les interventions des différents fonds structurels** (n° E-71),

– et modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4255/88 du Conseil du 19 décembre 1988 portant dispositions d'application du règlement n° 2052/88 en ce qui concerne le **Fonds social européen** (n^os E-77 et E-78) **(n° 378)** [23 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 389), relatif à la partie législative du livre III (nouveau) du code rural **(n° 450)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **réformer le revenu minimum d'insertion** (R.M.I.) **(n° 639)** [20 octobre 1993].

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **proposition de règlement d'application de l'accord entre la Communauté et les Etats-Unis sur les oléagineux** (COM (93) 389 final du 28 juillet 1993) **(n° 720)** [17 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Hôpitaux de proximité** : hôpitaux en milieu rural : maintien ; schémas régionaux d'organisation sanitaire [19 mai 1993] (p. 580).

orales sans débat :

– **n° 166**, posée le 6 octobre 1993 : **projet gouvernemental en matière de préretraite** (p. 3921). Appelée le 7 octobre 1993 : préretraites : conditions d'attribution : âge : réforme : conséquences ; plan social : respect (p. 3992, 3993).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 978, 979).

Régions : Nord-Pas-de-Calais (p. 979).

Zones sensibles (p. 978, 979).

– Projet de loi relatif à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1993] :

Armes conventionnelles (p. 1098).

Désarmement (p. 1098).

Justice : contrôle judiciaire en cas d'inspection (p. 1098).

Traités et conventions : traité du 19 novembre 1990 sur les forces conventionnelles en Europe (p. 1098).

Discussion des articles [3 juin 1993] :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1098).

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord en matière domaniale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Vanuatu (ensemble une annexe) (n° 145).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Français : langue (p. 1094).

Vanuatu : évolution des relations avec la France (p. 1094).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1094).

– Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71), et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71), proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71) et proposition de résolution n° 265 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71).

Rapporteur au nom de la commission de la production des propositions de résolution n°s 222 et 265.

Rapporteur pour avis au nom de la commission de la production de la proposition de résolution n° 156.

Principaux thèmes développés : avant la discussion de l'article unique : discussion générale commune des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

Aménagement du territoire :

- politiques européenne, nationale et régionale : compatibilité, contradictions, interférences (p. 2271, 2272) ;
- primes d'aménagement du territoire (p. 2271) ;
- zones sensibles, industrielles et rurales (p. 2271, 2272).

Assemblée nationale :

- commission des finances et commission de la production et des échanges (p. 2272) ;
- délégation de l'Assemblée nationale pour les communautés européennes (p. 2270, 2272).

Communautés européennes :

- commission : pouvoirs (p. 2271, 2272) ;
- délocalisations intracommunautaires : Hainaut belge et zones françaises limitrophes (p. 2272) ;
- fonds structurels : action : évaluation et contrôle (p. 2272, 2273) ;
- fonds structurels : aides : critères d'attribution (p. 2271, 2272) ;
- fonds structurels : budget global et part de la France (p. 2271) ;
- principes de partenariat, de subsidiarité et d'additionnalité (p. 2271, 2272).

Constitution : article 88-4 : première application en séance publique et perspectives (p. 2270).

Emploi : aides européennes : rôle (p. 2271).

Régions :

- Champagne-Ardennes (p. 2272) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 2272).

Discussion de l'article unique :

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Philippe Auberger (précise que la détermination des zones de territoire national pour lesquelles un soutien est demandé ne doit pas reposer sur les seules limites administratives, départementales ou régionales) : adopté (p. 2282) ;
- *son* amendement n° 11 rectifié (précise que la mise en œuvre du nouvel objectif 4 de la réforme visant « l'adaptation des travailleurs aux mutations industrielles » doit pouvoir bénéficier à l'ensemble du territoire national et fait référence à l'application par le Fonds social européen du principe de subsidiarité) : adopté après une deuxième rectification (p. 2282) ;
- *son* amendement n° 9 (souligne le risque de concurrence excessive provoqué par l'abus d'aides à l'investissement productif qui peut entraîner des délocalisations d'entreprises) (p. 2282) : adopté (p. 2283) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Philippe Auberger (demande que soient transmises à l'Assemblée nationale diverses précisions concernant les moyens alloués au titre des objectifs 2, 3, 4 et 5 b et ce, dès leur présentation par la commission) : adopté (p. 2283) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Philippe Auberger (souligne la nécessité de renforcer les contrôles des politiques structurelles) : adopté (p. 2283) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Philippe Auberger (invite le Gouvernement à présenter à l'Assemblée nationale un bilan des actions conduites en France depuis 1989 avec le financement des fonds structurels européens) : adopté (p. 2283) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Philippe Auberger (prévoit le dépôt à l'Assemblée nationale avant le 30 septembre 1993 d'un rapport gouvernemental sur les cas de fraudes et irrégularités constatées depuis 1989 dans l'utilisation des fonds structurels ainsi que les suites qui leur ont été données par la commission et les Etats membres) (p. 2283 et 2284) : adopté (p. 2284).

– Projet de loi relatif à la partie législative du livre III (nouveau) du code rural (n° 389).

Rapporteur de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Agriculture : exploitations agricoles : évolution et statut juridique (p. 3129, 3130).

Code rural : droit rural et autres droits (p. 3130).

Lois : codification : principes et méthodes (p. 3129).

– Projet de loi relatif à la partie législative du livre VIII (nouveau) du code rural (n° 390).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Etablissements d'enseignement agricole (p. 3153, 3154).

Sénat : texte adopté (p. 3153).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er octobre 1993] :

Après l'article 15 :

– *son* amendement n° 610 (dispose que, « dans le cas où un salarié fait l'objet d'un licenciement économique dans le délai d'un an après sa reprise de travail, il retrouve le bénéfice des droits qu'il avait acquis au moment de celle-ci ») (p. 3591) : rejeté (p. 3592).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– G.A.T.T. [5 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture française : devenir (p. 3910).

Audiovisuel : « exception culturelle » : respect (p. 3910, 3911).

Communautés européennes :

- conseil des affaires générales du 4 octobre 1993 (p. 3911) ;
- conseil « Jumbo » du 20 septembre 1993 (p. 3911) ;
- fonds structurels : aide aux régions : Hainaut français (p. 3911) ;
- identité européenne (p. 3911) ;
- politique commerciale internationale : concurrence déloyale : mesures de sauvegarde (p. 3911) ;
- politique commerciale internationale : relations avec les Etats-Unis (p. 3910, 3911) ;
- préférence communautaire (p. 3911).

Europe : Espace économique européen (E.E.E.) : entrée en vigueur (p. 3911).

France : place économique dans le monde (p. 3911).

G.A.T.T. :

- G.A.T.T. et politique agricole commune (P.A.C.) (p. 3911) ;
- négociations de l'Uruguay Round : position du gouvernement français (p. 3911) ;
- organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 3911) ;
- préaccord de Blair House (p. 3911).

Industrie (p. 3911).

Marchés publics : ouverture à la concurrence internationale : perspectives (p. 3911).

Parlement : rôle dans les négociations commerciales internationales (p. 3911).

Propriété intellectuelle : respect (p. 3911).

Services : prise en compte dans les négociations du G.A.T.T. : opportunité et perspectives (p. 3911).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 11 :

– *soutient* l'amendement n° 183 de M. Patrick Ollier (exonère de la taxe intérieure sur les produits pétroliers le gaz naturel utilisé pour le chauffage des serres abritant des productions végétales) : retiré (p. 4354).

Article 13 *(reconduction de la majoration pour frais d'assiette et de recouvrement des impôts directs locaux) :*

– *soutient* l'amendement n° 184 de M. Patrick Ollier (de suppression) (p. 4357) : retiré (p. 4358).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 185 de M. Patrick Ollier (institue la déductibilité de toutes les dépenses d'amélioration ou de reconstruction d'éléments ou de bâtiments destinés à l'exploitation agricole) : retiré (p. 4359) ;

– *son* amendement n° 246 rectifié (autorise le propriétaire donnant en location son ancien domicile à déduire de son revenu imposable le loyer de son nouveau domicile si son changement de résidence a été rendu obligatoire pour des raisons professionnelles) (p. 4359) : retiré (p. 4361) ;

Aménagement du territoire : personnels « délocalisés » (p. 4360).

– *son* amendement n° 245 (institue la déductibilité, plafonnée à 5 000 francs, sur leurs revenus ultérieurs, des intérêts des emprunts contractés par les étudiants pour financer leurs études) (p. 4373) : retiré (p. 4374) ;

– *soutient* l'amendement n° 186 de M. Patrick Ollier (étend aux exploitants agricoles la réduction d'impôt accordée aux chefs d'entreprises individuelles relevant des bénéfices industriels et commerciaux au titre de leurs dépenses de formation professionnelle) : retiré (p. 4374) ;

– *soutient* l'amendement n° 187 corrigé de M. Patrick Ollier (rend déductibles les frais occasionnés par un second remembrement) : retiré (p. 4382).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *soutient* l'amendement n° 188 de M. Patrick Ollier (limite la modification de l'indexation à la seule année 1994) (p. 4413) : vote réservé (p. 4414) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *soutient* l'amendement n° 189 de M. Patrick Ollier (de conséquence) (p. 4413, 4414) : vote réservé (p. 4416) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 190 de M. Patrick Ollier (de suppression) (p. 4417) : vote réservé (p. 4418) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 191 de M. Patrick Ollier (limite l'application de l'article à l'année 1994) : vote réservé (p. 4426) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Système pénitentiaire : action sanitaire en milieu carcéral : traitement spécifique des psychopathes (p. 4536).

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Bois et forêts : Fonds forestier national : ressources (p. 4708).

Exploitations agricoles : entreprise agricole : statut (p. 4709).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Bois et forêts : Office national des forêts (O.N.F.) : rôle (p. 4931).

Parcs naturels : parcs nationaux et régionaux : crédits et gestion (p. 4931).

Affaires européennes. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Institutions communautaires :

– déficit démocratique (p. 5069) ;

– élargissement de la Communauté et réformes institutionnelles : Conseil, Commission et Parlement européen : compétences respectives (p. 5069).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Yonne (p. 5330).

Transports ferroviaires : T.G.V. Sud-Est : arrêt dans l'Yonne : perspectives (p. 5330).

Voirie : autoroute Troyes – Auxerre : réalisation : perspectives (p. 5331).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Hôpitaux et cliniques :

– maternités (p. 6564) ;

– politique hospitalière (p. 6564) ;

– réseaux de soins : création (p. 6564).

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Après l'article 19 :

– *son* amendement n° 268 (prévoit que la carte et le schéma d'organisation sanitaire tiennent compte des données géographiques et économiques) (p. 6622) ; retiré, repris par Mme Muguette Jacquaint : rejeté (p. 6623).

VANNESTE (Christian)

Député du Nord

(10e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil national des fondations [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Délinquance urbaine : lutte et prévention ; mineurs ; récidivistes ; quartiers difficiles ; drogue [27 octobre 1993] (p. 4990).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 17 :

– *son* sous-amendement n° 222 (applique le dispositif de l'amendement aux navires de plaisance de moins de 20 mètres) à l'amendement n° 204 deuxième rectification de M. Gaston Flosse (propose une nouvelle rédaction des articles 199 *undecies* et 238 *bis* HA du code général des impôts relatifs à la défiscalisation des investissements effectués dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 889) : adopté (p. 891).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 8 *(art. 15* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : impossibilité de délivrer la carte de résident à l'étranger polygame et à son conjoint) :*

– *son* amendement n° 133 (dispose qu'une carte de résident délivrée à un étranger polygame est obligatoirement retirée) (p. 1774) : adopté (p. 1775).

Article 11 *(art. 21* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : interdiction du territoire français en cas d'infraction à certaines dispositions de l'ordonnance de 1945) :*

– *son* amendement n° 34 : devenu sans objet (p. 1780).

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

Article 31 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demande d'asile présentée à la frontière :*

– *son* amendement n° 135 (dispose qu'il suffit que la présence d'un étranger constitue une menace pour l'ordre public pour que le droit d'asile lui soit refusé) : retiré (p. 1812) ;

– *son* amendement n° 136 (dispose que le droit d'asile est refusé lorsque la demande repose sur une fraude, qu'elle soit délibérée ou non) : retiré (p. 1813).

Article 27 *(art. 37 à 40 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : dispositions transitoires) :*

– *son* sous-amendement n° 138 rectifié (précise que le rapport porte sur la politique de maîtrise de l'immigration) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (dispose que le Gouvernement dépose sur le bureau du Parlement un rapport sur sa politique d'immigration) (p. 1819) : adopté (p. 1821).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Collectivités locales : dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2473).

Constitution : principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2473).

Contrats d'association (p. 2473).

Enseignement : schémas prévisionnels de formation (p. 2473).

Enseignement public : rôle, historique, situation et moyens (p. 2473).

Lois : loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2473).

Traités et conventions :
- O.N.U. : Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 (p. 2473) ;
- O.N.U. : pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966 (p. 2473).

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions publiques ne doivent pas aboutir à un enrichissement de la personne propriétaire de l'établissement privé sous contrat) (p. 2625) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Jean Glavany (prévoit l'extinction du contrat d'association si l'établissement d'enseignement privé n'est plus rattaché à un établissement d'intérêt public) (p. 2633) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean Glavany (dispose qu'« il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les établissements d'enseignement primaire et secondaire sous contrat ») (p. 2636).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Commerce extérieur : négociations commerciales internationales (p. 3435).

Communes : Tourcoing (p. 3435).

Emploi : chômage :
- évolution : aggravation (p. 3435) ;
- exclusion et assistanat (p. 3435).

Enseignement secondaire : lycées professionnels (p. 3435).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3435) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3435) ;
- « délocalisations » (p. 3435) ;
- suppressions d'emplois (p. 3435) ;

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3435) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3435).

Impôts et taxes : taxe professionnelle : exonérations et réforme (p. 3435).

Industrie : textile (p. 3435).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3435).

Secteur public : entreprises publiques : politique de l'emploi : instructions du Gouvernement (p. 3435).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3435).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales (p. 5503).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Propriété littéraire et artistique : droits d'auteur : reprographie (p. 5662).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Après l'article 20 :

– *son* amendement n° 173 (dispose que le jugement de liquidation ne suspend pas les procédures de saisie immobilière en cours dès lors que la date de l'audience d'adjudication est fixée) (p. 6295) : rejeté (p. 6296).

Après l'article 22 :

– *son* amendement n° 174 rectifié soutenu par M. Serge Charles (supprime l'interdiction d'inscrire postérieurement au jugement d'ouverture du redressement judiciaire les actes et décisions judiciaires translatifs ou constitutifs de droits réels) (p. 6299) : rejeté (p. 6300).

Après l'article 50 :

– *son* amendement n° 176 : non soutenu (p. 6316).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Affaires étrangères : coopération internationale : lutte contre les contrefaçons (p. 7585).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7585).

Contrefaçons :
- ampleur et conséquences économiques (p. 7585) ;
- délit : définition et sanctions (p. 7585).

Douanes :
- retenues et infractions douanières (p. 7585) ;
- services douaniers : effectifs et moyens (p. 7585).

Industrie : contrefaçons : textile et habillement (p. 7584).

Police : officiers de police judiciaire : compétences (p. 7585).

VANNSON (François)

Député des Vosges

(3e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Secrétaire d'âge

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 190, posée le 22 novembre 1993 : **financement de la rénovation des collèges de type « Pailleron »** (p. 6244). Appelée le 25 novembre 1993 : constructions scolaires : collèges et lycées de type Pailleron : reconstruction : financement ; aides de l'Etat (p. 6373).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Voirie : routes nationales 4, 59 et 66 : aménagements (p. 5337).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Collectivités locales : compétences : répartition (p. 7272)

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 7272).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Affaires étrangères : coopération internationale : lutte contre les contrefaçons (p. 7583).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7583).

Contrefaçons :

- ampleur et conséquences économiques (p. 7582, 7583) ;
- délit : définition et sanctions (p. 7583) ;
- sanctions : fermeture de l'établissement contrefacteur (p. 7583).

Douanes : retenues et infractions douanières (p. 7583).

Industrie : contrefaçons (p. 7583).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 janvier 1994] :

Communautés européennes (p. 466).

Industrie : textile et habillement (p. 466).

Sénat : texte adopté (p. 466).

VASSEUR (Philippe)

Député du Pas-de-Calais

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (agriculture et pêche : agriculture) [29 avril 1993].

Membre suppléant du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **autoriser les conseils régionaux à créer des fonds régionaux d'infrastructures et à instituer à cette fin une taxe régionale assise sur les carburants (n° 334)** [15 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **aménager et à adapter la fiscalité des entreprises agricoles (n° 532)** [16 septembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 7 : **agriculture et pêche : agriculture (n° 580)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Motion de censure déposée par M. Martin Malvy et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le 1er juillet 1993.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [5 juillet 1993] :

Assemblée nationale : dépôt d'amendements : obstruction (p. 2932, 2933).

Elections et référendums : résultats des élections législatives de 1993 (p. 2935).

Partis et mouvements politiques : majorité : expression et divisions (p. 2935).

Politique économique : gouvernement Bérégovoy : bilan (p. 2934).

Projet de loi de privatisation : investisseurs extra-européens : limitation (p. 2933).

Secteur public :

- nationalisations : bilan (p. 2933, 2934) ;
- privatisations : produit : affectation (p. 2934) ;
- privatisations depuis 1988 (p. 2933).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2, 3 octobre 1993] :

Article 6 *(extension et relèvement de la provision d'impôt pour création d'entreprise au titre de l'essaimage) :*

– *son* amendement n° 793 corrigé soutenu par M. Hervé Novelli (étend le champ d'application de la provision d'impôt aux professions libérales) : rejeté (p. 3557).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 790 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones situées à moins de 40 kilomètres d'une agglomération de plus d'un million d'habitants » et aux « départements d'Ile-de-France ») (p. 3717) : rejeté (p. 3718) ;

– *son* amendement n° 792 : non soutenu (p. 3719) ;

– *son* amendement n° 791 repris par M. Laurent Dominati (ajoute l'existence d'accords conclus avec les organisations représentatives des salariés portant sur les contreparties du travail dominical aux critères d'appréciation du préfet pour autoriser les dérogations à la règle du repos dominical) : rejeté (p. 3721).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 789 corrigé : non soutenu (p. 3853).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 235 soutenu par M. Gilbert Gantier (dispose que le régime fiscal de la pluriactivité en agriculture s'applique lorsque les recettes tirées des activités accessoires n'excèdent pas 30 p. 100 du chiffre d'affaires agricole) (p. 4369) : retiré (p. 4370) ;

– *son* amendement n° 236 soutenu par M. Gilbert Gantier (supprime la réduction des bases d'amortissement appliquée lorsque la déduction est utilisée à l'acquisition ou à la création d'immobilisations amortissables) : retiré (p. 4370) ;

– *son* amendement n° 237 soutenu par M. Jean-Pierre Thomas (dispose que la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs n'est pas comprise dans le bénéfice imposable) : retiré (p. 4372) ;

– *son* amendement n° 238 : retiré (p. 4375) ;

– *son* amendement n° 239 : retiré (p. 4377).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances (agriculture) [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural ; Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4635).

B.A.P.S.A. :
- contribution sociale de solidarité des sociétés : versement au profit du B.A.P.S.A. ou des caisses de retraites des travailleurs non salariés non agricoles (p. 4633, 4644) ;
- dépenses et recettes : montant et répartition (p. 4633).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations agricoles, préaccord de Blair House (p. 4635).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4634).

Enseignement agricole : rénovation et moyens (p. 4634).

Environnement : respect (p. 4634).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 4635) ;
- jeunes agriculteurs : aides et dotation d'installation (D.J.A.) (p. 4634) ;
- prêts bonifiés (p. 4634) ;
- revenu et charges (p. 4635).

Impôts et taxes :
- amortissement dégressif : extension : perspectives (p. 4635) ;
- fiscalité agricole : allégement : perspectives (p. 4634).

Impôts locaux : impôt sur le foncier non bâti : réforme (p. 4634).

Loi de finances rectificative : subvention au B.A.P.S.A. (p. 4634).

Ministère de l'agriculture et de la pêche : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4633, 4634).

Vote des crédits :
- *son* amendement n° 39 rectifié (dissocie les crédits destinés à la formation professionnelle des adultes et à l'animation rurale des autres dotations sociales destinées au monde rural) : adopté (p. 4716) ;
- *son* amendement n° 40 (deuxième rectification) (distingue les crédits afférents à la politique d'aide au boisement des terres agricoles par analogie avec les autres mesures d'accompagnement de la réforme de la P.A.C.) : adopté (p. 4716) ;
- *son* amendement n° 41 (dissocie les crédits relatifs aux subventions d'investissement pour le boisement des terres agricoles par analogie avec les autres dotations d'accompagnement de la P.A.C.) : adopté (p. 4717) ;
- *son* amendement n° 47 (supprime la taxe forestière destinée au B.A.P.S.A.) ; retiré ; repris par M. Jean-Yves Le Déaut : rejeté (p. 4717).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 49 :
- *son* amendement n° 3 : non soutenu.

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Après l'article 38 nouveau :
- *son* sous-amendement n° 222 soutenu par M. Denis Jacquat (porte à 3,5 p. 100 le taux du plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmaciens d'officine) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (porte à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie ; reconduit pour une durée d'un an le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmacies d'officine et sanctionne pénalement le non-respect de ce plafonnement) (p. 6683) : rejeté (p. 6684).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 46 *(reconduction de la contribution exceptionnelle des grossistes répartiteurs)* (p. 7896) :
- *son* amendement n° 63 corrigé (porte à 3,5 p. 100 le taux du plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmaciens d'officine) : devenu sans objet (p. 7898).

VEIL (Simone)

Ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville

NOMINATIONS

Est nommée ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Déclaration du Gouvernement sur la **ville et les banlieues (n° 118)** [27 avril 1993].

Projet de loi relatif au **développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266)** [2 juin 1993].

Projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale en ce qui concerne notamment les **institutions de prévoyance** et portant transposition des directives n°s 92/49 et 92/96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes (n° 776) [1er décembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Michel (Jean-Pierre) :*** **violence urbaine et politique de la ville :** homicides et blessures commis par des policiers ; mesures concrètes pour les villes [14 avril 1993] (p. 74).

- ***Ayrault (Jean-Marc) :*** **politique de la ville :** jeunes laissés à l'abandon ; allocations familiales : suppression en cas de délinquance : perspectives [14 avril 1993] (p. 74, 75).

- ***Gérin (André) :*** **jeunesse :** citoyenneté ; emploi et ressources [14 avril 1993] (p. 81, 82).

- ***Legras (Philippe) :*** **politique de la famille :** projet de loi d'orientation : dépôt : perspectives ; contraintes budgétaires : faiblesse de la marge de manœuvre [21 avril 1993] (p. 112).

- ***Préel (Jean-Luc) :*** **prise en charge de la dépendance :** maintien à domicile : prise en charge : perspectives [5 mai 1993] (p. 295, 296).

- ***Broissia (Louis de) :*** **prestations familiales :** déficit démographique et familial ; prestations familiales : revalorisation ; cotisations : budgétisation et préservation de la masse affectée à la branche famille ; logement social : priorité [12 mai 1993] (p. 375, 376).

- ***Cornillet (Thierry) :*** **retraites :** durée de cotisation ; salaire de référence ; mise en œuvre progressive de la réforme ; retraites liquidées : droits acquis [12 mai 1993] (p. 383, 384).

- ***Jacquaint (Muguette) :*** **augmentation de la C.S.G. :** montant ; assiette ; revenus financiers : taux favorable [12 mai 1993] (p. 385).

- ***Mercieca (Paul) :*** **retraites :** durée de versement des cotisations ; âge de la retraite ; libération des emplois pour les chômeurs [12 mai 1993] (p. 386).

- ***Boutin (Christine) :*** **budgétisation des prestations familiales :** mise en œuvre ; masse affectée aux caisses ; budget annexe : création [19 mai 1993] (p. 576).

– ***Emmanuelli (Henri)*** : **projets sur la bioéthique** : projets de loi : inscription à l'ordre du jour du Sénat [19 mai 1993] (p. 585).

– ***Giavany (Jean)*** : **retraite à soixante ans** : taux plein ; fonds de garantie des retraites [19 mai 1993] (p. 585, 586).

– ***Urbaniak (Jean)*** : **centres d'aide par le travail** : capacités d'accueil ; Nord – Pas-de-Calais : situation difficile [26 mai 1993] (p. 674, 675).

– ***Vissac (Claude)*** : **sécurité sociale étudiante** : régime social des étudiants : financement ; répartition des ressources entre les mutuelles [26 mai 1993] (p. 675, 676).

– ***Isaac-Sibille (Bernadette)*** : **politique familiale** : logement familial ; mères de famille : retraite : perspectives ; plan d'ensemble pour la famille : présentation à l'automne [16 juin 1993] (p. 1661, 1662).

– ***Gayssot (Jean-Claude)*** : **politique économique et sociale** : salaires, retraites et S.M.I.C. : relèvement : perspectives ; protection sociale : préservation [23 juin 1993] (p. 2102, 2103).

– ***Serrou (Bernard)*** : **date d'application de l'augmentation de la C.S.G. aux retraités** : retraites du mois de juin versées en juillet : contribution sociale généralisée : taux applicable [30 juin 1993] (p. 2804, 2805).

– ***Gengenwin (Germain)*** : **Délégation interministérielle à l'économie sociale** : Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale : suppression : annulation du projet [30 juin 1993] (p. 2809).

– ***Trémège (Gérard)*** : **revalorisation des retraites** : montant : indexation : mode de calcul : réforme ; système de protection sociale : évolution ; maîtrise des dépenses : nécessité [30 juin 1993] (p. 2810, 2811).

– ***Durr (André) (n° 126)*** : **assurance maladie maternité** : prestations (conditions d'attribution – régime local – retraités ne résidant plus en Alsace-Lorraine) : code de la sécurité sociale : interprétation ; régime général et régime local : régime de rattachement des assurés sociaux : principe de territorialité : respect [17 juin 1993] (p. 1731, 1732).

– ***Ueberschlag (Jean)*** : **régime d'assurance maladie d'Alsace-Moselle** : caisses : financement : Alsace-Lorraine [6 octobre 1993] (p. 3934, 3935).

– ***Rochebloine (François)*** : **handicapés** : établissements : centres d'aide par le travail (C.A.T.) ; maisons d'accueil spécialisées (M.A.S.) ; structures intermédiaires ; capacités d'accueil et financement [13 octobre 1993] (p. 4127, 4128).

– ***Carpentier (René)*** : **handicapés** : politique à l'égard des handicapés : structures d'accueil ; montant de l'allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) ; allocation pour le maintien à domicile de certains handicapés adultes ; accès aux établissements publics [13 octobre 1993] (p. 4128, 4129).

– ***Trassy-Paillogues (Alfred)*** : **allocation de rentrée scolaire** : allocation de rentrée scolaire : conditions d'attribution [13 octobre 1993] (p. 4133).

– ***Janquin (Serge)*** : **logement des personnes démunies** : logement des personnes démunies ou sans domicile fixe : centres d'hébergement et de réadaptation sociale : financement ; fonctionnement [20 octobre 1993] (p. 4569, 4570).

– ***Bonvoisin (Jeanine)*** : **retraites des veuves civiles** : veuves : allocations et ressources ; pensions de reversion ; assurance veuvage [3 novembre 1993] (p. 5301).

– ***Borloo (Jean-Louis)*** : **lutte contre l'exclusion** : insertion locale : quartiers difficiles : emploi ; Délégation interministérielle de lutte contre l'exclusion : projet [17 novembre 1993] (p. 5954).

– ***Préel (Jean-Luc)*** : **budget des hôpitaux** : budget hospitalier ; comptes de la sécurité sociale [17 novembre 1993] (p. 5957).

– ***Bachelot (Roselyne)*** : **sans-abri** : personnes sans domicile fixe : hébergement ; perspectives [24 novembre 1993] (p. 6277, 6278).

– ***Joly (Antoine)*** : **hôpitaux de proximité** : carte sanitaire : hôpitaux de proximité : services d'urgence ; rapport Steg [27 octobre 1993] (p. 4991, 4992).

– ***Daniel (Christian)*** : **régulation des dépenses de santé** : politique et réglementation : plan de réduction des dépenses : négociations avec les praticiens [27 octobre 1993] (p. 4993, 4994).

– ***Derosier (Bernard)*** : **bioéthique** : projets de loi sur la bioéthique : perspectives [27 octobre 1993] (p. 4997, 4998).

– ***Pallié (Dominique)*** : **sans-abri** : personnes sans domicile fixe : centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) : financement ; réhabilitation de logements privés ; P.L.A. : conditions d'attribution [24 novembre 1993] (p. 6284).

– ***Haga (Georges)*** : **utilisation de bureaux pour l'hébergement des S.D.F. et transformation des bureaux** : personnes sans domicile fixe : hébergement : utilisation des bureaux [24 novembre 1993] (p. 6288).

– ***Cathala (Laurent)*** : ***restructuration hospitalière*** : hôpitaux publics : restructuration hospitalière : nombre de lits : budget : rapport Steg [1er décembre 1993] (p. 6787, 6788).

– ***Codaccioni (Colette)*** : **politique familiale** : allocation parentale de libre choix : création ; perspectives ; logement social [22 décembre 1993] (p. 8089).

orales sans débat de :

– ***Chammougon (Edouard) (n° 76)*** : **D.O.M. (prestations familiales – allocation de restauration scolaire – financement)** : égalité sociale avec la métropole ; période transitoire ; liens contractuels entre les communes et la caisse d'allocations familiales [27 mai 1993] (p. 739).

– ***Gantier (Gilbert) (n° 83)*** : **Laboratoires d'analyse (laboratoire d'analyses médicales d'Artois – fermeture – Paris)** : santé publique et éthique médicale ; personnel : mise à disposition des autres laboratoires et mesures de reclassement – reconversion [27 mai 1993] (p. 740, 741).

– ***Saint-Sernin (Frédéric de) (n° 74)*** : **mutualité sociale agricole (retraites – montant des pensions)** : retraités agricoles : pouvoir d'achat ; solidarité ; vitalité du monde rural [27 mai 1993] (p. 741, 742).

– ***Carrez (Gilles) (n° 86)*** : **politique sociale (quartiers défavorisés : perspectives)** : interventions sociales ; rénovation urbaine ; services publics et transports : renforcement [3 juin 1993] (p. 1057, 1058).

– ***Neiertz (Véronique) (n° 114)*** : **avortements (centres d'I.V.G. – manifestations de commandos anti-I.V.G. – Paris)** : établissements : protection ; médecins : statut [10 juin 1993] (p. 1318, 1319).

– ***Rochebloine (François) (n° 153)*** : **handicapés (C.A.T. et M.A.S. – capacités d'accueil)** : établissements spécialisés : besoins en places supplémentaires ; plan pluriannuel : mise en place [24 juin 1993] (p. 2172).

– ***Charles (Serge) (n° 147)*** : **personnes âgées (soins et maintien à domicile – aide ménagère – financement)** : prestations d'aide ménagère et de garde à domicile : rôle dans la politique de maintien à domicile ; perspectives de financement [24 juin 1993] (p. 2172, 2173).

– ***Ghysel (Michel) (n° 145)*** : **personnes âgées (soins et maintien à domicile – politique et réglementation)** : alternative à l'hospitalisation ; prestations d'aide ménagère et de garde à domicile : financement par la Caisse nationale d'assurance vieillesse [24 juin 1993] (p. 2173, 2174, 2175).

– ***Schléret (Jean-Marie) (n° 188)* : situation des centres d'hébergement et de réadaptation sociale** : centres d'hébergement et de réadaptation sociale : financement ; situation en Meurthe-et-Moselle [7 octobre 1993] (p. 3996, 3997).

– ***Gayssot (Jean-Claude) (n° 173)* : pharmacies en milieu rural** : officines : maintien : zones rurales ; pharmacie de Poujol-sur-Orb dans l'Hérault [7 octobre 1993] (p. 3997, 3998).

– ***Lenoir (Jean-Claude) (n° 175)* : salaire parental** : politique familiale : salaire parental : création ; projet de loi-cadre sur la famille en préparation [7 octobre 1993] (p. 3998 à 4000).

– ***Richemont (Henri de) (n° 188)* : restructuration des centres hospitaliers de Ruffec et Confolens en Charente** : carte sanitaire : hôpitaux de proximité : zones rurales : maintien : Charente [25 novembre 1993] (p. 6367 à 6369).

– ***Derosier (Bernard) (n° 202)* : allocation aux adultes handicapés** : conditions d'attribution [25 novembre 1993] (p. 6369 à 6371).

– ***Loos (François) (n° 218)* : travailleurs frontaliers alsaciens** : frontaliers : Français travaillant en Allemagne : C.S.G. ; invalidité ; réglementation [2 décembre 1993] (p. 6852).

– ***Pascallon (Pierre) (n° 207)* : versement de l'allocation parentale d'éducation aux parents adoptifs** : prestations familiales : allocation parentale d'éducation : conditions d'attribution : parents adoptifs [2 décembre 1993] (p. 6853, 6854).

– ***Abrioux (Jean-Claude) (n° 208)* : structures d'accueil des enfants inadaptés** : centres de rééducation : capacités d'accueil [2 décembre 1993] (p. 6855).

– ***Houillon (Philippe) (n° 224)* : médecine cancérologique dans les établissements hospitaliers privés** : cliniques : fonctionnement : cancérologie : prix de journée ; forfait de pharmacie ; financement [2 décembre 1993] (p. 6855, 6856).

– ***Bartolone (Claude) (n° 237)* : hébergement des sans domicile fixe en région parisienne** : personnes sans domicile fixe : hébergement : rachat de l'hôtel Europark par l'Armée du Salut : Les Lilas [9 décembre 1993] (p. 7364 à 7366).

– ***Lapp (Harry) (n° 240)* : régime local d'assurance maladie d'Alsace et de Moselle** : assurance maladie maternité : régime local d'Alsace et de Moselle [9 décembre 1993] (p. 7366, 7367).

– ***Gest (Alain) (n° 242)* : cotisations sociales des artistes et auteurs** : sécurité sociale : artistes et auteurs : cotisations sociales : assiette [9 décembre 1993] (p. 7367, 7368).

– ***Daniel (Christian) (n° 229)* : situation du personnel infirmier des services de réanimation** : fonction publique hospitalière : rémunérations : bonification indiciaire : conditions d'attribution : infirmiers et infirmières des services de réanimation médico-chirurgicale [9 décembre 1993] (p. 7368).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [27 et 28 avril 1993] :

Administration :
- déconcentration (p. 152) ;
- ministère des affaires sociales : rattachement des délégations pour la ville (p. 151, 152, 253) ;
- préfets et sous-préfets chargés de la ville (p. 152) ;
- services publics : implantation (p. 154).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 150, 251, 252).

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 152, 252).

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation (p. 154).

Communes :
- Aix-en-Provence (p. 151) ;
- Boulogne-sur-Mer (p. 151) ;
- Brest (p. 153) ;
- Chanteloup-les-Vignes (p. 151) ;
- Charleville-Mézières (p. 151) ;
- Les Mureaux (p. 153) ;
- Montpellier (p. 151) ;
- Sceaux (p. 151) ;
- Vaux-en-Velin (p. 150).

Délinquance et criminalité :
- augmentation et nouvelles formes (p. 153) ;
- insécurité (p. 153) ;
- prévention (p. 153) ;
- sanctions (p. 153) ;
- victimes (p. 153).

Départements : Essonne (p. 153).

Drogue : usage : extension et conséquences (p. 252).

Emploi :
- chômage : exclusion (p. 151, 154) ;
- formation professionnelle (p. 151) ;
- insertion économique et emplois d'utilité sociale (p. 154) ;
- jeunes (p. 252).

Enseignement :
- chefs d'établissement et enseignants : affectations (p. 155) ;
- échec scolaire (p. 153) ;
- établissements scolaires : sécurité (p. 153, 253) ;
- médecine scolaire (p. 154).

Etat : missions : restauration (p. 253).

Etrangers :
- enseignement (p. 253) ;
- Fonds d'action sociale (F.A.S.) (p. 152, 253) ;
- intégration et société pluriculturelle (p. 252, 253).

Famille : responsabilité éducative (p. 153).

Fonctionnaires et agents publics :
- affectations (p. 153) ;
- conditions de travail : amélioration (p. 152).

Jeunes :
- apprentissage et formation qualifiante (p. 154) ;
- délinquance (p. 155) ;
- diversité des situations et suivi individualisé (p. 253) ;
- opérations « prévention-été » et « école ouverte » : maintien (p. 155).

Logement et habitat :
- logement des sans-abri (p. 154, 155) ;
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 154, 253) ;
- logement social : offre et définition (p. 151) ;
- logement social : réhabilitation et restructuration (p. 154).

Police : îlotage et police de proximité (p. 153).

Politique de la ville :
- associations et bénévoles : rôle (p. 152, 252) ;
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 150, 151, 252) ;

– crédits : montant et déconcentration (p. 155, 253) ;
– fonds d'intervention : création (p. 152) ;
– intervenants : multiplicité et coordination (p. 151, 253) ;
– moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 152, 253) ;
– objectifs (p. 152) ;
– urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 152, 253).

Santé publique : structures sanitaires (p. 154).

Service national : appelés : affectation dans les quartiers en difficulté (p. 155).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 et 7 juillet 1993] :

Son intervention (p. 2972) et *sa réponse* (p. 3040).

Ses interventions sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2982), sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2988) et sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3038).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
– exceptions d'irrecevabilité (p. 2982) ;
– ordre du jour : débat annuel sur la protection sociale (p. 2974).

Assurance maladie maternité (p. 3041).

Démographie : natalité (p. 3043).

Emploi : préretraites (p. 3042).

Famille : politique familiale *Veil (Simone) (G)* (p. 2976, 3043).

Femmes :
– retraites : carrières courtes, majorations et validations pour enfants (p. 2976, 3043) ;
– salaires : égalité professionnelle (p. 3043, 3044) ;
– veuves : allocations veuvage et pensions de réversion (p. 2976, 3042, 3043).

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux : nombre de lits (p. 3042).

Impôts et taxes :
– contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2974) ;
– droits sur les alcools (p. 2974).

Lois :
– ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale : séparation des branches (p. 2976, 3044) ;
– projet de loi n° 3075 portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (p. 3039).

Personnes âgées :
– dépendance (p. 2976, 3042) ;
– hospices : humanisation (p. 3042).

Régime général : financement :
– avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 2974) ;
– projections 1993-1994 (p. 2974).

Retraites : généralités :
– fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 2973, 2974, 3041) ;
– livre blanc sur les retraites (p. 2973, 2988, 3038, 3040) ;
– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 2972, 2974, 2975, 3042) ;
– prestations non contributives (p. 2974) ;
– régimes des artisans et commerçants : alignement sur le régime général (p. 2973, 2974) ;
– régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 3040) ;
– régimes par répartition (p. 2972, 2973, 2975, 2976, 3040) ;
– revalorisation des pensions (p. 2972, 2974, 2975, 3041) ;
– surcompensation (p. 3044) ;
– systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 2972, 2973, 3038, 3040, 3043, 3044).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 3041).

Retraites complémentaires (p. 2975).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3069).

Avant l'article L. 135-1 du code de la sécurité sociale :

– *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (de coordination) (p. 3070).

Article L. 135-1 du code de la sécurité sociale (missions et statut juridique du fonds) :

– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) (p. 3070) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 46 de la commission des finances (supprime le comité de surveillance et prévoit la présence de membres du Parlement au sein du conseil d'administration du fonds) (p. 3071).

Article L. 135-2 du code de la sécurité sociale (dépenses à la charge du fonds) :

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (exclut du fonds les dépenses afférentes aux majorations de pensions accordées en fonction du nombre d'enfants) (p. 3071) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Charles de Courson (prévoit que les sommes représentatives de la prise en compte des périodes de service national et de chômage par les régimes d'assurance vieillesse sont calculées sur une base réelle) (p. 3072) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Claude Bartolone (prévoit que la base de calcul des sommes représentatives de la prise en compte des périodes de service national et de chômage par les régimes d'assurance vieillesse est déterminée après avis conforme des conseils d'administration de ces caisses) (p. 3072).

Article L. 135-3 du code de la sécurité sociale (recettes et équilibre financier du fonds) :

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Janine Jambu (supprime la C.S.G. et les contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement dans les recettes du fonds) (p. 3073) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 3 de Mme Janine Jambu (supprime les droits de consommation sur les boissons alcoolisées dans les recettes du fonds) (p. 3073) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Claude Bartolone (limite les possibilités de révision à la baisse de la base forfaitaire de calcul de certains versements du fonds de solidarité aux régimes d'assurance vieillesse) (p. 3074).

Article L. 135-6 du code de la sécurité sociale (frais d'assiette et de recouvrement des prélèvements affectés au financement du fonds) :

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Charles de Courson (prévoit que ne sont pas à la charge du fonds de solidarité les frais d'assiette et de recouvrement de la part du produit de la contribution sociale généralisée et des contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement qu'il perçoit) (p. 3074) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Adrien Zeller (prévoit que le montant des frais d'assiette et de recouvrement de la contribution sociale généralisée à la charge du fonds de solidarité est calculé sur la base d'un taux de C.S.G. de 1,1 p. 100) (p. 3075).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de Mme Janine Jambu (prévoit que le financement de la sécurité sociale est assuré par les cotisations des salariés, la contribution des entreprises, des contributions spécifiques assises sur les revenus financiers et immobiliers, les bénéfices des compagnies d'assurances et des banques) (p. 3076) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de Mme Janine Jambu (assujettit tous les revenus financiers provenant de titres émis en France à une contribution sociale de 14,5 p. 100) (p. 3076) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de Mme Janine Jambu (assujettit les revenus des biens immobiliers autres que ceux utilisés pour l'usage personnel du propriétaire et de sa famille directe « à une contribution sociale de 14,5 p. 100 ») (p. 3086) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de Mme Janine Jambu (dispose que la cotisation patronale d'assurance vieillesse « est relevée et élargie à l'ensemble de la valeur ajoutée et modulée selon la politique de l'emploi suivie par l'entreprise ») (p. 3086).

Article 2 *(entrée en vigueur) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3087) ;

– *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel) (p. 3087).

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3088) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Jean-Yves Chamard (crée une commission technique consultative des pensions) (p. 3089) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Jacques Barrot (prévoit que les coefficients de revalorisation applicables aux salaires et aux cotisations servant de base au calcul des pensions ou rentes d'invalidité suivent l'évolution moyenne des salaires) (p. 3090) ;

– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (prévoit une indexation des pensions d'invalidité sur l'évolution des prix de l'année en cours) (p. 3091) ;

– *favorable* à l'amendement n° 101 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (prévoit une régularisation de la revalorisation des pensions en cas de différence entre le taux prévisionnel de revalorisation et l'évolution constatée des prix à la consommation) (p. 3092) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de Mme Janine Jambu (exclut les pensionnés du régime local d'Alsace-Lorraine du champ d'application des nouvelles règles de revalorisation) (p. 3092) ;

– *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission (rédactionnel) (p. 3093).

Article 4 *(modalités de revalorisation des pensions de retraite) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3094) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Claude Bartolone (dispose que les coefficients de revalorisation applicables aux salaires et aux cotisations servant de base au calcul des pensions de vieillesse suivent l'évolution du salaire moyen des assurés ; prévoit que les coefficients de revalorisation applicables aux pensions déjà liquidées suivent un indice déterminé sur proposition des caisses des régimes de retraite de base) (p. 3095) ;

– *favorable* à l'amendement n° 102 de M. Jean-Yves Chamard (de coordination) (p. 3096) ;

– *favorable* à l'amendement n° 32 de la commission (prévoit une indexation des pensions vieillesse sur l'évolution des prix de l'année en cours) (p. 3096) ;

– *favorable* à l'amendement n° 103 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (prévoit une régularisation de la revalorisation des pensions en cas de différence entre le taux prévisionnel de revalorisation et l'évolution constatée des prix à la consommation) (p. 3097) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de Mme Janine Jambu (exclut les pensionnés du régime local d'Alsace-Lorraine du champ d'application des nouvelles règles de revalorisation) (p. 3097) ;

– *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) (p. 3097).

Article 5 *(durée d'application, modalités de l'ajustement éventuel prévu en 1996 et validation de la revalorisation de 1993) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3097) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Claude Bartolone (tend à revaloriser les pensions de 1,3 p. 100 au 1er juillet 1993) (p. 3098).

Article 5 *bis* nouveau *(dissociation de la durée d'assurance ouvrant droit au taux plein et de la durée d'assurance retenue pour le calcul de la pension) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3099) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Adrien Zeller (enjoint au Gouvernement de déposer dans le délai d'un an un projet de loi harmonisant les durées de cotisations pour bénéficier d'une retraite au taux plein dans les régimes spéciaux avec celle requise dans le régime général) (p. 3100).

Après l'article 5 *bis* :

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Luc Reitzer (impose aux régimes complémentaires de retraite de prendre en compte la durée du service national pour la détermination des droits à pension) (p. 3101).

Avant l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 59 corrigé de M. Etienne Pinte (prévoit un dispositif de revalorisation des prestations familiales en fonction de l'évolution prévisionnelle des prix à la consommation et comprenant une régularisation en fonction de l'évolution des prix constatée) (p. 3102).

Article 6 *(codification des dispositions législatives relatives à la contribution sociale généralisée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3103).

Article 7 *(conséquences de la codification prévue à l'article 6) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3103) ;

– *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (rédactionnel) (p. 3103) ;

– *favorable* à l'amendement n° 36 de la commission (de coordination) (p. 3104).

Article 8 *(conséquences de la création du fonds sur le financement des régimes sociaux régis par le code de la sécurité sociale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3105) ;

– *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (de coordination) (p. 3105).

Article 9 *(conséquence de la création du fonds sur le financement et le service de l'allocation spéciale et de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3106) ;

– *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (rétablit l'action sociale parmi la liste des dépenses prises en charge par le service de l'allocation spéciale) (p. 3106).

Article 10 *(conséquences de la création du fonds sur le financement du budget annexe des prestations agricoles) :*

– *favorable* à l'amendement n° 40 de la commission (harmonise la rédaction des dispositions concernant les versements du fonds au régime des non salariés agricoles avec les dispositions du projet de loi et apporte des précisions) (p. 3106) ;

– *défavorable* aux sous-amendement n°s 90 et 91 de M. Germain Gengenwin (de précision) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 3106).

Article 11 *(coordination terminologique) :*

– *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (de conséquence) (p. 3107).

Article 12 nouveau *(rapport au Parlement sur les dépenses non contributives de retraite) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Adrien Zeller (prévoit la communication trimestrielle aux commissions des finances des assemblées de l'état des avances consenties par le Trésor au régime général de sécurité sociale) (p. 3107).

Après l'article 12 :

– *défavorable* à l'amendement n° 42 de la commission (prévoit la séparation financière des différentes branches du régime général) (p. 3109) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 43 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport sur la réforme des conditions de prise en charge des personnes âgées dépendantes) (p. 3109).

Sa demande d'adoption par un seul vote de l'ensemble du projet de loi à l'exclusion de l'amendement n° 59 corrigé portant article additionnel avant l'article 6 (p. 3110).

Son intervention lors des explications de vote (p. 3112) :

Famille : politique familiale : loi-cadre (p. 3112).

Personnes âgées : dépendance : dépôt d'un projet de loi (p. 3112).

Retraites : généralités : régimes par capitalisation et par répartition (p. 3112).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Famille :
- politique familiale : loi cadre (p. 3249) ;
- prestations familiales : revalorisation (p. 3249).

Parlement :
- commission mixte paritaire : accord (p. 3248) ;
- information sur les régimes vieillesse : dépôt d'un rapport (p. 3249).

Personnes âgées : dépendance (p. 3252).

Politique économique et sociale (p. 3252).

Retraites : généralités :
- commission technique consultative des retraites : création (p. 3248) ;
- livre blanc sur les retraites (p. 3251) ;
- prestations non contributives : validation de la durée du service national (p. 3248) ;
- régimes par capitalisation et par répartition (p. 3251) ;
- revalorisation des pensions (p. 3248, 3251) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 3252).

Retraites complémentaires (p. 3248).

Secteur public : entreprises publiques : cession d'actifs (p. 3252).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :
- centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5148) ;
- exclusion sociale (p. 5148) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution et montant (p. 5148) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (p. 5148).

Cour des comptes : rapports (p. 5149).

Démographie : natalité (p. 5149).

Départements : dépenses sociales (p. 5148).

Emploi : chômage : insertion économique (p. 5148).

Etrangers :
- Fonds d'action sociale (F.A.S.) (p. 5149) ;
- intégration (p. 5148, 5149).

Famille : projet de loi cadre (p. 5149).

Femmes : activité et égalité professionnelles (p. 5149, 5150).

Gouvernement : structures gouvernementales : rationalisation (p. 5151).

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5149) ;
- allocation forfaitaire pour l'autonomie (p. 5149) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 5149) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) (p. 5149).

Hôpitaux et cliniques : excédents de lits (p. 5150).

Lois : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 5149).

Ministère des affaires sociales et de la santé :
- administration sanitaire et sociale : dysfonctionnements et réforme (p. 5151) ;
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5148, 5151) ;
- effectifs : suppressions d'emplois et mises à disposition (p. 5151) ;
- services déconcentrés : moyens, rôle et réforme (p. 5151).

Parlement :
- information et débat sur les comptes sociaux (p. 5148) ;
- information : nomenclature budgétaire (p. 5147).

Personnes âgées :
- dépendance (p. 5150) ;
- hospices : humanisation (p. 5150).

Professions médicales : convention médicale (p. 5150, 5151).

Retraites : généralités :
- fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 5147, 5150) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 5150).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : mines (p. 5150).

Santé publique :
- prévention et veille sanitaire (p. 5147) ;
- sida : lutte contre (p. 5147) ;
- toxicomanie : lutte contre (p. 5147).

Sécurité sociale :
- assurance maladie : dépenses : maîtrise négociée et médicalisée, nomenclature des actes (p. 5150) ;
- financement : projections 1993, 1994 (p. 5150) ;
- régime général : apurement de la dette (p. 5147, 5148).

Villes : politique de la ville : crédits (p. 5147, 5151).

Réponses aux questions :

Action sociale et solidarité nationale :
- aide sociale à l'enfance (A.S.E.) (Mme Colette Codaccioni) (p. 5175) ;

– centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (MM. Alain Madalle, Paul Mercieca, Julien Dray, Jean de Lipkowski, Jean-François Chossy) (p. 5155, 5168, 5174, 5181) ;
– enfance maltraitée (Mme Colette Codaccioni) (p. 5179) ;
– gens du voyage (M. Gérard Jeffray) (p. 5171, 5172) ;
– revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (Mme Bernadette Isaac-Sibille, M. Jean de Lipkowski) (p. 5166, 5170) ;
– travailleurs sociaux : formation (M. Pierre Cardo) (p. 5183).

Adoption : adoption internationale (Mme Colette Codaccioni) (p. 5176).

Enseignement : enfants handicapés : intégration scolaire (M. Bernard Accoyer) (p. 5163).

Famille :
– allocation de rentrée scolaire (M. Paul Mercieca) (p. 5158) ;
– allocation parentale d'éducation (M. Jean-Jacques Delvaux) (p. 5171) ;
– allocations familiales : budgétisation : compensations versées à la Caisse nationale d'allocations familiales (C.N.A.F.) (M. Laurent Cathala) (p. 5160) ;
– enfants : modes de garde (Mme Bernadette Isaac-Sibille) (p. 5165) ;
– obligation alimentaire (Mme Colette Codaccioni) (p. 5175) ;
– politique familiale (M. Paul Chollet) (p. 5165).

Femmes :
– contraceptifs : remboursement (Mme Muguette Jacquaint) (p. 5160) ;
– veuves : assurance veuvage (M. François Rochebloine) (p. 5157) ;
– veuves : pensions de réversion (M. François Rochebloine) (p. 5157).

Handicapés :
– adultes atteints de démence : « allocation dépendance » (M. François Rochebloine) (p. 5166) ;
– allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (M. Georges Mothron) (p. 5180) ;
– établissements sociaux et maisons de retraite : sections de cure médicale (M. André Durr) (p. 5164, 5169).

Hôpiraux et cliniques :
– budget global et taux directeurs : réforme (M. Jean-Luc Préel) (p. 5155, 5156) ;
– excédents de lits : reconversion (M. Serge Roques) (p. 5173) ;
– hôpitaux publics : restructurations : incitations (M. Daniel Mandon) (p. 5178).

Logement et habitat :
– aides au logement : revalorisation (M. Jean-Jacques Delvaux) (p. 5174) ;
– expulsions (M. Paul Mercieca) (p. 5166).

Mayotte : règlement territorial d'aide sociale (M. Henry Jean-Baptiste) (p. 5182).

Personnes âgées :
– dépendance (MM. Jean-Gilles Berthommier, Laurent Cathala, Jean-Luc Préel) (p. 5156, 5162, 5172) ;
– hospices : humanisation (M. Julien Dray) (p. 5168) ;
– maisons de retraite : médicalisation (M. Jean-Yves Chamard) (p. 5176).

Professions de santé : démographie médicale (M. Jean-Yves Chamard) (p. 5175).

Retraites : retraités : représentation et concertation (M. Alain Madalle) (p. 5154).

Saint-Pierre-et-Miquelon : loi n° 87-563 du 17 juillet 1987 portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon : décrets d'application (M. Gérard Grignon) (p. 5178).

Santé publique : maladie de Creutzfeld-Jacob : indemnisation (M. Thierry Lazaro) (p. 5162).

Sécurité sociale :
– étudiants : mutuelles étudiantes (M. Thierry Lazaro) (p. 5163) ;
– maîtrise des dépenses de santé et convention médicale (M. Claude Bartolone) (p. 5161).

Service national : objecteurs de conscience (M. Julien Dray) (p. 5167).

Vote des crédits :

Après l'article 52 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 68 rectifié de M. Adrien Zeller (prévoit la présentation, chaque année, par le Gouvernement d'un document sur l'évolution des principaux indicateurs sociaux) (p. 5183).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : Conseil national pour l'insertion : mise en place (p. 5492).

Assemblée nationale :
– commissions : rapporteur spécial et rapporteurs pour avis sur le budget de la ville (p. 5492) ;
– débat d'orientation sur la ville et les banlieues des 27 et 28 avril 1993 (p. 5491, 5492).

Associations : rôle et aides (p. 5493, 5495).

Collectivités locales : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) (p. 5494).

Délinquance et criminalité :
– opérations « prévention été » (p. 5493) ;
– prévention (p. 5495).

Droits de l'homme et libertés publiques : commission consultative nationale des droits de l'homme (p. 5492).

Emploi : chômage (p. 5494).

Enseignement : zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5494).

Enseignement supérieur : plan Université 2000 (p. 5493).

Entreprises publiques (p. 5493).

Etat : missions : restauration et réforme (p. 5496).

Fonctionnaires et agents publics : affectations : bonifications indiciaires (p. 5496).

Logement et habitat :
– bâtiment, travaux publics (B.T.P.) (p. 5494) ;
– logement social : financement (p. 5495) ;
– logements : dégradation et réhabilitation (p. 5495).

Lois : projet de loi n° 662 portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (p. 5494).

Politique de la ville :
– Conseil national des villes (p. 5492) ;
– crédits (montant, évolution, répartition) et information du Parlement (p. 5492, 5493 à 5495) ;
– définition et priorités (p. 5492, 5496) ;
– équipements et services publics (p. 5493, 5495) ;
– moyens et procédures : contrats de ville et contrats de sortie des conventions de développement social des quartiers (p. 5493, 5495) ;
– moyens et procédures : simplification (p. 5494, 5495) ;
– plan de relance (p. 5493, 5494) ;
– quartiers en difficulté : commerces et entreprises (p. 5494, 5495).

Régions : dépenses : politique de la ville (p. 5494).

Santé publique : exclusion sociale : conséquences sanitaires (p. 5495).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire (M. Charles Revet) (p. 5506).

Associations : financement (Mme Jeanine Bonvoisin) (p. 5500).

Collectivités locales :

- action sociale et politique de la ville : dépenses (M. Laurent Cathala) (p. 5499) ;
- dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) : réforme (Mme Françoise de Veyrinas) (p. 5500, 5501).

Emploi : chômage (M. Pierre Bédier) (p. 5505).

Etat : missions et moyens : réforme (M. Pierre Lellouche) (p. 5498).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales (Mme Françoise de Veyrinas, M. Christian Vanneste) (p. 5499, 5500, 5504).

Logement et habitat :

- logements : réhabilitation (M. Jean-Louis Borloo) (p. 5502) ;
- logements sociaux : attribution (M. Jacques Brunhes) (p. 5503).

Politique de la ville :

- contrats de ville (MM. Jean-Louis Borloo, Jacques Brunhes) (p. 5501, 5503) ;
- Haguenau (M. Bernard Schreiner) (p. 5497) ;
- humanisation : « habitants relais » (M. Pierre Cardo) (p. 5507) ;
- Neuilly-Plaisance (M. Christian Demuynck) (p. 5498) ;
- Paris (M. Jean-Pierre Pierre-Bloch) (p. 5501) ;
- plan de relance : crédits : attribution (M. Jean-Claude Beauchaud) (p. 5499) ;
- quartiers en difficulté : commerces (M. Pierre Bédier) (p. 5507) ;
- Valenciennes (M. Jean-Louis Borloo) (p. 5502).

Santé publique :

- exclusion sociale : conséquences sanitaires (M. Pierre Cardo) (p. 5505) ;
- toxicomanie : lutte contre (M. Christian Demuynck) (p. 5504).

Transports : Gennevilliers : prolongement de la ligne METEOR (M. Jacques Brunhes) (p. 5503).

Après l'article 59 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission (prévoit que le rapport annexé au projet de loi de finances relatif au montant et à l'utilisation des crédits consacrés à la politique des villes et du développement social urbain indique les contrats de ville en vigueur, présente leur contenu et le financement assuré par l'État ; prévoit que les annexes explicatives accompagnant le projet de loi de finances comportent une action « ville » dans la présentation des mesures par acrion) (p. 5508).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– réunion extraordinaire du Conseil européen du 29 octobre 1993 [2 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :

- pacte de stabilité : projet à l'initiative de la France (p. 5218, 5219) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) : Moyen-Orient, Afrique du Sud, Europe centrale et orientale (p. 5218, 5219) ;
- ex-Yougoslavie : aide humanitaire (p. 5218).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 5218, 5219).

Délinquance et criminalité : drogue : action commune européenne (p. 5218).

Institutions communautaires :

- comité des régions (p. 5219) ;
- Conseil européen exceptionnel du 29 octobre 1993 : genèse et objectifs (p. 5217) ;
- Conseil européen « ordinaire » de décembre 1993 (p. 5219) ;
- nouvelles institutions communautaires : sièges : décisions du Conseil exceptionnel (p. 5218) ;
- Parlement européen : élections de juin 1994 et projet de loi n° 945 relatif à l'élection des représentants au Parlement européen (p. 5219).

Parlement européen : siège : Strasbourg (p. 5217, 5218).

Police : Europol : mise en place (p. 5218).

Politique économique et sociale européenne :

- crise économique et sociale (p. 5217) ;
- « facilité d'Edimbourg » : prêts de la Banque européenne d'investissement et bonification d'intérêts pour les P.M.E. (p. 5218).

Système monétaire européen :

- crise et calendrier de réalisation de l'Union monétaire (p. 5217, 5218) ;
- Institut monétaire européen : siège : Francfort (p. 5218).

Traités et conventions : Fonds européen d'investissement : création : ratification par la France et rôle (p. 5218, 5219).

Union européenne :

- désaffection et identité (p. 5217) ;
- élargissement (p. 5219) ;
- réforme institutionnelle (p. 5219) ;
- traité de Maastricht : entrée en vigueur : célébration et manifestations (p. 5217, 5219).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : directives : préparation et transposition (p. 6532).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 6532, 6569).

Hôpitaux et cliniques :

- autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 6530, 6531, 6568) ;
- fonction publique hospitalière (p. 6532) ;
- fonds d'aide à la restructuration hospitalière (p. 6530, 6568) ;
- lits : reconversion (p. 6530, 6568) ;
- maternités (p. 6568) ;
- politique hospitalière (p. 6568) ;
- réseaux de soins : création (p. 6530, 6568).

Médicaments :

- Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 6531, 6567) ;
- homéopathie (p. 6532) ;
- publicité et profession de visiteur médical (p. 6532).

Personnes âgées : dépendance : « allocation dépendance » (p. 6569).

Pharmacie : pharmaciens (p. 6532).

Prestations familiales : allocation de rentrée scolaire : financement (p. 6569).

Professions médicales : convention médicale (p. 6531, 6532, 6567).

Sécurité sociale :
- administrateurs (p. 6532) ;
- politique générale : évolution (p. 6567).

Sécurité sociale : assurance maladie :
- Alsace-Moselle : régime local (p. 6532) ;
- dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6530, 6567, 6569) ;
- non salariés : maintien des droits (p. 6532).

Sénat : texte adopté (p. 6531).

SIDA : lutte contre :
- débat parlementaire (p. 6532, 6567) ;
- dépistage (p. 6533, 6567) ;
- politique et rapport Montagnier (p. 6532).

Système pénitentiaire : détenus :
- protection sociale (p. 6529, 6567) ;
- soins médicaux (p. 6529, 6530).

Tabagisme : prévention (p. 6532).

Tuberculose : lutte contre (p. 6529, 6530).

Vie, médecine et biologie :
- bioéthique : législation (p. 6569) ;
- prélèvements, importations et exportations d'organes (p. 6531).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 17 *(compétence et régime des décisions de l'Agence du médicament) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 du Gouvernement (permet un recours hiérarchique contre les décisions du directeur général de l'agence) (p. 6614) : retiré (p. 6615) ;
- *favorable* à l'amendement n° 107 de la commission (permet au ministre de la santé de se subsistuer au directeur général de l'agence en cas de menace grave pour la santé publique) (p. 6615) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 108 rectifié de la commission (supprime la possibilité pour l'agence de recourir à l'emprunt) (p. 6615) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 du Gouvernement (exclut de la compétence de l'agence l'autorisation d'ouvrir un établissement pharmaceutique se livrant à l'exportation de médicaments) : adopté (p. 6615).

Après l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 17 deuxième rectification du Gouvernement (donne compétence à l'agence pour contrôler la qualité des analyses de biologie médicale et prévoit une procédure d'enregistrement des réactifs auprès de l'agence) : adopté (p. 6616).

Article 18 *(régime de certaines taxes ou redevances) :*

- *soutient* l'amendement n° 191 du Gouvernement (prévoit que la taxe pour les demandes d'autorisation administrative d'exploitation d'eau minérale est recouvrée par l'agence selon les modalités prévues pour les créances des établissements publics administratifs de l'Etat) : adopté (p. 6617).

Après l'article 18 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 160 corrigé de M. François Roussel (précise que l'autorisation dérogatoire d'utiliser, lorsque la situation sanitaire l'exige, des médicaments vétérinaires n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché peut être suspendue ou retirée si les circonstances qui l'ont justifiée ont disparu ; prévoit que l'autorisation d'un médicament vétérinaire vaut autorisation de l'importer) (p. 6618).

Après l'article 18 *bis* nouveau :

- *ses observations* sur l'amendement n° 109 de la commission (porte à trois le nombre de conseillers d'Etat suppléants qui assistent le Conseil national de l'ordre des médecins) (p. 6618) ;
- *favorable* à l'amendement n° 111 de la commission (interdit aux laboratoires auxquels sont transmis des prélèvements aux fins d'analyse d'organiser leur ramassage chez les préleveurs dans les agglomérations où existe une pharmacie ou un laboratoire et prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat fixe le volume maximum des analyses pouvant être transmises par un laboratoire à d'autres laboratoires) (p. 6619).

Avant l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 195 du Gouvernement (permet aux établissements de santé publics et privés de créer et de gérer des établissements d'hébergement pour personnes âgées) : adopté (p. 6619).

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 112 de la commission, 74 de Mme Muguette Jacquaint, 196 de M. Renaud Muselier et 261 de Mme Elisabeth Hubert (de suppression) (p. 6622).

Après l'article 19 :

- *défavorable* à l'amendement n° 268 de M. Yves Van Haecke (prévoit que la carte et le schéma d'organisation sanitaire tiennent compte des données géographiques et économiques) (p. 6623).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6624) ;
- *favorable* à l'amendement n° 178 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que le niveau des activités de soins justifiant un retrait d'autorisation est « apprécié selon des critères identiques entre établissements publics et privés ») (p. 6625) ;
- *favorable* aux amendements identiques n°s 113 de la commission et 197 de M. Renaud Muselier (suppriment la consultation du Conseil supérieur des hôpitaux sur le projet de décret fixant la période à prendre en compte pour apprécier le niveau des activités de soins) (p. 6625) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 254 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit que le point de départ de la période à prendre en compte pour apprécier le niveau des activités de soins ne peut être antérieur au 1er juin 1993) (p. 6625) ;
- *favorable* à l'amendement n° 114 de la commission (impose de motiver la décision de retrait ; précise qu'avant d'être saisi le comité d'organisation sanitaire consulté obtient communication « de l'ensemble des éléments de la procédure contradictoire » et porte à six mois le délai pendant lequel l'établissement en cause peut présenter ses observations) (p. 6626) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Adrien Zeller (précise que le comité d'organisation sanitaire consulté examine si, compte tenu de la carte et du schéma d'organisation sanitaire, l'établissement pour lequel un retrait d'autorisation est envisagé peut bénéficier du transfert de services d'un établissement public de santé) (p. 6626) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 115 de la commission (subordonne le retrait de l'autorisation à l'accord de l'Etat, des caisses de sécurité sociale et du conseil général sur la prise en charge des personnes relevant de l'aide sociale) (p. 6626) ;
- *soutient* l'amendement n° 192 du Gouvernement (prévoit que, dans le cas où un retrait d'autorisation diminue les moyens au-delà de l'excédent constaté qui l'a justifié, aucune autorisation ne peut être accordée avant la révision des indices de besoins correspondants) : adopté (p. 6627) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 179 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat règle la situation des praticiens hospitaliers titulaires dont le service fait l'objet d'une reconversion) (p. 6627).

Après l'article 20 :

– *favorable* à l'amendement n° 221 de M. Jean-Pierre Foucher (autorise le directeur d'hôpital public, premièrement, à répartir entre les comptes de chaque groupe fonctionnel la dotation budgétaire arrêtée par le représentant de l'Etat, le conseil d'administration étant ultérieurement informé de cette répartition ; deuxièmement, à procéder en cours d'exercice à des virements de crédits entre les comptes d'un même groupe fonctionnel) (p. 6628).

Article 21 *(expérimentations) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6629) ;

– *favorable* à l'amendement n° 199 de M. Renaud Muselier (prévoit que le contrat conclu entre le représentant de l'Etat, les organisations d'assurance maladie et l'établissement d'installation d'un équipement lourd au titre du régime expérimental vaut autorisation d'installation) (p. 6630) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. Renaud Muselier (précise que les équipements autorisés au titre du régime expérimental ne sont pas pris en compte dans le calcul des indices de besoins applicables aux types d'équipements en cause) (p. 6630) ;

– *favorable* à l'amendement n° 217 de M. Renaud Muselier (permet de compenser la mise en service d'un équipement autorisé à titre expérimental par la suppression de toute prestation en nature d'assurance maladie) (p. 6630).

Après l'article 21 :

– *défavorable* à l'amendement n° 228 de M. Renaud Muselier (autorise des expériences d'assouplissement des modalités de gestion comptable et financière des établissements de santé publics) (p. 6630).

Article 21 *bis* nouveau *(regroupements : art. L. 712-11 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 6631) ;

– *favorable* à l'amendement n° 201 de M. Renaud Muselier (soumet un regroupement entre établissements de santé à la condition qu'aucune insuffisance de moyens n'en résulte dans les secteurs concernés au regard des indices de besoins fixés par la carte sanitaire) (p. 6631).

Après l'article 22 :

– *soutient* l'amendement n° 18 du Gouvernement (permet la constitution en services de structures médicales qui ne prennent pas en charge des malades) : adopté (p. 6632).

Article 23 *(fonction publique hospitalière) :*

– *soutient* l'amendement n° 19 du Gouvernement (rétablit le paragraphe V de l'article qui porte à 0,15 p. 100 le taux de la cotisation pour financement des congés de formation professionnelle des personnels hospitaliers) : adopté (p. 6637).

Article 25 *(pharmacies à usage intérieur des syndicats interhospitaliers : art. L. 595-1 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 79 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6638) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 41 de Mme Roselyne Bachelot et 159 de M. Jean Bardet (autorisent l'activité de pharmacies intérieures dans les services de santé des collectivités territoriales) (p. 6638).

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 20 du Gouvernement (institue l'Etablissement français des greffes, établissement public national chargé de tenir la liste nationale des patients en attente de greffe et d'attribuer des greffons à ces derniers) : adopté après modifications (p. 6639) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 278 de Mme Elisabeth Hubert (précise que la répartition et l'attribution des greffons tient compte « du caractère d'urgence que peuvent prendre certaines indications de greffe ») à l'amendement n° 20 du Gouvernement (p. 6640) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 du Gouvernement (prévoit que les établissements de santé autorisés à prélever et greffer des organes peuvent les importer ou les exporter, les établissements pratiquant uniquement des prélèvements ne pouvant que les exporter ; soumet à l'autorisation du ministre de la santé l'importation et l'exportation des tissus et cellules issus du corps humain) : adopté (p. 6640) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 136 corrigé de M. Jean-Paul Virapoullé (institue un comité d'observation de la santé publique dans chaque département d'outre-mer) (p. 6641) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 182 de M. Georges Colombier (supprime la fixation par la convention nationale entre les caisses d'assurance maladie et les infirmiers de conditions en matière d'expérience professionnelle en milieu hospitalier, de sanctions pour faits liés à l'exercice professionnel et de suivi d'actions de formation) (p. 6641) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 262 corrigé de Mme Elisabeth Hubert (supprime la présidence de droit des établissements hospitaliers communaux par le maire et des établissements départementaux par le président du conseil général) (p. 6641).

Article 30 *(institution d'un complément d'allocation aux adultes handicapés au profit des handicapés disposant d'un logement indépendant) :*

– *ses observations* (p. 6644, 6645) ;

Cour des comptes : rapports.

Handicapés :

– allocation aux adultes handicapés ;

– allocation compensatrice ;

– complément forfaitaire pour l'autonomie.

SIDA : malades : attribution de l'allocation aux adultes handicapés ;

– *favorable* à l'amendement n° 119 de la commission (rédactionnel) (p. 6645) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 du Gouvernement (limite le bénéfice du complément d'allocation aux handicapés dont le taux d'incapacité est supérieur à 80 p. 100) : adopté (p. 6645).

Après l'article 31 :

– *favorable* à l'amendement n° 120 de la commission (limite la dispense d'avance des frais d'examens de laboratoires aux bénéficiaires d'une aide médicale gratuite ou d'une prise en charge totale à des dépenses importantes résultant d'une longue maladie ainsi qu'aux assurés qui gardent à leur charge un montant de dépenses dépassant un plafond fixé par décret) (p. 6646) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 184 de M. Jean-Luc Préel (limite la dispense d'avance des frais d'examens de laboratoires aux bénéficiaires d'une aide médicale gratuite ou d'une prise en charge totale) (p. 6646).

Article 33 *(report de la date limite de validation des actes pris en application de la convention médicale de 1990) :*

– *favorable* à l'amendement n° 203 de M. Jean Bardet (reporte cette date au 28 novembre 1993) (p. 6646).

Après l'article 33 :

– *soutient* l'amendement n° 23 rectifié du Gouvernement (étend l'assiette de la cotisation d'assurance personnelle aux revenus perçus à l'étranger, ou provenant de l'étranger, ou versés par une organisation internationale) : adopté (p. 6647) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 du Gouvernement (prévoit que la contribution annuelle aux unions des médecins exerçant à titre libéral fait l'objet d'un versement unique au plus tard le 15 mai de l'année en cours) (p. 6647) : adopté après modifications (p. 6647, 6648) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 202 de M. Jean Bardet (corrige une erreur matérielle) à l'amendement n° 24 du Gouvernement (p. 6647).

Article 34 *(validation de dispositions relatives au régime local d'assurance maladie) :*

– *favorable* à l'amendement n° 205 de M. Jean Bardet (de précision) (p. 6649) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 du Gouvernement (étend aux salariés agricoles la validation du précompte de la cotisation d'assurance maladie versée par le salarié au régime local) : adopté après modifications (p. 6649) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 204 de M. Jean Bardet (étend la validation à la part patronale de la cotisation) à l'amendement n° 25 du Gouvernement (p. 6649) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 81 de Mme Muguette Jacquaint (donne un caractère obligatoire à la cotisation au régime local d'assurance maladie) (p. 6649) ;

– *favorable* à l'amendement n° 206 de M. Jean Bardet (de coordination) (p. 6650) ;

– *favorable* à l'amendement n° 207 de M. Jean Bardet (donne une base légale à la part patronale de la cotisation d'assurance maladie versée au régime local au titre des salariés agricoles) (p. 6650) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 82 de Mme Muguette Jacquaint (donne un caractère obligatoire à la cotisation des salariés agricoles au régime local d'assurance maladie) (p. 6650) ;

– *favorable* à l'amendement n° 208 de M. Jean Bardet (de coordination) (p. 6650).

Après l'article 34 :

– *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Germain Gengenwin (donne un fondement législatif à l'instance de gestion du régime local) (p. 6651) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 251 de M. Germain Gengenwin (donne compétence à l'instance de gestion du régime local pour fixer le taux et l'assiette de la cotisation d'assurance maladie assise sur les avantages de vieillesse) (p. 6652).

Article 35 *(validation de la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles pour 1989) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 122 de la commission et 263 de Mme Elisabeth Hubert (de suppression) (p. 6652).

Après l'article 35 :

– *favorable* à l'amendement n° 123 rectifié de la commission (de coordination et étend aux ayants droit de la victime d'un accident du travail qui a le caractère d'un accident de la circulation impliquant un véhicule conduit par l'employeur ou un de ses préposés la possibilité de mettre en cause la responsabilité de l'auteur de l'accident dans les conditions du droit commun) (p. 6653) ;

– *favorable* à l'amendement n° 124 de la commission (généralise l'assiette forfaitaire de calcul des cotisations sociales dues par les particuliers au titre de leurs employés de maison) (p. 6654).

Article 36 *(extension facultative du « maintien des droits » aux non-salariés non agricoles après liquidation judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 193 du Gouvernement (précise que le défaut de versement des cotisations d'assurance maladie des travailleurs non salariés des professions non agricoles ne suspend le bénéfice des prestations qu'à l'expiration d'un délai de trente jours à compter de la date d'échéance de ces cotisations) (p. 6654) : adopté (p. 6655) ;

– *favorable* à l'amendement n° 126 de la commission (de précision) (p. 6654).

Après l'article 36 :

– *favorable* à l'amendement n° 127 de la commission (donne compétence à la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs non salariés en matière de prévention, d'éducation et d'information sanitaites) (p. 6655).

Article 36 *bis* nouveau *(extension facultative du « maintien des droits » aux chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles après liquidation judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 26 du Gouvernement (de coordination) : retiré (p. 6655).

Après l'article 36 *bis* nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de la commission (autorise les gérants minoritaires des sociétés à responsabilité limitée de s'affilier aux régimes de protection sociale des professions indépendantes) (p. 6666).

Article 37 *(modalités de fixation de la contribution patronale au régime de retraite des marins) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6657).

Article 38 nouveau *(unification du taux de remises de gestion accordées aux mutuelles étudiantes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 260 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 6657) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 du Gouvernement (précise que le montant de la remise de gestion est unifié au terme d'une période transitoire d'une durée maximum de trois ans ; renvoie la fixation des conditions d'application à un arrêté des ministres de la sécurité sociale et du budget) : adopté après modifications (p. 6658) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 130 de la commission (fixe au 31 décembre 1995 le terme de cette même période) à l'amendement n° 27 du Gouvernement (p. 6658).

Après l'article 38 nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) : adopté après modifications (p. 6659).

– sous-amendements à l'amendement n° 31 du Gouvernement :

– *défavorable* au sous-amendement n° 234 de M. Claude Bartolone (supprime la « coordination des soins » des objectifs poursuivis par l'institution du dossier de suivi médical) (p. 6662) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 279 du Gouvernement (précise que le dossier médical appartient au patient, est couvert par le secret médical et que le médecin chargé de sa tenue porte à la connaissance du patient, dans le respect des règles déontologiques, les informations qu'il contient) : adopté (p. 6662) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 280 du Gouvernement (prévoit que le dossier de suivi médical est confié à un médecin généraliste sauf exceptions tenant à la pathologie ou à l'âge du patient) : adopté (p. 6663) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 235 de M. Claude Bartolone (prévoit que le dossier de suivi médical est confié à un médecin généraliste) (p. 6663) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 133 de la commission (prévoit que le dossier de suivi médical est confié à un médecin généraliste sauf dans les cas prévus par un décret en Conseil d'Etat) (p. 6663) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 236 de M. Claude Bartolone (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la détermination des médecins ayant qualité pour tenir le dossier médical selon les catégories de patients concernés) (p. 6664) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 214 de M. Georges Sarre (autorise les médecins de dispensaire et les médecins hospitaliers à tenir un dossier de suivi médical) (p. 6664) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 213 de M. Georges Sarre (dispose que « le dossier médical ne peut être détenu par le malade » et que « nulle copie ne peut lui en être donnée ») (p. 6665) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 212 de M. Georges Sarre (précise que « tout malade peut retirer la tenue de son dossier médical à un médecin pour le confier à un autre ») (p. 6665) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 173 rectifié de M. Pierre Hellier (précise que le choix du médecin qui tient le dossier médical peut être modifié sur demande du patient ou du médecin) (p. 6665) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 237 de M. Claude Bartolone (supprime l'obligation faite à l'assuré social d'informer le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont il relève du nom du médecin auquel il a confié la tenue de son dossier de suivi médical) (p. 6666) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 238 de M. Claude Bartolone (de conséquence) (p. 6667) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 174 de M. Pierre Hellier (rédactionnel) (p. 6666) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 239 de M. Claude Bartolone (supprime le carnet de liaison) (p. 6667) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 215 de M. Georges Sarre (dispose que le carnet de liaison est un « document d'identification administrative » qui ne peut contenir d'informations protégées par le secret médical) (p. 6667).

– *soutient* l'amendement n° 223 du Gouvernement (autorise le fonds de solidarité vieillesse à recruter des agents de droit privé régis par les conventions collectives applicables au personnel des organismes de sécurité sociale) : adopté (p. 6679) ;

– *favorable* à l'amendement n° 253 de M. Jean-Pierre Foucher (donne aux commissions régionales et à la Commission nationale du contentieux technique de la sécurité sociale la dénomination respectivement de tribunaux du contentieux de l'incapacité et de Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail et modifie la composition des commissions régionales) (p. 6679) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 272 de Mme Elisabeth Hubert (prévoit la transmission par les caisses d'assurance maladie aux unions professionnelles de médecins des données résultant du codage des actes effectués, des prestations servies et des pathologies diagnostiquées) (p. 6680) ;

– *soutient* l'amendement n° 29 du Gouvernement (impose aux médecins conventionnés exerçant à titre libéral de faire parvenir à l'union professionnelle des médecins dont ils relèvent les informations nécessaires au codage des actes effectués, des prestations servies et des pathologies diagnostiquées sans caractère nominatif) : adopté (p. 6680) ;

– *soutient* l'amendement n° 32 deuxième rectification du Gouvernement (prévoit qu'à compter du 1er juillet 1994 l'assiette des cotisations sociales des artistes auteurs dont les revenus ne sont pas assimilés fiscalement à des traitements et salaires est constituée du montant des revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 20 p. 100 ; fixe le régime applicable à l'organisme unique de gestion du régime des artistes auteurs qui est institué à compter du 1er janvier 1995) : adopté (p. 6681) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 131 de la commission (permet aux mutuelles de se garantir auprès d'une fédération mutualiste) (p. 6682) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 132 de la commission (limite aux seules mutuelles non couvertes par un autre système de garantie l'obligation de se réassurer auprès de la caisse mutualiste de garantie prévue à l'article L. 311-6 du code de la mutualité) (p. 6682) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 258 de M. Claude Bartolone (définit l'exercice d'un emploi comme « la pratique régulière et rétribuée d'un travail exécuté auprès d'un ou de plusieurs employeurs pour le compte de tiers, personnes physiques ou morales ») (p. 6682) ;

– *soutient* l'amendement n° 30 du Gouvernement (porte à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie ; reconduit pour une durée d'un an le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmacies d'officine et sanctionne pénalement le non-respect de ce plafonnement) (p. 6683) : adopté après modifications (p. 6683) ;

– *défavorable* aux sous-amendements identiques nos 170 de M. Jean-Pierre Foucher et 226 de M. Bernard Debré (fixent le taux de la contribution des grossistes répartiteurs à 1,35 p. 100 si la croissance du chiffre d'affaire moyen du dernier trimestre de 1993 et des trois premiers trimestres de 1994 croît de moins de 6 p. 100 par rapport à la même période de l'année précédente, ramènent ce taux à 1,2 p. 100 si la croissance précitée est comprise entre 2 p. 100 et 5 p. 100, 1 p. 100 si cette même croissance est inférieure à 2 p. 100) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (p. 6684) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 43 de Mme Roselyne Bachelot à l'amendement n° 30 du Gouvernement (supprime le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmaciens d'officine et la sanction pénale pour non-respect de ce plafonnement) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (p. 6684) ;

– *défavorable* aux sous-amendements identiques nos 44 de Mme Roselyne Bachelot et 222 de M. Philippe Vasseur (portent à 3,5 p. 100 le taux du plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmaciens d'officine) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (p. 6684) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 rectifié du Gouvernement (fixe les règles de calcul de la prime de difficultés particulières des personnels des organismes de sécurité sociale du régime général dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et valide ce mode de calcul à compter du 1er décembre 1983 sauf décisions de justice devenues définitives) : adopté (p. 6685) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 224 de M. Adrien Zeller (prévoit le dépôt d'un rapport annuel du Gouvernement sur l'évolution des principaux indicateurs sociaux) (p. 6685).

Son intervention après les explications de vote (p. 6687, 6688) :

Entreprises : charges sociales : allégements.

Mutualité sociale agricole : retraités.

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1993] :

Handicapés : allocation compensatrice (p. 7851, 7861).

Hôpitaux et cliniques :

– autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 7851, 7861) ;

– fonction publique hospitalière (p. 7861) ;

– politique hospitalière (p. 7861).

Laboratoires : analyses biologiques et réactifs (p. 7851).

Lois : projet de loi quinquennale sur la protection sociale (p. 7861).

Médicaments : Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 7850).

Mutualité sociale agricole : retraites : revalorisation (p. 7851).

Personnes âgées : dépendance (p. 7851, 7861).

Professions médicales : convention médicale (p. 7860).

Sécurité sociale :
- financement (p. 7860, 7861) ;
- politique générale : évolution (p. 7861, 7862).

Sécurité sociale : assurance maladie :
- dépenses : maîtrise médicalisée (p. 7862) ;
- dossier médical : création et tenue (p. 7862).

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (limite la compétence des dispensaires antituberculeux à la seule délivrance de médicaments) (p. 7862) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de conséquence) (p. 7862).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*
- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (dispense les visiteurs médicaux en exercice depuis moins de trois ans à la date de la promulgation de la loi de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique, après avis d'une commission dont la composition est fixée par accord interprofessionnel) (p. 7869) ;
- *soutient* l'amendement n° 76 du Gouvernement (dispense les personnes qui exercent l'activité de visiteur médical depuis moins de trois ans à la date de promulgation de la loi de satisfaire, dans un délai de quatre ans à partir de cette même date, aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique si elles satisfont, dans le même délai, à des obligations de formation définies par l'autorité administrative) : adopté (p. 7869).

Après l'article 9 :
- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Bernard Charles (exclut les dépenses de personnel des réseaux de visiteurs médicaux de l'assiette de la contribution des entreprises de préparation de médicaments à la caisse nationale de l'assurance maladie ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) (p. 7870) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (ramène à 7 p. 100 le taux de la contribution des entreprises de préparation de médicaments à la caisse nationale de l'assurance maladie ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) (p. 7871).

Article 13 quater *(créations par voie normale et par voie dérogatoire : art. L. 571 du code de la santé publique) :*
- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Arsène Lux (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise que les critères d'appréciation des autorisations dérogatoires comprennent les caractéristiques d'âge et de dépendance des populations concernées) (p. 7874).

Article 13 octies 1 nouveau *(dispositions transitoires) :*
- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) (p. 7874).

Article 13 decies *(collecte de médicaments) :*
- *soutient* l'amendement n° 78 du Gouvernement (supprime le régime d'autorisation préalable du ministre de la santé après avis de l'ordre national des pharmaciens pour les collectes de médicaments inutilisés) : adopté (p. 7875).

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-4 du code de la santé publique :
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical aux exigences de sécurité et de santé à la condition de disposer « d'une personne qualifiée ») (p. 7875) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 13 de la commission (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de qualification requises du personnel permettant à un organisme autre que le fabricant de certifier la conformité d'un dispositif médical aux exigences de sécurité et de santé) (p. 7876).

Article 17 bis *(contrôle et sécurité des réactifs) :*
- *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (supprime le paragraphe V de l'article qui prévoit une procédure d'enregistrement des réactifs auprès de l'Agence du médicament) (p. 7877).

Article 19 A *(établissements d'hébergement pour personnes âgées créés ou gérés par des établissements de santé) :*
- *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 7878).

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux psychiatriques : reconversion.

Lois : loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales : article 19.

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 7880) ;
- *favorable* à l'amendement n° 65 de M. Jean Bardet (supprime le délai de trois mois accordé à l'administration pour répondre à une demande de motivation du refus tacite d'autorisation) (p. 7880) ;
- *favorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean Bardet (prévoit que l'autorisation est réputée acquise en l'absence de réponse dans un délai d'un mois à une demande de communication des motifs du rejet tacite) (p. 7880).

Article 22 ter nouveau *(élaboration de la carte sanitaire : art. L. 712-5 du code de la santé publique) :*
- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) (p. 7881).

Après l'article 29 :
- *défavorable* à l'amendement n° 87 de Mme Elisabeth Hubert (supprime la présidence de droit des établissements hospitaliers communaux par le maire et des établissements départementaux par le président du conseil général) (p. 7882).

Article 30 bis nouveau *(modification des règles d'attribution de l'allocation compensatrice pour tierce personne) :*
- *favorable* aux amendements nos 19 de la commission et 67 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 7883).

Après l'article 30 bis nouveau :
- *favorable* à l'amendement n° 73 de M. Jean-Yves Chamard (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles le service de l'allocation compensatrice est interrompu si son bénéficiaire ne reçoit pas l'aide effective d'une tierce personne) (p. 7884) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit la récupération sur succession du montant de l'allocation compensatrice d'une personne qui n'en bénéficiait pas avant son soixante-dixième anniversaire) (p. 7884) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jean-Yves Chamard (subordonne l'attribution de l'allocation compensatrice à une personne qui n'en bénéficiait pas avant son soixante-dixième anniversaire à la condition qu'elle recoure aux services d'une tierce personne rémunérée) (p. 7884).

Article 39 *(convention médicale : dossier médical) :*
- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Claude Bartolone (supprime la possibilité de confier la tenue du dossier médical à un médecin autre que généraliste) (p. 7890).

Article 43 *(sécurité sociale des artistes auteurs)* (p. 7893) : adopté après modifications (p. 7894).

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Gérard Jeffray (prévoit que l'assiette des cotisations sociales des artistes auteurs dont les revenus ne sont pas assimilés fiscalement à des traitements et salaires est constituée au choix du redevable soit du montant des revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 15 p. 100 soit des recettes perçues au cours de l'année civile après un abattement forfaitaire représentatif des frais professionnels) (p. 7894) ;

– *soutient* l'amendement n° 46 du Gouvernement (prévoit, à compter du 1er janvier 1995, l'élection des membres du conseil d'administration de chaque organisme agréé de gestion du régime de sécurité sociale des artistes auteurs) (p. 7894) : adopté (p. 7895).

Article 43 bis nouveau *(abrogation de l'article 49 de la loi du 27 janvier 1993) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 7895) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 69 corrigé de M. Jean Bardet (supprime l'abrogation des dispositions de l'article 49 précité relatives à la réassurance des mutuelles et à l'émission de titres participatifs par ces dernières) (p. 7895).

Article 46 *(reconduction de la contribution exceptionnelle des grossistes répartiteurs) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de la commission (de précision) (p. 7897) ;

– *soutient* l'amendement n° 47 du Gouvernement (fixe à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie et supprime sa modulation trimestrielle) (p. 7897) : adopté (p. 7898).

Après l'article 48 :

– *soutient* l'amendement n° 81 du Gouvernement (réduit le taux des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les rémunérations versées par les entreprises d'insertion conventionnées ; prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation de cette réduction) (p. 7898) : adopté (p. 7899) ;

– *soutient* l'amendement n° 82 du Gouvernement (institue une assiette forfaitaire de cotisation et un taux réduit de cotisation patronale d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les rémunérations versées aux personnes accueillies dans les organismes de réinsertion socioprofessionnelle) (p. 7898) : adopté (p. 7898).

Article 50 nouveau *(pensions de retraite des élus locaux) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 89 de M. François Loos (rédactionnel) (p. 7901) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. François Loos (prévoit qu'un décret fixe avant le 1er juillet 1994 les conditions dans lesquelles le service des pensions concernées sera garanti) (p. 7901) ;

– *soutient* l'amendement n° 93 du Gouvernement (étend à tous les élus locaux qui ont acquis des droits à pension de retraite avant l'entrée en vigueur de la loi du 3 février 1992 la possibilité de continuer à cotiser auprès des institutions ou organismes redevables de ces avantages) : adopté après rectification (p. 7901).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution : mise aux voix par un seul vote de l'ensemble du projet de loi à l'exclusion de l'amendement n° 9 portant article additionnel après l'article 9 (p. 7902).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

Agriculture : retraites : revalorisation (p. 7926).

Communautés européennes : directives : transposition (p. 7926).

Handicapés : allocation compensatrice (p. 7926).

Hôpitaux et cliniques :

– autorisation : refus tacite (p. 7926) ;

– hôpitaux publics : conseil d'administration : présidence (p. 7926) ;

– politique hospitalière (p. 7926).

Lois :

– projet de loi quinquennale sur la famille : préparation (p. 7926) ;

– projet de loi quinquennale sur la protection sociale : préparation (p. 7926).

Médicaments : Agence du médicament : recours hiérarchique (p. 7925).

Personnes âgées : dépendance : préparation d'un projet de loi (p. 7926).

Sécurité sociale : non-salariés : maintien des droits (p. 7926).

Système pénitentiaire : détenus : protection sociale (p. 7926).

Tuberculose : lutte contre (p. 7926).

VERGES (Paul)

Député de la Réunion

(2e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **réorganisation de la Réunion (n° 313)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier le code électoral en ce qui concerne les circonscriptions électorales à la Réunion (n° 314)** [8 juin 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 3401).

D.O.M.-T.O.M. :

– développement (p. 3401) ;

– Réunion (p. 3401).

Emploi : emplois de proximité et de service : développement (p. 3401).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4604).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4603, 4604) ;
- effort budgétaire global (p. 4603) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4604).

Emploi et formation professionnelle : chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4603).

Enseignement : enseignements scolaire et universitaire : carences et besoins (p. 4603, 4604).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique : utilisation des crédits et perspectives à moyen terme (p. 4603) ;
- logement social (p. 4603).

Loi de finances : document annexé récapitulant l'effort de l'Etat en faveur des D.O.M. : disponibilité (p. 4603).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4603, 4604).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4604) ;
- développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4603, 4604).

Réunion (p. 4603, 4604).

VERNIER (Jacques)

Député du Nord

(17e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur du projet de loi portant transposition de la directive du Conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35) [21 avril 1993].

Membre du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 35) **portant transposition de la directive du Conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 184)** [12 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 380) portant transposition de la directive du Conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une **procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 405)** [30 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Difficultés de l'industrie textile : concurrence étrangère et travail clandestin ; négociations du G.A.T.T. : clauses sur l'environnement, la protection des marques et les règles sociales [12 mai 1993] (p. 374, 375).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Agriculture : priorité française (p. 563).

Politique économique : récession française et européenne (p. 563).

Recherche : importance (p. 563).

- Projet de loi portant transposition de la directive du conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35).

Rapporteur de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Communautés européennes :
- A.T.R. : accès des tiers aux réseaux : perspectives (p. 1537) ;
- droits exclusifs : abolition (p. 1538) ;
- marché de l'énergie : directives européennes (p. 1537) ;
- « unbundling » : séparation comptable des fonctions de production, de transport et de distribution d'énergie : perspectives (p. 1537).

Projet de loi : portée et limites (p. 1537).

Secret statistique, secret des affaires (p. 1537).

Discussion des articles :

Article 1er *(transmission d'informations statistiques à l'autorité administrative) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1545) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (exclut de l'obligation de transmission de données les seules centrales électriques publiques utilisant du gaz pour produire de l'électricité) : adopté (p. 1545) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (renvoie à un décret les modalités de transmission des données) : adopté (p. 1545).

Après l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Michel Bouvard (prévoit la communication par E.D.F. à l'autorité administrative française des conditions de ses contrats à l'exportation) (p. 1545).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Electricité et gaz : monopole et droit communautaire (p. 3050).

Secret statistique, secret des affaires (p. 3050).

- Projet de loi relatif au code de la consommation (partie législative) (n° 233).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Clauses abusives : lutte contre (p. 1548, 1549).

Code de la consommation :
- droit de la consommation et autres droits : distinction (p. 1548) ;
- intérêt, limites et perspectives d'évolution (p. 1548).

Communautés européennes : projets de directives et droit français (p. 1548).

Consommateurs :
- associations (p. 1548, 1549) ;
- crédit : surendettement des ménages (p. 1548).

Lois : codification : principes et méthodes (p. 1548).

Discussion des articles [14 juin 1993] :

Article 1er et code de la consommation annexé *(partie législative).*

Article L. 115-20.

– *son* sous-amendement n° 30 (rédactionnel) à l'amendement n° 6 de la commission (remplace le contenu de l'article L. 115-20 du code de la consommation par celui de l'article L. 115-19 définissant les compétences de l'Institut national des appellations d'origine et en simplifie la rédaction) : adopté (p. 1557).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– évolution du G.A.T.T. [22 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Audiovisuel : identité culturelle européenne : protection (p. 2024).

Commerce international :
- accords bilatéraux ou multilatéraux (p. 2024) ;
- concurrence : obstacles non tarifaires : restriction à l'accès aux marchés, contrefaçons (p. 2024) ;
- échanges internationaux, croissance économique et développement de l'emploi : interdépendance ou indépendance (p. 2024) ;
- libéralisme ou protectionnisme (p. 2023).

Communautés européennes : politique commerciale internationale :
- cohésion européenne : restauration : nécessité (p. 2024) ;
- commission et conseil des ministres : pouvoirs respectifs de négociation (p. 2024) ;
- concurrence déloyale : moyens de rétorsion (p. 2024) ;
- préférence communautaire (p. 2024) ;
- relations avec l'Asie (p. 2024).

Entreprises : charges sociales (p. 2023).

France :
- balance commerciale : structure (p. 2023) ;
- place économique dans le monde (p. 2023).

G.A.T.T. :
- réforme : nécessité (p. 2024) ;
- volet agricole : accords de Blair House (p. 2024).

Industrie :
- automobile (p. 2024) ;
- construction navale (p. 2024) ;
- télécommunications (p. 2024) ;
- textile (p. 2024).

– Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71), et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlemant (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71), proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E 71) et proposition de résolution n° 265 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique : discussion générale commune des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

Communautés européennes :
- délocalisations intracommunautaires : Hainaut belge et zones françaises limitrophes (p. 2277) ;
- fonds structurels : aides : critères d'attribution (p. 2276, 2277) ;
- fonds structurels : budget global et part de la France (p. 2276) ;
- régions riches-régions pauvres : évolution (p. 2276, 2277).

Constitution : article 88-4 : première application en séance publique et perspectives (p. 2276).

– Proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (n° E-48) (n° 117) et proposition de résolution relative à la proposition modifiée de directive du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (n° E-48) (n° 264).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Associations : associations à but non lucratif : fichiers informatiques : contrôle (p. 2288).

Communautés européennes :
- droit communautaire : domaines d'intervention : légitimité d'une directive relative aux libertés publiques (p. 2288) ;
- projet de directive n° E-48 : contenu, évolution et majorité requise pour son adoption (p. 2288).

Données à caractère personnel :
- libre circulation entre pays membres de la C.E.E. : protections et garanties juridiques : encadrement et harmonisation (p. 2288) ;
- traitement : délocalisation vers des pays tiers : maîtrise (p. 2288).

Discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Article unique *(proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Maurice Ligot (dispose que la directive doit prévoir un régime obligatoire d'autorisation préalable pour le traitement des données sensibles) (p. 2292).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Affaires étrangères : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro : suites (p. 4908).

Air : pollution, couche d'ozone (p. 4908).

Bruit : lutte contre (p. 4909).

Déchets :

– déchets industriels « spéciaux » (p. 4907) ;
– déchets ménagers : collecte et traitement : financement ; cas du département de l'Hérault (p. 4907) ;
– « points noirs », sites pollués orphelins (p. 4907, 4908) ;
– valorisation : papiers et emballages ; éco-emballage (p. 4908).

Eau : agences de l'eau : moyens financiers : sixième programme (1992-1996) (p. 4907, 4909).

Ecocitoyenneté (p. 4907).

Emploi : politique de l'environnement et lutte contre le chômage (p. 4908).

Energie : énergies renouvelables : biocarburants, biocombustibles, énergie solaire (p. 4908).

Impôts et taxes : fiscalité de l'environnement (p. 4908).

Ministère de l'environnement :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4907) ;
– directions régionales de l'environnement (D.I.R.E.N.) : effectifs et investissements immobiliers (p. 4907).

Organismes et structures :

– Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4907, 4908) ;
– Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (p. 4907, 4909) ;
– Institut français de l'environnement (I.F.E.N.) (p. 4907).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports fluviaux :

– liaisons Seine-Nord et Seine-Est (p. 5341) ;
– voies navigables : travaux de restauration (p. 5341).

Vote des crédits :

Après l'article 60 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. André Santini soutenu par M. Ambroise Guellec (remplace la taxe hydraulique finançant Voies navigables de France par une majoration de la taxe additionnelle à la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 5348).

– Projet de loi relatif à l'Imprimerie nationale (n° 644).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1993] :

Communautés européennes (p. 6110, 6111).

Imprimerie nationale :

– capital : personnes détentrices (p. 6111) ;
– missions de souveraineté (p. 6111) ;
– patrimoine (p. 6111) ;
– personnels : statut et maintien des avantages acquis (p. 6111) ;
– statut (p. 6110).

Postes et télécommunications : relations commerciales avec l'Imprimerie nationale (p. 6110).

Discussion des articles [19 novembre 1993] :

Article 1er *(transfert des droits, biens et obligations de l'Imprimerie nationale à une société nationale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Louis Mexandeau (dispose que l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6118) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de M. Georges Hage (dispose que l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6118) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (dispose que – directement ou indirectement – l'Etat détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6118).

Explications de vote :

Imprimerie nationale : capital : personnes détentrices (p. 6123).

Postes et télécommunications : changement de statut (p. 6123).

Secteur public : entreprises publiques : privatisation (p. 6123).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6123).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle (n° 551).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 novembre 1993] :

Assemblée nationale : commissions d'enquête : suites (p. 6124).

Formation professionnelle :

– évaluation et contrôle (p. 6124) ;
– financement (p. 6124) ;
– financement : organismes collecteurs (p. 6124) ;
– nécessité et rôle (p. 6124) ;
– organisation et dysfonctionnements (p. 6124) ;
– secteur : importance économique (p. 6124).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :*

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *son amendement* n° 1 (permet au préfet, dans un délai de deux mois à compter de l'annulation d'un P.O.S. et dans le cas où le P.O.S. antérieur est obsolète, de revenir au règlement national d'urbanisme) (p. 6743) ; rectifié (accorde ce droit au conseil municipal après délibération motivée) : adopté (p. 6744).

Article 3 (dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :

– *ses observations* (p. 6745) ;

Communes : consultations : formalité « substantielle » (p. 6746).

Politique foncière : plans d'occupation des sols : stabilisation (p. 6745).

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme (limitation des possibilités de recours par voie d'exception pour vice de forme) :

– *son amendement* n° 6 (prévoit de maintenir la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité pour vice de forme sans limitation de délai lorsque les consultations de personnes publiques prévues par la loi n'ont pas eu lieu et en cas d'absence ou d'insuffisance notoire du rapport de présentation et des documents graphiques associés au document d'urbanisme) : retiré (p. 6750) ;

– *soutient* l'amendement n° 85 de M. Emmanuel Aubert (maintient la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité pour vice de forme sans limitation de délai lorsque les consultations des personnes publiques prévues par la loi n'ont pas eu lieu, ou lorsqu'il n'y a pas eu mise à disposition du public des shémas directeurs ou en cas d'absence ou d'insuffisance manifeste du rapport de présentation ou des documents graphiques) : adopté après modifications (p. 6750).

Après l'article L. 600-4 du code de l'urbanisme :

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (permet au juge unique du tribunal administratif d'octroyer ou de refuser le sursis à exécution) (p. 6754).

Article 4 *(décisions de préemption illégales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Gilles Carrez (autorise le préempté à disposer de son bien en cas d'annulation de la décision de préemption) (p. 6758).

Article 8 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *son amendement* n° 103 (rédactionnel) : adopté (p. 6789).

VERWAERDE (Yves)

Député de Paris

(18e circonscription)

U.D.F

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain Juppé, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700).

INTERVENTIONS

– Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71), et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71), proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E 71) et proposition de résolution n° 265 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71).

Discussion de l'article unique : discussion générale commune des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

– *son* amendement n° 7 (précise que l'Assemblée nationale se félicite que les Etats membres aient souhaité prendre des mesures contre le chômage et demande au Gouvernement de veiller à doter cet objectif) : non soutenu (p. 2282) ;

– *son* amendement n° 8 (porte de 5 à 10 p. 100 de l'ensemble des ressources des fonds la limite souhaitée pour les crédits alloués au titre des initiatives communautaires [P.I.C.]) : non soutenu (p. 2283).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 335 de M. Yves Nicolin (de suppression) (p. 4418) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 43 *(sécurité sociale des artistes auteurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 32 de M. Gérard Jeffray (prévoit que l'assiette des cotisations sociales des artistes auteurs dont les revenus ne sont pas assimilés fiscalement à des traitements et salaires est constituée au choix du redevable soit du montant des revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 15 p. 100, soit des recettes perçues au cours de l'année civile après un abattement forfaitaire représentatif des frais professionnels) : rejeté (p. 7894).

VEYRINAS (Françoise de)

Député de la Haute-Garonne

(6e circonscription)

U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Incidents de Lille : Lille : incidents et exaspération de la population ; drogue : lutte et prévention : nouvelle loi [26 mai 1993] (p. 679, 680).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Communes : Toulouse (p. 168).

Emploi :
- chômage : exclusion (p. 168) ;
- jeunes (p. 168).

Famille : politique de la famille (p. 168).

Finances locales : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 168).

Jeunes : apprentissage et formation qualifiante (p. 168).

Logement et habitat :
- logement des sans-abri :(p. 168) ;
- logement social : réhabilitation et restructuration (p. 168).

Politique de la ville :
- associations : subventions (p. 168) ;
- associations et bénévoles : rôle (p. 168) ;
- intervenants : multiplicité et coordination (p. 168) ;
- moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 168) ;
- objectifs (p. 168).

Transports : transports en commun : désenclavement (p. 168).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Collectivités locales : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) : réforme (p. 5500).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales (p. 5499).

VIGNOBLE (Gérard)

Député du Nord

(8e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur des projets communautaires concernant la téléphonie vocale et de la proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P.) (n° E-31) [5 mai 1993].

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur d'information sur la communication au Conseil et au Parlement européens sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des télécommunications (document n° E-81) [8 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution sur les projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunication :

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P) (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européens sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunication (n° E-81) (n° 320) [24 juin 1993].

Rapporteur d'information sur les lignes directrices, proposées par la Commission des Communautés, pour le développement des services postaux communautaires [12 juillet 1993].

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **remplacer dans l'intitulé de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « Personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi », par les mots : « Victimes de la déportation du travail » (n° 182)** [11 mai 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunication :**

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P.) (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européens sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunication (n° E-81) **(n° 319)** [8 juin 1993].

Proposition de résolution sur les **projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunication :**

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P. (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européens sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunication (n° E-81) **(n° 320)** [8 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 320), sur les **projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunication :**

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P) (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européens sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunication (n° E-81) **(n° 453)** [7 juillet 1993].

Rapport supplémentaire fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 320), sur le **projet communautaire d'ouverture des**

réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunication : proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P.) (n° E-31 rec.) (n° 844) [15 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Proposition de résolution sur les projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunication (n° 320) :

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P) (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européens sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunication (n° E-81).

Rapporteur de la commission de la production suppléé par : *Guellec (Ambroise)* [17 décembre 1993] (p. 7831).

VILLIERS (Philippe de)

Député de la Vendée

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Nationalité :

– généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 410, 411) ;

– acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 410) ;

– acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 411) ;

– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 410) ;

– code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 411) ;

– *jus solis, jus sanguinis :* principes : application et combinaison (p. 410) ;

– naturalisation (p. 410).

Discussion des articles [12, 13 mai 1993] :

Article 1er *(art. 5 du code la nationalité : dispense d'autorisation pour les mineurs de plus de seize ans et représentation des mineurs de moins de seize ans pour l'acquisition, la perte ou la réintégration dans la nationalité française) :*

– *soutient* l'amendement n° 114 de M. François d'Aubert (de suppression).

Article 6 *(art. 33 du code de la nationalité : exception à la règle du double droit du sol pour les enfants d'agents diplomatiques ou consulaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 115 de M. François d'Aubert (retire aux enfants de diplomates étrangers nés en France la possibilité d'acquérir la nationalité française par une manifestation individuelle de volonté) : rejeté (p. 420).

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *soutient* l'amendement n° 116 de M. François d'Aubert (supprime la possibilité d'acquérir par mariage la nationalité française) (p. 421) : rejeté (p. 422) ;

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance (p. 421).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *soutient* l'amendement n° 118 de M. François d'Aubert (supprime l'article 44 du code de la nationalité qui reconnaît la nationalité française aux majeurs de dix-huit ans nés en France de parents étrangers et ayant résidé sur le territoire français durant les cinq dernières années) (p. 467, 468) : rejeté (p. 470).

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Commerce extérieur :

– concurrence « sauvage » entre les « trois pôles de puissance » (p. 592) ;

– G.A.T.T. : négociations (p. 592).

Communautés européennes :

– clauses de sauvegarde (p. 592) ;

– commerce intracommunautaire et préférence communautaire (p. 592) ;

– convention de Schengen : mise en application (p. 591) ;

– convergence économique : critères et respect (p. 591) ;

– libre circulation des personnes (p. 591) ;

– système monétaire européen (S.M.E.) (p. 591).

Elections et référendums : Danemark : second référendum de ratification du traité de Maastricht (p. 591).

Ex-Yougoslavie : médiation européenne (p. 591).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *son* amendement n° 130 (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1775) : rejeté au scrutin public (p. 1777).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes :

– accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5028) ;

– accords de Schengen : fichiers européens « SIS » et « EURODAC » : mise en place et contenu (p. 5028, 5029) ;

– accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5028, 5029) ;

– construction européenne : orientation (p. 5029) ;

– contrôles de personnes aux frontières extérieures de la Communauté (p. 5028, 5029).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5028).

Drogue : trafic : conséquence de l'accord de Schengen (p. 5028).

Droit d'asile : projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5028).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5028).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité et moyens (p. 5028).

VIRAPOULLE (Jean-Paul)

Député de la Réunion

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer (F.I.D.E.S.-T.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8087).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Départements et Territoires d'outre-mer : Territoires d'outre-mer) [10 juin 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome II : **Départements et Territoires d'outre-mer : Territoires d'outre-mer (n° 584)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Economie des départements d'outre-mer** : entreprises : charges sociales : réduction ; bas salaires ; T.V.A. sociale ; crise économique ; projet de loi d'orientation pour les D.O.M.-T.O.M. [8 décembre 1993] (p. 7306, 7307).

orales sans débat :

– **n° 62**, posée le 11 mai 1993 : **D.O.M. (prestations familiales – allocation de restauration scolaire – financement)** (p. 366). Appelée le 13 mai 1993 : prestation de cantine scolaire : montant ; différentiel d'allocations familiales avec la métropole (p. 435, 436).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Délinquance et criminalité : personnes condamnées pour infractions graves : non-accession à la nationalité française (p. 412).

Etrangers :

– immigration clandestine : lutte contre : projets de loi en préparation (p. 412) ;

– intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 412).

Nationalité :

– acquisition : information dans les mairies (p. 412) ;

– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 413) ;

– code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 412).

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Article 8 *(art. 39 du code de la nationalité : opposition à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *son* amendement n° 76 : devenu sans objet (p. 466).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *son* amendement n° 77 (dispose que l'autorité communale informe les jeunes concernés par l'article de leurs droits en matière d'acquisition de la nationalité française) (p. 471) : retiré (p. 472).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 17 :

– *favorable* à l'amendement n° 204 deuxième rectification de M. Gaston Flosse (propose une nouvelle rédaction des articles 199 *undecies* et 238 *bis* HA du code général des impôts relatifs à la défiscalisation des investissements effectués dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 890) ;

– *ses* amendements nos 97, 98 et 99 : devenus sans objet (p. 891).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [18 juin 1993] :

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 50 (rétablit dans la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association un titre organisant le statut et le régime d'autorisation des organisations étrangères) : retiré (p. 1861).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Acquis sociaux (p. 3416).

D.O.M.-T.O.M. :

– développement (p. 3417) ;

– institut régional de la formation professionnelle et de l'emploi : création (p. 3417) ;

– projet de loi d'orientation : préparation (p. 3416, 3417) ;

– Réunion (p. 3417).

Emploi : chômage :

– contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 3417) ;

– contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3417) ;

– évolution : aggravation (p. 3416) ;

– exclusion et assistanat (p. 3416) ;

Enseignement : réforme (p. 3417).

Entreprises :
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3417) ;
- « délocalisations » (p. 3417).

Formation professionnelle : formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3417).

Impôts et taxes :
- octroi de mer (p. 3417) ;
- « T.V.A. sociale » (p. 3417).

Politique de l'emploi (p. 3416).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (p. 3417).

S.M.I.C. (p. 3417).

Syndicats : organisations patronales et de salariés : dialogue social (p. 3416).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [1er, 3 octobre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *son* amendement n° 799 soutenu par M. Denis Jacquat (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou d'un troisième salarié aux entreprises situées dans les zones rurales des départements d'outre-mer ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle aux droits sur les tabacs) (p. 3513) : rejeté (p. 3515).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *son* amendement n° 143 (prévoit une expérimentation du dispositif de « ticket-service » dans les départements d'outre-mer) : devenu sans objet (p. 3531).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *son* amendement n° 144 corrigé (prévoit que le décret fixant les modalités d'application des contrats emploi solidarité – C.E.S. – aux jeunes de dix-huit à vingt-six ans prendra en compte la situation particulière des départements d'outre-mer) : non soutenu (p. 3573).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 145 : non soutenu (p. 3627).

Article 52 *(application de la loi quinquennale aux départements d'outre-mer) :*

– *son* amendement n° 147 : non soutenu (p. 3882).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4093).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : construction européenne : conceptions (p. 4093).

G.A.T.T. (p. 4093).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4093).

Deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois (T.O.M.) [20 octobre 1993] :

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4584, 4608) ;
- effort budgétaire global (p. 4584) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4608).

Emploi et formation professionnelle : chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4608).

Enseignement : système éducatif : adaptation aux besoins spécifiques de l'outre-mer (p. 4608).

Logement et habitat : ligne budgétaire unique : utilisation des crédits et perspectives à moyen terme (p. 4608).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. :
- budgets précédents : exécution et gestion des crédits de paiement (p. 4584, 4585) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4584).

Nouvelle-Calédonie (p. 4584).

Politique économique et sociale :
- développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4584, 4585, 4607, 4608) ;
- Fonds d'investissement et de développement économique et social (F.I.D.E.S.) (p. 4584) ;
- loi de programme n° 86-1383 du 31 décembre 1986 relative au développement des D.O.M., de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte (p. 4584).

Polynésie française : situation générale (p. 4584).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : problème de l'assistance (p. 4608).

Service national : régime adapté (p. 4584).

Wallis et Futuna (p. 4585).

Coopération. – *Questions* [22 octobre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : rôle en matière de coopération : relations entre la Réunion et Madagascar (p. 4739).

Enseignement : présence française dans l'océan Indien (p. 4740).

Océan indien : commission de l'océan Indien (C.O.I.) : rôle (p. 4739).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : maîtrise foncière ; circuits financiers ; taux d'intérêt ; créance de proratisation au titre du R.M.I. (p. 5625).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 50 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 264 du Gouvernement (autorise les régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion à affecter au rétablissement de leur équilibre budgétaire jusqu'à 50 p. 100 de la dotation régionale provenant de la taxe spéciale sur les carburants) (p. 5998) ;

D.O.M. :
- emprunts : taux d'intérêt (p. 5998) ;
- Réunion : situation financière (p. 5998).

– *ses observations* sur l'amendement n° 265 du Gouvernement (institue, au profit des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, une taxe sur les transports publics au départ des régions d'outre-mer) (p. 5998) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 266 du Gouvernement (autorise les conseils régionaux à porter de 1 à 2,5 p. 100 le taux du droit additionnel à l'octroi de mer) (p. 5998).

Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1993] :

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *son* amendement n° 136 corrigé soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (institue un comité d'observation de la santé publique dans chaque département d'outre-mer) : adopté (p. 6641).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de M. Anicet Turinay (propose que la dotation forfaitaire versée aux communes d'outre-mer en 1994 soit égale à la somme des dotations que ces communes auraient perçues en 1993 si elles avaient, à cette date, bénéficié des mécanismes de calcul applicables en métropole) (p. 6945) : retiré (p. 6946).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 70 : non soutenu (p. 7215).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

– *son* amendement n° 83 (institue dans les départements d'outre-mer un conseil d'évaluation de la réforme des cotisations sociales agricoles) : non soutenu (p. 274).

VISSAC (Claude)

Député des Ardennes

(3e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Sécurité sociale étudiante : régime social des étudiants : financement ; répartition des ressources entre les mutuelles [26 mai 1993] (p. 675, 676).

VIVIEN (Robert-André)

Député du Val-de-Marne

(6e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Communication) (n° 580) [29 avril 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 10 : **Communication (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **réduire à un an le délai de remboursement par l'Etat de la T.V.A. sur investissement acquittée par les communes**, leurs regroupements ainsi que leurs établissements publics **(n° 564)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Libération de la France en 1944 : débarquement de Provence : commémoration ; programmes scolaires ; production audiovisuelle [5 mai 1993] (p. 299, 300).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993] :

Après l'article 14 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 32 de la commission (étend le bénéfice de l'amortissement exceptionnel sur douze mois aux améliorations apportées aux bâtiments d'élevage et aux nouvelles constructions édifiées pour satisfaire aux obligations résultant des nouvelles dispositions relatives à la protection de l'environnement) (p. 4362) ;

Assemblée nationale : amendements indicatifs (p. 4362).

Deuxième partie :

Communication. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : secteur public : ressources :

– dotations budgétaires (p. 5756) ;
– montant et évolution (p. 5755) ;
– publicité et parrainage (p. 5756) ;
– redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5755).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 5758).

Lois : loi n° 89-532 du 2 août 1989 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (p. 5758).

Presse, édition, imprimerie : presse écrite :

– aides : évolution et adaptation (p. 5758) ;
– plan d'urgence (p. 5758).

Radiodiffusion :

– Radio-France : France Info (p. 5757) ;
– Radio-France : radios locales (p. 5757).

Télévision :
- Arte : diffusion hertzienne et programmes (p. 5756, 5757) ;
- chaîne éducative : création (p. 5756) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, missions et programmes (p. 5756) ;
- réception par satellite, télévision interactive et compression numérique : conséquences (p. 5758) ;
- réseaux câblés (p. 5756, 5758).

Vote des crédits :

Article 44 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu des recettes publicitaires des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission des finances (diminue de 400 millions de francs la part du produit de la redevance perçue par la société européenne de programmes de télévision et augmente celles perçues : par l'INA de 50 millions de francs, par France 2 de 100 millions de francs, par France 3 de 200 millions de francs et par Radio France de 50 millions de francs) (p. 5782) : rejeté (p. 5785).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Communautés européennes : directive « télévision sans frontières » (p. 7066).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7067).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7067).

Politique audiovisuelle (p. 7066).

Postes et télécommunications : France Télécom (p. 7066).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7067).

Radiodiffusion : radios locales privées (p. 7067).

Télévision :
- Arte (p. 7067) ;
- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7066) ;
- Canal Plus (p. 7066, 7067) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7067) ;
- programmes (p. 7066, 7067) ;
- télévision à la séance *(pay per view)* (p. 7067) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7067).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* (p. 7098) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Michel Pelchat (interdit d'affecter à la chaîne une part du produit de la redevance pour droits d'usage des appareils récepteurs de télévision) (p. 7109) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (limite à cinq ans la durée d'attribution d'une fréquence hertzienne à la chaîne) (p. 7111) ;

– *son* amendement n° 98 (fait participer la chaîne à la répartition du produit de la redevance) : devenu sans objet (p. 7113).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 70 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme ; supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par le conseil d'administration de cette société) (p. 7115).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 99 : non soutenu (p. 7129).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 100 (prévoit que la retransmission de services diffusés par voie hertzienne normalement reçus dans la zone d'exploitation d'un réseau câblé ne peut être obligatoire pour ce dernier qu'à la condition qu'il s'agisse de services ne faisant pas appel à une rémunération de la part de l'usager) : retiré (p. 7140).

Article 9 *(relèvement du plafond de détention du capital des chaînes de télévision diffusant par voie hertzienne terrestre : art. 39 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7142).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *son* amendement n° 101 (porte à 150 millions d'habitants le plafond de population totale des zones desservies par les réseaux radiophoniques à la disposition d'une même personne) (p. 7143) : adopté (p. 7144).

Après l'article 10 :

– *son* amendement n° 102 (prévoit que le président du C.S.A. est élu par ses membres après chaque renouvellement) (p. 7146) : adopté (p. 7147) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les magazines d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les journaux et flashes d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les autres émissions du programme » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *son* amendement n° 104 (supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par décret en conseil des ministres et peut être révoqué, sur proposition du C.S.A., pour manquement grave de la société en cause à ses obligations) (p. 7149) : retiré (p. 7150) ;

– *son* amendement n° 103 (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7150, 7154) : rejeté (p. 7155) ;

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite (p. 7152).

VOISIN (Gérard)

Député de la Saône-et-Loire

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer des commissions départementales d'intégration hôtelière régissant les implantations nouvelles d'hôtels (n° 438)** [6 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Modulation de l'impôt sur le revenu selon le lieu de résidence :** impôt sur le revenu : politique fiscale : modulation de l'impôt selon le lieu de résidence ; réduction des taux ; aménagement du territoire [17 novembre 1993] (p. 5957, 5958).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).**

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2, 3 octobre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *son* amendement n° 869 corrigé soutenu par M. Francisque Perrut (prévoit l'actualisation, compte tenu « du contexte économique », des zones éligibles aux programmes d'aménagement concerté des territoires ruraux des contrats de plan dans lesquelles est accordé le bénéfice de l'exonération pour embauche d'un deuxième ou troisième salarié) : devenu sans objet (p. 3513).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 845 soutenu par M. Francisque Perrut (précise que l'administration vérifie la réalité et la consistance du projet pour lequel l'aide est demandée) : retiré (p. 3546).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 934 : non soutenu (p. 3703).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 943 : non soutenu (p. 3715).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 998 corrigé : non soutenu (p. 3853).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 868 : non soutenu (p. 3890).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Droit pénal : nouveau code pénal : responsabilité pénale des collectivités locales : conséquences (p. 5241, 5242).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 49 :

– *son* amendement n° 235 soutenu par M. Michel Meylan (assujettit à la T.V.A. les produits de la pêche fluviale) ; rectifié par le Gouvernement (application de la mesure aux produits de la pêche en eau douce et suppression du financement de l'amendement) (p. 5987) : adopté (p. 5988).

VOISIN (Michel)

Député de l'Ain

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6161).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Coopération) [12 mai 1993].

Membre du comité des prix de revient des fabrications d'armement [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre de l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur les problèmes et le financement du sport professionnel français (n° 406)** [30 juin 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) :** tome II : **Coopération (n° 583)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Transport de marchandises par route :** transports routiers : transport international : produits alimentaires : réglementation [3 novembre 1993] (p. 5299, 5300).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale [22 octobre 1993] :

Afrique :

– continent en crise (p. 4727) ;
– démographie (p. 4727).

Coopération financière :

– aide à l'investissement ou au fonctionnement (p. 4727) ;
– conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales : présentation de plans d'ajustements structurels (p. 4727).
– Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4727).

Coopération militaire : assistance technique militaire : montant et évolution (p. 4727, 4728).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4727).

Entreprises françaises : présence en Afrique (p. 4729).

Formation professionnelle : cadres africains civils et militaires : formation par la France (p. 4728).

Ministère de la coopération : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4727).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : missions humanitaires : redéfinition et contrôle : exemple de la Somalie (p. 5727, 5728).

Retraites militaires : militaires servant en Yougoslavie : bonifications (p. 5724).

VUIBERT (Michel)

Député des Ardennes

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 996).

Collectivités locales : ressources fiscales (p. 997).

Régions Champagne-Ardenne (p. 997).

Transports :

– transports ferroviaires (p. 997).

– transports routiers : routes (p. 997).

Urbanisme :

– villes petites et moyennes : mise en valeur (p. 996).

Zones rurales : animation sociale et culturelle (p. 997).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. :

– cotisation sociales : mode de calcul : réforme (p. 4686) ;

– recettes : participation de l'Etat : montant (p. 4686).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement secondaire : enseignants : heures supplémentaires (p. 5402).

Ministère de l'éducation nationale : services déconcentrés : centres de responsabilité (p. 5401).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *son* amendement n° 22 (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel de la production est cédé directement aux consommateurs) (p. 251) : retiré (p. 253).

VUILLAUME (Roland)

Député du Doubs

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Situation de la filière bois : concurrence étrangère des pays du Nord ; clause de sauvegarde : mise en œuvre par la Communauté européenne ; perspectives [12 mai 1993] (p. 374).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Bois et forêts :

– Fonds forestier national : ressources (p. 4690) ;

– importations sauvages et mesures de sauvegarde : perspectives (p. 4690).

W

WARHOUVER (Aloyse)

Député de la Moselle

(4e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Connexions ferroviaires interrégionales** : transports voyageurs : services d'été ; trains express régionaux ; relations État – régions – S.N.C.F. [19 mai 1993] (p. 578).

– **Langues régionales** : langues régionales : défense : signature par la France de la charte européenne des langues régionales et minoritaires ; enseignement [27 octobre 1993] (p. 4986, 4990).

– **Avenir des hôpitaux de proximité** : carte sanitaire : hôpitaux de proximité : maintien ; zones rurales ; régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle [24 novembre 1993] (p. 6287, 6288).

orales sans débat :

– **n° 156**, posée le 22 juin 1993 : **bois et forêts (politique forestière – perspectives)** (p. 2069). Appelée le 24 juin 1993 : forêt française : fonctions économiques, sociales et environnementales : respect ; fonds forestier national : équilibre financier : restauration ; communes forestières : aide financière : nécessité et mise en place des dispositifs (p. 2181, 2182).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 181).

Délinquance et criminalité : associations éducatives en milieu ouvert (A.E.M.O.) : propositions (p. 181).

Enseignement :

- groupements d'établissements pour la formation continue (G.R.E.T.A.) (p. 181) ;
- zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 181).

Etrangers :

- associations départementales en faveur des immigrés (A.D.E.F.I.) (p. 181) ;
- Fonds d'action sociale (F.A.S.) (p. 181).

Fonctionnaires et agents publics : affectations (p. 181).

Logement et habitat : plans d'occupation des patrimoines sociaux (P.O.P.S.) (p. 181).

Politique de la ville :

- associations et bénévoles : rôle (p. 181) ;
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 181) ;
- crédits : montant et déconcentration (p. 181).

Professions sociales : animateurs et éducateurs (p. 181).

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Aménagement du territoire (p. 1180).

Banque de France :

- missions autres que la politique monétaire (p. 1179, 1180) ;
- personnels (p. 1179, 1180).

Consommation : ménages surendettés (p. 1180).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 93 (assigne à la Banque de France la mission de veiller sur le crédit et le bon fonctionnement du système bancaire) : non soutenu (p. 1273).

Article 5 *(droit de communication) :*

– *son* amendement n° 94 (propose une nouvelle rédaction de l'article reprenant ses dispositions et ajoute que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics et que, dans ce but, elle gère plusieurs grands fichiers de renseignements) (p. 1454) : rejeté (p. 1455).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 95 soutenu par M. Alain Rodet (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1504) : rejeté (p. 1506).

Article 16 *(établissement de la balance des paiements) :*

– *son* amendement n° 96 soutenu par M. Alain Rodet (supprime la référence à l'article 15) : rejeté (p. 1508).

– **Projet de loi modifiant le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français (n° 191).**

Première lecture :

Discussion des articles [24 juin 1993] :

Article 1er *(conditions de perception des surtaxes locales temporaires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Hervé Mariton (supprime la surtaxe dans le cas où le lieu d'émission est une gare située dans une commune de moins de 10 000 habitants non concernée par des travaux ainsi financés) (p. 2198, 2199).

– **Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).**

Première lecture :

Discussion des articles [26 juin 1993] :

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *son* amendement n° 405 : non soutenu (p. 2495).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 773 : non soutenu (p. 3715).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle :

- enrôlés de force dans le service allemand du travail (R.A.D.) (p. 4867) ;
- insoumis à l'armée allemande (p. 4867) ;
- patriotes résistant à l'annexion de fait (P.R.A.F.) (p. 4867) ;
- patriotes résistant à l'occupation (P.R.O.) (p. 4867).

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4865, 4866).

Déportation : camps de Rawa Ruska, Graudenz, Tambow (p. 4867).

Mémoire et souvenir : mission du cinquantenaire des débarquements et de la Libération (p. 4866).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre : rétablissement, effectifs et modernisation (p. 4867).

Orphelins : infirmes : allocation spéciale (p. 4867).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : régime des suffixes (p. 4867).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Agriculture : remembrement agricole : modalités (p. 4925).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Ordre public : réunions politiques du Front national : incidents et violences (p. 5232).

WEBER (Jean-Jacques)

Député du Haut-Rhin

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **prise en charge des personnes âgées dépendantes (n° 252)** [1er juin 1993].

Proposition de loi relative à la **péréquation financière entre collectivités territoriales pour un meilleur aménagement du territoire (n° 794)** [7 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 72 de M. Germain Gengenwin (précise, à l'article 2 de la Constitution, que « la République protège les langues régionales ») (p. 2106) ; rectifié (substitue le verbe « reconnaît » au verbe « protège ») (p. 2107) ; rejeté (p. 2108).

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, signée à Bonn le 3 décembre 1976 (ensemble quatre annexes) (n° 212).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Affaires étrangères : Suisse (p. 2302).

Communautés européennes : relations avec les pays riverains du Rhin :

- Allemagne (p. 2302) ;
- Suisse (p. 2302).

Convention de Bonn et protocole additionnel : historique des négociations (p. 2303).

Cours d'eau, étangs et lacs : Rhin :

- protection contre la pollution (p. 2301, 2302) ;
- saumon et poissons migrateurs : frayères : réhabilitation (p. 2302, 2303).

Environnement :

- agences financières de bassin : actions (p. 2302) ;
- chlorures : stockage et élimination : modalités et financement (p. 2301, 2302) ;
- pollution du Rhin : pollutions chimique et thermique (p. 2302).

Entreprises : mines de potasse d'Alsace : responsabilité ; contentieux ; stockage des déchets : améliorations ; concurrence étrangère : emploi (p. 2301, 2302).

Gouvernement : ministère de l'environnement : politique de lutte contre la pollution : actions du précédent gouvernement (p. 2302).

Régions : Alsace (p. 2301).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2302).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 817 repris par M. Denis Jacquat (précise que les dispositions du droit local continuent de s'appliquer à l'Alsace-Moselle) : rejeté (p. 3718).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *son* amendement n° 951 : non soutenu (p. 3741) ;

– *son* amendement n° 953 : non soutenu (p. 3743).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *son* amendement n° 972 : non soutenu (p. 3779).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales : conseils généraux : franchise postale : suppression (p. 5250).

Délinquance et criminalité : communes de Mulhouse : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 5249).

Police : écoles de police : jeunes gens reçus : délai d'admission (p. 5249).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Chômage : indemnisation : travailleurs frontaliers : Suisse (p. 5542, 5556).

WILTZER (Pierre-André)

Député de l'Essonne

(4e circonscription)

U.D.F.

Vice-président de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**assouplissement des conditions de versement de la prestation compensatoire définie à l'article 273 du code civil (n° 343)** [15 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre aux travailleurs handicapés titulaires de la carte d'invalidité au taux minimum de 80 p. 100 d'accéder au bénéfice de la retraite à cinquante ans (n° 523)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à renforcer le dispositif de **lutte contre l'absentéisme des conseillers municipaux (n° 567)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à créer, dès le premier enfant, un **salaire parental** versé à celui des deux parents qui choisirait de renoncer à l'exercice d'une activité professionnelle pour se consacrer à l'éducation de son ou ses enfants **(n° 568)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative à l'**exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties applicables aux édifices cultuels (n° 666)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 49,** posée le 4 mai 1993 : **transports ferroviaires (T.G.V. – ligne « Barreau-Sud » – tracé – Essonne)** (p. 288). Appelée le 6 mai 1993 : réseau T.G.V. : interconnexion : réalisation (p. 325, 326).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

– **Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).**

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre) :* reconnaît la justesse de l'observation de M. Pierre Mazeaud qui souhaite que les propositions de résolutions sur les propositions d'actes communautaires soient examinées en séance publique le mardi après-midi et rappelle que cette proposition a été inscrite à l'ordre du jour complémentaire adopté par l'Assemblée [8 octobre 1993] (p. 4037).

Répond au rappel au règlement de : *Malvy (Martin)* [19 mai 1993] (p. 587).

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).**

Répond aux rappels au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* [25 mai 1993] (p. 658, 659).

Répond au rappel au règlement de : *Jacquaint (Muguette)* [25 mai 1993] (p. 659).

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* [9 juin 1993] (p. 1279, 1280).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [9 juin 1993] (p. 1278).

– **Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).**

Répond au rappel au règlement de : *Limouzy (Jacques)* [10 juin 1993] (p. 1374).

Répond au rappel au règlement de : *Royal (Ségolène)* [1er décembre 1993] (p. 6740).

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* [6 décembre 1993] (p. 7187).

En qualité de député :

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Afrique :

– continent en crise (p. 4732, 4733) ;
– endettement : dette : annulation, perspectives (p. 4733).

Collectivités locales : association aux actions de coopération (p. 4733).

Coopération financière :

– aide à l'investissement ou au fonctionnement (p. 4732, 4733) ;
– aide française : montant, évolution, comparaison avec les autres pays (p. 4732) ;
– conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales : présentation de plans d'ajustements structurels (p. 4732) ;
– dons (p. 4733) ;
– organisation administrative : complexité ; restructurations : perspectives (p. 4733).

Etrangers : immigration en France : maîtrise (p. 4733).

France :

– crise économique (p. 4732, 4733) ;
– finances publiques : rigueur (p. 4732).

Ministère de la coopération : aide humanitaire : rôle du ministère (p. 4733).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : crédits affectés : évolution (p. 4733).

Vote des crédits (p. 4743) :

Après l'article 57 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de la commission (annexe au projet de budget de la coopération un tableau décomposant par ministère l'aide publique au développement) (p. 4745).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 218 : non soutenu (p. 6037).

Z

ZELLER (Adrien)

Député du Bas-Rhin

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (affaires sociales, santé et ville : affaires sociales) [29 avril 1993].

Rapporteur pour avis sur le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [24 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

DEPOTS

Proposition de loi instituant une **taxe de servitude pour le passage des réseaux de transport souterrain (n° 91)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre la validation pour la retraite des années d'études par rachat de cotisations (n° 162)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **transférer aux régions la responsabilité des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (n° 197)** [18 mai 1993].

Proposition de loi modifiant les articles L. 162 et L. 210-1 du code électoral en vue d'**éviter l'unicité de candidature au second tour des élections législatives et cantonales (n° 253)** [1er juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 4 : **affaires sociales, santé et ville : affaires sociales (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 543-1 du code de la sécurité sociale relatif à l'**allocation de rentrée scolaire (n° 795)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Bosnie-Herzégovine** : plan Vance-Owen : adhésion de la France ; embargo : renforcement ; phase militaire aérienne [21 avril 1993] (p. 106, 107).

orales sans débat :

– **n° 170**, posée le 6 octobre 1993 : **zone de diffusion de la future chaîne éducative** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : télévision : future chaîne éducative : réception des émissions : zones rurales ; coût de la couverture totale du territoire (p. 4005, 4006).

– **n° 261**, posée le 13 décembre 1993 : **mariage forcé de mineures étrangères** (p. 7612, 7613). Appelée le 16 décembre 1993 : politique et réglementation : étrangers épousant des mineures ayant vocation à acquérir la nationalité française (p. 7721, 7722).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Banques et établissements financiers : Banque de France : statut d'autonomie (p. 558).

Communautés européennes :
- déficit démocratique (p. 559) ;
- Europe sociale (p. 558) ;
- Parlement européen : mode d'élection : réforme (p. 559) ;
- système monétaire européen (S.M.E.) (p. 558).

Entreprises : groupes multinationaux : délocalisations (p. 558).

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 656).

Principaux thèmes développés :

Agriculture (p. 657).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 657).

Emploi : politique (p. 657).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (p. 657).

Industrie (p. 656).

Logement et habitat (p. 657).

Marchés financiers (p. 656).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 656).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 657).

Sécurité sociale : allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 657).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 195 de M. Germain Gengenwin (crée un groupement d'intérêt public chargé de la réalisation du livre foncier des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 771) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) (p. 772) ; adopté (p. 773).

Avant l'article 13 :

– *son* sous-amendement n° 199 (maintient l'interdiction pour les seuls districts ruraux de moins de 20 000 habitants préexistant à la loi du 6 février 1992) à l'amendement n° 90 de M. Dominique Paillé (supprime l'interdiction de la superposition de fiscalité entre les groupements de communes traditionnels et ceux créés par la loi du 6 février 1992 sauf pour les districts constitués à compter du 1er janvier 1993) (p. 867) : devenu sans objet (p. 868).

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité de : *Chevènement (Jean-Pierre)* (p. 1130).

Principaux thèmes développés :

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1212).

Constitution : article 3 (souveraineté nationale) (p. 1211).

Parlement :
- Assemblée nationale : vérification du quorum et obstruction (p. 1211) ;
- contrôle et information (p. 1211).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : référendum sur Maastricht et opposition au projet de loi (p. 1131).

Politique économique :
- franc et politique de change (p. 1211, 1212) ;
- inflation (p. 1211) ;
- taux d'intérêt (p. 1131, 1211).

Politique générale : démocratie (p. 1131, 1211).

Projet de loi : opportunité (p. 1211).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 119 de M. Alain Rodet (dispose que la Banque de France accomplit sa mission compte tenu – et non dans le cadre – de la politique économique générale du Gouvernement) (p. 1274) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Daniel Garrigue (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le cadre des orientations que lui donne le Gouvernement et non dans celui de la politique générale de ce dernier) (p. 1274).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1287).

Constitution : article 34 : domaine de la loi (p. 1287).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Article unique *(report jusqu'au 31 décembre 1993 du délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *ses observations* (p. 2012) ;

Coopération intercommunale :
- élus locaux : information (p. 2012) ;
- intérêt, nécessité (p. 2012) ;
- modalités (p. 2012) ;
- rapport du Gouvernement au Parlement : opportunité ; date de dépôt (p. 2012).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Rapporteur pour avis de la commission des finances.

Première lecture :

Principaux thèmes avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Assemblée nationale : ordre du jour : débat annuel sur la protection sociale (p. 2972).

Assurance maladie maternité (p. 2970).

Impôts et taxes :
- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2971, 2972) ;
- droits sur les alcools (p. 2971) ;
- T.V.A. (p. 2971).

Lois :
- ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale : séparation des branches (p. 2971) ;
- projet de loi n° 3075 portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (p. 2971).

Régime général : financement :
- avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 2971) ;
- conditions (p. 2970) ;
- contributions budgétaires de l'Etat et cotisations patronales : retards de versement (p. 2971) ;
- projections 1993-1994 (p. 2970).

Retraites : généralités :
- coordination entre régimes : validations (p. 2972) ;
- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 2970, 2971) ;
- livre blanc sur les retraites (p. 2970) ;
- prestations contributives : rachat de cotisations, cumul de pensions (p. 2970, 2972) ;
- prestations non contributives (p. 2971) ;
- prestations non contributives : validation de périodes et validation de la durée du service national (p. 2972) ;
- régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 2970, 2972) ;
- revalorisation des pensions (p. 2970) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 2970).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 2970).

Secteur public : entreprises publiques : cession d'actifs (p. 2971).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission des finances (intitule le titre Ier du projet de loi : « Fonds de solidarité et de sauvegarde de la protection sociale ») (p. 3064) : rejeté (p. 3065).

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

- *ses observations* (p. 3068).

Article L. 135-1 du code de la sécurité sociale (missions et statut juridique du fonds) :

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission des finances (supprime le comité de surveillance et prévoit la présence de membres du Parlement au sein du conseil d'administration du fonds) (p. 3070) : rejeté (p. 3071).

Article L. 135-2 du code de la sécurité sociale (dépenses à la charge du fonds) :

- *soutient* l'amendement n° 50 de M. Charles de Courson (prévoit que les sommes représentatives de la prise en compte des périodes de service national et de chômage par les régimes d'assurance vieillesse sont calculées sur une base réelle) : rejeté (p. 3072).

Article L. 135-6 du code de la sécurité sociale (frais d'assiette et de recouvrement des prélèvements affectés au financement du fonds) :

- *soutient* l'amendement n° 51 de M. Charles de Courson (prévoit que ne sont pas à la charge du fonds de solidarité les frais d'assiette et de recouvrement de la part du produit de la contribution sociale généralisée et des contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement qu'il perçoit) (p. 3074) : rejeté (p. 3074) ;
- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission des finances (plafonne le montant des frais d'assiette et de recouvrement des impôts, droits, taxes et contributions perçus par le fonds de solidarité qui sont à sa charge) : retiré (p. 3074) ;
- *son* amendement n° 52 (prévoit que le montant des frais d'assiette et de recouvrement de la contribution sociale généralisée à la charge du fonds de solidarité est calculé sur la base d'un taux de C.S.G. de 1,1 p. 100) (p. 3074) : retiré (p. 3075).

Article 5 *bis* nouveau *(dissociation de la durée d'assurance ouvrant droit au taux plein et de la durée d'assurance retenue pour le calcul de la pension) :*

– *son* amendement n° 95 (enjoint au Gouvernement de déposer dans le délai d'un an un projet de loi harmonisant les durées de cotisations pour bénéficier d'une retraite au taux plein dans les régimes spéciaux avec celle requise dans le régime général) : retiré (p. 3100).

Après l'article 5 *bis* :

– *son* amendement n° 54 (impose aux régimes complémentaires de retraite de prendre en compte les années d'études ou de formation professionnelle effectuées entre l'âge de vingt ans et celui de vingt-six ans pour la détermination des droits à pension) : retiré (p. 3101).

Article 12 nouveau *(rapport au Parlement sur les dépenses non contributives de retraite) :*

– *son* amendement n° 55 (prévoit la communication trimestrielle aux commissions des finances des Assemblées de l'état des avances consenties par le Trésor au régime général de sécurité sociale) (p. 3107) : retiré (p. 3108) ;

– *son* amendement n° 96 (prévoit le dépôt d'un rapport sur les règles de cumul des pensions de retraite) : adopté (p. 3108).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 346 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les contrats de retour à l'emploi) (p. 3571).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4111) ;
- villes et grandes villes : rôle et difficultés particulières (p. 4111).

Entreprises : investissements et soutien à l'investissement (p. 4110).

Politique économique : consommation (p. 4110).

Sécurité sociale : déficit (p. 4110).

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 153 corrigé de M. François d'Aubert (opère une réduction de 10 p. 100 sur le montant du prélèvement) (p. 4235) ;

Communautés européennes : recettes et dépenses : fraudes et gaspillages (p. 4235).

Après l'article 2 :

– *son* sous-amendement n° 384 (réduit la limite à 40 kilomètres mais dispose que la déduction porte au moins sur les 40 premiers kilomètres lorsque la distance est supérieure) à l'amendement n° 9 de la commission (institue la déductibilité des frais de transport du domicile au lieu de travail dans la limite de 50 kilomètres et dispose qu'il est tenu compte des circonstances particulières liées à l'emploi lorsque la distance est supérieure (p. 4243) : adopté (p. 4246).

Article 3 *(relèvement de la limite de versement des dons aux organismes sans but lucratif qui fournissent des repas à des personnes en difficulté ou qui contribuent à favoriser leur logement) :*

– *ses observations* (p. 4256) ;

Associations : discrimination fiscale (p. 4256) ;

– *soutient* l'amendement n° 252 de M. Germain Gengenwin (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux dons reçus par les associations agréées de bienfaisance mentionnées au 3 de l'article 200 du code général des impôts) (p. 4256) : retiré (p. 4257).

Après l'article 3 :

– *soutient* l'amendement n° 300 de M. Michel Hannoun (autorise les entreprises à constituer des provisions destinées à la recherche sur le SIDA, la maladie d'Alzheimer et le cancer) : retiré ; repris par M. Jean-Pierre Brard : rejeté (p. 4260).

Deuxième partie :

Environnement. – *Vote des crédits* [26 octobre 1993] :

Après l'article 58 :

– *son* amendement n° 34 soutenu par M. Ambroise Guellec (propose que les équipements réalisés pour le compte du Conservatoire du littoral soient éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) (p. 4946) : retiré (p. 4948).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les affaires sociales [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution et montant (p. 5121).

Assemblée nationale : commission des finances : rapporteurs spéciaux : information (p. 5122).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5121).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 5122).

Ministère des affaires sociales et de la santé :
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5121) ;
- crédits : régulation budgétaire : annulations (p. 5122) ;
- effectifs : suppressions d'emplois et mises à disposition (p. 5121, 5122) ;
- modernisation : informatisation (p. 5121) ;
- services déconcentrés : moyens, rôle et réforme (p. 5121, 5122).

Parlement : information et débat sur les comptes sociaux (p. 5123).

Personnes âgées : hospices : humanisation (p. 5122).

Président de la République : intervention télévisée du 25 octobre 1993 (p. 5122).

Professions médicales : convention médicale (p. 5122).

Sécurité sociale :
- compensations financières versées par l'Etat (p. 5123) ;
- financement : projections 1993, 1994 (p. 5122) ;
- organisation administrative et financière : séparation des branches (p. 5123).

Vote des crédits :

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 68 rectifié (prévoit la présentation, chaque année, par le Gouvernement d'un document sur l'évolution des principaux indicateurs sociaux) (p. 5183) : retiré (p. 5184).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : petites villes et villes moyennes : problèmes spécifiques et rôle dans l'aménagement du territoire (p. 5242).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Vote des crédits* [3 novembre 1993] :

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 32 (permet aux communes de majorer de 500 p. 100 – au lieu de 200 p. 100 – la valeur locative cadastrale des terrains non bâtis situés dans les zones urbaines délimitées par un plan d'occupation des sols afin d'inciter à leur mise en vente) (p. 5346) : adopté (p. 5347).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 47 :

– *son* amendement n° 262 (institue un amortissement exceptionnel de 25 p. 100 la première année sur les constructions édifiées ou acquises par les entreprises pour les besoins de leur activité) (p. 5969) : retiré (p. 5970) ;

Bâtiment et travaux publics (p. 5970).

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 33 soutenu par M. Ambroise Guellec (autorise les communautés de villes et les communautés de communes à percevoir la taxe sur certaines fournitures d'électricité prévue à l'article 233-1 du code des communes) : adopté (p. 6013) ;

– *son* amendement n° 31 rectifié (autorise les collectivités locales – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle de 5 p. 100 ou de 3 p. 100 selon qu'il est inférieur de plus d'un tiers ou de moins d'un tiers au taux national moyen) (p. 6014) : rejeté (p. 6017).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1993] :

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *son* amendement n° 161 soutenu par M. Germain Gengenwin (précise que le comité d'organisation sanitaire consulté examine si, compte tenu de la carte et du schéma d'organisation sanitaire, l'établissement pour lequel un retrait d'autorisation est envisagé peut bénéficier du transfert de services d'un établissement public de santé) (p. 6625) : devenu sans objet (p. 6626).

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 262 corrigé de Mme Elisabeth Hubert (supprime la présidence de droit des établissements hospitaliers communaux par le maire et des établissements départementaux par le président du conseil général) (p. 6642).

Après l'article 33 :

– *favorable* à l'amendement n° 23 rectifié du Gouvernement (étend l'assiette de la cotisation d'assurance personnelle aux revenus perçus à l'étranger, ou provenant de l'étranger, ou versés par une organisation internationale) (p. 6647).

Après l'article 34 :

– *soutient* l'amendement n° 251 de M. Germain Gengenwin (donne compétence à l'instance de gestion du régime local pour fixer le taux et l'assiette de la cotisation d'assurance maladie assise sur les avantages de vieillesse) (p. 6651) : retiré (p. 6652).

Après l'article 38 nouveau :

– *son* amendement n° 224 (prévoit le dépôt d'un rapport annuel du Gouvernement sur l'évolution des principaux indicateurs sociaux) : adopté (p. 6685).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 22 *ter* nouveau *(élaboration de la carte sanitaire : art. L. 712-5 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) (p. 7881) : adopté (p. 7881).

Après l'article 48 :

– *favorable* à l'amendement n° 81 du Gouvernement (réduit le taux des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les rémunérations versées par les entreprises d'insertion conventionnées ; prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation de cette réduction) (p. 7899) ;

– *favorable* à l'amendement n° 82 du Gouvernement (institue une assiette forfaitaire de cotisation et un taux réduit de cotisation patronale d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les rémunérations versées aux personnes accueillies dans les organismes de réinsertion socioprofessionnelle) (p. 7899).

Article 50 nouveau *(pensions de retraite des élus locaux) :*

– *ses observations* (p. 7900) ;

– *ses* amendements 70 et 71 (suppriment le plafonnement de l'engagement des organismes ou institutions à servir les pensions constituées auprès d'eux « dans la limite de leurs disponibilités ») : retirés (p. 7902).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 1er *(structure de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 308 de M. Bernard Derosier (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») (p. 6929).

Article 4 *(coordination) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de la commission (propose une nouvelle définition du potentiel fiscal d'une commune qui s'obtient par l'application, aux bases des quatre taxes directes locales, du taux moyen national d'imposition à chaque taxe) (p. 6934).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 corrigé de M. Anicet Turinay (dispose que la quote-part destinée aux communes d'outre-mer est prélevée avant répartition de la dotation d'aménagement ; précise le mode d'évolution de cette quote-part) : retiré (p. 6950).

Observations sur le rappel au règlement de : *Derosier (Bernard)* (p. 6952).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 452 de Mme Ségolène Royal (propose que l'effort écologique, tel qu'il est défini par décret en Conseil d'Etat, soit un critère de répartition de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6962) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 66 de la commission et 377 de M. Bernard Derosier (disposent que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6965) ;

– *soutient* l'amendement n° 459 de M. Michel Jacquemin (dispose que les logements occupés par des étudiants bénéficiant de l'allocation logement à caractère social sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : retiré (p. 6966) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 407 de M. Eric Raoult (propose que la part relative des ménages de plus de cinq personnes dans la population de la commune soit également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6967) ;

– *son* amendement n° 112 (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale à certains chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants) (p. 6972) : adopté (p. 6973) ;

Aménagement du territoire : « bourgs-centres » : rôle en milieu rural (p. 6972) ;

– *favorable* à l'amendement n° 74 de la commission (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants, à l'exception de ceux qui, soit sont situés dans une agglomération urbaine, soit bénéficient d'un potentiel fiscal particulièrement élevé, soit ont été attributaires de la dotation « ville-centre » en 1993) (p. 6975) ;

– *son* amendement n° 113 (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants, à l'exception de ceux qui sont en même temps chefs-lieux de département) : retiré (p. 6975) ;

– *son* amendement n° 114 (dispose que, pour l'attribution de la première fraction de la dotation de solidarité rurale, la population des chefs-lieux d'arrondissement n'est prise en compte que dans la limite de 10 000 habitants) : devenu sans objet (p. 6975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 453 de Mme Ségolène Royal (dispose que la proportion d'espaces verts protégés dans la commune est également un critère de répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6976) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission de la production (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) ;

– *son* amendement n° 115 : devenu sans objet (p. 6978).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *ses observations* sur les sous-amendements identiques n°s 444 rectifié de M. Jean Briane et 469 corrigé de M. Michel Inchauspé (précisent que la dotation de fonctionnement minimale bénéficie d'au moins 75 p. 100 des sommes dégagées) à l'amendement n° 84 de la commission (dispose que les ressources dégagées sont affectées dans des proportions fixées par le comité des finances locales, à la dotation de péréquation et à la dotation de fonctionnement minimale) (p. 7000).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 16 de M. Augustin Bonrepaux (supprime la disposition qui limite à 10 p. 100 au maximum de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale la prise en compte du potentiel fiscal superficiaire) (p. 7990).

Avant l'article 27 :

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à un milliard de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7993).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Augustin Bonrepaux (affecte la totalité des crédits de la dotation de développement rural aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7998) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 20 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7999) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 10 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7999).

Après l'article 32 :

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet chaque année au Parlement un rapport sur l'utilisation des aides accordées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement privés) (p. 8001) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent exclure toute manifestation d'intolérance religieuse) (p. 8012).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Assemblée nationale : députés : faible présence pour l'examen du projet de loi (p. 7266).

Collectivités locales :
- compétences : répartition (p. 7267, 7271) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7267) ;
- relations financières avec l'Etat et baisse des dotations (p. 7267).

Communautés européennes : Maastricht (p. 7266).

Etat : « Etat providence » et système de prélèvements et de redistribution (p. 7267, 7271).

Etat, collectivités locales et Communauté européenne : compétences respectives et efficacité (p. 7271).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7266) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7267) ;
- dette publique (p. 7267) ;
- prélèvements obligatoires (p. 7266).

Fonctionnaires et agents publics (p. 7266).

Parlement : dépenses (p. 7267).

Retraites (p. 7267).

Revenu minimum d'insertion (p. 7267, 7271).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

– *ses explications de vote* sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7622).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne et décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en date du 12 octobre 1993 (p. 7623).

Communautés européennes : système monétaire européen (p. 7623).

Constitution : traités : articles 55 et 88-2 de la Constitution (p. 7622).

Politique économique :
- idéologie libérale (p. 7622) ;
- taux d'intérêt (p. 7623).

Premier ministre : Pierre Bérégovoy (p. 7623).

Discussion des articles [15 et 16 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du Conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* aux amendements nos 20 de M. Jean Tardito et 31 de M. Jean-Pierre Chevènement (de suppression) (p. 7685) ;

Politique générale : démocratie (p. 7685) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Pierre Chevènement (dispose que le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire avant le 1er janvier 1997 et prévoit qu'avant cette date l'éventualité de la poursuite de la mise en œuvre de cette union et du passage de la France à sa troisième phase est soumise à un vote du Parlement français) (p. 7695, 7696) ;

Affaires étrangères : Allemagne : décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 7696) ;

– *son* sous-amendement n° 46 (supprime le vote du Parlement) à l'amendement n° 35 de M. Jean-Pierre Chevènement (p. 7690) : retiré (p. 7697).

ZUCCARELLI (Emile)

Député de la Haute-Corse

(1re circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 18).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Statut de France Télécom : France Télécom : statut juridique : évolution ; conséquences ; personnel [20 octobre 1993] (p. 4575).

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (précise que le Conseil supérieur de la magistrature est consulté sur les grâces) (p. 2125).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Affaires étrangères : Etats-Unis : situation sociale (p. 3363).

Emploi : chômage :
- évolution : aggravation (p. 3363) ;
- exclusion et assistanat (p. 3363).

Entreprises :
- licenciements (p. 3363) ;
- progrès technologiques : conséquences (p. 3363) ;
- rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3363).

Lois : loi n° 86-1320 du 30 décembre 1986 relative aux procédures de licenciement (p. 3363).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993] :

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (majore le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4205) ;

Démographie : natalité (p. 4205).

Après l'article 8 :

– *reprend* l'amendement n° 139 deuxième rectification de M. André Fanton (applique le taux réduit de la T.V.A. à l'horticulture) : rejeté (p. 4310).

Après l'article 12 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 147 de M. Jean Tardito (applique le taux réduit de la T.V.A. aux opérations portant sur le débroussaillement des forêts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4356).

Après l'article 14 :

– *favorable* à l'amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 50 p. 100 pendant deux années le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises bénéficiaires qui procèdent à des licenciements économiques ou sans cause réelle et sérieuse) (p. 4381).

Article 15 *(taxe sur les salaires payée par La Poste) :*

– *défavorable* (p. 4384, 4385) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4384).

Secteur public : service public (p. 4384) ;

– *son* amendement n° 358 (de suppression) (p. 4384) : rejeté (p. 4385) ;

Secteur public : service public (p. 4385).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *ses observations* (p. 4408) ;

Collectivités locales : croissance et emploi : rôle (p. 4408).

Entreprises : charges (p. 4408).

Deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : rôle du téléphone et de la poste (p. 4815).

Ministère : crédits des postes et télécommunications : montant, évolution, répartition (p. 4814).

Postes et télécommunications :

- comité de coordination des télécommunications : moyens (p. 4814) ;
- France Télécom : capital : ouverture : perspectives (Deutsche Bundespost Telekom) (p. 4815) ;
- La Poste : aide à la presse (p. 4815) ;
- La Poste : taxe sur les salaires : assujettissement : opportunité (p. 4815) ;
- télécommunications : place dans l'économie française et perspectives (p. 4815).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : villes moyennes : spécificités et rôle (p. 6888).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6887, 6888).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6888) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6887) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6887, 6888).

Finances locales :

- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6888) ;
- difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6888) ;
- transferts de charges et compensation financière : appréciation et adéquation (p. 6888).

– Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 605).

Principaux thèmes développés avant le texte de la proposition de résolution [7 décembre 1993] :

Député : Bernard Tapie :

- portrait (p. 7242) ;
- poursuites judiciaires : objet et historique (p. 7241).

Commission *ad hoc* : mission, durée, travaux et conclusions (p. 7240).

Immunité parlementaire : levée :

- nécessité judiciaire ou choix politique et médiatique (p. 7241, 7242) ;
- précédents (p. 7241) ;
- procédure : durée et date d'aboutissement (p. 7241, 7242) ;
- procédure : souhait de réforme (p. 7241) ;
- procédure applicable et critères de décision : caractère « sérieux, loyal et sincère » de la demande (p. 7241, 7242).

Immunité parlementaire : principe et signification (p. 7240, 7241).

CONGRÈS DU PARLEMENT DU 19 JUILLET 1993

BALLADUR (Edouard)

Premier ministre

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Son intervention avant les explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil constitutionnel : exception d'inconstitutionnalité : section I du projet de loi constitutionnelle : suppression (p. 5).

Conseil supérieur de la magistrature :
- compétence pour les magistrats du parquet : rôle consultatif (p. 5) ;
- compétence pour les magistrats du siège : extension (p. 5) ;
- composition : membres : nombre et mode de désignation (p. 5) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 5) ;
- mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 5).

Constitution : généralités (p. 4).

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 5, 6) ;
- saisine directe par le citoyen : commission des requêtes et procédure applicable (p. 5).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 5).

Parlement :
- Assemblée nationale et Sénat : modification du projet de loi constitutionnelle et accord final (p. 6) ;
- rôle et pouvoirs : revalorisation (p. 4, 5).

Projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 5, 6).

Révision constitutionnelle :
- généralités (p. 4, 6) ;
- propositions de réforme : adaptation des institutions à l'évolution de la société : urgence et opportunité (p. 6).

BRUNHES (Jacques)

Député

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :
- composition : membres : nombre et mode de désignation (p. 11) ;
- mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 11) ;
- présidence et vice-présidence (p. 11).

Cour de justice de la République : composition et présidence (p. 11).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 11).

Justice : « crise » et « malaise » (p. 11).

Parlement : rôle et pouvoirs : revalorisation (p. 10).

Projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 10, 11).

Révision constitutionnelle : propositions de réforme : adaptation des institutions à l'évolution de la société : urgence et opportunité (p. 10, 11).

Vote contre du groupe communiste (p. 11).

DAILLY (Etienne)

Sénateur

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Constitution : généralités (p. 9, 10).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : modification du projet de loi constitutionnelle et accord final (p. 9).

Projet de loi constitutionnelle :
- application et entrée en vigueur : adoption de lois organiques : délai et contenu (p. 9) ;
- contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 9).

Révision constitutionnelle : propositions de réforme : adaptation des institutions à l'évolution de la société : urgence et opportunité (p. 10).

Vote pour du groupe du Rassemblement démocratique et européen (p. 9).

DREYFUS-SCHMIDT (Michel)

Sénateur

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :
- compétence pour les magistrats du siège : extension (p. 17) ;
- composition : membres : nombre et mode de désignation (p. 17).

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 17) ;
- recours en révision et en cassation (p. 17) ;
- saisine directe par le citoyen : Commission des requêtes et procédure applicable (p. 17).

Parlement :
- Assemblée nationale et Sénat : modification du projet de loi constitutionnelle et accord final (p. 17) ;
- rôle et pouvoirs : revalorisation (p. 16).

Projet de loi constitutionnelle :

– application et entrée en vigueur : adoption de lois organiques : délai et contenu (p. 17) ;

– contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 17) ;

– origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy : initiative du Président Mitterrand (p. 16).

Révision constitutionnelle : généralités (p. 16).

Vote pour du groupe socialiste (p. 17).

FAUCHON (Pierre)

Sénateur

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil constitutionnel : exception d'inconstitutionnalité : section I du projet de loi constitutionnelle : suppression (p. 7).

Conseil supérieur de la magistrature :

– composition : membres : nombre et mode de désignation (p. 7) ;

– mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 7).

Constitution : généralités (p. 6).

Justice : « crise » et « malaise » (p. 7).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : modification du projet de loi constitutionnelle et accord final (p. 6).

Projet de loi constitutionnelle :

– contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 7) ;

– origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy : initiative du Président Mitterrand (p. 6).

Révision constitutionnelle : généralités (p. 6).

Vote pour du groupe de l'Union centriste (p. 7).

LANG (Jack)

Député

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil constitutionnel : exception d'inconstitutionnalité : section I du projet de loi constitutionnelle : suppression (p. 8).

Justice : indépendance et rôle dans la société (p. 8).

Parlement :

– Assemblée nationale et Sénat : modification du projet de loi constitutionnelle et accord final (p. 7) ;

– rôle et pouvoirs : revalorisation (p. 8).

Projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 7, 8).

Révision constitutionnelle : propositions de réforme : adaptation des institutions à l'évolution de la société : urgence et opportunité (p. 8).

Vote pour du groupe socialiste (p. 7).

LARCHE (Jacques)

Sénateur

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil constitutionnel : exception d'inconstitutionnalité : section I du projet de loi constitutionnelle : suppression (p. 13).

Conseil supérieur de la magistrature :

– compétence pour les magistrats du parquet : rôle consultatif (p. 13) ;

– mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 13).

Cour de justice de la République : saisine directe par le citoyen : Commission des requêtes et procédure applicable (p. 13).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 13).

Justice : indépendance et rôle dans la société (p. 13).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : modification du projet de loi constitutionnelle et accord final (p. 13).

Projet de loi constitutionnelle :

– application et entrée en vigueur : adoption de lois organiques : délai et contenu (p. 14) ;

– contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 13) ;

– origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy : initiative du Président Mitterrand (p. 13).

Vote pour du groupe de l'Union des Républicains et des Indépendants (p. 14).

LEDERMAN (Charles)

Sénateur

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– composition : membres : nombre et mode de désignation (p. 15) ;

– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 15)

– présidence et vice-présidence (p. 15).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 16).

Justice : « crise » et « malaise » (p. 15).

Parlement : rôle et pouvoirs : revalorisation (p. 15).

Projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 15, 16).

Révision constitutionnelle : propositions de réforme : adaptation des institutions à l'évolution de la société : urgence et opportunité (p. 15).

Vote contre du groupe communiste (p. 16).

MILLON (Charles)

Député

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– compétence pour les magistrats du siège : extension (p. 12) ;

– composition : membres : nombre et mode de désignation (p. 12) ;

– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 12) ;

– mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 12).

Cour de justice de la République : saisine directe par le citoyen : commission des requêtes et procédure applicable (p. 12).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 12).

Justice : indépendance et rôle dans la société (p. 12).

Projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 11, 12, 13).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 13).

PONS (Bernard)

Député

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– composition : membres : nombre et mode de désignation (p. 14) ;

– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 14) ;

– mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 14).

Cour de justice de la République : saisine directe par le citoyen : Commission des requêtes et procédure applicable (p. 15).

Haute Cour de justice : fonctionnement impossible : nécessité d'une réforme (p. 14, 15).

Justice : « crise » et « malaise » (p. 14).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : modification du projet de loi constitutionnelle et accord final (p. 14).

Projet de loi constitutionnelle :

– contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 14) ;

– origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy : initiative du Président Mitterrand (p. 14).

Révision constitutionnelle : généralités (p. 14).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 15).

ROHAN (Josselin de)

Sénateur

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– composition : membres : nombre et mode de désignation (p. 18) ;

– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 18) ;

– mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 17) ;

– présidence et vice-présidence (p. 18).

Cour de justice de la République :

– saisine directe par le citoyen : commission des requêtes et procédure applicable (p. 18) ;

– saisine parlementaire : suppression (p. 18).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 18).

Justice : indépendance et rôle dans la société (p. 17).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : modification du projet de loi constitutionnelle et accord final (p. 18).

Projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 18).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 18).

SEGUIN (Philippe)

Président de l'Assemblée nationale,

Président du Congrès

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI.

Donne lecture du décret de convocation du Congrès du Parlement [19 juillet 1993] (p. 3).

CONGRÈS DU PARLEMENT DU 19 NOVEMBRE 1993

BALLADUR (Edouard)

Premier ministre

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Son intervention avant les explications de vote [19 novembre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 4).

Conseil constitutionnel :
- contrôle, jurisprudence et « bloc de constitutionnalité » : extension : critiques (p. 5) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4, 5).

Constitution :
- pouvoir législatif et constituant : légitimité et primauté par rapport au Conseil Constitutionnel (p. 5) ;
- révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5).

Droit d'asile :
- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 4) ;
- coopération européenne et internationale : nécessité et intérêt (p. 3, 4) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 4, 5) ;
- demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 4) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4, 5) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 4, 5) ;
- remise en cause ou préservation (p. 5).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5).

Immigration : loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 4).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 4).

BLIN (Maurice)

Sénateur

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Communautés européennes :
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 10, 11) ;
- construction européenne : orientation et conséquences pour la France (p. 11) ;
- réfugié : statut européen : mise en place (p. 11).

Conseil constitutionnel :
- décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 10) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 10).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 10).

Droit d'asile :
- coopération européenne et internationale : nécessité et intérêt (p. 10) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 11).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 11).

Vote pour du groupe de l'Union centriste (p. 11).

BOCQUET (Alain)

Député

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Communautés européennes : construction européenne : orientation et conséquences pour la France (p. 7).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 6).

Droit d'asile :
- généralités et historique (p. 7) ;
- remise en cause ou préservation (p. 6, 7).

France : « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 7).

Immigration :
- immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 7) ;
- immigrés, étrangers : « boucs émissaires » de la crise et de l'insécurité (p. 7).

Immigration clandestine : travail clandestin : sanction des employeurs (p. 7).

Parlement : conditions de travail : « précipitation » dans l'organisation du Congrès (p. 6).

Politique générale : orientations du gouvernement : logique sécuritaire et recul démocratique (p. 7).

Vote contre du groupe communiste (p. 7).

DAILLY (Etienne)

Sénateur

– Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel :

- contrôle, jurisprudence et « bloc de constitutionnalité » : extension : critiques (p. 12, 13) ;
- décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 12) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 12).

Constitution : pouvoir législatif et constituant : légitimité et primauté par rapport au Conseil constitutionnel (p. 12, 13).

Vote pour du groupe du Rassemblement démocratique et européen (p. 12).

DREYFUS-SCHMIDT (Michel)

Sénateur

- Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 11).

Droit d'asile : projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 11).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 11, 12).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 11).

Président de la République : approbation du projet de loi constitutionnelle et convocation du Congrès (p. 11).

Vote contre du groupe socialiste (p. 12).

HYEST (Jean-Jacques)

Député

- Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel :

- contrôle, jurisprudence et « bloc de constitutionnalité » : extension : critiques (p. 6) ;
- décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 6) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 6) ;
- droit d'asile : revirement (p. 6).

Constitution :

- pouvoir législatif et constituant : légitimité et primauté par rapport au Conseil constitutionnel (p. 6) ;
- révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5, 6).

Droit d'asile :

- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 6) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 6).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 6).

France : souveraineté nationale : préservation ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 6).

Jutidictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 6).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6).

LUC (Hélène)

Sénateur

- Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Communautés européennes : construction européenne : orientation et conséquences pour la France (p. 9).

Droit d'asile :

- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 9) ;
- remise en cause ou préservation (p. 9).

France :

- souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 9) ;
- « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 9).

Immigration :

- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 8) ;
- immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 8) ;
- immigrés, étrangers : « boucs émissaires » de la crise et de l'insécurité (p. 8).

Immigration clandestine : travail clandestin : sanction des employeurs (p. 8).

Parlement : conditions de travail : « précipitation » dans l'organisation du Congrès (p. 8).

Vote contre du groupe communiste (p. 9).

LUCOTTE (Marcel)

Sénateur

- Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Communautés européennes :

- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 9) ;
- construction européenne : orientation et conséquences pour la France (p. 9).

Conseil constitutionnel :

- contrôle, jurisprudence et « bloc de constitutionnalité » : extension : critiques (p. 9) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 9).

Constitution :

- pouvoir législatif et constituant : légitimité et primauté par rapport au Conseil constitutionnel (p. 9) ;
- révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 9).

Droit d'asile : projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 9).

Immigration :

- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 9) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 9).

Vote pour du groupe de l'Union des Républicains indépendants (p. 9).

MALVY (Martin)

Député

- Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Communautés européennes : réfugié : statut européen : mise en place (p. 13).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 13).

Droit d'asile :

- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 13) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 13) ;
- Office français de protection des réfugiés et des apatrides (O.F.P.R.A.) : compétences et moyens : renforcement (p. 13) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 13) ;
- remise en cause ou préservation (p. 13).

Immigration : immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 13).

Parlement : conditions de travail : « précipitation » dans l'organisation du Congrès (p. 13).

Président de la République : approbation du projet de loi constitutionnelle et convocation du Congrès (p. 13).

Vote contre du groupe socialiste (p. 13).

MASSON (Paul)

Sénateur

- Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel :

- contrôle, jurisprudence et « bloc de constitutionnalité » : extension : critiques (p. 8) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 7, 8) ;
- droit d'asile : jurisprudence : revirement (p. 7).

Constitution :

- pouvoir législatif et constituant : légitimité et primauté par rapport au Conseil constitutionnel (p. 8) ;
- révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 7).

Droit d'asile : projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 7).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 7, 8).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 8).

PONS (Bernard)

Député

- Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Principaux thèmes développés lors des explications de vote [19 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel :

- contrôle, jurisprudence et « bloc de constitutionnalité » : extension : critiques (p. 10) ;
- décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 10) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 10) ;
- droit d'asile : jurisprudence : revirement (p. 10).

Constitution : pouvoir législatif et constituant : légitimité et primauté par rapport au Conseil constitutionnel (p. 10).

Droit d'asile :

- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 10) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 10) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 9) ;
- remise en cause ou préservation (p. 10).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 10).

Immigration :

- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 10) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 10).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 10).

SEGUIN (Philippe)

Président de l'Assemblée nationale,

Président du Congrès

- Vote sur le projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile.

Donne lecture du décret de convocation du Congrès du Parlement [19 novembre 1993] (p. 3).

403939997 - 000694 Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15